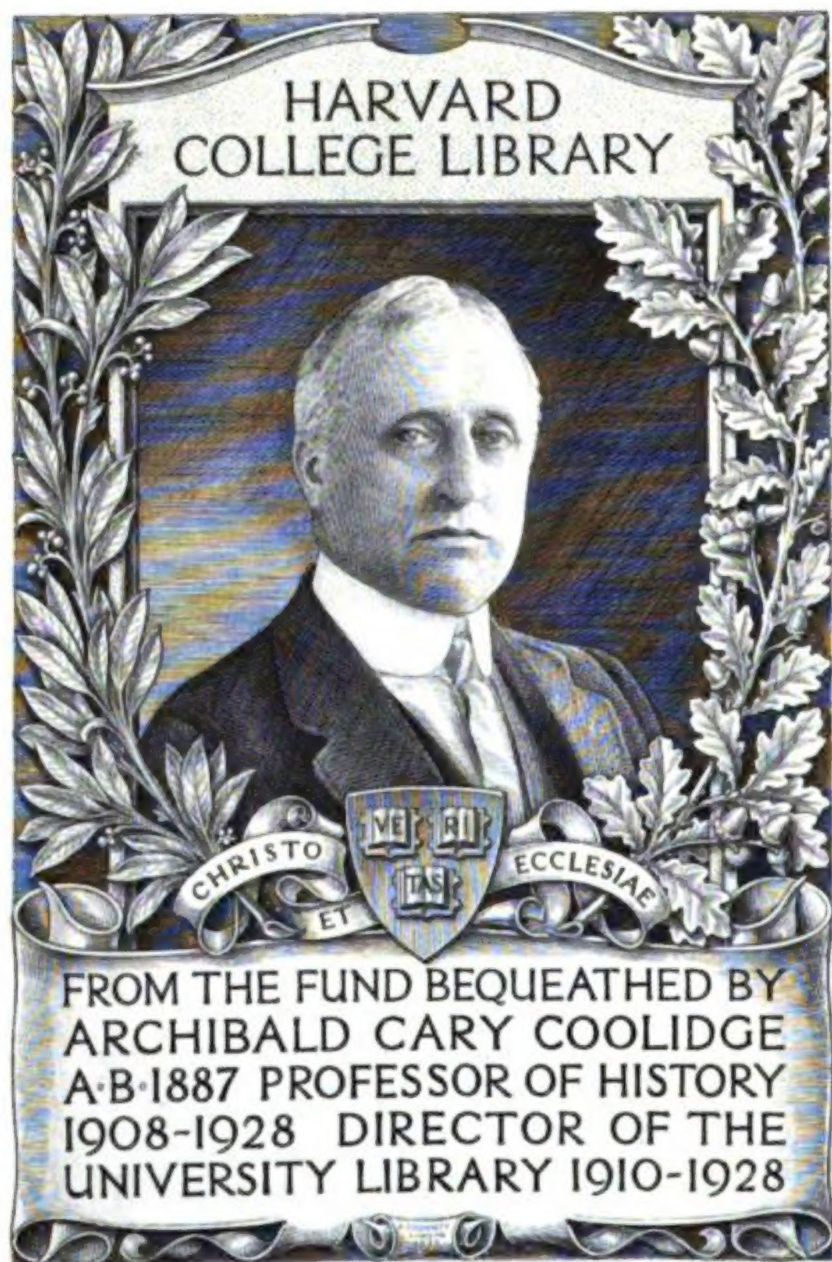
image
not
available


HARVARD
COLLEGE LIBRARY
CHRISTO
ET
ECCLESIAE
VE RI TAS
FROM THE FUND BEQUEATHED BY
ARCHIBALD CARY COOLIDGE
A·B·1887 PROFESSOR OF HISTORY
1908-1928 DIRECTOR OF THE
UNIVERSITY LIBRARY 1910-1928

REVUE

DE

TOULOUSE.

TOULOUSE, IMP. DE A. CHAUVIN,
Rue Mirepoix, 3.

REVUE

DE

TOULOUSE

ET

DU MIDI DE LA FRANCE,

SOUS LA DIRECTION

DE M. F. LACOINTA.

QUATRIÈME ANNÉE. — TOME SEPTIÈME.

TOULOUSE,
AU BUREAU DE LA REVUE, RUE DU SÉNÉCHAL, 8.
OU CHEZ CHAUVIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR, RUE MIREPOIX, 3.

1858.

REVUE

DE

TOULOUSE

ET

DU MIDI DE LA FRANCE.

Aux abonnés de la *Revue*.

La *Revue* entre aujourd'hui dans sa quatrième année.

Nous ne dirons pas que la faveur publique lui est venue dès le premier jour; non. Le succès s'est fait attendre; mais enfin il est arrivé.

Grâce aux encouragements et aux moyens de publicité que nous avons trouvés auprès de nos confrères des journaux de Toulouse et des grands périodiques de Paris, — qu'ils veuillent bien en agréer nos remercîments (1), — la *Revuc* est reçue, en ce moment, dans plus de soixante villes de France; elle pénètre dans les grands centres de population comme dans les plus petites localités; elle franchit

(1) Nous citerons parmi les *Revues* qui nous ont soutenu de leurs encouragements, *la Revue contemporaine*, *le Journal général* et *la Revue de l'Instruction publique*, *le Cabinet historique* et *la Revue des sociétés savantes*.

les frontières ; elle est reçue à Bruxelles et à Gand, à Heidelberg et à Genève; elle va même au-delà des mers, à l'île Maurice, dans les possessions anglaises ; dans les principales de nos Antilles, à la Martinique et à la Guadeloupe (1).

Le cercle de la rédaction s'est élargi en même temps que celui de nos relations. C'était naturel. Est-ce sympathie pour la *Revue*, est-ce insuffisance de recueils spéciaux pour les sciences, les lettres et les arts, des offres de collaboration nous sont venues de tous les points de l'horizon littéraire; chaque jour, des travaux estimables nous sont adressés, avec prière de les bien accueillir, comme si l'on tenait à honneur de s'associer à notre comité de rédaction.

La *Revue* est donc définitivement posée.

Or, un recueil qui n'est plus le reflet d'une localité, mais d'une contrée entière; qui tend, par la multiplicité et l'étendue de ses rapports, à devenir l'organe du mouvement intellectuel du Midi de la France, peut-il continuer à s'appeler d'un nom qui restreint le cadre de sa rédaction et circonscrit les limites de sa publicité, du nom d'une de nos Académies, une des plus belles sans doute, lorsqu'il a été amené par la force des choses à en représenter plusieurs? Evidemment, non. Aussi, sans mentir à son origine, sans réduire la place réservée jusqu'ici aux travaux de nos savants professeurs et aux intérêts universitaires, la *Revue* prendra-t-elle désormais le nom plus exact, plus vrai, plus conforme à son avenir, de *Revue de Toulouse et du Midi de la France.*

Nous ne nous bornons pas à cette seule réforme. La *Revue* ne paraissait qu'une fois par mois. Cette publicité, à trop long intervalle, a ses inconvénients. Comme le faisait observer un journal de la localité, toujours si bienveillant pour nous, « une publication dont le terme n'échoit que chaque mois,

(1) Le journal *la Guadeloupe*, fort répandu aux Antilles, a consacré à la *Revue de l'Académie de Toulouse*, dans son n° du 16 avril 1858, un article très-étendu et très-bienveillant, signé R. LESAGE.

n'impressionne pas assez le public, et ne se met pas assez en communion avec lui. Plusieurs articles, dont le mérite gît surtout dans l'actualité, perdent de leur prix, quand ils arrivent au lecteur, à l'heure où l'événement qu'ils rappellent est effacé de sa mémoire. Cet écueil est plus dangereux encore aux approches de l'Exposition, dont un recueil bien informé doit retracer la photographie vivante (1). »

Personne ne sent mieux que nous la justesse de cette observation. Nous n'avions pas attendu jusqu'à ce jour pour reconnaître la nécessité d'entrer plus fréquemment en rapport avec le public. Si nous ne l'avons pas fait plus tôt, c'est que les charges sont toujours lourdes quand on fonde quelque chose. Heureusement, la *Revue* est en mesure de faire aujourd'hui ce qu'elle n'a pu faire autrefois; l'Exposition nous a paru une époque favorable pour doubler son mode de publicité, et la *Revue* paraîtra désormais le 1er et le 16 de chaque mois.

Une modification dans le titre, un délai moins long entre les époques de périodicité, voilà les deux seuls changements qu'il nous ait paru convenable d'apporter au recueil que nous avons fondé.

Le Directeur de la Revue,

F. Lacointa.

(1) L'*Aigle*, n° du 3 mai 1858.

NUMISMATIQUE.

Essai d'interprétation des contremarques existantes sur des médailles romaines trouvées à Toulouse.

On rencontre quelquefois dans les collections de médailles romaines et dans les fouilles, des monnaies, principalement de bronze, qui ont reçu à une autre époque que celle de leur fabrication, c'est-à-dire après coup, une contremarque particulière. A en juger par la bosselure qui existe du côté de la médaille opposé à celui qui a reçu la contremarque, on doit reconnaître que cette opération a eu lieu au moyen du marteau, et que le poinçon a porté sur un billot de bois qui a cédé à la violence du coup.

Il a été trouvé, à différentes époques, dans les environs de Toulouse, seize médailles contremarquées qui font partie de ma série locale. Voici les treize contremarques différentes que portent ces médailles.

1° Colonie de Nîmes. Type vulgaire; les bustes d'Auguste et d'Agrippa; à l'obvers, le crocodile et le palmier. Deux médailles. A l'obvers d'une de ces médailles, contremarque ronde, DD. séparés par un dieu Therme (1). L'autre médaille ne porte que la moitié de la même contremarque, c'est-à-dire un seul D dans un demi-cercle.

2° Médaille ibérienne, ville de Cascante (*Cascantum*), frappée en l'honneur d'Auguste. Au bas de la tête de ce prince, une contremarque représentant, autant que la loupe permet d'en juger, le buste d'Antonin Pie.

3° Quatre médailles, moyen bronze, d'Auguste, au type de l'au-

(1) Le P. Jaubert a expliqué ces signes par *Decreto Decurionum*.

tel de la ville de Lyon. Deux portent une contremarque circulaire à l'obvers, avec le mot TIB. Une troisième médaille porte à l'obvers la même contremarque, plus à l'avers, sur la figure d'Auguste, une croix rayonnée; la quatrième porte une contremarque ovale avec les lettres : TIB. C.

4° AUGUSTE, moyen bronze de consécration avec la contremarque rectangulaire et les lettres N. CAPR. (1).

5° QUATRE GRANDS BRONZES DE CLAUDE Ier. Deux de ces médailles sont contremarquées, à la gauche de la tête, N. CAPR.; une autre porte seulement CAPR. La quatrième médaille est la plus intéressante et paraît avoir été contremarquée pendant le Bas-Empire. A la droite, à la gauche et au-dessous de la tête existent les trois contremarques rectangulaires suivantes : 1° TIAN., A et N réunis; 2° TIY. (la dernière lettre, de forme singulière, imite plutôt une fleur que le Y grec); 3° AM., un A et un M réunis.

6° DEUX MOYENS BRONZES DE NÉRON; l'un porte NR. et l'autre, dans un rectangle semblable, un animal qu'il est facile de reconnaître pour être le scorpion.

7° Enfin UN PETIT BRONZE DE TRAJAN, avec une contremarque mal venue, mais où l'on distingue cependant une Victoire debout.

Les auteurs ont été pendant longtemps divisés d'opinion sur l'origine et le but des contremarques, et aujourd'hui encore il en est peu qui soient d'accord sur la cause qui les a rendues nécessaires.

Mahudel expliquait en 1739 (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions*) que les contremarques ont eu pour but :

1° D'augmenter la valeur de certaines monnaies; 2° de représenter une nouvelle fabrication nécessitée par l'avènement d'un nouvel empereur; 3° d'honorer l'empereur défunt en plaçant sur les monnaies de son successeur le monogramme de son propre nom; 4° de servir à des largesses publiques.

De Boze réfuta les explications de Mahudel par un argument nouveau; il ne vit dans les pièces contremarquées que de simples méreaux que l'on donnait aux ouvriers employés aux travaux publics pour témoigner de l'accomplissement de leur tâche devant les trésoriers chargés de les payer (lettre au P. Jaubert, imprimée dans la *Science des médailles*, 2e édit., t. I, page 348).

(1) Goltzius l'explique ainsi : *Nobis concessum a populo Romano.*

Vint ensuite Pellerin qui, sans égards pour l'opinion de ses prédécesseurs, avança que les contremarques n'annonçaient point une augmentation de valeur; que les villes contremarquaient de leurs noms abrégés, ou de leurs symboles, les monnaies étrangères auxquelles elles voulaient donner cours dans le commerce concurremment avec les leurs (*Recueil des médailles des peuples, des villes et des rois*). Cette opinion fut partagée par l'abbé Mongès et par tous les antiquaires de son époque (*Dict. des antiq.*, t. I, p. 196).

M. Du Mersan est, parmi les numismatistes modernes, un de ceux qui ont nettement dit leur avis sur les contremarques. Voici comment il s'exprime: « Les contremarques sont des figures ou des lettres frappées après coup, soit pour changer la valeur de la pièce, soit pour lui donner cours dans une autre contrée. » (*Elém. de numismatique*, page 48). C'est une fusion de l'explication de Pellerin et de la première opinion de Mahudel.

Je contredirai cette première opinion de Mahudel adoptée par M. Du Mersan, car elle me paraît peu acceptable.

Si les empereurs eussent eu le dessein, en faisant contremarquer les monnaies, d'augmenter leur valeur, comment se ferait-il que les médailles ou monnaies contremarquées soient infiniment plus rares relativement à celles qui ne le sont pas? Pourquoi le bronze seul aurait-il reçu cette augmentation qui pouvait détruire l'équilibre de convention entre les monnaies d'autres métaux, et n'eût-il pas été plus profitable aux princes de contremarquer l'or, ce qui leur aurait procuré des bénéfices considérables, tandis que les médailles d'or conservées dans nos collections ne sont jamais contremarquées?

Quant à l'usage des pièces contremarquées comme tessères, propres à témoigner de la journée de travail des ouvriers, il est raisonnable de dire qu'une simple lettre eût suffi pour cet usage et que la composition de mots semble au contraire s'opposer à cette interprétation.

Comment penser que la contremarque pût tenir lieu de fabrication nouvelle à l'avènement d'un empereur? Ce dernier aurait dû, comme conséquence de ce raisonnement, mettre toutes les monnaies de son prédécesseur au rebut ou les faire adopter toutes par le moyen de la contremarque. L'abondance des médailles contremarquées serait la suite de cette opération, et on est cependant obligé de reconnaître leur rareté.

Quant aux médailles qui présentent trois contremarques différentes (on n'en connaît pas avec un plus grand nombre), Mahudel veut, persévérant dans son système, que chaque contremarque exprime une augmentation de valeur; Pellerin (ouvrage cité, supplément II) estime, au contraire, que chaque contremarque exprime la volonté successive de trois villes de donner cours à la monnaie qui porte ces signes.

Je me range à l'opinion de Pellerin, car je ne puis voir dans les contremarques que la pensée exclusive qu'ont eue les villes ou les colonies romaines d'adopter des monnaies qui leur étaient étrangères par leurs noms ou par leurs symboles.

Expliquant les contremarques que j'ai signalées pour les seize médailles toulousaines, j'attribue :

1º La contremarque TIB. sur les médailles d'Auguste à la ville de *Tibérias*, en Galilée, qui avait fait frapper des médailles impériales grecques de bronze en l'honneur de Tibère.

2º La contremarque D. et DD. sur les monnaies de la colonie de Nîmes à la colonie de *Dertosa* (Tortose), qui avait fait frapper des monnaies de bronze au nom de Jules César, d'Auguste et de Tibère.

3º La contremarque N. R. sur les moyens bronzes de Néron à la colonie de *Néronias*, qui n'a frappé que des impériales grecques en l'honneur de Néron et qui s'appropriait ainsi la monnaie de Rome.

4º Le scorpion sur une médaille de Néron, symbole de l'Afrique, a pu être contremarqué par une colonie qu'il est difficile de déterminer.

5º La Victoire étant l'attribut que plusieurs colonies prennent sur leurs médailles, il est impossible, à défaut de lettres distinctives, de préciser quelle ville a pu contremarquer le petit bronze de Trajan qui en est orné.

Telles sont mes appréciations sur les contremarques. Elles paraîtront peut-être hasardées pour certains, et j'en serai peu contrarié; car, pour les critiquer, le sujet sera mis à l'étude et il pourra en survenir quelque éclaircissement favorable. La question est demeurée jusqu'à présent ce qu'elle était il y a cent cinquante ans. Je forme le vœu que les numismatistes de notre époque la retirent de l'obscurité.

Casimir ROUMEGUÈRE.

RÉCITS DE JEUNESSE.

Le château de Penne.

I.

INTER POCULA.

L'Italie! toujours l'Italie!... Il semble, à vous entendre, que hors de là il n'y ait rien à voir; mais à certains pays, — croyez-le bien, — il ne faudrait qu'un poète ou un romancier pour les rendre célèbres. Brizeux a chanté la lande bretonne; Laprade, la contrée alpestre; George Sand a trouvé ses plus belles conceptions dans le Berry, pays plat, aux horizons monotones, le dernier qui semblât devoir inspirer un artiste. Ah! si l'un de nos grands romanciers connaissait Penne, son château, ses légendes et ses habitants, quel livre admirable il ferait!

— Penne!... qu'est-ce donc? reprirent en chœur mes trois convives, que ce mot inconnu tira de la rêverie nonchalante où se laisse aller, entre le cigarre et le punch, l'honnête homme assis à une table hospitalière.

— Penne, dis-je, ce n'est rien encore; mais bientôt, demain peut-être, ce sera Pierrefonds, Ecouen, Coucy; ce sera un lieu de pèlerinage fashionnable, une station obligée pour les artistes, un cap de *Sunium* pour les poètes. Il ne manque à Penne, à ce pays magnifique et ignoré, que deux choses : une voie pour y arriver et

un Christophe Colomb pour le découvrir. Mais la voie se prépare, et le Grand-Central étonne déjà les paisibles habitants de la vallée par le passage rapide de ses locomotives fumantes; et, dans peu de temps, le touriste émerveillé reviendra de cette facile excursion en répétant : « C'est beau, c'est pittoresque, c'est sévère et grandiose! »

L'attention des convives parut s'éveiller :

— Amis, m'écriai-je, pris d'une subite inspiration, voulez-vous être les pionniers de cette entreprise? Voulez-vous naviguer vers l'inconnu? Voulez-vous, pour deux jours, quitter le monde moderne et reculer de cinq siècles vers le passé? Allons à Penne.

Une immense acclamation accueillit ma proposition, que, sous l'influence de souvenirs vivants en moi, j'avais présentée avec une chaleur vraiment communicative.

— Aussi bien, continuai-je, toutes les circonstances militent pour la réalisation immédiate de ce voyage. Il fait un temps affreux; la neige tombe à flocons. Bravo! nous verrons le pays sous son véritable aspect, celui de la désolation. Nous sommes quatre, tous jeunes, chacun apportant à l'entreprise une aptitude spéciale; vous, mon cher Luigi, qui savez l'art divin du chant, qui palpitez sous les effluves passionnées de Mozart, vous nous direz du haut du roc la sombre malédiction du Commandeur, de l'*uom' di Sasso à Don Juan*. Ce sera tout-à-fait dans l'harmonie du tableau. Vous, brave Leone, qui avez cru voir la parfaite image de la désolation dans la campagne de Rome, vous risquez fort de trouver des surprises nouvelles et d'enrichir votre album d'horreurs inédites. Quant à toi, mon cher Guritan, botaniste aux longs cheveux et géologue au rude jarret, tu rapporteras de l'expédition de quoi illustrer à jamais ton herbier et ton écrin minéralogique. Moi, votre humble guide et démonstrateur, je profiterai, si vous le voulez bien, de ce que nous sentirons et de ce que nous dirons ensemble pour l'écrire un jour et vous l'adresser aux coins ignorés du monde où nous jettera la dispersion prochaine.

Or çà, amis, pour une excursion semblable, abdiquons, s'il vous plaît, toute prétention au dandysme; déposons ici notre enveloppe moderne pour la retrouver à l'heure du retour. Nous avons à nous préparer à quelque chose comme à une expédition au pôle nord ou à une incursion à travers les forêts vierges de l'Amérique. Aucune surprise, aucune aventure féminine ne nous attend là-bas. Endos-

sons des vêtements qui nous rendent laids, si vous voulez, mais qui nous mettent à l'abri de toute évolution atmosphérique. Sus au costume de chasse : la guêtre, le soulier ferré, la blouse renforcée d'un bon tissu tricoté, et pour couvre-chef, arborons, sans pudeur, la coiffure du pays, le bonnet de laine grise, qui n'est pas à la merci d'un coup de vent comme nos panamas aériens, qui nous protégera jusqu'au menton, s'il en est besoin, et dont le tissu moelleux, après nous avoir épargné les catarrhes pendant le jour, favorisera notre sommeil pendant la nuit.

La transformation fut bientôt opérée ; on avait hâte de partir, car les charmes de la causerie nous avaient tenus à table jusqu'à deux heures de l'après-midi, ma foi. Nous n'avions plus que trois heures de jour devant nous, et pour gagner Penne, but de l'expédition ainsi improvisée, il fallait compter, grâce aux traverses et aux fondrières, quatre heures de marche pour le moins. L'équipage fut vite disposé : une vieille jument manquant de race, mais douée d'excellents jarrets, fut attelée à une façon de véhicule, moitié tilbury, moitié char-à-bancs, barbare de forme et robuste d'essieu, qui seul fut jugé, par les experts de la contrée, capable d'affronter les chemins vicinaux du département du Tarn. Les cigarres furent allumés, les rênes assemblées, et fouette cocher ! nous volons vers le pays des aventures.

II.

TOUT LE LONG DU CHEMIN.

Quand on quitte la vallée du Tescou, dans la direction du nord, on traverse, après une assez rude ascension, des plateaux élevés qui séparent le bassin du Tarn de celui de l'Aveyron. L'aspect sévère, la physionomie désolée de ce pays lui a fait donner par ses habitants un nom caractéristique ; on l'appelle la *Desesperado*, la désespérée, et jamais nom ne fut mieux appliqué, en dehors de toute fiction poétique, à une contrée sauvage. L'agriculture n'a pénétré là que sous la forme de ses plus grossiers rudiments ; la pomme de terre et le seigle ont peine à végéter sur un sol ingrat que tous les jours envahissent davantage la ronce et la bruyère. Les habitants répondent à l'aspect extérieur du pays ; mal vêtus, mal logés, peu ou point nourris, les tristes colons de cette nouvelle

Sibérie se groupent en des hameaux malsains, s'entassent dans des maisons infectes où la morale a autant de peine à pénétrer que la lumière. Je n'affirmerai pas que la notion du bien et du mal, qu'on dit innée à l'homme, ait droit de cité dans les misérables cabanes des Barrières, d'Oustrières, de Saint-Julien, etc... Par une fatale coïncidence même, les secours spirituels, qu'une haute prévoyance fait rencontrer jusque sur les sommets glacés des Alpes, semblent manquer à cette région reculée. Si le clocher d'une église s'élève tout-à-coup au-dessus des maigres taillis, il n'est pas sûr que l'église ait son pasteur et ses fidèles. Le modeste temple est abandonné souvent ou ne sert qu'à célébrer annuellement un office mortuaire que nos vieux paysans de langue romane appellent traditionnellement du mot *festos d'amos*, fête des âmes. C'est un hommage persistant rendu aux ossements que le pied du voyageur foule aux abords de l'église déserte.

A l'aspect de ce pays étrange, la conversation, qui jusque-là s'était soutenue vive et pétillante, sous le fouet des vins généreux, se détendit peu à peu; nos cigarres s'éteignirent d'eux-mêmes, et notre esprit, sans s'en douter, prit le chemin de la rêverie contemplative. Tandis qu'à droite et à gauche régnait le paysage que nous venons de décrire, devant nous s'élevaient, sollicitant le regard, de hauts massifs forestiers que la neige, tombant depuis le matin, argentait déjà de ses premières couches. Guritan, le botaniste aux cheveux noirs, mon brave Guritan, ainsi nommé parce qu'en un jour de débauche romantique il avait joué, sur un théâtre de société, le rôle de ce nom dans le drame de *Ruy-Blas*, Guritan me dit :

— Quelle est donc cette forêt, non annoncée sur le programme, qui étale sa sombre chevelure en face de nous?

— Cette forêt, cher herboriste, c'est la Grésigne; une vieille maman centenaire, auprès de laquelle les forêts où tu portas tes premiers pas scientifiques, ne sont que des bosquets.

— Diable! Et nous la traversons?

— De part en outre; entreprise que nous n'aurions pas réalisée il y a trente ans, mais qui aujourd'hui devient facile et charmante, comme une promenade à travers les larges allées d'un parc ombragé, grâce à la route départementale établie pour l'exploitation des coupes forestières.

— Et y a-t-il quelque chose à glaner pour moi dans ces vallées et ces montagnes boisées ?

— En d'autres temps, ta récolte eût été bonne, cher botaniste; mais à cette heure, les feuilles qui tombent ont fait au sol de la forêt comme un manteau sous lequel repose la végétation endormie. La flore est au repos : néanmoins ton œil exercé pourra reconnaître, aux branches des arbres dépouillés, les essences qui prédominent dans cette population forestière. Tu remarqueras aisément que le chêne noir n'occupe pas toute la place à laquelle il aurait droit; que les essences secondaires, l'orme, le frêne, le châtaigner, remplissent un espace qu'on s'efforce tous les jours de diminuer; tu verras résolue une question qui longtemps divisa les maîtres de la sylviculture, à savoir, si l'on devait opérer la reproduction par semis ou par jeunes plants. On sème en Grésigne, et une longue expérience a donné raison à ce système.

— Et quelle est l'étendue et l'aménagement de la forêt ?

— Dix-neuf cents hectares environ, telle est la contenance. Quant à l'aménagement, il varie suivant la nature du terroir et les sujets qui le peuplent. Là-haut, sur notre tête, dans le territoire appelé non sans raison Montoulieu, on règle à quatre-vingt-dix ans la coupe des chênes quasi-séculaires qui servent aux constructions navales; ailleurs, l'échéance de la coupe est fixée à cinquante, soixante, soixante-dix ans, et les bois exploités à cet âge servent aussi à l'industrie du bâtiment. Ailleurs encore, on évacue, après vingt ans, des espèces moins bien venues et destinées au chauffage. Enfin, on convertit en charbon sur place les essences inférieures, les bois blancs, qui ne donneraient que des pertes si on les expédiait en nature dans les marchés voisins.

— Et la forêt a-t-elle d'autres habitants que ses gardes ?

— Longtemps les sangliers et les loups y donnèrent des surprises peu aimables au voyageur; mais le dernier des marcassins a été récemment égorgé dans une chasse fastueuse que se donnèrent, à 20 fr. par tête, les dandies combinés du Tarn et du Tarn-et-Garonne.

— Nous ne risquons donc de faire aucune mauvaise rencontre dans la traverse du bois.....

— Comme le petit Chaperon-Rouge, n'est-ce pas, poltron ? Rassure-toi. Le pis qui puisse nous arriver sera de trouver un mon-

sieur bien mis, élégant de forme et de langage, fort comme un Turc sur les x, qui, grâce à des protections exceptionnelles, obtient du gouvernement la faveur insigne de vivre seul, à vingt-cinq ans, dans les bois. Ce monsieur, né sous une aussi heureuse étoile, c'est le souverain du lieu, c'est le garde-général. Salue bien bas, si tu le trouves; car l'abus de la solitude lui donne l'humeur misanthropique, et de lui on raconte des histoires à faire dresser les cheveux du botaniste le plus touffu.

Cette conversation, moitié sérieuse, moitié badine, nous avait conduits jusque dans le vallon de la Vère, petite rivière qui, après avoir baigné le pied des coteaux où sont assis Castelnau, Puycelci et Larroque, va se jeter dans l'Aveyron, sous les ruines mêmes du château de Bruniquel. Leone regretta que notre chemin nous détournât de Puycelci, qui, perché crânement sur son roc, le séduisait par les tons roussis de ses pierres et par son air de ville abandonnée. Il en prit, à reculons, une rapide esquisse, pendant que notre attelage passait sous le château de La Garde, véritable nid de vautours féodaux, que George Sand eût rêvé pour ses farouches Mauprat. Il nous fallait remonter la vallée jusque sous Castelnau-de-Montmiral, pour joindre, au pont de la Lèbre, la route départementale qui, en nous débarrassant des ornières et des fondrières, devait nous conduire rapidement à Penne.

La nuit nous surprit comme nous traversions la forêt : circonstance qui ne fit pas regretter au brave Guritan les explications préliminaires que je lui avais données. Le froid devint piquant; la neige, en cessant de tomber, avait débarrassé l'atmosphère des teintes grises qui rompaient les communications entre nous et la blanche Phœbé. Nous marchions silencieux, pressés les uns contre les autres, étonnés du calme profond de la forêt, surpris par cette solitude inaccoutumée. Il y avait en chacun de nous ce vague religieux, qui n'est ni l'effroi ni la crainte, mais bien la plus intime communion de la créature avec le créateur. Les grands spectacles produisent en l'homme ces émotions pieuses. A la vue de la mer, à la vue des vastes forêts, il s'échappe du cœur le plus incrédule un hymne involontaire qui va droit à l'auteur de toutes choses. Voilà peut-être pourquoi les êtres les moins réservés dans les actes ordinaires de la vie, les matelots, sont si superstitieux à l'heure de la tempête.

Leone seul interrompit une fois le silence pour dire :

— Au milieu de ces arbres blanchis qui nous font des niches avec leurs grands bras maigres, sous nos capotes et nos couvertures, nous ne ressemblons pas mal à un groupe de vétérans revenant de Russie. — Je m'en souviendrai pour le prochain salon.

Cette saillie passa inaperçue; car, au même instant, nous quittions la longue file d'arbres qui, depuis deux heures, montaient la garde à nos côtés, et nous débouchions, par un clair de lune splendide, sur le mamelon du Pas-de-la-Leignée. Penne, le but du pèlerinage, était à nos pieds.

III.

PENNE AU CLAIR DE LUNE.

Le Pas-de-la-Leignée est un observatoire admirable. Du haut de ce promontoire, le touriste découvre dans le lointain les plaines fertiles de Tarn-et-Garonne. A droite, plus près de lui, il distingue les dernières assises des montagnes du Rouergue qui viennent expirer là, à ses pieds, en déguisant sous leurs replis Najac, Laguépie, Saint-Antonin et tout le cours sinueux de l'Aveyron. Derrière lui, si l'horizon n'était borné par la masse profonde de la Grésigne, il apercevrait les champs de l'Albigeois et la fertile vallée du Tarn. Trois départements, trois anciennes provinces, le Quercy, le Rouergue, l'Albigeois, forment le champ de cet horizon incomparable. Notre caravane, débouchant aux premières heures de la nuit sur l'éminence du Pas-de-la-Leignée, ne put pas discerner exactement tous les points du vaste panorama; mais elle en eut un vague et poétique aperçu, grâce à la lune qui, vive et scintillante comme elle se montre dans les nuits de gelée, épanchait ses clartés fantastiques sur tout ce paysage nocturne. La neige, tombée avec assez d'abondance depuis le matin, couvrait toute cette nature endormie de son manteau immaculé et ajoutait encore par ses reflets à l'éclat singulier et au charme du tableau.

Leone, qui, par amour-propre de peintre, ne cédait jamais de bon cœur à une impression soudaine, ou qui du moins affectait de n'y point céder, fut le seul à dire :

— Effet de neige! Comme c'est réussi! je n'aurais jamais cru que la nature ressemblât autant au diorama.

— Grand honneur pour la nature de ressembler à une lanterne magique! fit Luigi, qui, en qualité de panthéiste croyant, n'admettait pas raillerie sur ce chapitre. Peintres et brosseurs, tout votre art ne consiste-t-il pas à vous rapprocher d'elle le plus près possible?

— Halte-là, profane, interrompit Leone; nous ne copions pas plus la nature en peignant que vous ne copiez en chantant les cris des Iroquois. Vous nous la bailleriez belle, si vous vouliez nous astreindre à une imitation servile de la réalité. Qu'est-ce donc qu'on appelle l'Idéal, s'il vous plaît, sinon la puissance créatrice que l'Ouvrier manifeste dans l'OEuvre? Trouvez-vous, par hasard, que les vierges de Raphaël ressemblent à la femme du charpentier voisin?

— D'accord, fit Luigi, que cette controverse sur l'esthétique commençait à contrarier; vous ne devez pas copier la nature, mais vous ne devez pas non plus l'outrager par des comparaisons injurieuses. Le diorama est de la toile peinte, et ceci est un spectacle qui ramènerait à la foi le plus audacieux détracteur de la toute-puissance divine.

— Trêve aux discussions, messieurs, fis-je à mon tour; nous approchons du but, et, si vous n'y prenez garde, vous perdrez l'occasion de contempler Penne et son château sous un de leurs points de vue les plus favorables.

En effet, après avoir rapidement descendu la rampe qui du Pas-de-la-Leignée mène à Saint-Paul, nous venions de quitter la route départementale pour nous engager dans le chemin d'embranchement qui, de ce point, conduit au chef-lieu de la vallée. Penne, éclairé par les rayons tremblants de la lune, nous apparaissait sous un aspect fantastique qui donne la signification de son nom et peut-être la clef de son histoire.

Penna (plume, flèche, trait) semble, en effet, fiché contre le roc par la projection d'une main puissante; la ville est soudée à la montagne qui lui prête son robuste squelette et la porte en suppliante jusqu'au sommet conique de la roche, où trônait le manoir du fier suzerain. La ville est au pied, la tour est au faîte; expression éloquente de l'état social où gémit la France pendant tant de siècles. L'Aveyron caresse de ses flots noirâtres la base du rocher qui s'est usé sous les baisers incessants de l'onde. Aussi la

crête surplombe la rivière d'une façon plus pittoresque que rassurante. Encore quelques siècles, et l'orgueilleux manoir disparaîtra peut-être dans le gouffre béant, comme la féodalité a disparu dans la tourmente révolutionnaire.

Toutefois, il n'est pas bien démontré que les seigneurs de ce lieu se soient distingués par de cruelles déprédations; car, si l'on en croit les chroniques les mieux renseignées, le château de Penne fut fondé durant la période d'indépendance de notre pays et sur l'ordre exprès des comtes de Toulouse, pour servir à ceux-ci de *chartier*, ou d'archives féodales. Il n'était pas rare, en effet, à ces époques barbares, où les titres, chartes, coutumes, armoiries, — le matériel des archives, en un mot, — n'existaient souvent qu'en exemplaire unique, de voir les seigneurs, princes, évêques ou hauts barons indépendants choisir, pour la conservation de ces précieux documents, le lieu le plus sûr de leur territoire, afin qu'en cas de guerre, leurs titres de famille fussent à l'abri d'une surprise ou d'un coup de main. Entre toutes leurs places fortifiées, les comtes de Toulouse, qui, d'ailleurs, gardaient une vive prédilection à leur province albigeoise et qui déjà avaient choisi une ville voisine, Cordes, pour rendez-vous de chasse, les comtes, dis-je, ne pouvaient choisir un lieu mieux défendu par la nature et les chemins que le rocher de Penne. Aussi, d'après les traditions les plus accréditées, le castel dont nous apercevions les ruines indécises sous les pâles rayons de la lune, fut-il le fidèle gardien des archives comtales, jusqu'à la conquête du pays par Simon de Montfort, et jusqu'à l'anéantissement de la domination autochthone. Depuis lors, que devinrent ces ruines mélancoliques? *No lo so; chi lo sa?* comme disent les ciceroni italiens. Furent-elles remises en fief à quelque compagnon orthodoxe du héros de la croisade? furent-elles définitivement abandonnées? C'est ce que l'histoire n'a pas pris la peine de vérifier, et c'est ce que la tradition du pays n'a pu sauver de l'oubli. Toujours est-il qu'à cette heure encore, ces murs qui croulent et ces pierres qui tombent sont la propriété de la famille de Bruniquel, maison féodale, longtemps rivale, d'après certaines légendes, de celle de Penne, et qui aujourd'hui a sur celle-ci un avantage définitif, celui de vivre et de pouvoir prononcer, sur le rocher déserté par ses premiers hôtes, le terrible : ***Ego sum dominus.***

Ces renseignements historiques que je fournissais à mes compagnons de route nous avaient conduits jusqu'à l'entrée du village.

— Messieurs, nous sommes arrivés, leur dis-je, en poussant notre monture harassée dans la cour ténébreuse d'une auberge gothique.

— Il est temps, s'écria Guritan, qui, depuis une heure, n'avait ouvert la bouche que pour émettre de profonds soupirs.

— Qu'y a-t-il donc? lui dis-je.

— Il y a que l'archéologie et le clair de lune nourrissent fort peu, et, qu'à cette heure, je donnerais toutes les légendes et tous les paysages pour une omelette.

— Une omelette, ambitieux ! Il n'est pas sûr que nous en trouvions à Penne. Les voyageurs sont rares dans ce pays, les voyageurs de nuit surtout. Les hôteliers, par suite, s'abstiennent de trop grands approvisionnements; ils comptent sur la prévoyance de l'étranger. Nous trouverons peut-être ici ce que le muletier trouve dans les posadas espagnoles.

— Qu'y trouve-t-il?

— Ce qu'il apporte.

— Diable, s'écria Guritan avec effroi. Mais je mange l'hôtesse, l'hôte et ses petits, s'il en est ainsi. C'est un guet-à-pens. On n'affriande pas le voyageur par une enseigne engageante, quand on n'a pas même une omelette à lui donner.

— Calme-toi, lui dis-je. Entrons, nous verrons bien.

IV.

LE VIEUX TABELLION.

Nous n'étions pas les premiers à pénétrer dans la grande salle voûtée de l'*Hôtel des Armes de Toulouse*. Sous le vaste manteau de la cheminée et dans un des angles du foyer se tenait un homme, à l'extérieur digne, que notre arrivée inattendue, — il sonnait neuf heures à l'horloge de Penne, presque une heure indue pour le pays, — ne détourna pas d'une lecture qui semblait l'absorber tout entier. Si l'apparition de notre troupe, à cette heure insolite, sous les costumes étranges que vous savez, troubla peu notre inconnu, son aspect fit sur nous une impression contraire; car les propos tombèrent brusquement et nous nous rangeâmes silencieusement

autour du foyer en jetant sur cet homme des regards interrogateurs. Quel était ce vieillard aux cheveux blancs, à la physionomie respectable, que le hasard nous faisait rencontrer dans ce village reculé, dans cette auberge gothique? Notre incertitude ne dura pas longtemps; car l'inconnu, sortant de sa méditation et prévenant nos désirs, ne tarda pas à nous dire avec affabilité :

— Ces messieurs viennent sans doute visiter les ruines du château et le tombeau du parisien?

— Oui et non, répondis-je en qualité de cornac de l'expédition; nous venons bien, en effet, visiter le château, mais non la tombe de qui que ce soit, car nous ignorions qu'aucune espèce de tombe existât parmi les pierres et les ronces qui couvrent le sommet de la roche.

— Alors, monsieur, répliqua l'inconnu en s'adressant directement à moi, qui m'étais improvisé son interlocuteur, vous ne connaissez Penne qu'à moitié. Le pays sauvage, désolé que vous avez entrevu, la ville singulière dans laquelle vous entrez à travers trois enceintes encore debout, cela est bien quelque chose, mais cela n'est que le cadre; il manque au paysage un drame poignant, une légende pathétique pour que le tableau soit au complet; et cette légende, ce drame, l'imagination des poètes n'aura pas besoin de la créer; elle est toute faite, toute récente, trop récente peut-être; car cent ans écoulés lui donneraient, non pas une expression plus terrible, mais cette teinte poétique que les siècles versent sur les récits comme sur les monuments

— Diable, fit Léone, trouverions-nous ici plus que nous n'y cherchons?

— Vous y trouverez, monsieur, le complément de ce que vous y cherchez; car, pour un peintre surtout, fit le vieillard en jetant un regard sur l'album de notre ami, qu'est-ce qu'un tableau sans personnages? qu'est-ce qu'une œuvre où les passions humaines ne viennent point donner leur note plaintive? M'est avis, messieurs, que vous comprendrez mieux Penne, demain au lever du soleil, quand vous saurez le drame terrible, authentique, hélas! qui s'est accompli, il y a quelques années à peine, sur le roc du château!

— C'est donc une histoire horrible, s'écria brusquement Guritan. Monsieur aura l'obligeance de nous la raconter, j'en suis sûr. Mais vous savez, messieurs, qu'il m'est impossible d'affronter des émo-

tions tragiques sans avoir au préalable payé mon tribut à messire Gaster. Je suis capable, après souper, d'écouter des récits aussi fantastiques que ceux d'Anne Radcliffe ou d'Edgar Poë. Mais, à cette heure, le moindre revenant me ferait tomber en défaillance. A table donc, messieurs, avec la permission de notre aimable conteur qui, à défaut d'un souper qu'il a déjà pris, voudra bien partager tout-à-l'heure avec nous le dessert et le café.

Le vieillard, que nous sûmes plus tard être le notaire du lieu, se leva obligeamment, faisant signe qu'il voulait bien prolonger pour nous sa veille et nous faire bientôt le récit promis. Guritan, que tout retard impatientait, nous contraignit à nous asseoir autour d'une table proprement et abondamment servie qui fit sourire de joie notre botaniste et le désarma de tous ses projets anthropophagiques.

— Allons, messieurs, dit-il en portant la main à la fameuse omelette. Je me sers le premier, comme le plus affamé. Pas de façons ni de compliments; soyons grossiers d'abord, nous nous ferons des politesses ensuite.

Le repas fut gai, mais précipité par notre impatience d'entendre le récit du vieillard. Guritan, qu'aucun évènement ne faisait composer avec son estomac, mangea pour quatre, voulant se donner, dit-il, du cœur au ventre. Il fut suivi de loin par les autres convives. Enfin l'instant arriva où, d'omelette en omelette, — car il lui en fallut plus d'une pour le satisfaire, — notre botaniste se déclara suffisamment préparé aux narrations les plus pathétiques. Notre hôte, à ce moment, apportait le café, et le vieux notaire, qui jusque-là s'était tenait tenu discrètement auprès du feu, se rapprocha de la table où nous lui fîmes une bonne place entre le géologue et le bon Luigi. La liqueur de moka coula fumante dans les tasses. De bons cigarres, dont je m'étais muni au départ, furent distribués aux convives. Nous étions tous dans les meilleures dispositions pour écouter un drame bien noir. La scène était parfaite : grande salle d'auberge voûtée, à peine dégrossie des ténèbres par la lueur d'une lampe fumeuse; un narrateur inconnu, témoin ou acteur du drame.

— Parbleu, fit Léone, on n'en demanderait pas davantage à l'Ambigu-Comique !

Emile Vaïsse.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

POÉSIE.

A une momie égyptienne.

A heart has throbbed beneath that leathern breast,
And tears adown that dusky cheek have rolled.
Horace SMITH.

Dans ton vieux coffre symbolique,
Chargé d'éperviers et d'ibis,
De taureaux au corps fantastique,
D'aboyants museaux d'anubis,

Sous les plis de tes bandelettes,
Pauvre morte, à quoi penses-tu,
Lorsque les foules indiscrètes
Te contemplent d'un œil ému?

As-tu regret des Pyramides
Aux corridors silencieux?
Du vaste écho des salles vides
Où tu dormais avec tes dieux?

Te souvient-il des blancs pylônes,
Des monolithes entassés,
Et des plaines de sables jaunes
Que le vent roule à flots pressés?

Du grand désert où rien ne bouge,
Des longues files de chameaux
Et des beaux sphynx de granit rouge
Accroupis sur leurs piédestaux ?

Dans la solitude africaine,
As-tu regret, soir et matin,
Des cataractes de Syène
Grondant comme un foudre lointain;

Et, quand le jour venait d'éclore,
Dans les rougeurs de l'horizon,
Des plaintes que tirait l'aurore
Du cœur de pierre de Memnon ?

Lorsque l'esprit de la caverne
T'a vu partir, il a gémi :
« Pourquoi t'enfuir vers un ciel terne,
» Quitter notre sépulcre ami ? »

Réel fantôme, ombre fragile !
Que d'anciens trônes ont croulé
Sans t'émouvoir en ton asile !
Depuis quel règne reculé

Reposais-tu dans ces lieux sombres,
Et combien de siècles poudreux
Ont-ils amassé leurs décombres
Depuis le jour mystérieux,

Où, pour ta suprême toilette,
Un artiste avec son roseau
Sut évoquer de sa palette
Maints dieux d'azur au bec d'oiseau ?

Tu dois sortir de noble race,
Et, qui sait ? de ton livre d'or
On retrouverait quelque trace
Sur l'obélisque de Louqsor.

Peut-être tes lèvres hautaines,
Dans les loisirs de ton palais,
Comptaient des aïeux par centaines
A la conquête de Ramsès?

Aux murs de Denderah, peut-être,
Ou dans le temple de Philé,
Quelqu'un des tiens, prince ou grand-prêtre,
A son cartouche ciselé?

Les dromadaires de Cyrène
T'apportaient, somptueux trésor,
Les plumes d'autruche et l'ébène,
Et l'ivoire, et la poudre d'or.

Pour te parer d'un collier rare,
Beau de matière et de travail,
Le plongeur, dans la mer avare,
Pêchait la perle et le corail.

Combien de fois de la terrasse,
Ton brillant théorbe à la main,
Regardas-tu l'oiseau qui passe
Et la caravane en chemin!

Les palais aux tentures closes
Que dorait un soleil de feu,
Et les longues aiguilles roses
Se découpant sur le ciel bleu!

Oh! que de fois, par les soirées
Des jours d'été longs et brûlants,
Lorsque les palmes altérées
Soupiraient après les torrents,

Dans une barque au bec d'ivoire,
Aux flancs peints de vives couleurs,
Tu voguais sur la vague noire,
Entre les marbres et les fleurs;

Et ton esclave d'Egbatane,
De peur que l'aiguillon du taon
Ne flétrît ta peau diaphane,
Secouait des plumes de paon.

Peut-être aux fêtes solennelles,
Du grand Horus ou d'Osiris,
Brillais-tu parmi les plus belles,
Vierge de Thèbe ou de Memphis;

Et, dominé par ton sourire,
Par la grâce de ton maintien,
Quelque poète osa te dire,
Son regard noyé dans le tien :

« Ton visage, sous son blanc voile,
» Est plus beau qu'un lotus du Nil,
» Et les dieux ont mis une étoile
» Sous l'arc bruni de ton sourcil.

» C'est toi qui fais le jour et l'ombre,
» Quand tu parais et quand tu fuis,
» Et, sans toi, je trouverais sombre
» La Nuit des Lampes à Saïs. »

Et toi, tu répondais sans doute :
« Ne chante plus ce chant divin!
» Car je sens, lorsque je t'écoute,
» S'envoler mon cœur de mon sein...

» Le Nil pourra tarir son onde,
» Le soleil arrêter ses pas,
» Mais ma blessure est trop profonde,
» Et mon cœur ne guérira pas! »

Et maintenant, beauté muette,
Dis-nous, sans crainte et sans rougeur,
Des nouvelles de ton poète,
Et des nouvelles de ton cœur!

Ernest Rocha.

Mai 1858.

EXPOSITION DES BEAUX-ARTS ET DE L'INDUSTRIE.

Les Expositions de Toulouse depuis leur rétablissement en 1827. (*Suite et fin*) (1).

QUATRIÈME EXPOSITION (1840).

Nous sommes en progrès. Le goût des Expositions entre peu à peu dans les habitudes des villes du Midi. Le nombre des exposants, qui n'était que de 349 en 1835, est monté au chiffre de 405 en 1840, 56 en plus ; et si nous nous reportons à la première Exposition, l'augmentation est de 135 sur celle de 1827.

M. Perpessac était alors maire de Toulouse et M. Floret préfet du département.

La commission du jury fut composée de 53 membres, 5 de plus qu'à l'Exposition précédente : 25 formèrent la section des Beaux-Arts et 27 celle de l'Industrie.

M. le marquis de Castellane fut réélu pour la quatrième fois vice-président du jury, et M. Boisgiraud aîné, professeur de chimie à la Faculté des Sciences, pour la seconde fois secrétaire général de l'Exposition.

MM. Auguste d'Aldéguier et Du Mège furent nommés président et

(1) Voir la première partie à la livraison précédente, t. VI, p. 467.

secrétaire de la section des Beaux-Arts; MM. de Saget et Moquin-Tandon, président et secrétaire de la section de l'Industrie.

La musique fut associée aux fêtes de l'Exposition. Le maire de Toulouse mit au concours la composition d'une *cantate* sur la gloire de la cité palladienne. L'auteur des paroles était M. M.-J. Dutour, maître ès-jeux floraux et rédacteur du *Journal de Toulouse.*

Dix-huit concurrents se présentèrent. Une commission composée de MM. de Marin, président, de Brucq, secrétaire, et de MM. Pradher, de Castellane, Cadaux, Bazoni et de Lassus, jugea du mérite des compositions et décerna le prix, qui consistait en une médaille d'or, à M. Salvatoris, professeur de musique à l'Ecole de Sorèze.

En 1835, les membres du jury, sur la proposition du maire, avaient engagé les artistes et les manufacturiers à présenter leurs produits à l'Exposition. Cette démarche ayant eu de bons résultats, la même invitation est faite par M. le maire aux membres de la nouvelle commission.

Le jury arrête en principe, dès sa première réunion, que le droit d'exposer est exclusivement réservé aux artistes et aux fabricants, et qu'il sera refusé à ceux qui ne sont que marchands.

Une souscription par billets, analogue à celle des Expositions précédentes, dans le but d'acheter les objets exposés qui paraîtraient dignes de cette distinction, est également proposée et accueillie par le jury. — Cette souscription produisit 20,000 fr.

L'ouverture de l'Exposition fut retardée jusqu'au 10 juin, à cause de la prolongation de l'Exposition de Paris.

Le nombre des exposants de la section des Beaux-Arts fut de 124, et les objets exposés de 369. Les récompenses accordées à cette section ont été de 84; 30 de plus qu'en 1835, 63 de plus qu'en 1827.

Elles se divisent ainsi : 7 médailles d'or et 12 rappels; 20 médailles d'argent et 11 rappels; 26 médailles de bronze et 3 rappels; 5 mentions honorables.

M. Roques père, doyen de notre Ecole de peinture et de tous les peintres français, fut de la part du jury l'objet d'une distinction spéciale.

« Vu les longs services de M. Roques, ses talents distingués, sa » qualité de membre correspondant de l'Institut et l'estime géné» rale qui se rattache à son nom, le jury est unanime, sur la pro-

» position de M. le marquis de Castellane, à demander pour cet
» honorable exposant *la croix de la Légion-d'Honneur.* »

Sur les 84 récompenses, la classe de Peinture en a obtenu 63, plus des trois quarts. Les tableaux d'histoire, qui n'avaient figuré qu'en très-petit nombre en 1835, ont été nombreux cette fois. Le premier de ces tableaux, celui qui donna le plus de relief à l'Exposition, *La procession de la Gargouille*, à Rouen, par M. Clément Boulanger, de Bordeaux, mérita à son auteur le rappel de la médaille d'or et fut acheté pour le Musée de Toulouse.

Ont obtenu encore, en Peinture, la médaille d'or ou le rappel de la médaille : MM. Jacquand à Lyon (*Louis XI à Amboise*); Villemsens à Toulouse (*Le Christ en croix, Les Pétitionnaires*, etc.) ; Paillères à Bordeaux (*Marie-Thérèse présentant son fils aux Hongrois*); François Richard à Lyon (*Histoire amoureuse de Pierre-le-Long*) ; Prévost à Toulouse (*La becquée, La mendiante aveugle, Le portrait de l'auteur*, etc.) ; Théodore Richard à Milhau (*Une forêt de hêtres, Une vue prise dans les Pyrénées*, etc.) ; Goyet à Paris (*Les époux d'un jour*) ; Sieurac à Sorèze (miniatures) ; Sudre à Paris (lithographies) ; Bontemps, propriétaire, directeur de la manufacture de Choisy (vitraux peints).

Le tableau représentant *Louis XI à Amboise,* de M. Jacquand, et celui de M. Th. Richard, représentant *une forêt de hêtres*, furent également achetés pour le Musée, sur la proposition du jury.

M. Saurine, de Toulouse, avait exposé un grand tableau représentant Clémence-Isaure distribuant des prix aux troubadours; mais ce tableau ayant été commandé par la ville ne put prétendre aux récompenses de l'Exposition, et obtint seulement les éloges du jury. — Ce tableau est aujourd'hui dans une des salles du Capitole.

M. le général Lejeune fut, comme aux précédentes Expositions, l'objet d'une mention avec éloge pour quatre toiles (paysages et marines) qu'il avait exposées.

Ont obtenu, en Peinture, la médaille d'argent ou le rappel de la médaille :

MM. Vignes, Soulié (Léon), Soulié (Frédéric), Latour, Mercadier aîné, Mercadier jeune, Miquel, Bonnet et de Nozan, de Toulouse. — Un vitrail de M. de Nozan, fait sur les proportions d'une des croisées de l'église de Saint-Sernin et destiné à cet édifice, fut acheté par la ville.

Mlle Pinavère et MM. Régis, Gaugiran-Nanteuil, Fortin, Flandin, Mozin et Pichon, de Paris;

Mlle Alaux et MM. Alaux, de Galard, Colin et Héroult, de Bordeaux;

Mlle Feillet, de Bayonne; MM. Domenjou, de Revel; Lagarrigue, de Tarbes; Martin, de Saint-Germain-en-Laye; Pinart, de Voisenon.

On a remarqué que toutes les écoles de peinture des principales villes de France avaient été représentées à l'Exposition.

Sous le rapport de la Sculpture, l'importance et le développement de l'Exposition de 1840 furent jugés incontestables par le jury; cette classe n'offrait pas moins de 58 morceaux, parmi lesquels 2 statues colossales, 2 statues de bronze et 10 de grandeur ordinaire.

La commission accorda 2 rappels de médaille d'or à MM. Valois, à Paris (*statue de Cujas*), et Molchneth, à Paris (*Vénus désarmant l'Amour*); et 2 médailles d'or à de jeunes artistes de Toulouse, enlevés trop tôt aux arts, MM. Moulive (*David jouant de la harpe devant Saül, L'Enfant prodigue,* etc.) et Salamon (*La mère des douleurs, Un génie funèbre*, etc.).

Un rappel de médaille d'argent fut accordé à M. Bénézech, de Toulouse, qui avait exposé 26 morceaux de genres différents.

Dans la classe d'Architecture, le jury décerna 1 médaille d'or à MM. Raynaud et Bonnal, de Toulouse, qui avaient exposé : 1° un *plan, coupe et élévation de l'hôtel de la Bourse*, en construction à Toulouse; 2° un *projet de piédestal pour la statue de Riquet;* 3° un *projet d'église paroissiale;* 4° un *projet de galeries pour la place du Capitole;* 5° un *plan, coupes et élévation d'un marché couvert* projeté pour la place des Carmes. La médaille de bronze fut accordée à quatre exposants : MM. Chambert, Esquié, Delor (Auguste) et Bach; aux deux premiers avec éloge.

Les récompenses accordées à l'Industrie ont été de 208 (69 avaient été données en 1827, 117 en 1829, et 175 en 1835). Elles se divisent ainsi : 6 médailles d'or et 6 rappels; 20 médailles d'argent et 19 rappels; 32 médailles de bronze et 15 rappels; 56 mentions honorables et 50 citations.

Le jury se plut à proclamer « que l'industrie, qui semblait devoir prendre difficilement racine dans nos contrées, y avait enfin pé-

nétré; que, de toutes parts, des ateliers s'ouvraient, de nouvelles fabriques surgissaient, et que, comme une source bienfaisante, l'industrie commençait à répandre partout l'aisance et la fécondité. »

Il signala en progrès : 1° l'impression des étoffes en soie et en coton ; 2° la fabrication des limes et des faux pouvant rivaliser avec celles d'Angleterre et d'Allemagne ; 3° la papeterie ; 4° la porcelaine ; 5° la fabrication des tuiles et du moulage en terre cuite ; 6° les papiers peints ; 7° la peinture sur verre, les machines à vapeur, la carrosserie, etc.

Ont obtenu le rappel de la médaille d'or :

MM. Dastis et fils à Lavelanet (draperie) ; Destrem à Toulouse (papiers peints) ; Demilly à Paris (éclairage) ; Fouque et Arnoux à Toulouse (porcelaines et faïences) ; Virebent frères à Toulouse (terre cuite) ; Durandeau, Lacombe et Compe à Angoulême (papeterie).

La médaille d'or :

La Compagnie de Saint-Antoine de l'Ariége (aciers, faux et limes) ; la Compagnie toulousaine de Touille (*id.*) ; Dessoye et Compe à Toulouse (*id.*) ; Boisselot à Marseille (pianos) ; Thibaut à Toulouse (carrosserie).

Sur une délibération expresse du jury, une sixième médaille d'or fut ajoutée aux récompenses et décernée à M. l'abbé Larroque, inventeur d'un instrument nommé *milacor*. Cet instrument, dit le rapport, « est d'un mérite tellement exceptionnel, soit par le » génie qui a présidé à son invention, soit par les services qu'il » est appelé à rendre, qu'il y a lieu de lui accorder une récom- » pense extraordinaire. »

Ont obtenu le rappel de la médaille d'argent :

MM. Pagezy et Vassal à Montpellier (tapis et couvertures) ; Couderc et Soucaret à Montauban (tissus) ; Nozières à Castres (filoselle) ; Bégué à Pau (lin) ; Gervais à Caen (coton) ; Laval-Bentalou à Toulouse (tannerie, maroquinerie) ; Muel à Tuscy (fer) ; Abat-Morlière et Compe à Pamiers (aciers, faux, limes) ; Le Coq et Compe à Paris (cuivre) ; Bianchi père et fils à Toulouse (instruments de précision) ; Cardaillac et Mallet à Toulouse (machines à vapeur) ; Société anonyme de Strasbourg (instruments de pesage) ; Boussard à Toulouse (horlogerie) ; Lallemant à Toulouse (ébénisterie) ; Bernardy à Toulouse (bougies et chandelles) ; Johnston à Bordeaux (porcelaines et

faïences) ; Thibert à Paris (pièces factices d'anatomie) ; Saint-Martin à Toulouse (instruments en caoutchouc).

La médaille d'argent :

MM. de Bernard-Seignerens à Toulouse (laines) ; Viviers fils et Anduze à Sainte-Colombe, et Fonquernie à Lavelanet (draperie) ; Alquier à Castres (filoselle) ; Josserand et Compe à Toulouse (toiles peintes) ; Darrieus à Toulouse (corroyerie) ; Virebent, Doat et Compe à Toulouse (marbrerie) ; Castelbou et Compe à Toulouse (serrurerie) ; Milhaud à Montpellier (coutellerie) ; Fabre à Toulouse (produits chimiques) ; Chatelard et Perrin à Lyon (peignes d'acier) ; Bianchi à Paris (instruments de précision) ; Rousselot et Moitessier à Nîmes, Cropet à Toulouse, Martin à Toulouse (pianos) ; Delpy à Toulouse (horlogerie) ; Abadie, Ferran et Compe à Toulouse (menuiserie) ; Boussard à Toulouse (lampes) ; Paul et Cardaillac à Toulouse papeterie) ; Arnaude à Toulouse (reliures) ; Pinel à Revel (verrerie).

La distribution des récompenses s'est faite au Capitole, le 23 août ; M. Perpessac, maire, a prononcé le discours d'usage. L'orchestre a exécuté ensuite la cantate qui avait obtenu la médaille d'or dans le concours de composition musicale, et M. Costes, secrétaire général de la mairie, a fait l'appel des noms des lauréats.

CINQUIÈME EXPOSITION (1845).

Les précédentes Expositions avaient été marquées chacune par de notables progrès ; celle de 1845 a dépassé de beaucoup ses devancières, tant par l'importance des œuvres que par le nombre des personnes qui y ont pris part. Elle est même, sans comparaison, supérieure à celle qui eut lieu en 1850.

Elle s'est tenue, M. Cabanis étant maire de la ville et M. Napoléon Duchâtel préfet du département.

Le nombre des membres de la commission du jury d'examen fut augmenté ; on le porta de 48 à 72 (28 à la section des Beaux-Arts et 44 à la section de l'Industrie).

M. le marquis de Castellane s'étant récusé pour son grand âge et ses infirmités, M. le vicomte de Marin fut nommé, par voie de scrutin, vice-président et M. Louis Dureau secrétaire général de l'Exposition.

Ont été élus présidents et secrétaires : dans la section des Beaux-

Arts, M. Meseur de Lasplanes, ancien commandant du génie, et M. U. Vitry; dans la section de l'Industrie, M. Gleyses, ancien colonel du génie, et M. Moquin-Tandon, directeur du Jardin des Plantes. — Des raisons de santé ayant obligé M. Moquin-Tandon à se désister de ses fonctions, il fut remplacé dans la rédaction du rapport, par M. le docteur Noulet d'abord, puis par M. Guiraud.

Le nombre des exposants s'est élevé à 535, chiffre qui n'avait pas encore été atteint : 198 dans les Beaux-Arts, 337 dans l'Industrie. Le nombre des objets exposés fut de 3613 : 508 dans la première section et 3105 dans la seconde.

Dans les Arts comme dans l'Industrie, Toulouse occupa le premier rang pour l'abondance des produits et le nombre des exposants.

Ainsi, en matière d'industrie, Lyon envoya 7 produits, Bordeaux 18, Montauban 12, Agen et Narbonne 2, Castres 24, Carcassonne 3, Montpellier 37, Nîmes 76 et Toulouse seule 1,875, — plus du tiers de toute la section industrielle. — Même proportion dans le nombre des exposants : 205 industriels toulousains sur le chiffre total de 337.

En matière de Beaux-Arts, Toulouse garda la même supériorité numérique : 6 objets ont été envoyés de Lyon, 1 de Marseille, 8 de Montpellier, 12 de Bordeaux, 15 de Montauban, 1 d'Avignon, 7 d'Agen, 14 de Castres et 6 de Pau. Le contingent fourni par Toulouse a été de 296 sur 508 produits, et le nombre de ses exposants de 86 sur le nombre total de 198.

L'ouverture de l'Exposition fut fixée au 25 juin et la clôture au 31 juillet. Les membres du jury reçurent du maire, comme aux précédentes Expositions, l'invitation de visiter les artistes et les industriels. On organisa une loterie qui produisit 21,400 fr.

Le jury décida que les objets envoyés à l'Exposition seraient accompagnés de tous les renseignements que l'exposant aura jugés utiles à être transmis au jury; que les objets exposés porteront le nom et l'adresse de l'exposant, et, si on le veut bien, l'indication du prix. — Cette innovation a été maintenue dans le règlement de l'Exposition de 1858.

M. Cabanis prit une noble et généreuse initiative : il rendit un arrêté par lequel *des médailles d'argent et de bronze et des mentions honorables seraient accordées aux plus habiles ouvriers non exposants, et habitants de Toulouse, qui auront concouru à la confec-*

tion des objets exposés, et de plus que les frais de ces récompenses seraient supportés par lui.

Le jury déclara, par l'organe de M. le comte de Castellane, qu'il applaudissait à la mesure libérale prise par M. Cabanis. Le nombre des récompenses accordées aux ouvriers fut de 190 : 73 médailles d'argent, 75 médailles de bronze et 42 mentions honorables. Malheureusement, la commission chargée de rechercher les meilleurs moyens d'atteindre au but si bien déterminé par l'auteur de la proposition, rencontra de très-grandes difficultés, et l'on dut renoncer à en faire une nouvelle application à l'Exposition suivante. — La mesure de M. Cabanis a reparu dans les dispositions du règlement de l'Exposition de 1858.

Les récompenses accordées aux Beaux-Arts ont été de 105, nombre double de celles accordées en 1845. Elles se décomposent ainsi : 31 éloges, 1 médaille d'or et 10 rappels ; 13 médailles d'argent et 8 rappels ; 9 médailles de bronze et 6 rappels ; 12 mentions honorables et 16 citations.

La commission générale prit, en outre, la délibération suivante :

« Considérant que M. Théodore Richard, peintre, originaire des environs de Toulouse, s'est fixé dans cette ville depuis plusieurs années ; qu'il y a propagé et fait refleurir l'étude du paysage ; qu'il a obtenu aux Expositions de Paris de nombreuses médailles d'or ; que ses œuvres figurent dans les principaux Musées du royaume et que la France lui doit l'un de ses plus grands peintres, M. Brascassat, dont il fut le maître le plus tendre et le plus dévoué ;

» Considérant que M. Griffoul-Dorval professe depuis plus de vingt ans la sculpture à l'Ecole des Arts de Toulouse ; qu'il y dirige aussi avec le plus grand succès la nouvelle méthode de l'enseignement du dessin créée dans cet établissement ; qu'il a formé de nombreux et remarquables élèves, notamment l'infortuné Moulive, enlevé si jeune aux arts, dont il promettait d'être un des plus dignes interprètes ; que, dans les divers concours ouverts pour les monuments à élever à nos hommes illustres, M. Dorval a constamment triomphé, et que cet habile statuaire a successivement exécuté en marbre la statue colossale de Riquet, les bustes du général Verdier et de l'ingénieur Deville, les médaillons de Napoléon et du général Dupuy ; qu'enfin les basiliques de nos contrées se sont enrichies de ses nombreuses collections ;

» Le jury général émet, *à l'unanimité*, le vœu que M. le préfet de la Haute-Garonne soit instamment prié de solliciter auprès du gouvernement *la croix de la Légion-d'Honneur* pour M. Théodore Richard, peintre, et pour M. Griffoul-Dorval, statuaire. »

Ont obtenu l'éloge :

MM. Delacroix à Paris (*La Sibylle*) ; Schoppin à Paris (*Le jugement de Salomon*) ; Leuillier à Paris (*Les chrétiens livrés aux bêtes*) ; Signol à Paris (*Une vierge mystique*) ; Jouy à Paris (*Le Christ au roseau*) ; le général Lejeune, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts à Toulouse (*La rivière de Gênes*, *La ville de Carrare*, etc.) ; Schmidt à Paris (*Le lit de mort*) ; Decaisne à Paris (*Le château de Kenilwort*) ; Lepaulle à Paris (*La correspondance*, *Saint Vincent de Paul captif*) ; Beaume à Paris (*Sauvez-le, mon Dieu, sauvez-le!*) ; Rouget à Paris (*La jeune femme endormie*) ; Roques père (1) à Toulouse (*Michel-Ange près du torse antique*, *Ugolin*, etc.) ; Théodore Richard à Toulouse (*Le château de Pau*, *Le lac*, *Le passage du bac*, etc.) ; Flandrin à Paris (*Les pénitents de la mort*) ; Mlle Rosa Bonheur à Paris (*Moutons au pâturage*) ; Dubuysson à Lyon (*Repos d'animaux*) ; Lapito à Paris (*Vue de Viviers*, dans l'Ardèche) ; Brune à Paris (*Etude de montagnes dans les Pyrénées*) ; Dandiran à Paris (*L'île des Ravageurs*) ; Carelli à Rome (*Vue du royaume de Naples*) ; Mozin à Paris (*La rentrée au port*) ; Héroult à Paris (*Vue du port de Brest*) ; Meyer à Paris (*Le crépuscule*) ; Joyant à Paris (*L'ancien palais des papes à Avignon*) ; de Chacaton à Paris (*Rue de Hourbarich, au Caire*) ; Mme Jacotot à Paris (peinture sur porcelaine) ; Maréchal et Gugnon à Metz (peinture sur verre) ; Cordouan à Toulon (deux marines) ; Simon fils à Strasbourg (gravures et lithographies).

Le rappel de la médaille d'or :

MM. Prévost à Toulouse (*Apothéose de saint Vincent de Paul*, *Giotto et Cimabué*) ; Villemsens à Toulouse (*La purification*, *La*

(1) Nous avons dit que le jury de l'Exposition de 1840 avait été unanime à demander pour M. Roques, en récompense de ses travaux et de ses longs services, la croix de la Légion-d'Honneur. La nouvelle de sa nomination arriva, en 1841, au moment même où avait lieu, au Capitole, la distribution générale des prix aux élèves de l'Ecole des Arts. Le vétéran de la peinture française fut reçu chevalier, séance tenante, avec tous les honneurs militaires, au milieu des transports de joie de la jeunesse des Ecoles, dont l'enthousiasme se communiqua aussitôt à l'assemblée entière.

fuite en Egypte, etc.); Jacquand à Lyon (*Les douloureux souvenirs*); Leleu à Paris (*Une scène de Bohémiens*); Goyet à Paris (*Le mariage de raison*); Boilly à Paris (*L'intérieur de l'église Saint-Etienne à Toulouse*); Loubon à Paris (*La mascarade sur l'Arno*).

M. de Nozan a obtenu la médaille d'or pour son vitrail (*Charles VI, roi de France*).

Sur la proposition du jury, le Conseil municipal fit l'acquisition pour le Musée des cinq tableaux suivants : *Le paysage* de M. Lapito, *La vierge mystique* de M. Signol, *Le lit de mort* de M. Schmidt, *La promenade sur l'Arno* de M. Loubon, et *La vue du palais des papes à Avignon* de M. Joyant.

La médaille d'argent :

MM. Causselet, Duston, Latour, Julia père, Domenjou, Durand, Raynaud frères, Mercadier aîné et Mercadier jeune à Toulouse ;

MM. Haute, Duverger et Gorin à Bordeaux ;

MM. Borget, Leygue et Pichon à Paris ;

MM. Lagarrigue à Tarbes et Node à Montpellier.

Dans la classe de Sculpture, M. Salamon à Toulouse a obtenu le rappel de la médaille d'or pour sa *statue de Duranti*. Deux médailles d'argent ont été accordées à M. Augé à Toulouse (*Bas-relief pour le tombeau de Pierre Moulive, Une mère pleurant sur son enfant*), et l'autre à M. Thiers à Toulouse (*Prométhée sur le Caucase*).

« Les œuvres d'Architecture, dit le rapporteur M. Vitry, ne peuvent être réellement jugées qu'après qu'elles ont reçu la sanction de l'exécution, et jamais les récompenses de premier ordre ne sont accordées par le jury aux auteurs de compositions restées à l'état de projet. Parmi les plans exposés, aucun n'avait reçu un commencement d'exécution, et le jury a cru ne devoir accorder que des récompenses de troisième ordre » : 2 rappels de médaille de bronze avec éloges à M. Esquié, adjoint à l'architecte de la ville, pour un *projet de bibliothèque publique et de Musée d'antiquités*, et à M. Auguste Delort à Toulouse, pour un *projet de restauration du Capitole*, un *projet de promenade et de jardin public*, etc.

Le jury a signalé avec éloges le *projet du pont Riquet*, rédigé par M. Urbain Maguès, ingénieur du canal. C'est le pont qui a été établi plus tard à l'extrémité des allées Louis-Napoléon, après le redressement du canal du Midi. Le jury a mentionné encore le pro-

jet rédigé par M. Achille Gonin, architecte à Toulouse, pour la *reconstruction des thermes de Luchon.*

Arrivons aux produits de l'Industrie.

C'est dans cette section que le progrès s'est fait surtout sentir. Ce progrès ne suffit pas encore pour mériter à Toulouse le renom de ville industrielle; mais il prouve que la ville se réveille et que l'émulation la gagne. Certes, le jury n'a pas été avare de récompenses; dans l'intention, sans doute, de stimuler le zèle de nos industriels, il en a accordé 275, sans y comprendre les prix donnés aux ouvriers; 275 récompenses pour 355 exposants, c'est beaucoup. Cette prodigalité ne rappelle-t-elle pas un peu certains pensionnats où il y a des prix pour tous les élèves?

Ces récompenses se subdivisent ainsi : 16 médailles d'or et 10 rappels; 51 médailles d'argent et 10 rappels; 54 médailles de bronze et 17 rappels; 67 mentions honorables et 50 citations.

Ont obtenu le rappel de la médaille d'or :

MM. Dastis et fils à Lavelanet (draps cuir-laine); Layerle-Capel à Toulouse (marbrerie); Olin-Chatelet à Toulouse (machines à filer); Boisselot et fils à Marseille (pianos); Destrem frères à Toulouse (papiers peints); Fouque et Arnoux à Toulouse (faïences et porcelaines); Virebent frères à Toulouse (terres cuites, briques, ornements d'architecture); Boussard à Toulouse (lampes); Erard à Paris, Pleyel à Paris (pianos), et rappel avec éloges des hautes récompenses qu'il ont précédemment obtenues.

La médaille d'or :

MM. Vernazobres et Comp^e^ à Bédarrieux (draperie); Rouget frères à Toulouse (étoffes de soie). — C'est la première fois, depuis l'institution des Expositions, que le jury a été appelé à apprécier des étoffes de soie dues à notre industrie locale. — Noulibos à Pau (toiles ouvrées et damassées); Josserand et Comp^e^ à Toulouse (tissus imprimés); Castel à Aubusson (tapis); Virebent, Doat et Comp^e^ à Toulouse (marbrerie); Tarride fils et Comp^e^ à Toulouse (*id.*); Mather et Comp^e^ à Toulouse (cuivre et chaudronnerie); Castex aîné à Toulouse (nouveau système de trappes); Boussard à Toulouse (horlogerie); Sagnier à Montpellier (appareils de pesage); Rousselot et Comp^e^ à Nîmes (pianos); Barbaroux de Mégy à Marseille (coraux); la Société des charpentiers de Lyon (modèle de charpente); Paul et

Cardaillac à Toulouse (papeterie); Burdalet fils et Comp^e^ à Toulouse (corroyerie).

Nous renonçons à mentionner les noms des industriels qui ont obtenu les 61 médailles ou rappels de médailles d'argent.

Le tableau des récompenses à accorder aux membres exposants, d'après les jugements du jury d'examen, ne fut arrêté que le 8 novembre 1845.

SIXIÈME EXPOSITION (1850).

L'Exposition de 1850 a été inférieure à la précédente; elle s'est ressentie de la commotion produite par les évènements politiques.

M. F. Sans était maire de Toulouse et M. Delmas préfet de la Haute-Garonne.

Le nombre des exposants descendit à 445 (il avait été de 535 à la précédente Exposition. Sur ce nombre, 120 appartenaient à la section des Beaux-Arts et 325 à celle de l'Industrie; 28 départements ont été représentés dans cette Exposition.

L'Exposition a duré du 1er juillet au 15 septembre; elle s'est tenue dans les galeries du Musée.

La commission du jury d'examen se composa de *deux cents* membres : 75 pour la section des Beaux-Arts et 125 pour celle de l'Industrie.

M. Caze, conseiller à la Cour d'appel, fut nommé par acclamation vice-président, et M. U. Vitry secrétaire général de l'Exposition.

La section des Beaux-Arts élut, au scrutin, M. Caze président et M. Desbarreaux-Bernard secrétaire. M. Bosquet, capitaine d'artillerie, et M. Guiraud furent également nommés, au scrutin, président et secrétaire de la section de l'Industrie. On s'occupa ensuite d'organiser la loterie, qui produisit 18,100 fr. (3,300 fr. de moins qu'en 1845).

Le jury renouvela, à l'unanimité, le vœu déjà émis lors de l'Exposition de 1845, que *la croix de la Légion-d'Honneur* fût accordée à M. Théodore Richard, peintre, et Griffoul-Dorval, statuaire.

Les récompenses décernées ont été de 378 : 84 à la section des Beaux-Arts et 294 à celle de l'Industrie.

M. Cambon, de Montauban, peintre à Paris, n'ayant pas envoyé

en temps utile ses tableaux, qui n'ont été placés dans les galeries que le 15 août, n'a pu prendre part au concours, et le jury s'est vu obligé, à regret, de réserver la médaille d'or qu'il avait méritée.

Les récompenses accordées aux Beaux-Arts se décomposent ainsi : éloges 14 ; médailles d'or et rappels 9 ; médailles d'argent et rappels 31 ; médailles de bronze et rappels 15 ; mentions honorables 8 ; citations 7.

Les grands tableaux se sont montrés clairsemés ; les tableaux de chevalet ont été la partie la plus remarquable de l'Exposition de peinture.

Ont obtenu l'éloge :

MM. Glaize à Paris (*La mort du Précurseur, Les joyeuses bourgeoises de Windsor*). — Le tableau du *Précurseur* a été acheté pour notre Musée. — Bellangé à Rouen (*Prise d'un village retranché, La côte de Boulogne*) ; Jacquand à Paris (*Le prisonnier, L'Angélus*) ; Biard à Paris (*Cagliostro et Mme Dubarry, Henri IV et Fleurette*) ; Schenetz à Paris (*Une femme près de son mari mort*) ; Leleux à Paris (*Jeunes pâtres espagnols*) ; Théodore Richard à Toulouse (*Les côtes de la Méditerranée, Ivanhoé*, etc.) ; Lanoue à Paris (*La vue du Gardon*) ; Dagnan à Paris (*Un site de la forêt de Fontainebleau*) ; Rénié à Paris (*Vue prise dans la vallée d'Orsay*) ; Hostein à Paris (*Vue prise à Larricia, près Rome, Vallon près d'Annonay*).

Le rappel de la médaille d'or :

MM. Prévost, directeur du Musée de Toulouse (*Peste de Milan, Portraits*) ; Villemsens à Toulouse (*Petit portrait en pied*) ; Landelle à Paris (*Les orphelines*).

La médaille d'or :

MM. Landelle à Paris (*La Liberté*) ; Hillemacher à Paris (*Deux bergers dans la campagne de Rome*) ; Bida à Toulouse (*Odalisque, Famille grecque, Léda, Sirènes*, etc.).

La médaille d'argent ou le rappel :

MM. Garipuy à Toulouse (*Le Christ mort, Le Juif de Smyrne, La Gitanilla, Portraits*) ; Pauthe à Castres (*La mort de Léonard de Vinci*) ; Engalière (*Vue intérieure de Saint-Bertrand-de-Comminges, Un jour de foire*, etc.) ; de Monès à Toulouse (*Rabbins turcs discutant la bible*) ; Pibou à Miramont (*Mendiants*) ; Gamboggi à Toulouse (*La châtelaine et son page, Portraits*) ; Puyo à Toulouse (*Un

convoi de blessés, Souvenirs maritimes); Duston à Toulouse (*La vallée de Longezza, près Rome, La bacchanale*, etc.), Latour à Toulouse (*Le retour du marché*, six vues à la mine de plomb); Baron à Toulouse (*Paysage près Paris*); Goyet à Paris (*Tête de Christ*); Bénassis à Limoges (*Fruits et fleurs au pastel*); Boilly à Toulouse (*Mendiants italiens*); Lacger à Toulouse (*Deux portraits*); Durand à Toulouse (*Le concert champêtre, La lecture*).

Sculpture. Rappels de la médaille d'or :

MM. Griffoul-Dorval (*Esquisse de la statue du général Compans*); Salamon (feu) à Toulouse (*La charité*).

Médaille d'argent ou rappels :

MM. Palat à Toulouse (*Le temps ou Saturne*); Augé à Toulouse (*Jésus au jardin des Oliviers*); Larroque à Toulouse (*Un Christ en ivoire*); Cassagnavère à Toulouse (*Meubles sculptés, Un fauteuil monumental*); Cricq à Toulouse (id., *Un prie-Dieu*).

Architecture. Rappel de la médaille d'or :

M. Bonnal à Toulouse (*Projet de construction pour les Facultés des Sciences, des Lettres*, etc.)

Médaille d'or :

MM. Esquié à Toulouse (*Projet de théâtre, Achèvement du Capitole, Plan*, *coupe de l'église de Saint-Martin-du-Touch*); Delort à Toulouse (*Plan, coupe de l'église Saint-Aubin, Projet de théâtre, Achèvement du Capitole*); Vitry (Joseph) à Toulouse (*Plans topographiques*).

Médaille d'argent :

M. Mortreuil à Toulouse (*Projet d'église pour le quartier Saint-Aubin, Projet d'hospice pour la vieillesse*).

Section de l'Industrie :

Nous avons dit plus haut que, par suite des évènements politiques, l'Exposition des produits de l'Industrie avait été moins belle que celle de 1845. Il y eut, en effet, beaucoup d'abstentions parmi les exposants qu'on était habitué d'y voir. « Cette » année, dit M. U. Vitry dans son rapport, les produits de la plu- » part des grandes industries méridionales ont fait défaut, notam- » ment les cuivres et les plombs du laminoir de Toulouse, les » porcelaines et les faïences de la fabrique de Valentine, les mar- » bres des exploitations pyrénéennes, les faux et les limes des usi- » nes de Toulouse et du Saut de Sabot, les fers de l'Ariége, les

» produits des ateliers de construction de machines et ceux des
» grandes fonderies de fer de Toulouse, etc., etc.

» L'exposition a donc signalé un temps d'arrêt dans les progrès
» successifs qui s'étaient constamment manifestés depuis la nais-
» sance de cette institution... »

Les 294 récompenses accordées à l'Industrie se classent ainsi : éloges 2 ; médailles d'or et rappels 27 ; médailles d'argent et rappels 67 ; médailles de bronze et rappels 85 ; mentions honorables 50 ; citations 63.

Ont obtenu l'éloge :

MM. Rolland, directeur de la Ferme-école de La Mothe (blé et farines) ; d'Auriol à Paris (machines-outils, le régulateur dit *Molinié*).

Le rappel de la médaille d'or :

MM. Vernazobres à Bédarieux (tissus de laine) ; Rouget frères à Toulouse (étoffes de soie) ; Couderc et Soucaret à Montauban (gazes) ; Josserand à Toulouse (tissus imprimés) ; Virebent, Doat et Compe à Toulouse (marbrerie) ; André au val d'Osne (fontes) ; Kriegelstein à Paris (pianos) ; Bernadel à Paris (basses et violons) ; Christofle à Paris (orfèvrerie) ; Simon à Strasbourg (lithographies) ; Destrem frères à Toulouse (papiers peints) ; Paul et Cardaillac à Toulouse (papeterie) ; Burdalet et Louet à Toulouse (cuirs et peaux) ; Seib à Strasbourg (toiles vernies).

La médaille d'or :

MM. Bégué à Pau (toiles damassées) ; Daudville à Saint-Quentin (tissus de coton) ; Brun et Compe à Toulouse (tissus imprimés) ; Yarz et Compe à Toulouse (quincaillerie) ; Durand et Bal à Lyon (cardes et peignes) ; Lepaul à Paris (serrurerie de précision) ; Bianchi à Toulouse (instruments de physique) ; Moitessier à Montpellier (orgues d'église) ; Raynaud frères à Toulouse (lithographie) ; Soulès à Toulouse (carrosserie) ; Fieux et Compe à Toulouse (cuirs et peaux).

Nous ne mentionnerons pas les noms des 67 exposants qui ont obtenu la médaille d'argent : cette liste serait trop longue.

Nous croyons que le travail de récapitulation auquel nous nous sommes livré n'est pas sans quelque intérêt. Au moment où l'attention se porte sur la nouvelle Exposition, on n'aura pas été fâché

de connaître les phases successives par lesquelles sont passées les Expositions de Toulouse depuis leur rétablissement ; les progrès, les temps d'arrêt qui ont été signalés ; les hommes et les établissements qui ont le plus marqué dans tel et tel genre d'art et d'industrie, et l'impression qui en est restée dans les esprits. Nous nous sommes aidé dans ce travail des procès-verbaux des divers jurys et des rapports de MM. les secrétaires. Sans doute cette étude rétrospective n'est pas complète, mais elle est exacte ; nous désirons que les renseignements qu'elle renferme soient suffisants pour le lecteur qui voudra faire un rapprochement entre l'Exposition actuelle et les Expositions qui l'ont précédée.

Nous avons préparé la voie ; nous cédons maintenant à d'autres le soin de raconter l'Exposition de 1858, dont chaque partie sera l'objet d'un compte-rendu spécial et détaillé.

1er ARTICLE.

L'Exposition à vol d'oiseau.

Ce n'est jamais sans une sorte de curiosité impatiente que l'on passe pour la première fois le seuil d'une Exposition nouvelle. Les préparatifs entrevus, la rigueur mystérieuse avec laquelle on interdit au public l'accès de l'édifice en train de métamorphose, les caisses hermétiquement fermées où se cachent les objets d'art et les œuvres industrielles, ont depuis longtemps stimulé le désir de voir. Et puis, c'est une si rude tâche de classer tant de productions du génie ou de l'habileté humaine, de concilier les exigences du bon sens avec celles du spectacle, de flatter l'œil sans blesser la raison, qu'on est pressé d'avoir à décerner l'éloge ou le blâme, à constater l'erreur ou le succès. Certes, avant les changements à vue que l'on a fait subir aux bâtiments de l'Exposition, rien ne semblait rassurant dans le choix du *palais :* une rue déserte, de vilaines maisons et cette grande et maussade bâtisse des messageries avec sa porte démesurée et ses étroites meurtrières qui lui

donnaient un air de forteresse, n'autorisaient pas de trop hautes espérances. Eh bien ! quelques jours de travail ont suffi : par la vertu de la truelle et du marteau, d'un peu de fer, de bois, de carton et de papier doré, tout a pris un nouvel aspect. Des trottoirs se sont alignés le long de la façade ; des drapeaux ont flotté au vent ; les blasons des villes de France ont dissimulé la nudité des murailles sous leurs diaprures de gueules et d'azur ; et des lions de bronze, gardiens impassibles et muets, se sont gravement assis à l'entrée. Les maisons voisines elles-mêmes ont eu hâte de faire toilette, et, pour la première fois, ont consenti à se laver dans un bain de plâtre et de céruse.

Depuis le lundi 7 juin, une foule avide et curieuse répond à l'appel, et la rue autrefois solitaire, voit passer plus de voitures et de piétons que les quartiers privilégiés.

Poussons de la main le tourniquet traditionnel qui partage avec les sergents de ville et les lions de bronze la défense de l'édifice, et pénétrons dans le vestibule.

Seize salles, cours, jardins ou passages forment l'ensemble des locaux de l'Exposition. Le plus charmant coup-d'œil, grâce au bon goût du décor et à la richesse des objets étalés, est dans le grand salon carré, où nous entrons en marchant droit devant nous. Au premier moment, l'œil est ébloui de cette multitude de formes, de rayons, de couleurs, et s'égare incertain sans savoir où s'arrêter. Mais peu à peu les lignes se dessinent, les teintes se précisent, les plans se graduent, et l'on ne peut se lasser de contempler ce sanctuaire d'élégance et de distinction.

Il faut beaucoup de réflexion pour y reconnaître cette ancienne cour bordée d'ateliers enfumés, de cheminées noires, et peuplée de diligences en retrait d'emploi dont le seul aspect inspirait l'ennui. Une salle spacieuse s'est élevée comme par enchantement. La lumière, douce et voilée, tombe d'en haut, assez calme pour ne point fatiguer les yeux, assez vive pour faire étinceler les étoffes ou les métaux. Une fontaine jaillissante lance des gerbes, et une pluie de perles retombe dans ses vasques de fonte où des plantes aquatiques recourbent leurs feuillages dentelés comme des volutes corinthiennes. A droite et à gauche, dans de petits jardins de circonstance, d'autres fontaines ajoutent leur note à ce concert liquide, dont le seul murmure est rafraîchissant.

Au-dessus d'un portique improvisé, dont la vaste ouverture laisse apercevoir, dans le demi-jour d'une seconde salle, un orgue d'église aux blancs tuyaux d'étain alignés comme une colonnade basaltique, brillent les armes de l'Empire et se balance la bannière de Toulouse faisant miroiter les perles de sa couronne comtale et l'or de sa croix alézée. Des deux côtés, des trophées d'armes, des cuirasses, des faisceaux de lances forment une mâle et guerrière décoration, et deux mortiers de bronze ouvrent leurs gueules fauves que n'a pas encore noircie l'haleine embrasée de la poudre.

Sur les murs s'étendent en nappes veloutées des papiers peints dont le grain imite l'étoffe et dont les couleurs fraîches et gracieuses s'allient à des reflets métalliques; des tentures vertes, roses, blanches, lisses ou capitonnées; des tapis d'Aubusson aux ramages opulents où l'industrie a peint des tableaux en croisant des fils de laine, et créé des bouquets en faisant des nœuds.

Des fenêtres longues et ogivales, des vitraux aux dessins variés, laissant pénétrer à travers leur lacis de verre et de plomb une clarté multicolore et donnant à la nef une vague apparence de basilique, marient agréablement leurs nuances de pierrerie, montrent leurs saints en prière, leurs chevaliers bardés de fer, leurs armoiries sommées de casques et de couronnes et accostées de lambrequins, leurs guirlandes aux mille teintes écloses, comme des fleurs hermétiques, dans l'atmosphère des fourneaux rougis et nées de plus d'un mystérieux hymen de soufre et de chlore, de borax et de manganèse.

Des glaces coulées d'un seul jet et encadrées dans des rinceaux de feuillages d'or occupent ce qui n'est pas verrière ou tenture, multiplient les aspects et les perspectives, et donnent à la foule émaillée et scintillante la jouissance de son propre spectacle.

Ce sont les ornements de l'écrin : comment décrire tous les joyaux qu'il renferme ?

Ici, des porcelaines de style ancien, moderne, français, exotique, se coudoient dans une confusion charmante et rayonnent de couleurs et de dorures. Pétrie par les doigts des Palissy contemporains, l'argile a pris mille formes, s'évasant en corbeilles, s'allongeant en cou de cygne, s'arrondissant en théières, se rengorgeant en vases chinois comme des mandarins satisfaits, ou faisant fourmiller, avec la prodigalité de la Renaissance, dans le galbe des plats

à flore paludéenne, toute une population de reptiles entrelacés, de serpents qui se nouent, de reinettes aux yeux jaunes, de grenouilles prêtes à vous sauter au visage.

A côté, c'est l'orfèvrerie, cette grande magicienne dont certain empereur romain préférait les ouvrages à tous les autres, parce que, disait-il, « les morceaux en sont toujours bons à prendre. » Ici la richesse et l'éclat de la matière ajoutent leur prestige aux enchantements de l'art. L'or, l'argent, le vermeil, les alliages presque aussi beaux, étincellent côte à côte, repoussés par le marteau, brunis par le polissoir, transparents comme une glace ou granulés comme un épiderme, massés en feuillages ou contournés en spirales. C'est un monde d'aiguières, de vases, de flambeaux, de surtouts de table où se suspendent des branches fleuries, où grimacent des figures fantastiques, où bondissent des cerfs dix cors. Les rayons frappent sur toutes ces surfaces polies, rejaillissent de ces mille facettes, divergent en réfractions capricieuses, croisant et multipliant les reflets. C'est là sans contredit le plus brillant des arts industriels, mais c'est aussi le plus tentateur.

Plus loin, nous frôlerons en passant des meubles richement sculptés, aux légères guirlandes, aux délicates figurines, aux pieds d'animaux, aux mufles de lions. L'ébène, l'acajou, le cerisier, le palissandre, le chêne, façonnés par le tailloir de ceux qu'on appelait jadis *imagiers* sur bois, luttent de couleur, d'éclat, de luxe et d'élégance. Bahuts, tables, consoles, bibliothèques, se disputent l'attention du visiteur.

Tout à côté, voici des instruments d'optique et de précision, des travaux d'horlogerie, des étalages de coraux, de fines ciselures d'ivoire, des chefs-d'œuvre de tabletterie, des merveilles de patience, de ces mille riens ingénieux dont il est plus facile de savoir le prix que le nom, sujet d'admiration ineffable pour ceux qui font des paniers en noyaux cerises et des frégates en papier d'or.

Ailleurs, s'épanouissent sous des vitrines des bouquets de rubans, des trophées de modes, légers édifices de paille, de jais, de plumes et de fleurs; les riches étoffes ondoient, les soieries tombent en nappes ou bouillonnent en miroitantes cascades, les crinolines gonflent leurs cercles et les tissus diaprés de roses ou larmés d'argent se pavanent sur leurs poupées immobiles, en attendant

qu'ils aillent balayer le parquet des salons ou la poussière des avenues.

Dans la salle des instruments de musique, où certaines machines nous dévideront leurs rubans de notes sans jamais se tromper, nous ne nous arrèterons pas au milieu d'une multitude de pianos de tous les systèmes, étalant leurs boiseries élégantes et montrant leurs touches d'ébène et d'ivoire rangées en bataille. Que de romances et de chansonnettes, que de walses allemandes, de mazurkas polonaises, de boléros espagnols sommeillent dans ces entrailles d'acajou, et quelle effrayante cacophonie si les mains invisibles des légendes germaniques venaient réveiller ces volées de blanches et de rondes, de noires et de triples croches, et leur donnaient un essor soudain ?

Nous laisserons les pâtes de France et d'Italie reposer en paix dans leurs caissons et les fruits et légumes dans leurs conserves, pour la plus grande gloire de la civilisation et de la cuisine de notre siècle; nous jetterons un coup-d'œil rapide, puisqu'il le faut, sur les fourneaux économiques et les appareils de chauffage qui ont d'ailleurs une superbe apparence avec leurs plaques de fonte, leurs splendides marmites de cuivre rouge et leurs étoiles de cuivre jaune. Etant tout juste assez mécanicien pour distinguer une locomotive d'un ventilateur, nous ne ferons pas long séjour dans le sanctuaire des machines, ce rendez-vous des merveilles de l'industrie. La joie de ce spectacle est refusée aux profanes. Du reste, je ne sais rien de plus maussade qu'une locomotive au repos. Qu'on lui rende son élan, sa blanche fumée, sa respiration haletante, ses traînées de feu rougissant les roues et semant la voie de charbons ardents, elle devient admirable et poétique. La plus grande beauté n'est-elle pas dans le mouvement et la vie ?

Il y a bien aussi quelques petites cours où nous passerons un peu vite, si vous le voulez bien, non par mépris pour ce qu'elles renferment; car il s'y trouve de charmantes choses : des pavillons de fer très-gentils, des appareils hydrauliques auxquels nous reconnaissons toutes les vertus, des pompes irréprochables et des fontaines auxquelles nous souhaitons du plus grand cœur toutes les médailles qu'elles pourront porter.

Nous n'avons pas non plus la moindre intention d'exciter à la haine et au mépris de la carrosserie; mais comme, par malheur,

nous éprouvons pour les voitures vides et sans attelage la même froideur que pour les locomotives immobiles, nous abandonnerons les wurtz, les breks et les chevaux de carton à leur solitude, et, faisant volte-face, nous irons nous reposer de tant de richesses industrielles dans les galeries consacrées aux arts.

On a rassemblé dans l'une d'elles, avec beaucoup de bonheur et de goût, tous les objets compris dans ce que l'on peut appeler l'art de salon : de nombreux pastels, des aquarelles, des gouaches dont plusieurs ne manquent ni d'esprit ni de couleur; genre fragile et charmant, qui vit de convention encore plus que de vérité, mais dont les teintes irisées et vaporeuses flattent le regard, si elles ne satisfont pas toujours le jugement. A côté des œuvres du pinceau de l'homme s'étalent celles que le soleil a tracées lui-même de son pinceau de rayons. Une foule d'épreuves photographiques, remarquables à divers titres, soit par la netteté du dessin, la gradation des ombres et des clairs-obscurs, soit par l'intensité de la couleur, captivent à chaque instant l'attention. Ici, ce sont des vues de monuments aimés des méridionaux, le clocher et les délicieuses chapelles absidales de Saint-Sernin, les remparts et les féodales tourelles de Carcassonne; ailleurs des paysages portant toujours des traces de l'imperfection qu'apporte la photographie dans la représentation de la simple nature; ailleurs enfin, de ces portraits aujourd'hui si populaires, et dont les cadres, invariablement ornés de médailles de première classe, disputent aux affiches du chocolat *Ménier* les murs de toutes les grandes villes.

Des bronzes, des objets de fantaisie, de riches reliures sont semées sur les étagères et ne forment pas le moindre ornement de cette galerie. On s'arrêterait à chaque pas, devant une telle variété de charmants détails; mais l'heure passe, la foule avec elle, et il faut marcher.

Quand on a parcouru la grande salle des tableaux, on est presque tenté de répéter ces mots célèbres d'un prince russe à propos de livres : « Un peu de tout, des grands, des petits, des moyens. » Cependant les petits et les moyens dominent : les grands s'en vont comme la tragédie. Du moment où l'on s'est lassé d'entendre sur la scène de braves gens drapés et casqués s'écrier : « Seigneur!... Madame!... A moi, gardes!... » et autres solennelles formules, on s'est également fatigué des grands Achilles et des formidables Ajax,

étalant sur de grandes et formidables toiles des tuniques bleues et des boucliers jaunes. N'a-t-on pas dépassé le but, et, en chassant l'ennui et la convention, n'a-t-on pas exilé la majesté et le sérieux de l'art? La question est épineuse, et le champ est ici trop étroit pour en permettre le développement.

Quoi qu'il en soit, ces « petits » et ces « moyens » sont fort gentiment disposés par une lumière très-claire et très-franche dans une vaste salle où s'éparpillent aussi des dessins, des photographies, quelques rares statues, des bustes, et même des autels sculptés. L'ensemble est joli et harmonieux; mais, autant que l'on en peut juger par une première inspection toujours trop rapide et trop peu complète, les chefs-d'œuvre y sont clairsemés. Il est vrai qu'à une époque où l'on a vu le Palais de l'Industrie rassembler dans un immense et splendide concile toutes les merveilles de la peinture en France, en Angleterre, en Allemagne, et faire entendre son appel par delà les Alpes et les Pyrénées, la mer Baltique et l'Océan, une exposition départementale ne peut que paraître un peu pauvre et délaissée. Les grands artistes la dédaignent ou n'y envoient que des productions secondaires, comme faisait un jour Alfred de Musset débitant à quelques lieues de Paris de plates rimes à son auditoire, et disant tout bas : « C'est bien assez pour des provinciaux! »

Cependant il est au livret plus d'un nom distingué. MM. Isabey, Flandrin, Corot, Troyon, Diaz, Robert Fleury, Gudin sont représentés par quelques petites toiles où l'on reconnaît plus ou moins la griffe du maître, quoiqu'il ne faille pas toujours dire : *Maxime mirandus in minimis.*

Il y a un coin de marine d'Isabey, enlevé dans sa spirituelle et leste manière; une *Entrée du port de Marseille* de Gudin, où la mer miroite sous un ciel enflammé. M. Antigna a donné sa *Halte forcée* qui respire une si profonde désolation, mais où malheureusement tout grisonne avec une désespérante uniformité. Sa *Jeune fille lisant la bible* a du caractère. J'en dirai autant de la *Porte ouverte* de M. Alfred de Curzon, souvenir d'Italie plein d'air et de vérité. La couleur est sage, « couleur de vertu, » comme disait M. Edmond About; mais il y a de la solidité et du relief. M. Alfred de Dreux a, selon son habitude, fait papillotter une robe noire d'amazone, quelques habits rouges de *gentlemen riders*, quelques

poitrails de chevaux, dans un petit carré de toile, où tout est vif et fringant comme ses anglais, même le ciel et les nuages.

Nous citons ces noms, car ce sont les premiers que l'on cherche pour les avoir vus au livret. Quant aux artistes de province à qui leur situation a fait une renommée moins étendue, on cherche leurs numéros au livret pour les avoir vus à leurs toiles. Plus d'un pourtant se fait reconnaître, et je sais un paysagiste, fort habile à rendre la nature pyrénéenne, qui n'aurait aucun besoin de signer ses tableaux. C'est, du reste, s'il nous est permis de hasarder ici une appréciation, dans le paysage, les sujets de genre et les portraits que se concentrent les œuvres les plus remarquables. Il faudrait parler aussi de quelques beaux pastels et d'un dessin de M. Bida, le *Mur de Salomon*, dont la composition austère et grandiose produit le meilleur effet; mais n'anticipons pas.

Aussi bien ne peut-on pas tout voir en un jour; précipiter son jugement, c'est se vouer à l'injustice. D'ailleurs, tant de couleurs, de traits, d'ombres et de rayons ne frappent pas impunément la rétine; le cristallin le plus robuste se fatiguerait à transmettre un si grand nombre d'images. Malgré les charmes du lieu, il vient un moment où le cou se fâche d'être toujours tendu, où les jambes demandent le repos, où les yeux voient passer et repasser une confusion de nuances et de lumières. Le mieux alors est de courir prendre l'air et de dire adieu aux exposés et aux exposants, tout en se promettant une prochaine visite.

Ernest Rocha.

CORRESPONDANCE.

De l'orthographe du mot TARTUFFE.

A Monsieur le Directeur de la REVUE DE TOULOUSE.

MON CHER DIRECTEUR,

En relisant, à la campagne, le numéro de la *Revue* du mois de novembre 1857, je fus surpris de voir, dans la *Lettre parisienne* de mon ami J. Renoult, le nom de *Tartufe* écrit avec une seule *F*. Sachant avec quel soin minutieux vous surveillez l'impression de votre Recueil, je repoussai bien vite l'idée d'une erreur typographique, et j'accusai votre correspondant d'avoir oublié la double lettre, que j'avais toujours crue nécessaire à l'orthographe du mot *Tartuffe* et de ses dérivés.

La livraison de janvier me prouva que j'avais accusé l'innocent d'une erreur qu'il n'avait pas commise; que le coupable, c'était vous, et que même vous aviez sévèrement admonesté votre correspondant en le menaçant de la *férule* pour avoir écrit *Tartuffe* avec deux *F ;* ce qui, suivant vous, était une énormité.

En s'excusant de son mieux, votre correspondant s'exprimait ainsi : « Depuis longtemps, l'affiche du Théâtre-Français avait adopté les deux » *F, sans qu'on ait jamais pu découvrir pourquoi.* L'Odéon, au contraire, » avait religieusement conservé l'orthographe orthodoxe. Mais voici que, » tout dernièrement, l'Odéon s'est rallié soudain au parti anarchique des

» deux *F*. En présence d'une si touchante unanimité, notre respect pour
» Molière a molli, et nous avons lâchement écrit, *Tartuffe;* faiblesse
» impardonnable, dont nous rougissons jusqu'aux oreilles. Nous vous
» savons un gré infini de nous avoir arrêté sur la pente de la défection.
» Nous n'avons pas songé une minute à nier nos torts; mais, comme le
» font tous les grands coupables, nous avons voulu plaider les circon-
» stances atténuantes. »

Si votre correspondant ignore *pourquoi* le Théâtre-Français, qui est fier de s'intituler *la maison de Molière*, met les deux *F*, moi je le sais parfaitement, je vais vous le dire, et vous verrez que le théâtre de l'Odéon n'a pas manqué d'excellentes raisons pour imiter son aîné. Votre correspondant s'inclina donc sans discuter, devant votre affirmation; mais moi, qui avais l'habitude de lire, dans mes éditions de Molière, *Tartuffe* avec deux *F*, je sentis mon œil douloureusement affecté par ce *Tartufe* veuf d'une consonne. Je me fis le champion de la bonne cause, trop facilement abandonnée par l'auteur des *Lettres parisiennes*, et couvert d'une noble poussière, — celle de mes bouquins, — je viens, à mon tour, vous dire aujourd'hui : *porrige dextram !*

La politesse me fait un devoir de commencer mon examen par les autorités que vous pouvez invoquer contre moi.

D'abord vous avez pour vous le *Dictionnaire de l'Académie*, qui, depuis la première édition (1694), jusqu'à la sixième (1835), n'a pas varié sur ce point et a toujours écrit *Tartufe* avec une seule *F*.

Les dictionnaires à la suite, tels que le *Grand Dictionnaire général et grammatical des Dictionnaires français*, par Napoléon Landais, le *Dictionnaire National* de Bescherelle, le *Dictionnaire étymologique* de B. de Roquefort, etc., etc., l'écrivent de même.

Quelques académiciens que j'ai sous la main, Voltaire, Laharpe, Chamfort, suivent la même orthographe.

Il va sans dire que les éditions de Molière publiées sous la direction des immortels collaborateurs au dictionnaire officiel, — à quelques exceptions près pourtant, — portent la simple *F*, de même que celles qui sont sorties de chez les imprimeurs de l'Institut, MM. Didot, derniers éditeurs du *Dictionnaire de l'Académie*.

Du reste, c'est tellement un parti pris, dans l'établissement de MM. Didot, d'écrire *Tartufe* avec une seule *F*, que, dans la *Biographie générale* qu'ils publient en ce moment, ils aiment mieux altérer l'orthographe des titres d'ouvrages qu'ils ont à citer, que d'écrire *Tartuffe* avec deux *F*, témoin l'article Etienne (Charles-Guillaume), où à propos de la notice que l'auteur des *Deux gendres* donna en 1824 sur *Tartuffe*, ils ne mettent qu'une *F*, bien qu'Etienne en ait toujours mis deux.

Le *Dictionnaire de Trévoux*, comme l'Académie, ne met qu'une *F*.

Plusieurs critiques éminents, entre autres Geoffroy, partagent également votre avis.

Enfin, vous avez l'assentiment d'un homme de mérite, linguiste distingué, mort, jeune encore, dans toute la force de son talent, et qui, plein d'érudition, d'esprit et de finesse, a contribué beaucoup à vulgariser, dans ces derniers temps, les études philologiques, je veux parler de M. F. Génin.

Je laisse de côté les littérateurs sans conviction qui écrivent, tour-à-tour, *Tartuffe* et *Tartufe* (1); esprits tièdes et incertains ressemblant, si j'ose m'exprimer ainsi :

A quel cattivo coro
Degli angeli, che non furon ribelli,
Nè fur fedeli a Dio (2)....

Voilà vos autorités, voici les miennes :

XIX[e] siècle. — Plusieurs éditions de Molière portent le nom de *Tartuffe* avec deux *F*; l'édition de Dabo, *Répertoire du Théâtre-Français*, 1821; celle de Lefèvre, commentaire d'Aimé-Martin, 1824; Le *Tartuffe avec de nouvelles notices historiques, critiques et littéraires*, par M. Etienne. (Paris, C. L. F. Panckouke, 1824, in-8°). C'est dans cette publication que se trouve la notice d'Etienne, dont nous parlions tout-à-l'heure et dans laquelle *Tartuffe* est écrit avec deux *F*. — Pourtant Etienne était académicien!

Deux bibliographes renommés pour leur sévérité dans la reproduction exacte du titre des livres, et qui font loi en pareille matière, écrivent *Tartuffe* avec les deux *F*: ce sont MM. Barbier, auteur du *Dictionnaire des Anonymes*, et Brunet, auteur du *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*. — Babault, dans ses *Annales dramatiques*, t. IX, p. 28, écrit *Tartuffe*. — La *Biographie* Michaud suit la même orthographe, ainsi que M. J. Taschereau, dans son excellente *Histoire de la vie et des ouvrages de Molière*. Paris, 1844, in-18.

XVIII[e] siècle. — Chaudon et Delandine, dans leur *Nouveau Dictionnaire*

(1) Par exemple, M. Hippolyte Lucas qui, dans son *Histoire philosophique et littéraire du Théâtre-Français* (Paris, 1843, in-18), écrit *Tartufe*, au chap. VIII, p. 122, où il traite de Molière, et *Tartuffe* à la table chronologique des principaux ouvrages dramatiques qui ont été représentés en France, depuis l'an 1200 jusqu'en 1842.

(2) Dante, *Inferno*, canto 3.

historique, mettent la double consonne. Les frères Parfaict (1); de Beauchamps (2); le chevalier Mouhy (3); Lavallière (4); Clément et l'abbé de La Porte (5); Court de Gébelin (6); Pierre Bayle (7); l'abbé Ph. L. Joly (8); et enfin le P. Niceron (9), écrivent *Tartuffe* avec deux F.

XVIIe siècle. — Moréri, dans le *Grand Dictionnaire historique*, dont la première édition parut à Lyon en 1674, cinq ans après l'impression du *Tartuffe*, emploie les deux F; Furetière, *Dictionnaire françois* (La Haye, 1690), en fait autant; Ménage, *Dictionnaire étymologique de la langue française* (nouvelle édition, Paris, 1750. 2 vol. in-f°), écrit *Tartuffe* avec deux F, et son annotateur, Le Duchat, fait mieux encore: il prouve que les deux consonnes sont inhérentes au mot *Tartuffe* par droit d'étymologie. Voici, du reste, la note de Le Duchat :

« .... Je suis très-persuadé que le *Tartuffe* de Molière est pris de l'ita-
» lien *tartufolo* ou *tartufo*, qui signifie une *truffle*, ou, comme on parloit
» autrefois, *truffe*. Or, comme notre vieux mot *truffer* signifioit *tromper*,
» et qu'on a même dit *se tromper* de quelqu'un, pour *se truffer* de quel-
» qu'un, Molière a appelé *Tartuffe* un homme trompeur, et aussi diffi-
» cile à pénétrer que les *truffles* ou *truffes*, qu'on ne trouve et qu'on ne
» découvre qu'avec beaucoup de difficulté. Nous avons dit autrefois *tar-*
» *tuffe* pour *truffe* ou *truffle;* et c'est probablement de ce vieux mot fran-
» çois que Molière a pris son *Tartuffe*, dans la signification de *truffeur*
» ou de trompeur. Le traducteur françois du traité de Platine, intitulé
» *De honestâ voluptate*, dans l'un des chapitres du liv. 7, fol. m. 62. v°,
» parle de la *truffe*, sous le nom de *tartuffe*; et il a intitulé *des truffles*
» ou *tartuffles*, l'un des chapitres du liv. 9, fol. m. 84. v°. Edition de
» Paris, 1505. »

Des éditions de Molière, imprimées au dix-septième, celles que je

(1) *Histoire du Théâtre-Français.* Paris, 1736-1749, t. X, p. 107.

(2) *Recherches sur les théâtres de France.* Paris, 1735, t. II, p. 313.

(3) *Abrégé de l'histoire du Théâtre-Français.* Paris, 1780, t. III, p. 457.

(4) *Bibliothèque du Théâtre-Français.* Dresde, 1768, t. III, p. 52.

(5) *Anecdotes dramatiques.* Paris, 1775, t. III, p. 342.

(6) *Monde primitif. Dictionnaire étymologique de la langue françoise.* Paris, 1778, in-4°, colonne 1099.

(7) *Œuvres diverses.* La Haye, 1737, t. II, p. 293.

(8) *Remarques critiques sur le Dictionnaire de Bayle.* Paris, (Dijon) 1748, p. 635.

(9) *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres.* Paris, 1734, t. XXIX, p. 192.

possède portent, sans exception, les deux F : ce sont celles des Elseviers, 1671 et 1679 ; et celles de Toulouse, 1697 et 1699.

Vous voudrez bien remarquer, mon cher Directeur, que plus nous nous rapprochons de l'époque où la comédie de l'*Imposteur* fut représentée, plus nous trouvons d'unanimité dans l'orthographe du mot *Tartuffe*, et qu'au dix-septième siècle, nous ne rencontrons ce mot écrit avec une F, que dans le seul dictionnaire publié par l'Académie dont Molière n'avait pas l'honneur d'être membre.

Je trouve encore ce mot avec la double consonne dans deux brochures publiées longtemps avant la représentation, et surtout avant l'impression de la comédie de Molière.

L'une de ces brochures, ignoble pamphlet d'un sieur de Rochemond, a pour titre : *Observations sur une comédie de Molière, intitulée le* Festin de Pierre (Paris, N. Pépingué, 1665, petit in-12).

L'autre est intitulée : *Lettre et réflexions sur la comédie de l'Imposteur* (sans indication de lieu, 1667, petit in-12). Cette lettre, *composée et imprimée dans la quinzaine qui suivit la première représentation de Tartuffe* (5 août 1667), est anonyme ; mais qu'elle soit du sieur de Vizé, ou, comme l'assure le *Journal encyclopédique* (article de Groslay), de Molière lui-même, elle est pour nous d'un grand poids dans la question que nous débattons ici. En effet, que Molière en soit l'auteur, ou qu'elle ait été écrite sous son inspiration, comme le pensent quelques critiques, (Etienne est de ce nombre), qui n'y reconnaissent pas sa touche, toujours est-il que le mot *Tartuffe* s'y trouve constamment écrit avec deux F.

Enfin, nous allons citer textuellement, — pour achever de vous convaincre, — le titre de l'édition princeps de l'*Imposteur*. Nous ne possédons malheureusement pas, dans notre collection, cette rarissime perle bibliographique, mais le *Catalogue de M. de Soleinne* y suppléera. Voici ce titre (t. Ier, p. 297), titre que l'on trouverait au besoin dans le *Manuel* de Brunet (t. III, p. 423) :

« L'Imposteur, ou le Tartuffe, comédie (5 a. v.), par J. B. P. de Molière.
» *Imprimé aux dépens de l'Autheur et se vend à Paris, chez Jean Ribou*,
» 1669. 2 ff. et 96 p. in-12. »

Entendez-vous, mon cher Directeur ? *Imprimé aux dépens de l'Autheur*, et par conséquent sous ses yeux ! Or, si, comme presque tous les linguistes s'accordent à le reconnaître, le mot *Tartuffe* a été *inventé* par Molière, toutes les académies du monde ne peuvent contester à ce grand homme le droit d'en avoir fixé l'orthographe, et nous devons respecter celle qu'il a suivie. Je pense que vous vous rangerez à cet avis ou que du moins vous ne trouverez plus votre correspondant aussi inexcusable qu'il vous l'avait semblé d'abord.

Et maintenant, me pardonnerez-vous d'avoir accumulé citations sur citations, d'avoir compulsé, pour une simple question de consonnes, des bouquins de différents formats et de différents âges? J'ose l'espérer, car, mieux que personne, vous connaissez l'importance que peuvent avoir, dans certains cas, une lettre, une virgule. D'ailleurs, il est des questions qui, bien que minimes en apparence, acquièrent un certain intérêt quand elles se rattachent, comme la question que je viens de traiter, à l'une des gloires les plus incontestées de la France.

Veuillez agréer, mon cher Directeur, l'expression des sentiments affectueux de votre bien dévoué,

DESBARREAUX-BERNARD.

6 juin 1858.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

I. — Nouvelles de l'Exposition.

Annoncée pour le quinze mai, renvoyée ensuite à la fin du mois, l'ouverture de l'Exposition a eu lieu, le lundi, 7 juin, à midi.

Dans la matinée, M. West, préfet de la Haute-Garonne et M. le colonel Policarpe, maire de la Ville, avaient visité toutes les salles de l'Exposition, pour s'assurer si toutes les dispositions étaient achevées et si les portes pouvaient être ouvertes au public.

— Les galeries du Capitole avaient servi, cinq fois de suite, aux Expositions de Toulouse; à la dernière Exposition, en 1850, les locaux ayant paru insuffisants, l'Administration municipale avait fait choix des galeries du Musée. Cette année, ce local lui a manqué par suite des travaux de retouche et de restauration auxquels les tableaux sont soumis en ce moment; mais le Musée eût-il été libre, il est douteux qu'on en eût disposé pour l'Exposition. Un Musée doit rester toujours ouvert, surtout à une époque où la ville est visitée par une foule d'étrangers qu'attire le goût des arts. Or, y placer l'Exposition, c'est reléguer toutes les richesses qu'il renferme derrière des objets d'art ou d'industrie d'une valeur souvent constestable. L'Administration s'était décidée de nouveau pour les galeries du Capitole; puis elle s'est prononcée, en définitive, pour les bâtiments de la rue-neuve Saint-Aubin, qui ont servi d'ateliers à l'ancienne compagnie des *Messageries du Midi;* ce local a une superficie de 4,000 mètres carrés, et la ville s'en était rendue depuis peu acquéreur. Les travaux d'appropriation ont été laissés à la charge d'un entrepreneur,

au prix d'une somme de 3,000 francs, et moyennant le produit des droits d'entrée pendant toute la durée de l'Exposition. Les travaux ont été exécutés sous la surveillance et d'après les conseils de la Commission. Il n'y a qu'une voix pour en louer le bon goût et l'heureuse disposition. Mais le local s'est trouvé étroit : de là des difficultés entre quelques exposants et les membres de la Commission, obligés de distribuer la place avec économie; de là aussi quelques abstentions regrettables.

— La Commission organisatrice du Musée se composait de MM. Urbain Vitry, Astre et Guiraud. L'opération importante et difficile du placement des tableaux, avait été spécialement confiée à M. Prévost, directeur du Musée.

— Par un nouvel arrêté qui modifie les dispositions de son arrêté précédent, en date du 29 janvier, M. le Maire a fixé le prix d'entrée ainsi qu'il suit :

Les mardi, vendredi et dimanche, de 9 heures du matin à midi.	» 50
Le lundi, de midi à 5 heures.	1 »
Le jeudi, id.	» 50
Les mardi, vendredi et samedi, id.	» 20

L'entrée du dimanche à partir de midi, est gratuite.

La journée du mercredi est exclusivement réservée aux opérations du Jury.

Il est délivré des cartes d'abonnement au prix de 7 fr. pour un mois, 12 fr. pour deux mois, 15 fr. pour la durée de l'Exposition.

Dans les huit premiers jours, le chiffre des visiteurs s'est élevé à 14,840.

Les divers locaux de l'Exposition sont désignés, pour la commodité des visiteurs et des exposants, par des lettres.

Les numéros *noirs* appartiennent à la section des Beaux-Arts; les numéros *rouges*, à la section de l'Industrie.

L'Exposition *d'Antiquités*, que nous avons annoncée dernièrement, fait ses dernières dispositions. Elle promet d'être fort remarquable. Elle a élu domicile près l'Eglise Saint-Etienne, dans l'ancien local de la bibliothèque du clergé. La Commission sera en mesure d'ouvrir ses salons, dimanche prochain, 20 juin.

— La Commission du Jury d'examen se compose de cent membres: 32 à la section des Beaux-Arts; 68 à la section de l'Industrie.

Dans la première réunion générale, du 28 mai, il a été procédé sous la présidence de M. le Maire, à l'élection, par vote secret, des Présidents et des Secrétaires de chaque section.

Ont été nommés :

Président de la section des Beaux-Arts, M. Bergis, ingénieur en chef des ponts et chaussées; Secrétaire, M. Astre, avocat.

Président de la section de l'Industrie, M. le capitaine Bosquet, qui en avait été déjà le Président en 1850; Secrétaire, M. Guiraud.

Les Commissions mixtes ont été composées ainsi :

1° Commission chargée de juger *les instruments de musique :* MM. Fossé (Alexis), avocat; de Lacroix, Leybach, Mazzoli (Auguste), Mériel, directeur du conservatoire et Ponsan, appartenant tous à la section des Beaux-Arts; et MM. Brassine, Daguin, Guiraud, Larroque, Massies et Petit, appartenant à la section de l'Industrie.

2° Commission *des vitraux peints :* MM. du Mège, Filhol, Leymerie, et U. Vitry.

3° Commission de *la lithographie et* de *la gravure :* MM. U. Vitry, Prévost, Joly, Estèvenet.

4° Commission chargée de l'achat d'objets exposés pour la loterie : MM. U. Vitry, Guiraud, Astre, Fossé, Saint-Raymond, Prévost, directeur du Musée.

Nous aurions voulu qu'on suivît l'exemple donné dernièrement par le maire de la ville de Blois. Pour assurer aux exposants la garantie d'une indépendance absolue et dégagée de toute influence locale, le maire a composé le jury des Beaux-Arts, comme celui de l'Industrie, de connaisseurs officiels et d'amateurs étrangers à la ville. MM. Babinet, de l'Institut, et M. Arsène Houssaye, inspecteur général des musées de province, et douze autres savants ou représentants de journaux, sont venus de Paris, sur l'invitation qui leur en a été faite, et ont prononcé, après un examen attentif, sur le mérite de tous les objets d'industrie et œuvres d'art envoyés à l'Exposition. — En confiant à un membre de l'Institut la présidence du concours de chant et de musique, notre administration a fait un premier pas; pourquoi s'arrêter en si belle voie?

— L'Administration municipale a divisé la section des Beaux-Arts en quatre classes, et la section de l'Industrie, en dix.

Beaux-Arts :

1re Classe. Peinture à l'huile;

2e — Miniature, aquarelle, sépia, mine de plomb, dessin, etc.;

3e — Sculpture;

4e — Architecture;

La 1re classe s'est divisée ensuite en trois sous-commissions, comprenant :

1re Classe. Peinture historique et le portrait;

2e — Paysages et les marines;

3e — Tableaux de genre et les natures mortes.

Industrie :

1re Classe. Tissus.
2e — Métaux et produits minéraux.
3e — Machines.
4e — Instruments de précision.
5e — Arts chimiques.
6e — Beaux-Arts industriels.
7e — Arts céramiques.
8e — Carrosserie.
9e — Arts divers.
10e — Sciences naturelles.

Le livret *provisoire* des Beaux-Arts porte 518 objets ; celui de l'Industrie n'est pas encore mis en vente.

— Le concours des musiques militaires est fixé pour le 16 et le 18 juin, à sept heures du soir, sur la place du Capitole. Des estrades sont disposées à cet effet, pour le public, sur les deux ailes du Capitole, et un grand amphithéâtre s'élève en face dans toute l'étendue du côté ouest de la place.

Les musiques militaires seront divisées en 3 classes : 1° les fanfares des chasseurs à pied ; 2° les musiques de cavalerie concourant le 16 juin ; 3° les musiques d'infanterie, concourant le 18 juin.

Dix corps de musique, de différentes armes, sont inscrits pour le concours :

16 JUIN. — MUSIQUE DE CAVALERIE.

2e lanciers, venant de Libourne.
7e dragons, venant de Carcassonne.
12e chasseurs à cheval, venant de Castres.
10e d'artillerie, à Toulouse.
15e d'artillerie, à Toulouse.

18 JUIN. — MUSIQUE D'INFANTERIE.

24e de ligne, venant de Perpignan.
27e de ligne, venant de Bordeaux.
37e de ligne, venant de Perpignan.
48e de ligne, venant de Perpignan.
92e de ligne, à Toulouse.

Un tirage au sort, fait en présence du Maire et des chefs des corps de musique, indiquera l'ordre suivant lequel les musiques de chaque classe devront être entendues.

Le Jury spécial chargé de juger le concours sera composé de 10 membres et présidé par M. Ambroise Thomas, membre de l'Institut.

— Le concours d'Orphéons aura lieu, le 20 juin, à 1 heure, au théâtre du Capitole. Le concours aura la durée habituelle d'un concert. Le prix des places sera le même que celui fixé pour les représentations ordinaires.

Les Orphéons seront divisés en deux classes :

1° Orphéons des villes chefs-lieux de département, ou dont la population excède dix mille âmes;

2° Orphéons des villes secondaires.

Chaque classe sera subdivisée en 3 sections :

1° Orphéons ayant déjà obtenu un premier prix à de précédents concours;

2° Orphéons ayant obtenu un second ou un troisième prix;

3° Orphéons non encore couronnés, ou qui n'ont pas été encore entendus.

Toute société chorale aura, néanmoins, le droit de se faire inscrire pour concourir dans la classe ou dans une section supérieure à celle que lui assigne la division précédente en classes et sections.

L'ordre dans lequel les exécutants de chaque section devront se faire entendre, sera fixé par la voie d'un tirage au sort fait par le Maire, en présence des présidents ou directeurs des sociétés chorales.

Chaque Orphéon exécutera deux morceaux de caractères différents, à son choix, mais en exceptant ceux qui, à d'autres concours, auraient mérité un premier prix aux mêmes exécutants.

Un premier et un deuxième prix seront décernés dans chaque section du concours d'Orphéons.

Tous les premiers prix consisteront en une médaille d'or, dont la valeur variera suivant les classes et les sections.

Les deuxièmes prix consisteront en une médaille de vermeil pour la première classe, et d'argent pour la seconde.

Le Jury du concours sera composé d'autant de membres désignés par les sociétés chorales et acceptés par le Maire, qu'il y aura de villes représentées au concours.

Le Jury sera, comme le concours de musique, présidé par M. Ambroise Thomas.

Le 20 juin, jour du concours des Orphéons dans la salle de spectacle, le concours des fanfares des chasseurs à pied aura lieu sur la place du Capitole, à sept heures du soir. On entendra, après le concours, une cantate composée pour la circonstance, chantée par toutes les masses chorales réunies; on exécutera aussi les morceaux couronnés.

Sont inscrits pour le concours :

1. Bordeaux, Société de Sainte-Cécile;

2. Bordeaux, Société Lyrique;
3. Toulouse, Société de Clémence Isaure;
4. Montpellier, Société Chorale;
5. Narbonne, Orphéon Narbonnais;
6. Carcassonne, Ecole de chant;
7. Idem Société Lyrique;
8. Colomiers, Société Chorale;
9. Auch, Orphéon Auscitain;
10. Muret, Orphéon de Muret.

Les corps de musique venus des villes voisines devant partir les 17 et 19 juin, ceux appartenant à la garnison exécuteront les morceaux couronnés.

— La Société chorale de *Clémence Isaure* vient de faire exécuter une riche bannière avec le produit d'une souscription ouverte en ville et qui a donné plus de 1,500 francs. La remise de cette bannière vient d'avoir lieu en grande pompe, au Capitole, dans une réunion à laquelle assistait M. le Maire et qui était présidée par M. Prévost, directeur du Musée. Un concert avait été organisé pour la circonstance; les musiques du 15e régiment d'artillerie et du 92e de ligne ont joué les plus beaux morceaux de leur répertoire; la Société de *Clémence Isaure* a chanté trois chœurs avec une grande vigueur et un remarquable ensemble, surtout la *Toulousaine*, de Deffès. Et, en offrant la bannière, M. Gibrac, président de la Société de prévoyance des ouvriers, a prononcé un discours qui a été fort applaudi.

— Sur la demande de M. le Maire, les Compagnies des chemins de fer d'Orléans, de Lyon et du Midi, ont consenti à faire aux exposants, pour leurs expéditions, ainsi qu'aux Orphéonistes qui se rendent en corps au concours musical, de fortes réductions sur les tarifs.

— Hier, 15 juin, devait commencer, sur la promenade du Jardin-Royal, l'Exposition générale de la Société d'horticulture; elle n'est retardée que de quelques jours. Cette Exposition comprend quatre parties distinctes: la culture maraîchère, la culture fleuriste, l'arboriculture et les arts divers se rattachant à l'horticulture. A la fin de l'Exposition, il sera distribué des récompenses consistant en médailles et diplômes.

II. — Faits divers.

L'Académie des Jeux-Floraux a nommé, dans sa séance particulière du 4 juin, à deux places de Mainteneur vacantes par suite du décès de

MM. Féral et Delquié. M. Albert d'Aiguesvives a été nommé en remplacement de M. Féral, et M. Auguste Albert, avocat, en remplacement de M. Delquié.

— La Société impériale de Médecine, Chirurgie et Pharmacie de Toulouse a tenu, le 9 mai, sa séance publique annuelle. M. Filhol a prononcé le discours d'ouverture, dont la chimie légale a fait le principal sujet.

M. le Dr J. Naudin, secrétaire général de la Société, a présenté le compte-rendu des travaux pendant l'année académique et a prononcé les éloges de MM. Latour et Rolland, décédés.

M. Lacassin, pharmacien, rapporteur de la commission du prix, a donné lecture des parties les plus importantes du rapport sur le concours. La question proposée par la Société était l'étude de l'*arnica montana*.

Enfin, M. le secrétaire général a proclamé les noms des auteurs qui ont obtenu des médailles ou des mentions honorables; il a donné la liste des diverses nominations qui ont été faites, et lu le programme des questions de prix proposés par la Société.

— L'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-lettres de Toulouse a tenu, le 30 mai dernier, sa séance publique annuelle, pour entendre les rapports sur le concours, et pour procéder à la distribution des prix et des médailles d'encouragement. M. le Premier Président, M. le Maire de Toulouse et M. le Recteur de l'Académie, récemment nommé associé honoraire, avaient pris place au bureau à côté de M. Filhol, Président de la Compagnie. Un public d'élite se pressait dans la salle de l'Académie, trop étroite pour la circonstance. On voit avec plaisir s'accroître tous les jours l'influence d'une Académie qui porte autant de goût que d'impartialité dans les encouragements qu'elle donne aux travaux littéraires et scientifiques. Cette année, le grand prix de 500 fr., n'a point été décerné, mais de nombreuses médailles ont été distribuées à des savants et à des archéologues qui ont produit au concours les résultats de leurs patientes et intéressantes recherches. M. Clos a lu le rapport sur la partie du concours afférente aux Sciences, et M. Edw. Barry a résumé les jugements de l'Académie sur les envois intéressant les Lettres et l'Archéologie. Avant eux, MM. Filhol, Larroque et Sauvage avaient pris tour à tour la parole, le premier pour définir la *mission du savant en province*, le second pour constater le résultat négatif du concours ouvert pour le grand prix annuel, M Sauvage, enfin, pour donner lecture d'une savante dissertation sur le sens de ces mots empruntés à *l'Art poétique, quærit opes et amicitias, inservit honori*, par lesquels Horace caractérise une des habitudes morales de l'âge mûr.

Tous ces discours ont été couverts d'applaudissements mérités. M. U. Vitry, secrétaire perpétuel, a clos la séance, en proclamant les sujets de prix que l'Académie propose pour les années 1859, 1860 et 1861. Le public s'est ensuite écoulé, en se promettant d'être désormais fidèle à ces intéressantes solennités, qui témoignent de l'intelligente protection accordée par l'Académie aux études scientifiques et littéraires

— M. Casimir Raffy, un des professeurs les plus distingués de l'enseignement libre à Toulouse et auteur de plusieurs ouvrages fort estimés, entre autres d'un livre intitulé : *Répétitions écrites d'histoire et de géographie,* arrivé à sa 3e ou 4e édition, vient de se fixer à Paris. C'est une perte pour notre ville, où M. Raffy professait, depuis plus de vingt ans, avec une grande habileté, dans nos principales institutions. La *Revue* regrette en M. Raffy un de ses plus précieux collaborateurs. Nos lecteurs se rappellent, sans doute, deux grandes compositions, une *Etude de géographie sur la Crimée* et une *Etude sur Augustin Thierry*, dans lesquelles M. Raffy a fait preuve d'un jugement sain et de connaissances solides et variées.

— Les candidats à l'agrégation des Lycées (sciences, lettres, grammaire) doivent se faire inscrire au secrétariat de l'Académie avant le 20 juin courant, et déposer les pièces exigées.

— Par arrêté, en date du 25 mai, de M. le ministre de l'instruction publique, un concours s'ouvrira à Paris pour six places d'agrégés à répartir de la manière suivante, dans les trois écoles supérieures de pharmacie : Paris, section des sciences physiques, trois places; Montpellier, section des sciences physiques, une place; section des sciences naturelles, une place; Strasbourg, section des sciences naturelles, une place.

— Par arrêté, en date du 4 juin, Rodez et Cahors ont été désignés comme centres d'examen où se rendront des membres détachés des Facultés des Lettres et des Sciences de Toulouse, pendant la session d'août, pour les épreuves du baccalauréat ès-lettres et du baccalauréat ès-sciences.

F. Lacointa.

16 juin 1858.

LITTÉRATURE DU MOYEN-AGE.

Le roman de Gérard de Roussillon.

(*Suite*) (1).

Gérard était donc à Avignon, la ville baignée par le Rhône, dans une chambre voûtée et peinte en jaune, dont les moulures rouges, les colonnes à têtes de lion, les arabesques et les rinceaux de marbre blanc imitaient l'œuvre de Salomon. Etendu sur un drap de Cappadoce merveilleusement ouvré, Gérard avait à son chevet un moine si habile médecin qu'on eût pu courir, pour trouver son rival, jusqu'à Babylone.

C'est là qu'entrèrent Foulque et ses amis, le marquis et le seigneur Antony, dont l'ennemi proclama la vaillance. Jamais suzerain n'eut autour de lui meilleurs vassaux.

La salle est bien close, et l'on y peut parler sans crainte. Le jour n'y pénètre pas, car les fenêtres sont fermées, et d'épais rideaux d'orfroi tirés devant les portes. Mais les pierres précieuses y brillent d'un tel éclat qu'on ne vit jamais plus belle lumière. Là est couché le comte Gérard, qui, malgré sa blessure, ne rêve qu'aux moyens de guerroyer Karle Martel. Le conseil était composé de sept comtes et d'un marquis. Foulque, qui en avait bien le droit, porta la parole :

— Comte, dit-il, voici les chefs de tes troupes de guerre qui viennent à toi.

(1) Voir la première partie, tome VI de la *Revue*, p. 449.

Gérard trouva ces mots si doux, qu'il se dressa sur son lit pour mieux recevoir ses barons, puis il les fit asseoir à ses côtés et leur dit :

— Vous êtes, par ma foi ! mes amis, mes hommes, mes parents, et c'est en vous seuls que j'ai confiance. Je viens de perdre Roussillon bien malheureusement. Une de ces nuits Karle Martel me l'enleva par trahison.

— Déplie ta bannière, répondirent les comtes, nous la suivrons. Mène-nous où est ton ennemi, et fais la guerre jusqu'à ce qu'il soit vaincu ou mort.

— Oui, s'écria Gérard, vous irez joûter à Roussillon, et j'irai avec vous, car je ne prise pas maintenant ma blessure une obole.

Le comte prit ensuite à part Foulque, Bozon et Seguin, le vicomte de Besançon :

— Vous êtes tous, leur dit-il, mes barons et mes amis ; envoyez vos chevaliers camper dans les prairies d'Avignon ; mais qu'ils ne tendent ni pavillon ni tente. Priez-les d'attacher leurs chevaux et faites dire aux bourgeois, par un valet, de leur livrer des provisions en abondance, ils trouveront dans les champs assez d'herbe pour leurs destriers.

Appelant en même temps don Fouchier le maréchal, il lui tint ce discours :

« Cousin, allez aux Garrigues; et dites à Gilbert de ne pas perdre de vue la forêt de Montargout. Dès qu'il s'en élèvera une colonne de fumée, qu'il envoie cent chevaliers à Roussillon. Ceux-ci, se présentant bannière haute, frapperont le portail de leurs lances, pousseront à la fois ce cri : « Karle est un traître et un félon, » et puis tourneront bride du côté de Vézelai. Les hommes de Karle vous poursuivront au galop ; pendant ce temps nous viendrons derrière eux par les sentiers sablonneux. » Ainsi parla Gérard, et l'autre répondit : « De cette façon nous prendrons tout ce qui nous plaira. »

Fouchier monta aussitôt à cheval et partit comme un trait. Difficilement on eût rencontré meilleur pillard, éclaireur plus alerte. Il avait dérobé plus de butin en sa vie que Pavie n'en renferme. Car, aussi illustre par le sang que pas un comte de Provence ou de Hongrie, le pillage était sa passion, mais il ne le

vendait pas. Ne prenant avec lui que sept chevaliers, il ne mit que cinq jours pour aller aux Garrigues porter à Gilbert les ordres de son seigneur.

Or écoutez maintenant un trait chevaleresque de Gérard. Sans souci de sa blessure, il l'entoure d'une écharpe de pali, s'arme, se chausse comme d'habitude, et monte un cheval fringant et bon coureur. Sa pairie, guidée par Foulque, part comme une simple chevauchée, car il n'avait pas eu le temps de convoquer tous ses vassaux, et cependant on en compte vingt-cinq mille autour de sa bannière.

Ils passèrent le Rhône à Lyon, à Mâcon la Saône, campèrent une nuit dans les prés, traversèrent Châlons sur le soir et couchèrent à Montaigu. De là ils gagnèrent Dijon et s'hébergèrent sur les remparts, le long des taillis, où leurs chevaux eurent de l'herbe en abondance.

Guillaume d'Autun garde cette nuit les sentiers du bois et les fourrés avec des soudadiers à barbe grise, pour que personne ne puisse passer et aller avertir Karle, qui ne saura l'arrivée de Gérard qu'après la mort d'une foule de ses fidèles.

Le lendemain ils se reposèrent, attachèrent leurs chevaux au piquet quand vint la nuit, et dormirent au frais. Puis Fouchier les mena, par des chemins de lui seul connus, jusqu'à l'Yonne, et les fit camper dans les bois de Châtillon. De là, aux premières lueurs de l'aube, ils allèrent allumer un feu à Montargout. Gilbert en vit tout de suite la fumée de son château, et, appelant les chevaliers :

— Aux armes! cria-t-il tout joyeux ; nous allons dresser une embuscade devant le pont de Roussillon et porter à Karle des nouvelles de Gérard qui lui feront, je pense, pousser plus d'un soupir !

Cent chevaliers coururent s'armer à ces mots et sortirent par la poterne. Gilbert, prenant la vallée, les guida jusqu'à Roussillon, dont il frappa la grande porte de sa lance, en criant :

— Le roi est un traître et un lâche !

Blessé au cœur, Karle crie de son côté :

— Armez-vous, mes chevaliers ! Armez-vous, mes capitaines !

Et, le premier à cheval, il prend son écu et sa lance, car il ne veut pas d'autre armure, et sort à la tête de dix mille hommes. Devançant de loin tous les siens, il dit à Gilbert :

— Tu as beau fuir, ton éperon ne te sauvera pas!....

L'atteignant en effet, il le blessa, mais très-légèrement. A ce moment parut Gérard avec ses vingt-cinq mille hommes. Descendant du coteau vers la Seine, il rejoignit le roi dans la plaine de Beaufeu, et exhorta les siens à bien frapper de l'épée et de la lance. Karle, apercevant cette armée, dit soudain à ses leudes :

— Retirons-nous en combattant ; ce n'est pas l'heure de s'en plaindre, mais Gilbert nous a entraînés dans un piége.

Il pensait toutefois pouvoir se couler entre les coteaux de la Seine ; mais Gérard, lui coupant le chemin, vint l'assaillir avec toutes ses bandes. Foulque eut l'honneur du premier coup. Monté sur un cheval arabe à fauve crinière et plein de feu, il alla frapper Bernard de Rochemore, lui troua du choc son écu, fracassa les mailles de son haubert et arracha sa bannière bleue de sa main glacée par la mort. Jour radieux que celui-là pour le comte Gérard, et pour le roi Martel lugubre et sombre (1) !

Karle prend le heaume et le haubert d'un soudadier, et, les attachant à sa bannière :

— Frappez, chevaliers, s'écrie-t-il, frappez-les, puisque nous perdons tant de monde !

Là, vous auriez vu férir si rudes coups de lance, qu'il en tomba bien mille sur le gazon, dont pas un seul n'avait le corps ou les membres entiers, dont nul n'aurait démêlé la clarté des ténèbres, dont pas un ne revit son toit.

L'avantage est pourtant du côté de Gérard. Karle voit venir le comte Foulque, portant un pennon tout sanglant, avec Bernard, le frère d'Armand de Montpellier, Bozon, dont les rênes touchent le siennes, et le marquis Amédée, qui fauche les royaux comme l'herbe. Le cœur de l'empereur lui chante de joie à cette vue :

(1) Folques venc prumairas en pla *paime* (*sic*)
Sobre un caval moren ab coma fauna
De pur ardimen ac la color rauna,
E vai ferir B. de Roca-Mauna.
Tal l'hi det el escut que tot lo lh' trauna
Sou ausberc l'hi desromp e l'hi desclauna
Del cors l'hi trais sa senha blaua,
So es lo jorns de que G. se lauza.
La senha au rei Martel lo jorn fo rauna.
(Fol. 10 v°, v. 687.)

— Frappez, preux chevaliers, frappez, crie-t-il, je vous l'ordonne ! Nos enfants ne doivent pas perdre un demi-pied ni même plein un gant de terre!

Les chevaliers, voyant sa colère, couchent les lances et vont frapper; mais le roi devance ses hommes, et, par la foi que je vous dois! il renverse tout sur son passage. Au premier rang, à ses côtés, combattent le comte Gasse Hugues, Galleran de Senlis et Godefroi. Le roi ne fut pas mécontent de les trouver autour de lui; mais il eut bientôt un autre sujet d'alarme en apercevant Foulque sous les aulnes. Le noble comte secouait son pennon, dont tous les plis étaient trempés de sang. Il avait avec lui quatre comtes, Richard, Pons et deux autres, criant chacun la devise de sa maison, et accourant au galop.

Là où les deux troupes se rencontrèrent, le choc fut si rude qu'il n'y eut écu si bon que ne trouât le fer, si forte lance de frêne qui ne volât en éclats, maille de haubert si bien forgée qui valût plus qu'une courroie.

Foulque joûta contre Albert, et Gérard contre Karle. Albert fut abattu d'un coup de lance, et Gérard vida les arçons; mais il se fit une telle mêlée en ce lieu pour le secourir que celui qui fut là frappé et ne tomba point avait certainement saint Remy et Dieu pour amis. Foulque retint Albert devant le roi, qui perdit trois mille des siens, faits prisonniers ou morts. Karle Martel vit alors la faute qu'il avait commise en écoutant un traître et en entrant dans Roussillon par la mauvaise porte !

Le comte Gérard avait roulé dans un fossé, abattu par la lance de Karle, qui, tout bon chevalier qu'il était, perdit aussi l'arçon du choc. S'il eût été moins affaibli par sa blessure, il aurait mieux frappé encore. Il eût combattu comme ses hommes, qui s'escrimèrent si bien qu'on n'apercevait çà et là que débris d'écus fracassés. A Gérard le gain de ce plaid sanglant! De tous ceux qui avaient suivi Karle en ce champ clos, pas un ne revint, pas un ne tira de nouveau l'épée contre Gérard.

Amédée, Anthelme de Verdun, le comte Bozon et Guillaume d'Autun la vieille ville entrent alors avec furie dans la mêlée, et font jaillir la flamme de leurs glaives en mêlant et broyant comme la meule la chair, la sueur et le sang! Quelle jonchée de cadavres ils laissèrent sur la plaine ! que de jeunes champions, venus à la

suite de Karle, qui ne revirent plus leur seigneur! L'empereur eût sans doute, à cette heure, mieux aimé être à Mauléon!

Cette bataille se livra à Pierre-Perthuis, au moment où les jeunes feuilles et les jeunes fleurs brillent sous la rosée. La troupe du roi, épuisée et défaite, recula, et Gérard s'empara hardiment du champ de bataille.

Jamais on ne vit tel carnage. La terre était couverte de cadavres, de vassaux mourants, de têtes séparées du tronc et portant encore le heaume. Le gonfanon de l'empereur était là tout rompu sur un monceau de morts (1). Le comte de Troyes avait été fait prisonnier, et mille barons manquèrent dans la troupe du roi.

Quand ils furent tous muets pour l'éternité, et que plus un seul ne répéta son cri, Karle se retira sur une colline escarpée où Gasse et le comte Geoffroy coururent le rejoindre en disant :

— Il est temps de songer au départ : de dix mille hommes d'armes, il ne t'en reste que sept cents, et les tours de Roussillon ne peuvent leur servir de refuge, car l'ennemi, pour nous couper la retraite, occupe les bois, les routes, les gués et les marais.

— Je suis donc vaincu? dit Karle Martel.

— Non, seigneur, non! reprends courage! Allons à Saint-Remy, le monument aux belles voûtes, et de là convoque tes hommes pour recommencer le combat!

Le cœur tout plein de douleur et de fiel, le roi se laisse alors emmener par Gasse et le comte Geoffroy, et gagne Charbonneau en longeant les taillis, tandis que Gérard achève de tailler ses vassaux en pièces.

Il en épargna dix qui avaient châteaux, et en reçut à merci trois cent vingt-quatre autres de sang noble; puis il dit aux siens une parole qui leur fut douce :

— Puisque Dieu et saint Michel nous ont donné la victoire, laissons fuir Karle et retournons ensemble à Roussillon, où il ne doit

(1) El tems que fulha et flors par en la rausa
Fo facha la batalha sot Peira-Nausa...
Anc non vistes estorn si fort ferut,
Tant bo vassal virat mort e chaegut
Tantas testas ab elme sobrar del bruc
Lo gonfaino del rei an abatut.
(Fol. 12, v. 761.)

plus y avoir que le traître Richier, auquel l'empereur a donné, pour prix de sa perfidie, le beau fief d'Outre-Vesle.

— C'est moi, dit Foulque, qui me charge de ce félon. Je lui ferai un collier assez solide pour qu'il nourrisse corbeaux et vautours au croc des fourches de Monsoreau.

Il pend l'écu à son cou après ces paroles, et chevauche vers Roussillon. Tous ses hommes le suivent à la course comme un vol d'oiseaux au printemps. On arriva bientôt sous l'orme du château. Gérard poussa son cri de combat, mais avec le dessein de reprendre Roussillon sans briser une pierre des murs. Mille des plus jeunes vassaux mettent alors pied à terre et abattent à coups de hache les haies et les barrières sans recevoir une seule flèche. Le château était vide d'hommes d'armes; ils avaient tous couru au secours de Karle Martel.

Gérard rentra donc sans perte et le cœur joyeux dans sa forteresse; mais Foulque ne l'y suivit pas. Redescendant vers la rivière avec sept cents de ses chevaliers les plus braves, qui ne rencontrèrent pas un homme de Karle sans lui planter la lance dans le corps, il se mit à la poursuite du Judas de son maître et finit par l'apercevoir à un passage de la Seine. Le batelier, qui ne le connaissait pas, l'avait battu jusqu'au sang. Aussi, en voyant Foulque, le perfide Richier eut grande joie, et, se hâtant de traverser le bac, il sauta si précipitamment sur le rivage que ses pieds s'enfoncèrent dans le sable. Foulque, courant aussitôt sur lui à toute bride, ne lui donna pas le temps de dire un mot; il le saisit vigoureusement par les cheveux et l'emporta au galop jusqu'aux fourches de la colline, où il le pendit de sa main et le laissa branlant au vent (1).

Telle fut la vengeance qu'on prit du traître qui venait de faire périr si nombreuse et si belle jeunesse!...

Si Karle Martel avait fait folie, il la but ce jour-là où on le déconfit

(1) E Folques quant lo vi lai venc pongen;
No l'hi laissa que parle ni que conten;
Per los cabelhs lo pres iradamen
Contra l' caval len mena amont al ven
A unas autas forchas cub que l' presen
Aqui branlara mai, so crei, al ven.
(Fol. 12 v°, v. 832.)

si bien en plaine sèche. Il partit fuyant et ne s'arrêta plus qu'à Troyes. Gérard eut riche butin qu'il distribua, comme il convient, à ses hommes, dont pas un ne lui manqua dans la suite.

Tandis qu'on partageait ses dépouilles, le roi tenait son plaid à Saint-Remy. Foulque et Bozon en font fi à cette heure, mais ils en pleureront plus tard quand Bozon de Vézelai aura tué par vengeance le duc Thierry, et que la guerre et le deuil, nés dans son sang, auront chassé Gérard de Roussillon.

Furieux d'avoir été vaincu et mis en fuite, et d'avoir laissé mille barons sur le champ de bataille et le comte de Troyes aux mains de l'ennemi, Karle Martel jurait cependant Dieu et sa vertu que, s'il tenait jamais Gérard à sa merci, il le ferait pendre sur l'heure.

— Avant vingt jours écoulés, ajouta-t-il, vingt mille hommes portant écus seront rangés autour de ma bannière à Orléans, dans les vertes prairies.

Or, tandis que le roi de toutes parts mandait ses hommes, Gérard était à Roussillon avec le marquis Amédée Richard et Pons, quand il lui vint un messager de Brun des Essarts, un chevalier bon preux et brave.

Gérard courut au-devant du messager, et, après l'avoir entendu, il réunit ses hommes et leur dit :

— Seigneurs, voici les nouvelles qu'on m'apporte. L'empereur rassemble son armée à *Claradotz,* au bord de la Loire, dans les prairies d'Orléans et les bois d'Agout. Il a juré sur la sainte croix de me dépouiller de mes fiefs ou de perdre sa renommée. Puis il reviendra, méchant hypocrite, arracher vos vignes, couper vos arbres, briser les murs de vos châteaux et combler viviers et fontaines. Mais je compte sur mes fidèles, et je veux bien être *cagot* s'ils n'achèvent de s'enrichir en combattant. Le butin leur viendra cette fois comme l'eau vient au puits; et pour moi, je ne prise pas une noix la guerre de Karle Martel.

— Gérard, répondit Foulque prompt à donner un bon avis, malheur à l'homme puissant qui n'écoute que sa colère! — Karle est notre seigneur et notre empereur légitime. Cent mille vassaux, des meilleurs qui se puissent trouver, tiennent de lui leurs terres. Or, quand il vous querelle, il faut garder le droit de notre côté et ne faire aucune félonie. Il eut tort de vous enlever Roussillon par ruse : vous avez recouvré au grand jour ce qu'il avait pris la nuit

comme un voleur, conservez vos avantages. Envoyez-lui un messager au lieu où il peut être présentement, à Reims, à Soissons ou à Beaucaire, et qu'il nous montre sa pensée et découvre son cœur. S'il refuse de vous faire justice, je jure par saint Sicre de vous aider si bien avec mes frères, que l'empereur aura rêvé folie en rêvant de vous arracher vos terres et vos fiefs.

Don Amédée se dressa sur ses pieds ensuite. Il était si grand que le chevalier le plus haut de taille à ses côtés paraissait court.

— Gérard, dit-il, ne compte pas trop sur l'appui de ton neveu Foulque; car si l'empereur passe la Seine avec tous ses vassaux, il rognera ton comté et nos fiefs.

Et Gérard répondit :

— Que Dieu me refuse le salut si l'empereur reçoit de moi bref ou charte, si messagers ou courriers vont vers lui de ma part avant que nous nous soyons mesurés en rase campagne! Plutôt que de céder à ce vieux chien, je verrai tomber trois cent mille hommes de leurs étriers sanglants : et que je devienne juif si j'oublie ce serment!

Sur ces paroles, Don Bozon jeta un conseil de jeune homme. Se tournant vers Gérard le visage enflammé :

— Seigneur, dit-il, n'écoutez pas ces sages qui ont les grands fiefs, les vastes domaines et les riches trésors; car si vous voulez suivre leurs conseils, ils vous mèneront dans la voie de la honte. N'y aurait-il que vous et moi pour guider au combat nos belles compagnies, nous combattrons Karle dans les prairies verdoyantes et briserons, comme nous l'avons fait, sa haine à coups de lances (1).

Gérard sourit et dit à demi-voix :

— Vous êtes brave, beau neveu, et à votre bonne jeunesse il ne manque qu'un peu de sens!

(1) Senhor, laissatz estar ses jutgadors
Que an las terras grandas e las honors,
E tornan los avers eu grans rescos.
Quar si vos los crezets iretz ontos.
Quar si nos n'aviam fors mi e vos
Ab aquesta companha que es ab nos
Si combattram nos K. pels plas erbos
Tant que sara vencutz reis ercios!
(Fol. 14, v. 919.)

C'était aussi l'avis de Landry, le comte de Nevers, qui le fit entendre sur-le-champ et très-haut en ces termes :

— Bozon, tu viens de nous dire des paroles d'un insensé : tu as eu l'outrecuidance, méchant fils de Satan, toi qui n'as jamais vaincu ennemi maigre ni gras, de dire qu'avec tes vassaux tu combattrais Karle Martel... Si Gérard voulait tout perdre, il n'aurait qu'à prêter l'oreille à des conseils semblables. Non, non! seigneur comte, il vaut mieux suivre l'avis des hommes sages. Envoie un messager au roi. Qu'il aille le trouver à toute bride à Reims, à Soissons ou à Beauvais, et qu'il lui dise que tu es prêt à lui *faire* l'hommage. S'il ne veut pas le recevoir, alors, par saint Thomas! masse autant d'hommes que tu pourras en réunir autour de ta bannière, et que le sort des batailles décide!

— Le meilleur parti à prendre, reprit Gérard, si Karle refuse de me faire bon droit, le voici. J'enverrai message à mon père le vieux Drogon, qui tient tout le Roussillonnais et sa capitale, Bézaudun, et les plaines de la Gironde, le Bergedan, la Cerdagne, *Montgardo,* Urgel, *Rubi-Caire* et Barcelone. Il se repose en ce moment ou n'a plus qu'à soumettre de faibles ennemis. Son épée a brisé l'orgueil de tous ces félons. De Mayorque, d'Afrique et d'Ascalon, les Sarrasins lui apportent tribut dans son château de *Belsonde;* là, tandis qu'il s'y fait servir la viande et le poisson, cent mille vassaux en armes gardent sa terre, et les chevaliers les plus braves n'attendent que son mandement. Le vieux duc déploiera son gonfanon s'il me voit en danger de perdre Bourgogne, le fief d'Arnal son père. J'appellerai encore à mon secours le comte Odilon mon oncle, qui tient toute la Provence jusqu'à Châlons, et, en outre, Arles, Forcalquier, Sisteron, Embrun, Gap, Ram et Briançon. Or, le comte et le duc m'amèneront bien cent mille hommes!

— Ce dessein, s'écrièrent en se levant tous les barons de la cour, vaut mieux que l'avis de Bozon!

Gérard, les laissant s'éloigner, retint Foulque par son manteau, et l'emmenant dans une galerie voûtée :

— Neveu, dit-il, rappelez-vous bien mes paroles : Jamais nous ne pourrons compter sur la foi de l'empereur!

— Je le crains et j'en ai souci par saint Marcel! répondit Foulque; mais j'irai néanmoins lui *présenter ton droit* sans lettre, bref, ni charte scellée et muni de ton seul anneau. Cent jeunes cheva-

liers m'accompagneront, et si nos ennemis empêchent le plaid et la paix, nous reviendrons en suivant la plaine, et garnirons si bien nos tours d'hommes et d'armes qu'à la fête de Saint-Michel Karle pourra les battre encore en vain. Et puis nous lui ferons guerre de rage et de carnage, dont ses plus puissants hommes liges auront la peau trouée, et qui sera le déclin et la ruine des meilleurs chevaliers.

— Beau neveu, dit Gérard, sachez une chose certaine, nous avons à la cour un grand et dangereux ennemi : c'est Thierry, le duc aquitain. Héritier du royaume de Lorraine, il en fut dépouillé jadis par mon père, ainsi que du comté d'Ardenne, et vécut sept ans exilé en Germanie. Le roi Ludwig releva son pennon en lui donnant sa propre sœur, et depuis il ne respire que vengeance et fait des menaces de mort contre mon père, le vieux Drogon, disant que si jamais il le rencontre en plaine, on n'aura pas besoin de le chercher dans les garennes ou les bois.

— Ces bouffées d'orgueil, reprit Foulque, me font hausser les épaules ; car je n'ai jamais prisé la menace un bec d'ana (1).

Foulque, en sortant du conseil, regagne son hôtel, suivi de cent barons, vicomtes, comtors et vaillants *captals,* ses fidèles. Il les mène dans une salle voûtée, aux vitraux peints, et leur parle ainsi :

— Seigneurs, francs chevaliers, je n'ai qu'un mot à vous dire. Choisi pour porter message à la cour du roi, je vous emmène tous. Il faut à chacun deux chevaux, pas davantage. Prenez les blancs hauberts d'acier et le heaume à panache, les épées d'or antiques, les bons écus, les lances tranchantes et bien fourbies, et le pennon de soie. Celui qui aurait clou de fer en son armure ou même en celle de son cheval ne tiendra plus maison ou champ clos de ma terre. Le roi est à Orléans, avec ses capitaines, occupé à réunir une formidable armée dans les prairies de la Loire. Soyez à cheval au premier chant du coq, mardi nous nous reposerons à Bourges.

Le comte, qui de chacun fut compris et bien obéi, finissait de parler à peine, qu'un donzel vint l'avertir que le *manger était appareillé* pour lui et ses hommes. Ils entrent donc dans le palais que fit Queus, où les voûtes de toutes les salles étaient peintes et

(1) De canard, prov. du moyen-âge.

les murs incrustés de mosaïques. Un sénéchal à tête blanche leur fit verser l'eau, et une foule de vassaux, qui n'étaient ni paresseux ni muets, servirent là mille chevaliers portant écu.

Le festin dura jusqu'au soir : à minuit, les cent barons de Foulque se lèvent avec la lune pour aller en France savoir ce que pense Karle, et s'il veut ou non faire bon droit à Gérard.

Ils chevauchent vêtus de *bliautz* (blouses) de pali et de soie rouge, et de pelisses fourrées de menu-vair de gris, de peaux de martre, d'hermine, que rattachent des boutons d'or. La première nuit, ils couchèrent à Avallon : de là ils gagnèrent Nevers, et le troisième jour atteignirent Bourges, où le comte Aimon les hébergea courtoisement en son palais. Puis, dès que le soleil rayonna dans les cieux, ils s'habillèrent, se chaussèrent, firent mettre les selles et les brides dorées aux chevaux, et après avoir entendu la messe de matines à Saint-Simon, ils suivirent le comte Aimon qui les guida jusqu'au pont d'Orléans.

Là ils descendirent dans une prairie baignée par la Loire, et Foulque requit gracieusement le seigneur de Bourges d'aller annoncer son arrivée au roi, de lui rapporter un sauf-conduit, et de prévenir le juif Belfadieu qu'il eût à préparer *un alberc* suffisant pour lui et ses hommes.

Aimon va aussitôt au palais, trouve Karle au milieu de ses pairs, le salue et lui dit :

— Seigneur, voici Foulque qui vient vers toi sous ma garantie et ma sauvegarde pour te faire droit en tout point de la part de Gérard.

— J'ai peine à le croire, répondit Karle.

Baisant toutefois le comte à la joue, il le fit asseoir à ses côtés.

Aimon se hâta d'appeler d'un signe Belfadieu, qui écoutait avec effroi dans un coin les menaces proférées contre Gérard ; et quand le juif eut juré sur sa loi d'exécuter le mandement de Foulque, le comte prêta toute son attention aux paroles du roi.

— Si la porte est entrebâillée, disait Karle au clavaire du palais, où il n'avait gardé que les meilleurs chevaliers de France, sachez bien que vous en perdrez les deux yeux !

Après cette menace, il somma les plus experts en droit féodal de commencer le combat du conseil. Alors Thierry, le duc d'Aquitaine, se leva et prit la parole en ces termes :

— Seigneur roi, à vous est le tort. Vous entrâtes dans Roussillon par un mauvais chemin. Il vous fut livré par un félon de vile race qui se balance à cette heure aux fourches de Monsoreau. Gérard eut donc raison d'en tirer vengeance, et Dieu ne vous l'a que trop prouvé dans la dernière bataille.

— Seigneur duc, demanda en se levant avant son tour le comte Izambert de Riom, puisque Gérard tient Roussillon de Karle est-il dans son droit de lui en refuser l'entrée?

— Oui, Izambert, répondit Thierry; car notre roi l'attaqua le premier, dévasta ses terres avec ses chiens et ses autours, et lui enleva Roussillon et son fief. Gérard avait dès-lors le droit de défier le roi en plaine et de le vaincre. Jamais on ne doit suivre un conseil déloyal; la joie qu'il peut donner d'abord ne tarde pas à se mouiller de larmes.

Le seigneur Enguerrand parla comme le duc, et irrita si fort le roi en demandant qu'on envoyât des otages à Foulque, le meilleur chevalier d'Auvergne, de France et de Poitou, afin qu'il pût venir sans crainte au perron bleu de Saint-Marcel, que, fermant les yeux de colère, Karle s'écria :

— Seigneurs, vous croyez donc que Gérard est l'égal de Karle Martel! Avant de souffrir que vous nous mettiez sur la même ligne, je passerais la mer sur un navire, et vivrais cent ans dans un bois, ermite et mendiant! — Ecoutez bien ce que je vais vous dire. La perte que j'ai faite me pèse toujours sur le cœur! Je vois sans cesse dans la prairie sanglante cet amas de lances rompues, de hauberts fracassés, de heaumes laissés dans la boue, et ne songe qu'à mettre deuil et vengeance sur Gérard! — Je veux le dépouiller de sa terre, et qu'il ne reste, quand nous serons passés, ni un mur debout dans ses villes, ni une feuille aux arbres de ses champs (1)!

— Roi, tu es en démence! répondit le duc Thierry, et mal tou-

(1) Senhor, or escoltatz que dire vulh :
De la perda qu'ai facha fortmen me dulh :
Vezet lai per est prat d'astas tal brulh,
Tant ausberc e tant elme latz de reculh!
Ab sels movrai G. ira et dulh.
No cugetz de sa terra no l'en despulh?...
No ilh laissarai estar vila dins sulh
Ni albre domesgier que no l'esfulh.
(Fol. 17 v°, v. 1191.)

jours arrive à celui qui mal se conseille. Je ne peux raisonnablement vouloir du bien à Gérard. Son père et son oncle le comte Odilon me chassèrent jadis de mon pays et me forcèrent à errer sept ans dans les bois, où je travaillais durement de mes mains pour vivre. Tu m'en tiras par ta merci, me rendis mon duché et me donnas ta sœur, qui m'a fait père de deux nobles enfants; mais, ni par haine, ni par reconnaissance, je ne peux fléchir quand il s'agit de loyauté; car celui qui fausse le droit en cour féodale est un vil traître abaissant la cour où il siége. C'est pourquoi, je te le dis encore, Martel, sois juste et n'écoute que les paroles de celui qui fut mis en croix!

Le conseil se sépara sur ce discours.

Il y avait à Orléans un palais bâti par assises égales de pierres bleues et vertes. Là se réunirent au sortir de la cour le duc Thierry, Enguerrand, Gasse le vicomte de Dreux, Gallerand, Ellis de Boulogne et quinze autres barons bavarois et allemands. Les uns parlaient le ***roman***, les autres le ***tiois***. Ces vingt chevaliers partirent sur des mulets ***amblants*** et allèrent trouver Foulque dans les prés fleuris. Le comte en les voyant venir courut à leur rencontre et les baisa franchement tous les vingt. S'il y avait entre eux de la haine, il n'y parut pas cette fois.

Après s'être embrassés, ils se mirent tous en selle et, passant ensemble le pont, entrèrent à Orléans. Dans l'abbaye de Saint-Eloi est un palais édifié par les anciens que Foulque avait hérité de ses pères. Mille chevaliers pourraient bien s'y loger à l'aise. Le comte va d'abord faire sa prière à l'église; puis, gravissant les degrés du perron, il mène les vingt barons franks et les cent chevaliers de Bourgogne dans la grand'salle du palais.

On ne voyait là ni murs de chaux, ni pierre, ni bois : parois, voûtes et siéges, étaient tendus et recouverts de soie et de pali. Une lumière éblouissante brillait à travers les vitraux. La table était mise; on donna l'eau et les mets furent abondants, ainsi que l'avait prescrit Foulque, qui traita magnifiquement les barons de Karle. Le soleil était couché quand ils se levèrent. Les donzels ôtèrent les nappes, l'abbé fit dresser les lits; on dormit jusqu'à l'aube; puis, après ouï la messe de matines que dit Dalmas, les comtes sortirent de l'abbaye, allèrent prier à Sainte-Croix et songèrent à remplir le message.

Entre le mur de la ville et le palais, dans une agréable plaine, était bâtie une cour aux murs resplendissants d'or et incrustés de mosaïques représentant au naturel des animaux et des arbres. Au milieu de cette cour richement pavée de marbre s'élevait un pin dont l'ombrage y entretenait la fraîcheur. Une brise plus douce que baume et que piment frémissait à travers ses branches. Des narines d'un cerf d'or y jaillissaient deux gerbes d'eau (1). Jamais vilain n'avait franchi le seuil de cette salle où Karle Martel tenait son parlement avec ses hauts barons. Foulque fut introduit par Manassé Enguerrand et Pons de Beauvoir, qui le présentèrent au roi en ces termes :

— Seigneur, voici Foulque qui est arrivé hier soir.

— Je viens, dit alors Foulque, te demander merci de la part de Gérard mon oncle. Pourquoi veux-tu lui faire la guerre?... Si tes ennemis venaient t'attaquer, il t'aiderait, lui, de tout son pouvoir. Ne nous montre donc pas, ô roi, ire et vengeance; mais, en souvenir du Dieu qu'il faut craindre et qui nous remettra tous en poussière, rappelle la paix que tu as fait fuir, laisse Gérard tranquille en son duché et n'écoute pas les flatteurs; car il n'est homme si puissant que ne courbe et n'accable le fardeau de la guerre.

— Si Dieu m'aide, don Foulque, vous parlez bien, répondit Karle; mais je sais ce que j'ai à faire. Gérard tient Roussillon en alleu, mais je rognerai sa Bourgogne. Mille métairies de sa terre je lui enlèverai. Il n'aura si fort château que je ne le force, et si haute tour que je ne l'effondre et la brise.

— Seigneur roi, menace est néant, répliqua le jeune fils d'un comte bourguignon. Avant de souffrir que vous lui mettiez un tel frein, Gérard se montrera plus rétif qu'un mulet du Ponent (2), et il

(1) Enstre l' mur e l' palaitz es un plan gen
Peiros i ac assis per tal cimen ;
A obra bestiaria magistramen
Figuratz à musec d'aur resplanden :
De riche marme fo lo pavimen
El mieh loc ac i pi que l' chau reten
Una cola lai fer d'aisi das ven
Un cer i a ab aur que l'aigua ren.
(Fol. 22, v. 1538.)

(2) Ouest, locution proverbiale moyen-âge.

ne perdra, je l'espère, ni four, ni moulin, ni pâturage de sa terre. Si vous voulez la guerre, vous l'aurez bonne et bataille en rase campagne, pour peu que vous y teniez, où mille de vos barons les plus braves en auront le sein si bien ouvert qu'on leur verra battre le cœur.

— Seigneur, reprit Foulque, écoute ma raison : si Gérard a forfait en quelque chose à ton égard, nous voici prêts à t'en offrir réparation; et, par la foi que je te dois! tu peux prendre les cent barons qui me suivent pour otages. Nul autre que Gérard n'a la seigneurie de Roussillon; mais au-delà de la Seine, dans la forêt du puy de Montargout, vous avez droit de chasse égal durant un mois, quinze jours en hiver et quatorze par le temps chaud. Dans ce territoire commun, où les jalons à pomme dorée limitent vos tenures, Gérard possède quatre châteaux, Quarène, Châtillon, Montaloi et Sonesgart qui les regarde tous. Je peux faire à l'instant la preuve de tout ce que j'avance.

Elevant son gant à ces mots, Foulque ajouta :

— Seigneur, avec ce gant que je vous présente, prenez le droit de mon oncle Gérard. S'il vous a fait tort à son escient il vous fera raison devant votre cour. Nous voici cent chevaliers, dont pas un ne dirait légèreté ou mensonge ni pour or, ni pour argent, ni pour rien au monde, qui seront vos otages et les cautions du comte.

— Malheur, s'écria le roi, à qui touchera ce gant avant que j'aie abattu par guerre l'orgueil de Gérard! — avant que cent mille de ses preux ne soient étendus morts et sanglants sur l'herbe!

— Dans un mois, répondit Foulque, car aucun de nous ne prendra les armes avant l'expiration de ce terme, nous saurons si le roi a dit vérité ou mensonge.

Et se tournant vers les barons de France :

— Francs chevaliers, dit-il, je n'ai plus qu'un mot à vous faire entendre. Jamais la guerre ne doit être entreprise légèrement : sachez bien que le comte enlèvera vos bœufs et vos troupeaux, brûlera vos châteaux et vos villes, mettra sa lance au corps des meilleurs chevaliers, et laissera une telle solitude où nous aurons passé, que rien qu'en y songeant je deviens tout dolent et triste (1).

(1) Aviatz, franc chavalier, qui ausir vuer :
La guerra non er mai enpresa à juec ;

— Par mon chef, répondit le roi, de cela, Foulque, je n'ai point souci et ne prise pas votre menace un coing! Mes représailles seront bonnes. Tout chevalier qui tombera entre mes mains aura le nez tranché et les yeux crevés; aux servants et à vos marchands, je ferai couper les pieds ou les mains, et puis nous verrons sur le champ de bataille quels sont ceux des Bourguignons ou des Français qui frappent le plus fort et savent le mieux trouver le défaut des armures.

— Nous aurons, dit Foulque, des chevaux de Gascogne pour frapper de près et puis braver votre poursuite!

A ces mots se lève Fouchier, le maréchal de Gérard et son cousin germain. Jamais chevalier plus courtois ne fut aimé des dames, jamais vaillant joûteur ne brisa plus adroitement une lance de frêne. Bien fait, leste et hardi dans ses discours, il va allumer la colère de l'empereur.

— Par Dieu! Karle Martel, dit-il, c'est grand tort à toi que de mettre ainsi tout le monde en trouble et en désordre. J'espère que Gérard abaissera ton orgueil par guerre; et je veux bien devenir renard si je ne t'en donne à ton goût! — Mille chevaliers des plus braves suivront ma bannière et te feront tout le mal possible. Tu n'as château si fort qu'ils n'escaladent et domaines si riches qui n'engraissent les nôtres!

Le sang à ces paroles monta au visage du roi, qui s'écria :

— Bruns ou châtains, pendez-les tous!

Mais le comte de Cambraisis Eroïs, Enguerrand, Thierry, Pons et Ricard, lui dirent à la fois :

— Roi, tu es mort si en ta cour est faite félonie! Ose exécuter ta menace, et tous les grands barons abandonnent ta cause!

— Ah! répliqua Martel furieux, vous prêchez mieux que les moines de Saint-Denis quand le peuple écoute leur latin! Mais vous avez beau dire, je ne quitterai le haubert doré et le heaume bruni qu'après avoir battu Gérard, qui m'a tué et pris tant d'hommes!

Ja non penra lo coms vacha ni buec
Ni ciptat ni castel arda à fuec,
Ni tan bon chavalier que no l'en cruec.
Hanc non vistes per ome tant desert luec.
Ieu en soi mout dolens don ela muec.

(Fol. 20, v. 1447.)

— Roi, lui repartit Foulque, avant que tes desseins soient accomplis, tu auras perdu autant que dans la dernière guerre ou conquis plus que nous ne pensons. Nous allons porter ta réponse à Gérard en sa cour plénière, et nous irons t'attendre ensuite dans les plaines de Vaubeton, sur les bords de l'Arcis (1).

En disant cela, il réclama la foi d'Aimon, qui avait le cœur irrité, triste et noir, à cause de l'obstination du roi, et lui servit volontiers de guide. Les Bourguignons descendent l'escalier de marbre, et ayant trouvé leurs écuyers au bas du perron, remontent à cheval, et reviennent au moutier de Saint-Eloy. De là, Aimon, assurant leur chemin au départ comme il l'avait fait à l'arrivée, passe avec eux la Loire, les héberge en son château de Bélair, où ils couchèrent sous des courtines de pali, et les remet sains et saufs dans le chemin de Roussillon, dont Foulque revit les tourelles après avoir passé l'eau qui descend du puy de Bulh.

Il mit pied à terre devant le grand orme de Roussillon, au bas du perron de pierre. Cent chevaliers furent à l'instant même autour de lui, l'un maintenant le bon coursier, l'autre prêt à recevoir la bride, celui-ci à tenir l'étrier. Le comte alla d'abord faire oraison au moutier, ensuite il rejoignit Gérard, qui s'entretenait avec Amadieu et Bozon, et lui demanda en l'apercevant :

— Eh bien! neveu, avons-nous bon plaid du roi Karle?

— Non, par mon chef! répondit Foulque. Je lui présentai ton droit en son palais, mais il ne voulut le recevoir à aucun prix. Je lui reprochai sa trahison devant les siens; mais au lieu de s'en repentir, il mande en ce moment ses hommes, et je crois bien que nous n'avons verger ni vigne qu'il ne vienne bientôt arracher et détruire, ni toit si haut dont il ne fasse cendre et vermeil charbon. Mande donc aussi de ton côté tes amis et tes hommes pour qu'ils t'aident en guerre, car j'ai accepté pour toi la bataille que nous offre Karle dans les plaines de Vaubeton, et convenu que celui qui la perdra prendra bourdon de pèlerin et passera la mer sur chaland ou navire.

— Beau neveu, répondit Gérard, j'en atteste le dieu du tonnerre! les compagnons ne me manqueront pas. Dans peu de jours,

(1) Aujourd'hui la *Cure* que les paysans bourguignons prononcent *Cuère*.

on en comptera cinq cent mille autour de ma bannière ; et si l'empereur veut la guerre, il l'aura !

Cependant au bruit du retour de Foulque, les barons accoururent auprès de leur comte. Ils en élurent aussitôt dix, dont le moindre pouvait grouper cinq cents chevaliers sous les plis de son gonfanon, et ces bons chefs, parmi lesquels étaient Bozon, Gilbert, Artaud, Gimont et Landry de Nevers, entrèrent dans la salle du conseil, et s'asseyant sur des tapis, écoutèrent Gérard, qui leur parla ainsi :

— Seigneurs, je ne vous ai point ici amenés pour avoir votre avis, mais pour vous dire de convoquer au plus vite les hommes de vos fiefs si vous voulez défendre, contre Karle qui vient sur nous, vos vergers, vos vignes et vos terres.

— Mande donc à l'instant, s'écria Guillaume d'Autun, tes amis et tes vassaux !

— J'ai déjà, répondit Gérard, fait prévenir mon père, qui m'amènera tous ceux de Bergedan, de Cerdagne, de Bézaudun, d'Urgel et de Barcelone, et mon oncle Odilon que vous allez voir accourir avec ses Provençaux. Bozon, mon chambellan, a porté ma semonce à Monbelliard et dans la vallée de Chambéry. Des montagnes du comte Augier et du comte Guinart, bons chevaliers *à toute loi*, les combattants descendront par milliers ; et par la foi que je vous dois ! il aura bataille en plaine, Karle de Saint-Remy.

— Dieu la lui octroie bonne, répondit Foulque, et lâche qui reculera ! J'ai à perdre mille chevaliers que je ne recouvrerai plus, mais je ne faillirai jamais, tant que j'aurai souffle de vie, à Gérard, notre comte !

— Beau neveu, dit Gérard, jamais tu ne perdras autant que je ne saurai te rendre ; je couperai pour toi un pan de mon manteau ducal.

— Et moi je ne prendrai rien, reprit vivement Foulque. Honte à celui qui bataille pour récompense et ne défend pas son seigneur pour lui seul et pour garder sa foi !

A ce moment entre un messager qui dit à Gérard :

— Seigneur, de Gascogne où j'étais, Sénebrun de Saint-Ambroix vous amène vingt mille hommes. Il vous en vient vingt mille autres de la Navarre, du pays basque et de l'Agenais, portant

chacun trois dards et un épieu. Je les ai laissés dans les taillis de Vaubeton, et quand vous en donnerez l'ordre, bataille aura Karle de Saint-Remy !

Tandis que Gérard parlait, des Escualdunacs, qui tiennent quatre dards en main et sont plus légers à la course que cerf fuyant dans les garennes, voici un autre messager qui n'apporte pas fausse, mais bonne et certaine nouvelle :

— Gérard, dit-il, je vous annonce l'arrivée de votre père et de ses Castillans; ils sont plus de cent mille là-bas couvrant les plaines.

— Par Dieu! s'écria le comte, mon cœur est joyeux maintenant. Puisque ceux des pays lointains grossissent notre armée, mène-les, Raimond, à *Surcas*, pays grand, beau et riche, et qu'il ne leur manque ni pain ni vin. Puisqu'il la demande si fièrement, bataille à ciel ouvert aura bientôt Karle de Mauléon !

A Raimond succéda Gilbert, seigneur de Bergedan (1).

— Gérard, chose agréable au cœur je viens vous apprendre, ma foi! Voici votre oncle Odilon qui vous amène toute la Provence. Je crois bien, sans mensonge, qu'il y a derrière son pennon soixante mille combattants.

D'autres messagers suivent Gilbert, tous portant de bonnes nouvelles. L'un annonce au comte qu'Auchier et Reinhard sont descendus des ports d'Espagne avec vingt mille archers, l'autre que les Roussillonnais accourent prêts à tout déconfire. Gérard se prit à rire de joie et remercia tout haut Dami-Dieu et saint Bazile.

MARY-LAFON.

(1) Alors appelé Vergensa.

Abtan vene lbi G. que tenc Vergensa.
(Fol. 23, v. 1724.)

(*La suite prochainement.*)

EXPOSITION DES BEAUX-ARTS ET DE L'INDUSTRIE.

2e ARTICLE.

Beaux-Arts : Peinture.

MM. Réattu, Cartier, Michel, Rigaud, Larivière, Gibert, Bénézet, Meissonnier, Cibot, Py, Mme Rude, Beaume, de Monès, Boilly, Antigna, L. Boulanger, de Beaumont, Hillemacher, Robert-Fleury, Fichel, Chavet et Fauvelet.

La grande peinture occupe une place restreinte dans la galerie des Beaux-Arts, comme dans nos mœurs. Notre siècle rapetisse l'art pour en faire l'ornement de ses salons et de ses palais; la statue prend mesure sur l'étagère et devient statuette, le tableau se rétrécit comme l'appartement.

Il y a bien, à droite et à gauche, dans les hauteurs de l'Exposition, quelques mètres carrés de toile et quelques pots de couleur dépensés avec une générosité louable et servant à prouver, faute de mieux, que le désintéressement est toujours une qualité française; mais ces exceptions sont rares, et, à le dire bien franchement, nous n'aurons pas la force de nous en plaindre.

A part quelques martyrs que l'on s'obstine, après tant de siècles, à replacer tout meurtris et sanglants sous les verges infatigables de leurs bourreaux, les proportions sont en général très-modérées. D'ailleurs, le courant des idées artistiques est au paysage, aux

scènes d'intérieur, aux détails de la vie intime, aux imitations de la nature dans ses grands spectacles comme dans ses prodiges de moindre échelle. Aussi ne rencontrons-nous sur notre chemin qu'un fort petit nombre de toiles dignes du nom classique et solennel de *tableaux d'histoire.*

Comme spécimen d'un genre qui s'en est allé, et que, pour notre compte, nous ne regrettons guère, regardons, s'il vous plaît, la *Vision de Jacob*, de M. Réattu. C'est un tableau peint en 1810. Le livret nous l'apprend, et le livret, qui d'ordinaire ne vise pas à l'esprit, en fait preuve pour cette fois. Ces chiffres valent une histoire. A ce propos, permettez que je vous raconte une petite déception. J'avais eu le tort, et ce n'est pas du reste sans quelques bonnes raisons, d'oublier ce qu'était la peinture en 1810, et voici, avant de voir le tableau, et sur le simple énoncé de son titre, l'idée dont j'aimais à bercer mon imagination.

C'était dans une plaine de Syrie, bordée au loin par les sommets bleus des montagnes, une plaine sèche et poudreuse où le soleil avait brûlé les herbes tout le jour; la lumière venait de s'éteindre; la nuit d'Orient, claire et transparente, étendait son voile sur le désert, et les brises qui soufflaient de la Mer Intérieure rafraîchissaient les bouquets de palmiers épars et les chameaux endormis le cou allongé sur le sol. Seul, au milieu de cette vaste étendue, sous la voûte semée d'étoiles, un jeune homme, un rude pasteur que son père envoyait chercher femme chez les patriarches d'Ismaël, revêtu du pittoresque et simple costume des bergers nomades, s'était couché, la tête sur un oreiller de pierres, après une fatigante journée de marche.

Tout-à-coup, de fantastiques apparitions se dessinent, une clarté surnaturelle frappe les paupières fermées du voyageur; des anges semblent monter et descendre les degrés d'une échelle mystérieuse, et se perdent dans une auréole d'où sort le verbe de Jéhovah. Cette voix disait : « Je suis le Seigneur, le Dieu d'Abraham et d'Isaac. La » terre où tu reposes, je te la donnerai à toi et à tes descendants. » Tes générations seront nombreuses comme les grains de pous- » sière ; tu t'étendras vers l'Occident et vers l'Orient, vers le Sep- » tentrion et le Midi. »

Quittons le rêve, et passons au tableau : un honnête homme, presque nu, dont le principal mérite est de jouir d'une santé ex-

cellente, et d'avoir une forte musculature, très-bonne à mettre en évidence la science académique du peintre, est couché, dans une position fort incommode, sur un lit de cailloux recouvert d'une étoffe rouge. C'est une bonne étude, si vous le voulez; ce corps est dessiné savamment, et témoigne de sérieuses recherches anatomiques; la couleur est suffisante. Mais où chercherons-nous l'élévation, la poésie, le style? Sans les petits bonshommes ailés qui se livrent à des exercices de voltige dans une atmosphère laiteuse, aurai-je la moindre idée du sujet qu'a choisi l'artiste, et reconnaîtrai-je dans ce modèle, qui pose pour le sommeil, le pasteur de l'Orient, le fondateur de race, le cep des douze tribus? Pour ma part, j'y vois tout aussi bien un nageur fatigué qui s'étire pour se remettre. Ce n'est pas là un tableau, c'est une académie.

Bien préférables sont, pour le sentiment local et le style, quelques toiles de M. l'abbé Cartier. *Le diacre Philippe* est une œuvre sérieuse et digne d'attention.

Nous sommes aux premiers temps de la dispersion des apôtres. Philippe a rencontré en Palestine l'eunuque et l'intendant de la reine d'Ethiopie, revenant de Jérusalem, et lisant, pour abréger le voyage, un passage des prophètes. Une inspiration subite traverse le cœur de l'étranger; il fait monter l'apôtre sur son char et reçoit les premières instructions de la foi nouvelle.

L'aspect de ce tableau, sa couleur de fresque, sa froideur de bas-relief, ont quelque chose qui surprend le regard et fait hésiter le jugement. Mais la peinture a du caractère et de la solidité, et l'artiste a tiré un excellent parti des figures étranges et des bizarres costumes de ses personnages. Sur une route où l'aloès étale ses bouquets de feuilles raides et droites comme des lances, l'Ethiopien au sombre visage, aux vêtements de lin d'Egypte, les pieds posés sur une peau de tigre nubien, paraît, assis dans un char de forme exotique, traîné par des buffles malheureusement beaucoup trop petits. Autour du char se groupe l'escorte, chameaux et serviteurs, guerriers venus des sources du Nil et qu'on dirait détachés de quelque bas-relief à la louange de Ramsès. Les types égyptiens plaisent par leur nouveauté. Ces figures d'un noir bleuâtre, dessinant leur profil sculptural sous une blanche coiffure qui retombe sur les tempes en ailes d'oiseau, ressemblent aux bustes polychromes où l'art antique, par l'heureuse alliance des marbres, produisait de si

beaux effets. Impénétrable comme le sphynx, l'intendant écoute avec une immobilité marmoréenne les prédications de l'apôtre, le regard fixe, et cherchant des lèvres le mot de l'énigme.

La composition est bien entendue, quoique un peu uniforme; mais la couleur manque d'éclat. Pourquoi le soleil s'est-il caché? Le jour de la Palestine n'est pas celui d'Amsterdam; on ne doit pas songer à son parapluie dans les grands chemins d'Asie-Mineure, et le ciel sur lequel se découpent les minarets et les coupoles n'a pas ces froides teintes de clair de lune.

Mêmes qualités et mêmes défauts se retrouvent dans la *Sainte-Germaine* de M. Cartier : largeur de pinceau, caractère sérieux de la peinture, froideur du coloris. Cette dernière imperfection est aussi sensible que dans le tableau précédent, plus sensible peut-être et moins excusable; car ici nous ne sommes pas transportés au-delà des siècles, et l'ancienneté du motif, l'originalité des types n'y justifient pas l'exagération d'archaïsme. Sans y songer, M. Cartier a quelque affinité lointaine avec les peintres de l'école allemande, sacrifiant la forme à l'idée. Il y a de la piété dans le regard blanc de l'humble bergère : c'est beaucoup pour le mérite de la sainte; ce n'est pas assez pour celui de l'artiste.

Du moins on retrouve là une heureuse tendance. Mieux vaut encore une couleur grise et terne qu'une lithographie enluminée, un bas-relief qu'une image de Paroissien.

Ce n'est certes pas une image que la *Vierge des douleurs* du même artiste. Sans pousser la rigueur jusqu'à la copie des vieux maîtres byzantins, qui donnaient à leurs *Panagias* sur fond d'or tant de naïveté souffrante et de religieuse maigreur, M. Cartier s'est gardé de tomber dans l'excès contraire, de chercher le mignard et le joli, de faire sortir d'un boudoir celle qui descend du Calvaire, de semer du carmin et de la poudre de riz sur ce visage qu'a souillé la poussière sanglante du Golgotha. Dans la pâle figure de sa Madone ont trouvé place toutes les angoisses de la maternité divine et du sacrifice; l'inquiétude a détendu le galbe des joues et chassé des lèvres le pourpre de la vie. L'histoire d'indicibles tourments se lit dans ces yeux tournés sans fadeur vers le ciel. Elle paraîtra bien laide à ceux qui admirent, aux vitrines des encadreurs, ces belles vierges aux parures d'or et d'écarlate, au cœur enflammé qu'entoure une jaune auréole et qu'une épée traverse de part en part.

Sans perdre aucun de ses mérites ordinaires, M. Cartier s'est élevé à de plus hautes qualités de coloris et de ton dans son *Chartreux en extase.* Cette peinture est d'une solidité remarquable; et la lumière chaude, trop chaude peut-être, qui frappe en plein cette grave et ascétique figure et resplendit sur la robe blanche du religieux, étonne à côté des clartés voilées et douteuses du *Diacre Philippe* et de la *Sainte-Germaine.* Il y a évidemment en M. Cartier le germe d'un véritable artiste; il est maître de son pinceau; il le promène largement et avec franchise sur la toile; sa peinture a du corps, et il possède pleinement le sentiment poétique et le style. Il lui suffira de donner plus de soin à son dessin et à sa couleur, et de secouer de sa toile cette légère couche de cendre grise qu'il semble avoir rapportée du pays des sphynx et des Pyramides.

L'éclat du coloris n'est pas non plus le défaut de M. Michel. Il règne dans ses tableaux une harmonie douce et modérée qui ne déplaît pas à l'œil, mais qui est on ne peut plus froide. Il compose bien, groupe habilement ses personnages, donne de l'expression à ses figures. Avec plus d'animation et de couleur, sa *Résurrection de Lazare* serait une bonne toile. Le sujet est conçu d'une façon saisissante, sans emphase, sans tomber dans la vulgarité prétentieuse d'un tableau final de mélodrame. Le Christ debout vient de prononcer le mot de la résurrection et de la vie. Réveillé par cette voix souveraine, le mort se dresse, embarrassé encore dans les plis de son linceul. Les femmes qui environnent le Christ contemplent le Rédempteur des hommes avec une jouissance de curiosité satisfaite. Leurs têtes, assez expressives, manquent peut-être de distinction, et la surprise semble avoir revêtu une forme un peu triviale. La sœur de Lazare sourit comme une bonne femme qui vient de voir réussir une expérience de physicien ou de faire tourner une table. On n'a pas ce rire sur les lèvres à l'aspect d'une créature aimée qu'une puissance surnaturelle a délivrée des liens du tombeau.

Je préfère M. Michel dans son *Retour de Tobie.* La composition est d'une simplicité biblique; un parfum de vie patriarchale semble s'en exhaler, et bien que la palette se soit montrée presque aussi avare de chaudes nuances, le ton général est plus soutenu. Que de sentiment d'ailleurs dans la tête de ce vieillard qui presse son fils

dans ses bras, et comme l'affection paternelle, dans cette noble et grave physionomie orientale, unit la dignité à la tendresse!

Ne quittons pas l'Ancien et le Nouveau-Testament sans jeter un regard sur la *Fuite en Egypte* de M. Rigaud. Elle a un petit malheur, plus grand qu'on ne pourrait le croire, celui d'être mal placée; mais on y trouve des qualités vraies et d'excellentes promesses. C'est, du reste, une hasardeuse entreprise de conduire après tant d'autres la sainte famille dans ses vagabondes pérégrinations au désert. Quand cette audace est accompagnée de traces de talent, on ne peut qu'adresser des encouragements à l'artiste.

M. Larivière a fait un *Martyre de saint Vincent* qui nous tourmente. Le corps du saint, étendu à terre sur des pots cassés, et les pieds pris dans des ceps de bois, est habilement traité et d'une bonne couleur; mais que dire de ses anges? Le livret nous raconte qu'ils descendent du ciel : il faut bien le croire. Sans doute le voyage les a changés.

M. Gibert n'a guère été plus heureux dans sa visite aux cercles de l'Enfer dantesque, où il a puisé l'inspiration de son *Ugolin*. On ne s'attaque pas impunément à ces marbres immortels que le grand florentin a taillés de son ciseau. Le tableau véritable, la peinture qu'on ne surpassera jamais, est dans les stances de la Divine Comédie, où les horreurs de la tour de Pise et les tortures de la faim sont rendues avec une si effrayante vérité. Michel-Ange eût peut-être seul retrouvé le secret de tant d'énergie. Ces géants veulent des géants qui les mesurent.

Un autre Titan de la poésie, Shakspeare, a fourni à un artiste d'espérance, M. Bénézet, pensionnaire de la ville de Toulouse, le sujet de son *Othello*. Après ses longues hésitations, la lutte déchirante entre son amour et les perfides soupçons d'Iago, le More de Venise s'est élancé, hors de lui, vers la couche où Desdémona, fidèle et obéissante, a pris place pour attendre la mort. Il vient de l'étouffer dans ses bras, et tandis que le beau corps de la Vénitienne roule sans vie et qu'Emilia demeure muette d'épouvante, il s'écrie, dans le dernier accès de sa fureur : « Elle s'en est allée, comme une menteuse, au feu de l'enfer. C'est moi qui l'ai tuée! » paroles auxquelles succèdera bientôt le plus sombre désespoir, quand la révélation sera venue.

M. Bénézet possède des qualités sérieuses qui donnent le droit

d'être exigeant et même sévère à son égard. Il lui sera beaucoup demandé, parce qu'il a beaucoup promis. Sans doute, nous ne contesterons pas la franchise et la largeur de son pinceau. Il jette la couleur sur la toile avec la rondeur et le sans-façon d'un maître, et sa main ne tremble jamais. Il a une facilité, une habileté d'exécution remarquables; mais ces mérites, très-précieux en eux-mêmes, deviendraient un défaut et un danger si une confiance exagérée et précoce en ses propres forces faussait la voie de ce jeune talent. Savoir se craindre soi-même est une grande vertu. Il ne suffit pas de peindre solidement et vite; il faut peindre bien, prendre la peine de dessiner, mettre plus d'art dans la composition et ne se pas contenter de brosser vivement la toile.

Avec des qualités de facture tout exceptionnelles, le tableau de M. Bénézet est loin de satisfaire complètement. La mise en scène manque de clarté. Desdémona se renverse d'une façon disgracieuse; le raccourci oblique de ses vêtements blancs produit un effet désagréable; le dessin des figures est lâché, et le More, teint des pieds jusqu'à la tête d'un rouge de parquet ciré, se cambre dans une pose de théâtre. Il est fièrement peint, on ne saurait en disconvenir, et le pinceau ne peut courir avec plus de hardiesse et d'aplomb. Mais l'aplomb n'est pas tout. Il semble que l'artiste vise à copier la manière de M. Delacroix. Qu'il l'étudie plus à fond, et l'exemple même de ce chef de l'école coloriste lui montrera toute l'importance de la composition et du dessin. Il possède l'habileté matérielle; sa couleur a beaucoup de corps; avec plus de réserve et moins de négligence, il gagnera ce qui lui manque et verra s'ouvrir devant lui une carrière des plus brillantes. C'est la grâce que je lui souhaite.

Il n'est pas donné à tous les peintres de rencontrer leur véritable direction, dès qu'ils se mêlent de manier le pinceau. Il y a parfois des tâtonnements, des essais infructueux, des assauts repoussés avec perte que la victoire finit pourtant par couronner. Le *Charlemagne* de M. Meissonnier en est un frappant exemple. Il est du temps où le rival des Miéris et des Metzu, le roi des petits tableaux, l'auteur de tant de chefs-d'œuvre que se disputent l'or et l'admiration du monde, errait encore sans boussole, et louvoyait, au hasard de s'y noyer, dans le grand océan de la peinture historique. Je ne sais quelle fatalité, quelle spéculation malencontreuse

a fait remonter sur l'eau cette épave antédiluvienne. Le beau nom qu'elle porte ne suffit pas à la défendre. Cet empereur d'Occident, au coloris de porcelaine, avec ses draperies rouges, sa figure vulgaire et sans expression, qui n'a d'un empereur que la barbe, soutenant d'une main la boule du monde, une boule de liége, comme un bourgeois porte son melon, et appuyant sa droite sur sa redoutable épée, ce front surmonté d'une couronne de carton doré semée de pierres fausses, sans miroitement, sans éclat, était loin de promettre ce qu'a tenu l'artiste. Ce n'est pas ainsi qu'il traite aujourd'hui les chairs, les étoffes, les armes. M. Meissonnier ne consentirait pas plus à reconnaître cette œuvre des premiers jours, que le papillon n'avouerait ce qu'il fut avant sa métamorphose. Il ne peint plus de ces grands empereurs depuis fort longtemps, et il fait bien. Il a renfermé son talent dans des toiles de proportions exiguës, et son talent s'y est condensé comme les rayons à travers une lentille. On sait combien de petites merveilles, précieuses comme les plus fins tableaux hollandais, se sont échappées de son pinceau pour être aussitôt couvertes de billets de banque. Ce n'est que là qu'il faut le chercher.

Je ne crois pas qu'il y ait dans tout le calendrier romain une sainte plus difficile à peindre que sainte Thérèse. L'expression de mysticisme qu'il faut lui donner, ces incompréhensibles élans d'amour divin, ridicules ou profanes s'ils sont exagérés, offrent vraiment un danger sérieux. Une peinture maniérée et langoureuse est si facile sur un pareil sujet ! M. Cibot ne s'est pas entièrement préservé de ces défauts. Il a dans le faire quelque chose de mou et de poli, agréable à l'œil, mais qui manque de style. Les blancs regards de la sainte levés vers le ciel comme pour y chercher l'invisible époux, ont une vérité de pieuse poésie ; les anges sont des enfants très-bien peints et très-bien portants plutôt que des messagers célestes, et la couleur générale se contient dans une gamme douce et harmonieuse où les demi-tons et les ombres se fondent avec assez de charme.

Pour nous refaire un peu de ces langueurs d'oraison jaculatoire, allons voir battre les Gaulois de M. Py.

Nous savions déjà par les historiens latins que ces premiers habitants de la France nourrissaient une passion malheureuse pour la couleur rouge ; mais il nous semble que M. Py flatte un peu trop

l'inclination de ses ancêtres. Il a mis dans sa *Bataille de Gaulois* beaucoup trop de tons rougeâtres et violacés. Assurément, c'est grand dommage, car le premier aspect de ce coloris pourrait faire négliger le tableau, et l'on y perdrait.

Dans une vallée profonde, aux lointains étages de collines, aux roches abruptes et largement découpées, fourmille au soleil une mêlée tumultueuse. Une traînée de poussière soulevée par les pieds des combattants, traverse la toile et jette comme un brouillard lumineux sur les derniers plans où scintille, suivant les ondulations du terrain, le fer des lances et des armures. Les Gaulois demi-nus et portant ces ajustements bizarres que les Romains ne regardaient pas s'en frémir, se ruent à la charge avec assez de verve et d'entrain, sauf quelques traînards de l'arrière-garde, un peu trop indifférents au vaste drame qui se déroule. Les femmes, les vieillards, entassés dans les chars attelés de bœufs, attendent avec anxiété la fin de la lutte, prêts à se faire écraser sous les roues si la fortune leur est contraire; et les chiens, ces braves chiens de guerre auxquels les rois des Gaules, montés sur leurs chars d'argent, promettaient des légionnaires pour curée, jappent furieux au plus fort de la bataille. Cette scène sanglante qui se déploie, encadrée dans les belles lignes de l'horizon comme dans un cirque granitique, ne manque pas de grandeur et d'effet. Les détails y sont finement peints et spirituellement traités, quoiqu'ils laissent désirer un peu plus de fougue et de mouvement. Il faut d'ailleurs rendre à César ce qui est à César, et à Decamps ce qui lui revient. La *Bataille des Gaulois* renferme plus d'une réminiscence de la *Bataille des Cimbres.* Ce qu'on peut lui reprocher de plus sérieux, après le coloris désagréablement chauffé au rouge, c'est la confusion qui règne dans les secondes lignes. Nous savons bien qu'on ne doit pas chercher dans une mêlée tout l'ordre du monde; mais encore faut-il distinguer nettement où est l'ennemi, ne serait-ce que pour ne pas tirer sur les siens.

Il y a bien loin de ce combat des barbares demi-nus de l'ancienne Gaule aux chevaleresques frondeurs et à l'état-major féminin de M[me] Rude, une femme qui porte le nom et malheureusement le deuil d'un de nos plus grands statuaires. Elle a choisi un épisode dans ces luttes semi-politiques, semi-galantes, où les bourgeois se battaient pour les privilèges du Parlement, tandis que les grands

seigneurs, « pour plaire à de beaux yeux,

» Faisaient la guerre aux rois et l'auraient faite aux dieux, »

comme disait M. de Larochefoucauld.

La bataille est engagée dans la rue Saint-Antoine. M[lle] de Montpensier, retirée avec quelques amazones, ses rivales en intrépidité, dans un appartement voisin de la Bastille, reçoit la visite du prince de Condé tout souillé de sang qui lui raconte sa défaite et la mort prochaine de ses meilleurs amis. Par une porte ouverte, on aperçoit la fumée du combat, les troupes des princes, et l'avant-garde de l'armée royale que le canon de la Bastille obligera bientôt à rétrograder vers Compiègne. La composition est agréable, les fonds d'une bonne lumière; et les petits frondeurs de la rue, avec leurs feutres empanachés et leurs pourpoints salis de poudre, ont une fine tournure et une allure déterminée. Les belles dames rassemblées dans la chambre, — singulier conseil de guerre qui, malgré son étrangeté, n'en forcera pas moins M. de Turenne à laisser le roi passer une nuit de plus hors de sa bonne ville, — ont de la grâce, de l'élégance et de la distinction sous leurs toilettes chiffonnées en traversant les barricades. Un peu d'uniformité dans les types les dépare peut-être, tous les nez et toutes les bouches paraissant sortir d'un moule identique. Et puis, ces nobles guerrières ont un peu trop de rose sur les joues. Il n'est carmin de jeunesse, il n'est fraîcheur de vingt ans que ne pâlissent les émotions de la lutte et les détonations de l'artillerie. Avec plus de manière, cela tournerait infailliblement au Keepsake et à la gravure de modes.

Des qualités plus mâles et plus sérieuses distinguent la *dîme* de M. Beaume. Le pittoresque de la composition, l'extrême solidité de la peinture, la sagesse de la couleur captivent le regard et commandent l'attention. Réunis dans une salle de monastère, des religieux portant le froc et la corde se font payer la redevance des tenanciers de leurs domaines. Un manant s'avance comme pour excuser un retard ou solliciter une allégeance, tandis que femme et enfants, assis à l'écart, regardent la terre ou jettent un œil d'envie sur les offrandes forcées qui s'amassent autour des moines; les écus roulent sur la table, les dames-jeannes noires et rebondies reflètent un rayon de soleil dans leur forte encolure, et lapins et chapons, mêlés aux fruits et aux légumes, ne nous permettent aucune crainte

sur la santé et l'appétit des bons pères. Cependant, le pitancier du couvent scrute chaque ligne du bail, et le frère servant, en robe blanche, se dispose à mettre en lieu sûr le tribut des rustiques feudataires.

Il y a beaucoup d'air et de lumière dans ce tableau, et la lumière n'y est pas, comme en bien d'autres, une plaque de couleur plus ou moins claire, c'est du vrai jour. Les blanches murailles de la cour qu'on entrevoit dans le fond, encadrant un coin de ciel bleu, resplendissent au soleil et font paraître terne et froide plus d'une toile environnante. La tête du campagnard est peut-être la moins bien réussie; mais celles des religieux, émergeant de leurs capuchons avec une impassibilité vulgaire, sont frappantes de naturel et de vérité. Evidemment ces braves moines soignent mieux leur dîner que toute autre chose, et m'étonneraient fort s'ils ajoutaient un seul volume aux savantes collections des Bénédictins.

L'unique défaut qu'il serait possible de reprocher à M. Beaume, c'est d'abuser de cette solidité de couleur qui donne tant de corps à sa peinture. Elle est sans doute du meilleur effet dans les murailles rugueuses et les grosses étoffes brunes, elle prête même beaucoup de relief aux natures mortes qui sont, par parenthèse, merveilleusement traitées; mais dans les figures et les mains un peu plus de légèreté ne messiérait point. On ne cimente pas les chairs comme des moellons.

M. de Monès, avec son *Constantin proclamant la religion chrétienne* dans une basilique peu byzantine et ses prêtres païens consternés à qui nous souhaitons plus de résignation et de dessin, nous permettra de remonter au temps de la fable, et nous fournira une petite transition pour arriver à une scène mythologique due au pinceau de M. Boilly.

Que les temps sont changés! Il y a quelque quarantaine d'années, peintres et poètes ne se pouvaient affranchir du culte des immortels. On ne rimait qu'au nom des neuf sœurs; on ne prenait pas la liberté de composer un paysage sans une colonne dorique, un fronton corinthien, un groupe de nymphes ou d'amours pour rappeler le spectateur au respect des dieux et de l'Académie. Aujourd'hui, au milieu des nombreuses toiles tapissant les murs de la galerie des Beaux-Arts, à peine s'en trouve-t-il deux ou trois qui soient demeurées fidèles au vieil Olympe.

M. Boilly s'est inspiré d'une gracieuse légende grecque digne du vers antique d'André Chénier. Le dieu de Nisa ,

Au visage de vierge , au front ceint de vendange ,

s'est laissé prendre en mer par des pirates. Ils l'ont chargé de chaînes pour lui arracher une opulente rançon ; mais en touchant la chair éthérée du jeune dieu , les liens se transforment, le fer des anneaux s'assouplit et se déroule en guirlandes vertes de pampres , et Bacchus , attachant sur les brigands ses yeux azurés comme le ciel, sourit de leurs efforts inutiles.

On peut être franc avec M. Boilly. Il est assez riche de qualités pour qu'on lui signale quelques erreurs, et ce n'est qu'aux faibles et aux malades qu'il faut des ménagements. Au premier coup-d'œil, son tableau ne satisfait pas ; les couleurs s'y heurtent d'une façon désagréable, et l'élégante trirème à la proue recourbée , aux rostres et aux antennes parés de feuillage, fendant les flots de l'Egée , produit d'un peu loin l'effet d'un berceau d'acajou sur des vagues de lustrine verte. On voit que l'artiste, en proie à des préoccupations d'archaïsme, a recherché les teintes plates et simples des fresques de Pompéi. Mais nous sommes de notre siècle, et, avec la meilleure volonté du monde, nous ne pouvons pas nous croire contemporains de Marc-Aurèle ou de Trajan. Cette mer, à peine sillonnée de légers coups de pinceau , est évidemment d'une facture trop négligée, et la voile que l'Eurus gonfle de son haleine s'arrondit avec lourdeur sur la tête des matelots. Néanmoins, la première impression passée, on doit reconnaître à M. Boilly un véritable sentiment artistique et une simplicité de bon goût ; le nu de ses personnages est traité avec distinction ; les pampres s'entrelacent avec bonheur aux bras du navire et retombent gracieusement dans les flots. Les détails de la galère attestent des études sérieuses de l'antiquité, et l'on finit par rêver agréablement devant cette riante mythologie.

Le même artiste nous servira de trait d'union entre la grande peinture et le genre dont il a consacré l'alliance avec beaucoup d'originalité et de succès.

Le *Pain sec* est une charmante composition : couleur délicate, naturel et naïveté d'attitude, vérité de costume, excellent fond d'intérieur. Quelles délicieuses petites moues font ces grands coupa-

bles de deux ou trois ans, aux têtes blondes, aux joues rosées, et comme la bonne mère assise au milieu d'eux et mettant dans le panier le festin pénitentiaire, serait disposée à faire grâce du châtiment sous promesse d'être bien sage!

La *Paysanne gasconne* nous montre le talent de M. Boilly sous un jour tout nouveau. C'est du réalisme pur. L'élève des peintres grecs s'est fait le disciple de M. Courbet. Cette campagnarde en gros sabots, au milieu de sa cuisine enfumée, est d'une affreuse laideur, mais c'est une laideur joliment peinte. Cela tournerait presque à la caricature à force d'être vrai; mais la franchise de la touche et de la couleur mérite beaucoup d'estime. Bien des portraits de petites demoiselles blanches et carminées ne valent pas, comme peinture, cette bonne paysanne qui ferait peur au coin d'une rue.

Ce n'est pas non plus un adorateur du joli que M. Antigna. Il vise à des qualités énergiques, rudes comme sa Bretagne; mais il exagère les tons gris. C'est un ciel d'ardoise que celui de la *Halte forcée ;* le cheval tombé d'épuisement dans la neige, la lourde charrette encombrée des bagages de la pauvre famille, les femmes tremblantes, les enfants qui grelottent en ramassant quelques branches sèches pour faire du feu, vous serrent le cœur d'un sentiment de désolation. Mais après tout, la grisaille n'est pas indispensable pour obtenir de pareils effets.

Le vieillard, à qui la jeune fille lit la Bible, est peint à grands traits, et son rustique visage ne manque pas de style; la tête de la jeune fille, avec ses grands cheveux noirs tombant en désordre et son expression de misère résignée, est frappante de naturel. C'est un visage qui reste dans le souvenir.

M. Antigna a trouvé la couleur, ou du moins plus de couleur, dans son *Intérieur breton.* C'est confus, c'est embarrassé. Mais il y a quelques tons chauds qui vous raniment le cœur, et l'aspect général n'est nullement désagréable.

M. Louis Boulanger nous a donné d'excellentes ébauches de *Scènes tirées de Gil-Blas.* La couleur en est surtout très-belle. Je citerai particulièrement un effet de nuit d'une vigueur remarquable. L'azur sombre du ciel, où la lune découpe son croissant argenté, les fortes lignes de l'horizon, les rouges lueurs que le feu projette sur des groupes d'Espagnols accroupis et dessinés avec finesse, sont d'une saisissante vérité.

Vers quelle toison d'or se dirigent ces argonautes en vareuses et en volants que M. de Beaumont a si galamment posés dans sa *barque?* C'est dans quelque île de la Seine qu'abordera sans doute l'insouciante expédition, tout entière à ses joies du dimanche. La nef s'appelle « Speranza, » un joli nom pour une journée de printemps !

Ce tableau est gai, riant, lumineux; tout est un peu chiffonné, robes et visages; mais les canotiers et les jeunes femmes sont enlevés avec esprit, ce qui n'empêche pas le genre d'être faux et la couleur de papillotter comme du clinquant. Ce serait fort joli comme illustration d'un journal fashionable; mais la vraie peinture n'est pas là.

La sortie de Notre-Dame le dimanche des Rameaux, de M. Hillemacher, est d'une facilité bourgeoise qui déplaît. Ces messieurs en paletot et en chapeau noir, ces dames en robes vertes ou bleues n'ont rien que de vulgaire et de banal. C'est d'autant plus à regretter que M. Hillemacher a une grande habileté de facture, une touche assez légère, et dépense de cette manière, sur des toiles de commerce, un véritable talent digne d'un meilleur emploi.

Il ne faut pas plus se laisser prendre au nom de M. Robert-Fleury, inscrit en grosses lettres sur le cadre doré de la *Halte d'artistes*, qu'à celui de M. Meissonnier. L'histoire est identique. On ne critique pas cette peinture. Il y a seulement erreur d'emballage. La véritable adresse était : section de l'Industrie, quartier des papiers peints.

Peut-être, à force de chercher, y découvrirait-on en germe quelques-unes des qualités du célèbre artiste, telles, par exemple, que la solidité et la couleur; mais elles s'y cachent comme la fleur dans le bouton. Il est souverainement regrettable que le public de l'Exposition ne puisse apprécier que d'après ce malheureux tableau le talent si sérieux et si remarquable de M. Robert-Fleury.

Du moins, pour M. Meissonnier, avons-nous une consolation. S'il n'est pas dans son Charlemagne, nous le retrouverons un peu amoindri dans quelques-uns de ses imitateurs ou de ses élèves. MM. Fichel, Fauvelet et Chavet nous donnent, dans de toutes petites toiles, une charmante idée de la manière du maître.

J'aime beaucoup la *Musique* de M. Fichel. Ne vous figurez pas, à ce titre, une froide et maussade allégorie : quelque grande femme,

peut-être, la tête ceinte du laurier classique, entourée d'un déluge de lyres, de violons, de contre-basses ou de cornets à piston, avec un génie ailé, debout sur une jambe et soutenant une pancarte noircie de notes. L'école de M. Meissonnier ne se perd pas en de pareilles vulgarités.

Cette *Musique* est une délicieuse petite dame, vêtue de blanc, assise à son piano et qui chante. Il est impossible d'exprimer la finesse de cette peinture; les fonds de l'appartement, les dessus de porte, les tentures où se dessinent dans le demi-jour, aristocratique trésor, des portraits de famille datant de Louis XIV, les manchettes, les reflets de soie, la robe froissée de la musicienne sont achevés avec un esprit inimitable. Voyez donc ces petits doigts agiles, comme ils courent bien sur les touches; et ce frais visage qu'une feuille de rose suffirait à cacher, quelle distinction dans ses traits et comme la romance voltige sur ses lèvres à peine ouvertes! Je ne crois pas que la toile puisse mieux chanter.

L'Arlésienne de M. Chavet, traitée dans le même style et d'une égale délicatesse, est aussi fort gentille avec son type aux lignes antiques, sa coiffure pyramidale, sa robe bleue et son tablier de taffetas noir. Cette pittoresque toilette fait déplorer l'invasion croissante du chapeau et de la crinoline dans le pays des arènes et des tombeaux romains.

Voici encore de l'esprit et de la finesse dans *l'Attente* de M. Fauvelet. Fini, élégance, distinction, tout y est réuni. Considérez attentivement cette petite femme assise, les bras croisés, dans son salon; quelles jolies mains sortent de ses manchettes de dentelle, et surtout quel joli visage où l'impatience a pâli le teint, contracté les lèvres, donné la fixité au regard, s'enlève sans artifice sur ce corsage blanc! Comment peut-on faire attendre une si charmante créature? Pour moi, je ne lui vois qu'un défaut : elle ne sait pas choisir ses étoffes. Si vous la connaissez, dites-lui donc, je vous prie, de changer de robe; cette soie jaune est affreuse et lui va fort mal.

Ernest Rocha.

BULLETIN DU MOIS.

Sommaire.

La canicule partout. — Paris dans l'eau. — Vieux souvenirs. — H. de Balzac à l'Ecole de natation. — Les deux La Bédollière. — M. Arsène Houssaye et *Le Roi Voltaire*. M. Babinet et Calypso. — *Les Lionnes pauvres* et leur préface. — Compliment final.

Paris, juin 1858.

La canicule s'est déclarée, cette année, si prématurément et avec tant d'intensité, qu'elle a porté le désarroi au camp de la littérature. Il fait une chaleur tellement insupportable que les écrivains les plus travailleurs se sont mis à vivre à l'italienne, dormant le jour, et se promenant la nuit, sous le regard bienveillant des étoiles. Les seuls journalistes, obligés de fournir, toutes les vingt-quatre heures, leur contingent de phrases et de lignes, continuent à noircir du papier en forçats résignés, et encore, beaucoup d'entre eux accomplissent-ils leur *pensum* quotidien pendant les rares instants où Paris éprouve un semblant de fraîcheur, c'est-à-dire de deux à cinq heures du matin. — C'est aussi pendant cette trêve matinale que nous écrivons le présent article.

Donc l'été est en avance cette année. Voici le moment où les critiques entonnent, au feuilleton, leurs variations habituelles sur l'air : *O rus, quando ego te aspiciam !* variations qu'ils recommencent tous

les ans à la même époque, et toujours avec un égal succès, grâce aux goûts constants du peuple réputé le plus léger de la terre. Voici le moment où la nature printanière brille de toutes ses splendeurs au bas de chaque journal; où les feuilletons du Lundi renferment à eux seuls autant de frais ombrages, de gazons constellés, de sources murmurantes, de roseaux frémissants, de rossignols amoureux et d'harmonieuses fauvettes que les départements réunis de la Seine et de Seine-et-Oise. — Il est si naturel, lorsque le soleil brille et que les prairies sont en fleurs, de rêver aux champs et de maudire le devoir qui vous emprisonne impitoyablement dans des théâtres sans air, mais, hélas! non sans odeur, — que nous-même nous serions presque disposé à faire des frais de lyrisme et à nous élancer, par la pensée, vers les herbages et les pommiers de notre campagne natale, nous écriant avec le vieux Malherbe :

L'Orne, comme autrefois, nous reverrait encore,
Ravis de ces pensers que le vulgaire ignore,
Egarer à l'écart nos pas et nos discours,
Et couchés sur les fleurs, comme étoiles semées,
Rendre en si doux ébats les heures consumées
Que les soleils nous seraient courts.

Mais, rassurez-vous! nous ne succomberons pas à la tentation, et nous laisserons à MM. les feuilletonnistes l'exploitation de ces idylles annuelles qui fournissent une superbe occasion de faire de beau style, — et qui tiennent de la place!

Or, ce qui tient de la place n'est pas à dédaigner pour le critique aux abois à qui les théâtres ne fournissent plus sa pâture accoutumée. C'est à peine, en effet, si une pièce nouvelle est assez téméraire pour oser se montrer çà et là devant un public clair-semé. — Eh! quel homme un peu délicat voudrait affronter, sans y être obligé, l'atmosphère homicide des salles de spectacle? — Tout le monde court aux plaisirs d'été. Les tables alignées devant les cafés sont encombrées de consommateurs, demandant en vain du soulagement aux boissons frappées de glace et une fraîcheur impossible aux brises poudreuses des boulevards. Les Champs-Elysées et leurs cafés-chantants en plein air; le Bois de Boulogne, ses lacs, ses cascades, son Ranelagh et son Pré-Catelan engagent les Parisiens à sortir de la ville; mais toutes ces distractions ne sont pra-

ticables qu'après le soleil couché. Pendant les heures torrides de la journée, il faut se résigner à des siestes prolongées ou, comme eût dit un académicien de 1810, se réfugier dans les grottes humides des naïades, ce qui, traduit dans la langue vulgaire des Réalistes de 1858, signifie tout simplement aller aux bains froids.

Les Ecoles de natation regorgent; une partie de la population passe son temps, drapée à la romaine dans des peignoirs de toile, et devisant, sous les portiques de bois des bains publics, comme des philosophes de la Grèce antique. Là se trouvent, dans une certaine mesure, les raffinements de la vie épicurienne : sofas presque moelleux, restaurants suffisamment confortables, rafraîchissements de toutes sortes; de façon que le bain proprement dit devient tout-à-fait accessoire pour beaucoup d'habitués. Le véritable but de ces sybarites, c'est de vivre à l'ombre et au frais dans un état de nudité homérique et commode, prohibé sur l'asphalte des trottoirs. Ceci nous rappelle bien des heures charmantes de notre jeunesse. — Et au fait, puisqu'il est de mode aujourd'hui de confier au public ses souvenirs sur Honoré de Balzac, — à ce point que ceux qui n'en ont point en inventent, — pourquoi ne dirions-nous pas que nous avons eu plus d'une fois la bonne fortune de rencontrer le célèbre romancier à l'Ecole de natation? — Dans ce temps-là, nous étions plusieurs qui nous donnions souvent rendez-vous pour déjeûner à l'établissement Deligny, et qui ne sortions de ce lieu de délices que vers le déclin du jour, après avoir épuisé toutes les joies de la charcuterie et de la *pleine-eau*. Parmi ces nageurs fervents figuraient avec honneur deux de nos camarades de classe qui se sont fait un nom dans les lettres : Edouard Ourliac, enlevé, hélas! dans toute sa fleur, par l'horrible phthisie, et Emile de La Bédollière, aujourd'hui rédacteur du *Siècle*. De temps en temps, Balzac venait se mêler à notre groupe, quoique nous fussions tous bien plus jeunes que lui, car ce grand observateur aimait la jeunesse. Ce jour-là, on le devine, la natation cédait le pas à la causerie, et La Bédollière lui-même, le plus infatigable triton que je connaisse, oubliait un peu son exercice favori pour écouter parler le grand homme. Avec quelle autorité et quelle verve inépuisable Balzac prenait le dé de la conversation, et comme nous prêtions l'oreille à cette voix respectée, soit qu'elle développât de sérieuses thèses de philosophie sociale ou d'esthétique transcendante, soit

qu'elle s'abandonnât aux paradoxes les plus extravagants de la fantaisie rabelaisienne! Jamais, sur le cap Sunium, disciples plus attentifs ne recueillirent plus religieusement la parole du maître. — Peut-être le costume était-il pour quelque chose dans cette disposition à imiter les jeunes Athéniens des beaux temps de la Grèce et à transformer l'Ecole de natation en école de philosophie; car, avec notre peignoir de toile, nous n'étions guère plus vêtus que les dieux de la mythologie, et il se trouvait là tels peintres et tels sculpteurs qui drapaient la cretonne de l'administration à faire envie à Phidias. Nous devons avouer pourtant que le maître n'avait rien de bien sculptural. Balzac était naturellement trapu et déjà fort replet; sa tête puissante, vigoureusement emmanchée sur ses épaules, sa large face épanouie par un rire olympien, ses yeux pétillants, ses jambes d'Hercule et son ventre ambitieux, lui donnaient plutôt l'air, lorsqu'il était en costume de bain, d'un Silène intelligent que d'un philosophe austère, et, de plus, pour ne pas mouiller ses longs cheveux plats, il avait l'habitude de se coiffer d'un serre-tête en taffetas gommé jaune, inadmissible au point de vue de la statuaire. Excellent nageur du reste, mais plus excellent causeur encore, c'est surtout au restaurant de l'Ecole qu'il se montrait dans tout son beau. Là, assis autour d'une table abondamment couverte de saucisses froides et de cervelas, — que le *Gourmet* nous pardonne! mais dans ces temps primitifs où la gastronomie manquait de professeurs, c'était le menu ordinaire du lieu, — combien de fois avons-nous été surpris par la nuit, sans nous être aperçus de la marche des heures! — Nous nous souvenons d'une tirade que Balzac lança un soir contre la canicule. Il avait, comme toujours, une foule de besognes en train, et, quoiqu'il écrivît surtout pendant les heures silencieuses que le vulgaire consacre au sommeil, le travail lui était devenu tout-à-fait impossible, tant l'atmosphère était embrasée. Il était furieux, et dans son exaspération, il fulmina la philippique la plus éloquemment drôle contre le soleil et contre Paris. Il ne parla de rien moins que de destituer l'un et de déserter l'autre. Il proposa de s'établir définitivement aux Bains Deligny, d'y louer au mois des cabinets de travail où ceux qui avaient la mauvaise habitude de dormir la nuit seraient libres d'accrocher des hamacs, d'y fonder une académie de bouillote permanente, pour les amateurs, et d'y former, jusqu'aux premières

pluies, une sorte de Décaméron masculin, philosophique et littéraire. La motion fut accueillie avec acclamation et votée d'enthousiasme, séance tenante, au choc des verres et à la fumée des cigares (Balzac ne fumait pas, mais La Bédollière fumait trop : il y avait compensation). — Le lendemain, personne de nous ne songeait plus à ce projet de Salente aquatique, et Balzac resta plus de quinze jours sans reparaître à l'Ecole et sans qu'on sût ce qu'il était devenu. A cette époque, ce grand homme vivait de la façon la plus mystérieuse, et les mieux renseignés d'entre nous ne connaissaient pas son domicile (peut-être était-ce cette fantastique maison de Passy que M. Gozlan nous a fait entrevoir). Toujours est-il que la grande réputation de Balzac, son immense talent, ses habitudes singulières, l'entraînement magnétique que sa parole exerçait sur nous, et peut-être aussi la récente publication de la *Peau de chagrin*, ce livre diabolique, lui prêtaient à nos yeux quelque chose de surnaturel. Il se peut que nos jeunes imaginations, pleines de la lecture, fort à la mode alors, des *Contes d'Hoffmann*, se soient volontiers prêtées à exagérer ses bizarreries, mais il est certain que l'arrivée de Balzac parmi nous aussi bien que son départ avaient toujours quelque chose d'extraordinaire. Il apparaissait tout-à-coup, comme la divinité dont parle Horace, — *Deus ex machinâ.* — Pendant les quelques heures qu'il passait avec nous, c'était le conteur le plus enjoué, le plus spirituel, le plus brillant, le plus varié, souvent le plus profond qu'on pût entendre ; puis, dès qu'il avait repris son chapeau à larges ailes, son vaste paletot noir et son pantalon à pieds dont la toile grise, pâlie par de nombreux lavages, flottait au vent, semblable à une voile dégonflée, il devenait tout-à-coup invisible, comme s'il se fût enfoncé dans une trappe, et nul de nous ne lui avait jamais vu monter l'escalier par lequel les simples mortels regagnaient le niveau du pavé de Paris.

Que tout cela est loin de nous ! Les membres de cet aimable groupe se sont dispersés à tous les vents de cette vie ; ils ont vieilli, ils se sont perdus de vue ; Ourliac est mort, Balzac est mort, et, de ce petit cénacle, nous ne voyons plus guère aujourd'hui qu'un seul membre, dont les traits spirituels rappellent ceux de l'illustre auteur de la *Comédie humaine* : c'est notre vieil ami La Bédollière, que, par abréviation, les gens de lettres nomment *La Bé*, comme ils nomment M. Théophile Gautier *Théo.*

Puisque le nom d'un de nos plus anciens et plus chers camarades vient de tomber sous notre plume, pourquoi ne dirions-nous pas quelques mots de lui, — d'autant plus que nous avons sous la main des *Stances* de sa façon qui, nous n'en doutons pas, feront plaisir aux lecteurs de la *Revue ?*

Emile de la Bédollière, dont l'immense publicité du *Siècle* a popularisé le nom jusque dans les communes les plus lointaines, est simplement, pour beaucoup de monde, le journaliste assidu qui, tous les jours avant son déjeûner, fait, pour se mettre en appétit, un consciencieux échange de gourmades avec son compère l'*Univers*, — ou bien encore l'écrivain châtié dont la librairie à quatre sous a illustré les traductions. Mais pour les littérateurs et pour ses amis, il existe un autre La Bédollière que nous allons vous révéler en passant. Ce La Bédollière-là est non-seulement le meilleur des hommes, c'est encore l'auteur érudit et patient de trois gros volumes pleins de recherches effrayantes sur la *Vie privée des Français pendant les premiers siècles de la monarchie ;* le poète élégant et pur qui a écrit tant de pièces charmantes et qui, dès qu'il le voudra et au moment où l'on y songera le moins, nous étonnera par quelque grand ouvrage de haute littérature; enfin l'esprit ingénieux et aimable, si connu parmi les gens de lettres pour improviser en se jouant des couplets délicats de pensée, heureux de tours et irréprochables de forme, au grand étonnement des connaisseurs. — Et justement nous trouvons dans *le Gourmet* du 13 juin, en compagnie d'une très-piquante lettre du poète Méry, — cet autre improvisateur, — quelques-uns de ces vers que La Bédollière sème sur son chemin avec la prodigalité du millionnaire, et qui pourront donner une idée du poète trop peu connu qui se cache derrière le journaliste du *Siècle* et le traducteur des *Mohicans* :

A CHARLES MONSELET.

Plus d'un journal se fourvoie ;
Mais j'estime *le Gourmet* ;
Toujours ferme dans sa voie,
Il tient ce qu'il nous promet.

En nos jours noirs et moroses,
Sans souci du lendemain,

Il vient, couronné de roses,
Une fourchette à la main.

Comme il enseigne avec grâce,
Ventru, mais leste et coquet,
L'art que célébrait Horace,
Qu'Apicius pratiquait !

Même par les gens sévères,
Ses articles remarqués,
Résonnent comme les verres,
Quand ils sont entrechoqués.

Allons ! buvez à sa gloire,
Disciples de Lucullus.
C'est maintenant qu'il faut boire ;
Nunc est pulsanda tellus !

Nous nous apercevons un peu tard qu'à propos de l'Ecole de natation, nous nous sommes laissé aller à faire une *pleine-eau* trop prolongée à travers nos souvenirs. Serait-ce le succès, obtenu par notre ami Emile Vaïsse dans le dernier numéro de la *Revue*, qui nous a poussé, à notre insu, à tenter, nous aussi, notre petit *récit de jeunesse ?* — Hâtons-nous de rentrer dans les modestes limites de notre *Bulletin*, et demandons pardon à notre collaborateur d'avoir osé empiéter quelques minutes sur des terres qui lui appartiennent si légitimement.

Nous parlions tout-à-l'heure des récits et anecdotes que l'on imprime de toutes parts sur le compte de feu Balzac, tout en ajoutant notre grain de sable à cette masse de renseignements biographiques plus ou moins curieux : citons avec éloges les très-intéressants détails publiés par M. Léon Gozlan dans l'excellente *Revue contemporaine,* détails dont nous n'avons garde de suspecter l'exactitude, mais auxquels, pourtant, la forme adoptée par l'auteur donne quelquefois un peu trop l'air de vérités arrangées. — Nous préférons les articles que M. Théophile Gautier a écrits pour *l'Artiste.* Là, tout respire la sincérité, et l'écrivain a compris que ce n'était point dans une notice, destinée à devenir un document historique, qu'il pouvait sacrifier au pittoresque qu'il aime tant et qui l'inspire toujours si bien. Connaissant mieux que personne le parti que Titien et Vélasquez ont su tirer de la ressemblance humaine, il s'est rési-

gné sans peine, en véritable artiste qu'il est, au rôle trop dédaigné de peintre de portraits; aussi personne, en lisant son remarquable travail, ne sera tenté de songer au célèbre portrait de M. Alphonse Karr, dessiné *de mémoire* par M. Célestin Nanteuil, qui n'avait jamais vu l'original.

Ce journal *l'Artiste*, — qui est à la fois l'un de nos meilleurs recueils littéraires et un précieux album, — a donné quelques pages du nouveau livre publié par M. Arsène Houssaye sous ce titre piquant : *le Roi Voltaire*. Dans cet ouvrage, conçu avec les sentiments d'une admiration sincère, l'auteur raconte l'entraînante histoire de cette longue royauté de l'intelligence, royauté sans précédents, qui imposa au dix-huitième siècle le nom de Siècle de Voltaire, comme le grand roi avait imposé au dix-septième le nom de Siècle de Louis XIV. *Le Roi Voltaire* est écrit dans le style agréable et un peu maniéré, familier à l'auteur, dont le défaut capital est d'avoir souvent trop d'esprit, — défaut bien rare et très-excusable chez un écrivain qui, comme M. Houssaye, vit, depuis vingt ans, dans l'intimité des grands hommes et des femmes charmantes de ce siècle de l'esprit par excellence, dont il s'est fait le Plutarque coquet. — Les fragments, publiés par *l'Artiste* et par d'autres journaux, nous donnent un vif désir de lire l'ouvrage; mais, comme il est certains personnages attardés et bilieux qui ne pardonnent pas au grand philosophe d'avoir quelque peu préparé la Révolution française, — ce tome soixante et onzième des Œuvres de Voltaire, suivant l'expression pittoresque de M. Houssaye, — nous serions grandement étonné si *le Roi Voltaire* ne soulevait pas, contre l'inspecteur des musées de France, toutes les colères des Frérons et des Nonottes, dont la race ne paraît pas près de s'éteindre.

Une race qui ne semble pas non plus disposée à finir, c'est celle des astronomes allemands, cherchant au bout de leur lunette des prétextes pour annoncer la fin du monde. En voici un, M. Luther, — un nom terrible, n'est-ce pas? qui fut déjà le précurseur de grandes perturbations, — lequel M. Luther nous prédit, non plus l'arrivée de la comète de Charles-Quint, mais la visite d'une simple planète qui pourtant serait de force à percer notre globe de part en part, rien que cela! Cette planète de Damoclès n'est autre que la nymphe Calypso, que tous les astronomes allemands s'obstinent à prononcer *Galybzo*, et qui, fâchée sans doute d'entendre ainsi

dénaturer son nom, ou ne pouvant se consoler du départ de quelque Ulysse céleste, a été vue cabriolant dans l'espace d'une façon tout-à-fait menaçante. — L'an passé, M. Babinet, de l'Institut, s'était chargé de rassurer les douairières alarmées; mais, cette année, il ne paraît pas trop rassuré lui-même, et voici les lignes inquiétantes qu'il écrit dans le *Journal des Débats* : « Si une comète » ne peut rien contre nous, il pourrait bien se faire qu'une toute » petite planète, décrochée par Jupiter d'un autre soleil que le » nôtre, vînt choquer en plein notre globe avec une vitesse que je » n'ai pas le temps de calculer, mais qui, appartenant à un bou» let dix fois, cent fois, mille fois plus gros que le Mont-Blanc, le » Chimboraço ou l'Himalaya, ferait dans notre terre une assez belle » trouée, s'il frappait en plein continent, et un beau rejaillissement » d'eau salée, s'il tombait en plein Océan. »

Diable! tout cela manque de gaîté. — Pourtant, les dernières lignes de M. Babinet nous laissent entrevoir une chance de salut. A la rigueur, nous nous résignerions à être un peu éclaboussé, et nous faisons des vœux ardents pour que la planète de M. Luther tombe dans l'eau.

Nous avons beau prendre le chemin des écoliers et faire des stations à chaque pas, il faudra pourtant bien, quelque menaçant que soit le thermomètre, que nous finissions par entrer au Vaudeville pour dire un mot des *Lionnes pauvres* de MM. Emile Augier et Edouard Foussier; car c'est un succès retentissant et une comédie courageuse, attaquant de front une des plaies les plus hideuses de ce siècle d'ostentation et de misère.

Ne vous est-il jamais arrivé, en voyant un ménage, dont les ressources sont notoirement bornées, se passer tous les luxes coûteux qu'une grande fortune peut seule permettre, — appartement somptueux, table recherchée, loge à l'Opéra, chevaux, voiture, maison des champs et toilettes ruineuses, — ne vous est-il jamais arrivé de vous demander par quels procédés hermétiques ce couple avait pu trouver la pierre philosophale, et n'avez-vous pas songé, malgré vous, à ces époux Marneffe, dont Balzac a si vigoureusement peint les abominables figures dans les *Parents pauvres?* Il n'était pas possible de présenter à la scène cette monstruosité sociale dans toute son horreur; il suffisait de soulever un coin du voile, les auteurs l'ont senti, et ils ont eu le bon goût de ne pas rendre le

mari complice de l'alchimie honteuse par laquelle sa femme se procure de l'or. Leur *Lionne pauvre*, — comme le dit un personnage de la pièce, — « ce n'est pas la femme qui fait payer au mari dix centimes le petit pain qui n'en coûte que cinq; c'est celle qui lui compte cinq centimes le petit pain qu'elle a acheté dix. » Le mari, ignorant ce que coûte le luxe qui l'entoure, ne soupçonne donc pas les turpitudes dont il profite; et lorsque le jour s'est fait à ses yeux, lorsqu'il a compris sa honte, il n'a plus qu'à mourir, et il meurt. — Mais malgré ces sages concessions faites aux exigences théâtrales, qui permettaient de montrer tout au plus la moitié du monstre, les auteurs ont vu leur pièce arrêtée longtemps par la Commission de Censure, et, sans une intervention toute-puissante, *les Lionnes pauvres* n'auraient probablement jamais été représentées. Ces susceptibilités excessives de la Censure ont inspiré à M. Emile Augier une préface fort vive, — presque un *factum*, — dont le *Figaro* du 17 Juin donne tout ce qu'en peut donner un journal non politique. Nous reproduisons *in extenso* ce fragment, qui renferme des vérités qu'on ne saurait trop répéter; car si l'Empereur est venu tirer de captivité la comédie depuis longtemps annoncée d'un célèbre académicien, S. M. n'aurait peut-être jamais rien su des scrupules exagérés de MM. les Censeurs, s'il se fût agi de l'ouvrage obscur d'un auteur inconnu. Or, il ne faut pas que désormais de pareilles erreurs puissent étouffer une œuvre remarquable ou briser l'avenir d'un écrivain de talent.

« Aujourd'hui que notre pièce a gagné son procès devant le public et la presse, dit M. Augier, je me sens fort à l'aise pour parler sans passion des obstacles qu'elle a eu à surmonter avant d'arriver à ses juges naturels.

» La résistance obstinée qu'elle a rencontrée dans le sein de la Commission de Censure n'est pas un fait isolé qu'on puisse passer sous silence : c'est tout un système. Que MM. les Censeurs me permettent donc de leur présenter quelques observatiens sur leurs fonctions, dont ils ne me semblent comprendre ni toute la portée ni les limites exactes.

» Pour formuler sur-le-champ les deux termes de ma pensée, la Censure manquerait autant à son devoir en désarmant la comédie qu'en tolérant qu'elle tournât ses armes contre la société. Cependant, de ces deux écueils, le dernier est le seul qui la préoccupe :

quant au premier, elle semble n'y pas attacher d'importance. Singulière contradiction que j'observe chez la plupart de ceux qui parlent de la comédie! Ils lui concèdent pleinement la puissance de faire le mal; ils lui refusent celle de faire le bien. Il faudrait choisir cependant et les lui reconnaître ou les lui dénier toutes deux. Ses adversaires disent qu'elle n'a jamais corrigé personne, soit; mais, pour être logiques et justes, ils devraient ajouter qu'elle n'a jamais perverti personne non plus; auquel cas elle serait simplement un jeu innocent, un divertissement puéril sur lequel l'Etat n'aurait pas de surveillance à exercer. Or, puisqu'il en exerce une, et très-active, c'est qu'il ne voit pas les choses ainsi, et il a raison.

» Je ne voudrais pas exagérer le rôle social de la littérature; mais il y a dans la structure des sociétés une charpente intérieure aussi importante à l'économie générale que la charpente osseuse à celle de l'individu : ce sont les mœurs. C'est par là que les nations se maintiennent, plus encore que par leurs codes et leurs constitutions. Nous en avons eu la preuve au lendemain des révolutions, pendant l'interrègne des lois. Mais les mœurs semblent ne relever que d'elles-mêmes; elles échappent à l'action gouvernementale; il n'est décret ni ordonnance qui puisse les réformer ou les transformer. Quel moyen d'influence a-t-on sur elles?

» Vous souvenez-vous des belles expériences de M. Flourens sur la vie des os? Il a démontré qu'ils se renouvelaient incessamment en se colorant sous l'action d'une alimentation colorante. Ne pourrait-on pas comparer la nourriture de l'esprit public à cette alimentation colorante? Et la partie la plus active, sinon la plus nutritive de la littérature, n'est-ce pas le théâtre? Les ennemis de l'émancipation intellectuelle lui ont déclaré une guerre spéciale, et je ne veux pas d'autre preuve de son efficacité. N'est-il pas, en effet, la forme de la pensée la plus saisissable et la plus saisissante? Il est en rapport immédiat avec la foule; ses enseignements, bons ou mauvais, arrivent à leur adresse directement et violemment. Vous dites qu'il n'a corrigé personne; je le veux bien; mais la même objection pourrait s'opposer aux livres de morale et à l'éloquence de la chaire; d'ailleurs le but n'est pas de corriger quelqu'un, c'est de corriger tout le monde; le vice individuel n'est pas possible à supprimer, mais on peut en supprimer la contagion;

et de tous les engins de la pensée humaine, le théâtre est le plus puissant, voilà tout.

» C'est donc un instrument précieux et dangereux tout à la fois qu'il importe au moins autant de ne pas émousser que de bien diriger. Souvent, j'en conviens, le milieu est difficile à tenir. Mais l'inconvénient d'empêcher le bien étant égal à l'avantage d'empêcher le mal, je voudrais que dans le doute la Commission de Censure s'abstînt, d'autant plus qu'il y a derrière elle une censure qui est bien plus sûre que la sienne, celle du public.....

» Enfin quels dangers voient-ils à ce que le théâtre condense les idées qui flottent dans l'air? Une maladie n'est-elle pas à moitié guérie quand on en a précisé le siége, les causes et les résultats? Ecoutez ceci : Nicolas Gogol a écrit une comédie contre la vénalité de l'administration russe : la censure de Saint-Pétersbourg l'avait défendue sous prétexte aussi qu'il est dangereux de révéler... etc... L'empereur Nicolas en ordonna la représentation sur tous les théâtres de l'empire, estimant utile de signaler les abus à l'animadversion des honnêtes gens.

» Et, à ce propos, il est bon de noter que les empereurs ont l'esprit plus libéral que les censeurs. Sa Majesté Napoléon III, apprenant, au sujet des *Lionnes pauvres*, ce qu'on faisait de la censure littéraire, a formellement condamné tout empiètement de ce genre. C'est un point acquis désormais; en fait de littérature, les censeurs n'auront, selon le joli mot du roi Charles X, que leur place au parterre.

» Emile Augier. »

Cette préface de M. Augier a produit une certaine sensation. Les personnes faciles à effaroucher, qui ne comprennent rien à la politique des Spartiates donnant à leurs enfants le spectacle des ilotes ivres, et qui sont toujours prêtes à confondre la peinture du vice avec l'excitation au vice, feront bien de méditer ces sages réflexions; nous en recommandons également l'étude attentive à ceux de nos jeunes lecteurs qui seraient tentés de traiter la question de l'immoralité au théâtre, en vue de l'églantine de Clémence-Isaure.

Nous aurions bien encore à signaler la reprise aux Français de *L'Ecole des Vieillards*, jolie et intéressante comédie dont l'esprit de parti a jadis voulu faire un chef-d'œuvre; succès exagéré d'autre-

fois, dont maintenant il faut un peu demander l'explication à la politique, aux *Messéniennes*, à Mlle Mars et à Talma. Nous pourrions de même dire un mot des *Mers polaires* du Cirque, mais nous ne voulons faire de peine à personne aujourd'hui.

On a pu remarquer, en effet, que le présent *Bulletin* est tout miel et que notre critique fait patte de velours autant qu'elle le peut cette fois. C'est qu'il fait bien chaud pour se mettre en colère. Aussi, nous nous sommes appliqué à ne parler que de gens dont nous pensons beaucoup de bien, et nous avons dit une partie du bien que nous en pensons. Pendant que nous sommes en train de distribuer ainsi l'éloge, ne pourrions-nous pas constater que des appréciateurs, en qui nous avons pleine confiance, se sont montrés fort satisfaits de la livraison du 16 juin qui commence la quatrième année de la *Revue?* Nous nous sentons d'autant plus à l'aise pour cela que nous sommes demeuré complètement étranger à la rédaction de ce numéro. Il nous sera bien permis aussi, nous l'espérons, de féliciter notre cher ami le Dr Desbarreaux-Bernard de la façon heureuse dont il a défendu l'orthographe orthodoxe du mot *Tartuffe*. Tout en se jouant au milieu des citations les plus compliquées, notre spirituel bibliophile a accablé le *cher Directeur* de la *Revue* sous d'irrécusables autorités, et il a fait définitivement triompher les deux F que nous avions toujours employées, à la manière de M. Jourdain faisant de la prose, sans nous douter de notre mérite. Il résulte bien un peu de la lettre du Docteur que nous sommes une espèce d'idiot qui n'a pas su défendre une bonne cause; mais cela ne nous empêchera pas de reconnaître qu'on ne pouvait développer plus agréablement une aride question de consonnes, dont il était si facile de faire quelque chose de très-ennuyeux, — ce à quoi n'auraient pas manqué force personnages qui se croient sérieux parce qu'ils sont assommants.

Jules Renoult.

NÉCROLOGIE.

—

M. Roger, ancien inspecteur de l'Académie de Toulouse.

Depuis plus de six mois déjà, la tombe s'est refermée sur un universitaire qui a traversé la vie en faisant le bien, M. Roger, ancien inspecteur de l'Académie de Toulouse et recteur émérite; mais si la tombe renferme ses dépouilles mortelles, son souvenir du moins reste et restera longtemps dans la mémoire de ceux qui l'ont connu. Pour moi, qui ai eu le bonheur d'avoir avec lui des rapports assez étroits, de recevoir ses conseils et ses excellentes leçons, qui lui dois le peu que je vaux, et la carrière qu'il m'est donné de parcourir dans l'Université, je me reprocherais aujourd'hui de garder le silence. Si je n'ai pas plus tôt rendu hommage à sa mémoire, ce n'est pas que ma reconnaissance ait été moins vive au jour de sa mort qu'aujourd'hui, le ciel m'en est témoin; c'est que je devais laisser l'initiative au Lycée Saint-Louis, où M. Roger a passé la meilleure partie de sa vie; c'est que je devais attendre que les fonctionnaires de cette Maison qui l'ont vu dans l'intimité eussent fait connaître les principales particularités de sa vie universitaire. MM. Pierron et Evelard, professeurs au Lycée Saint-Louis, viennent de publier à Paris des articles nécrologiques qui auront leur retentissement. Leurs paroles qui trouvent un écho à Tarbes, en trouveront sans doute aussi à Versailles, Toulouse, Périgueux, Poitiers, Vendôme, Rouen, partout enfin où M. Roger comptait des élèves qui, maîtres-d'études lorsqu'ils recevaient ses leçons, sont aujourd'hui des professeurs d'un mérite

reconnu, des administrateurs dont les services sont justement appréciés de l'Université.

Parmi ses élèves, il en était un que le maître avait surtout distingué, qu'il affectionnait peut-être plus que les autres, à qui il avait donné sa fille unique en mariage : c'est lui qui devrait aujourd'hui nous parler de M. Roger ; lui seul avait pu, dans les conversations intimes du foyer domestique, voir à découvert toute la bonté de son cœur ; lui seul avait pu recueillir de la bouche du maître le secret précieux de son enseignement ; mais, hélas ! les épreuves les plus pénibles ont pesé sur M. Roger pendant les dernières années de sa vie, et le ciel qui voulait sans doute, en l'affligeant, le détacher de la terre, ne lui épargnait pas ses coups. Le plus rude, comme aussi le plus funeste, fut la mort de ce gendre qui lui était cher à tant de titres. Une maladie aiguë vint, à la fin de 1856, enlever M. Brouzès, proviseur du Lycée de Clermont, encore à la fleur de son âge, et M. Roger vit revenir au foyer paternel sa fille et quatre petits orphelins qui étaient désormais sans appui. Il ne pouvait plus rien pour eux ; sa belle intelligence commençait à s'éclipser ; il ne put pas trouver un seul mot pour intéresser à leur sort un ministre, ami de la justice, et désireux de récompenser les services. Heureusement il était dans cette circonstance accompagné par un inspecteur, ancien recteur de l'Académie de Clermont, qui plaida leur cause avec chaleur et quelque succès. Quoi qu'il en soit, cette mort acheva de miner M. Roger, et bien qu'il fût d'un tempérament robuste, et dans un âge peu avancé, il suivit de près M. Brouzès dans la tombe.

Ainsi je suis amené à parler de la mort de M. Roger avant d'avoir parlé de sa vie. C'est qu'il n'entrait pas dans mes vues de faire une biographie ; j'ai voulu seulement écrire mes impressions et mes souvenirs dans l'ordre où ils se présentaient, remplir un pieux devoir envers un homme de bien à qui je dois beaucoup, et faire connaître peut-être quelques-unes des particularités de sa vie qui auront échappé à ses biographes.

M. Roger naquit en 1797 à Faverolles, près de Langres ; dès ses plus jeunes années, il montra une intelligence précoce ; le curé de son village, M. Blanchard, lui enseigna les éléments de la langue latine, et e plaça au petit séminaire de Langres. A cette époque où la France sortait du chaos, les études n'étaient pas encore organisées au petit-séminaire, et les élèves allaient chercher l'enseignement au collége communal de la même ville. C'est là que le jeune Roger fut initié aux lettres latines. On n'y enseignait pas encore le grec. Ses parents perdirent en 1814, pendant l'invasion, le peu qu'ils avaient, et ne purent survivre à cette perte qui les réduisait au dénûment le plus complet. Roger termina

ses études en 1816. « Au sortir de ma philosophie, me disait-il un jour,
» je partis avec mes camarades pour Dijon, on nous conduisait au grand
» séminaire. Je n'étais pas fait pour l'état ecclésiastique, je le sentais
» bien, la vocation me manquait. Cependant j'étais fort embarrassé, je
» n'avais que très-peu de ressources, et je ne connaissais personne qui
» pût me donner un bon conseil. Toutefois j'aimais mieux encore m'ex-
» poser à tout que d'entrer dans un état dont je ne me sentais pas la
» force de remplir les obligations. Une fois arrivé à Dijon, mon parti
» fut bientôt pris. Sans communiquer mon projet à personne, et pen-
» dant que mes condisciples, plus heureux que moi peut-être, s'instal-
» laient au grand séminaire, moi, je partais pour Paris, sur l'impériale
» de la diligence. Arriver à Paris était peu de chose, il fallait s'y créer
» des ressources. J'avais, par hasard, pendant mon voyage, entendu
» parler de la pension Favard, j'osai m'y présenter le lendemain de mon
» arrivée, et j'eus le bonheur d'être accepté comme maître-d'études.
» J'étais sauvé. Je fis aussitôt porter ma petite malle au Marais, et
» quand j'eus pris possession de mes fonctions, il me restait à peine un
» franc vaillant. »

La pauvreté dispose au travail, bien d'autres l'ont éprouvé. Le jeune Roger comprit bientôt que ses études étaient insuffisantes et incomplètes : il avait en latin quelques connaissances qu'il fallait étendre et perfectionner, et il n'avait pas commencé le grec. Il entreprit courageusement de combler les lacunes que l'enseignement du collége avait laissées dans son instruction. Il donnait au travail tout le temps dont il pouvait disposer. La lecture des auteurs latins, et surtout l'étude du grec l'occupait le jour, l'occupait la nuit. Doué d'une grande puissance de volonté, et d'une intelligence peu commune, il apprit en quelques années la belle langue de Démosthènes, qui lui devint presque aussi familière que sa langue maternelle. Longtemps après ces débuts, lorsqu'il était censeur au Lycée Saint-Louis, il revenait un jour, en présence de plusieurs maîtres, sur ces premières années : « Je travaillais, nous disait-il, avec ardeur, et
» sans me décourager. Je traversais souvent le pont qui conduit à l'île
» Louviers, où j'allais avec ma grammaire grecque et mon dictionnaire
» passer le temps de la classe, et je me disais : Mieux vaudrait te jeter à
» la Seine que de rester toujours maître-d'études. » Je cite ce mot parce que j'en fus frappé ; il caractérisait M. Roger ; j'y voyais la preuve qu'il avait tout sacrifié au désir de s'instruire, à la noble ambition de se créer une carrière honorable, et où il pût rendre de plus grands services.

Roger resta peu de temps dans la maison Favard ; cependant il a été jusqu'à la fin de sa vie l'ami de la famille dont il avait mérité l'estime. Il en sortit pour rédiger le journal *le Spectateur*, qui n'eut pas une longue

existence. Sa chute rendit le rédacteur à l'enseignement qui était sa véritable vocation.

En 1819, il entra à Louis-le-Grand en qualité de maître-répétiteur. Son intelligence et son amour pour l'étude le firent bientôt remarquer ; et, en 1822, lorsqu'il se présenta à l'agrégation de grammaire, — il était maître élémentaire depuis plusieurs mois, — ses épreuves furent brillantes. J'ai souvent entendu dire qu'il avait été pour tous les candidats de cette même année un sujet d'étonnement. Le jour où l'on fit la composition de thème grec, il n'y avait pas encore une heure que le sujet était dicté, lorsqu'on vit un des candidats se lever pour aller remettre son travail : c'était Roger. Le grec lui était déjà familier, il recueillait le fruit de ses laborieuses études ; l'étudiant de l'île Louviers obtint l'un des premiers rangs à l'agrégation. Depuis ce temps, il fut successivement chargé de presque toutes les classes jusqu'en seconde, et partout il fut remarquable parmi les professeurs de Louis-le-Grand qui étaient eux-mêmes remarquables parmi les professeurs de l'Université. On peut interroger quelques-uns des nombreux élèves qui ont alors reçu son enseignement. Il avait le talent d'intéresser. Sa sévérité était toujours tempérée par les témoignages d'une douce affection ; aussi il était craint de tous, mais en même temps il en était aimé.

Tout en s'occupant de l'instruction de ses élèves, Roger ne négligeait pas la sienne propre.

Il étudiait les écrivains de Rome et d'Athènes, et acquérait peu à peu cette finesse de goût, cette érudition classique toujours sûre et toujours présente, qui le distinguaient parmi les professeurs. En 1831, il se présentait à l'agrégation des lettres et obtenait un nouveau triomphe. M. Roger m'a parlé une fois de ce concours ; il me donnait des conseils pour la préparation aux examens oraux, et faisait comme toujours servir son expérience à l'instruction d'autrui. « Gardez-vous, me disait-il, de » compter sur les commentateurs pour préparer votre leçon, quand le » temps sera venu de la faire. Il faut préparer vos classiques à la longue, » les lire et les relire, et faire votre leçon avec vos souvenirs plutôt » qu'avec des commentaires, toujours difficiles à réunir et à combiner » ensemble. Je vais vous dire ce qui m'est arrivé à l'agrégation des lettres » en 1831. L'un des candidats admissibles devait faire une leçon sur » Horace, et le sort me désigna pour l'argumentation. Je me procure à » la hâte Dacier, Schrévélius et tous les annotateurs et commentateurs » d'Horace que je connaissais et je commence mon travail. J'ai lu en » entier plusieurs volumes, j'en ai compulsé plusieurs autres, et je n'en » étais pas plus avancé. Je ne pouvais pas joindre deux idées ensemble, » et bien moins encore former un plan, j'avais la tête perdue. Cependant

» la nuit était déjà très-avancée, et après un travail forcé de huit ou dix » heures, la fatigue m'avertissait qu'il fallait prendre du repos. Je me » levai donc bien résolu d'oublier tout ce que j'avais lu; je savais mon » Horace, je commençai à faire appel à mes souvenirs. Après quelques » heures de repos, je repris encore mon travail méditatif, et je pus enfin » arrêter quelques points généraux. Pour les citations, je m'en rapportais à ma mémoire. A dix heures j'étais à la Sorbonne. Mon adversaire » fit sur Horace une bonne leçon. Il avait bien saisi les caractères généraux » du poète, mais dans l'appréciation des odes, il s'était attaché à faire » ressortir celles qu'on est convenu d'admirer :

Quem virum aut heroa.....
Qualem ministrum, fulminis alitem...

» Dans mon argumentation, tout en convenant du mérite des odes » citées, je soutins qu'il y en avait d'autres qui méritaient de leur être » comparées et peut-être préférées. Je développai ma pensée, citai quel- » ques passages pris dans diverses odes, et récitai presque en entier la » XXIIIe du IIIe livre :

Tyrrhena regum progenies.....

» que je n'hésitais pas à mettre au-dessus de toutes les autres, et pour » l'élévation des idées, et pour la noble simplicité du style. Mon adver- » saire qui ne s'attendait pas à cette comparaison, ne trouva rien à » répliquer, et le bureau fut complètement de mon avis. »

Tout en racontant cette lutte, M. Roger s'était animé; il me répétait encore quelques vers de son ode favorite; ces vers ne sortiront jamais de ma mémoire, pas plus que son récit que je suis sûr de reproduire ici presque dans les mêmes termes.

L'admiration que ce cher maître m'inspirait, gravait en moi ses paroles en caractères ineffaçables.

Lorsqu'il fut reçu agrégé des classes supérieures, M. Roger était déjà chargé d'une division de troisième; il fut confirmé dans ses fonctions, et bientôt après délégué en seconde. Partout, il était à la hauteur de sa position; il semblait grandir à mesure qu'il s'élevait, tant il avait de ressources dans l'esprit, tant il savait proportionner son enseignement à l'intelligence de ses auditeurs. Il occupa la chaire de seconde jusqu'en 1834. A cette époque le censorat de Louis-le-Grand devint vacant, et M. Pierrot, alors proviseur, voulut avoir le professeur de seconde pour collaborateur. On sait que M. Pierrot connaissait les hommes: être choisi par lui était un honneur. Il exigeait beaucoup de ceux auxquels il avait donné sa confiance; mais il avait un ascendant irrésistible, et d'ailleurs

il donnait l'exemple et ne s'épargnait pas plus qu'il n'épargnait le dernier des maîtres. Le proviseur avait bien choisi. M. Roger apporta dans ses nouvelles fonctions une activité infatigable ; il descendait dans les détails de la discipline qu'il entendait bien, visitait les classes pour ajouter par sa présence à l'autorité du professeur, et donnait des conseils toujours bien reçus parce qu'ils étaient toujours bienveillants. On conserve encore à Paris le souvenir des compositions trimestrielles qu'il avait établies pour entretenir l'émulation. Il les corrigeait lui-même, se transportait dans les classes pour en rendre compte, et plus d'un professeur faisait son profit des observations adressées aux élèves. On peut croire que la forte impulsion imprimée par lui aux études, a contribué à donner au Lycée Louis-le-Grand le rang qu'il a toujours occupé depuis parmi les Lycées de Paris.

M. Roger semblait fait tout exprès pour les fonctions de censeur; il était estimé et aimé de tous, et cependant en 1838, il quitta ce poste qu'il remplissait avec distinction et l'Université dont il n'avait pas à se plaindre, pour entrer à la maison Favard dont il accepta la direction. Sans examiner ici les motifs qui l'ont fait agir dans cette circonstance, il est probable que l'amitié et la reconnaissance ont eu une grande part dans sa détermination. Le désintéressement qu'il a montré dans plus d'une circonstance prouve suffisamment que l'argent n'était ni le seul ni même le plus puissant mobile de ses actions. Au reste, le repentir suivit de près la faute, si faute il y avait : quelques mois s'étaient à peine écoulés, que le nouvel enfant prodigue demandait à rentrer dans le sein de l'Université. Celle-ci se souvint des anciens services du pénitent, le reçut à bras ouverts, et pour montrer qu'elle ne gardait pas rancune, elle lui confia le censorat de Saint-Louis. M. Roger y reprit bien vite les allures qu'il avait à Louis-le-Grand, il s'occupa de la discipline qui en avait grand besoin, et mit de nouveau ce qu'il avait de connaissances et d'expérience à la disposition des maîtres et des élèves. Les conférences qui ont fait sa gloire et peut-être son malheur commencèrent en 1841, vers le mois de décembre. Voici à quelle occasion.

Trois maîtres-d'études de Louis-le-Grand se concertaient pour prendre en commun un professeur qui voulût bien les préparer à l'agrégation. L'un d'eux laisse par hasard tomber le nom de M. Roger, et tous trois s'acheminent aussitôt vers Saint-Louis. J'étais chargé de parler au nom de tous. Jamais proposition ne fut faite avec autant d'embarras et accueillie avec plus de bienveillance et d'empressement. Le censeur prend la parole et expose immédiatement son plan : tout était prévu ; le jour et l'heure des classes, la succession des devoirs, les explications, soit grecques, soit latines, rien n'y manquait, non rien, si ce n'est les conditions

pécuniaires. Je hasardai quelques mots. Le censeur, devinant ma pensée, « Arrêtez, me dit-il, j'aime les jeunes gens qui travaillent. Je veux vous » être utile, je veux vous aider à atteindre votre but. Travaillez, et vous » aurez rempli toutes les conditions que j'exige. »

Le lendemain, les conférences étaient inaugurées, et une ère nouvelle commençait pour les maîtres-d'études de Paris et des provinces. Ere de travail et de progrès, ère de bonheur pour une classe entière de fonctionnaires trop négligés jusque-là et peut-être trop favorisés plus tard. Ces conférences réunirent bientôt tous les maîtres du quartier Latin: Louis-le-Grand, Saint-Louis, Sainte-Barbe, Henri IV, Rollin, Stanislas et même quelques maisons particulières y avaient des représentants, et souvent le maître n'avait pas moins de trente élèves, qui tous rivalisaient de zèle et d'ardeur. J'ai suivi ces conférences pendant deux années, et j'ai toujours été frappé du talent et de la facilité que M. Roger y déployait. Il ne connaissait jamais d'avance les textes des devoirs, il nous en abandonnait le choix. Aussitôt que nous étions réunis, on lui présentait le texte du jour. Chacun lisait son devoir et recueillait avec soin les observations du maître, puis immédiatement après, sans aucune autre préparation, commençait la dictée d'un corrigé toujours remarquable de netteté, de précision, d'élégance; ce tour de force se faisait régulièrement trois fois par semaine. Les diverses facultés revenaient à tour de rôle et le thème grec ne paraissait pas coûter plus que les autres devoirs. J'ai conservé la plupart de ces corrigés improvisés et je les relis encore aujourd'hui avec une admiration mêlée d'attendrissement. Je ne peux pas croire qu'il y ait dans l'Université beaucoup d'hommes qui sachent aussi bien le grec et le latin, et qui fassent de leur science un usage aussi modeste et aussi désintéressé.

Cette conférence eut ses succès. Je ne citerai qu'une seule année. En 1843, M. Roger comptait huit admissibles, et quatre agrégés sur douze: la journée était vraiment sienne. Les élèves sortant de l'Ecole normale avaient échoué complètement. On s'en émut, et, dès-lors, il fut décidé que la section de grammaire resterait à l'Ecole trois ans au lieu de deux. Ainsi les conférences du censeur de Saint-Louis étaient bonnes. Elles avaient pour résultat nécessaire d'élever le niveau de l'agrégation et des études, au moins en ce qui concerne la grammaire; cependant elles ne durèrent pas longtemps; c'est là trop souvent le sort des institutions les plus utiles. En 1845, M. Roger remplissait depuis sept ans les fonctions de censeur, avec le zèle et la modestie qu'il apportait à tout ce qu'il faisait. Il avait vu nommer recteur M. Lorain, son proviseur; il avait dirigé le Lycée pendant l'intérim, direction laborieuse qui lui valut la croix de la Légion-d'Honneur, et enfin il avait assisté à l'installation de M. Pou-

lain de Bossay, lorsque tout-à-coup il fut suspendu de ses fonctions et nommé inspecteur à Toulouse. C'était un acte de sévérité bien extraordinaire; je ne veux ni examiner si M. Roger avait manqué gravement à ses devoirs, ni répéter les bruits qui circulèrent alors à Paris. Le coup était porté et il était rude. On sait combien Paris a de charmes pour ceux qui par un séjour de quelques années se sont accoutumés à l'atmosphère de cette ville. M. Roger était à Paris depuis vingt-huit ans; il se résigna cependant, mais non sans éprouver un violent serrement de cœur: il versa, dit-on, des larmes véritables, des larmes bien amères, en quittant ce collége Saint-Louis, où il n'avait fait que du bien, et alla porter dans les provinces l'exemple de la résignation, de la modestie et du travail. A Toulouse, à Dijon, où il fut inspecteur, à Lons-le-Saulnier, où il fut recteur, il sut se concilier l'affection de tous. Chez lui l'autorité n'avait rien que d'aimable; il l'exerçait avec simplicité, il conseillait plutôt qu'il ne commandait, et ses conseils, toujours affectueux, toujours appuyés sur l'expérience, étaient plus ponctuellement suivis que ne le sont les ordres les plus impérieux (1).

Les maîtres-d'études de Toulouse et de Dijon ont conservé le souvenir de son passage : il semblait avoir consacré sa vie tout entière à cette classe de fonctionnaires et prendre à tâche de leur rendre au centuple ce qu'il avait reçu autrefois de M. Blanchard.

En 1854, lorsqu'on forma les nouvelles Académies, M. Roger prit sa retraite, et semblable à l'ouvrier actif qui, après avoir bien rempli sa journée, vient tranquillement demander au foyer domestique l'oubli de ses fatigues et le repos dont il a besoin, il revint lui aussi, après une vie bien remplie, chercher le repos dans la ville qu'il avait quittée trente-huit ans auparavant. Lorsqu'il en sortit, il n'avait que sa jeunesse et ses espérances; il n'y rapportait ni la fortune, — il a laissé à peine de quoi mettre à l'abri du besoin sa fille unique et ses petits-enfants; — ni la gloire littéraire; sa vie, comme celle de Socrate, a été absorbée par l'enseignement oral, et il n'a écrit que ce qu'il faut pour faire regretter qu'il ne se fût pas appliqué à la composition : mais il y rapportait un nom vénéré, la conscience d'une vie laborieuse et utile, et la gloire d'avoir tiré de l'abaissement une classe de fonctionnaires nombreuse et

(1) Le Directeur de la *Revue*, ancien chef d'institution, et qui, en cette qualité, a eu de fréquents rapports avec l'inspecteur de l'Académie, appuie, en tous points, les termes de cet éloge si vrai, si bien mérité, et se croit en droit d'affirmer que la mémoire de M. Roger est restée chère à tous les chefs d'établissements libres d'instruction, à Toulouse.

(*Note du Directeur de la* REVUE.)

qui mérite l'intérêt. C'était une création, mais, comme toujours, cette création n'avait pas porté bonheur à son auteur.

Si je voulais tracer le portrait de M. Roger, je l'emprunterais volontiers à un journal de Paris. « M. Roger, dit M. Pierron, était d'assez petite » taille, mais trapu, fortement charpenté, plutôt gras que maigre, et » même ayant une légère tendance à l'obésité. Sa figure était belle, sa » physionomie fine et souriante. Il y avait dans l'ensemble de sa per- » sonne quelque chose d'un peu gauche et rustique, mais qui n'avait » rien de déplaisant; ce qui frappait uniquement les yeux, c'était je ne » sais quel air de bonhomie, de naïve simplicité et d'honnêteté par- » faite; et il était presque impossible de voir d'un peu près M. Roger » sans se sentir porté à l'aimer. »

M. Roger s'éteignit au mois d'octobre 1857, laissant à tous ceux qui l'ont connu de beaux exemples à suivre, une belle vie à imiter.

GRENIER,

Proviseur du Lycée de Tarbes.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

---

1. — Fêtes musicales de Toulouse : concours de musiques militaires et d'orphéons.

Le 16 juin, dès six heures du soir, la foule commençait à déboucher sur la place du Capitole par toutes les rues qui y aboutissent. Un instant l'ardeur s'est ralentie, quelques gouttes de pluie,

D'un orage prochain sinistre avant-coureur,

ont mis les toilettes en fuite et jeté un peu de désordre dans les masses. Mais la panique n'a pas été longue ; le ciel est redevenu serein, les toilettes ont reparu sur les estrades élevées devant et vis-à-vis le Capitole ; et bientôt la place a été remplie par une foule tellement compacte que, vers neuf heures, la circulation n'était plus possible. Il y avait du monde partout, aux fenêtres et jusque sur le toit des maisons. La galerie supérieure et le fronton du Capitole étaient illuminés au gaz ; les établissements publics avaient pris exemple sur l'administration et la façade de tous les cafés resplendissait de lumière. Ce spectacle du 16 juin s'est reproduit le 18 et le 20. Depuis longtemps on n'avait pas vu à Toulouse, pendant trois jours, le dernier jour surtout, pareille affluence sur un point donné.

Et la fête? La fête, eh bien, la voilà ; nous venons de la décrire ; il n'y en a pas eu d'autre. La fête était la foule, et la foule était la fête ; elles se regardaient passer. Et la musique? La foule était venue, il est

vrai, dans l'espoir d'assister à un concours de musique ; mais à moins d'être placé près de l'estrade des musiciens, on n'a rien entendu. Un concert sur une telle place et au milieu d'une telle foule est chose impossible. Nous ne pouvons donc que relater le résultat du concours.

Le premier jour, la lutte s'est ouverte entre les musiques de cavalerie. Le jury était ainsi composé : MM. Ambroise Thomas, de l'Institut, président ; Baudouin, chef d'orchestre au grand théâtre ; Becquié, professeur au Conservatoire de Toulouse ; Bouffil, compositeur de musique ; Garreau, professeur au Conservatoire ; Guiraud, ancien secrétaire général des hospices ; Hommey, professeur au Conservatoire ; Leybach, organiste de St-Etienne ; Massis, organiste de St-Sernin ; Mériel, directeur du Conservatoire ; Ponsan, professeur à cet établissement.

Un tirage au sort avait eu lieu le matin dans le cabinet de M. le maire pour déterminer l'ordre dans lequel les musiques devaient concourir. Chacune d'elles a exécuté deux morceaux, dans l'ordre suivant :

2e régiment de lanciers venant de Libourne (38 exécutants) : 1o la Bénédiction des Poignards, des *Huguenots* (Meyerbeer) ; 2o les *Violettes*, fantaisie (Norh).

10e régiment d'artillerie à Toulouse (31 exécutants) : 1o l'ouverture des *Diamants de la Couronne* (Auber) ; 2o le duo du *Comte Ory* (Rossini).

15e régiment d'artillerie à Toulouse (25 exécutants) : 1o l'ouverture de *Béatrice* (Bellini) ; 2o la Conjuration et la Bénédiction des Poignards (Meyerbeer).

12e régiment de chasseurs à cheval venant de Castres (39 exécutants) : 1o la Conjuration et la Bénédiction des Poignards ; 2o fantaisie sur le *Trouvère* (Verdi).

7e régiment de dragons venant de Carcassonne (39 exécutants) : 1o ouverture de la *Fée aux Roses* (Halevy) ; 2o la Marche aux Flambeaux (Meyerbeer).

A 9 heures et demie, le concours était terminé. Le jury s'est réuni et a décerné les prix de la manière suivante :

1er prix : au 15e régiment d'artillerie.

2e prix : au 12e chasseurs à cheval.

3e prix : au 2e régiment de lanciers.

Les trois décisions ont été prises à la majorité de dix voix contre une. La voix dissidente a été celle du président. M. Ambroise Thomas, tout en reconnaissant que le 15e d'artillerie avait joué avec une grande perfection, donnait la préférence à la musique du 12e chasseurs qui n'a pas les qualités de précision de sa rivale, mais qui produit plus d'effet par le nombre des exécutants, l'habileté des solistes et la sonorité puissante des instruments-Sax.

Le concours des musiques d'infanterie a eu lieu le surlendemain, 19 juin. Même empressement, même foule, même inquiétude inspirée, au début, par un commencement d'orage, et aussi promptement dissipée; enfin même impossibilité d'entendre.

Les cinq musiques inscrites pour prendre part au concours ont joué dans l'ordre suivant :

37e de ligne venant de Perpignan (55 exécutants) : le *Bouquet*, fantaisie de Bousquet; ouverture du *Val d'Andorre* (Halevy).

48e venant de Perpignan (48 exécutants) : fantaisie sur *Jérusalem* (Verdi), ouverture des *Diamants de la Couronne* (Auber).

24e venant de Perpignan (55 musiciens) : ouverture de *Sainte Cécile*; fantaisie sur les *Martyrs* (Donizetti).

27e venant de Bordeaux (38 exécutants) : ouverture de *Sainte-Cécile*; fantaisie sur *le Songe d'une Nuit d'été* (Amb. Thomas).

92e à Toulouse (48 musiciens); ouverture de *Sainte-Cécile*; ouverture de *Guillaume Tell* (Rossini).

Le jury, composé comme au concours précédent, a décerné les prix ainsi qu'il suit :

1er prix : au 48e de ligne.

2e prix : au 24e de ligne.

3e prix : au 37e de ligne.

La journée du dimanche a été la plus animée et la mieux remplie. C'était la journée fixée pour le concours des orphéons. Les chemins de fer et les voitures publiques avaient amené plus de vingt mille étrangers. Ce n'est pas en plein air, sur la place, qu'à eu lieu le concours, mais dans la salle de Spectacle du Capitole. A une heure précise, la toile s'est levée devant une société nombreuse et choisie. Le jury, présidé par M. Ambroise Thomas, se composait d'autant de membres désignés par les parties intéressées qu'il y avait de villes représentées au concours. Sur dix sociétés chorales qui s'étaient fait inscrire, neuf ont pris part à la lutte. — En se mettant un peu plus en frais de prévenances et d'argent, on eût pu sans doute en attirer un plus grand nombre; tel qu'il était néanmoins, le concours a offert le plus grand intérêt. Ces Compagnies, arrivées le matin de l'est et de l'ouest, se donnant en spectacle, les unes dans le simple costume des villageois, les autres, plus raffinées, dans la tenue élégante des grandes villes; ces acteurs improvisés, pour qui la nature a plus fait que l'étude et l'art, disputant à des adversaires inconnus le prix du chant et s'y faisant de leur mieux; ce public nouveau pour eux et ce spectacle nouveau pour le public; l'attention éveillée par l'intérêt qu'une lutte inspire toujours, renouvelée à chaque changement de personnages, enflammée ce jour-là par le désir impatient de voir aux

prises deux grandes sociétés rivales, qui s'étaient déjà mesurées une fois, dont l'une avait une revanche à prendre, l'autre un premier succès à justifier et à soutenir; tout se réunissait pour captiver l'assemblée, et nous confessons, pour notre part, que jamais représentation théâtrale ne nous a fait éprouver un aussi vif plaisir.

Les sociétés d'orphéons avaient été divisées, suivant une sage répartition, en deux classes : 1° orphéons des villes chefs-lieux de département, ou dont la population excède dix mille âmes; 2° orphéons des villes secondaires. — Chaque classe ensuite avait été subdivisée en trois sections : 1° orphéons ayant déjà obtenu un premier prix à de précédents concours; 2° orphéons ayant déjà obtenu un second ou un troisième prix; 3° orphéons non encore couronnés ou qui n'ont pas été entendus.

Au lever du rideau, la musique du 15e régiment d'artillerie a exécuté avec beaucoup d'ensemble et de précision l'ouverture de *Béatrice* de Bellini, qui lui avait valu le premier prix dans le concours entre les musiques de cavalerie.

Puis le concours des orphéons a commencé. Les sociétés se sont présentées dans l'ordre suivant. — M. Marcel-Briol, ancien régisseur du théâtre, déclinait le nom et le titre de chaque société, et annonçait les chœurs qu'elle devait exécuter.

2e classe : La Société chorale de *Muret*, composée de 45 membres, a chanté les *Croiseurs* (Blancheto) et le *Chœur des Chasseurs* (Jules Jouclar).

La Société chorale de *Colomiers*, composée de 26 membres, a chanté les *Moissonneurs de la Brie* (Laurent de Rillé) et les *Mineurs* (Boisselet).

1re classe, 3e section : La Société lyrique de *Carcassonne* (35 membres) a chanté le *Chœur des Picadors* (Th. Semet), et *Dieu que j'adore* (Castil-blaze).

La Société lyrique de *Bordeaux* (35 membres) a chanté le *Chant des Amis* (A. Thomas) et les *Enfants de Lutèce* (L. de Rillé).

L'Orphéon d'*Auch* (36 membres) a chanté le *Travail* (Lebel) et les *Pêcheurs* (Vialon).

L'Orphéon de *Narbonne* (60 membres) a chanté la *Retraite* (L. de Rillé) et la *Saint-Hubert* (*Idem*).

1re classe, 2e section : La Société ou Ecole d'adultes de *Montpellier*, composée de 42 membres, a chanté la *Valse Pyrrhique* (Michaëli) et une *Révolte à Memphis* (L. de Rillé).

1re classe, 1re section : La Société Sainte-Cécile de *Bordeaux* (59 membres) a chanté les *Contrebandiers* (Limnander), la *Cigale et la Fourmi* (Gounod).

La Société de Clémence-Isaure de *Toulouse* (54 membres) a chanté la *Cigale et la Fourmi* et le *Serment des Gueux* (Deneufve).

Toutes ces sociétés ont reçu de l'assemblée un accueil sympathique. Les morceaux exécutés par elles ont été applaudis dans une sage mesure d'appréciation et de justice, qui s'est trouvée ensuite en parfait accord avec la décision du jury. Ainsi, jusque vers le milieu du concours, l'exécution avait laissé à désirer, et les applaudissements étaient donnés plutôt à titre d'encouragement que comme un témoignage de complète satisfaction. L'orphéon de Muret avait manqué d'ensemble; on avait tenu compte à celui de Colomiers des efforts d'intelligence dont ces bons villageois, livrés à leurs seuls instincts, avaient fait preuve dans l'exécution de morceaux difficiles; les Sociétés lyriques de Carcassonne et de Bordeaux n'avaient pas donné tout ce qu'on était en droit d'attendre des orphéons de ces grandes villes où l'instruction est plus répandue. Mais lorsqu'on eut entendu l'orphéon d'Auch exécuter avec un charme inexprimable le chœur des *Pêcheurs* de Vialon, la salle entière s'est laissée aller à un véritable transport d'enthousiasme, et a redemandé le morceau dont l'exécution, plus soignée encore que la première fois, donna lieu à une nouvelle ovation. De ce moment jusqu'à la fin de la séance, le public a salué, par des applaudissements du meilleur aloi, l'interprétation des morceaux chantés par les diverses sociétés chorales. L'Orphéon de Narbonne a été trouvé un digne rival de celui d'Auch pour le charme, la souplesse et la précision. L'Orphéon de Montpellier, qui n'avait pas de concurrent dans sa section, s'est élevé encore plus haut et a ravi l'assemblée par de rares qualités d'exécution qu'on ne possède qu'après de profondes études musicales. Enfin, le moment si vivement attendu arriva. La Société de Clémence-Isaure et la Société de Sainte-Cécile de Bordeaux étaient en présence. Jamais nous n'avions vu un public plus attentif; jamais les péripéties les plus violentes d'une tragédie n'ont porté sur les nerfs comme l'attente du dénouement qui devait terminer la lutte.

Bordeaux commença, Toulouse vint ensuite. M. Mézerai, chef d'orchestre du grand théâtre de Bordeaux, dirigeait la Société de Sainte-Cécile; M. Beaudoin, chef d'orchestre de notre grand théâtre, dirigeait la Société de Clémence-Isaure.

Quelle a été l'issue du concours?

Le jury a donné la préférence à Colomiers sur Muret; il a placé Auch et Narbonne sur la même ligne; il a récompensé Montpellier d'un premier prix, bien que cet orphéon n'eût pas de compétiteur; enfin, il a maintenu Bordeaux au premier rang qu'il avait eu l'année dernière, et n'a donné à Toulouse que le second.

Le jury a-t-il bien jugé?

Il faut croire que oui, car l'assemblée et la presse ont été unanimes à

le reconnaître ; et si la Société de Clémence-Isaure n'y met point de passion, elle jugera comme le jury, comme l'assemblée, comme tout le monde. Puis, si elle descend au fond des choses, elle se rendra facilement compte des causes de son infériorité qui n'ont rien d'humiliant pour elle. La Société de Sainte-Cécile est ancienne; la Société de Clémence-Isaure est d'institution nouvelle. L'une est fortement organisée, l'autre médiocrement ; la première est composée de jeunes gens et d'hommes faits ayant de l'instruction, de l'aisance, quelques-uns même de la fortune ; la seconde se recrute parmi les ouvriers qui vivent de leur travail et n'ont d'autres connaissances que celles qu'ils acquièrent par eux-mêmes; chez l'une, il y a solidarité entre ses membres, sacrifices de toute nature pour aider à leur instruction; chez l'autre, les membres en sont réduits à payer un maître pour apprendre à chanter. Il y a donc naturellement plus d'homogénéité, plus de tenue, plus de conduite, plus de science chez la Société de Bordeaux, plus d'harmonie d'ensemble, plus d'habileté, plus de méthode. La Société de Toulouse n'en est pas encore venue là, mais elle peut y arriver par la discipline et le travail. Elle a ce que Bordeaux et aucune autre ville ne peuvent lui disputer, des qualités de voix magnifiques. A quoi cela tient-il? à l'organisation? au climat? au sol, à l'air que nous respirons, à l'eau que nous buvons? Je n'en sais rien. Toujours est-il que lorsque l'on parle de belles voix, on cite aussitôt Toulouse. Ce problème faisait le tourment de l'excellent de Brucq, qui a organisé dans sa vie tant de belles fêtes musicales. « Je » penche à croire, disait-il plaisamment, que Toulouse a le privilége » des belles voix au même titre qu'Albi celui des gimbelettes, qu'on ne » peut réussir aussi bien hors des limites de l'octroi. Mais à quoi tient ce » privilége? Une académie devrait bien mettre la question au concours, » elle en vaut la peine. »

Que nos ouvriers travaillent donc à perfectionner l'instrument magnifique que la nature ou le climat leur a donné, et le triomphe ne restera pas longtemps du côté de Bordeaux ; qu'ils se donnent un chef et qu'ils lui obéissent; que l'autorité surtout leur vienne en aide. Aussi bien regardons-nous le concours qui vient de finir comme un essai qui fructifiera. On avisera bientôt, nous l'espérons, à former entre les principales villes du midi une association, sur le modèle de celle qui existe, depuis trente-six ans, dans les provinces rhénanes. Bordeaux, Toulouse, Montpellier et toutes les villes qui sont sur la ligne se relieront entre elles comme Aix-la-Chapelle, Cologne et Dusseldorf. Car, chez nous aussi, la musique est un besoin. On instituera tour-à-tour, dans chacune des villes associées, un grand festival comme celui qui, il y a peu de jours encore, attirait des curieux à Cologne de tous les points de l'Allemagne ; on y

exécutera, au moyen de masses puissantes, de grandes compositions vocales ou instrumentales : et si Toulouse le veut bien, Toulouse y primera, parce qu'elle a le premier élément du succès, l'excellence des voix.

II. — Nouvelles.

Mme Fortoul, veuve de M. Hippolyte Fortoul, ancien ministre de l'Instruction publique, vient d'être de nouveau frappée dans ses plus chères affections. Sa fille, l'aînée de ses deux enfants, lui a été enlevée le 13 juin, dans sa neuvième année.

— La question du rétablissement du baccalauréat ès-lettres, comme condition d'inscription aux Facultés de médecine, est soumise en ce moment, par S. Exc. M. le ministre de l'Instruction publique, à l'examen d'une commission composée des Inspecteurs généraux de l'enseignement supérieur, de MM. Rayer, de l'Institut, Paul Dubois, doyen de la Faculté de Paris, et Michel Lévy, directeur de l'Ecole impériale de médecine militaire. Les délibérations sont présidées par M. Dumas, vice-président du Conseil impérial de l'Instruction publique.

— Le chiffre officiel des visiteurs de notre Exposition des Beaux-Arts et de l'Industrie, pendant la semaine dernière, a été de 18,267.

— L'Exposition d'antiquités, d'objets d'art et de peinture ancienne, qui s'enrichit chaque jour de nombreux envois, est également fort suivie. Le livret, si impatiemment attendu, véritable fil d'Ariane nécessaire au visiteur pour le guider parmi tant d'objets différents de nature et de valeur, a été mis en vente hier. Nous pourrons donc publier prochainement un travail d'appréciation de cette riche et intéressante galerie.

— Par arrêté du 22 juin, M. le Préfet a autorisé la réunion à Toulouse du *Congrès méridional*. Dans quelques jours, MM. les membres adhérents seront convoqués au Capitole, pour une séance préparatoire.

— L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à la prochaine livraison la suite de l'intéressante nouvelle de M. Emile Vaïsse, *Le château de Penne*.

F Lacointa.

1er juillet 1858.

EXPOSITION DES BEAUX-ARTS ET DE L'INDUSTRIE.

3e ARTICLE.

Beaux-Arts : Peinture (*Suite*).

MM. Flandrin, Edwarmay, Diaz, de Curzon, Fauré, Cibot, Corot, Baron, Decamps, Sabatier, Lambinet, Renié, Aiguier, Vojave, Fleury, Ranvier, Suter, Ponthus-Cinier, Pélegry, Lapito, Engelhardt, Richard, Yongkind, Ziem, Viollet-le-Duc, Frère, de Tournemine, Hédouin, Veyrassat, Troyon, Salmon, Ménard, de Dreux, Loubon, Gélibert, de Villevieille, Hoguet, Couturier, Isabey, Gudin, Suchet, Noël.

Dans les galeries de peinture, les tableaux de paysage et de marine n'ont pas en général l'heureux privilége d'attirer la foule. Il y a toujours dans le public des Expositions beaucoup de braves gens dont le cœur sensible s'émeut sans peine à l'aspect d'une bataille, d'un général en grande tenue ou d'un patriarche de la Bible, mais qui demeurent très-froids devant des arbres, des nuages, de l'eau et des prés comme on en voit partout. Et pourtant, quelle variété dans ces représentations de la simple nature, et quelle diversité de talents tranforme à son gré cette apparente monotonie!

Parmi les paysagistes, les uns ne sont que fidèles, — assez beau mérite par lui-même, et qu'on ne doit pas dédaigner; — ce sont les photographes du monde extérieur. A ceux-là demandez la vérité

des sites, l'exacte physionomie des lieux. D'autres sont les poètes : ils transfigurent les bois et les champs, ils font sortir une mélodie du feuillage des chênes, ils mettent des murmures dans les ruisseaux, ils impriment un cachet de majesté et de grandeur à tout ce qu'ils touchent, soit qu'ils aillent chercher dans les pays aimés du soleil des aspects embellis d'un divin prestige; soit que, plus modestes, ils n'étendent pas leur course au-delà des limites de leur commune et ne promènent pas leur artistique odyssée plus loin que le garde-champêtre ou le facteur rural.

M. Flandrin est un de ces poètes du paysage. Sa qualité distinctive, c'est le style. Sous son pinceau, il n'est rien de vulgaire et de plat; et son grand mérite est d'obtenir la vérité sans être banal. Seriez-vous inspecteur des eaux et forêts, vous ne trouveriez aucun reproche à faire à ses arbres, et il n'était guère possible de mieux copier la nature; mais néanmoins, soyez certain que ces arbres ne sont pas les premiers venus : vous visiteriez tous les faubourgs sans en trouver de pareils. Vous expliquer comment cela se fait, serait une difficile entreprise, et, pour ma part, je ne m'en chargerais pas; mais le fait existe et ne se peut nier. Donnez à un artiste de moins haut style que M. Flandrin le sujet d'un de ses tableaux, les *Bords du Gardon*, par exemple, il vous fera des arbres très-recommandables, et, je n'en doute pas, très-prisés des agriculteurs et des propriétaires, et une petite mare excellente à faire baigner les canards; s'il est habile à manier l'outremer et le blanc d'argent, il vous peindra un ciel qu'il ne faudra pas mépriser; mais après tout, nous ne serons pas loin du village. M. Flandrin, avec les mêmes éléments, sans artifice classique, sans ruine, sans Jupiter assis sur un piédestal de marbre, nous transportera en plein Virgile, nous fera rêver, quoi que nous en ayons, et nous écrira une églogue à coups de pinceau.

C'est une églogue que les *Bords du Gardon;* voyez ces arbres séculaires qui étalent si largement leurs branches au-dessus des eaux, ces troupeaux accroupis que la lumière dore de si beaux reflets, ces groupes réunis sur le bord avec une simplicité antique, ces lointains vaporeux et solides à la fois, ces terrains des premiers plans enlevés de main de maître, ces ombres légères que le soleil, pénétrant parmi les feuilles, émaille de mobiles besants d'or. Quand on regarde ce tableau, l'on ne songe plus au mérite du peintre; on

respire la fraîcheur de son air, on boit à longs traits sa pure et franche lumière, on cherche sa propre image dans ses nappes d'eau, et si l'on pouvait trouver une place sans déranger bêtes et gens, on s'endormirait sans peine au pied des vieux troncs, et l'on ne penserait même pas à remercier l'artiste : affreuse ingratitude qu'il faut du moins réparer quand on écrit.

Ce qui plaît surtout en M. Flandrin, c'est qu'il ne poursuit jamais le joli et le maniéré. En parlant de parures et d'atours, les poètes classiques ont calomnié la nature. Cette grande mère de famille a trop d'enfants pour s'occuper de sa toilette, et ne démêle pas souvent sa chevelure de forêts. Elle est belle d'une beauté franche et large. Le tort de certains paysagistes est de ne faire que des feuillages bien peignés, des terres unies comme une glace, des montagnes où le violet le plus tendre s'allie à l'azur le plus céleste, et autres enjolivements de convention qui gâtent sous prétexte d'embellir. M. Flandrin comprend que la grandeur, la poésie du paysage, n'est pas dans un coloris doucereux et flatté, mais dans le caractère des lignes, dans la majesté du dessin, dans une couleur nette et claire comme la lumière du jour, et dans la simplicité de la touche. Aussi fait-il de la grande peinture avec un peu de verdure et de ciel, et donne-t-il plus à penser avec son coin de terre éclairé du soleil, son miroir d'eaux tremblotantes et voilées, et ses rustiques figures, que bien des peintres d'histoire avec leurs guerriers et leurs draperies.

Il y a quelque chose d'un peu plus théâtral dans la *Journée d'automne* de M. Edwarmay. Elle nous ramène aux paysages historiés de l'ancienne école française, au temps des nymphes et des héros. On pourrait bien reprocher de la lourdeur et de l'uniformité à ses arbres, et, de loin, on serait peut-être excusable si l'on demandait combien se vend le rouleau. Mais ces restrictions faites, il faut reconnaître un mérite sérieux à cette peinture. L'air y circule bien, l'ensemble est d'une gravité antique, les groupes sont dessinés avec bonheur, et le ton général a je ne sais quoi de calme et de serein qui repose et rafraîchit comme une journée de septembre. C'est l'idylle de l'automne, ce n'en est pas l'élégie. Les arbres sont même très-solides et ne paraissent pas songer encore à jeter leurs feuilles jaunes au vent de l'hiver et leurs gémissements aux cœurs des poètes.

Puisque nous sommes en compagnie des nymphes, ne disons pas adieu à cette mythologique société sans visiter les divinités que M. Diaz a réunies dans un bois. Le thème n'est pas neuf, mais le tableau est charmant. Le coloris de ces jolis petits dieux et de ces aimables déesses est d'une chaleur qui rappelle les vieux maîtres vénitiens, et d'une vigueur de ton que n'eût pas désavouée un élève du Titien ou du Tintoret. Ce n'est peut-être pas toute la grâce de l'Albane, mais à coup sûr on ne classerait jamais ces tableaux au nombre des ennuyeux paysages olympiens tant de fois reproduits par les artistes de l'Empire. M. Diaz a des traits de couleur et de lumière qui lui donnent la vérité sans qu'il cesse d'être original. Dans les *Environs de Fontainebleau*, où nous retrouvons un fini si précieux, de si beaux nuages et des fonds d'une fidélité saisissante, comme dans son paysage antique, il est toujours le même. Même scintillement du jour à travers les feuilles, mêmes reflets, mêmes miroitements de surfaces. On n'y verrait pas la simplicité et la franchise de touche de M. Flandrin. C'est plus cherché et moins naïf. Le soleil de M. Diaz se plaît à tirer de petits feux d'artifice derrière la transparente verdure de ses grands arbres, et la lumière jaillit parfois en étincelles comme si elle était frappée sur l'enclume; mais au demeurant, c'est vif, animé, spirituel, et M. Diaz obtient du soleil tant de soumission et d'obéissance qu'on ne peut lui reprocher d'abuser de ses effets et d'essayer quelques tours de force.

Après les nymphes de M. Diaz, si l'on veut passer de la fable à la vérité, de la légende à son berceau, et perdre d'un coup-d'œil bien des illusions, il faut visiter la Grèce avec M. Alfred de Curzon et contempler avec lui *L'Acropole d'Athènes.*

C'est une réalité qui fait envoler beaucoup de rêves, comme la plupart des réalités. Adieu les bosquets imaginaires tout peuplés de poétiques apparitions, les frais ombrages, les végétations de parc anglais, les humides et sombres verdures. Nous voici bien dans la Grèce, mais dans la Grèce telle que l'ont vue les voyageurs sincères, c'est-à-dire dans un pays beau par la pureté de ses lignes, l'éclat et l'harmonie de sa lumière, mais surtout par la grandeur de ses souvenirs; prestige invisible, mais tout-puissant, qui donne à ces plaines brûlées par le soleil, à ces fleuves à moitié taris, roulant leurs eaux tristes et solitaires entre des berges semées de lauriers-roses, à ces ondulations du sol, toutes blanchissantes du feuil-

lage poudreux et terne des oliviers, plus de charme et de poésie qu'aux vertes savanes et aux forêts vierges du Nouveau-Monde.

Arrêtons-nous sur la route du Pirée, et suivons de l'œil ces horizons sévères, ces terrains d'une austère nudité sur lesquels semblent peser la désolation et la tristesse; le pays est désert, et le sol que ne foulent plus les éphèbes et les canéphores déroule ses plis sombres et grisâtres. La margelle d'un puits où se repose une femme, seule image de la vie au sein des ruines, interrompt à peine la monotonie des premiers plans; mais au loin, entre deux montagnes, rayonne et poudroie au soleil la vieille Acropole, avec ses tours, ses murailles, ses propylées dorés d'une ardente lumière, magique souvenir du passé évoqué par le pinceau de l'artiste. L'impression que produit un pareil spectacle est profonde et durable, et M. de Curzon a eu le bon goût de la traduire sans exagération et sans emphase. Il a peut-être un peu de lourdeur dans le coloris, et l'aspect de son tableau est presque froid; mais l'ensemble est inspiré d'une forte et mâle poésie. D'ailleurs on se fait trop souvent illusion sur l'éclat des pays chauds. Le manque d'eau et de végétation, le pâle feuillage des plantes indigènes, le voile de poussière attaché à tous les objets, donnent toujours un cachet de tristesse aux campagnes méridionales, lors même que la mélancolie des ruines ne s'allie pas à celle du site, et que la majesté de la mort ne plane pas sur les débris.

La légèreté qui manque au pinceau de M. de Curzon dans son *Acropole d'Athènes*, nous la retrouverons complètement dans un autre tableau du même artiste, plein de naturel et d'esprit. C'est une délicieuse peinture qu'il appelle la *Porte ouverte*. La teinte générale est toujours un peu froide; mais il est impossible d'avoir à la fois plus de distinction et de solidité; le relief est parfait. La cour que l'on aperçoit au fond, noyée dans un si calme demi-jour, est pleine d'air et de lumière, et l'on serait prêt à mettre le pied sur les marches de l'escalier de pierre largement bâti dans la toile. Le jeune garçon assis sur un vieux mur, les jambes nues et repliées, est d'un beau dessin, et la paysanne tenant sa petite fille est d'une vérité frappante avec son teint hâlé, ses traits robustes où la *mal'aria* n'a pas mis de mortel cachet, ses ajustements pittoresques, et son collier dont on ferait courir les grains sous ses doigts. Il y a dans tous les types cette expression de sérieux un peu vague

et triste qui n'abandonne jamais les têtes méridionales même les plus rustiques. Le fini est suffisant; mais l'esprit déborde partout. Regardez ces murailles cuites par bien des soleils, ces tuiles de l'auvent, tous ces détails d'architecture campagnarde enlevés avec prestesse et facilité. Concentrant son attention sur les figures, sur les effets de lumière et d'ombre de l'intérieur, le peintre a ébauché vivement tous les accessoires, sans leur faire perdre ce parfum d'élégance qui le suit toujours; les feuilles de vigne tombées à terre sont légères et vraies; elles vont craquer sous vos pieds; la treille qui étend ses rameaux et ses capricieuses brindilles au-dessous du toit n'est certes pas de race vulgaire et n'admettrait pas auprès d'elle la treille banale d'un marchand de vin du faubourg; c'est la bonne terre de Saturne qui l'a nourrie, et le soleil de la Sabine l'a dorée de ses plus chauds rayons.

Nous ne changeons pas de latitude en passant d'Italie en Catalogne, où M. Fauré nous présente un *Enfant malade* chevauchant sous une vieille porte dans quelque ville au nom sonore; mais si les lieux et les types ont plusieurs points de ressemblance, il s'en faut bien que le faire soit identique. Le principal mérite de M. Fauré dans ce tableau, c'est le vrai jour qui l'éclaire, et, en seconde ligne, le pittoresque de la composition. La lumière est surtout excellente et le ciel fuit bien derrière la tête des personnages et la régulière silhouette des murs. Seulement, il semble qu'on pourrait être mieux dessiné quoique malade, et l'on ne voit pas trop pourquoi l'âne chargé du languissant fardeau est traité d'une manière si vague et prêt à se fondre dans la toile comme un morceau de sucre dans un verre d'eau. Est-ce que les maladies de Catalogne produisent vraiment de si désastreux effets?

S'il en est ainsi, quittons au plus vite le pays des muletiers et des guitares, et sauvons-nous en France, où nous trouverons un air plus pur et plus salutaire. Là, les paysages ne manquent point. L'antique forêt de Fontainebleau, avec ses nids d'aigle, ses gorges d'Apremont, ses déserts conservés par miracle entre les chemins de fer et les villes, et gardant comme un souvenir des méditations de saint Louis et des fanfares du mystérieux chasseur, les pâturages de la Normandie, les rochers de l'Auvergne, les plages de la Provence et les collines du Dauphiné, les sables des landes de Gascogne et les vallées pyrénéennes ont inspiré bien des artistes, et

nous permettront de faire, sans quitter l'Exposition, un rapide et pittoresque tour de France.

M. Cibot a mis dans son paysage de *Montfort-l'Amaury* beaucoup de calme et de fraîcheur ; l'air se joue à travers le feuillé de ses arbres, l'ombre s'étend humide et veloutée sur les gazons verts, les lointains s'éteignent dans des nuances d'azur et l'eau étale son miroir transparent dans un cadre de verdure. On respire la tranquillité et la paix dans ces beaux lieux, et rien n'y rappelle, si ce n'est le nom, les drames sanglants du moyen-âge et « la gigantesque armure

d'Amaury, comte de Montfort. »

Dans les deux *paysages* de M. Corot, nous reconnaîtrons, bien qu'un peu incertains et encore chancelants, les premiers essais de sa puissante originalité. Ils peuvent offrir de l'intérêt comme date, pour servir à l'histoire de ce beau talent ; mais leur plus grand mérite est d'être fils de leur père.

Je ne sais rien de plus charmant que les *Environs de Paris* de M. Baron ; l'exécution est franche et fine ; le ciel n'est point une tenture bleue ; c'est de l'espace et du vide. Beaucoup de fini dans les terrains, une eau limpide et qu'on boirait avec plaisir, bien que sa délicieuse transparence ne soit peut-être pas sans perfidie. Mais de quel crime se sont rendus coupables ces pauvres arbres envers M. Baron? Méritaient-ils d'être ainsi traités? Pourquoi sa main, si légère pour suspendre les vapeurs dans le ciel ou attacher à la surface des eaux d'ondoyants reflets, s'est-elle alourdie sur les feuilles au point de leur donner comme un faux air de découpure? Problème à réserver aux philosophes qui s'occupent de l'inconséquence humaine en général et de celle des artistes en particulier?

La *Chasse* de M. Decamps est une toile grande comme les deux mains et qui ne permet guère d'apprécier la manière du maître ; on l'y distingue pourtant sans peine aux tons vigoureux de la forêt qui assombrit l'horizon, et aux terrains chauds et rugueux des premiers plans, où la solidité habituelle de sa couleur s'est donné carrière. Quant à la chasse et aux veneurs, ce n'est qu'un accessoire, perdu au milieu du paysage. Dans une grande Exposition, ce tableau ne serait point remarqué ; mais il mériterait une belle place dans un cabinet d'amateur.

Il ne faut pas séparer l'élève du maître. Le *paysage* de M. Sabatier révèle un imitateur de M. Decamps, et cette préférence peut déjà tenir lieu d'éloge. L'œuvre est d'ailleurs lumineuse, finement travaillée et d'un goût parfait.

Ce sont aussi de charmantes choses que les *Vues d'Ecouen* de M. Lambinet : nature vivace et plantureuse, grasses prairies, moulin à vent qui n'attend qu'un souffle pour s'ébranler, tout est traité avec beaucoup de soin et de bonheur. Il n'y faut pas précisément chercher la délicatesse : c'est un peu épais et sans prétention ; les arbres ont peut-être des contours massifs et un feuillé qui n'étincelle pas de finesse. Mais n'importe ; la franchise et la simplicité de la peinture font excuser plus d'un défaut, et l'on s'attarde avec plaisir dans ces plaines aux fuyants lointains, où règne un jour si net et si pur.

Le chemin de la montée de la croix près de Pontoise, par M. Renié, est un grand paysage aux tons assez maigres, mais dont l'aspect général n'est pas sans vérité. Il n'y a pas de sève dans ces arbres dont les branches feuillues s'épanouissent lourdement sur un ciel grisâtre chargé de flocons de laine en guise de nuages, et la vie, qui donne tant de mouvement et de tournure aux plus insignifiants objets, ne circule pas dans les rameaux. Le mérite le plus sérieux de cet ouvrage, qui exhale d'ailleurs un parfum de terroir et transporte sans peine l'imagination dans les fertiles et fraîches contrées du nord de la France, est dans l'effet des lointains et dans la clarté mate et blanche, mais très-sincère, qui remplit la toile. Du reste, ce jour n'est qu'un perfide et trahit les défauts du peintre qui l'a créé ; sans lui, la lourdeur de certaines parties du tableau ne sauterait pas aux yeux. Quand on éclaire aussi bien que M. Renié, il se faut surveiller de très-près et prendre garde à ce qu'on laisse voir, car tout se voit.

Si le système des compensations était reçu dans la peinture, je conseillerais à M. Aiguier, auteur d'un *Paysage de Provence*, de faire passer à M. Renié un peu de son fini et de recevoir en échange quelques rayons de sa lumière. Le jour ne lui serait pas inutile, car on n'en découvre guère dans son ciel méridional, et terrains et verdure ont un aspect terne et sale qui dérange bien des métaphores poétiques sur ce beau pays où fleurissent les orangers. Sans doute, l'excès même de la lumière et je ne sais quelle réverbération du sol

obscurcissent et attristent les paysages du Midi; mais M. Aiguier a dépassé la limite; il noie dans l'uniformité et la grisaille beaucoup de délicatesse et de précieux détails.

Toutes les fois que je regarde le tableau de M. Vojave, intitulé *Echoppes de Pressac près Bordeaux*, je crois rouler encore dans la solitude des Landes, entendre le sifflet de la locomotive qui réveille les échos des *pignadas*, respirer les résineux parfums des pins maritimes, et sentir au visage les bouffées du vent de la mer, unique rafraîchissement des voyageurs dans ce véritable désert français où le soleil de midi a de si brûlants rayons. C'est le paysage qui, pendant des heures entières, s'encadre dans la portière du wagon sur cette longue et monotone ligne de fer qui relie Bordeaux à Bayonne à travers un chapelet de stations aux noms bizarres, de marais et de plages arides. On reconnaît aisément ce sable gris et triste comme la cendre, laissant échapper çà et là quelques touffes d'ajoncs ou de prêles aussi hérissés que des balais, renvoyant une chaleur suffocante, et fatiguant les yeux d'une jaune et blafarde lumière, ces bouquets de pins au sombre feuillage, ces mares où piétine un bétail maigre, des vaches blanches et noires, petites, maladives d'aspect, n'ayant de commun avec leurs sœurs des Alpes que d'énormes cloches suspendues au cou, et ces ruisseaux roulant silencieusement parmi quelques herbes une eau rousse et sablonneuse dont on apprend trop bien la saveur dans les fantastiques hôtels d'Arcachon. La vérité du tableau de M. Vojave est parfaite; sa lumière, très-franchement et très-fidèlement transportée du ciel sur la toile; la couleur a du corps et du relief, et je doute qu'il fût possible de tirer un meilleur parti de ces étranges régions bornées par les dunes, avant-postes de l'Océan sur le sol de France. Bien que cette peinture soit sans prétention et ne vise pas à la poésie, elle en porte néanmoins je ne sais quelle mystérieuse empreinte, et ces terres déshéritées, avec leur aspect de désolation, éveillent plus d'un souvenir et font faire à l'esprit un long chemin dans le pays des réminiscences. Un touriste en retraite qui pourrait avoir dans son cabinet les principaux sites qu'il a parcourus, reproduits par une main aussi fidèle, éprouverait de précieuses jouissances et recommencerait bien souvent, guidé par l'artiste, ses anciens et pittoresques pèlerinages.

La Normandie est l'antithèse des Landes. Tout y est verdure

grasse et abondante, tout y croît sain et solide, arbres, prairies, bêtes et gens; plaines aussi peu accidentées, mais partout de l'herbe au lieu de sable, des pommiers au lieu de pins, de bons chevaux au lieu d'échasses. M. Fleury a bien rendu le caractère de cette fertile et plantureuse contrée dans son *Pâturage en Normandie*. La mise en scène est fort simple; les horizons plats et fuyants, les arbres des lointains découpant sur les fonds leurs sombres et bleuâtres silhouettes, la mare où le troupeau se désaltère, et ces larges couches d'une herbe verte comme l'émeraude, aussi veloutée qu'un gazon de parc anglais, et d'une fraîcheur à faire mourir de jalousie les pauvres vaches maigres de Marcheprime ou de La Canau, font de ce paysage un des meilleurs de l'Exposition. Il y a de la transparence dans ce ciel du Nord qu'on dirait voilé d'une fine gaze blanche, et qui tamise une si douce lumière sur le vert foncé des arbres et les glacis des clairières; les grands herbages des premiers plans sont jetés avec beaucoup de hardiesse et de fini; l'ensemble plaît et attache. On était touriste chez M. Vojave: en compagnie de M. Fleury l'on deviendrait presque fermier.

C'est une bonne œuvre à M. Ranvier, et une intention charitable, de nous avoir donné par les journées caniculaires de juillet sa *Baigneuse de l'Ardèche*. On respire une grande fraîcheur dans cette peinture; le ciel du matin, mouillé encore de la rosée de la nuit, blanchit derrière le verdoyant treillis des arbustes, et il se dégage des fonds que les rayons n'ont pas attiédis, un air humide qu'on boit avec avidité. Mais une fois que ces effluves aquatiques vous ont agréablement caressé le visage, si vous regardez avec attention autour de vous, des arbres inachevés, des feuillés indiqués à peine à coups de pinceau vous étonnent et vous contrarient. Avec plus de fini dans les détails, ce serait une délicieuse peinture. Pour le moment, nous n'y verrons qu'une ébauche, mais une ébauche faisant les plus belles promesses.

Si l'on avait sur la conscience plusieurs *souvenirs* comme celui que M. Suter nous a rapporté d'Auvergne, elle ne laisserait pas d'être un peu chargée; néanmoins, comme il y a dans ce petit cadre, malgré sa lourdeur, des tons très-chauds et très-vrais, une grande facilité, beaucoup de largeur, une couleur solide et sincère, il trahit une main d'artiste expérimenté, et tiendrait bien sa place dans une collection de paysages français.

M. Ponthus-Cinier, qui nous offre dans sa *Vue de Tournon* une idée à la fois charmante et fidèle de ces villes déjà presque italiennes étagées sur les collines du Rhône, a fait aussi un bon tableau qu'il appelle *Une saussaie*. Une saussaie est quelque chose de très-joli à voir et de très-ennuyeux à parcourir. Il n'est pas de chasseur ou de touriste que sa mauvaise étoile n'ait conduit au moins une fois dans un de ces marécages tout peuplés de saules, où mille branches flexibles et délicates s'entrecroisent perfidement sous les pieds, tantôt vous prenant les jambes au lacet, tantôt vous laissant choir de votre mieux dans quelque bourbier, à la grande satisfaction des pluviers qui s'envolent en se moquant de vous. Mais tout cela n'est rien. Pour un pinceau habitué à la finesse, à la légèreté de la touche, c'est une charmante occasion que ces teintes douces et voilées, ces pâles verdures, ces petites feuilles suspendues comme à un fil, ces troncs crevassés où le vent et la pluie ont fait germer des générations de plantes lointaines et ces surfaces liquides où surnagent les feuilles circulaires des lentilles d'eau. Il y a là de petits reflets, un feu croisé de gentils rayons lumineux, mille détails qui sont une bonne fortune. Ce n'est pas non plus sans quelque danger; l'uniformité des teintes générales, excluant les éclats et les repoussoirs, ferait chavirer les inhabiles; car il ne s'agit pas, sous prétexte de saussaie, de nous servir une salade ou un plat d'épinards. M. Ponthus-Cinier s'est parfaitement tiré de ce mauvais pas; sa toile est vraie sans monotonie: un bon ciel, un horizon qui fuit bien, une eau très-mobile, et prête à courber votre canne si vous l'y plongez, enfin et surtout, un fini précieux dans les premiers plans.

Je soupçonne M. Pélegry d'être un peu sorcier et de regarder la nature à travers un verre magique. Il obtient de charmants effets, et une harmonie de couleur qui flatte l'œil très-agréablement; mais c'est toujours trop joli et trop léché. Plus de laisser-aller et de franchise ferait de quelques-uns de ses tableaux des œuvres de grand mérite. Les petites maisons de son *Village au bord d'un lac*, la fumée bleuâtre qui s'en échappe, les belles montagnes des lointains étalant leurs tapis de neige et d'azur, les bouquets d'arbres épars aux flancs des collines, les eaux transparentes où murs et feuillages se répètent avec de si doux reflets, sont parfaitement peints et d'une suavité de ton qui n'est pas sans charme; mais les nuances d'arc-en-ciel sont trop multipliées, ce qui donne à l'ensemble du coloris quel-

que chose de faux et rabaisse la grandeur du paysage. Croyez-vous que ces hautes montagnes aux lignes cyclopéennes gagnent beaucoup en majesté à ces miroitements de velours violet ou de soie bleue, et qu'un pinceau plus solide, avec des touches larges et même des rugosités, n'en eût pas su tirer un meilleur parti ? La nature a sans doute sur sa palette des teintes douces et suaves ; mais elle ne cesse jamais d'être grandiose. L'enjoliver, c'est l'amoindrir. Le ciel, d'un bleu de turquoise tombant sur le vert, est exagéré ; les premiers plans manquent leur effet pour être éclairés trop vivement. La forte lumière qui jaunit ces rochers et ces herbes brise l'harmonie générale du tableau, déconcerte les idées, et dépare les fonds. Quant au sentiment poétique, nous devons l'y reconnaître franchement. Il règne dans cet admirable site un calme, une sérénité qui sourit aux yeux de l'âme et ouvre le champ à la rêverie ; et, pour la facture matérielle, l'éloge est la seule justice à lui rendre. Moins poli, moins glacé, moins fondu, ce serait parfait. Il faut laisser aux peintres sur porcelaine cette fantasmagorie de la couleur.

La même observation s'adresse à M. Lapito dont le fini est encore bien précieux. Si nous en croyons ce décevant coloriste, les torrents du Simplon sont des cascades blanches de gaze très-fine, peut-être même de fumée, les montagnes ont des robes de satin bleu, et les arbres des feuilles moirées. Si la terre du Piémont portait des rochers aussi moelleux, je doute qu'elle nourrît d'aussi bons soldats.

M. Engelhardt, qui nous montre deux beaux *Paysages de Suisse*, n'est pas tout-à-fait à l'abri de semblables erreurs. Cependant sa couleur est relativement très-sage, et l'on pourrait lui reprocher de la froideur. Mais, après ces réserves, il faut avouer que ses deux toiles sont merveilleusement peintes. Le ciel helvétique, les montagnes qui bleuissent à l'horizon, les vapeurs qui s'élèvent des torrents, les ponts de bois jetés sur l'abîme, les groupes de sapins accrochés aux escarpements des rocs sont d'une vérité saisissante. Puis, il monte de ces bas-fonds une si visible fraîcheur qu'on éprouve presque la crainte de s'enrhumer.

Un autre peintre de montagne, M. Richard, s'est consacré depuis déjà longtemps à copier la nature pyrénéenne. Il la caresse et la reproduit avec amour, et nul mieux que lui ne sait les

détours de la vallée, le chemin des pâtres, le carrefour où s'assemblent les bûcherons, Il se répète souvent, mais garde un cachet qui lui est propre. Il a varié son thème habituel par un effet de neige plein d'harmonie et de jolies qualités. Les blancs sommets et les glaciers se découpent sur un ciel d'hiver, tandis que les sapins, appesantis sous leur éblouissant fardeau, gémissent comme pour annoncer l'avalanche.

L'*Effet de lune* de M. Yongkind est d'un bon aspect et d'une agréable peinture. Les rayons s'étendent calmes et veloutés sur les campagnes endormies et sur les eaux qu'ils glacent de reflets d'argent, tandis qu'arbres et moulins dessinent leurs noires silhouettes sur le ciel. Ce paysage plaît et attire malgré sa mystérieuse obscurité, et l'on regrette qu'il ne fasse pas jour.

Il fait jour et, ce qui vaut mieux encore, il fait soleil dans le *Jardin français à Venise,* dont M. Ziem, par un procédé à lui, nous déroule les riantes perspectives. Rien n'est clair et sémillant comme ce tableau : imposante et longue avenue, dont les arbres, épais comme de vraies murailles de verdure, s'alignent jusqu'à l'horizon et reçoivent sur leurs feuilles une vive et chaude lumière ; fourmilière de promeneurs, animée et spirituelle, diaprant le sol des allées de mille teintes diverses, et paraissant remuer quand on la regarde ; gondolles traditionnelles, débordant de passagers et projetant, au pied d'un quai orné de blancs balustres, l'ombre de leur bec de cygne et de leur carène, dans une eau franche et limpide où tremblotent les brillants reflets du jour et le mirage des grands arbres. Nouveau Canaletto, avec plus de couleur et de véritable soleil italien sur sa palette, M. Ziem excelle à rendre les aspects si variés de la reine découronnée de l'Adriatique. Son *Jardin français* est original et imprévu, et fait une agréable diversion aux éternelles vues du Grand-Canal de Venise, de la place Saint-Marc et de l'inévitable pont des Soupirs. La transparence du ciel et des eaux, la beauté des tons et l'harmonie douce et gracieuse de l'ensemble, séduiraient l'œil au premier instant, quand même les magiques souvenirs de Venise, si usés et cependant toujours invincibles, n'ajouteraient pas encore à l'intérêt du tableau.

Beaucoup de fraîcheur dans le coloris et une exquise délicatesse dans le détail distinguent le *Souvenir de Sicile* de M. Viollet-le-Duc. C'est une œuvre qui fait l'éloge de la mémoire de l'auteur.

Pourtant le souvenir eût été plus complet si le soleil ne manquait pas au rendez-vous. Cette colline, chargée de verdure et qui semble posée comme un piédestal pour quelque idylle de Théocrite, est d'un aspect un peu froid. Mais les feuillés y sont travaillés très-finement et rappellent en plus d'un endroit le beau paysage du Poussin qui sert de fond aux chants passionnés de Polyphème.

Le soleil s'est aussi un peu brouillé cette fois avec M. Théodore Frère, un orientaliste de la peinture. Mais ils sont d'ordinaire trop bien ensemble pour que cette froideur ait longue durée. A part ce caprice, les *Environs d'Alger* sont d'un bon effet et d'une grande vérité avec leurs rochers et leurs marabouts; mais sur ces blanches murailles, Decamps, le peintre par excellence de ces pays, eût jeté plus de lumière et d'éclat. Si nous consentons à suivre M. Frère en Algérie, nous ne voulons pas y retrouver le ciel de nos villes septentrionales et les tons gris de nos paysages du nord.

C'est de l'Asie-Mineure que s'est souvenu M. de Tournemine; mais, Dieu merci, il n'a pas laissé le soleil en route, et grâce à l'admirable magicien il nous a fait un tableau qu'on ne saurait trop louer. Voici bien l'Anatolie telle qu'on la rêve, quand l'imagination, traversant les monts et les mers et s'égarant au berceau du jour, passe les Dardanelles et la Corne-d'Or : fuyantes et vaporeuses collines, rochers tout dorés de rayons, palmiers ouvrant leurs bouquets de feuillage comme un éventail, eaux limpides et transparentes, troupeaux répandus dans la plaine, blancs minarets s'élevant comme des phares et découpant leur silhouette lumineuse sur la limpidité d'un ciel d'Orient. Le fini, la distinction, la délicatesse de cette peinture ne se peuvent dépasser, et malgré ces qualités d'élégance et de finesse, le pinceau n'y manque jamais de largeur. Les terrains sont d'une touche simple et franche; le ton du coloris est clair, harmonieux, et l'ensemble du tableau demeure dans l'esprit comme un beau site qu'on se garderait d'oublier.

Tandis que les pèlerins du paysage nous rapportent de l'Orient et de l'Occident leurs fraîches impressions de voyage, d'autres artistes, sans aller aussi loin, se vouent à saisir la poésie intime de la vie rurale et parviennent quelquefois avec un plein succès à éveiller en nous de sincères émotions. Ceux-là cherchent la

nature simple et naïve : ils n'attachent pas de rubans aux chapeaux de leurs bergères et n'arment pas leurs pasteurs de bucoliques houlettes ; mais ils savent trouver dans l'existence des champs la source de pures inspirations, et la vérité qu'ils reproduisent est bien supérieure aux grâces mensongères des idylles et des vieux romans.

M. Hédouin, dans un tableau qu'on prendrait à son titre pour une allégorie, l'*Agriculture*, nous représente des moissonneurs à l'ouvrage ; la récolte est bonne ; les blés roux comme de l'or laissent ondoyer jusqu'à l'horizon leur chevelure d'épis ; le soleil inonde la plaine, et les braves campagnards, tout suants, fauchent à tour de bras et amoncellent les gerbes. S'ils y vont de ce train, avant ce soir le champ ne sera qu'une vaste nappe de chaume, et la moisson abritée ne redoutera plus l'orage qui se forme peut-être dans les vapeurs du lointain. On regarde avec plaisir ces paysans robustes et brunis, dont la chaleur ne ralentit pas l'activité, et l'on retrouve dans cette scène comme un épisode attachant de ce grand poème rustique, déroulé, tous les ans, depuis l'hiver jusqu'à l'automne, à travers les douze signes du zodiaque.

C'est encore au bord d'un champ où les coquelicots diaprent de leurs pétales écarlates les tiges fauves des blés, qu'il faut suivre M. Veyrassat. Le soleil, tombant d'aplomb, amoindrit les ombres et marque midi ; un homme et deux femmes, vrais paysans de visage et de costume, dînent sur l'herbe sèche et réparent frugalement les premières fatigues du jour. Ce *Repas des moissonneurs* est très-simple et d'une chaude couleur. Point de convention et de recherche : c'est la nature prise sur le fait.

Ce qu'il y a de mieux dans le *Retour du marché* de M. Troyon, dont le dessin un peu lâché et le paysage ébauché à grands traits ne sont peut-être pas tout-à-fait de la bonne manière du célèbre artiste, c'est l'âne qui marche gravement à la tête du troupeau, portant une solide campagnarde ; et dans l'âne, c'est la tête. Jamais baudet pacifique n'eut meilleure physionomie ; ces oreilles, ces gros yeux, ces naseaux qui soufflent bruyamment, ces lèvres qui préfèreraient à la poussière du chemin une poignée de foin du râtelier, sont d'un relief et d'une solidité magnifiques. On trouve beaucoup de franchise dans les vêtements de la paysanne : le blanc, le bleu, le rouge de sa coiffure, de son corsage et de sa

jupe sont traités avec une audace qui va presque jusqu'à la crudité; le bétail poudreux trotte bien derrière son chef de file, et le bon paysan, qui ferme la marche de la caravane, est posé sur sa monture avec bien du sans-façon et du naturel. Signé par un artiste inconnu, ce tableau n'appellerait que des louanges; mais le nom de M. Troyon est attaché à tant de chefs-d'œuvre, et suffit à éveiller dans l'esprit de si belles espérances, qu'on ne peut dissimuler un léger désappointement. Sans doute, on y peut signaler mille qualités précieuses; mais il y a un peu de négligence dans le fini, et après tant d'admirables peintures, ce paysage n'ajoutera guère à la gloire de son auteur.

M. Salmon imite avec succès, dans le paysage et les animaux, la manière de M. Troyon. Ses *Canards blancs* sont gentiment peints et se reposent comme de bons petits propriétaires qui respirent le frais. Ses *Animaux dans un paysage* ont beaucoup de naturel et de vérité. Les fonds sont brossés d'un pinceau large et hardi, et le bœuf qui boit est d'une belle tournure et d'une pose fort heureuse.

Des qualités très-diverses, je dirai presque très-opposées, se retrouvent dans deux tableaux de M. Ménard, le *Gué* et la *Jeune fille gardant un âne.* Dans le premier sujet, on voit que l'artiste a été séduit par les effets chatoyants du soleil dans les arbres, et les changeantes mosaïques d'ombre et de clarté dont les rayons semblent paver le sol; mais il a peut-être exagéré la nature par trop de recherches. L'exécution matérielle est fort précieuse; les vaches passant la rivière tout en plongeant leurs babines dans le courant, sont d'une bonne et solide facture. Nous en avons tous rencontré de pareilles, à la tombée du jour, quand les rougeurs du couchant s'allumaient à l'horizon. La lumière scintille sur la toile avec esprit et vivacité; seulement eaux et terrains sont mouchetés comme une peau de léopard, et l'entrecroisement des branches qui laissent filtrer la clarté par les mailles d'un fin réseau, prouve trop de travail et de patience. Plus de hardiesse et de naïveté sauverait tout.

Au contraire, il n'est rien de si simple et de si agréablement naïf que la *Jeune fille gardant un âne.* Que l'on se figure un tertre de gazon découpé sur le ciel sans aucun lointain; pour toute distraction, un moulin à vent au repos, et dans le milieu, se dessinant sur les nuages, les deux pauvres créatures, la petite paysanne et le modeste animal, tous deux pensifs, presque tristes, étrangers

au spectacle de la nature qui les entoure, et absorbés dans je ne sais quelle secrète méditation. La simplicité de la scène et la solidité de la couleur produisent un charmant effet. On s'intéresse à ces deux êtres vivant côte à côte, l'un gardant l'autre, passant des journées entières dans une muette société, et l'on se demande quelles pensées font naître dans la tête de l'enfant la contemplation et la solitude, tandis que la bête semble réfléchir en mâchant les herbes qu'elle a coupées.

Tandis que nous nous attardons à ces hautes spéculations philosophiques, les chevaux de M. Alfred de Dreux piaffent d'impatience, et ils ont l'air si vif et si brillant sous leurs cavaliers, que dans l'intérêt de ces messieurs et de ces dames on ne les peut trop faire attendre. M. de Dreux rend surtout avec bonheur les scènes de course ou de chasse. Il a beaucoup d'esprit et de gaîté dans la lumière, une couleur franche et qui scintille de tout côté; mais il finit peu et se contente d'une jolie ébauche. Je souhaite au *Cheval sautant un mur* de ne se point casser le cou, et, en seconde ligne, — car c'est l'habitude en pareille matière, — de ne pas briser la tête à son jockey, qui, dans ce moment critique, semble faire appel à toutes ses connaissances dans l'art difficile de l'équitation.

Le *Rendez-vous de chasse* est d'un aspect agréable, à part le ciel qui est un peu trop barbouillé pour des gens aussi bien mis. L'avenue du bois a de la vérité avec ses vieux troncs d'arbres plaqués de mousse, et ses feuilles jaunes qui diversifient la verdure. Cavaliers et montures ont du mouvement et de la vie, et le poil lustré des nobles bêtes, leurs croupes noires moirées de reflets suffisent à prouver la pureté de leur race. Ils paraissent tous animés d'intentions si belliqueuses que les buissons de la forêt pourraient bientôt nous donner des nouvelles de leur passage, et j'éprouve vraiment des craintes sérieuses pour tous lièvres et faisans que leur mauvais sort jettera sur les pas de ces veneurs en habit rouge et de ces élégantes chasseresses.

Le *Troupeau de la Camargue* de M. Loubon est une peinture fort originale. Sans doute, errant à la recherche du pittoresque dans le *delta* marseillais, l'artiste a rencontré cette avant-garde de chèvres noires qui marchent en bel ordre à la tête du troupeau et lui marquent le pas comme des tambours. Il aura noté cet étrange aspect dans son album, et, rentré chez lui, il a voulu en faire un

tableau. A la manière dont il l'a conçu, l'entreprise était périlleuse. Tout le premier plan est rempli par les éclaireurs à corne arrivant de face comme les chasseurs d'Horace Vernet dans sa *Prise de la Smalah*. Cela ne laisse pas d'être un peu monotone, à part la bizarrerie de l'aspect, et l'on ne s'étonnerait pas d'entendre crier : « A droite, alignement ! fixe ! » Le malheur de cette toile, c'est que l'œil ne sait où s'arrêter. Il faut toujours dans un tableau quelque point qui captive l'attention et d'où elle descende ensuite sur les objets secondaires. Une œuvre d'art véritable est un ensemble où tout se rattache par une mystérieuse harmonie, où l'on ne peut rien retrancher sans nuire à la beauté du tout. Ici, nous voyons une rangée de chèvres parfaitement peintes, très-naturelles, sautillant sur leurs jambes grêles avec beaucoup de légèreté, variant chacune de pose et de maintien ; mais on n'a pas de raison pour choisir l'une plutôt que l'autre ; en voudrait-on ôter une, deux, trois, le berger serait le seul à s'en plaindre. Puis, ce niveau uniforme des têtes est bien un peu désagréable. L'aspect des derniers plans, lumineuse auréole blanche où l'on soupçonne, plutôt qu'on ne le voit, le reste du troupeau, — j'allais dire du régiment, — et le pasteur, à demi-noyé dans des flots de poussière et de soleil, est d'une fantastique apparence. Mais il ne faut pas oublier que nous sommes dans une des régions les plus bizarres de la France, non loin des curieux cailloux de la Crau, dans un pays de patriarches et de mœurs antiques, de déserts ou paissent des taureaux libres, où le phénomène du mirage se reproduit comme au Sahara. Les caprices de la lumière ne sont pas rares dans ces parages. Quand l'œil s'est habitué à ce tableau, et que le jugement surpris a reconquis sa liberté, on doit louer chez l'artiste une grande facilité d'exécution, une touche large, une bonne couleur, de l'esprit et de l'habileté dans le détail, et le talent, même exagéré, d'attacher le soleil à la toile. On peut apprécier diversement cette œuvre, mais il est impossible de ne la point remarquer.

MM. Gélibert père et fils réussissent bien leurs animaux et ne sont pas toujours aussi heureux dans leurs paysages. Le *Repas* de M. Gélibert père nous montre de braves moutons de bon appétit peints avec simplicité et détachant leurs blanches toisons sur des fonds de verdure qui ne sont pas sans reproche. M. Gélibert fils excelle surtout à dessiner les chiens. Dans le *Renard blessé à l'hal-*

lali, dans la *Quête*, dans le *Loup pris*, il a rendu avec bonheur la physionomie si variée de ces agiles quadrupèdes. Tous les chasseurs remarqueront l'exactitude parfaite des poses et des tournures : Oudry lui-même, le peintre officiel des chasses royales et le portraitiste en titre des meutes de Louis XV, ne désavouerait pas ces chiens courants. La prise du renard est une scène pleine de mouvement et de vie, l'ardeur des assaillants est au comble, et le renard qui se rebiffe encore avant de se rendre est très-originalement tourné. Il est fâcheux que tant de jolies choses soient placées dans un paysage d'écran. Au nom du ciel, que M. Gélibert, dont le talent est réel, ne se contente pas de regarder ses chiens quand il chasse ; qu'il laisse égarer ses yeux à droite et à gauche dans la campagne : il verra ce que c'est que le fuyant, l'ombre et la lumière, la gradation des plans, le feuillé des bois, et quelle distance incommensurable sépare la vraie nature de la nature de trumeau.

Entrons un moment dans la *Ferme* de M. de Villevieille, dessinée et peinte avec finesse et vérité ; poussons la porte de l'*Intérieur d'écurie* de M. Hoguet, où la lumière joue avec tant de vigueur et d'harmonie sur les vieilles poutres du plancher et les brins de paille éparpillés à terre, et où la vache rumine en compagnie d'une paysanne. Gardons-nous bien d'oublier sur leur fumier les *Coqs et poules* de M. Couturier, si beaux et si largement peints et dorés de si brillants reflets. Et ensuite, pour nous remettre de cet air de basse-cour et agrandir notre horizon, allons avec MM. Isabey, Gudin, Suchet et Noël respirer le vent de la mer.

Pour l'artiste, comme pour le poète, la mer est un sublime, un inépuisable sujet. Job a parlé de ses évolutions ; Homère a chanté ses murmures, Byron lui a consacré ses plus lyriques accents, et pourtant, lorsque, l'imagination remplie de ces interprétations divines, on arrive à contempler la réalité, les plus majestueuses images semblent impuissantes, les strophes les plus ailées rabaissent leur vol, les hymnes les plus sonores sont étouffés par la grande voix des flots. La mer est si belle, quand, unie comme une glace, étoilée de blanches voiles, elle s'étend jusqu'aux limites de l'horizon et noie l'azur de sa courbe indéfinie dans l'azur du ciel, si belle, lorsque clapotante et furieuse, elle se déchaîne sous une voûte sombre, amoncelant ses grandes vagues aux volutes sans cesse renaissantes, ou quand, par un soleil méridional, elle balaie de ses

franges d'argent les rochers des falaises ou le granit des môles, et bondit en gerbes d'écume neigeuse aux flancs des promontoires! Combien pâlissent auprès de ces beautés les descriptions les plus célèbres, et quelle voix ne deviendrait muette sous l'oppression de si grandioses spectacles!

Il y a bien loin de ces admirables scènes aux plats de sauce verte ou de crème fouettée que nous servent parfois de trop confiants artistes sous le titre de mers calmes ou de tempêtes.

M. Isabey n'est pas, bien s'en faut, de ces audacieux inhabiles. Nul, mieux que lui, ne sait draper ces grands nuages que les goëlands et les mouettes effleurent de leurs ailes, rebrousser en flocons d'écume la crête des vagues agitées par l'ouragan, et semer d'une poudre humide le roc des falaises ou les lourdes carènes des vaisseaux.

Par malheur, il n'a qu'une toile à l'Exposition, une seule et fort petite; mais comme il possède le rare privilége de se mettre tout entier, esprit et couleur, dans la moindre ébauche, ce modeste carré de toile ne doit pas être dédaigné.

Nous sommes sur une plage de Normandie ou de Bretagne. Le ciel étend sa grise tenture au-dessus des flots. Un bateau-pêcheur, bonne coque de noix s'il en fut, maltraité par les grains et par les raz de marée, s'est traîné sur le flanc jusqu'au rivage pour se faire guérir; les calfats se mettent à l'œuvre, et du pot de goudron qui se liquéfie s'élève un lourd nuage de fumée bleue. Le motif est fort simple, comme on le voit : pas de prétention aux grands effets, pas de larges horizons, pas de zones d'Océan azurées ou écumeuses qui s'étagent dans les lointains. Et pourtant ce cadre fait rêver. M. Isabey s'est si bien assimilé la poésie intime et familière de la mer, qu'il lui suffit d'un peu de couleur et de toile pour vous transporter à sa suite sur le sable fin d'une plage, vous faire sentir en idée l'odeur des algues et des éponges roulées par le flot, et respirer les âcres parfums du goudron. Que de générations de pêcheurs ont habité ces pauvres maisons éparses sur la falaise, et quel poème maritime de longues attentes, de craintes sans cesse renouvelées, s'exhale de ces murailles glacées d'un reflet d'argent. La prestesse de la main de l'artiste se trahit à chaque instant. Ses personnages ne sont pas dessinés mais enlevés; un coup de pinceau pour le bonnet, un pour la grosse veste brune tant de fois pénétrée par

l'eau salée, un autre pour ces figures honnêtes qu'ont rougies les vents de la mer, et il vous a fait des pêcheurs très-réels, de vrais pêcheurs comme vous en avez coudoyé quelques-uns sur la côte de Granville ou d'Etretat. La qualité dominante de M. Isabey n'est ni une ligne bien correcte ni un dessin irréprochable. Mais il a une facilité, une tournure qui le fait aimer. L'esprit, le mouvement ne l'abandonnent jamais ; ses petites figurines vivent, respirent comme vous et moi ; ses vagues elles-mêmes et ses vieilles coques de navires aux flancs rebondis et dorés de si beaux tons fauves, semblent animées d'une vie sourde, et, pour peu qu'on les écoute, vous racontent des histoires merveilleuses de pêches lointaines et de coups de vent.

Avec M. Gudin et son *Entrée du port de Marseille*, nous changeons de ciel et de latitude. L'horizon embrasé des feux du couchant étincelle comme une fournaise, et les vagues calmes et aplanies sont semées de paillettes d'or ; cependant la tour du phare, solidement posée sur son lit de roches, se dresse sombre et solitaire, et les maisons, les navires, les mâts, les cordages se perdent au fond dans un nuage de lumineuse poussière, auréole de brume et de rayons. Devant ces flots qui miroitent, ces nappes empourprées, ce foyer de clarté resplendissante, je me rappelais ces vers d'une romance maritime, placés dans la bouche d'un jeune mousse qu'une fée mystérieuse entraînait en songe dans les froides profondeurs de l'Océan :

C'est au fond de mon âme,
Dans des flots de soleil,
Marseille aux yeux de flamme
Réchauffant mon sommeil.

Du reste, la Méditerranée, cette belle mer intérieure, si antique, si phocéenne, n'a pas toujours ces tons de braise et ces réverbérations d'opale. Elle se permet des jours sombres et de petites colères qu'il ne faut pas mépriser. Demandez plutôt à M. Suchet, qui pourtant, en qualité de marseillais, ne calomnie pas sa Méditerranée.

Il y a dans son tableau qu'il appelle *Avant la tempête*, quelque chose de grave et d'austère qui impressionne fortement, et si l'on considère avec attention, on ne tarde pas à reconnaître une saisissante vérité. Ce n'est pas une fantaisie d'imagination, c'est une

reproduction fidèle et précise comme le journal du bord, mais plus pittoresque. Partout est répandue cette lumière grise et blafarde qu'on n'oublie jamais quand on l'a une fois vue. Le ciel presque blanc est d'une lourdeur qui vous oppresse, et les rochers de la côte se découpent tristement sur les flots. Les vagues assombries dans la haute mer par les nuages que le vent du sud accumule à l'horizon prennent cet éclat d'étain d'un sinistre augure, infaillible présage de l'ouragan; les bateaux chassent sur leurs ancres, et les pêcheurs effarés hâtent leurs préparatifs pour faire face de leur mieux au déchaînement de la tempête. Ce tableau renouvelle les émotions de la réalité.

Un imitateur de M. Isabey, M. Noël, dont le *Paysage* diapré de couleur comme une broderie n'est pas d'un heureux effet, a beaucoup mieux réussi dans sa *Plage à marée basse.* Le reflux vient de s'éloigner, laissant sur la grève des éponges vertes, des coquillages longtemps roulés par les vagues et des flaques d'eau saumâtre où fourmille sans doute une population de crabes et d'étoiles de mer. Les gros bateaux-pêcheurs, penchés sur le flanc, arrondissent leur carène fauve, tandis que l'Océan teint d'azur les dernières lignes de l'horizon. C'est plein de facilité, d'élégance et de largeur dans la touche. Le coloris est peut-être moins beau que celui du maître; mais l'ensemble est simple et poétique. Il produit sur les regards la fascination de la mer, et l'on y attendrait sans fatigue l'heure où la marée montante viendra de nouveau balayer la grève.

Ernest Rocha.

RÉCITS DE JEUNESSE.

Le château de Penne. (*Suite.*) (1).

V.

UN MONSIEUR DE PARIS.

Le vieillard commença en ces termes (2) :

Il y aura bientôt vingt ans, messieurs, qu'un homme jeune encore, à la mine haute, à la figure intelligente, pénétrait à cheval dans notre paisible ville de Penne. Le costume élégant, l'air distingué du voyageur lui attirèrent bientôt un cortége d'enfants qui s'émerveillaient à la vue d'un personnage si nouveau pour le pays. Ces mots : « Un monsieur de Paris! un monsieur de Paris! » couraient dans le groupe, qui se serrait de plus en plus à la suite de l'étranger. Lui, cependant, inattentif au mouvement que son entrée causait dans le village, examinait avec un intérêt croissant les rues, les constructions et les ruines de notre ville féodale. Il traversa les trois enceintes qui circonscrivent encore, en pans de

(1) Voir la première partie, à la livraison du 16 juin, t. VII, p. 12.

(2) Le drame que va raconter le vieillard est authentique et connu de toute la contrée; l'auteur de la nouvelle n'y a ajouté que la part de fiction indispensable aux compositions de ce genre.

mur chancelants, le vieux rocher de Penne, et s'arrêta, à la façon biblique, comme autrefois Jacob en Mésopotamie, près de la fontaine qui décore notre place centrale.

C'est là, messieurs, que le hasard me fit rencontrer pour la première fois l'homme qui devait apporter un si grand trouble à mon existence et laisser à ma vieillesse des souvenirs ineffaçables.

Je m'approchai de lui, pendant qu'un enfant l'aidait à descendre de cheval, et lui dis en façon de bienvenue :

— Monsieur vient sans doute visiter nos ruines pour en faire un rapport au gouvernement. Peut-être est-ce à un inspecteur des monuments publics que j'ai l'honneur de parler?

L'étranger détendit son visage par un sourire où perçait une pointe d'ironie et me répondit :

— Je viens en effet, monsieur, visiter votre pays, qui me paraît renfermer des trésors archéologiques aussi précieux qu'ils sont ignorés; mais ce n'est aucun mandat scientifique, c'est la curiosité seule qui m'amène ici. Vous voyez donc, monsieur, que vous n'avez à faire à aucun personnage officiel.

J'offris alors à l'étranger de lui servir de guide à travers notre bourg et nos ruines; il accepta ma proposition avec reconnaissance, et suivit avec un vif intérêt les explications que je lui donnai sur l'antiquité de la ville et l'origine féodale de son château. Son attention redoubla, — je m'en aperçus, — quand, arrivés dans la partie des ruines que la tradition s'est obstinée à appeler *la chambre du bâtard*, je lui racontai le drame sinistre dont cette chambre fut le théâtre :

— Ici, lui dis-je, le dernier des sires de Penne, un bâtard selon la légende, mourut après une lutte atroce, dans laquelle il vengea d'avance son trépas en plongeant le fer dans la poitrine de son rival, le sire de Bruniquel. Les deux adversaires firent si bien qu'on trouva le lendemain, dans l'Aveyron, leurs cadavres étroitement liés l'un à l'autre dans une étreinte suprême. Le lieu a gardé le souvenir de cette horrible tragédie; la place où nous sommes s'appelle encore *la chambre du bâtard de Penne.*

— La scène était bien choisie, en vérité, pour un pareil drame, fit l'étranger, en jetant un regard mélancolique sur l'horizon qui entoure le rocher de Penne. Jamais paysage n'inspira plus la tris-

tesse. Ceci est presque la Judée, et Jérémie, le chantre du désespoir, eût trouvé le ton de ses lamentations rien qu'à l'aspect de ces roches arides, de cette rivière tortueuse et de ces ruines chancelantes. Oui, cette nature convient aux grandes douleurs. Je l'adopte pour quelques jours, monsieur, me dit-il, si votre bienveillance s'étend jusqu'à me procurer un gîte dans votre curieuse et pittoresque bourgade.

— Il n'y a point ici d'auberge digne de vous, dis-je à l'étranger, et ma maison sera la vôtre, si la compagnie d'un sexagénaire ne rebute point l'humeur et les goûts d'un jeune homme.

Il me prit les mains avec effusion, attestant que l'offre que je lui faisais avec tant de courtoisie était une faveur inestimable à ses yeux.

— Oui, monsieur, dit-il, dès ce moment je suis votre hôte, et pour qu'aucune gêne ne s'introduise dans nos relations, nous fixerons d'avance, s'il vous plaît, le programme de notre existence. Les heures de la journée nous appartiendront; vous les devez, vous à vos affaires, moi à mes rêveries, à mes souvenirs, à mes écrits. Mais le soir, depuis l'heure du repas pris en commun, nous serons l'un à l'autre. J'ai déjà senti qu'il y a beaucoup à apprendre de vous, et peut-être, de mon côté, pourrai-je vous initier aux détails d'un monde bien étranger sans doute à la ville de Penne.

Le traité fut conclu entre nous dans ces termes, et, dès le soir même, le mystérieux personnage, dont j'ignorais encore le nom, s'asseyait à ma table et à mon foyer de famille.

VI.

AU COIN DU FOYER.

Il y resta vingt jours, messieurs, et ces vingt jours sont bien ceux de ma vie où j'ai appris le plus de choses. Cet homme avait passé sa jeunesse dans le tourbillon de la vie parisienne, et il se faisait auprès de nous l'écho saisissant d'une civilisation inconnue. Tant que le soleil restait à l'horizon, j'avais peu de nouvelles de l'étranger; nous nous étions fait une loi, dans ma famille, de respecter le voile qu'il jetait sur les actes de sa journée. Après avoir pris en particulier une légère collation, M. Lambert, — car tel est le

seul nom que j'aie connu de lui, — sortait pour parcourir les environs de Penne et rêver seul en présence de nos sites les plus austères ; tantôt il suivait le cours sinueux et tourmenté de l'Aveyron, et guidé par le flot rapide, il descendait jusqu'à Bruniquel ; tantôt il s'égarait dans les sentiers fourrés de la Grésigne et nous revenait le soir sous la conduite d'un garde forestier, qui l'avait surpris errant dans les recoins les plus ignorés de la forêt. Mais entre tous les pèlerinages, entre tous les buts de promenade, une secrète prédilection lui faisait préférer le sommet de la roche, où s'élèvent les ruines de notre château ; un irrésistible instinct le poussait à gravir, vers le soir, à l'heure de l'*Angelus,* les replis sinueux de la colline et à s'asseoir, immobile, absorbé dans une vague contemplation, sur les murs écroulés de la *chambre du bâtard.* Souvent, la nuit le surprenait à cette place, et nous devions, pour ramener notre hôte à la table de famille, lui dépêcher un enfant qui le surprenait plongé dans une sorte d'extase. Le sujet de ses rêveries était pénible, sans doute ; car lorsque l'étranger revenait au logis sous la conduite du jeune émissaire, son visage essayait vainement de dissimuler, sous les formes empruntées de la politesse, les marques d'une profonde affliction.

Il s'asseyait auprès de nous pourtant, et la vue de la famille, tranquille, affectueuse, empressée auprès de lui, dissipait peu à peu les nuages que les souvenirs avaient amassés sur son front. A la fin du repas, notre hôte était méconnaissable ; le rêveur absorbé se transformait en un conteur expansif, le misanthrope s'était rallié à l'humanité. Prenant sur ses genoux la plus jeune de mes filles, il caressait de la main les blonds cheveux de l'enfant et nous tenait suspendus à ses lèvres par des récits pleins de charme et d'intérêt.

« Mes amis, disait-il, pourquoi, comme vous, ne suis-je pas » resté obscur et ignoré au fond de mon village, suivant sans » ambition la carrière paternelle, cultivant sans inquiétude un » modeste héritage ! A vingt ans j'eusse aimé une bonne jeune » fille, ma compagne d'enfance, et ma destinée, liée à la sienne » dès le seuil de la jeunesse, se fût écoulée paisible, uniforme dans » la pratique des devoirs qu'impose la famille. Mais Paris ! Paris ! » mot magique et fatal ! ville maudite par les mères ! Que d'orphe- » lins Paris a faits ! que de cœurs il a desséchés ! que de jeunesses

» il a flétries! Bienheureux encore ceux qui dans le gouffre n'ont » laissé que leurs illusions! Combien y ont laissé la conscience et » l'honneur! »

A proportion que les souvenirs revenaient à sa mémoire, la voix de l'étranger s'élevait, le feu de la colère enflammait ses regards; une vive exaltation se lisait dans tous ses traits. Il fallait alors qu'une de mes filles l'interrompît affectueusement pour lui dire : « Mais, M. Lambert, vous n'êtes plus à Paris maintenant; vous en » voilà bien loin, Dieu merci! Vous resterez auprès de nous, » n'est-ce pas? Nous sommes si heureuses d'entendre vos his- » toires. »

L'étranger s'apaisait soudain à l'ouïe de cette voix enfantine qui semblait le convier aux douces joies de la famille. Son visage, crispé par une sourde irritation, se détendait jusqu'à l'attendrissement; son regard disait merci à l'innocente créature, et une larme paraissait au bord de sa paupière; nous croyions alors que son cœur allait s'ouvrir, que le secret allait s'échapper de cette âme meurtrie. Mais lui, se raidissant tout d'un coup contre sa sensibilité, se composait une contenance et cherchait bientôt un prétexte pour abréger la veille; il interrogeait la pendule avec embarras, hasardait quelques motifs pour justifier une retraite anticipée : le besoin d'écrire, de prier, de rassembler des souvenirs; « il ne s'appartenait plus tout entier, » disait-il, et l'étranger disparaissait à l'heure même où nous espérions lui arracher le secret fatal qui faisait son tourment et sa chaîne.

La famille, attristée de cette muette douleur, restait longtemps, après son départ, pensive autour du foyer, devisant sur les causes qui avaient conduit dans notre lointaine bourgade un homme jeune, distingué, aux manières élégantes, et qui le poussaient à s'envelopper ainsi dans un mystère impénétrable. Minuit sonnait que notre conversation sur ce sujet n'était point épuisée, et quand, après la prière faite en commun, chacun de nous regagnait son appartement, nous apercevions la lumière, indice d'une longue veille, qui brillait dans la chambre de notre hôte; si même on s'approchait plus près de la porte, on entendait comme un bruit mal étouffé de soupirs et de sanglots. Evidemment, cet homme cherchait à dissimuler une grande infortune.

VII.

LE SERVICE FUNÈBRE.

Un jour, il m'en souvient, — c'était le 19 novembre 183..., — M. Lambert m'aborda dès le matin d'un air libre et me dit : « Mon » cher hôte, on oublie bien des choses au milieu des douces joies » de votre famille, en présence des richesses pittoresques et archéo- » logiques de votre pays; mais nulle joie, nulle préoccupation ne » doivent nous faire perdre le souvenir de ceux qui ne sont plus. » La journée de demain est un douloureux anniversaire pour moi; » elle me rappelle la mort de mon meilleur ami ; dans aucune occa- » sion de ma vie je n'ai manqué de faire célébrer un service reli- » gieux pour le repos de son âme ; moins que jamais je ne voudrais » me soustraire, cette année, à cette pieuse obligation. Veuillez » me présenter, s'il vous plaît, au vénérable curé de la paroisse, » pour que je règle avec lui le cérémonial de ce service. »

Cette proposition, si naturelle au premier abord, ne laissa pas que de m'étonner ; car, à vrai dire, je n'avais point remarqué chez M. Lambert l'observation de pratiques religieuses qui aurait pu justifier sa subite détermination. Cependant, comme on ne doit pas raisonner avec un bon sentiment, j'acceptai volontiers la mission de présenter mon inconnu au curé de la paroisse.

L'entrevue fut courte, assez longue toutefois pour jeter notre bon curé dans une vague anxiété. En vieillard accoutumé à sonder les misères de l'âme, l'abbé X... avait remarqué une certaine exaltation dans les discours de M. Lambert. Quoique la version qu'il nous faisait de la mort de son ami rendît vraisemblable et légitime le projet de la messe funèbre, nous ne pûmes, l'abbé X... et moi, nous défendre d'une sombre inquiétude qui pesa sur nous pendant tout le cours de cette froide journée. La cérémonie néanmoins fut fixée au lendemain.

Le soir, M. Lambert revint au logis plus tard que de coutume; l'enfant qui lui servait parfois de guide dans ses longues courses et que nous dépêchions à sa recherche quand son absence alarmait la famille, le trouva prosterné et sanglotant au lieu ordinaire de ses pèlerinages, dans cette *chambre du bâtard* où se plaisaient tant ses sombres rêveries. L'étranger n'entendit pas la voix du jeune enfant

qui l'avertissait de l'heure avancée de la nuit et de l'inquiétude où nous jetait son absence prolongée ; il fallut une seconde interpellation, faite de plus près et accompagnée d'un coup sur l'épaule, pour le tirer de l'extase où s'était abîmé son esprit. Eveillé comme en sursaut, l'étranger porta vivement la main à sa poitrine, en dissimulant sous les plis de son vêtement un objet que l'obscurité de la nuit ne permit pas à son jeune guide de distinguer ; puis une vive contraction de sa volonté ramena sur ses traits, dans sa voix, dans son attitude, le masque de sérénité sous lequel il avait l'habitude de dissimuler ses angoisses. L'art, toutefois, ne put complètement déguiser les traces de l'affliction ; car, lorsque en entrant chez nous, notre hôte reçut directement sur son visage les reflets lumineux de la lampe, la famille entière fut impuissante à retenir un mouvement d'effroi à la vue de sa pâleur livide.

— Seriez-vous donc malade, M. Lambert ? lui dis-je en m'empressant affectueusement auprès de lui.

— Non, mes bons amis ; mais on ne prend pas une pénible résolution sans qu'elle ne coûte des luttes douloureuses. Mon âme s'était reposée quelques jours auprès de vous ; le calme de votre intérieur, l'aspect de vos cœurs unis et confiants avaient adouci mon amertume et régénéré mes forces. L'oubli venait presque ; mais une volonté suprême me rappelle loin d'ici. Oui, une lettre reçue ce matin me condamne à regagner Paris ; et, à mon grand regret, mes chers hôtes, la soirée qui commence est la dernière que je doive passer à votre foyer. Demain, après le service funèbre, mes yeux contempleront encore une fois vos ruines bien-aimées, et votre ami de vingt jours vous adressera son dernier adieu.

Il s'assit, et un morne silence suivit cette déclaration inattendue. Nous nous étions, dans ma famille, tous insensiblement attachés à cet homme, si fatalement marqué de l'empreinte du malheur. Ses récits, ses demi-confidences, les descriptions éloquentes qu'il nous faisait du grand monde parisien, où s'était écoulée sa jeunesse, tout, jusqu'au mystère dont il entourait son infortune, l'avait rendu cher à mes enfants, à ma femme et à moi-même. Aucun des nôtres, sans en excepter les domestiques, qu'il avait su gagner par sa douce familiarité, ne resta indifférent à l'annonce subite d'un pareil départ.

— Mais, M. Lambert, ne put s'empêcher de dire Marie, la plus

jeune de mes filles, celle dont l'étranger accueillait avec le plus de joie les questions innocentes et les caresses enfantines, vous vous trouviez si bien, hier encore, de vivre auprès de nous, loin de ce Paris maudit. Pourquoi donc nous quitter sitôt ?

— Il le faut, mon enfant, répondit le jeune homme en prenant avec amour notre Benjamine sur ses genoux. Je n'ai pas eu, comme toi, une maman qui m'ait enseigné à prier le bon Dieu soir et matin, qui m'ait couvé de son aile et protégé de sa tendresse. Mon enfance fut sans appui, ma jeunesse sans direction; et, à cette heure, des ordres plus forts que ma volonté m'obligent à partir. Mais souviens-toi de moi, ma pauvre Marie. Quand tu seras grande comme tes sœurs, rappelle-toi que ce monsieur de Paris te prenait sur ses genoux, te caressait et t'aimait bien; et le soir, en disant ta prière, ne l'oublie pas, mon cher ange ! Songe que peut-être ton ami est en souffrance dans un pays lointain; invoque le bon Dieu pour lui; les prières de l'innocence vont au ciel !

A ces dernières paroles, un ruisseau de larmes inonda le visage de l'étranger. Ma femme se précipita vers lui en le suppliant de mettre un terme à ses angoisses et aux nôtres :

— Parlez, M. Lambert, dites-nous le sujet de votre douleur; l'aveu vous soulagera, et nos consolations aideront peut-être à vous rendre la paix de l'âme.

— Non, non, mes amis; il est des choses qu'une bouche pudique ne peut raconter devant des créatures innocentes. Mais mon secret, vous le saurez néanmoins; les détails que ma voix se refuse à vous faire connaître, vous les lirez à l'heure où nous ne devrons plus nous revoir. Demain je quitte votre sévère et poétique pays; j'abandonne l'asile où je reçois depuis vingt jours l'hospitalité du foyer, mieux encore, l'hospitalité du cœur. Après l'heure de mon départ, quand un attelage rapide m'entraînera de nouveau vers le tourbillon parisien, vous trouverez dans ma chambre un écrit. Vous le lirez, et vous jugerez alors si je suis toujours digne de votre estime et de vos prières.

VIII.

LE DÉNOUEMENT.

Le lendemain, 20 novembre 183..., — quelle date pour moi,

messieurs ! le service funèbre fut célébré comme il avait été convenu entre nous et le vénérable abbé X..., pasteur depuis trente années de notre humble paroisse. Une certaine pompe fut déployée dans cette solennité ; mon hôte voulait, disait-il, dignement honorer la mémoire de son ami, et sa main généreuse avait versé dans la main de notre digne curé une offrande fort différente des rétributions modestes qu'il reçoit d'ordinaire de ses pauvres paroissiens. Plusieurs prêtres du voisinage vinrent rehausser par leur nombre et par leurs chants l'éclat de la cérémonie ; les villageois, hormis ceux que les nécessités du labeur quotidien appelaient au travail des champs, assistaient en spectateurs naïfs et convaincus à cette messe où brûlaient tant de cierges, où reluisaient tant de croix blanches. Nous étions tous là, ma femme et mes enfants, pleurant, non pour l'ami de notre hôte, mais pour notre hôte lui-même, dont la Providence allait nous séparer après nous avoir à peine laissé le temps de le connaître et de l'aimer. Il y avait dans toute l'assistance un air de tristesse que le but de la cérémonie était insuffisant à expliquer. Un mystère semblait planer sur nos têtes.

Lui, cependant, la cause de tout ce deuil, s'était dérobé aux regards de la foule en se plaçant dans l'angle obscur d'une chapelle reculée. Perdu dans l'ombre, prosterné sur la pierre, il paraissait ployer sous le faix d'une douleur indescriptible. Son corps n'accusait la vie que par les contractions violentes que lui imprimaient des sanglots mal contenus. Oh ! je l'avoue, à cette heure suprême, quelque défiance pénétra dans mon âme ; j'eus peine à attribuer à la perte lointaine d'un ami un désespoir traduit par de pareilles angoisses, et, dès ce moment, comme un sinistre avant-coureur du drame, le soupçon commença à me gagner.

La messe finit ; la foule d'abord, les prêtres ensuite sortirent de l'église. Il resta le dernier. Je l'attendais à la porte, et quand, après avoir encore versé dans les troncs d'abondantes aumônes, il arrivait sur le seuil, j'allai droit à lui :

— Lambert, lui dis-je, mon âge, mes cheveux blancs, l'invincible sympathie que vous avez su m'inspirer en si peu de temps, la tristesse de ma femme, les pleurs de mes enfants, qui déjà vous comptent et vous aiment comme un membre de la famille, tout m'autorise à vous adresser une dernière supplication. Un secret terrible vous tue ; une résolution sinistre éclate dans vos regards ; ma foi

religieuse ne peut pas croire à une profanation ; mon cœur de chrétien ne peut pas soupçonner que celui qui vient de se courber humble et suppliant devant les saints mystères, soit capable de mêler à ses prières une pensée homicide. Une dernière fois, je vous adjure de parler : une douleur épanchée dans le sein d'un ami est à moitié éteinte. Confiez-vous à moi, dont la jeunesse n'eut point d'orages et dont la vieillesse sera forte à vous consoler.

Il ne répondit rien. Son visage tendu, sa démarche brusque, son œil sec, sa prunelle étincelante, tout portait chez lui l'empreinte des suprêmes résolutions. Cet homme m'effrayait. Nous fîmes quelques pas en silence.

— A quoi bon, mon cher ami, vous attrister de récits superflus ? me dit-il. Dans quelques heures, je quitte Penne comme j'y suis venu, à l'aventure, sous le souffle du hasard. Mon passage parmi vous doit compter comme un songe dans votre existence ; mes confidences affligeraient votre amitié sans rien apaiser de mes douleurs. Ne parlons plus de mes éternelles tristesses. Mon départ est disposé pour six heures ce soir ; les ombres de la nuit rendront mon voyage plus conforme à mes goûts ; permettez-moi de mettre à profit les courts moments qui nous séparent de l'heure des adieux, pour parcourir une dernière fois les sites austères, pour admirer les horizons grandioses qui me font tant regretter votre pays.

Je n'insistai plus, voyant l'inutilité de mes efforts, rassuré d'ailleurs à demi contre mes pressentiments par les préparatifs du départ, et je fis signe à ma famille, groupée sur le seuil de la maison, de ne plus chercher à soulever le voile que l'étranger jetait irrévocablement sur son passé. Il traversa nos rangs attristés, sans tourner ses yeux vers mes enfants en pleurs, et se renferma précipitamment dans la chambre qui était la sienne depuis son arrivée parmi nous.

Une heure après, il en sortit ; sa physionomie était grave, sa démarche délibérée. Aucun de nous ne lui parla, mais chacun remarqua qu'il avait changé de vêtements et de linge. Il portait un habit bleu et sa main serrait un livre. Sur la place de Penne, près de la fontaine où je l'avais rencontré vingt jours auparavant, il trouva le voiturin chargé de le transporter le soir même à la ville voisine.

— Tenez-vous prêt pour six heures, Jacques, lui dit-il, vous entrerez dans ma chambre bientôt pour en retirer la valise et la charger sur la voiture.

Il disparut.

. . . .

Six heures sonnaient à l'horloge de Penne; l'*Angelus* conviait les villageois à la prière; les chevaux attelés s'impatientaient, attendant depuis longtemps celui qu'ils devaient emporter, quand une horrible détonation vint se mêler aux pieuses vibrations des cloches. Tout le village fut en émoi; la vérité me traversa d'outre en outre. Nous courûmes tous, poussés par un pressentiment irrésistible au sommet du rocher, vers la *chambre du bâtard*, et là un affreux spectacle frappa d'horreur nos bons paysans qui reculèrent en se signant. L'étranger s'était brûlé la cervelle sur le lieu même où tous les jours il passait des heures entières à rêver. Je m'approchai du cadavre encore chaud; il était horriblement défiguré. La violence du coup avait projeté au loin sur les pierres et les mousses des éclats de sang et de cervelle. La main droite tenait encore le pistolet, instrument du suicide; la gauche, si violemment crispée qu'on eut peine à l'ouvrir, pressait un emblème mystérieux qui affectait la forme d'un serpent. A quelques pas plus loin un enfant ramassait un livre : profanation! c'était la sainte Bible.

IX

LA LEVÉE DU CORPS.

Vous devinez, messieurs, quelle émotion causa dans le village le bruit, rapidement propagé, de cet affreux suicide. Notre population, que la vieille foi catholique domine sans partage, ressentit bien plutôt du courroux que de la sympathie pour l'infortuné qui s'arrachait ainsi brusquement des chaînes de la vie. Jamais une mort si impie n'avait affligé le pays, et les villageois ne doutèrent pas que le ciel outragé ne leur fît expier, sur leurs champs et leurs récoltes, la mort criminelle de l'étranger. Vous le dirai-je, messieurs? ces sentiments mêlés de superstition et de haine firent chez nos bonnes gens des progrès si rapides que les plus exaltés proposaient de précipiter dans la rivière, comme indigne de sépulture, le corps du misérable qui, par l'acte suprême de sa vie, s'était irrévocablement condamné aux peines éternelles. Je dus interposer mes prières, mon autorité même, — à cette époque j'étais maire de la commune, — pour qu'aucun outrage ne fût infligé au cadavre

encore gisant du malheureux Lambert. Sur mon ordre, le corps fut relevé; mais nul ne voulant m'aider à porter jusqu'au village le brancard improvisé où fut jetée cette triste dépouille, mon domestique et moi nous dûmes nous résoudre à ce lugubre office. Lui devant, moi derrière, escortés par les moins irrités des villageois qui éclairaient de leurs lanternes le cortége funèbre, nous descendions la colline par des sentiers raboteux, parsemés de cailloux aigus qui, en se dérobant sous nos pieds, imprimaient à notre fardeau des soubresauts horribles.

Mon embarras cependant était grand de savoir où nous allions déposer le corps de l'infortuné Lambert jusqu'à l'heure où il pourrait être remis à la terre. Il m'en coûtait d'infliger à ma famille la douleur d'un tel spectacle; je craignais, — non sans raison, — que ma femme et mes enfants, si affectionnés à Lambert durant son court passage parmi nous, n'eussent pour le corps du malheureux, qui s'était soustrait la vie d'une façon si criminelle, une profonde répulsion. L'exaltation des paysans qui m'entouraient naguère sur la roche m'était garant des sentiments que la funeste détermination de notre hôte avait dû causer dans mon propre foyer. Comme je faisais ces pénibles réflexions, dont la gravité s'accroissait à proportion que nous approchions du village, mon œil rencontra le visage d'une bonne femme, déjà bien vieille, qui regardait d'un air presque attendri le passage du triste convoi. Marguerite, — tel était son nom, — vivait seule depuis bien longtemps dans une petite maison bâtie des pierres noires que le temps détachait des ruines. Cette maison, située à mi-penchant de la colline, sombre d'aspect, à la toiture basse, précédée d'une pierre tombale sur laquelle l'œil exercé de l'archéologue eût pu lire l'épitaphe de quelque limier féodal; cette maison, dis-je, était placée sur l'itinéraire obligé que le voyageur devait suivre pour gagner le sommet de la roche. La vieille Marguerite, dont cette cabane constituait toute la fortune, vivait là seule, isolée, dans un état profond de misère qu'entretenait sa réputation, — plus ou moins fondée, — de sorcière et de jeteuse de sorts.

Il n'est pas rare dans nos villages reculés, où les lumières des temps modernes n'ont pu percer les ténèbres du moyen-âge, de voir une réputation pareille s'attacher à des êtres malheureux, que leur humeur ou leur misère condamnent à vivre dans la solitude. La vieille Marguerite portait chez nous le poids de ce préjugé, et

les enfants, à qui rien ne coûte pour faire le mal, ne manquaient pas, à la sortie de l'école, quand leur troupe bruyante rencontrait l'octogénaire, de la couvrir de huées et de malédictions. Cette conjuration des malins propos contraignait la pauvre vieille à vivre seule et recluse dans sa cabane ; on la voyait rarement dans les rues du village ; à peine descendait-elle, le dimanche à l'aube matinale, pour entendre furtivement, cachée dans le coin le plus sombre de l'église, la messe de six heures. Rentrée précipitamment dans sa triste demeure, elle s'accroupissait sur la pierre tumulaire qui en formait le seuil et apparaissait là au voyageur surpris comme le véritable génie des ruines.

Lambert, dans ses fréquentes ascensions, avait remarqué l'attitude humble, l'air misérable de la vieille recluse, et en passant il ne manquait jamais de glisser une abondante aumône dans sa main entr'ouverte. Aussi quand Marguerite fut informée que *ce monsieur de Paris*, si généreux envers elle, venait de se détruire dans la *chambre du bâtard*, manifesta-t-elle des sentiments tout autres que ceux de ses compatriotes. La pauvre femme, émue de la triste nouvelle, s'était portée, comme la foule, sur le théâtre du drame ; mais repoussée par la masse irritée des villageois qui n'aurait pas mieux demandé qu'à rendre ses sortiléges complices du crime, elle avait regagné son gîte, et à l'heure où le convoi passait, elle se tenait à sa place ordinaire dans une attitude de profonde tristesse.

Une inspiration me vint soudain. Je proposai à Marguerite de recueillir chez elle le corps de ce malheureux jusqu'à l'heure de l'enterrement.

La vieille répondit à ma proposition par un geste affirmatif qui exprimait tout à la fois l'attendrissement et la reconnaissance.

Un gîte était donc trouvé pour le corps du suicidé. Sur mon ordre, le cortége dévia du sentier dans la demeure de la vieille ; nous pénétrâmes seuls, mon domestique et moi, dans ce misérable réduit dont une sainte horreur, pareille à celle que les enfants ressentent pour les cimetières, tenait le reste des assistants éloignés. Marguerite nous précédait armée d'une chandelle de résine ; ses pas chancelants nous menèrent devant un lit formé de trois côtés par des planches mal jointes et du quatrième par la muraille elle-même ; le sol, mal dissimulé par quelques débris de couverture, formait la couche de cet humide grabat.

C'est sur ce hideux lit funèbre que mon domestique et moi, nous déposions, une heure après le suicide, le corps de l'infortuné Lambert.

X.

LES DERNIÈRES VOLONTÉS.

J'avais hâte, messieurs, vous le pensez bien, après de si cruelles émotions, de revenir auprès des miens pour adoucir la violente secousse qu'un pareil évènement avait causée dans notre intérieur ordinairement si paisible. J'étais impatient de retrouver ma femme, mes enfants et de leur épargner, par une sage réserve, tous les détails lugubres qui avaient suivi l'accomplissement du suicide. Mais déjà la nouvelle m'avait devancé, et je trouvai ma famille pleine des sentiments qui agitaient naguère les villageois ameutés sur la roche. Attachés d'une foi inébranlable aux dogmes les plus sévères, les plus absolus du catholicisme, ma femme et mes enfants avaient su étouffer, sitôt l'évènement connu, toutes les sympathies que leur avait inspirées, de son vivant, l'infortuné Lambert. Pour les miens désormais, le malheureux qu'encore je pleurais involontairement, n'était plus qu'un damné indigne de la piété publique et des prières de l'Eglise. Le souvenir du service funèbre, sorte de funérailles anticipées, que l'impie avait fait célébrer le matin même, auquel il avait assisté avec une telle apparence de foi et de repentir, alors que déjà il s'apprêtait au plus grand des crimes, ajoutait encore à l'horreur qu'inspirait son suicide. Je ne me sentis pas la force, en présence de ces visages tristes et sévères, d'atténuer la conduite du malheureux et de soulever pour lui quelques restes de compassion. La figure de la mère de famille, impassible et glaciale, m'avertissait que toute tentative d'excuse eût été hors de saison. Je m'inclinai devant cette justice muette, qui était pour Lambert le prélude de l'expiation, et je me retirai dans ma chambre, me sentant, quant à moi, impuissant à retenir la pitié et les larmes.

Comme je traversais le corridor, une main enfantine se posa dans ma main; c'était la petite Marie, qui fondit en pleurs en se précipitant dans mes bras.

— N'est-ce pas, mon père, que Dieu fera miséricorde à ce pauvre M. Lambert. Il était si bon! et ce n'est qu'en un moment de folie qu'il a pu s'abandonner à sa terrible résolution.

— Espérons-le, mon enfant, la bonté de Dieu est infinie, et nul n'a le droit de lui assigner des bornes. Gardons-nous de désespérer de son inépuisable miséricorde. Là où les hommes ne voient que l'horreur du châtiment, il reste encore une place pour la clémence divine. En attendant, ma fille, nous pouvons pleurer sur le sort de notre ami et même adresser au ciel des prières que Dieu peut-être exaucera.

Ces quelques paroles consolèrent un peu la pauvre enfant, qui me quitta pour aller porter auprès de ses sœurs un visage moins triste et une attitude moins découragée.

Cependant, resté seul et livré à mes réflexions, je me souvins que l'infortuné, dont la déplorable fin jetait tant de deuil dans ma famille, avait prononcé la veille de sa mort quelques paroles dont le sens caché se dévoila subitement à mon esprit. « Après mon » départ, » avait-il dit en faisant allusion au projet de voyage qui lui servait à dissimuler les apprêts de son suicide, « vous trouverez » dans ma chambre un écrit qui vous instruira de ce que je ne » puis vous révéler à cette heure. »

Ce souvenir fut un trait de lumière. Au plus vite je courus dans l'appartement occupé par Lambert, et mon regard tomba directement sur un paquet, cacheté aux quatre coins d'empreintes de cire rouge, et placé en évidence sur la table de travail; je pus lire à distance ces mots tracés en grosses lettres sur l'enveloppe : *Ceci est mon testament.* Je le pris, je brisai les cachets d'une main agitée; il s'en échappa des écrits et des lettres : la première portait la suscription suivante :

« *A M. le comte de B....., propriétaire des ruines de Penne.* »

Ma mémoire, messieurs, est assez fidèle en tout ce qui regarde ce triste drame pour que je puisse vous rappeler presque textuellement le contenu de ces lettres :

« M. le comte, » disait l'infortuné dans un style élégant que les préoccupations de sa dernière journée ne semblaient pas avoir altéré, « je viens solliciter de votre courtoisie un service suprême. » Poussé par un vague instinct, je me suis épris d'une irrésistible » sympathie pour le paysage sévère qui se déroule à la vue du » haut du château de Penne. Mon vœu le plus cher serait d'habiter » après ma mort le site que j'aimais tant pendant ma vie. Il dépend » de vous, M. le comte, d'agréer le dernier souhait de celui qui » ne sera plus quand cette lettre parviendra entre vos mains. »

La seconde était adressée au vénérable abbé X...., curé de la paroisse. Ici Lambert prenait un ton humble et suppliant. Pénétré de la juste horreur que son crime allait inspirer à toute âme religieuse, il se prosternait aux pieds du pasteur et demandait grâce pour l'acte terrible que sa volonté préparait. Il présentait le service funèbre non pas comme une cérémonie profanatoire, mais comme un acte d'humilité et de foi par lequel il espérait désarmer d'avance la colère de Dieu. Il ajoutait enfin que, malgré sa coupable fin, l'Eglise peut-être ne lui refuserait pas ses dernières prières.

Un troisième écrit s'adressait à moi-même; et, dans cet écrit, après avoir déploré sa funeste résolution que des circonstances impérieuses rendaient irrévocable, disait-il, après s'être excusé du trouble et de l'amertume que sa mort allait jeter dans ma famille, le malheureux Lambert traçait méthodiquement, avec une préoccupation de détails vraiment surprenante, le programme à suivre pour l'ensevelissement et l'inhumation de ses restes; en terminant, il me demandait, comme un dernier service, de présider à cette triste cérémonie.

XI.

LES FUNÉRAILLES.

Ce fut là, messieurs, une terrible épreuve pour moi, la plus cruelle de toutes les épreuves que m'imposa le fatal passage de cet homme parmi nous. Les prescriptions qu'il fallait suivre, pour obéir au vœu suprême du suicidé, s'éloignaient en effet du caractère ordinaire de nos funérailles chrétiennes. Il s'y mêlait des détails bizarres, inspirés évidemment par l'exaltation d'un cerveau malade, et qui devaient donner à cet ensevelissement une physionomie païenne et anti-religieuse. Il fallut tout mon respect à la dernière volonté d'un mourant pour mêler ma foi chrétienne à ces rites étranges.

Lambert, dans son dernier écrit, manifestait une horreur invincible pour les cimetières que, dans son langage passionné, il appelait « des charniers humains. » Sa répugnance était si vive que, prévoyant le cas où M. de B....., propriétaire des ruines, n'autoriserait pas son inhumation dans la ***chambre du bâtard***, il me suppliait de faire précipiter son corps dans l'Aveyron plutôt que de le laisser enfouir dans le recoin du cimetière où sont relégués ceux à

qui l'Eglise refuse la sépulture chrétienne. Cette nécessité ne me fut pas imposée ; car, dans la nuit même qui suivit l'évènement, le messager que j'avais dépêché au comte de B....., revint porteur d'une réponse qui permettait d'inhumer le corps au milieu des ruines, dans cette *chambre du bâtard* que ce pauvre rêveur avait souhaitée pour dernière demeure. Il ne me restait donc plus, pour achever ma pénible mission, qu'à procéder aux funérailles dont le malheureux, avant de mourir, avait réglé lui-même le cérémonial. A cet effet, et pendant que les villageois, encore émus du drame de la soirée, en discutaient dans leurs maisons les circonstances étranges, je fis secrètement préparer le cercueil et la fosse. Plus tard, vers le milieu de la nuit, je me rendis dans la maison de la vieille Marguerite que je trouvai en prières auprès du cadavre. Mon domestique me suivait portant une valise qui, d'après l'indication de Lambert, renfermait les objets et les étoffes destinés aux apprêts funèbres.

— Marguerite, dis-je à la vieille, il faut nous aider à ensevelir le corps de celui pour lequel vous invoquez le Dieu de miséricorde. L'Eglise lui refuse ses dernières prières, et c'est à nous qu'échoit le suprême et triste devoir des funérailles. Hâtons-nous, car peut-être l'indignation des villageois, mal contenue aujourd'hui, ne pourrait plus être comprimée demain. Qu'au lever du soleil, grâce à nos soins, ce cadavre soit enseveli et déposé dans le sein de la terre.

Nous nous mîmes à l'œuvre, messieurs, tous les trois, et vous devinez quelles agitations et quelles terreurs superstitieuses nous dûmes surmonter pour achever notre lugubre tâche. Ce ne furent pas des funérailles ordinaires que celles-là. Il fallut d'abord, pour remplir les volontés du défunt, dépouiller le corps de ses vêtements souillés et le laver trois fois à grandes eaux, suivant le rite imposé, — je crois, — par la religion de Mahomet. Quand les ablutions, pour lesquelles le zèle de la vieille Marguerite ne se ralentit pas, furent accomplies, nous retirâmes du coffre, apporté par mon domestique, un vêtement complet d'homme du monde, où la prévoyance la plus minutieuse n'avait pas laissé la moindre lacune ; rien n'y manquait, pas même des gants, qu'il nous fallut, — horrible besogne, — faire glisser autour de ces doigts crispés par les dernières convulsions de la mort. Ainsi habillé, ce cadavre n'avait rien perdu de son horrible aspect ; aussi nous hâtâmes-nous de le dérober à notre vue en l'enveloppant dans une longue pièce de

crêpe qui, suivant la volonté écrite de Lambert, devait faire trois fois le tour de son corps. Ce linceul n'était pas le dernier que le malheureux eût réservé à sa dépouille; car du fond du coffre, où sa prévoyance avait entassé les ornements de sa toilette funèbre, nos mains surprises retirèrent un magnifique tissu de laine, aux riches couleurs diaprées, parsemé de palmes, que j'ai su plus tard être un cachemire de l'Inde. Lambert prescrivait que son corps tout entier fût roulé dans ce somptueux tissu; sa dernière volonté fut exécutée à la hâte, sans que nous prissions souci du trésor, considérable peut-être, que nous allions enfouir avec lui dans la tombe.

Il nous tardait d'en finir; car la nuit touchait à son terme, et je voulais que ces tristes funérailles fussent achevées avant le lever du jour. Aussi vis-je arriver avec une vive satisfaction l'ouvrier qui apportait le cercueil commandé la veille. Le corps de Lambert y fut déposé; mais avant de le fermer pour jamais, il nous restait encore à accomplir une instruction laissée par le défunt : « Qu'on me cou-
» che dans la bière, avait-il écrit, le front tourné vers l'Orient; que
» sur mon cœur on place le bijou ciselé que ma main serrait au
» moment de ma mort; que ma tête repose sur le livre trouvé à mes
» côtés, et qu'entre les feuillets on glisse un parchemin déposé au
» fond du coffre, où sont disposés d'avance les objets qui doivent
» me suivre dans le cercueil! »

Le bijou, dont la forme bizarre ne pouvait plus nous étonner après ces bizarres cérémonies, eut la place prescrite : c'était un serpent qui se mord la queue, symbole, sans doute, de l'éternité. Je pris ensuite avec terreur le parchemin mystérieux, auquel des caractères inconnus et diversicolores contribuaient à donner l'aspect d'un pacte diabolique; et suppliant le ciel de n'être le complice d'aucun sortilége, je le glissai dans le livre.

Ici la voix du vieillard s'altéra d'une façon sensible; ses traits se contractèrent, et c'est avec des sons étouffés qu'il nous dit :

— J'ai toujours craint, pour le salut de mon âme, que cet écrit ne renfermât la contre-vérité chrétienne.

Et machinalement sa main dessina le signe de la croix.

Enfin, continua notre narrateur, en refoulant par un visible effort ses terreurs superstitieuses, notre tâche était achevée; nos forces n'auraient pu aller plus loin; le marteau cloua pour jamais Lambert dans la bière.

Nous n'avions plus qu'une heure, avant le réveil des villageois. Ce temps devait à peine nous suffire pour transporter le cercueil sur la plate-forme du château, dans la ***chambre du bâtard***, à la place où Lambert était tombé, la veille, sous la triple charge de son pistolet.

Ce fut le dernier acte de ce drame sinistre. Précédé de la vieille Marguerite, qui éclairait la marche, notre cortége refit péniblement, aux premières lueurs de l'aube, le chemin qu'il avait suivi douze heures auparavant au milieu des imprécations des villageois. Nous étions seuls cette fois, et rien ne peut rendre l'aspect lugubre de ce convoi furtif. Quand, après de rudes efforts, nous fûmes arrivés au sommet, les cloches de l'église tintèrent l'Angelus matinal. Instinctivement, nous pliâmes le genou, et devant cette fosse entr'ouverte, qui allait pour toujours recouvrir un mystère impénétrable, nous récitâmes la prière de l'ange Gabriel à l'intention de celui qui affrontait, à la même heure, la terrible justice de Dieu. Le jour s'avançait ; la terre tomba à pelletées rapides dans le trou béant, et bientôt après, une éminence, faisant saillie sur les pierres et les ronces, attestait seule que Lambert fût passé parmi nous.

Par un dernier reste de pitié, le fossoyeur planta une croix de bois sur cette tombe; mais la croix disparut la nuit suivante. Plusieurs fois je fis replacer le signe de la rédemption sur la fosse, et toujours des mains invisibles l'avaient arraché au lever du jour suivant. Nos villageois ne manquent pas d'attribuer au diable cette démonstration, qu'avec raison, messieurs, vous attribuerez à des causes plus prochaines. Aussi le voyageur qui visite nos ruines a-t-il besoin que le guide lui montre du doigt la place où repose avec Lambert le secret de sa mystérieuse fin.

. . . .

Le vieillard cessa de parler.

Un profond silence témoignait de l'intérêt puissant que ce récit nous avait inspiré. Tout d'un coup, Guritan, le plus impatient des trois convives, s'écria :

— Et ce secret, vous le connaissez?...

— Imparfaitement, répondit le vieillard; je n'ai que des indices.

— Eh bien, nous, mes amis, fis-je à mon tour, nous le découvrirons tout entier.

Emile VAÏSSE.

(*La fin prochainement.*)

POÉSIE.

—

I. — Rêverie.

Seigneur, pourquoi m'as-tu fait naître,
Si je ne devais pas connaître
Les bienfaits que ta main répand?
Que fais-je dans ce triste monde,
Ame inutile et vagabonde,
Où pas une âme ne m'entend?

J'erre de rivage en rivage,
En implorant sur chaque bord
Un asile contre l'orage,
Un nid pour attendre la mort;
Je le demande au flot qui passe,
A chaque étoile, dont la trace
Fait sourire un rayon d'espoir,
A chaque brise qui murmure,
Aux doux échos de la nature,
Aux ombres qu'attire le soir;

Je le demande à chaque aurore
Que je vois paraître au matin;
Hélas! le soir me trouve encore
Assise aux pierres du chemin.
Epuisée, alors, je m'arrête;
Sans abri pour cacher ma tête,

J'interromps mon triste refrain,
Et, me repliant sous mon aile,
Je m'endors, comme l'hirondelle,
Pour attendre le lendemain.

Le lendemain même silence,
Le flot passe et ne répond pas,
L'étoile luit, et l'espérance
Refuse d'éclairer mes pas;
L'ombre poursuit sa course errante,
Le vent sa plainte indifférente,
Le jour son lever triomphant;
Mais couchée encor sur la rive,
Je fais taire ma voix plaintive
Et je me relève en pleurant.

Mais, vers la route traversée
Si je me retourne en marchant,
Si je ramène ma pensée
Aux jours qui me virent enfant;
Des heures de l'adolescence,
Fleurs écloses d'une autre enfance,
Si j'aime à me ressouvenir,
Les minutes de ma jeunesse
S'épanchent en flots de tristesse,
Et chacun exhale un soupir.

O Dieu! Dieu saint! pourquoi la vie
M'est-elle un si funeste don?
Les autres vont tête fleurie,
Moi la douleur courbe mon front;
Les trésors que ta main dispense,
Tels qu'une divine semence,
Je les eus tous, — sans le bonheur. —
Est-ce tout que d'avoir la vie,
Et la jeunesse et l'harmonie?...
N'avais-je pas aussi mon cœur?...

Eugénie de Rocles-Tauriers.

Mai 1858.

II. — Sur la plage.

La plage est solitaire, et le flot la caresse
Lui répétant toujours ses mystiques aveux.
Moi, solitaire aussi, sous mon pied qui le presse,
Je fais crier le sable et je me sens heureux!

Sur ma tête est le ciel, admirable coupole
Toute d'or et d'azur; l'espace est devant moi :
Sur l'horizon lointain, comme un oiseau qui vole,
La barque du pêcheur glisse sans nul effroi.

La mer est calme et belle, et le soleil s'y mire
Envoyant à la vague un reflet argenté;
L'air est plein de parfums, et la brise soupire
Un hymne insaisissable à l'esprit enchanté.

Mais d'où vient que l'épave est gisante et sans nombre?
Tout n'est autour de moi que ruine et malheur!
Là-bas, le brick désert, démâté, triste et sombre,
Pleure sur son naufrage et contriste mon cœur.

Ici, le crabe et l'os de la sèche azurée,
Le nautile et l'oursin et le corail brillant
Attirent mes regards sur leur robe nacrée
Qui dispute au soleil son reflet scintillant.

Plus loin, de vieux débris ont encor pour mon âme
De merveilleux secrets qu'ils lui disent bien bas;
Et du côté des monts, il semble que la lame
S'étende en murmurant pour arrêter mes pas.

On dirait que la mer va, vient, monte et ruisselle.
Hélas! c'est le mirage aux reflets séduisants
Qui m'attire vers lui; mais ma force chancelle
Et je m'arrête enfin, plein de rêves cuisants.

Dans notre monde aussi, dans ce monde où la foule
Monte comme une mer, toujours aventurés,
Retenus par le calme ou bercés par la houle,
Nous nous sentons toujours vers un but attirés.

Nous cherchons le bonheur; éphémère espérance!
Pour l'atteindre nos pas marchent avec effort;
Mais le bonheur nous fuit, nous laissant la souffrance
Qui nous laisse à son tour dans les bras de la mort.

Quelque belle que soit, ô Dieu! votre merveille,
Vaste création faite pour nos regards,
Partout où notre esprit ou s'agite ou sommeille,
Nous voyons notre sort percé de mille dards.

Nous brillons un moment, c'est pendant la jeunesse,
Quand notre âme étonnée, oubliant l'avenir,
Ne sait qu'être joyeuse et se bercer d'ivresse,
Sans souci des tourments qui pourront survenir.

Sur la mer inconnue, elle va radieuse,
Admirant le flot bleu, le ciel immense et pur :
De toutes leurs beautés éternelle amoureuse,
Sans arrière-pensée et sans sourire impur.

Mais quand le sort trompeur, sous sa tenaille ardente,
A torturé le corps et l'esprit, il n'est plus
De rêve sans douleur ni de mer sans tourmente :
Pour aller au bonheur, les vœux sont superflus.

C'est pourquoi tout un jour, belle plage attristée,
Je suis venu fouler ton sable étincelant.
Je te salue, ô mer! de ma vie agitée
Je te laisse une fleur..... c'est mon aimable enfant!

Eugène Fil.

14 juin 1858.

III. — Sur la mort d'Alfred de Musset.

« .... Malgré moi, l'infini me tourmente. »
ALFRED DE MUSSET. (*L'espoir en Dieu.*)

L'art, le rêve et l'amour naguère faisaient fête
A leur mélodieux et vibrant interprète ;
La France avec orgueil écoutait ce poète
Qu'elle peut opposer à ses voisins jaloux,
Et dont la forme exquise et la couleur splendide
Ont fait revivre, unis dans sa verve limpide,
Byron, avec un cœur moins amer et moins vide,
Pétrarque, avec des sons plus touchants et plus doux.

C'est lui, c'est cette voix suave et pénétrante
Que vient de nous ravir la mort impatiente ;
Sur cette poésie en fleurs, jeune et charmante,
S'est refermé soudain le sépulcre glacé ;
Son beau luth s'est brisé sous la funèbre étreinte ;
Et la Muse, pleurant sur tant de grâce éteinte,
Veuve du chantre aimé qui consolait sa plainte,
Cherche un laurier absent à son front délaissé.

L'accent vif et léger de ce rare génie,
Tout rayonnant d'intime et profonde harmonie,
A fini tout-à-coup en râle d'agonie
Bien avant l'heure, hélas! qui devait l'arrêter....
Et cet arbre enchanté, plein d'une sève ardente,
A vu se détacher aux coups de la tourmente
Bien des fruits glorieux qu'il aurait pu porter.

D'un pas plus ralenti semblait s'enfuir à peine
Son printemps couronné de myrte et de verveine,
Au caprice, au hasard livrant sa fraîche haleine ;
Mais déjà recueilli pour l'austère saison,
Ce poète si cher aux jeunes cœurs, aux femmes,
Allait surgir parmi de plus viriles âmes,

Et, sans les ralentir, purifiant ses flammes,
Devant lui s'entr'ouvrait un nouvel horizon.

— « Une immense espérance a traversé la terre ! »
S'écriait-il, sondant l'opulente misère
De ce siècle ébloui, foulé par la matière,
Rongé d'amers soucis sous son sourire vain,
Et lui-même, des sens secouant le délire,
Vers l'idéal céleste il s'élance, il aspire,
Et dans ses plus beaux jours jamais l'humaine lyre
N'avait rendu de son plus profond, plus divin.

Ah ! puisse le poète, en son âpre souffrance,
S'être ressouvenu de ce cri d'espérance !
Puisse ce pur rayon d'immortelle croyance
Avoir lui dans son âme à l'heure des adieux !
Puisse, au milieu des pleurs d'une mère et d'un frère,
L'ange consolateur de l'angoisse dernière
D'un doigt mystérieux avoir clos sa paupière
Pour la faire r'ouvrir aux visions des cieux !...

Proclamer le néant de l'existence amère
Et fermer, isolant sa pensée haute et fière,
Sa lèvre dédaigneuse au blasphème vulgaire,
C'est être déjà mûr pour un destin meilleur ;
Et quand sous le regard du Juge qui la sonde
L'âme porte le poids des dégoûts de ce monde
Et l'expiation d'une douleur profonde,
Alors sur elle aussi s'attendrit le Sauveur.

Pareille à Madeleine, en sa coupable ivresse,
Sa Muse, trop longtemps brillante pècheresse,
Comme elle a répandu sa coupe enchanteresse
Sur les pieds fatigués du bel hôte immortel ;
Comme elle, en l'écoutant, il éprouva le charme
Et la vertu d'en haut... Ah ! soyons sans alarme !
Car ce parfum d'un jour, ce soupir, cette larme
Auront reçu leur prix ineffable, éternel !

Charles Deloncle.

Mai 1857.

REVUE SCIENTIFIQUE.

Sommaire.

I. *Géodésie.* Sur la mesure de la terre. — II. *Economie domestique.* Du filtrage des eaux potables, par M. NADAULT DE BUFFON.

I.

La détermination exacte de la figure et des dimensions de la terre, devenue possible, de nos jours seulement, grâce aux progrès de la géographie, de l'astronomie et de la géodésie, n'a pas encore atteint, malgré les travaux nombreux dont elle a été l'objet, un degré de précision de nature à satisfaire toutes les exigences de la science. De nouvelles mesures, basées sur des éléments plus complets, plus étendus, ont été jugées nécessaires, et actuellement le monde savant se trouve de nouveau saisi de cet important et difficile problème, à la suite d'une communication soumise le 12 octobre dernier, à l'Académie des Sciences, par M. Struve, directeur de l'observatoire de Poulkova, en Russie, venu en France avec une mission relative à l'achèvement de cet important et gigantesque travail.

On conçoit d'ailleurs toutes les difficultés d'une semblable entreprise, qui, pour être menée à bonne fin, n'a appelé rien moins

que la participation des plus illustres géomètres. En quelques mots rappelons les bases sur lesquelles elle est fondée, et nous ferons connaître ensuite les résultats obtenus et l'état présent de la question.

La terre, comme on le sait, forme une masse sphérique, tournant autour d'un axe dont les extrémités forment les pôles. Ce premier point acquis à la science, restait à savoir si cette masse était une sphère parfaite ou un sphéroïde s'éloignant plus ou moins de cette forme. Avant qu'aucune observation directe eût rien fixé à cet égard, Huyghens et Newton avaient établi, par des considérations mécaniques, que la terre devait être aplatie vers les pôles et renflée vers l'équateur. D'autres astronomes et géomètres soutinrent, en ce même temps, une opinion contraire, c'est-à-dire que la terre s'allongeait vers les pôles. La seule manière de mettre fin à ces dissidences sur la forme de notre planète était de procéder à sa mesure directe en des points divers de son pourtour, près du pôle, à l'équateur et dans la région intermédiaire, de manière à constituer les éléments de la circonférence entière. C'est ce que l'on tenta d'exécuter.

On suppose d'abord la circonférence du globe divisée en 360 degrés, qui, portés sur un des cercles méridiens, correspondent aux degrés des latitudes géographiques. Chacun de ces degrés forme, conséquemment, la 360e partie de cette circonférence, et comme son étendue ne dépasse pas 212,650 mètres, la mesure exacte de cette longueur n'est pas au-dessus des ressources humaines. Il s'agit donc, en principe, d'obtenir la longueur d'un de ces degrés pour en déduire, par une simple multiplication, la circonférence entière. C'est là, en effet, tout ce qui serait nécessaire, si la terre était absolument sphérique. Mais comme ce n'est pas là le cas, le problème se complique.

On conçoit, en effet, que si la terre n'est pas sphérique, si elle est aplatie dans un de ses points, renflée dans un autre, les rayons partant du centre n'ayant plus la même longueur, les degrés mesurés à la surface, de l'extrémité d'un rayon à l'autre, varieront aussi d'étendue ; d'où la nécessité de mesurer sur le méridien au moins plusieurs degrés, vers le pôle, vers l'équateur et à 45° de latitude, pour pouvoir déterminer la forme de ce méridien, ainsi que la longueur de son diamètre. Par cette opération, on obtient

à la fois la preuve de l'aplatissement au pôle, s'il existe, et la mesure même de cet aplatissement.

Quant aux degrés de latitude qui servent de guide au géomètre pour les opérations, on les obtient à la manière ordinaire, c'est-à-dire en déterminant la hauteur du pôle au-dessus de l'horizon, hauteur qui se déduit, comme on sait, en prenant la moyenne entre les deux hauteurs méridiennes d'une même étoile circumpolaire, mesurées à douze heures d'intervalle l'une de l'autre. La latitude du lieu est la hauteur même du pôle.

Ces points posés, voici sommairement comment on procède. Le lieu sur lequel la mesure directe doit être effectuée étant choisi, on y distingue divers points élevés d'où l'on puisse apercevoir les sommets voisins. Ces points, éloignés de 5 ou 10 lieues, plus ou moins, sont réunis par des lignes, et le sol se trouve ainsi couvert par un réseau de triangles, dont l'ensemble forme ce qu'on appelle un polyèdre environnant. Tous ces triangles sont projetés sur une surface formée par le prolongement fictif du niveau des mers. Cela fait, on mesure sur le sol une ligne droite, la plus longue possible, nommée *base*, formant le côté d'un des triangles, et qu'on ramène encore, par le calcul, au niveau des mers. On mesure ensuite tous les angles des triangles dans l'espace, ainsi que l'inclinaison des lignes, pour avoir les hauteurs des sommités. Alors, connaissant dans le triangle établi sur la base un des côtés, qui est cette base, et les angles, il est facile de calculer les autres côtés. Chacun de ceux-ci sert ensuite à appuyer un nouveau triangle que l'on mesure de même; et ainsi de suite, de proche en proche, de manière à connaître tous les côtés des triangles du réseau. On peut encore, avec ces triangles de *premier ordre*, en former de plus petits ou de *deuxième ordre*, puis d'autres de *troisième ordre*, qui permettent d'embrasser toutes les divisions du terrain; ce qui est nécessaire, par exemple, pour le tracé des cartes.

Maintenant, quand on veut mesurer un arc de méridien, on étend un réseau de triangles géodésiques tout le long de cette ligne, on les ramène au niveau des mers, et on les résout, comme il a été dit, en prenant une base d'une longueur exactement déterminée. L'arc du méridien passant à travers ce réseau, coupe les côtés et forme de nouveaux triangles dont on peut facilement calculer les trois côtés, connaissant les angles. Or, les angles sont faciles à

déterminer, car l'un est toujours connu d'avance; un second est celui que fait l'un des côtés avec la méridienne, et auquel on donne le nom d'*azimut;* on l'obtient par des observations astronomiques. Quant au troisième, il est égal au complément nécessaire à la somme des deux autres pour former deux angles droits. Sachant enfin l'étendue des diverses portions du méridien dans chacun des triangles qu'il concourt à former, une simple addition donne la mesure de l'arc total, dans les limites dont les latitudes ont été déterminées à l'avance.

Tels sont, en résumé, les procédés géodésiques généralement en usage pour fixer l'étendue des grandes lignes terrestres. Leur première application exacte remonte à deux siècles. Elle est due à l'abbé Picard, qui, en 1669, mesura, à l'aide de cette méthode des triangulations, inventée par lui, l'arc du méridien compris entre Malvoisine, près Paris, et Amiens. Il trouva ainsi le degré égal à 57,060 toises (111,210 mètres). Dominique et Jacques Cassini, Lahire, s'occupèrent également de ces mesures; mais les résultats discordants auxquels ils arrivèrent montrèrent seulement la nécessité de reprendre ce travail sur une plus large échelle, si on voulait arriver à un résultat certain. Ce fut alors que, sur la proposition de La Condamine, l'Académie des Sciences décida que des expériences nouvelles seraient faites sur les points les plus opposés du globe. Les gouvernements s'associèrent avec empressement à cette grande pensée, et deux commissions furent nommées, l'une, dite du *cercle polaire*, composée de Maupertuis, Clairaut, Camus, Le Monnier et l'abbé Outhier, qui se rendit à Tornéa, en Suède, puis en Laponie, pour mesurer le degré du méridien au nord; l'autre, dite *de l'équateur,* composée de Godin, La Condamine et Bouguer, qui fut au Pérou pour avoir la mesure du degré à l'équateur. On était alors en 1736.

Les travaux de ces deux commissions, accomplis au milieu de nombreuses fatigues, de périls et d'aventures de toutes sortes, eurent les plus heureux résultats pour la science, et pour la première fois permirent de se faire une idée exacte de la figure de notre globe. On reconnut : 1° que la longueur du degré croît avec la latitude, c'est-à-dire est plus grande près des pôles qu'à l'équateur; 2° que la figure du méridien n'est pas un cercle, mais une ellipse ayant pour son plus petit axe l'axe interpolaire de la terre,

et le diamètre équatorial pour son plus grand axe ; 3° que la terre enfin est un ellipsoïde de révolution, engendré par le méridien tournant autour de son petit axe.

La différence entre ce petit axe et l'axe équatorial est moindre de $^1/_{300}$, ce qui, en considérant celui-ci égal à 6,377,400 mètres, étendue généralement admise, donne un chiffre de 21,258 mètres (environ 5 lieues) pour la mesure de l'aplatissement à chaque pôle. Cet aplatissement a pour cause la force centrifuge développée par la rotation de la terre ; il fournit même la preuve de cette rotation, et en fait ressortir une autre conséquence : c'est que la terre n'a pu se renfler ainsi à l'équateur qu'à la condition d'avoir été primitivement une masse liquide. Un autre effet de la force centrifuge est de faire opposition à la pesanteur ; de là doit résulter la diminution de celle-ci à l'équateur, où la force centrifuge est à son maximum, et son augmentation au pôle, où cette force est presque nulle. C'est en effet ce que confirme le calcul, corroboré par les expériences avec le pendule. On a d'ailleurs calculé qu'à l'équateur, où la force centrifuge est directement opposée à la pesanteur, elle est encore 289 fois moindre que cette dernière. Or, 289 étant le carré de 17, si la terre tournait 17 fois plus vite, la force centrifuge, croissant comme le carré de la vitesse, serait 289 fois plus considérable. Elle équilibrerait dans ce cas la pesanteur, et tous les corps perdant leur poids, les plus lourds voltigeraient alors dans l'air comme une plume soulevée par le vent.

Pour en revenir aux mesures géodésiques, après les travaux de Maupertuis, Bouguer, La Condamine, doit être cité le célèbre travail de Méchain, Delambre, Arago et Biot, accompli au commencement de ce siècle, et qui donna la grande méridienne de France de 12°,22′, entre Dunkerque et Formentera, œuvre qui dépassa, en étendue et en précision, tous les travaux antérieurs. C'est sur l'arc du méridien compris entre Barcelone et Dunkerque, mesuré par Méchain et Delambre, que fut prise la longueur du *mètre*, base de notre système décimal des poids et mesures, et égal, on le sait, à la quarante millionnième partie du méridien terrestre.

De ces divers travaux exécutés pour la mesure du méridien, le célèbre astronome Bessel, de Kœnisberg, a déduit, en 1841, les éléments les plus exacts que nous possédions sur la forme et les dimensions du sphéroïde terrestre. Se servant de dix arcs, mesurés

avec une exactitude suffisante, il a reconnu, notamment, que la mesure réelle du quart du méridien, sur laquelle est basée le système métrique, dépasse d'environ 440 toises l'étendue généralement adoptée; d'après cela, notre mètre légal se trouverait trop court de 0,038 de ligne. Les calculs de Bessel fixent le rayon équatorial à 6,377,398 mètres, le rayon polaire à 6,356,080 mètres, et la mesure de l'aplatissement, par conséquent, à 21,318 mètres; cela donne, pour la circonférence du méridien, 40,003,424 mètres, et pour celle de l'équateur, 40,070,376 mètres, d'où l'on déduit la surface totale de la terre égale à 509,950,820 kilomètres carrés, et son volume égal à 1,082,841,000,000 kilomètres cubes.

Malgré la précision de ces calculs, ils peuvent n'être pas encore la vérité complète, ayant été déduits de mesures d'arcs du méridien trop restreints. En effet, la somme des arcs employés par Bessel ne s'élève qu'à 50° 34′, et de plus ont été mesurés sous des longitudes très-différentes, et laissent encore entre eux d'importantes lacunes, s'élevant à un total de 28° 6′. Pour aider à ces recherches, les gouvernements du nord, la Russie, la Suède et la Norwége, chacun sur son territoire, ont fait mesurer, de concert, de 1816 à 1855, un grand arc du méridien russe, s'étendant, dans une étendue de 25° 20′, des bouches du Danube à la mer Glaciale.

Ce sont les résultats de cette immense triangulation que M. Struve, de Poulkova, est venu exposer, le 12 octobre dernier, à l'Académie des Sciences, en ajoutant que cet arc *russo-scandinave* ne devait être considéré que comme une importante partie d'un arc pouvant s'étendre encore vers le sud, jusqu'à l'île de Candie, à travers la Turquie et les îles de l'Archipel.

Cette communication, accueillie avec un vif intérêt, souleva une discussion à laquelle prirent part divers membres de l'Institut, MM. Biot, le maréchal Vaillant, Faye, Leverrier, Babinet, et qui se prolongea durant trois ou quatre séances. Il résulta des observations présentées par chacun de ces savants que plus que jamais se fait sentir l'utilité de reprendre en France et en Europe les travaux nécessaires pour avoir la mesure, non-seulement de l'arc complet du méridien, mais celle du degré de longitude, prise sur un cercle parallèle.

A ce sujet, M. le maréchal Vaillant rappelle à l'Académie que le gouvernement français a déjà fait prendre la mesure de l'arc paral-

lèle de Brest à Strasbourg ; que l'on connaît également l'étendue du parallèle moyen de notre hémisphère (45° de latitude) depuis Bordeaux jusqu'à Fiume, en Illyrie ; et qu'enfin il existe aujourd'hui, des bords de la mer Caspienne aux rivages de l'Atlantique, de Brest à Astrakan, un réseau non interrompu de triangles géodésiques que l'on peut utiliser pour le calcul d'un arc de parallèle qui n'aura pas moins de 55° en longitude. Cette dernière opération, ajoute le savant orateur, est même l'objet essentiel de la mission de M. Struve en France.

Voilà où en est aujourd'hui la question ; tel est l'ensemble des travaux accomplis. Reste maintenant à nos géomètres à se mettre à l'œuvre, aux gouvernements à activer les travaux, et notre époque verra peut-être s'accomplir cette magnifique opération à laquelle sont attachés les plus sérieux intérêts de la science.

II.

La facilité à se procurer de l'eau pure, soit pour la vie domestique, soit pour les usages industriels, est une des plus impérieuses nécessités de la vie civilisée, et par malheur la possibilité d'y satisfaire n'est pas toujours en rapport avec la somme des besoins existants. Quelquefois ce n'est pas l'eau qui manque ; mais son défaut de pureté la rend plus ou moins impropre à la consommation. C'est ce qui arrive le plus souvent au voisinage des rivières, presque toujours troublées par des matières terreuses, ou par des substances organiques qui ajoutent à son impureté matérielle des propriétés toniques plus redoutables encore.

Les moyens de filtrage employés dans les villes ne remédient pas toujours d'une manière efficace à ces inconvénients ; ou bien ils ne permettent de livrer à la consommation qu'une quantité insuffisante d'eau purifiée. On se trouve alors dans l'obligation de faire apporter à grands frais le complément d'eau pure nécessaire, ou d'employer des eaux telles que les fournissent les rivières, les réservoirs, et autres sources naturelles auxquelles on a la facilité de puiser. C'est dans ces circonstances que l'on peut faire usage du nouveau procédé de filtrage de M. Nadault de Buffon, procédé offrant sur les anciens des avantages considérables.

Les filtres de M. Nadault de Buffon sont des appareils tubulaires

fonctionnant d'après le principe des galeries filtrantes, c'est-à-dire de dedans en dehors, par tous les points d'une surface cylindrique immergée. Ce n'est autre chose, on le voit, que l'application, à la purification spéciale de l'eau, d'une opération qui tend de plus en plus à se généraliser en agriculture, le drainage, dont le produit, comme personne ne l'ignore, est une eau d'une grande pureté, qu'on laisse généralement perdre dans le sol.

L'avantage principal de l'appareil de M. de Buffon est de pouvoir fonctionner dans une rivière aussi bien que dans un réservoir quelconque. Dans le premier cas, ils se nettoient seuls, par l'effet du courant; dans le second une simple aspersion donnée avec une petite pompe les dépouille instantanément de la vase qui se dépose à la face extérieure. Avec cet appareil, on purifie toutes les eaux potables pouvant être accidentellement chargées de substances nuisibles, et on peut les améliorer en y ajoutant des principes utiles qui leur manquent quelquefois.

Ces avantages divers sont de nature à populariser les filtres-Buffon; car grâce à eux, presque sans dépense, il n'est pas une localité, pas une usine, pas un ménage, qui ne puisse désormais se procurer de l'eau pure en abondance. Un tuyau de drainage assez large, avec une pompe au centre, suffira au besoin pour constituer un appareil propre à satisfaire à toutes les exigences de l'industrie et de l'économie domestique.

Dr J. Gourdon.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

I. — Concours agricole de la Haute-Garonne.

Ce concours, de création toute nouvelle, puisqu'il remonte à l'année dernière, est dû à l'initiative de M. West, préfet du département. C'est tout ensemble un honneur à l'Agriculture, une satisfaction aux goûts du pays et le témoignage d'une connaissance parfaite de ses intérêts. Le premier début avait été remarquable; le second a été brillant. Les éleveurs sont venus en grand nombre de tous les points du département, et la beauté des sujets exposés dans les diverses espèces d'animaux domestiques a fait l'admiration des milliers de visiteurs qui se sont portés au lieu de l'Exposition. Il n'y a plus de craintes à concevoir pour l'avenir de cette institution : ce genre de concours, qui répond si bien aux instincts de la contrée, a pris racine chez nous, et se fortifiera encore avec le temps.

La distribution des récompenses s'est faite avec un grand éclat, dimanche dernier, 11 juin, au Jardin-Royal, dans l'enceinte du jardin de la Société d'Horticulture.

M. le Préfet présidait la séance. Le discours prononcé par l'honorable magistrat signale déjà un progrès important dans l'institution du concours agricole. Derrière les hommes auxquels sont décernées les récompenses, se cachent d'autres hommes dont la vie s'est passée en travaux longs et pénibles, des hommes que la vieillesse a atteints pauvres et sans ressources sur le sol qui les a vus naître; c'est pour ces hommes-là que la sollicitude de M. le Préfet s'est émue; il a créé cette année pour huit

d'entre eux, les plus âgés et les plus méritants, de petites rentes annuelles, sous le nom de *Pensions à la vieillesse agricole*, et l'on n'a pu voir sans émotion ces vieillards qu'il fallait soutenir, venir recevoir des mains du premier magistrat ces légers secours qu'accompagnaient de bonnes paroles, cette monnaie qui a cours partout et qui relève la valeur du don.

Voici le discours dans lequel M. le Préfet a développé la généreuse pensée dont il a fait aujourd'hui une première application :

« MESSIEURS,

» L'année dernière, le concours agricole n'était qu'un essai, improvisé sous le patronage et avec les efforts combinés de la Société d'agriculture, de la Société d'horticulture, de la commission hydraulique, auxquelles la ville de Toulouse offrait, dans cette enceinte, l'hospitalité la plus libérale Le succès de cette première réunion a été pour nous un encouragement et une espérance; aussi n'ai-je point hésité à donner rendez-vous pour 1858 à l'agriculture de la Haute-Garonne, et chacun de vous a pu se convaincre que l'agriculture a répondu à cet appel.

» Le nombre et la beauté des animaux exposés, le choix raisonné des instruments agricoles, la qualité des produits obtenus dans les conditions les plus accessibles, l'empressement de la foule avide de s'instruire, tout atteste que notre concours, dont la place est désormais assurée parmi nos institutions, réalise une pensée populaire et satisfait à un grand intérêt du pays.

» Le rapport du jury va faire passer sous vos yeux le résumé de ses décisions, ainsi que les conseils de son expérience.

» Mais, Messieurs, après avoir apprécié et récompensé les produits de l'agriculture, il semble que notre esprit et surtout notre cœur n'eût pas été satisfait, si l'on n'avait pas récompensé le producteur, et si, dans le partage de vos distinctions, l'on avait tout donné à l'œuvre sans rien réserver à l'ouvrier.

» C'est cette pensée de justice qui a conduit le conseil général de la Haute-Garonne à instituer, pour la solennité qui nous réunira désormais chaque année, les Pensions à la vieillesse agricole.

» En parcourant nos campagnes, chacun de nous s'est préoccupé plus d'une fois, avec un sentiment douloureux, du sort qui attend les vieux ouvriers de l'agriculture lorsque, devenus, par l'âge, impropres au labeur des champs, on les écarte du sol qu'ils ont longtemps fécondé, ou lorsque, recueillis dans leur famille, dont les besoins quotidiens absorbent toutes les ressources, ils constituent une charge dont le respect filial ne cherche pas toujours à dissimuler l'importunité.

» Et cependant, parmi ces existences si dignes de sollicitude, il en est qui se recommandent, non-seulement par une longue et consciencieuse soumission aux devoirs d'honnête homme, mais qui, après avoir été consacrées au service de la patrie, ont montré la pratique édifiante de l'abnégation, du désintéressement, de l'immuable fidélité aux saines traditions dont un prétendu progrès fait trop souvent bon marché.

» Décerner des médailles d'honneur à des ménages où le pain manque, c'eût été ne pas faire assez.

» Attribuer un prix ou un secours une fois payé, c'eût été, peut-être, éveiller des tentations dangereuses, et, en tout cas, c'était déranger, par une aisance passagère, la longue habitude des privations.

» Le conseil général a pensé qu'à un mérite qui se signale surtout par sa durée, il faut une récompense durable, et que, quand la société a une fois tendu sa main au pauvre vieillard des champs, elle ne doit plus dégager son étreinte charitable, à moins que sa tutelle n'ait plus de raison d'être.

» C'est sous l'empire de ces idées que le département de la Haute-Garonne a fondé les pensions à la vieillesse agricole, pensions qui ont toujours le caractère de récompenses, puisque le nombre en est limité, puisque les conditions d'âge, de services et de dénûment suffisent à définir une assistance dévolue seulement à des situations exceptionnelles.

» Ces pensions seront de 150 fr., payables en trois annuités de 50 fr., et susceptibles d'être renouvelées pour une même période si, à l'expiration des trois ans, le titulaire se trouve encore dans les mêmes conditions de mérite et de besoin. De la sorte, ce sera bien une pension viagère, mais avec la réserve que le conseil général en appréciera, tous les trois ans, l'opportunité. De la sorte, les titulaires auront tout intérêt à ne pas démériter de la bienveillance de l'assemblée départementale, et leur famille, encouragée et, au besoin, rappelée à ses devoirs par l'assistance officielle, comprendra et pratiquera mieux l'affection filiale.

» Ne vous semble-t-il pas, Messieurs, que cette œuvre départementale viendra compléter heureusement la série d'institutions moralisantes et tutélaires dont la persévérante initiative de l'Empereur a successivement doté les populations ouvrières : — sociétés maternelles, — crèches, salles d'asile, où la première enfance reçoit, sous le patronage de l'Impératrice, les soins les plus tendres ; — sociétés mutuelles, où, avec l'appui de l'Etat, le sociétaire apprend à se créer une réserve pour les mauvais jours ; — asiles impériaux de Vincennes et du Vésinet, destinés aux ouvriers convalescents de blessures reçues dans les ateliers qui sont les champs de bataille de l'industrie ?

» Le nombre des pensions à la vieillesse agricole, votées pour le concours de cette année, n'est que de huit, deux par arrondissement.

» Il a donc fallu choisir entre les choix déjà élaborés dans les trente-neuf cantons du département par les commissions cantonales, où siégent le conseiller général, le curé doyen, le juge de paix et le conseiller d'arrondissement. Ces honorables délégués ne pouvaient nous proposer, aux termes du règlement, que des laboureurs âgés de plus de soixante-dix ans, ayant consacré toute leur vie à l'agriculture, ayant une notoriété d'honnête homme et de bon père de famille, étant sans ressources personnelles.

» Jugez, Messieurs, combien ce programme, forcément sévère, a dû imposer de pénibles restrictions aux commissions cantonales, et cependant, sur leurs trente-neuf candidatures, déjà si rigoureusement examinées, il a fallu encore que la commission départementale en écartât trente et une.

» Pour adoucir les impressions pénibles dont nous n'avons pu nous défendre en obéissant à la loi de la nécessité, permettez-moi, Messieurs, de vous initier à quelques-unes de ces modestes biographies qui, en provoquant les plus salutaires émotions, peuvent provoquer aussi le juste orgueil d'un pays qui compte tant d'hommes de bien.

» Jean-Jacques Gayral, de Fronton, ancien maître-valet, est âgé de quatre-vingt-trois ans; il est resté, pendant soixante-trois ans, au service du même maître, sur le même domaine.

» Pierre Pebely, de Montauriol, est âgé de quatre-vingts ans; il a deux enfants qui vivent pauvrement loin de lui; sa femme est infirme et sourde. Pebely n'est pas resté continuellement attaché au même maître; il a travaillé sur cinq domaines, pendant trente ans sur le premier et pendant trente-cinq ans sur le dernier, où il est encore.

» Jean Pujol, de Cazères, âgé de soixante-treize ans, veuf avec deux enfants, est resté pendant vingt-quatre ans sur un domaine et pendant trente-cinq ans sur un autre, d'où ses infirmités l'ont fait congédier.

« A ces détails des services de nos candidats, l'opinion publique entendue dans les communes a ajouté le témoignage d'une vie austère et pure, vouée au travail et sanctifiée par la religion.

» Je ne pousserai pas plus loin cette énumération; les noms changent, mais c'est invariablement la même existence; c'est toujours l'âge de soixante-dix à quatre-vingts ans; c'est toujours une renommée d'honneur et de probité attestée par tout le canton; ce sont cinquante ou soixante années consacrées à l'agriculture, et au bout de tout cela, l'indigence pour le temps qui reste à vivre et la charité pour seul abri!

» Et ne croyez pas, Messieurs, que si tels sont les titres des élus, les candidatures éliminées aient paru moins dignes d'un profond intérêt ou d'une assistance immédiate.

» Dominique Billière, de Grenade, âgé de soixante-quatorze ans, est resté pendant soixante et un ans sur trois domaines.

» Jean Aribaut, de Toulouse, âgé de soixante-dix-sept ans, est resté pendant soixante-deux ans sur trois domaines.

» Bertrand Gourdon, de Carbonne, âgé de quatre-vingt-treize ans, a passé soixante-dix-huit ans sur sept domaines.

» Louis Ronfast, de Saint-Martory; Baptiste Passement, de Lanta; Jean Sansus, de Montgiscard; Pierre Sablayrolles, de Revel, sont presque octogénaires, et nul n'a consacré moins de soixante ans à l'exploitation agricole.

» Mais tous ces invalides du travail sont aveugles; ils n'auraient pu venir, dans notre assemblée, recevoir leur brevet de pension, et ils ne pourraient pas gérer le petit pécule que la munificence du conseil général a créé. Nous n'avons pas voulu cependant que le souvenir de leur exclusion vînt attrister cette fête, et nous avons pourvu, au moyen d'une mesure spéciale, à ce que leur situation commandait. Un secours égal à la pension qu'ils auraient pu recevoir a été adressé, pour eux, aux autorités locales; et au moment même où nous allons procéder à la distribution de nos récompenses, le maire ou le curé portera dans la demeure de nos pauvres aveugles une consolante nouvelle.

» Les enquêtes faites par le soin des commissions cantonales et nos propres recherches ont ainsi fait pénétrer un rayon de lumière dans le monde ignoré où se pratiquaient tant de courageuses résignations et tant de difficiles dévouements. Nous ne pouvons nous flatter de rendre aux uns et aux autres suffisante justice; mais ce sera là du moins le but nouveau proposé à nos efforts, et c'est déjà un précieux résultat si j'ai réussi à vous faire partager mes vives sympathies pour une population qui sait porter haut le sentiment du devoir.

» Les huit pensions agricoles que nous allons donner aux quatre arrondissements sont, en quelque sorte, le programme de ce que nous voudrions faire pour chaque canton, et si les communes de la Haute-Garonne s'associent, par un vote, à l'initiative généreusement prise par le conseil général, il sera possible, l'année prochaine, de distribuer trente-neuf brevets de pensions agricoles. J'ai la confiance que Dieu bénira cette œuvre.

» Les vétérans du travail auront donc leur rémunération comme les vétérans de la guerre! Le pensionnaire de l'agriculture, comme le pensionnaire de la grande armée, comme le médaillé de Sainte-Hélène, sera

dans la commune l'objet du respect public et la cause vivante d'une salutaire émulation.

» En les voyant, chacun se dira que « travailler pour la France, c'est encore la servir quand on n'a point à la défendre; » chacun se dira que l'Empereur, élu du peuple, devine l'humble mérite sous la chaumière, comme il sait illustrer le dévouement du soldat sous le drapeau. Vive l'Empereur! »

Après M. le Préfet, M. A. Pujol a eu la parole au nom de la Société d'Horticulture, dont il est le secrétaire général; M. de Raynal, ingénieur en chef du service hydraulique, a présenté le rapport sur les primes accordées au drainage, qui prend, de jour en jour, une plus grande extension dans notre département; M. Texereau de Lesserie a lu un rapport sur le concours des domaines dans l'arrondissement de Saint-Gaudens; enfin, M. le docteur Noulet, rapporteur du jury de l'Exposition, a donné la statistique des exhibitions agricoles du concours et les motifs des décisions rendues par le jury. — Dans l'impossibilité de reproduire tous ces rapports, nous nous bornerons à citer le passage dans lequel M. Noulet, interprète des sentiments du jury, adresse à M. le Préfet les éloges que les exposants sont unanimes à accorder au fondateur du Concours agricole de la Haute-Garonne:

« Voilà, Messieurs, l'exposé rapide des résultats offerts par le Concours qui s'achève, après avoir inspiré, pendant sa durée, un intérêt soutenu. Si celui de l'année dernière inaugura cette excellente mesure, due à l'active et prévoyante initiative de M. le Préfet, nous pouvons dire que celui de 1858 l'a définitivement consacré, et que, désormais, la Haute-Garonne aura tous les ans sa grande fête de l'agriculture. Nous en avons pour garant la volonté ferme du chef de notre administration, la sanction et les libéralités du Conseil général du département et des Corps municipaux de la ville de Toulouse; enfin, l'empressement des producteurs à prendre part à cette solennité.

» Cet assentiment unanime est, sans contredit, le plus éclatant éloge que l'on puisse faire de l'institution et du magistrat qui nous en a dotés. Dans une région comme la nôtre, agricole avant tout, on a bien compris les intérêts du pays que l'on administre, lorsqu'on s'est appliqué avec une persévérante sollicitude à introduire le service médical dans nos campagnes, en faveur de la population rurale, si longtemps oubliée; que l'on a protégé efficacement tous les services qui, de près ou de loin, se rattachent aux développements des produits du sol, et que l'on a couronné tant de généreux efforts en instituant des pensions viagères, appliquées à quelques-uns, ne pouvant les étendre à tous, de ces vénérables invalides de l'agriculture, de ces vieillards, méritants à tant de titres,

qui, nés dans les humbles rangs des travailleurs, sont restés toute leur vie, malgré de funestes exemples, sous le drapeau de cette autre armée, si probe, si active, si éprouvée et si utile à la France! Oui, on a bien mérité du département de la Haute-Garonne, M. le Préfet, lorsque, comme vous, prenant le cœur pour guide, on s'est appliqué, au milieu des soins administratifs de toute sorte, à relever, à défendre, à honorer l'agriculture et les agriculteurs! »

II. — Congrès méridional.

Les membres adhérents au *Congrès méridional* de 1858 ont tenu deux séances préparatoires, le 8 et le 15 juillet, au Capitole, sous la présidence de M. le docteur Cany, doyen de l'ancienne commission permanente du Congrès, assisté de MM. Martegoute; Prévost, directeur du Musée; Mather, président de la Chambre de commerce; le docteur Gaussail, président de la Société de médecine, et Trutat, ancien intendant militaire.

Dans la première séance, M. le président a instruit l'assemblée des démarches qu'il a faites, conjointement avec M. Martegoute, membre comme lui de l'ancienne commission du Congrès de 1835, auprès de M. le Préfet pour obtenir l'autorisation d'ouvrir une nouvelle session; de l'accueil bienveillant qu'ils ont reçus, et de l'arrêté du 22 juin dernier qui détermine l'objet et la durée de la session.

Sur la proposition du président, l'époque de l'ouverture du Congrès a été fixée par l'assemblée au 16 août et la clôture au 21 août prochain.

MM. les membres présents se sont inscrits dans les diverses sections, au nombre de neuf, dont se compose le Congrès.

Une deuxième séance préparatoire a eu lieu hier, 15 juillet. M. le maire de Toulouse et un grand nombre de membres adhérents assistaient à cette séance, qui a été présidée par M. le docteur Cany.

Les membres qui n'étaient pas présents à la dernière réunion ont été invités à s'inscrire dans les diverses sections du Congrès, à leur choix. Cette opération terminée, M. le président a nommé une sous-commission de trois membres pour chaque section, spécialement chargée de préparer les travaux qui doivent faire l'objet des délibérations du Congrès.

Ces sous-commissions sont composées de la manière suivante:

1re SECTION : *Sciences mathématiques, physiques et naturelles.* — MM. le docteur Clos, président; Trutat et Joly, secrétaires.

2e SECTION : *Sciences médicales.* — MM. Gaussail, président; Gachassin et Naudin fils, secrétaires.

3e SECTION : *Sciences morales et économiques.* — MM. Lacointa, président; Du Mège et Ernest Astrié, secrétaires.

4e SECTION : *Agriculture.* — MM. le vicomte de Panat, président; le docteur Gourdon et Théron de Montaugé, secrétaires.

5e ET 6e SECTIONS RÉUNIES : *Manufactures et commerce.* — MM. Mather, président; de Planet et Urbain Vitry, secrétaires.

7e SECTION : *Littérature.* — MM. Sauvage, président; Emile Vaïsse et Auguste Pujol, secrétaires.

8e SECTION : *Musique.* — MM. Becquié de Peyreville, président; le professeur Guiraud et Mériel, secrétaires.

9e SECTION : *Arts du dessin* — MM. Griffoul-Dorval, président; Esquié et Prévost, secrétaires.

M. le président a terminé la séance en indiquant quel doit être le travail spécial des sous-commissions. Sans nuire à la liberté d'initiative des membres qui n'habitent pas Toulouse, et qui se rendront dans cette ville à l'ouverture du Congrès, elles auront à rédiger des programmes provisoires pour chacune des sections.

III. — Nouvelles.

Le Conseil académique a fixé au 12 août la clôture de l'année scolaire pour les lycées et les colléges de l'Académie de Toulouse, et la rentrée des classes au 8 octobre.

— On lit dans la *Gazette des Hôpitaux :*

« On sait que le ministre de l'instruction publique, préoccupé de l'avenir des études médicales, a chargé une commission spéciale de faire une étude préparatoire sur la question du rétablissement du baccalauréat ès-lettres pour les médecins. La majorité de cette commission s'est prononcée, dit-on, pour l'affirmative; elle a demandé que l'élève en médecine ne pût prendre sa première inscription sans justifier du titre de bachelier ès-lettres, et que le baccalauréat ès-sciences fût exigible avant la cinquième inscription. »

— Le chiffre officiel du nombre de personnes qui ont visité notre Ex-

position des Beaux-arts et de l'Industrie, pendant la semaine dernière, a été de 15,556.

Depuis le 7 juin, jour de l'ouverture, jusqu'au 7 juillet inclusivement, les tourniquets ont constaté l'entrée de 73,219 personnes.

— On lit dans la dernière livraison du *Bulletin du Bibliophile* ce curieux renseignement sur la vente de la bibliothèque de Mlle Rachel :

« M. Aubry, chargé de la vente de cette partie du mobilier de la célèbre tragédienne, avait estimé à 5,000 fr. environ cette petite bibliothèque, presque uniquement formée de livres modernes d'une valeur connue et courante; mais, contrairement à toutes les prévisions, cette collection, composée de 228 numéros, a produit, y compris les 5 p. 100 des frais, 20,501 fr. 55 c.

» Il est inutile de détailler les chiffres d'adjudication, le total est d'une éloquence plus que suffisante. Nous reproduirons seulement le tableau des prix des pièces d'étude de la grande artiste : c'est sur cette série que s'est localisée la rage des concurrents.

Pièces de théâtre ayant servi à Mlle Rachel pour l'étude de ses rôles :

Cinna.	27 fr.	Polyeucte.	360 fr.
Les Horaces.	70	Phèdre.	1,200
Andromaque. . . .	125	Angelo.	580
Tancrède.	47	Britannicus.	200
Iphigénie.	48	Le Misanthrope. . . .	95
Mithridate.	53	Athalie.	220
Bajazet.	78	Don Sanche d'Aragon.	100
Esther.	67	Virginie.	300
Nicomède.	63	Catherine II.	85
Marie Stuart. . . .	80	Le Vieux de la Montagne.	95
Ariane.	83		
Le Cid.	575	Adrienne le Couvreur.	1,250
Frédégonde.	70	Cléopâtre.	290

» Un exemple et un rapprochement établiront pour tous les ouvrages de cette bibliothèque la proportion dans laquelle la valeur de ces livres s'est accrue sous l'influence de cet engouement sans précédent en librairie : un exemplaire des *Confessions d'un enfant du siècle*, par A. de Musset, édit. Charpentier, qui vaut relié 4 fr., s'est vendu 19 fr. »

F Lacointa.

16 juillet 1858.

ARCHÉOLOGIE.

Les urnes funéraires de Vieille-Toulouse.

Au mois de février dernier, la nouvelle se répandit à Vieille-Toulouse (*Villa Tolosa*, *Colonia Tolosa*), commune située près de Toulouse et bien connue par les vestiges nombreux d'antiquités romaines extraits de son sol, que des bœufs attelés à la charrue, et travaillant sur le champ de M. Moras, à l'entrée du village, en face du premier tumulus, étaient descendus dans une vaste fosse bâtie, dont la voûte venait de s'écrouler sous leurs pieds. Informé aussitôt de ce petit évènement, je me rendis sur les lieux et engageai M. Moras à pratiquer des fouilles et des déblais qui, après quelques jours, me permirent de reconnaître dans cette construction souterraine un four romain de potier destiné probablement à la cuisson des urnes funéraires et des briques employées pour bâtir les cabanes de la colonie de Vieille-Toulouse.

Cette construction n'était pas souterraine dans le principe, car la superficie du champ où elle se montre paraît avoir été transportée à partir du sol du foyer qui est actuellement à 1 mètre de profondeur. La couche de terre transportée serait même beaucoup plus considérable si l'on admet que ce four a été établi dans les conditions particulières à son usage : le bas du four des anciens devait être, comme dans les constructions modernes, plus élevé que le terrain d'alentour ; différemment, il n'eût jamais été sec et l'eau des pluies y eût pénétré.

Je ne puis décrire que quelques restes de ce four, c'est-à-dire la

partie inférieure, la construction supérieure ayant disparu; néanmoins j'ai essayé de restituer la portion absente dans le plan détaillé que j'ai déposé sur le bureau de l'Académie des sciences de Toulouse, le 4 mars dernier.

Le fourneau proprement dit occupe une surface de 5 mètres carrés. La porte cintrée du foyer présente une ouverture grande relativement aux dimensions du bâtiment, puisqu'elle a 1 mètre d'élévation; et il est permis de croire, après cette remarque, que le bois de chauffage était assez abondant pour qu'on ne se préoccupât pas de la chaleur perdue.

La voûte du foyer, qui devait être à la partie extérieure, le *plancher* ou la *grille*, où l'on déposait les objets à cuire, est percée de neuf trous carrés disposés sur trois rangs parallèles (1). Ces trous sont d'ouverture inégale, mais fort évasés intérieurement pour faciliter la sortie de la flamme; de sorte que leur espacement, qui est de 30 centimètres environ sur le plancher, est accusé au-dedans par une mince lame de maçonnerie. Le couloir de service offre la même profondeur que le fourneau, mais il est moins large (4 mètres de superficie, ce qui forme un total de 9 mètres pour la construction entière); un ou deux ouvriers au plus pouvaient y stationner. Le cendrier devait nécessairement exister au-dessous de la porte du four, mais rien n'en démontre actuellement l'existence, et il est à présumer qu'il est caché par la terre transportée. — La maçonnerie présente une masse homogène rougeâtre se détachant par fragments informes, que la pression réduit en poussière grenue. Il n'est pas possible de distinguer si on a employé des briques qui, par l'action du feu, se seraient soudées, ou si la construction entière a été faite d'argile détrempée.

Dans le foyer, dans le passage de service et tout autour du fourneau, il existe des fragments de briques cuites, de petits carreaux entiers et des débris d'urnes, qui témoignent que cet atelier produisait à la fois différents objets. J'ai dessiné ces débris de poterie qui ont plus particulièrement fixé mon attention.

Je suis embarrassé pour indiquer en quoi consistait la partie supérieure du four, car les lieux n'offrent aucun vestige de construction extérieure. Existait-il une enceinte pour protéger les pote-

(1) Le premier rang de devant est en partie détruit.

ries et une couverture pour concentrer la chaleur avec des ouvertures pour l'échappement de la fumée ou pour diriger l'action de la flamme? La cuisson se faisait-elle à fourneau découvert? La question doit nécessairement rester obscure, à moins qu'on n'applique au fourneau de Vieille-Toulouse la pratique des potiers de la même époque, et encore je dois dire que c'est inutilement que j'ai recherché pour mon instruction cette pratique dans les livres anciens.

On s'accorde pour reconnaître qu'à Vieille-Toulouse il a existé un cimetière romain, et à en juger par l'abondance des urnes cinéraires que l'on a extraites du sol, il est certain que non loin de ce lieu était établie une agglomération considérable d'habitants. Je ne rechercherai pas ici si ces habitants étaient ceux de Toulouse actuelle, éloignés de 9 kilomètres environ du *champ sacré* (1), ou bien s'ils composaient une colonie distincte plus rapprochée de ce lieu, car je m'éloignerais du but de ma simple notice. Je constaterai seulement que le four et l'atelier de Vieille-Toulouse produisaient les poteries locales et principalement les urnes, et que sa situation, à quelques pas du lieu où l'on retrouve le plus fréquemment ces objets pieux, semble lui donner une destination spéciale. De plus, je retrouve dans l'emplacement qu'occupe ce four la présomption, sinon la certitude, qu'il était environné de forêts ou de taillis capables de l'alimenter (2). Quant à la disparition violente de cette végétation, elle est accusée par les traces abondantes de charbon qui se montrent dans la coupe du terrain. Un incendie dut ruiner un jour cette contrée, que mon savant confrère, M. le chevalier Du Mège, appelle ingénieusement le *Beaucaire de l'époque;* et s'il est permis d'interpréter les couches distinctes et séparées de ces charbons, plusieurs incendies auraient successivement détruit, à différentes époques, la colonie de Vieille-Toulouse.

On fabriquait à Rome des urnes funéraires de toutes sortes de matière. L'or (3), l'argent (4), le bronze et les pierres précieuses,

(1) Les habitants de Vieille-Toulouse appellent le champ de M. Berdoulat *lé camp sant.*

(2) M. Chalande, zélé numismatiste qui m'accompagnait dans ma première visite au fourneau, a recueilli sur les lieux des dents de chevreuil, de loup, et des os qu'il a cru pouvoir rapporter à d'autres habitants des forêts.

(3) Trajan ordonna qu'on mît ses cendres dans une urne d'or. Selon Plutarque, l'urne du roi Démétrius était aussi d'or.

(4) Marcellus avait une urne d'argent.

telles que l'albâtre (1) et le porphyre (2), furent souvent employés pour la conservation des cendres des princes et des personnes opulentes ou de distinction. Les urnes les plus simples, celles que Pline qualifie de *pythagoriciennes*, étaient de terre cuite; elles étaient employées par les personnes pauvres. On les construisait ordinairement plus grandes; car, les préposés aux funérailles prenant moins de soins pour la crémation des corps des gens du peuple, elles devaient renfermer les os qui n'étaient qu'à moitié brûlés. Ces urnes servaient quelquefois pour mettre les cendres d'une famille entière (3). Celles que l'on retrouve dans les champs de Vieille-Toulouse sont généralement de la même forme, et quoique d'une fabrication grossière, elles ne manquent pas d'une certaine grâce; elles ont 1 mètre de hauteur environ, de forme allongée et rétrécie vers le col; le diamètre de la partie ventrue varie de 35 à 45 centimètres; le pied est ordinairement terminé en pointe, ce qui fait supposer que ces urnes étaient destinées à être enfoncées perpendiculairement dans le sol; elles ont toutes deux anses droites continuant la forme conique du vase (4). Je me rappelle d'avoir vu, dans le cabinet de M. Soulage, une série nombreuse d'urnes provenant du champ Berdoulat, variées de grandeur, notamment celle qui était chargée de figures d'hommes et d'animaux, et qui provoqua à cette époque l'expression de quelques doutes touchant la provenance locale que lui assignait son possesseur; il est certain que cette localité a bien rarement donné des urnes ornées de bas-reliefs; toutes ont le cachet d'une fabrique commune où l'art du dessin n'était pas pratiqué, dépourvues du moindre ornement, ce qui atteste que le champ de Vieille-Toulouse ne renfermait pas les restes de personnes d'un rang élevé.

Casimir ROUMEGUÈRE.

(1, 2) Dion prétend que l'urne de Septime Sévère était de porphyre, et Hérodien, au contraire, veut qu'elle ait été d'albâtre.

(3) L'Inscription suivante, publiée par le savant Mongès, témoigne qu'elles renfermaient quelquefois les cendres du mari et de la femme :

Urna brevis geminum quamvis tenet ista cadaver.

(4) Les habitants appellent ces urnes, dans l'idiome local, *dours*.

EXPOSITION DES BEAUX-ARTS ET DE L'INDUSTRIE.

4e ARTICLE.

Beaux-Arts : Peinture (*Suite*).

MM. Rosier, Weys, Cicéry, Faget, Auguin, Ouvrié, Latour, Quinsac, Fil, Leygues, Saltzmann, Meyerhein, Rivière, de Mollins, Morin, Lanfant, Huber, Saüerlander, Duverger, Tassaërt, Parmentier, Serrure, Chauveau, Lacoste, Lassale, Blairsy, Gambogi, Stevens, Perrachon, Mlles Arnal et Bourges, MM. Sancet, de Waroquier, de Lacger, Durand, Villemsens, Denis, Cazes, Chabou, Cugullière, Fouet, Golse, Rocamir, Pérignon, Chaplin.

Il se faut toujours méfier des soleils couchants. Ces voiles de pourpre dont le ciel se drape, ces reflets métalliques flamboyant à l'horizon, cette poussière d'or suspendue dans l'atmosphère, tous ces effets si vrais mais si invraisemblables qui se déroulent dans les zones occidentales du ciel, séduisent l'imagination du peintre, et, s'il n'est pas, comme Claude Gelée, habile à transporter ce beau spectacle sur la toile avec la simplicité grandiose de la nature, l'exposent trop souvent à de regrettables méprises.

M. Rosier a essayé, dans un fort petit tableau, de reproduire une scène qui fut pour l'illustre Lorrain l'occasion d'un chef-d'œuvre, et dont la splendeur paraît pourtant défier les couleurs terreuses de la palette humaine : c'est le coucher du soleil en mer.

Rien n'égale, on le sait, la magnificence de cette heure où de chaudes vapeurs semblent s'allumer aux flancs des nuages, tandis que la mer, calme et miroitante, répète ces clartés de feu sur les mobiles facettes de ses vagues. Le tableau de M. Rosier rafraîchit, pour ainsi dire, dans l'esprit le souvenir de ces merveilles, ce qui n'est pas un mince mérite ; ses nappes d'eau salée, son navire découpant sur les fonds ses mâts et ses agrès rehaussés d'un filet d'or, ses archipels de nuages roses réveillent la fibre endormie de vieilles admirations, et toutefois le jugement ne demeure pas satisfait. Evidemment, mises en présence de la vérité, ces teintes brûlantes qui nous offusquent sur la toile, seraient presque grises et ternes ; mais dans ce cadre, elles choquent et déconcertent. C'est faux à force d'être fidèle. Il y a des réalités qu'on ne peut traduire sous peine d'exagération, et bien que l'on se soit extasié souvent à des couchers de soleil mille fois plus embrasés que celui du peintre, il est impossible de se faire à ces feux d'artifice et d'admettre sans restriction ces rubans couleur de feu qui moirent le ciel de leurs éclatantes ondulations.

On préfèrera sans doute la *Marine* de M. Weys. Ici l'aspect est tout différent. La pluie et l'ouragan sont encore emprisonnés dans les réservoirs célestes, mais ne tarderont pas à s'en échapper. Voyez ces flocons gris que le vent balaie en longues traînées, ces deux vaisseaux balancés par la houle, ces vagues sombres et lourdes qui retombent pesamment les unes sur les autres, et ces troupes d'oiseaux de mer aux blanches ailes, dont l'œil aime tant à suivre le vol ondoyant autour des récifs et des rochers de la côte. Le défaut qu'on pourrait peut-être reprocher à cette peinture est le manque de légèreté et de transparence dans les eaux. Chez M. Isabey, les vagues ont quelque chose d'aérien et de pétillant, elles moussent comme du champagne, et s'amoncellent en bouillons de gaze, à part quelques vallées liquides plaquées çà et là de teintes plus sombres. Le procédé de M. Weys est opposé : ses flots sont vigoureux de ton, largement jetés, mais lourds et opaques, et c'est à peine si l'arrière des bâtiments laisse un blanc sillage sur ces ondes de marbre vert. Malgré ces réserves, le tableau est d'un bon aspect et l'ensemble doit plaire.

Sans les nuances violacées qui la déparent, l'*Entrée du port* du même artiste serait d'un excellent effet ; ces vieilles maisons,

que la marée a maintes fois saupoudrées d'écume, sont largement groupées et fort bien peintes. Mais tours, jetées et cabanes ont une déplorable teinte rougeâtre qu'on ne s'explique pas. L'harmonie générale du tableau en est affectée.

Quoique M. Weys nous en ait mené bien près, nous ne sommes pas encore au port. Notre compte-rendu est comme le malheureux Ulysse. Il se croit sans cesse près du terme, et sans cesse le terme recule devant lui. Toujours quelque toile fait signe et ne veut pas être oubliée. Il faut donc poursuivre courageusement ce petit périple artistique auquel les écueils et les brisants ne font pas défaut. L'ordre n'est peut-être pas bien méthodique, et les hommes rangés pourraient trouver quelque chose à redire à cette douteuse géographie ; mais s'il est vrai, comme le prétendent les vers d'opéra, que la gloire soit la sœur des arts, la fantaisie est bien au moins leur cousine germaine, et il faut laisser aux chimistes la rigueur des classifications et la sévérité des nomenclatures.

Si les Normands avaient toujours sur leurs têtes le ciel pur que leur a donné M. Cicéry dans sa *Normandie,* je les trouverais fort à plaindre. Il semble que dans ce coin de vide encadré par les pignons et les toits, le pinceau de l'artiste ait pris plaisir à brouiller ensemble les tons les plus gris et les plus enfumés. Il en résulte je ne sais quelle couche de pâte fort peu diaphane dont les pores ne laissent pas transpirer un rayon de jour. Les vieilles maisons aux poutres saillantes, aux charpentes noircies, aux murailles écaillées ont beaucoup de pittoresque et de vérité, et les groupes épars dans la rue ne manquent pas de mouvement et d'aisance. La physionomie de ces constructions étranges où, dans les façades émaillées de crevasses, les chevrons et les sautoirs de bois vermoulu découpent leurs brunes silhouettes sur la nuance grise des plâtras, est parfaitement saisie et rendue avec naïveté. C'est par un carrefour semblable que le funèbre cortége de Jeanne d'Arc marcha vers le bûcher, et sans doute ces fenêtres branlantes ont vu passer plus d'un homme d'armes anglais. La peinture est assez large et la couleur appliquée avec franchise. Mais il faudrait plus de lumière et moins de gris.

Décidément cette pauvre couleur grise exerce sur bien des artistes une singulière fascination. Plusieurs amortissent à plaisir les nuances de leur palette, et certes ces peintres ne sauraient être

accusés de charlatanisme, car ils se nuisent à eux-mêmes par cette affectation de sagesse, et plus d'un précieux détail est noyé dans la monotonie de la teinte générale. Sans tomber dans les errements de certain paysage acheté par la loterie et qui fournira du moins à l'heureux gagnant de très-beaux échantillons de couleur orange, on peut répandre sur le ciel et sur les terrains autre chose que de la grisaille, et, sans être un coloriste forcené, ne pas ternir ainsi la nature.

Cette guerre déclarée à la couleur, ce parti pris contre la lumière gâtent un peu les *Environs de Baréges* de M. Faget, où se révèle un vif sentiment de vérité. L'on ne saurait mieux exprimer le caractère de ces sauvages contrées. Les assises rocailleuses qui forment comme les marches de cet escalier granitique, le petit sentier qui serpente au milieu d'un gazon flétri, la ceinture de bois qui interrompt l'aridité de la montagne et en fait noircir le sommet, sont d'une exactitude photographique. Mais on aimerait qu'un rayon de soleil eût forcé la consigne par trop exclusive du peintre et vînt réchauffer de quelques tons vigoureux l'austère et froide uniformité du tableau.

Le *Soir dans les champs* de M. Auguin est déjà si avancé qu'on n'y distingue presque rien au premier coup-d'œil. Encore quelques minutes et la nuit serait complète. Heureusement, pour ce jour immobile il n'existe pas de minutes, et à la faveur des dernières clartés qui nous restent, nous aurons encore le temps de reconnaître de sérieux mérites de paysagiste. En attachant ses regards sur cette toile, on voit s'éclairer peu à peu mille détails inaperçus, et surgir mille formes qu'on n'avait pas d'abord soupçonnées. Une certaine mélancolie agreste règne dans cette campagne voilée, et la poésie de l'heure est bien traduite. C'est le moment où les chants d'oiseaux se taisent dans la feuillée, où les paysans rentrent du labour, les moutons du pâturage et les vaches de l'abreuvoir, tandis que les chansons des phalanges campagnardes et l'argentine sonnerie des troupeaux retardent encore le silence définitif.

M. Ouvrié, avec sa vue d'*Oberwesel* et son *Château de Stolzenfels sur le Rhin*, remet en mémoire un des sites les plus poétiques du monde, tout peuplé de légendes germaniques, et réveille les quatorze voix de l'écho à Lurleifelsen; ce qui n'empêche pas le second tableau d'être plus décoratif et plus architectural qu'artis-

tique, et d'attirer l'attention plutôt par l'originalité des tourelles, des remparts, des barbacanes qui s'étagent en pyramide crénelée, et par les traditions attachées à ces murailles roses, que par des qualités bien sérieuses de sentiment et de couleur. L'intérêt que peut inspirer ce tableau naît moins de l'exécution que des sujets mêmes.

On aurait le droit d'en dire autant de M. Latour qui dans un grand nombre de toiles a réuni des scènes assez curieuses de l'autre versant des Pyrénées. Il semble aimer passionnément ces portes moresques, ces fantastiques architectures orientales que la domination des califes de Cordoue a semées sur le sol d'Espagne, et il se plaît à grouper quelques espagnols en culotte courte auprès d'une vieille fontaine ou d'un arceau ruiné. C'est une intention qui ne mérite que des éloges. Elle vaut peut-être mieux que la peinture.

Dans quelques toiles, d'ailleurs incomplètes, M. Quinsac révèle une véritable organisation artistique. Avec plus d'études et de recherche, il donnera des raisons pour attendre beaucoup de lui. Il semble qu'il y ait en lui surabondance de sève et de jeunesse, excès de facilité : ce sont autant de motifs pour autoriser bien des espérances. Je n'aime guère le ***Bûcheron et la mort***, dont le dessin est lâché et la composition assez faible. Le vieillard a peu d'expression ; le squelette drapé de blanc, apparaissant au milieu du feuillage des taillis, manque son entrée ; les terrains et les arbres sont traités avec trop de négligence et paraissent trahir une excessive rapidité d'exécution. Dans le ***Paysage composé***, l'on retrouve assez de largeur et une certaine puissance d'invention. L'ensemble est un peu confus ; montagnes, rochers, arbres, ruisseaux s'entassent et se pressent comme s'ils craignaient de n'avoir pas de place ; les tons d'une grande vigueur se heurtent parfois d'une façon peu flatteuse, ce qui produit une lutte de violet, de bleu, de noir et de vert dont l'œil se passerait volontiers. Mais néanmoins la hardiesse des lignes et les détails de quelques parties peuvent racheter ces imperfections. Espérons que M. Quinsac, chez qui germe un talent réel, s'affranchira des entraves qui gênent encore son essor et dégagera sa manière avec plus de bonheur.

M. Fil me jette dans un embarras d'où je ne sais comment sortir. Il est peintre et poète, il manie la rime et la couleur. D'ordinaire,

les poètes aiment le ciel; c'est là qu'ils bercent leurs rêveries, qu'ils éparpillent leurs brillants fantômes. Pourquoi donc M. Fil a-t-il maltraité le sien? Ses nuages, marbrés de rouge et de gris, semblent maçonnés avec la truelle, tant ils sont lourds et rugueux, et sous une pareille atmosphère la muse courrait grand risque d'étouffer. Malgré ces défauts, le ***Pont de la Fou dans les Corbières*** est un paysage de valeur. C'est peint trop pesamment; mais l'aspect est grandiose et sévère; ces rochers ardus s'élevant à droite et à gauche comme deux sombres murailles, ces lointains agrestes, ce ruisseau coulant au plus creux de l'abîme, ce vieux pont, dont l'arche pittoresque tranche sur l'obscurité des fonds, saisissent par un air sincère de vérité et reproduisent avec succès le caractère sauvage et triste de ces régions de montagne où le soleil cuit les faîtes, tandis que l'humidité verdit la profondeur des vallées. Les lignes des roches sont jetées hardiment, et par la fissure des lourdes masses de granit circule assez de jour et de fraîcheur. Ces qualités se retrouvent dans les ***Bords de l'Aude à Saint-Martin*** du même artiste, et, par bonheur, cette fois le ciel a trouvé grâce devant son pinceau. M. Fil copie fidèlement la nature et lui conserve son expression.

C'est avec la même exactitude scrupuleuse que M. Leygues a peint ses ***Paysages sur les bords du Lot.*** C'est fin, c'est délicatement traité; l'aspect du pays est bien rendu, et l'on reconnaît sans peine des berges rocheuses, ces clôtures de pierres sèches du haut Quercy. Les figures sont travaillées avec soin; trop de froideur dans le coloris et quelque chose de chinois dans la recherche uniforme et minutieuse de plusieurs détails choquent seulement dans cette peinture, et, un peu exagérées, lui donneraient un faux air de mosaïque ou de porcelaine.

Dans son petit tableau de la ***Campagne de Rome,*** M. Saltzmann a dépeint avec assez d'éloquence la solitude grandiose et l'aridité grise de l'***agro romano;*** ses rochers et ses terrains ont la majesté de lignes et la désolation d'une ruine, et l'on comprend que la charrue est passée sur plus d'un débris d'amphithéâtre ou de tombeau. Il est regrettable que l'ensemble soit gris et terne, et que le ciel de la Romagne n'ait pas versé de plus chauds rayons et de plus blanches clartés sur cette plaine déserte.

Le ***Bac*** de M. Meyerhein est un tableau qui plaît par la limpidité

du ciel et des eaux ; la composition est heureuse et les groupes sont d'un bon effet. Les arbustes de la rive s'effacent déjà, et le bateau plat, portant chevaux, charrette et passagers, creuse une profonde ornière liquide où une flotille de canards aux ailes lustrées s'avance en bel ordre à côté des rustiques navigateurs. Il y a dans les lointains de la douceur et de l'harmonie; la couleur est vive et franche; quelques-uns des personnages ne manquent pas de tournure et d'esprit. Le batelier, planté à l'avant dans une position superbe, rappelle malheureusement celui qui, dans la *Mal'aria* d'Hébert, laisse glisser sur les flots jaunes du Tévère, son embarcation peuplée d'enfants morbides et de femmes décolorées par le souffle des maremmes et les exhalaisons des Marais Pontins. La réminiscence est trop évidente pour ne pas frapper au premier coup-d'œil. Malgré quelque chose de poli et de blaireauté dans la touche qui lui fait perdre en franchise ce qu'elle gagne en vernis, l'ensemble n'est pas sans charme, et l'impression en est calme et fraîche comme la rivière dont les eaux frissonnent sous les rayons du soleil.

Je ne puis rien comprendre à l'*Intérieur de forêt* que nous dévoile M. Rivière, à moins que ce ne soit une forêt enchantée ; je ne vois pas d'autre explication raisonnable à cet étrange coloris. Il ne faut pas se dissimuler ce qu'il y a de difficultés presque insurmontables dans un pareil sujet. A bien réfléchir, les conditions en sont fort dures. Pas de lointains ; un entrelacement de feuilles, de troncs et de branches ; du vert sur les premiers plans, encore du vert sur les seconds, et toujours du vert dans les derniers, et, malgré tout, nécessité d'avoir de l'air et du jour. Sous ce dernier rapport, on ne peut adresser de reproches à M. Rivière. Il fait assez frais dans sa forêt, et l'air y filtre bien à travers le dédale de ses verdures. Le travail des feuillés est traité avec soin, et le pinceau a couru sur la toile avec finesse et légèreté. Mais ces vapeurs bleues, ces glacis d'argent, ces violets, ces gris ne se trouvent dans aucune forêt du monde, et d'accord avec les deux flamands en habit rouge qui piétinent dans les hautes herbes, forment un paysage d'un effet bizarre. Ce n'est qu'à travers des verres azurés que la nature peut prendre de tels aspects.

M. de Mollins a fait fourmiller avec assez de bonheur sous les grands arbres de son *Parc* et de la *Forêt de Saint-Germain*, une

population liliputienne, animée et brillante, dont les mille couleurs semblent onduler aux clartés intermittentes du bois. Son *Port de Marseille* a peut-être moins de valeur pour être plus cherché. On y retrouve une affectation de coloris, et ce labyrinthe de navires et de cordages, bariolé de chaudes nuances, étonne plus qu'il ne satisfait. Mais il faut savoir rendre justice à la délicatesse du fini.

Le conte de buveurs de M. Morin a le malheur de faire songer sans le vouloir à beaucoup trop de chefs-d'œuvre des maîtres flamands et hollandais, des Van Ostade, des Téniers et de tant d'autres qui ont excellé à grouper autour d'une table et d'un pot de bière, dans le clair-obscur d'une taverne enfumée, les rouges figures des bourgeois d'Anvers ou de Lubeck. La comparaison qui s'établit spontanément dans l'esprit entre ces différentes scènes ne peut être favorable à l'œuvre moderne, et entraîne peut-être à l'injustice en faisant trop bien ressortir les défauts. Les figures ne manquent pas d'expression, mais elles n'ont guère de relief. Les jambes étendues sans façon du gros personnage qui rit à gorge déployée semblent collées sur la toile, et le raccourci n'avance pas. Pourtant ce sujet, n'offrant de lui-même ni intérêt ni poésie, ne pouvait avoir de valeur que par un réalisme intelligent, une précieuse finesse de main et une grande richesse de détails. C'est le défaut de ces motifs vulgaires. S'ils font mieux ressortir la belle peinture, en la réduisant à ses propres forces, ils sont aussi mortels à la médiocrité. Ici l'intention ne peut sauver l'artiste. Il est impossible de comprendre à demi-mot et d'excuser la faiblesse du rendu par le sentiment dont s'est inspiré le peintre.

Il y a plus de soin et de minutie hollandaise dans les deux soudards du moyen-âge que M. Lanfant nous représente buvant leur chope ou montant la garde. Le travail des figures, des armes et des accessoires est assez distingué, et les deux héros de bas étage ont une tournure arrogante et décidée qui raconte toute leur histoire. Ils n'en sont pas à leurs premières campagnes, et le hâle des camps et la fumée des incendies ont plus d'une fois bruni leurs mâles visages.

Les buveurs de M. Morin ne seraient peut-être pas en si belle humeur si l'intelligent cabaretier qui les a servis avait eu la prévoyance du bonhomme de M. Huber, occupé à mettre de l'eau en

bouteilles. Ce *Baptême du vin au cellier* est une scène d'intérieur assez originale. L'air et le jour entrent bien par une porte entr'ouverte, marbrent de chauds reflets les poutres du plancher, les pièces de vin rangées en bataille, les pommes de terre répandues sur le sol, et jettent quelques paillettes de lumière sur le cuivre rouge d'un chaudron, tandis que dans l'ombre discrète, favorable aux opérations hermétiques, s'accomplit, par la vertu d'un arrosoir, l'inverse du miracle de Cana. Les devants sont traités avec un peu de mollesse ; mais le demi-jour est bien réussi, et les ténèbres, complices de l'effronté magicien, sont d'une belle et vigoureuse nuance.

Quelques bons effets de lumière et d'ombre jouant sur des fronts chauves et des étoffes brunes rassemblées autour d'une vieille table recommandent l'*Intérieur de taverne au quinzième siècle* de M. Saüerlander. Il ne faut pas oublier non plus certains petits tableaux d'intimité domestique, de la taille des Meissonnier et qui ne manquent pas de finesse et de couleur, tels que la *Lorgnette* de M. Duverger, où une petite dame, debout devant sa fenêtre et appelant au secours de sa vue toutes les ressources de l'ingénieur Chevallier, interroge complaisamment l'horizon ; la *Visite à la nourrice* de M. Tassaërt, l'ingénieux auteur d'une *Tentation de saint Antoine* fort remarquée à l'Exposition universelle, la *Jeune fille enfilant une aiguille* de M. Parmentier et la *Famille* de M. Serrure.

Ce dernier tableau a beaucoup de charme et se fait regarder. Une jeune mère, dans l'élégant costume du dix-huitième siècle, se renverse sur sa chaise en agaçant du doigt un joli enfant assis sur une table et s'enivre des espiègleries innocentes et des bégaiements inarticulés de la fragile créature. Cette scène, incessamment renouvelée, qui faisait sourire Hector aux portes de Troie et qui recommencera de génération en génération jusqu'au jour du jugement dernier, est exprimée avec une grâce exquise et un sentiment vrai. Seulement, si ce bon petit père, assis un peu plus loin, pouvait avoir plus d'esprit sans se porter plus mal, je lui en souhaiterais de grand cœur.

Les *Tirailleurs en embuscade* de M. Chauveau feraient une excellente illustration pour une histoire de la guerre d'Orient. Rien n'y manque, les palissades franchies, les murailles en ruines où la bombe a laissé un noir sillon, la fumée des explosions lointaines,

le zouave épuisant ses poumons à sonner la charge, le chasseur à pied menaçant de la baïonnette, et la Russie humiliée dans la personne d'un fantassin qui mord la poussière. C'est enlevé avec de la vivacité et de l'entrain dans le genre de Bellangé, et l'on se serait attroupé autour de ce tableau avant le congrès de Paris; mais en France la mémoire se fane si vite, qu'on le regarde à peine, ainsi qu'une autre toile de M. Lacoste, consacrée à la gloire de l'alliance anglo-française et du vermillon, et dont la vogue est allée où vont les neiges d'Antan.

M. Lassale ne va pas chercher des sujets si loin et ne demande pas son succès au patriotisme du public. Il a peint tout bonnement une petite *Gardeuse de dindons* se faisant un sceptre d'une branche d'arbre et entourée de tout son peuple en habit noir et en cravate rose. L'effet est simple et de bon goût.

Si M. Blairsy, un jeune peintre d'espérance, n'avait fait que son *Marchand d'amours*, il faudrait charger un écrivain du premier siècle avant Jésus-Christ d'en faire la critique avec son calame sur un rouleau de papyrus. Ce n'est pas avec du papier de linge et des plumes de fer, inventions toutes modernes, qu'on peut parler de ce bas-relief archaïque aux prétentions sculpturales, aux teintes délayées et fondues. Cela serait fort bien dans le *real Museo Borbonico* de Naples à côté des fresques de Pompéi; mais à quoi bon se vieillir de la sorte? Quoi que l'on en dise, ce genre, inauguré à notre époque par une école qui ne manque ni de talents, ni de noms recommandables, est et demeurera toujours faux et stérile.

D'archéologue, M. Blairsy s'est fait homme de son temps et presque bourgeois dans sa *Partie interrompue*, où l'on voit comment une rixe, qui pouvait avoir des suites dangereuses suivant l'expression consacrée, est arrêtée par l'opportune intervention de l'ordre public en personne, représenté par un policeman essoufflé. Il y a du mouvement, de la couleur, de la lumière; mais cela tourne à la caricature et l'on n'y reconnaîtrait pas le père des amours pompéiens. C'est le cas de dire à M. Blairsy avec le poète : « Ni si haut, ni si bas! »

M. et Mme Gambogi ont exposé d'assez nombreuses toiles dont la facilité est le principal mérite; le coloris brillant et les figures fardées de la plupart de ces tableaux dont la manière se reconnaîtrait d'ailleurs entre mille, pourraient soulever de sérieuses objec-

tions, bien que la composition soit généralement agréable et l'idée heureuse. Ce sont, par exemple, d'ingénieux motifs que la ***Leçon de lecture*** et ***Chut! grand'mère dort;*** mais les visages sont presque toujours calqués sur un modèle uniforme, et ce qu'il y a de plus difficile à leur pardonner, ce sont deux taches de carmin inévitablement plaquées sur les joues. Au lieu du pourpre de la vie, c'est la teinture du parfumeur.

Les ***Chiens savants*** de M. Stevens font un petit tableau d'un aspect original. La voiture du charlatan est remisée devant une boutique de marchand de vin, et tandis que le maître se désaltère et rafraîchit son intarissable éloquence, les intéressants sujets de sa troupe, vêtus en pierrots ou en jocrisses, méditent silencieusement sur la misère des comédiens en province, ou se livrent à d'innocentes gambades, tout en médisant peut-être des manchettes et des justaucorps. La couleur est un peu grise; mais les acteurs à quatre pattes ont du naturel et d'excellentes physionomies.

Plusieurs tableaux de fleurs, de fruits et de tout ce que l'on est convenu d'appeler ***nature morte***, méritent quelques moments d'attention. M. Perrachon a groupé avec assez de bonheur et un beau coloris, un agneau, des coqs, un chou, un melon et je ne sais quelles autres variantes gastronomiques. C'est parfaitement peint et d'un grand relief; je citerai particulièrement une tige de blé lumineusement détachée sur l'obscurité des fonds, et qui est une véritable merveille de trompe-l'œil. Nous retrouverons parmi les dessins un fusain analogue du même artiste. Mais, en général, de pareils sujets, dans lesquels la ligne est peu de chose et la couleur beaucoup, ne produisent guère d'effet avec les simples teintes noires du crayon et la blancheur du papier. Il faut distinguer les mille nuances qui diaprent et bariolent les plumes des oiseaux et les teintes veloutées dont se colore l'épiderme des fruits.

Les raisins, les melons, les fraisards de Mlle Arnal ne manquent pas de solidité; je crois qu'on les met en loterie. Celui qui les gagnera n'aura point à se plaindre de la grosseur; malheureusement le panier qui renferme cette abondance de biens, ne tourne pas et demeure plaqué sur la toile.

Le temps nous manque pour énumérer bien des bouquets fleuris qui s'épanouissent encore à droite et à gauche et témoignent de consciencieux efforts pour imiter la nature; c'est tout un monde de

corolles, de pétales et de pistils, peints avec plus ou moins de légèreté, et donnant occasion à toutes les couleurs de la palette de s'étaler côte à côte et de lutter de fraîcheur et d'éclat. Quelques mains sont un peu lourdes à découper ces frêles tissus de fibres végétales, et parmi les œuvres de ces imitateurs de Redouté, il est peut-être plus d'une fleur de toile gommée ou de carton vernis; d'autres fois, roses, tulipes, lilas, tubéreuses sont amoncelés sans goût ou suspendus en disgracieuses guirlandes, et, en résumé, les grands coloristes hollandais qui tiraient un si bon parti de ces sortes de motifs, n'ont pas de rivaux à craindre.

Il faut signaler encore une toile de M. de Lacger où un melon entr'ouvre ses côtes rugueuses et laisse voir sa chair rosée comme pour tenter les gourmets, tandis que des raisins entassent leurs grappes de transparents globules et que le vin rouge étincelle au soleil dans sa prison de cristal.

Les *Huîtres* de Mlle Bourges ne sont pas arrivées de l'Océan par le dernier convoi. Si sa cuisinière lui a soutenu le contraire, elle l'a trompée.

M. Sancet imite avec assez de bonheur la manière d'Edouard Traviès et ne réussit pas mal, dans ces trophées de chasse, à glacer les suaves teintes cendrées sur la gorge de ses perdrix et à rehausser de points blancs et de croissants noirs les plumes fauves de ses cailles. C'est une charmante ornementation pour une salle à manger.

M. de Waroquier a mis bien de la finesse et de l'agrément dans sa nature morte, un pauvre chardonneret et deux autres petits oiseaux suspendus par la patte et dont le gosier ne s'ouvrira plus pour jeter des notes limpides au soleil levant. On pourrait reprocher au fond de verdure un peu trop de négligence volontaire et une surface trop glacée; mais les trois figures capitales, les trois victimes, ont de la vérité et du relief; on s'intéresse au malheur de ces innocents pour qui les bois encore avaient de vertes feuillées, et l'on aurait presque envie de porter plainte à la Société protectrice des animaux.

Il nous reste à parler d'un genre où la nécessité d'une exactitude scrupuleuse et d'une copie fidèle de la nature domine et tyrannise le peintre, et coupe les ailes à la liberté de son inspiration, je veux dire le portrait. Malgré la dépendance où il place l'artiste, les

grands maîtres ne l'ont pas dédaigné. Mais ils ne se sont jamais bornés à l'imitation servile et matérielle des traits et des lignes, œuvre facile et qui demande seulement la justesse du coup-d'œil, l'intelligence des proportions et l'habileté de la main. Au lieu d'un masque vrai mais glacé, tel que le donne le plâtre moulé sur un visage immobilisé par la mort, ils ont fait revivre leur personnage, ils ont mis la profondeur dans ses regards, le souffle sur ses lèvres; ils ont ouvert, pour ainsi dire, ces portes de l'âme qui permettent au physionomiste d'en pénétrer presque tous les replis. Aussi les portraits de Raphaël, de Rubens, du Titien, ne sont pas simplement des portraits, ce sont des tableaux. Non-seulement ils intéressent au point de vue purement esthétique par la perfection du détail, mais ils parlent à l'esprit, ils fascinent, ils exercent je ne sais quelle attraction mystérieuse, et plus d'une fois il arrive à celui qui possède le sentiment de l'art d'avoir à baisser les yeux devant ces yeux faits de couleur et de toile et ouverts depuis plusieurs siècles. L'animation et la vie sont donc le principal mérite qu'on doit demander au portrait. Il faut que le feu intérieur pétille sous l'orbe vitreux de l'œil, que l'haleine s'échappe de la bouche entr'ouverte, que la peinture exprime une pensée, et ne soit pas une sorte de carte ou de topographie exacte où l'on retrouve avec une précision méticuleuse les éminences et les dépressions, les montagnes et les vallées de la face humaine.

C'est uniquement à ce point de vue que nous apprécierons quelques-uns des portraits envoyés à l'Exposition, sans tenir compte des vulgaires mérites de ressemblance qu'il nous serait d'ailleurs impossible de constater, n'ayant pas l'honneur de connaître les originaux.

Ce n'est point pour obéir aux prescriptions de la vieille urbanité française que nous commencerons par Mme Rude. La veuve du statuaire conduit le pinceau d'une main virile, et le portrait où elle a fait revivre les traits du grand artiste qu'elle vient de perdre, est un des plus beaux et des plus frappants. L'habileté d'exécution matérielle est portée à un très-haut degré, et, ce qui vaut mieux, la pensée y transpire partout sous l'épiderme. C'est une noble et grandiose figure que ce vieillard au repos, le front chauve, le menton encadré par une longue barbe antique, les regards profonds et pénétrants, et un sourire de bienveillance errant sur les lèvres.

L'émotion redouble quand on se rappelle que ce front vaste et dénudé, mais rayonnant de lumière, a pensé le fameux bas-relief de l'Etoile, le *Départ*, ce chef-d'œuvre de la sculpture moderne, et surtout quand on réfléchit que la mort, si prompte depuis quelques années à moissonner cruellement dans le champ des lettres et des arts, a aussi fauché naguère ce grand génie et ce grand cœur.

Comme détail, on ne peut reprocher à Mme Rude que le travail lâche et négligé de la main droite; c'est une pulpe molle, sans consistance, sans forme précise. Il fallait plus de nerf et d'énergie pour tailler dans le marbre cette belle *France* qui appelle encore avec tant d'ardeur et d'enthousiasme tous ses enfants à la défense de la patrie, et qui semble échappée du ciseau d'un artiste grec. L'ensemble respire une majesté sereine : c'est le calme de la force, le repos du lion. On voit que le chef-d'œuvre est éclos de cette belle tête pensive, mais que l'inspiration ne cesse pas d'en être l'impérissable aliment. Il y a aussi plus que le talent, il y a la beauté de l'âme; dans ce regard, dans cette bouche empreinte d'une douceur aimable mais grave, on retrouve la vivante image de ce caractère qui ne se démentit jamais, et l'histoire de cette vie consacrée tout entière aux pures jouissances de l'art, loin des agitations mesquines et des vulgaires intérêts dont le contact presque inévitable à notre époque a trop souvent profané le génie et la gloire.

M. de Lacger a exposé quelques portraits qui sont également très-remarquables. Ils se distinguent par une grande fermeté dans le dessin, une belle couleur, beaucoup de franchise et de largeur dans la touche, et surtout par le bonheur de l'expression. On a particulièrement admiré le portrait de M. F., où se trouve peut-être l'ensemble le plus complet et le mieux réussi des qualités sérieuses de l'artiste, et celui de M. de G. W., dont les regards suivent et captivent tous les visiteurs. Une sorte de fierté et de distinction aristocratique règne dans cette blonde figure anglaise, et l'on ne saurait trop louer cette peinture toujours sage quoique hardie, et laissant si loin derrière elle les surfaces lustrées de certaines écoles. Les mains, les étoffes noires sont travaillées simplement, d'un fort bon goût, et l'on revient plusieurs fois avec plaisir devant cet ouvrage.

M. de Lacger, qui manie aussi le pastel, donne à ce crayon léger, vaporeux et friable une vigueur de ton à le rapprocher presque de

l'huile. Avec un sentiment plus artistique, il n'a jamais ces nuances grises et violacées dont ne se défend pas toujours M. Durand, une ancienne célébrité du pastel, continuée à cette Exposition avec le même succès mondain. On sait quelle vocation subite surprit un beau jour ce dernier artiste et comment il cessa de coiffer les têtes pour les peindre. Ses portraits de femme et d'enfant ont toujours une grande vogue et plaisent par la grâce et la douceur du coloris : il s'entend à merveille à semer du carmin sur de frais visages, de l'or ou de l'ébène sur des tresses ondoyantes, à friser des dentelles et à moirer la soie de changeants reflets. Il y a plus de valeur artistique dans le portrait qu'il a peint de lui-même, et c'est un de ses meilleurs morceaux comme expression et comme naturel.

Le portrait d'un architecte, que M. Villemsens a représenté avec armes et bagages, est d'une bonne facture et très-vivant. Il faut signaler encore celui de M. Denis, peint par lui-même, où l'énergie de la brosse et la vigueur sombre du coloris sont peut-être poussés à l'excès, mais qui n'en est pas moins une œuvre de grand mérite. Il y a de la vie dans ce regard, et, malgré ces teintes obscures, ce visage sort de la toile et suit assez longtemps le spectateur.

N'oublions pas M. Romain Cazes dont le portrait de Mlle de S. peint à la cire sur pierre a beaucoup de grâce et de charme, malgré un léger défaut de suite dans les lignes du profil, et MM. Boilly, Chabou, Cugullière, Fouet, Gambogi, Golse et Rocamir de la Torre dont les ouvrages se recommandent à divers titres. Chez quelques-uns de ces messieurs, dans les portraits de femme surtout, les étoffes sont plus d'une fois soignées au détriment de la figure, et les soieries miroitantes, les velours semés de reflets y tiennent lieu d'expression. Le temps ne nous permet pas d'étudier en détail ces divers portraits auxquels ne s'attachent d'ailleurs qu'un intérêt de famille et des souvenirs domestiques.

M. Pérignon nous a donné dans son étude de *Femmes des environs de Naples*, un élégant spécimen de ce genre brillant et faux dans lequel il a égaré son talent, préférant les éloges des gens du monde à l'approbation des artistes. Cette peinture luisante et polie a sans doute de précieuses qualités d'harmonie et de trompe-l'œil, et la belle italienne se fait regarder un moment, avec ses tresses de cheveux châtains, sa pleine et riche physionomie, son collier à gros grains de verre, son corsage doré, ses dentelles et ses médailles ;

mais après tout ce n'est qu'une gravure de modes, portée à la perfection, et, à l'aspect d'un si vrai talent ainsi dépensé en pure perte, on ne peut assez regretter que le peintre ait définitivement sacrifié aux grâces mondaines et déserté pour les mignardises de l'album bourgeois la majesté sereine et grandiose de l'art.

M. Chaplin dont la tête de jeune fille, intitulée la *Prière*, peut être considérée comme un portrait, paraît être sur la même pente. Il peint bien et donne de l'expression. Les yeux cherchent le ciel, les lèvres murmurent, mais la physionomie ne respire pas précisément la piété ; dans l'air de tête, dans la douce langueur du coloris, il y a déjà quelque symptôme du mal. Que M. Chaplin, dont la valeur artistique est très-remarquable, ne se laisse pas entraîner à la suite de MM. Pérignon et Dubufe à n'être qu'un heureux faiseur, recherché par tous ceux qui s'octroient à eux-mêmes le droit d'image, et qu'il ne préfère pas l'or et les applaudissements de la société, avantages fort éphémères, aux études fortes et sérieuses, unique source d'un vrai mérite et d'une gloire durable.

Ernest Rocha.

LETTRES SUR LE MIDI.

Deuxième lettre.

Charleval (Provence), juin 1858.

Monsieur le Directeur,

J'avais si souvent traversé le Languedoc, le Roussillon et la Provence, en ne m'arrêtant que dans les grands centres, et je désirais depuis si longtemps en explorer les coins perdus, que je viens d'effectuer ce projet, avec cette rapidité fabuleuse que les découvertes de Papin et de Watt ont donnée aux communications. Poussé par ce désir, je me dirigeai vers la gare à peu près cryptique de Toulouse et m'y blottis dans un wagon. La vapeur rugit, la locomotive s'ébranle, et la ville de Clémence-Isaure a bientôt disparu à l'horizon.

La monotonie des voyages en rail-way est justement proverbiale. On lit, on dort, on fume ou l'on regarde les voisins en ayant l'air de leur dire, comme Louis XIII à Cinq-Mars : « Ennuyons-nous, ennuyons-nous de toutes nos forces. » Ainsi fis-je en mon coin, entendant nommer avec indifférence Villefranche, où les comtes de Toulouse possédèrent une forteresse; Avignonet, théâtre d'un des plus sanglants épisodes de la guerre des Albigeois; Castelnaudary, si funeste au duc de Montmorency décapité à Toulouse; Pexiora, avant-poste de saint Papoul, où l'empereur Char-

lemagne fonda une abbaye et le pape Jean XXIII un évêché; Bram, voisin de Fanjeaux, où saint Dominique établit, en 1207, le monastère de Prouille, qui a subsisté jusqu'à la Révolution, et que relève en ce moment le P. Lacordaire, lorsqu'une casquette brodée vociféra le nom de Carcassonne, et le train s'arrêta. Je descendis du wagon, et j'entrai dans la cité, sans m'inquiéter aucunement de la ville basse, car vous n'ignorez pas que Carcassonne se divise en ville haute ou cité et en ville basse.

La ville basse est insignifiante, comme la plupart des villes de son importance; la cité mérite au contraire d'attirer l'attention, car elle offre un spécimen à peu près complet de l'art des fortifications du sixième au quatorzième siècle; c'était une des places fortes que le gouvernement entretenait en Languedoc, quoiqu'elle ne pût entrer en aucune manière dans le système militaire et définitif de la France. Elle avait son administration particulière et ses magistrats spéciaux, qu'elle a conservés jusqu'à l'année 1800, époque de sa réunion à la ville basse.

On a longtemps célébré dans cette ville basse la singulière fête du roitelet. Le premier dimanche du mois de décembre les jeunes Carcassonnais allaient à la chasse du roitelet, et celui qui le tuait était investi d'une royauté annuelle. Le jour de l'Epiphanie, le nouveau monarque, le diadème au front et le sceptre en main, s'en allait, entouré d'un brillant cortége, ouïr la messe à Saint-Vincent. On portait triomphalement devant lui la victime empaillée au bout d'une hampe. La messe entendue, le cortége faisait le tour de la ville en sollicitant la générosité des habitants; et la cérémonie se terminait par un festin que soldait l'argent de la quête. La dernière fête fut célébrée en 1785.

Les *Guides* ayant vulgarisé les descriptions de la cité, simplifient ma tâche; aussi vous dirai-je sommairement que j'y entrai par la porte Narbonnaise, — véritable château fort avec ses colossales tours semi-circulaires, — près de laquelle j'aperçus le buste de la fabuleuse dame Carcas, à laquelle une légende suspecte attribue la défense de la place contre Charlemagne, — et que j'en sortis par la porte d'Aude, après avoir parcouru ses deux enceintes, vu sa cinquantaine de tours, — dont quelques-unes passent pour remonter à l'époque des Visigoths, — et exploré son château féodal, citadelle enclavée dans une citadelle.

L'invalide à jambe de bois qui me pilota dans ce château me montra, à quelques pas de la porte extérieure, un puits creusé par le vicomte Roger III, au onzième siècle, mais dont la margelle ne date que du quinzième. Il est de notoriété apocryphe que ce puits renfermait les trésors des Visigoths formés des dépouilles enlevées par les Romains au temple et au palais de Salomon, transportés depuis à Rome et pillés par Alaric Ier après la prise de cette ville. Procope parle de ces trésors renfermés dans Carcassonne, dont Clovis fit le siége après avoir tué Alaric II à Vouillé. Si ces trésors problématiques ont jamais existé, j'ignore ce qu'ils sont devenus, car le puits a été fouillé, et l'on n'a pas plus trouvé de trésors que de chien vert.

J'allais commettre un oubli impardonnable en ne vous parlant point de l'église Saint-Nazaire, cathédrale de Carcassonne, avant que le siége métropolitain eût été transféré dans la ville basse. Cette église fut commencée par Roger III, et bénie en 1096 par le pape Urbain II. La nef bâtie par Roger est romane, mais le reste de l'édifice appartient au style gothique. Les verrières m'ont paru remarquables et les tombeaux des évêques Radulph et Pierre de Rochefort intéressants. Je vous recommande un bas-relief représentant le siége d'une place forte au moyen-âge et la pierre tombale de Simon de Montfort qui fut enseveli dans cette église le 22 juillet 1218, et transporté, par son fils, cinq ans après, au monastère des Hautes-Bruyères, près de Montfort-l'Amaury.

Grâce à la voie ferrée, il n'y a plus qu'un pas de Carcassonne à Narbonne, où je ne vous retiendrai pas longtemps; car, quoique cette ville ait marqué sous la domination romaine, l'on n'y trouve pas un seul monument qui atteste son ancienne splendeur. Ses remparts, construits en grande partie sous François Ier, avec les débris provenant de la destruction des Arènes, du théâtre, du Capitole et des arcs de triomphe, sont comme une espèce de musée lapidaire digne d'étude quand on est enclin aux laborieuses investigations de l'archéologie.

La cathédrale dédiée à Saint-Just ne se compose que d'un chœur splendide, car les transepts n'ont jamais été élevés. Le sanctuaire est entouré de magnifiques tombeaux d'archevêques, et les orgues, comme celles de la cathédrale d'Albi, furent construites par Christophe Moucherel. Une particularité peu connue et digne de remar-

que, c'est que le tableau de la *Transfiguration* avait été commandé à Raphaël pour orner cette église ; un cloître la reliait alors à l'archevêché, actuellement transformé en Hôtel-de-Ville, où le Musée occupe toute la partie supérieure.

L'embranchement de la voie ferrée qui met Perpignan à deux heures de Narbonne, en passant entre les Corbières et les étangs, était un trop séduisant appât offert à mes instincts de touriste pour que j'aie pu résister au désir d'aller revoir la métropole du Roussillon, dont les *patios* et les *zaguanes* font pressentir le voisinage de l'Espagne.

Perpignan étouffe et se tord dans ses remparts comme un serpent sous l'étreinte d'un lion. La porte Notre-Dame, défendue par le moresque Castillet, auquel un architecte érotique donna, du temps de Charles-Quint, la forme d'une gorge de vierge, les églises Saint-Jean-le-Vieux et la cathédrale Saint-Jean, construite au quatorzième siècle, sous la domination des rois de Majorque, le Consulat de Mer, déshonoré par l'établissement d'un limonadier, et la maison de la rue de la Main-de-Fer, où quelques historiens ont prétendu que Philippe le Hardi était mort, voilà à peu près le menu de ce qu'il y a à voir dans cette ville.

La façade du Consulat de Mer, orgueil de la place de la Loge, est décorée d'ornements flamboyants, d'ogives à double courbe, couvertes de crosses et de feuillages mutilés. Celle de la maison de la rue de la Main-de-Fer ne lui cède en rien. Sa corniche, dont les sujets licencieux se refusent à la description, m'a paru un chef-d'œuvre d'élégance et de fantaisie qu'on croirait échappé aux imaginations pornographiques de Pétrone ou de l'Arétin.

La citadelle mérite une étude attentive. Sa porte est décorée de quatre cariatides à gaîne en marbre blanc dans des attitudes variées. Deux ont les bras croisés; les deux autres prêtent, dit-on, l'énergique et viril serment catalan, qui consistait à jurer par la barbe et par ce qui manqua à Abélard après que le chanoine Fulbert l'eut surpris dans les bras de sa nièce Héloïse. Cette citadelle renferme trois châteaux enclavés les uns dans les autres et dont les trois enceintes sont distinctes. Le plus ancien, le donjon gothique, composé de huit grosses tours carrées, fut longtemps le palais des rois d'Aragon et de Majorque. D'après quelques écrivains, Philippe le Hardi y serait mort. Le portail roman de la chapelle de ce donjon

est cintré et orné de ces immenses voussoirs, composés, ainsi que les parois latérales de la façade, de plaques de marbre alternativement noir et blanc, qui constituent un des caractères saillants de l'architecture catalane. Il est orné de six sveltes et élégantes colonnettes, dont les chapiteaux représentent des dragons. La façade a beaucoup de rapports avec celle de l'église du mont Sinaï, et la porte rappelle celles de l'Alhambra. Le second château, flanqué de six bastions, fut érigé par Charles-Quint. Le troisième et le plus extérieur, flanqué aussi de six bastions défendus par des ouvrages avancés, fut construit par Louis XIV.

Je ne professe pas une grande tendresse pour les constructions lourdes et meurtrières du génie militaire depuis la réforme de Vauban. Je quitte donc la citadelle sans regret pour vous parler d'une tour élancée comme une *atalaya*, dont la silhouette se dessine sur une hauteur à une lieue de Perpignan. Là, s'élevait *Castel-Rossello*, le château de Roussillon, qui naquit des ruines de Ruscino, l'antique capitale des Celtes-Sardones, détruite par les Maures, relevée par Charlemagne, saccagée par les Normands, et dont les vieux remparts furent donnés en fief à un chevalier de race franque qui, sur les ruines de la ville gauloise et du municipe romain, construisit la tour féodale dont il s'agit. Cette tour pantelante garde dans l'ombre de ses débris le souvenir de mystérieuses et sombres amours que chanta le troubadour Raymond de Miravals.

C'est une tradition généralement admise dans le pays que Raymond de Seillans, seigneur du château de Roussillon, avait pour page un jeune troubadour nommé Guilhem de Cabestany, dont le manoir paternel s'élevait à une demi-lieue du sien. Le village de Cabestany existe encore, et son nom, *Caput stagni*, — passez-moi cette étymologie pédante, — indique l'extrémité d'un étang desséché. Guilhem aima Saurimonde, femme de Raymond, dont il célébra les charmes, et en fut aimé. Raymond découvrit l'intrigue, emmena le page à la chasse, lui coupa la tête et lui arracha le cœur qu'il mit dans son « carvaïol. » Le soir, il donna le cœur à manger à Saurimonde, et à la fin du repas, il se leva et lui dit que ce qu'elle venait de manger était le cœur de son amant dont il lui montra la tête ensanglantée. Puis, lui ayant demandé si elle l'avait trouvé bon, la châtelaine répondit qu'il avait été si bon et si savoureux que jamais autre manger ni autre boire ne lui ôterait de la bouche

le goût que ce cœur y avait laissé. Raymond exaspéré, lui courut sus avec sa dague, mais elle se prit à fuir et se cassa la tête en se précipitant du haut du donjon dans le préau. Le roi d'Aragon, suzerain de Raymond, s'empara de son château, emmena le chevalier en captivité, le laissa mourir en prison et fit placer le page et la châtelaine dans le même tombeau, où tous les parfaits amants, toutes les sincères amantes allèrent prier Dieu pour leurs âmes, ajoute cet effronté mystificateur de Raymond de Miravals, qui spécula sur la sensibilité de ses contemporains et qui spéculerait encore sur la nôtre s'il n'était pas constant par les pièces des anciennes archives du pays que Saurimonde, déjà mûre, puisqu'elle avait quarante ans à l'époque où se serait passé ce drame, survécut à Raymond de Seillans, au lieu de le précéder dans la tombe.

Cette émouvante légende, que j'ai retrouvée plus ou moins altérée dans bien des localités, a fourni divers récits dont le type original paraît être celui de Raoul de Coucy, « chevalier beau, courtois, plein de savoir, qui faisait chants et poésies, mais n'était pas riche d'avoir. » Raoul aima et fut aimé de la belle Gabrielle de Vergy, femme du sire de Fayel qui, ayant surpris leurs amours, tua Raoul et fit manger le cœur à sa femme (1). Il y a bien aussi l'aventure d'une certaine marquise d'Astorgas qui tua la maîtresse de son mari à qui elle fit manger le cœur, mais je me complais trop à vous rappeler ces légendes d'amour et de meurtre, tandis que je devrais vous parler d'Elne, l'antique Illibéris, qui vit camper Annibal sous ses murs, que Constantin restaura et à laquelle il donna le nom de sa mère Hélène, qui se corrompit insensiblement en Eléna, Elna, Elne.

(1) Le théâtre du drame sanglant que rapporte notre correspondant, n'a jamais été bien déterminé. On l'a placé en divers pays, et le nom des personnages a changé avec le lieu de la scène. Cependant il existe à la bibliothèque impériale, sous la date de 1228, un poëme manuscrit de huit mille vers, intitulé : *Li Roumans dou chastelain de Couci et de la dame de Faïel*, qu'on peut regarder comme le plus ancien document de cette dramatique histoire. Le texte du poëme a été publié à Paris, en 1829, par l'imprimeur Crapelet, grand in-8°. M. Ch. Gomart, qui en a donné dernièrement un récit abrégé dans *la Picardie*, une de nos meilleures revues de province, croit à la réalité du fait qui forme le fond du poëme et à l'indication du lieu de la scène, qui serait le village de *Fayel*, à très-peu de distance de Saint-Quentin.

(*Note du Directeur de la* REVUE.)

Cette ville, qui n'a conservé de ses splendeurs passées qu'une église et un cloître, fut une des capitales de la Septimanie; les Visigoths y établirent un siége épiscopal; les Sarrasins et les Normands la pillèrent, Philippe le Hardi l'incendia, la monarchie de Majorque s'y éteignit dans la personne de Jayme II, qui y déposa le sceptre aux pieds de Pèdre son vainqueur, et Louis XI s'en empara.

Les fondements de l'église, dédiée à sainte Eulalie, furent jetés, en 1019, par l'évêque Béranger, et, malgré les réparations qui en ont altéré le caractère, elle offre encore ample matière à la curiosité des touristes. La façade, assez simple et flanquée de deux tours carrées, se termine par un gable crénelé percé de cinq fenêtres. La porte cintrée est revêtue de voussoirs qui se lézardèrent le jour de la condamnation des Templiers. Le plan de cette église, qu'on a eu sans doute l'intention d'allonger, — car j'ai remarqué au-delà de l'abside des constructions qui n'ont jamais été terminées, — est celui d'une basilique divisée en trois nefs, d'une architecture lourde et massive. L'ornementation en est très-sobre, comme celle de la plupart des monuments du onzième siècle, mais l'œil se repose avec ravissement sur un bénitier et un joli bas-relief du quatorzième siècle représentant une descente de croix.

Une porte ogivale, à voussoirs alternativement rouges et blancs, assez semblable à celle de la chapelle de la citadelle de Perpignan, dont je vous parlais tout-à-l'heure, communique de l'église au cloître. Cinq piliers carrés, y compris ceux des angles, séparent chaque galerie de ce cloître du préau. L'espace compris entre chacun de ces grands piliers est divisé en trois arcades cintrées par quatre colonnettes doublées. La voûte des quatre galeries est ogivale avec des nervures saillantes, croisées, qui d'un côté s'appuient sur les piliers et de l'autre sur les murs latéraux.

Si j'en avais le loisir, il me plairait assez de vous décrire les colonnes cannelées, nattées, imbriquées, les acanthes, les lotus, les moulures prismatiques, les bas-reliefs, les statuettes de ce cloître élégant et original, mais je dois me borner à vous dire que plusieurs inscriptions et quelques bas-reliefs sont encastrés dans le mur mitoyen avec l'église et que deux Perpignanais de mes amis, qui avaient eu l'obligeance de m'accompagner, me désignèrent un morceau de marbre portant le monogramme du Sauveur et un petit

bas-relief qu'ils m'assurèrent être des fragments du tombeau de Constance assassiné à Elne par ordre de Maxence.

Les congrégations religieuses savaient choisir des sites pittoresques pour y asseoir leurs monastères. Du haut de la terrasse de celui d'Elne, j'ai joui d'un panorama ravissant. D'un côté, le Canigou levait sa tête altière; de l'autre, la mer phosphorescente, serrée par les promontoires, sommeillait indolemment dans son manteau de saphir, constellé de voiles latines. Dans un cadre formé par les Albères et les Corbières prochaines, la plaine paludéenne était diaprée de champs fertiles couverts d'aloès, d'orangers, d'oliviers, de vignes, de froment, de grenadiers et de micocouliers, véritable paradis dont la vue me plongea dans d'interminables contemplations. Nous accusons les poètes d'exagération lorsqu'ils essaient de nous décrire des choses semblables et nous avons tort, car ils restent toujours au-dessous de la réalité.

Je quittai cette riche contrée à regret, regagnai Narbonne, et après avoir visité l'abbaye de Fonfroide dont la salle capitulaire et le cloître sont remarquables, je me dirigeai sur Cette en m'arrêtant à Béziers, dont les habitants exhibent avec fierté la statue de Pépézuc et le chameau de saint Aphrodise. Tous les Biterrois disent que Pépézuc était un héros qui défendit la ville contre des agressions étrangères; mais quoique les savants se soient chamaillés à cet égard, nul ne peut affirmer si c'est contre les Vandales, les Visigoths ou les Anglais. Quant au chameau, que je n'ai pas vu, il paraît que c'est tout simplement une peau empaillée, chef-d'œuvre de taxidermie, qui perpétue le souvenir traditionnel du vrai chameau sur lequel saint Aphrodise, apôtre de Béziers, venant d'Egypte, arriva dans cette ville.

De Béziers à Cette, le rail-way s'allonge à travers les étangs et passe devant Agde, l'une des plus brillantes colonies massaliotes, que la couleur de ses constructions en laves basaltiques ont fait appeler la ville noire. Je ne m'y arrêtai point. Je brûlai Cette où les eaux bleues de la Méditerranée consolent des vins frelatés que l'on y fabrique, et me fis conduire à Maguelonne, dont une légende, que la science peut nier, mais que la foi consacre, rattache la fondation aux premières années de notre ère. Vous remarquerez, à mesure que j'avancerai sur cette terre méridionale, que le christianisme n'y a pas fait un pas qui n'ait eu un merveilleux retentisse-

ment dans la mémoire des peuples. La légende raconte que les Juifs, pour punir Magdeleine, Marthe, sa servante Marcelle, Lazare, Maximin et Simon de Béthanie d'être restés fidèles au Christ au-delà du tombeau, les forcèrent, par un jour d'orage, à entrer dans une barque qu'ils lancèrent à la mer. Le souffle de Dieu les poussa vers l'embouchure du Rhône, puis vers le lieu qui prit le nom de la pécheresse Magdalena, transformé par le temps en Maguelonne, et dont Simon fut le premier évêque.

Sur une grève éplorée de l'étang de Thau, près du canal des Etangs, on voit les ruines d'une église proclamant l'importance perdue de Maguelonne. Cet édifice roman, où l'ogive a aussi laissé son empreinte, a la forme d'une croix latine orientée, avec une seule nef et deux chapelles dans les transepts. Trois croisées romanes ornées de sveltes colonnettes éclairaient l'abside. L'intérieur, jadis menaçant et fortifié comme un bastion, ressemble actuellement à un vaste mausolée où est enseveli le souvenir de sa grandeur déchue.

« L'histoire du chevalier Pierre, fils du comte de Provence et de la belle Maguelonne, fille du roi de Naples, » roman du douzième siècle, attribué à Bernard de Traviez, chanoine de Maguelonne, m'avait depuis longtemps rendu ces lieux sympathiques et familiers. Maguelonne, de Naples, célèbre par ses malheurs et sa beauté, se consacra à la charité dans ce désert. Humble, hospitalière, elle s'y voua au service des pauvres, et son amour sanctifié par l'infortune fut béni de Dieu, car après avoir triomphé de l'adversité, elle épousa son bien-aimé Pierre de Provence.

Dans les environs de Maguelonne, on trouve la petite ville de Mauguio, l'ancienne Melgueil, qui donna son nom à des comtes portant préalablement celui de comtes de Substantion ou de Melgloire. Les Juifs et les Arabes y faisaient un commerce si considérable au moyen-âge, qu'on y frappait, sous l'autorité des évêques de Maguelonne, une monnaie melgorienne, qui, par une étrange concession, portait encore, en 1266, l'effigie de Mahomet.

Si j'étais un sectateur du prophète, je dirais qu'il était écrit que je ne devais entrer ni dans Villeneuve-lès-Maguelonne, ni dans Valmagne, ni dans Celle-Neuve et que je ne passerais que quelques heures à Montpellier, — une vieille connaissance à moi, — pour m'en aller en toute hâte à Aniane, qui occupe une place importante dans notre histoire ecclésiastique. Il y avait là, vous le

savez, un monastère, transformé aujourd'hui en maison centrale de détention, fondé, en 780, par Benoît fils d'Aigulfe, comte goth de Maguelonne. Deux ans après sa fondation, trois cents moines y étaient déjà réunis et son fondateur, célèbre par sa réforme des ordres monastiques, y mourut en 821.

Vous en direz ce qu'il vous plaira; j'adore ces sanctuaires où la religion réunissait les âmes dans une ferveur commune. J'y ai évoqué le souvenir de ces moines pâles et pensifs qui, penchés sur le vélin des psautiers et le parchemin des palimpsestes, conservèrent, au milieu du monde barbare, le culte divin de l'intelligence. Je conviens volontiers que quelques abus, dont on a peut-être exagéré l'importance, se glissèrent insensiblement dans ces austères congrégations, comme dans toutes les institutions qui ont fait leur temps, mais il m'est bien permis de donner un regret à ces asiles ouverts au besoin de repos et de recueillement dont sont avides les âmes délicates et les esprits contemplatifs.

Non loin d'Aniane, à 30 kilomètres de Montpellier, un édifice religieux abandonné, dont le nom se retrouve parfois dans les fastes historiques du Languedoc, attira mes pas. Il doit son nom à un personnage célèbre dans l'histoire de Toulouse, dont il fut nommé gouverneur par Louis le Débonnaire. Ce personnage, l'un des plus brillants paladins de la cour de Charlemagne, s'appelait Guillaume au *Cort-Nez*, et est plus connu sous le nom de saint Guillaume d'Aquitaine. Après s'être longtemps signalé, par moult grandes et vaillantes prouesses, contre les Sarrasins, il déposa un jour ses armes dans l'église Saint-Julien-de-Brioude, en Auvergne, et s'en alla dans la vallée de Gellone, au diocèse de Lodève, fonder l'abbaye de Saint-Guilhem-du-Désert, dont les premiers habitants furent des religieux du monastère d'Aniane. Je n'ose vous répéter toutes les prouesses que la légende lui attribue, mais je ne dois pourtant pas vous laisser ignorer qu'il attaqua le redoutable géant Gellone, tyran de la vallée, où il avait construit son abbaye, et le précipita du haut de son donjon, dont on m'a montré les ruines désignées indifféremment dans le pays sous les noms de château du Géant ou de don Juan.

Dans cette Thébaïde, perdue au fond des gorges de l'Hérault, la solitude a des charmes ineffables, et comme la nature, dans ses splendeurs et ses mélancolies, a toujours son retentissement en nous,

j'y sentis combien il est doux d'y regarder le ciel et d'y oublier le monde, en écoutant passer la brise et l'onde s'enfuir. J'aimai cette vallée tranquille et j'enviai le bonheur de ceux qui l'habitent. « Pour fuir les hommes, disait l'inquiet Childe-Harold, il n'est pas nécessaire de les haïr, car tout mortel n'est pas propre à partager leur activité et leurs travaux. » Il n'y a donc de misanthropie aucune à contenir son cœur de peur qu'il ne se consume dans la fournaise humaine, et c'est peut-être une preuve de sagesse que de dédaigner les luttes acharnées et stériles d'un monde hostile où nous nous dévorons en attendant la mort. Comme il faut cependant de la sobriété, même dans la sagesse, je résistai au désir de m'ensevelir à Saint-Guilhem-du-Désert et quittai cette vallée le cœur serré comme on quitte une patrie. Je revins à Montpellier, d'où je gagnai Lunel et Aigues-Mortes, qui dépendait autrefois du parlement de Toulouse et où on peut se faire une idée assez exacte des fortifications au treizième siècle.

En passant à Lunel, où je descendis de wagon pour monter dans la patache d'Aigues-Mortes, je me rappelai, en voyant folâtrer des jeunes filles sur les bords de la route, que Tristram Shandy y dansa une ronde gasconne, au son du fifre et du tambourin, avec Nanette la brune vendangeuse, — qui avait une maudite fente à la jupe, — et à laquelle il rattacha les boucles éparses de sa chevelure.

Je me trouvai dans la patache avec un jeune prêtre tout frais émoulu du séminaire et un frère de la Doctrine chrétienne, bavards comme des pies, et médiocrement sensibles aux étranges beautés du pays que nous parcourions. Leur voix de crécelle, perçante comme une vrille, m'agaçait si cruellement que je les laissai donner libre carrière à leur garrulité, et m'assis à côté du postillon pour contempler la nature. A quelques kilomètres de Lunel, nous traversâmes le joli village de Massillargues, émeraude oubliée dans une plaine crayeuse, et bientôt après le paysage devint insensiblement triste et silencieux comme les steppes. La route, sur les bords de laquelle erraient des douaniers hâves et fiévreux, s'étend au milieu de marais couverts de roseaux et de tamaris, d'où s'envolaient parfois des mouettes et des hérons. Les crécelles du prêtre et du frère ignorantin s'évertuaient sans relâche et avaient même trouvé un renfort dans un chapelier que nous avions ramassé sur la route, lorsque nous passâmes sous la porte de la tour Charbon-

nière, contemporaine de saint Louis, et dix minutes plus tard nous étions à Aigues-Mortes.

La mer qui mugit à 2 lieues n'est jamais allée, comme c'est une opinion trop généralement répandue, battre les remparts d'Aigues-Mortes, qui eut cependant un port où les navires arrivaient par des étangs qu'on draguait et entretenait dans ce but. Une partie de la plage s'appelle le Grau-Louis, et ce mot roman *grau* signifie embouchure. On a conclu, avec assez de probabilité, que par ce grau les navires entraient dans un canal qui, à travers les étangs, allait aboutir jusqu'aux pieds des remparts, où l'on m'a montré, du côté du sud-ouest, des anneaux de fer destinés à les amarrer.

Ce fut pendant qu'il tenait sa cour à Saint-Gilles, au milieu des fêtes données aux ambassadeurs de Michel Paléologue, que saint Louis fit tracer autour d'Aigues-Mortes la ligne des fortifications qui existent encore dans leur intégrité. Il allait même en poser la première pierre lorsqu'il s'embarqua pour la Terre-Sainte, le 1er juillet 1270. Cette seconde expédition en Palestine ne fut pas plus heureuse, car il y mourut le 25 août suivant; aussi est-ce son fils Philippe le Hardi qui fit exécuter son projet.

Des courtines flanquées de tours, avec un fossé devant, voilà les fortifications du moyen-âge. Le fossé d'Aigues-Mortes est maintenant comblé, mais le reste est à peu près intact. Ces fortifications représentent un parallélogramme à peu près rectangle, dont un des angles est émoussé. Bâtis sur un plan vertical, en pierres carrées, taillées en bossages, les murs ont 2 mètres et demi d'épaisseur à leur base et un peu plus de 11 d'élévation. De larges escaliers construits à découvert, de distance en distance, dans l'intérieur de l'enceinte, conduisent sur le sommet des remparts, que couronne sur toute leur étendue une ligne de créneaux percés de meurtrières. Sur divers points et vers le bas des créneaux saillissent à l'extérieur des échauguettes et des machicoulis. Quinze tours, les unes rondes, les autres carrées, s'élevant, soit aux angles de l'enceinte, soit à des distances inégales le long des courtines, protégent l'ensemble des fortifications, et dans la base de chaque tour ronde il y a une porte ogivale.

La colossale tour de Constance construite par saint Louis, et par conséquent antérieure au reste des fortifications, s'élève à l'angle nord, du côté où les remparts sont arrondis et dont elle est indé-

pendante. Il paraît qu'elle servait à la fois de phare et de citadelle pouvant loger une garnison et un gouverneur. Je pus, du haut de cette tour, contempler le pays à loisir. Le ciel enflammé vibrait sous la réverbération lointaine de la mer; le spectre des fièvres paludéennes errait dans les marais et les étangs, mêlant ainsi les mélancolies de l'humanité aux solennités de la nature.

En faisant le tour des remparts, en allant de la tour de la Reine à celle de Gargantua, de l'Arsenal à la Poudrière, et de la porte de la Marine à celle du Château, je plongeai maintes fois mes regards sur cette morne cité en proie au marasme de la *mal'aria*, qui vit un jour passer dans ses murs gothiques les cours flamboyantes de François Ier et de Charles-Quint. L'herbe croît dans ses rues et nul bruit ne troubla mes rêveries, si ce n'est un bourdonnement d'insectes ivres de lumière, jouant dans les rayons d'un soleil tropical, et les clameurs de quelques gamins folâtrant autour de la statue de saint Louis.

Boileau prétend que les transitions sont le grand écueil de la poésie; cet écueil n'est pas moindre pour la prose et principalement pour les relations de voyage. Aussi tournerai-je la difficulté en passant, sans transition aucune, d'Aigues-Mortes à Saint-Gilles-les-Boucheries, qu'on suppose avoir été une colonie grecque fondée par des Rhodiens, parce qu'elle s'appelait primitivement Rhode.

L'évêque Egidius, — par corruption Gilles, — fut le parrain de la ville chrétienne où les Visigoths avaient un palais et qui releva ultérieurement des comtes de Toulouse. C'est avec une émotion profonde que je retrouve, dans la plupart des contrées que je viens de parcourir, le souvenir de la suzeraineté que ces comtes y exercèrent. Le plus célèbre, Raymond IV, si populaire dans l'histoire et l'épopée sous le nom de Raymond de Saint-Gilles, y naquit et y établit, en 1113, le premier prieuré de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui avait cinquante-quatre commanderies sous ses ordres à la fin du siècle dernier.

Saint-Gilles, où se réunirent quatre conciles, en 1042, 1115, 1209 et 1210, était un port où l'on arrivait par le Petit-Rhône, qui s'est ensablé. Une riche abbaye et une église admirable témoignèrent de sa splendeur au moyen-âge. L'abbaye, dont les abbés, hauts et puissants seigneurs féodaux, rendaient la justice à la porte de l'église, *sedentes inter leones*, disent les chartes, est anéantie.

L'église subsiste, et sa façade, véritable épopée stéréotomique, chantant les merveilles de l'Ancien et du Nouveau-Testament, est encore, malgré les dévastations et les mutilations, un chef-d'œuvre d'ornementation étrange, où flamboie le symbolisme effréné des Byzantins. Cette façade a l'air d'un colossal bas-relief et offre le type suprême de l'art byzantin parvenu au plus haut degré de splendeur qui soit en Europe.

Une inscription raconte qu'au mois d'août 1116, on commença à bâtir cette basilique, dont le soubassement est décoré de bas-reliefs où sont sculptés des lions et des antilopes fantastiques. Les douze apôtres, fouillés avec cette rigidité orientale et cette noblesse austère dont les Byzantins emportèrent le secret, ornent le portail. Dans le tympan de la porte centrale, le Christ rayonne dans un limbe entouré des symboles des quatre évangélistes, et la cène est représentée dans l'imposte au-dessous. Les portes latérales ont aussi chacune un bas-relief dans leur tympan : celui de gauche représente la Vierge tenant l'enfant Jésus sur ses genoux, et celui de droite le Christ en croix. Les impostes de ces deux portes représentent la Flagellation et la Résurrection. Les colonnes et les chapiteaux ont une grâce indéfinissable et indescriptible.

C'est devant ce magnifique portail, si richement et si capricieusement décoré, que le légat Milon fit faire amende honorable de l'assassinat de Pierre de Castelnau à Raymond VI, comte de Toulouse, neveu de Louis le Jeune et beau-frère de Richard Cœur-de-Lion. Le légat, accompagné de trois archevêques et de dix-neuf évêques, parut sous le vestibule, où on avait dressé un autel sur lequel étaient déposés le saint sacrement et les reliques de saint Gilles. Raymond y fut conduit nu jusqu'à la ceinture et prononça le serment formulé par Milon, serment qui fut répété par seize barons, vassaux du comte, et par les consuls de la ville. Ensuite, le légat lui fit passer une étole autour du cou, et ayant pris les deux bouts, il l'introduisit dans l'église en le fouettant avec des verges. Après cette cérémonie, il lui donna l'absolution, et c'est ainsi que le comte de Toulouse rentra dans le giron de l'Eglise catholique.

La façade de l'église de Saint-Gilles est un programme décevant et j'éprouvai une grande déception en entrant dans la basilique ; car au lieu du splendide temple roman que j'avais le droit d'espérer, je trouvai une médiocre église gothique d'un style insignifiant. Il sub-

siste pourtant des fragments de la basilique projetée, qui ne put être terminée et qu'on remplaça par la mesquine église dont je viens de vous parler. Ces fragments consistent en une crypte sous une partie de la nef principale et du collatéral droit de l'église gothique, un pan de mur appartenant au collatéral et au transept de gauche, ainsi que quelques substructions du chœur et du transept de droite. Le magnifique pavé qui ornait le sanctuaire fut enlevé et envoyé à Toulouse, où il décora le palais des comtes. La décadence de Saint-Gilles date de l'époque où les protestants, maîtres de la province, la saccagèrent de fond en comble; mais il paraît cependant qu'avant la Révolution une partie de cette ancienne basilique était couverte, les murs, les piliers et la voûte intacts, et que c'est à cette désastreuse époque qu'on en doit la destruction.

Des trois clochers primitifs l'un a été rasé, ou ne fut peut-être jamais construit; l'autre est démantelé, et le troisième, quoique bien cruellement endommagé, recèle une espèce de voûte annulaire rampante, disposée pour soutenir les marches d'une spirale tournant autour d'un noyau évidé, dont le tracé passe pour un modèle de stéréotomie et a donné son nom à la *vis de Saint-Gilles,* la plus élégante des voûtes en spirale rampante. Le clocher mutilé, qui renferme cette vis dans ses flancs, a conservé deux chapiteaux byzantins, dont l'un est orné de feuilles d'acanthe et l'autre de l'aigle carlovingienne.

Après avoir gravi les marches de la vis de Saint-Gilles, je descendis dans l'église cryptique, où le sacristain me montra le tombeau du légat Pierre de Castelnau et un puits dans lequel les protestants jetèrent les enfants de chœur, qui y tombèrent en chantant les louanges de Dieu. Une porte communique de cette crypte au cloître détruit de la collégiale, dont l'emplacement a été vendu à un propriétaire qui y fait pourrir du fumier.

En sortant de Saint-Gilles, je traversai le Petit-Rhône et entrai en Camargue, *Caii Marii ager,* espèce de petite Neerlande qui a aussi ses polders, où bondissent des troupeaux échevelés de chevaux et de taureaux sauvages, fertile *delta* où l'on ne trouve pas un caillou, tandis que la Crau, sa voisine, en est couverte. Cette terre fertile, conquise sur la mer, est peu habitée; car on n'y rencontre que quelques *mas* où vivent d'industrieux fermiers, et l'unique ville des Saintes-Maries, fondée, selon la tradition, par Marie Jacobée, mère

de saint Jacques le Mineur et Marie Salomée, mère de saint Jacques le Majeur et de l'évangéliste saint Jean.

A mesure que je pénétrais en Provence, je retrouvais les souvenirs de Marius et des barbares. Vous vous rappelez que ces barbares, après avoir exterminé, non loin de Valence et d'Orange, cent mille hommes commandés par le consul Cœpion, tout chargé de l'or de Toulouse, et par son collègue, Cn. Manlius, s'étaient dirigés vers l'Espagne. Marius, campé en Provence, y attendit leur retour. Lorsqu'ils franchirent les Pyrénées, en rentrant dans les Gaules, ils se divisèrent en deux branches : les Cimbres remontèrent vers les Alpes noriques; les Ambro-Teutons suivirent le littoral, traversèrent le Rhône, la Camargue, et se répandirent dans la Crau, où Eschyle prétend que Jupiter secourut Hercule. Leur nombre était si considérable qu'ils mirent six jours entiers à défiler sous les palissades du camp des Romains, et lorsqu'ils furent passés, Marius marcha lentement sur leurs traces.

Je laisserai momentanément Marius et les barbares, que nous retrouverons plus tard; je traverserai Arles sans m'y arrêter. Je franchis le désert africain de la Crau, qui a son mirage comme la terre des Pharaons, et descendis en wagon à la station de Miramas, pour me rendre en *boguet* à Salon, que les noms d'Adam de Craponne, des Nostradamus et de Suffren recommandent à l'attention. Cette jolie petite ville, située dans une plaine occupée jadis par des marais formés par la Touloubre, n'était qu'un village au commencement du quinzième siècle. Craponne enrichit ce pays en y creusant un canal qui porte son nom et qui se divise en deux branches à Lamanon, l'une allant à Salon et se jetant dans l'étang de Berre, l'autre à Arles, où elle se perd dans le Rhône.

A Salon, un ami vint m'enlever et m'a emmené à Charleval, dans un ravissant château de la Renaissance qu'il y possède, et où je m'abandonne depuis quelques jours au *far niente* de la villégiature. Si l'on pouvait trouver le bonheur hors de soi-même, ce serait dans cette vallée de Charleval, encadrée par les deux chaînes du Luberon et des Taillades, arrosée par les eaux de la Durance et les canaux de Craponne et de Marseille, que je viendrais le chercher. La Providence semble avoir traité avec une tendresse toute spéciale cette contrée dont le calme pénètre l'âme et dont l'air est embaumé par les parfums des troènes, des pins d'Alep, des

amandiers, du thym et du serpolet. Je m'arrache parfois aux voluptés du *far niente* pour faire des excursions aux environs, et c'est ainsi que j'ai visité les châteaux de La Tour-d'Aigues, de La Roque-d'Antheron, de Labarben, l'abbaye de Sylvacane et le Puy de Vernègue.

Le château de La Tour-d'Aigues fut bâti pour Marguerite de Navarre, la nièce de celle qui fit les contes, par le baron de Santal, qui s'en était énamouré. Marguerite n'alla jamais dans ce château, mais on y trouve en maint endroit son chiffre et celui du baron avec cette devise : *Satiabor cum apparuerit.*

Pour aller à Labarben, je passai par Lambesc, *castrum de Lambrisco*, petite ville située au pied de la colline de Berthoire qui jouissait du titre de principauté, et dont la seigneurie appartenait à la branche de Lorraine-Brionne. L'église contient quelques bons tableaux ; l'Hôtel-de-Ville est assez imposant ; plusieurs maisons sont grandes et élégantes, parce qu'elles furent construites pour loger les députés aux états de Provence, qui se tenaient quelquefois dans cette ville. Le manoir de Labarben, bâti dans un site pittoresque, sur un rocher qui s'avance entre la Touloubre et le vallon de Moreau, est un des plus remarquables de la Provence. Les nombreux bâtiments qui le composent s'élèvent les uns au-dessus des autres et se lient par des remparts qui soutiennent des terrasses vertigineuses. Des tours féodales sont placées par intervalles à des hauteurs inégales. L'une, appelée la tour Forbin, fut habitée par Palamède de Forbin qui opéra la réunion de la Provence à la France. Le reste du château a été construit en différents temps et après 1630, époque où il fut pillé et en parti démoli à l'occasion des troubles des Cascaveoux. Au pied de ce rocher sur lequel il est fièrement assis, fleurit, sur les bords de la Touloubre, un jardin qu'on dirait dessiné par Le Nôtre et qui a toute la mélancolie mystérieuse et mythologique d'un parterre de Versailles.

L'abbaye romane de Sylvacane, où prêcha saint Bernard, fut fondée en 1147 par Raymond des Baux, pour des religieux de Cîteaux de la filiation de Morimond. Elle est sur les bords de la Durance, non loin du rocher de Pic-Beraud, où cette rivière déverse généreusement une partie de ses eaux dans le canal de Craponne. On y jouit de la vue du Luberon, qui par la beauté sauvage de ses pentes et l'ombre de ses bois pourrait être appelé

une petite Thessalie provençale. Le pays était jadis couvert de forêts où les druides célébraient leurs mystères. Son nom latin de ***Sylva Cana*** l'indique suffisamment. Les moines de l'abbaye commencèrent les défrichements et il se forma autour d'eux un hameau à l'endroit où s'élève actuellement le village de La Roque-d'Antheron. Raymond des Baux voulut être enseveli dans l'abbaye qu'il avait fondée, mais son mausolée fut détruit par les religionnaires durant les troubles de la Réforme. L'église a été achetée par l'Etat; le cloître, le réfectoire et la salle capitulaire appartiennent à un propriétaire cultivateur qui les a fait transformer en écuries et en greniers.

Chapelle et Bachaumont m'ont précédé en 1656 dans ce pays; Le Franc de Pompignan en 1740. J'ai été frappé, en relisant récemment leurs relations de voyage, de leur ignorance, ou tout au moins de leur indifférence, en matière archéologique. Je voudrais bien rendre la mienne plus attrayante que la leur, mais je crains bien, en me bornant à ne raconter que ce que j'ai vu, de tomber dans la froideur.

Ma plus attrayante excursion autour de Charleval est incontestablement celle du Puy de Vernègue, qu'habitèrent les Romains et les Sarrasins et où on a retrouvé des tombeaux antiques. Vers la fin du moyen-âge, un château féodal, dont les vestiges couronnent le faîte de la montagne, fut abandonné par les seigneurs qui en construisirent dans la plaine un autre qu'on appelle la Maison-Basse. A quelques pas de cette habitation surgit un temple corinthien qui avait quatre colonnes de face et un *pronaos*. Ce pronaos, presque aussi étendu que le sanctuaire, était formé par une colonne en retour sur chaque flanc et une autre liée à la *cella* par un mur qui remplaçait un troisième entre-colonnement. Il n'existe plus que le mur latéral de gauche, l'ante qui le termine et la colonne latérale qui suit. La façade entière, le flanc droit et la colonne en retour du même côté n'ont pas résisté aux outrages du temps. Tout le soubassement est conservé avec sa base et sa corniche. La colonne est cannelée, l'ante unie et les chapiteaux sont admirables. Les bases composées de deux tores, séparés par une étroite scotie, n'ont pas de plinthe et portent sur un socle continu. Les cannelures qui s'étendent sur leur ample cavet vont s'arrêter carrément à peu de distance de l'astragale orné de perles. L'archi-

trave est la seule partie de l'entablement dont le temps ait respecté quelques fragments, car la frise et la corniche ont été enlevées. Un joli autel carré, où l'on reconnaît encore, malgré bien des profanations, les quatre figures de Jupiter, Neptune, Mercure et Minerve, frappa mes regards.

On arrivait à ce temple par un grand escalier précédé d'une terrasse en hémicycle, et il devait se dessiner avec une extrême élégance sur le penchant de la colline qu'il occupe, car ses ruines m'ont singulièrement impressionné. Une brise sonore et fraîche faisait frémir la source et trembler le feuillage des arbres séculaires qui l'entourent, tandis que le soleil dardait à l'entour ses javelots de feu et réveillait le démon de midi. Les souvenirs de la Grèce et de Rome passèrent comme des météores dans le ciel de mon imagination, et je vis les Faunes indolents lutiner les Nymphes au pied furtif dans les grands bois où chantaient les rossignols et où les fauvettes contaient en pleurant leurs langueurs. Ces apparitions mythologiques s'évanouirent cependant lorsque j'aperçus, appuyée au flanc septentrional du temple païen, une chapelle dédiée à saint Césaire, et alors seulement je me rappelai que ce temple avait été converti en église chrétienne vers le dixième siècle.

Ce temple, à peu près inconnu, n'est pas encore recommandé par les chroniqueurs du sport ; on n'y rencontre ni Turcaret, ni Léandre, ni Célimène, ni Aspasie, nul de ces pèlerins élégants et blasés qui, par pur dilettantisme, s'en vont au loin chercher l'émotion et l'aventure; aussi jugez de ma surprise lorsque, au moment où j'allais me retirer, je vis arriver un jeune couple faisant à coup sûr son voyage de lune de miel, la carte de Tendre à la main. La jeune femme portait sur sa joue en fleur les roses de l'amour, le jeune homme semblait chanter le Cantique des cantiques en donnant fièrement le bras à cette splendide créature, plus belle qu'une grappe de Chypre cueillie dans les vignes d'Engaddi.

— Si ces deux êtres n'ont pas le bonheur, il n'est pas ici-bas, dis-je à mon ami en remontant en voiture pour rentrer à Charleval que je quitterai demain.

Je vous tiendrai au courant de la suite de mon voyage dans ma prochaine lettre.

Agréez, etc.,

Le Blanc du Vernet.

BULLETIN DU MOIS.

Sommaire.

Les pièces nouvelles. — Les arbres ambulants. — Mme O'Connell et le portrait de Rachel. — Visite aux ateliers de peinture. — Cinq strophes inédites.

Paris, juillet 1858.

Le thermomètre continue à se maintenir à des hauteurs inusitées et les théâtres continuent à rester déserts. Pourtant, en cherchant bien, nous trouverons par-ci par-là quelques premières représentations à signaler.

Le Gymnase a joué *L'Honneur est satisfait,* ce petit acte dont nous avons déjà dit un mot dans le temps, et que M. Alexandre Dumas père avait composé pour la fête donnée par M. Gudin, au profit de l'œuvre de Notre-Dame-des-Arts. Le public du boulevard Bonne-Nouvelle ne pouvait manquer de confirmer le succès que le parterre aristocratique de la Folie-Beaujon avait fait à l'œuvre du grand improvisateur.

La Comédie-Française vient de transporter ses pénates au théâtre Ventadour, pour permettre aux décorateurs de procéder à la toilette dont elle avait depuis longtemps grand besoin. L'Olympe de son plafond était dans un état lamentable et réclamait impérieusement une lessive complète; en ce moment, une armée d'artistes habiles lavent la figure d'Apollon et mettent du rouge sur la joue fanée des vieilles muses, et incessamment tous ces immortels rajeunis présideront à la réouverture de la Maison de Molière, du

haut d'un ciel remis à neuf. — Avant de quitter la rue de Richelieu, les comédiens ordinaires de l'Empereur ont joué deux actes en vers : *Les Deux Frontins* de MM. Méry et Siraudin et l'*Arioste chez les brigands*, petit drame anecdotique de M. Charles Lafont, l'auteur peu fécond du *Chef-d'œuvre inconnu*, lequel *Arioste* semble un peu avoir été oublié dans les cartons depuis 1830 ou 1832. Le titre des *Deux Frontins* et le nom de M. Siraudin, ce vaudevilliste aimé des poètes, qui déjà avait aidé M. Théophile Gauthier à faire *le Tricorne enchanté*, nous portaient à croire que la pièce nouvelle serait encore un pastiche de l'ancien théâtre; nous nous trompions. L'action des *Deux Frontins* se passe de nos jours et n'est qu'un canevas léger sur lequel le poète marseillais a répandu, avec sa profusion accoutumée, les mots étincelants et les rimes millionnaires.

L'Ambigu, qui, lui, ne s'amuse guère à jouer de petits actes, couvre les murs de Paris d'immenses affiches *illustrées* et enluminées, où se lisent en letres ultrà-capitales ces deux mots : Les Fugitifs. C'est un drame en six actes et neuf tableaux, dans lequel MM. Ferdinand Dugué (encore!) et Anicet-Bourgeois (toujours!) ont mis en action le récit d'un épisode de la guerre des Indes, publié l'hiver dernier dans la *Presse* par le docteur Maynard; récit d'autant plus saisissant que tous les détails en étaient authentiques, et que l'auteur avait écrit sous la dictée de son héroïne, dont il donnait le nom et l'adresse. L'Ambigu, désirant lutter contre la canicule, a très-bien fait les choses : il a mis au service des *Fugitifs* autant de jungles, d'effets de marée montante et de pagodes hindoues qu'il a pu s'en procurer à prix d'or ; mais le soleil de Juillet qui *brûle les Bastilles*, comme dit le poète, est plus fort que la brosse des décorateurs, que l'habileté de M. Anicet-Bourgeois et des machinistes, que la prose fulgurante de M. Ferdinand Dugué et que le jeu pathétique de Mme Lacressonnière et de M. Machanette.

La Porte-Saint-Martin, qui a voulu avoir aussi ses effets de mer rafraîchissants, représente ce soir même un *Jean-Bart*, également en neuf tableaux, avec une frégate encore mieux réussie, dit-on, que le fameux vaisseau du *Fils de la Nuit*. — Est-ce que ça ne fait pas beaucoup de vaisseaux pour un seul théâtre?

Ne voulant pas se laisser distancer, le Cirque Impérial emprunte aussi son héros au siècle de Louis XIV, et il annonce, pour les

débuts de l'ancien premier rôle du théâtre de Bordeaux, Robert Kemp, un *Maréchal de Villars*, encore plus en neuf tableaux que *Jean-Bart* et *les Fugitifs*.

L'Opéra lui-même, malgré son *droit superbe* de puiser dans une cassette souveraine, éprouve aussi le besoin de résister par de suprêmes efforts aux rigueurs de la température. Quoique nous aimions beaucoup la musique, nous n'avons pas l'habitude d'enregistrer ici ce qui se passe sur les théâtres lyriques, attendu que notre ignorance en matière musicale pourrait nous exposer à des bévues comme celles que commettait le célèbre Jérôme Paturot, dans les fameux feuilletons où il parlait avec tant de grâce de *quatorze dièses à la clef*. Pourtant, nous sortirons aujourd'hui de notre réserve habituelle pour annoncer l'apparition d'un ballet nouveau, parce que ce ballet a été *écrit* par un littérateur éminent, par un vrai poète, qui avait déjà donné à l'Opéra cette brillante fantaisie orientale qui s'appelle *la Péri* et cette mélancolique rêverie allemande qui est intitulée *Giselle*. Cette fois, — comme l'Inde est à la mode, ainsi que nous l'a déjà prouvé l'Ambigu, — c'est au drame indien de *Sacountala* que M. Théophile Gauthier a demandé un cadre pour les combinaisons chorégraphiques de M. Petipa. — Nous ne suivrons pas l'auteur à travers le dédale de son livret qu'il a hérissé avec fureur de noms formidables, tels que Douchmanta, Mouni Durwasas, Anousouya, Parabhritica, Priyamvada et Misrekisi. Sans notre profond respect pour la couleur locale, nous nous permettrions de dire que, pour un ballet, l'auteur aurait peut-être aussi bien fait de dire tout simplement, le Prince et la Princesse, comme il a dit le Bourreau, au lieu de forcer le spectateur a épeler laborieusement ces syllabes terribles qui ne peuvent être rendues que très-imparfaitement par la pantomime. Le *libretto* de M. Gauthier est-il bien palpitant d'intérêt? Nous ne l'affirmons pas. Aura-t-il le succès prolongé de *Giselle?* Nous n'osons l'espérer. Bornons-nous à dire que *Sacountala* est un spectacle fort curieux, car l'Opéra y a déployé toutes ses magnificences et les Princes d'Oude résidant à Paris, ont dû sentir battre leur cœur en retrouvant, rue Le Pèletier, les architectures colossales, les fleuves sacrés et les grèves dorées de la presqu'île des Brahmines. Mme Ferraris, l'*étoile* qui brille en ce moment sur l'horizon chorégraphique, déploie dans le rôle de *Sacountala* tous les enchantements de la grâce pudique alliée à une

légèreté d'oiseau, au son de la musique de M. Ernest Reyer, le jeune auteur du *Sélam*, qui possède à un degré éminent cette intelligence de l'Orient, particulière aux artistes marseillais.

Nous en avons à peu près fini avec les spectacles, et nous aurons tout dit si nous mentionnons le spectacle continuel d'arbres de 20 à 30 pieds de hauteur, traînés par six forts chevaux et se promenant tranquillement tout le long des boulevards. Ces arbres semblent venir du côté de la Barrière du Trône, — du Bois de Vincennes, — et vont en voiture combler les vides que le temps, le gaz ou les architectes ont faits dans les Quinconces des Champs-Elysées. Louis XIV ayant voulu, dit-on, planter des arbres tout venus dans son parc de Versailles, en vit successivement mourir pour plusieurs millions et fut réduit, en définitive, à se contenter d'arbres adolescents et à attendre, comme un simple mortel, que la nature suivît son cours ordinaire, tandis que maintenant les plantations de grands arbres réussissent presque toujours. C'est que le Roi-Soleil n'avait que des jardiniers, et que nous jouissons de l'inappréciable avantage de posséder des *médecins des arbres*, experts dans l'art d'entourer les marronniers de toile d'emballage, de les ficeler comme des saucissons et de leur mettre, en guise de cravate, une sorte d'entonnoir en fer blanc au moyen duquel on entretient l'écorce dans un état de moiteur satisfaisant et hygiénique. Mais, comme disait l'illustre Bilboquet, *ceci rentre dans l'agriculture.*

Ce qui rentre plus directement dans le cadre de notre *Bulletin*, c'est le portrait de Rachel, dessin de Mme O'Connell, exposé sur le Boulevard Montmartre, et devant lequel se presse continuellement la foule, attirée par le retentissement d'un récent procès, autant au moins que par le désir de revoir les traits de la grande tragédienne.

Il y a quelque temps, on se le rappelle, un jugement, motivé sur le respect dû aux sentiments de famille, ordonna la suppression d'un portrait que Mme O'Connell avait exposé chez l'éditeur Goupil. Ce dessin représentait Rachel sur son lit de mort, le front ceint du laurier triomphal.

Mme O'Connell ne se tint pas pour battue. Afin d'éviter une nouvelle catastrophe, elle est sortie du genre intime, et elle a, cette fois, représenté Rachel dans *Polyeucte*, au moment où la grande

vérité se révèle aux yeux dessillés de Pauline. Tout ce que nous pouvons dire de ces deux portraits, c'est que le second ne ressemble pas au premier, et, chose plus grave pour des portraits, c'est que ni l'un ni l'autre ne ressemble au modèle. Mme O'Connell paraît être une de ces natures aventureuses qui, à force de chercher l'originalité, tombent dans la bizarrerie. Aussi a-t-elle produit une œuvre étrange et désagréable à l'œil, ayant moins l'air d'un portrait que de la reproduction mal réussie de quelque fresque d'Herculanum. Rachel n'était pas, sans doute, une statue grecque, mais ce n'était pas non plus un étrusque. Ce que la nature lui avait refusé de développement physique, elle savait le racheter par une ampleur d'ajustement et de gestes qui faisait illusion ; malheureusement ce n'est point sous cet aspect que les artistes, appelés à reproduire son image, ont généralement envisagé leur modèle. Au lieu de chercher à nous rappeler dans sa grandeur Melpomène ressuscitée, presque tous, — et Mme O'Connel en tête, — n'ont rendu de Rachel que l'exagération de sa frêle nature, ses bras anguleux et débiles et sa pauvre poitrine, amaigrie par la consomption.

Puisque nous avons mis le pied dans le domaine des arts, ce qui ne nous est point arrivé depuis bien longtemps, pourquoi ne dirions-nous pas un mot d'une visite récemment faite à quelques ateliers de peinture, dont la liste serait plus longue, si les douceurs de la vie en plein air ne tenaient en ce moment un grand nombre d'artistes éloignés de Paris ?

Nos confrères du grand et du petit format, forçats quotidiens, hebdomadaires ou mensuels du Premier-Paris, de la Chronique ou du Compte-rendu, ne sont pas les seuls que préoccupent en ce moment les charmes de la villégiature. Pour eux, l'amour du champêtre et du bocager n'est guère qu'un amour platonique, dont la manifestation a souvent pour but, comme nous le disions le mois dernier, de remplir les colonnes de journal confiées à leur plume. Quant aux peintres, c'est autre chose : le culte de la nature n'est point pour eux un thème à variations plus ou moins réussies, c'est une réalité puissante, une attraction irrésistible vers laquelle ils se portent avec enthousiasme. Dès que les travaux de l'hiver sont terminés et que le soleil semble promettre des jours sans nuage, la plupart se hâtent de prendre leur vol et de fuir l'atmosphère

épaisse de l'atelier pour courir les champs, se livrer à de salutaires études sur nature ou tout simplement pour respirer à pleins poumons l'air pur de la campagne. Aussi, sur combien de portes avons-nous trouvé le fatal *Parti pour la campagne*, écrit à la craie et orné de ces arabesques fantastiques et inachevées qui trahissent la précipitation du départ et la joie de la délivrance. Parlons aujourd'hui des ateliers dont la porte s'ouvre encore aux visiteurs; plus tard nous parlerons des autres.

A tout seigneur tout honneur, donnons le pas à l'Institut. M. Robert Fleury vient de terminer un tableau représentant un *Episode du sac de Rome par les soldats du connétable de Bourbon.* Comme dans toutes les œuvres du maître, le sujet est présenté d'une manière pathétique. Le pont Saint-Ange est vu de face, avec le château Saint-Ange et la coupole de Saint-Pierre au fond; à l'entrée du pont un cardinal, renversé de sa mule, mêle la pourpre de son sang à la pourpre de sa robe rouge; une femme folle de terreur se débat entre les bras des lansquenets; des soldats passent en tumulte, chargés de vases sacrés et d'ornements sacerdotaux, leur part de butin; l'incendie et le meurtre se sont abattus sur la ville sainte. Jamais M. Robert Fleury ne s'est montré plus coloriste, plus *mouvementé.* Malheureusement ce tableau va partir pour Berlin, et l'on ne sait pas si son heureux possesseur consentira à s'en dessaisir pour l'envoyer à l'Exposition. Un contraste heureux à cette scène de massacre, c'est le tableau dont l'ébauche se voit à côté sur un chevalet. Là, tout est luxe, éclat, plaisir, car nous voyons la reine Anne d'Autriche se rendant en grand gala à la fête qui lui est offerte par la ville de Paris. Des gens ordinairement bien informés prétendent que cette composition se rattache à une certaine histoire de ferrets de diamants, dont le plus amusant de nos romanciers a tiré si bon parti dans ses *Mousquetaires.* Nous ne nous y opposons pas. — M. Picot, chargé de travaux considérables à la nouvelle église Sainte-Clotilde, vient de partir pour Rome, afin de se retremper aux sources de la grande peinture. C'est faire preuve d'une conscience scrupuleuse dont nous voudrions voir de plus fréquents exemples. Puisque nous en sommes aux membres de l'Institut, disons que M. Jalley, le plus jeune de nos sculpteurs immortels, est depuis plusieurs mois enfermé dans son atelier où nul ne pénètre. Nous sommes certain qu'il n'en peut sortir qu'un digne

pendant à ces charmantes figures qu'on nomme ***la Prière*** et ***la Pudeur.***

Dans la peinture officielle, MM. Barrias et Sorreuil travaillent activement à deux épisodes de la guerre de Crimée. — M. Decaen, jeune peintre d'avenir, a courageusement entrepris une scène de la campagne de Kabylie. — M. Louis Duveau, dont les toiles bretonnes attirent toujours au Salon l'attention des amateurs et des artistes, s'est encore inspiré d'un fait qui se rattache à l'histoire de son pays. Sa messe, célébrée en mer pendant les persécutions de la terreur, promet un tableau saisissant et passionné. — Dans le numéro de la ***Revue*** du 1er juillet, notre jeune et brillant collaborateur, M. Ernest Rocha, s'est montré un peu sévère pour le tableau envoyé à l'Exposition de Toulouse par M. Hillmacher. Sans doute, la ***Sortie de Notre-Dame*** n'est pas une des meilleures toiles de l'artiste; l'élément bourgeois y domine trop, nous le reconnaissons, et certaine robe verte sur le premier plan attire un peu vivement le regard; mais il y a chez ce jeune artiste une facilité de composition, une habileté de croquis et une hardiesse de touche que M. Rocha a parfaitement signalées du reste, et dont il faut tenir compte. En ce moment, et comme pour répondre aux reproches de la ***Revue***, M. Hillmacher travaille avec ardeur à un tableau de style qui, nous en sommes sûr, réconciliera notre jeune collaborateur avec lui. ***Les nymphes élevant Jupiter sur le mont Ida*** ne sont point un sujet bien nouveau; mais ne trouvez-vous pas comme nous qu'il se prête merveilleusement au développement d'une composition gracieuse? Ces jeunes filles aux formes délicates et élégantes; cette chèvre Amalthée et cet enfant insoucieux des dangers qu'il court; enfin les corybantes qui, par leurs chants et leurs danses bruyantes, cherchent à étouffer les cris de l'enfant dont le bon père Saturne ne ferait qu'une bouchée, tout cela forme un ensemble charmant qui n'a rien de bourgeois, on peut le croire. Un ***Molière consultant la vieille Laforêt***, un ***Boileau causant avec son jardinier dans les jardins d'Auteuil***, compléteront l'exposition de M. Hillmacher. — M. Caraud est resté fidèle au genre Louis XV. Il nous montre le Roi de galante mémoire, regardant avec un sourire sa favorite qui s'amuse à faire sauter Choiseul sous la forme d'une orange. M. Caraud travaille également à plusieurs sujets intimes empruntés à la même époque. — Enfin, M. Gérôme, cet antique moderne, est

revenu aux sujets qu'il affectionnait autrefois, et il nous présente d'une façon toute nouvelle une scène de l'antiquité que jusqu'à présent les peintres et les poëtes tragiques nous avaient racontée d'une manière trop théâtrale; c'est *la Mort de César*. Dans la composition de M. Gérôme, point de ces conjurés se précipitant sur le corps de l'ennemi qu'ils viennent d'abattre pour l'outrager après sa mort; point de discours emphatique sur *le plus grand des Romains;* point de ces dévouements intéressés qui jurent de venger le patron qu'ils n'ont pas su défendre; rien de tout cela. Le corps du dictateur gît seul, abandonné à la place même où il est tombé; tous les siéges sont vides, à l'exception d'un seul, où il est resté un sénateur, peut-être cloué à sa place par l'épouvante. La porte grand'ouverte au fond du tableau laisse voir fuyant pêle-mêle amis et ennemis, les uns effrayés de la grandeur de l'attentat qu'ils viennent de commettre, les autres tremblant pour leur propre vie. Cette composition si neuve sur un sujet qui semblait épuisé nous paraît aussi saisissante qu'originale. — M. Picot n'est pas seul chargé de la décoration de Sainte-Clotilde; MM. Bouguereau, Lenepveu et Brisset ont aussi obtenu des travaux dans cette église.

Nous nous voyons forcé de nous arrêter ici, car l'espace nous manque; nous reviendrons sur ce sujet intéressant et nous entretiendrons de temps en temps les lecteurs de la *Revue* des travaux qui se préparent dans les ateliers des peintres et des sculpteurs. — Qu'il nous soit permis, en attendant, de chercher à nous réconcilier avec Emile de la Bédollière, qui nous fait une mine atroce depuis quelques jours, prétendant que nous lui avons joué un très-mauvais tour en donnant comme un échantillon de son savoir-faire des stances non destinées à l'impression et qu'il appelle modestement sa *carte de visite* à Monselet. Pour prouver à notre vieil ami que nous n'avons nullement eu l'intention de discréditer sa poésie dans la patrie de Clémence-Isaure, nous allons citer cinq strophes *entièrement inédites*, récemment adressées par lui à un éminent poëte de Bruxelles qui lui avait envoyé ses œuvres.

A ANDRÉ VAN HASSELT,

Poëte belge.

J'aime peu les climats où les vignes rampantes
De leurs bras sinueux ne couvrent point les pentes,

Où la maison rustique ignore le pressoir;
Où l'on n'entend jamais, sous la voûte des treilles,
Après avoir vidé leurs meilleures bouteilles,
Les paysans chanter le soir.

La bière ralentit le vol de la pensée;
Cette boisson jaunâtre, avec effort brassée,
Me semble receler un suc engourdissant.
Le Christ avec du vin fit son eucharistie,
Et des disciples las secouant l'apathie,
Il dit: « Buvez, voici du sang! »

O Belgique, pardon! je t'avais méconnue,
Car de ta capitale une voix est venue,
Qui dans mon cœur ému longtemps a retenti.
J'ai cru, tant elle était sonore et poétique,
Qu'elle arrivait des bords dont le sol granitique
Chauffe le Lacryma-Christi.

Là, dans ce beau pays que l'oranger parfume,
Près de la mer, au pied du Vésuve qui fume,
L'indolent lazzarone improvise des vers;
Et la muse, propice aux pénates d'argile,
Visite les bergers, comme au temps de Virgile,
Dont les lauriers sont restés verts.

Mais ne vous vantez point; près de Sainte-Gudule,
Poètes du Midi, vous avez un émule
Mieux inspiré que vous sous des cieux moins ardents;
Et qui sait mieux que vous, penseur grave et paisible,
Quand il a contemplé la nature visible,
Etudier l'homme au-dedans.

La Bédollière appelle peut-être aussi ces strophes une *carte de visite;* mais s'il nous reproche de les avoir reproduites ici, on conviendra que ce poète charmant, qui est toujours si indulgent pour les œuvres des autres, se montre beaucoup trop sévère pour les siennes.

Jules Renoult.

REVUE SCIENTIFIQUE.

Sommaire.

Chimie générale. Nouvelles recherches sur les équivalents chimiques, par M. Dumas. — *Physiologie végétale.* Sur la respiration et la circulation des plantes, par M. Trécul.

I.

Le vieux proverbe : « les extrêmes se touchent, » pourrait nous servir de transition pour passer de la question examinée dans le précédent numéro et ayant pour objet la masse entière de la terre, à celle que nous allons maintenant aborder et qui concerne les atomes des corps : l'infiniment petit après l'infiniment grand, l'un et l'autre également propres à mettre en activité et à révéler toutes les ressources de l'intelligence humaine. On va voir, en effet, à quelles intéressantes déductions a été conduit M. Dumas, par ses recherches nouvelles sur les équivalents.

On donne, en chimie, le nom d'*équivalents* à des nombres qui expriment les rapports dans lesquels les corps peuvent se combiner entre eux. On peut les représenter encore comme les poids respectifs des particules matérielles dont la combinaison donne naissance à tous les-corps de la nature. On évalue ces nombres comme les

poids spécifiques, c'est-à-dire en prenant pour unité l'équivalent d'un corps simple donné (c'est généralement l'oxygène) et en rapportant à cette unité les équivalents des autres corps.

La propriété la plus remarquable de ces équivalents, c'est qu'ils sont toujours semblables pour un même corps, quelle que soit la combinaison formée par ce dernier, ou, en d'autres termes, quel que soit l'élément auquel il s'unisse. Les proportions entre les éléments susceptibles de s'unir sont, il est vrai, variables; mais toujours alors les quantités qui se combinent entre elles offrent un rapport simple et peuvent être représentées, soit par l'équivalent simple, soit par l'équivalent double, triple ou quadruple, tout au plus. On conçoit toute l'importance de cette loi remarquable, une des plus précieuses de la chimie moderne, et tout le parti qu'on peut en tirer pour l'analyse exacte des corps composés. Quant on connaît, en effet, les équivalents des éléments qui entrent dans une combinaison, il suffit de la détermination du poids d'un seul pour connaître les autres, que l'on obtient alors par une simple règle de trois.

Aujourd'hui, l'on possède les équivalents de tous les corps simples. Ils ont été déterminés pour la plupart par Berzélius avec une grande exactitude, et suffisent à tous les besoins de la chimie pratique, même pour les opérations les plus délicates. Il semblerait donc peu nécessaire, d'après cela, de revenir sur leur détermination. M. Dumas n'a pas pensé qu'il en fût ainsi; et dans l'intérêt de la science, il a entrepris, depuis plusieurs années, un travail de révision générale des équivalents, dont il a soumis les premiers résultats à l'Académie (séance du 9 novembre 1857) en annonçant qu'une année entière lui serait encore nécessaire pour terminer. Il y a donc lieu d'espérer que l'on connaîtra bientôt la conclusion de ces intéressantes recherches; et c'est afin d'en faciliter l'intelligence qu'il nous a paru utile d'offrir au préalable un exposé, résumé de la première communication de l'éminent chimiste.

Voici en quels termes M. Dumas expose lui-même les motifs qui l'ont porté à entreprendre la révision des équivalents :

« Si j'ai cru, dit-il, cette révision nécessaire, c'est que les chif-
» fres exacts qui représentent les équivalents des corps simples ne
» sont pas seulement utiles au manufacturier qui y trouve la règle
» et la critique des opérations de sa fabrique, au chimiste qui les

» emploie pour traduire ses analyses en formules, au physicien qui » en fait la véritable unité de poids sous laquelle les propriétés des » corps sont devenues comparables ; c'est que, de plus, ces chif- » fres semblent encore ouvrir à la philosophie naturelle, par les » rapports singuliers qui s'y révèlent, de nouveaux et profonds » horizons. »

Prout, chimiste anglais, signala le premier ces rapports. Il reconnut que si l'on prenait pour unité le poids de l'équivalent du corps reconnu jusqu'à ce jour comme le plus léger, l'hydrogène, ceux des autres corps simples s'expriment généralement par des nombres entiers, et souvent même par des nombres peu élevés. Prout observa encore que les équivalents de certains corps, ceux qui offrent le plus d'analogies par leurs propriétés, sont quelquefois égaux, ou du moins liés entre eux par des rapports très-simples, tels que celui de 1 : 2. On reconnut de plus que, si l'on considère trois corps très-rapprochés les uns des autres par leurs allures chimiques, l'équivalent du corps intermédiaire est assez souvent représenté par la moyenne exacte du poids des équivalents des deux éléments extrêmes.

On entrevoit immédiatement à quelle doctrine peut conduire la connaissance de ces relations. Elle permet évidemment de supposer : 1° que tous les corps sont constitués par la condensation d'une matière unique, celle de l'hydrogène par exemple, dont les molécules, unies en proportions régulièrement multiples, formeraient les éléments moléculaires de tous les corps chimiques ; 2° que des quantités semblables de cette matière unique pourraient, par des arrangements différents, constituer des éléments de même poids, mais doués de propriétés distinctes ; 3° que la molécule d'un élément intermédiaire entre deux autres résulterait de l'union de deux demi-molécules des éléments extrêmes.

Ces problèmes, que M. Dumas, avec raison, range parmi les plus élevés que la chimie ait à se proposer et à résoudre, restent malheureusement sans solution définitive avec les chiffres fixés par Berzélius. C'est pour en approcher le plus possible que l'habile chimiste, prenant le seul parti d'accord avec la philosophie des sciences expérimentales, a décomposé le problème en questions spéciales assez circonscrites pour pouvoir être l'objet d'expériences directes. Voici les questions que s'est posées M. Dumas :

1re Question. — *Les équivalents de tous les corps simples sont-ils des multiples de celui de l'hydrogène par des nombres entiers?*

Vérification faite, presque tous les corps confirment cette loi de Prout. Ainsi, l'équivalent de l'hydrogène étant 1, celui de l'oxygène est 8, celui du carbone 6, celui de l'azote 14, celui de l'argent 108, etc. Seuls, parmi les éléments les mieux étudiés, le chlore et le cuivre font exception à cette loi. L'équivalent du chlore est 35,5, celui du cuivre environ 31,5. M. Dumas ne croit pas que cette exception infirme la loi de Prout, vraie quand même pour la généralité des corps, et dans laquelle peuvent rentrer eux-mêmes le chlore et le cuivre, si l'on admet que l'unité de comparaison, au lieu d'être l'hydrogène, soit un corps encore inconnu, dont l'équivalent serait la moitié de celui de l'hydrogène, supposition qui n'offre rien d'invraisemblable et dont les découvertes de la science feront un jour peut-être une vérité acquise. Déjà l'on est disposé à admettre que ce corps inconnu pourrait bien n'être autre chose que cet *éther* universel remplissant l'espace, dont les vibrations donnent naissance, suivant la théorie universellement admise aujourd'hui, à la lumière, à l'électricité et autres phénomènes analogues. La réalisation de cette hypothèse serait assurément un des plus magnifiques résultats de l'application aux sciences des lois philosophiques.

2e Question. — *Existe-t-il des corps simples dont les équivalents soient entre eux en poids comme 1 : 1, ou comme 1 : 2?*

A cette question, les expériences de M. Dumas permettent de faire une réponse affirmative, mais non encore générale. Ainsi, les équivalents du manganèse et du chrôme sont également représentés par 26; celui de l'oxygène 8 et celui du soufre 16 sont entre eux comme 1 : 2. Mais il est d'autres corps, présentant entre eux la plus grande analogie, pour lesquels ces rapports ne se vérifient pas, bien que le plus souvent les nombres qui représentent leurs équivalents respectifs semblent aussi près que possible de les réaliser.

3e Question. — *Etant donnés trois corps simples appartenant à la même famille naturelle, l'équivalent du corps intermédiaire est-il toujours égal à la demi-somme des équivalents des deux corps extrêmes?*

Cette loi est confirmée par de nombreux exemples. Ainsi,

16 + 64, équivalents du soufre et du tellure, donnent 80, dont la moitié, 40, représente l'équivalent du sélénium ; — 20 + 68, équivalents du calcium et du baryum, donnent 88, dont la moitié, 44, représente l'équivalent du strontium; — 7 + 39, équivalents du lithium et du potassium, donnent 46, dont la moitié, 23, est l'équivalent du sodium ; et ainsi de beaucoup d'autres. — Il est toutefois des cas où, malgré les analogies les plus frappantes entre les propriétés des corps, l'équivalent des corps intermédiaires n'est pas exactement la demi-somme des équivalents des deux autres; exemple, le brôme, que ses affinités les plus tranchées placent entre le chlore et l'iode, et dont l'équivalent, 80, diffère à peu près d'une unité de la demi-somme des équivalents (35,5 et 127) de ces deux corps. La différence, il est vrai, est assez faible pour passer inaperçue dans une simple approximation. Mais enfin, bien que la loi exprimée se vérifie le plus souvent, avant de la généraliser, il importe, par de nouvelles recherches, de fixer définitivement les équivalents numériques sur lesquels sont basés ces différents et remarquables rapports.

4e Question. — *Les nombres qui représentent les équivalents des corps simples proprement dits, appartenant à la même famille naturelle, offrent-ils dans leur génération quelques lois analogues à celles qu'on découvre dans la génération des nombres représentant les équivalents des radicaux organiques de la même série naturelle?*

Cette question est plus complexe que les précédentes par l'introduction d'un nouveau terme de comparaison, les *radicaux organiques.* On désigne ainsi, en chimie organique, des éléments composés, les uns ayant une existence réelle, les autres purement hypothétiques, qui joueraient, dans les diverses combinaisons formées par les substances végétales ou animales, un rôle analogue à celui des métaux dans la chimie minérale, c'est-à-dire serviraient de bases à presque tous les composés organiques. Le plus grand nombre de ces radicaux sont des combinaisons de carbone et d'hydrogène en proportions variables et extrêmement multipliées; en s'unissant à l'oxygène, ils forment notamment les éthers, les acides organiques, etc.

Etudiant les lois qui président à la génération de ces radicaux, M. Dumas en signale plusieurs intéressantes à connaître, et en les comparant à celles qui président à la formation des équivalents de

la série des corps simples ou radicaux inorganiques, il arrive aux résultats suivants :

1° Considérant d'abord les radicaux des éthers, formés de carbone et d'hydrogène, dans des proportions qui varient suivant une progression constante, représentée pour le carbone par la série des nombres pairs, et pour l'hydrogène par la série des nombres impairs, soit C^2H^3, C^4H^5, C^6H^7, ...C_nH^{n+1}, il trouve que l'équivalent du premier de ces corps étant égal à 15, l'équivalent du second est représenté par 15 + 14, ou 29; celui du troisième par 29 + 14, ou 41, et ainsi de suite ; d'où il suit que ces divers équivalents forment une progression par différence, dont le premier terme est 15 et la raison 14. — De ce mode de formation, il résulte que si l'on considère trois termes contigus quelconques, le terme moyen aura toujours pour équivalent la demi-somme des équivalents des deux extrêmes ; ce qui est conforme aux faits observés dans la série des corps simples, qui font l'objet de la question troisième.

Mais, d'un autre côté, on remarque entre les équivalents de plusieurs de ces radicaux organiques des rapports remarquables et pouvant faire illusion. Ainsi, plusieurs sont représentés par 141 et 281, 127 et 253, 113 et 225, 99 et 197, etc., qui semblent être entre eux dans le rapport simple de 1 à 2. Il n'en est rien cependant ; d'où il faut conclure qu'on pourrait rencontrer ailleurs et sans plus de réalité de tels rapports, simples en apparence et compliqués au fond, et qu'avant de prononcer sur le caractère de ces rapports entre les éléments simples inorganiques, de nouvelles observations sont nécessaires encore.

2° Les radicaux organiques ne se forment pas toujours par addition, comme dans les cas précédents. Il en est qui se forment par substitution, par exemple dans les ammoniums composés. L'ammonium est un radical ayant pour formule $Az.H^4$; or, dans ce radical, 1, 2, 3 ou 4 équivalents d'hydrogène peuvent être remplacés par 1, 2, 3 ou 4 équivalents d'un des carbures d'hydrogène de la série précédente, d'où la possibilité de l'existence d'un nombre considérable de ces ammoniums composés. M. Wurtz, qui les a découverts, à l'aide de la formule algébrique des combinaisons, en porte le nombre à 200,000 au moins; et ce nombre s'accroît encore si l'on considère que la variation peut se faire, non-seulement par les corps

qui s'ajoutent ou se substituent autour de la molécule fondamentale, mais par cette molécule elle-même.

Or, les mêmes lois que l'on constate dans le mode de formation de ces radicaux composés, se retrouvent dans la génération des équivalents des corps simples, lorsqu'on a soin de ne comparer entre eux que des éléments bien connus pour appartenir à une même famille naturelle, par exemple entre le fluor, le chlore, le brôme et l'iode; entre l'azote, le phosphore, l'arsenic, l'antimoine et le bismuth; entre le carbone, le bore, le silicium et le zirconium; entre l'oxygène, le soufre, le sélénium et le tellure, etc. Dans tous ces cas, on reconnaît, en prenant l'équivalent du premier corps, qui est toujours le plus faible, pour point de départ, que les équivalents des autres sont tous formés de ce premier équivalent, plus un autre nombre représentant la différence simple, double, triple, etc., qui existe entre le premier équivalent et le second, plus un nombre complémentaire également simple, double, triple, etc., qui est la différence du second au troisième. Ces molécules, qui s'ajoutent ainsi pour former des équivalents nouveaux, se groupent donc absolument comme celles des carbures d'hydrogène et celles des ammoniums composés formant les radicaux organiques.

Ce sont là des analogies curieuses et de nature à justifier l'opinion professée depuis longtemps par M. Dumas, concernant la conformité de constitution qui lui paraît exister entre les radicaux de la chimie organique, et ces radicaux de la chimie minérale nommés *corps simples*, qui notamment, les uns et les autres, offrent ce caractère général que dans toute série, le premier corps, servant de point de départ à la progression, détermine le caractère chimique de tous les corps qui en font partie. Ainsi, tous les ammoniums composés offrent les qualités essentielles de l'ammonium; le type du fluor reparaît dans le chlore, le brôme et l'iode; celui de l'oxygène dans le soufre, le sélénium et le tellure, etc., comme si, dans la progression ainsi formée, le premier terme formait le genre, tandis que les particules additionnelles, constituant les équivalents successifs, seraient seulement déterminatives de l'espèce.

Quoi qu'il en soit de ces considérations, qui ne peuvent prendre une place définitive dans la science qu'après que de nouvelles recherches les auront, sinon entièrement confirmées, au moins géné-

ralisées sur la plus large échelle possible, on n'en concevra pas moins, dès à présent, tout l'intérêt qu'elles offrent à la philosophie chimique, à laquelle elles ouvrent des horizons nouveaux, non moins brillants que féconds en applications, et l'on s'associera aux sentiments des savants, qui attendent aujourd'hui avec impatience la suite de ces recherches si pleines d'originalité. M. Dumas, en les annonçant à l'Académie, croit néanmoins devoir conclure de ces premières études : « Que si les équivalents des corps simples appar-
» tenant à une même famille naturelle constituent toujours une
» progression par différence à la manière des équivalents des
» radicaux organiques, la raison de cette progression, souvent
» constante, est parfois remplacée néanmoins, dans quelques-uns
» des termes de la progression, par une raison équivalente, ce qui
» cache la simplicité de la loi. »

Nous n'avons rien à ajouter à cette conclusion, que ne pourront infirmer, suivant toute probabilité, les résultats fournis par l'observation future.

II.

Dans les végétaux, comme chez les animaux, la vie est entretenue par l'influence permanente de sucs nutritifs qui circulent au sein des tissus, leur apportant sans cesse les éléments constitutifs et régénérateurs nécessaires à leur existence. Ces sucs, puisés dans le sol par les racines de chaque plante, se revivifient en outre au contact de l'air qu'absorbent les feuilles, et ils arrivent ainsi au degré d'élaboration exigé par l'importante fonction qu'ils ont à remplir. De là un double phénomène de circulation et de respiration établissant l'analogie remarquable offerte par le mécanisme de la nutrition dans le règne animal et dans le règne végétal.

Deux ordres d'organes, ou plutôt d'éléments organiques, semblent être employés, chez les végétaux, à cette double fonction ; ce sont, d'une part, les vaisseaux dits *aériens*, vaisseaux spiraux (trachées), réticulés, rayés et ponctués, connus depuis longtemps ; d'autre part, les vaisseaux *laticifères* ou conducteurs du *latex* (sève descendante ou élaborée), découverts il y a une trentaine d'années par M. Schultz, de Berlin. Suivant l'opinion généralement admise, les vaisseaux aériens contiendraient uniquement de l'air,

d'où leur nom, tandis que les laticifères seraient le siége exclusif du latex, cet agent si essentiel de la nutrition des végétaux. M. Trécul, se fondant sur des observations nouvelles, a tenté de rectifier, dans plusieurs mémoires soumis à l'Académie, cette manière de voir. Il s'est assuré que les vaisseaux aériens contiennent aussi du latex; ils lui paraissent même avoir pour fonction de l'élaborer et de le distribuer ensuite, après l'avoir modifié dans toutes les parties du végétal.

M. Trécul, cherchant à expliquer comment les faits qu'il avance n'ont pas encore été signalés, se fonde sur cette considération que le latex n'a pas la même teinte dans toutes les plantes, où il se montre quelquefois incolore, d'autres fois blanc, laiteux, d'autres fois jaune ou orangé, etc., et que, en outre, il n'existe pas dans tous les vaisseaux à la fois, ni même dans toutes les parties d'un vaisseau donné, circonstances ayant fait croire aux observateurs qui ont pu voir le latex dans ces vaisseaux qu'il ne s'y trouvait qu'accidentellement.

Après avoir fourni d'autres preuves plus directes, toutes puisées dans l'observation, à l'appui de sa doctrine, M. Trécul recherche quelle est l'origine du latex, et croit pouvoir émettre l'opinion que ce suc si remarquable est sécrété dans les laticifères mêmes, d'où il est porté ensuite dans les vaisseaux aériens en contact avec ces derniers.

Toutefois, considérant la place habituellement occupée par les laticifères au milieu des tissus où règne la plus grande activité vitale, la nature des principes dominants du latex, formés de substances peu propres à l'assimilation immédiate (résines, alcaloïdes, caoutchouc, etc.) et provenant d'une sève usée par la nutrition, M. Trécul est porté à le considérer comme l'analogue du système veineux des animaux; les vaisseaux aériens constitueraient alors le système artériel. Cette opinion offre autre chose qu'un intérêt purement spéculatif. Elle a une portée plus grande, car elle peut donner la clef de phénomènes restés jusqu'à présent inexpliqués.

Ainsi, on ignorait pourquoi les végétaux absorbent de l'acide carbonique pendant le jour et en rejettent pendant la nuit. Cela deviendra facile à comprendre si, considérant que les plantes prennent de l'oxygène à l'air pour les besoins d'une combustion qui se fait à leur intérieur, et dont le résultat est de l'acide carbonique, on

remarque que cette oxydation s'exerce d'une manière incessante, le jour comme la nuit. Seulement, pendant la nuit, cet acide est exhalé en nature, tandis que pendant le jour, sous l'influence de la lumière, il est décomposé avant d'être rejeté au-dehors; son carbone est fixé, et l'oxygène alors se trouve seul éliminé. Or, cela ne peut avoir lieu que dans l'hypothèse d'un courant circulatoire complet et continu, comme chez les animaux. Il résulterait donc de ces faits que la respiration et la circulation dans les deux règnes auraient beaucoup plus d'analogie encore qu'on ne l'admet communément.

Poussant plus loin ses recherches, M. Trécul, dans un nouveau mémoire présenté à l'Académie, combat la doctrine aujourd'hui admise sur l'influence de la capillarité et de l'endosmose dans la circulation des plantes. Il considère ces forces comme insuffisantes pour expliquer tous les phénomènes observés, s'appuyant pour cela sur des considérations diverses que le manque d'espace nous empêche de rapporter. Il s'attache surtout à démontrer l'erreur commune concernant l'endosmose par les spongioles des radicules, et pose en principe que l'absorption des liquides du sol a lieu par la surface entière des racines, d'où ils sont portés dans le corps ligneux de ces organes, puis dans la tige.

Ces sucs, puisés dans le sol, montent par les vaisseaux et les cellules, et constituent la sève ascendante, dont les éléments nutritifs se préparent alors à l'assimilation pour l'entretien et l'accroissement de tous les organes. En arrivant dans les feuilles, cette sève ascendante subit, grâce au contact de l'air, une nouvelle élaboration consistant principalement dans l'absorption de l'acide carbonique, qui se trouve ensuite décomposé comme il a été dit plus haut. Puis la sève, modifiée par la respiration, prend son cours à travers les couches corticales dont elle forme l'élément nutritif et active l'accroissement. L'excès de cette sève descendante non employé à l'entretien des cellules corticales, descend à travers certaines de ces cellules, les dilate, les perfore et leur fait prendre les caractères de vaisseaux. Cette formation vasculaire est ce qui a fait croire aux auteurs de la théorie des fibres descendantes, que ces vaisseaux étaient les racines des bourgeons et des feuilles.

Ainsi donc, c'est la marche de la sève descendante ou latex qui produit les vaisseaux, lesquels ainsi créés, servent, l'année sui-

vante, à l'ascension des sucs. Ils restent remplis tant que la végétation est active, et se vident quand les liquides fournis par le sol diminuent ou deviennent nuls. Ce double mouvement circulatoire complète l'analogie existant entre la circulation des végétaux et celle des animaux, et son adoption crée une théorie nouvelle de la nutrition dans le règne végétal. A ce titre, les considérations de M. Trécul nous ont paru mériter d'être signalées ici, bien que la preuve entière des assertions de l'auteur ne puisse apparaître absolument évidente pour des faits qui se prêtent aussi difficilement à l'observation exacte. Si nous étions plus compétent en cette matière, nous ferions une autre remarque, c'est que, peut-être, l'assimilation entre la fonction circulatoire des deux règnes serait plus juste, si l'on renversait la formule de l'analogie établie par M. Trécul, c'est-à-dire si l'on comparait le cours de la sève ascendante, qui est le produit immédiat de l'absorption affectuée par les racines et qui n'a pas encore subi l'action de l'air, à la circulation veineuse et non à la circulation artérielle, et si l'on réservait ce dernier terme de comparaison au latex, c'est-à-dire à la sève qui a subi, comme le sang artériel, l'influence de la circulation, et qui, de même encore que ce sang, fournit les matériaux des sécrétions (résines, huiles essentielles, etc.), dont le végétal rejette constamment au-dehors les produits.

Nous n'attachons pas, bien entendu, à cette manière d'envisager les choses, plus d'importance que ne le permet le peu d'autorité que nous pouvons avoir dans la question. Mais elle ressort, nous paraît-il, des observations pleines d'intérêt de M. Trécul, sur lesquelles, en somme, nous avons eu pour but principalement d'appeler l'attention.

Dr J. GOURDON.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

I. — Examens de la licence ès-sciences et de la licence ès-lettres. — Session de juillet 1858.

LICENCE ÈS-SCIENCES.

Il y a, dans les sciences, trois ordres de licence : la licence ès-sciences mathématiques, la licence ès-sciences physiques et la licence ès-sciences naturelles.

Les épreuves ont commencé le 15 juillet et ont duré trois jours :

Sujets de composition.

Licence ès-sciences mathématiques : 1re question : Intégration d'une équation différentielle du premier ordre et d'un degré quelconque à deux variables. Examiner : 1° le cas où les coefficients sont constants ; 2° celui où l'équation est de la forme

$$y = xf\left(\frac{dy}{dx}\right) + \varphi\left(\frac{dy}{dx}\right)$$

Application à l'équation de Clairault :

$$ydx - xdy = a\sqrt{dx^2 + dy^2}$$

dont on déterminera la solution singulière.

2e question : Démontrer le mouvement de translation de la terre par le phénomène d'aberration. — Donner les formules qui permettent de calculer l'influence de ce phénomène sur les longitudes et sur les latitudes.

Quatre candidats se sont présentés ; trois ont satisfait à toutes les épreuves écrites, orales et pratiques, et ont été jugés dignes du grade de licencié ès-sciences mathématiques dans l'ordre suivant :

1. M. Guy (Jean), né à Issoire (Puy-de-Dôme), le 15 octobre 1830, professeur, chargé du cours de physique au Lycée impérial de Rodez ;

2. M. Barthélemy (François-Prosper-Aimé), né à Mirepoix (Ariége), le 2 décembre 1831, professeur, chargé du cours de physique au Lycée impérial de Toulouse;

3. M. d'Adhémar (Marie-Victor), né à Toulouse, le 21 février 1836, étudiant, couronné au dernier concours des Jeux-Floraux, pour son discours sur Augustin Thierry.

M. Barthélemy était déjà pourvu des deux diplômes de la licence ès-sciences physiques et ès-sciences naturelles, et M. Guy du diplôme de la licence ès-sciences physiques.

Licence ès-sciences physiques : Exposer les méthodes à l'aide desquelles on a mesuré le coefficient de la dilatation des gaz.

Deux candidats se sont présentés, un a été reçu :

M. Carayon (Jacques-Alphonse), né à Castres (Tarn), le 20 septembre 1828, professeur, chargé du cours de physique au Lycée impérial de Toulouse.

Licence ès-sciences naturelles : De l'espèce, des races et des variétés en histoire naturelle. Dans l'ordre actuel des choses, l'espèce est-elle absolument fixe, indéfiniment variable, ou variable seulement dans des limites assez restreintes?

Trois candidats se sont présentés; tous trois ont été reçus :

1. M. Jeanbernat (Ernest-Jules-Marie), né à Marseille, le 3 janvier 1835, étudiant en médecine, interne à l'hôpital;

2. M. Cauvet (Philippe-Emilien-Luc-Désiré), né à Agde (Hérault), le 16 octobre 1827, aide-major de pharmacie militaire;

3. M. Halsey (Pierre-Frédéric), né à Puerto-Plata, île d'Haïti, le 21 avril 1829, régent de mathématiques au collége de Moissac.

LICENCE ÈS-LETTRES.

Commencées le 26 juillet, les épreuves de la licence ès-lettres ont duré jusqu'au 29.

Sujets de composition.

Dissertation latine : De optimismo generatim disseratur, speciatim quale fuerit juxtà Leibnizium; causa philosophicè dirimatur.

Dissertation française : « Vous retracerez rapidement l'histoire de l'éloquence sacrée au dix-septième siècle, et, arrivé au nom de Massillon, vous étudierez le caractère particulier de son éloquence, de son style et de sa langue. »

Vers latins : Cineres Napoleonis patriæ redditi.

Thème grec : « Alexandre ne laissa pas seulement aux peuples vaincus

leurs mœurs; il leur laissa encore leurs lois civiles, et souvent même les rois et les gouvernements qu'il avait trouvés. Il mettait les Macédoniens à la tête des troupes, et les gens du pays à la tête du gouvernement, aimant mieux courir risque de quelque infidélité particulière (ce qui lui arriva quelquefois) que d'une révolte générale. Il respecta les traditions anciennes et tous les monuments de la gloire ou de la vanité des peuples. Les rois de Perse avaient détruit les temples des Grecs, des Babyloniens et des Egyptiens, il les rétablit. Peu de nations se soumirent à lui sur les autels desquelles il ne fît des sacrifices : il semblait qu'il n'eût conquis que pour être le monarque particulier de chaque nation et le premier citoyen de chaque ville. »

Montesquieu, *Esprit des Lois*, Liv. X, chap. 14.

Sept candidats se sont présentés; un d'eux s'est retiré pendant les épreuves écrites; trois ont été admis à subir les épreuves orales et ont été reçus dans l'ordre suivant :

1. M. Lucas (Paul-François-Théodore), né à Valognes (Manche), le 17 juillet 1829, régent de seconde au Collége de Montauban;

2. M. Perbosc (Barthélemy-Nicolas), né à Saint-Vincent (Lot), le 16 novembre 1826, surveillant général au Lycée impérial d'Auch;

3. M. Anglarès (Charles-Léon-Auguste), né à Cahors (Lot), le 9 juin 1829, maître répétiteur, chargé de la classe de huitième, au Lycée impérial de Cahors.

II. — Nouvelles.

La *Revue*, qui touche à la fin de ses comptes-rendus de l'Exposition des *Beaux-Arts*, commencera, dans la prochaine livraison, une série d'articles sur les produits de l'*Industrie*.

— Dans les séances des 14 et 21 juillet, l'Académie de législation a statué sur les concours ouverts devant elle pour l'année 1858 :

Le concours le plus important, celui qui a été institué par le ministre de l'instruction publique, en faveur des docteurs et des aspirants au doctorat, dont les mémoires ont obtenu, dans le courant de l'année précédente, le premier prix devant l'une des neuf Facultés de droit de l'Empire, n'a offert que deux candidats, le lauréat de la Faculté de Rennes et le lauréat de la Faculté de Toulouse. La médaille d'or, dite prix du ministre, a été décernée à l'auteur du mémoire couronné par la Faculté de droit de Toulouse, M. Anouilh (Jean-Marie), avocat au tribunal de première instance de Saint-Girons. M. Anouilh, lauréat dans

les précédents concours de Droit romain, de Droit français et de Doctorat, est un des meilleurs élèves sortis de la Faculté de Toulouse. Il est à regretter que le prix qu'il vient d'obtenir et qui devait être un grand motif d'émulation, ne lui ait été disputé que par un seul concurrent.

— L'année classique touche à son terme; les distributions de prix ont commencé. Dimanche dernier, 25 juillet, la foule se pressait au Capitole, dans la salle des Illustres. On devait y ditribuer les prix du chant et entendre les lauréats du concours, c'est tout dire. Les élèves de l'Ecole des Arts avaient bien aussi leur part dans l'empressement du public, mais une part fort minime; on est de feu pour tout ce qui est agréable, on est de glace pour ce qui n'est qu'utile. Les honneurs de la séance ont été pour les élèves de Mme Hébert-Massy et de M. Grosseth : ils étaient au nombre de seize, huit à la classe des jeunes gens, huit à la classe des demoiselles. Le concours des femmes a été très-brillant; le jury a récompensé six élèves sur huit; Mlle Rey a été classée hors ligne et a obtenu un prix d'honneur. Le premier prix a été partagé entre Mlles Rozès et Bibes, le second entre Mlles Fontanelle et Balbi. Un accessit avec éloges a été donné à Mlle Azimon. — Dans la classe des hommes, le premier prix a été obtenu par M. Morère; M. Raspaud a eu le rappel du deuxième prix qu'il avait obtenu l'année dernière; MM. Mirail et Sengès se sont partagé le second prix, et un accessit a été donné à M. Bourbon. — Dans le concours de piano, les prix des deux divisions de la classe des garçons ont été réservés; dans la classe des demoiselles, Mlle Massia a obtenu le premier prix avec éloge de la division supérieure, Mlle Tournon a eu un deuxième premier prix, et Mlles Pujos et Leguebaque se sont partagé le deuxième prix. Le premier prix de la division inférieure a été donné à Mlle Noël et le second à Mlle Cléry. — Les lauréats de la classe de violon ont été, dans la première division, M. Belloc (1er prix), M. Bru (2e prix); dans la deuxième division, M. Lafon (1er prix), MM. Domerc et Boyer (2e prix). — Nous ne donnerons pas la liste des lauréats dans les autres sections de l'Ecole des Beaux-Arts; cette liste est connue; elle a été publiée par les journaux de la localité.

— Trois anciens élèves de l'Ecole de musique de Toulouse ont obtenu des récompenses au concours de chant du Conservatoire impérial de Paris. M. Roudil, qui, l'année dernière, avait remporté le premier prix dans le concours de Toulouse, a obtenu un deuxième prix dans celui de Paris, M. Boutines un premier accessit, et M. Périé un deuxième accessit.

— On nous écrit de Tarbes :

« Dimanche, 18 juillet, était le jour de la première communion des élèves du Lycée; Mgr Laurence, évêque de Tarbes, était venu présider la

solennité et conférer lui-même les grâces attachées à l'auguste sacrement. A son entrée dans la maison, S. G. a été reçue par M. de Lafforest, inspecteur d'Académie, par M. le proviseur et les fonctionnaires du Lycée. Les élèves étaient rangés en cercle; l'un d'eux est sorti des rangs et a adressé à Monseigneur les vers suivants :

Illuxit tandem illa dies festiva Lycæo
Quam jamdudum animo comitum pia turba fovebat.
Tentabunt hodiè nonnulli limina cœli
Atque bibent sacræ primùm libamina mensæ.
Omnes plena gerent divino sanguine corda,
Gens dilecta Deo : quorum provectior ætas,
Expertique priùs cœlestia prandia, rursùm
Dona Dei exposcunt fidi malè viribus, et vim
Divinam cupiunt fragilis tutamina vitæ.
Nonne vides pueros te stantes ordine circùm?
Pectora cunctorum subiit si sancta voluptas,
Lætitiaque omnis fulget frons undique pura,
Nil mirum : natos juvat aspexisse parentem.
Splendida dona ferens venisti optatus alumnis;
Horæ momento doni septemplicis auctor
Hìc aderit, comitumque implebit corda calore;
Munera sacra fluent....... nostræ pulcherrima vitæ
Salve, festa dies!....... magni tu pastor ovilis
Quem litui sacer ornat honos, cui sacra verendum
Texit mitra caput, non posset lingua profari
Quas tibi nunc vellem meritas exsolvere grates.
Infans verba pudor cohibet, vox faucibus hæret :
Qualiacumque tamen, cordis ne respue verba.
Nos juvat Augustum patrem celebrare quotannis;
Christicolûm pecori, nunquàm defessus, amicam
Impendis curam, nostrum nec despicis agmen.
O dilecte pater, prænuntia gaudia cœli
Te duce præcipimus : Tarbis tutela decusque,
Semper inoblita repetam tua munera mente.
Haud opis est nostræ grates tibi solvere dignas,
Sed Deus has solvet, damnabit nos quoque votis.

» Monseigneur a répondu en quelques mots, mais en vrai connaisseur. L'auguste prélat a longtemps dirigé un établissement d'instruction secondaire; au Lycée, comme partout, il est sur son terrain et sait apprécier les fruits du sol. »

F. L.

1er août 1858.

LITTÉRATURE DU MOYEN-AGE.

Le roman de Gérard de Roussillon.

(*Suite et fin*) (1).

Karle, pendant ce temps, partait avec ses compagnies, qui avaient rempli les vergers et couvert les prairies d'Orléans, et chevauchait tout droit vers les champs de Vaubeton, où les morts allaient bientôt former une montagne plus haute que Niort. Les plaines de Vaubeton sont vastes et unies. On peut y faire quatre grandes lieues sans rencontrer pré ni bocage. L'Arcis les arrose et les coupe en deux parties égales.

Karle Martel marcha d'abord sur Avalon, dont il croyait surprendre le château ; mais il se trompa. Fouchier, le maréchal, l'attendait sur une colline avec mille bons chevaliers, comptant le surprendre de son côté ; mais il se trompa comme lui. Bien averti, l'empereur se tint sur ses gardes, et Fouchier, sans avoir pu entamer l'ennemi, dut reculer avec Guillaume et le comte de Mâcon, jusqu'à Vaubeton, où les deux armées s'arrêtèrent.

Là, on dressa de part et d'autre tant de pavillons, que sur une ligne longue de plus de sept lieues vous n'auriez vu flotter que pen-

(1) Voir la première partie, tome VI de la *Revue*, p. 449, et tome VII, p. 65.

nons et bannières, et auriez dit que si nombreuse armée n'avait pu être réunie depuis que le monde est monde.

La bataille commença un lundi aux premiers rayons de l'aube, au temps où tout pré fleurit, où tout bocage est verdoyant. Karle en donna le signal en faisant sonner à la fois trente grands cors d'ivoire. Leur éclatante fanfare apprit aux barons qu'on allait joûter en plaine, et ils se levèrent en tumulte et coururent à leurs chevaux. Plus nombreux que les flots de la mer, ondulèrent alors au soleil levant les pennons diversicolores (1). Karle les dirigea sur Vaubeton, où le choc fut si grand et si rude, que celui qui tomba ne put se relever et ne revit plus son alberc.

L'avant-garde de Karle se composait de quarante mille vassaux d'élite que guidaient Aimon, Aimery, Audefred, le duc Guy de Poitiers avec vingt mille chevaliers, le comte de Boulogne et Capet le Fort avec les Bavarois et les Allemands; en tête chevauchait le duc Godefroi, porteur de l'oriflamme.

A l'avant-garde de Gérard, formée de vingt mille hommes, vous n'auriez pas trouvé un lâche. Elle avait pour chefs Pons, Ricard, le comte Johan de Catus et le marquis Amédée, seigneur de Turin, du val de Cluse, du mont Cenis, de Gênes, d'Aoste et du mont Genèvre. Cousin germain de Gérard et son ami, le noble palatin était suivi de sept comtes. Grand, beau et bien fait, il montait un cheval bai à longue crinière. La poignée de son épée était verte; il portait la vuivre de Savoie peinte sur son écu (2).

(1) So fo à un dilus, quan l'alba par
Que pratz pren à flurir, bos à folhar.
K. fetz XXX grailes ensems sonar;
Li corn foro d'evori gran e perclar.
Or saubo li baro de son afar
Qu'en batalha campal ac son pessar.
L'ost pren à somonir i à levar;
Anc no vit tan menut undas levar
Cum virats las ensenhas al vent anar.....
(Fol. 25, v. 1774.)

(2) Sos cors fo grans e bels, asatz meschis
E sos chavals i bais ab longuas cris;
De sa spaza lo brans vertz aceiris;
En son escut fo penhs us colobris.
(Fol. 25 v°, v. 1816.)

Vuivre d'azur à l'enfant yssant en gueules, c'est-à-dire un serpent qui avale un enfant. (Guichenon, *Hist. généalogique de la maison de Savoye*, t. I, p. 1091.)

Voyant briller la bannière de Karle sous les saules, il sortit des rangs à toute bride, en criant : A l'aide, vassaux ! et frappez bien ! Au-devant de lui accourut le comte de Poitiers avec tant de chevaliers portant heaumes bruns, bronzés et armes luisantes, que je ne pourrais les énumérer d'une aube à l'autre. Ils se rencontrèrent sur un terrain plat, et se choquèrent si rudement que les écus ne leur *valurent pas un gland* ni les hauberts plus que *bliaut* de soie. Du coup, les heaumes brillants sont faussés, les lances se croisent et se brisent sur leurs poitrines, et vidant à la fois les arçons, ils roulent dans un chaume.

Vingt mille chevaliers leur vont alors à la rescousse : on les relève inanimés, et leurs amis les arrachent de la mêlée qui fut terrible à cette place. Les compagnies de part et d'autre, baissant les lances et abandonnant les rênes, étaient parties au galop : au lieu où elles s'abordèrent il y eut grand carnage. Vous auriez vu, par les lances et les épées, écus troués, hauberts mis en pièces, heaumes éclatants bossués et nageant dans un lac de sang et de cervelle. Il était tombé tant de combattants que plus de vingt mille chevaux erraient et couraient à l'aventure, les rênes aux pieds, sans qu'on en arrêtât un seul.

Karle vit que son avant-garde était bien affaiblie, et Gérard que les rangs de la sienne allaient s'éclaircissant, aussi chacun fit avancer ses escadrons. L'empereur en avait dix ; Gérard dix également, formés également de neuf mille hommes, les plus légèrement armés tenant la tête. Odil guidait les Bretons pour Karle ; il sortit donc, pour assaillir, d'un bois de bouleaux. Aussitôt Gérard lui opposa l'escadron qu'il prisait le plus, celui des Gascons. Sénebrun de Bordeaux, le chef de ces vassaux d'élite, cria de sa voix forte :

— Gascons, souvenez-vous que vous combattez pour votre seigneur, et que vous serez relevés et guéris si vous tombez dans la mêlée !

— Frappez-les vigoureusement, disait Odil aux siens, car ce serait grand déshonneur si vous étiez battus !

— Vous dites bien ! répondit-on de part et d'autre.

Les Bretons partent en poussant de grands cris, les Gascons en murmurant quelques mots à peine. Ils baissent les lances, se joignent, et les écus à grand bruit tombent fendus et fracassés. Le double choc du fer éclata comme une tempête.

— Dieu, dit Gérard, soutenez-moi, et je ferai bon droit à l'empereur!

— Levez les mains vers le ciel, disait en même temps Karle à ses hommes, louez Dieu et demandez-lui la force de briser l'orgueil qui nous défie!

Bretons et Gascons firent vaillamment ce jour-là. Que de bons vassaux vidèrent les arçons! que de lances et d'écus brisés! que d'ardents chevaux de bataille (*milsoldor*) qui ne retrouvèrent plus leur maître! Sept mille des joûteurs, dont trois cents portant le haubert et le heaume, restèrent étendus le long des bouleaux. Aussi, je le dis avec fierté, jamais Bretons et Gascons n'auront reproche en France!

Après eux s'avancèrent sur deux rangs ceux de la Bigorre (1) et de Provence: Karle leur opposa les Nordmans et les Lorrains, qui soutinrent le choc sans reculer d'un pas. Vous auriez vu là trouer les meilleures armures et les têtes tomber par centaines avec les heaumes qui les couvraient. On en compta plus de dix mille morts et sanglants dans la plaine et sur la bruyère. Dolent en fut Karle le roi de Reims, et Gérard ne put s'empêcher d'en soupirer profondément et d'implorer encore Dami-Dieu pour qu'il lui vînt en aide!

A ce moment parut au milieu de la mêlée le vieux Drogon, père de Gérard et oncle de Foulque. Il portait un haubert si bien forgé que fer jamais ne le faussa, un heaume de Baraton damasqué d'or et de pierres précieuses qui brillait plus qu'étoile au ciel, une épée, un écu et une lance à l'épreuve.

Il vint au petit galop au milieu de la plaine, et arrêtant court son cheval bai de Mâcon:

— Quel est, cria-t-il au roi, celui de tes chevaliers qui veut combattre?...

— Seigneur roi, dit alors le duc Thierry qui était à côté de Karle, connaissez-vous ce Bourguignon?... C'est *Draugues* le vieux de

(1) Bigor e Proensal vengon essems...
(Fol. 26 v°, v. 1901.)

Ménage s'est étrangement trompé en citant ce vers dans son lexique (t. I, p. 194); il avait lu *Bigot*, et il partit de là pour créer un peuple et en faire la souche féconde des *Bigots*.

Roussillon, celui qui me chassa de mon pays et de mes fiefs, et me força de vivre sept ans exilé dans les bois. Tenez-moi pour un vrai lâche, si je ne lui donne sur-le-champ le combat qu'il demande!

— Allez, répondit Karle, vous avez attendu votre vengeance assez longtemps.

Le duc Thierry sort des rangs couvert d'une bonne armure et gagne les prés fleuris au petit galop de son cheval arabe. Ses hommes, qui sont bons vassaux, le suivent hardiment. Du plus loin qu'il aperçoit Drogon, il lui crie :

— Te voilà donc enfin, vieux lâche?... Aujourd'hui tu as perdu ton nom de chevalier à force de te cacher au milieu des tiens!

— Personne ne m'a couvert, et tu vas me voir de près maintenant, dit Drogon.

Eperonnant à ces mots l'un le cheval bai et l'autre le cheval arabe, ils se joignent et se choquent de telle vertu que les écus volent fracassés et que la lance brise la maille des hauberts. Drogon roula dans le champ la lance du duc plantée dans le corps et passant d'une aune avec le gonfanon entre les deux épaules. Thierry eut l'écu et le haubert cousus par celle de Drogon. Mais le fer n'atteignit point sa peau, et il échappa sans blessure.

Les hommes de Drogon le relèvent et l'emportent tout marris; et Thierry, qui avait été renversé dans l'eau de la prairie, remonte à cheval et revient vers les siens. Les escadrons se mêlèrent alors et joûtèrent avec tant de fureur que la terre fut bientôt jonchée de bras et de têtes, et que le sang des morts rougit l'eau de l'Arcis. Si leur seigneur, mourant sur la bruyère, eût pu les conduire, les vassaux de Drogon auraient écrasé ceux de Thierry; car, de vingt mille hommes qu'il avait d'abord, il lui en restait mille à peine.

Cependant à la voix de Karle les Manceaux, les Tourangeaux et les Angevins, qui étaient aussi vingt mille, tous portant de blancs hauberts et des heaumes brunis, s'élancent comme des levriers excités auxquels on retire la chaîne et franchissent le gué de l'Arcis sous les ordres de Geoffroi leur seigneur.

L'empereur les suivit avec tous ses barons. Gérard avait été si ému de la mort de son père qu'il ne songeait plus qu'à sa douleur, lorsque Foulque alla le trouver et lui parla ainsi, comme un homme de sens :

— Par la foi de Dieu! Gérard, oubliez le deuil et les larmes! Le duc est mort absous et après avoir communié; que voulez-vous de plus maintenant? Quand nous pourrons, nous le vengerons!

En disant ces paroles, Foulque, s'appuyant sur une lance neuve, sauta en selle et courut rejoindre les siens :

— Silence, dit-il, seigneurs francs chevaliers, et écoutez-moi! Quand vous aurez devant vous les royaux, il faut que les rangs se mèlent, qu'on frappe avec vigueur, qu'on les tue et qu'on les déroque! Traversez leurs escadrons lance baissée, et puis revenez sur eux tous ensemble pour leur prouver que la bravoure vaut mieux que trahison!

— Que nous prêchez-vous là? s'écrièrent ses hommes; allons-les frapper tous ensemble au lieu de discourir!

Le combat reprit aussitôt avec une fureur nouvelle. Bozon, Foulque, Seguin et leurs meilleurs chevaliers recommencèrent le choc avec vingt mille hommes d'armes. Là, vos yeux auraient été éblouis de l'éclat de l'or, de l'azur de l'acier des heaumes étincelants comme des miroirs, du fer resplendissant des lances ornées de banderolles de diverses couleurs.

Les donzels prompts à l'escarmouche et les rudes joûteurs Pons, Ricard, Coines et l'oncle Odilon arrivent au trot avec l'arrière-garde. Chacun là court contre son ennemi et le frappe avec tant de vigueur, qu'il l'enlève de cheval et le porte par terre. Gérard chevauche à leur tête tout radieux de la joie du combat, et Karle avance d'autre part avec les siens le front noir de colère. Choc déplorable, hélas! et qui fera couler autant de larmes que de sang!

Les deux armées se rencontrèrent dans une belle plaine où il n'y avait ni tertre, ni fossé, ni haie, ni bocage. Les Angevins, les Manceaux et ceux de Touraine marchaient les premiers conduits par le comte d'Angers; du côté de Gérard, il en venait vingt mille, tous dans la vigueur de l'âge et chevauchant ensemble, sous les pennons de Bozon, de Foulque et de Seguin. Les uns criaient : *Vaillance!* les autres : *Roussillon!* et la plus grande partie : *Montjoie!* signal de Karle Martel.

Se précipitant comme des faucons qui fondent sur leur proie, les jeunes chevaliers des premiers rangs s'abordent avec rage; les écus sont fracassés, les lances brisées en éclats, les hauberts décloués du choc. Le carnage fut grand à cette place et le sol jonché de tant

de cadavres qu'à Bordeaux même on compterait moins d'hommes vivants ou morts. Celui qui se trouva dans cette boucherie eut grand besoin de l'aide de Dieu et de l'ange Gabriel (1) !

Les Manceaux et les Angevins frappèrent vigoureusement, mais ceux de Gérard ne leur furent en rien inférieurs. Foulque, Bozon, Fouchier et don Seguin guidaient vaillamment leurs compagnies; mais en suivant les gonfanons d'orfroi et de pourpre de leurs seigneurs dans le bois reverdi, les nobles vassaux n'y trouvaient que des fleurs de fer acéré qui leur donnaient la mort. Gérard, les voyant tomber par milliers, en avait le cœur plein de fiel; dans sa colère, il ficha sa bannière en terre au pied d'un perron de marbre, œuvre antique du roi Louis, et s'écria en maudissant Karle :

— Roi au cœur de chien, puisse Dieu te confondre!

Comme il disait ces paroles, les Provençaux passent au galop dans la prairie voisine : ils sont soixante mille montés sur d'excellents chevaux, qui, à coups d'épée et de lance, abattent autant de vassaux de Karle qu'il en pourrait contenir sous la courbe irisée de l'arc-en-ciel.

— Seigneur, dit alors Thierry à Karle, ils sont plus forts que nous : donnez-moi donc trente mille de vos vaillants, que nous sachions qui aura le bien ou le mal !

L'empereur lui donne les plus braves de ses Bavarois et de ses Allemands; Thierry prend la bannière, et, volant sur ses pas, ils roulent sur le champ de bataille comme un tourbillon. Le vieil Odilon, entouré de ses fils Bozon, Seguin et Foulque, les attendait, en jurant Dieu et saint Otril que, si un de ses enfants manquait de cœur, il le ferait moine en monastère. Pendant qu'il fai-

(1) Si com falx pren sa poolha quan fer ausel,
De tal eslais se corro l'hi jovencel,
No i a ta fort escut non escantel
No fenda o no pertus o no arcel,
Asta reida de fraisser que no astel,
No i a ta fort ausberc no desclavel...
Mais en a remazutz en plan estel,
Non a ni vius ni morts dedins Bordel
Qui ferit en l'estorn d'aquel mazel
Dieu ac à sanador e Gabriel !
(Fol. 98, v. 2025)

sait ce serment, Thierry arriva avec ses Germains, et il n'y eut écu de tilleul ou de tremble peint en bleu, en noir, en vert ou en rouge, qui n'éclatât fendu par les grosses lances de frêne; ni haubert qui ne fût tout trempé en vermeil du sang coulant à gros bouillons de la poitrine des vassaux.

Le vieil Odilon se jette au plus épais de la mêlée, et plante sa lance avec le gonfanon dans le corps d'un robuste Allemand, sénéchal de Karle Martel. L'armure ne valut pas pour lui plus qu'un brin de varech; il tomba du destrier arabe, et il respirait encore que déjà plus de cent chevaux avaient foulé son corps sanglant.

Fouchier, de son côté, éperonnant son cheval maure venu de Compostelle, court, armé d'un haubert si léger qu'il ne pesait pas une robe, contre Rotrieu, le duc de Melle, et lui enfonce sa lance dans le cœur. Baudouin de Flandres, à cette vue, frappe un chevalier lombard de Gérard, et venge trop bien Rotrieu de Melle. Fouchier accourut trop tard par malheur. Baudouin, en le voyant venir, n'avait pas eu honte de prendre la fuite. Mais le comte Elin de Boulogne paya pour lui. Malgré sa targe recouverte d'or et sa cotte de mailles, il fut jeté mort sous les pieds de son cheval *liart* (alezan).

Corps à corps, dans les champs en fleurs, luttent les hommes de Gérard et de Karle de Saint-Denis; ils se frappent si rudement que le meilleur écu ne vaut pas un bezan, et qui échappe aux coups de l'un tombe sous la lance de l'autre. Il en tomba là des milliers qui ne se relèveront plus qu'au jour du jugement. Cent ans avant d'être livré dans la plaine de Vaubeton ce combat avait été prédit. La cinquième partie des hommes devait y souffrir selon la geste, martyre sans jugement.

Les voilà tous joûtant captal contre captal, baron contre baron, et en si grand nombre, que vous auriez le temps d'arriver à Rome, aux prés de Néron, avant de les avoir comptés (1).

(1) Sainte-Palaye, p. 30 v° de sa copie, traduit ce passage par : *le pré noir du jugement dernier*. Ce sont les prés de Néron, situés entre le Tibre et le tombeau d'Hadrien.

« Ebbero ne tempi bassi il nome di prata Neronis per la tradizione ancora vigente » che aveano fatto parte de' celebri giardini imperiali. » (Nibby, *Roma antica*, t. I, p. 65.)

Quoique la bataille eût été commencée à l'aube de l'un des jours les plus longs de mai, elle durait encore au déclin du soleil. Les dernières lueurs du crépuscule éclairèrent le dernier combat. A l'heure où la nuit va se mêlant avec le soir, Odilon rencontra Thierry, le meurtrier de son frère, et le frappa si juste et si fort sur l'écu qu'il l'enleva de son cheval liart. Puis, en poussant son cri de guerre : Dunort ! Dunort ! Cherchez maintenant qui vous relève, dit-il. Thierry se releva, et remontant bientôt sur un autre cheval bai, alla férir Odilon de telle vigueur que la lance trancha l'écu et les lames d'acier, et perça le duc d'outre en outre. Odilon tomba de son beau cheval noir et ne vécut ensuite que cinq jours. Les siens volent à son secours; mais, par la volonté de Dieu, un si violent orage éclate alors que le feu, tombant du ciel tout empourpré, enflamme la bannière de l'empereur et qu'on voit jaillir dans la nuit des charbons ardents de celle de Gérard.

A la vue de ce prodige, qui fut leur châtiment, les plus hardis se mirent à trembler en leur chair de la tête aux pieds; tous se disaient en frémissant : Voici la fin du monde ! — Personne ne songea plus à frapper. Les combattants se séparèrent et passèrent toute cette nuit debout et armés. Le jour seul en reparaissant leur rendit l'assurance et la joie. Mais quel spectacle ! Au point du jour la terre leur apparut toute couverte d'écus brisés, de blancs hauberts et de heaumes dorés dont les aigrettes resplendissaient aux rayons de l'aube. Toute la plaine était jonchée de lances, de gonfanons déchirés et rouges de sang. Les cadavres des vaillants vassaux gisaient amoncelés sur l'herbe des prés fleuris (1).

Tandis qu'aux premières lueurs du matin, Gérard, Foulque et Bozon le bien avisé rallient leurs compagnies, Karle réunit pour tenir conseil cent de ses meilleurs barons. L'un des plus irrités, David, frère germain d'Elin, comte de Boulogne, prit la parole le premier et dit dans sa colère :

— Roi, sois maudit de Dieu pour cet insupportable orgueil qui vient de causer ta confusion et notre défaite. Gérard n'a pas encore

(1) De gonfainos e lansas tal plaissadis
Fo tots lo cam cobertz e rovezits ....

Ces deux vers, qui manquent dans notre manuscrit, se trouvent dans celui de la bibliothèque Harléienne du Musée britannique.

fui, et avant qu'il tourne visage tu auras perdu les plus braves de tes vassaux. Mon frère et mes deux fils sont étendus là-bas sur l'herbe, et jamais médecin ne guérira leurs blessures ; c'est pourquoi je pense qu'il est temps de tenir le plaid de la paix.

A cette proposition, appuyée par Galeran comte de Senlis, Karle jura par Notre-Dame! qu'il aimerait mieux être enseveli que de ternir son honneur en traitant avec Gérard. Mais ses barons et ses amis ayant tous réclamé le plaid, il fut forcé de l'octroyer.

Thibert de Vaubeton, baron à la sage parole et aux cheveux blanchis, et Garnier de Blaye son cousin, furent choisis pour aller porter à Gérard les offres de Karle Martel. Or, écoutant l'avis de ses fidèles, Gérard, avant de prendre un parti, alla demander conseil à son oncle Odilon, qu'on n'avait pu enlever du champ de bataille à cause de la gravité de sa blessure.

Couché au milieu de la plaine, sous une tente de drap d'or, le noble vieillard venait, pour mourir saintement, de se faire revêtir de l'habit de saint Benoît. Accompagné de Foulque, Gilbert, Landry, Don Henry et Don Guy, Gérard entra sous le pavillon, et, se mettant à genoux devant le lit :

— Oncle, dit-il, je viens te demander conseil. Donne-le-moi bon et tel qu'il ne tourne ni à ma honte ni à mon dommage. Karle nous offre paix, foi et pardon.

— Dieu en soit loué, beau neveu, répondit le blessé. Puisque si courtoise parole vient du côté de Karle, il faut lui faire doux accueil.

— Comment pourrais-je, reprit Gérard, aimer un roi félon qui a pour conseiller Thierry, mon ennemi le plus cruel, le meurtrier de mon père et le tien !

— Beau neveu, entends la raison, ne te révolte point à tort contre ton seigneur légitime ; et quand je serai mort, écoute Foulque mon fils, qui ne te donnera jamais que de bons conseils.

— Jamais, s'il ne chasse Thierry, je ne serai son vassal et il ne sera mon sire !

Odilon ne put entendre ces paroles sans colère ; il reprocha vivement à son neveu son peu de sens et sa folie, et lui ordonna, puisqu'il voulait forfaire à son devoir d'homme lige, de le laisser mourir en paix.

Les barons s'écrièrent alors qu'il parlait bien ; et Gérard, se voyant blâmé, revint auprès du blessé et lui dit :

— Pour Dieu, bel oncle, ne vous irritez pas; au plaid je consens, puisque vous le voulez!

Il sortit de la tente à ces mots, le cœur plein de colère, et répondit aux messagers s'informant de ce qu'il lui plaisait de mander à Karle:

— J'accepte le plaid du roi, puisqu'on le veut; mais, par la Trinité! je jure que je ne serai jamais son ami ni son fidèle, s'il ne chasse d'abord le duc Thierry!

Les messagers s'en vont avec cette réponse, et la répètent mot pour mot à l'empereur devant tous ses barons. Karle s'écria aussitôt que, pour tout ce qui était au monde, il ne consentirait jamais à abandonner Thierry; mais le duc se levant, bien qu'il fût grièvement blessé, répondit:

— Grand merci, seigneur! A Dieu, le roi des rois, ne plaise qu'on fasse jamais guerre pour moi! Il y a, je crois, cent ans et plus que je suis né. Voyez ma poitrine! elle est fleurie et blanche comme neige. Chassé jadis de France par mes ennemis, je fus forcé de passer la mer et de me réfugier à Mont-Cassin, où je vécus sept ans dans l'exil. Je vous laisse mes trois fils, Aimon, Aimeri et Audefred, pour combattre à ma place, et vais me livrer à Gérard. Et maintenant, seigneurs, priez pour moi, car je serai bientôt à sa merci (1)!...

De douleur ému à ces paroles, l'empereur fit appel à ses pairs, ses comtes, ses évêques, ses abbés, ses docteurs; et ceux-ci, allant trouver Gérard, le prièrent si fort et si longuement jusqu'aux larmes, qu'ils l'amenèrent aux pieds du roi. Il fit hommage à genoux, et reçut le baiser et le pardon de son suzerain. Puis on désarma les compagnies; les prisonniers furent rendus, les morts

(1) E Terris respondet: Senher, mercei! —
No plassa Damidrieu, l'autisme rei,
Que jamais per mon cors nuls om guerrei!
C. ans a que fui natz e mai, so crei;
Tot ai flurit lo pis e blanc com nei
De Fransa fui gitats à gran beslei,
Passai un bras de mar ab mo navei
Set ans fui en issiel à Moncaucei.
Miei filh seran au rei e vos tuh trei
E ieu lai tornarai per son autrei...
Mieu amic e senhor, preiatz per mei
Quar de tot me vulh mettre en sa mercei! ..
(Fol. 33 v°, v 2474.)

ensevelis et les blessés enlevés du champ de bataille. Le roi revint en France, où il devait trouver maintes nobles dames en deuil ; et Gérard regagna Roussillon, après avoir fait, grâce aux prières des évêques, une trève de cinq ans avec Thierry, qui, ne voulant passer ni pour lâche ni pour félon, s'en retournait seul par les plaines.

Cependant quand les païens d'au-delà des ports apprirent la mort de Drogon et le carnage qui s'était fait à Vaubeton, ils profitèrent de l'affaiblissement de la chrétienté pour franchir les marches d'Espagne et redescendre vers Narbonne et Bordeaux. Les comtes de ces contrées envoyèrent sur-le-champ deux messagers à Gérard et deux messagers à Karle. Gérard prit sa targe ronde, l'empereur demanda son cheval bai ; et vassal et suzerain naguère ennemis, mêlant leurs bannières, marchèrent à la rencontre de ces Africains *verts comme des hirondelles*, et teignirent de leur sang vermeil les bords de la Méditerranée et l'eau de la Gironde.

Après cette victoire, le roi rendit sa faveur à Gérard, l'emmena dans le nord à son palais de Saint-Remy, le choisit pour confident, et suivit si aveuglément ses conseils que, durant cinq ans, le comte put faire à son gré *droit ou tort* en France. Au bout de ce temps expira la trève qu'il avait accordée à Thierry, et Karle ayant demandé lui-même merci pour son duc, Gérard lui pardonna. Or, afin de célébrer cet évènement et de consacrer par des fêtes la réconciliation des deux grands vassaux, l'empereur convoqua la cour plénière à Paris.

A Paris l'antique cité se tint cette cour nombreuse et magnifique. Bozon et Seguin de Besançon s'y rendirent secrètement, et, pour venger la mort d'Odilon leur père, voici qu'ils bâtirent une quintaine dans les prairies de l'abbaye de Saint-Germain, auprès de la fontaine. Sous leur gonèle flottante ils cachent cuirasse dorée et targe ronde. Le premier lundi de Pâques, suivis de quelques vassaux sans armes, les fils de Thierry vont pour joûter à la quintaine. Ils ne portaient que le *bliaut* léger à franges et n'avaient à la main que des baguettes de coudrier dépouillées de leur écorce. Aussi Bozon et ses hommes, les assaillant à l'improviste, en eurent raison facilement et leur coupèrent la tête sous le menton.

L'empereur venait d'entrer en sa chambre pour faire la méridienne : le duc Thierry, oyant un grand tumulte du côté de Saint-Germain, descend vers l'abbaye, et rencontre Bozon et Seguin

qui, baissant leurs lances, les lui brisent à la fois dans le corps. Les cris et les gémissements de ses vassaux réveillèrent Karle. Il revêtit son haubert à la hâte, courut à l'abbaye et trouva le cadavre de Thierry au milieu du chemin. Les meurtriers avaient pris la fuite après avoir vengé par trahison la mort de leur père et de leur oncle loyalement frappés sur le champ de bataille.

De tout le mal, Karle accusait Gérard, et jurait qu'il saisirait son fief avant un mois, si droit n'était fait sur la mort de son duc, lorsque les trois neveux du mort, Aimon, Aimeri et Audefred, vinrent lui demander la permission de dresser une embuscade au comte de Roussillon. L'empereur l'octroya et eut tort. Qui trop emploie la ruse par la ruse est surpris. Tandis que quatre cents Français d'élite attendaient Gérard sans l'avoir défié dans le bois de Vézelai, Fouchier, le maréchal du comte, partait avec deux cents routiers, couvert, comme les mauvais garçons, d'habits en lambeaux, et, ne voyageant que la nuit, courait à Paris. Arrivé là, il escalada le palais voûté à la faveur des ténèbres et y fit, je vous le jure, un heureux coup de main. Parmi le butin qu'il enleva étaient trois cents des hanaps que fit ciseler Salomon, ainsi que le heaume et la cuirasse de Néron conquis sur les Turcs par Alexandre.

A son réveil, Karle apprit cet évènement, et protesta, par le Dieu qui fit le tonnerre, qu'il confondrait Gérard et ses larrons, et ne laisserait au comte ni Besançon ni Vallée-Noble. Puis, quand il eut la messe ouïe à Saint-Maurilh, le monastère entouré de tilleuls, il entra dans la grand'salle de son palais.

De son palais cette grand'salle était voûtée et de bon métal recouverte. Des mosaïques et des peintures en décoraient les murs. Les vitraux coloriés des fenêtres étincelaient comme les rayons des étoiles la nuit. Des cubes de marbre taillés en triangle en formaient le pavé (1). C'est là que le roi réunit ses grands vassaux au nombre de cent.

(1) Lo reis entra en la chambra non vistes tau :
Tota es vouta e cuberta de bo metau
E es pencha à musec gen per esgau :
A maravilha lhuzo lhi veiriau.
Plus lhuzen que estela à l'enjornau
Lo paimens de marbre talhatz d'avau.
(Fol. 39, v. 2912.)

C'est probablement la grande salle du palais des *Thermes* que décrit le poète. Ce

Longtemps dura le conseil, et les barons y parlèrent avec chaleur. Le roi plus d'une fois s'irrita comme un Allemand et soupesa sa barbe en grommelant. Don Emoy soutenait que Gérard ne devait pas répondre des meurtres commis par Bozon; Armand de Beaumont, raisonnant *à loi de jeune homme*, disait qu'il fallait déployer la bannière et aller couper le cou à Gérard *sous les cheveux;* le vicomte de Saint-Marcel conseillait la paix; celui de Dreux était d'avis de mander Gérard à Paris; et les vieillards qui portaient *bliaut* depuis plus de cent ans, tels qu'Aimon et Régnier de Vaubeton, proposaient d'envoyer un messager à Roussillon, pour inviter le comte à venir faire droit au roi en son palais. Malgré la colère, les injures et les menaces de Karle, cet avis prévalut, et la cour choisit pour ambassadeur Pierre, fils du sage Gautier.

Pierre regagne son hôtel, où, dans la nuit, il fut rasé, tondu et baigné avec soin. Au lever du soleil, à la mode de France il s'habilla et prit chemise de coutil, chausses de pali et souliers rouges à fleurs. Puis il chaussa des bottes de cuir de Ram (1) armées d'éperons d'argent, mit sa pelisse d'hermine, et jeta sur l'épaule son beau manteau de marte zibeline (2) doublé de pali vermeil et bordé d'or. L'anneau d'or fin également à son doigt il passa, et ainsi vêtu comme un palatin au moutier il alla prier, entendit la messe de l'abbé, et rejoignit ensuite son père qui l'attendait sous un pin.

Gautier de Montraboy, prud'homme, dont la barbe et les sourcils sont blancs, prit alors son fils par la main, et l'emmenant sur un perron de marbre bien sculpté, l'endoctrina en ces termes *à guise d'homme sensé :*

— Beau fils, vous allez porter bien loin message de Karle, et il faut tâcher de revenir sans avoir blâme mérité. Le comte Gérard est plein de fiel et de colère, priez donc Dieu et Sainte-Foy qu'il ne vous échappe aucune parole imprudente, et ne vous irritez pour

palais a été occupé par nos rois de la première et de la deuxième race (Jaillot, *Recherches sur Paris*, t. V, p. 75).

(1) Ancienne mansion romaine, ville perdue de la voie Domitia.

(2) *Sembeli.*

Sollars vermelhs ab flors que son denau...
Afiblet un mantel frecs sembeli.
(Fol. 42 v°, v. 3196.)

rien de ce qu'il vous dira, car mot peu mesuré ne nous ôte rien de notre prix.

— Ayez là-dessus l'esprit en paix, répondit Pierre; si Bozon, Fouchier ou les autres ne se jettent à la traverse, jamais message n'aura été plus fidèlement rempli.

Du perron de marbre, il monte ensuite dans une galerie où les écuyers l'arment comme un chevalier. On le revêt d'abord d'un haubert à carreaux d'argent et d'or *clair*, qui ne pèse pas un sol garnier et que ne pourraient percer cependant flèche d'acier ni trait d'arbalète. Puis il lace un heaume bruni, ceint l'épée du roi Didier et pend à son cou une targe polie en dedans dont la boucle et les clous sont d'or rouge d'Arabie. On lui donne une lance de frêne au fer luisant, ornée d'un gonfanon qui traîne jusqu'à terre. Ses deux écuyers, Ancher et le beau Waïfar, lui amènent un cheval roux qui, pour la rapidité, n'a point son pareil en France, et qui va piaffant, fier de sa selle aux arçons d'or et de ses étriers où brillent les pierres précieuses; puis après s'être agenouillé devant l'empereur et avoir reçu ses derniers ordres, il tient sa voie, chevauche à grandes journées et arrive enfin à Roussillon.

Sous la voûte de la tour du premier pont, il mit pied à terre devant cent chevaliers accourus pour le recevoir, confia son épée à son écuyer et alla faire l'oraison à la chapelle. L'oraison de Pierre fut brève. Il pria seulement sainte Marie et le Dieu du tonnerre de ne laisser venir à ses lèvres que paroles sensées. Puis, faisant le signe de la croix, il sortit, et par les comtes Estevenon, Robert Guillem et Aimenoi fut amené devant Gérard. Le comte s'entretenait avec Foulque et Bozon. En apercevant le messager, il se leva, le prit *par le poing*, et l'ayant fait asseoir à son côté, lui demanda des nouvelles de Karle.

— Il est à Paris, répondit Pierre, et m'envoie pour te dire que si tu ne bannis le meurtrier du duc Thierry d'Aquitaine, il fera guerre et ravage en Bourgogne.

Oyant ces mots, Gérard eut cœur marri, et se tournant vers Foulque en riant du bout des lèvres :

— Pierre, dit-il, as-tu autre chose à me mander de la part du roi?

— Oui, je ne te dois point céler les nouvelles que j'apporte. Mon seigneur te mande par ma voix que tu ailles lui faire droit à

Soissons, à Reims ou à Chartres, et que tu amènes, comme garants et comme otages, le comte Bozon, Seguin, Foulque, Fouchier ton maréchal et cent de tes meilleurs chevaliers.

— Pierre, reprit Gérard, va te reposer chez Aimenoi; quand l'aube rougira les cieux, tu auras ma réponse.

Pierre suivit son hôte, qui, après lui avoir courtoisement offert marrons grillés et autres fruits, piment, vin en pot, biscuits et vin chaud, fit garnir la table et servir les quartiers de chevreuil et de sanglier, le gibier, le poisson de mer assaisonné de piments et le clairet. Au sortir de table, on le mena coucher avec une belle donzelle dans des courtines de pali, où il reposa jusqu'au jour. Puis il se vêtit et chaussa, ouït la messe et se rendit au conseil de Gérard.

Dans une grande salle voûtée et blanchie à la chaux, le comte avait réuni ses barons :

— Mes amis, mes pairs et mes hommes, conseillez-moi, dit-il; que faut-il faire?... Dois-je aller à Soissons trouver Karle avec vous et lui offrir mon droit?...

— Non, s'écria vivement Bozon; car il veut nous trahir, et un messager m'en a donné avis hier au soir.

— Bozon, dit Foulque, vous parlez mal, et nous mériterions le blâme si le comte nous écoutait; le vassal ne doit avoir d'autre intérêt que celui de son seigneur. Le roi tiendra sa cour au mois de mai; puisqu'il y cite Gérard, il faut qu'il s'y rende et que nous l'y suivions. S'il y a mal à souffrir pour lui, je le souffrirai; s'il veut que je sois son otage, je le serai, et si mon seigneur pleure point ne rirai!

Gilbert de Senesgart et Landry de Nevers parlèrent comme Foulque; ce qui irrita si fort Bozon, que, se dressant brusquement sur ses pieds :

— Frère, dit-il à Foulque, cessez de conseiller à Gérard action timide et discourtoise. Il ne doit point aller s'humilier à la cour du roi. Si Karle veut venir de notre côté, nous irons lui parler en plaine et disculper notre seigneur.

— Cela vaudrait peut-être mieux, murmura Gérard.

Et, se levant sur ces mots, il fit dresser les tables. Le festin fut bon et joyeux. Après avoir bu le clairet et le vin fort, les barons allèrent joûter sur l'esplanade de la salle. Qui savait chanson la chanta, qui savait fable la conta, et jeux et rires ne cessèrent qu'au

tomber de la froide nuit, quand revint l'heure du sommeil. Le lendemain, dès l'aube, le comte était sur pied, et mandant le messager :

— Pierre, dit-il, reviens vers ton seigneur Karle, l'empereur de France, et dis-lui qu'il m'est cruel de me voir soupçonné par celui dont je devrais guider la plus forte bataille (1), dont je devrais être le meilleur conseiller, comme mes pères le furent des siens. Mes ennemis et ses flatteurs le trompent. J'ignorais le meurtre de Thierry, et n'ayant donné à Bozon ni approbation ni refuge, je n'ai forfait en rien envers mon seigneur lige.

— Alors, si m'aide Dieu! dit Pierre, pourquoi refuser de comparaître devant sa cour, où ses comtes et ses abbés te feraient bonne justice?...

— Parce que le roi m'en veut, Pierre, plus que le faucon à l'oiseau! Sur mon corps et ma peau je porte les marques de ses coups d'épée et de ses coups de lance, et avant la fête de saint Michel je lui montrerai un gros de chevaliers qui ravageront sa terre et poursuivront ses hommes comme le loup poursuit l'agneau.

— Et quel tort l'empereur t'a-t-il fait?

— Il est cause que mon père et mon oncle Odilon sont tombés à Vaubeton sous la lance de Thierry, et me querelle sans motif en menaçant Bozon; c'est pourquoi je refuse d'aller à sa cour, et tu peux lui porter mon défi.

— Gérard, dit Pierre de Montraboy, qui avait cœur d'empereur et front de léopard, je porterai votre défi au roi, mais que personne ne l'outrage!

Bozon, à ce mot, ne put retenir sa colère et murmura que cet orgueilleux messager ne reviendrait pas à Paris.

— Taisez-vous, répondit Pierre sans s'émouvoir, taisez-vous, seigneur comte! — car je ne prise pas un denier votre superbe et vos menaces, et si nous étions seuls dans la prairie que je vois là-bas, vos hommes arriveraient trop tard peut-être pour vous relever vivant!

Frémissant d'une telle rage à ces paroles qu'*il en soupira*, Bozon s'élance de sa place, et il aurait frappé Pierre si Foulque, son frère, ne l'en eût empêché en le saisissant à bras le corps.

(1) Pour gros de troupes; — le bataillon moderne, mais plus fort.

Le conseil se sépare en tumulte et Pierre part aussitôt sans vouloir de sauf-conduit, tient sa voie vers Saint-Denis et descend au jour clair sous les ormeaux de Saint-Vincent, où Karle entendait la messe de matines. En sortant pour s'asseoir avec ses barons sous l'ombrière, le roi aperçut son messager et lui demanda en souriant ce que mandait Gérard.

— Qu'il veut être maudit de saint Médard s'il ne met à feu et à sang la moitié de la France, et ne prend sa bonne part de nos biens et de tes trésors!

— Il ment, Dieu me garde! reprit le roi; et si je le trouve sur ma terre, par saint Léonard, malheur à lui!

Alors Pierre de Montraboy raconta de point en point tout ce qui lui était advenu : il n'oublia ni la défiance de Gérard ni les emportements de Bozon, ni les discours pacifiques de Foulque. Assis sur son fauteuil doré, au pied de l'orme de Saint-Vincent, le roi l'écouta tranquillement; mais le lendemain, au jour clair, trois mille chevaliers étaient autour de sa bannière; cinq jours plus tard, un messager annonçait à Gérard qu'il lui avait pris Montmeliant, et le neuvième ils se livraient bataille.

Par un beau jour d'avril, à l'aube, se livra la bataille en aval de la rivière et sous Verdun. Ceux de Quercy, d'Agen, du Rouergue, de Toulouse, de Barcelone et de Bordeaux, avec les Basques, les Gascons et les Aragonnais, avaient répondu à l'appel de Gérard. Karle guidait lui-même ses Allemands, ses Lorrains, ses Bretons, ses Angevins, ses Manceaux, ses Flamands et ses Champenois. Un mardi matin, quand le ciel s'éclaircit, les deux armées se rencontrèrent : tout le jour, ce qui fut péché, elles ne cessèrent de férir et d'occire, et le soir vous auriez vu plus de cent mille chevaux courir abandonnés et des milliers de gonfanons sanglants plantés avec les lances dans la poitrine des cadavres.

Traversant la mêlée à pied avec tant de fureur qu'il en était devenu noir et qu'on ne le reconnaissait plus qu'à l'épaisse jonchée de morts qu'il laissait sur son passage, Gérard fiche sa bannière en terre au milieu d'une prairie et crie aux siens :

— Donnez-leur-en de toute votre force! Frappez! tuez, mutilez! Si vous avez besoin d'aide, vous me retrouverez à cette place; car je n'en bougerai pas avant d'être pris mort ou vainqueur, avant de savoir si Karle doit être au-dessus ou au-dessous de moi!

— Restez! dit Foulque à ses hommes; et s'adressant à Gérard :

— Tu fus toujours forcené de haine et de rage! Quel jour funeste pour ce siècle que celui de ta naissance! Ta fureur sanguinaire a constamment abaissé chrétienté! — Plus de sept mille de tes hommes sont là morts ou blessés; Karle notre seigneur, et qui nous combat sur sa terre, en a perdu bien davantage, et tu veux qu'on frappe et que le sang ruisselle encore! — Seigneurs francs chevaliers, nous sommes dans le royaume de Karle; ses forces croissent à chaque instant et de tous côtés nous pressent; il n'y a donc point de honte à céder le champ. Allez chercher parmi les blessés nos parents et nos frères et les emportez au petit pas. Je chevaucherai derrière vous avec Bozon et don Dalmas.

Karle, resté maître du champ par la retraite forcée de Gérard, vit par les trous de sa ventaille ses meilleurs donzels couchés la lance au flanc. Cent sols il promit aux vivants et une tombe aux morts, qui n'avaient pas besoin d'autre chose. Les évêques, les abbés et les docteurs bénirent alors un grand cimetière, où l'on enterra côte à côte les leurs et les nôtres, tous morts avec gloire pour leur seigneur!

On tint parlement à Roussillon après la bataille, et, par le conseil de Foulque, Gérard envoya don Bego demander la paix et proposer au roi de lui donner Dijon, comme gage de sa bonne foi; mais l'empereur répondit au messager :

— Bego, ôte-toi de mes yeux; je ne veux écouter ni ton maître ni toi, et n'ai qu'une chose à lui mander : c'est que, par saint Remy! j'entends le faire pendre!

Karle parlait avec orgueil, parce que les Provençaux et les Gascons avaient abandonné Gérard; mais les Bourguignons restèrent fidèles au comte, et le roi les retrouva la lance droite dans les prés de Civaux. Là, le combat dura jusqu'à la nuit; Bego et Pierre de Montraboy, les deux messagers, s'y rencontrèrent en plaine sèche et se férirent d'une telle force que les quatre doubles de leurs hauberts en furent traversés. Bego y périt cloué à terre dans un chaume où il était tombé par la lance du père de Pierre; mais Pierre de Montraboy y reçut si griève blessure, que de cinq ans il ne remonta à cheval ni ne jugea en cour.

A la nuit, Gérard et les siens se retirèrent tout marris et dolents. Le comte, qui avait perdu Guinart, Augier, Herman, le duc de

Frise, Béranger, Landry, de Nevers, Bego qui l'*autre hier* porta le message, et Fouchier son maréchal, ne put s'empêcher de verser des larmes.

— Par Dieu! lui dit alors Bozon, pourquoi pleurez-vous, sire comte?... N'avons-nous pas été nourris tous dans le métier des armes? Ne savons-nous pas dès l'enfance que noble chevalier ne doit point mourir en sa maison, mais en grande bataille sous les froides lames d'acier? Je ne fais de reproche à personne; mais ce qui allége mon deuil, c'est de voir deux fois plus de morts du côté de nos ennemis (1)!

On enterra le comte Bego sous un hêtre, auprès d'une humble église, et après avoir déposé sur sa tombe une couronne de lierre et un clou, mille chevaliers, portant au col un écu dont les couleurs bleues ou vermeilles étaient à moitié effacées, s'éloignèrent en silence le cœur plein de douleur.

Pendant cinq ans dura le trouble de cette guerre, qui excita le courroux de Dieu par sa sauvagerie. En un moutier, sous Vaux-couleurs, ayant abbé, prieur et moines, s'étaient réfugiés mille chevaliers de Karle; Gérard les y brûla vifs. Il en massacra cent autres au pied d'une croix et ne rencontra plus ennemi sans l'occire ou le pendre. Aussi le Rédempteur irrité laissa prendre le dessus à Karle, qui rentra dans Roussillon, comme la première fois, par la trahison d'un portier faux chrétien et plus félon qu'un Juif.

A minuit, avant le chant du coq, Roussillon fut perdu de nouveau: l'épée de Milon fit voler la tête du traître; Bozon combattit comme un lion jusqu'à ce qu'il eût brisé sa lance, ébréché son épée, émoussé le tranchant de sa hache; mais après avoir jonché son chemin de cadavres, il fut forcé de jouer des éperons et d'aller rejoindre Gérard, qui s'était enfui en chemise. Au bois de Montar-

(1) Per Dieu! so l'hi ditz Bos, plorar non quier;
Quar tuh em nos noirit d'aital mestier,
E senhat i apres i acostumier
Que anc non aguem a paren cavalier
Que moris e maiso ni e solier
Mas en granda batalha ab freh acier.
E ieu non vul portar lo repropchier
Mas d'aquo tenh mon don a plus leugier
Que mais i a dels lor mortz a sobrier.
(Fol. 70 et 70 v°, v. 5387.)

gout, bien qu'il n'eût qu'un simple haubert et que rien ne couvrît ses jambes et ses pieds nus, il voulait retourner au château pour délivrer la comtesse, lorsqu'il vit venir Bozon qui la portait devant lui sur l'arçon.

Dans l'écu du bon chevalier était planté un tronçon de lance; aux lambeaux d'un gonfanon pendait une tête blonde; il n'avait plus que le pommeau de son épée.

— Je vois, lui dit Gérard, que vous m'avez fait bon service; puisse Dieu me permettre de vous récompenser un jour!

A Dijon, tous se rendirent d'une traite. Gérard alla dire oraison au moutier de Sainte-Marie et pria Dami-Dieu avec ferveur de lui conserver la vie jusqu'à ce qu'il eût tiré vengeance de la nouvelle trahison de Karle. Sur ces entrefaites, Foulque reçut une lettre de Belfadieu, le Juif d'Orléans, qui l'avertissait que l'empereur attendait des troupes à Roussillon. Voilà les chevaliers de Bourgogne qui vont se mettre aussitôt en embuscade dans un bois épais et qui prennent vaillamment leur revanche. Karle déconfit eut à peine le temps de regagner Roussillon avec ses hommes, qui fuyaient comme des chevreuils.

Assis triste et morne sous un ormeau, il rongeait son frein en silence, quand ses barons lui amenèrent un messager de Gérard. C'était un moine de Saint-Sauveur, accompagné d'un frère lai, qui salua le roi en latin; mais Karle le regardant de travers :

— Comment vous nommez-vous? dit-il.

— Sire, on m'appelle le frère Bourbon, et je viens vers toi envoyé par Gérard, ton homme lige, pour te dire qu'il est disposé à venir te faire bon droit au jugement de tes barons.

— Le droit que je veux, répondit Karle, c'est de ne pas lui laisser une poignée de terre, et je vous trouve hardi de venir ici de sa part!

Le moine, à ces paroles, aurait voulu être bien loin.

— Il m'a vaincu par surprise, continua l'empereur; car si j'avais été prévenu, il serait à cette heure prisonnier ou mort; mais je veux le châtier rudement lui et les siens, et commencer par toi.

A ces mots, le moine aurait voulu être sous terre.

— Je jure, dit encore l'empereur, par Jésus le roi du tonnerre, que si je tenais Gérard ou Bozon, comme larrons je les ferais pendre par les goujats de mon armée.

Le moine ne dit pas non ; mais il aurait bien voulu chanter *laudes* à Saint-Sauveur, surtout lorsque Karle lui dit :

— Comment as-tu osé te charger du message de ces félons ? Mieux eût valu dire ta messe ou lire ton psautier sous les arceaux du cloître. Si ce n'était la crainte de Dieu, je te ferais mutiler à l'instant même !

Le moine ne répondit rien ; mais prenant la main du frère lai, il se hâta de sortir de la cour, et descendant les degrés quatre à quatre, courut enfourcher son cheval poussif et gagna la rivière au plus vite, sans s'inquiéter de son compagnon, qui s'essoufflait à le suivre à la course.

— Eh bien ! lui demanda Gérard en le voyant, qu'as-tu fait ?...

— Laisse-moi respirer, seigneur, je t'en supplie. Je vais aller au moutier sonner les cloches et dire *monito deum* à Saint-Thomas, dont la protection m'a tiré des mains de Karle Martel, qui voulait me mutiler. Je ne sais ce que tu auras, toi son ennemi mortel, mais je sais bien que plus jamais je ne lui porterai message !

Il rendit compte ensuite de son ambassade, et le souffle de la colère du roi ralluma le feu de la guerre. Gérard mande tous ses vassaux, et bientôt les tentes de couleur et les pavillons, les pennons, les guidons et les bannières se déploient par milliers autour de Dijon. Après le conseil, où Bozon, vêtu d'un manteau gris doublé de pourpre, fut écouté et admiré de tous, Gérard s'élança sur son cheval bai à longue crinière et rangea dans la plaine de Roussillon trois escadrons de chevaliers et quatre troupes de servants et de bourgeois.

L'empereur alors s'avança contre lui, les Champenois marchant en tête. C'était une belle et riante journée de mai qui par le carnage commença et finit par le deuil. Bozon porta les premiers coups et fendit jusqu'aux reins d'un revers d'épée le comte de Bretagne ; Foulque désarma trois chevaliers, abattit Othon et envoya Gasse, le vicomte d'Evreux, rouler mort dans le chaume. La bannière où était peint un dragon s'échappe en flottant de sa main glacée par la mort. Partout où brille le casque doré de Gérard, tremblent et fuient les gens de Karle. Mais l'honneur du combat est pour Pierre de Montraboy.

Portant écu blanc et vermeil et brandissant longue lance de frêne, Pierre renverse tout et blesse le comte lui-même. En voyant

le sang couler sur ses armes et n'apercevant autour de lui que morts et fuyards, Gérard céda le champ aux Français. Il fuyait à travers la plaine avec Bozon, Gilbert et Foulque, lorsque le vieil Aimon, Pierre de Montraboy et Hugo vinrent leur barrer le chemin.

Hugo perça d'un coup de pointe le bliaut de Bozon, et ses deux compagnons le frappant à la fois, le jetèrent mort sur le sable. Gilbert et Foulque vengèrent leur frère en tuant le comte Hugo; mais accablé par le nombre toujours croissant des ennemis, Gilbert perdit la vie en combattant, et Foulque fut pris et sauvé par Pierre de Montraboy.

Partout la terre était jonchée de débris d'armes, d'écus fracassés, de blancs hauberts, de heaumes dorés dont les pierres précieuses et l'améthyste étincelaient aux rayons du soleil levant. Dans les prés fleuris, on ne voyait plus qu'un amas de gonfanons et de lances, et tout le champ de bataille était couvert et rouge de cadavres sanglants.

Les pertes avaient été si grandes de part et d'autre, que malgré l'obstination de leurs seigneurs, les barons des deux armées forcèrent Karle et Gérard à plier la bannière. Le vassal fit hommage à son suzerain, en reçut le baiser et le pardon; puis on désarma les compagnies. La paix aurait duré sans la rancune d'un baron de Gérard, qui tua un vassal de Karle d'un coup de lance. Plus irrité que jamais après cet attentat, l'empereur se remit aux champs, et cette fois Gérard eut le dessous. Battu sous Verdun, en aval de la rivière, il se sauva seul, grâce à la vitesse du bon cheval bai, et se réfugia à Besançon. Tandis qu'il y entrait évanoui et la tête pendante sur le cou de son cheval, un donzel allant trouver Berthe dans un moutier de Dijon, où elle priait le Seigneur de donner la victoire à son époux, la prenait par le bras et lui disait :

— Comtesse, levez-vous promptement et me suivez : on va livrer le château au roi et les nôtres ont perdu la bataille. Gérard s'est sauvé je ne sais comment et a pu gagner Besançon.

En entendant ces paroles, la dame tomba pâmée.

La dame tomba pâmée sur le marbre bleu; mais en reprenant ses sens, elle ordonna à ses écuyers de seller leurs chevaux.

— Sortons vite, dit-elle, par la poterne; si je peux rejoindre Gérard, je ne regretterai plus rien.

Le donzel la mène à Besançon, où elle entra de nuit. Elle court auprès de Gérard, plus de cent fois le baise et dit :

— Etes-vous content maintenant?

— Non, ma sœur (1), je suis trop malmené par la fortune et même un peu blessé; mais peu m'importe! Ce qui me grève et me met deuil au cœur, c'est ma défaite et la mort de mes amis. Plus jamais je n'aurai joie, qu'il fasse chaud ou froid. On va parler de mon malheur par tout le monde!

— Chassez tristesse, beau doux sire, reprit la gentille comtesse; puisque vous avez échappé à la haine de celui qui par sa félonie ressemble à Pharaon. Bien que nous ayons tout perdu, je ne prise pas notre perte une pomme! — Allons en Hongrie trouver le roi Othon, qui est de mon lignage.

— Dame, lui répondit Gérard, ainsi nous le ferons.

A ce moment arrive un messager à force d'éperons, qui dit au comte :

— Voici le roi et toutes ses compagnies. Il donnerait pour te pendre, s'il te prend vivant, tout l'or qui se compte pendant le Laudit. Gérard monte sans retard à cheval et part, n'emmenant que sept hommes, sa femme et une de ses donzelles appelée Emoïs.

Gérard s'en va fuyant et dolent à cause des vassaux qu'il a mis à mort ou en pleurs par son orgueil, et ne cesse de chevaucher du matin au soir. Le lendemain, il arrivait à Jougne et le roi à Besançon. A Jougne, lieu fort et de difficile accès, Gérard resta dix jours. Berthe lui disait à chaque instant :

— Sire, allons en Hongrie; si Karle vous savait ici, il nous arriverait malheur!

Le comte finit par l'écouter et chevaucha vers Landefer. Mais là il trouva le gué gardé par une troupe de Lorrains. Il baissa sa lance, et bientôt des vassaux du roi cinq tombèrent morts et quatre crièrent merci.

Parmi ceux qui s'enfuirent le long de la vallée était l'écuyer Guinamars, qui, rencontrant Giraud, dont le comte venait de

(1) Dans le nord de la France également on appelait sa femme *sœur*.

Li vilains fu molt débonère,
Si li dist débonérement :
Suer, allez à Dieu vos amant.

Barbazan, *Fabliaux*, t. III, p. 441.)

tuer le frère, à la tête de vingt chevaliers, lui apprit la déconfiture des Lorrains et la mort du baron. Lorsque Giraud, qui était fort et redoutable aux armes, entendit cela, il dit à l'écuyer :

— Mène-moi droit vers ceux qui m'ont fait ce deuil, et ils pleureront à leur tour.

Imprudemment Gérard était alors descendu dans une saussaie où il se préparait à partager avec ses hommes un gâteau de froment, qui, joint à l'eau pure apportée dans un heaume, composait son dîner. Tout-à-coup, en tournant la tête, il vit venit Giraud à toute bride suivi de ses vingt chevaliers. Quoiqu'ils fussent trois contre un, Gérard, remontant à cheval, courut sur eux avec les siens. Sept hommes en attaquent vingt, et le choc fut si rude et le combat si acharné, qu'il n'en sortit que deux vivants, Gérard et un de ses vassaux blessé à mort.

Menant par les rênes dorées son bon destrier de sang baigné et haletant, il porta le blessé à l'ermitage de Saint-Nicolas, où l'attendaient Berthe et sa donzelle Emoïs. L'ermite coucha le chevalier navré sur un lit d'herbes sèches, et lui voyant le sein vermeil et plein de sang, lui demanda s'il espérait guérir.

— Moi? non certes, répondit le blessé. Jamais je ne reverrai homme de ma terre.

— Avez-vous prêtre chantant messe? dit Gérard à l'ermite?

— Pas même un écolier!

— Confessez donc ce chevalier de prix.

L'ermite remplaça le prêtre, et l'âme du blessé partit, au grand désespoir de Gérard qui s'arrachait les cheveux et meurtrissait son fier visage. Il fallut passer la nuit dans la caverne, après avoir enterré le mort sans cierge et sans encensoir. Gérard avait attaché son cheval à un laurier; profitant des ténèbres, des larrons le lui dérobèrent. Ne retrouvant le lendemain au grand jour ni l'*alferand* (1) ni ses armes, il faillit perdre l'esprit de douleur.

Le bon ermite, le réconfortant de son mieux, partage avec le comte et les dames son gâteau d'avoine et ses pommes. Puis, il leur conseille d'aller demander avis au solitaire des Ardennes son voisin. Gérard congédia donc Emoïs en la recommandant à Dieu, et

(1) Al-feran, cheval gris pommelé ; le mot est arabe d'origine. Les Grecs disaient αλ-φαραξ.

suivit avec Berthe le chemin par son hôte indiqué, qui le mena tout droit à l'oratoire de Maradène.

Le saint homme, vêtu de peaux de chèvres, faisait oraison à genoux sur la terre nue. En se relevant, il aperçut Gérard et l'écouta longtemps en silence, appuyé sur son bâton. Mais lorsque, emporté par la colère, le comte avoua que, s'il pouvait jamais recouvrer un cheval et des armes, il irait s'embusquer dans les forêts où chassait Karle pour tuer ce félon de ses mains, le vieillard à tête chauve lui dit sévèrement :

— Bonhomme, je sais maintenant ce qui t'a perdu, c'est l'orgueil qui chassa du ciel les mauvais anges. Tu es conquis et déçu par le vieil ennemi. Ta jeunesse fut pleine de folie et le souffle des vanités en dessécha toute la fleur. Et voici que maintenant tu veux occire ton seigneur légitime. Sache, si tu commettais ce crime, que tu ne trouverais ni clerc, ni moine, ni évêque, ni docteur, ni pape pour te donner l'absolution. D'après la loi divine et les auteurs, terrible et sans pitié doit être le châtiment du perfide qui se souille d'un tel forfait. On le tire à quatre chevaux, puis ses membres sont jetés dans les flammes et ses cendres au vent, et là où elles tombent plus rien ne germe, herbe ne reverdit jamais.

Berthe à ces mots ne put retenir ses larmes :

— Gérard, Gérard, pourquoi êtes-vous si insensé? Pardonnez à vos ennemis, dit-elle en pleurant, pardonnez à votre empereur!

— Dame, puisque vous le voulez, je le fais pour l'amour de Dieu!

— Et Dieu t'en récompensera, reprit l'ermite : si ton repentir est sincère, la pénitence faite, tu auras encore fiefs, terres et châteaux.

Il le bénit après avoir dit ces paroles, et les mit ensuite tous deux dans une ancienne voie romaine, où ils rencontrèrent au bout de quelques milles des marchands venant de Bavière et de Hongrie.

— Que dit-on de Gérard en ce pays? demanda le comte.

— Qu'il est rudement poursuivi par le roi de France.

Berthe eut peur de cette réponse faite avec joie par les marchands, et se hâta de dire que Gérard était mort et qu'elle l'avait vu mettre en terre.

— Dieu en soit loué! s'écrièrent les marchands, car il nous faisait grande guerre et grand mal tous les jours.

Le rouge monta au front du comte, et s'il avait eu son épée il aurait frappé ces manants. Tandis qu'ils allaient porter en France cette fausse nouvelle, qui fit bondir de joie le cœur de l'empereur, le comte et Berthe entraient dans un sentier rempli d'églantiers sauvages, de buissons et de ronces qui les conduisit dans un pays désert, où il n'y avait que veuves et orphelins maudissant le nom de Gérard. Evitant alors avec soin les châteaux et les villes, car sa tête était mise à prix, l'infortuné se traîna péniblement jusqu'à un méchant alberc de campagne et y tomba malade de misère et de désespoir. L'hôte avare et félon le fit porter au fond d'un cellier sur les ordures, et pendant quatre-vingts jours il n'eut là d'autre garde et d'autre compagne que Berthe. Recueilli dans la boue du chemin, où venait de le jeter l'hôte impitoyable, par la compassion d'un prud'homme qui avait cœur franc et qui lui donna lit blanc, chair de bœuf, venaison et poisson d'étang, il revint à la vie, mais pour souffrir ennui, deuil et misère.

Dieu, qui frappait son orgueil du châtiment de Job, voulut bien l'en tirer enfin, mais pour le plonger dans une condition abjecte. Un jour qu'il errait dans les bois, il rencontra auprès d'un feu deux charbonniers qui, le voyant grand et fort, lui proposèrent de porter comme eux du charbon à la ville. Gérard, qui n'avait pas une obole, y consentit et leur tint lieu d'un fort sommier. Durant vingt-deux ans il fut charbonnier à Orliac (1) et sa dame couturière dans une pauvre maison de la rue de la Saunerie.

Vers la fin de la vingt-deuxième année, il advint qu'aux fêtes du carnaval le comte Goltelm et le duc d'Aigle firent construire une quintaine pour joûter et rompre des lances. Gérard mena Berthe au tournoi; mais bien que tout le monde la crût femme du vilain au charbon, Berthe ne put voir ce spectacle sans rougir et sans verser des larmes au souvenir des prouesses de Gérard.

Ces pleurs tombèrent sur le cœur du comte, qui lui dit tout bas :

— Dame, si tu te repens d'avoir suivi un malheureux, retourne en France ; je jurerai sur l'Evangile que plus on ne m'y reverra!

— A Dieu ne plaise, reprit Berthe, que je vous quitte jamais de mon vivant! Pourquoi me parlez-vous ainsi, à moi qui traverserais un bûcher ardent pour vous suivre?...

(1) Aurillac.

Le comte l'embrassa sans répondre, et alors de sa plus douce voix :

— Seigneur, dit-elle, seule en France jamais je ne retournerai. Mais pourquoi ne pas y revenir ensemble ?... Il y a vingt-deux ans que vous en êtes sorti et peine et soucis vous accablent. Si vous pouviez parler à l'impératrice ma sœur, dont vous fûtes l'ami, Karle n'est si félon qu'elle ne trouvât le moyen de l'adoucir et d'établir paix entre vous.

— Bien parlé, répondit Gérard, et dès demain nous partirons.

Le comte prend sur-le-champ son parti et le lendemain se met en route avec Berthe, après avoir ouï la messe à Saint-André et prié Dieu et sainte Marie d'arracher la haine du cœur du roi et d'éteindre la fureur de ses ennemis. Tant ils marchèrent tous les deux, vêtus en pèlerins, qu'ils arrivèrent à Orléans le jour de la cène. Le vendredi saint, l'impératrice avait coutume d'aller nu-pieds prier au monastère. Aussi, quand la nuit fut passée et que l'aube brilla, la comtesse dit à son époux :

— Seigneur, j'ai un bon conseil à vous donner. Ce soir, la reine se rendra au cloître pour prier : présentez-vous devant elle et remettez-lui l'anneau d'or dont elle vous fit présent devant Bertelais et Gervais, vos deux comtors. Vous me le confiâtes, et je l'ai gardé si fidèlement, que dans le plus noir de nos mauvais jours je n'aurais pas voulu m'en défaire.

Au tomber de la nuit, quand les chants des moines, des chanoines et des menus clercs annoncèrent l'arrivée de l'impératrice, Gérard alla s'agenouiller sous l'arcade obscure de la chapelle où elle priait, et lui dit à voix basse :

— Dame, pour l'amour de ce Dieu qui fit tant de miracles et de ce Gérard qui te chérit autrefois, je requiers à tes pieds aide et merci (1) !

L'impératrice répondit :

(1) Dona, per amor Dieu que fai vertutz
E per amor dels sanhs que avetz quesutz,
E per G. lo comte que fom ton drutz
Dompna, te quier merce que tu majuts !
La reina respon : « Bos om barbutz
Que sabetz de G. que es devengutz ?
(Fol. 89, v. 6036.)

— Bonhomme barbu, sait-on ce qu'est devenu ce Gérard dont tu parles?...

— Dame, par tous les saints que vous priez, au nom du Dieu qui mourut en ce jour pour nous et de la Vierge sa mère, que feriez-vous du comte s'il était en votre pouvoir?

L'impératrice répondit :

— Bonhomme barbu, grand péché vous faites de me tenter ainsi. Pour que le comte fût vivant et eût la paix et tous les honneurs qu'on lui a ravis, je donnerais quatre cités.

Le comte, s'approchant alors, dit en lui tendant l'anneau :

— Voyez! je suis ce malheureux dont vous parlez.

L'impératrice reconnut à l'instant l'anneau et celui qui le présentait. Malgré le vendredi saint, elle embrassa cent fois Gérard, se fit raconter toutes ses infortunes, lui demanda des nouvelles de sa sœur, dame *de valeur non pareille;* puis appelant le chantre Bonassis :

— Hébergez, lui dit-elle, ce pèlerin et sa sœur qui sont de ma terre, et que chevaliers ni servants ne viennent les troubler.

Le chantre les mit aussitôt en sa meilleure chambre, où la reine se hâta d'aller se jeter dans les bras de sa sœur. Quand les deux dames eurent assez parlé et bien pleuré, l'impératrice manda l'évêque Augis et le pria d'engager le roi et ses amis à pardonner aux déshérités, aux bannis et à tous ceux morts ou vivants qui l'avaient offensé.

Avant de lui faire baiser la vraie croix, l'évêque requit cette faveur de Karle, qui l'octroya. Le lendemain samedi, veille de Pâques, lorsque Karle fut tondu, baigné et rasé, l'impératrice, portant une robe de pali si beau qu'il n'en existe pas de semblable et que le vert et le vermeil même n'en approchent pas, vint s'asseoir à côté de son noble époux et lui dit de sa douce voix :

— Seigneur, quoique tout songe ne soit que mensonge, écoutez celui que j'ai fait cette nuit. Il me semblait que Gérard arrivait à Orléans par le chemin pavé, qu'il entrait dans cette salle et jurait sur les évangiles, comme homme loyal, que jamais tant qu'il serait vivant ne vous viendrait par lui mal ni dommage; puis je le voyais tout-à-coup grand sénéchal de votre cour.

— Plût à Dieu, répondit le roi avec un soupir hypocrite, qu'il en fût ainsi! Je voudrais maintenant le savoir sain et sauf, bien

qu'il ait fait guerre mortelle et causé mille maux à moi et aux miens!

— Seigneur, reprit l'impératrice, accordez-lui dès-lors une grâce. Un vieil écuyer m'a dit l'autre jour qu'il vivait encore. S'il en est ainsi, laissez-le revenir dans votre palais et pardonnez-lui pour l'amour de Dieu et de moi. Il vous servira bien en guerre, car c'est le meilleur vassal de votre empire.

En disant cela, elle se mit à genoux, lui prit le pied et baisa Karle sur la bouche et sur le menton. L'empereur s'empressa de la relever et lui accorda gracieusement toutes ses demandes; car il croyait très-fermement que Gérard était mort de sa blessure et que ses ossements blanchissaient dans les ravins de Roussillon.

Le lendemain donc, après la messe qu'il entendit à Sainte-Croix et en se levant de table, Karle fit placer deux fauteuils dorés sur des tapis neufs au milieu de la salle : sur l'un il s'assit couronne en tête; la reine se mit sur l'autre; et lorsque les comtes et les marquis se furent rangés autour d'eux, se dressant sur ses pieds, il dit à haute voix :

— Seigneurs, vous savez tous que Gérard est mort; pardonnez-lui, à ma prière, pour que son âme ait salut et repos en paradis!

Tous les barons dirent qu'ils pardonnaient volontiers : seuls, le comte Aymar et Aimeri, qui avaient perdu en joûtant contre Gérard, l'un son frère et l'autre la main droite, se firent prier et ne pardonnèrent qu'à regret. La reine dit alors tout bas à son clerc de prendre cansil, menu-vair et gris, d'en revêtir noblement les pèlerins hébergés chez Bonassis et de les amener au plus vite.

Gérard était bien changé; il avait la tête grise et la barbe longue et blanche; mais quand il parut, le roi le reconnut à première vue et de dépit devint tout noir. Maudissant sa clémence et appelant la reine fausse et perfide, il parlait déjà de faire pendre le comte sous Mont-Gelais; mais un de ses barons l'apaisa, et il rendit à Gérard ses fiefs, ses châteaux et ses terres, en lui donnant le rameau vert (1).

Il ne faut pas demander s'il fut bien reçu à Roussillon. En apprenant le retour du seigneur qu'ils avaient si longtemps pleuré, les chanoines et les clercs de Saint-Sauveur coururent en procession à sa rencontre : nobles, bourgeois, servants grands et petits, pauvres

(1) Formule d'investiture.

et riches lui criaient : — Sois le bienvenu !... Il baisa les chevaliers et les donzels, salua et remercia courtoisement les autres, et rentra dans ces tours qu'il n'avait pas vues depuis vingt-deux ans. De prison ensuite il tira le généreux Foulque, fit si bien avec l'aide de l'impératrice, que ce vaillant chevalier put donner enfin l'anneau d'argent et d'or à la blonde Aupais, dont blanc était le teint et blanc le visage (1), et mourut à cent ans, après avoir saintement vécu et fondé quatre cents églises.

Berthe et Gérard furent ensevelis dans l'abbaye de Vézelai, où ils dorment tous deux en paix sous la pierre poudreuse (2).

Tel est le roman de Gérard de Roussillon ; laissons maintenant le héros reposer dans la nuit, où, comme le dit son épitaphe, *doit entrer toute chair*, et après en avoir montré l'esprit, analysons le corps de l'œuvre. Il existe un assez grand nombre de manuscrits de ce poème. Plusieurs savants, et entre autres l'auteur de la notice de Gérard dans le tome XXII de l'*Histoire littéraire de la France*, ont cru que le texte provençal, conservé à la Bibliothèque impériale, sous le nº 7991, 124 fonds congé et dont nous venons de donner la traduction, était unique; ils se sont trompés. Le Musée britannique à Londres (Bibliothèque Harléienne, nº 4334) en possède un second, incomplet, il est vrai, mais qui renferme trois mille quatre cent quatre-vingts vers. Un troisième bien complet se trouve à Oxford (Bibliothèque Bodléienne Canonici, ms., nº 94). Il y en a un quatrième à Bruxelles dans la Bibliothèque de Bourgogne, décrit en ces termes, sous les nºs 1450 et 1441, dans l'inventaire de Bruges : « Ung autre grand volume couvert de cuir rouge à deux petits cloants de léton intitulé le livre de Gérard de Roussillon rymé en gascoing (3). »

Les textes français manuscrits ne sont pas moins nombreux; la Bibliothèque impériale en possède un; celle de l'Arsenal, un autre

(1) Ela ac blancha sa cara e sa color.
(Fol. 101 vº, v. 7924.)

(2) Verselai en l'abadia son sebelit
Lo dux e la duguessa si cum om dit.
(Fol. 116, v. 9026.)

(3) Il commence au second feuillet : *Mès por son fieu li fol le tot quitent*, et finit à ces mots : *Explicit Gerardus de Roussillon*.

sous le n° 184, copie du ms. du président Bouhier ; celle de Bruxelles, plusieurs ; celle de l'Ecole de médecine de Montpellier, deux, cotés n°s 248 et 349.

Enfin, outre un autre texte en wallon, également conservé à la Bibliothèque impériale et une chronique en prose française du quatorzième siècle, qui n'est qu'une traduction du texte provençal (1), il existe encore dans les archives de l'Hôtel-Dieu de Beaune, un manuscrit du roman de Gérard intitulé : *Chroniques des faits de Monseigneur Girart de Roussillon à son vivant duc de Bergoigne et de dame Berte, sa fame, fille du comte de Sanz* (2).

L'original de toutes ces versions est sans contredit notre texte provençal. Déjà le manuscrit que nous possédons lui donne un cachet d'antiquité assez respectable, car l'écriture date du douzième siècle ; mais il suffit d'un examen attentif pour se convaincre qu'il remonte plus haut. Le poème, en effet, par les disparates, les soudures maladroites de plusieurs couplets et les additions dont il fourmille, trahit la négligence, l'inhabilité des copistes qui altérèrent successivement le texte primitif.

Cet indice n'échappa point à la sagacité de M. Fauriel. « Aux parties fondamentales et saines de la composition, viennent se heurter çà et là, dit-il, d'autres parties moins satisfaisantes, auxquelles on ne sait plus guère quel nom donner, et que l'on est tenté de prendre pour des altérations, pour des interpolations, pour des remaniements arbitraires, introduits après coup et de vive force dans un plan où ils s'ajustent mal (3). »

(1) Biblioth. imp., n° 632-5, suppl. franc.

(2) Ce volume est écrit en papier fort, présentant dans le filigrane les lettres E. H. séparées par une ligne verticale. Il est relié par cahiers de 12 feuillets ; — le nombre de ceux-ci est de 311 non paginés, mais offrant pour réclame les premiers mots du cahier suivant. Le nombre des lignes varie de 27 à 30. Il est écrit d'une seule portée, d'une même main et d'un bon caractère du quinzième siècle. Les initiales des chapitres, au nombre de 187, sont rehaussées alternativement de vermillon et d'azur. Les petites capitales sont touchées de jaune. La date précise se trouve dans cette indication du titre :

Translatée du latin en françois au commencement de Phélippe, par la grâce de Dieu duc de Bourgoingne, en l'année 1447.

Le nom du translateur se trouve en anagramme dans les 15 premiers chapitres : IEHAN TUAVQUELIN.

(3) *Hist. littéraire de la France*, t. XXII, p. 170.

Indépendamment de ce défaut, le manuscrit, où manque le début et la fin, offre des transpositions, des répétitions et des lacunes qui brisent l'action du poème et dans lesquelles a disparu, comme nous l'avons déjà dit, le nom de l'auteur (1).

Il a donc fallu purifier le texte en séparant l'alliage de l'or, remettre chaque partie en son lieu, élaguer les redites et les morceaux inutiles et retrouver les transitions perdues, ce qui était facile à l'aide des versions en vieux français et en prose du quatorzième siècle.

Grâce aux coupures que nous avons dû pratiquer assez largement, l'action, embarrassée dans sa marche, s'est dégagée et a repris son mouvement vif et chaleureux, qui eût été vraiment épique, si une traduction en prose pouvait donner l'idée de la couleur poétique du style de ce roman et de l'allure neuve et fière du vers (2).

Comme le récit épique de la croisade contre les Albigeois, comme le roman de Ferabras et la plupart des poèmes du cycle karlowingien, le roman de Gérard de Roussillon se compose de tirades monorimes d'inégale longueur ; mais il diffère, par le rhythme, de tous les poèmes connus. Le vers est de dix syllabes et la césure tombe sur la sixième. Ce qui donne aux couplets une harmonie

(1) Perte d'autant plus fâcheuse qu'il ne nous reste aucun indice pour le découvrir, et que toute conjecture à cet égard serait déraisonnable. Quant aux lacunes, celles qui affectent le plus le texte après les pages perdues du commencement se trouvent au fol. 82 v° à partir du vers 6432 et aux folios suivants. Les transpositions principales portent sur les fol. 40 et 53, d'où il faut passer aux fol. 46 et 56.

(2) Ce rhythme très-ancien, car déjà on le proscrivait au quatorzième siècle : *D'aytal compas no vezem uzar per que no l'aproam* (*Flors del gai saber*, t. I, p. 115), de cette mesure nous n'usons plus car on la désapprouve, a été aussi employée en France par les trouvères, ainsi que l'ont remarqué Dietz (altromanische sprach denck male) et le savant M. Le Clerc dans le t. XXII de l'*Histoire littéraire*, où il a publié la notice de Fauriel déjà citée, p. 90.

Molt fu quens Turgibus de grant renom
Il prist un jor son arc et son boulon
Si en fist un beau trait par avison
De l'arc qui est plus roit que n'est un jonc
Il entessa la flèche jusqu'au penon
A cel cop perce l'èle d'un papillon.

(Mst 1830 de l'abbaye de Saint-Germain et *Fabliaux* de Barbazan, t. IV, p. 217.)

étrange parfaitement en rapport avec la rudesse des mœurs féodales et l'énergie des caractères.

Comparez, par exemple, la traduction littérale de ces vers du début avec le passage correspondant de notre traduction :

Karles ac cor valen e cor felo,
Ditz que non vol aver en sa reio
Foran ab lui siei comte o siei baro;
E traspassa d'Ardena e l's bos Drogo
E pero si ot pres per venaso.
La reina o apres et mandat o
A G. que si gart de traisio.
Mas lo coms a cor noble e de leo
E si no creet pas la mes preiho.
Empero si mandet comte Folco
E Boso e Segui de Besanco.

Karle avait cœur vaillant et cœur félon,
Il dit qu'il ne voulait dans ses cantons
Que six comtes sans plus et six barons.
Des Ardennes il passe au bois Drogon
Comme s'il n'eût cherché que venaison.
Or la reine à Gérard manda, dit-on,
Qu'il eût à se garder de trahison.
Mais le comte à cœur noble et de lion,
Et quoiqu'il ne crût pas cette raison
Il manda néanmoins avec Boson
Comte Foulque et Seguin de Besançon.

Si tous les couplets ou tirades eussent été enchâssés dans les mêmes rimes, l'oreille se serait vite fatiguée de cette consonnance monotone; mais le rapsode évita cet écueil par un choix de mots des plus variés et par la douceur musicale des strophes à rime féminine, qui rachètent avec bonheur, en alternant, l'uniformité et l'âpre vigueur de celles où la voyelle même rend le son final masculin.

Il y avait ainsi repos pour l'auditeur, et dans le débit ou la lecture harmonie nouvelle, comme on peut en juger par le rapprochement des vers qui suivent ceux que nous venons de citer.

Karles venc de cassar de Ardena;
Foro ab lui C. comte d'una jovena,

Quals trai veltre o lebrier en sa cadena
E porto aurions ab la fort pena;
E fors l'autra mainada que lo reis mena.
Entro à Rossilho no tenc sa regna,
Defors los murs albergen dessus l'arena,
E fan los cavals corre per la varena :
L'hi saumier van paissen permih la planah.
Vec vos comensada la guerra prumairana?
A lonc temps durara aquesta pena,
E l' temps es commensada la luna es plena (1).

L'empereur Karle a fait chasse en Ardenne;
De comtes le suivaient une centaine,
Menant braques et chiens mis à la chaîne
Et portant des faucons à forte penne,
Sans compter l'autre gent que le roi mène.
Sa main sous Roussillon retint la rêne,
Les pavillons tendus couvrent l'arène,
Les chevaux vont courant dans la garenne;
Les sommiers vont paissant parmi la plaine.
Voyez-vous ces apprêts?.... Guerre est certaine :
On en verra longtemps durer la peine,
Et c'était dans les jours de lune pleine.

Le style du poème, débarrassé de ses scories, loin d'être inégal et plat quelquefois comme l'avancent ceux qui n'en ont fait qu'une étude superficielle, offre, au contraire, une régularité, une énergie et une noblesse qu'on ne retrouve au même degré dans aucun des romans karlowingiens. A ce mérite, que, tout insuffisante qu'elle puisse être, la traduction a dû révéler à demi, se joint un avantage inappréciable, celui de son ancienneté. De tous les ouvrages des troubadours, c'est le plus précieux, en effet, sous le rapport philologique. Il renferme une multitude de vieux mots, d'autant plus intéressants à étudier, que chacun d'eux forme, en quelque sorte, un anneau de la chaîne historique de notre langue du moyen-âge à nos jours. Ces mots tiennent au passé par une étymologie latine, en général, et assez transparente, et se lient à l'avenir qui est notre présent par leur transformation moderne. Il en est des mil-

(1) Fol. 2 v°, v. 79.

liers qu'on regrette pour leur richesse, leur fière expression, leur couleur et leur ampleur sonore (1).

Comme pour compléter cette opulence philologique, le texte présente des centaines de locutions originales, de tournures de phrases inconnues, ruines de la société féodale, que la cendre de huit siècles a conservées pour la science (2).

Nous y trouvons enfin les noms que les villes du midi et du centre et la plupart des barons, comtes et marquis de ces contrées portaient au moyen-âge (3), et même, ce qui n'est pas indifférent, une irrécusable preuve de la fraternité du vieux français et du vieux provençal.

A l'appui de cette assertion, si violemment niée par MM. de la Rue et Raynouard, qu'il nous soit permis de citer les vers suivants :

E Karles l'hi demanda quant el lo *vit*,
Et Karle lui demande quand il le vit.
Desque ausira *Folque* non sia mutz,
Dès qu'il entendra Foulque qu'il ne soit pas muet.
Vai me al bosc *la bas* far un correi,
Vas-moi au bois là-bas faire un voyage.
Perjurar lo *fezestes* l'hu e sa gen,
Parjurer vous le fîtes lui et sa gent,
Ja non auran *repropche* nulh loc en Fransa,
Jamais ils n'auront reproche nulle part en France.

(1) Tels sont : *feridor*, combattants; — *abdurador*, rudes joûteurs; — *auriaflor*, oriflamme; — *ancessor*, ancêtres; — *pascor*, herbage.

(2) *No sabon de lor vidas ni* tan ni quan, ils ne savent de leurs vies ni tant ni combien... *Un mes verten*, un mois tournant (écoulé) (Fol. 39, v. 2943). — *A lei de franc ric home*, à loi de franc et puissant homme (Fol. 40, v. 4024). — *Adonc puiet al rei lo sanes el cais*, alors le sang monta aux dents du roi (Fol. 20 v°, v 1448). — *De maltalan qu'el ac en negrezis*, du dépit qu'il en eut il en noircit (Fol. 91, v. 7074).

(3) *Ardensa*, Ardennes; — *Bordels*, Bordeaux; — *Aurencha (la ciut)*, la cité d'Orange; — *Monrabey*, Montraboy; — *Peitiers*, Poitiers; — *Beders*, Béziers; — *Biorgas*, Bourges; — *Blaive*, Blaye; — *Clus*, Cluse; — *Escorpio*, Vézelai; — *Chastres*, Chartres; — *Saissos*, Soissons; — *Aiglina*, Aigle; — *Givax*, Civaux; — *Orlhes*, Orléans; — *Lhaon*, Laon; — *Santz-Litz*, Senlis; — *Gereneis*, Génevois; — *Merciu*, Mercœur; — *Mongeus*, Mont Jeux; — *Nac*, le Drac (rivière).

En la cort Gerard as un *ton* paren (1),
En la cour de Gérard tu as un tien parent.

Et cette parenté, cette double trace d'une commune origine n'apparaît pas seulement dans quelques mots isolés, elle éclate dans des tirades entières.

Gerartz es à vigno de sobre l' *roine*,
En une combra vouta peucha al *joine*,
Don so pilor leos e li *coloine*,
L'hi caire e l'hi estel foren *marmoine*,
Ben envalha à l'obra rei *salomoine*.
De sobre un feltre obrat de *Capadoine*
Se jatz lo coms G. denon un *moine*
Son enaminc en trai à *testimoine*
Uncas nulhs ams nom hac melhor *persoine* (2).

Insister maintenant sur le mérite littéraire du poème et l'intérêt qu'il offre au point de vue historique, serait chose superflue. Personne qui ne convienne, après avoir lu notre traduction, que le récit épique du troubadour forme le tableau le plus vif, le plus neuf et le plus complet de la société féodale. Les scènes y sont traitées de main de maître, et le pinceau d'un Michel-Ange du moyen-âge semble avoir tracé ces descriptions de batailles qui sont aussi fières de dessin que magnifiques de mouvement et de couleur.

Sous ce rapport, tous les poèmes français, rimés sur le même sujet, restent à cent lieues du poème provençal. D'abord ils sont, en général, dénués d'intérêt, et puis leur texte, qui date seulement du quinzième siècle, ne présente aucun des caractères d'utilité et de curiosité que recherche le philologue (3).

La publication de l'épopée de Gérard, que nous ferons bientôt connaître entièrement, sera donc par tous ces motifs une œuvre nationale et glorieuse au Midi. On s'étonne que nous nous laissions

(1) Vers 280, — 1045, — 1107, — 1393, — 1900, — 6154.

(2) Fol. 9, v. 550; voir plus haut le passage correspondant de notre traduction.

(3) Si cette vérité avait besoin de démonstration, on la trouverait dans l'édition du *Gérard français* que M. Minard ou Millard, membre de l'Académie de Lyon, vient de publier d'après les manuscrits de Paris, de Sens et de Troyes.

devancer par les Allemands, qui exploitent avec plus d'ardeur que de bonheur les veines d'or de nos mines poétiques (1). Mais en accusant d'indifférence les fils de la patrie méridionale, les amis des lettres sérieuses ignorent que si nous restons en arrière, c'est qu'on nous empêche de marcher. Il y a dix ans, par exemple, nous fûmes chargé de publier les grands poèmes des troubadours; il y en a cinq, M. le ministre de l'instruction publique nous écrivait :

« La publication de ce recueil sera commencée par le roman de » Gérard de Roussillon que l'on imprimera textuellement en met- » tant en regard les textes français. »

Tout était prêt et aurait pu paraître quatre ans avant que le docteur Hoffmann, à Berlin, et M. Francisque Michel, à Paris, eussent tenté de nous couper la moitié de l'herbe sous le pied en éditant le Gérard provençal. Supposez chez ces deux savants autant d'aptitude que de promptitude, et le *sic vos non vobis* nous était appliqué, malgré nos dix ans de travail sur ce poème, avec d'autant plus de loyauté de la part de l'érudit français qu'il était membre titulaire du comité qui avait décidé la publication et qui en gardait la surveillance. Heureusement toutes les mauvaises actions ne réussissent pas. Imprimant l'un et l'autre un texte qu'ils ne pouvaient comprendre, nos deux compétiteurs n'ont donné qu'une lettre morte, intraduisible en raison des fautes nombreuses qui l'étouffent comme l'ivraie, si bien que, pour la pourpre qui en drape l'idée comme pour l'idée elle-même, lorsque nous publierons tout le poème de Gérard, nous publierons œuvre nouvelle.

MARY-LAFON.

(1) Ce reproche est formulé dans le livre de M. Miuard par M. de Blacas, dont le nom est doublement cher à notre histoire littéraire. Un *Blacas* et un *Blacasset* furent troubadours, et c'est à M. le duc de *Blacas*, ministre de Louis XVIII, qu'on doit les travaux préparatoires de Raynouard. Sans la munificence du digne ministre d'Etat, jamais l'ancien notaire d'Aix ne serait devenu philologue.

EXPOSITION DES BEAUX-ARTS ET DE L'INDUSTRIE.

5e ARTICLE.

Beaux-Arts : dessins, aquarelles, photographie.

Dessins, aquarelles : MM. Cœdès, Bernard, Champagne, Cavaignac, Dauzats, de Fontenay, Julia, Node, Valette, Quinsac, Bida, Latour, Garipuy, Appian, de Waroquier, de Montesquiou, Lalauze. — *Photographie* : MM. Molas, Edouard Vié, Trantoul, Belloc, Delom.

Parmi les artistes habiles à déposer sur le vélin la poussière fraîche et brillante, mais trop éphémère, du pastel, il ne faut pas oublier M. Cœdès. Sans s'élever aux effets de coloris et de style obtenus par M. de Lacger dans sa *Gabrielle de Vergy* et dans quelques portraits, et recherchés par M. Bernard dans son étude antique de *Bacchante*, M. Cœdès nous a donné deux charmants ouvrages, *la Violette* et *l'Iris*. C'est un peu mou, un peu langoureux ; mais qu'y faire ? On ne peut demander la rugosité des empâtements et la vigueur des fonds de bitume à cette poudre fine, transparente, qui semble ravie à l'aile du papillon ou au derme velouté des corolles, et que le moindre souffle, le plus petit doigt efface en un clin-d'œil. M. Cœdès a conservé la gamme naturelle du pastel. Il faut seulement s'en prendre au genre, de ce qu'il y a de trop mignard et de trop doux. Ses fleurs sont deux jeunes filles. L'une,

le regard voilé et ne laissant pas échapper une étincelle à travers ses longs cils, est modeste et timide comme la violette qui retombe sur sa joue en grappes fleuries. L'autre, à qui l'iris forme une parure de ses pétales gaufrés et de ses longues feuilles de moire verte, s'épanouit dans tout l'éclat de sa beauté et de sa jeunesse, avec la libre allure d'une reine. Il se peut bien que ces couleurs ne soient pas d'une vérité parfaite, et que ces ors de chevelure, ces roses de lèvres, ces blancheurs délicates existent seulement dans la boîte à crayons de l'artiste; mais encore une fois, ce n'est pas du pastel qu'il faut exiger les qualités grandes et fortes de l'art, les seules sincères. Le jardin de beauté de M. Cœdès a des fleurs un peu maniérées et capricieuses; mais elles forment de si gracieux bouquets qu'on n'ose vraiment pas les lui reprocher.

La *Vallée des Vosges*, paysage au pastel de M. Champagne, est d'un aspect fort agréable et très-finement travaillée. Les petits grains du crayon multicolore se sont fondus avec bonheur en nuages, en groupes d'arbres, en vaporeux lointains. Le coloris, qui ne laisse pas d'être chaud et lumineux, sourit au regard et appelle l'attention; l'œil se plaît à suivre les lignes bleues de l'horizon, les pentes des collines, les roches hardiment découpées, le petit sentier qui court comme un ruban blanc par monts et par vaux, et le ruisseau coulant silencieusement dans les bas-fonds. On a toujours dans l'esprit quelque souvenir de journée pareille, de semblables aspects de paysage, et l'on voit avec plaisir ces impressions revivre sous la main légère de l'artiste.

M. Cavaignac, qui manie le pastel avec beaucoup de distinction et d'élégance, a essayé de reproduire les sites grandioses des Pyrénées, et dans quelques dessins d'un bon coloris, a groupé des entassements de montagnes tour-à-tour vertes et neigeuses, a suspendu aux flancs des roches les blanches nappes des cascades et fait pétiller dans le gouffre un nuage de poussière d'eau. La *Cascade du lac d'Oo* et la *Vallée de Bagnères-de-Luchon* font faire un voyage dans ces belles et poétiques régions.

L'aquarelle, ce genre si aimé des Anglais et dont la lumière et la transparence se prêtent si bien à rendre les effets du ciel et des eaux, et toutes les délicatesses de la nature, est loin d'avoir chez nous la même vogue qu'en Angleterre, et parmi nos peintres *of water colours*, les Cattermole ne sont pas nombreux.

Il faut pourtant signaler la *Mosquée de Tayloun au Caire* de M. Dauzats. Le nom de l'auteur dispense d'en faire l'éloge, et il n'est pas besoin de dire comment ce pinceau expérimenté a traduit l'effet du jour sur ces voûtes massives, les clairs-obscurs des fonds, le fuyant des perspectives et les chauds reflets des murailles décrépies par la vétusté.

La *Vue du château de Sainte-Marie près Luz en Baréges*, de M. de Fontenay, est d'un ton très-vif et d'une lumière très-franche qui ne sont peut-être pas sans exagération. Cette aquarelle gagne infiniment à être vue de près; à distance, elle produit l'effet d'une lithographie enluminée.

Les petits *paysages* de M. Julia plaisent par beaucoup de douceur et d'harmonie; les tons sont souvent un peu faux, et, Dieu merci, la nature, cette excellente coloriste, ne délaie pas autant de violet dans ses lointains. C'est, du reste, un défaut assez commun aux aquarellistes; ils emploient plus de violet en quatre dessins que le soleil n'en met en quatre mois sur la robe des montagnes ou la tenture des horizons. Malgré cette imperfection, les paysages de M. Julia, d'un travail fin, distingué, méritent un long regard, et je recommanderai surtout ses arbres dont le feuillé, découpant sa silhouette aérienne sur la lumière du ciel, semble toujours prêt à frémir d'aise sous l'haleine du spectateur.

Si j'étais le soleil, je ne voudrais pas me trouver à la merci de M. Node. Dans ses tableaux, comme dans ses aquarelles, M. Node ne ménage pas les rayons et les dépense en vrai prodigue. Sa *Campagne de Montpellier*, dont l'ensemble ne manque pas de grandeur, est fort vivement éclairée, mais d'une touche assez pesante. Les arbres de Montpellier seraient-ils plus massifs que les autres?

Il y a beaucoup de légèreté et de goût dans les dessins de M. Valette; ses arbres, ses montagnes, ses vieux châteaux posés sur leur piédestal de roche sont heureusement traités, et l'on visite avec plaisir, en si agréable compagnie, les débris de Castelnau-de-Lévis, les environs d'Albi, les bords de l'Agoult et les sites agrestes et volcaniques des monts d'Auvergne.

Le *Marché de Cognac*, de M. Quinsac, est une gouache aussi légère qu'une gouache peut l'être, et d'un bon effet. La foule émaillée de mille couleurs qui se coudoie sur la place, paysans, acheteurs,

bêtes de somme, est spirituellement jetée et d'une excellente tournure.

Une profonde vérité de sentiment distingue la ***Nostalgie***, dessin au fusain du même artiste. On ne peut que porter de l'intérêt à ce pauvre montagnard, assis la tête basse sur la borne de quelque grande ville indifférente, et revoyant passer devant ses yeux, dans une douloureuse fantasmagorie, ses rochers, ses gaves, ses cascades, ses troupeaux suspendus aux flancs des monts, ses chasses d'izards et de palombes, ses gaîtés naïves et les fêtes rustiques de son village. Il n'y a pas jusqu'au pauvre caniche, accroupi près du maître, dont le petit air contrit et humilié n'ait son éloquence. On voit que lui aussi regrette, sur l'asphalte et le macadam, ses libres allures de la montagne et ses longues courses à travers champs.

C'est un prestigieux crayon que celui de M. Bida. Il le dirige avec tant d'art et d'habileté, il en tire de si beaux jeux d'ombre et de lumière, des contrastes si puissants, que cette petite poussière noire qu'il fixe au papier se transforme sous sa main, prend tour-à-tour pour lui plaire des tons d'encre de Chine, de terre de Sienne brûlée, et au lieu de la gamme ordinaire de cette sorte de dessin, presque toujours fort limitée, lui forme une véritable palette où tous les tons ont leur place, depuis les plus glacés jusqu'aux plus ardents. Ce merveilleux coloris, qui rappelle, s'il ne les efface, les plus riches eaux fortes et les sépias les plus chaudes en couleur, n'est le résultat d'aucun artifice, d'aucun petit moyen du métier, et provient tout naturellement de l'heureuse juxtaposition des clairs et des ombres, de l'énergie du coup de crayon, et d'une science de la lumière que bien des peintres, trempant leurs pinceaux dans de vraies couleurs, sont loin de posséder au même degré. Rien n'égale l'effet de ses Juifs réunis auprès du *mur de Salomon*. Cette grande muraille nue, dont tant de siècles ont émietté les pierres et dont la fauve blancheur rayonne sous un soleil oriental, est le seul débris qui subsiste encore du temple pour lequel on avait prodigué les odorants lambris de cèdre et les plaques d'or. Des groupes d'Israélites, ruine vivante à côté d'une ruine morte, sont rassemblés suivant une pieuse coutume, le vendredi, devant cette relique, en mémoire de la dispersion du peuple hébreu et de la destruction du temple. Il y a dans cette scène une solennité religieuse, une gra-

vité austère qui frappe vivement l'imagination. Le type israélite, un des plus caractérisés de l'Orient, se profile dans toute sa beauté comme dans son exagération et sa laideur. Là sont des Juifs de Palestine, de Constantinople, d'Arménie, coiffés de leurs turbans, et leurs babouches respectueusement laissées à distance du sol sacré ; à côté, des pèlerins, en costume franc, enfants égarés de la tribu, toutes ces branches éparses de la grande famille juive que les vicissitudes du sort et les hasards du commerce ont éparpillées dans tous les comptoirs du monde, partout où se chargent et se déchargent les navires, où affluent les produits de l'Occident et de l'Orient, où s'échangent les billets de banque, où se pèsent l'or et les joyaux. Il y a là des nez crochus formés exprès pour supporter les énormes lunettes qui les montent, des fronts ridés par bien des veilles et des angoisses, de jeunes et purs visages, aux traits expressifs, abrités sous un chapeau européen et ombragés de longs cheveux, de nobles figures asiatiques, drapées dans les plis majestueux de leur costume. Un sentiment commun forme le lien visible de tous ces hommes. Dans chacun respire une douleur morne et silencieuse, un désespoir contenu, avec cette dignité inséparable des Orientaux. Il est bien des mètres de toile, tout diaprés de couleurs, qui sont loin d'inspirer autant de pensées. L'action y est nulle ; pas de mouvement, pas de charlatanisme, pas de tours de force anatomiques ; mais une majesté, un recueillement qui impose l'attention et s'imprime dans le souvenir, avec une solidité et un relief dans les groupes que la peinture elle-même ne surpasserait pas.

Le *Chant du Calvaire*, du même artiste, exposé, comme le dessin précédent, au salon de 1857 où il fut très-apprécié, est une merveille d'expression. Il n'était pas possible de mieux rendre le pathétique poignant et réservé de la situation ; regarder ce dessin, c'est revoir la scène touchante d'Octave Feuillet et d'André Roswein ; l'artiste inspiré, dont une Dalila napolitaine a coupé les ailes, écoute de la bouche de son noble protecteur le récit des souffrances ignorées et de l'insensible agonie de la pure jeune fille qu'il a sacrifiée à son ambition, méconnaissant son amour pour chercher la faveur d'une princesse.

Le comte a rencontré le père et la fille, par hasard, dans une ferme d'Italie :

« J'entrai dans le verger, je me glissai sans bruit derrière les » arbres, et je pus voir un groupe de trois personnes que le feuil- » lage d'un figuier protégeait contre les rayons du soleil couchant... » Une d'elles m'était inconnue, mais je compris que c'était un » médecin... Quant aux deux autres, je les connaissais. Le vieillard » seul me parut changé. Les traits de la jeune fille me semblèrent » à peine altérés, et cependant son attitude, le fauteuil garni » d'oreillers où elle était à demi-couchée, l'éclat singulier de son » regard, tout m'annonçait que le médecin était venu pour elle.....

» Pendant ce temps-là, les doigts du vieillard, posés sur les » cordes du violoncelle, en tiraient par saccades des sons, des » plaintes qui m'entraient dans l'âme. La jeune fille se réveilla et » dit : « Mon père, j'ai deux choses à vous demander : souriez- » moi d'abord. — Il essaya de sourire ! — Merci, reprit-elle, et » maintenant jouez-moi le *chant du Calvaire.* »

C'était un morceau que le vieux musicien avait composé, où il avait mis tout son cœur et qu'il réservait pour les noces de sa fille.

« Non, non, dit le bonhomme avec l'accent d'une gaîté poi- » gnante, le jour de ton mariage, fillette. — L'enfant sourit en » le regardant fixement : il baissa les yeux sans répliquer. D'un » geste plein de douleur, il secoua ses cheveux blancs sur son front » plus pâle que le marbre, et prit son archet... J'entendis alors le » chant du Calvaire, le chant du Calvaire, oui !... Pendant qu'il » jouait, je voyais de grosses larmes tomber une à une sur ses » pauvres mains amaigries et tremblantes... Il pleurait ! le bois et » le cuivre pleuraient !... le médecin détournait les yeux, et moi !... » L'enfant seule ne pleurait pas; elle n'avait plus de larmes !

» Je sortis ; j'attendis le médecin à la porte. Je lui demandai s'il » lui restait quelque espérance, il me montra le ciel.... »

Le dessin de l'artiste n'est pas moins éloquent que le récit du poète ; au fond, le soleil couchant rayonne dans toute sa splendeur et la nature déploie ses pompes immuables qui semblent un outrage à la tristesse : les maisons blanchissent dans la plaine, les pins parasols arrondissent leur couronne immobile ; mais un cyprès se dresse à distance, comme une anticipation du tombeau. Assise dans son fauteuil, ses longues tresses noires coulant le long de ses tempes, le front d'une pâleur morbide, éburnéenne, la jeune fille écoute le chant paternel dans le demi-délire de la maladie et de la

douleur, les yeux noyés dans un autre monde, et les lèvres formant ce triste sourire où se peignent le découragement et la suprême ironie. Le médecin attentif, mais sans espoir, observe encore la mourante et suit de l'œil toutes les palpitations qu'éveillent les coups d'archet. Mais la figure du vieux musicien est sublime. L'angoisse du père, le désespoir caché, et jusqu'à ces retours d'illusion qu'il ne peut bannir, percent dans tous ses traits; et tandis que ses mains tirent des flancs sonores de l'instrument cet épithalame devenu un chant de mort, ses yeux ne quittent pas les yeux de sa fille; il épie un mouvement des cils, une haleine plus lente ou plus pressée, un craquement du fauteuil, une agitation des doigts.

Sur une table sont posés quelques bouquets de fleurs, des verres, des flacons, remèdes du corps; quelques livres et un chapelet à gros grains, remèdes de l'âme. Ceux-ci seront déjà les seuls nécessaires; car, à cette expression muette, le dénouement s'annonce, et l'on devine que bientôt, accouru en toute hâte pour sauver sa fiancée, André Roswein rencontrera sur une route d'Allemagne, dans une voiture, le vieillard et sa fille, mais lui seul vivant.

Il faut s'arrêter longtemps devant cette belle composition; on y découvrira toujours de nouveaux mérites. Le sentiment profond est surtout ce qui frappe au premier abord; mais l'énergie de la touche, la hardiesse du dessin et la finesse des détails n'ont pas moins de valeur que l'ensemble.

Quand on passe à d'autres dessins, on reconnaît que M. Bida est un voisin dangereux.

Avec ses fusains et ses mines de plomb, M. Latour nous promène en Espagne, des Pyrénées au Guadalquivir; plusieurs de ses œuvres ne manquent pas de caractère et d'effet, et transportent l'esprit dans ces belles et romanesques régions. Je citerai surtout une vieille *Porte de Tarragonne* qui est d'un grand style, avec ses pierres brunies, ses ornements héraldiques et ses deux lions couronnés supportant un écusson dont le temps a effacé les émaux; au-dessous passent des troupeaux de chèvres et quelques-uns de ces taureaux à l'œil torve, au regard farouche, qui, sous le fer du picador ou les feux d'artifice du banderillero, feront peut-être palpiter d'aise les Madrilègnes sur les gradins de l'amphithéâtre.

L'*Alcazar à Ségovie* étalant ses remparts, ses clochetons, ses

tourelles toutes peuplées du souvenir des Maures, est d'un aspect très-pittoresque, et fort bien rendu par les teintes douces et voilées de la mine de plomb.

On en peut dire autant du *Guadalquivir à Séville*, un charmant dessin. La lune, au milieu d'un ciel serein, ciel de Calabre ou d'Andalousie, projette ses molles clartés sur les eaux, frissonnantes et limpides comme un miroir mobile; des bouquets de palmiers frémissent sous les fraîches bouffées d'air que le grand fleuve traîne après lui, et les tours gothiques d'une cathédrale découpent leurs arêtes sur un fond d'atmosphère diaphane.

M. Garipuy a exposé deux fusains, le *Lévite d'Ephraïm* et la *Chasse au tigre par des Amazones*, qui sont des projets de tableaux et font déjà de belles promesses. Du reste, il faut renvoyer au prochain salon l'appréciation de ces ouvrages. De semblables projets veulent être achevés. Vous savez l'histoire de cet artiste qui fit deux statues; dans l'une, il n'écouta que son inspiration, et ce fut un chef-d'œuvre; dans l'autre, il suivit scrupuleusement les conseils de tous ses visiteurs, artistes, critiques et bourgeois, et ce fut affreux.

Citons encore, pour en finir avec les dessins, un fusain de M. Appian, *La veillée à la ferme dans le Jura*, qui est d'une bonne couleur et assez largement traité: le feu pétille dans l'âtre, semant dans la chambre de grandes ombres et de fantastiques lueurs; la bonne femme file devant le feu, tandis que l'enfant se réchauffe près du foyer. C'est une scène de famille d'un charme intime et très-bien senti.

Dans un genre difficile et qui exige beaucoup de sûreté dans le coup-d'œil et de prestesse dans la main, le dessin à la plume, nous n'avons guère à signaler qu'un *Souvenir de l'Aveyron* de M. de Waroquier, et un *paysage* de M. de Montesquiou, d'une touche franche et légère, — et ensuite deux petits dessins de M. Lalauze où sont assez finement rendus des chapiteaux historiés du moyen-âge; mais c'est de l'archéologie plutôt que de l'art.

Nous ne terminerons pas ce compte-rendu sans dire quelques mots de la photographie. Bien que cette admirable invention soit surtout une application industrielle de la science, elle touche à l'art par trop de côtés pour être négligée ici.

C'est évidemment là une des plus merveilleuses découvertes de

notre époque : la lumière devenue obéissante, et dessinant en quelques secondes sur une surface sensible, avec une délicatesse et une exactitude inimitables, voilà sans contredit de quoi déconcerter toutes les intelligences des siècles passés. Tout récent qu'il est, cet art nouveau prend de rapides développements, et chaque jour ajoute à ses progrès. Dans le principe, on ne *sensibilisait* que des plaques métalliques ; avec M. Gustave Le Gray, le papier s'en est mêlé, et a donné de magnifiques épreuves ; puis on a photographié sur verre ; l'iode, le brôme, le collodion, l'albumine, l'azotate d'argent se sont disputé un rôle dans la production et la fixation de l'image, et les procédés semblent devoir se multiplier encore.

Le dernier obtenu par M. Niepce de Saint-Victor, est représenté à l'exposition de Toulouse, d'après le désir de l'illustre savant, par une épreuve à l'azotate d'urane que l'on prendrait pour un dessin au crayon noir.

Bien que la photographie se soit surtout vulgarisée par les portraits, ce n'est pas là son véritable triomphe. La mobilité de la figure humaine lui échappe souvent, et les plus belles épreuves sont les reproductions d'objets d'art, d'architecture, de monuments. C'est là que l'on obtient de prodigieux effets de lumière et d'inimitables reliefs.

L'exposition de photographie la plus remarquable est sans contredit celle de M. Molas. Sa *Vue du pont de Toulouse* est d'un fini parfait ; pas de ces noirs choquants et de ces blancs à crever les yeux qui diaprent trop souvent les épreuves ; tout est d'une netteté sans reproche et d'une douceur dans la gamme des tons, qui est une des difficultés de l'art, et ne saurait être trop appréciée. Les eaux ont la plus belle transparence qui se puisse voir, sans rien de heurté ni de confus.

J'aime aussi beaucoup le *Cloître du Musée de Toulouse* où le soleil joue merveilleusement à travers les trèfles des arcades sur les torses, les statues, les bustes antiques, scintille à travers le feuillé des plantes grimpantes et répand de larges ombres sur les pierres tombales des Augustins.

La reproduction d'un *Buste antique* est encore très-belle ; le marbre de Paros poli par le ciseau de Scopas ou de Praxitèle n'a pas eu de plus moelleux contours et de plus doux reflets.

N'oublions pas une *Branche fleurie* d'une exquise délicatesse, et surtout trois épreuves, faites d'après des gravures, où la finesse du burin est traduite à la perfection. La *Mort de Marc-Antoine*, l'*Enlèvement de Déjanire*, *Thétis portant les armes d'Achille* sont des œuvres de la plus grande valeur. Maintenant, Dieu merci, les gravures les plus précieuses n'ont rien à craindre du temps, la reproduction en devient facile, et le résultat définitif en sera nécessairement la vulgarisation de l'art et l'élévation des esprits par l'intelligence et le culte du beau.

M. Edouard Vié nous présente quelques épreuves bien réussies; je signalerai particulièrement son *Cloître d'Alet* dont les ruines sont très-imposantes avec leurs sombres arcades, leurs sculptures et leurs murailles chargées de végétations saxatiles, — l'*Entrée de la gorge de Pierre-Lisse* où les rochers âpres et l'effet du soleil sur les feuilles sont fidèlement rendus, et la *Cité de Carcassonne* un peu déparée par quelques-unes de ces taches noires dont je parlais tout-à-l'heure.

Je nommerai encore MM. Trantoul, Belloc, Delom dont les épreuves, qui sont surtout des portraits, ne manquent point de mérite, mais n'ont pas la valeur artistique des précédentes, et retombent en quelque sorte dans le domaine de la facture industrielle.

Ernest Rocha.

Industrie : I. Machines.

Le livret officiel de l'Exposition porte à plus de 1200 le nombre des lots qui composent la section de l'Industrie. En 1850, on n'était point arrivé à la moitié. Le nombre des exposants a aussi doublé; il n'était que de 325 à la dernière Exposition, il est de 700 à celle-ci. 28 départements étaient représentés à l'Exposition de 1850; à celle de 1858, on en compte 52. Numériquement, il y a progrès; y a-t-il également progrès dans le sens sérieux et vrai du mot? c'est par un examen attentif qu'on peut le reconnaître, et cet examen, la *Revue* l'entreprend aujourd'hui, en commençant par les *Machines*.

Le mouvement est bien le roi du monde; et je ne connais vraiment rien d'aussi beau, d'aussi poétique, que ces lourdes pièces qu'un peu d'eau réduite en vapeur soulève, agite avec une effrayante rapidité.

Un pareil spectacle vous saisit, vous entraîne, et fait monter au cerveau quelques bouffées d'orgueil qui vous font oublier, pour un instant du moins, les nombreuses faiblesses de l'humanité.

C'est là l'impression que l'on ressent en entrant dans la salle des machines : un locomobile extérieur donne le mouvement à un arbre horizontal qui, par des courroies sans fin, le transmet aux diverses machines exposées. — En même temps, chose singulière ! l'œil aperçoit au fond de la salle des oiseaux empaillés, des squelettes, des crânes humains, lugubres représentants de la mort ou pâle imitation de la vie, qui contrastent par leur immobilité avec le mouvement qui les entoure. Est-ce une pensée de haute philosophie qui a fait placer en cet endroit ces objets d'une remarquable exécution et dont il est cependant impossible d'approcher ? J'ai plutôt lieu de craindre que ce ne soit là une nécessité imposée par un local trop restreint.

En entrant, nous remarquons à droite une machine exposée par M. Yarz. Cette machine rabote, polit, perce le fer, produit des filets avec une surprenante rapidité. En face se trouve une mull-genny de deux cents broches et à long étirage. Il est à regretter que cette machine, qui sort des ateliers de M. Olin-Chatelet, ne fonctionne pas plus souvent sous les yeux du public ; on lui a cependant dans ce but sacrifié une place assez grande.

En avançant toujours, nous arrivons devant une horloge à force constante, construite par M. Delpy, de Saint-Cyprien. Une pancarte y signale un nouveau système d'échappement. Il est bien peu d'horlogers qui, en modifiant plus ou moins les types d'échappement connus, à cylindre, à ancre, duplex, etc., n'aient prétendu donner un mécanisme nouveau. Cette réflexion s'applique un peu à l'horloge que nous avons sous les yeux : la roue principale que le poids fait tourner, engrène avec un arbre qui supporte l'échappement, lequel est formé par deux pièces opposées et d'inégale grandeur qui sont retenues à chaque demi-rotation par un cliquet que deux languettes font successivement soulever ou abaisser. Ces dernières sont portées à l'une des extrémités par deux ar-

bres munis de contrepoids, dont l'autre extrémité soutient aussi deux languettes que la roue motrice entraîne, à l'aide de chevilles, dans son mouvement. La nécessité d'entraîner les contrepoids produit la force constante. Lorsque la roue abandonne les languettes, le contrepoids tendrait à faire tourner l'arbre en sens contraire, si deux pièces placées au milieu ne venaient s'appuyer sur une dépendance du balancier sur laquelle elles glissent à frottement doux par des roulettes. C'est lorsque ces pièces abandonnent le balancier, que le cliquet est choqué par les languettes extrêmes et que l'échappement a lieu. Le balancier peut de plus être rendu à volonté indépendant du mécanisme.

C'est là un système nouveau, si l'on veut, mais où il serait facile cependant de retrouver les traces de l'échappement à ancre. Nous pourrions reprocher aussi à cette horloge des chocs trop multipliés pour arriver au résultat peu important, à notre avis, surtout dans une grosse horloge, de la force constante. Il suffit, ce nous semble, que l'échappement ait lieu à des intervalles égaux.

A côté de cette horloge se trouve un pendule conoïdal basé sur le même principe que le pendule d'Huyghens. Le pendule se meut ici sur un petit cercle de sphère et cela d'un mouvement uniforme. Une rainure permet à l'extrémité du pendule de se déplacer et rend ainsi la compensation inutile, puisque le pendule en s'allongeant est astreint à décrire un cercle plus grand.

Reproduire par la gravure et la lithographie une médaille quelconque, l'entourer de dessins qui, par leur régularité et leur complication, défient le calligraphe le plus consommé; tout cela n'est qu'un jeu pour M. Barrère, mécanicien à Paris, un des rares exposants de la capitale qui nous aient fait l'honneur de nous prendre au sérieux. On peut voir chaque jour cet habile mécanicien dessiner en se jouant des médailles sur la pierre et les entourer de dessins arrondis ou allongés en ellipse au gré du spectateur.

Du reste, le principe du mécanisme est ici très-simple : pour reproduire une médaille, on la colle sur une planchette; un poinçon s'appuyant sur elle en suit tous les contours, tous les plus fins linéaments, à l'aide d'un mouvement de va-et-vient que l'ouvrier lui imprime par une manivelle. La difficulté du mécanisme consiste ici à faire passer le poinçon sur toutes les parties de la médaille. Quant aux ornements, ils s'effectuent en faisant tourner la pierre,

tandis qu'un poinçon est lui-même soumis à un mouvement d'oscillation. La régularité de ces deux mouvements simultanés a pour effet de faire produire au crayon des dessins que l'on peut compliquer en en variant le jeu. Ce dernier mouvement est lui-même engendré par une roue dentée qui fait vibrer le poinçon, tandis qu'une vis de pression que l'artiste presse plus ou moins limite l'étendue de ces oscillations.

Une autre petite machine exposée par M. Barrère sert à produire des vignettes microscopiques. La Banque de France utilise une machine de ce genre pour graver sur ses billets des vignettes capables de dérouter l'habileté des faussaires.

Une machine à coudre du même exposant attire les regards des curieux et surtout ceux des dames : une pédale imprime le mouvement à une aiguille, en même temps qu'une pièce d'acier fait avancer l'étoffe. Le fil est saisi en dessous par deux crochets qui forment à l'envers du point une double chaîne comparable à ce que les brodeuses appellent, je crois, broderie au crochet. Nous citerons encore de M. Barrère un fusil qui ne peut faire feu que lorsqu'il est épaulé. Cette arme a pour but de prévenir les accidents dont sont trop souvent victimes les Nemrods imprudents. Nous ne sommes pas chasseur, à notre grande satisfaction ; aussi nous déclinons notre compétence au sujet de cet instrument de destruction, toujours trop meurtrier à notre avis.

MM. Maldant et Droinet ont exposé une machine à vapeur de la force de quinze chevaux, dont la détente variable est réglée par une coulisse Stéphenson. La machine occupe peu d'espace ; elle paraît bien faite, mais elle n'est jamais mise en mouvement, et, pour nous, une machine à vapeur au repos n'est plus qu'un beau cadavre. Ceci s'applique également à la machine à vapeur horizontale, à piston double guide et de la force de quatre chevaux, exposée par MM. Courtinade et Lagravère.

Nous avons remarqué trois indicateurs magnétiques et un flotteur à sifflet, appareils de sûreté pour les machines à vapeur, exécutés par M. Lethuillier-Binel, de Rouen : ces pièces, d'un usage assez répandu, nous ont paru d'une bonne exécution.

Derrière ces appareils et très-humblement placée, se trouve la machine à tricoter de M. Pélegri. Hélas! tout disparaît dans ce monde, et bientôt la bonne ménagère aux formes cylindriques, que les

hommes de notre époque retrouvent encore dans leurs souvenirs d'enfance, tricotant ou filant à la douteuse clarté du *caleilou*, ne sera plus qu'un mythe éclos dans les cerveaux flamands!

La fileuse et son rouet ont déjà disparu depuis longtemps, et, sous peu, on verra quelques mères entêtées s'obstiner seules à entourer les pieds de leurs nourrissons du produit de leur habileté.

Il ne faut pas un grand apprentissage pour faire mouvoir la machine à tricoter. Le premier venu est apte à fabriquer immédiatement des tricots de toute sorte. Il suffit de faire tourner à la main une manivelle qui donne le mouvement à la machine. Les fils s'engagent sous une première roue qui les fait pénétrer dans une aiguille et qu'on appelle *la mailleuse;* plus loin, une autre roue, plus ou moins dentée, fait le point et les dessins, c'est la roue de *presse;* et enfin les mailles passent sur une dernière roue qui les repousse en dedans, pour laisser à d'autres roues analogues la faculté de faire de nouveaux points. La variété du dessin dépend ici uniquement de la seconde roue qui entremêle diversement les fils.

Un bruit rapide de pédales attire encore notre attention. Ce sont les machines à coudre dites *Singer*. Ces machines, d'origine américaine, sont les premières de ce genre qui aient été fabriquées : elles sont de deux sortes ; dans les unes, une navette munie d'un fil passe à chaque point entre le fil et l'aiguille, de sorte que la couture est double ; dans les autres, le fil est saisi en dessous par un crochet unique qui forme une chaîne simple. Ces derniers appareils ne diffèrent, comme on le voit, de ceux de M. Barrère, qu'en ce qu'il n'y a qu'un seul crochet. La première de ces machines convient surtout aux grosses coutures pour border les chapeaux, piquer le cuir, etc. : les secondes s'appliquent de préférence à la lingerie. Toutefois, la grosseur de l'aiguille donne toujours au point des dimensions exagérées, de telle sorte que le fil est beaucoup plus petit que le trou par lequel il passe.

La solidité de cette couture est contestée par les uns, confirmée par les autres. Ceux-ci invoquent surtout l'usage qu'on en fait pour l'habillement militaire. Cela ne nous paraît pas concluant. Le militaire a toujours dans son sac, et à ses propres frais, du fil et des aiguilles qui lui permettent d'utiliser son temps en réparant ses habits en souffrance. Pour nous qui n'avons ni l'habileté ni les loisirs du soldat français et qu'un bouton en rupture de ban suffit pour

mettre au désespoir, nous attendrons pour nous prononcer que le temps soit venu donner sa sanction à ces machines. Quelques-unes ont été achetées à Toulouse, principalement par des chapeliers.

Une machine à planer les métaux, un étau limeur et une machine à fabriquer les mortaises attirent un instant les regards. Il suffit de voir fonctionner ces appareils pour en comprendre le jeu et l'importance. Sur un des murs de la salle, nous remarquons aussi le cherche-fuite *Maccaud*. Cet appareil, humble de forme, peut être cependant d'une très-grande utilité, vu l'étendue du danger qu'il est appelé à prévenir. Voulez-vous reconnaître une fuite de gaz? fermez le conduit et adaptez l'appareil Maccaud; comprimez l'air à l'aide d'une pompe; un manomètre adapté au cherche-fuite vous indiquera le degré de pression du gaz comprimé. Si le manomètre reste fixe, c'est que l'air ne trouve pas d'issue pour s'échapper; dans le cas contraire, il y a fuite de gaz, et le sifflement qu'il produit en s'échappant suffit pour indiquer sur quel point du conduit vous devez diriger votre examen. Cet appareil est utilisé, à ce qu'il paraît, et avec beaucoup de raison, dans plusieurs localités.

Si la tricoteuse n'est plus, le tisserand est gravement menacé dans son existence. Voyez plutôt au fond de la salle ce métier qui tisse de lui-même sous les yeux d'une gardienne, dont le rôle se borne à remplacer les fils rompus, ce dont elle est avertie par l'arrêt de la navette. Du reste, et ce n'est pas un mince mérite à mes yeux, cette machine est calquée sur l'ancien métier à main des tisserands. La vapeur sert seulement à remplacer l'effort musculaire en le décuplant. Des câmes, que l'on peut voir à la partie inférieure de la machine, font mouvoir, à l'aide de chaînes, les chassis qui portent les fils verticaux, tandis que les fils qui forment la trame s'entrecroisent, tantôt en haut, tantôt en bas. Un ressort qui représente la main du tisserand lance chaque fois la navette entre les fils. Ce mécanisme si simple a toutes mes sympathies. J'éprouve toujours un grand plaisir à voir une machine que l'inventeur n'a pas cherché à compliquer de rouages superflus, de pièces d'une médiocre utilité. Simplifier le plus possible est en mécanique le meilleur moyen de diminuer le travail nuisible et d'approcher, par conséquent, du maximum de travail utile.

Avant de quitter cette salle, n'oublions pas de mentionner la machine à régler les registres, de M. Courenq; la machine à arroser

les draps exposée par M. Couzinié, et arrêtons-nous un peu devant les appareils de M. Marqfoy. Ces appareils sont destinés à éviter les rencontres de train sur les chemins de fer, et les accidents qui pourraient provenir d'un faux jeu d'aiguille. C'est encore l'électricité, ce grand et mystérieux moteur, qui est chargé de la plus grande partie du travail : deux stations voisines sont munies chacune d'un disque, blanc d'un côté, rouge de l'autre. Ces deux disques communiquent par un fil électrique : le rouge indique une voie engagée, le blanc une voie libre. Le chef d'une station veut-il lancer un train ? il met son disque au rouge, ce qui fait tourner de même le disque de la station suivante. Ce dernier en tournant fait incliner à son tour une aiguille placée sous le disque de la première station, de sorte que le chef est sûr que son signal a été transmis. Ce mode de communication a de nombreux avantages sur la télégraphie ordinaire : d'abord, les disques sont sous les yeux de tous, de sorte que les voyageurs peuvent s'assurer par eux-mêmes de la sûreté que présente la voie ; il y a plus de rapidité dans la transmission, et un seul courant suffit pour produire le signal. Les disques d'aiguille communiquent avec l'aiguille elle-même, de sorte qu'une fausse manœuvre détermine elle-même la rotation du disque et le fait tourner au rouge. Le mécanicien peut donc s'apercevoir à temps qu'il va s'engager dans une mauvaise voie. Ces appareils sont employés depuis longtemps et avec succès sur le chemin du Midi. C'est le meilleur éloge que nous puissions en faire.

Parlerai-je des divers instruments d'agriculture ? Ces divers appareils ont été, il y a peu de temps, dans une autre exposition l'objet d'études spéciales ; d'ailleurs, je l'avoue, je ne suis pas apte à juger de l'importance plus ou moins grande de ces égrenoirs, de ces hache-paille dont quelques-uns m'ont paru, au point de vue mécanique, d'une médiocre exécution. Mes yeux se sont arrêtés sur un pressoir dont l'inventeur promet une augmentation de récolte de 22 p. 100. La promesse est engageante, si elle ne se ressent pas trop de la patrie de l'auteur.

Cependant l'eau jaillit et bouillonne dans la cour sous la pression des pistons qui font avec une constance dont sont seules capables les machines à vapeurs, l'inverse du travail des Danaïdes. — L'invention n'est guère permise en fait de pompes ; les seules modifications à apporter résident dans le jeu du piston, dans la nature et

la disposition des soupapes, et pourtant là, plus que partout ailleurs peut-être, les brevets d'invention abondent. Le plus puissant des appareils hydrauliques de l'exposition est sans contredit la pompe à double effet de M. Delpech de Castres. Le corps de pompe où se meut le piston porte latéralement une chambre divisée en deux compartiments, munis chacun d'une cloison médiane. Chacun de ces compartiments porte à son plancher deux soupapes formées de deux boules en caoutchouc. Ces soupapes jouent en croix; deux d'entre elles servent à l'introduction de l'eau, les deux autres refoulent le liquide dans le déversoir. Le corps de pompe du piston est toujours plein d'eau et un rebord intérieur le protége contre les corps étrangers qui passent directement dans la chambre latérale et auxquels les boules en caoutchouc livrent facilement passage. Ces pompes peuvent donner jusqu'à 1,000 et 1,500 litres par minutes : aussi sont-elles employées dans la marine impériale. D'autres modèles plus petits peuvent servir, soit pour les incendies, soit pour l'arrosage.

Plus loin, M. Delpy a aussi exposé une pompe d'épuisement; elle est à trois bielles, et donne une très-grande quantité d'eau; toutefois, elle n'élève pas l'eau, condition nécessaire dans un très-grand nombre de cas d'épuisement. Les systèmes de bielles offrent, d'ailleurs, des difficultés d'exécution qui les ont fait généralement abandonner en mécanique. Il est difficile, en effet, de leur donner l'inclinaison qu'exige l'uniformité du mouvement, et de mettre les trois axes sur le prolongement les uns des autres. M. Yarz a exhumé le système des cordes sans fin, comme moyen élévatoire : seulement il a remplacé le chanvre par la *gutta-percha* qui, dit-il, s'use beaucoup moins. Je me plais à le croire, mais le temps seul peut en décider. La simplicité est le principal mérite de ce système. Quant à la quantité d'eau élevée, elle ne me paraît pas en rapport avec l'effort qu'il faut exercer pour imprimer à la roue une vitesse capable de déterminer l'ascension du liquide.

Ce ne sont pas des amateurs de la simplicité que les élèves de la pension Colbert; et s'ils ont voulu sérieusement exhiber une invention avantageuse, je crains qu'ils ne se soient sérieusement abusés. Leur pompe à main ou à poids est peu faite pour séduire, avec ses engrenages multipliés, son excentrique et son volant. Nous ne pouvons que donner des éloges à des élèves de douze à quinze ans, qui,

travaillant à peine depuis six mois, sont parvenus à effectuer un pareil mécanisme. Toutefois, je préfère, je l'avoue, la simple vitrine de M. Assiot, où se trouvent des règles, des compas, des étaux à main, exécutés exclusivement par les élèves, ainsi qu'on peut s'en convaincre en allant, comme je l'ai fait moi-même, les voir à l'œuvre dans l'atelier de l'Institution.

Mentionnons encore le modèle de filtre de M. Costes; les turbines d'une remarquable exécution de M. Cardailhac et de M. Olin-Chatelet, ces deux fabricants dont les noms si justement connus nous dispensent de tout éloge, et enfin les norias de M. Louison.

La rue de la Tonne nous réserve encore des surprises; c'est là que se trouve le locomobile qui donne la vie à tous les mécanismes que nous venons d'examiner; là aussi se trouvent les locomobiles et les machines à battre de M. Lotz, de Nantes.

Ces machines ne présentent rien de nouveau, sans doute, mais l'on ne peut qu'admirer les progrès d'une industrie qui est parvenue à renfermer dans un espace aussi restreint d'aussi puissants moteurs.

Monterons-nous à la Colonne pour voir le moulin à vent horizontal de M. Laugère, négociant à Orléans? Hélas! l'autan s'est montré peu courtois à son égard, et ceux qui auront le courage de tenter l'ascension pourront le voir penchant tristement la tête et laissant pendre ses longs bras démanchés.

Et maintenant que conclurons-nous de cet examen, peut-être trop rapide? Nous ne dirons pas que la richesse de cette exposition a surpassé notre attente; mais, somme toute, elle l'a satisfaite. Ceux qui ont encore le souvenir rempli des merveilles qu'ils ont naguère admirées dans la capitale, n'ont pas sans doute trouvé grande occasion de s'extasier. Mais n'oublions pas que nous sommes à Toulouse; que la mécanique exige une activité musculaire et une patience qu'on ne peut attendre que des villes complètement adonnées à l'industrie; mais si Toulouse et les villes environnantes ne sont pas encore en mesure de lutter avec leurs sœurs du Nord, elles ont du moins prouvé aux exposants de ces villes industrielles qu'elles avaient compris leur supériorité, et, par les acquisitions qui ont été faites, qu'elles étaient désireuses de marcher comme elles dans la voie du progrès.

Barthélemy,

Professeur, chargé du cours de physique au Lycée de Toulouse.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

I. — Concours général entre les cinq lycées de l'Académie et distribution des prix aux élèves du Lycée impérial de Toulouse.

A Toulouse, comme ailleurs, comme partout, cette fête des familles attire toujours une réunion nombreuse : aussi, jeudi dernier, la foule se trouvait-elle à l'étroit dans le vaste local du gymnase de notre Lycée.

Le discours d'usage a été prononcé par M. Marot, professeur de seconde, qui s'est fait le défenseur des lettres anciennes. Bien pensé, bien écrit et bien dit, ce sujet, que l'orateur a su rajeunir, a été du goût de l'assemblée, qui a paru regretter que l'orateur ait été trop court.

M. le Recteur a adressé ensuite aux élèves l'allocution suivante :

« Jeunes élèves !

» La gloire a sa veille et son lendemain ; ses prédestinés s'y préparent dans l'ombre, et quand l'heure est venue où leurs fronts se parent de ses rayons, le feu qui en jaillit se communiquant à d'autres âmes, y fait éclore les grandes choses qu'elles contenaient en germe.

» Lointaine image de cette arène sociale où la patrie appelle tous ses enfants, la lice qui vient de se fermer derrière vous en réfléchit dans d'humbles proportions l'animation ardente, le noble but, les triomphes fécondés par l'émulation et la fécondant à leur tour. Mais elle ne peut offrir à votre jeune ambition que des couronnes facilement effeuillées par la main du temps, au lieu de ces palmes réservées à l'héroïsme ou au génie, qui sont revêtues d'un éclat devant lequel les siècles passent et tombent sans qu'il subisse la moindre altération. N'y a-t-il pas toutefois entre ces deux sortes de récompenses, à côté du contraste qui les sépare, un rapport qui les lie ?

» Les unes ne sont-elles pas souvent le point de départ qui conduit aux autres ? Un premier pas dans la voie du progrès intellectuel et moral ne

permet plus de retourner en arrière ; s'arrêter seulement, ce serait mentir à sa mission. La victoire appelle la victoire. Les encouragements décernés à vos heureux efforts sous ces voûtes de feuillage et de fleurs engagent votre avenir ; cet avenir voilé à nos yeux, mais où les natures privilégiées et les intelligences d'élite sont assurées de pouvoir déployer, au milieu des tumultueuses agitations inséparables de la destinée humaine, tout ce qui, dans le secret de leurs généreux instincts, tend à les élever au-dessus de la foule.

» Cette pensée, jeunes élèves, donne à la solennité qui nous rassemble une signification plus haute que celle d'une simple fête de famille, où l'ivresse des passagères joies du succès ne serait plus, le lendemain, qu'un souvenir. Dans l'arène plus vaste où vous descendrez un jour, de nouvelles et plus sérieuses épreuves vous attendent. C'est en les pressentant de loin qu'on acquiert la force de les affronter de près. Cette force, nous venons vous l'apporter. Votre pays, représenté dans cette enceinte par l'élite de ses magistrats et de ses citoyens, prend acte solennellement des promesses renfermées dans chacun de vos triomphes. Jeune milice, qui avez fait dans le champ clos du travail vos premières armes, vous n'en êtes encore qu'aux postes avancés de la vie ; ne dépouillez pas l'armure du combat ; serrez-la, au contraire, plus étroitement autour de votre poitrine ; notre sort sur la terre, c'est la lutte ; lutte au-dedans de nous-mêmes, lutte au-dehors. La vertu comme la gloire sont à ce prix ; il n'y a de paix que par-delà la tombe !

» Chaque époque est dominée par un esprit qui lui est propre ; aujourd'hui plus que jamais, il est nécessaire de tirer sa valeur de soi, et de se faire, par voie de conquête, sa place parmi les hommes.

» La vôtre peut être belle : la grandeur nationale, en s'élevant d'un côté, semble avoir décliné de l'autre. Les vides qui se sont creusés dans notre sol, c'est aux générations nouvelles qu'il appartient de les combler ; comme il leur est réservé de sentir s'enflammer en elles la soif de connaître, en présence des sublimes découvertes qui ont, comme une auréole de feu, entouré leur berceau.

» S'il est vrai que le génie des lettres et le génie de la science ne se donnent plus la main comme aux jours où leurs flambeaux réunis éclairaient le monde ; si le premier a vu se troubler et tarir la source où il puisait ses inspirations, le second du moins, poursuivant à travers nos soixante ans de révolutions sa marche ascendante, n'a pas cessé de verser, sur cette terre trempée de larmes et de sang, la splendeur de sa lumière.

» Celui qui vous parle, jeunes élèves, avait déjà dépassé l'âge où ne sont parvenus encore que peu d'entre vous, quand s'est déroulée sous ses

yeux une série de merveilles que n'aurait osé admettre dans ses rêves l'imagination la plus téméraire.

» Ces vaisseaux aux ailes de feu ;

» Ces sillons de fer formant un nouveau lien entre les peuples et semblant destinés à faire un jour du monde entier un empire sans frontières ;

» Le fil magique dont le contact imprime à la pensée jetée dans les profondeurs de l'espace ou des mers la rapidité du regard ;

» La clarté du ciel immobilisant l'image qui la réfléchit ;

» Le miraculeux breuvage qui, pour arracher son dard à la douleur désormais convaincue d'impuissance, communique momentanément à la vie l'insensibilité de la mort.

» Voilà ce qui, en moins d'un demi-siècle, s'est manifesté au milieu de nous ; voilà ce que nous avons vu naître, grandir, s'étendre d'un pôle à l'autre ; magnifique témoignage de cette puissance de l'homme, infinie à l'égal de son âme, aspirant à la vérité comme à un bien qui lui est promis, s'efforçant de détacher un à un les voiles qui la couvrent, en attendant qu'elle lui apparaisse, quand tous les voiles tomberont, dans toute sa majesté divine.

» L'univers, jeunes élèves, est une hymne qui glorifie le Créateur. Mais dans ce concert où tout a une voix, l'homme apporte ce que ne peuvent y apporter ni les choses ni les êtres échappés comme lui de la main de Dieu.

» Contraste digne de remarque !

» Nous voyons resplendir de toutes parts une nature jeune comme au commencement des âges, belle d'une beauté qui ne s'accroît ni ne s'altère, uniforme dans sa variété, se renouvelant sans cesse et ne se transformant jamais.

» Les astres suspendus sur nos têtes accomplissent avec une régularité invariable les évolutions assignées à chacun d'eux.

» L'Océan se souvient de la parole qui lui a dit : Tu n'iras pas plus loin.

» Les montagnes tapissées de verdure ou étincelantes d'une neige éternelle restent immuables sur leurs fondements.

» Seule, l'intelligence humaine monte, monte toujours à des hauteurs inconnues, étend son vol au-delà de cet ordre universel où dans la marche ordinaire des choses tout se tient enfermé, s'immisce dans l'œuvre des sept jours, emploie les forces de la nature à en modifier les lois, et emprunte, pour donner au monde une face nouvelle, quelque chose du suprême pouvoir qui l'a créé.

» Ce spectacle, jeunes élèves, présente un grave enseignement : en

nous révélant l'étendue sans limite des facultés de l'homme, il nous fait connaître la grandeur de son origine et de sa fin.

» Maintenez-vous au niveau des obligations que vous impose cette révélation prophétique ; attachez au souvenir de vos succès la pensée qu'ils sont le premier hommage de votre jeunesse à cette sagesse d'en haut dont nous nous rapprochons par le travail, que réfléchissent nos actes quand ils nous honorent, et qui a fait de nos aspirations vers le beau et le bien la condition de la part qu'elle nous assigne dans ses destinées immortelles.

» Et maintenant, venez recevoir de nos mains ces couronnes. J'ai voulu les dégager de l'éclat infidèle qui ne survit pas au jour où elles vous sont offertes pour vous les signaler comme un engagement qui vous lie, le gage impérissable d'un avenir digne de vous, le premier anneau de la chaîne dont la loi du devoir enveloppera votre vie.

» Qu'elles ne vous en semblent pas moins belles ! et que de cette place où elles vous attendent, attirant plus d'un regard non moins impatient que les vôtres, je vous voie, heureux et fiers d'avoir acquitté au prix de leur conquête un terme de votre dette envers Dieu et envers la société, les serrer secrètement contre votre cœur et les déposer avec une sainte émotion aux pieds de vos mères ! »

Après le discours de M. le Recteur, accueilli par les témoignages les plus sympathiques de l'assemblée, il a été procédé à la distribution des prix aux élèves couronnés dans le concours ouvert entre les cinq lycées impériaux du ressort académique (Auch, Cahors, Rodez, Tarbes et Toulouse). Ce concours n'a lieu qu'entre les classes des lettres, et cinq classes seulement y prennent part (la philosophie, la rhétorique, la seconde, la troisième et la quatrième).

Classe de philosophie : Dissertation française (PRIX D'HONNEUR), 1er prix, Maisonabe, élève du lycée de Rodez ; 2e, Laurens, élève du lycée de Tarbes. 1er accessit, Laborie (lycée de Cahors) ; 2e, Duvaltier (lycée de Toulouse) ; 3e, Cangardel (lycée de Cahors) ; 4e, Roques (lycée de Cahors).

Version latine. 1er prix, Archidet (lycée de Toulouse) ; 2e, Chaptal (lycée de Rodez). 1er accessit, Sabail (lycée d'Auch) ; 2e, Monestier (lycée de Rodez) ; 3e, Cangardel (lycée de Cahors) ; 4e, Escudier (lycée de Rodez).

Classe de rhétorique : Discours français (PRIX D'HONNEUR), 1er prix, Fornier de Saint-Lary (lycée de Toulouse) ; 2e, d'Amboix (lycée de Toulouse). 1er accessit, Lanes (lycée de Toulouse) ; 2e, Danayrouse (lycée de Rodez) ; 3e, Frankonal (lycée de Cahors) ; 4e, Compayré (lycée de Toulouse).

Version latine. 1er prix, Danayrouse (lycée de Rodez) ; 2e, Rodat (lycée de Rodez). 1er accessit, Compayré (lycée de Toulouse) ; 2e, Olleris (lycée d'Auch) ; 3e, d'Amboix (lycée de Toulouse) ; 4e, Rème (lycée de Tarbes).

Classe de seconde : Narration française, 1er prix, Baune (lycée de Toulouse); 2e, de Calmès (lycée de Toulouse). 1er accessit, Besques (lycée de Tarbes); 2e, Constans (lycée de Toulouse); 3e, Lacombe (lycée de Rodez); 4e, de Lestang-Labrousse (lycée de Cahors).

Version latine. 1er prix, Jullian (lycée de Toulouse); 2e, Dejeaune-Gervais (lycée de Tarbes). 1er accessit, de Lestang-Labrousse (lycée de Cahors); 2e, Gramboulan (lycée de Toulouse); 3e, Nigabs (lycée de Rodez); 4e, Jourdan (lycée de Toulouse).

Classe de troisième : Histoire, 1er prix, Gastambide (lycée de Toulouse); 2e, Cazenavette (lycée de Tarbes). 1er accessit, Castelnau (lycée de Rodez); 2e, Pomairols (lycée de Toulouse); 3e, Besse (lycée de Cahors); 4e, Soullier (lycée d'Auch).

Version latine. 1er prix, Gastambide (lycée de Toulouse); 2e, Sarrat (lycée de Tarbes). 1er accessit, Isac (lycée de Tarbes); 2e, Cazenavette (lycée de Tarbes); 3e, Ramonet (lycée de Tarbes); 4e, Pomairols (lycée de Toulouse).

Classe de quatrième : Thème latin, 1er prix, Trescazes (lycée de Tarbes); 2e, Courtin (lycée d'Auch). 1er accessit, Broqua (lycée d'Auch; 2e Dazet (lycée de Tarbes); 3e, Bassillon (lycée d'Auch); 4e, Cabantous (lycée de Rodez).

Version latine. 1er prix, Broqua (lycée d'Auch); 2e, Granet (lycée de Toulouse). 1er accessit, de Lagarcie (lycée de Rodez); 2e, Mathieu (lycée de Toulouse); 3e, Lussan (lycée d'Auch); 4e, Cabantous (lycée de Rodez).

Voici la part de chaque lycée dans la répartition des récompenses. Les prix étaient au nombre de *vingt* et les accessits au nombre de *quarante* :

Lycée impérial de Toulouse.

		Nominations.
Premiers prix	6	
Deuxièmes prix	3	20
Accessits	11	

Lycée impérial de Rodez.

Premiers prix	2	
Deuxièmes prix	2	13
Accessits	9	

Lycée impérial de Tarbes.

Premiers prix	1	
Deuxièmes prix	4	11
Accessits	6	

Lycée impérial d'Auch.

Premiers prix	1	
Deuxièmes prix	1	8
Accessits	6	

Lycée impérial de Cahors.

Premiers prix.	»	8
Deuxièmes prix.	»	
Accessits.	8	

Si l'on compare ces résultats à ceux obtenus dans les deux précédents concours, — car l'heureuse institution du concours ne remonte qu'à deux ans, à l'époque de l'administration de M. Laferrière, — on trouve quelque différence dans le classement des lycées. Le Lycée de Toulouse s'est maintenu au premier rang qu'il tient depuis l'origine, et qu'il gardera toujours probablement, à cause de sa supériorité numérique qui lui assure un avantage marqué sur ses émules; il a remporté, comme l'année dernière, *six* premiers prix sur *dix*, et *trois* seconds prix, — c'est environ la moitié, — et onze accessits : quatre de moins qu'au dernier concours. La plus belle de ses récompenses est le *prix d'honneur* de rhétorique; mais il a laissé échapper le *prix d'honneur* de philosophie qu'il avait eu deux fois déjà. Le Lycée de Rodez a été le compétiteur heureux. Ce Lycée, qui, au début, avait été classé le dernier, a gagné deux rangs l'année dernière, et s'est placé, cette année, le premier après le Lycée de Toulouse, à distance encore, mais le plus rapproché, *longo sed proximus intervallo.* Le Lycée de Tarbes n'a point éprouvé d'oscillations; il n'a point avancé, mais il n'a point fléchi; il a gardé ses avantages en obtenant encore 5 prix (1 premier et 4 seconds prix), un de plus que le Lycée de Rodez; mais si Rodez n'a pas la quantité, il a la *qualité* (2 premiers prix, dont le *prix d'honneur* de philosophie, et 2 seconds prix). Le Lycée d'Auch a passé sur le corps du Lycée de Cahors : Auch a obtenu 2 prix (1 premier et 1 second); Cahors n'a eu que des accessits, et est resté le dernier dans le concours. Il y a là une revanche à prendre l'année prochaine.

A la distribution des prix aux élèves du Lycée, .

Le *prix d'honneur* de mathématiques a été remporté par M. de Marmiès (Jules), de Brive (Corrèze);

Le *prix d'honneur* de philosophie, par M. Nolé (Charles), de Cintegabelle (Haute-Garonne);

Le *prix d'honneur* de rhétorique, par M. Dieuiafoy (Georges), de Toulouse;

Et le prix spécial fondé par M. Cabanis, ancien maire de Toulouse, en faveur de l'élève de rhétorique qui a obtenu la première place dans la dernière composition en discours français, a été remporté par M. d'Amboix (Alfred), du Mas-d'Azil (Ariége).

II. — Nouvelles.

Le 2 août est mort, à Toulouse, à l'âge de cinquante-quatre ans, M. Augustin Dassier, directeur de l'Ecole secondaire de médecine et de pharmacie, professeur de clinique interne, membre de l'Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres, de la Société de médecine et de plusieurs sociétés savantes nationales et étrangères. Ses funérailles se sont faites au milieu d'un grand concours de monde, où l'on remarquait M. Rocher, recteur de l'Académie, et les membres des Facultés de droit, des sciences, des lettres et de l'Ecole de médecine. Deux discours ont été prononcés sur la tombe par MM. Filhol et Naudin, qui ont rappelé les titres du défunt à l'estime publique et aux regrets que sa mort prématurée a laissés dans le cœur de ses collegues, de ses amis et dans tous les rangs de la société.

— *Le Devoir*, comédie en deux actes et en vers, suivie de *poèmes et bluettes*, par M. de Batz-Tranquelléon. — Ce petit volume nous est venu directement de Bordeaux, d'une ville où la passion des beaux vers s'est conservée pure dans quelques esprits distingués. L'année dernière, nous recevions de la même source un recueil de poésies fort remarquables, *Mœurs et Travers*, par M. Hippolyte Minier, un autre vrai poète, que Paris n'a pu enlever à Bordeaux, et qui honore les loisirs d'une vie tranquille par de belles pièces de vers. Il a été rendu compte de ce recueil dans la *Revue;* nous avons fait mieux, nous en avons cité quelques passages. M. de Batz-Tranquelléon est un *confrère en Apollon* de M. Minier; confrère est le mot; car ils procèdent l'un et l'autre de la même école et s'inspirent au même foyer, la foi, les croyances, le devoir. Il s'échappe de toutes les pages du livre de M. de Batz, comme de celui de M. Minier, un parfum d'honnêteté qui réjouit le cœur. La comédie intitulée *Le Devoir* est une déclaration de principes. Le poète ne reconnaît d'autre règle de nos actions que l'accomplissement loyal du devoir. Intérêts, affections, rien ne doit prévaloir sur cette autorité. Belle morale! morale d'une âme honnête, et d'autant plus digne d'éloges qu'elle est plus méconnue. La comédie où cette idée est mise en action n'est peut-être pas conçue selon toutes les règles de l'art, mais assurément elle ne le cède à aucune pièce moderne pour l'élévation des sentiments et l'élégance du style; présentée au concours ouvert par l'Académie de Bordeaux, elle a mérité à son auteur le premier prix, la médaille d'or.

Nous retrouvons au fond les mêmes idées, comme la même élégance de forme dans *Poèmes et bluettes*. Le devoir, le devoir, toujours le devoir;

et, en présence de l'énervement social, de la vie sensuelle, des instincts cupides, de l'abandon des saintes croyances, de l'abaissement des caractères chez les hommes de notre âge, l'auteur en vient à regretter les choses et les hommes d'autrefois : c'est surtout dans *Patria* et *Les Aïeux* que ces sentiments sont exprimés avec le plus de force et d'éloquence :

De la tombe poudreuse où vous coucha la gloire,
Ne vous relevez pas, ô géants de l'histoire !
Vous rougiriez de nous, et, dans votre dédain,
Reniant pour vos fils tous ces hommes de paille,
Vous diriez : « L'univers n'est plus à notre taille !
De qui descend ce peuple nain ? »

Oh ! jadis, c'était beau ! L'homme avait des croyances,
Il avait le cœur plein de toutes les vaillances ;
Il priait en chrétien et mourait en soldat !
Nous n'avons conservé, de la vaste épopée,
Qu'un peu de votre amour pour les grands coups d'épée
Et pour les palmes du combat !

Mais aujourd'hui, cherchez, cherchez les caractères !
. . . .

Ne retrouve-t-on pas dans ces vers comme un écho de ce passage d'une lettre du P. Lacordaire insérée dans le *Correspondant* du 25 mars 1858? « Le premier de tous les signes de décadence est l'abaissement des caractères. Nous avons conservé la bravoure, cette vieille tradition du sang français, et nos armes ont naguère réveillé dans le monde, après quarante ans de paix, cette antique persuasion que la France est un peuple soldat. Mais la bravoure n'exige qu'une certaine ardeur devant le péril, un mépris de la mort conçu dans un élan, et plutôt un héroïque oubli de la raison qu'une appréciation calme du devoir..... Le caractère est l'énergie sourde et constante de la volonté, je ne sais quoi d'inébranlable dans les desseins, de plus inébranlable encore dans la fidélité à soi-même, à ses convictions, à ses amitiés, à ses vertus, une force intime qui jaillit de la personne et inspire à tous cette certitude que nous appelons la sécurité. On peut avoir de l'esprit, de la science, même du génie, et ne pas avoir de caractère. Telle est la France de nos jours ! »

F. L.

16 août 1858.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Les Lanternistes.

Essai sur les réunions littéraires et scientifiques qui ont précédé, à Toulouse, l'établissement de l'Académie des Sciences.

La science a toujours senti en elle l'instinct providentiel de l'association.

Louis MÉRY.

(*Mém. de l'Acad. de Marseille*, années 1848-49, p. 119.)

En 1849, l'auteur de cet essai, après avoir réuni divers documents sur les Lanternistes, lut à l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, un opuscule qui fut inséré, la même année, dans les Mémoires de cette compagnie.

Depuis cette époque l'auteur, ayant continué ses recherches, a rassemblé de nombreux détails biographiques et littéraires qui ne sont peut-être pas sans intérêt.

Encouragé par quelques amis, et profitant des loisirs d'une longue convalescence, il s'est décidé à refondre son premier mémoire, à joindre, au résultat de ses nouvelles recherches, les notes anciennement recueillies, qui n'avaient pu trouver place dans une lecture académique, et il a complété ainsi, autant qu'il l'a pu, le tableau des vicissitudes et des luttes qu'eurent à subir, pendant près d'un siècle, les précurseurs de l'Académie des Sciences de Toulouse.

I.

Les réunions littéraires ont existé dès qu'il y a eu des littérateurs ; mais je crois que cette institution, comme juge et gardienne des connaissances scientifiques, appelée à en régler et à en diriger, d'une manière continue, le mouvement progressif, est une idée toute moderne, qui fut toujours étrangère aux peuples anciens.

Ce que nous trouverions chez eux, ce sont, à toutes les époques où la civilisation et la paix favorisaient le développement des lettres et des sciences, des réunions de philosophes, de poètes ou de penseurs, qui, apportant chacun leurs idées, leurs travaux, leurs systèmes, cherchaient, dans de sérieuses et calmes controverses, à étendre, à perfectionner leurs théories, et à les dépouiller surtout du caractère exclusif que donne presque toujours à la pensée le travail isolé (1).

Il ne faudrait pas croire, cependant, que dans ces réunions on abordât toutes les branches des connaissances humaines. Les sciences naturelles, encore dans l'enfance, n'étaient l'apanage que de quelques esprits d'élite, qui, obligés, par la rareté des livres spéciaux et l'absence de collections, de se livrer eux-mêmes à de longues et pénibles recherches, auraient sans doute bien pu communiquer à ces assemblées leurs travaux et leurs découvertes, mais n'auraient rencontré ni des auditeurs suffisamment préparés, ni les éléments d'une discussion scientifique.

Il devait en être de même des sciences mathématiques, qui, pri-

(1) J'écrivais ces lignes en 1849. Dans un rapport lu, le 2 mars 1858, à l'Académie impériale de Médecine, le docteur Bouvier a exprimé si clairement la même pensée, que je crois devoir citer, à l'appui de mon opinion, les paroles de cet éminent confrère qui fut mon condisciple et mon camarade d'internat :

« Dans les temps anciens, l'autorité en matière scientifique était représentée par des » individualités dont les noms sont parvenus jusqu'à nous : c'étaient, pour la Grèce, » Platon, Aristote, Epicure. Dans les temps modernes, la science, plus étendue et » ne pouvant être embrassée dans sa complexité par un seul homme, a cherché son » autorité dans des collections d'individus, d'où la naissance des Académies. Celles-ci » ont, sur les personnalités antiques, l'avantage de se conserver éternellement jeunes, » grâce à la facilité qui leur est offerte de faire entrer sans cesse des travailleurs actifs » dans leurs cadres que le temps éclaircit. »

vées des instruments et des admirables procédés d'abréviation, dont les ont dotées les siècles modernes, ne pouvaient, à l'aide d'expériences et de théorèmes faciles, prouver à l'instant même la vérité de leurs propositions.

L'histoire d'ailleurs confirme ici pleinement ma théorie; et en parcourant tout-à-l'heure les témoignages que nous ont transmis, sur ces matières, les auteurs de l'antiquité grecque et romaine, nous arriverons à ce résultat, que dans toutes les réunions, dont le souvenir nous a été conservé, on s'occupait souvent de questions de philosophie ou de politique, et, plus souvent encore, de matières purement littéraires, telles que la grammaire ou la poésie.

La vivacité de l'esprit grec se serait difficilement prêtée d'ailleurs à la lenteur et à l'aridité des discussions scientifiques. Une tendance instinctive devait attirer de préférence les hommes d'étude dans les écoles des sophistes et des rhéteurs, où le talent du maître, l'attrait de la controverse, la facilité accordée à tous de prendre part au débat et de recueillir les applaudissements d'un public compétent, les initiaient rapidement aux artifices de la parole et leur aplanissaient les abords de la carrière politique.

Pendant la période brillante des républiques grecques, les réunions littéraires ne sortirent pas des formes traditionnelles de l'enseignement philosophique. C'était toujours un chef d'école, un maître dans l'art de la parole, Gorgias ou Isocrate, qui, complétant ou rectifiant par la dialectique les propositions successivement émises, s'attachait à en faire jaillir la vérité.

II.

Ces luttes remarquables, propres à former des logiciens ou des hommes de tribune, étaient aussi loin que possible de la forme académique. Pour trouver quelque chose qui se rapproche de ce que les modernes appellent Académie, il faut arriver jusqu'à la chute de l'empire d'Alexandre. C'est seulement à cette époque, et quand les Ptolémées eurent fondé sur les bords du Nil, en face d'Athènes déshéritée, une Grèce à leur taille, que les études critiques se développèrent et arrivèrent bientôt à l'état de science. Si le temps et la barbarie n'avaient pas détruit la majeure partie des travaux scientifiques et littéraires de l'Ecole d'Alexandrie,

nous y trouverions sans doute des renseignements précieux sur la question qui nous occupe. Il est, en effet, difficile de croire que ces littérateurs érudits, mais sans originalité (1), ces savants, si bien rentés et si généreusement encouragés par la dynastie nouvelle, n'ont pas été amenés à se réunir entre eux pour harmoniser leurs travaux et seconder l'impulsion intellectuelle que les nouveaux maîtres de l'Egypte voulaient lui imprimer (2). Avec un pareil but et des éléments semblables, leurs conférences devaient naturellement se rapprocher de la forme académique. D'ailleurs cette époque et ce pays sont peut-être les seuls, dans l'antiquité, où les mœurs littéraires aient paru suivre cette tendance. Malheureusement les documents historiques nous manquent, et nous n'avons, pour appuyer cette supposition, qu'un passage fort court de Strabon, qui mentionne, au nombre des curiosités d'Alexandrie, le Collége de savants fondé au ***Museum***, et qui était, dit-il, entièrement consacré à la culture des belles-lettres. Cette espèce de congrégation, richement dotée par les rois égyptiens, était placée sous la direction d'un prêtre qui réunissait à ces fonctions celle d'administrateur du musée, et qui nommé d'abord par les rois, le fut plus tard par les empereurs (3).

(1) A part Théocrite pourtant, si l'on se range à l'avis des critiques qui font vivre le poète syracusain à la cour de Ptolémée. Voir, entre autres, M. Sainte-Beuve dans les *Derniers portraits littéraires*. Paris, 1852, p. 7, et M. Adert dans sa thèse sur Théocrite.

(2) « Les Ptolémées rassemblent sept cent mille volumes dans leur bibliothèque, que les rois de Pergame se font un point d'honneur d'égaler; ils ouvrent le musée aux sciences, à la philosophie, à la littérature des Grecs, qui s'enrichissent et se fécondent des connaissances des Egyptiens. Désormais unies, la sagesse grecque et la sagesse égyptienne s'embarquent sur les vaisseaux et sous le pavillon du commerce pour aller interroger la sagesse de l'Inde; les savants d'Alexandrie et les brachmanes échangent ensemble les idées de trente siècles; les civilisations de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie se rapprochent, se mêlent, se font de mutuels emprunts » (*Précis de l'histoire des successeurs d'Alexandre*, par MM. Poirson et Cayx. Paris, 1828, in-8°, p. 25).

(3) Vid. Strab. *Rerum geographicarum* lib. XVII. Genève, Eustat. Vignon. 1587, in-f°, p. 546.

III.

Rome qui, dans le domaine de l'intelligence, ne fut que l'ombre de la Grèce, et qui, du reste, vit pendant longtemps avec défiance le progrès d'un genre d'études qu'elle regardait comme dangereux, ne songea certainement jamais à créer des Académies; et quoiqu'elle eût trouvé dans Varron, dans Atticus et dans Pline le Naturaliste, l'étoffe de savants et consciencieux académiciens, la ville reine s'en tint toujours aux causeries libres et capricieuses du Portique et des jardins d'Academus. Je viens de nommer le Portique et l'Académie : ces noms, mal compris, ont fait croire à quelques critiques, peu versés dans l'archéologie littéraire, que les Romains avaient connu la forme sérieuse et officielle de nos corps savants; il n'en était rien, et les anciens, qui, moins ambitieux que nous, ont toujours ignoré les petites jouissances de l'ordre du jour et du procès-verbal, s'en tenaient, à l'exemple des Grecs, à de simples causeries sur une matière donnée, où chacun émettait successivement son avis, jusqu'à ce que la controverse eût mis en évidence le sentiment qui devait prévaloir. Mais ces conférences, dont le principal caractère était d'être accidentelles et fugitives, n'embrassant jamais qu'un petit nombre de questions, et le plus souvent des questions philosophiques, ne ressemblaient en aucune façon à nos travaux académiques, où chacun se fait un devoir de subir le despotisme d'un règlement, et dont le caractère essentiel est la spécialité et la permanence. Nous retrouvons, dans les *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle, ce causeur plein de grâce et d'érudition, qui notait tous les soirs ses souvenirs de la journée, le récit de la manière charmante dont les jeunes Romains envoyés, comme lui, à Athènes pour y compléter leur éducation, employaient les loisirs que leur faisaient les vacances des saturnales « Nous nous assemblions, dit-il (1), un certain nombre de compagnons d'études; le but de la réunion était un modeste souper de garçons (*cœnulam*); chacun à son tour présidait au repas; celui auquel ce soin était échu, offrait, comme prix d'une question à résoudre, un livre de quelque vieil auteur grec ou latin, et une couronne de laurier.

(1) Auli Gellii *Noctes Atticæ*, lib. XVIII, cap. 2, p. 429. Amstel. D. Elz. 1665.

On posait autant de questions qu'il y avait de convives. Le sort décidait l'ordre dans lequel chacun parlerait. La question était-elle résolue ? le vainqueur recevait la couronne et le livre ; sinon, on passait au second que le sort avait désigné, et ainsi de suite jusqu'au dernier. Si personne n'était jugé digne de la récompense promise, la couronne était consacrée au dieu dont la fête avait lieu le jour de la réunion. »

Il serait facile de retrouver à une époque antérieure, dans Cicéron, des traces de semblables conférences littéraires et scientifiques (1). Ce grand homme, comme tous ceux qui se trouvent appelés à dominer les agitations politiques, avait senti se raviver en lui l'amour de la retraite, si naturel aux âmes d'élite ; c'était un besoin pour lui de se réfugier sous les frais ombrages de Tusculum, de se perdre dans la lecture de Platon et de Xénophon, d'oublier, avec Varron et Atticus, les soucis toujours renaissants du Forum, les ingratitudes du sénat et les passions haineuses que soulevaient sans cesse contre lui les factions impies de Catilina et de Clodius. Ces causeries intimes étaient si bien entrées dans ses habitudes, qu'il avait, dans sa villa de Putéoles, fait construire des portiques consacrés à ces exercices, et dont la disposition rappelait celle de l'académie d'Athènes ; ce qui donnerait à penser que la mise en scène de ses *Académiques* n'est pas une pure fiction, mais qu'elle pourrait bien être la reproduction corrigée et embellie de conférences qui ont eu réellement lieu entre lui et ses doctes amis. Voici, du reste, les intéressants détails que nous trouvons, à ce sujet, dans l'excellent ouvrage de M. Charles Desobry (2) :

« On vint annoncer à Cicéron que quelques jeunes patriciens arrivaient de Rome pour entendre ses entretiens philosophiques. — Il en vient chaque jour de nouveaux, dit-il en se tournant vers nous. Ils se persuadent que je suis savant parce que j'en sais un peu plus qu'eux. Qu'on les fasse entrer dans mon *Académie*, où nous irons les joindre tout-à-l'heure.

» L'*Académie*, où l'on se réunit l'après-midi pour se promener en philosophant, est une longue allée droite, décorée d'*Hermathènes*,

(1) Voy. Cic *Academic.*, lib. I. — *Tuscul.* quæst., lib. I et II. — *De Divinat.*, lib. I et II.

(2) *Rome au siècle d'Auguste.* Paris, 1835. 4 vol. in-8°, t. III, p. 49.

bustes de Minerve et de Mercure, en marbre pentélique et à tête de bronze, et de diverses statues. — J'aime beaucoup mon Académie, me dit Cicéron, et je n'épargne rien pour l'orner. Ces hermès et ces statues que vous y voyez viennent d'Athènes et de Mégare. J'en ai reçu hier de cette dernière ville pour vingt mille quatre cents sesterces.

. . . .

» Alors elle (Tullia, fille de Cicéron) fit apporter des coussins, que l'on rangea à l'ombre devant la statue de Platon. Cicéron fit placer son fils et sa fille à ses côtés, et le reste de la compagnie forma le demi-cercle devant eux. On causa de littérature, et surtout de l'art oratoire, dont notre hôte développa d'une manière admirable les secrets et les ressources. Il termina la leçon par une allusion fort gaie à sa position présente : — J'imite Denys le tyran, nous dit-il, qui, après avoir été chassé de Syracuse, se fit maître d'école à Corinthe. J'ai commencé comme lui à tenir une espèce d'école depuis que j'ai perdu l'empire du forum. »

Rien n'indique donc à Rome l'existence ou même la probabilité de réunions académiques. Cependant un doute pourrait naître à l'occasion d'un passage où Valère-Maxime (1) raconte qu'un certain Julius César, — qui, d'après un simple rapprochement chronologique, ne saurait être l'illustre auteur des *Commentaires* (2), — étant venu dans une réunion de poètes, *in collegium poetarum*, le poète Accius, qui en faisait partie, dédaigna de se lever devant lui ; non pas, observe l'auteur, par mépris pour la dignité de l'illustre patricien, mais pour lui faire sentir que dans les travaux de l'intelligence, il se croyait au-dessus de lui.

De ce que Valère-Maxime constate qu'il existait à Rome, avant Sylla, un *Collegium poetarum*, en faut-il conclure que cette réunion était une Académie? C'est ce qui me paraîtrait difficile. Comment un fait de ce genre ne nous aurait-il pas été transmis? Comment n'aurait-il laissé de traces dans aucun historien?

(1) Vide Val. Max., lib. III, cap. VII.

(2) Il est fâcheux que Valère-Maxime n'ait pas mieux précisé la qualité du personnage auquel s'appliquerait l'anecdote du poète Accius. Il est impossible, du reste, que ce soit au grand César, qui, ayant été assassiné l'an 710 de Rome, n'a pu évidemment être contemporain d'un homme mort 137 ans auparavant.

Il est vrai que, parmi les modernes, il s'est trouvé quelques esprits aventureux qui ont voulu, à toute force, donner une Académie à Auguste, et qui l'ont établie dans la Bibliothèque que cet empereur avait fait construire dans son palais, à côté du temple d'Apollon. L'un des plus explicites, Théodore Marcile, professeur d'éloquence à Paris à la fin du seizième siècle, est allé jusqu'à indiquer le nombre et le nom des membres de cette prétendue Académie (1). Malheureusement son allégation, dénuée de toute preuve, ne peut avoir aucun poids, et doit être reléguée avec les fabuleuses généalogies par lesquelles les historiens de la même époque voulaient absolument nous faire descendre d'un fils de Priam.

La seule conclusion que l'on puisse tirer du passage de Valère-Maxime, c'est que Rome a pu posséder, à un moment donné, une espèce de cénacle poétique; mais on ne saurait raisonnablement déduire de ce fait, et quand tous les témoignages historiques sont muets, qu'il ait jamais existé à Rome autre chose que des assemblées de hasard où se réunissaient momentanément les hommes de lettres et les littérateurs pour y lire tour-à-tour leurs ouvrages.

Pline le Jeune (2), ce peintre élégant, mais peut-être trop maniéré, de la vie des Romains au deuxième siècle, nous fournit à cet égard des preuves surabondantes. Ainsi, par exemple, chaque fois que les fêtes publiques amenaient quelques jours de repos, Pline et ses amis se réunissaient pour lire leurs productions récentes ou discuter sur des sujets de littérature et de philosophie.

Si nous descendons jusqu'au Bas-Empire, nous voyons sous les enfants de Théodose, le pesant Macrobe discuter (3), chez Vettius Pretextat, avec les rejetons obscurs de la vieille aristocratie romaine, des questions d'histoire, d'étymologie et d'antiquité, auxquelles nous ne saurions reconnaître d'autre mérite que celui de nous avoir conservé des fragments d'auteurs dont les ouvrages ne nous sont pas parvenus.

Comme on le voit, les réunions littéraires ont été connues des

(1) Voy. la trad. d'Horace de Dacier. *Remarques sur l'art poétique*, t. IX, p. 244.

(2) V. *Plinii Cæcilii Secundi epistolæ*, lib. III, epist. 7, 10, 12, 18; lib. IV, epist. 7; lib. VI, epist. 6, 15; lib. VIII, epist. 12.

(3) Aurelii Macrobii *Saturnaliorum* lib. I, cap. I.

anciens ; mais l'existence de ces réunions sous la forme académique actuelle leur a été toujours étrangère.

IV.

Franchissons la période de décadence de l'Empire pour nous arrêter un instant au règne de Charlemagne. Nous heurtons en passant la petite Académie qu'il avait créée dans son palais d'Aix-la-Chapelle, d'après le conseil d'Alcuin, et qui réunissait, disent les historiens complaisants, les plus beaux esprits de la cour. Une Académie princière n'est guère propre, de sa nature, à favoriser les progrès des sciences ; et quand on ajoute que, dans celle-ci, où les membres s'affublaient modestement des noms d'Homère, d'Horace et d'Augustin (1), toute la collaboration consistait à apporter quelques versions plus ou moins corrigées des auteurs qu'ils étudiaient, on doit assez peu regretter de la voir mourir sans postérité.

Les cours d'amour, malgré l'influence remarquable qu'elles ont eue sur le développement de la poésie romane, offraient dans leur composition et dans leurs exercices trop peu de gravité, pour que nous essayions de les faire entrer dans l'histoire des origines académiques.

Nous ne devons mentionner qu'au même titre le Collége de la Gaie-Science de Toulouse, qui, par sa fondation, se rattache aux mœurs plus chevaleresques que littéraires du moyen-âge, et qui, du reste, ne s'occupait que fort accessoirement et sans méthode arrêtée du perfectionnement de la langue.

Puisque nous avons parlé des cours d'amour et du Collége de la Gaie-Science, nous ne pouvons passer sous silence l'Académie fondée au quatorzième siècle par le savant Geoffroi du Luc, gentilhomme provençal. Elle eût une origine bizarre : du Luc, irrité des dédains de Flandrine de Flassans (2), son écolière, pour laquelle il avait

(1) Charlemagne y siégeait lui-même sous le nom du roi David (Michelet. *Histoire de France*, t. I, p. 335).

(2) Il avoit imprimé en son ame l'amour de cette Flandrine : et depuis laissant courir ces amours folles, s'accompagna de Rostang de Cuers, Remond de Brignolle, Luquet Rodilhat de Toulou, Manuel Balb sieur du Muy, Bertrand Amy, du Prieur de la Celle,

conçu une violente passion, réunit en Académie les beaux-esprits de la province, — et dans quel but, grands dieux! — pour s'occuper de belles-lettres et pour médire poétiquement des femmes; et cela dans le temps et sous le ciel même où Pétrarque immortalisait dans ses chants sublimes, la passion allumée dans son cœur par la belle Laure de Noves qu'il n'entrevit pourtant que deux fois en sa vie.

Nous ne dirons qu'un mot des Académies, ou, comme on les appelait autrefois, des ***Puys de Palinodz*** (1), fondées en Normandie peu de temps après la Réformation. Renfermées dans le cercle rétréci d'un sujet déterminé, elles s'étaient donné la mission spéciale de défendre en vers grecs, latins ou français, et sous la forme, en vogue alors, du Chant royal, du Rondeau et de la Ballade, les Mystères divins de l'immaculée conception de la patronne bien-aimée des Normands, la Vierge Marie, que la polémique irrévérente des protestants attaquait avec fureur.

Enfin, pour compléter à peu près ce tableau, et pour suivre, de siècle en siècle, la tendance des esprits dans la voie des associations intellectuelles, nous signalerons seulement la Société nommée le ***Petit puits du mois***, fondée à Lille vers l'an 1480. Cette réunion était composée de plusieurs gens de bien de la ville, tous poètes, prosateurs ou savants. Ils choisissaient entre eux un ***Prince de l'année*** (2), et le 8 décembre, fête de la Conception, ils inaugu-

Luquet de Lascar, Guilhon de Pyngon Archidiacre d'Orenge, Arturus de Cormes, et de plusieurs excellens personnages Provensaux, s'assemblans tous les jours faisans une Academie aupres de l'Abbaye de Thoronnet, avec quelques religieux du dict monastere (Jehan de Nostre-Dame. *Les vies des plus celebres et anciens poetes Provensaux*, Lyon, 1575, p. 206).

(1) Le mot *Palinod* vient d'un mot grec qui signifie *chant répété*, parce que dans plusieurs pièces palinodiques, le dernier vers de la première stance devait être répété à la fin de toutes les autres, comme dans le Chant royal, la Ballade et le Rondeau (Voy. le *Dictionnaire étymol.* de Ménage).

Voyez aussi *Palinods*, *Chants royaux*, *Ballades*, etc, *à l'honneur de l'immaculée conception de la toute belle mère de Dieu (patrone des Normans) presentez au Puy à Rouen*, etc. Paris (Regnault), vers 1525. Pet. in-8°.

(2) Le *Prince* était celui qui, l'année précédente, avait donné la plus belle production, soit en vers, soit en prose (Voy. *Annuaire des Soc. savantes*. Paris, 1846, p. 738).

raient leurs travaux et faisaient chanter, dans la chapelle de l'Immaculée conception, une grand'messe solennelle, à laquelle assistaient le *Prince* et tous les membres de la Compagnie. Un grand festin succédait à la cérémonie religieuse. — On le voit, les banquets académiques datent de loin.

V.

Il nous faut arriver jusqu'au quinzième siècle pour trouver à la cour d'Alphonse d'Aragon, roi de Naples, le premier essai d'une réunion scientifique sérieuse. C'est sous la protection de ce roi éclairé, que nous pourrions appeler, à bon droit, le François Ier de l'Italie, que le savant Antonio Panormita fonda son Académie du *Portique*, qui, par le choix éclairé de ses études et la sagesse de son organisation, peut réellement être proclamée l'aïeule de toutes les Académies modernes.

Cette glorieuse initiative appartenait de droit à l'Italie, qui, après avoir été le tombeau des lettres antiques, devait, par une loi providentielle, être appelée à l'honneur d'inaugurer leur résurrection.

Entre toutes les contrées de l'Europe, elle semblait prédisposée à provoquer et à féconder le mouvement de la Renaissance. Inspirée par son beau ciel comme par ses grands souvenirs, initiée par les agitations civiles et religieuses à la vie politique, quand la plupart des nations restaient mineures sous la tutelle d'un despotisme ombrageux, illuminée par cette Pléiade d'hommes de génie, qui, avant la première moitié du quatorzième siècle, lui avaient déjà créé une langue riche, harmonieuse et limpide, elle n'avait plus besoin que d'une impulsion pour se lancer, pleine de force et d'espérance, dans la carrière de la restauration littéraire. Cette impulsion, elle la trouva dans l'émigration des proscrits de Byzance, qui, fuyant, comme Enée, une patrie à jamais perdue, abordaient, comme lui aussi, les plages hospitalières du Latium, apportant pour toutes richesses, non plus les dieux de la Phrygie, mais ceux de l'intelligence, Homère et Platon.

En présence de cette mine inexplorée, l'enthousiasme littéraire s'empara de tous les esprits. On transcrivait avec ardeur les ma-

nuscrits, on se les disputait comme des trésors (1), et Panormita lui-même vendait son unique héritage pour acheter, de Pogge le Florentin, une copie irréprochable de Tite-Live (2).

Alors, avec l'ardeur inassouvie d'une passion nouvelle, tous les savants s'affolèrent de l'amour des lettres antiques. Le goût de ces études gagna bientôt les esprits à la suite, et dans notre siècle d'indifférence, on se ferait difficilement une idée de l'engouement héroïque avec lequel on entreprit la réhabilitation des gloires oubliées pendant le long sommeil du moyen-âge. Fatiguées des arguties scolastiques, les intelligences s'élancèrent avec délices, comme dans une verdoyante et fraîche Tempé, vers ce monde retrouvé et si plein de séduction qu'avaient créé les beaux génies de la Grèce et de Rome.

Chaque jour amenait sa découverte et chaque découverte surexcitait le zèle des impatients néophytes. Mais déjà le travail isolé ne suffisait plus à leur ardeur d'apprendre, et ces infatigables chercheurs sentirent le besoin de compléter leurs travaux en se les communiquant, afin que tous pussent profiter des études de chacun. C'est ainsi que se formèrent, dans certaines villes, des groupes modestes de savants qui, d'abord peu nombreux, se recrutaient peu à peu de quelques nouveaux adeptes, et se trouvaient, plus tard, presque à leur insu, transformés en Académie.

Les noms mêmes de la plupart de ces compagnies italiennes prouvent qu'elles se sont établies insensiblement, et j'oserais presque dire, sans préméditation. Ce sont souvent des sobriquets bizarres, comme peuvent les prendre, ou les accepter au besoin, des hommes que les mêmes goûts amènent à se rassembler, pour le seul plaisir de causer familièrement de leurs études, mais comme n'en prendrait jamais la moins grave et la moins ambitieuse des Académies. Plus tard, quand on songea à se constituer

(1) Un certain Guarini, ayant acheté à Constantinople deux caisses de manuscrits grecs qui étaient uniques, les chargea sur deux vaisseaux. Il arriva heureusement avec l'une en Italie, sa patrie; mais l'autre périt dans la route. Cet accident lui donna tant de chagrin que ses cheveux devinrent tout blancs dans une nuit (*Dénorama*, ou *spicilége historique et anecdotique, sur chaque partie du corps humain*, par Mazeret. Paris, S. D. In-18, p. 36).

(2) Voy. Le Gallois, *Traisté* (sic) *des plus belles bibliothèques de l'Europe*, p. 186. Pet. in-12. Suivant la copie, à Paris, 1685.

régulièrement, on dut subir le fait accompli et s'accommoder, bon gré mal gré, d'une qualification qui ne pouvait plus s'oublier; l'Académie s'organisait, et le nom, quelque peu compromettant de la réunion primitive, survivait à l'inauguration officielle, comme une tache originelle, ou plutôt comme un pieux souvenir.

Les esprits méridionaux ne font rien à demi : à la fièvre de l'exploration littéraire avait succédé la fièvre académique; chaque ville voulut avoir son petit aréopage scientifique; ce furent : le *Cimento* et la *Crusca* à Florence; les Etoilés (*Stellati*) et les Forgerons (*Fuccinanti*) à Messine; les Ivrognes (*Ebbri*) à Syracuse; les Endormis (*Addormentati*) à Gênes; les Ardents (*Ardenti*) et les Oisifs (*Otiosi*) à Naples; les Fantasques (*Fantastici*) à Rome; les Etourdis (*Intronati*) à Sienne; les Cachés (*Nascosti*) à Milan; les Amoureux (*Invaghiti*) à Mantoue; les Absurdes (*Assorditi*) à Citta di Castello; les Obscurs (*Oscuri*) à Lucques : que sais-je encore? Cent in-folio ne suffiraient pas à en retracer l'histoire; et la statistique, que rien ne rebute, a seule eu le courage d'en donner l'interminable et surabondante nomenclature (1).

Sans doute, toutes ces Académies n'atteignirent pas le même degré d'importance, et le souvenir de quelques-unes n'a été conservé que grâce à l'étrangeté de leur nomination. Mais quelle ardeur de recherches, quelle émulation ne provoquèrent-elles pas; et quelle influence ne durent-elles pas avoir sur la Renaissance italienne au quinzième et au seizième siècle, et par suite sur les destinées littéraires de l'Europe!

VI.

La France s'associa bientôt à cet admirable mouvement intellectuel qui s'opérait par-delà les monts. Cette vieille terre des Gaules, que des colonies avaient presque faite grecque et que la conquête avait faite romaine, ne pouvait tarder à suivre sa sœur l'Italie dans l'exploration de l'antiquité.

(1) Voy. Carl. Barthol. Piazza, *Eusevolog. Roman.*, part. 11. Voy. aussi *Idea della storia del l'Italia letterata*, par don Hiacinte Gimma. Naples, 1723, in-4°. Voy. encore le *Mercure de France*, janvier 1732.

On a souvent reproché aux Français de manquer d'initiative; si nous passons condamnation sur ce point, que l'on veuille bien au moins nous accorder le mérite de l'assimilation, et reconnaître que nous savons merveilleusement nous approprier les idées et les découvertes des autres peuples en les développant et en les perfectionnant. Ce ne fut qu'au seizième siècle que nous nous associâmes au mouvement de la Renaissance; mais en quelques années nous nous étions mis au niveau de l'Italie et nous rivalisions avec elle dans la noble carrière des lettres. Seulement la Renaissance française différa essentiellement de la Renaissance italienne, en ce que les écrivains et les savants de notre pays, au lieu de s'agglomérer en réunions et en Académies, comme l'avaient fait les Italiens, travaillèrent isolément, sans comprendre les avantages de la communauté intellectuelle. A quelle cause attribuer cette différence? serait-ce que nos savants, profitant des travaux des littérateurs italiens, n'eurent pas à lutter contre les doutes et les tâtonnements inévitables dans toute voie nouvelle, et n'éprouvèrent pas le besoin de s'entr'aider et de se réunir en faisceaux, à l'exemple de leurs devanciers d'outre-monts?

Quoi qu'il en soit, on chercherait en vain dans les mémoires du seizième siècle, un essai même informe d'Académie, à moins que l'on ne veuille considérer comme telle les réunions plutôt galantes que littéraires de la cour de François Ier. Ces réunions, ressouvenir amolli des temps chevaleresques, mises à la mode par la jeune et charmante reine de ces nouvelles cours d'amour, ***la Marguerite des princesses***, n'étaient, à tout prendre, qu'un reflet de ces dix journées de contes lascifs et plaisants où les grâces de la forme dissimulent à peine la sensualité grossière du fond, et que la plume magique du ***divin*** Boccace avait pu seule faire accepter.

On ne saurait non plus appeler Académie le groupe poétique que l'on nomma la ***Pléiade*** et qui ne fut qu'une réunion, sans but précis, de beaux-esprits et de poètes, enrôlés sous la bannière de Ronsard et dont le facile enthousiasme se plaisait à proclamer leur chef, dans toutes les langues et sur tous les tons, ***le Grand, le Prince des poètes, l'Homère*** et ***le Virgile français!***

Il faut arriver au règne de Louis XIII, pour voir naître et se multiplier les sociétés savantes en France, et, chose assez remarquable, leur développement coïncide avec celui de la langue, en

sorte que le dix-septième siècle a fourni à la fois à notre littérature ses modèles et ses législateurs.

Personne n'ignore que l'Académie française fut constituée légalement en 1635; le cardinal de Richelieu, qui passe pour en avoir été le fondateur, ne lui donna que l'existence officielle et l'autorité d'un nom tout-puissant. En effet, depuis six ou sept ans, quelques hommes de lettres, parmi lesquels on distinguait Conrart, que l'Académie française a toujours regardé comme son père; le jeune Godeau, depuis évêque de Grasse; Chapelain, dont la gloire anticipée ne survécut pas, hélas! à la publication tardive de son interminable poème, avaient contracté l'habitude de se réunir une fois la semaine pour s'entretenir des affaires du temps, de sciences et de belles-lettres. Le cardinal comprenant toute l'importance que pouvaient acquérir ces conférences sous une généreuse et active impulsion, conçut alors l'idée de les constituer régulièrement, en faisant, à la fois, de la Compagnie qu'il établissait, le tribunal suprême et permanent de notre langue, et l'école du bon goût et de la politesse. — Idée pleine de grandeur et d'à-propos qui fait de lui, sinon le créateur, du moins le Mécène de l'Académie française.

Dr Desbarreaux-Bernard.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

EXPOSITION DES BEAUX-ARTS ET DE L'INDUSTRIE.

6e ARTICLE.

Beaux-Arts : Sculpture.

MM. Jouffroy, Bénézech, Falguière, Barthélemy, Moreau, Bellegarde, Rouède, Belloc, Guilton, Mahoux, Julia, Ribier, Mathieu, Bourguin, Fournalès, Fourcade, Montagny, Clausade.

La Sculpture est peut-être, de tous les arts, celui que dédaigne le plus la faveur contemporaine. La froideur et l'immobilité du marbre, la pureté grandiose de ses lignes, l'absence de la couleur si puissante sur les imaginations sensuelles, sont sans doute un motif de ce discrédit. Les congrès qui excellent d'ordinaire à rechercher les causes et les influences, pourraient mettre cette question dans leur programme et se demander l'origine de cette longue décadence. Les civilisations antiques furent l'âge d'or du marbre et de l'airain. Alors, soit que le polythéisme, avec ses légendes revêtues de formes gracieuses, mît, au nom de la religion, le ciseau dans la main des artistes, soit que l'orgueil national, si vivace et si remuant dans ces petites républiques grecques, voulût consacrer la mémoire des grandes actions, et peut-être aussi parce que le costume se prêtait aux exigences de la sculpture, la forme humaine, maintenant oubliée depuis des siècles, frappant sans cesse

les regards dans les pompes sacrées, dans les jeux, dans les amphithéâtres, les statues se sont multipliées avec une prodigalité inouïe. Sans doute, tout y prêtait, religion, patriotisme, mœurs populaires; et puis le peuple avait cet instinct artistique dont la délicatesse manque à nos foules modernes, tout occupées d'intérêts matériels. Le rayon était dans toutes les âmes, le beau dans tous les yeux. Il semblait que la belle lumière de l'Orient, que les pures lignes de ses horizons prêtaient un volontaire prestige à cette fête de la forme. Les Théories qui circulaient au bruit des instruments et au chant des vierges étaient des frises toutes faites pour le Parthénon. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est la rapidité des progrès de l'art arrivant à la perfection idéale si peu de temps après les essais informes des Eginètes. Cette supériorité du génie grec se soutint, malgré les révolutions et les chutes politiques, pendant des siècles. Lors même que le caractère national s'était abaissé et que la dernière goutte de sang viril avait quitté les veines des flatteurs de Flamininus, le ciseau grec accumulait encore les chefs-d'œuvre et peuplait de blanches apparitions les temples, les villas patriciennes, les amphithéâtres des vainqueurs. Aussi quelle richesse artistique dans les ruines des cités secondaires de l'antiquité comparée à la pauvreté de nos grandes villes! Depuis des siècles, nous vivons de ces débris, nous admirons ce qui nous reste, nous regrettons ce que nous ont envié les ans et les hommes. Les merveilles de la toreutique sont perdues et ce n'est que par des imitations que nous pouvons nous faire une idée de ces riches sculptures où l'ivoire alliait sa pâleur mate aux brillants reflets de l'or; mais les marbres, les pierres, les bronzes arrachés au sol garnissent nos musées, nos collections, et nous retracent encore l'image du beau. Un seul torse antique renferme plus d'études qu'une galerie de nos œuvres modernes. En présence de la profusion des merveilles dans l'enceinte des villes mortes et de la nudité des villes vivantes, on se demande où est allé cet instinct de l'art qui est le plus beau privilége des grandes nations. On parle beaucoup du progrès continu, et dans les illusions d'un optimisme généreux, on croit notre siècle sur les marches d'un immense édifice, interminable comme la tour de Babel. Ce progrès peut être vrai de la science, de l'industrie, de l'agriculture; je ne doute pas que les éleveurs du temps de Périclès ne fussent des ignorants à côté de nos producteurs contem-

porains, et peut-être ceux qui bâtirent les Propylées ne mangèrent jamais d'aussi bons morceaux que le vingtième siècle, ce paradis du corps, en pourra servir à ses gourmets. Nous ne pouvons pas condamner les tendances de notre époque ; mais nous voudrions que l'art se fût sauvé du grand naufrage des choses d'autrefois, que les villes de province ne fussent pas artistiquement désertes. Quand nous parcourons en Italie ou dans la Provence, cette Italie française, les belles villes romaines ou gallo-romaines, à chaque pas, dans les théâtres, dans les bains publics, dans les temples, un fragment de marbre, une volute corinthienne, un torse, un bras, une épaule, une frise gracieuse ou sévère, un chapiteau, mille détails indescriptibles nous trahissent une pensée et une main intelligente. A Narbonne, les remparts élevés, je crois, du temps de François Ier, avec une brutalité indigne de cette époque de renaissance, offrent de toutes parts des têtes de chevaux, des bucranes, des chars, des feuillages, derniers vestiges de la splendeur antique de Narbo-Martius. Dans la galerie du musée de Toulouse, voyez cette série de bustes impériaux, d'une conservation si parfaite, et dont les visages de pierre semblent contempler avec dédain la petitesse des choses d'aujourd'hui. Ces inappréciables trésors sont sortis d'une villa patricienne, et le nom du possesseur n'en est peut-être même pas connu. Ce que des particuliers faisaient à ces antiques époques, des villes de cent mille habitants ne le font pas. L'ancienne capitale des rois wisigoths et des comtes s'intitule cité palladienne, je ne sais en vertu de quelles lettres patentes datées de l'Olympe. Si un volcan improvisé nivelait ses murs sous une couche de lave et de cendre, elle offrirait, aux antiquaires des générations à venir, moins de richesses qu'une bourgade grecque et gallo-romaine. Cette indifférence pour les choses d'art, cette négligence impardonnable ne sauraient être trop hautement condamnées. C'est peu de représenter partout la ville distribuant des récompenses et de graver quelques médailles où, près d'une Minerve assise, une palette et un ciseau symbolisent, suivant l'usage antique et solennel, l'art de Parrhasius et de Myron.

Toulouse a deux statues sur ses places publiques. A chacune, il a fallu plus de vingt ans pour monter sur son piédestal. Combien de temps n'a-t-on pas laissé Cujas se morfondre seul et pensif dans un coin écarté de ce Capitole, où Minerve, suivant une inscription

menteuse, donne des palmes aux beaux-arts ! Il était là, le grand juriste, les doigts enfoncés dans les feuillets de son livre, négligé, ignoré de tous, et il attendait. Riquet a eu la même patience : il est demeuré vingt ans enfoui dans un atelier, et ne s'est vu mettre en lumière que pour entendre les locomotives lui jeter en passant un railleur et mortel défi.

Les villes, comme les nations, ont toujours ce qu'elles méritent. Si elles sont oubliées, c'est qu'elles l'ont voulu. Il y a au musée de Toulouse des bustes d'un grand caractère, poétiques et vivants; ce sont de nobles chevaliers des croisades aux mâles figures, aux cottes d'armes blasonnées; la fierté, l'orgueil d'autrefois paraissent respirer sur leurs lèvres; la touche est franche, hardie; c'étaient d'admirables promesses. Celui qui les fit s'appelait Salamon; on l'a laissé mourir; des encouragements et du pain l'auraient sauvé.

Au milieu de cette indifférence coupable, on ne saurait avoir trop de sympathie et d'admiration pour les hommes qui, malgré la direction du vent et des flots, s'enferment encore seul à seul avec un bloc de marbre pour en faire jaillir la pensée. Héroïques lutteurs, ils ont préféré le combat de l'idée et de la forme, de l'esprit et de la matière aux jouissances faciles d'une vie de spéculation. Ils ont conservé au fond du cœur un amour sincère pour le beau et pour l'antique, et, heureux ou non, leurs efforts veulent des éloges. Aussi, est-ce avec un sentiment profond de respect et d'orgueil que nous saluerons les hommes qui osent encore être statuaires, et dont les œuvres réussies ou manquées sont une protestation contre les instincts bourgeois de l'époque.

Les œuvres de sculpture sont peu nombreuses à l'Exposition de Toulouse. Il fallait s'y attendre. Ce qui est aussi regrettable, c'est qu'elles sont généralement mal placées. Une statue doit être vue sur toutes ses faces et ne peut être complètement jugée qu'à ce prix. Il n'y en a peut-être pas une seule au salon dont il soit possible de faire le tour. Dès-lors les qualités de l'ensemble disparaissent, l'eurhytmie des proportions est effacée, une foule de précieux détails se perdent et le jugement se trouve forcément incomplet, s'il n'est pas faussé. Mais enfin il faut savoir prendre les choses comme elles sont et tâcher de voir le mieux possible. Ce n'est pas toujours fort aisé.

Le niveau général de la sculpture n'est pas, il faut en convenir,

fort élevé. Cette partie de l'Exposition a été encore plus maltraitée que la peinture. La difficulté des transports, le danger de mutiler en route des œuvres de prix ont été sans doute une des principales causes de l'abstention à peu près complète des artistes étrangers; une statue ne s'emballe pas comme une toile, et, quand il a fallu des années de persévérance et d'études pour faire vivre et respirer un bloc de marbre, il y a presque de la témérité à confier ce trésor aux hasards des chemins de fer. Au reste, ce n'est pas la sculpture étrangère qui manque seule au rendez-vous. Même parmi les artistes de Toulouse, il y a des absences regrettables; ainsi nous n'avons rien vu de M. Dorval, dont le talent éprouvé et consciencieux continue à l'Ecole des Arts les belles traditions de l'antiquité et dont la main conduit le ciseau avec tant d'habileté et de savoir.

La plupart des œuvres exposées sont des bustes, et, on le comprend, nous ne fatiguerons pas nos lecteurs par une longue et sèche nomenclature. Des réputations toutes locales ne donnent pas, quelle que soit leur valeur, assez d'intérêt à ces fidèles représentations pour que chacune d'elles soit ici l'objet d'un examen détaillé.

Nous signalerons cependant, et à deux titres, le ***buste de M. Viguerie***, par M. Jouffroy, de l'Institut. Je dis à deux titres, car le nom de l'éminent artiste et celui du grand médecin dont il a reproduit les traits suffisent pour arrêter l'attention. Les personnes qui ont connu M. Viguerie ne le reconnaissent pas dans ce buste. Ce n'est pas étonnant. M. Jouffroy n'avait devant les yeux qu'une simple miniature, et l'on n'a pas de peine à comprendre combien ce faible secours est insuffisant pour obtenir la ressemblance. On sait quelles longues et patientes études exige un portrait et surtout un portrait sculpté. L'artiste a dû presque tout inventer, et il est sorti de ses mains une belle tête d'un caractère antique, d'un grand style et d'un travail parfait. Il faudrait de profondes connaissances spéciales que nous n'avons pas pour apprécier et faire sentir dignement tout ce qu'il y a de science dans ces coups de ciseau; mais ce que tout le monde peut voir et comprendre, avec une organisation tant soit peu artistique, c'est la majesté de l'ensemble, la finesse des détails et surtout la vie. Ces yeux immobiles ne sont pas morts; le sang circule dans les veines sous cet épiderme de marbre et la respiration n'est pas arrêtée sur les lèvres.

Des qualités sérieuses de ressemblance et de fini distinguent le

buste de M. Roques, par M. Bénézech. Il serait désirable que la ville de Toulouse, dont M. Roques, admis à l'Institut de France, fut un des artistes les plus distingués, conservât ce buste dans son musée à côté des œuvres mêmes du vieux peintre.

Nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer les bustes de marbre que la fécondité de M. Bénézech a éparpillés au salon. Il y en a partout, ainsi que des médaillons et des statuettes. Ils se recommandent en général par des mérites d'exécution : celui de *Pie IX* et de plusieurs médecins et professeurs sont travaillés avec soin et révèlent une main exercée.

Le petit *Mendiant* du même artiste est un joli marbre qui ne manque pas de grâce et de mouvement. Une affectation de style gothique dépare un peu la *Madeleine accroupie*, qui est démesurément longue et grêle. Pourquoi ces erreurs de parti-pris ? et que gagnent les sculpteurs et les peintres à copier les égarements des siècles passés ? Que l'on emprunte à l'art gothique les richesses de son architecture, mais qu'on laisse aux vierges et aux saints des cathédrales les corps interminables, les jambes en fuseau et toutes les défaillances d'une forme qui ne fut jamais à la hauteur de l'idée. Quand on veut représenter le nu, il faut, bon gré mal gré, en revenir à l'antique. Hors de l'antique point de salut.

On retrouve de belles études de l'antiquité, les seules vraies et profitables en fait de sculpture, dans la *Bacchante* de M. Falguière. Il y a du style et de l'imagination grecque dans ce groupe. La prêtresse nue, couronnée de pampres, laissant retomber ses draperies, le pied sur une amphore renversée, présentant d'une main une grappe à sa panthère favorite, tandis que de l'autre elle la menace de son thyrse, est d'un beau travail et savamment modelée. On peut suivre de l'œil cette gracieuse ligne qui serpente des pieds jusqu'à la tête, sans être arrêté nulle part; malgré leur moelleux, les contours sont peut-être quelquefois trop nettement accusés et trahissent un excès d'énergie ; mais c'est un heureux défaut dont il est toujours possible de se corriger. La musculature, tout en conservant la délicatesse féminine, montre un corps que les rochers des montagnes et le vent des nuits d'ivresse a doué d'une force virile, et le visage auquel les feuilles de vigne forment un pittoresque encadrement est plissé par ce grand rire presque bestial que la tradition mythologique donne aux folles prêtresses d'Iacchus.

En somme, c'est une bonne fortune pour les yeux fatigués de ne rencontrer au salon que des fonctionnaires en habit, en robe de plâtre et de marbre, chamarrés, brodés, décorés, de se reposer sur le groupe de M. Falguière. Là nous retrouvons l'inspiration antique, nous sentons au visage le souffle classique du Taygète et nous entendons comme un écho lointain l'*Evohé* retentissant des Ménades.

Le mélange de gracilité et de rondeur qui distingue le premier âge de l'homme est heureusement rendu par M. Falguière dans son *Thésée enfant*. Il s'en faut de beaucoup que cette statue ait la grâce de la *Bacchante*, mais le sentiment de l'antiquité y est aussi vif, et le modelé, moins réussi comme aspect, est aussi méritoire au point de vue de l'étude.

A ce même titre, la *Statue* en plâtre de M. Barthélemy est très-recommandable. Cet homme nu qui regarde une tablette n'ameute pas la foule autour de lui, et cela se comprend. La masse du public passerait indifférente devant tous ces dieux de la Grèce qui ont le tort de n'être que parfaits; mais il faut savoir rendre hommage à ces longues études anatomiques, si belles et si fécondes, pourvu que l'étincelle vienne animer la matière et qu'une âme palpite sous la pureté de ces formes. Ce n'est jamais que par ces recherches lentes et pénibles que l'artiste parvient à rendre son inspiration.

On ne se doute pas, quand on n'a pas suivi dans le demi-jour d'un atelier le lent travail du sculpteur, de tout le courage, de toute la patience nécessaires pour lutter contre une matière rebelle, et du nombre infini de calculs qui couvrent de chiffres l'ébauche dégrossie comme un tableau de mathématiques. La surprise est grande lorsque ensuite on voit briller la fine granulation du marbre, assoupli par le ciseau à toutes les délicatesses, à tous les contours ondoyants de la forme.

Cette transformation est complète dans les *Enfants endormis* de M. Moreau, qui font un groupe charmant. Après une course folle dans les champs, une chasse aux fleurs et aux nids d'oiseaux, les deux petites créatures se sont laissé engourdir par le sommeil et reposent appuyées l'une sur l'autre, avec le bonheur et l'insouciance de leur âge. Le plus jeune tient encore de sa main à demi-ouverte un trophée de ses exploits, deux œufs dans un nid. Ces petits corps, si mous et si fragiles, sont modelés avec une grâce exquise et se

laissent aller avec tout l'abandon du sommeil. Il semble que la respiration, mais une respiration douce et tranquille, sans les écarts et les soubresauts qui sont le fruit d'une vie plus longue, élève et abaisse tour-à-tour ces poitrines encore tendres, et s'échappe sans bruit de ces lèvres entr'ouvertes. Regardons-les longtemps sans les réveiller, laissons-les dans ce repos primitif, dans cet oubli de l'existence dont les angoisses et les veilles n'ont pas encore troublé la tranquillité.

Un sujet que les artistes chrétiens aimaient autrefois beaucoup à traiter et qui présente mille émotions grandioses et touchantes, la Vierge tenant le corps de son fils après la descente de croix, a été attaqué avec assez d'audace par MM. Bellegarde et Rouède. Il est difficile, après un si grand nombre de sculpteurs, d'être nouveau et vrai à la fois avec un pareil thème. Puis, on ne doit pas l'oublier, tout doit être divinisé dans ce groupe, et cet élément surnaturel qui doit influer sur la représentation matérielle fait surgir encore mille obstacles. La pose de la Vierge des douleurs, l'expression de ses regards où doivent se traduire les amertumes et les joies de sa double maternité, le corps affaissé du Dieu fait homme, d'où la vie s'est retirée un moment et qui retombe sous la fatigue du supplice, voilà sans doute d'admirables, mais de périlleux motifs. La sculpture du moyen-âge, si naïve dans ses procédés et si malheureuse dans la représentation de la beauté tranquille, a quelquefois obtenu dans cette douloureuse scène des effets vraiment saisissants. Qui n'a vu dans nos vieilles cathédrales de ces groupes de bois ou de pierre couverts d'une coloration bizarre, mais qui frappent vivement l'imagination? Le corps du divin supplicié, marbré des teintes de la mort, accuse une anatomie qui n'est peut-être pas très-savante; mais il effraie le regard comme un vrai cadavre, et bien des angoisses se lisent dans le visage pâle de la mère, sur lequel les plis de son voile blanc projettent une ombre mystérieuse, tandis que la robe d'azur et de pourpre descend jusqu'à terre, et par la vivacité de ses tons fait ressortir la mate blancheur des visages. Sans doute, ce sont là des procédés d'un art grossier, et plus d'un sculpteur les regarderait avec dédain; mais l'impression mystique, religieuse est produite, et le groupe sacré, éclairé par le demi-jour des vitraux et se dessinant sur les fortes ombres d'une chapelle, ne s'efface jamais du souvenir. On n'en pourrait pas dire

autant de nos groupes du salon. Néanmoins, il faut reconnaître dans la *Mater dolorosa* de M. Rouède une certaine poésie touchante et une expression bien rendue. Cette étude gagnerait à être continuée.

Du reste, M. Rouède, talent très-modeste, mais très-réel, n'en est pas à son coup d'essai. Il a éparpillé, dans ce qu'on appelle l'art industriel, mille choses ingénieuses ou charmantes qui ont grandement contribué au renom et au succès d'une maison bien connue. Si ses facultés artistiques s'étaient moins déversées dans ces canaux de dérivation qui peuvent mener au profit, mais non à la gloire, nul doute que M. Rouède n'eût porté au salon un plus riche contingent. Il manie admirablement la terre et a toujours dans ses plus petites œuvres un sentiment pittoresque qui trahit son habitude du pinceau. Ses petits groupes de *Mendiants* tout déguenillés, tout chargés de hottes et de chiffons, sont fort originaux et sont accentués comme des eaux fortes, et ses *Maquettes de Vierge*, avec leurs nuages de chérubins, révèlent un ornemaniste distingué.

L'*Etude de grisette bordelaise* de M. Belloc est traitée avec beaucoup d'esprit et d'ampleur, et très-largement modelée. Il y a même du caractère et du style; la coupe du visage, les nattes des cheveux, la coiffure traditionnelle retombant à larges plis, sont sans vulgarité, et cette mâle beauté populaire ne manque pas de grandeur. Ce qui plaît surtout, c'est la facilité et la largeur de la touche; on voit qu'en taillant bravement la terre, la main de l'artiste n'a jamais tremblé.

Des qualités identiques, mais avec peut-être moins de réussite dans l'ensemble, distinguent le *Buste de Mme Lafon, artiste de l'Opéra.*

Le *Saint Louis*, dont les traits sont d'ailleurs conformes au type reçu, a dans la pose quelque chose de contraint et de peu naturel qui le dépare; il tient assez gauchement la palme ou la couronne du martyre, je ne sais plus laquelle. Louis IX était un saint; mais c'était aussi un chevalier portant l'épée comme la croix. Il ne faut pas l'oublier.

Signalons encore une assez fine statuette de M. Guilton, le *Printemps;* un très-gentil *Portrait d'enfant* de M. Mahoux; un *Portrait en pied* de M. Julia, qui est d'un travail aisé et spirituel.

Il n'est personne qui n'ait admiré, dans les chapelles sépulcrales

du moyen-âge, ces belles statues d'évêques ou de chevaliers qui, la mitre ou le casque en tête, les pieds sur un lion héraldique, dorment en joignant les mains jusqu'à la trompette du jugement.

Le coussin de marbre fléchit sous le poids de leur tête, les feuillages gothiques s'arrondissent en rinceaux ou s'aiguisent en ogives pour les protéger, et guerriers ou prêtres, ils semblent épeler de leurs lèvres immobiles le mot suprême énigmatique de la création.

M. Ribier a essayé de reproduire ces grands effets dans sa statue couchée de Mgr Croizier, évêque de Rodez. Je ne puis pas dire qu'il y ait complètement réussi. Sans doute, la statue gagnera beaucoup à être placée sur son funèbre piédestal, et la pénombre d'une église lui prêtera un voile de solennité et de mystère; mais je crains que l'exiguité des proportions ne soit toujours nuisible à ce travail. On aime à voir des colosses reposer sur les tombeaux, *grandia ossa.....*

Du reste, les détails sont étudiés avec soin, et le marbre s'est prêté sans trop d'indocilité aux caprices des étoffes et aux fantastiques découpures des dentelles.

Si nous étions quelque peu général, il nous resterait à passer en revue plusieurs officiers de toutes armes dont la tenue nous semble parfaite; mais nous ne sommes pas compétent.

Nous ne pouvons négliger de mentionner un grand autel roman en pierre de Beaucaire qui est un beau travail digne d'attention. Il est peuplé de figurines d'un bon effet. Il ne faut pas leur demander la perfection de la forme, le style s'y oppose; mais c'est un pastiche bien exécuté et qui sera d'un excellent aspect au fond d'une église. Ce vaste ouvrage est de M. Mathieu.

Les statuettes en bois de Napoléon Ier et de Napoléon III, par M. Bourguin, nous ont fait penser à l'exigence d'Alexandre. Le vainqueur des Indes n'avait pas tort de n'autoriser qu'un seul sculpteur à reproduire son image.

Signalons encore plusieurs *Bustes* en marbre ou en plâtre de MM. Fournalès et Fourcade, un *Saint Louis de Gonzague* de M. Montagny et divers ouvrages de M. Clausade, qui plie agréablement la pierre et obtient d'elle qu'elle se prête à merveille à l'ornementation des salons.

A cela se borne l'Exposition sculpturale de Toulouse. Elle n'est, on le voit, ni très-riche, ni très-variée. Puissent les hommes d'es-

pérance que nous avons rencontrés çà et là dans notre rapide examen ne pas manquer à leurs promesses, puisse l'avenir être plus fécond ou plus généreux !

En résumé, l'Exposition de Toulouse occupera une place honorable parmi les Expositions de province. Dans ces études incomplètes sur les beaux-arts que nous terminons ici, nous avons essayé de rendre sans parti-pris et sans prétention des impressions toutes personnelles; peut-être avons-nous fait quelques omissions regrettables, inévitable conséquence de la multiplicité des objets et de la rapidité du travail ; mais rien n'a été négligé volontairement.

Le salon de 1858 aura-t-il d'heureuses influences? Réveillera-t-il l'instinct artistique dans les populations méridionales? Fera-t-il germer de belles ambitions? Rappellera-t-il à la vieille cité que noblesse oblige et qu'il faut faire revivre autrement que par le souvenir les peintres et les sculpteurs dont elle a gravé les noms en lettres d'or sur les frises de son Musée? Nous le désirons de tout notre cœur, et pour terminer par un mot de bon augure, nous l'espérons.

Ernest Rocha.

Industrie : II. Métaux et produits minéraux.

De toutes les substances que l'homme retire du sein de la terre, les plus utiles sont, sans contredit, les métaux. C'est à eux qu'il est redevable de toute sa puissance. En temps de paix, façonnés de mille manières, ils servent, soit à remuer le sol pour lui rendre sa fécondité perdue, soit à former des outils qui décuplent les forces naturelles. Partout ils tendent à se vulgariser de plus en plus : déjà ils remplacent le bois dans la construction des navires, dans l'emploi des poutres des maisons, dans l'usage de la literie, etc. ; en temps de guerre, instruments aveugles de vengeance, ils volent sous la direction de l'œil porter la mort dans les rangs ennemis. Il serait trop long d'énumérer ici les nombreux usages des métaux, et nous en avons dit assez pour faire comprendre quelle est leur importance dans une Exposition industrielle.

Nous retrouvons tout d'abord une ancienne connaissance, M. Yarz,

dont il a déjà été question dans l'examen des machines. Cet habile fabricant, qui s'est placé au premier rang de notre industrie locale, a exposé sept tableaux de quincaillerie et de ferronerie. Ces objets sont, pour la plupart, d'une remarquable exécution. La machine à raboter, à fileter, à percer, à polir, exposée par cet industriel, et dont nous avons déjà rendu compte, donne une idée de l'extrême facilité avec laquelle M. Yarz fabrique ces divers produits dont le travail à la main serait souvent très-long et très-difficile. Et cependant, chose étonnante! M. Yarz n'a nullement été remarqué par le jury à l'Exposition universelle. Faut-il le dire? cela pourrait tenir en grande partie au peu de démarches qu'il a faites pour sortir de son obscurité. Toutefois, il n'est pas passé inaperçu pour le commerce de Paris, qui lui fait depuis quelque temps de nombreuses commandes.

M. Yarz se sert de fers déjà forgés. Son voisin, M. *Porteries*, maître de forges au Bazacle, forge le fer et fabrique de l'acier sur une assez grande échelle. M. Porteries, — si mes souvenirs me servent bien, — a surtout pour spécialité d'utiliser les vieux fers devenus inutiles.

Une pyramide, recouverte de faux et de faucilles, frappe tous les regards à la salle des machines : ce sont là aussi les produits d'un des beaux noms de notre industrie locale. M. Talabot s'est fait une véritable réputation par la supériorité de ses fers. Ses faux sont remarquables par leur flexibilité et leur sonorité, deux qualités si recherchées des moissonneurs. Les minerais employés par M. Talabot proviennent d'Afrique et l'emportent, à ce qu'il paraît, sur le minerai de l'Ariége. La supériorité de ce fer est due surtout à la proportion notable de manganèse qu'il contient. Le même industriel a exposé des tableaux de limes sur l'un desquels est figuré avec art un aigle impérial. M. Talabot est depuis longtemps habitué aux récompenses, et ses produits envoyés à l'Exposition universelle de Paris, lui ont valu la croix de la Légion-d'Honneur. Est-il besoin, après cet éclatant témoignage du gouvernement, d'insister sur le mérite des produits de cette fabrique, la plus importante de Toulouse, et si bien dirigée par M. Marmier? A côté des faux de M. Talabot, nous en trouvons d'autres exposées par MM. Rives et Bousquet, de Saverdun. Cette exposition, avec celle de M. Morlières, de Berdoulet, près de Foix, forme à peu près tout

ce que l'Ariége nous ait envoyé. Cette défection d'un département réputé autrefois pour la fabrication du fer est un fait grave, surtout pour ceux qui, comme moi, ont de bonnes raisons pour s'intéresser à son avenir. Le fer de l'Ariége est de très-bonne qualité, et l'on ne doit chercher la cause de sa défaveur que dans son mode de préparation. Tout minerai, en effet, contient des matières étrangères, connues sous le nom de gangue, et dont les procédés mécaniques ne le débarrassent qu'imparfaitement. L'art de la métallurgie consiste à rendre cette gangue fusible. Dans la méthode catalane, une partie du fer est sacrifiée à cet usage et forme, avec le silicate d'alumine de la gangue, un silicate double d'alumine et de fer qui se fond et qu'on retire sous forme de *scories*. Dans les hauts fourneaux, on ajoute de la chaux au minerai, et l'on forme ainsi un silicate d'alumine et de chaux fusible qu'on appelle *laitier* : de sorte que, par ce dernier procédé, on obtient tout le fer du minerai. Seulement, à cause de la haute température, le fer s'unit au charbon et forme la fonte qu'il faut ensuite affiner pour obtenir le métal pur. Bien qu'il y ait là, en apparence, deux opérations distinctes, le procédé des hauts fourneaux est aussi expéditif que la méthode catalane. L'absence de houille dans les terrains des Pyrénées rend assez difficile dans l'Ariége l'introduction des hauts fourneaux qui marchent surtout au coke. Il paraît cependant qu'on en établit actuellement dans certaines usines. Si l'on pouvait découvrir des mines de houille dans la chaîne des Pyrénées, nous ne doutons pas que ce pays ne reprît rapidement sa prospérité perdue. Il est vrai que les géologues se sont prononcés pour la négative, mais heureusement leurs arrêts sont souvent loin d'être sans appel.

M. Chassignet, directeur des forges des Avalats (Tarn), a exposé plusieurs lots de grosses pièces de fer qui paraissent d'une exécution supérieure. Nous avons aussi remarqué dans la salle des machines quatre vis en fer envoyées par M. Bosses, de Bordeaux : ces pièces sont vraiment très-belles, et, malgré la difficulté que présente leur confection, elles laissent très-peu à désirer. M. Calard, de Paris, a envoyé soixante-neuf feuilles métalliques perforées : elles sont obtenues en faisant des jours à l'emporte-pièce sur des lames de tôle étamée ou galvanisée ; ces lames permettent de construire facilement des toitures à jour et peuvent d'ailleurs servir à beaucoup d'autres usages.

La charronnerie pour voitures est une des spécialités de l'industrie toulousaine ; et cependant M. Kuhn, de Paris, n'a pas craint d'envoyer des ressorts pour voitures et chemins de fer. Ces produits supportent, sans désavantage, la comparaison.

Le fer à l'état de fonte se prête admirablement à la moulure. On peut aisément s'en convaincre en regardant la belle exposition de M. Barbezat, maître de forges à Paris : un christ et une vierge de deux mètres, un groupe représentant les quatre parties du monde, un tireur d'épines, des candélabres égyptiens, deux lions, deux chiens admirables de pose frappent surtout les yeux du public. Nous devons ajouter à cette nomenclature, des bancs, des chaises, d'une grande légèreté, et qui sont destinés à affronter la pluie dans nos jardins. MM. Lanfrey et Baud ont exposé un autel treizième siècle et une chaire gothique. Ces objets paraissaient jusqu'ici exclusivement réservés au marbre et au bois ; mais le progrès envahit tout. On ne tardera pas, j'en suis convaincu, à faire des clochers en fonte d'une seule pièce, qu'on n'aura plus ensuite qu'à poser sur leur base comme l'obélisque de Louqsor : l'autel nous a paru un peu trop chargé et presque de mauvais goût ; nous y voudrions un peu plus de légèreté.

Du fer au cuivre, au point de vue de l'utilité, la distance n'est pas grande. La fabrication de ce dernier métal est principalement représentée par M. *Mather*. Les lots exposés par cet honorable négociant témoignent de l'étendue et de l'importance qu'il a su donner à cette industrie. Le cuivre laminé ou martelé est livré en lames aux chaudronniers qui le travaillent pour en former des objets divers. — La chaudronnerie est représentée à l'Exposition par M. Lacroix et par Mme veuve Bonnet. Les produits de ces exposants ne se recommandent guère que par leur bonne exécution, l'invention étant, je crois, une chose assez rare dans cette partie. C'est ici le lieu de placer une observation qui n'est pas sans intérêt : dans plusieurs villes on a relégué hors des murs les chaudronniers et toutes gens martelant le cuivre ; pourquoi, à Toulouse, au contraire, occupent-ils un des quartiers les plus fréquentés de la ville? Ma mauvaise étoile m'a fixé dans ce quartier pendant une année entière, et je renonce à dire tout ce que j'y ai souffert. Malheureusement je n'avais point pour faire taire ces forcenés la ressource qu'employa le financier de la fable pour mettre un terme aux chansons du savetier.

Des grands objets nous passons aux petits. M. Romeu, fabricant à Paris, a envoyé deux ou trois boîtes où sont arrangées avec art des épingles à cheveux. Cette industrie est restée longtemps l'apanage du commerce anglais. Nous ne pouvons que louer M. Romeu d'avoir cherché à déposséder de cette spécialité, au profit de la France, nos voisins et alliés. La concurrence que leur fait notre compatriote est, d'ailleurs, redoutable, puisque, si mes renseignements sont exacts, M. Romeu ne fabrique pas moins de 400 kilogrammes d'épingles à cheveux par jour. La disposition en tire-bouchon qu'il donne à ces épingles les rend plus solides en même temps qu'elle protége et garantit les cheveux. Nous recommandons cet habile industriel à la reconnaissance de la plus belle moitié du genre humain.

L'Angleterre a aussi un redoutable concurrent dans M. Tailfer (un nom prédestiné), fabricant à l'Aigle (Orne). Cet industriel s'est livré à la confection des aiguilles et des épingles. Pour mieux éblouir les visiteurs, il a envoyé un soleil dont les rayons sont des aiguilles : tout le monde s'accorde à le regarder comme très-piquant. Quand on pense au bas prix auquel ces objets sont livrés par l'Angleterre, grâce à la médiocrité du salaire des ouvriers, on ne peut que louer ces deux exposants d'avoir pu soutenir la lutte avec avantage.

M. Crespin a exposé divers outils pour plâtrier : des truelles, des marteaux, des couteaux à calibre, une truelle pour le ciment, des outils pour les moulures, etc. Ces outils sont d'une très-belle exécution et paraissent vraiment dignes de fixer l'attention. La coutellerie et les instruments de chirurgie appellent aussi notre examen. A tout seigneur tout honneur : le corps médical a droit à être cité en première ligne. Le docteur Idrac a eu l'idée de supprimer autant que possible la douleur dans l'extraction des dents. Cette douleur n'est pas un mal terrible sans doute, mais il peut revenir trente-deux fois, et, somme toute, il mérite bien qu'on s'en occupe. L'*aphélodonte* de M. Idrac n'a rien de flatteur à l'œil, et il fait naturellement penser aux instruments de torture d'autrefois : une forte pince saisit la dent, tandis qu'une autre plus petite remonte perpendiculairement à mesure qu'on serre les bras de la première, et la dent se trouve ainsi arrachée verticalement sans compression latérale. M. Idrac a aussi prévu le cas où la dent serait réduite à la racine. L'instrument a été exécuté en entier par l'honorable docteur, ce qui dénote chez

lui un certain penchant à la mécanique. Seulement, il peut arriver que la dent se brise si elle est creuse ; de plus, le volume de l'instrument est considérable, et, pour peu que le patient soit porteur d'une fluxion aussi disgracieuse que gênante, l'introduction de l'*aphélodonte* dans la bouche me paraît à peu près impossible. C'est, d'ailleurs, au dentiste à juger dans quel cas l'instrument doit être employé, et nous nous plaisons à reconnaître que cet appareil, tel qu'il est, constitue pour la chirurgie dentaire un progrès réel.

Nous ne pourrons pas en dire autant de l'appareil de trépan de M. Olin (Xavier), fondeur. M. Olin enchâsse la tête du patient dans une espèce de joug ; puis, avec un archet de tourneur, il fait mouvoir rapidement un vilebrequin qui perfore les os du crâne. Je reconnais qu'il existe des têtes d'une extrême dureté, mais de là à les considérer comme un morceau de fer ou de chêne qu'il s'agit de percer, il y a, je crois, bien loin. M. Olin est fondeur et excellent fondeur, aussi nous pouvons lui dire sans crainte que son essai dans la chirurgie n'est pas heureux. A chacun son métier.

M. Ferras a exposé des instruments de toute espèce, soit de coutellerie, soit de chirurgie. Depuis 1845, où il a obtenu une médaille de bronze, ce fabricant n'a fait qu'étendre et perfectionner son industrie. Son habileté est d'un précieux secours pour la chirurgie toulousaine, et plus d'un praticien a été heureux de trouver en lui une main prompte à exécuter les modifications que réclamait tel ou tel appareil. M. Ferras exécute aussi avec la même perfection des instruments d'horticulture, des ciseaux, des rasoirs, etc. Il vient de déplacer et d'étendre ses ateliers, afin de répondre à la réputation toujours croissante de sa maison.

M. Renodier et M. Evrard, également de Toulouse, ont exposé un assez joli assortiment d'objets de coutellerie et de chirurgie ; mais ces objets sont mêlés à des pièces de provenance étrangère, et l'on ne peut trop savoir jusqu'à quel point ces messieurs sont fabricants.

Enfin M. Lanne, de Paris, a envoyé... *un rasoir !* et quel rasoir ! Autant vaudrait prendre, pour la délicate opération de la barbe, un couteau de cuisine. M. Lanne aurait-il eu l'intention de nous mystifier ? Je le croirais. Ce que je sais, c'est que M. Lanne est à la tête d'une maison importante, et qu'il aurait pu certainement nous

envoyer un choix d'objets plus varié. Ce rasoir a le mérite d'être d'un bon marché excessif. Cependant on m'a assuré qu'il portait une marque anglaise; ce fait est assez grave, puisqu'il permettrait au marchand qui se l'est procuré à bas prix en fabrique de le vendre assez cher au consommateur. C'est par des moyens pareils que de prétendus marins, qui n'ont jamais vu que l'eau douce, trompent les gens crédules et barbus qui se laissent prendre à leur air dolent, à leur toile cirée et à la marque de leurs rasoirs damasquinés. S'il est un lieu d'où la fraude doive être honteusement bannie, c'est sans contredit une exposition industrielle. Il serait bon qu'on en fût bien persuadé.

Grâce à l'électricité, l'art de déposer les métaux sur des objets quelconques est arrivé, depuis quelques années, à un degré de perfection inespéré. Voyez plutôt dans la première salle les Cristofles (gardez-vous de dire les Ruolz) exposés par M. Molles. N'est-ce pas là l'image de notre siècle, si brillant à la surface, quelquefois si vulgaire au-dedans? Tout près de M. Molles, vous apercevez des vases à l'aspect cuivreux formés de feuilles et de branches entrelacées, des écrevisses, des scarabés, des sauterelles entourés de mousse métallique, des fruits, des feuilles sur lesquelles reposent des insectes et qui sont disposées en broches, ornement du corsage des dames. Vous croyez à un effort inoui de l'ouvrier pour avoir travaillé le cuivre d'une manière si parfaite. Erreur! le grand artiste ici c'est la nature; ces objets sont des cadavres que le galvanisme a recouverts d'une couche métallique. M. Piédallu, capitaine au 10e régiment d'artillerie, a fait preuve, dans la confection de ces diverses pièces, d'une grande habileté, et d'un goût remarquable pour les disposer d'une manière pittoresque.

Les métaux sont loin d'être les seules substances que l'on extrait du sein de la terre : cette mère féconde nous fournit encore des marbres, des ciments, des calcaires, des ardoises, des combustibles et bien d'autres objets d'une utilité aussi grande. Nous allons passer rapidement en revue les divers produits de ce genre que présente l'Exposition. En fait de combustible, on remarque deux immenses blocs de houille provenant de Lavergue, près Cransac (Aveyron), et dont l'extraction a dû être fort pénible. La houille étant essentiellement destinée à être employée en petits morceaux,

je ne saisis pas bien le mérite qu'il y a de l'obtenir en aussi gros échantillons ; je le concevrais mieux pour le marbre, dont les gros blocs sont si nécessaires à la statuaire. L'étiquette qui indique l'origine de cette houille ne donne aucun détail sur ses qualités et sur l'étendue de la mine : je sais bien que ces renseignements seront fournis au jury, sur sa demande ; mais une Exposition est un peu faite aussi, ce me semble, pour le public ; et exposer dans de pareilles conditions, c'est ressembler à ce naïf personnage qui, pour vendre sa maison, en emportait une pierre au marché, comme échantillon. Je comprends dans le même reproche les minerais de zinc et de plomb exposés par M. Ferrère, minerais qui d'ailleurs paraissent très-riches en métal.

M. Fualdès, ingénieur au Grand-Central, a envoyé des échantillons de marbre et de pierres lithographiques dont il a découvert le gisement. Les marbres forment un très-joli carrelage, dont le prix (12 fr. le mètre carré) me paraît cependant un peu élevé. Le propriétaire de la maison *Dutemps*, à Toulouse, a aussi exposé des marbres qui sont sa propriété et dont l'aspect est assez agréable. M. Asquié a exposé un tabernacle en marbre, de style bysantin, et des tablettes de cheminée. On remarque également un autel en marbre de M. Bergès, de Toulouse, et un échantillon de trottoir de la même substance, envoyé par M. Baylac, docteur-médecin à Beaumont-de-Lézat. Les ardoises d'Angers exposées par M. Lormières, les dalles en pierre de M. Grimes, les asphaltes de M. Couzinet méritent aussi d'être cités.

M. Dubois a exposé des échantillons de ciment pierreux brut et de ciment cailloutis ; on remarque un échantillon de trottoir du même exposant et une application du ciment pierreux sur bois. Nous terminerons enfin cette énumération en citant la chaîne en pierre de M. Cassagne. C'est un travail de patience, mais qui ne tient ni à l'industrie ni à l'art. Un conquérant, — Alexandre, je crois, — ayant vu un individu fixer à distance, à l'aide d'un tube, des pois sur la pointe d'une aiguille, le récompensa de son adresse en lui donnant un tonneau de pois secs. M. Cassagne mériterait qu'on lui fournît des pierres pour exercer sa patience.

A. Barthélemy,

Professeur, chargé de cours au lycée de Toulouse.

III. Physique; Chimie; Pharmacie; Arts chimiques; Économie domestique; Sciences naturelles.

Les sciences, à l'Exposition de Toulouse, tiennent une place importante en rapport avec le rôle considérable qu'elles jouent dans notre civilisation, avec les services qu'elles ont rendus et sont appelées à rendre encore, dans toutes les branches si variées de l'industrie moderne, ainsi que dans les arts. La chimie, la physique, les diverses sections de l'histoire naturelle, ont perdu ce caractère occulte et mystérieux qu'elles ont longtemps conservé, alors qu'elles semblaient le privilége exclusif de quelques rares adeptes, livrés tout entiers aux hasardeuses conceptions de la recherche du grand œuvre. De nos jours, elles se sont mises à la portée de tous. En même temps qu'elles se sont perfectionnées, qu'elles ont agrandi leur cadre, les sciences sont descendues du domaine de la spéculation creuse pour entrer dans celui de la pratique; elles sont enseignées partout publiquement, et chacun est appelé à en découvrir les applications possibles. Leur étude, en un mot, vulgarisée autant qu'elle peut l'être, réclame aujourd'hui la lumière au moins aussi ardemment qu'autrefois elle recherchait l'obscurité. C'est ainsi qu'elles ont désormais leur place marquée partout où l'industrie manifeste plus ou moins son existence, et que les expositions industrielles, celle de Toulouse comme les autres, peuvent souvent offrir à ce point de vue d'intéressants sujets d'études.

Nous commencerons notre tâche par la physique, ainsi que l'on procède dans l'enseignement méthodique des sciences.

La *physique* est représentée par plusieurs lots dont l'ensemble donne une idée suffisante des progrès réalisés de notre temps dans cette branche scientifique. Nous mentionnerons en premier lieu l'exposition de M. Bianchi, opticien à Toulouse, comprenant divers objets : une *machine électrique*, une *machine pneumatique*, une *lunette achromatique*, un *niveau à lunette*, une *pointe de paratonnerre* et des *daguerréotypes*, appareils tous connus déjà, mais cependant encore dignes d'attention par les perfectionnements importants qu'ils ont subis. Ainsi : la machine électrique, grâce à un nouveau système d'ajustage entre les coussins et le plateau, élevant à son maximum la surface de frottement, a atteint une

puissance considérable, allant jusqu'à lui permettre de fournir des étincelles à 25 centimètres de distance ; la machine pneumatique fait le vide à moins d'un demi-millimètre et le garde parfaitement; la lunette achromatique, sur pied, est mue par un mode nouveau de vis de rappel qui lui sert également de point d'appui et augmente sa stabilité; le niveau à lunette présente un limbe de cuivre divisé qui rend l'instrument propre à servir à la fois au nivellement et aux opérations géodésiques; la pointe de paratonnerre, au lieu d'être une aiguille effilée, est un cône, présentant à son sommet un angle de 30°, moins exposé à être fondu ou tordu par la foudre que le paratonnerre ordinaire; les daguerréotypes sont bien construits et offrent particulièrement à examiner deux daguerréotypes jumeaux avec lesquels on peut tirer simultanément les deux images semblables nécessaires pour les reliefs du stéréoscope.

Un lot non moins intéressant à certains égards, en ce qu'il exprime quelques-unes des innovations les plus récentes de la physique, est celui de M. Hardy, de Paris. Il comprend : le ***baromètre enregistreur,*** destiné à généraliser les observations barométriques, en épargnant aux observateurs l'incommode sujétion à laquelle les condamne l'usage du baromètre ordinaire; le ***gyroscope***, de M. L. Foucault, instrument nouveau servant à démontrer le mouvement de rotation de la terre; des ***pendules électriques ;*** un système d'***avertisseur*** des disques-signaux pour les chemins de fer; un ***micrographe brisé,*** de l'invention de l'exposant, tous instruments d'utilité pratique pour l'industrie comme pour la science.

On examinera ensuite avec intérêt : le ***chronographe*** de M. Rampin, de Toulouse, calendrier mécanique perpétuel d'une construction très-simple et d'un emploi facile; le ***cosmographe*** de M. Burnouf, construit par M. Bouzigues, pour l'étude et la démonstration des phénomènes astronomiques; la ***méridienne verticale,*** le ***cadran solaire*** horizontal de M. Lacombe, de Toulouse; les ***microscopes*** divers de M. Nachet, de Paris.

Au point de vue plus particulièrement industriel, nous avons à signaler, outre les objets déjà mentionnés, les ***indicateurs magnétiques***, et le ***flotteur à sifflet,*** servant d'appareil de sûreté, de M. Lethuilier-Pinel, de Rouen; — le nouveau système d'***appareil électrique*** pour assurer la sécurité des chemins de fer, de M. Gust. Marqfoy, ingénieur des chemins de fer du midi, appareil qui agit

en avertissant d'une manière certaine le chef de gare ou le conducteur du train si la voie est libre ou non; — instruments divers que notre savant collaborateur, M. Barthélemy, a décrits déjà dans la *Revue;* — un système ingénieux de ***sonneries électriques,*** pour hôtels et autres lieux publics, de M. Prudhomme, de Paris; — un *alcoomètre* d'un nouveau genre de M. Duvivier, de la Valette (Charente); — et enfin les produits de la *galvanoplastie*, parmi lesquels doivent compter en première ligne les objets si nombreux de la fabrication Christofle, exposés par M. Molles, de Toulouse; — l'orfevrerie électro-chimique de MM. Labat et Monié, d'Agen, obtenue par des procédés semblables. Mais ce que l'on peut considérer comme le plus curieux en ce genre est l'exposition de M. Piédallu, composée d'une série d'objets : insectes, oiseaux, animaux divers, fruits, fleurs, etc., recouverts, par la galvanoplastie, d'une couche métallique bronzée, de manière à figurer autant de pièces de sculpture, parfaites d'exécution et de fidélité. C'est là une application originale de la galvanoplastie, appelée peut-être à rendre à la sculpture les mêmes services que la photographie à l'art du dessin. Nous ne nous y arrêterons pas, M. Barthélemy ayant dit plus haut tout ce qu'il y avait à dire sur le lot exposé par M. Piédallu.

Mentionnons enfin une série de *reliefs de géométrie*, exposés par M. Lago, d'Auch, et destinée à faciliter l'étude des solides et de la géométrie dans l'espace. Une collection semblable devrait être entre les mains de tous les instituteurs primaires, pour l'enseignement élémentaire des sciences physiques et mathématiques; elle abrégerait considérablement pour le maître comme pour les élèves le temps consacré à de fastidieuses démonstrations, et en allégeant cette étude, la rendrait plus fructueuse.

La *chimie*, à laquelle il faut joindre la *pharmacie*, bien que formant une partie importante et même considérable de l'Exposition, ne peut nous arrêter ici longtemps, dans l'impossibilité où nous sommes de faire l'énumération de l'inépuisable liste des produits de toutes sortes qui devraient y être compris. Nous devons faire remarquer d'ailleurs que la chimie pure, la chimie spéculative et expérimentale, réservée aux laboratoires des Ecoles et Facultés, ne figure pas à l'Exposition, où l'on ne trouve que des spécimens de chimie industrielle et de chimie pharmaceutique, les uns et les autres, il est vrai, abondants, variés, et généralement de qua-

lité supérieure. Nous signalerons parmi ceux qui nous ont paru le plus digne d'attention, les beaux ***sels alcalins et terreux*** de M. Bonafous, de Marseille, d'une blancheur et d'une cristallisation admirables; — les échantillons de ***phosphore*** ordinaire et de ***phosphore rouge*** de MM. Coignet fabricants à Lyon ; — les ***céruses, miniums*** et ***blancs de zinc*** de M. Delaunay, de Tours, dont les produits ont atteint un haut degré de perfection ; — les ***degras*** et ***vernis anglais*** de M. Franchome, de Lille, pour la préparation des cuirs d'usine ; — la remarquable collection de ***produits chimiques et pharmaceutiques*** de M. Dorvault, directeur de la Pharmacie centrale, à Paris, collection non moins intéressante par la variété que par la bonne préparation des produits ; — le joli lot de ***fleurs médicinales*** séchées à l'étuve, envoyé par M. Andreu, de Castillon (Gironde). — Dans le nombre des exposants que nous venons de mentionner, on ne voit pas figurer les chimistes ou fabricants de Toulouse. Ce n'est pas qu'ils soient absents de cette classe de l'Exposition ; mais notre cité n'ayant pas encore atteint un développement industriel assez considérable pour motiver l'existence de grandes fabrications de produits chimiques, elle n'a pu fournir, sous ce rapport, que des objets d'importance secondaire. Nous citerons, parmi les principaux, le lot de M. Rigal, comprenant une collection de ***couleurs préparées*** et de ***vernis*** divers ; — le lot, de peu d'apparence extérieurement, mais curieux au fond, de M. Pistorius, comprenant divers objets: des ***encres*** noires et colorées, des encres à marquer le linge ; un ***réactif*** pour faire reconnaître la falsification des vins, un produit particulier dit arôme ou ***bouquet bordelais***, destiné à donner au vin ordinaire le goût du bordeaux ; la ***mokaïne*** servant à faire de l'excellent café avec la chicorée ou le gland, etc. ; inventions ingénieuses, avec lesquelles on peut se tromper soi-même, ce qui est au mieux, et à l'occasion, tromper les autres, ce qui est plus répréhensible.

Sans nous arrêter sur les produits ordinaires de pharmacie, les ***eaux minérales*** et leurs extraits, les poudres et pâtes ***insecticides*** et ***muricides***, les ***essences*** diverses, les ***vernis*** de toutes sortes : à l'huile, à l'essence, à l'alcool, pour peintures, sculptures, bois, papiers, harnais, etc., qui nous ont passé devant les yeux, notons comme objet d'une utilité spéciale, les ***couleurs non vénéneuses*** pour les enfants, de MM. Duret et Bourgeois, de Paris, bonne idée

à encourager ; — l'*eau antiméphitique* de M. Larnaudès, de Paris, pour la désinfection des lieux rendus insalubres par la présence d'exhalaisons miasmatiques ; — l'*encre chimique* de M. Gaffard, d'Aurillac, poudre composée des éléments ordinaires qui servent à fabriquer l'encre, et recommandable par la commodité qu'elle offre de pouvoir partout, avec un peu d'eau, se procurer de l'encre ; — l'*extrait de bois de châtaignier* de M. Cuvellier, de Toulouse, pour remplacer économiquement la noix de galle dans la teinture en noir.

Dans le même ordre d'objets, il convient maintenant de mentionner les produits propres à l'*éclairage*. Ce sont d'abord les cierges et bougies de *cire*, exposés par trois fabricants : MM. Col et Comp^e^, de Casteljaloux (Lot-et-Garonne), qui ont envoyé une collection variée de tous les produits en ce genre pouvant être confectionnés avec cette substance ; MM. Bernady frères, de Toulouse, qui exposent des bougies de fort belle qualité ; et M. Bernady Félix, dont le lot est composé exclusivement par de la cirerie de luxe fort élégamment préparée.

En second lieu, il faut parler de la *stéarine* et de ses produits, dont l'emploi, une des conquêtes récentes de la chimie industrielle, a acquis aujourd'hui une importance autrement grande que celle de la cire, à laquelle elle tend à se substituer de plus en plus. Deux lots de *bougies stéariques* existent à l'Exposition. L'un provient de la fabrique de M. Darris, de Toulouse, l'une des plus importantes du Midi par le chiffre élevé de sa fabrication, et qui n'est dépassée par aucune autre sous le rapport de la qualité des produits. A côté figure avec avantage le lot de bougies et de savons de MM. Roussille, de Pau, propriétaires de la seconde fabrique de ce genre existant dans notre région méridionale.

Les *huiles de schistes* pour l'éclairage minéral, exposées par M. Laurent et M. Dejean, de Toulouse, avec deux collections de lampes spécialement fabriquées pour l'usage de cette substance ; la collection des lampes économiques de M. Charbonnières, de Toulouse, de M. Gruet, de Toulouse, tendant à apporter une simplification de plus en plus grande dans ce genre d'appareils ; le *hache-suif* de M. Caminat, de Muret ; le *compteur à gaz* de la maison Siry, Lizars et Comp^e^, de Marseille ; le *cherche-fuites* Macaud, pour découvrir sans danger les fuites et fissures qui peuvent se

produire accidentellement dans les tuyaux à gaz, — complètent la partie de l'Exposition relative à l'éclairage.

Les produits de l'*économie domestique* peuvent encore, à la rigueur, rentrer dans les arts chimiques. Nous y comprendrons : 1º les *conserves alimentaires*, fournies par cinq ou six exposants, principalement par M. Salles, de Paris, MM. Droz et Jourde, M. Rodel, M. Louit, de Bordeaux, M. Portes, de Toulouse, etc. ;2º les *pâtes alimentaires :* vermicelles, macaronis, semoules, etc., dont le plus beau lot a été exposé par la Société des moulins d'Albi; MM. Nouguiès, Braud, Marcon et Videt, de Toulouse, en ont aussi envoyé qui ne sont pas sans mérite; 3º les *chocolats*, provenant de huit à dix fabricants, au milieu desquels M. Fagalde, de Cambo, près Bayonne, M. Saintoin, d'Orléans, M. Marcel, M. Olivier, de Toulouse, tiennent une place distinguée; 4º le *gluten* de M. Durand, de Toulouse, pour pains et chocolats, dont on apprécie généralement les qualités nutritives; 5º les *biscuits de mer*, les uns au gluten, les autres à la farine ordinaire; 6º les produits de la purification du *maïs*, dont M. Cortadellas, de Toulouse, tire une excellente farine blanche, et dont M. J. Bessy, de Châlons-sur-Saône, tire à la fois de la farine, des semoules, des gruaux et de l'amidon de fort belle qualité; 7º les *amidons* et *fécules*, exposés par plusieurs fabricants; 8º les *vins* et les *liqueurs*, présentés aussi par plusieurs exposants de divers points de la France, de Bordeaux et de Toulouse principalement.

Le *sorgho*, industrie nouvelle dans le Midi, mérite une mention à part. On sait tout le bruit qui s'est fait et qui se continue encore autour de ce végétal, cultivé aujourd'hui pour en extraire l'alcool, que fournit, par la fermentation, le sucre contenu dans la tige du végétal. M. Leplay, qui a créé la principale usine existant aujourd'hui dans nos contrées pour cette industrie, expose des spécimens de toutes les matières de la fabrication : du sorgho en nature, des résidus de distillation, de l'alcool pur d'une odeur et d'un goût à peu près sans reproche, et même une imitation d'eau-de-vie d'Armagnac que nous avons trouvée assez réussie. On peut, par l'examen de ce lot, se faire une idée de ce qu'est cette industrie; à ce titre il mérite encore une sérieuse attention, qu'aidera à fixer le plan de l'usine de Madron, jointe au lot de M. Leplay.

Deux flacons d'alcool de sorgho obtenus par M. Lafforgue, de Tou-

louse, et un *régulateur* présenté par M. Veillon, de l'Isle-en-Jourdain, destiné à faciliter la distillation de cet alcool, complètent la série des objets exposés se rattachant à l'industrie du sorgho.

Reste la *parfumerie*, que représentent surtout, à l'Exposition, le lot de M. Porte, de Paris, où se trouvent principalement des préparations pour la bouche et les dents; plus le lot de M. Delcros, de Toulouse, comprenant une collection à peu près complète des objets de consommation courante. Mentionnons encore quelques grands bocaux de liquide de toilette exposés par M. Rossard, de Toulouse, et ce sera tout.

L'*histoire naturelle* a aussi sa place à l'Exposition toulousaine; elle est représentée par la zoologie, l'entomologie et la minéralogie; la botanique est presque absente. A la première de ces sciences appartiennent plusieurs lots offrant chacun leur intérêt spécial. Comme perfection de travail, on doit citer en première ligne les pièces de *nature morte* de M. Lefèvre, de Paris, naturaliste de l'Empereur. C'est la nature prise sur le fait; l'empaillage, dans ces conditions, cesse d'être un métier; il devient de l'art. L'exposition de M. Traverse, préparateur de la Faculté des Sciences de Toulouse, comprend un grand nombre d'oiseaux empaillés et quelques squelettes d'une remarquable exécution; inférieur au précédent en tant que préparation de peaux, il offre, par la variété des sujets, plus d'intérêt au point de vue scientifique. Les deux globes d'oiseaux exotiques de M. Pressac, de Toulouse, et les deux de M. Flotard, de Castelnaudary, sont généralement appréciés du public, et c'est à juste titre. A un autre point de vue, nous signalerons particulièrement le lot de M. Zwang, de Toulouse, composé seulement de *pièces ostéologiques :* squelettes entiers, os isolés, coupes osseuses, etc., préparés avec goût et adresse. Cette exposition est digne d'une attention toute spéciale, en ce qu'elle offre les éléments d'une étude des plus importantes, celle de l'anatomie, servant de base à toute la zoologie, étude rendue malheureusement très-difficile, souvent, faute des moyens nécessaires, et pour l'extension de laquelle nous devons conséquemment accueillir avec faveur l'arrivée en notre ville d'un nouveau préparateur.

L'entomologie est représentée principalement par six cadres de *papillons* et d'*insectes* exotiques et indigènes, exposés par M. Lambert, de Toulouse, et remarquables par le soin qu'on a mis à don-

ner à tous les individus de cette jolie collection l'attitude la plus naturelle. M. Lherl, de Samatan (Gers), a envoyé aussi quelques cadres d'insectes, groupés en rosaces, en figures plus ou moins régulières. C'est là un travail de fantaisie, agréable sans doute, mais étranger à la science.

Voici maintenant la minéralogie, dans laquelle compte surtout l'importante et utile collection de M. Eloffe, de Paris, créée sous les auspices de M. Nérée-Boubée; elle comprend environ trois cents échantillons de terres et de roches diverses, et sera d'un grand secours pour l'étude de la géologie et de la minéralogie élémentaires. Citons à côté les *marbres* et *minerais* variés extraits de l'arrondissement de Saint-Pons (Hérault), et exposés par M. J. de Bonne; les *pyrites*, *pierres à plâtre*, la *plombagine*, la *houille*, extraits des divers points de l'Aveyron; les *pierres grises* de l'Aude, le coke de Cramaux, etc., qui complètent cette classe.

N'oublions pas, en terminant la série des objets exposés se rattachant aux sciences, de signaler les saumons de M. de Morteaux, de Labastide-Sérou (Ariége), produits de la *pisciculture*, industrie nouvelle, née de la nécessité de remédier à l'épuisement de nos bassins et de nos rivières, et dont la création est une des preuves les plus frappantes des secours que la science peut apporter à l'industrie.

Dr J. Gourdon.

Exposition d'antiquités, d'objets d'art et de peinture ancienne.

Pendant les deux mois qui viennent de s'écouler, un public empressé a visité, dans les salles de l'ancienne bibliothèque du clergé, une collection d'objets d'art et d'antiquités rassemblée surtout par les soins de M. Barry. On ne saurait trop remercier le savant organisateur de cette Exposition. Il s'est acquis des titres incontestables à la reconnaissance des gens du monde et des artistes. Non-seulement l'idée était heureuse et féconde, mais les démarches, les efforts de tout genre qu'il a fallu faire pour réunir tant d'objets épars, sont des plus méritoires, et le goût exquis et distingué qui a

présidé à la classification de curiosités aussi diverses en a presque doublé la valeur.

Peut-être eût-il été facile de prêter à cette intéressante collection un séjour plus digne d'elle, et même de l'enrichir encore ; mais telle que nous l'avons vue, elle n'en offre pas moins un charmant spectacle où l'intérêt qui s'attache au passé s'allie à la satisfaction du sens artistique.

On ne comprend pas assez, dans nos Musées, le prix qu'ajoute aux objets les plus rares une heureuse disposition. Ne me parlez point d'une classification rigoureuse qui range toutes choses sous vitrine par siècle, par pays, par genre, par section, et qui fatigue les yeux par l'absurde régularité de ses étagères.

A l'Exposition de ***Saint-Etienne***, tout est un peu mêlé ; mais ce que perd la chronologie, l'art en profite, et cela vaut mieux.

Pour beaucoup de personnes, ce n'est plus un Musée, mais une révélation des choses d'autrefois. On n'y peut apporter l'indifférence d'une visite aux marchands de bric-à-brac ou aux salles de vente des commissaires priseurs ; et en mettant le pied dans la première salle au lit séculaire, aux murailles tapissées de vieilles tentures, de peintures gothiques sur fond d'or, de panoplies toutes hérissées de hallebardes, on éprouve un sentiment de respect ; c'est une intuition des siècles passés ; et depuis ce lit à colonnes torses jusqu'à ces armures complètes qui font si bonne garde à la porte, depuis ces livres de vélin chargés de miniatures dorées, jusqu'à ces christs bysantins et ces reliquaires incrustés d'émaux, tout semble renfermer un souvenir ou une légende, et il n'est pas besoin d'esprit romanesque pour mettre l'imagination en beau chemin.

Dans les autres salles, les charmants caprices de la Renaissance, des toiles hollandaises de prix, des émaux, des sculptures, d'admirables meubles ciselés se disputent l'attention des visiteurs. Il ne faut pas oublier une très-curieuse et très-rare collection de poids inscrits des villes du Midi réunie par les soins de M. Barry. Ce sont de précieux documents pour l'histoire des communes et de leurs franchises que ces rondelles de métal fleurdelisées, garnies d'inscriptions et portant, avec la date, les armoiries de chaque cité. Un ensemble aussi complet n'a pu être obtenu qu'au prix de beaucoup de recherches et d'efforts.

Il ne nous est guère possible de conduire nos lecteurs à travers un si grand nombre de sculptures de marbre, de bois, d'ivoire, de fer, de porcelaines aux brillants reflets, de plaques émaillées, de vases de toute forme et de toute date. Les intéressantes notices du livret nous dispensent d'ailleurs d'entrer dans ces détails.

Nous signalerons seulement, parmi les armes offensives et défensives : une lourde épée à deux mains dont l'origine est fort curieuse, car elle porte sur sa lame cette inscription : *Vogt der Graefschaft v. Hapsburg.* Par quel enchaînement de circonstances cette épée, qui servait sans doute à quelque investiture dans la comté de Habsbourg, est-elle venue prendre place à la collection toulousaine? — un casque et un bouclier dorés, venus d'Orient, où des entrelacements de verres multicolores, combinés avec la plus grande délicatesse, forment des arabesques indescriptibles et un charmant fouillis de caractères persans; — une armure complète du seizième siècle, d'un noble aspect et dont les plaques métalliques, légèrement rayées par le burin, offrent une élégante et capricieuse végétation; — des lames de Tolède, signées par Antonio Ruiz et Sébastien Hernandez; — des arquebuses et des arbalètes de la Renaissance, de forme légère et gracieuse, et dont les boiseries sont chargées d'incrustations et de damasquinures d'une rare ténuité; — et enfin une foule de casques, de morions, de cuirasses où les balles, les coups d'épée et les masses d'armes ont laissé d'ineffaçables empreintes.

Au nombre des meubles les plus remarquables, il faut citer le lit à ciel, en bois sculpté du quinzième siècle, où l'écusson chevronné de Lévis se mêle à une ornementation fantastique de fleurs-de-lys, d'hermines, de chimères et de griffons; — un vaste dressoir du seizième siècle, d'un aspect très-archaïque, et dont la couleur d'un brun sombre, les sculptures sévères, les pendantifs à tête d'ange produisent un imposant effet; — une crédence du quinzième siècle, provenant du château de Cordes en Albigeois, ornée de portiques en ogive, de rosaces entrelacées, et portant des écussons couronnés d'où se détache une fleur-de-lys en relief; — des siéges italiens, dont plusieurs sirènes forment de leurs corps ondoyants le support et le dossier. — On n'en finirait pas s'il fallait seulement donner une idée des mille sculptures qui émaillent tous ces beaux meubles de la Renaissance, compter les feuillages et les

guirlandes qui fleurissent dans les corniches; les agates, les marbres précieux dont les veines chatoient au milieu des incrustations, les plaques d'ébène et d'ivoire rapprochées en damiers ou en mosaïques, les sirènes recourbant leurs membres chimériques sous les entablements, les satires accroupis riant dans les frises, les harpies à cheval galopant entre les colonnades, les aigles éployant leurs ailes sur les couronnements, les cavaliers de nacre aux miroitements d'azur et de gueules bondissant parmi les fleurs et les rinceaux, les perspectives de colonnes et de portiques dorés qui s'ouvrent au fond des cabinets florentins, et les grandes châsses qui se déploient sur les ventaux en éblouissantes bordures. L'art sculptural de la Renaissance, si riche, si varié, si capricieux, semble avoir rassemblé à plaisir ses plus beaux comme ses plus étranges spécimens.

Plusieurs ivoires sont très-remarquables, soit comme date, soit comme finesse d'exécution ; il est facile de suivre les modifications apportées par les différentes époques au faire des artistes. Ainsi le douzième et le treizième siècle sont représentés par un *Christ au milieu des docteurs* et un *Baptême de Clovis*, du travail le plus soigné et le plus ingénieux, et dont le dessin atteste l'authenticité. Ce sont des têtes démesurément grandes auxquelles un nimbe crucifère forme une divine auréole ; des cheveux droits et raides, des mains d'une longueur exagérée, enfin tous les caractères des premiers âges de l'art en Occident. Ces traits, qui sont le cachet du siècle, sont surtout sensibles dans un beau morceau détaché sans doute d'un reliquaire et récemment découvert à Burgos. Au quatorzième et au quinzième siècle, voici déjà des lignes plus pures, des poses plus naturelles, l'abandon des traditions anciennes et comme un retour vers l'idéal; la pensée commence à se rapprocher de la forme; les madones, moins archaïques, deviennent femmes; les saints, les apôtres, les docteurs, tous les acteurs du grand drame de la passion prennent insensiblement les costumes et les allures de l'antiquité, et par de lentes transitions nous amènent aux fines ciselures et aux caprices mythologiques de la Renaissance. Alors c'est un réveil de la chair domptée par le Christ; les dieux, les nymphes, les amours se relèvent d'un long sommeil, les tritons et les sirènes émergent des eaux, et le vieux Parnasse, tant oublié, surgit, comme un rival, auprès du Calvaire. L'art, comme toujours,

ressemble à la poésie : ainsi que dans la *Jérusalem délivrée*, les dieux coudoient les apôtres, et les amours se mêlent aux chœurs des anges; et puis, comme l'art recule s'il n'avance pas, voici les défaillances du style Louis XV, les mignardises, les bergers, les cupidons en cape et en pourpoint, les marquis et les gardes françaises, sans parler d'une foule de tabatières, de boîtes à poudre et à mouches et autres fantaisies du dix-huitième siècle pour lesquelles notre époque a peut-être un engouement irréfléchi.

Nous ne devons pas oublier de belles porcelaines de Saxe, une ancienne faïence de Faenza, chargée en cœur d'une aigle impériale à deux têtes, et jetant de brillants reflets métalliques, et diverses imitations de Bernard de Palissy, vertes, humides, peuplées de reptiles, de poissons et de coquillages.

Une large place a été donnée à l'émaillerie, un art que l'on a trop négligé et qui fit jadis la gloire du Limousin. Une foule de pièces de valeur sont signées des noms de Jean Pénicault, Pierre Raymond, Susanne de Court, Léonard Limousin, Jean et Baptiste Nouailher, Jean et Noël Laudin. Ce sont des scènes religieuses, mythologiques, champêtres, teintées en grisaille ou revêtues de couleurs plus vives, et dont les reliefs, souvent rehaussés d'or, se détachent sur des fonds noirs. *Le couronnement de la Vierge*, avec ses guirlandes angéliques, *La glorification* où se traduisent d'une manière sensible toutes les images orientales consacrées à la mère de Dieu, *Le Calvaire* couvert de foule, *Les quatre évangélistes* d'un si beau relief et d'un éclat si vif au milieu des teintes sombres du champ, *Les douze Césars* de Laudin, et puis des saints, des saintes, des apôtres, des martyrs, toute la cour céleste, et jusqu'à des portraits du cardinal de Richelieu et de Charlotte Corday forment mille sujets de comparaison et d'étude. Il y a quelques morceaux d'une vigueur de ton et d'une pureté de couleur peu communes, des bleus turquoises et des rehauts d'or auxquels trois siècles n'ont fait rien perdre de leur effet.

On est un peu surpris de trouver, à côté de ces produits d'un art relativement très-moderne, des objets d'une époque très-reculée, comme, par exemple, des médailles grecques et des antiquités gallo-romaines. Mais la place ne fait rien à l'affaire, et cette partie de la collection, bien que fort restreinte, mérite une sérieuse attention. Une hache celtique en jade noir trouvée près de Blagnac,

des aiguilles en os provenant de Vieille-Toulouse, des statuettes de divinités gallo-romaines font songer involontairement aux trésors archéologiques dont Toulouse pouvait naguère encore s'enorgueillir et que l'Angleterre lui a ravis.

Nous ne parlons pas des parchemins à majuscules ornées; tout le monde peut voir de près ces fines miniatures rehaussées d'or et ces capitales dont les vides renferment des scènes entières de la Bible et du Nouveau-Testament.

Quelques peintures sur bois des anciennes écoles allemandes, avec applications d'or, et entre autres un portrait d'évêque, un ***Saint Michel pesant les âmes,*** une ***Vierge en prière,*** forment comme une introduction historique à la galerie de peinture. On doit remarquer surtout quelques toiles des écoles italienne et française, portant de beaux noms ou révélant des qualités sérieuses : un magnifique portrait de Racine, par Santerre; — un autre portrait, plein de grâce et d'esprit, d'un membre de la famille d'Hautpoul à l'âge de treize ou quatorze ans, par Drouais; — un ***Saint Jérôme*** de Ribéra; — un ***Repas*** du Véronèse; — un ***Trophée de chasse*** de Jean-Baptiste Oudry; — un charmant tableau de Boilly représentant une jeune fille accordant une guitare, et plusieurs autres peintures modernes, un peu surprises, je l'avoue, de se trouver en si vénérable compagnie.

Au reste, la valeur de certaines œuvres contemporaines fait aisément pardonner l'anachronisme, et les toiles de Chardin, de Joseph Vernet, de Roqueplan, de Diaz, de Fauvelet, le ***Garde-chasse*** qu'a signé Decamps sont comme une diversion agréable dans l'ensemble archaïque de l'Exposition.

J'oubliais un grand tableau de Sébastien Bourdon, ***La charité;*** un portrait de femme d'Hyacinthe Rigaud, et une ***Education de l'amour*** où l'on trouve toutes les qualités de Boucher, qui sont presque des défauts.

La ***galerie***, où se sont égarés je ne sais trop pourquoi quelques ébauches de Diaz et un portrait de Roques père, est entièrement consacrée aux écoles flamandes et hollandaises; c'est un charmant cabinet d'œuvres choisies, distinguées et marquées de ce cachet de patience et de finesse qui pourrait tenir lieu de signature.

Il y a des ***Patineurs*** de Pierre Breughel, Pierre le Drôle, d'un travail fort curieux et d'une minutie poussée jusqu'à la dernière

limite, avec ses arbres desséchés et ses petits oiseaux qui sautillent sur les branches; — une *Lutte de Marsyas et d'Apollon* de Jordaens, charnue et colorée; — un *Siége* de Van der Meulen, le Vauban de la peinture; — un *Intérieur d'église* de Peter Neef, très-fini et très-éclatant, sorti de la collection du cardinal Fesch; — un effet de lumière fort admiré de Gottfried Schalken, *Un jeune artiste dessinant un bas-relief à la lueur d'une lampe.* Ruysdaël, Berghem, Miéris, Adrien Brauwer figurent encore dans la collection, où l'on a pu remarquer aussi de fort belles fleurs de Johann Van Os, une toile d'une étrangeté peu commune de Van Kessel, et une autre beaucoup plus précieuse, *Les quatre éléments*, où Van Balen, Paul Bril, Van Kessel et Rottenhammer, se partageant la création, ont prodigué côte à côte, l'un de belles jeunes femmes au type néerlandais, l'autre des forêts peuplées d'oiseaux, le troisième un fouillis de reptiles et de poissons, motifs bien connus de son pinceau, et le dernier, des armures étincelantes d'or sortant à peine de la forge. Cette composition curieuse appartenait autrefois au duc d'Orléans.

Nous n'avons pu qu'effleurer, dans ce rapide compte-rendu, ce qu'il y a de plus saillant dans cette collection. La plupart des objets qui la composent, ignorés du public, demeuraient enfermés dans des galeries particulières ou dans des trésors de famille. Il en est que le hasard des ventes dispersera peut-être au loin comme la collection *Soulages.* Sachons donc être reconnaissants envers les personnes à qui revient l'honneur d'une inspiration généreuse, et flattons-nous de l'espoir que cette Exposition ne sera pas la dernière.

Ernest Rocha.

BULLETIN DU MOIS.

Sommaire.

L'auteur rougit de ses erreurs passées. — Trois mélodrames. — Reprise du *Bourgeois-Gentilhomme*. — Courte visite à deux peintres. — Restauration des Rubens de la Galerie-Médicis. — *Vu l'abondance des matières*, la suite au prochain *Bulletin*.

Août 1858.

Nous avons à nous reprocher quelques erreurs capitales, que, malgré leur importance, les lecteurs de la *Revue* auraient peut-être éternellement ignorées, si notre conscience ne nous obligeait d'en faire ici notre très-humble *meâ culpâ*. Dans le *Bulletin* du mois de juillet, nous avons dit que le *Jean-Bart* de la Porte-Saint-Martin et *le Maréchal de Villars* du Cirque étaient en neuf tableaux comme *les Fugitifs* de l'Ambigu : c'est une double bévue dont nous sommes d'autant plus mortifié que nous avons la prétention d'être *ordinairement bien informé*. La seule circonstance atténuante que nous puissions invoquer en notre faveur, c'est qu'aucune des deux pièces en question n'avait été jouée à l'heure où nous écrivions et que nous avons pu être induit en erreur par quelque annonce inexacte. Maintenant que nous avons vu les deux pièces, nous pouvons en parler en connaissance de cause : *Jean-Bart* est en sept tableaux seulement ; en revanche, *Villars* en compte qua-

torze. Nous avons dit que *Jean-Bart* devait avoir un vaisseau encore mieux réussi que celui du *Fils de la Nuit :* autre bévue. Ce n'est pas un vaisseau, mais trois vaisseaux que possède *Jean-Bart ;* c'est-à-dire que la frégate du héros, machine colossale qui occupe la moitié de la scène et dont le mât de *beaupré*, incliné diagonalement sur le parterre, s'avance jusque sous le lustre, se trouve assaillie à droite et à gauche, malgré sa canonnade bien nourrie et la variété de ses manœuvres, par deux autres navires dont les proues menaçantes sortent en même temps des coulisses. Ces proues ennemies nous ont grandement l'air d'être tout simplement de la toile peinte, mais le vaisseau principal est bel et bien un vrai vaisseau avec roulis et tangage, ballotté par des flots en courroux qui font illusion, tournant en tous sens sur lui-même, et portant tout un monde de marins, dociles au commandement du héros. — Par exemple, tout cela est d'une bien jolie littérature ; Jean-Bart s'y montre outrageusement jaloux de la plus vertueuse des femmes, ni plus ni moins que le..... Sganarelle *Imaginaire* de Molière ; puis la couleur locale y est observée avec un respect digne des plus grands éloges, et c'est bien la belle langue du dix-septième siècle que l'on parle à travers ces évolutions maritimes. Ainsi, par exemple, *Jean-Bart* nomme un de ses matelots *ma vieille*, comme pourrait le faire un premier sujet du Petit-Lazary parlant à un camarade d'estaminet ; et le matelot, par un noble sentiment d'émulation, appelle les ennemis *mes p'tits agneaux*, et pour dire : marchons au combat ! il s'écrie élégamment : « *Allons*-y ! » — « *Gaiment !* » a judicieusement ajouté un critique du *Paradis*, cette partie supérieure du théâtre, ainsi nommée, comme l'a spirituellement observé nous ne savons plus qui, « parce qu'on y mange des pommes. »

Le *Villars* est à peu près de la même force, mais il possède sept tableaux de plus et trois vaisseaux de moins ; l'avantage reste donc tout entier au *Jean-Bart.*

La Gaîté, ne pouvant lutter contre l'escadre de la Porte-Saint-Martin, ni contre les gros bataillons du Cirque, splendeurs bruyantes, incompatibles avec les proportions modestes de l'ancien théâtre Nicolet, a cherché à obtenir ce qu'on nomme dans les journaux *un succès de larmes* et dans les coulisses *un succès de mouchoirs.* La Gaîté a trouvé *le succès demandé* qui dépassera, nous l'espé-

rons, celui des pièces à grandes machines et à coups de canon ; car il est dû à trois actes tout simples, non divisés en tableaux, et dépourvus de toute artillerie et de toute marée montante. Voici en quelques mots l'analyse du drame que MM. Cormon et Grangé ont intitulé *les Crochets du Père Martin.*

Le père Martin, simple portefaix au Hâvre a su s'imposer assez de privations pour amasser des économies qui lui permettent de se reposer un peu et d'envoyer son fils unique étudier le droit et faire le monsieur à Paris, comme s'il était l'héritier d'un riche armateur. Malheureusement ce fils ingrat méconnaît les sacrifices du pauvre homme, et un beau jour il rentre à la maison paternelle, n'ayant plus, comme César de Bazan,

> De ses prospérités, ou réelles, ou fausses,
> Qu'un tas de créanciers hurlant après ses chausses.

Il est bientôt rejoint par un usurier qui lui a facilité les moyens de dévorer, jusqu'au dernier sou, le pécule paternel, et qui, du premier mot, porte le désespoir dans le cœur du père Martin. Pour épargner à sa femme une douleur qui la tuerait, le malheureux portefaix s'accuse d'avoir consommé la ruine de toute la famille en se livrant par ambition à des spéculations insensées, puis il reprend ses crochets avec une héroïque résignation, tandis que son fils va chercher fortune au-delà des mers. — La mode, étant aux pièces qui *finissent bien*, voulait que le père Martin fût dédommagé au dénouement ; aussi le fils revient-il, repentant et enrichi, implorer le pardon de ses fautes passées. — Les auteurs ont su tirer de ce canevas si peu compliqué une foule de situations attendrissantes, et l'acteur Paulin Ménier, qui tend tous les jours à devenir un excellent comédien, s'est montré, par moments, tout bonnement sublime dans le rôle principal.

Le Théâtre-Français a repris *le Bourgeois Gentilhomme* avec les intermèdes de chant et de danse, tels que les avait réglés Molière dans son désir de plaire au grand roi. Ces divertissements, qu'aimaient fort, à ce qu'il paraît, les beaux seigneurs et les belles dames de Versailles et de Chambord (1), nous divertissent très-

(1) *Le Bourgeois Gentilhomme* fut joué pour la première fois à Chambord, devant le Roi, le 14 octobre 1670.

médiocrement, nous l'avouons, et ne sont à nos yeux qu'une curiosité archéologique dont il ne faut pas abuser. Personne plus que nous ne s'incline avec respect devant l'inébranlable piédestal sur lequel l'admiration universelle a placé Molière ; mais nous ne ressemblons pas à ce provincial qui s'imaginait entendre un calembour quand M. de Bièvre lui demandait la moutarde, et nous n'allons pas jusqu'à considérer comme des chefs-d'œuvre au-dessus de la discussion les entrées de ballet et les pasquinades que le goût du temps imposait au grand homme. La fameuse cérémonie du mamamouchi, elle-même, nous paraît bien mélancolique après la leçon de philosophie, le gros rire de Nicole, le compliment à la belle marquise et tant d'autres choses d'un comique si gai et si franc. — La réception macaronique du *Malade Imaginaire* rentre si naturellement dans le sujet, c'est une critique si vive et si juste des latinades et des doctes barbarismes auxquels se livrait la Faculté d'alors, que rien ne nous semble plus amusant que d'entendre le Président faire prudemment jurer au récipiendaire de toujours

« Essere in omnibus
Consultationibus
Ancieni aviso,
Aut bono, aut mauvaiso. »

Mais après avoir vu et revu, lu et relu *le Bourgeois Gentilhomme*, nous sommes encore à comprendre ce qu'il y a de si réjouissant à entendre un muphti de carnaval baragouiner sur une musique à porter le diable en terre, nous en demandons bien pardon à Lulli :

« Se ti sabir
Ti respondir,
Se non sabir
Tazir, tazir »,

et des Turcs de la Courtille répondre à satiété à des questions insensées : « Ioc, ioc, ioc. »

Nous recommandons aux lecteurs de *la Revue* d'aller voir *le Bourgeois Gentilhomme* les jours où MM. les comédiens ordinaires, qui y sont excellents, le donneront sans les intermèdes ; c'est bien assez d'avoir les mamamouchis et les inévitables ioc, ioc, ioc.

Tel est, avec deux ou trois vaudevilles médiocres, — de ces *ours* mêlés de couplets que les grandes chaleurs font sortir de leurs antres, — le bilan dramatique du mois d'août, mois consacré aux nymphes bocagères, aux océanides et aux naïades sulfureuses, bien plus qu'aux muses du théâtre. Aussi, dans la pénurie de nouvelles où nous nous trouvons, allons-nous, une fois encore, appeler la peinture à notre secours.

Il nous a été donné de voir, chez deux artistes de talent, MM. Leveau et Laugée, les cartons d'une chapelle dédiée à saint Pierre, que ces messieurs décorent en ce moment dans la cathédrale de Saint-Quentin.

Comme l'exigeait le style de l'église à laquelle ils destinaient leurs compositions, MM. Leveau et Laugée ont adopté les fonds d'or dont Cimabue apprit l'usage en voyant travailler les artistes grecs appelés à Florence, dans la seconde moitié du treizième siècle, pour décorer Sainte-Marie-Nouvelle. Mais au lieu de pousser l'amour de l'archaïsme jusqu'à la suppression de la perspective et du raccourci, comme l'ont maladroitement fait quelques-uns de nos contemporains, MM. Leveau et Laugée ont appliqué au style des vieux peintres italiens la science et les procédés de la peinture moderne. C'est sur le mur même et à la cire que les artistes exécutent les travaux dont nous allons essayer de donner une idée.

M. Leveau a divisé le côté de chapelle dont il s'est chargé en trois compositions superposées les unes aux autres. Au-dessus de l'autel, il a représenté la vocation de saint Pierre; au milieu, la conversion du Centenier; en haut, dans l'ogive irrégulière qui couronne la chapelle, le Christ glorieux et couronné du nimbe bysantin. Ces peintures devront s'accorder à merveille avec l'ordonnance majestueuse de la vieille église gothique, par la simplicité des lignes et la sobriété des mouvements, et M. Leveau y a déployé toutes les qualités d'agencement, de noblesse et d'élégance que nous lui connaissions et que nous retrouvons dans l'*Education de la Vierge*, toile de grande dimension que ce laborieux artiste prépare pour le prochain Salon.

M. Laugée avait à décorer, pour sa part, une ogive dont la hauteur comportait deux compositions. En haut, saint Pierre glorieux tient la clef qu'il a reçue du Christ; au-dessous, l'artiste, s'inspirant de la donnée gothique, a figuré la dédicace de la chapelle.

L'archidiacre, en grand costume, présente au Saint le modèle en relief de la chapelle restaurée. Autour de l'autel sont groupés des personnages représentant le conseil de fabrique, et les artistes qui ont concouru à l'œuvre. Ces deux compositions se recommandent par un style élevé et une certaine originalité résultant de l'introduction du costume moderne dans une composition de style archaïque. Sachons-lui gré de n'avoir pas tourné la difficulté et surtout de ne pas avoir affublé ses personnages de ces costumes impossibles qui ne sont d'aucune époque et ne peuvent cadrer avec la gravité de la peinture religieuse.

M. Laugée, du reste, nous a depuis plusieurs années habitué a compter avec lui. Auteur du *Lesueur chez les Chartreux*, tableau qui figure avec honneur au Musée du Luxembourg, du *Christophe Colomb* développant aux moines d'une abbaye son système d'équilibre de la terre, de *Sainte Elisabeth de France* à l'abbaye de Longchamps, et d'un assez grand nombre de compositions champêtres où le Réalisme, pris dans la bonne acception du mot, se joint au piquant des effets étudiés sur nature, M. Laugée a le don d'attirer aux expositions un public nombreux et sympathique. — Nous avons dit déjà, à cette place même (1), à quel point M. Leveau possède le sentiment religieux et avec quel bonheur il sait l'introduire dans ses compositions. On comprendra ce que pourra être une chapelle décorée par des artistes de cette valeur, et il est à espérer que la ville de Saint-Quentin ne s'en tiendra pas à une seule chapelle, et que cet heureux essai l'engagera à faire faire aux deux jeunes peintres, à qui elle a donné le jour, le tour de sa magnifique cathédrale.

Après avoir parlé de la peinture moderne, si moderne que la moitié pour le moins n'existe encore que dans la cervelle des peintres dont nous venons d'entr'ouvrir la porte, disons quelques mots des œuvres anciennes que M. Villot, conservateur du Musée impérial, a su, par une heureuse audace, dégager de leur vernis séculaire. Lorsque le bruit se répandit dans le monde des arts qu'un téméraire allait porter la main sur les chefs-d'œuvre de Rubens, il y eut un *tolle* général. On était depuis si longtemps habitué à admirer les toiles du maître flamand dans l'état où les avaient mises la

(1) Tome V de la *Revue*, p. 45

poussière, la fumée, les exhalaisons pestilentielles de la ville, et, disons-le aussi, les couches de vernis maladroitement superposées les unes aux autres, qu'il paraissait impossible qu'une restauration ne fût pas une nouvelle cause de destruction. L'expérience, d'ailleurs, nous avait donné le droit de nous méfier des travaux de ce genre. On n'a pas besoin d'être centenaire pour se rappeler les vénérables *fruits-secs* de la peinture qui, dans l'impossibilité bien constatée de rien produire par eux-mêmes, se donnaient autrefois la mission délicate de conserver aux générations futures les tableaux attaqués par le temps. Nous frémissons encore au souvenir de ces restaurateurs jurés, de leurs nuques respectables ornées du classique bonnet noir, de leurs manches de percaline et des larges lunettes avec lesquelles ils y voyaient si mal. — Si encore ils s'étaient contentés de toucher dans une douce oisiveté les émoluments de leurs places! Mais ces malheureux avaient de la conscience, et ils tenaient à gagner leur argent. Aussi il fallait les voir s'abattre sur une malheureuse toile, la frotter, la dévernir en enlevant les glacis, mettre des pièces à côté des trous, corriger les contours qui leur semblaient effacés, étendre un ton au-delà des limites pour le fondre avec les tons environnants, enfin arriver à force d'y mettre du leur à rendre un tableau parfaitement méconnaissable. Constatons cependant que si leur zèle était inquiétant, ils avaient du moins la pudeur de ne pas s'attaquer à des œuvres trop marquantes.

On conçoit qu'avec de pareils souvenirs, ce n'était pas sans quelque raison que les artistes tremblaient à l'annonce de la restauration complète dont était menacée la splendide collection des Rubens de la Galerie Médicis. Aussi lorsque le journal officiel fit savoir que les galeries affectées au grand coloriste étaient rouvertes au public, ce ne fut pas, nous l'avouons, sans une vive émotion que nous traversâmes le Salon carré et la Galerie italienne. Nous étions tellement préoccupé que nous n'eûmes même pas un regard pour les œuvres capitales qui décorent ces longues travées; nous avions hâte d'arriver au sanctuaire. Deux sentiments luttaient en nous, le désir de revoir des œuvres aimées et la crainte de ne plus retrouver ce que nous avions admiré tant de fois. Cette crainte ne fut pas de longue durée. A peine avions-nous mis le pied dans la galerie flamande que notre cœur fut soulagé, car ce que nous

avions sous les yeux dépassait tout ce qu'avait pu rêver l'optimisme le plus confiant.

Le travail de M. Villot n'est pas seulement une restauration, c'est une résurrection. Nous ignorons si jamais on avait tenté de nettoyer ces admirables tableaux. Dans ce cas, la tâche entreprise aurait été mal faite. Plusieurs couches de vernis avaient ranci les unes sur les autres et répandu sur les couleurs si fraîches et si brillantes du maître de monotones teintes jaunes qui dénaturaient tous les tons de sa riche palette. Le linceul enlevé, nous avons admiré pour la première fois ces demi-teintes nacrées, roses, transparentes dont il avait caressé les contours un peu rebondis mais toujours charmants de ses divinités et de ses royales mortelles.

Les chairs plus robustes des hommes ont aussi gagné en énergie et en relief; les fonds se sont éloignés, et tel détail que nous ne soupçonnions même pas sous son voile de bistre a pris à nos yeux l'importance que le maître lui avait assignée. C'est ainsi que des accessoires, par exemple des armures jetées à terre que l'on remarquait à peine autrefois, nous ont paru traités avec une fermeté de touche et une minutie qui ne déparerait pas les plus belles toiles de Sneyders. Que dire maintenant des étoffes, des satins et des velours revenus à leurs couleurs primitives? Bornons-nous à engager les lecteurs de la *Revue* à aller au Louvre quand leurs affaires ou leurs plaisirs les attireront à Paris, et félicitons sans réserve l'habile artiste qui, sûr de son procédé et fort d'une expérience acquise par trente ans d'études pratiques, a osé assumer la responsabilité d'une pareille entreprise.

L'approbation des amateurs éclairés et la reconnaissance des artistes doivent lui être un encouragement à continuer son œuvre d'exhumation.

Mais nous nous laissons aller à parler sans fin des restaurations du Louvre, lorsque l'Exposition toulousaine, qui intéresse nos lecteurs à tant de titres, réclame une large place dans chacune de nos livraisons, lorsque ce recueil doit transmettre aux générations futures l'histoire des travaux du Congrès Méridional, où plusieurs de nos collaborateurs ont, nous les en remercions, brillamment représenté la *Revue*. Nous ajournons la suite de notre causerie au mois prochain, *vu l'abondance des matières.* Pour terminer par une

bonne nouvelle, nous annoncerons qu'un de nos écrivains de prédilection, M. Théophile Gautier, vient d'être nommé officier de la Légion-d'Honneur, et à ce propos nous demanderons aux compositeurs de la *Revue* pourquoi, le mois dernier, ils se sont obstinés à imprimer huit à dix fois *Gauthier,* lorsque nous avions écrit *Gautier*, nous en sommes bien sûr. Une H de plus ou de moins, c'est peu de chose, mais il est certains noms dont il n'est pas permis d'ignorer l'orthographe. Nous n'aurions certes pas relevé cette inadvertance typographique, si nous avions pu espérer que cette consonne illégitime engagerait notre spirituel et savant ami le Docteur Desbarreaux-Bernard à donner une sœur à la charmante lettre que nous a valu l'orthographe de *Tartuffe*. Mais, en sa qualité de bibliophile émérite, notre cher Docteur dédaignerait probablement de prendre la plume en l'honneur d'un auteur qui n'est pas mort depuis au moins un siècle.

Jules Renoult.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

I. — Session du Congrès méridional.

Ouvert le lundi, 16 août, le Congrès a clos sa session le samedi 21, au terme du délai qui lui avait été accordé. Cent cinquante membres s'étaient inscrits; la moitié environ a suivi les séances particulières et pris une part active aux travaux des sections.

Le premier jour a été consacré à la formation du bureau et à la nomination des présidents et secrétaires de chaque section.

A dix heures du matin, MM. les membres étant réunis au Capitole, dans la salle des Illustres, M. le Dr Cany, président de la section permanente, a ouvert la séance par un discours dans lequel, glorifiant les actes du gouvernement de l'Empereur qui a rendu la paix à la France et au monde, il se félicite d'un état de choses qui permet aux hommes d'étude et d'intelligence de se former en un Congrès ayant pour but de rechercher, au point de vue des intérêts méridionaux, les progrès accomplis dans les sciences, les lettres et les arts depuis le dernier Congrès tenu en 1835, et d'étudier les nouvelles questions dont la solution immédiate et prompte importerait au bien-être matériel et moral des populations de cette même région méridionale. M. Cany fonde, à cet égard, de grandes espérances sur le présent Congrès, et termine son discours en remerciant M. West, préfet de la Haute-Garonne et M. le comte de Campaigno, maire de Toulouse, pour l'accueil bienveillant fait par ces magistrats à toutes les demandes que le président de la section permanente a eu l'honneur de leur adresser.

A la suite de ce discours, qui a été bien reçu par l'assemblée, on a procédé, par voie de scrutin, à l'élection des membres du bureau.

M. Léonce de Lavergne, membre de l'Institut, a été nommé président général du Congrès de 1858;

M. le Dr Cany, vice-président;

M. Emile Vaïsse, secrétaire général;

M. le Dr Jules Gourdon, secrétaire adjoint.

A trois heures, a eu lieu l'installation du bureau. M. le maire de Toulouse assistait à la séance.

En prenant possession de la présidence, M. Léonce de Lavergne a remercié l'assemblée d'avoir nommé, à vingt-quatre ans d'intervalle, président du Congrès de 1858, le secrétaire général du Congrès de 1834, et d'avoir montré par là la solidarité qui unit les deux assemblées. Remontant à l'origine du Congrès méridional, M. de Lavergne dit qu'il entrait dans la pensée de ses fondateurs de jeter les bases d'une institution permanente, mais qu'ils se sont trompés; que les Congrès, fort en vogue à cette époque, sont insensiblement passés de mode; qu'aujourd'hui ils n'ont qu'une vie dolente et meurent de consomption. « Il fallait cependant, dit-il, que cette institution, qui a été à Toulouse si passagère, contînt un principe vivace, puisqu'elle essaie de renaître après une si longue interruption. Est-ce la dernière étincelle d'un feu mourant qui ne se ranime que pour s'éteindre, ou la première lueur d'une aurore nouvelle qui se lève? C'est ce que l'expérience seule peut nous apprendre. » Si les espérances de l'orateur sont moins vives qu'autrefois, ses convictions n'ont pas changé; plus que jamais il croit à l'utilité, à la nécessité de tout ce qui peut développer en province des foyers indépendants; aussi a-t-il répondu avec empressement à l'appel qui lui a été fait, considérant comme un devoir d'apporter, en toute occasion, sa part d'activité aux travaux du Congrès, même au risque de succomber sous cette langueur fatale qui le mine et qu'il est bien difficile de secouer.

Le moment, d'ailleurs, lui paraît favorable. La plupart des villes de France, en ouvrant des Expositions, reprennent à la vie et essaient d'attirer sur elles l'attention; sur divers points, on réagit avec énergie contre les excès de la centralisation. Ce mouvement rappelle, en quelque sorte, celui de 1834; il faut donc le seconder.

M. de Lavergne ne croit pas que le premier essai du Congrès méridional ait été infructueux « Il a aidé, dit-il, à mettre en lumière bien des hommes et des idées qui ont fait leur chemin. » Il cite, parmi les vivants, MM. Moquin-Tandon et de Quatrefages, membres de l'Institut; — il en oubliait un et des plus méritants; mais M. de Lavergne ne pou-

vait se citer lui-même ; — il rappelle, parmi les morts, la mémoire de Léon Faucher et de l'ingénieur Félix Borrel, qui fut un des membres les plus actifs des deux premières assemblées.

Quant aux vœux exprimés alors, plusieurs, dit-il, ont été réalisés et même au-delà, comme l'amélioration de la navigation entre Toulouse et Bordeaux ; d'autres sont à l'étude, comme le projet d'une communication directe avec l'Espagne par le centre des Pyrénées, qui reçoit, en ce moment, un commencement d'exécution.

« La session actuelle sera-t-elle plus ou moins féconde que ses devancières? » Telle est la question que se pose M. de Lavergne en terminant. Il attend beaucoup de Toulouse, « qui n'a pas cessé de grandir depuis un quart de siecle, qui a ses corps académiques et universitaires, qui domine une région riche de tous les dons du ciel, où l'agriculture, l'industrie et le commerce peuvent se développer à l'infini, qui peut enfin montrer encore une fois, en les groupant en un seul faisceau, qu'elle renferme tous les éléments d'une véritable capitale, et réclamer, dans cet élan général d'émulation qui semble s'emparer des cités françaises, la place qui lui appartient. »

Après ce discours, qui a été couvert d'applaudissements, l'assemblée a voté, sur la proposition de son président, des remercîments aux membres de la commission permanente de 1835, et en particulier à M. le Dr Cany, qui a mis tant de zèle et de persévérance à préparer la session de 1858.

M. le président propose, en outre, de nommer M. le Dr Ducasse, qui a été président des deux sessions de 1834 et 1835, président honoraire de la session de 1858 ; la proposition est adoptée.

Les membres du Congrès sont ensuite invités à se former immédiatement en sections, et à nommer dans chaque section un président et un secrétaire.

Le scrutin a donné les résultats suivants :

1re section : *Sciences physiques et naturelles :* Président, M. Filhol ; vice-président, M. Petit ; secrétaire, M. Casimir Roumeguère.

2e section : *Sciences médicales :* Président : M. le Dr Gaussail ; vice-président, M. le Dr Bessières ; secrétaire, M. le Dr Jules Naudin.

3e section : *Sciences morales et historiques :* Président, M. L. de Lavergne (de l'Institut) ; vice-président, M. Du Mège ; secrétaire, M. Ernest Astrié.

4e section : *Agriculture :* Président, M. le vicomte de Panat ; vice-président, M. Martegoute ; secrétaire, M. Théron de Montaugé.

5e et 6e sections : *Manufactures et commerce :* Président, M. Mather ; vice-président, M. de Planet ; secrétaire, M. Urbain Vitry.

7e section : *Littérature :* Président : M. F. Lacointa ; secrétaire, M. A. Pujol.

8e section : *Musique :* Président, M. Becquié ; secrétaire, M. Guiraud.

9e section : *Arts du dessin :* Président, M. Sabathier ; secrétaire, M. Prévost.

Le lendemain, les membres du Congrès se sont réunis au Capitole dans leurs sections respectives, et les travaux ont commencé. Les heures de réunion avaient été fixées de telle sorte que deux sections n'étaient jamais en séance dans le même temps, et qu'il était loisible aux membres de se porter dans deux, trois, quatre sections différentes, selon leurs goûts.

Les journées des 17, 18, 19 et 20 août ont été remplies par les séances particulières.

Le samedi 21, toutes les sections se sont réunies en séance publique, au Capitole, à trois heures de l'après-midi, pour la résumption des travaux.

Les huit secrétaires des sections : MM. Roumeguère, pour *les sciences physiques et naturelles ;* Jules Naudin, pour *les sciences médicales ;* Ernest Astrié, pour *les sciences morales ;* L. Théron de Montaugé, pour *l'agriculture ;* L. Jougla, pour *les manufactures et le commerce ;* Auguste Pujol, pour *la littérature ;* Lomon, pour *la musique ;* et Prévost, pour *les beaux-arts*, ont présenté successivement un résumé des travaux de leurs sections respectives.

Parmi les vœux exprimés, nous avons remarqué plus particulièrement les vœux suivants :

Dans la section des *Sciences médicales :*

1° Qu'il est opportun d'introduire des formalités sévères, des mesures administratives générales pour constater les effets des vaccinations ;

2° Que la nouvelle génération médicale doit être encouragée à cultiver la lecture des anciens auteurs ; lecture trop généralement négligée et qui est propre à réveiller et à entretenir le véritable esprit médical.

Dans la section des *Sciences morales et juridiques :*

1° Que la Cour impériale de Toulouse soit élevée de la troisième à la deuxième classe ;

2° Qu'une troisième chambre soit instituée près du Tribunal de première instance.

Dans la section de *l'Agriculture :*

1° Que des éléments d'agriculture soient enseignés dans les écoles primaires ;

2° Que le nombre des fermes-écoles soit complété de manière à ce que chaque département ait la sienne ;

3° Qu'une école régionale soit établie dans les environs de Toulouse pour la région du sud-ouest ;

4° Qu'il y ait dans chaque chef-lieu de département une société d'agriculture, et dans chaque arrondissement un comice agricole, ayant une section dans chaque canton ;

5° A propos des concours hippiques dont l'organisation est annoncée, la section émet le vœu que, dans ces concours, comme dans tout autre, les éleveurs du pays et les hommes de l'art appartenant à la localité soient représentés dans le jury chargé de décerner les récompenses ;

6° Que les chevaux de travail et l'espèce mulassière soient admis dans les concours ;

7° Qu'un concours de boucherie soit établi à Toulouse ;

8° Que les canaux d'irrigation projetés dans l'Ariége et la Haute-Garonne soient exécutés.

Dans la section des *Manufactures et du commerce :*

Adoptant les conclusions d'un rapport de M. Mather sur le service de la batellerie du canal du Midi, la section reconnaît :

1° Que la batellerie succombera inévitablement, si dans l'homologation des tarifs il n'est pas réservé en sa faveur un écart suffisant pour lui permettre d'exister, et elle émet un vœu pour que S. Exc. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics n'autorise ces tarifs qu'après enquête et lorsqu'il lui sera démontré que ces tarifs sont compatibles avec le maintien de la batellerie ;

2° Subsidiairement, elle demande que les travaux d'amélioration du cours de la Garonne soient repris entre Toulouse et Agen, pour assurer une navigation régulière et constante sur cette partie du fleuve, comme elle est assurée entre Bordeaux et Agen ;

3° Que le gouvernement n'adopte des mesures définitives sur la législation relative aux céréales qu'après enquête ayant surtout pour but de rechercher les causes de l'avilissement du prix des grains dans le Midi ;

4° Que le gouvernement cherche, dans des traités de commerce, un écoulement plus facile des vins français à l'étranger ;

5° Que Castres et Mazamet soient reliés par un chemin de fer ;

6° Que Toulouse soit relié au Grand-Central, par le Tarn, dans la meilleure direction possible ;

7° Qu'une ligne de télégraphie électrique soit établie de Toulouse à Castres ;

8° Qu'il soit fait des études pour l'aménagement des eaux de l'Agout et de ses affluents, de manière à les conserver dans les moments d'abondance et à les rendre à l'agriculture dans les moments de disette ;

9° Que des études soient prochainement faites pour rechercher le

moyen le plus convenable de relier Castres à Toulouse par une voie ferrée ;

10° Que le gouvernement accorde des fonds pour l'achèvement du chemin ouvert de l'hospice de Bagnères-de-Luchon au port de la Glère, et qui doit relier Toulouse à Sarragosse par le centre des Pyrénées ; qu'il obtienne le concours du gouvernement espagnol pour l'ouverture d'un tunnel international ;

11° Qu'une réduction soit faite sur les tarifs de la télégraphie électrique, et que des améliorations soient apportées dans les correspondances des chemins de fer et le service postal.

Il n'y avait point lieu à la section de *Littérature* de formuler des vœux d'une réalisation facile. La section avait discuté le programme suivant :

« Le reproche fait à la littérature dramatique actuelle d'être un » élément de démoralisation est-il fondé ? Ce reproche est-il absolu ou » propre à ce genre ? Y a-t-il abaissement du goût littéraire ? S'il existe, » d'où provient-il et quels sont les moyens d'y remédier ? »

La section a adopté une série de résolutions en réponse à ces questions.

Ces résolutions portent en substance « que la tendance dominante du théâtre et des romans contemporains est, en effet, contraire à la morale, et que les œuvres littéraires sérieuses deviennent malheureusement de plus en plus rares, mais qu'il est en même temps possible de signaler d'honorables exceptions ;

» Que la cause principale de cette situation est dans la disposition générale du public à ne rechercher que ce qui l'amuse, et à ne tenir aucun compte du goût, de l'étude et de la conscience dans les œuvres littéraires ;

» Qu'il n'est au pouvoir d'aucune autorité, d'aucun règlement, de changer cette mauvaise direction de la littérature dominante ; mais qu'il ne faut pas pour cela désespérer de l'avenir, et qu'il appartient à la portion restée saine de littérateurs et du public d'amener, par leurs efforts persévérants, la réaction générale des esprits qui peut seule être assez puissante pour neutraliser le mal. »

La section s'est ralliée aussi, après discussion, à la proposition suivante qui lui avait été soumise par la section de *Musique* :

« Adresser un vœu au gouvernement pour qu'il fasse examiner :

1° S'il n'y a pas lieu de remplacer les troupes sédentaires de comédiens par des troupes ambulantes ;

2° S'il y a lieu de conserver ou de supprimer le principe des privilèges. »

La section de *Musique*, indépendamment de la proposition précédente, a adopté les vœux suivants :

Création de classes d'instruments à vent à l'Ecole de musique. — Création d'une classe de déclamation. — Institution d'une classe spéciale d'adultes, ou orphéon municipal. — Obligation imposée aux élèves pensionnés par la ville de donner, lors de leur retour de Paris, une soirée au bénéfice des pauvres. — Extension des classes de chant dans les Ecoles des Frères de la doctrine chrétienne. — Fondation d'une Société protectrice de l'art musical dans le Midi, chargée spécialement de faire exécuter les œuvres des musiciens méridionaux. — Etablissement de grandes fêtes quinquennales. — Création d'un cours de littérature dramatique et d'histoire à l'Ecole de musique. — Fondation d'une Société musicale dans le genre de celle qui fonctionne avec succès à Lille depuis plusieurs années.

Enfin, la section des *Arts du dessin* a exprimé le vœu :

1° Que l'Académie des Beaux-Arts, fondée à Toulouse en 1751 et supprimée pendant la Révolution, soit rétablie ;

2° Que la commission d'experts, qui existait autrefois pour fixer la valeur des tableaux à acheter pour les Musées, soit reconstituée ;

3° Que l'administration fasse exécuter, pour l'amélioration de la circulation dans Toulouse, deux rues principales, perpendiculaires l'une à l'autre, l'une allant du pont de pierre au boulevard, et l'autre du Capitole au Palais de Justice ;

4° Que l'étude du dessin prenne à l'avenir une plus grande place dans l'éducation de toutes les classes de la société ;

5° Que la méthode d'enseignement du dessin d'après le relief, usitée à l'Ecole des Beaux-Arts de Toulouse, soit généralisée autant que possible, etc., etc.

Tels sont les principaux vœux formés par les diverses sections du Congrès et dont MM. les secrétaires se sont faits les organes dans leurs rapports, qui ont été écoutés avec le plus vif intérêt.

Après eux, M. Emile Vaïsse, secrétaire général, a résumé dans un lumineux rapport le travail particulier de chaque section.

Il est remonté d'abord à l'origine du *Congrès méridional*, en 1834 ; il a rappelé l'élan avec lequel on répondit de toutes parts à l'appel de son fondateur, l'ardeur que déploya la jeunesse, l'intérêt que présentèrent les séances, la vivacité qui anima les discussions; il attribue cet entraînement à un concours de circonstances qui n'existent plus. En politique, la révolution de 1830 avait fait des mécontents qui saisissaient toutes les occasions de se plaindre; en littérature, deux écoles étaient en présence, défendant chacune son drapeau avec une ardeur fanatique; une doctrine nouvelle, le Saint-simonisme, recherchait les grandes assemblées pour exposer ses principes et recruter des adeptes. Toutes les têtes bouil-

lonnaient. Aussi le Congrès de 1834 fut-il une arène où toutes les opinions se produisirent avec fougue. Une citation que fait M. Vaïsse d'un passage du rapport de M. de Lavergne, secrétaire général du premier Congrès, en donne un tableau fidèle : « Pendant plusieurs jours, nous n'avons vécu que d'une vie fébrile, toujours dans l'ivresse de la discussion et l'emportement de la pensée. » Aujourd'hui les temps sont bien changés. La fièvre des passions est calmée ; l'ardeur des luttes est éteinte. On le savait; aussi l'on ne comptait point retrouver dans le Congrès de 1858 l'effervescence de 1834. « Au début, dit l'orateur, notre attitude était indécise, notre parole froide, notre confiance médiocre. Nous gardions, vis-à-vis l'un de l'autre, cette réserve propre aux gens qui se voient pour la première fois. Mais bientôt des réunions intimes se forment; des questions intéressantes sont soumises à notre examen ; la discussion s'élève; la vie souffle parmi nous. L'heure de nos séances devient l'heure attendue de la journée; l'entraînement nous porte là où la curiosité seule nous conduisait auparavant; c'en est fait, le Congrès nous attire; nous sommes gagnés par son influence salutaire. Cette communion intellectuelle a charmé les plus rebelles. »

Telle a été la vraie physionomie du Congrès, dont M. Vaïsse a retracé ensuite les travaux à grands traits et dans ce style chaud et coloré, particulier à l'écrivain, bien connu des lecteurs de la *Revue* par tant de travaux remarquables.

M. de Lavergne a exprimé les mêmes sentiments que M. Vaïsse, dans le discours par lequel il a clos la session du Congrès :

« Il y a eu beaucoup d'appelés, peu de répondants, a dit l'orateur. Malgré la facilité bien plus grande des communications, les pays voisins ont fourni beaucoup moins de membres qu'aux premières sessions, et le Congrès méridional est devenu cette année, par le fait, un Congrès toulousain. A Toulouse même, il s'en faut de beaucoup qu'il ait obtenu toutes les adhésions désirables. Ainsi, nous sommes loin d'avoir vu cette fois le corps enseignant tout entier prendre part aux discussions, comme il l'avait fait en 1834, ayant à sa tête le recteur de l'Académie, M. Ozaneaux, mort depuis inspecteur général des études.

» Cependant, malgré cet abandon du Congrès par ses membres les plus naturels, il a fini, grâce au zèle des membres présents, par accomplir suffisamment sa tâche. L'intérêt des séances, assez faible au début, n'a fait que s'accroître de jour en jour, et les dernières ont été sans comparaison les plus vivantes. Les sections scientifiques et littéraires ont souffert un peu de leur petit nombre; mais ceux qui les composaient ont vaillamment soutenu l'honneur du drapeau, et vous avez vu qu'en définitive le but du Congrès y a été rempli. Les sections des beaux-arts se

sont montrées plus pleines et plus actives ; mais les principaux résultats ont été obtenus dans celles de l'agriculture, des manufactures et du commerce. Le travail de ces dernières sections me paraît même très-supérieur à celui de 1834 et de 1835, en ce qu'il a été plus précis, plus pratique, et qu'il révèle visiblement d'immenses progrès accomplis. »

Le Congrès de 1858 n'a donc pas été tout ce qu'il pouvait être. Et cependant aucune ville n'offrait, comme Toulouse, autant d'éléments sérieux ; aucune ne possède autant d'hommes distingués en tout genre. Eh bien ! nous le disons haut et avec conviction : quelle ville, après d'aussi regrettables abstentions, aurait été plus dignement représentée dans le Congrès que ne l'a été Toulouse ? On n'en trouvera pas.

Au reste, l'indifférence dont on se plaint n'est pas un fait particulier au dernier Congrès; l'abandon est sensible partout. Les Congrès, comme on le sait, nous sont venus d'Allemagne : M. de Caumont les a introduits en France. Le premier Congrès s'est tenu à Caen, le 20 juillet 1833 ; et, tous les ans, depuis lors, il a planté sa tente, tantôt sur un point, tantôt sur un autre. En 1846, il y avait à Lyon onze cent cinquante adhérents ; dans le dernier, tenu à Paris, le 5 avril 1858, il y en avait cent quarante à peine. — On s'est étonné du petit nombre de membres inscrits, au Congrès de Toulouse, dans les sections de littérature et des sciences physiques et naturelles ; voici ce que nous trouvons dans le compte-rendu du dernier Congrès de Paris : « Ce qui frappe tout d'abord dans le programme traité par le Congrès, c'est *l'absence complète* des questions de littérature, d'histoire, et la part infiniment petite donnée aux sciences physiques et naturelles (1). »

La vogue des Congrès est donc passée ; chaque année constate une diminution dans le nombre de ceux qui y prennent part. L'indifférence les tue, ou plutôt, comme l'a dit M. de Lavergne, il faut chercher « la véritable cause de leur abandon dans la disposition générale des esprits, peu favorable aujourd'hui à toute espèce d'efforts. » Le travail et l'ardeur leur font défaut.

Si le Congrès méridional de 1858 a été une erreur de date, un anachronisme, faut-il en conclure qu'il n'a donné et ne pouvait donner de résultats ?

Nous confessons, en toute humilité, que, sans M. de Lavergne, le Congrès, livré à ses seules forces, n'avait guère chances de vie et qu'il aurait probablement avorté. L'indécision du premier jour semblait un coup mortel. L'honorable président le comprit ; alors il prêcha l'exemple

(1) Voir la *Revue des Sociétés savantes*, livraison de juin 1858, p. 724.

et paya de sa personne. Il élut, en quelque sorte, domicile au Capitole; et on le vit, à toute heure du jour, présent dans les sections, soufflant partout l'assurance et l'ardeur, portant dans les discussions les lumières de son esprit et l'autorité de sa parole toujours bienveillante et souvent décisive. Il fit si vite et si bien que, le jour suivant, la transformation était complète, si complète que le secrétaire général a pu dire avec vérité dans son rapport : « Il y a six jours, nous trouvions long à parcourir le terme assigné à notre existence; aujourd'hui il semble arrivé trop tôt. »

Quant aux résultats, on peut juger par les vœux qui ont été exprimés si les membres du Congrès ont perdu leur temps. Sans doute, ces vœux sont un peu confus, et nous ne savons guère ce qu'il en adviendra. Nous reconnaissons que si un programme avait été dressé et répandu longtemps d'avance, les propositions de ce programme auraient été plus approfondies, mieux traitées, et qu'il serait sorti du Congrès un travail d'ensemble plus fort, mieux lié et plus complet. Tel qu'il est, peut-on dire qu'il soit sans valeur? Après avoir entendu la lecture des rapports, cette réflexion n'est-elle pas venue à tous les esprits : « Comment, en si peu de temps, a-t-on pu remuer une telle masse d'idées? » Rien ne prouve mieux la puissance d'activité de l'intelligence humaine!

Et quand aucun des vœux n'aboutirait, s'ensuit-il que le Congrès serait sans résultats? « N'y a-t-il à attendre des Congrès que des résultats matériels? a dit dans son rapport le secrétaire général que nous nous plaisons à citer souvent, parce qu'il y a dans son discours beaucoup de bonnes choses à rappeler et à retenir. Faut-il, pour qu'une institution accuse sa fécondité, qu'elle parle aux yeux de la foule par des monuments visibles, palpables, qu'elle écrive son œuvre dans le marbre ou le granit? N'y a-t-il pas dans le domaine de l'intelligence une action qui ne se traduit par aucun phénomène physique et qui n'en contribue pas moins à l'amélioration des sociétés? Appeler à un foyer commun les hommes de bonne volonté que l'isolement énerve, les retremper aux délices vivifiants de l'étude faite en commun, les solliciter aux joûtes animées de la parole, créer entre eux le commerce de l'intelligence, est-ce donc tenter une œuvre stérile? La diffusion des lumières, la vulgarisation des connaissances ne doivent-elles pas suivre ce chaleureux contact de quelques jours? Assurément, au point de vue pratique, il ne nous est pas donné d'exécuter toutes nos résolutions; le budget le plus opulent n'y suffirait pas. Notre ambition n'est pas si grande et l'on doit nous juger en raison même de notre modestie. Les Congrès sont des assemblées purement consultatives formulant des vœux mûrement réfléchis, semant des idées dans le champ de l'opinion. L'évènement a prouvé que ces germes ont souvent

porté leurs fruits. Mais en eût-il été autrement et nos délibérations fussent-elles restées sans application immédiate, nous n'aurions pas moins tiré de nos réunions, au point de vue spéculatif, des avantages dont la société profiterait avec nous. »

Nous partageons entièrement l'opinion de M. le secrétaire général. Nous avons vécu pendant huit jours de la vie de l'intelligence ; n'est-ce pas un grand bonheur et un grand bien ? Nous sommes retombés aujourd'hui dans notre état ordinaire de marasme ; n'est-ce pas un mal ? il nous faut attendre trois ans, jusqu'en 1861, pour nous réveiller. Le terme est un peu long, et nous penchions pour la proposition faite par un des membres de la commission permanente (1), de convoquer un nouveau Congrès l'année prochaine ; cet avis n'a pas prévalu.

Pour que ce compte-rendu soit complet, nous devons ajouter que le lendemain de la clôture du Congrès, un concert, organisé par les soins du Dr Cany, a été donné au Capitole dans la salle des Illustres ; que, dans ce concert, on a entendu trois enfants du pays, trois artistes d'un grand talent : Mlle Rey, premier prix du Conservatoire de Toulouse, a chanté avec une voix remarquable et beaucoup d'expression le grand air de *Norma* et les couplets de *Galathée ;* Mlle Labéda, une des meilleures pianistes que le Conservatoire de Paris ait produites, a joué avec un talent supérieur des variations de Herz sur la *Fille du régiment* et l'*Invitation à la valse* de Wéber ; M. Labatut, qui marche l'égal des premiers violonistes de notre temps, a exécuté avec vigueur et inspiration un concerto de violon et trois variations inédites sur le *Carnaval de Venise.* Enfin un écrivain, un journaliste, à qui rien n'est impossible, M. Lomon, a joué avec infiniment de justesse et de goût, et aux applaudissements de l'assemblée entière, un air varié de flûte. Une quête, faite par des dames entre les deux parties du concert, a donné 500 francs qui ont été versés dans la caisse des pensions de la vieillesse agricole : admirable institution due à l'initiative de M. le Préfet. Pouvait-on mieux finir, et dira-t-on encore que le *Congrès méridional* de 1858 n'a rien produit ?

(1) La commission permanente se compose des membres du bureau général et de neuf membres nommés par les sections. Les membres du bureau sont : MM. de Lavergne, président ; docteur Cany, vice-président ; Emile Vaïsse, secrétaire général ; docteur Gourdon, secrétaire adjoint ; Prévost, trésorier. Les membres nommés par les sections sont : MM. Astrié (Ernest), Becquié, docteur Gaussail, docteur J. Gourdon, F. Lacointa, Mather, de Planet, C. Roumeguère et Sabathier.

II. — Baccalauréat ès-sciences et ès-lettres : session de juillet et août 1858.

BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES.

La session, commencée le 20 juillet et close le 28 août, a donné les résultats suivants, dans les trois centres d'examen, Toulouse, Rodez et Cahors.

CENTRES D'EXAMEN.	CANDIDATS INSCRITS.	AJOURNÉS.	ADMIS.
Toulouse.	166	104	62
Rodez.	14	8	6
Cahors.	31	16	15
TOTAUX.	211	128	83

Le nombre des candidats inscrits à la session correspondante de 1857 était de 195. Différence *en plus*, cette année, 16.

Parmi les candidats inscrits, 21 étaient déjà pourvus du diplôme de bachelier *ès-lettres*. Sur ce nombre, 13 ont été reçus bacheliers ès-sciences.

La Faculté a accordé trois fois la mention *très-bien* et quatre fois la mention *bien*.

Ont obtenu la mention *très-bien* :

MM. Causséque (Pierre), né à Lit-et-Mixe (Landes), le 4 mai 1832, professeur.

Choron (Lucien-Louis-Denis-François), né en Angleterre, le 8 octobre 1840, élève de l'Ecole de Sorèze.

Verlac (Antoine-Jean-Baptiste-Jules), né à Saint-Sernin (Aveyron), le 5 novembre 1830, professeur.

Ont obtenu la mention *bien* :

MM. Deville (Jacques-Henri), né à Toulouse, le 2 décembre 1842, élève du Lycée impérial de Toulouse.

Gorguos (Jean-Antoine-Marie-Paul), né à Pamiers (Ariége), le 29 mai 1840, élève du Collége de Pamiers.

Ce candidat avait obtenu, l'année dernière, la même distinction à l'examen du baccalauréat ès-lettres.

Rebière (Alphonse-Michel), né à Tulle (Corrèze), le 18 mars 1842, élève du Collége de Tulle.

Vène (Philippe), né à Réalmont (Tarn), le 10 novembre 1838, élève du Collége de Castres.

Sujets de composition.

Toulouse, 20 *juillet.* — 1° Comment mesure-t-on le poids spécifique d'un liquide? Faire connaître les aréomètres à poids constant et leur mode de graduation.

2° Mener une tangente à l'ellipse, 1° par un point pris sur la courbe, 2° par un point extérieur. Dans ce dernier cas, on montrera que la construction donne deux solutions.

Du 21. — 1° Qu'entend-on par plan coté? — 2° Étant données les projections et les cotes de deux points d'une droite, comment construit-on l'échelle de pente de cette droite? — 3° Qu'est-ce que la ligne de plus grande pente d'un plan? — 4° Montrer que le plan est déterminé quand on connaît l'échelle de pente de cette droite — 5° Comment détermine-t-on cette échelle pour un plan assujetti à passer par trois points donnés?

2° Action de la terre sur l'aiguille aimantée. — Quelles sont les expériences d'après lesquelles on assimile le globe à un aimant?

Du 22. — 1° Lois de la formation des vapeurs dans le vide. — Maximum de tension. — Comment mesure-t-on la force élastique maximum de la vapeur d'eau à diverses températures par le procédé de Dalton?

2° Trouver trois nombres en progression géométrique croissante, sachant que la différence des deux premiers est égale à 14, et que celle des deux derniers est égale à 42.

Du 23. — 1° Décrire le niveau d'eau et exposer la marche à suivre pour le nivellement d'un terrain. — On montrera comment on inscrit et on calcule les résultats des observations, et comment on peut représenter par une seule projection les résultats du nivellement et du levé des plans.

2° Exposer la théorie de la rosée, et faire connaître les expériences sur lesquelles cette théorie est fondée.

Du 24. — 1° Détermination d'un point par ses projections sur deux plans qui se coupent. Démontrer que si l'on rabat l'un des plans de projection sur l'autre, les deux projections du point se trouvent sur une même perpendiculaire à l'intersection des deux plans. — Les plans de projection étant supposés, l'un horizontal, l'autre vertical, on donne les deux projections d'une droite, et l'on demande ses traces et les angles qu'elle fait avec chaque plan.

2° Expériences qui mettent en évidence la pression atmosphérique. Description du baromètre de Fortin.

Du 26 — Cause et explication du phénomène du tonnerre. — Construction et théorie du paratonnerre.

2° Dans un triangle rectangle les deux côtés de l'angle droit sont égaux à 50 mètres et à 80 mètres. On divise l'angle droit en deux parties égales, et l'on demande les valeurs des deux segments dans lesquels cette bissectrice partage l'hypothénuse. — Approximation à 0,01 près.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

BACCALAURÉAT ÈS-LETTRES.

La session, commencée le 2 août et close le 30, a donné les résultats suivants, dans les trois centres d'examen, Toulouse, Rodez et Cahors.

CENTRES D'EXAMEN.	CANDIDATS INSCRITS.	AJOURNÉS.	ADMIS.
Toulouse.	264	148	116
Rodez.	17	9	8
Cahors.	30	18	12
TOTAUX.	311	175	136

Le nombre des candidats inscrits à la session correspondante de 1857 était de 287. Différence *en plus*, cette année, 24.

Sur 5 candidats déjà pourvus du diplôme de bachelier *ès-sciences*, 3 ont été reçus bacheliers ès-lettres.

La Faculté a accordé une fois la mention *très-bien* et cinq fois la mention *bien*.

La mention *très-bien* a été obtenue par M. Bourgade (François-Marie), né à Condom (Gers), le 31 juillet 1842, élève du Collége de Condom.

Ont obtenu la mention *bien* :

MM. De Capèle (Augustin-Edmond), né à Toulouse, le 8 octobre 1840, élève du Collége Sainte-Marie.

Gaunat (Jean-Alban), né à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), le 8 août 1858, élève du Lycée impérial de Cahors.

De Groussou (Antoine-Elisabeth-François-Henri), né à Agen (Lot-et-Garonne), le 30 octobre 1841, élève de l'Ecole de Sorèze.

Labat (Pierre-Eugène), né à Sarlat (Dordogne), le 18 février 1839, élève du Collége de Sarlat.

Ravary (Jean-Baptiste-Marie), né à Toulouse, le 15 août 1838, élève du petit séminaire de Toulouse.

Nota. *La* Revue *publiera, dans la prochaine livraison, la suite des sujets donnés en composition dans l'un et l'autre baccalauréats.*

III. — Nouvelles et faits divers.

Par décret impérial, en date du 13 août, ont été nommés chevaliers dans l'Ordre impérial de la Légion-d'Honneur :

M. Peyrot, inspecteur d'Académie, en résidence à Toulouse, ancien recteur du département de l'Aude ;

M. Seignette, proviseur du Lycée impérial de Toulouse ;

M. Débia, secrétaire perpétuel de la Société des sciences, agriculture et belles-lettres de Tarn-et-Garonne.

— Par arrêté, en date du 14 août, M. Filhol, professeur de pharmacie et de toxicologie à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Toulouse, a été nommé directeur de ladite Ecole, en remplacement de M. Dassier, décédé.

— Par arrêté de M. le ministre de l'instruction publique, en date du 25 août,

M. Laurens, principal du Collége de Saint-Gaudens, est nommé principal du Collége d'Alais ;

M. Delpech, principal du Collége d'Albi, est nommé principal du Collége de Saint-Gaudens ;

M. Dalleizette, censeur des études au Lycée de Mâcon, est nommé censeur des études au Lycée d'Auch ;

M. Grenier, proviseur au Lycée de Tarbes, est nommé proviseur du Lycée de Metz ;

M. Patry, proviseur au Lycée de Napoléon III à Bastia, est nommé proviseur du Lycée de Tarbes ;

M. Vieules, principal du Collége d'Agen, est nommé principal du Collége d'Albi ;

M. Sourrieu, principal du Collége de Castres, est nommé proviseur du Lycée de Cahors ;

M. Roux, principal du Collége d'Alais, est nommé principal du Collége de Castres.

— Par arrêté du maire de Toulouse, en date du 25 août, l'Exposition des Beaux-Arts et de l'Industrie, ouverte depuis le 7 juin, sera

fermée le 5 septembre. — L'époque de la remise des médailles aux exposants sera ultérieurement fixée.

— L'Exposition d'antiquités, d'objets d'arts et de peinture ancienne a été close hier, 31 août.

— Dans sa séance du 23 août, le Conseil municipal a voté un crédit de 15,000 francs, destiné à l'achat, pour le compte de la ville, de divers objets d'art présentés à l'Exposition.

— M. Bénézet a fondé, à Toulouse, sous le titre de *la Province*, un journal de *décentralisation intellectuelle*. L'ancien rédacteur de *la Gazette du Languedoc* en veut beaucoup au Congrès méridional, et il s'en donne à cœur joie à ses dépens. M. Bénézet est dans son droit, il en use, et ce n'est pas nous qui lui en ferons un crime. Mais M. Bénézet était un des adhérents du Congrès, et il n'y est pas venu. Nous donnons en mille à MM. les membres du Congrès de deviner le motif de son abstention. Le voici : « Je me serais rendu aux séances du Congrès, si l'on ne s'était arrangé de façon à mettre une cocarde au chapeau de quiconque y mettait les pieds. » Nous croyons bien plutôt que si M. Bénézet s'est abstenu de venir au Congrès, c'est qu'il n'était pas permis d'y porter de cocarde.

— Dans un autre article, M. Bénézet nous prend personnellement à partie et nous accuse d'avoir donné un coup d'épingle à l'*Académie des Jeux-Floraux*, en proposant à la section de littérature du Congrès une série de questions ayant pour but de rechercher « si le reproche fait à la » littérature dramatique actuelle d'être un élément de démoralisation » était fondé; si ce reproche n'atteignait que ce genre, etc. » Nous avons dit que ces questions étaient identiques avec la question suivante mise au concours par l'Académie :

« D'où vient que, de nos jours, la haute comédie a disparu de la scène » pour céder la place à des compositions dramatiques où la morale n'est » pas moins offensée que l'art? »

Nous nous sommes permis d'ajouter, il est vrai, que la docte Académie avait gravement offensé la grammaire. Qu'on dise «... des compositions où *la morale et l'art* sont également offen*sés*, » d'accord; mais qu'on soit admis à dire «... des compositions où *la morale* n'est pas moins offens*ée* que *l'art*, » nous en appelons à M. Bénézet lui-même, cette formule elliptique, à peine supportable dans le langage usuel, peut-on l'accepter dans une question académique, dont la rédaction doit être, avant tout, d'une correction rigoureuse? Ce n'est donc pas un coup d'épingle que nous avons donné à l'Académie, mais tout simplement une faute de grammaire que nous avons relevée. M. Bénézet voudra-t-il nous accorder que nous en avions le droit?

F. Lacointa.

1er septembre 1858.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Les Lanternistes.

Essai sur les réunions littéraires et scientifiques qui ont précédé, à Toulouse, l'établissement de l'Académie des Sciences.

(*Suite et fin*) (1).

VII.

Pendant que ce grand événement s'accomplissait à Paris, les provinces qui, avant comme depuis le règne de la centralisation, se sont toujours efforcées d'imiter la capitale, voulurent, elles aussi, organiser des Académies. Ce qui était arrivé en Italie au quinzième et au seizième siècle, arriva en France au dix-septième, et de même qu'après la création de l'Académie de Naples, par Panormita, toute la péninsule se peupla de sociétés littéraires et scientifiques, de même chez nous, après l'établissement de l'Académie française, chaque ville de province, suivant ses moyens, voulut se passer la fantaisie d'une grande ou d'une petite Académie. Si nous suivons, en effet, la date de leur fondation, nous trouvons

(1) Voir la livraison précédente, p. 321.

que presque tous ces corps savants appartiennent à la première moitié du dix-septième siècle.

Toulouse alors, plus que jamais, fière de son titre de Palladienne, ne pouvait rester en dehors de ce grand mouvement intellectuel.

Vers 1640, deux hommes, éminents par leur savoir et par leur position, habitaient Toulouse. Le premier, M. de Vendages de Malapeire, doyen du présidial, représentant d'une famille parlementaire vénérée dans la province, se faisait remarquer par l'aménité de ses manières et l'étendue de ses connaissances. Le second, savant distingué, qu'une maladie cruelle arracha, bien jeune encore, au barreau pour le livrer tout entier à l'étude des sciences et des lettres, devait plus tard se recommander aux yeux de la postérité, par les célèbres *factums* de la défense de Fouquet, que Voltaire (1) mettait au niveau des plus belles pages de Cicéron, et qui avaient été inspirés par le dévouement de la reconnaissance et l'héroïsme de l'amitié : nous avons nommé Pélisson.

Les panégyristes de Pélisson, et le nombre en est grand, ont oublié de signaler chez lui cet amour, cette passion pour les Académies, qui l'occupa pendant toute sa vie. L'un des premiers, en France, il propagea le goût des réunions littéraires et scientifiques. Nous allons dire comment il contribua à la fondation de l'Académie des Lanternistes; — il avait dix-huit ans à peine, — ce fut là son coup d'essai.

Plus tard, enhardi par le succès et aidé de quelques littérateurs distingués, ses compatriotes, il fonda à Castres, — c'était en 1648, pendant la convalescence de la petite vérole qui rendit sa laideur proverbiale (2), — une Académie célèbre à la fois par ses nombreux travaux et par le mérite des hommes qui la composèrent (3).

(1) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

(2) *Pelisson*, disait M[lle] de Scudery, *abuse de la permission qu'ont les hommes d'être laids.* Le fait suivant est moins connu : « Un peintre chargé du tableau de la » tentation dans le désert, prêta sa figure au diable (*). » L'auteur veut dire la figure de Pélisson, et non celle du peintre, comme la phrase pourrait le faire croire.

(3) M Spérandieu d'Aiguefonde fut nommé secrétaire de cette Académie, dans la première séance qui eut lieu le 26 novembre 1648. Les registres contenant les procès-

(*) Manuel, *L'année Françoise*. Paris, 1789, t. I[er], 7 février, art. Pélisson.

En 1675, « il contribua autant que personne, » dit Mlle de Scudery, à l'établissement de l'Académie de Soissons (1).

Personne n'ignore qu'il fut l'historien de l'Académie française, qui, désirant le posséder et n'ayant alors aucune vacance, fit fléchir, en sa faveur, la rigueur du règlement, et par une exception toute spéciale l'admit quarante et unième avec les droits et le rang d'un associé ordinaire.

Enfin, c'est peu de temps après son admission dans l'illustre Compagnie qu'il fonda un prix de poésie (2) dont il fit la dépense jusqu'à sa mort.

Nascuntur poetæ, dit l'ancien adage; on le voit, Pélisson, lui, était né académicien.

Pourtant, hâtons-nous de le dire, il trouva dans M. de Malapeire un ardent émule, bien digne de le seconder dans ses projets de réunions académiques.

Entre ces deux hommes grandissait un enfant plein d'espérances qui déjà se mêlait à leurs doctes entretiens; c'était le jeune Gabriel de Vendages qui, admis de bonne heure à participer aux travaux de son père, devait bientôt le remplacer dans son office de judicature et le faire même oublier auprès des gens de lettres par sa ferveur académique. C'est à dessein que je dis oublier, car tous les mémoires qui ont parlé de MM. Vendages de Malapeire ont confondu le père avec le fils et n'en ont fait qu'un seul individu. C'est surtout du fils que nous devons nous occuper, parce que nous le

verbaux des séances, rédigés par M. Spérandieu, existent encore à Castres; c'est le seul débris qui témoigne de l'existence de l'Académie castraise. Suivant M. Magloire Nayral, « Spérandieu connaissait à fond le latin; il le parlait et l'écrivait avec » une pureté remarquable. Tous les ouvrages qui nous restent de lui sont écrits en cette » langue, ce qui est cause qu'ils ne sont pas aussi connus qu'ils devraient l'être. Il » traduisit, en vers latins, plusieurs chants du poème de *La Pucelle*, par Chapelain, » et il en fit lecture dans la séance de l'Académie de Castres du 13 juin 1656. » (*Biographie castraise*, t. III, p. 473.)

Voilà, il faut en convenir, du latin bien employé! Mais si le bon Chapelain a jamais appris que sa *Pucelle* avait été traduite dans la langue de Virgile, il faut avouer que son cœur a dû bondir de joie, et oublier un instant les épigrammes latines de Montmor et les traits satiriques de Boileau.

(1) L'Académie de Soissons, établie sous la protection de M. le cardinal d'Estrées, par lettres patentes du roi données au camp de Dôle, juin 1674.

(2) Ce prix consistait en une médaille d'or de 300 livres.

retrouverons à toutes les périodes de l'histoire que je vais étudier ici. Il mériterait d'ailleurs une mention particulière, ne fût-ce que pour le zèle persévérant avec lequel il poursuivit l'idée de la création d'une Académie à Toulouse.

Né en 1624, élevé avec la plus tendre sollicitude, voué dès son enfance aux études sérieuses, Gabriel de Malapeire avait voulu tout approfondir, jusqu'à la théologie scholastique et à l'astrologie judiciaire : on dit même, et je n'ai garde de le taire, qu'il était un peu médecin. Il va sans dire qu'il fut membre du seul corps littéraire qui existât alors à Toulouse, le collége de la Gaie-Science. C'est peut-être à cette circonstance qu'il dut de ne pas mourir sans se laisser tenter par le démon de la rime. A l'encontre de nos célébrités contemporaines qui, après avoir débuté par la poésie, désertent bientôt le Parnasse pour aborder des travaux qu'ils regardent, sans doute, comme plus sérieux ou plus profitables, M. de Malapeire commença par la science et finit par les vers. Ce n'est qu'à soixante ans passés, et après avoir publié plusieurs ouvrages fort érudits, qu'il se sentit soudainement saisi du beau feu de la métromanie. Le caractère spécial de son œuvre poétique, c'est une aspiration constante et une adoration passionnée pour la *très-sainte mère de Dieu,* seul sujet, comme il nous le dit dans une de ses préfaces, *sur lequel il ait travaillé* (1). Le sonnet à la Vierge était devenu pour notre poète sexagénaire un besoin de tous les jours; lorsqu'il n'avait pas trouvé son sonnet quotidien, il devait dire, comme Titus : *J'ai perdu ma journée.* En voici, du reste, un qui prouve quelle place cette innocente occupation tenait dans sa vie :

J'ay fait sept cents sonnets pour l'amour de Marie,
Ne croy pas cependant, cher et devot lecteur,
Que l'honneur de passer pour habile rimeur,
Ayt donné la naissance à cette fantaisie.
Mais comme maintenant, sur la fin de ma vie,
Je sentois affoiblir l'excez de mon ardeur,
J'ai creu pouvoir ainsi ranimer dans mon cœur,
Et fixer dans l'esprit une image cherie.

(1) *L sonnets sur la Passion de Nostre-Seigneur*, par M. de Malapeire, doyen du présidial. Toulouse, J. Paul Douladoure, 1694, in-4°.

C'est la même raison qui me fait imprimer
Ces Vers que mon humeur me feroit suprimer,
Si je n'attendois pas un plus grand avantage.
Peut-être quelque jour, c'est comme je le croy,
Ceux qui prendront le soin de lire cet ouvrage
Se verront engagez à l'aymer comme moy (1).

On dira sans doute avec Alceste :

La rime n'est pas riche et le style en est vieux ;

mais si les sept cents sonnets dont M. de Malapeire fait le naïf aveu ne suffisaient pas pour nous convaincre de la sincérité et de la persistance de cette sénile adoration, nous ajouterions que tous les ouvrages en prose de M. de Malapeire sont dédiés aussi à la *très-sainte mère de Dieu*, et qu'il ne recula pas même devant l'idée assez étrange de lui faire hommage de son *Traité de la nature des comètes* (2).

M. de Malapeire ne trouvant même pas que ses offrandes littéraires répondissent à l'ardeur chaque jour croissante de sa dévotion, voulut consacrer à la vierge du Mont-Carmel, dans l'église des Grands-Carmes de Toulouse, une chapelle décorée de marbres et de peintures (3). L'exécution répondit pleinement à la pensée du fondateur, et les artistes qu'il choisit, subissant son inspiration,

(1) *Le Psautier de Nostre-Dame ou la Vie de la tres-sainte Mere de Dieu, en cent cinquante sonnets.* Toulouse, J. Paul Douladoure, 1701, in-12, p. 97.

Ce rare petit volume appartient à la bibliothèque de Toulouse. Il y a peu de jours encore, je le croyais unique. Mais depuis, un hasard assez singulier en a mis en ma possession un second exemplaire.

J'étais entré chez un bouquiniste de Toulouse, et pendant que j'examinais quelques livres, mon attention se porta sur un mince livret sautillant au bout d'une ficelle, et avec lequel une servante parvenait à grand'peine à amuser médiocrement une petite fille de deux ou trois ans.

Attiré par cette pitié instinctive que les bibliomanes éprouvent quelquefois pour les livres malheureux, je délivrai le bouquin de ses entraves et je l'ouvris machinalement. Le titre manquait ; mais quoique, depuis dix ans, je n'eusse pas revu *Le Psautier de Nostre-Dame*, je le reconnus bien vite aux deux sonnets que contient chaque page des cinquante feuillets qui le constituent.

(2) Tolose, Arnaud Colomiers, 1665, in-12.

(3) Elle fut inaugurée le 8 mai 1678, avant d'être même entièrement achevée. Cette date nous a été conservée par un petit livre intitulé : *Le Panégyrique de Nostre Dame*

s'oublièrent jusqu'à traduire, dans un mélange singulier de mythologie amoureuse et d'emblèmes mystiques, les transports insuffisamment épurés de cette passion bizarre. Ce n'étaient que guirlandes et cœurs enflammés, arcs et carquois, lacs d'amour, le tout parsemé de devises galantes qu'avait rimées la muse infatigable du vieillard, et dont les formules profanes contrastaient singulièrement avec la sainteté du lieu.

Cette chapelle à demi-païenne a disparu, mais l'idée fixe de M. de Malapeire lui a survécu par une fondation pieuse et poétique qui la perpétue. C'est à lui que l'Académie des Jeux-Floraux doit l'institution du prix du sonnet à la Vierge qui fait encore partie de son programme. L'auteur des sept cents sonnets n'avait pas voulu que la céleste Dame de ses pensées fût privée, lorsqu'il ne serait plus, de l'encens agréable qu'il lui avait prodigué, et il avait craint, sans doute, qu'elle ne trouvât plus de poètes aussi désintéressés que lui.

M. de Malapeire le père, mais surtout les frères Pélisson, avaient conçu la pensée de former une réunion scientifique sur le plan des Compagnies qui s'étaient déjà organisées à Paris et dans d'autres villes du royaume.

M. de Malapeire ouvrit à ces conférences sa maison, située dans une petite rue aboutissant au couvent des Carmes (1).

De son côté, M. Pélisson, avec l'aide de son frère aîné (2), forma une réunion du même genre dans la maison de M. de Campunaud qu'il habitait.

VIII.

Ces deux sociétés étaient à peine en activité que l'on sentit

du Mont-Carmel, que M. de Malapeire avait composé à cette occasion pour ses confrères du scapulaire, et dont il leur fit, sans doute, la lecture publique dans la chapelle même.

(1) Rue du Canard.

(2) M. Georges Pélisson, l'aîné des deux frères, était conseiller de la cour souveraine de Bourg-en-Bresse. Il fut reçu, à l'âge de dix-huit ans, dans une Académie protestante de Castres, où le charme de son élocution et la vivacité de son esprit firent, tout d'abord, une si grande impression, que les autres membres, pour se prémunir, en quelque sorte, contre la surprise de sa dialectique, lui imposèrent l'obligation de ne prendre la parole que le dernier.

l'avantage immense qui résulterait d'une fusion. La proposition fut faite et immédiatement acceptée, et la Compagnie reconstituée se réunit chez M. de Gareja, conseiller au Présidial, dont l'hôtel offrait un local plus vaste et mieux approprié aux savantes conférences.

Les séances étaient présidées par M. de Lagarde, un de ces esprits que l'on trouve toujours en avant de leur siècle. Pressentant avec Gassendi le vide de la philosophie d'Aristote, il s'était soustrait à la tyrannie des *formes* et des *accidents;* déjà connu par des poésies latines fort remarquables et par de belles découvertes en physique, il était mieux que personne en position de remplir la tâche que lui imposaient ses nouveaux confrères.

Nous remarquons, parmi les fondateurs de cette première Académie, des hommes dont la position sociale suppose un certain mérite. Ce sont MM. Massoc père et fils, avocats au Parlement; de Caumels, grand archidiacre de Toulouse; Daraílh, doyen du Présidial; Azema, avocat au Parlement; de Saint-Blancat, grand archidiacre de Tarbes; de Falguières, avocat au Parlement; enfin, le poète Desegaux.

Voilà les hommes qui attachèrent leur nom à cette première tentative académique. Il semblerait, d'après un passage de l'historien Raynal (1), passage fort peu précis, du reste, qu'il y avait eu auparavant d'autres essais; mais je dois avouer que les plus minutieuses recherches ne m'ont rien fait découvrir à cet égard. Il faut en dire autant de l'opinion qui attribue à Pierre de Fermat l'initiative de ces réunions. Le silence complet des mémoires du temps et le goût bien connu de Fermat pour la retraite porteraient plutôt à écarter cette supposition qu'à l'admettre (2). On ne peut pas nier

(1) Histoire de la ville de Toulouse, p. 384.

(2) Le hasard m'ayant rendu propriétaire des deux seuls volumes imprimés par les Lanternistes (*) et qui sont aujourd'hui très-rares, j'ai pu me convaincre que Pierre de Fermat n'avait jamais fait partie de ces réunions. Comment croire, en effet, si cet homme célèbre leur eût appartenu, que ses contemporains eussent oublié de le placer

(*) *Recueil de divers Discours et autres pièces d'éloquence, de prose et de vers, prononcez dans les conférences Académiques de Toulouse.* Toulouse, J. Paul Douladoure, 1692, pet. in-12.

Recueil de plusieurs pièces d'éloquence, présentées à Messieurs des conférences Académiques de Toulouse, pour le prix de l'année 1694. Toulouse, Guillaume-Louis Colomyez, 1694, pet. in-12.

évidemment l'influence qu'il a exercée sur son siècle; mais, par l'effet même de sa supériorité et de la nature toute spéciale de ses études, il devait être moins disposé qu'un autre à s'occuper de conférences semblables, dont le caractère était nécessairement plus littéraire que scientifique, et qui l'auraient distrait, sans profit, de ses grands travaux (1). La source de cette erreur, reproduite par l'*Annuaire des sociétés savantes de France*, vient sans doute de ce que l'un de ses fils, qui habitait Toulouse et dont nous aurons

au nombre des fondateurs ou des membres de ces Compagnies dans l'historique qu'ils ont placé en tête de leurs publications, alors surtout qu'ils avaient inscrit au nombre de leurs collègues, ses deux fils, Jean-François et Samuel de Fermat.

(1) Lors de la lecture de mon premier travail à l'Académie des Sciences de Toulouse, un de mes collègues, M. le chevalier Du Mège, m'assura que Pierre de Fermat avait fait partie des conférences académiques, et pour prouver son assertion, il se dit possesseur d'un sonnet autographe de l'illustre mathématicien, sonnet dans lequel ce grand homme, malade, s'excuse de ne pouvoir assister aux *doctes entretiens* des Lanternistes.

Je n'ai pas vu le sonnet autographe de Fermat, mais mon savant collègue ayant eu l'obligeance de m'en donner une copie, je vais la reproduire textuellement :

A Messieurs des conférences.

Ville.....

SONNET.

Pasle et sur son desclin la langoureuse automne,
En vain m'appelle, hélas, dans vos sçavans pourpris,
Car un mal inconnu dont tout mon corps frissonne,
Me retient mesme loing du temple de Thémis.
Desbile et soufreteux, à ce coup j'abandonne
Pour un temps, tout ce bien que je m'estois promis
A vous voir en ces jours tresser une couronne
Qui doibt durer autant que l'empire des lis.
Vos doctes entretiens aux clartés immortelles
Tousiours pour mon esprit ont des graces nouvelles;
Tholose en gardera l'esclatant souvenir;
Non, rien n'est plus galand, non, rien n'est aussi tendre,
Et les Muses diront aux siecles à venir :
Malheureux fut celuy qui ne put les entendre.

P. de Fermat.

J'ai dit, — v. la note p. 399, — que Fermat n'avait jamais fait partie des conférences académiques, et j'ajouterai que je ne suis nullement convaincu par l'obligeante communication de M. Du Mège. Certaines tournures, certaines expressions qui ne me semblent pas dans les habitudes du dix-septième siècle me font craindre qu'on n'ait surpris la religion de mon collègue à l'aide d'un autographe supposé.

MÉDAILLE DES LANTERNISTES.





Prix du Sonnet en bouts Rimés

Lith. Raynaud Fres Toulouse d'après un Croquis de Bida

à parler tout-à-l'heure, fit partie d'une des réunions qui se formèrent sur le modèle de celle dont nous nous occupons.

Les assemblées avaient lieu une fois par semaine, et, comme si les membres qui les composaient avaient voulu dérober au public le secret de leurs travaux, ils s'y rendaient le soir, sans suite et sans équipage, obligés, le plus souvent, par la mauvaise viabilité et l'obscurité de nos rues, de s'éclairer eux-mêmes d'une petite lanterne. Telle est l'origine du nom assez bizarre de ***Lanternistes*** sous lequel ils furent bientôt désignés et qui leur est resté. Comme les académiciens d'Italie, ils eurent le bon esprit, non-seulement de ne pas se révolter contre cette dénomination plaisante, mais encore de faire, en quelque sorte, de l'emblème burlesque sous lequel on les désignait, les armes parlantes de leur institution. Ayant arrêté le projet de décerner, chaque année, un prix au meilleur sonnet à la louange du roi, sur des bouts-rimés fixés par eux, ils firent frapper une médaille qui représentait, d'un côté, un Apollon jouant de la lyre, avec ces mots pour exergue : ***Apollini Tolosano***, et de l'autre une étoile avec la devise : ***Lucerna in nocte*** (1).

Les lauréats s'empressaient, on le devine, de faire imprimer la pièce couronnée, et profitaient de l'occasion pour produire au grand jour leur bagage poétique.

Notre bonne fortune nous a procuré un spécimen, — unique probablement, — de ces poétiques élucubrations. Il a pour titre : ***Publication du sonnet qui a remporté le prix des Lanternistes, cette année*** 1698. A Toulouse, chez la veuve de J.-J. Boude, à la Porterie. 1698, in-8° de 16 ff.

L'éditeur de ce mince volume ne s'est pas contenté d'imprimer le sonnet couronné (2) ; il en a donné onze du même auteur, tous

(1) Il est à croire que l'on gravait en légende le nom des lauréats et la date du concours sur la partie libre du cercle qui entoure la face et le revers de la médaille.

(2) AU ROY.

SONNET

qui a remporté le prix.

Heros, dont la vertu nous rend le ciel *propice*,
Ton auguste conduite a rempli nos *souhaits* ;
Le comble pretieux (*sic*) de tes nouveaux *bienfaits*
A de nos ennemis désarmé le *caprice*.

sur les mêmes rimes et en vers de différentes longueurs, ce qui a provoqué de sa part la remarque suivante qui nous semble passablement grotesque : « Parmi les Sonnets qui ont concouru il y en a » en petits Vers de huit sillabes et à rimes composées ; ces Sonnets » sont d'ailleurs très-beaux et auroient balancé le Prix sans cela : » on veut des Vers Alexandrins heroïques, et que les Bouts ne » soient pas allongez. Les Auteurs ne trouveront pas mauvais » qu'on les avertisse d'éviter à l'avenir ces sortes de licences, elles » ne sont pas permises chez les Lanternistes. » (p. 2.)

Il paraîtrait d'après cela que les onze sonnets avaient été envoyés au concours. L'auteur, comme on le voit, n'y allait pas de main morte. Nous avons eu la conscience de lire ces onze sonnets, et nous avons le regret de constater le mauvais goût de MM. les Lanternistes, car le sonnet couronné est, sans contredit, l'un des plus pitoyables du recueil. L'auteur, originaire de Toulouse, s'appelait Grangeron, et, disons-le bien bas pour l'honneur du bonnet, ce malheureux était docteur en médecine ! A la suite des onze sonnets de Grangeron se trouvent quelques pièces de vers d'un sieur Beaumont. Parmi ces pièces, les sonnets en bouts-rimés sont en majorité, et, destinés au même concours, ils pivotent nécessairement sur les mêmes rimes. Seulement l'auteur ne s'en est pas tenu à l'éloge du roi ; il a varié son thème et s'est plu quelquefois à

Bellone trop long tems a fait ton *exercice ;*
On la voit faire place à des plaisirs *parfaits.*
Des lauriers dont encor Mars t'offre les *attraits*
Au repos des Mortels tu fais un *sacrifice.*
De ta sage vaillance et de tes nobles *soins*
Et la terre et les flots tour à tour sont *témoins ;*
De nos jours fortunez ta clemence est la *source.*
Les douloureux accens de tes plus fiers *rivaux*
Te retiennent, Grand Prince, au milieu de ta *course ;*
Une solide paix couronne tes *travaux.*

PRIERE POUR LE ROY.

Rien ne peut égaler de Loüis la valeur
Et sa vie est toujours en miracles feconde ;
SEIGNEUR, à nos neveux reserve la douleur
De voir finir des jours si pretieux au monde.

Dispersit dedit pauperibus.
Ps. 111

compliquer la difficulté en écrivant ses bouts-rimés en vers acrostiches.

Ce Beaumont, du reste, ne manque pas de naïveté, et dans un avant-propos, moitié prose, moitié vers, qu'il adresse à ses juges, il leur dit : — « Peut-être vous rebuterez-vous de la lecture de » douze sonnets, mais j'ay voulu suppléer à ce qui manque à l'un » par le nombre des autres..... » Quoi qu'il en soit, s'il n'est pas plus favorisé des muses que le docteur Grangeron, il est au moins plus drôle; on en jugera par le *Rondeau* qui sert de *Conclusion* à ses poésies, et qui est sans contredit la meilleure pièce du recueil :

Comme Apollon, amoureux d'une Belle,
Perdoit ses pas, & voyoit la cruelle
Prendre la fuite & courrir en Lepus,
Il la poursuit, & la prend au Corpus,
Mais à l'instant, hélas! que devint-elle?
Un beau laurier, qui finit leur querelle;
Il l'embrassa sous sa forme nouvelle,
Non sans chagrin pour un Dieu d'Olympus,
Comme Apollon.
Si mon travail, qui n'est que bagatelle,
Avoit de vous, loüange telle quelle,
Je ne plaindrois, ny peine, ni Tempus;
Et si Finis coronaret Opus,
J'en tirerois une gloire immortelle,
Comme Apollon (1).

Quelle que fût la médiocrité de ce genre de poésie, le concours pour le sonnet en l'honneur du roi excitait en France le plus vif intérêt. Aussi, dès que le prix était décerné, le sonnet vainqueur ne tardait pas à être inséré, soit dans le *Mercure*, soit dans les recueils de poésie, soit enfin dans les diverses publications de

(1) J'ai lu beaucoup de jolis rondeaux, et j'avoue que l'absence de rime, au retour du refrain, m'a toujours gâté les meilleurs, même le rondeau célèbre que fit le grand Corneille lorsque parut la critique du *Cid* par Scudery :

Qu'il fasse mieux ce jeune jouvencel, etc.

Si nos lecteurs veulent prendre la peine de relire le rondeau de Beaumont, en substituant *Phébus* à *Apollon*, je pense qu'ils seront de mon avis, et que le rondeau satisfera mieux leur oreille.

l'époque. C'est ainsi que nous en avons trouvé un dans les lettres galantes de Mme Du Noyer (1), et un autre (2) dans un recueil de

(1) Que ne suis-je, Loüis, plus belle que l'Aurore !
Que ne puis-je compter des Rois pour mes ayeux !
Je te préférerois au plus brillant des Dieux ;
Je le dis hautement, personne ne l'ignore.
Dans ces vastes jardins, les délices de Flore,
Où la nature cède à l'art ingénieux,
Je ferois mon plaisir d'un regard de tes yeux,
Sans songer à l'éclat que ta grandeur arbore.
Grand Roi, lorsque mes yeux te trouvent sans pareil,
C'est moins par ta couronne et ton riche appareil
Que par tant de vertus dont tu sers de modèle.
Ah ! que n'es-tu touché de mes tendres accens,
Mon cœur toujours rempli d'une flamme fidèle,
Bruleroit pour t'offrir un précieux encens

PRIÈRE.

Seigneur fais que Loüis, dans une paix profonde,
Soit toujours craint, aimé de tout cet Univers :
Conserve-le, grand Dieu, pour le bonheur du monde,
Et permets, pour le mien, qu'il approuve ces vers.

SENTENCE.

Me plus virtus quam sceptra movet (*).

(2) AU ROY.

SONNET

qui a remporté le prix par le jugement de l'Académie des Lanternistes cette année 1695.

Dans la route brillante ou la gloire te guide,
Vingt souverains jaloux en vain de toutes parts
Elevent contre toy mille orgueilleux remparts,
Toujours en ta faveur la victoire decide.
Qui pouroit s'opposer à ta valeur rapide !
Surpassant en un jour Constantins et Cezars :
Agissant et tranquille au milieu des hazars,
Rien ne peut ébranler ton courage intrépide.
Que tu sais bien remplir tes augustes emplois !
Père de tes sujets et protecteur des loix,
Les flots ont beau gronder, nous bravons les tempêtes.
Si tu suivois le cours de tes exploits divers,
De l'aurore au couchant tu ferois des conquêtes
Mais, Grand Roy, tu ne veux que calmer l'univers (**).

(*) *Lettres galantes de Mme C**** (Du Noyer). Août 1720, t. Ier, p. 220.

(**) *Bigarures ingénieuses ou recueil de diverses pièces galantes, en prose et en vers*, suivant la copie de Paris, chez Jean Guignard, 1696, pet. in-12, p. 322.

vers intitulé : *Bigarures ingénieuses.* L'auteur de ce dernier sonnet, Mlle L'Héritier, avait été, comme nous le verrons bientôt, plusieurs fois couronnée par l'Académie des Lanternistes, et elle devint plus tard membre de leur Compagnie.

Nous ne possédons que quelques pièces détachées des travaux présentés à la Compagnie des Lanternistes pendant la période de 1640 à 1645. La perte de ces documents est d'autant plus regrettable que quelques-uns de ces ouvrages nous auraient fourni des données plus précises sur la nature des recherches auxquelles se livraient les Lanternistes. Il paraît pourtant certain qu'ils lisaient aux conférences hebdomadaires des ouvrages de prose et de vers en latin et en français, et quelques-uns même en langue romane.

La collection des ouvrages présentés depuis cette époque jusqu'en 1700, formée au siècle dernier par un membre de l'Académie des Sciences de Toulouse, M. de Méja, qui l'avait jointe à une série presque complète de livres rares imprimés à Toulouse, existait encore en 1816, au château de la Salvetat. Offerte à cette époque à l'administration municipale de Toulouse pour la modique somme de 700 fr., cette double collection fut refusée dédaigneusement et vendue en grande partie au poids.

En 1645, le départ de Pélisson et de M. de Malapeire pour Paris et l'éloignement simultané de quelques autres membres amenèrent l'abandon de ces conférences qui restèrent interrompues jusqu'en 1667.

IX.

A cette époque, nous retrouvons M. de Malapeire sur la brèche; de retour depuis quelque temps à Toulouse, il cherchait à renouer les liens d'une nouvelle association, lorsque le hasard lui fournit le concours d'un collaborateur précieux et plein de zèle, M. de Garaud de Donneville, président à mortier du Parlement de Toulouse, et descendant, par les femmes, de l'infortuné Duranti.

M. de Donneville, dont Chapelle et Bachaumont ont vanté les nobles manières (1), réunissait, à une instruction fort étendue,

(1) ..... « Et nous eussions cru Toulouse, ce lieu si renommé pour la bonne chère, » épuisé pour jamais de toute sorte de gibier, si l'un de vos amis et des nôtres ne » nous eût encore le lendemain, dans un dîner, fait admirer cette ville comme un

une facilité d'élocution admirable et une sensibilité profonde. Ces qualités, la haute considération dont il était entouré, ne pouvaient que procurer au projet d'une nouvelle association, des adhésions flatteuses et multipliées. Le nombre des membres fut fixé à vingt. Tous, d'une voix unanime, conférèrent à M. de Donneville la direction de leurs travaux. C'est sous son active influence, et dans l'asile splendide qu'il lui avait ouvert dans son hôtel de la place Perchepinte, que la Compagnie régénérée se remit à l'œuvre. Nous trouvons, parmi les membres qui faisaient partie de ces conférences, des hommes qui jouissaient alors, dans Toulouse, d'une haute considération : M. de Médon, conseiller au Présidial, savant helléniste, ami et correspondant du célèbre Heinsius; M. de Fermat, fils aîné de l'inventeur du calcul infinitésimal et auteur de traductions estimées ; M. Pralin, évêque de Comminges (1); l'abbé Maury, poète latin d'un certain mérite, et M. de Drulhe Gravil, gentilhomme lettré.

Ces réunions, où l'on abordait toutes sortes de questions de physique, d'histoire et de mathématiques, auraient bientôt acquis quelque célébrité, si le départ inopiné de M. de Donneville et les occupations absorbantes de M. de Malapeire n'étaient venus les interrompre avant la fin de la troisième année.

Mais cette fois-ci l'interrègne ne fut pas de longue durée; jamais peut-être la docte Toulouse ne se montra animée de plus de zèle pour les études sérieuses. On se ferait difficilement une idée du nombre considérable d'hommes distingués par le rang et le mérite

» prodige pour la quantité de belles choses qu'elle fournit. Vous devinerez aisément
» son nom quand nous vous dirons

Que c'est un de ces beaux esprits
Dont Toulouse fut l'origine;
C'est le seul gascon qui n'a pris
Ni l'air ni l'accent du pays;
Et l'on jugerait à sa mine
Qu'il n'a jamais quitté Paris.

» Enfin, c'est l'agréable M. d'Osneville (*sic*), etc., etc. » — *Voyage de Chapelle et de Bachaumont.*

(1) C'est entre les mains de l'illustre Gilbert de Choiseul du Plessis-Praslin (*sic*), évêque de Comminge, et le 7 octobre 1670, que Pélisson fit abjuration dans l'église souterraine de Chartres. (*Eloge de Pélisson*, par l'abbé Desguillon.)

qui se livraient avec ardeur à ces études. Aussi la succession académique de M. de Donneville fut-elle presque immédiatement recueillie par M. de Nolet, trésorier général de France.

Passionné pour les beaux-arts, M. de Nolet réunissait dans son hôtel, situé en face de la vieille auberge du Grand-Soleil, tout ce que la ville renfermait d'hommes et de femmes de qualité. Les concerts qu'il donnait faisaient les délices des connaisseurs. Tout homme à qui le talent tenait lieu de naissance était sûr de rencontrer chez lui cette hospitalité généreuse et cet accueil bienveillant par lesquels les gentilshommes d'alors semblaient se plaire à oublier, un moment, des priviléges que le respect de leurs hôtes leur rappelait assez. Il s'empressa donc d'ouvrir sa maison aux Lanternistes dispersés.

X.

Cette troisième période commença en 1670, et les conférences académiques de Toulouse devinrent *en peu de temps si célèbres*, dit un écrivain de cette époque, *qu'on eût cru que les Muses, auparavant errantes et vagabondes, s'étaient fixées dans ce lieu qui leur avait été consacré* (1).

A part l'exagération un peu gasconne de l'éloge, on ne saurait se dissimuler que les assemblées tenues chez M. de Nolet n'aient offert beaucoup plus d'intérêt et de suite que celles dont je viens de retracer les différentes phases; l'organisation était moins défectueuse; on se réunissait à jour et à heure fixes. D'ailleurs, indépendamment de la haute influence de M. de Nolet, il y avait, dans la Compagnie, deux hommes pleins de zèle et de mérite qui, si nous devons en croire le jugement de contemporains éclairés, auraient pu, sans désavantage, prendre rang au-dessous et assez près de Fermat. Je veux parler de François Bayle, docteur en médecine et *professeur aux Arts libéraux en l'Université de Toulouse;* de Pierre-Silvain Régis, propagateur éloquent et sincère de la philosophie de Descartes, et qui devint plus tard membre de

(1) *Réponse à des Mémoires qui ont paru contre l'établissement d'une Académie de Belles-Lettres dans la ville de Toulouse.* Montauban, Raymond Bro, 1692, in-8°, p. 40 (par Martel).

l'Académie des Sciences de Paris. On comprend tout l'attrait que devaient avoir des conférences dirigées par de tels hommes : c'était habituellement François Bayle qui ouvrait les séances par un exposé lumineux de la question qu'on devait agiter. Quand ses occupations ne lui permettaient pas d'assister aux réunions académiques, il était remplacé par le jeune Régis dont la parole claire et facile avait si vivement impressionné les hommes éminents de la cité que, d'une voix unanime et pour se l'attacher plus intimement, ils lui offrirent et lui firent accepter une pension. *Evénement presque incroyable dans nos mœurs,* — dit Fontenelle, — *et qui semble appartenir à l'ancienne Grèce* (1).

Nous retrouvons aussi, parmi les académiciens de cette époque, le R. P. Maignan, religieux Minime, renommé à juste titre pour ses profondes connaissances en astronomie (2) et en théologie, et dont la réputation était si bien établie, que Louis XIV, à son passage à Toulouse, en 1660, voulut visiter en personne la cellule du docte cénobite, et fit faire auprès de lui les plus vives instances pour l'attirer à Paris, instances auxquelles le P. Maignan résista avec autant de douceur que de modestie.

Je pourrais ajouter d'autres noms à cette liste, tels, par exemple, que ceux du R. P. Dardenne, jésuite fort savant; de l'abbé Guillemot, qu'avaient fait connaître de remarquables expériences d'optique; enfin de M. de Nolet fils (3), qui plus tard devint trésorier de France; mais je craindrais que ces détails ne fatiguassent

(1) Fontenelle, *Eloges.*

(2) Il est l'auteur de plusieurs ouvrages estimés, tels que : *Perspectiva horaria, sive de horagraphia gnomica libri* IV. Romæ, Rubeus, 1648, in-fol. fig. *De usu licito pecuniæ.* Tolosæ, 1673, pet. in-12, etc., etc.

(3) Voici une pièce de vers d'une femme poète de Toulouse, Mme la présidente de Druilhet, adressée à M. de Nolet fils, à l'occasion du prix du sonnet que MM. de l'Académie des Lanternistes venaient de lui décerner :

Vos vers charmants peuvent être loüés
Par la bouche la plus sincère,
Ils sont dignes d'être avoüés
Par les plus beaux esprits, même par votre père.
Aussi m'a-t-on dit qu'aujourd'huy
Apollon prétend qu'au Parnasse
Auprès des Muses et de lui
Vous alliez désormais occuper une place.

l'attention du lecteur. Je lui épargnerai aussi l'analyse de ceux des travaux des Lanternistes qui excitèrent alors le plus vivement l'attention du public. Ces ouvrages, édifiés pour la plupart sur des théories aujourd'hui complètement abandonnées, pourraient prouver parfois, peut-être, la supériorité de l'auteur sur ses contemporains, mais n'auraient plus qu'un intérêt purement historique. Qu'il me suffise d'ajouter que les principaux ont été honorés par Pierre Bayle d'une analyse raisonnée dans ses *Nouvelles de la République des Lettres ;* ce qui prouve qu'ils étaient loin d'être sans valeur.

XI.

L'on a déjà vu, à plusieurs reprises, les associations scientifiques qui s'étaient formées dans Toulouse s'éteindre tout-à-coup au milieu de leur prospérité. Il suffisait que la personne qui s'en était faite le centre mourût ou s'éloignât de la ville pour que leur existence fût immédiatement mise en question. L'heure de l'organisation définitive et permanente pour l'Académie toulousaine n'était pas venue, et malgré les nombreux éléments de succès qu'elle renfermait, elle dut tomber bientôt en décadence, puisque les mémoires du temps n'en parlent plus à partir de 1676, et que nous en voyons surgir une nouvelle en 1680.

Celle-ci fut dirigée par un ecclésiastique, l'abbé Maury, qui avait déjà fait partie de la réunion de M. de Donneville. Ce vieillard, âgé de quatre-vingts ans, vivait, à Toulouse, d'une pension de 300 livres que lui faisait le clergé. Savant théologien, homme de goût, grand latiniste, — il avait mis en vers hexamètres le livre de Job (1) et l'Ecclésiaste de Salomon, — l'abbé Maury possédait,

J'approuve son dessein ; mais, sans vous offenser,
Si les neuf doctes sœurs étaient un peu plus belles,
Je doute que ce Dieu fît bien de vous placer
Parmi tant de Pucelles.

Cette présidente de Druilhet devait être une dame d'humeur passablement badine et que n'effarouchaient pas les originalités littéraires. Je citerai tout-à-l'heure un sonnet, en bouts-rimés, qu'elle composa plus tard, et qui atteste autant de liberté d'esprit dans le poëte que de tolérance dans l'aréopage.

(1) *Joannis Maury theologi speculum patientiæ, sive metrica paraphrasis in librum Job, eique in textus commentarius, cum moralis, tum literalis, ex mente Sanctorum Patrum*. Tolosæ, apud Joannem Pexium, 1678, in-8°.

dit un manuscrit de l'époque (1), un talent merveilleux pour attirer chez lui les gens de lettres.

Protégé par M. de Fieubet, premier président au Parlement, l'abbé Maury avait obtenu des Capitouls un appartement dans l'une des maisons possédées par la ville, et qui se trouvait à l'entrée du Pont-Neuf. Dans cet appartement, il ouvrit des conférences académiques, auxquelles, par une innovation heureuse, le public était admis, avec la faculté de demander des éclaircissements sur les points qui lui paraîtraient douteux. L'attrait de la nouveauté, les manières engageantes du directeur, et le talent remarquable avec lequel il soutenait la discussion, firent bientôt de ces conférences le rendez-vous de toutes les personnes qui, à Toulouse, s'occupaient de belles-lettres ou de sciences. L'administration de la ville voulut ajouter une nouvelle faveur à celle qu'avait déjà reçue l'abbé Maury, et une certaine somme lui fut allouée à titre de subvention. C'est probablement là le premier exemple d'un encouragement pécuniaire donné à un corps savant par les édiles toulousains. L'abbé Maury, dans sa reconnaissance, voulut immédiatement immortaliser par ses vers des magistrats si généreux envers la science, et à propos d'un projet de conduite d'eaux dans la ville, il fit un petit poème mythologique et allégorique intitulé : *Naïs Tolosana* (2), dans lequel il employa tout un arsenal de métaphores à propos d'une eau que l'on espéra longtemps et qui n'arriva jamais. La dédicace est en vers comme le reste, et s'adresse aux *Nobilissimis, sapientissimis et vigilantissimis octo-viris capitolinis Tolosanis.* Mais les Capitouls ou, pour parler le beau langage de l'abbé Maury, les très-nobles, très-savants et très-vigilants octo-virs Capitolins de Toulouse ne lui continuèrent pas longtemps leur faveur, et bientôt, abreuvé de dégoûts ou, comme le dit le manuscrit cité plus haut, poursuivi par *l'envie de certains petits esprits malins, qui firent des affaires à ce bonhomme*, Maury fut obligé de quitter la jeune Académie, qu'il avait si péniblement fondée, pour se retirer à Villefranche du Rouergue, sa ville natale, où il termina ses jours.

(1) Ce manuscrit est intitulé : *Le testament sindical* (sic) *de M. de Lafaille ancien sindic et doyen des anciens capitouls de Toulouse.*

(2) *Naïs Tolosana.* Tolosæ, ex typis colomerianis, 1683, in-4° de 6 ff.

XII.

Quelque temps après le départ de l'abbé Maury, — en 1689, — M. Masade, homme de lettres, judicieux critique et grammairien distingué, ouvrit au Collége de Foix, — aujourd'hui le petit Séminaire, — des conférences semblables à celles de la maison du Pont-Neuf. Elles furent suivies par un petit nombre de savants qui ont marqué dans la république des lettres. C'était M. de Saint-Ussans, auteur du *Supplément au Dictionnaire de Moreri* et de quelques volumes de poésie (1), dont l'illustre Bayle, indulgent par mégarde ou plutôt par amitié, n'a pas dédaigné de faire l'éloge (2); M. Guillemot, avocat et savant physicien; M. de Rocoles, chanoine de l'église collégiale de Saint-Benoît, proto-notaire apostolique, qui réunissait aux connaissances les plus étendues et les plus variées, une éloquence vraiment remarquable (3); M. Marcel, l'un des hommes les plus érudits de France, et auteur d'un grand nombre d'ouvrages historiques et chronologiques; le R. P. Dumas, prêtre de la Doctrine chrétienne, dont l'amabilité faisait le charme de toutes les compagnies et dont l'élégante facilité savait mettre à la portée de tout le monde les problèmes les plus ardus de la physique et des mathématiques; M. Dupuy, avocat au Parlement, grand canoniste et traducteur de *Phocylide;* M. Daure, théologien de mérite; enfin, M. Martel, avocat au Parlement de Paris.

D'après un extrait des *Mémoires littéraires de Toulouse*, mémoires que malheureusement nous n'avons pu retrouver nulle part, et que cite M. de Méja dans ses *Mémoriaux des Lanternistes* (4), M. Dupuy était un homme fort distingué qui faisait l'ornement de la société littéraire dirigée par M. Masade.

L'Académie de Caen ayant adressé à celle des Lanternistes un

(1) *Billets en vers*, par M. de Saint-Ussans. Paris, 1688, in-12.

(2) *Nouvelles de la Rép. des lettres*, année 1688.

(3) C'est M. de Rocoles qui, le 9 avril 1693, prononça, dans le sein de l'Académie des Lanternistes, l'éloge de Pélisson. Cet éloge, écrit en latin, fit grand bruit et méritait d'attirer l'attention des savants, si nous en jugeons par l'intéressante analyse qu'en a donnée le *Mercure galant* de mai 1693, p. 120 et suiv.

(4) *Mémoriaux des Lanternistes*. 2 vol. in-4° manuscrits appartenant à la bibliothèque de Toulouse.

ouvrage manuscrit en vers, M. Dupuy fut prié de répondre à cette politesse, ce qu'il s'empressa de faire. Voici un fragment de cette réponse :

Musarum soboles, non contemnenda Tolosæ
Pignora Palladiæ, chari lectique sodales
Quos nec vanus honos nec fallax fama coegit
Turgentes ambire choros ; sed candor amœnas
Nos intersuasit conferre et reddere voces,
Antiquæ memores quam FONTANERIUS (1) olim
Instituit, salibusque immixtam protulit artem.

Nous citerons encore le passage de la lettre où M. Dupuy fait l'éloge de l'Académie de Caen et de M. de Segrais, dans la maison duquel se réunissait cette Compagnie savante :

Nam Cadomitanæ vos cœtus nobilis Aulæ
Sponte colit, nitidum testatur epistola amorem,
Ille Segresiacas ædes et splendida signis
Tecta subit, pascitque oculos in imagine multa
Heroum patriæ memorat quos gloria terræ.

M. Martel fut, sans contredit, celui des Lanternistes qui montra le plus de zèle pour l'établissement définitif d'une Académie des Sciences et des Belles-Lettres à Toulouse.

C'est à lui qu'on attribue la ***Réponse à des Mémoires contre l'établissement d'une Académie de Belles-Lettres à Toulouse.***

Pendant qu'il postulait une place d'avocat au Parlement de Paris, il assistait fort régulièrement aux exercices académiques qui avaient lieu chez M. Colo, gouverneur de monseigneur le duc de la Meilleraye, et où se réunissaient des hommes d'un grand mérite, MM. de Laroque, Justel, Chassebras, Fontenay et de Launay. Il n'était pas moins assidu aux conférences de MM. les abbés Ménage, Marolles et Bourdelot. Ces antécédents académiques appelèrent sur lui l'attention des Lanternistes, et en 1689, il fut nommé — tout d'une voix — secrétaire de l'Académie renaissante (2).

Suivant Moreri, ce Martel serait celui qui, dans ses ***Mémoires***

(1) On sait que le célèbre Pélisson avait pris le surnom de Fontanier pour se distinguer de son frère Georges.

(2) *Mémoriaux des Lanternistes*, t. I.

sur divers genres de littérature et d'histoire, imprimés à Paris, chez Le Fèvre, en 1722, aurait publié une vie du premier président Duranti.

Les conférences académiques de Toulouse se soutinrent pendant plusieurs années avec éclat, et ne furent interrompues que par le départ, pour Paris, de plusieurs Lanternistes qui allaient s'y perfectionner dans l'étude des sciences, et peut-être aussi, comme cela se pratiquait déjà, y chercher fortune.

XIII.

La fatalité s'appesantissait sur les Lanternistes : heureusement Toulouse possédait encore le vénérable M. de Malapeire, qui, bien que sexagénaire, n'en était pas moins dans toute la nouveauté de sa ferveur poétique. Voulant, avant de mourir, tenter un dernier effort pour l'établissement de l'Académie tant désirée, il parvint à réunir les membres qui avaient survécu à la dissolution des précédentes conférences. Il trouva encore le concours de François Bayle, qui, sur le déclin de sa vie, toute d'études et de pratique, commençait à recueillir les fruits d'une réputation laborieusement acquise et désormais incontestable, grâce à l'appréciation judicieuse qu'avait faite de ses travaux son glorieux homonyme Pierre Bayle (1).

En 1688, MM. de Carrière, trois frères presque du même âge, l'aîné homme d'esprit et de loisir, le second théologien distingué, le troisième avocat, unis par un égal amour pour les lettres dans une touchante conformité de goûts, offrirent, pour la tenue des assemblées, la salle d'honneur de leur maison, ainsi qu'un superbe jardin qui en dépendait (2). M. de Malapeire réunit aux membres épars des anciennes conférences plusieurs personnes de mérite; on se plaça sous le protectorat de M. Lamoignon-Baville, premier président du Parlement, et grâce à l'heureux choix des membres associés, on eut bientôt constitué une Compagnie supérieure, par les lumières et par le nombre, à toutes les réunions qui s'étaient produites jusqu'à ce moment. Un des premiers soins

(1) *Nouvelles de la Républ. des Lettres*, année 1688.

(2) V. la description minutieuse de ce local qu'on appelait le *Musée*, p. 42 de la réponse déjà citée p. 407.

de la nouvelle assemblée fut de réglementer ses travaux, et voici ce que nous en apprend une publication des Lanternistes, dont nous respectons le style et l'orthographe; les séances avaient lieu une fois la semaine : « On les commence par la lecture de petits » ouvrages en prose et en vers, dont la plus part sont à la gloire » de nôtre invincible Monarque, et par des remarques que l'on » fait sur la langue Françoise; en suite chacun y prononce à son » tour une pièce d'Eloquence, autant qu'il se peut, sur une ques- » tion problématique, où il y fait le rapport et l'analise du discours » soumis à la critique, qui est l'ame de ces exercices; l'on termine » ces Conférences ou par l'examen des traductions que l'on y fait » en nôtre langue, ou par des Dissertations fort curieuses sur la » Physique et sur l'Histoire (1). »

A l'ouverture et à la clôture des conférences, l'on prononçait, en séance publique, le panégyrique de la Mère de Dieu et celui du roi. Les lauréats de l'année lisaient les pièces de vers et le discours à la louange du roi couronnés, et recevaient le prix de leurs travaux. Ce prix consistait en une médaille d'or de la valeur de 300 livres décernée à l'auteur du meilleur discours à la louange du roi. Cette médaille présentait d'un côté le portrait du roi, avec cette inscription : *Ludovico magno semper invicto, Europæ pacem pie offerenti.* Au revers était la protectrice de Toulouse, *Pallas*, casquée, tenant d'une main une corne d'abondance et s'appuyant de l'autre sur un bouclier écartelé aux armes de Toulouse; la devise était : *Olim flores, nunc fructus.* Au bas on lisait ces mots : *Restauratores Cœtuum Academicorum dederunt Tolosæ, julii, anno* 1694 (2).

La société, indépendamment de ses travaux de physique et de mathématiques, continuait encore à s'occuper beaucoup de vers; et comme le goût public n'avait pas encore délaissé ce casse-tête prosodique qu'on nomme bouts-rimés, elle persistait à en mettre au concours (3).

(1) *Recueil de divers discours*, etc., préface.

(2) Ces médailles, grossièrement figurées par M. de Méja dans les *Mémoriaux des Lanternistes*, ont été, à ma prière, dessinées d'après cette ancienne ébauche par M. Bida, l'éminent artiste qui a obtenu de si beaux et de si légitimes succès aux dernières expositions. C'est le croquis de M. Bida qui a servi à exécuter les deux planches jointes à mon texte.

(3) Quelque surannée et quelque malheureuse que soit cette forme de poésie, je

MÉDAILLE DES LANTERNISTES.





Prix du Discours au Roi

Lith. Raynaud F^es Toulouse d'après un Croquis de Bida.

L'un des lauréats de ces concours est M. Roubin, membre de l'Académie d'Arles, qui avait obtenu la faveur, fort enviée alors, d'assister aux séances des Lanternistes, faveur dont il les remercia par une pièce de vers (1) assez bien tournée, et où nous trouvons quelques détails intéressants sur la décoration de la salle que MM. de Carrière avaient consacrée aux séances.

citerai comme spécimen une petite pièce de Mme de Druilhet. C'est le sonnet dont je parlais tout-à-l'heure dans une note, p. 407.

Je vous adorerois n'eussiez-vous que le	Buste,
Fussiez-vous tout pétri de neige et de	Glaçons ;
Ne pussiez-vous cueillir d'amoureuses	Moissons,
Je vous sacrifirois l'amant le plus	Robuste.
Eusse-ai-je (*sic*) à mes genoux le Roi le plus	Auguste,
Par ma fidélité je ferois des	Leçons
Aux beautés qui, traitant leurs sermens de	Chansons,
Pensent qu'un changement, s'il est heureux, est	Juste.
De mon sexe pour vous j'ai dépouillé	l'Orgueil,
Je veux bien l'avouer, un rebutant	Accueil
Seroit même à mes feux une inutile	Digue.
Ne pussiez-vous d'amour faire agir les	Ressorts,
Mon cœur en sentiments, en tendresse	Prodigue,
Du seul plaisir d'aimer soutiendroit les	Transports.

Si M. le président de Druilhet, intéressé plus que tout autre dans la question de convenance, n'a rien trouvé à redire à la présentation de ce sonnet naïf, je n'implorerai pas l'indulgence pour Mme la présidente ; seulement, pour faire contraste avec les aveux, au moins singuliers, que l'on vient de lire, je citerai un autre sonnet présenté au même concours, et par conséquent composé sur les mêmes rimes par M. Roubin, de l'Académie d'Arles :

Que par toute la terre on encense le	Buste
D'un prince qui cent fois, sans craindre les	Glaçons,
Non plus que les ardeurs qui grillent nos	Moissons,
A signalé son bras vigoureux et	Robuste.
On ne voit rien en lui que de grand, que	d'Auguste ;
Son règne à tous les Rois va fournir des	Leçons.
Muses, en sa faveur épuisez vos	Chansons ;
Vous n'en eûtes jamais de matière si	Juste.
D'une ligue insolente il sçait dompter	l'Orgueil ;
La victoire partout lui fait un doux	Accueil :
Sa rapide valeur ne trouve point de	Digue.
Enfin de sa conduite admirant les	Ressorts,
On ne peut, dans les dons que le ciel lui	Prodigue,
Ni le voir sans l'aimer, ni l'aimer sans	Transports.

(1) *Œuvres mêlées de feu Monsieur Roubin, de l'Académie royale d'Arles.* Toulouse, Claude-Gilles Lecamus, 1716, pet. in-8°, p. 50.

Ce M. Roubin, trop peu connu selon moi, est l'auteur d'un placet en vers, adressé à Louis XIV (1), et dans lequel l'auteur demande à être maintenu dans la possession d'un îlot du Rhône. Le roi, séduit par les flatteries délicates du poète propriétaire, accueillit la requête et renonça, en faveur de M. Roubin, à un droit incontestable. Il faut en tenir compte au grand roi, car il était fort chatouilleux à l'endroit des prérogatives de sa couronne; et s'il prit si facilement condamnation à propos d'un méchant îlot, c'est que probablement il venait d'arrondir son royaume de l'Alsace ou de la Franche-Comté :

. . . . Ce sont là jeux de prince :
On respecte un *ilot*, on vole une province.

L'admission extrà-réglementaire de M. Roubin n'était qu'un premier pas dans la voie des innovations. Elle fut suivie, peu d'années après, de la réception de Mlle l'Héritier de Villandon, de Paris, à laquelle l'Académie des Lanternistes délivra, *sur vélin*, des lettres d'admission conçues dans les termes les plus flatteurs. Le *Mercure galant* (2), ces innocentes archives de la petite littérature, nous a conservé la réponse de la jeune Muse parisienne, bien supérieure en tous points, nous devons l'avouer, à la lettre d'envoi du secrétaire de la Compagnie, M. Laborie. Par cette nomination, la modeste Académie de Toulouse se trouve avoir pris une galante initiative sur sa noble sœur puînée, l'Académie française, qui a toujours marchandé l'admission, dans son sein, des femmes de lettres qu'un génie exceptionnel avait faites de grands écrivains.

Le succès des conférences tenues dans l'hôtel de MM. de Carrière, et le désir chez les principaux membres d'arriver à une constitution définitive, les détermina à solliciter à Versailles des lettres patentes qui transformeraient la société libre et quelque peu flottante des Lanternistes en Académie des Belles-Lettres, investie, *de par le roi*, des priviléges de l'immortalité. Le collége de la Gaie-Science, jaloux, à juste titre, de ses quatre siècles d'illustration, fut indigné des prétentions audacieuses de ces nouveaux venus. La guerre fut

(1) Mêmes œuvres de M. Roubin, p. 1.
(2) Voy. le *Mercure galant* du mois de mai 1698, p. 197 et suiv.

déclarée entre les deux camps rivaux, l'encre coula, et, comme à défaut de bonnes raisons on a volontiers recours aux mauvaises, on en vint, de part et d'autre, à échanger des calomnies et des injures au lieu d'arguments sérieux. Le temps et l'incurie des contemporains nous ont privés de la plus grande partie des pièces de cette polémique; mais ce que nous en avons retrouvé donne la mesure de l'aménité et de la courtoisie de ces Guelfes et de ces Gibelins de la littérature toulousaine. Quoi qu'il en soit, Louis le Grand, qui croyait sans doute que *possession vaut titre*, maintint les droits acquis, et par lettres patentes, en date du mois de septembre 1694, octroya à l'Académie des Jeux-Floraux, dans les limites de sa juridiction, le droit exclusif de haute et basse justice sur la prose et les vers.

XIV.

Ce coup fatal jeta, comme on doit bien le penser, le découragement dans les rangs des Lanternistes. Cependant leur nombre ne diminua pas sensiblement; mais ils furent obligés, par des causes que nous ignorons, d'abandonner l'asile que leur avaient offert MM. de Carrière, et le siége des séances fut transporté chez M. de Mondran, trésorier de France. Malheureusement l'Académie ne se recrutait plus, et les extinctions successives laissèrent dans ses rangs des vides qui ne furent pas comblés. Cependant, malgré cette décadence, les Lanternistes prolongèrent leur agonie et distribuèrent leur prix annuel jusqu'en 1704, époque où ils disparurent complètement : M. de Malapeire avait cessé de vivre !

Mais heureusement les idées, les bonnes s'entend, ne meurent pas, et sont semblables au ressort que l'on comprime : la persécution double leurs forces. Aussi, quelques années après la suspension des conférences de M. de Mondran, de jeunes savants qui n'avaient pris aucune part aux dissensions académiques du dix-septième siècle, relevèrent la bannière des Lanternistes, répudièrent cette dénomination, et firent disparaître de leur programme la partie des belles-lettres.

Grâce peut-être à ce sacrifice diplomatique, ils arrivèrent enfin au but qui, pendant près d'un siècle, avait semblé fuir, d'année en année, devant les hommes dévoués dont je viens d'indiquer les

travaux, but qu'ils poursuivirent avec une persévérance infatigable.

Ce fut en 1729 que le roi Louis XV accorda aux académiciens de Toulouse l'autorisation de se constituer en Société des sciences. Je pourrais dire comment, dix-sept ans après, cette Société devint Académie royale, comment on lui concéda plus tard les inscriptions et enfin les belles-lettres; mais ici je m'arrête. Ce travail a été fait depuis longtemps par notre honoré confrère M. le Dr Larrey, et inséré dans le tome III de la 3e série des ***Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.***

Dr DESBARREAUX-BERNARD.

RÉCITS DE JEUNESSE.

Le château de Penne. (*Fin.*) (1).

XII.

SOUVENIRS ET COMMENTAIRES.

Minuit sonnait au même instant, par coups graves et solennels, au vieux cadran de l'auberge.

— Heure fantastique ! s'écria Guritan ; décidément tout rappelle ici les plus sombres situations du mélodrame moderne !

Cette exclamation de notre cher botaniste laisse deviner combien le récit du vieillard, avec son cortége de circonstances mystérieuses, avait frappé notre imagination. Dès ce moment, toute autre préoccupation s'effaça de notre esprit, et nous nous promîmes de ne pas quitter Penne sans avoir essayé de découvrir les causes qui avaient pu conduire « ce monsieur de Paris » à venir, par un soir de novembre, se brûler la cervelle sur la plate-forme du château. Evidemment, il devait y avoir là-dessous quelque drame intime, quelque touchante infortune que nous étions impatients de pénétrer.

En promettant moi-même à mes compagnons de voyage de leur

(1) Voir t. VII, p. 12 et 151.

aider à trouver le mot de cette sombre énigme, je ne craignais pas d'avoir pris envers eux un engagement téméraire : à proportion, en effet, que notre narrateur développait les diverses péripéties de cette tragique aventure, les souvenirs affluaient à ma mémoire; des images lointaines se représentaient à mon esprit. L'évènement dont le vieux notaire venait de nous faire un tableau si animé, avait vivement impressionné mon enfance. Il se fit en moi, à l'audition de ce récit, comme une évocation des commentaires et des bruits contradictoires qui avaient couru au sujet de cette mystérieuse mort.

Les uns prétendaient que Lambert, après avoir été le secrétaire intime d'un haut personnage politique, de la plus grande notabilité diplomatique de notre temps (ces désignations sont certes assez transparentes), et après être devenu, grâce à ses fonctions, possesseur de secrets importants, avait été amené, par une suite d'outrages et d'affronts, à un suicide qui assurait sa discrétion.

D'autres esprits, plus portés vers une solution sentimentale, voulaient que Lambert se fût rendu coupable de séduction envers une jeune fille de Penne, qu'il aurait plus tard oubliée dans les entraînements de la vie parisienne. Rappelé par les remords de sa conscience sur le lieu témoin de sa faute, le séducteur aurait trouvé sa victime morte de douleur. Dès-lors il se serait fait justice à lui-même, en s'ôtant la vie à l'heure de l'*Angelus*, — l'heure des serments trahis, — sur la plate-forme du château. Cette interprétation romanesque fut accréditée, peu de temps après l'évènement, par un recueil littéraire et pittoresque, *La mosaïque du Midi*, qui se faisait l'écho de toutes les légendes intéressantes de notre pays.

Les moins indulgents, parmi lesquels on aurait pu compter naturellement plusieurs amis du ci-devant secrétaire de l'illustre diplomate, se plaisaient à n'attribuer qu'aux soucis d'une ambition déçue la catastrophe qui avait ensanglanté l'enceinte féodale du vieux manoir.

D'autres enfin, plus charitablement inspirés, ne voulaient croire qu'à un moment de folie et classaient l'homme au cachemire, au talisman et au linceul de crêpe parmi les sujets atteints de monomanie suicide.

De ce conflit de commentaires il s'élevait encore des doutes; les

plus exigeants n'étaient pas satisfaits. On parlait, à mots couverts, d'un dépôt secret, d'une cassette mystérieuse, laissée par Lambert entre mains sûres, et qui seule pouvait révéler les motifs déterminants de son suicide.

Le récit du vieillard fut pour moi un trait de lumière. Je ne doutai pas, après l'avoir entendu, que ce dépositaire inconnu ne fût l'hôte respectable chez lequel Lambert avait passé les vingt jours qui précédèrent sa déplorable fin. Aussi quand, après avoir terminé son récit et reçu avec effusion les remercîments affectueux de ses auditeurs, le vieillard s'apprêtait à sortir, j'allai droit à lui et le suppliai de nous autoriser à prendre connaissance, le lendemain, des papiers que Lambert avait laissés dans sa demeure.

Le vieillard tressaillit à ma question.

Il surmonta toutefois son émotion et nous dit, dans un langage qui trahissait un visible embarras :

— Je serai heureux de recevoir votre visite, messieurs, et de vous communiquer ces écrits posthumes. Mais, je le répète, comme moi, vous ne trouverez là que des indices ; le secret de Lambert dort avec lui dans la tombe.

Et, comme pour éviter un plus long entretien sur un pareil sujet, il partit aussitôt.

Sa réponse, toutefois, ne découragea pas nos espérances; et, en attendant que la clef du mystère nous fût livrée, chacun de nous, incapable de songer au repos après de telles émotions, se mit à faire *à priori* des commentaires sur ce bizarre suicide et sur l'appareil mélodramatique qui l'avait entouré.

— Ah ! s'écriait l'impétueux Guritan dont l'imagination se trouvait transportée dans la région des esprits et des fantômes, combien ce drame conviendrait au génie fantasque d'Edgard Poë! Quel facile triomphe ce serait pour ce conteur humoristique de refaire, à l'aide des indices connus, l'histoire de l'homme qui repose là-haut, parmi ces ruines mélancoliques ! Quel roman bizarre il reconstruirait avec ce cachemire de l'Inde, avec ce linceul de crêpe, ce bijou symbolique et surtout ce parchemin, contresigné sans doute de la griffe de S. M. Satan, roi des enfers ! Combien ce bagage cabalistique inspirerait d'interprétations excentriques à l'ingénieux écrivain qui appliquait les formules d'algèbre à la découverte des évènements mystérieux !

Guritan aurait continué longtemps encore sur ce ton, si Leone, le *pittore*, le plus sceptique de la troupe, ne l'eût brusquement interrompu.

— Messieurs, nous dit-il, d'un air goguenard qui sentait son atelier d'une lieue et qui par là déplaisait particulièrement à notre bon Luigi, je suis désolé de jeter quelques gouttes d'eau froide sur vos imaginations exaltées ; mais prenez-vous-en à mon esprit qui incline peu, vous le savez, aux interprétations élégiaques. Il demeure évident pour moi que nous avons simplement affaire ici à quelque déplorable victime de la littérature romantique. L'ombre de Werther semble planer sur cette lamentable histoire. La date où le bon notaire place l'évènement se réfère à l'époque où la nouvelle école sévissait dans toute son intensité. Vous vous souvenez sans doute que le romantisme et le choléra combinèrent vers 183... leurs forces malfaisantes pour décimer la population parisienne. Si donc il m'est permis de déposer mon opinion au seuil de cette enquête, je conclus au décès pour cause d'intoxication romantique. Cet homme sera venu se tuer au sortir d'une représentation de la Porte-Saint-Martin. Il lui fallait un théâtre pour se donner la mort ; les ruines de Penne lui ont paru répondre aux conditions du genre ; il s'est posé là comme un héros au cinquième acte d'un mélodrame, et il est tombé avec toute la majesté désirable.

— Trève à ces insupportables railleries, interrompit Luigi ; elles deviennent un blasphème en présence d'une telle infortune. Le désespoir qui se traduit par le suicide, ne sera jamais un désespoir affecté. Aucune réminiscence théâtrale n'aura la force de conduire l'homme à un acte qui, quoi qu'on en dise, demande un effort singulier de courage et de résolution. Celui dont on vient de nous raconter la triste fin, n'a pu mourir que d'une blessure profonde à laquelle on doit épargner tout commentaire ironique. Pour moi, continua Luigi en adoucissant sa voix, il ne m'a pas fallu entendre jusqu'au bout le récit du vieillard pour comprendre que la mort tragique de l'infortuné Lambert doit être attribuée à un désespoir amoureux. Ses sombres méditations, ses rêveries mêlées de larmes, ses retours aux sentiments de la famille suivis de colères violentes contre les entraînements de la vie parisienne, ses angoisses mal déguisées, disent assez à tout homme qui a aimé et qui a souffert

le secret de son fatal suicide. Oui, l'image d'une femme devait assiéger son esprit quand il s'est de lui-même précipité dans l'éternité. Nous verrons si l'évènement donnera tort à mes prévisions.

Le peintre voulut rouvrir la bouche pour répondre par des lazzis, — c'était son arme habituelle, — à l'apostrophe de Luigi.

Celui-ci ne lui en laissa pas le temps.

— Au diable les gens d'esprit! s'écria-t-il dans un accès d'humeur. Ils sacrifieraient tout, patrie, honneur, famille, amitié, à la satisfaction d'aiguiser une pointe et de lancer un sarcasme. Ils raillent l'enthousiasme et la tristesse, la joie et la douleur, l'amour et le plaisir même! Notre culte de la patrie, ils l'appellent chauvinisme; notre aspiration vers un meilleur avenir, ils l'appellent utopie. Voici un drame où résonnent toutes les gammes de la douleur humaine, ils l'accueillent encore par des facéties et des calembours. Messieurs, dit énergiquement en finissant notre cher virtuose, quoique votre doyen par l'âge, je suis resté plus jeune que vous par le cœur, et longtemps encore j'espère m'attirer, par ma naïveté, le feu de vos épigrammes!

— Holà! mes amis, m'écriai-je. Brisons là pour ce soir. Chacun de vous met trop le reflet de son naturel dans les explications qu'il donne du suicide de Lambert. Nous trouverons mieux demain la vérité, quand nous aurons visité le théâtre de l'évènement et quand à mes premiers renseignements nous pourrons joindre ceux que nous fourniront assurément les papiers du défunt.

Sur ce, la compagnie se leva. Guritan et l'incorrigible *pittore* se retirèrent, en marmotant sournoisement quelques bons mots. Luigi prit mon bras et bientôt après le bruit cadencé de l'horloge troublait seul le silence de l'*Hôtel des armes de Toulouse*.

XIII.

VISITE AUX RUINES.

Le lendemain, le soleil se leva brillant et radieux. Sous l'influence de ses premiers rayons, la neige, tombée la veille au soir, fondit rapidement, et le paysage que nous avions entrevu, lors de notre arrivée nocturne, à travers des teintes un peu confuses, nous

apparut nettement accusé sous la lumière transparente d'une belle journée d'hiver.

En vérité, c'est un étrange pays que celui où nous étions, et nous comprenons que, par sa physionomie désolée et ses austères horizons, il ait séduit une imagination malade. Byron eût aimé ces ruines ; elles lui auraient inspiré un de ces chants mélancoliques qui s'échappaient des lèvres du poète désabusé. L'homme positif, épris des paysages corrects et des natures peignées, ne partagera pas peut-être cet engouement, et son premier cri, en présence de cette sauvage contrée, sera : oh! que c'est laid! mais pour peu qu'il lui reste au fond de l'âme un germe de cette vocation vers l'idéal dont nul homme n'est déshérité, il retournera la tête une seconde fois et conviendra du moins que cette horreur est une belle horreur. Rien de plus tristement poétique en effet que cette masse irrégulière de tours écroulées, de murailles ébréchées, de pierres noircies qui, se confondant avec le squelette nu de la roche, semblent former un tumulus granitique dont la base pénètre sous le lit même de l'Aveyron. Il n'est pas surprenant qu'en ce pays de légendes et de superstitions naïves, les paysans s'écartent avec effroi de ce lieu et l'abandonnent aux esprits qui, suivant eux, y tiennent leurs assemblées nocturnes. Jamais castel suspect ne sembla mieux se prêter aux joies occultes du sabbat.

Vues en raccourci des hauteurs qui dominent la ville au midi, ces ruines délabrées semblent prêtes à perdre l'équilibre et à s'effondrer dans la rivière qui coule au bas : considérées au contraire du fond de la vallée, du lieu même où le nouveau raill-way déroule son double ruban de fer, elles s'offrent dans une assiette plus rassurante, développent encore un front menaçant et font rêver à ces burgs altiers dont l'orgueil des hauts barons germaniques peupla les collines féodales du Rhin. Ce point de vue, au reste, n'est pas unique dans la vallée si tourmentée de l'Aveyron, et bientôt ce sera une surprise pittoresque pour le voyageur qui parcourra ce pays, grâce au chemin de fer que le génie de l'homme vient d'y conquérir sur la nature, de rencontrer successivement les ruines de Bruniquel, de Penne, de Laguépie et de Najac, de contempler ces nids d'aigle, pendus au flanc des rochers, qui semblent rester là pour porter le deuil d'une époque à jamais disparue.

Cependant il était temps d'accomplir notre pèlerinage. Il me

fallut donner l'éveil à mes camarades. Luigi fut bientôt debout. Pour lui comme pour moi la nuit avait été sans sommeil. Moins cuirassés que notre ami le peintre contre les accès de sensibilité, nous n'avions pu, l'un et l'autre, détacher notre esprit de la préoccupation qui l'assiégeait depuis la veille. A une certaine heure de la nuit même, j'avais surpris mon vieux camarade contemplant, de la fenêtre de sa chambre, la cime du roc d'où s'était envolée l'âme inquiète de ce pauvre rêveur. Le grave Luigi était là, poussé par un vague instinct, demandant au site, aux ruines, à la nuit, aux astres... que sais-je ? le mot de cette sombre énigme.

Je calmai son anxiété en lui répétant que, suivant toutes mes prévisions, l'examen des papiers que nous allions trouver chez le vieux notaire nous amènerait à quelque découverte ; et bientôt, rejoints par nos amis, nous nous disposâmes à visiter le bourg et à gravir le rocher dont la crête inclinée menaçait nos têtes.

Il nous fut facile de reconnaître tous les lieux décrits par notre narrateur de la veille : la triple enceinte qu'indiquent des portes crénelées et des pans de mur résistant encore à l'action destructive du temps, la fontaine près de laquelle l'étranger et le vieillard s'étaient rencontrés pour la première fois, la maison de la vieille Marguerite qui avait bien l'aspect, ma foi, d'un antre de sibylle, et enfin le théâtre même du drame, ces ruines imposantes que Lambert s'était données pour tombeau.

De ce point, la vue est réellement saisissante, moins toutefois par l'étendue que par la variété du panorama. En se penchant, — non sans frémir, — vers le gouffre, on découvre à droite les toitures noires du village, qui montent en s'étageant jusqu'au pied des tours féodales. C'était là, il faut en convenir, une forte position stratégique, et les manants de la basse ville pouvaient dormir sans crainte des ennemis du dehors. A gauche, et séparée de la base du rocher par l'Aveyron, se développe la riche vallée de Saint-Vergondin, qui, par l'aspect luxuriant de ses cultures, rappelle les plus fertiles cantons des Pyrénées. L'œil du visiteur, fatigué des images de désolation qui l'entourent, se repose avec plaisir sur ce riant bassin qu'égaient les teintes verdoyantes du chanvre et du maïs. La nature semble l'avoir placé là comme pour faire un gracieux contraste. Les derniers plans du panorama sont formés, d'une part, par les coteaux arides de l'Aveyron,

et de l'autre, par les noirs massifs de la Grésigne qui, en cette contrée, servent d'encadrement obligé à tout paysage. Mais il faut le dire, hélas! rien dans ce lieu ne parlait de celui dont nous cherchions la trace. Les ronces et les mousses, pis encore de vulgaires légumes s'étalaient sur cette terre un instant fouillée pour recouvrir une dépouille humaine. Le temps avait passé son niveau sur la tombe de Lambert, et il fallut que le gardien des ruines, voyant nos regards interrogateurs, vînt nous dire mystérieusement, en montrant une place qui confronte au levant : C'est là!

Guritan se retira brusquement avec des gestes de terreur : son pied foulait la tombe du suicidé!

Nous ne pûmes, malgré la tristesse de la situation, nous empêcher de sourire de l'effroi du botaniste.

Leone, qui finissait au même instant de prendre un croquis, et dont aucune circonstance ne pouvait désarmer la verve railleuse, ajouta deux coups de crayon à son ébauche et nous dit :

— J'ai planté un saule-pleureur sur la tombe de Lambert. Voyez : et le malicieux artiste nous montra l'image du long et maigre Guritan dessiné en pied sur le sommet des ruines.

J'eus peine à retenir Luigi qui s'indignait déjà de cette nouvelle profanation. Sur mon invitation, la troupe s'éloigna, et quelques instants après nous entrions dans la demeure du vieux tabellion.

XIV.

MÉMOIRES POSTHUMES.

Nous trouvâmes le vieillard pensif et soucieux. Toutes les fois qu'il évoquait les diverses péripéties du drame du 20 novembre 183..., il s'abandonnait involontairement à la tristesse. L'impression de ces souvenirs était si vive sur lui que plusieurs jours suffisaient à peine pour rendre à son âme sa sérénité habituelle. Il nous reçut toutefois avec cette gravité rêveuse et souriante qui est la grâce des vieillards, et nous invita, d'un geste affectueux, à nous asseoir à son foyer. La mort avait fauché autour de lui depuis l'évènement qu'il nous avait retracé la veille; des vides s'étaient faits dans cette maison patriarcale où respirait le culte des saintes vertus domestiques. Plusieurs des enfants du vieillard, ses premiers-

nés, avaient quitté le séjour d'ici-bas pour rentrer dans le sein de Dieu. Il ne restait auprès de l'octogénaire que sa vieille compagne et une modeste jeune fille dont les traits, pleins de grâce et d'expression, nous frappèrent en entrant. Notre hôte nous la présenta.

— Voici mon Antigone, dit-il, le seul des enfants que la Providence ait laissé à ma vieillesse !

Nous saluâmes la jeune fille, qui rougit en nous adressant une révérence où ne perçait nullement la gaucherie de la villageoise.

— Vous voyez en cette grande demoiselle, continua le vieillard, cette petite Marie dont Lambert aimait tant à contempler les traits, dont il recherchait les caresses enfantines, et qui, peut-être, le fit hésiter un instant sur la pente de sa funeste résolution.

Nos regards se tournèrent avec plus d'intérêt encore vers celle qui était l'objet de ce discours, cherchant à reconnaître, dans son attitude, sur son visage, les traces laissées par ce lointain évènement.

La jeune fille sourit tristement et nous dit, pour cacher le pudique embarras que lui causait notre examen.

— Mon père s'est laissé aller, malgré ma défense, à vous raconter le malheur qui affligea notre maison, il y a près de vingt ans. Je le regrette, car il n'aborde jamais ce sujet sans s'assurer des préoccupations et des insomnies qui éveillent toutes mes inquiétudes. Si toutefois ce récit a pu vous offrir quelque intérêt, messieurs, je pardonne à mon père sa petite désobéissance. Quant au rôle que j'ai joué dans ce drame, continua-t-elle, il est bien effacé de ma mémoire. Il me souvient seulement de l'obstination que l'étranger mettait à contempler mes traits, et je me rappelle encore qu'un jour, pendant que je cherchais à l'arracher à sa tristesse, il me dit en versant des larmes : « Ah ! mon enfant, ton visage me rappelle un souvenir déchirant. » Je ne compris pas alors, mais j'ai compris depuis le triste sens de ces paroles.

La jeune fille se leva à ces mots, qui étaient déjà pour nous un commencement d'initiation au mystère que nous voulions pénétrer.

Nous restâmes seuls avec le vieillard.

— Nous venons, monsieur, lui dis-je, réclamer l'exécution de votre promesse. Le récit d'hier au soir a trop vivement excité notre curiosité pour que nous ne cherchions pas à remonter aux

causes du suicide. Il reste, avez-vous dit, en votre possession des papiers, des mémoires laissés par Lambert. La lecture de ces écrits, si vous vouliez l'autoriser, pourrait peut-être nous donner le dernier mot du problème.

Le vieillard hésita longtemps à répondre. Son front méditatif, son regard abaissé décelaient les agitations d'une lutte intérieure. Evidemment, cet homme, — j'en avais eu le pressentiment tout d'abord, — savait de l'évènement et de ses causes plus qu'il n'en avait dit la veille.

Après avoir gardé un long silence, qui redoublait notre anxiété, le vieillard, comme inspiré d'une résolution subite, leva les yeux sur nous et dit :

— N'est-ce pas aujourd'hui le 20 novembre 185...

— Oui, répondis-je, le hasard nous fait arriver à Penne le jour même qui marque le vingtième anniversaire du suicide.

— Eh bien! messieurs, suivez-moi, dit-il après une nouvelle et courte hésitation, je puis vous communiquer ces écrits, que personne avant vous n'a parcourus.

Et le vieillard, qui soudain avait retrouvé toute son énergie, nous introduisit d'un pas rapide dans une chambre reculée de la maison. Cette chambre était celle de Lambert. Elle avait été longtemps fermée; on le reconnaissait aux toiles d'araignée qui en tapissaient les angles. Le souvenir funèbre de l'hôte qui l'avait occupée en tenait depuis vingt ans éloignée la famille du vieux notaire. La main tremblante de notre guide ouvrit un coffre où gisaient plusieurs liasses de papiers.

— Vous pouvez lire, messieurs, nous dit-il ; ma conscience est affranchie du serment que j'ai gardé fidèlement pendant vingt années.

Nous nous mîmes à lire avec empressement.

. . . .

Les pages qui nous furent ainsi livrées pourraient s'appeler *Journal d'un suicidé*. On y trouvait reproduites, jour par jour, heure par heure, les joies, les douleurs, les espérances et les mécomptes d'un de ces esprits inquiets que notre temps a été si fécond à produire. C'était bien là le roman trop réel, hélas! d'un enfant du siècle. Il ne nous est pas permis de révéler ici tout ce que ces mémoires posthumes nous apprirent; dans la peinture

d'un drame, si voisin de nous, et auquel furent mêlés des personnages encore vivants, la plus stricte réserve est nécessairement imposée à un auteur qui n'entend pas spéculer sur des indiscrétions. Il nous suffira, pour mener à fin notre tâche, de citer quelques extraits qui attesteront la sincérité du récit du vieillard, d'indiquer quelques détails biographiques et enfin de raconter par quelle étrange et dernière circonstance nous fut révélée la cause réelle de ce fatal suicide.

Les premiers feuillets, qui attirèrent nos regards, étaient reliés entre eux par un large ruban de soie noir. Sur la première page on lisait :

A M. X..... Instruction sur les derniers devoirs à rendre à mon corps. Penne, 183...

C'est là que se trouvaient impérativement prescrites les bizarres cérémonies funèbres dont le vieux notaire nous avait fait le minutieux détail.

En tête de cet écrit, où les pensées d'un sage se mêlaient parfois au langage exalté d'un esprit malade, Lambert avait placé cette épigraphe significative :

« Songez que les morts n'ont pour vengeur sur la terre que la conscience des vivants. »

L'infortuné qui s'apprêtait à s'affranchir, un instant après, de ses entraves terrestres, disait à celui qu'il avait choisi pour présider à ses funérailles :

« Je vous embrasse du fond de mon âme, mon cher X...., et
» maintenant recueillez-vous et écoutez-moi. Rappelez d'abord en
» vous tout ce que Dieu vous donna de résolution et de sang-froid,
» car vous en aurez besoin.... Songez qu'à l'instant où vous lirez
» les caractères que je viens de tracer, les douleurs, les indici-
» bles douleurs qui pesaient sur mon âme sont à jamais éteintes.

» En ce moment, mon ami, je suis mort, roide mort.... Vous
» me trouverez étendu sur la plate-forme du château de Penne,
» dans la partie la plus élevée, dans celle qui regarde l'est. Ecou-
» tez-moi jusqu'au bout; vous me pleurerez plus tard... pour le
» moment, servez-moi comme je le désire... »

A la suite venait l'indication précise et catégorique de tous les soins que Lambert exigeait pour son corps. Sa toilette funèbre se trouvait là longuement détaillée. Au milieu de ces préoccupations,

une crainte l'arrête, celle d'être enterré dans un cimetière. Cette pensée l'obsède, cette pensée le révolte :

« Il faut que vous luttiez contre toute proposition tendant à me » faire enterrer dans un cimetière, écrit-il d'une main agitée, et » que vous luttiez jusqu'à la mort. J'ai pâli toute ma vie à l'idée » qu'on pourrait m'enfouir dans un cimetière, véritable morgue » souterraine. J'ai fui Paris précisément pour éviter les charniers » publics. J'aimerais mieux être enterré à Montfaucon. Je suis venu » ici pour y chercher une tombe à mon gré. Tous les soins que je » me suis donnés n'ont eu d'autre but, et maintenant parce que » je ne puis faire aucune résistance, on abusera lâchement de » mon impuissance, et on me jettera à cinq ou six pieds sous » terre dans le coin d'un mauvais cimetière de village!!! Je vous » prie, je vous supplie, mon ami, de ne jamais le permettre. » Jetez-moi plutôt au fond de la rivière! je vous donne ma malé- » diction, je la donne à quiconque trahirait de cette sorte ma der- » nière, ma plus impérieuse volonté! »

Après avoir manifesté, dans ces termes énergiques, cette répulsion dont la cause était encore pour nous un mystère, le malheureux, prêt à sonder le problème de l'autre vie, terminait ses instructions par quelques lignes déchirantes, qui certes ne purent jamais tomber de la plume d'un fou :

« Adieu, mon cher X...., vivez heureux et laissez-moi là repo- » ser pour jamais; car en vérité ma vie a été si violemment agi- » tée que ce n'est pas trop pour moi du repos de toute l'éternité. » Je vous sais trop homme de cœur pour vous rappeler les précau- » tions respectueuses et les pieuses délicatesses que l'on doit aux » morts. J'ai toujours porté respect à mon corps, non pas que j'en » fisse aucun cas en lui-même, mais je respectai la maison à cause » de la locataire. Je viens de traiter ce pauvre corps fort sévère- » ment, comme vous voyez, et maintenant, je tiens beaucoup à ce » qu'il ne reçoive aucun outrage.

» Portez donc respect à ce corps, car il y a là, sous vos yeux, » renfermé sous cette enveloppe grossière, le mot de l'énigme de » l'univers, un mot que la terre n'entendra jamais, qui dans cette » vie a fait mon désespoir et qui fera éternellement celui de qui- » conque voudra pénétrer ce mystère.

» Je n'ai pas besoin de prêtre, puisque la loi ecclésiastique m'ex-

» clut de toute participation aux bienfaits de l'Eglise. Je ne puis
» prétendre à rien et ne demande rien. Toutefois, si M. le curé
» veut permettre qu'on porte la croix devant ma bière, j'y consens
» avec la plus vive reconnaissance.

» Je meurs catholique et catholique romain. J'ai voulu, avant de
» mourir, faire une profession solennelle de ma religion, parce que
» je la crois la meilleure de toutes celles qui sont sur la terre, et
» j'ai essayé de me purifier par anticipation du crime affreux que
» j'allais commettre. Il n'y a personne au monde qui condamne
» plus énergiquement que moi une action de ce genre.... Mais il le
» fallait! maintenant je ne demande plus rien.

» Dieu m'a entendu.... Dieu m'a jugé!

» Adieu donc pour jamais,

» LAMBERT.

» Fait à Penne ce 19 novembre 183... »

Nous lisions sur le manuscrit autographe et nous pouvions suivre à la trace, pour ainsi dire, les dernières agitations de ce cœur mortellement atteint. Aussi cette lecture dépassa-t-elle encore l'effet qu'avait produit sur nous le récit du vieillard. Nous reconnûmes qu'il avait plus adouci qu'exagéré les sombres couleurs du tableau.

Mais le dénouement était connu et c'est le prologue qu'il nous fallait, c'étaient les prémisses que nous cherchions.

Nous parcourûmes encore plusieurs lettres, adressées à différents personnages, toutes remarquables par la forme et intéressantes par le fond, mais toutes muettes sur l'objet spécial de nos recherches.

Enfin, un dernier manuscrit nous tomba sous la main, et ce dernier manuscrit commença à jeter quelque clarté sur le mystère que le hasard bientôt allait achever d'éclaircir. C'était une sorte de mémoire autobiographique. Lambert racontait là sa naissance, son éducation, son arrivée à Paris, la blessure mortelle qui l'y frappa au cœur et enfin son départ de la capitale avec l'intention ferme de se donner la mort. Il disait là toute sa vie, et sa vie, hélas! formait bien le prologue du drame qui devait se dénouer sur le rocher de Penne.

Né dans une des villes du Midi, où la fertilité du sol et la douceur du climat entretiennent le plus d'inertie intellectuelle, Lambert secoua l'apathie native et vint demander à Paris ce que Paris promet aux imaginations ardentes, la gloire, la célébrité, la fortune. Issu d'une famille pauvre et obscure, qui ne pouvait l'aider ni par l'argent, ni par le crédit, il eut à subir les rudes épreuves qui attendent à Paris les vocations sans appui. Grâce toutefois à des facultés brillantes où se reflétait l'éclat du soleil méridional, grâce surtout à sa robuste persévérance, il était parvenu, après avoir été tour-à-tour professeur, homme de lettres, etc., à gagner la confiance d'un puissant personnage, le prince de T..., qui l'appela dans sa famille, d'abord à titre de précepteur, puis à titre de secrétaire intime. C'est en cette qualité, paraît-il même, qu'il tint la plume, dans une conférence diplomatique qui eut lieu à Londres pendant le cours de l'année 1830.

Quand ce récit fragmentaire en arrivait à ce point, on sentait que l'auteur l'avait tracé d'une main plus fiévreuse encore. Les rêves ambitieux avaient germé dans la tête du confident de l'illustre diplomate ; il croyait saisir la fortune et profiter, de gré ou de force, des faveurs de l'inconstante déesse.

. . . .

Un peu plus bas, le style paraissait s'obscurcir, le langage revêtait une volontaire équivoque. Les soucis d'ambition semblaient disparaître sous une préoccupation plus absorbante : le malheureux aimait une femme et il l'aimait sans espoir. Mais ce devait être un profond mystère que cet amour, et celle qui l'inspirait, une puissante dame; car, même dans cet écrit suprême, il ne la désignait sous aucun nom et il ne parlait d'elle que dans les termes de la plus touchante humilité.

En poursuivant la lecture de ces mémoires, qui reflétaient si vivement la vie de leur auteur, il était difficile de comprendre si la passion de Lambert avait été partagée. La réserve calculée de son langage rendrait toute affirmation téméraire, et l'on peut dire que, s'il fut amant heureux, il fut aussi amant discret. Ver de terre, amoureux d'une étoile, comme a dit le poète, il semble goûter une félicité céleste dans la simple contemplation de l'objet aimé. — Le réveil fut horrible. Nous sentîmes approcher bientôt, au désordre des pensées et à la furie du style, le dénouement dont la *chambre*

du bâtard avait été le théâtre : un jour, l'humble précepteur, le secrétaire oublieux de son rang, oublieux surtout de sa basse extraction, osa déclarer en public son amour insensé.

La grande dame se retrouva tout entière. Elle répondit par quatre mots, quatre mots terribles qui eurent leur écho, quarante jours après, sur le rocher de Penne : « Chassez, dit-elle à ses valets, chassez ce fils de fossoyeur ! »

Ces mots, hélas ! furent aussi pour nous une révélation effrayante. Nous comprîmes l'horreur insurmontable du malheureux pour les cimetières !

. . . .

Il partit de Paris blessé à mort, marchant à l'aventure devant lui. L'attraction des vieux souvenirs le conduisit dans sa ville natale. La vue de ses parents, de ses amis, l'aspect des lieux où s'était écoulée son enfance, ne purent le consoler de ses rêves d'amour et d'ambition perdus. Un jour qu'il songeait à la fin de toutes choses, il aperçut au loin, vers l'est, un horizon de montagnes arides. C'est là, dit-il, que j'irai trouver le repos..... Le lendemain, il arrivait à Penne.....

— Nous savons le reste, dis-je au vieillard, en lui rendant ces tristes mémoires.

XV.

ÉPILOGUE.

— Non, vous ne savez pas tout, répondit notre interlocuteur, d'une voix sourde. Le drame de Penne eut son épilogue, et nul, jusqu'à ce jour, n'en a connu les circonstances mystérieuses.

Nous nous groupâmes avec un redoublement d'intérêt autour du vieillard, qui resta longtemps pensif, comme accablé sous le tumulte des souvenirs.

Il rompit à la fin le silence et nous dit par phrases entrecoupées :

— Dix jours après le suicide de Lambert, j'étais assis dans ma demeure, immobile, absorbé, rêvant toujours à cet évènement dont mon esprit ne pouvait se détacher. Il était tard, dix heures, je crois. Tout-à-coup on frappe à la porte..... Un inconnu, vêtu de noir, au maintien discret, à l'attitude grave, est introduit auprès de moi. Cet homme, après s'être assuré que nous étions seuls et

que nul ne pouvait nous entendre, me demande si je ne consentirais pas à me rendre, sur l'heure et sous sa conduite, près d'une personne qui désirait instamment avoir un entretien secret avec moi. En toute autre circonstance, j'aurais hésité peut-être ; mais sous l'empire des souvenirs qui m'obsédaient, ma résolution fut vite prise. Je répondis affirmativement, et suivis mon guide à travers des chemins détournés qui nous menèrent à une demi-lieue du village. Là, une voiture nous attendait... L'inconnu m'invita, d'un geste respectueux, à y monter... J'obéis machinalement. Conduite par une main habile et traînée par des chevaux vigoureux, la voiture roula longtemps. La vitesse de la marche jointe à l'obscurité de la nuit m'empêchait de me rendre compte exactement de la direction qu'elle suivait. Enfin, après deux heures d'un trajet rapide, elle s'arrêta. Je reconnus le village d'A....., situé sur la route de Paris. Mon mystérieux guide vint ouvrir la portière et me pria de le suivre dans l'intérieur d'une auberge devant laquelle nous étions arrêtés. Après avoir attendu quelques instants, je fus introduit dans une chambre reculée de l'hôtel. — Tout semblait disposé là pour frapper de terreur mon imagination. Cette vaste pièce, close de toute part, était à peine éclairée par deux flambeaux de cire qui brûlaient sur une table tendue de noir. Entre ces deux flambeaux, j'aperçus, non sans surprise, un crucifix d'ivoire et le livre des saints évangiles. Comme j'hésitais à m'avancer, une femme, vêtue de deuil, encore jeune et belle, que l'obscurité de l'appartement m'avait empêché d'apercevoir tout d'abord, se dirigea vers moi et me conduisit d'un pas assuré auprès de la table où reposait l'image du Christ. Malgré le trouble de mes sens, je comprenais bien que cette scène, avec tout son appareil lugubre, se rattachait au drame de Penne. Je ne me trompais pas en effet ; l'inconnue, d'une voix où se trahissait l'habitude du commandement, me dit bientôt :

— Il est demeuré dans votre maison quelques jours avant sa mort ?

— Oui, répondis-je, devinant bien à qui s'appliquait cette vague désignation.

— Il vous a laissé en dépôt une cassette soigneusement fermée et scellée, avec mission de la remettre *à celle qui la réclamerait.*

— Oui, répétai-je à demi-voix ; vous venez de prononcer,

madame, les quatre mots sacramentels qui seuls pouvaient m'autoriser à livrer ce dépôt. Le voici dans l'état même où je l'ai reçu.

Et je lui donnai le petit coffret qui ne me quittait pas depuis la mort de Lambert.

Cette femme, à la beauté mâle, aux traits énergiques, s'empara de la cassette avec vivacité... Quand elle l'eut entre ses mains, son agitation parut un peu se calmer.

— N'a-t-il pas laissé aussi dans votre maison un cachemire de l'Inde, un bijou d'or ciselé?

— Ces objets l'ont suivi dans la tombe, répondis-je.

— Vous en êtes sûr? dit-elle en insistant.

— Je les ai placés moi-même dans le cercueil sur son ordre exprès.

Elle se tut un instant.

— Vous avez encore en votre possession, reprit-elle bientôt, des mémoires où il raconte sa vie, où il nomme peut-être de hauts personnages vivants. Il faut que ces mémoires restent secrets vingt ans au moins. Jurez-moi, sur les saints évangiles, de n'en rien divulguer avant l'expiration de la vingtième année. Jurez-moi aussi de ne pas révéler, avant le même terme, le secret de notre entrevue.

Je fis, non sans frémir d'une crainte religieuse, le serment qu'elle exigeait de moi, et soudain cette femme disparut.

Un instant après, je sortais tout oppressé de l'auberge. Le messager qui m'était venu chercher à Penne ferma de nouveau sur moi la portière de la voiture, et avant le lever du jour j'étais rendu à ma famille, qui m'attendait dans la plus vive anxiété.

Le vieillard s'interrompit un moment.

— Les vingt ans sont écoulés, reprit-il bientôt, et j'ai pu, messieurs, aujourd'hui, sans trahir mon serment, vous révéler cette scène que vous êtes les premiers à connaître.

— Et cette femme, l'avez-vous revue? avez-vous su son nom? dîmes-nous en chœur.

— J'ignore son nom qui n'est écrit à aucune ligne de ces mémoires. Vous avez pu, aussi bien que moi, constater à cet égard la réserve de Lambert. Mais un jour, parmi ces papiers, j'ai trouvé un médaillon, oublié sans doute par mon malheureux hôte, qui reproduit en miniature les traits de cette femme. Il m'est d'autant plus précieux que j'y reconnais aussi l'image de ma fille bien-aimée, Marie. Remarquez, messieurs, cette ressemblance, qui vous

expliquera les sourdes angoisses qu'inspirait à Lambert la vue de cette enfant.

Et le vieillard nous montra la miniature qui reproduisait, peints d'une main magistrale, les traits aristocratiques d'une femme du monde. On aurait cru réellement que ce portrait était celui de la jeune fille que nous avions rencontrée en entrant; mais les armes et la devise d'une maison ducale figurées au bas assignaient une autre position sociale à son original.

Nous regardions ce portrait l'un après l'autre.

— Ciel! s'écria tout d'un coup Luigi, le plus âgé d'entre nous et qui longtemps avait vécu dans le monde parisien, c'est la duchesse de D.....

— Comment? la nièce du prince de T.... ?

— Elle-même.

— Silence! s'écria le vieillard. Ne prononcez pas ce nom. Cette femme vit peut-être encore, et même après vingt ans, je redoute la divulgation de ce mystère.....

Nous sortîmes en silence, laissant le vieux notaire en proie à une émotion que nos remercîments et nos étreintes affectueuses ne purent dissiper.

. . . .

Une heure après, nous quittions Penne.

La troupe des touristes, si joyeuse et si pétulante la veille, était silencieuse et pensive ce jour-là. Léone voulut bien essayer de murmurer quelque plaisanterie; Luigi le foudroya d'un regard.

Comme nous arrivions au Pas-de-la-Leignée, point culminant d'où notre œil pouvait jeter un dernier adieu à la vallée et aux ruines qu'éclairaient en ce moment les rouges lueurs du couchant, je me tournai vers Guritan que cette sombre histoire avait disposé aux pensées sérieuses.

— Ami Guritan, lui dis-je, sais-tu la leçon qu'on peut tirer de la vie et de la mort de celui qui dort là-bas au milieu des ruines? La voici, mon ami, c'est que le bonheur et le repos ici-bas ne se rencontrent que dans les voies obscures et dans les sentiers battus.

— Je commence à le croire, dit le botaniste.

— Et moi, lui répondis-je, depuis longtemps j'ai cessé d'en douter.

Emile Vaïsse.

POÉSIE.

—

L'âge d'or.

Quand les âmes ont soif de vertu, n'ayez pas d'inquiétude....

E. PELLETAN.

A M. A. DE LA B.

Vraiment! Je cèderais à votre fantaisie!
J'irais d'un fouet vengeur armer ma poésie,
Piller de Némésis le classique arsenal,
Et refaire une pointe aux vers de Juvénal!
Non, non; n'y comptez pas; je ne veux point médire.
D'ailleurs où trouverais-je un sujet de satire?
J'ai beau prêter l'oreille, ouvrir de larges yeux,
Je n'entends, ne vois rien qui ne soit pour le mieux.
Partout, au premier rang, c'est la vertu qui brille;
L'honneur, trésor gardé par les chefs de famille,
Aux enfants est toujours fidèlement transmis;
Riche, on n'est point flatté; pauvre, on a des amis.
L'esprit fait librement la guerre au ridicule;
Pygmée, il raille, il siffle à la barbe d'Hercule,

Et jamais, se livrant sans crainte à ses ébats,
Pour avoir ri tout haut, il ne pleure tout bas.
Ardente à le chercher sous le toit qui l'abrite,
La renommée accourt au devant du mérite;
Le talent est certain d'être toujours compris,
Et l'on a du génie... ailleurs que dans Paris.

De son opinion chacun a le courage;
La vérité jamais ne subit un outrage;
Le cœur ne dit plus non, quand la bouche dit oui;
Mentir! qui l'oserait? Rien ne ment aujourd'hui,
Rien... ni les prospectus où les Purgons en vogue
Révèlent au public le succès de leur drogue;
Ni le cachet du vin que chèrement paîra
L'heureux consommateur qui peut faire un *extra*;
Ni le jeu de la Bourse où seul le hasard triche;
Ni la prime annoncée à qui veut être riche;
Ni des baisers de cour l'échange solennel;
Ni des grands écrivains l'encens confraternel;
Ni le luxe criard dont si bien s'accommode
La grisette changée en reine de la mode.
Rien n'est faux... ni le ton doucereux, engageant,
De l'avide emprunteur qui flaire notre argent;
Rien! pas même les pleurs d'un riche légataire,
Pas même de Cabet le rêve humanitaire!

La haine dans les cœurs a fait place à l'amour.
Quelle sérénité chez les puissants du jour!
Quelle attitude calme et quel joyeux visage!
Le sourire des grands est d'un heureux présage.
Aussi comme le monde a foi dans l'avenir!
Qui donc, contre le sort, cherche à se prémunir?
Pas un indice au loin d'orage politique;
Tous les peuples brûlant d'une ardeur sympathique,
A l'exemple des rois se chérissent entre eux;
Plus de rivalités aux conflits désastreux!
Et si l'on voit encor, hauts de toute leur taille,
Deux peuples mesurer leur front dans la bataille,

L'amour seul de la paix leur met le fer en main ;
On se tue aujourd'hui pour s'embrasser demain !

Des brillants écrivains dont le cerveau s'allume
Au souffle inspirateur, jamais l'ardente plume
Ne comprit aussi bien sa noble mission.
O saint amour du beau ! féconde passion !
Toi qui créas Corneille et Racine et Molière,
Qui créas Bossuet, cette immense lumière,
Tu fais, de leur génie excitant les efforts,
Les auteurs d'aujourd'hui bien plus grands, bien plus forts !
Sûr que pour lui déjà la gloire ouvre son temple,
Dans son œuvre chacun fièrement se contemple,
Et, jaloux du laurier de la postérité,
Veut d'avance prouver qu'il l'aura mérité.
Comme on lime les vers ! comme on polit la prose !
A se faire imprimer nul auteur ne s'expose
Sans avoir d'un Boileau l'avis approbateur.
Que l'on met à produire une sage lenteur !
On prodigue le temps au désir de bien faire,
Et, plus que le lecteur, pour soi l'on est sévère.
La palme est le seul but ; qu'importe le profit !
Y songe-t-on ? D'ailleurs, peu de chose suffit
Aux écrivains du jour : leur vie est si frugale,
Leur humeur si champêtre !.... Entendre la cigale
Chanter, et, sous l'ormille arrondie en berceau,
S'asseoir et méditer au bord d'un clair ruisseau,
C'est le plus doux plaisir dont leur âme s'enivre :
Plaisir qu'on peut goûter sans vendre cher un livre.
Aussi, d'un beau renom uniquement épris,
Aucun d'entre eux ne fait trafic de ses écrits,
Et, dans l'or ne voyant qu'un métal illusoire,
Alexandre Dumas travaille pour la gloire !

Les mœurs, doux résultat d'un progrès bienfaisant,
Furent-elles jamais plus chastes qu'à présent ?
Dans un châle effronté qui descend jusqu'à terre
Quelle épouse oserait afficher l'adultère ?

Que d'attraits ingénus ! que d'Agnès de vingt ans !
Quelle raison partout ! que de gages constants
Par d'imberbes Catons donnés à la morale !
Un jour d'aubaine, un jour d'ivresse générale,
Si, repassant le Styx, sa lanterne à la main,
Diogène à pas lents se frayait un chemin
Dans la foule amassée au centre de la ville,
Et qu'il cherchât *un homme*, il en trouverait mille !
Satisfait de son lot, si modeste qu'il soit,
Chacun bénit le ciel dans la part qu'il reçoit.
Qu'importe un char qui brille, un nom propre qui sonne !
Obtenus par l'intrigue, ils ne tentent personne.
Il suffit d'être pur pour qu'on soit honoré.
Un caractère droit, noblement déclaré,
Est aux emplois civils un titre légitime ;
Tout homme a sa valeur en lui-même ; on l'estime
Au poids de ses vertus et non de son argent.
La fortune sourit au plus intelligent,
Au plus laborieux,.... surtout au plus honnête ;
Et tout millionnaire, en levant haut la tête,
Peut de son premier gain faire un public aveu.

On vole bien encore, on assassine un peu ;
Mais des crimes déjà si grande est la disette
Que, dans ce champ stérile, une gauvre gazette
Peut à peine glaner, en furetant partout,
Quelque forfait naïf que la justice absout.....
Le jour vient où le Code, inutile grimoire,
Sommeillera, poudreux, dans le fond d'une armoire ;
L'équité dictera tous les engagements ;
On ne plaidera plus... même chez les Normands.
Dandin, d'un lit douillet faisant l'expérience,
Verra qu'on peut dormir ailleurs qu'à l'audience ;
Et maître Patelin, de retour au hameau,
Se métamorphosant en berger de trumeau,
Ira, sur la colline où l'ombre plane encore,
Soupirer pour Babet et voir lever l'aurore !

Quoi ! vous riez ? — Ma foi, ce n'est pas sans raison ;
Cet hosanna me semble un peu hors de saison...
Vous !... — Oui, moi ! trop longtemps, esprit retardataire,
De la prévention je restai tributaire.
L'ombre des préjugés environnait mes pas,
J'avais les yeux ouverts et je ne voyais pas.
Je niais le progrès, je niais la lumière,
Je... Tout-à-coup le jour se fit dans ma paupière,
Et notre âge, à mes yeux, se montra tel qu'il est,
Noble, grand, aussi beau qu'il m'avait paru laid ;
Et depuis, dans mes vers qui bravent l'équivoque,
Je crie à pleins poumons : Honneur à notre époque !
— Mais enfin, qui lui vaut ces grands coups d'ensensoir ?
— Le *Siècle*... un bon journal que je lis chaque soir !

Hippolyte Minier.

Septembre 1858.

EXPOSITION DES BEAUX-ARTS ET DE L'INDUSTRIE.

Industrie : IV. Laines filées, tissées; V. Toiles peintes.

Décidément la draperie du Midi fait défaut à nos Expositions. Il n'est pas une de nos fêtes industrielles où l'on n'ait eu à regretter son absence. Est-ce indifférence? Est-ce crainte d'entrer en comparaison? Si ce dernier motif est le vrai, nous dirons qu'il nous paraît provenir d'une modestie outrée; car les produits des manufactures du Midi, s'ils sont inférieurs en qualité aux produits des manufactures du Nord, ont pour eux, avec le mérite d'une bonne confection, l'avantage du bon marché et par conséquent d'un placement facile. Cette année, on compte à l'Exposition quelques rares manufacturiers de Mazamet, de Limoux, de Saint-Pons, de Saint-Chinian; les autres villes, telles que Carcassonne, Bédarieux, Lavelanet, Lavaur, etc., se sont abstenues. Notre tâche alors est bien simplifiée; nous n'irons pas faire du zèle à froid; nous passerons sur cette partie de l'Exposition. L'industrie des laines nous retiendra davantage.

Un seul exposant, M. Delcasse, propriétaire à Launaguet, a présenté des laines en suint; un seul aussi, M. Higounenc, de Bédarieux, a exposé des échantillons de laines déflochées. Les laines de M. Delcasse sont fort belles, d'une grande finesse et peuvent sou-

tenir la comparaison avec les laines d'Allemagne. M. Higounenc, à qui avait été décernée, en 1850, une mention honorable pour le défiochage de la laine, a fait faire un très-grand progrès à cette industrie et nous paraît avoir obtenu tout ce que l'on peut espérer d'un genre qui consiste à confectionner un tissu avec des matières qui ont déjà servi à d'autres tissus.

Un des plus beaux échantillons de laines filées a été exposé par la Société des *Moulins d'Albi.*

L'usine des Moulins d'Albi remonte à plus de trente ans. Albi n'est pas, que l'on sache, une ville industrielle. Toute son industrie se résume, en quelque sorte, dans l'établissement dont nous allons parler, et auquel on doit au moins quelque attention pour les services qu'il a rendus et qu'il rend tous les jours au pays. Cette usine se compose de trente-six prises d'eau, à deux barages, sur le Tarn. Ce n'était, dans le principe, qu'une minoterie qui manipulait jusqu'à 120,000 hectolitres de grain par an. Cependant, toutes les prises d'eau n'étant pas occupées, les entrepreneurs eurent l'idée d'adjoindre à leur minoterie une vermicellerie; plus tard, une filature à la façon, et enfin, il y a dix-huit mois, un immense établissement de filature de laines peignées et cardées. — La vermicellerie est une des plus considérables qui soient en France; elle reçoit et convertit en vermicelles et pâtes diverses (macaronis, pâtes moulées, semoules), environ 5,000 hectolitres de blé dur. La quantité des vermicelles fabriqués s'élève en moyenne à 200,000 kilogrammes; et occupe les bras de quarante ouvriers. Il n'y a guère qu'à Paris et à Clermont qu'on puisse trouver en ce genre de produits un établissement rival de celui des Moulins d'Albi. Nous ne parlerons pas des pâtes sorties de cette fabrique et qui figurent à l'Exposition. Il en a déjà été question dans *la Revue.* Au dire des personnes qui en ont fait l'essai, elles sont d'une confection tellement supérieure, que bien des négociants les expédient à l'étranger sous le nom de pâtes de Gêne. Il est regrettable que les actionnaires aient négligé d'en établir un dépôt à Toulouse. Mais disons quelques mots de la filature.

Les machines ont été confectionnées dans les premières fabriques de France; elles sont d'une beauté et d'une précision remarquables. L'usine elle-même, construite d'après les règles les mieux entendues de l'art, est mise en mouvement par une grande turbine

sortie des ateliers de M. Olin-Châtelet. Au reste, on peut juger de l'importance de cette fabrique par les capitaux qui y sont engagés, soit en fonds de roulement, soit en frais de premier établissement ; le chiffre atteint près d'un million.

Cette industrie, destinée à manipuler les laines du pays, rend par là un grand service à l'agriculture, à qui elle offre des débouchés faciles ; elle donne, de plus, au Midi, une impulsion manufacturière, et l'affranchit, en grande partie, de la dépendance du nord de la France et de l'Allemagne.

Les fils de laine, envoyés à l'Exposition par les chefs de cette fabrique, sont remarqués des connaisseurs pour leur ténuité, leur solidité et leur transparence. Tous les filages, classés à divers numéros, sont traités depuis les plus bas jusqu'aux plus élevés, avec un soin et une régularité qui ne laissent rien à désirer.

Mais que le Midi ne nous fasse point oublier le Nord. L'usine des *Moulins d'Albi* est spécialement consacrée à filer, à peigner et carder la laine : d'habiles manufacturiers de Reims, MM. Pradine et Comp^e^, ont exposé, outre des laines filées et peignées, d'admirables tissus, obtenus par un tissage mécanique, dont ils sont inventeurs. Nos confrères de la presse ne nous paraissent pas avoir accordé aux produits de ces industriels toute l'attention désirable ; c'est un motif pour que nous nous y arrêtions quelque temps.

Ces fabricants se pourvoient, autant qu'il leur est possible, chez le cultivateur, à qui ils achètent la laine en toison. Dès qu'elle est entrée dans leurs magasins, des ouvriers s'en emparent pour la trier, c'est-à-dire pour la convertir en qualités plus ou moins fines, afin d'obtenir des fils et des tissus d'une valeur différente.

Ils ont exposé des laines brutes triées, en laines d'Allemagne lavées à dos, et en laines de Champagne également lavées à dos. Nous n'avons pas remarqué dans leur exhibition des laines triées en *suint ;* sans doute qu'ils n'en avaient pas au moment de l'Exposition, car nous savons qu'ils travaillent beaucoup ce genre de laine (1).

(1) La laine est livrée le plus souvent en toison au manufacturier. Lorsque le mouton n'a pas été lavé à la rivière, la laine, ayant été coupée sur le corps de l'animal, conserve une espèce de corps gras appelé *suint*. On dit alors que la laine est en *suint*. Lorsque le mouton est lavé à la rivière, le cultivateur laisse sécher la laine et la tond ensuite. On dit alors que la laine a été lavée *à dos*. MM. Pradine ont exposé des échantillons des

En laines d'Allemagne, ils ont exposé des qualités nos 7, 8, 9, 10; en laines de Champagne, des qualités nos 4, 6, 7, 9. — La qualité no 4 est la plus commune, la qualité no 10 est la plus fine. Ils donnent volontiers la préférence à la laine de Champagne, à la laine de Soissons surtout.

Ils ont présenté ces qualités sous l'aspect de laines dégraissées, c'est-à-dire débarrassées de la graisse, du sable qu'elles contenaient. C'est au moyen d'une machine qu'ils obtiennent ce premier résultat.

Une fois engagée dans les machines, la laine ne les quitte plus. Encore humide, elle passe dans des démêloirs; sortant de ces machines en nappes ou en matelas, elle est graissée avec de l'huile, puis livrée à des cardes. Des étirages viennent régulariser le ruban continu sorti des cardes; ce ruban, dégraissé et séché mécaniquement, passe dans de nouveaux étirages et arrive enfin derrière la *peigneuse*.

Dans la peigneuse, la laine est transformée en deux parties bien distinctes : 1° en laine peignée (le cœur de la laine, les plus longs filaments); 2° en blousses (les filaments les plus courts, les boutons, les duvets). — Leur exposition se compose de différentes qualités de blousses et de laines peignées, provenant de diverses contrées. Nous laisserons de côté les blousses qui sont employées dans les filatures de laine cardée, pour ne nous occuper que de leur laine peignée.

Cette laine peignée passe dans des étirages, tels que des défeutreurs, des réduits, des bobinoirs, etc. Lorsqu'on a obtenu un ruban régulier, d'un poids convenable, on le place derrière le métier à filer.

On obtient alors des fils, soit en chaîne, soit en trame.

Nous avons vu dans leur vitrine, en chaîne, des nos 52, 56, 59, 63; en trame, des nos 68, 72, 75, 84, 91, 98, 100, 105, 108, 112, 122, 130.

(Le no du fil ou le taux du fil est le nombre d'échets, ayant chacun 1,000 mètres de longueur, contenus dans 1 kilogramme; ainsi

diverses transformations subies par la laine jusqu'à ce qu'elle arrive à l'état de *tissu*. Nous n'expliquerons ici que l'opération du tissage mécanique dont ces honorables industriels sont inventeurs.

le nº 52 indique que dans 1 kilogramme il y a 52 échets, ayant chacun 1,000 mètres de longueur, ou 52,000 mètres).

MM. Pradine emploient toutes les chaînes dans leurs tissus mérinos tissés mécaniquement ; ils n'ont employé les trames que jusqu'au nº 100 inclusivement, les autres nºs étant destinés à être tissés à la main.

Nous arrivons à la partie la plus sérieuse de l'opération, au *tissage mécanique.*

La chaîne est livrée à des bobinoirs, ourdissoirs, et à des machines à encoller, machines créées dans la manufacture de ces fabricants, construites par eux-mêmes et munies d'appareils nouveaux pour le tissage mécanique de la laine.

La chaîne collée est placée derrière des métiers à tisser mécaniquement qui lancent la trame dans la chaîne. C'est ainsi que ces fabricants obtiennent les mérinos, d'une si rare perfection, que nous voyons à l'Exposition. Car les produits qu'ils ont envoyés n'ont point été fabriqués en vue seulement de l'Exposition, et obtenus à grand renfort de soins, de travail et d'argent ; ils les ont tirés de leur manufacture tels qu'ils en obtiennent journellement des machines qu'ils ont construites.

Le métier à tisser a été de la part de ces honorables industriels l'objet d'études pratiques très-sérieuses ; aucun détail dans la construction ne leur a échappé ; et ce n'est qu'après plusieurs années de travail qu'ils sont arrivés à un très-haut point de perfection. Ce qui les a puissamment aidés pour atteindre à ce résultat, c'est l'invention préalable qu'ils ont faite d'un appareil appelé *temple mécanique.* Ce petit appareil, en forme de cône, ayant à sa base des aiguilles perpendiculairement placées à son axe, est entraîné par le tissu au fur et à mesure qu'il est fabriqué ; il sert à tendre régulièrement l'étoffe. La trame vient s'entasser mathématiquement dans la chaîne, toujours de la même manière, de sorte que, par ce procédé, on évite complètement ce qui se nomme *templées marquées* dans les tissus mérinos.

Pour donner une idée de la valeur de leur *temple mécanique,* MM. Pradine ont exposé du mérinos double chaîne, étoffe très-épaisse et qui rentre énormément dans l'opération du tissage. Ainsi la chaîne qui, au rot ou peigne du métier à tisser, a 1m 58 de largeur, n'a plus, lorsque la trame est entrée dans la chaîne, que

1m 40 à 1m 41. Il faut des appareils assez puissants pour tenir bien tendue l'étoffe au fur et à mesure qu'elle se forme.

Cet appareil est assez avantageux pour permettre de confier à un seul ouvrier deux métiers à tisser : un métier tisse un mérinos double chaîne, l'autre un mérinos $^5/_4$. C'est la plus belle victoire remportée jusqu'ici dans l'industrie du tissage mécanique de la laine, car nous croyons pouvoir affirmer que ces fabricants sont les seuls qui aient obtenu un aussi beau résultat. Pour y être arrivés, ils le doivent encore à leur mode de coller et de monter les chaînes à l'aide de leur machine à encoller, qui, aussi bien que leur ***temple***, est brevetée.

Les bains de colle sont toujours tenus à la même température; la colle a toujours la même pesanteur spécifique : ce qui est très-important. Enfin les ensouples sortant de l'ourdissoir sont dévidés avec le plus plus grand soin, de manière à ce que la chaîne ne soit pas fatiguée.

L'ensouple, qui reçoit la chaîne collée et séchée, est renvidé, de telle sorte que le premier mètre est renvidé identiquement de la même manière que le dernier : ce qui permet d'obtenir plus de régularité dans les tissus (1).

MM. Pradine ont exposé en mérinos écrus :

N° 2405	mérinos	$^9/_8$,	10	croisures au	$^1/_4$	de pouce.
2549	—	»	10	—	$^1/_2$	—
2639	—	»	11	—	$^1/_4$	—
2723	—	»	12	—	»	—
2787	—	»	13	—	»	—
4459	—	»	$^{14}/_{15}$	—	»	—
4275	—	$^5/_4$	12	—	»	—
4285	—	»	13	—	»	—
4477	—	double chaîne,	12	croisures au	$^1/_4$	de pouce.

Ils n'ont pas craint de faire teindre ces diverses qualités de mérinos, en toute espèce de nuance, depuis la plus claire jusqu'à la plus foncée : et il est aisé de juger, par la vivacité et la variété de ces couleurs, de la grande régularité de leurs tissus.

(1) Ne pouvant, à cause des frais considérables, transporter leurs machines de tissage mécanique à Toulouse, MM. Pradine les ont fait photographier et les ont réunies toutes dans le même cadre, où, par une étude attentive, on peut se faire une idée de leur jeu et de leur emploi.

Nous avons insisté à dessein sur l'opération délicate du tissage, parce que l'industrie de ce genre de tissage mécanique est encore dans l'enfance, et par conséquent peu connue dans le Midi. Il n'y a jusqu'ici en France que deux ou trois industriels qui l'exploitent sérieusement. Mais, encore quelques années, et cette industrie prendra, sans doute, l'essor qu'a pris le peignage mécanique; car MM. Pradine nous semblent avoir résolu le problème. En 1855, ils n'avaient que quelques métiers seulement, et commençaient leurs premiers essais de tissage mécanique. Cependant, ils n'ont pas hésité à prendre part à la grande lutte des nations industrielles, dans laquelle ils ont obtenu, comme récompense, une médaille de bronze.

Leur manufacture emploie tous les ans soixante mille toisons et occupe deux cents ouvriers. Ils ne s'arrêteront pas là; ils espèrent bien avoir, dans un an, cent quinze métiers à tisser mécaniquement qui produiront quatre mille pièces de mérinos. Leur désir n'est pas de garder leur secret, mais de le propager. Ainsi, sur la demande de plusieurs manufacturiers, MM. Pradine ont traité avec un excellent constructeur de leur ville (Reims), M. Pierrard Parpaite, de l'exploitation de leurs modèles et de leurs brevets. C'est un avis que nous sommes heureux de donner aux industriels du Midi.

Nous ajouterons, en terminant, que l'emploi du métier de tissage mécanique est loin d'être préjudiciable à l'ouvrier. En tissant à la main, les ouvriers gagnaient à peine 1 fr. à 1 fr. 50 par jour; en usant du tissage mécanique, ils gagnent très-facilement de 2 fr. 50 à 3 fr. 25.

Toiles peintes. — Ce genre de produits est représenté à l'Exposition principalement par deux grandes maisons de Toulouse, la maison Josserand et la maison Brun. La maison Josserand étant la plus ancienne, c'est d'elle que nous nous occuperons d'abord.

Vers la fin du siècle dernier, quelques tentatives pour fonder à Toulouse une manufacture de toiles peintes furent faites par MM. de Gounon. Ils établirent leur maison sur un pied assez grandiose dans l'ancien couvent des Feuillants, faubourg Saint-Cyprien; mais leurs essais demeurèrent infructueux.

Ce ne fut qu'en l'année 1800 qu'une association se forma entre MM. Gothreu, suisse d'origine, et Josserand, de Lyon, pour essayer de nouveau l'introduction de ce genre d'industrie dans notre cité.

Leurs ateliers furent installés dans les bâtiments ayant appartenu

aux religieux Augustins, rue des Tourneurs; c'est de là que sort la vraie source de cette industrie qui plus tard devait prendre de si grands développements et venir en aide aux classes laborieuses en créant de grands centres de travaux. — Aujourd'hui la maison Josserand n'occupe pas moins de deux cent vingt ouvriers.

L'association Josserand et Gothreu ne dura pas longtemps; ils se séparèrent, se partagèrent les matériaux de la fabrique encore dans l'enfance, et chacun travailla pour son compte. Quelques années après, M. Gothreu étant mort, son ex-associé resta seul fabricant après avoir fondé son nouvel établissement rue de la Trinité.

M. Josserand avait un fils doué, quoique jeune encore, de toute l'intelligence qu'exige une industrie aussi compliquée. Suivant les traces de son père, M. Josserand fils se perfectionna, en même temps, dans les connaissances ayant rapport à la chimie, au dessin, à la gravure et à l'imprimerie; en un mot, toute cette industrie se trouva personnifiée en lui. Le père devenu vieux céda la maison à son fils qui transporta son usine rue des Couteliers, tendant à se rapprocher du canal de fuite du moulin du château, l'eau vive étant un des principaux éléments de ce genre de manufactures.

Après avoir travaillé quelques années et obtenu des succès avoués par des fabricants du nord de la France, il vint définitivement s'établir, en 1832, dans l'île de Tounis, construisant cette fois des ateliers plus vastes, où il pourrait développer aisément les connaissances que ses efforts continus lui avaient acquises.

Voilà vingt-cinq ans que cette maison va s'agrandissant, tant en importance matérielle qu'en mérite industriel, et ses produits ont été couronnés par les divers jurys de 1835 (médaille d'argent), 1840 (médaille d'argent avec éloges), 1845 (médaille d'or), et enfin 1850, rappel de médaille d'or.

Cette année les produits de cette maison sont nombreux et variés; à côté du plus simple se trouve l'article le plus compliqué en fabrication et en dessin. Après avoir constaté la grande diversion, le bon goût et la réussite des teintes sur les fichus lapis, notre attention s'est portée sur deux produits nouvellement introduits dans la fabrication toulousaine : un meuble perse et quelques pièces d'indienne lapis imprimée à la planche. La perfection du meuble perse doit encourager cette maison à continuer cet article qui souvent ne peut s'exécuter qu'à l'aide d'une machine à rouleau,

destinée à imprimer le fouillis de branchages qui sert de fond au dessin enluminé, et qu'il a fallu, sur l'étoffe exposée, imprimer au moyen d'une planche de grande dimension ; difficulté que l'ouvrier a vaincue admirablement. On désirerait seulement que quelques dessins employés à cet article fussent plus appropriés au genre perse, et qu'il ne ressemblassent pas autant à ceux imprimés sur les schalls ; les fleurs naturelles mêlées aux arabesques pointillées sur fond clair nous semblent, en effet, un sujet plus gracieux pour meuble que le dessin cachemire.

Mais c'est surtout l'indienne lapis, imitant le genre dit ***bayonnaise*** de Mulhouse, qui mérite une mention, car elle peut être mise en parallèle avec n'importe quel produit d'Alsace fabriqué avec les mêmes procédés. Ces étoffes brillent par la perfection de l'ensemble, c'est-à-dire l'harmonie, qualité essentielle et trop souvent négligée.

La maison Brun, fondée vers l'année 1837, a exposé beaucoup d'articles, dont la plupart peuvent rivaliser aussi avec ce qui se fait de mieux dans ce genre de fabrication. Ses lapis, quoique remarquables sur divers points, pèchent cependant par l'absence d'harmonie dans l'organisation des dessins. Ainsi nous avons vu un bouquet de fleurs naturelles au milieu d'un schall cachemire lapis. Rien n'est plus disparate que ce médaillon où jouent un peu trop à l'étroit des roses pâles et décolorées à côté de la vigueur du rouge introduit dans le dessin cachemire.

On ne saurait trop s'attacher aux effets d'ensemble ; c'est sur ce point que doit viser toute l'attention du fabricant ; nous ne doutons pas qu'une maison, qui a déjà obtenu d'honorables distinctions, telles qu'une médaille d'or en 1850, ne fasse de nouveaux efforts, afin d'arriver à cette perfection qui classe un industriel au premier rang.

Deux maisons encore naissantes, celle de M. Hébrard, ainsi que celle de M. Chauvet, prouvent par leurs produits l'intelligence avec laquelle leurs ateliers sont dirigés. Il y a de très-bonnes pièces de mouchoirs dans leurs essais, et il est facile de prévoir qu'avec plus de goût dans leurs dessins et de régularité dans leur fabrication, leurs étoffes rivaliseront bientôt avec celles des fabriques supérieures.

E. Granier.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

I. — Baccalauréat ès-sciences : session de juillet et août 1858. — Sujets de composition.

Du 27 juillet. — 1° Faire connaître les méthodes par lesquelles on mesure les dilatations linéaires des corps solides; — quelles sont les lois générales que l'on a observées en rassemblant un grand nombre de résultats? — Application au pendule compensateur.

2° Evaluer la surface et le volume d'une pyramide régulière à base carrée, sachant que le côté de cette base est de 2 mètres et que chaque arête latérale vaut 3 mètres. — Approximation à 0,1 près.

Du 28. — 1° Etant donné un tronc de pyramide à bases polygonales parallèles, le transformer en un autre tronc de pyramide, de même hauteur, à bases triangulaires parallèles. — On établira ensuite la mesure du volume de chacun de ces troncs de pyramide.

2° Quels sont les phénomènes et les lois que l'on remarque lors du passage d'un corps solide à l'état liquide, et réciproquement. — Expliquer le froid produit par les mélanges réfrigérants.

Du 29. — 1° Faire connaître les différents procédés d'aimantation au moyen des aimants, de la terre et des courants.

2° Construire une tangente commune à deux cercles donnés. On distinguera les deux cas où les cercles sont situés d'un même côté de la tangente ou de côtés opposés. — Si l'on donnait les valeurs numériques des rayons et de la distance des centres, comment évaluerait-on la distance au centre de chaque cercle du point où la ligne des centres est coupée par la tangente commune?

Du 30. — 1° Définir la chaleur spécifique d'un corps. — Qu'est-ce que l'unité de chaleur? — Exposer la méthode des mélanges pour déterminer la chaleur spécifique d'un corps solide.

2° Un capital de 40,000 fr. a été placé à intérêt composé pendant deux ans; il en est résulté un bénéfice de 2,849 fr. On demande quel aurait été le bénéfice au bout de trois ans.

Du 31. — 1° Décrire le phénomène de l'ébullition — Faire connaître les circonstances qui influent sur la température de l'ébullition, avec les expériences à l'appui.

2° Dans une demi-circonférence dont le diamètre AB est de 68 mètres, on inscrit parallèlement à ce diamètre une corde égale à 32 mètres. En joignant DA et CB, on forme le trapèze ABCD. — Evaluer la surface et le périmètre de ce trapèze, ainsi que le volume qu'il engendrerait en tournant autour du diamètre AB.

Du 2 août. — 1° Action des courants sur les aimants. — Décrire le rhéomètre multiplicateur et l'expérience de l'électro-aimant.

2° Dans une sphère de 170 mètres de rayon, on donne un petit cercle dont le rayon est égal à 168 mètres; ce petit cercle sert de base à une zône moindre que la moitié de la surface de la sphère. Il s'agit de couper cette zône par un plan parallèle à celui de sa base, de telle manière que la zône à deux bases, comprise entre ces deux plans, soit le 20e de la surface de la sphère : à quelle distance du centre de la sphère faut-il mener le plan sécant?

Du 3. — 1° Qu'est-ce que l'induction électro-dynamique? — Comment produit-on des courants induits par des aimants? — Description de l'appareil magnéto-électrique de Pixii ou de Clarke.

2° Faire voir que toute section de la sphère par un plan est un cercle, et que ce cercle est d'autant plus petit qu'il est plus éloigné du centre. — Déterminer les pôles de ce cercle, et montrer comment, étant donnée une boule sphérique, on peut, par une construction plane, déterminer son rayon.

Du 4. — 1° Donner le principe du jeu de la machine pneumatique. — Décrire la machine à deux corps de pompe.

2° Dans un triangle isoscèle ABC, on a

AB=AC=357 mètres;

Le côté BC=216 mètres.

Du sommet B on abaisse sur AC la perpendiculaire BD : on demande 1° les valeurs des segments DC, AD, dans lesquels le côté AC est divisé, 2° la hauteur BD et la surface du triangle.

Du 5. — 1° Exposer la théorie de l'électricité par influence. — Application à l'électrophore.

2° Faire voir que les volumes de deux pyramides semblables sont entre eux comme les cubes des arêtes homologues. — On étendra la proposition aux polyèdres semblables.

Rodez, 23 *août*. — 1° Exposer la théorie de l'électricité par influence. — Application à l'électrophore.

2° Les côtés de l'angle droit d'un triangle rectangle sont égaux, l'un à 3 mètres, l'autre à 4 mètres. On suppose que ce triangle fasse une révolution autour de l'hypothénuse, et l'on demande la surface et le volume ainsi engendrés. — Approximation à 0,01 près.

Cahors, 27 *août*. — 1° Expliquer la formation des images des objets dans les miroirs sphériques, concaves ou convexes, en indiquant les positions et les grandeurs relatives de l'image et de l'objet.

2° Deux nombres sont tels que les $^2/_3$ de l'un, ajoutés aux $^5/_7$ de l'autre, font une somme égale à 13 ; le carré du premier diminué du carré du second donne une différence égale à 95. Quels sont ces nombres ?

Du 28. 1° En quoi consiste le principe de la transmission égale dans tous les sens des pressions dans un fluide, et comment l'explique-t-on ? — Comment trouve-t-on par l'expérience et par le raisonnement la pression supportée par le fond horizontal d'un vase rempli de liquide ?

2° Une somme de 1,200,000 fr. a été empruntée pour dix ans et doit être remboursée de la manière suivante : à la fin de chacune de ces dix années, on paiera une annuité de 120,000 fr., plus l'intérêt simple qu'a produit pendant cette année la somme qui restait encore due. On demande quel est l'intérêt total que l'on aura payé au bout des dix années, et quel est son rapport au capital. — Le taux de l'intérêt est de 5 p. 0/0.

II. — Nouvelles.

Les examens d'admission à l'Ecole navale, qui ont eu lieu à Toulouse, le 1er septembre, ont donné les résultats suivants :

Candidats inscrits, 21 ; *admissibles*, 9, ainsi répartis entre les divers établissements d'instruction.

Lycée impérial de Toulouse.	3
Candidats venus de Paris.	2
Lycée impérial de Pau.	1
Collége de Castres.	1
Collége de Sorèze.	1
Institution Assiot, à Toulouse.	1
	9

Les examens d'admission à l'Ecole impériale militaire de Saint-Cyr, commencés le 8 septembre, terminés le 14, ont donné les résultats suivants :

Candidats inscrits, pourvus du diplôme de bachelier ès-sciences, 55 ; *admissibles*, 30, qui se répartissent ainsi :

Lycée impérial de Toulouse.	7
Institution Musset, à Toulouse.	7
Institution Faget, id.	6
Institution Assiot, id.	5
Lycée impérial d'Auch.	2
Collége Sainte-Marie.	1
Collége de Sorèze.	1
Une institution de Paris.	1
	30

La *Revue* publiera les noms des candidats définitivement reçus, lorsque la liste en aura paru au *Moniteur*. — Les examens d'admission à l'Ecole polytechnique ne commenceront à Toulouse que le 18 septembre.

— Mgr d'Arbou, ancien évêque de Bayonne, est mort à Toulouse le 4 septembre, à l'âge de 80 ans.

— Le doyen de l'enseignement, M. Léon, ancien professeur de mathématiques à la Faculté des sciences de Toulouse, vient de mourir à l'âge de 95 ans.

— Parmi les journaux que Toulouse a vus paraître et disparaître depuis deux ans, il en est un qu'on avait distingué, l'*Union des Artistes*. Cette feuille était rédigée par des hommes jeunes, ardents, en qui l'on se plaisait à reconnaître un vif amour de l'art. Elle eut le sort de bien d'autres feuilles; malgré son mérite réel, elle ne vécut que quelques mois et disparut, l'année dernière, à l'entrée de l'automne, à l'époque de la chute des feuilles. Mais l'*Union* n'était pas morte, elle n'était qu'en léthargie, car elle a reparu depuis un mois, avec un léger changement de nom; elle s'appelle maintenant le *Courrier des Artistes*. Du reste, même format, mêmes caractères d'impression, même périodicité qu'autrefois ; devons-nous ajouter même esprit, même rédaction ? Nous le voudrions, mais ce n'est pas. Celui qui lui a rendu la vie, M. Emile Negrin, un des rédacteurs de la première feuille, est un écrivain original, primesautier, plein de verve et de *brio*. Ce sont là de belles qualités sans doute ; mais à quoi servent-elles sans la modération et le respect de soi et des autres ? M. Negrin a repris la plume en furieux ; il n'écrit pas, il tempête ; il éclate en fâcheux propos contre tout le monde. Voulez-vous savoir ce qui lui a si fort remué la bile et a soulevé son indignation ? Les iniquités de la

presse toulousaine à l'endroit de l'Exposition. « Louanges étourdissantes, niaiseries, platitudes, phrases vides, boiteuses, banales, stipendiées, coups d'encensoir à tour de bras, apothéose des croûtes; détraction, oubli prémédité des bonnes toiles ; prose de Jourdain et de Paturot, etc. » Voilà en quels termes choisis M. Negrin parle de la presse locale. Naturellement, l'indignité qu'il lui reproche mérite un châtiment, et M. Negrin se charge de l'appliquer. Il fera plus encore ; il sera « l'écho indépendant de toutes les voix, l'interprète de tous les sentiments, le redresseur de toutes les injustices, l'organe et le conseiller de tous. »

M. Negrin, comme on voit, s'est fait la part belle. A-t-il tenu les promesses de son programme? A-t-il été à la hauteur de son rôle? Nous avons lu le *Courrier des Artistes*, et nous répondrons avec sincérité : Non. Est-il bien, d'ailleurs, de rapetisser ceux que l'on va combattre, de les traiter de haut en bas? D'ordinaire, on grandit ses adversaires, c'est plus courtois et plus habile ; surtout on ne crie pas jusque sur les toits qu'on va faire des merveilles; on les fait ces merveilles, on ne les annonce pas; on corrige les autres en faisant mieux.

« C'est par leurs actions qu'ils reprennent les nôtres, » a dit la sagesse des nations par la bouche de Molière. Et, franchement, M. Negrin, nous attendons encore l'effet de vos promesses.

Nous n'avons pas mission de défendre nos confrères de la presse ; ces messieurs sauront bien, s'ils le jugent à propos, se défendre eux-mêmes. Seulement, en ce qui nous concerne, nous ferons à M. Negrin une question. Nous lui demanderons s'il a lu dans la *Revue de Toulouse* les comptes-rendus de l'Exposition des Beaux-Arts par M. Ernest Rocha. Si M. Negrin les a lus, nous sommes surpris qu'il n'ait pas été frappé de tout ce qu'il y a de frais, d'élégant, de délicat, de correct dans ces appréciations ingénieuses, dans ces pages charmantes qui sont recherchées avec tant d'empressement. Si M. Negrin ne les a pas lus, c'est que peut-être il ne les a pas sous la main ; qu'il nous permette de lui donner le moyen de les parcourir. Il viendra, à coup sûr, à résipiscence. Les hommes de talent sont aussi des hommes de cœur. Il reconnaîtra qu'il a tiré, sans le vouloir sans doute, sur un des siens. Car M. Ernest Rocha est un tout jeune homme que la loi du recrutement réclamait, il y a quelques mois, et, de plus, un des plus beaux talents littéraires qui se soient révélés à Toulouse, dans ces dernières années, et que la *Revue* est heureuse d'avoir aidé à se produire.

Un mot encore. Dans un des numéros du *Courrier des Artistes*, parmi plusieurs critiques dont nous n'avons pas goûté parfaitement le sel et l'atticisme, M. Negrin nous reproche, à nous et à notre honorable confrère du *Journal de Toulouse*, « de n'avoir pas eu le plus petit mot dans

notre compte-rendu ni pour Quinsac, ni pour Garipuy, deux notabilités artistiques de Toulouse, et d'avoir trouvé moyen de nous étendre complaisamment sur M. Cugulière, » un peintre de portraits qu'il maltraite fort.

« Voilà tout justement parler en vrai jeune homme, » c'est-à-dire avec une légèreté impardonnable. Que diantre, on s'assure des choses avant de rien affirmer. Or, précisément, la *Revue* a fait tout le contraire de ce que lui reproche M. Negrin; elle a nommé une seule fois M. Cugulière, sans dire le plus petit mot de ses ouvrages, et elle est revenue, par deux fois et longuement, sur M. Quinsac et sur ses tableaux. Elle a consacré dix lignes, pas davantage, à M. Garipuy. M. Garipuy est de nos amis. Il a exposé deux fusains qui sont des projets de tableaux. Bien différent de beaucoup d'artistes qui aiment le bruit autour de leur nom, M. Garipuy nous a demandé pour le sien la discrétion et le silence. Nous n'avons pas voulu faire violence à sa modestie, et la *Revue* s'est bornée à dire que « les projets de tableaux qu'il avait exposés étaient déjà de belles promesses. » Les lecteurs qui n'ont pas oublié les pages de la *Revue* sur l'*Attila* de M. Garipuy, ne se sont pas mépris sur nos intentions. Et parce que nous avons été réservé, parce que nous devions l'être dans cette circonstance, M. Negrin s'écrie : *O coterie! coterie!!*

Ainsi un honnête jeune homme, timide, modeste, qui ne connaît personne, qui ne visite personne, qui n'habite même pas Toulouse, qui n'y est venu que trois fois pendant tout le cours de l'Exposition, écrit ingénument ses impressions, avec le cœur d'un poète, avec la sensibilité d'un artiste, et on l'accuse de coterie ! et l'on termine l'article par ces mots de contentement parfait : « A défaut de talent, nous avons mis au moins de la conscience dans notre travail. *Heureux si nos confrères pouvaient en dire autant!* »

Quand on a pris en main d'un air aussi magistral le sceptre de la critique, on doit se surveiller un peu soi-même et ne pas tomber dans les exagérations qu'on reproche si durement aux autres. Que M. Negrin apporte donc un peu plus de sûreté dans ses affirmations, un peu de mesure dans ses critiques, qu'il montre surtout un peu d'égards pour le vrai talent. Le sien, loin d'y perdre, gagnera en estime et en considération.

F. Lacointa.

16 septembre 1858.

HISTOIRE LOCALE.

Etude historique sur les Etats du Languedoc sous Louis XIV (1).

L'ordre du clergé aux Etats du Languedoc comptait trois archevêques (Narbonne, Alby, Toulouse), vingt évêques (Montpellier, Carcassonne, Nismes, Le Puy, Béziers, Uzès, Viviers, Mende, Castres, Saint-Pons, Agde, Mirepoix, Lodève, Lavaur, Saint-Papoul, Aleth, Comminges, Rieux, Alais et Lombez); ses membres siégeaient en rochet et camail.

L'ordre de la noblesse était composé d'un comte, M. le comte d'Alais (2); d'un vicomte, M. de Polignac; de vingt et un barons : un du Vivarais (alternativement les barons de Tournon, de La Voute, d'Annonay, l'Argentière, Aps, Crussol, Joyeuse, Saint-Remery, Brion, Boulogne, Privas et Chalenton), un du Gévaudan (les barons de Mercœur, Canillac, Chasteauneuf, Tournal,

(1) Il m'a paru intéressant de rassembler ces notes éparses dans le grand ouvrage publié par le regrettable M. Depping dans la collection des documents inédits sur l'histoire de France, sous le titre de : *Correspondance de Louis XIV*, et d'essayer ainsi de tracer une rapide mais fidèle esquisse des débats parlementaires du Languedoc à cette époque.

(2) Alais appartint aux maisons de Canillac, de Montmorency, de Guise et enfin au prince de Conti.

Desrandon, Peyre, Apcher, Senarel et Florac, alternativement); puis enfin ceux de Clermont, Mirepoix, Florensac, Arque, Douairoux, Lanta, Ganges, La Gardiolle, Saint-Félix, Villeneuve, Barjac, Castres, Rieux, Calvisson, Murinel, Castelnau-d'Estrefonds et Castelnau-de-Bellefonds. Quand l'un de ces membres ne pouvait venir, il envoyait un procureur qui, comme le titulaire à sa première apparition aux Etats, devait prouver de quatre races de noblesse de chaque côté, suivant la délibération du 5 mai 1654; ils siégeaient avec l'épée.

Le tiers Etat était représenté : 1° par un ou deux députés de chaque ville chef-lieu de diocèse; 2° par un certain nombre de députés diocésains fournis par la ville chef-lieu pour seize diocèses et par les villes de Gignac, Pézenas, Clermont, Marvejols, Castelnaudary, Valentine, Fangeaux, pour ceux de Béziers, Agde, Lodève, Mende, Saint-Papoul, Comminges et Mirepoix.

Les trois ordres avaient en outre sept officiers : trois syndics généraux pour les anciennes sénéchaussées de Toulouse, Carcassonne et Beaucaire; deux secrétaires; deux trésoriers.

L'assemblée se faisait par lettres de cachet expédiées aux députés, et la séance s'ouvrait par la lecture des commissions des commissaires royaux, lesquels étaient le gouverneur général, un lieutenant général, trois lieutenants de roi, l'intendant et deux trésoriers généraux des finances de Toulouse et de Montpellier. Quand ils se présentaient à l'hôtel des Etats, les syndics généraux les recevaient dans la rue, les maires et consuls des cinq premières villes dans la cour, et trente-trois gentilshommes au bas des degrés; en sortant, ils étaient reconduits de même; en outre, six évêques les menaient jusqu'au perron.

La session était remplie par les rapports des députés, la confection du cahier de remontrance, le vote du don gratuit, la vérification des dettes de la communauté et l'établissement des impôts, tailles, etc.

Indépendamment de la réunion des Etats de la province, il y avait tous les ans assemblée de chaque diocèse, convoquée un mois après la tenue de la grande session pour l'assiette de l'impôt : elle se composait de l'évêque, d'un baron, des députés ordinaires du tiers et d'un commissaire royal. Les pays du Vivarais, du Velay et du Gévaudan seuls affectaient une forme particulière. En Viva-

rais, la noblesse et le tiers seuls siégeaient, savoir, douze barons toujours représentés par leurs baillis, et les consuls ou députés de treize villes privilégiées; l'évêque n'y paraissait que comme baron; son grand vicaire également comme baron de Viviers; enfin le bailli du Puy y assistait toujours.

En Velay, la présidence appartenait à l'évêque du Puy; à son défaut, au vicomte de Polignac; y siégeaient le sénéchal, le commissaire royal, huit députés du clergé, quinze barons, neuf consuls et un syndic. En Gévaudan, l'évêque de Mende présidait toujours par lui ou son grand vicaire; après venaient le bailli, le commissaire, les consuls de Mende et de Marvejols, six abbés et un chanoine de la cathédrale de Mende, huit barons, dix-huit consuls, un syndic.

Après la session des Etats du Languedoc, tenue en 1622 à Pézenas, ils demeurèrent quelques années sans être convoqués, par suite des guerres et de la rébellion de M. le duc de Montmorency. A la première assemblée, faite en octobre 1632 à Béziers, le roi fit fixer les dépenses de la province à 1,214,431 livres et le don gratuit à 1,050,000 livres; en même temps le roi ordonnait que les sessions auraient lieu régulièrement à l'avenir chaque année et ne pourraient durer plus de quinze jours. Cet édit empiétait sur les droits des Etats en rendant fixes les impositions par suite du règlement des dépenses, tandis que les députés devaient en avoir l'appréciation exclusive. Le gouvernement se rendit à ces observations en 1649 et décida que tout serait remis sur l'ancien pied : que les Etats se rassembleraient au mois d'octobre et pourraient délibérer pendant un mois. C'était incontestablement une concession, et quand Louis XIV voulut revenir sur ce retour, il ne put vaincre la résistance des députés, qui préférèrent donner une plus forte somme et conserver leur indépendance. C'est précisément par cette session que je vais commencer cette étude sur les Etats du Languedoc.

Cette session présente un intérêt d'autant plus grand que pendant sa durée la cour se trouvait à Toulouse, où se tenaient les Etats; que c'était au moment où, vainqueur de l'Espagne par le traité des Pyrénées, Louis XIV inaugurait brillamment son règne et établissait solidement son pouvoir. Mais ce prestige ne put agir sur les députés. La première séance s'ouvrit le 30 septembre 1659

en présence du comte de Cardaillac de Bieule, lieutenant général de la province, et de M. Bazin de Bezons, intendant. Ce fut le 22 octobre que les commissaires firent connaître l'intention du roi de révoquer l'édit de 1649 pour rétablir purement et simplement celui de Béziers. M. de Bezons développa ainsi cette pensée en termes passablement pompeux : « Messieurs, quoique l'ambition soit » la plus légitime passion des grandes âmes et la vertu des con- » quérants, l'expérience nous vient faire veoir que le roy au milieu » de ses victoires et de ses triomphes s'est désarmé luy-mesme » pour establir une paix solide et pour procurer le repos à ses sujets : » après avoir longtemps combattu pour la gloire de l'Estat, et rendu » à la France ses anciennes limites du Rhin et des Pyrennées, après » y avoir réuni l'Artois et fait sentir à tous ses alliés l'effet de sa » puissante protection, il a creu estre obligé de remettre le lustre » au-dedans de son royaume, comme il en avait estendu la gloire » au-dehors, et comme il avait rendu par sa conqueste cette jus- » tice à son Estat, il a creu se la devoir à soy-mesme en restablis- » sant son autorité, qui est le fondement de sa grandeur et la » source du bonheur des peuples. Ainsy faisant réflexion sur la » conduite de cette province, il a pensé que son autorité avoit été » blessée par la révocation de l'édit de Beziers fait en 1649 dans un » temps de trouble et d'orage. » L'archevêque de Narbonne répondit aussitôt au nom de la compagnie que « la proposition avoit » quelque chose de si surprenant et de si peu attendu qu'il n'avoit » point de parole pour exprimer sa pensée et son étonnement. » L'assemblée se sépara aussitôt, et les jours suivants furent absorbés par les discussions des commissions : ce furent de perpétuelles allées et venues entre les Etats, l'hôtel du surintendant général des finances et les seigneurs de la cour, des conciliabules, des conférences. Les députés comprenaient qu'ils triompheraient à force d'argent des intentions du gouvernement, mais ne pouvant se décider à voter la somme nécessaire, ils espérèrent un moment que l'arrivée de Mazarin aplanirait ces difficultés ; ce ministre adopta avec empressement, comme on pense, la ligne de conduite précédemment suivie par la cour et anéantit ainsi les dernières espérances des Etats. Enfin, le 30 octobre, ils consentirent à offrir une somme de 2,000,000 de livres au roi. Le don ne parut pas suffisant : Louis XIV voulut davantage, plus 1 million pour sa première entrée dans la

province. Nouvelles rumeurs, nouvel effort : les Etats offrirent 2,500,000 livres, le 2 novembre. La cour ne voulut pas encore accepter, et les disputes continuèrent encore. Chaque jour on parvenait à faire faire un pas de plus aux Etats. Le roi cependant songeait à se rendre en Provence et en Roussillon, et fit signifier à l'archevêque de Narbonne que l'assemblée eût à en finir avant son départ. Force fut d'obéir et de voter 3 millions pour tout ce qui était demandé et à condition qu'aucuns frais de logements militaires ne seraient mis à la charge de la province; encore la somme était-elle offerte « sans qu'il puisse en estre tiré à conséquence. »

Louis XIV, ayant obtenu ce qu'il voulait, fit droit aux nombreuses conditions auxquelles avait été soumis l'octroi du don gratuit, et par son édit du 27 décembre, il se rendit à son tour au vœu si hautement exprimé par les Etats : « Nous avons estimé que nous » devions faire cesser tous les sujets de plainte par notre auto- » rité et récompenser la fidélité des habitants de notre province par » le témoignage public de notre bonté en leur endroit qui nous » porte avec satisfaction à la maintenir en leurs droits. A ces cau- » ses....... avons confirmé et confirmons en tant que besoin est, » l'édit du mois d'octobre 1649 portant révocation de celluy de » Beziers, de l'année 1632. »

En conséquence, les Etats réglèrent ainsi qu'il suit, pour l'année 1660, les dépenses du Languedoc : 189,850 livres pour l'aide; 279,700 livres pour l'octroi; 12,000 livres pour les travaux des fortifications; 99,000 livres pour M. le gouverneur et les lieutenants généraux; 25,170 livres pour les gardes du gouverneur et commissaires des guerres; 165,000 livres pour le taillon; 237,000 livres pour les mortes-payes et garnisons; 59,947 livres pour la crue de 600,000 livres. Le même jour, l'archevêque de Narbonne chantait un *Te Deum* solennel pour célébrer l'heureuse issue de ces fâcheuses discussions; puis on notifia aux divers donataires les sommes que leur avait allouées la reconnaissance des Etats : 80,000 livres au duc d'Orléans, gouverneur général; 40,000 livres au comte de Bieule, lieutenant général, président des Etats; 7,000 livres à l'intendant; 4,000 livres à M. de Choisy, chancelier du duc d'Orléans; 3,000 livres à M. Goulas, secrétaire de ses commandements; 3,000 livres à M. Mascranny, pourvu de la même fonction; 1,900 livres aux commis de ces messieurs. C'étaient encore des sor-

tes d'impôts indirects si l'on veut, mais qui n'en coûtaient pas moins au pays. Anciennement d'ailleurs, ces charges étaient bien plus scandaleuses. Voici l'état des dons faits en 1600 par les Etats du Languedoc tenus à Beaucaire : au connétable de Montmorency, gouverneur général, 6,000 écus; à son fils, 2,000 écus; au duc de Ventadour, 2,000 écus; à la connétable, « pour la grattifier des » faveurs qu'il luy plaist ordinairement départir audit pays, » 1,000 écus; à la duchesse de Ventadour, 1,000 écus; aux musiciens de l'évêque de Lodève, pour avoir chanté la messe solennelle, 100 écus; à l'évêque de Lodève, pour ses frais et son voyage en cour pour les Etats, 1,000 écus; aux écrivains des remontrances, 118 écus $^1/_3$; au chevaucheur du connétable, 33 écus $^1/_3$; au prédicateur, 20 écus; aux clercs grossoyeurs, 20 écus.

De nouvelles intrigues signalèrent la session des Etats de 1661, qui ne s'ouvrit que le 2 janvier 1662 à Béziers. L'intendant de Bezons mit cependant tout en œuvre pour aller au-devant de ces embarras, et ses dépêches à Colbert sont excessivement curieuses à cet égard. La cour voulait donner la présidence à l'archevêque de Toulouse; mais, comme il était malade, Bezons fit comprendre quelles difficultés naîtraient infailliblement d'une double direction donnée aux discussions : l'évêque de Viviers fut donc choisi, et il accepta, non sans témoigner au roi, « avec tout le respect qu'il » lui devoit, que l'honneur qu'il recevoit de diriger cette assem» blée allait lui apporter une étrange confusion que l'on voye que » ceux qu'il présideroit soient honorés du cordon de l'ordre et qu'il » ne l'ayt pas. » Et il allait jusqu'à dire que, « bien que devant » que de partir de son diocèse pour venir à Béziers, il eut le vent » qu'il y recevroit ce déplaisir, il n'a point voulu s'excuser de » ce voyage » (2 janvier). Le même jour, il s'en expliquait plus nettement avec Colbert, lui écrivant ceci : « J'advoue que ce m'est » une mortification que je n'aurois pu pour quoy que ce fut au monde » me résoudre d'essuyer, le service du roi excepté, car ces per» sonnes qui reçoivent le cordon de l'ordre n'ont ni plus de nais» sance ni plus de moyen de servir que moy. » Bezons, sans se préoccuper de cette petite difficulté, ne songeait qu'à bien préparer les esprits, et il divulgue très-franchement ses moyens à Colbert : « Il y a deux remèdes infaillibles pour faire réussir les affaires du » roy aux Estats, dit-il; le premier c'est que S. M. fasse distinc-

» tion dans la suite de ceux qui le servent bien d'avec les autres,
» et pour moy je leur laisseray bien croire que j'envoyeroi le
» roolle des opinions et de l'avis dont chacun aura esté : cette voye
» regarde les évêques et les barons ; le second dépend de Mgr. le
» prince de Conty, à l'esgard des consuls, qui est de leur tesmoi-
» gner de la sévérité pour les obliger à se bien conduire » (21 novembre) : enfin la veille de l'ouverture, il va plus loin et demande à Colbert le pouvoir de faire *quelque dépense*, ce que le ministre lui permit sans fixer de somme.

L'évêque de Viviers entama les affaires d'une façon qui ne devait pas lui faciliter l'obtention du cordon qu'il désirait tant ; à l'ouverture de la session, il prononça un discours tendant à faire ressortir la pauvreté de la province et l'inutilité de la paix pour le bien-être des populations : c'est l'évêque de Saint-Papoul qui s'empressa de faire savoir ce détail à Colbert : tout en excusant son collègue, ce prélat remarque qu'il aurait bien pu se passer de cette sortie : « Je ne crois pas cependant, ajoute-t-il, que cela aye fait mau-
» vais effet, ayant prononcé sa harangue avec peu de fermeté et
» de vigueur et la lisant le plus souvent. » M. de Conty fut plus net ; il termina par ces mots qui devaient désarmer bien de faibles courages : « Souvenez-vous que je parle pour un roy et un roy qui
» gouverne. » Bezons demanda 2,500,000 livres pour le don, autant pour le fond des recettes générales, le parisis sur toutes les fermes, l'établissement des quatriennaux. De ce moment les intrigues ne cessèrent plus ; les évêques étaient généralement bien disposés pour la cour, et tout faisait espérer qu'on obtiendrait la somme désirée réellement par le gouvernement, c'est-à-dire 1,500,000 livres : dans les premiers jours, on parla de 1,200,000 livres, mais les consuls de Narbonne ne se prononcèrent que pour 800,000 ; les capitouls de Toulouse firent, par extraordinaire et par l'influence de M. de Conty, cause commune avec la noblesse et le clergé : l'évêque de Montauban seul résistait avec force et menaçait d'entraîner l'archevêque d'Alby, qui penchait pour un million seulement. Les jours se passèrent ainsi à batailler sur quelques milliers de livres de plus ou de moins ; les agents royaux cependant ne se ralentissaient pas : tantôt c'est l'évêque de Saint-Papoul qui attaque un consul d'Agde, sous prétexte qu'il n'était pas régulièrement pourvu, mais en réalité parce qu'il n'était pas bien disposé, tan-

dis qu'on le remplaçait « par un homme qui voterait bien ; » tantôt c'est l'évêque de Mende qui engage Colbert à demander officiellement les noms des consuls qui se prononcent pour la cour. Au début cependant les affaires prenaient une assez mauvaise tournure : l'évêque de Viviers insistait nettement sur la pauvreté du pays et contre les prétentions du gouvernement; Mgr. de Castres (d'Anglure), tout en reconnaissant le bon vouloir des gentilshommes et des prélats qui, à eux seuls, constituaient trente-six voix, bon vouloir « auquel on a travaillé de reste en imprimant une cer-
» taine crainte dans l'esprit par l'exemple des châtiments de la
» Bourgogne, de la Provence, et nouvellement du Béarn, à ce
» point que le 19 janvier le don à 1,200,000 livres fut passé à la
» majorité moins huit voix seulement ; » Mgr. de Castres, dis-je, engageait vivement Colbert à borner ses prétentions à ce chiffre, que le prince de Conty adoptait également, tout en promettant de demander plus (20 janvier). Au moment où on s'y attendait le moins, les Etats votèrent ce qu'on désirait; l'évêque de Mende se hâta d'en informer Colbert : « Je vous diray que le don
» est arrivé à 1,500,000 livres et certainement d'assez bonnes grâ-
» ces; mes gens ont fait leur debvoir. C'est présentement au roy
» à parler; s'il est content, nous sommes présentement hors d'affai-
» res; s'il veut plus, vous vous trouverez en peine, car plusieurs
» députés qui vous ont été favorables ce matin, ne le seront une
» autre fois » (1er février). Comme on le pense, la cour se déclara satisfaite et la session se termina heureusement.

L'ouverture de la session 1662-1663 fut assez laborieuse même avant l'engagement de la discussion : le roi voulait donner la présidence à l'évêque de Castres, nommé à l'archevêché de Toulouse, mais non encore pourvu de ses bulles, et on craignait l'opposition de ses collègues. Il est curieux et vraiment instructif de suivre toutes les intrigues que soulevait ce petit détail de pure formalité, car on voit encore mieux combien les hommes sont toujours les mêmes dans tous les temps. Dans cette circonstance, ce fut le marquis de Castries qui eut les honneurs de l'affaire : il se donna un mal infini; il écrivit aux neveux de quelques évêques réputés douteux pour se les attirer, fit agir Mme de Montausier sur M. d'Uzez; indiquait ceux qui ne devaient pas venir aux Etats et qui par conséquent ne causeraient aucun embarras. L'évêque d'Alby seul protesta hau-

tement, ce qui décida le prince de Conty à transférer l'assemblée de cette ville, où elle devait avoir lieu, à Pézenas, et il en fit brusquement l'ouverture le 24 novembre 1662 pour surprendre les meneurs qui s'attendaient encore à trois ou quatre jours de répit. Tout se passa bien; Colbert, néanmoins, en conçut une certaine inquiétude et parut regretter ce différend qui lui semblait compromettre quelque peu le succès du don gratuit, qui, cette fois, était de 2,500,000 livres pour en avoir 2,000,000 : « Je suis bien » ayse, écrit-il à l'intendant de Bezons le 24 novembre, que la » présidence des Estats soient asseurée à Mgr. de Toulouze par la » raison de l'advantage que le roy en recevra; mais je prevoy bien » qu'elle pourra donner quelque petit embarras par le mescon- » tentement que plusieurs évesques et mesmes quelques barons en » tesmoignent, de sorte qu'il est bien nécessaire que vous redou- » bliez vos soins et votre application pour surmonter le dégoust qui » en pourroit estre dans les esprits et empescher qu'il n'en arrive » rien de préjudiciable aux affaires et au service du roy. » Et plus tard, le 1er décembre, comme si cette inquiétude avait grandi dans son esprit : « Le roy en partant ce matin pour aller visiter sa » nouvelle conquête de Dunkerque m'a commandé de nouveau de » vous faire scavoir de sa part que S. M. s'asseurait que vous feriez » tous vos efforts pour disposer l'Assemblée à accorder les 2,000,000 » demandez *dont il y en ayt* 500,000 *comptant*, fesant connaistre » à tous les députés de quelle importance est l'acquisition d'une » place si considérable..... Il sera bon aussy de leur dire que M. le » prince a obligé les Estats de Bourgogne à faire une avance de » 300,000 livres comptant, ce qui est sans doute considérable pour » une province qui, comme la Bourgogne, n'a pas l'estendue, ni » en soy les advantages et les prosperités que possède le Langue- » doc. » M. d'Alby se retira dès le commencement, et aussitôt tous les prélats présents, même ses amis, votèrent à l'unanimité pour le gouvernement. « Ce qu'il faut écrire à Rome, mande l'évêque » de Saint-Papoul à Colbert, car dans les conjonctures des affaires » présentes, il y va de l'intérest et de la satisfaction de S. M. que » le pape sçache de quelle manière les éveques et tout le royaume » defferent à la seule nomination du roy. » Le clergé et la noblesse, en effet, étaient bien disposés, mais le tiers Etat allait provoquer de véritables violences, ne voulant pas qu'on donnât plus de

1,200,000 livres. M. de Conty cependant fut si éloquent dans sa harangue, s'exprima « en termes si beaux et si obligeants, dit » l'archevêque de Toulouse, qu'ils vallent l'argent qu'ils demande ; » mais cela ne parut pas être l'avis de messieurs du parterre, à la tête desquels figuraient les capitouls de Toulouse ; ces derniers soutenaient maladroitement l'opposition, car leur ville étant en dehors du don gratuit par l'abonnement consenti par le gouvernement, ils n'y avaient aucun intérêt ; aussi le président les fit-il venir chez lui pour leur dire « qu'il s'estonnoit que la cité de Tholoze, laquelle » est abonnée, souffroit que ses capitouls parussent dans les assem- » blées continuellement comme des tribuns du peuple contre le » service du roy, et que cela seroit cause que quelque jour on » pourroit bien casser leur abonnement et qu'alors il seroit plus » tolérable qu'ils fissent bruit pour défendre leur interest » (même dépêche, 11 décembre), menace que Colbert se hâta d'approuver. Le 15 décembre, les Etats consentirent à un don de 1,200,000 livres, « et le firent agréablement ; » seuls se prononcèrent pour une somme plus faible les grands vicaires du Puy et de Montpellier, les consuls de Nismes, du Puy, d'Aleth, de Mirepoix, de Castres, de Comminges et de Béziers, les députés diocésains de Toulouse, de Carcassonne et de Mirepoix (lettre du marquis de Castries à Colbert) ; cette fois les capitouls avaient cédé devant le sévère langage qui leur avait été tenu. C'était un premier pas, mais le plus difficile n'était pas fait : les députés du tiers paraissaient même disposés à prolonger indéfiniment la session à cause de l'intérêt qu'ils y trouvaient, étant plus ou moins payés selon la durée de leur séjour ; mais le prince de Conty alla au-devant de ces honteuses petitesses en leur faisant savoir qu'ils toucheraient chacun 400 écus, « soit » que les Estats durent un mois, soit qu'ils durent quatre ou six ; » de la sorte vous les verrez terminés dans trois semaines, le roy » bientôt satisfait et la province soulagée » (l'évêque de Mende à Colbert, 12 décembre). Une autre cause allait séduire encore les esprits et surtout ceux de messieurs du tiers, c'était l'approbation déjà donnée par Colbert au projet de Riquet pour la création du canal du Midi.

Les barons ne se gênaient pas davantage pour retirer leur profit de ces desseins, et l'un d'eux, le marquis d'Ambres, ne rougit pas d'écrire à Colbert, quoique ne le connaissant pas, pour lui deman-

der le maintien de son nom sur la liste des pensions et lui promettre à ce prix sa bonne volonté. Enfin, le 23 décembre au matin on vota 1,400,000 livres pour le don et 200,000 pour Dunkerque, et en informant Colbert de ce succès, l'intendant Bezons ajoute, après lui avoir conseillé de se contenter de cette somme : « Je puis vous » dire en vérité qu'ils ont fait plus qu'ils ne peuvent, et vous le juge- » rez bien, puisqu'ils n'imposent que 1,300,000 livres, et qu'il faudra » chercher le reste par voye d'emprunt. » En même temps, l'archevêque-président mande également, « que si on les pressoit davantage, » on n'auroit que des pleurs et des gémissements au lieu d'argent. » Il ne faut pas d'ailleurs s'abuser sur ce résultat : l'intérêt y avait eu une trop large part, et Mgr. de Toulouse ne dissimule pas que si les capitouls ont fait leur devoir, « il est vray qu'il y en a un » qui ne l'a pas fait si désinteressement que l'autre » (dépêches du 1er janvier 1663). Le roi se hâta d'accepter, ce qui délivra le pauvre archevêque d'une grande inquiétude et lui « fit rendre des » actions de grâces de tout son cœur. » Le reste de la session paraissait devoir se terminer paisiblement, quand tout d'un coup une vive opposition s'éleva contre le projet de canal, sur lequel la cour avait fondé assez d'espérances; puis les députés du tiers réclamèrent un supplément d'indemnités, et s'attachèrent à ces prétentions avec beaucoup de violence : M. de Conty se prononça d'une manière qui n'admettait pas de réponse, mais les évêques ayant fait mine de soutenir les députés du tiers pour faire un tour à leur président contre lequel ils nourrissaient toujours un ancien sentiment de rancune, M. le prince préféra déclarer brusquement la session close, le 3 février, « autrement les choses se se- » roient engagées de manière qu'on en auroit eu déplaisir » (dépêches de Bezons à Colbert du 5 février 1663).

Les Etats de 1663-1664 furent beaucoup plus calmes : du premier vote on alla à 1,200,000 livres unanimement, et comme le roi, après une augmentation de 200,000 livres seulement, se déclara satisfait, à cette nouvelle, les députés laissèrent, à ce qu'il paraît, éclater une joie bruyante et prolongée (5-31 décembre 1663) : la session se prolongea jusqu'au mois de février suivant; mais tout marcha si bien qu'on n'eut même pas à employer les moyens ordinaires : je reproduis ici, à titre de renseignement sur la moralité de nos anciennes assemblées, ce passage d'une dépêche confiden-

tielle adressée par Bezons à Colbert, le 1er février : « Vous m'aviez
» fait l'honneur de me tesmoigner que S. M. trouveroit bon que l'on
» employat quelque argent dans les estats pour faire réussir les
» affaires avec plus de facilité ; mais jusqu'à présent, cela n'a point
» esté nécessaire, et je prévois que nous finirons sans estre obligéz
» de nous servir de cet expédient. »

La session qui commença à Béziers, le 4 décembre 1664, fut plus orageuse, et les députés se montrèrent moins accommodants : le projet de dessèchement du marais d'Aigues-Mortes pour la création du canal souleva d'abord des disputes, puis on eut beau faire, on ne put obtenir plus de 1,400,000 livres de don ; en cela les efforts du prince de Conty échouèrent : mais le véritable scandale fut le spectacle des luttes qui divisèrent les évêques de Toulouse et d'Alby. La veille de la clôture, l'archevêque de Toulouse, ayant obtenu, malgré l'évêque d'Alby, des votes favorables sur les diverses propositions du gouvernement, s'écria : « Nous finirons, messieurs,
» après-demain, si vous l'avez agréable, et donnerons la monstre de
» grâce (indemnité extraordinaire) à ces messieurs qui ont bien
» servy le roy. M. d'Alby prit la parole et dist : — Ne l'avons-nous
» pas bien servy ? — On prétend que M. de Thoulouze répondit :
» — C'est faux, — et au mesme temps se leva et sortit de sa chaise
» pour s'en aller, et passant devant M. d'Alby, ce dernier luy
» dist : — Vous estes un fripon, ce sont là des tours de fripon, —
» ce que M. de Thoulouse n'entendit pas, estant un peu sourd »
(dépêches de Bezons à Colbert, 6 mars). Les députés du tiers suivirent le président, tandis qu'une émotion indescriptible se produisait sur les bancs de la noblesse et du clergé ; l'intendant Bezons se hâta d'accourir pour intervenir officieusement. Il trouva l'archevêque remonté à son fauteuil et, informé du propos de son collègue, lui en demandant raison. « Arrivant à sa place, l'archevêque y
» trouva M. de Viviers, et croyant que ce fust M. d'Alby, il lui
» dist : — Sors de là, infâme coquin ! — L'autre lui répliqua :
» — Si la place estoit à disputer entre nous deux, je vous la
» ferois bien quitter ! — M. d'Alby présenta le poing contre M. de
» Thoulouze dont le camail fut déboutonné. » L'intendant arriva au milieu de cette scène déplorable, et parvint, après de longs pourparlers, à calmer cette irritation, et les trois prélats insultés finirent par s'embrasser.

Ces fâcheuses scènes ne se reproduisirent pas l'année suivante, mais il y eut beaucoup de tirage pour obtenir ce qu'on voulait et encore n'y parvint-on pas. Un évènement malheureux vint du reste augmenter l'embarras : au milieu de la session, le prince de Conty, qui menait les affaires avec une vigueur toute militaire, tomba malade à la fin de décembre et fut obligé de quitter Béziers ; il mourut deux mois après. Le tiers Etat profita de cette circonstance qui désorganisait le parti royal : « Jamais il n'y avait eu » tant de liaison dans le parterre, mandent les commissaires à » Colbert le 15 février ; la longueur du temps a gasté les esprits, » comme elle fait toujours dans les compagnies populaires : » il proposa 1,600,000 livres, les commissaires refusèrent ; puis 1,700,000 livres, nouveau refus ; on voulait au moins 1,800,000 livres ; mais quelques membres des hauts bancs se joignirent aux députés des villes et il fut impossible d'arriver au-delà de 1,740,000 livres (20 février).

Nouvelle difficulté en 1666 ; le roi voulait que les Etats se tinssent à Montpellier, mais l'archevêque de Toulouse repoussa ce projet à cause de l'influence que les consuls exerçaient sur les chambres des comptes : il y ajouta deux autres raisons, d'abord la cherté de la vie dans cette ville, puis « que Montpellier est un » lieu de desbauche et de divertissement ce qui amusera les députés, en sorte que les Estats employeront plus de temps aux bals » et aux comédies qu'à travailler à l'expédition des affaires. » Enfin, « on pourroit adjouster que depuis trois ou quatre ans, M. l'éves» que de Montpellier s'estant rendu fort contrariant en toutes cho» ses, s'est abstenu de venir aux Estats ; si nous l'allons trouver » chez lui, nous l'y trouverons tout entier, c'est-à-dire avec sa » belle humeur. » On choisit donc Carcassonne, et le duc de Verneuil, qui y remplaça le prince de Conty, faillit tout brouiller en exigeant que les prélats l'appelassent monseigneur ; le don fut de 1,200,000 livres seulement, et 300,000 livres pour le canal (28 décembre 1666). L'année suivante la session se tint à Montpellier, malgré la constante opposition du bon archevêque de Toulouse qui, maintenant ses observations précédentes, désignait au contraire Pézenas « où il n'y a de logement précisement que ce qu'il » faut pour les Estats, et qui est plus propre, parcequ'il n'y peut » venir de souffleurs que nous n'en soyons avertis, outre que ce

» n'est pas un lieu où il se rencontre de grandes compagnies pour » divertir l'application de ceux qui doivent travailler. D'ailleurs » l'air y est fort bon et les jours fort beaux en hyver, et ceux qui » se contenteront des plaisirs de la promenade trouveront assez » de quoy pour se desennuyer. Pour moy, ajoute-t-il avec raison, » je suis persuadé qu'en ce pays icy où chacun veut mettre son » nez dans toute sorte d'affaire, il n'y a rien de tel que de fuir les » grandes villes où il y a des personnes autorisées par le commun » qui s'érigent en politiques. » Le don atteignit cependant 1,400,000 livres (9 janvier 1668); mais ce ne fut pas la faute des capitouls de Toulouse qu'irritait extrêmement la bonne volonté que le tiers témoignait par exception cette année. En mars 1669, même vote à Pézenas; l'année suivante ce fut mieux, les Etats, réunis à Montpellier, offrirent sans contestation 1,400,000 livres pour le roi, 2,000,000 pour les travaux du port de Cette, et enfin 100,000 livres pour « aider le sieur Riquet dans ses despenses» (30 janvier 1671). Ce fut encore mieux dans la même ville aux Etats de 1671-1672; on vota unanimement et dès le début 1,700,000 livres; aussi le nouvel archevêque de Toulouse, M. de Bonzy, en rendant compte à Colbert et lui signalant les plus zélés d'entre les membres, messeigneurs de Mende « qui fit des miracles à son ordinaire, » de Montpellier, de Comminges, de Castres, même les capitouls, demande que le roi exprime sa satisfaction par une dépêche spéciale (22 décembre 1671), ce que Louis XIV fit en ces termes le 1er janvier suivant: « Mons. (de Toulouse), vous m'avez » représenté si agréablement par vostre lettre la nouvelle forme » qui s'est pratiquée en ces derniers Estats, de commencer les » délibérations par mes propres affaires, le don gratuit étant porté » d'abord à la somme que je désirois, le zèle du premier opinant » (Mgr. de Mende), et l'émulation du tiers ordre à me plaire, que » vous avez augmenté la satisfaction que j'ay du procédé de l'assemblée, par la manière de m'en rendre compte. J'ay seulement » à me plaindre que vous ayez omis l'application, la dextérité et » le mérite du président, mais la chose parle d'elle-mesme et me » confirme qu'en tous lieux et en toute sorte d'emplois, je ne dois » attendre de vous que des marques peu communes de vostre » ardeur à me servir. »

La session de 1672-1673, à Montpellier, amena, outre un fort em-

prunt, 2,000,000 de livres pour le don gratuit (10 décembre 1672); même résultat en 1673 (novembre). Mais il ne faut pas s'exagérer cette amélioration dans les esprits; les grâces royales et surtout de bonnes sommes distribuées à propos étaient de meilleurs arguments que la raison d'Etat et faisaient promptement oublier aux députés la pauvreté excessive de leur province, et leur conduite réellement coupable pour les intérêts de la population, d'autant que s'ils demandaient en même temps la suppression des droits fiscaux que les fermiers exerçaient avec une rare avidité, ils le faisaient mollement et sans suite. J'ai eu sous les yeux une lettre écrite par un membre des Etats à Colbert, le 28 novembre 1672, lettre non signée, mais qui par sa forme provient évidemment d'un député des hauts bancs, et qui en remerciant le ministre d'une gratification de 500 pistoles, lui promet de soutenir de toutes ses forces le projet du canal Riquet. C'est à cette démoralisation, à cette corruption qui n'est pas une des moindres taches de l'administration de Colbert, mais qui trouve son excuse dans l'exigence de la situation, que l'on dut les brillants résultats des sessions suivantes; 2,000,000 de livres, votés sans difficultés, le 24 novembre 1674, à Montpellier: ce fut bien plus incroyable, le 7 décembre 1675, dans la même ville: « C'est avec beaucoup de » joye que je vous félicite du don que nos Estats ont fait au roy ce » matin de 3,000,000 de livres, écrit à Colbert l'évêque de Mende; » cela a esté fait dans un quart d'heure de temps, d'un commun » consentement et sans aucune contestation. Le zèle de ceux qui » composent nos Estats a esté si grand qu'il seroit malaisé de re- » marquer qui a mieux fait pour le service du roy. » Le lendemain le cardinal de Bonzy tint un tout autre langage, disant au grand ministre, au contraire, que la demande formée par le duc de Verneuil avait consterné tout le monde, « tant est grande la » misère de ce pauvre pays que les prisons sont pleines de collec- » teurs. » Mais les intrigants ne s'arrêtaient pas à ces détails: il fallait contenter à tout prix la cour.

Les choses marchèrent aussi rondement jusqu'à la fin du règne du grand roi. Dans la session de 1713-1714, les Etats votèrent 3 millions pour le don et 1 million pour la capitation, et le chancelier de Pontchartrain put écrire à l'archevêque de Narbonne, le 26 novembre 1713: « Quoyque ces délibérations soient main-

» tenant ordinaires, je suis persuadé comme vous qu'elles ne
» doivent pas paroistre moins considérables par la difficulté des
» temps. Vous ne devez pas douter que le roy n'en connoisse tout
» le prix et qu'il ne donne des marques de sa satisfaction dès qu'il
» le pourra. »

Edouard DE BARTHÉLEMY.

NOUVELLE.

—

Les Furetière.

I.

Il n'existe personne qui n'ait ressenti à certaines heures de sa vie un de ces malaises inexplicables produits par une variation atmosphérique, et augmentés par une prédisposition morale. Mélancolique et rêveur, on va droit devant soi, atteint de cette nostalgie qui donne aux sens une perception plus fine et à l'âme une intuition complète des hommes et des choses. Sous cette influence maladive, on voit mieux, on comprend, on devine, et l'imagination, en maîtresse absolue, se livre à un travail psychologique. Là où le bonheur sourit, la joie arrive à nous sur les tons éclatants d'une vive allégresse; là où le malheur, dans sa cruelle étreinte, oppresse un être souffrant, nous sentons la douleur, nous devinons les larmes; le phénomène est accompli.

Telle eût été l'impression ressentie par le lecteur, le 20 avril 1849, si, parcourant dans les dispositions que je viens de décrire la petite ville de X..., dans le bas Languedoc, il eût considéré avec attention une maison de la rue de l'ancienne Comédie, portant le nº 24.

Après quelques minutes d'observation, il eût pu voir déboucher

d'un couloir aboutissant à une cour intérieure, une fille de trente ans environ, robuste et montée en couleur, qui, en proie à une grande agitation, se plaçait sur le seuil de la porte, et regardait avec anxiété dans la rue, comme si elle attendait la venue d'un nouveau personnage.

Il l'aurait vue interrogeant l'horizon, et tournant la tête à droite et à gauche, appuyer la main droite sur l'encadrement en pierre de la porte, et frapper du pied avec impatience, en s'écriant d'une voix lamentable :

— Mon Dieu! comme il se fait attendre! oh! ma pauvre maîtresse mourra faute de secours!

Evidemment c'était un médecin en retard qui provoquait cette douloureuse exclamation.

Depuis un moment, la pantomime de la servante excitait la curiosité d'une autre femme, qui tricotait dans une petite salle du rez-de-chaussée de la maison située en face. Dans le courant de ce récit, nous aurons occasion de décrire l'intérieur de cette demeure, à laquelle le mobilier et un certain cachet de vétusté imprimaient une physionomie en harmonie complète avec celle de ses singuliers habitants. Pour le moment profitons des allées et venues de la propriétaire, qui par intervalles colle son visage derrière les carreaux, pour donner son portrait et lui assigner son âge.

Maigre et élancée, elle est, comme femme, d'une taille au-dessus de la moyenne. Sa robe de gros de Naples, d'une couleur foncée et à corsage montant, permettrait à un anatomiste de faire avec succès un cours d'ostéologie; une pèlerine de la même étoffe, recouvrant la poitrine, ne laisse pas supposer des charmes, qui, sans doute, n'ont jamais existé; une petite colerette blanche rend plus noire, par le contraste, la peau sèche et ridée d'un cou décharné, où se dessinent de grosses veines bleues, et une figure aux traits anguleux, au nez long et crochu, aux yeux bleus et ternes, sur laquelle un disciple de Lavater eût reconnu, à des signes certains, deux passions dominantes : la cupidité sordide et la méchanceté. Un bonnet d'une forme antique, orné de rubans qui sont passés du rose au blanc, sert de cadre à cette tête, et se marie à la teinte indécise d'une chevelure d'un blond fauve, appliquée en bandeaux le long de ses joues jaunes et bistrées. Un cordon vert ceignant sa taille supporte un trousseau de clefs qui vient battre bruyamment le genou de la

grotesque personne ou se perdre dans les plis de sa robe. Cet accessoire est le complément de ce singulier costume. Cette femme a de trente-six à trente-huit ans ; et, à sa démarche embarrassée, à cet air réservé et pudibond qui distingue une vieille fille, nous sommes très-disposé à croire qu'elle est vouée, peut-être à contre-cœur, aux rigueurs du célibat.

— Que se passe-t-il donc chez les Duval ? se dit à elle-même la curieuse personne. Ma cousine serait-elle plus malade ? Allons trouver mon frère en cas d'évènement.

Aussitôt elle enjambait avec une vivacité toute juvénile quatre ou cinq marches d'un escalier tournant, qui se dessinait en forme d'escargot dans le fond du petit salon où elle était aux aguets depuis un quart d'heure.

— Que fais-tu donc, Benoît ? dit-elle à son frère en entrant dans une chambre mal *ajourée* et meublée à l'ancienne.

A cet appel, le frère, occupé à compter de l'argent devant un secrétaire, avait levé la tête, étonné, sans doute, d'être dérangé dans une occupation aussi grave.

— La question est étrange, Scolastique. Je viens de la *Riccarde ;* j'ai touché l'argent du maïs, et je le compte, afin de payer à ma cousine les intérêts échus du fermage de sa propriété.

— Il s'agit bien de cela maintenant ; il y a du nouveau en face.

— Que dis-tu ?

— Je dis que Mariette attend le médecin, que depuis trois jours Hortense s'affaiblit à vue d'œil, et que notre intérêt exige que tu assistes à ses derniers moments.

— Mais hier au soir elle semblait aller mieux.

— Hier au soir c'était un temps, aujourd'hui c'en est un autre. Tiens, voilà ton chapeau, va vite, et si elle te confie les titres dont elle te parlait le mois passé, prends toujours, nous verrons plus tard.

— Je ne sais si je dois me charger.... Bah ! c'est une petite somme, sans doute ; quelques mille francs, ajouta-t-il d'un air dédaigneux.

— Et si c'était davantage ?

— Oh ! alors j'accepterais.

Il se rendait à l'argument.

— D'ailleurs, c'est pour leur bien, et ils en jouiront plus tard.

— *S'il* m'épouse, murmura Scolastique entre ses dents.

A peine ce dialogue était-il achevé, que des cris se firent entendre au rez-de-chaussée.

— Venez vite, M. Benoît, venez vite, criait une voix de femme entrecoupée par les sanglots, Madame vous réclame; elle est perdue; le docteur l'a condamnée!

— Vois-tu! dit Scolastique; descends vite, ne reviens que lorsque *tout sera fini*, et surtout méfie-toi de Mariette; tu sais qu'elle est dévouée comme un caniche et fine comme un renard; éloigne-la, elle écoute aux portes.

— Sois tranquille, répondit le frère.

Tout aussitôt Mariette, objet de cette méfiance, traversa la rue accompagnée de M. Benoît, qui courait à sa suite. Dans le corridor, il rencontra le curé de la cathédrale.

— Eh bien! M. le curé?

Furetière avait accompagné cette interrogation d'un soupir.

— Tout est perdu, M. Furetière, répondit le prêtre. Mme Duval se meurt; elle est maintenant en paix avec Dieu, et sa mort est digne de sa vie. Consolez ses enfants; je reviendrai bientôt. Elle va s'occuper d'eux avec vous. C'est pour quelques instants le dernier lien qui la rattache à la terre, car elle est mûre pour le ciel.

A ces mots, qui confirmaient si tristement la nouvelle apportée par la servante, M. Benoît avait serré la main du prêtre, et il reprenait sa marche vers la chambre où se mourait Mme Duval.

Il entra avec précaution. Un beau soleil d'avril éclairait cette triste scène, et au-dehors les oiseaux par centaines s'ébattaient sur un balcon en saillie et gazouillaient en l'honneur du printemps. Ce retour à la vie de la nature contrastait péniblement avec la douleur muette qui veillait au chevet de la mourante. En ce moment un rayon de soleil vint entourer d'une auréole cette tête altérée par la mort. La résignation et la souffrance avaient imprimé sur ses traits un cachet navrant de douleur; mais la maladie avait respecté le galbe d'une physionomie correcte, et la beauté survivait presque à l'anéantissement de l'être. Mme Duval succombait, à quarante-huit ans, aux suites d'une maladie organique du cœur, qui la minait depuis longtemps. Le médecin, une montre à la main, tâtait le pouls de la mourante, et lui administrait en ce moment un cordial pour la ranimer. Près du lit, un jeune homme et

une jeune fille suivaient attentivement tous les mouvements du docteur, et dans les angoisses de l'attente, ils épiaient un mot d'espoir sur ses lèvres. Ils devaient voir bientôt leur mère exhaler son dernier soupir, et cependant ils repoussaient loin d'eux cette idée poignante et craignaient de se rendre à la réalité. Mariette arrangeait en ce moment l'oreiller de sa maîtresse, et deux larmes qu'elle ne put retenir tombèrent sur ce lit refroidi par les sueurs de l'agonie.

— Y a-t-il encore de l'espoir?

Elle a deux heures à vivre, répondit à voix basse le docteur en entraînant au fond de la chambre celui qui venait de l'interroger.

— Oh! mon Dieu! fit le cousin.

— Je crois qu'elle mourra avec toute sa connaissance. Elle désire vous entretenir d'affaires. La voix est bonne encore, profitez-en. Je vais parler à ces pauvres enfants, leur dire d'être raisonnables et d'adoucir par leur fermeté les derniers moments de leur digne mère.

— Je vous approuve, répondit Benoît au docteur, préparez-les à cette triste séparation.

— Madame, dit alors le docteur en s'approchant du lit de la mourante, nous allons tous sortir. M. Furetière est là prêt à vous entendre.

Mme Duval fit de la tête un signe affirmatif; la jeune fille s'approcha de sa mère en s'efforçant de sourire, alors qu'elle rentrait ses larmes.

— A bientôt! ma mère, lui dit-elle; ne te fatigue pas, nous allons revenir.

Et sur un front couvert d'une pâleur mortelle, elle déposa un de ces baisers dans lesquels on fait passer toute son âme. Le frère sortit aussi en jetant sur sa mère un regard attendri. Les minutes étaient précieuses, et un secret pressentiment leur disait de profiter de la vue de celle qu'ils allaient tant pleurer. Ils s'éloignaient donc à regret.

La porte se referma sur eux.

Le cousin dirigeait de tous côtés des regards de méfiance. Il aurait voulu de son œil vigilant pouvoir sonder les murailles, traverser les cloisons. Tout était tranquille autour de lui, et la res-

piration oppressée de la malade troublait seule le silence de mort qui régnait dans l'appartement.

— Hortense ! je suis à vos ordres, dit Furetière d'un ton insinuant, en s'approchant du lit de sa cousine ; vous connaissez mon dévouement, mettez-le à l'épreuve ; espérons seulement que d'autres occasions de vous prouver que je suis toujours votre bon parent se présenteront encore dans l'avenir.

— L'avenir ! répondit Mme Duval en souriant tristement ; il est maintenant pour moi dans le ciel d'où je veillerai sur mes pauvres enfants, si la miséricorde infinie de Dieu veut bien m'y donner une place.

— Chassez cette idée, Hortense !

— Il faut que je m'y fasse. Hier, je croyais vivre encore un an ; aujourd'hui je peux vivre jusqu'à ce soir. Je le sens, je m'en vais. Que la volonté de Dieu soit faite ! Ecoutez-moi maintenant, car le temps fuit, et je ne peux pas en être prodigue.

J'ai apprécié votre dévouement, Benoît, depuis le jour où la maladie m'a empêché de mener de front l'éducation de mes enfants et la gestion de mes affaires.

Le cousin s'inclina.

— Fermier de la Riccarde, vous m'avez rendu des comptes exacts ; et, sans contrôle, sans surveillance vous avez su rester fidèle.

Mme Duval regarda alors son parent avec cette fixité particulière aux mourants, et qui semble vouloir lire dans les consciences. Furetière ne sourcilla point, et sa figure respirait en ce moment la satisfaction du devoir accompli.

— J'ai donc eu confiance en vous, continua-t-elle, et je veux vous en donner une nouvelle preuve. Vous connaissez le caractère de Joseph, mon fils aîné. Bon, affectueux, il ne m'a jamais causé aucune peine et je le bénis pour toutes les satisfactions qu'il m'a données ; mais l'excellent enfant n'a pas compris qu'il fallait marcher avec son siècle, et que s'il ne savait pas gagner de l'argent, il fallait du moins savoir le conserver. Toujours plongé dans l'étude, il n'a jamais pu surveiller nos affaires ; en un mot, c'est un savant, et ce métier n'enrichit pas.....

— Je serai là, dit Benoît en interrompant sa cousine.

— J'y compte, et cette idée adoucira mes derniers moments.

Que deviendrait sa sœur ? A seize ans, une jeune fille ne peut entrer dans certains détails, et d'ailleurs l'expérience lui manquerait. Ainsi vous continuerez à vous charger de la gestion de tous mes biens, et par mon testament, en date du 1er février de la présente année, je vous nomme le tuteur de Marie, Joseph ayant vingt-trois ans passés. Mes enfants approuveront mon choix, car ils se sont toujours loués de vos bons procédés à leur égard et de votre activité.

A ce moment, la voix de la malade commença à devenir plus sourde et à prendre une inflexion brève et saccadée.

— Vous lirez dans mes notes qu'il n'y a sur notre propriété qu'une hypothèque de 30,000 fr., provoquée par l'emprunt que je fus obligée de faire en 1837, lorsque la grêle et l'inondation m'enlevèrent deux ans de suite les récoltes. Il vous sera facile de la purger, si, comme tout le fait prévoir, vous continuez par votre bonne administration à améliorer les terres. La Riccarde, estimation faite il y a cinq ans, vaut 100,000 fr. Je ne laisserais donc en apparence à mes enfants, sans tenir compte de la plus-value de la propriété par la bonification et le rapport, que 70,000 fr.

— C'est une jolie position, observa le cousin Benoît.

— Mais, continua Mme Duval, bien longtemps avant ma maladie, en vue de l'avenir de ma famille et après la mort de mon pauvre mari, j'ai commencé, à l'aide de mes économies, à capitaliser mes revenus, et à acheter des rentes sur l'Etat. Il faut y joindre aussi la succession de mon oncle.

A ces mots, Furetière avait reçu une commotion intérieure, et de petites couleurs rouges animèrent son teint blafard. Son émotion fut de courte durée, mais elle l'empêcha d'entendre un léger bruit qui se produisit au fond de l'alcove construite en tour creuse, et qui avait une sortie extérieure sur un petit pas perdu précédant la chambre.

— Ces économies, dont j'ai les titres sous mon traversin, je vais vous les confier en dépôt, comme une ressource pour mes enfants en cas de malheur. Si la fortune les favorise, au contraire, et si les récoltes sont bonnes, vous servirez à chacun d'eux la moitié de la somme dès qu'ils feront un établissement, ou, s'ils étaient dans l'intention de rester célibataires, vous leur en feriez la déclaration dans le délai de cinq ans à partir de ce jour. Je

laisse aussi à Mariette 5,000 fr., sans condition; elle les touchera à la même époque.

— Ma cousine, dit Furetière agité d'un tremblement nerveux, je serai à la hauteur de votre confiance.....

— Dieu seul est témoin de notre entretien, interrompit Mme Duval; il vaut les témoins de la terre, on ne le trompe pas. Voilà les titres, il y en a pour 100,000 fr.

Et d'une main débile, elle essaya, mais en vain, de les retirer de leur cachette.

Furetière y porta la sienne en tremblant, et il s'y reprit à trois fois tant son émotion était grande. Il les enfouit tout aussitôt dans une ample poche de côté et boutonna soigneusement sa redingote.

— Maintenant, reprit la mourante qui perdait sensiblement ses forces, dites à Scolastique que je la prie de me pardonner tout le mal que j'ai pu lui faire, comme je lui pardonne celui qu'elle....

— C'est bien, se hâta de dire le cousin, ne revenez pas sur le passé, Hortense! Vous connaissez son caractère; elle est vive, mais elle est bonne.

— C'est vrai, répondit Mme Duval, en levant les yeux au ciel, comme pour le prendre à témoin de cette concession. A présent, que mes enfants viennent, je veux les voir jusqu'au dernier moment.

Le cousin sortit, et revint bientôt ramenant la famille éplorée. Le médecin avait parlé, et l'affreuse vérité était connue de tous.

Mariette, la première, tenant par la main un petit garçon rose et blond, alla se placer à quelques pas du lit de sa maîtresse. Le frère et la sœur s'assirent non loin, mornes et désolés, et forcés d'imposer silence à leur désespoir.

— Louise! dit Mme Duval à sa fille en désignant le petit garçon, je te recommande Victor.

La jeune fille fit signe de la tête; elle ne pouvait parler.

Bientôt un cercle bleuâtre s'étendit autour des yeux de la mourante, le nez s'amincit, et les joues dessinèrent ces cavités qui accusent une face cadavérique.

— J'ai soif, murmura-t-elle.

Une cuillerée d'eau sucrée calma cette soif de l'agonie. Alors deux larmes dessinèrent leurs sillons sur la figure de Mme Duval. Elle regardait ses enfants.

Le curé, penché vers elle, lui donna le Christ à baiser.

— Je voudrais... les... bénir.

Ces paroles, prononcées faiblement, furent entendues de Mariette, qui s'approcha. La servante soutint les mains de sa maîtresse, ces mains pures de toute souillure, et la pauvre mère appela les bénédictions du ciel sur la tête de ses enfants.

La jeune fille ne put tenir devant tant d'émotions, on la releva évanouie. Sa mère la suivit de ses yeux affaiblis par la mort. Ce regard était son dernier adieu.

— Je n'y... vois... plus, dit-elle.

Elle entrait dans l'éternité.

— Joseph!... ta main.

— La voici, ma mère.

La respiration devenait plus rare. La malade restait inanimée pendant quelques minutes, mais bientôt un souffle presque insensible trahissait encore la vie. Le râle commençait, et ce bruit sinistre se mêlait aux sanglots des assistants. Le cousin seul ne pleurait pas; l'émotion était peut-être intérieure, car il portait souvent la main sur son cœur. Il est vrai que c'était du côté gauche qu'il avait placé les titres de rente. S'assurait-il s'ils y étaient encore au lieu de comprimer son attendrissement? Ce point sera éclairci plus tard.

— Adieu!

Telle fut la dernière parole de la mourante.

Un instant après, Mme Duval avait cessé de vivre.

La douleur de Joseph et de Mariette éclata alors en sanglots déchirants, et ces mains encore chaudes furent pressées avec l'ardeur du regret. Hélas! l'amitié et le dévouement sont le plus souvent impuissants pour ranimer un cœur ingrat; comment auraient-ils le pouvoir de ressusciter les morts?

Le prêtre éloigna tout le monde; et à la lueur de quatre flambeaux, il pria pour celle qui n'était plus!

. . . .

Furetière quitta la chambre en toute hâte. Ce spectacle de la mort le glaçait de terreur. Il est des hommes qui n'aiment pas à voir en face la dernière scène du drame de la vie.

— Eh bien! lui cria Scolastique.

— J'ai la somme.

— Combien ? demanda-t-elle en allant fermer la porte à double tour.

— Cent mille francs !

A ce chiffre imprévu, les yeux de la vieille fille brillèrent comme des escarboucles.

— Impossible ! s'écria-t-elle.

— Les voici !

Et avec ce tremblement nerveux, particulier aux avares, Benoît étalait un à un, sur une table à ouvrage, les titres qui constituaient la somme.

— Vois-tu, observait-elle en contemplant cette fortune inespérée, avais-je raison ? Va vite ranger ces papiers dans le secrétaire, et j'en aurai toujours la clef sur moi. A propos, elle ne va pas mieux ?

— Elle est morte !

— Devant Dieu soit son âme !

II.

Au moment d'entrer plus avant dans le récit des évènements de cette histoire, il est indispensable de jeter un coup-d'œil rétrospectif sur les divers personnages qui sont appelés à y exercer leur influence.

Mme Duval appartenait à une de ces anciennes familles bourgeoises de province, qui, à défaut de noblesse, ont derrière elles tout un passé de probité et d'honneur. Fille unique, elle avait perdu fort jeune ses parents, et son tuteur l'avait mariée à M. Duval, fabricant de draps, afin de se débarrasser d'une responsabilité qui ne lui rapportait rien. D'une raison mûrie par le malheur, elle avait compris, avec ce tact qui vient du cœur, que, seule au monde, elle devait se rattacher par l'amitié et le dévouement à celui qui allait être son soutien. Malgré la disproportion d'âge qui existait entre elle et son mari, elle l'avait aimé avec l'entraînement d'une nature généreuse, sans lui prêter dans son imagination ce prestige romanesque que les jeunes filles trop souvent prodiguent par avance au jeune homme qui leur est destiné. En effet, on l'avait vue entrer dans tous les détails de cette existence du foyer qui tient essentiellement à la vie de province. Riche par sa fortune personnelle et la position commerciale de M. Duval, elle était d'une

modestie que rehaussait encore le caractère d'une beauté méridionale aux lignes pures, au profil accusé. Aimant peu le monde, et craignant d'y paraître, elle avait dû céder aux instances de son mari, fier de présenter aux hommages de la foule cette jeune femme qui savait faire luire aux yeux éblouis du quadragénaire un amour franc, une fidélité inaltérable, ces horizons infinis du bonheur à deux. Elle y fut remarquée. Les femmes envièrent cette beauté qui semblait s'ignorer elle-même et se mettre toujours à l'écart. « C'est une tactique, » se dirent-elles. Les hommes l'exaltèrent, et plus d'un Lovelace de petite ville traçait déjà un plan d'attaque contre cette vertu dont la seule défense était le sentiment du devoir. Mais bientôt les soins de la maternité l'enlevèrent à cette recherche qu'elle subissait, et ce fut avec bonheur qu'elle rentra pour toujours dans son ménage, se vouant à ces occupations de la famille, qui annoblissent la femme, et qui lui assignent la première place dans notre société moderne.

Il n'est pas rare, dans les petites villes, de voir des familles bourgeoises, d'une honorabilité bien établie, apparentées à des gens d'une condition inférieure. Après les évènements de cette première révolution, qui, en voulant tout détruire, donnait au contraire des droits à une classe naissante et la favorisait, la bourgeoisie, fière de ces avantages, s'était mise bravement à l'œuvre, et forte par son intelligence, elle avait gagné ses lettres patentes. L'Empire la servit encore mieux, et les charges, les honneurs payèrent la dette de son sang versé sur les champs de bataille. Le père de M. Duval, intéressé dans des fournitures pour l'armée, y avait gagné de fortes sommes. En vain il avait voulu associer à ces spéculations fructueuses un cousin du nom de Furetière, père de celui qui figure dans cette histoire : « J'ai quatre sous, avait-il répondu, et je ne veux pas les aventurer. » Il avait continué son commerce d'épicerie dans cette maison où son fils devait lui succéder. Aussi le père Furetière, tout en vendant du sucre et de la cannelle, était-il resté stationnaire; et quand plus tard son cousin avait établi solidement sa fortune, Furetière avait reconnu son erreur. Il était trop tard. Alors la jalousie avait rongé cet homme au cœur étroit, et désormais il avait voué à son parent une haine qu'il devait léguer à sa famille. Nous la retrouvons encore vivace. Elle avait porté ses fruits.

Malheureusement, Mme Duval encore jeune avait perdu son mari, qui, à la suite de fausses spéculations, avait été miné par une maladie de langueur. Il lui laissait pourtant une fortune qu'on évaluait à 10,000 fr. de rente ; et dans une petite ville, avec deux enfants seulement, c'était plus que de l'aisance. Le moment était venu pour les Furetière de donner l'essor à cette jalousie qu'ils avaient gardée si longtemps en réserve. Insinuant, ambitieux, Benoît Furetière ne pouvait se contenter d'une position inférieure. En face de sa boutique s'élevait cette maison élégante où le luxe et le comfort établissaient avec sa modeste demeure un contraste si humiliant. A la mort de son cousin Duval, il avait eu l'idée de gagner les bonnes grâces de la belle veuve et d'aspirer à être son mari ; mais la réflexion, aidée du bon sens, avait fait avorter ce projet. Un miroir lui avait tout révélé. Il était si laid ! Sa figure était jaune comme un parchemin ; ses yeux bleus et petits, surmontés d'épais sourcils noirs, dardaient un regard étincelant qui se baissait avec humilité devant l'œil de l'observateur ; ses épaules étaient voûtées, ses mains et ses pieds énormes. L'alliance était donc impossible. Il fallait songer à une autre combinaison. Son plan fut bientôt dressé, et l'exécution suivit de près l'idée. Il vendit son fonds, se fit aux yeux de Mme Duval un mérite de ce sacrifice en exagérant les bénéfices que lui rapportait son petit commerce, et s'offrit à la veuve comme gérant de sa propriété de la Riccarde ou comme fermier, si elle le préférait. Peu initiée à l'agriculture, Mme Duval avait accepté avec reconnaissance, et bientôt Benoît avait été le fermier de sa cousine. Cinq ans s'étaient écoulés. Joseph et Louise grandissaient à vue d'œil, et pendant les vacances la famille Duval allait passer la belle saison à la campagne. Un incident, entouré de mystères, avait fourni un prétexte à Benoît et à sa sœur pour adopter un système de dénigrement inspiré par l'envie.

Quelque temps après l'entrée de Mariette au service de Mme Duval, un bel enfant du nom de Victor avait été recueilli dans la maison. D'où venait-il ? quels étaient ses parents ? A toutes les questions, Mme Duval opposait un silence obstiné ou répondait d'une manière évasive. Cette réserve fut malignement interprétée ; la calomnie s'exerça à l'insu de la veuve et voulut ternir l'éclat de cette réputation qu'un doute injurieux ne pouvait obscurcir.

La vertu ne prend jamais ses précautions ; car, forte de son

innocence, elle répond par le mépris aux attaques des calomniateurs; ou, le plus souvent, les traits n'arrivant pas jusqu'à elle, on va jusqu'à lui reprocher cette tranquillité sereine, fruit de son ignorance, et à lui prêter le masque de l'hypocrisie. Mme Duval, pendant quelque temps, avait traversé toutes ces phases sans qu'un écho injurieux vînt troubler le repos de son âme.

Beaumarchais connaissait bien les hommes et il nous a laissé de la calomnie un portrait qui en sera toujours le prototype; pourtant il ne connaissait pas l'esprit de la petite ville.

Scolastique, dans cette œuvre ténébreuse, avait mis en usage tous les moyens que lui suggérait sa nature perverse. Insinuer le mal avec des réticences habilement ménagées, hasarder une supposition en feignant l'amitié, déplorer l'obstination de sa cousine à ne pas expliquer ce mystère qui défrayait toutes les conversations de la *ville*, telle était la tactique de la vieille fille. Impitoyable pour les fautes d'autrui, elle s'était formée de la religion une idée fausse, exagérée. D'une dévotion mal entendue, elle flétrissait les faiblesses humaines avec cette acrimonie haineuse qui empêche de comprendre ce qu'il y a de mansuétude dans le christianisme. Tout se bornait pour elle à la pratique extérieure, et quand, dans son vieux livre d'heures, elle avait pu marmoter ses prières et donner 6 fr. par mois, comme dame de charité, elle se croyait quitte envers Dieu et les hommes, et soupirait dévotement en espérant une place de choix dans le paradis.

Instinctivement, Mme Duval redoutait sa cousine; l'angélique douceur de la veuve ne l'avait jamais défendue contre la dureté de manières et le ton insultant que la vieille fille prenait pour lui parler.

Bientôt, quelques paroles, habilement rapportées par des connaissances de Scolastique, avaient ému la pauvre veuve. Elle avait tout compris. Ainsi, la présence du petit Victor dans sa maison était aux yeux de certaines gens la preuve vivante d'une faute qu'elle n'avait pas commise. A ce coup inattendu, elle avait baissé la tête. Mais la relevant peu après par un juste mouvement de fierté, elle avait pris le souverain juge à témoin de son innocence; car Dieu seul savait la vérité.

Furetière, au contraire, exagérait son dévouement; et, zélé avec affectation, il semblait n'avoir en tête que les intérêts de sa cousine,

tandis que secrètement il encourageait les menées odieuses de sa méchante sœur. Mme Duval avait confié un jour à Benoît l'impression douloureuse qu'elle ressentait de cette accusation imméritée. Agité d'une émotion bien jouée, Furetière avait versé des larmes en maudissant cette infamie. Sa cousine les avait crues réelles, et désormais elle avait donné son estime à Benoît, en regrettant que Scolastique ressemblât si peu par les qualités à un parent aussi dévoué. Cette confiance aveugle ne s'était jamais démentie, et nous venons d'en voir une preuve manifeste.

Cependant, dans une nature expansive comme celle de Mme Duval, une douleur refoulée creuse un sillon et cause des ravages. Elle avait ressenti peu à peu les atteintes du mal qui devait la tuer ; mais elle avait souffert en silence pour ne pas attrister ses enfants.

Mariette seule avait tout deviné. Aussi il y avait entre elle et Scolastique une haine sourde et concentrée. Souvent elle avait blâmé la vieille fille en termes plus qu'énergiques ; car si tout le monde la craignait, elle puisait dans le culte qu'elle professait pour sa maîtresse le courage nécessaire à une pareille opposition.

Enfin Mme Duval venait de mourir, et les Furetière avaient à leur merci ces enfants inexpérimentés, et cette fortune qu'ils couvaient depuis si longtemps du regard. L'occasion était belle ; il fallait la saisir. Rien ne leur coûtera pour arriver au but.

Aux yeux du public, Louise et Joseph n'ont plus qu'un protecteur, Benoît Furetière, le tuteur nommé par leur mère. Dieu leur en a donné un autre ; car Mariette, cette paysanne à la voix forte, au geste viril, les entoure de ce dévouement des bons serviteurs qui grandit dans le malheur, survit à toutes les infortunes et s'exalte jusqu'à l'héroïsme.

Henri Vié-Anduze.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

BULLETIN DU MOIS.

Sommaire.

Promotions dans la Légion-d'Honneur : MM. Sandeau, Mürger et Cayx. — Quelques mots de nécrologie. — Ouverture de la campagne d'hiver dans les théâtres. — Ce qu'on donne et ce qu'on promet. — Les épidémies de *Faust*. — Décès d'un journal et naissance d'un autre. — Par extraordinaire, l'auteur se trouve d'accord avec le *Réveil*, auquel il fait un long emprunt que les lecteurs trouveront trop court.

Septembre 1858.

Nous annoncions, le mois dernier, la promotion de M. Théophile Gautier dans la Légion-d'Honneur. Ce n'est pas la seule distinction accordée aux lettres. Nous citerons particulièrement M. Jules Sandeau, de l'Académie française, l'auteur de ***Mlle de la Seiglière***, de ***la Famille Pénarvan*** et de tant d'autres livres charmants, où l'élégance du style s'allie à l'intérêt du récit, et le spirituel romancier de la ***Bohême***, M. Henri Mürger; le premier a été nommé Officier, le second Chevalier. La presse a fort approuvé ces récompenses, et les journaux y ont applaudi sans exception. — C'est-à-dire si ! Il y a eu une exception. *L'Univers* s'est indigné des encouragements donnés à ce qu'il appelle la *littérature légère;* il a probablement ses raisons pour préférer qu'on décore la littérature lourde. Toujours est-il qu'en lisant les homélies du journal béat sur les croix

accordées aux littérateurs, on a beaucoup pensé à certaine fable intitulée *le Renard et les Raisins*.

Une autre promotion qui nous a été particulièrement agréable, c'est celle de notre ancien professeur d'histoire à la dignité de Commandeur. Malheureusement, cette croix, si bien méritée par des travaux incessants et par une vie sans tache, n'aura brillé que sur un cercueil. M. Cayx, vice-recteur de l'Académie de Paris et l'un des fondateurs de l'enseignement historique moderne dans l'Université, vient de mourir presque subitement, à l'âge de soixante-trois ans, lorsque sa constitution robuste semblait lui promettre une longue vieillesse. Quoique nous n'ayons pas revu M. Cayx depuis le collége, — et par malheur il y a bien longtemps de cela, — nous n'avons jamais oublié cet excellent professeur qui était aussi un excellent homme. Nous avons peut-être été mieux à même de l'apprécier que la plupart de ses élèves, car, non-seulement nous suivions ses cours du Collége Charlemagne, mais nous avions encore l'avantage d'assister à des répétitions dont il favorisait un certain nombre de jeunes gens privilégiés, et si nous ne savons pas mieux notre histoire, ce n'est certes pas faute de leçons comme peu d'écoliers ont le bonheur d'en recevoir. Nous entendons encore cette parole un peu voilée et sensiblement timbrée d'accent méridional (M. Cayx était de Cahors) nous développant, à grands traits et de la façon la plus nette, les phases diverses qu'à traversées le genre humain, et auxquelles nous n'apportions peut-être pas toujours tout l'intérêt qu'elles méritent. Bien qu'écrivain élégant, M. Cayx n'était nullement orateur ; il cherchait souvent le mot et ne le trouvait pas toujours ; mais quel maître c'était, et comme il savait faire comprendre à son jeune auditoire les évolutions ténébreuses de la politique! Grâce à lui, les périodes les plus obscures s'illuminaient à nos yeux, et il n'est pas jusqu'aux annales embrouillées des *Successeurs d'Alexandre* qui ne parussent limpides à nos faibles intelligences. Il nous semble voir encore ce petit homme actif, cette figure animée et couronnée de cheveux bouclés, parmi lesquels brillaient prématurément quelques fils d'argent, ces yeux perçants, où pétillait tant d'esprit joint à tant de douceur ; nous aimons surtout à nous rappeler le sourire plein de bonté qui éclairait cette physionomie aimable, et avec lequel M. Cayx accueillait toujours nos timides observations. De tous nos

professeurs, M. Cayx est peut-être celui que nous avons le plus pratiqué, et c'est assurément celui dont nous avons conservé le souvenir le plus vif. Aussi, la mort de cet homme, que nous n'avions pas rencontré depuis tant d'années, nous a-t-elle douloureusement surpris comme un deuil personnel. — Depuis la Révolution de 1830, M. Cayx avait été nommé député par les électeurs du Lot, ses compatriotes, et les honneurs universitaires étaient venus le surprendre dans sa modeste chaire de Charlemagne. C'est que, dans les dernières années de la Restauration, M. Cayx avait donné une preuve d'indépendance qui le signalait à l'attention du gouvernement nouveau. Nommé Censeur de la presse par le roi Charles X, au moment où les Bourbons commençaient à s'engager dans la voie funeste qui devait aboutir aux fatales ordonnances de Juillet, M. Cayx, quoique menacé de destitution, quoique sans fortune, eut le courage de refuser la mission de confiance qui lui était offerte. Aussi, quand, peu de mois après, arriva le jour de la distribution des prix, chaque fois que, pendant la cérémonie, revint le nom du professeur d'histoire, ce furent des tonnerres d'applaudissements prolongés auxquels prenaient part, non-seulement les écoliers et les professeurs, mais encore les parents des élèves et toute l'assistance, — hommage spontané, qui toucha peut-être plus vivement le cœur de cet homme de bien que les nombreuses faveurs dont plusieurs gouvernements le comblèrent depuis.

Mais nous abusons de notre titre d'ancien élève de l'homme éminent que l'Académie de Paris vient de perdre, pour empiéter sur le terrain du Directeur de la *Revue*, de qui relèvent exclusivement les nouvelles et la nécrologie universitaires. Nous en demandons pardon, au nom de la reconnaissance qu'un écolier doit à ses maîtres, et nous nous hâtons de prendre notre carnet et d'y relever les notes nombreuses que ce mois de septembre nous a fournies.

Les chroniqueurs littéraires sont condamnés à recommencer perpétuellement le songe de Pharaon. Après des mois d'une disette embarrassante, voici venir des mois d'une abondance plus gênante encore : après les vaches maigres, nous avons les vaches grasses. La saison d'hiver a été inaugurée de toutes parts avec un tel ensemble, les théâtres ont montré une telle émulation à donner les pièces sur lesquelles ils comptaient le plus, que nous ne savons auquel entendre ni par où commencer. Dans l'embarras où nous

sommes, nous nous bornerons à mentionner succinctement les œuvres qui nous ont paru les plus dignes d'attention.

Le Théâtre-Français a rouvert ses portes après avoir fait la toilette dont il avait grand besoin, et Molière est rentré dans sa maison, où il a trouvé le vieux Sophocle en pleine répétition, et ***prêt à passer***, comme on dit en termes de coulisse. — Nous n'avons point encore pu voir l'*Œdipe-Roi*, traduit en vers par M. Jules Lacroix, mais des amis plus heureux et parfaitement compétents nous assurent que la version est tout-à-fait littérale, — ce qui est un grand mérite à nos yeux, — et aussi heureusement versifiée qu'on pouvait l'attendre du consciencieux traducteur de Juvénal et d'Horace, de l'auteur applaudi du *Testament de César* et de *Valéria*. Les strophes et les antistrophes, récitées par les plus jolies comédiennes ordinaires de l'Empereur; les chœurs, mis en musique par M. Edmond Membrée, un jeune compositeur déjà célèbre, ont produit le plus grand effet, et la Comédie Française n'a rien négligé pour que les spectateurs pussent se croire en pleine Attique et en plein siècle de Périclès. Il faut lui en savoir doublement gré, car elle était peu encouragée à marcher dans cette voie par l'essai malheureux qu'elle avait déjà fait avec l'*Ulysse* de M. Ponsard. Elle a été mieux récompensée cette fois. Le succès a été très-grand, et comme plusieurs académiciens assistaient à cette brillante soirée, on disait que M. Jules Lacroix venait de poser définitivement sa candidature à l'immortel fauteuil. Tel est le rapport de nos amis : si par hasard nous avions quelque chose à y modifier après avoir vu par nous-mêmes, nous y reviendrions le mois prochain.

L'Odéon a également fait toilette, — non pas précisément qu'il ait renouvelé ses dorures un peu ternies, ni qu'il se soit payé un Olympe neuf pour son plafond; ce sont là des prodigalités qu'on ne se permet guère sur la rive gauche, — mais il a un peu épousseté son lustre, et il s'est donné des fauteuils d'orchestre ***où les dames sont admises***, rien que cela! On n'est pas plus galant. Le véritable luxe de l'Odéon, ce sont les pièces littéraires et les tentatives aventureuses où la poésie tient plus de place que la science du charpentier, où le bonheur d'une rime est plus appréciée que l'adresse d'une sortie, où l'art, en un mot, joue un plus grand rôle que le métier. Les habiles hausseraient probablement les épaules s'ils lisaient ces lignes, mais nous qui n'avons nulle prétention à

l'habileté, nous avouons que ces fêtes de l'esprit et de la jeunesse nous trouvent toujours facile à l'enthousiasme, et que toutes sortes de motifs contribuent à rendre la réouverture de l'Odéon tout aussi intéressante pour nous, aujourd'hui, que dans l'heureux temps où nous fréquentions les écoles du vieux Quartier-Latin.

Le Marchand malgré lui, comédie en cinq actes et en vers de MM. Amédée Rolland et Jean Du Boys, est le début de deux jeunes poètes. Ce coup d'essai n'est peut-être pas tout-à-fait un coup de maître, mais c'est assurément un ouvrage fort estimable, où se rencontrent des parties parfaitement traitées, et dont le succès légitime nous promet deux bons auteurs comiques de plus. On a beaucoup dit, — même en pleine Académie, — que la collaboration ne pouvait guère produire que des œuvres de métier, et que, dans aucun cas, elle n'était capable de s'élever jusqu'à la vraie littérature. MM. Rolland et Du Boys donnent un vigoureux croc-en-jambe à ce préjugé, car il est résulté de leur association un ouvrage très-littéraire, que vraisemblablement aucun d'eux n'aurait pu composer seul. On remarque dans leur comédie des qualités si diverses qu'il semble difficile que la même plume ait écrit certains passages où l'élégie frise le lyrisme et certaines scènes où l'observation comique confine à la satire. Catulle et Juvénal se rencontrent rarement réunis dans le même individu, et nous pensons que les auteurs du *Marchand malgré lui*, loin de se nuire mutuellement, se complètent très-bien l'un l'autre. Leur comédie a pour pivot l'éternel antagonisme des instincts artistiques et des intérêts matériels, cette préoccupation inévitable des jeunes artistes, dont ils font si volontiers le sujet de leurs premières compositions. — Deux musiciens, en attendant que l'Opéra ouvre ses portes à leurs inspirations, vivent philosophiquement d'espérance et de cet autre aliment si connu dans les arts sous le nom peu engageant de *vache enragée*, lorsque l'un d'eux, trouvant, sans doute, cette nourriture trop lacédémonienne, mais désireux surtout d'épouser une cousine qu'il aime, consent à abandonner la lyre pour la balance, et entre dans l'épicerie en se disant : « Quand je serai riche, je reviendrai aux arts. » Il s'enrichit, en effet, mais, le jour où il veut rouvrir son piano avec l'espoir de retrouver ses inspirations d'autrefois, la tête et les doigts sont rebelles, rien ne vient, et le malheureux reconnaît trop tard que la Muse ne se prête pas à de semblables transactions, que c'est

une maîtresse jalouse, qui ne se soucie pas d'avoir pour rivales les denrées coloniales ou quelque épaisse boutiquière, sentant odieusement la chandelle et le pot-au-feu. Le pauvre homme se borne à dire des vérités désagréables à son *épouse*, en assurant le bonheur un instant compromis de sa fille, et il retombe, du haut de ses rêves, dans la mélasse où il est à jamais englué, semblable au héros d'une ancienne caricature, lequel s'écriait avec un désespoir si comique : « Né pour être homme, et devenir épicier! » — A coup sûr, la machine de Marly et le moins embrouillé des mélodrames sont plus compliqués que cette action ; aussi, n'est-ce pas par la charpente, mais par le charme du style, l'élégance et la vivacité du vers, que les auteurs du *Marchand malgré lui* ont captivé leur auditoire. La fortune a prouvé une fois de plus qu'elle favorise les audacieux, en prenant sous sa protection deux jeunes poètes qui n'ont pas reculé devant le danger d'emprunter la moitié de leur titre à Molière.

Avec le *Marchand malgré lui*, et comme *lever de rideau*, l'Odéon a donné un petit acte en prose, intitulé *Maître Wolf*, où Mme Adam-Boisgontier s'est souvenue avec assez de bonheur de ces bons musiciens allemands que l'on rencontre çà et là dans le monde fantastique d'Hoffmann, et auxquels songeaient à coup sûr Mme Sand et M. Octave Feuillet, en créant *Maître Favilla* et le vieux Sertorius de *Dalila*.

Le Gymnase a ouvert sa campagne d'hiver avec quatre actes de M. Léon Gozlan : *Il faut que jeunesse se paie*. Le proverbe dit : *Il faut que jeunesse se passe ;* mais M. Léon Gozlan n'aime pas plus les vérités tombées dans le domaine public que les combinaisons scéniques ressemblant trop à la vie ordinaire; aussi va-t-il souvent trop loin dans son horreur du lieu commun et dans son amour du neuf. Comment analyser les pièces où cet ingénieux Marseillais se plaît à entasser des invraisemblances et des paradoxes au milieu desquels tout autre se perdrait, et dont il se tire à peu près, à force de ressources inattendues, d'esprit et de mots? — Un jour d'orgie, le héros de M. Gozlan a reconnu autrefois, un peu étourdiment, un enfant qui aurait pu être reconnu d'une façon aussi plausible par beaucoup de monde. A la suite de ce bel exploit, et aussitôt les derniers écus de son patrimoine dissipés, il s'est engagé dans la marine, et après de longues pérégrinations est revenu de Crimée

Officier de la Légion-d'Honneur. Il va contracter un mariage selon ses intérêts et selon son cœur, quand apparaissent, comme un remords vivant du passé, son ancienne maîtresse et monsieur son fils. La mère, c'est la Lorette vieillie dans toute son horreur; le fils, c'est le dandy suspect que l'on rencontre, le soir, aux alentours de certains quartiers malpropres, et il s'annonce sous le nom d'*Aglaé fils;* — société fâcheuse pour un Officier de la Légion-d'Honneur prêt à se marier. Afin de se débarrasser de ce vilain monde, le marin se résigne à *payer sa jeunesse* et à compter les 60,000 fr. qu'on exige, lorsqu'il acquiert providentiellement la preuve que l'enfant reconnu par lui est mort depuis longtemps et que M. Aglaé fils est un enfant puîné qui, Dieu merci! n'a rien à réclamer à la marine française, — en sorte que le héros de cette comédie intitulée *Il faut que jeunesse se paie* en est quitte pour la peur et ne paie pas du tout sa jeunesse. — Il serait trop long d'énumérer les situations inadmissibles de cette pièce, et M. Gozlan, qui paraît ne pas s'inquiéter de si peu de chose, lèverait probablement les épaules, si on lui demandait dans quel pays les honnêtes gens ne s'informent plus jamais des enfants naturels qu'ils ont reconnus. On répondrait peut-être que le jeune père était entre deux absinthes lorsqu'il a rempli cette formalité, et qu'il a pu oublier ce détail. Alors nous aurions encore l'indiscrétion de demander dans quelle mairie les officiers de l'état civil enregistrent des reconnaissances d'enfants, faites par des hommes en état d'ivresse. Nous aurions encore bien d'autres questions à faire; mais tout cela s'agite si vivement devant le spectateur, l'intérêt est si habilement ménagé, M. Gozlan jette si abondamment aux yeux du public la poudre d'or de son dialogue étincelant, que tout passe et qu'on a applaudi avant d'avoir eu le temps de réfléchir.

On annonce, pour un jour prochain, *les Mariages dangereux* (1), cinq actes de M. Jaime fils, au Vaudeville; le *Faust* de M. Dennery, cinq actes et seize tableaux, à la Porte-Saint-Martin; un autre *Faust* au Vaudeville; un troisième *Faust* à l'Opéra-Comique; des *Faust* partout. On voit que la matière ne manquera pas à notre *Bulletin*

(1) Depuis que ce *Bulletin* est entre nos mains, *les Mariages dangereux* ont été joués et n'ont obtenu aucun succès, au dire de tous les journaux.

(*Note du Directeur de la* Revue.)

d'octobre, et nous allons, en attendant, relire Goëthe pour nous préparer à cette avalanche de *Faust*. Quand nous étions presque enfant encore, il y eut, nous ne l'avons pas oublié, une semblable épidémie de *Faust*, et nous nous souvenons parfaitement d'en avoir vu deux pour notre compte : le premier, à la Porte-Saint-Martin, où l'on avait prodigué les changements à vue, et où Frédérick-Lemaître exécutait la célèbre walse dramatique pendant laquelle il fascinait sa danseuse d'une manière si saisissante; le second, au défunt théâtre du Panthéon, espèce de *Bobino* (1) à prétentions littéraires, que la Révolution de 1830 avait irrespectueusement installé sous les vénérables ogives de l'Eglise Saint-Benoît. Ce dernier *Faust* était en vers, et dû à la veine inépuisable du petit papa Lesguillon, le lauréat inamovible qui a le talent de se créer de jolis revenus avec les prix de poésie, et de faire encourager, depuis plus de trente ans, sa muse naissante par les Académies départementales.

Maintenant que nous avons suffisamment souhaité la bienvenue aux nouveau-nés dramatiques, signalons un décès et une naissance dans le monde de la presse non politique.

Le *Gourmet*, ce petit journal qui avait donné tant d'espérances aux estomacs littéraires, et dont le régime substantiel semblait annoncer une constitution solide, s'est éteint, comme un poitrinaire, à la chute des premières feuilles. En revanche, nous apprenons, par un journal parisien, l'*Audience*, l'apparition d'un nouveau carré de papier moins bien nourri, puisqu'il ne se repaît que de journaux et de journalistes, et dont nous demandons à reproduire *in extenso* le titre compliqué :

LE JOURNALOPHAGE

OU LE

MANGEUR DE JOURNAUX.

Satire antijournal, à réveils ou à refrains, paraissant tous les dimanches,

Par M. GAGNE *tout seul*, avocat-homme de lettres, auteur de l'UNITÉIDE, ou la Femme-Messie, poème universel en 12 chants et 60 actes, du THÉATRE DU MONDE, en vente au prix de 5 fr. chacun,

(1) Théâtre de septième ordre, situé derrière le Luxembourg.

de la MONOPANGLOTTE, ou Langue universelle,
du Suicide, etc.,
directeur du THÉATRE DU MONDE, ATHÉNÉE UNIVERSEL,
rue de Valois, Palais-Royal, 35, et galerie de Valois, 123,
Où se font des séances littéraires et artistiques tous les dimanches à deux heures, et toute espèce de cours et concerts, etc.

Pourquoi pas *noces et festins*, pendant qu'on y est?
Plus bas, on lit :

LE JOURNAL CHRONICRITIQUE ANNONCE
SATIRE A RÉVEIL OU REFRAIN, DESTINÉE A ÊTRE APPRISE
DE MÉMOIRE ET A ÊTRE DITE PARTOUT.

Et au-dessous :

Le journal, c'est le crime et la stupidité!

PREMIER RÉVEIL.

O peuples! chassez tous, par la flamme et le fer,
Le journal, que Satan a chassé de l'enfer,
Et qui veut, en broyant la terre qu'il blasphème,
Escalader le ciel et détrôner Dieu même!

Ce début promet. Ce n'est pourtant rien encore. Ecoutez comment M. Gagne *tout seul* arrange la *Chronique*, qui, depuis quelque temps, prend tant d'importance dans la rédaction des journaux et dans les habitudes du public :

Oui, le journal du monde est le grand fossoyeur!
Considérons un peu tes *chroniques* sonores
Qui sont de tes enfants les cabinets *odores!*
Et dont l'épidémie en péchés capitaux,
Comme le choléra, crève tous les journaux;
En pendant la *chronique* à son étique échine,
Le journal de la mode a pris la crinoline;
Comme sans crinoline une femme est au plat,
Tout journal sans chronique est un âne sans bât!

Et ainsi de suite, jusqu'à la fin de la prétendue satire que M. Gagne *tout seul* appelle un *Réveil*, — pour être agréable à M. Granier de Cassagnac, sans doute.

A propos du *Réveil* de M. Granier, ce recueil qui tient avant tout

à se montrer plein d'actualité, donne, dans son nº 34, un long article intitulé : *Les Lois de l'Epopée.* — Est-ce que, réellement le besoin de ces *Lois* se faisait bien impérieusement sentir, et y aurait-il encore quelque part des poètes, aussi courageux qu'inconnus, consacrant leurs *veilles* aux vingt-quatre chants héroïques? Quant à nous, nous étions bien convaincu que Toulouse avait eu l'honneur d'inspirer la dernière épopée et le dernier poète épique (1), et nous osons croire que M. Granier aurait pu se dispenser de publier son article sans compromettre aucunement l'équilibre européen. Ceux qui se sont étonnés de cette *tartine* inattendue ont trouvé le mot de l'énigme dans le nº 37 du *Réveil.* On voulait tout bonnement en venir à un *éreintement* féroce de la *Henriade*, autre tartine inutile, car les gens de goût sont à peu près unanimes aujourd'hui sur le compte de cette œuvre incomplète de la jeunesse d'un grand génie. Il nous est dur de nous trouver d'accord avec le *Réveil*, lorsqu'il s'agit de Voltaire, mais nous n'avons rien à répondre, quand M. Granier dit : « La lecture de la *Henriade* est mortelle, » — ce qui n'empêche pas l'auteur de la *Henriade* d'être immortel.

Il est encore un autre point sur lequel nous partageons entièrement l'avis du *Réveil*, — nous n'en revenons pas! — et nous ne pouvons qu'applaudir des deux mains aux lignes suivantes que nous empruntons à son numéro du 4 septembre :

« Il est peu de personnes, dans la génération lettrée du Midi de » la France, qui ne doivent beaucoup à M. le doyen de la Faculté » des lettres de Toulouse, il n'en est aucune qui ait oublié l'inépui» sable bienveillance de son caractère, l'éclat de son esprit ou le » charme de ses leçons.

» Nos instances ont obtenu de ce maître respecté des *Pensées* » dont nous avons commencé la publication dans le dernier numéro » du *Réveil.* On ne lira pas avec moins d'intérêt celles que nous » publions aujourd'hui. Ces pensées sont comme les fruits mûrs de » l'expérience et de la sagesse.

» A. G. DE C. »

A la suite de ces phrases si justes et si bien senties, le *Réveil*

(1) Notre collaborateur fait sans doute allusion à l'*Epopée Toulousaine* de M. Florentin Ducos. (*Note du Directeur de la* REVUE.)

publie une série de *Pensées*, signées du nom de M. Sauvage, pensées ingénieuses et fines, que nous voudrions pouvoir reproduire toutes, et parmi lesquelles nous allons glaner au hasard quelques citations qui feront regretter le reste :

*

« S'il en est qui ne croient point à l'immortalité de l'âme, on » peut affirmer qu'il leur en coûte fort peu, et qu'ils n'ont pas » grand'chose à y perdre.

*

» Il y a quelque chose qui peut donner une idée de la vie douce » et sereine attribuée par les poètes aux âmes heureuses de l'Ely- » sée : c'est l'amitié amoureuse.

*

» On a souvent comparé la marche d'un écrivain à celle d'un » fleuve. Cette comparaison doit satisfaire l'esprit autant qu'elle » plaît à l'imagination. L'art d'écrire consiste, en effet, à creuser » de plus en plus une idée, comme le fleuve creuse son lit, et à » recevoir, chemin faisant, le plus grand nombre d'affluents pos- » sible.

*

» A mesure que la beauté approche de la perfection, l'œil qui » la contemple devient plus chaste. L'homme est absorbé par l'ar- » tiste, et la pensée profane par le sentiment religieux et poétique.

*

» Il faut avoir beaucoup d'esprit pour ne pas se trouver embar- » rassé d'être une très-laide ou une très-belle personne.

*

» On a surtout de l'esprit aux dépens du cœur.

*

» Dans le monde, on nous pardonne de manquer de cœur, mais » non pas de manquer de goût.

*

» Une nouvelle pensée, ce n'est, le plus souvent, qu'une expres- » sion nouvelle; c'est une ancienne monnaie qu'on frappe d'un » nouveau coin, et qui recommence à circuler pour un certain » temps.

*

» Si je voulais présenter un emblème de la réconciliation, je

» le peindrais sous l'image d'un vase fêlé qu'on ne manie plus
» désormais sans crainte et surtout sans précaution.

» Une faute rendrait peut-être l'homme meilleur, s'il était possi-
» ble de s'en tenir là ; le vice, c'est une faute continuée.

» La passion peut bien tourner et faire une bonne fin ; le vice
» n'a qu'une issue : c'est le crime.

» Les enfants ont toujours peur de n'avoir pas le temps de faire
» une sottise.

» La patrie d'une femme, c'est le pays où elle devient mère ; rien
» n'acclimate comme un enfant.

» Il en est du cœur de l'homme comme de ces instruments qui
» deviennent plus sonores quand on les a brisés.

« Ce n'est pas la musique que je n'aime pas : c'est la manière
» dont certaines gens aiment la musique.

» Il n'y a pour l'homme médiocre qu'un seul moyen d'échapper
» à ce triste renom, c'est de se faire appeler un homme excellent.

» Il y a des pertes qui consolent de tout, excepté d'elles-mêmes. »

On le voit, il en est des *Pensées* de M. Sauvage comme des cerises dont Chamfort parle au commencement de ses *Maximes;* on voudrait tout citer et tout lire. Malheureusement, l'espace nous manque, et nous nous voyons forcé de nous arrêter, en faisant des vœux pour que l'auteur mette au jour tout ce qu'il a écrit en ce genre, et publie un volume qui serait, à nos yeux, un excellent manuel de sagesse pratique à l'usage des gens du monde, quelque chose comme un La Rochefoucauld sans misanthropie. — Nous ne sommes pas habitué à nous rencontrer avec le *Réveil*, mais quand il s'agit de la philosophie aimable et de l'esprit charmant du Doyen de la Faculté des Lettres de Toulouse, tout le monde doit se trouver d'accord.

Jules Renoult.

BIBLIOGRAPHIE.

Voyage aux Pyrénées par H. Taine (1).

Voici un compagnon de voyage que nous recommandons à tout émigrant qui, entre juin et septembre, dirige ses pas vers les Pyrénées. Malade ou bien portant, touriste ou valétudinaire, chacun tirera profit du *Voyage aux Pyrénées* de M. H. Taine. Ceux qui partent y trouveront l'avant-goût des surprises pittoresques, des émotions grandioses qui les attendent là-bas; ceux qui reviennent y rencontreront l'éloquent et rapide résumé de leurs impressions fraîchement ressenties. Ce n'est pas tout : comme avec M. H. Taine nous voyageons en compagnie d'un érudit, d'un critique, d'un philosophe, les yeux seuls ne jouiront pas dans cet Odyssée pittoresque ; l'esprit, Dieu merci ! aura sa part et l'aura bonne. Toutes les journées ne sont pas également belles dans les montagnes; nous ne le savons que trop, nous dont la fougue juvénile n'a reculé devant aucune ascension ; eh bien ! quand il pleuvra, et il pleut, croyez-le bien, à Luchon et aux Eaux-Bonnes, M. Taine nous prendra en tête-à-tête ; il feuilletera sous nos yeux les chroniques poudreuses du Bigorre ou du Béarn et nous dira, sous une forme dramatique et dans ce style hardi qui récemment encore nous donnait une plus vive intuition de Balzac, l'histoire du pays que nous traversons. Les heures passeront en attendant, l'étude aura déjoué l'ennui et nous serons tout charmés au retour d'un voyage d'agrément de nous trouver plus instruits

(1) 1 vol. in-12, format Charpentier; à Paris, chez Hachette.

que devant. Vous voyez qu'il y a toujours profit à courir le monde en compagnie d'un philosophe.

Entre autres qualités, il en est une qui nous fait aimer le talent de M. Taine, qui nous a fait applaudir, de notre modeste place, aux brillants succès du jeune écrivain ; cette qualité, plus rare qu'on ne croit de notre temps, c'est l'indépendance d'école, c'est la verve franche et primesautière, c'est la raison de ce qu'on dit puisée en soi et non chez les autres. Sans prétendre au rôle d'iconoclaste, M. Taine s'est senti assez fort pour dire son fait au préjugé, à l'opinion acquise, au propos banal dont s'arme la paresse de ceux qu'on pourrait appeler des penseurs *après la lettre.* D'aucuns même ont reproché à l'auteur des *Philosophes français du dix-neuvième siècle* d'avoir, dans cet écrit blasphématoire, poussé la hardiesse jusqu'à renier les pères nourriciers de son intelligence. *Horrendum!* L'impie a levé le drapeau du panthéisme sur les ruines fumantes de la doctrine éclectique ! Les ombres de Reid, de Royer-Collard et de Jouffroy ont dû tressaillir dans la tombe devant une telle apostasie, et M. Cousin lui-même dut en être troublé jusque dans la profonde retraite où il se renferme pour mieux entretenir son commerce occulte avec les revenants du *Grand-Cyrus*.

Eh bien, sur un sujet moins grave, dans ce *Voyage aux Pyrénées*, M. Taine ne se montre pas moins téméraire. Son livre n'est ni un *Guide*, ni un *Manuel-indicateur*, ni même un *Voyage à impressions.*

L'auteur commence par déclarer « qu'il n'a gravi le premier aucune » montagne inaccessible, qu'il ne s'est cassé ni bras ni jambe, qu'il n'a » pas été mangé par les ours, qu'il n'a sauvé aucune jeune anglaise, » emportée par le Gave, qu'il n'en a épousé aucune, qu'il n'a assisté à » aucun duel et qu'il n'a vu aucune tragédie de brigands ou de contre- » bandiers. »

Evidemment M. Taine a manqué son voyage, et l'on est presque tenté de lui dire : Qu'alliez-vous faire dans ce pays si ce n'était pour vous y faire manger un peu par les ours? Ces philosophes ont tous dans leur cervelle un point endommagé par où ils se distinguent du reste des humains. Croyez-vous encore par hasard que M. Taine prenne la peine de décrire sagement, méthodiquement, les points de vue, d'indiquer les courses, de mesurer les pics, de raconter les ascensions? Point. S'il plaît à ce philosophe, après avoir longuement discouru sur l'histoire et les mœurs du pays, de nous parler un peu de la nature qui l'environne, il entreprendra, non une analyse détaillée de chaque course, mais un tableau d'ensemble sous le titre de *Paysages* ou de *Plantes et Bêtes.* Bêtes tant qu'il vous plaira, mais ce ne sont pas les bêtes que les gens rangés vont voir dans les Pyrénées. On en trouve plus près de soi quand on en

cherche. Ce qu'il leur faut, c'est la hauteur des glaciers, la profondeur des abîmes; ce qui leur importe, c'est de savoir à quel moment ils doivent admirer, devant quel site il est décent de s'extasier et en présence de quel précipice l'usage veut qu'on recule d'effroi.

Eh bien, M. Taine ne dit rien de tout cela; au contraire, habitué à railler toute chose, l'impie! il tourne en ridicule, je crois, les habitudes du tourisme sérieux. Entendez comme il parle de ceux qui accomplissaient en conscience les pèlerinages portés au *Guide :*

« On les voit aux sites remarquables, les yeux fixés sur le livre, se » pénétrant de la description et s'informant au juste du genre d'émotion » qu'il convient d'éprouver. La veille d'une excursion, ils étudient le » livre et apprennent d'avance l'ordre et la suite des sensations qu'ils » doivent rencontrer : d'abord la surprise, un peu plus loin une impres- » sion douce, au bout d'une lieue l'horreur et le saisissement, à la fin » l'attendrissement calme. »

— Décidément, ce ton de persifflage n'est pas soutenable et l'esprit subversif de M. Taine lui fera tort auprès des touristes sérieux. Son livre à leurs yeux ne passera qu'après les Guides-Richard. Là du moins tout est réglé d'avance, et l'homme, ménager de ses émotions, sait à quelle heure et en quel lieu il lui est permis d'avoir de l'admiration ou de l'effroi.

Je soupçonne M. Taine d'être quelque chose de pis qu'un philosophe, d'être un artiste. Hérétique en philosophie, il ne me semble guère plus orthodoxe en matière de voyages. Il dédaigne trop le fait, le détail, oublie le monde extérieur pour un autre monde qu'il importe fort peu aux gens de connaître, celui de la pensée, et pour finir par un gros mot, je lui déclare net qu'il écrit les voyages comme M. Michelet écrit l'histoire.

E. V.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Mémoires posthumes d'Amans-Alexis Monteil.

Nous venons de faire une rencontre précieuse ; nous avons mis la main sur un des plus riches filons que jamais chercheur d'or ait trouvés dans une mine. Le sol qui renfermait ce trésor est un recueil des travaux d'une Académie de province, mais d'une des plus sérieuses et des plus utiles sans contredit, la ***Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.*** Le joyau que nous y avons découvert se compose de quelques pages délicieuses, qui vous ouvrent le cœur et y font pénétrer des douceurs ineffables. L'écrivain qui les a écrites était un grand savant, un historien distingué, né près d'ici, dans le Rouergue, et mort il y a quelques années, Amans-Alexis Monteil, auteur de l'***Histoire des Français des divers Etats.*** Ces pages, portant le nom d'***Ephémérides,*** ont été tracées sur des feuillets blancs, intercalés par un relieur moderne, dans un ouvrage imprimé à Paris en 1599. Découvertes à Rodez, il y a peu de temps, elles ont été publiées par les soins de l'Académie de l'Aveyron, dans le 8e volume de ses Mémoires qui vient de paraître. Les lecteurs de la ***Revue*** nous sauront gré d'avoir détaché et mis sous leurs yeux quelques-unes de ces notes, écrites au courant de la plume, avec une grâce et une bonhomie charmantes. Ce sont des souvenirs tout-à-fait personnels à l'auteur, des retours sur lui-

même, sur son père, sa mère, sa femme, son fils, ses frères, ses sœurs et sur quelques amis intimes. En bon fils, il consacre le premier chapitre à la mémoire de son père :

Feu mon père, M. Jean Monteil, tomba malade les premiers jours de janvier 1805. Sa maladie, qui fut la dernière, ne dura que peu de jours.

Mon père était fortement constitué. Les chagrins lui abrégèrent la vie, au moins des années qui devaient compléter un siècle.

Dans le commerce de la vie, il était naturellement paisible et doux. L'aménité de son caractère rendait plus remarquable son goût, qui fut pour l'état militaire. Il avait la taille, l'accent, la voix d'un homme de guerre; il en avait le courage et l'exaltation : cependant il fut toute sa vie avocat, officier de justice, agriculteur.

Il aimait les habits parants; il a été un des derniers qui aient porté des galons sur toutes lẽs tailles.

Encore il me semble le voir partir pour sa ferme avec son habit gris, sa veste écarlate galonnée d'or, son couteau de chasse à la ceinture. Le domestique, portant son fusil, le précédait de quelques pas. Quelquefois il se faisait accompagner par ses enfants; alors il allait ordinairement à pied.

Mon père, né dans le nord de la province de Rouergue, était domicilié à Rodez.

Sa maison était de celles qu'on nomme réglées : à 11 heures le dîner : bouilli, entrée; à 6 heures, le souper : rôti cuit au four, salade.

Prière en commun le matin, prière en commun le soir; bénédicité, grâces; après les grâces, récréation : damier, jeu de l'oie, quelquefois les cartes, la petite gazette de la ville; contes tant et plus.

Maigre aux jours prohibés, cela va sans dire.

Vendredi chair on ne mangeait
Ni le samedi mêmement.

Et je vous asure qu'on jeûnait le carême entièrement.

A Pâques, il fallait comme dans toutes les maisons réglées, se confesser et faire son bon jour.

Il fallait aussi aller tous les dimanches à la messe de paroisse.

A huit heures et demie, une petite cloche, moitié argent, moitié métal, appelait de sa jolie voix les fidèles; et aussitôt vous voyiez se mettre en marche vers la cathédrale toutes les familles. Le père de famille précédait, entouré de garçons; la mère, entourée de ses filles, suivait. Bientôt la nef de cette vaste basilique était remplie : chacun était à sa

place, à son rang. Les frères des écoles chrétiennes, avec leurs écoliers agenouillés sur neuf rangs, étaient le plus près de la porte. A l'autre extrémité étaient dressés des bancs à dossier couverts de drap bleu fleurdelisé, où s'asseyaient les conseillers au présidial, à l'élection et les officiers des eaux et forêts. Un autre banc, où brûlait un cierge, était destiné aux officiers municipaux, qui s'y rendaient avec leur robe mi-partie de rouge et de noir. Les intervalles étaient remplis par la foule. Lorsque mon père apercevait quelqu'un de ses fils, entendant la messe, sans Heures, bien qu'il fût à l'autre bout de l'église, il lui envoyait les siennes, et c'était une chose assez singulière que de voir ces Heures, couvertes d'un étui de chamois violet, se diriger de main en main, à leur adresse, au travers d'une foule de deux ou trois mille personnes.

Le 14 juillet 1789, une plus grande cloche que celle de la messe de paroisse de Rodez sonna. Mon père, gros propriétaire, un peu irrité contre les impôts, en entendait le premier coup avec plaisir ; mais le second lui parut celui d'un glas. Il fut effrayé. Le monde où il avait vécu soixante ans se brisait avec un fracas qui ne pouvait être agréable qu'aux jeunes gens.

..... Mon père, n'ayant plus rien à faire à la ville, vendit la maison qu'avaient fait bâtir les aïeux de ma mère et se retira à la campagne où il transporta son cabinet. C'était la même disposition des tablettes de sa bibliothèque, garnies de franges de drap jaune. A côté de sa cheminée étaient ses quatre ou cinq cannes, toutes longues comme des bourdons, l'une en bois de rose pour les curieux; deux autres à lance ou à lame contre les chiens enragés; une autre à pomme d'argent pour les jours ordinaires. Celle-ci était singulière en ce qu'elle était plus longue que les autres et qu'elle était emmanchée au bout d'une autre plus mince et qui dominait la main. La cheminée était toujours décorée d'un tableau ovale de la sainte Vierge, qui s'élevait jusqu'au plafond, et sur le devant un beau crucifix d'ivoire, servait, comme à la ville, à contenir les lettres qu'il recevait ; mais les lettres et les amis avaient diminué, et mon père avait remarqué douloureusement le vide toujours croissant entre le crucifix et le tableau : « Mes enfants, disait-il, attachons-nous à Dieu. » Enfin, le cabinet de la campagne était décoré des mêmes tapisseries que celui de la ville ; elles étaient en toile ; mon père les avait fait peindre par un peintre du pays, à trois francs la toise. Elles représentaient des arbres, des troupeaux, des fermes, qui, dans mon enfance, m'avaient charmé. A la campagne, ces mêmes objets me parurent déformés et décolorés : la description de Paris est bien plus piquante dans les provinces.

Avant le commencement de l'an Ier, mon père avait quitté les fonc-

tions publiques. J'y entrai vers cette époque. C'était le temps des réquisitions et des réclusions. J'avais été nommé secrétaire de district à quelques lieues de mon pays. Quand je voulais y retourner, l'huissier de l'administration me requérait un beau cheval. Après le 9 thermidor, mon père s'aperçut que les chevaux sur lesquels j'arrivais étaient de plus en plus moins beaux : « Mon fils, me dit-il en riant, je crois que vos affaires baissent. » Un jour j'arrivai à pied : « Ah ! ah ! me dit-il en riant de toutes ses forces, vos affaires sont donc à bas? »

Véritablement le gouvernement révolutionnaire avait été remplacé par la constitution de l'an III.

Du temps des premières victoires de Bonaparte en Italie, le peuple l'appelait *bonne patte*. Mon père disait que monsieur *Bonnepatte* remettrait les choses comme elles devaient être et qu'on le ferait maréchal ou connétable.

Je ne sais ce que mon père dit quand il apprit que Napoléon s'était fait nommer et couronner Empereur. J'avais quitté le pays.

La constitution directoriale de l'an III avait fait place à la constitution consulaire de l'an VIII. J'avais été nommé professeur à l'école militaire de Fontainebleau. Je demeurais sur la place du Château.

Un jour du mois de janvier qu'il faisait un froid piquant, sombre et triste, je vis, dès les sept ou huit heures du matin, un cercueil exposé à l'angle de cette place : le vent soulevait, avec une continuelle obstination, le drap mortuaire qui le couvrait, comme pour montrer à l'œil le sapin funèbre.

A dix heures, le facteur monte, me remet une lettre; j'apprends la mort de mon excellent père.

Quelques jours après, mon frère Joachim-Alexis, le seul qui aujourd'hui me reste, m'en écrivit les détails :

« C'est vers les cinq heures du matin du 8 janvier (1805) que nous » avons perdu notre cher père.... Je t'ai plaint et je te plaindrai tou- » jours de ce que tu n'as pas été avec nous dans ce moment-là. Je crois » fermement que si les anges étaient sujets à la mort, ils ne mourraient » que comme lui. Il mourut calme, paisible et joyeux, après une douce » et courte agonie, les yeux modestement fermés et les mains mollement » ouvertes. La mort le pâlit, mais ne le défigura point. Il semblait dormir » et avoir un rêve agréable et religieux....

» Ta dernière lettre à lui arriva un peu avant son agonie. Je la lui lus; » elle lui fit un extrême plaisir; il répéta ce qu'il avait dit au moins » cent fois dans le cours de sa maladie sur les vœux qu'il adressait au » ciel pour toi et qu'il te donnait toutes sortes de bénédictions...

» A mesure que son physique s'affaiblissait, son moral prenait de nou-

» velles forces. Jamais je ne l'ai vu parler avec tant de précision et de » justesse... Ses sentiments religieux surtout s'élevaient au plus haut » éclat. Aussi nous causions de la mort comme d'une promenade ; il » n'en eut pas le plus petit effroi... »

La dernière fois que j'allai voir mon père, ce fut à notre maison des Vignes ; elle est située à mi-côte d'un vaste et magnifique vallon. Mon père vint me reconduire jusques à une fontaine à laquelle mon imagination est liée par mille souvenirs de l'enfance. Là, je reçus la dernière embrassade de mon père. Depuis sa mort, ce beau vallon, ses noyerées, ses vergers, ses vignes, ses prairies, ses maisons blanches, ses ruisseaux et leurs verdoyants rivages se sont voilés d'un crêpe funèbre.

..... Combien il est doux d'être aimé de ses amis ! Mon père avait cet avantage, qui n'est pas aussi commun que cette tendre expression d'ami semblerait l'annoncer.

..... Mon père n'était pas ce qu'on appelle ami avec le prévôt; mais le prévôt lui rendait des services d'ami.

Le prévôt était chargé du tirage de la milice. Mon père n'avait pas besoin de lui pour ses enfants, car il les exemptait du tirage à plusieurs titres, comme officier royal, comme avocat, comme seigneur et comme gros propriétaire. Mais il en avait besoin pour les domestiques de sa ferme ; tous les deux ou trois ans, il fallait qu'il fît trouver incapables de servir dix ou douze jeunes gens beaux, fleuris, forts, robustes.

Voici comment il s'y prenait : M. Camboulas ! disait-il au prévôt, réuni avec ses archers au lieu du tirage, d'après les ordonnances, vous devez me passer un domestique ; et aussitôt paraissait un jeune villageois, qui était bien le domestique de mon père, mais qui était aussi en même temps garde-pré, garde-chasse, jardinier et laboureur. Il était vêtu d'un petit habit vert de serge, qu'on avait bordé d'un padou de laine en guise de galon de livrée. Exempt, disait le prévôt. — M. Camboulas, continuait mon père, ma ferme est de neuf charrues, vous devez me passer un maître valet. Le maître valet paraissait avec son noble habit de laboureur : exempt, disait le prévôt. — M. Camboulas, je suis seigneur de Saint-Geniez-aux-Erres ; j'ai le droit de nommer les consuls. Je nomme consuls de cette année Jacques, mon premier bouvier, et Guillaume, mon *tra-bouvier*, c'est-à-dire mon second bouvier ; et Jacques et Guillaume, consuls de Saint-Geniez-aux-Erres, village composé de trois maisons, mais qui était autrefois une paroisse et formait encore une commune, paraissaient : exempts, disait le prévôt, et Jacques et Guillaume s'en retournaient avec la gravité des deux consuls romains : comme eux, ils étaient tirés de la charrue, comme eux ils retournaient à la charrue ; comme eux ils étaient glorieux et triomphants, mais c'était

pour n'avoir rien à démêler ni avec les Samnites, ni avec les Volsques.

Je ne me souviens pas comment faisait mon père pour les autres ; il s'aidait sans doute de maladies vraies ou apparentes, des défauts aux pieds et aux mains. Il y en avait un, toutefois, si frais, si gaillard, qu'aucune maladie ne pouvait lui aller : oh ! pour celui-là, dit le prévôt, il faut qu'il mette la main au chapeau. Monsieur, dit mon père, vous pouvez le faire marcher, mais je vous défie de le faire parler ; c'est le plus grand bredouilleur qu'il y ait : voyons, dit le prévôt. Comment se nomme ton village, ta paroisse ? Aussitôt ce jeune garçon de charrue, qui n'était brin bête, charge son bredouillage naturel d'une manière si comique ; il divertit si bien le prévôt, les archers et toute l'assistance, qu'il fut exempt avec l'approbation générale.

Je veux parler maintenant du bonhomme, M. le baron d'Ussel. Il était fort ami de mon père et de mes frères.

Mes frères lui avaient remarqué un léger tic : c'était de se glisser, à la fin de la messe, derrière son aumônier, et, au dernier mot du dernier Evangile, de lui souffler la chandelle au nez J'ai pensé depuis que cet homme, qui passait pour avoir l'esprit fin, voulait peut-être donner tous les dimanches aux gens du château un avertissement ou une recommandation d'économie.

Dans le chemin de la vie mon père rencontra bien des mauvais pas ; sur la fin ils se multiplièrent : il eut quelques journées orageuses. Ensuite la grande tempête de la révolution ne décessa guère jusques au moment où il expira. Maintenant qu'il habite une meilleure région, son âme, dans ses nouveaux sens, dans sa nouvelle existence, rappelle à son souvenir les peines et les soucis passés, car le bonheur présent se compose en partie du souvenir du malheur passé ; car si, dans l'autre monde, il n'y avait pas le souvenir de celui-ci, il y aurait discontinuation d'existence, et mort de l'âme ; il n'y aurait pas de puissance divine, et la justice divine ne pourrait faire exécuter ses jugements.

Ah ! me voilà bon homme, me voilà dévot, me voilà brouillé, sinon avec le vieux, du moins avec le jeune Montesquieu, avec le vieux Voltaire, avec leurs jeunes et leurs vieux amis ; ils s'en vont au plus vite ; je les vois qui rient, qui haussent les épaules : mes chers messieurs, un moment, je vous prie. Les matelots du vaisseau de Colomb croyaient, en général, au nouveau monde ; ils s'étaient embarqués dans cette foi. Plusieurs d'entre eux cependant en riaient. Le nouveau monde n'en existait pas moins, et, bon gré mal gré, les uns et les autres y arrivèrent.

Nous ne voulons pas épuiser du premier coup une mine aussi heureuse ; nous en réservons d'autres extraits pour la prochaine livraison.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

I. — Baccalauréat ès-lettres; session du mois d'août 1858. — Sujets de composition.

Toulouse, du 2 août. — Finges aliquem qui ab adversariis oppressus, ejusdem auxilio nunc opus habet quem olim gravi contumeliâ læserat, et ad eum confugit epistolâ quæ tibi, hoc temporis puncto, texenda atque exaranda incumbit.

Du 3. — Notissimam quâ, apud Virgilium, Anna Didoni suadet ut Æneæ nubat, orationem refelles, hujusmodi argumentis :

1° Amore populorum quibus pro libertate quam promisit, mox, si nubat, tyrannis imminebit; 2° metu infamiæ, ne levis et inconstans habeatur, quùm famâ ei nihil sit potius; 3° securitate à vicinis qui probè nunc sciunt, si olim ausi sunt, novam urbem Didonis sapientiâ esse vallatam; 4° minuentur Trojani, gens scilicet victa, profuga, perfida; 5° cæteris omissis, quomodo Æneam retinebit, si fato vocatur in Italiam.

Du 4. — Quùm aliqui Judæis fugam suaderent eò quòd, dilapsis præ terrore cæteris, supererant solùm octingenti tribus de millibus, et tamen in conspectu essent vigenti hominum millia Demetrii Syriæ regis, duce Bacchide, fortissimo imperatore, Judas Machabæus contrà pugnam suadet.

Argumenta capiet :

1° *A possibili :* eò quòd ipsi non gentes, sed judæi sint. Discrimen explicabit, et exemplum Jonathæ afferet brevissimè, qui unus cum ar-

migero Philistæos fudit ac profligavit; 2° *A glorioso :* sive vincant, sive vincantur; addet suam cuique parti rationem; 3° *A necessario :* si terga vertant, quid fiet?...

Du 5. — Alexandrum ab inferendo Indiæ bello deterret Hephestion.

1° Conciliabit sibi benevolentiam Alexandri extollendo res ab eo gestas quas partim enumerabit : tot gentes domitas, persicum eversum imperium, et tamen negabit inferendum esse bellum Indicis nationibus; 2° quia minimè gloriosum : describet gentes luxu fluentes, omnium bonarum artium expertes, rudes belli, et quibus opponet Darium tamdiù Asiæ imperium obtinentem, ipsius Alexandri æmulum; 3° adjunget querelas militum palàm frementium, ac quærentium ecquandò in patriam, ad conjuges ac liberos, etc...

Du 6. — Marcus Aurelius, imperator romanus, Commodum filium assidentibus amicis commendat moriens :

1° Ordietur laudando amicorum fidem in se et studium, quæ illos adolescenti filio præstituros esse constat; orabit ut illum quasi alteri parentes regant; nonnihil adjiciet de lubricæ ætatis, de voluptatum, de adulationum periculis; 2° tùm ad filium conversus, monebit ut tutores suos non secùs ac si essent, etc.; ut meminerit se aut odium, aut amorem meriturum esse totius orbis, prout, etc.; 3° monebit ut extinguat nonnulla sævitiæ, superbiæ semina; denique vitiis illum deterrebit exemplo sævissimorum tyrannorum, Neronis, Caligulæ, etc., ut malit similis esse, etc...

Du 7. — Constantinus, cognomine Magnus, se christianam religionem amplecti coram senatu romano profitetur.

Dicet : 1° se memorem gratumque animum testari velle ergà Deum, cujus ope Maxencium vicerit; 2° sibi, in hàc dimicatione, auxilio non adfuisse vana deorum simulacra, præsertim verò et manifestum adjutorem ei fuisse Deum summum, unicum christianorum Deum; 3° commemorabit quàm multa gravia christiani, per ducentos annos, infractâ constantiâ, toleraverint, Dei nempè promissis freti; 4° tempus esse christianam religionem, tot procellis jactatam, tandem in portu considere; 5° finiet asseverando se, falsis numinibus abdicatis, christianam religionem amplecti, et christianos in posterum, non modò pro civibus, sed pro fratribus habiturum.

Du 9. Gratulatur Augusto quidam plebis tribunus ob recepta ex Parthis signa :

1° Quòd invictam ad hoc tempus Parthorum gentem vel ipsa Augusti fama compulerit ad deditionem; 2° quòd voluntarium hoc obsequium acceptæ à Crasso cladis labem eluat, et ejusmodi triumphum attulerit, qui nec victis, nec victoribus lacrimam ullam eliceret.

Du 10. — Cæsaris ad Catonem epistola.

Cæsar Catonem Uticensem hortatur ut à defensione Uticæ, jam victori cessuræ, tandem desistat, et potiùs in deditionem veniat. Propositum illud argumentis quæ sequuntur tuebitur :

1° Jam satis Pompeianis partibus factum esse... 2° traditâ etiam Uticâ, Catonis gloriam salvam fore et integram.... 3° eam causam esse meliorem affirmabit pro quâ Dii ipsi certè pugnaverint... 4° se vicisse, sed ut victis parceret; testimonia esse hujus clementiæ, Ciceronem, Brutum, Cassiumque incolumes ; 5° cæterùm aliquid laudi suæ defuturum fatebitur, si Catonem flectere nequiverit; redeat igitur Romam Cato quem debiti hic honores manent.

Du 11. — Sanctus pontifex Leo Attilam ab oppugnandæ Romæ consilio absterret.

Duabus hæc oratio constabit partibus : in primâ dehortabitur Leo Attilam ab cædium et vastationum immanitate, mitioremque ei benè merendi de hominibus gloriam appetendam esse ostendet ; admonebit supremum numen, cujus sese flagellum jactat, suam beneficiis in humanum genus potentiam maximè exercere. In alterâ parte, intentabit judiciorum divinorum terrorem, afferens, ex historiâ sacrâ præsentim, aliquot regum exempla qui per superbiam atquè immanitatem meruère ut Deus eos suppliciis traderet ; timendum esse dicet Attilæ ne novum ipse iis devinæ ultionis exemplum accedat.

Du 12. — Ulyssis in concilio procerum trojanorum Helenam à Priamo reposcentis oratio.

Propositum orator tribus argumentis confirmabit quæ, ex ordine, à justo, ab honesto, à necessario eliciet.

1° *A justo :* magnum adversùs Europam admissum ab Asiâ facinus quod vivis coloribus depinget; adjiciet nullam gentem non indignatam fuisse; Græciam præsertim cohorruisse universam, seu hostile flagitium, seu dedecus suum respexerit.

2° *Ab honesto :* ut privatis,ità etiam et multò magis regibus ac populis melius esse aliorum semper vereri jura, numquàm violare, etc...; sed, quùm hoc accidit, læsis semper satisfaciendum ; hoc dignum præsertim esse animo et famâ Priami, ut etc..., nationes cunctas et ipsum ejus populum miraturos, etc.

3° *A necessario :* Græcia, scilicet, fatales conjurata rumpere nuptias, ultionem parat; ni Helena reddatur, horrenda et ultima mala imminere; aut Trojanis, aut Græcis ad unum fore pereundum.

Du 13. — Pompeius in senatu, dùm Cæsar, superato Rubicone, Romam cum exercitu adventat.

Incipiet summo dolore fatendo se graviter peccâsse, qui non citiùs

consilia Cæsaris perspexerit; se nihil prævidisse, adeò tanti facinoris immanitas quidquid mente concipi possit, exsuperat.

Nunc omnia patefacta esse; adesse Cæsarem libertati et patriæ infensum; senatum omnesque bonos quodammodò deprehensos esse, Republicâ indefensâ et imparatâ.

Unam viam superesse et honestam et liberam, si senatus, patriciique omnes urbe excedant cui jam Cæsar propior imminet, et Rempublicam aliò transferant.

Addet ex Græciâ et Asiâ jam colligi posse eas copias quibus Cæsar obruatur, etc.

Du 14. — Henrici quarti ad rebellium legatos ad se de pace missos.

Dicet se semper optâsse ut beneficiis potiùs quàm armis vinceret.

Addet pacem ex ipsis pendere; modò meminisse velint quem adversùs arma ceperint : non se regni officiis imparem, sive patrem in rege quærant, sive qui regni dignitatem tueri sciat.

Finiet petendo ut sinant se tandem id ad quod natus sit agere, ut ipsos felices præstet, et patriæ vulneribus medeatur.

Du 16. — Socios hortatur Spartacus, ut, effracto carcere, quo eos ludi magister cohibet, Romam, et, non effugisse contenti, jam ibi vindicentur.

1° Ab iis petet an expectare libeat dùm Romam accersiti, se ibi invicem trucident, et populo plaudente, arena bibat eorum sanguinem.

2° Fugæ favent, tùm dominorum negligentia, tùm noctis tenebræ.

3° Romam eundum est... ut semel rebellii signum dederint, affluent eis, in diem, ut coeant, omnes Italiæ populi qui Romanorum jugum ægrè ferunt.

4° Quicumque sit incœpti exitus, nihil certè pejus præsenti conditione eveniet... satius est in prælio quàm in arenâ occumbere.

Du 17. — Augusti ad populum oratio cùm belli portas clauderet.

1° Dicet se invitum coactumque, bellum adversùs eos gessisse quorum amicitiam, Cæsaris hæres, meruerit; certè maluerit.... nunc tandem, actiacâ victoriâ, pacem orbi esse partam, finemque discordiis impositum.

2° Rarum esse inter homines pacis beneficium !... adeò ut, ex primo bello punico, portæ Jani, semper reseratæ, terris, pugnas et ruinam immittere non desierint.

3° Pacatis tandem Diis, fore ut Romani, ex voto Cæsaris, tùm otii dulcedine, tùm litterarum et artium ornamento, summâ fruantur felicitate.

4° Taceat igitur armorum strepitus, et Bellona, templo suo incluso, orbem sinat à diuturnis dissensionibus requiescere.

Du 18. — Taxiles ad Porum, Indiæ regem, ut malit Alexandrum sibi amicum habere quàm hostem.

1° Conciliabit sibi gratiam Pori, fatendo eum esse Porum à quo India, si mortalium ope defendi posset, defenderetur; at monebit fati necessitate omnia superari.

2° Tùm recensebit Alexandri victorias jampridem ità humanum fastigium excedentis, ut ipse Jupiter filii nomen obtinuerit.

3° Quæret deindè an solo fluminum impedimento, aliquotque elephantis, Macedonum impetum possit cohibere.

4° Addet nihil Alexandro laudabilius videri quàm beneficia mortalibus tribuere, reges primùm sibi adversos in amicitiam recipere, et ampliore regno donare.

5° Finiet suadendo ut eum adeat, priusquàm virium inter se periculum fecerint.

Du 19. — Legatus Atheniensium à rege Persarum auxilium adversùs Philippum petit.

1° Dolebit longa Persas inter et Athenienses odia exarsisse, quæ tamen consumpsit vetustas temporum; nihil in posterum Persis ab Atheniensibus pertimendum esse affirmabit.

2° Splendidam olim Rempublicam ostendet nunc labefactam et ferè jacentem.

3° Nuntiabit gravissimum instare periculum à Philippo, totius Græciæ dominationem auro, perjuriis, armis meditante. Addet utile etiam regi ipsi futurum esse auxilium quod ab eo postulatur.

4° Gloriosissimum præsertim, si restituat civitatem, græcarum litterarum principem, musarum hospitium, solemnem artium atque litterarum sedem.

Du 20. — Leo quartus, summus Pontifex, hortatur Romanos, ut adversùs ingruentium Sarracenorum copias fortiter, se auspice, dimicent: orationem his momentis exprimit.

1° *A glorioso :* soli quippè, sinè externâ ope, urbem vero Deo sacram, ab impuris Mahumeti sectatoribus vindicabunt.

2° *Ab ignominioso :* æternum dedecus sibi inurerent, si, nullo edito certamine, barbarorum jugo collum volentes submitterent.

A pio : parentes, liberos, conjuges tuebuntur quos, nisi restiterint, adduci in servitutem videbunt.

4° *Ab utili :* propulsatis hostibus, pacem ac securitatem sibi atque adeò christianæ religioni, non ad tempus modò, sed in posterùm asserent.

5° Perorabit vividissimo affectu, fidemque dabit eos, in signo crucis, victoriam esse reportaturos.

II. — Nouvelles et faits divers.

Le *Moniteur* a publié le décret suivant, daté du 23 août :

Art. 1er. Les étudiants des Facultés de médecine aspirant au doctorat doivent produire, avant de prendre la première inscription, le diplôme de bachelier ès-lettres, et avant de prendre la troisième, le diplôme de bachelier ès-sciences, restreint pour la partie mathématique.

La restriction indiquée dans le paragraphe précédent sera l'objet d'un règlement ministériel délibéré en Conseil impérial de l'instruction publique.

Art. 2. Le baccalauréat ès-sciences exigé des étudiants en médecine est délivré sous la forme d'un diplôme spécial qui n'a de valeur que pour les études médicales.

Les droits à percevoir pour le baccalauréat ès-sciences des étudiants en médecine sont fixés à la somme de cinquante francs, ainsi répartis :

Examen.	30 fr.
Certificat d'aptitude.	10
Diplôme.	10
Total égal.	50 fr.

Art. 3. Les jeunes gens pourvus du diplôme de bachelier ès-sciences, spécial aux étudiants en médecine, peuvent l'échanger contre un diplôme ordinaire de bachelier ès-sciences, en subissant la partie de l'examen dont ils ont été dispensés la première fois, et en payant le complément des droits montant à la somme de 50 fr.

Art. 4. Jusqu'au 1er novembre 1861, les jeunes gens pourvus du diplôme ordinaire de bachelier ès-sciences peuvent prendre leurs inscriptions et leur grade dans une Faculté de médecine, sans être tenus de produire le diplôme de bachelier ès-lettres.

— Les examens, subis à Toulouse, pour l'admission à l'Ecole Forestière et à l'Ecole Polytechnique, ont donné les résultats suivants :

Ecole Forestière : candidats inscrits, 2 ; *admissible*, 1.

Ecole Polytechnique : candidats inscrits, 12 ; *admissibles*, 5.

Ces cinq candidats sont élèves du Lycée de Toulouse.

— Les examens des aspirants aux grades d'officier de santé et de sage-femme, ont donné les résultats suivants :

Officiers de santé : candidats inscrits, 11 ; *admis*, 11.

Sages-femmes : candidats inscrits, 43 ; *admis*, 41.

Les examens des aspirants au grade de pharmacien de deuxième classe, n'auront lieu, à Toulouse, que dans les premiers jours d'octobre.

— Ouverte le 7 juin, l'Exposition des Beaux-Arts et de l'Industrie a été définitivement fermée le 12 septembre. Le nombre des visiteurs a atteint le chiffre de 182,954, dont 107,537 non payants (entrées gratuites des dimanches), et 75,417 payants. Les recettes se sont élevées à la somme de 25,114 fr. 45 c.

La loterie qui avait rapporté 20,000 fr. en 1840, 21,400 fr. en 1845, et 18,100 fr. en 1850, est restée bien au-dessous des loteries précédentes. Il n'a été placé que 14,700 billets. La commission attribue cette grande différence à l'obligation de payer un droit d'entrée à l'Exposition : nous croyons que la principale cause est dans l'indifférence du public qui n'a plus foi aux loteries. Les loteries ont fait leur temps.

— L'Exposition archéologique et artistique de Saint-Etienne est restée ouverte du 10 juin au 1er septembre. Indépendamment des entrées gratuites accordées aux exposants et aux membres du comité d'organisation, elle a reçu, pendant les 74 jours d'ouverture, 8,332 visiteurs, dont 5,000 environ appartenant à la ville. Le prix d'entrée était de 50 c. Il a été vendu 807 livrets à 1 fr. Tous frais déduits, il est resté 227 fr. 95 c., qui ont été remis, au nom des membres du comité, à M. le maire, en faveur de l'œuvre du prêt gratuit.

— Par arrêté de M. le ministre de l'instruction publique, ont été nommés correspondants du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques :

MM. Barry, professeur d'histoire à la Faculté des Lettres, à Toulouse.
Clos, professeur de botanique à la Faculté des Sciences, à Toulouse.
Daguin, professeur de physique, id.
Filhol, professeur de chimie, id.
Joly, professeur de zoologie, id.
Leymerie, professeur de minéralogie, id.
Du Mège (Alexandre), directeur du musée de Toulouse.
Le Dr Noulet, professeur à l'Ecole de médecine et de pharmacie, à Toulouse.

— La comète, dite de *Donati*, qui attire, en ce moment, l'attention des savants et provoque l'étonnement des populations, a été observée, le 14 septembre, par M. Bulard, à l'aide d'un grand instrument parabolique en verre argenté, de 0m 33 de diamètre et de 2 mètres de longueur focale. Elle présente un noyau très-brillant et rond, dont le diamètre a environ cinq secondes d'arc, ce qui équivaut à environ 1,000 lieues de 4 kilomètres. Ce noyau est entouré d'une nébulosité excessivement diaphane, qui se prolonge en forme de queue vers le côté opposé au soleil, par rapport au noyau. Cette queue atteint une longueur de cinq degrés ;

ce qui équivaut à environ cinq millions de lieues. Quant à la distance de la comète à la terre, elle était, au moment de l'observation, de 45 millions de lieues. Beaucoup d'étoiles se sont trouvées sur son passage. On en a vu au travers de sa queue et même fort près de son noyau; elles n'ont subi qu'une diminution d'intensité très-peu appréciable, tant cette queue est transparente. Cette comète s'approche maintenant très-rapidement du soleil; et, si le temps le permet, nous pourrons la voir quelque temps encore.

— Nous avons reçu de M. Emile Negrin, rédacteur en chef du *Courrier des Artistes*, la lettre suivante en réponse à l'article de la dernière livraison de la *Revue*. M. Emile Negrin confesse ses torts; il reconnaît qu'il a agi avec beaucoup de précipitation, que M. Rocha ne méritait pas les reproches qu'il lui avait adressés, et qu'il vient de parcourir, au contraire, avec intérêt et surprise, les charmants comptes-rendus de notre jeune collaborateur. Pourquoi M. Negrin n'a-t-il pas commencé par lire les articles qu'il a jugés sans les connaître? Il se serait épargné une accusation de légèreté et le désagrément d'une rétractation publique :

Toulouse, 27 septembre 1858.

Monsieur et très-honorable confrère,

Je m'attirerais des reproches d'ingratitude si je ne m'empressais de vous remercier des éloges que vous avez daigné accorder à l'*Union des Artistes* dont j'avais l'honneur d'être le rédacteur en chef, et à laquelle je fournissais les principaux articles, quand, à l'approche de l'automne, sa pauvre poitrine de phthisique commençait à suffoquer.

Ces éloges qui me revenaient m'ont rendu plus supportable la petite semonce littéraire que vous aviez plusieurs bonnes raisons de m'infliger; du reste, comme je l'ai écrit et comme je l'ai dit *de vive voix*, l'autre jour, à l'aimable feuilletonniste de l'*Aigle*, j'éprouve un véritable plaisir à suivre toute polémique qui est faite avec esprit, courtoisie et convenance de langage : or tout cela brille chez vous.

J'ai lu avec intérêt et *surprise* les charmants comptes-rendus de M. Ernest Rocha que vous avez eu la gracieuseté de m'envoyer. J'ai été heureux de le voir partager mon opinion sur presque tous les peintres. Je le prie d'accepter par votre intermédiaire mes sincères félicitations sur son joli talent d'écrivain.

Trois des principaux peintres de notre ville avec lesquels je visitais l'Exposition m'avaient dit que votre publication louait outre-mesure le *Chartreux en prière*, *les bords du Gardon*, et principalement un *paysage*

par trop modeste de M. Fil (1). Eux et moi convînmes qu'il n'y avait guère sujet. *Errare humanum est :* M. Ernest Rocha a payé là le tribut commun.

Dès ce moment et de cela je formai mon opinion, en concluant du particulier au général. J'avoue que j'ai agi précipitamment, et voilà en quoi je me confesse répréhensible.

Me pœnitet.

Etes-vous satisfait? Etes-vous calmé, mon cher monsieur le directeur? Vous avez fait appel à mon cœur de poëte, vous savez que cette corde vibre toujours chez moi, quelle que soit la main qui la touche.

Votre très-respectueux et dévoué,

Emile NEGRIN,

EX-RÉDACTEUR EN CHEF de l'*Union des Artistes*, rédacteur actuel du *Courrier*.

— Parmi les nombreuses publications périodiques de fondation récente, la *Revue française* occupe un rang distingué. Voici quatre ans qu'elle a vu le jour, et chacun de ses numéros (elle paraît trois fois par mois), se fait remarquer par un esprit très-littéraire et une grande variété d'articles. Le roman, l'histoire, les arts, la littérature étrangère y sont représentés par des travaux souvent fort intéressants, et l'on y trouve des vers signés de noms bien connus. Dire d'une *Revue* qu'elle compte dans sa rédaction MM. Henri Martin, Mary-Lafon, Edouard Fournier, le bibliophile Jacob, Victor de Laprade, Sainte-Beuve, Mme Desbordes-Valmore, et tant d'autres littérateurs dont le nom nous échappe en ce moment, c'est en faire le plus bel éloge.

Le dernier numéro contient une nouvelle de M. Max-Valrey, — une étude fort curieuse de M. Desnoiresterres sur MM. de Vendôme et cette étrange société du Temple, dix-huitième siècle anticipé au milieu des grandeurs du règne de Louis XIV, — Orion, poésie de M. Hyacinthe de Cerné, — le docteur Kroupof, travail original sur les maladies mentales, traduit du russe d'Iskander, par M. Axeufeld, — glanes historiques de M. Auguste Vacquerie, — de l'emploi de la particule nobiliaire, par M. Justin Améro, etc., etc.

Le salon de 1857 a été écrit dans la *Revue française*, par M. Paul Mantz, un des collaborateurs de l'*Artiste*, ce beau recueil illustré dans chacun de ses numéros d'un article de M. Théophile Gautier et d'une gravure, et dont l'ensemble forme une véritable encyclopédie des arts.

(1) Un ami et rédacteur du *Courrier des Artistes*, dont nous nous sommes bien gardé de parler. (Note de l'auteur de la lettre.)

F. LACOINTA.

1er octobre 1858.

TABLE DES MATIÈRES.

Livraison du 16 Juin 1858.

Livraison du 1er Juillet.

Livraison du 16 Juillet.

Livraison du 1er Août.

Livraison du 16 Août.

Livraison du 1er Septembre.

Livraison du 16 Septembre.

Livraison du 1er Octobre.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

REVUE

DE

TOULOUSE.

TOULOUSE, IMP. DE A. CHAUVIN,
Rue Mirepoix, 3.

REVUE

DE

TOULOUSE

ET

DU MIDI DE LA FRANCE,

SOUS LA DIRECTION

DE M. F. LACOINTA.

QUATRIÈME ANNÉE. — TOME HUITIÈME.

TOULOUSE,

AU BUREAU DE LA REVUE, RUE DU SÉNÉCHAL, 8.

OU CHEZ CHAUVIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR, RUE MIREPOIX, 3.

—

1858.

REVUE

DE

TOULOUSE

ET

DU MIDI DE LA FRANCE.

LITTÉRATURE ANCIENNE.

Nouvelle explication d'un passage de l'Epître aux Pisons (1).

Dans le tableau qu'il a tracé des quatre âges de la vie, l'auteur de l'Epître aux Pisons caractérise notamment ainsi l'âge viril :

Quærit opes et amicitias, inservit honori.

Il est digne de remarque que chacun des trois substantifs qui entrent dans la composition de ce vers, paraît, au premier coup d'œil, susceptible d'un double sens. Le premier, *opes*, signifie naturellement et proprement *force*, *pouvoir*, *crédit*, et ce n'est que par extension, et au sens figuré, qu'il peut se prendre pour *fortune*, *richesses*. Quant au second, *amicitias*, qu'aucune épithète n'accompagne non plus et ne modifie, il semblerait plus naturel de

(1) Mémoire lu, le 30 mai dernier, à la séance publique de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

l'entendre d'abord de l'amitié proprement dite, que de ces alliances que les hommes politiques font entre eux pour l'appui réciproque de leurs principes.

Il y a longtemps toutefois qu'on s'est mis d'acord sur le vrai sens de ces deux premiers mots. *Opes* est définitivement entendu dans le sens de *fortune*, *richesse*, et cette explication s'accorde parfaitement avec la pensée générale du vers qui est l'objet de cette discussion, et dans lequel l'auteur a pris soin de préciser, avec une gradation pleine de justesse, les trois moyens principaux par lesquels l'ambition politique, à Rome, pouvait arriver à ses fins. Nul doute, en effet, que l'argent ne jouât un grand rôle dans la marche qu'il y avait à suivre pour arriver aux distinctions sociales, aux dignités, aux *honneurs*, comme on disait vulgairement. Indépendamment des sommes énormes que coûtaient les jeux et les spectacles de toute sorte, préliminaire indispensable de toute grande candidature, il fallait encore, quand venait le jour des comices, avoir à son service des courtiers politiques qui, sous le nom fort significatif de *divisores*, distributeurs, payaient les voix à bureau ouvert. La crainte d'un procès, pour brigue ou corruption, n'arrêtait personne, et il n'était pas rare que les personnages les plus considérables fussent en même temps accusés et candidats. Il est vrai qu'une fois élus ils pouvaient refaire leur fortune dans le gouvernement des provinces par de violentes déprédations, comme *Cassius*, ou, comme *Brutus*, par d'ignobles usures; sauf, ensuite, et afin d'échapper aux conséquences d'une infaillible accusation, ou pour s'en consoler, à faire trois parts de leurs rapines, comme Verrès : une pour leur avocat, une autre pour leurs juges, et la troisième pour eux. Un mot célèbre sur César résume toute cette question d'argent. Comme il envoyait à Rome des sommes considérables pour corrompre les élections, ou pour acheter les magistratures, il donna lieu de dire : « Qu'il avait conquis les Gaulois par le fer des Romains, et les Romains par l'or des Gaulois. » Il fallait donc être riche pour être candidat, et c'est ce qu'Horace a parfaitement marqué par le mot *opes*, qui ne saurait avoir d'autre sens dans le vers qui nous occupe. D'ailleurs, entendu autrement, et dans le sens de *crédit*, ce mot formerait un double emploi avec le mot *amicitias* qui le suit, ce qui est inadmissible dans un écrivain tel qu'Horace, si curieux du terme propre, si

attentif à le chercher, si heureux enfin à le trouver, comme l'a si bien dit un critique ancien : *Horatii curiosa felicitas.*

Amicitias, en effet, ne peut exprimer ici que l'amitié politique, c'est-à-dire celle qui résulte d'une alliance, d'un groupe d'opinions, d'une liaison de parti. Ce sens paraît si évident à Grimm, que, dans un passage de sa correspondance de l'année 1764, il va jusqu'à dire qu'on ne peut pas entendre le premier mot du traité de Cicéron sur l'amitié, si on n'admet pas cela. Aussi, à l'occasion d'une traduction nouvelle de ce dialogue, traite-t-il fort mal le nouveau traducteur, et tous nos hommes de lettres de son temps qu'il accuse de n'en savoir guère davantage. Il a raison d'ajouter que, dans Horace, « *quærere amicitias* veut dire, chercher à se » jeter dans un parti, parce que l'âge viril est l'âge de l'ambition, » et que, dans les républiques, l'ambition regarde avec raison » l'appui d'un parti puissant comme essentiel à ses vœux. »

Toutefois, il nous semble que le correspondant littéraire des princes d'Allemagne fait beaucoup de bruit pour bien peu de chose. Il n'était pas nécessaire d'avoir eu *Ernesti* pour maître, et d'avoir fait ses études au-delà du Rhin, pour entendre, comme il faut, un passage après tout aussi facile. Grimm aurait pu être à la fois plus convenable et plus ingénieux. Au lieu de fonder seulement son explication sur l'étude des mœurs politiques des Romains, par un procédé qui était à la disposition de tout le monde, il pouvait l'emprunter, ce me semble, à la philologie la plus vulgaire et à l'ordre moral le plus simple. Il est évident que le pluriel *amicitias* frappe d'abord l'attention, et l'avertit qu'il ne s'agit pas ici de l'amitié proprement dite, de l'amitié morale, cette chose si rare et si délicate, qu'on peut bien rencontrer dans le cours de la vie, mais qu'on ne cherche pas de propos délibéré ; qu'on peut bien avoir le bonheur de trouver une fois, mais non pas plusieurs ; qui est surtout lente à se former, et ne s'improvise pas comme ces amitiés politiques qu'on va chercher à domicile, qu'on est sûr d'obtenir à certaines conditions, et pour un certain temps.

Au point de vue moral, l'explication était encore plus facile. Il est certain que l'amitié n'est pas le fait particulier de l'âge viril. A cette époque de la vie, on doit avoir déjà perdu plus d'une illusion, celle de l'amitié surtout, et il serait bien tard, dans tous les cas, pour commencer une poursuite à cet égard : *quærere*

amicitias. C'est à peine si la jeunesse y est encore à temps, engagée qu'elle se trouve déjà dans les intérêts sérieux et positifs de la vie. Aussi les poètes, c'est-à-dire cette classe d'écrivains qui a le mieux approfondi l'étude de nos sentiments, semblent-ils faire de l'amitié le privilége exclusif de l'adolescence. Les plus beaux types qu'ils nous aient laissés appartiennent à cet âge, si même ils ne touchent pas quelquefois à l'enfance. Le langage vient consacrer lui-même la vérité de cette observation. On dit : des *amis d'enfance*, des *amis de collége* ; et quand il nous arrive de parler de *vieux amis*, c'est moins leur âge que nous voulons indiquer que la date déjà ancienne de leur amitié.

Ainsi, soit qu'on regarde au mot ou à la chose, il n'y a pas d'équivoque possible sur le véritable sens d'*amicitias*. La difficulté qui m'occupe n'est donc pas plus là que dans la manière d'entendre *opes*, et si j'ai reproduit quelques-unes des raisons qui ont désormais fixé la vraie signification de ces deux premiers mots, c'est parce que, dans la pensée d'Horace, ils annoncent et préparent, au moyen d'une gradation parfaitement articulée, le sens que je propose pour les deux derniers, *inservit honori*, sens tout-à-fait nouveau, et qui va faire l'objet de cette discussion.

Mon opinion est que l'auteur de l'*Art poétique*, obligé par son plan de caractériser l'âge viril, a cru n'en pouvoir mieux indiquer les traits principaux, au point de vue des mœurs romaines, qu'en le supposant préoccupé des trois conditions essentielles de la candidature, c'est-à-dire des trois moyens qui pouvaient en assurer le succès. Il nous représente donc l'homme fait, qu'il suppose d'ailleurs, à bon droit, épris de l'ambition des honneurs, courant d'abord après la fortune, puis après l'alliance d'un parti, et venant ensuite se placer à la suite et comme au service d'un grand personnage politique dont il grossit le cortége, dont il épouse les haines et les amitiés, pour mieux assurer les fins de son ambition particulière. Voilà, selon moi, le vrai sens d'*inservit honori*. Ces deux mots marquent le dernier degré de la pratique à laquelle tout candidat devait se soumettre ; ils complètent, si je puis m'exprimer ainsi, une sorte de trilogie de la candidature.

Or, ce n'est pas ainsi que l'ont expliqué et que l'ont entendu jusqu'ici les commentateurs et les traducteurs. Soit que l'apparence des mots les ait trompés, soit que, préoccupés uniquement du but

que se propose l'ambition politique, dont les souvenirs classiques rappellent en foule les images, ils n'aient pas vu qu'Horace n'indique ici que la marche à suivre pour l'atteindre, ils ont confondu les moyens avec la fin, et le désir lui-même d'arriver aux honneurs, avec le dernier terme de la poursuite. Et moi-même, quoique, dans le cours de mon enseignement à la Faculté des Lettres, je n'aie pas consacré moins de trois ans à l'explication des 476 vers dont se compose l'Epître aux Pisons, je m'y étais aussi trompé, je l'avoue, tant le préjugé a de force, tant les mots ont d'empire. Je me sentais surtout subjugué et entraîné à traduire, comme tout le monde, par le souvenir de ce passage célèbre où le même poète représente ailleurs l'ambitieux politique au comble de ses vœux, si la foule inconstante des enfants de Romulus accumule à l'envi les honneurs sur sa tête :

Hunc, si mobilium turba quiritium
Certat tergeminis tollere honoribus.

Je ne puis même pas dire qu'après avoir si souvent passé à côté du vrai sens, j'aie eu le mérite de le trouver, par l'effet d'un examen plus attentif et plus réfléchi. C'est le hasard qui m'a mis sur la voie et me l'a fait reconnaître dans un passage du *Brutus* de Cicéron, où j'ai cru voir, soit dans les mots, soit dans les choses, tous les caractères d'une conformité parfaite avec celui qui est en question. Voici ce passage, que je reprends d'un peu haut, afin de faire mieux apprécier la preuve que j'en tire. On sait que Cicéron raconte dans le *Brutus* l'histoire de l'éloquence chez les Grecs, et notamment chez les Romains.

« Dans le même temps, dit-il, parurent les deux frères C. et » L. Cépasius, avocats infatigables, dont une rustique et grossière » éloquence porta rapidement à la questure la nouveauté sans » gloire et la fortune soudaine. Joignons ici, pour n'oublier aucune » voix parlante, C. Cosconius Calidianus, qui, sans le moindre » talent d'invention, étalait devant le peuple ce qu'il avait de » faconde, et recueillait les bruyants applaudissements d'un auditoire immense. On en peut dire autant de Q. Arrius, qui fut » comme l'auxiliaire et le second de Crassus, *qui fuit M. Crassi* » *quasi secundarum.* Cet homme est un exemple remarquable de » ce qu'on peut faire dans Rome en prodiguant à beaucoup ses

» soins officieux, et en servant un grand nombre de citoyens dans » leurs périls ou dans leur ambition : ***Multorum vel honori, vel*** » ***periculo servire.*** » ***Servire honori!...*** Les mots sont identiques comme la position, et ce qui suit est encore plus frappant. « C'est » par là, continue Cicéron, que, né dans un rang obscur, Arrius » parvint aux honneurs, à la fortune, à la considération, et se » fit même, sans talent ni savoir, un certain nom parmi les » avocats. »

En présence d'un texte aussi formel, et qui fut pour moi comme un trait de lumière, il n'était plus possible d'hésiter sur le sens d'***inservit honori.*** Horace avait donc voulu dire que l'homme, arrivé à l'âge viril, et qui sait très-bien comment, à Rome, on peut faire son chemin, ***quantùm in hac urbe pollent,*** cherche à fonder son avenir sur trois moyens principaux : la fortune, l'appui d'un parti, et le patronage particulier de quelque grand personnage politique dont il prend d'abord soin lui-même de seconder l'ambition. Ce dernier moyen paraît même si puissant à Cicéron, qu'à lui seul il procure, indépendamment des honneurs, ***honores :*** la fortune, ***pecuniam;*** la considération, ***gratiam ;*** et même, sans génie, ***sine ingenio,*** la renommée du talent oratoire : de telle sorte que l'auteur du ***Brutus*** semble attribuer sérieusement aux coteries politiques ce privilége qu'un personnage de comédie donne si plaisamment aux coteries littéraires :

Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis.

Une fois en possession de ce sens, j'ai voulu le justifier autrement que par le hasard d'une rencontre et l'autorité d'un rapprochement ; j'ai cherché à l'établir, en quelque sorte, de toutes pièces, au moyen de considérations empruntées, soit à la valeur littérale des mots eux-mêmes, soit à l'étude des mœurs politiques, soit, enfin, à l'une des données les plus importantes de l'art de la comédie.

Voyons d'abord ce que disent les mots, dont le rôle est si important dans les discussions de ce genre. Bien entendus, bien pénétrés, ils rendent l'idée comme transparente, et la philosophie doit souvent à la philologie les solutions les plus sûres. N'est-il pas évident, par exemple, que le mot ***inservit*** exprime, au propre, un état de subordination, d'assujettissement, de servitude enfin, à l'égard des personnes et des choses? Quant au mot ***honori,*** le sin-

gulier est ici très-significatif, et les affirmations des érudits à cet égard sont si fortes, que le doute n'est plus permis, et qu'il n'est pas possible de prendre ce mot dans le sens des honneurs en général. Voici comment s'exprime Ernesti, le savant auteur de la *Clé de Cicéron : « Honor, in plurali, de magistratibus dicitur... nun» quam vidi quum honores dicerentur de uno magistratu.* » Le grand Dictionnaire de Facciolati fait la même distinction. « *Notan» dum est*, dit-il, *quum de pluribus magistratibus, scilicet de pu» blicis muneribus in universum sermo sit, verbum* HONOR *semper » plurali numero esse ponendum.* » Qu'on ne dise pas qu'Horace a usé ici d'un des priviléges de la versification, en mettant le singulier au lieu du pluriel, parce que le pluriel n'allait pas à la mesure; Horace n'est jamais en peine d'un mot, et si, au lieu de représenter l'homme fait au service d'une ambition autre que la sienne, il eût voulu le montrer agissant pour son propre compte, il eût facilement trouvé *sectatur honores*, qui est du meilleur latin, qui va parfaitement à l'idée et à la mesure, surtout à l'expression, le fréquentatif s'accordant à merveille avec l'incessante et inquiète activité de l'ambition politique. *Inservit honori*, étudié dans la valeur intrinsèque des mots, veut donc dire que l'homme, parvenu à l'âge mûr, s'abaisse d'abord pour mieux s'élever, et se résigne provisoirement au second rôle en attendant le premier. C'est le sens le plus vrai, parce qu'il est le plus philosophique. « On sup» porte aisément, dit un moraliste moderne, une puissance qu'on » espère pouvoir exercer. » Et Cicéron avait encore dit ailleurs avec le mot même, ce qui est digne de remarque, dont je discute le sens : « *A quo plurimùm sperant, ei potissimùm inserviunt.* »

J'ai eu, toutefois, un moment d'inquiétude, et j'ai senti ma conviction chanceler en lisant dans Cicéron, au premier chapitre du second livre des *Offices : Posteaquàm honoribus inservire cœpi*, etc. Le rapport des mots était si frappant, qu'il ne paraissait pas possible que le sens ne fût pas identique. Je pouvais bien dire, il est vrai, que le mot *honor* est ici au pluriel, et qu'on ne se sert jamais du singulier, comme je viens de l'établir par une double autorité, pour exprimer l'ambition des honneurs en général; mais cette raison, malgré toute sa valeur, ne me paraissait pas suffisante. Je me suis donc mis à étudier plus attentivement, dans tout le contexte, le passage embarrassant, et j'y ai reconnu, avec une vive

satisfaction, que je l'avais mal compris pour l'avoir considéré isolément, et que Cicéron n'y parlait pas de la poursuite, mais de l'exercice des honneurs, et de son dévouement exclusif à la chose publique, du moment qu'il fut entré dans les charges, comme le disent les mots qui suivent : *Postquàm me totum reipublicæ tradidi.* Alors le mot *inservire* est très-énergique; il veut dire, au sens figuré, que Cicéron fut esclave de ses devoirs, comme le prouvent, d'ailleurs, sa vie d'homme d'Etat et sa mort tragique. C'est un exemple de plus qu'*inservire honoribus* veut dire, même au pluriel, non pas chercher les honneurs, mais les exercer. Or, faire dire à Horace, dans le type qu'il trace, que l'âge viril occupe les fonctions publiques, ce serait lui prêter une puérilité.

Voilà pour les raisons tirées de l'ordre philologique : les preuves qu'on peut emprunter à l'étude des mœurs de la candidature, c'est-à-dire à l'ordre politique, ne sont pas moins concluantes.

Le passage du *Brutus* que j'ai déjà cité pour la valeur des mots, n'est pas moins caractéristique à ce second point de vue. Cicéron dit de Q. Arrius, qu'il fut d'abord l'auxiliaire et comme le second de M. Crassus, *qui fuit M. Crassi quasi secundarum*, et c'est ainsi qu'il explique la fortune politique si merveilleuse de ce personnage en tout si médiocre. Il s'avança en se dévouant au service d'un grand personnage, en le servant dans son ambition ou dans ses dangers : *vel honori vel periculo.* C'est, en effet, l'alternative où se trouvaient habituellement les hommes politiques, comme je l'ai déjà dit : ils étaient ou candidats, ou accusés; quelquefois l'un et l'autre en même temps. Cicéron écrit à son frère : « Les quatre candidats » consulaires sont accusés : *candidati consulares quatuor omnes* » *rei.* » A ce double titre, ils avaient besoin de l'appui et du dévouement de leurs amis. Remarquons, du reste, par anticipation, qu'il y a ici une sorte de défaveur jetée par Cicéron sur les doublures politiques en général, et en particulier sur le rôle d'Arrius. Cette considération appuie encore ma thèse, comme je le dirai plus bas.

Plutarque toutefois prend ces seconds rôles au sérieux, et dans ses préceptes d'administration, il recommande cette pratique comme un moyen d'entrer aux affaires par d'honorables et glorieux commencements. Le passage, qui est d'ailleurs si afférent à mon point de vue, est particulièrement expressif par les images, surtout dans le vieux langage d'Amyot :

« Tout ainsi que le lierre s'entortille à l'entour des arbres plus
» puissants que lui, et se lève à mont quand et eux, aussi chacun
» de ces personnages là étant encore jeune et incogneu, se coup-
» plant avec un autre ancien qui desjà était en crédit, en se levant
» petit à petit soubs l'ombre de l'autorité de l'autre, et croissant
» avec lui, a fondé et enraciné son entremise au maniement des
» affaires. Ainsi, Clisthènes poussa Aristide; Chabrias, Phocion;
» Sylla, Lucullus; Valérius, Caton; Pammènes, Epaminondas,
» et Lysandre, Agésilas. »

Voltaire, qui avait certainement étudié les mœurs politiques des Romains avant d'écrire ***Brutus***, ***Rome sauvée*** et la ***Mort de César***, en marque le trait le plus éminent, lorsque, dans cette dernière tragédie, il fait ainsi parler Antoine s'adressant à César :

Antoine, tu le sais, ne connaît point l'envie.
J'ai chéri, plus que toi, la gloire de ta vie;
J'ai préparé la chaîne où tu mets les Romains,
Content d'être, sous toi, le second des humains.

Je pourrais, si ces développements n'étaient pas déjà trop longs, faire une excursion dans l'histoire de nos mœurs parlementaires d'il y a quelques années, y chercher, y trouver, y montrer plus d'un couple politique dont la composition serait très-propre à appuyer ma thèse; mais j'ai hâte d'arriver tout de suite aux preuves que je puis emprunter à l'ordre philosophique, c'est-à-dire à l'essence même de la comédie, et à l'une de ses données principales.

On s'est étonné qu'Horace, dans sa description des quatre âges, n'ait représenté la nature humaine qu'avec toutes ses faiblesses, et n'ait pas également retracé les vertus qui l'honorent ou les qualités qui l'embellissent, la candeur, par exemple, et la grâce dans l'enfance; la générosité, l'amour de la gloire dans la jeunesse, et dans les vieillards la sagesse, fruit de l'expérience. Je trouve notamment cette réclamation dans une excellente monographie de l'***Art poétique***, travail complet dû à M. Gonod, ancien professeur de rhétorique au collége de Clermont, enlevé bien jeune à l'érudition littéraire et historique.

Un tel étonnement, je l'avoue, m'a paru bien peu réfléchi de la part d'un interprète aussi compétent, et qui a, d'ailleurs, laissé de fort bonnes études sur les préceptes de l'Epître aux Pisons. Horace,

en effet, en empruntant à la rhétorique d'Aristote quelques-uns des traits par lesquels ce philosophe a peint les divers âges de la vie, a dû se souvenir qu'il écrivait pour le théâtre, et il s'est bien gardé de présenter le beau côté du tableau. Boileau, en imitant ce passage, ne s'y est pas plus trompé que Régnier, et l'un et l'autre, strictement fidèles au point de vue du maître, n'ont nullement songé à corriger ni à modifier sa peinture. C'est qu'Horace n'est point ici un moraliste ordinaire qui étudie la nature humaine à un point de vue général, et cherche à la saisir dans sa vérité absolue, bonne ou mauvaise. Il est évident que toute sa peinture des quatre âges s'applique à la comédie, qui corrige le vice en le châtiant, en l'exagérant, et qui a pour ressort le ridicule :

Ridiculum acri
Fortius ac melius magnas plerumque secat res.

Aussi Racine le fils a fort bien remarqué que les poëtes comiques ne présentent la nature humaine que par ses défauts, et Corneille, dans son premier discours sur le poème dramatique, avait déjà dit : « Horace a pris soin de décrire les mœurs de chaque âge, et » leur attribue plus de défauts que de perfections ; » façon de parler qui veut dire qu'il n'en présente absolument que le mauvais côté.

Dans la comédie, ce n'est pas tel ou tel homme qu'on doit mettre en scène ; ce n'est pas un sot, c'est le sot ; ce n'est pas un homme ridicule ou vicieux, c'est le ridicule ou le vice lui-même.

Non vitiosus homo es, Zoile, sed vitium,

est la loi de la comédie, comme de la satire, comme de l'épigramme. On dit que les Spartiates mettaient sous les yeux de leurs enfants un Ilote ivre, pour les dégoûter de l'ivresse : tel est le procédé de la comédie, et c'est ainsi qu'elle enivre, en quelque sorte, un vice ou un ridicule, pour en montrer l'excès ou la difformité ; je dirai presque qu'elle le calomnie, pour qu'il en reste quelque chose, et pour faire sortir la leçon de l'exagération même qui est son principe.

Si ces remarques sont justes, l'explication que je propose pour *inservit honori* est la seule vraie et qui réponde à la pensée d'Horace. Ce qu'il a fait pour l'enfance, dont il oublie la grâce et la touchante naïveté ; pour la jeunesse, dont il semble méconnaître et dont il a tout-à-fait omis les beaux instincts ; pour la vieillesse, qu'il

traite plus mal encore, il le fait aussi pour l'âge viril, c'est-à-dire pour cet âge de la vie où cependant l'homme a presque toujours mis une qualité à la place d'un défaut. Quelles sont, en effet, les passions, les préoccupations qu'il prête à l'homme fait? L'amour de l'argent : ***quærit opes***, afin sans doute qu'il se mette en mesure d'acheter les suffrages, s'il ne peut les obtenir par toutes les humilités de la candidature; le souci des alliances politiques, ***amicitias***, c'est-à-dire de ces coteries et le plus souvent de ces coalitions où l'on sacrifie la chose publique à l'esprit de parti; enfin toutes les abnégations et tous les dévouements du second rôle, au profit d'une position plus haute, d'une ambition plus grande que la sienne : ***inservit honori.*** Horace n'a donc pas voulu dire par ces deux mots, directement du moins, que l'âge viril aspire aux honneurs, parce que c'eût été lui prêter une ambition non-seulement légitime, mais honorable, et même imposée par les mœurs. En effet, dit Cicéron, précisément dans le livre des ***Devoirs*** et dans de belles pages sur la véritable grandeur d'âme : « Ceux-là me paraissent plutôt dignes » de blâme que de louange, qui prétendent dédaigner les comman- » dements et les magistratures : ***Iis non modò laudi, verùm etiam*** » ***vitio dandum puto.*** »

Il est ainsi bien démontré qu'au point de vue des mœurs politiques des Romains, la recherche des magistratures était considérée comme un devoir, et que, par conséquent, Horace n'a pas pu, dans l'un des traits du caractère qu'il prête à l'homme fait, jeter du ridicule sur cette poursuite, et qu'il n'a entendu blâmer et livrer à la censure publique, par la voie du théâtre, que cette résignation au second rôle qui fait de lui l'instrument, et comme le client de l'ambition d'autrui. C'est la portée morale que j'attribue, en effet, à cette expression : ***inservit honori***, et j'ose croire que ce sens est acquis à ma discussion par l'étude abstraite des mots eux-mêmes, par le témoignage des mœurs politiques, et enfin par l'autorité du grand écrivain, qui ayant voulu avant tout être homme d'Etat, avait dû particulièrement étudier les rapports de la langue avec les habitudes et les passions de cette vie publique dont il fut un si imposant témoin, un si noble acteur, un si intéressant historien, une si héroïque victime.

SAUVAGE,
Doyen de la Faculté des Lettres de Toulouse.

PHILOSOPHIE.

Du système de M. Renan sur l'origine du langage et la formation des langues primitives.

I.

Pendant longtemps, la question de l'origine du langage n'a été débattue qu'entre deux écoles. D'un côté, on soutenait que la parole est le résultat d'une révélation divine, et que les hommes, comme le dit le P. Lamy, n'auraient eu que des sons inarticulés, si Dieu ne leur avait appris expressément à parler. De l'autre, on prétendait que le langage est d'invention humaine, et qu'il a été créé artificiellement dans le dessein d'avoir des signes extérieurs et sensibles, propres à exprimer au-dehors les opérations intérieures de l'esprit (1).

La première solution a été naturellement adoptée par tous les hommes que la tendance de leur esprit, leur éducation, leurs habitudes et peut-être aussi leurs intérêts portent à se défier de la raison humaine et à chercher dans une autorité extérieure des principes qu'ils ne trouvent pas en eux-mêmes. Elle a eu ses plus habiles défenseurs dans l'école théocratique du commencement de

(1) Locke, *Essai sur l'entend. humain*, liv. III, chap. 2, § 1 et 5.

ce siècle, dans de Maistre et de Bonald, dans le dernier surtout. L'idée d'une origine divine du langage n'a pu se produire que dans des temps et des lieux où la domination d'une religion révélée a façonné les esprits à négliger les causes secondes pour tout rapporter directement à la cause première. On rencontre cependant dans la philosophie ancienne un essai d'explication de ce genre. Un disciple d'Héraclite, Cratyle, qui regardait les mots comme des images fidèles de la nature des choses qu'ils servent à désigner, n'hésitait pas à attribuer leur origine à quelque puissance supérieure à l'humanité, par cette raison que les dieux seuls sont en état de savoir quelles sont les dénominations les plus convenables pour représenter les choses (1).

La seconde solution a ses racines dans la philosophie sensualiste. Une philosophie pour laquelle l'homme n'est primitivement qu'une table rase, et qui fait dériver toutes ses richesses intellectuelles et morales des sensations recueillies et coordonnées par la réflexion, doit voir nécessairement dans le langage une institution factice et de convention, inventée à dessein, de propos délibéré, pour manifester par des signes saisissables les conceptions invisibles de l'esprit. Démocrite et toute l'école épicurienne (2), dans l'antiquité; Locke et tous les philosophes qui ont marché sur ses traces, dans les temps modernes, ont adopté et défendu cette explication de l'origine de la parole.

Il s'est formé de nos jours un troisième système sur l'origine du langage. L'ouvrage de M. Renan, *De l'origine du langage*, peut en être regardé comme l'expression la plus complète et la plus satisfaisante (3). Repoussant à la fois, et l'idée que l'homme n'est pour rien dans la formation du langage, comme le prétend de Bonald, et l'idée de l'école sensualiste, que l'homme a créé le langage d'une manière artificielle et de propos délibéré, ce système rapporte l'origine de la parole à l'action spontanée des facultés humaines. Avec Locke, il admet que l'homme est le créateur de la langue;

(1) Platon, *Cratyle*, dans la trad. de M. V. Cousin, tome XI, p. 26, 27 et 151.

(2) Epicure semble cependant avoir entrevu confusément une meilleure solution. Comparez Platon, *Œuvres*, tome XI, p. 504; Gassendi, tome I, page 362, et Diogène Laërte, livre X, § 75.

(3) Comparez le 5e livre de son *Histoire des langues sémitiques*.

mais contrairement à lui, il établit qu'il l'a créée, non volontairement, mais par un instinct aveugle, et par suite du jeu spontané de son organisation; avec de Bonald, il rapporte le langage à Dieu, mais comme il lui rapporte la pensée; l'homme a un langage, non parce que Dieu le lui a enseigné directement, mais parce qu'il l'a créé avec des facultés telles qu'il pût et qu'il dût parler.

La base de ce système est dans la distinction de l'action spontanée et de l'action réfléchie de l'intelligence humaine, distinction qui avait échappé, en général, à la philosophie ancienne, qui avait été entrevue par les mystiques à travers de déplorables confusions, et qui ne date guère que de Leibnitz. C'est un fait incontestable que la faculté de percevoir s'exerce spontanément, sans que nous en ayons une claire conscience, et que cette action est presque continuelle dans l'état de veille, bien qu'une forte préoccupation puisse la suspendre. Il en est de même de toutes nos autres facultés. Il n'est pas jusqu'au jugement, à l'enchaînement des pensées et à la détermination de nous-mêmes, qui ne puissent s'exécuter, en dehors du concours de la volonté, d'une manière aveugle, et uniquement par le mouvement de notre organisation spirituelle. Que de perceptions et de jugements semblables ne pouvons-nous pas trouver dans notre propre vie, quand nous y regardons de près; et qu'il arrive souvent que nous sentons, que nous pensons et même que nous voulons, sans être en pleine possession de nous-mêmes. Supprimez ces mouvements spontanés et involontaires, et la réflexion devient impossible. Elle n'est que le second moment de nos opérations intellectuelles; elle suppose un moment antérieur qui n'est pas réfléchi.

L'action spontanée de nos facultés est en raison inverse de leur action réfléchie. Elle n'est étrangère à aucune phase de notre existence; mais elle s'exerce principalement dans les enfants, dans les hommes peu capables de réflexion, dans les mouvements aveugles de la passion; elle a dû dominer presque exclusivement dans les hommes primitifs, qui n'étaient guère au moral que des enfants. Rien en eux ne put être d'abord le fait du calcul; leurs âmes cédaient aux impressions qui les assaillaient; conceptions, sentiments, jugements, tout jaillissait en eux spontanément sous l'action des sensations, sans qu'ils fussent capables de diriger à leur

gré leurs propres perceptions, sans se douter qu'ils en eussent le pouvoir. Ce fut au milieu de ces mouvements irréfléchis des facultés humaines que le langage se forma.

Ce système me paraît de beaucoup supérieur, et à celui de l'origine révélée du langage et à celui de son origine réfléchie. Seul, il est conforme aux données d'une saine psychologie; seul aussi, il s'accorde avec les faits constatés par la philologie moderne; et je vais essayer de montrer qu'il explique d'une manière aussi simple que satisfaisante les divers problèmes que soulève la question de la formation du langage.

Et d'abord il ne s'égare pas, comme les deux autres systèmes, en des hypothèses arbitraires. Les défenseurs de l'origine révélée du langage commencent par supposer que l'homme ne peut faire entendre naturellement des sons articulés. Les philosophes de l'école sensualiste, qui ne voient dans le langage que le produit d'une convention faite à l'amiable dans les temps primitifs, accordent, il est vrai, qu'il peut émettre des sons articulés, mais après avoir fait remarquer que des sons articulés ne constituent une langue qu'autant qu'ils sont les signes des conceptions de l'esprit (1); ils ajoutent qu'indifférents par eux-mêmes à représenter telles notions plutôt que telles autres, les sons articulés n'eurent de signification que du moment qu'on fut convenu de l'objet précis que chacun d'eux désignerait désormais.

En opposition aux premiers, le système de l'origine spontanée établit que le mutisme n'est pas l'état naturel de l'homme, et en opposition aux seconds, que l'homme n'a jamais fait entendre un son articulé sans que ce son ait été le signe d'une opération intellectuelle ou morale, l'expression d'un état de l'âme.

On ne peut soutenir que l'homme fut primitivement incapable de faire entendre des sons articulés, qu'à la condition de supposer qu'il n'était pas alors organisé comme il l'est aujourd'hui, soit au physique, soit au moral. Par quelles raisons, par quels faits pourrait-on donner quelque vraisemblance à cette supposition, je l'ignore; et je n'entrevois aucune induction qui puisse la légitimer. Rien ne nous autorise à croire que l'homme, après avoir été créé d'abord différent de ce qu'il est, ait été ensuite retouché,

(1) Locke, *Essai sur l'entend. humain*, livre III, chap. 1, § 1

perfectionné et doté des qualités qu'il possède dans l'état actuel.

La probabilité de cette hypothèse, sa vérité même, si on veut, serait admise, qu'on n'y gagnerait rien. L'être incapable de faire entendre des sons articulés, qui, par suite de quelques modifications plus ou moins profondes, serait devenu un homme, ne l'était pas encore avant ces retouches, et je n'ai pas à m'en occuper. Je n'ai à considérer que l'homme tel qu'il est, avec toutes les facultés qui appartiennent à la nature humaine, et c'est un fait qu'il est capable d'émettre des sons articulés.

Dira-t-on qu'on ne lui refuse pas cette faculté, mais seulement l'habileté nécessaire pour en faire usage ? A ce compte, il faudrait admettre qu'un enseignement divin lui a été également nécessaire pour lui apprendre à faire usage de ses facultés logiques pour penser, de ses sens pour recevoir des sensations, de ses muscles pour gesticuler, marcher, courir. De combien d'autres révélations divines n'aurait-il pas eu besoin ? Ceux qui trouvent que la parole fut primitivement un effort supérieur aux puissances de cet automate qu'ils appellent un homme, doivent être singulièrement embarrassés à expliquer comment le premier qui sentit des tiraillements d'estomac, saisit un fruit de l'arbre voisin, l'écrasa et le broya sous ses dents, et finit par l'avaler. Voilà des opérations bien autrement compliquées que celles de la parole et sans aucun rapport apparent avec ce qui les provoque. C'est ici qu'une révélation extraordinaire doit leur paraître d'une pressante nécessité.

J'éprouve quelque honte de m'arrêter à de pareilles pauvretés. L'esprit de système seul a pu égarer ceux qui les ont mises en avant, au point de les empêcher de sentir ce qu'elles ont d'absurde. C'est un rêve, faut-il dire avec M. Renan, d'imaginer un premier état où l'homme ne parla pas, suivi d'un autre état où il conquit l'usage de la parole (1).

Il est même impossible de supposer une époque d'incubation, pendant laquelle la parole se serait préparée en silence. Voudrait-on dire par là que les hommes primitifs ont traversé un état analogue à celui de l'enfant pendant les premiers mois de son existence et que la conscience n'a pas éclaté en lui en même temps que la vie ? Je ne sais ; mais cet état, je ne puis le comprendre.

(1) *De l'origine du langage*, p. 91.

L'homme n'a pu paraître sur la terre que développé au physique. S'il était enfant quant à l'esprit, il ne l'était pas quant au corps. Il lui fallut se mouvoir, se nourrir dès les premiers jours, et ces actes supposent un certain exercice, sinon réfléchi, du moins spontané, de toutes ses facultés. Si tout nous force à croire que l'instinct joua, dans les temps primitifs, un rôle plus considérable qu'il ne l'a fait plus tard, quand le développement de la réflexion le rendit moins nécessaire, on ne peut aller jusqu'à admettre une époque où la conscience était entièrement endormie.

Après avoir montré combien est erroné le point de départ du système de l'origine révélée du langage, il faut prouver que le système de son origine réfléchie part d'un point de vue également faux; et pour cela, il suffira de faire voir que, dès les premiers moments de l'existence de l'espèce humaine, les sons articulés ont été pour elle des signes de ses affections, de ses conceptions, de ses pensées, et qu'ils n'ont jamais été que cela, non par suite de quelque réflexion ou de quelque convention, mais par l'effet même de l'ordre naturel des choses.

Ce qui se passe tous les jours devant nous peut nous convaincre que ce n'est pas au hasard que des sons articulés s'échappent de la bouche de l'homme. Je veux parler ici de ces exclamations (1) involontaires qu'arrache à l'âme quelqu'une des mille émotions qui peuvent l'agiter. Dans ces rapides instants où la marche régulière et monotone de l'existence ordinaire est suspendue, la direction de la pensée et de l'action échappe à la réflexion; l'instinct reprend le dessus, et la nature humaine, trop vivement impressionnée pour se rendre compte de ses propres actes, se livre en aveugle au jeu spontané de sa propre organisation intellectuelle et morale. Les mouvements de ce genre sont ce qui peut donner l'idée la plus approximative de la vie des hommes primitifs, inhabiles encore à réfléchir sur leurs impressions et s'abandonnant sans résistance à leur impulsion. Alors, comme d'ailleurs dans tous les temps, les émotions de l'âme se manifestaient immédiatement au-dehors, par le seul entraînement des facultés mises en mouvement, en des sons articulés qui

(1) En me servant de ce terme, je ne prétends pas que les langues primitives n'aient été composées que de monosyllabes. Une exclamation n'est pas forcément monosyllabique. Cette question sera d'ailleurs vidée plus loin.

se trouvaient, par la nature même des choses, les signes parlés de l'état intérieur. Personne ne se méprend sur le sens de ces signes; notre oreille, quelque déshabituée qu'elle soit, par les faits même de la vie réfléchie, à une foule de nuances qui n'échappaient pas certainement aux hommes des temps primitifs, sait très-bien distinguer encore le cri de l'étonnement de celui de la commisération, les accents de l'amour de ceux de la haine, dans quelque langue qu'ils soient exprimés.

S'il y a une conséquence légitime à tirer des mouvements de la nature humaine que je viens de retracer, c'est sans doute que la parole est liée à l'état de l'âme et qu'elle n'est jamais émise que par suite d'une affection intérieure. Celui qui le premier fit entendre un son articulé y fut sollicité, sans la moindre participation de sa volonté, par ce qui se passait dans son être moral. Le silence de l'esprit est toujours accompagné du silence de la voix; le mouvement de l'un entraîne irrésistiblement l'action de l'autre. Telle est la loi de l'organisation humaine; et c'est une hypothèse doublement absurde que de prétendre que les hommes primitifs auraient pu d'abord produire des sons articulés au hasard, sans motifs, sans mouvement intérieur qui les provoquât, et auraient ensuite attaché un sens à ces sons qui seraient ainsi devenus les signes de leurs conceptions. Jamais rien de semblable n'a pu arriver.

Il y a entre la pensée et la parole une connexité naturelle et originelle, fondée dans notre propre nature et nullement artificielle et de convention. L'une appelle l'autre inévitablement. La parole entendue fait naître la pensée, et la pensée produite dans l'esprit se traduit au-dehors par la parole. Penser, c'est parler. Il est une peuplade de l'Océanie qui n'a pas d'autre expression pour *penser* que *parler dans son ventre* (1). L'expression peut paraître bizarre; elle n'en est pas moins d'une exacte vérité; et voici, à l'autre extrémité du développement intellectuel, un des plus grands philosophes qui présente la même idée presque sous la même image : la pensée, selon Platon, est un dialogue de l'âme avec elle-même (2).

L'homme est un être naturellement parlant. L'enfant, dès qu'il peut mettre en jeu son appareil vocal, probablement dès qu'il peut

(1) *De l'origine du langage*, par Ern. Renan, p. 127.

(2) Ritter, *Hist. de la philos. ancienne* Trad franç., tome II, p. 180

percevoir des sons et avant même qu'il ait commencé à se former au langage reçu, s'exerce de lui-même à la parole ; il articule des sons à sa manière, confus et vagues comme ses conceptions, mais incessants comme les impressions qui assaillent sa faible intelligence.

Le silence n'est pas l'état naturel de l'homme, tant s'en faut : il est le fruit de l'éducation et le résultat de la nécessité. Si le sauvage est taciturne, ce n'est pas seulement parce que ses facultés intellectuelles sont obtuses ; sans doute, il parle peu, parce qu'il pense peu ; mais son habitude du silence a encore une autre raison. L'expérience lui a appris les dangers de trahir par la parole, non sa pensée, mais sa présence. Sa vie pleine de périls lui fait une obligation de la prudence. Cette obligation ne pèse pas moins sur les hommes qui vivent au sein de la civilisation, quoique pour d'autres motifs. Ce n'est pas leur présence, c'est leur pensée que leur intérêt ou les convenances leur font une loi de cacher. La nécessité de renfermer en nous-mêmes nos sentiments retient seule d'ordinaire la parole, si souvent prête à s'échapper de nos lèvres, tandis que la naïve innocence qui ignore la prudence, et la passion qui la méconnaît, sont également promptes à parler.

On ne peut qu'approuver cette observation de M. Becker, qu'on n'apprend pas à parler, mais qu'il faut apprendre à se taire. « Plus un homme, dit-il, est capable par sa volonté de se déter- » miner lui-même, plus aussi il peut empêcher sa pensée de se » produire au-dehors par la parole. Celui au contraire dans lequel » la volonté est faible, comme dans l'enfant, ou détruite et mala- » dive, comme dans l'état d'aliénation mentale ou de passion vio- » lente, manifeste aussitôt et spontanément sa pensée par des paro- » les (1). » L'homme primitif était fort semblable à l'enfant. Naïf, ouvert à toutes les impressions, sous le coup d'un continuel étonnement, il dut, obéissant sans réflexion à l'entraînement de sa nature, exprimer spontanément par ses gestes, par ses accents toutes les émotions qui l'agitaient.

Il est enfin un dernier trait qu'il importe de signaler pour arracher la question de l'origine du langage aux suppositions erronées de l'école sensualiste et pour la replacer sur le terrain de la réalité.

(1) Becker, *Organism der sprache*, p. 6.

Dans l'hypothèse de l'invention réfléchie du langage, on donne pour la raison de cette invention le besoin qu'éprouvèrent les hommes primitifs de se communiquer leurs pensées. Je ne saurais admettre cette explication. Le langage ne se produisit pas dans des vues intéressées. L'homme céda, en parlant, à un besoin sans doute, mais à un besoin interne, à une impulsion de sa propre nature. Il parla, parce qu'il était sous l'empire d'une vive émotion et qu'il est dans l'ordre des choses que l'émotion de l'âme se traduise au-dehors aussi bien par des sons articulés que par des gestes. Qu'il y ait eu dans les premiers parlants un certain besoin d'entraîner dans le mouvement qui agitait leurs âmes d'autres hommes qui pouvaient se trouver auprès d'eux, c'est possible; c'est encore une loi de la nature humaine que les sentiments sont expansifs et qu'ils le sont d'autant plus qu'ils sont plus intenses. Mais ce n'est pas d'une communication de ce genre que veut parler l'école de Locke. Et d'ailleurs ce n'est là qu'un fait accessoire, quoiqu'il soit utile d'en tenir compte pour se rendre raison de la formation d'une langue unique au sein d'un groupe d'hommes. Ce qu'il importe ici de constater, c'est que la parole fut la conséquence forcée d'une conception; tout le reste ne vient qu'en seconde ligne. On peut hardiment affirmer que les premières langues furent filles des passions de l'âme et non de quelque besoin éprouvé par les hommes primitifs d'avoir un instrument de communication de leurs pensées.

II.

L'homme est un être pensant et parlant; la pensée et la parole sont en lui deux faits contemporains, on pourrait dire deux faces du même fait; car la parole est à la fois l'expression et l'instrument de la pensée. Comment l'être parlant s'est-il formé une langue? telle est la question qu'il faut maintenant aborder. Il y a deux choses à considérer dans une langue, les mots, c'est-à-dire les signes des choses ou des notions que nous en avons, et les procédés par lesquels les mots sont liés pour être des signes des jugements, en d'autres termes le vocabulaire et la grammaire. Je commencerai par rechercher le mode de formation des mots.

Comment tel mot, c'est-à-dire tel son ou tel assemblage de sons, est-il devenu le signe de cet objet et non de tel autre? C'est parce

que les hommes primitifs le décidèrent ainsi, répond à cette question l'école sensualiste; il n'y a pas d'autre raison. Cratyle a une autre solution : c'est, dit-il, parce que ce mot est l'image parfaite de la chose. Il est inutile de faire remarquer à l'école sensualiste que son explication est impossible et tourne dans un cercle vicieux, supposant que des êtres qui ne parlaient pas se sont entendus sur le sens des mots, ce qu'ils ne pouvaient faire qu'en parlant; et à Cratyle que sa théorie des mots est condamnée, comme Socrate le lui fit voir, par la conséquence que connaître les mots c'est connaître les choses (1). Il vaut mieux rechercher comment se sont formés les vocables; et pour cela il faut assister à leur naissance.

Quand on y regarde de près, on s'aperçoit que le son qui est devenu le signe d'une chose n'a pas au premier moment été l'expression directe de cette chose; il n'a été d'abord que le signe spontanément manifesté au-dehors d'un certain état de l'âme. Mais comme ce mouvement intérieur avait pour cause cette chose, l'expression de cette opération de l'âme a été transportée à cette chose même et est devenue, par une dérivation naturelle, son signe parlé.

A l'apparition de l'aurore, celui qui a senti le plus vivement le bonheur d'être délivré des ténèbres importunes de la nuit a manifesté par une parole sa satisfaction. Les hommes qui l'entouraient, sous le coup de la même impression, et en partie aussi par l'entraînement de l'imitation, par sympathie, ont fait entendre le même son. Demain, quand le jour renaissant chassera l'obscurité et les craintes qu'elle inspire, le cri de la veille, gravé dans la mémoire par la vivacité du sentiment, sera répété; l'aurore aura désormais un nom. Il en fut de même de tous les objets qui firent naître une émotion dans l'âme; les sons qu'ils provoquèrent devinrent leurs signes parlés, après avoir été d'abord l'expression des mouvements intérieurs qu'ils avaient produits.

C'est donc, en réalité, moins les objets que la manière dont ils affectèrent les premiers parlants que les vocables représentent; et ceci prouve, pour le dire en passant, combien la théorie de Cratyle est erronée. Il est bien vrai que l'affection de l'âme dépend en majeure partie de l'objet, et qu'ainsi ce qui convient à désigner l'affection, convient aussi à désigner l'objet qui en est la cause déter-

(1) Platon, *Œuvres*, tome XI, p. 112 et 144.

minante; mais il ne résulte pas moins de notre déduction que les langues ont un caractère subjectif, quoique leur cause première soit dans le monde extérieur; mais il faut que ce monde extérieur passe, pour ainsi dire, par l'esprit humain, pour pouvoir être désigné par des signes parlés.

Les vocables sont ainsi devenus les signes des choses, parce qu'ils ont été d'abord les signes des affections produites dans l'âme par ces choses. Et c'est par là qu'on peut expliquer leur formation concrète. Les affections agréables se traduisirent par des sons doux dans lesquels domine la lettre *a*; les émotions viriles, énergiques, par des sons forts qui se marquèrent principalement par la voyelle *o*; les sons sourds, ceux dans lesquels se fait entendre surtout la diphthongue *ou*, exprimèrent la crainte, la répulsion, en général les émotions pénibles (1). Les consonnes, qui consolidèrent, si je puis ainsi dire, la fluidité des voyelles et des diphthongues, se joignirent à elles pour rendre l'expression plus parfaite, les labiales et les liquides aux sons doux, les nasales, les gutturales et les aspirées aux sons énergiques. On peut établir, en règle générale, que les vocables primitifs furent ce qu'on pourrait appeler des onomatopées morales.

Je ne voudrais pas nier que l'onomatopée, dans le sens propre du mot, n'ait joué un certain rôle dans la formation des mots. Rien ne s'oppose à ce qu'on admette dans les premiers hommes un désir enfantin de représenter les objets par des sons imitatifs. Mais je ne voudrais accorder à ce mode de création des vocables qu'une valeur accessoire, et je crains que M. Renan n'aille trop loin en le regardant comme le procédé ordinaire, dans l'expression des choses physiques, d'après lequel les premiers nomenclateurs formèrent les appellations (2). Que la désignation par imitation ait été appliquée

(1) Les rapports des sons et des sentiments sont fondés dans la nature des choses; ce fait est généralement admis. Si l'*a* et l'*i* sont les voyelles caractéristiques du féminin dans toutes les langues, ce n'est pas seulement, comme le dit M. Renan, parce que ces voyelles sont mieux accommodées que les sons virils *o* et *ou* à l'organe féminin, mais encore et surtout parce qu'ils sont plus propres à exprimer les sentiments de tendresse; il me semble que c'est ainsi que l'entendait le commentateur indien dont parle M. Renan. *Origines du langage*, p. 28.

(2) *Ibid.*, p. 135 et 136. Il faut convenir toutefois que cette opinion est généralement reçue par l'immense majorité des philosophes et des philologues.

aux objets dont la présence s'annonce par un bruit, rien de mieux. Mais ces objets sont en petit nombre, comparativement à ceux qui ne donnent aucun son. Et encore faut-il admettre que ce mode de formation n'exclut pas, qu'il demande même ce mouvement intérieur qui est en définitive la cause véritable du langage.

Il est probable que l'éclat de la foudre, le sourd mugissement de la tempête dans le sein des immenses forêts ou sur la vaste étendue des mers, le fracas du rocher qui s'écroule, de l'arbre brisé par la violence de l'ouragan, donnèrent lieu à des onomatopées. Mais je suis porté à croire que ces onomatopées ne furent formées par les hommes primitifs que quand quelque circonstance vint leur rappeler l'effroi dont les avaient frappés ces terribles phénomènes. Au moment où ceux que le bruit de la foudre avait déjà une première fois jetés dans la consternation virent apparaître de nouveau les signes précurseurs de l'orage, ils exprimèrent leur anxiété en indiquant par des sons imitatifs l'effrayant phénomène. Des sons d'une autre nature, le cri de l'insecte, le chant de l'oiseau, le murmure du ruisseau et toutes ces mille voix qui sortent du milieu des bois et qui s'élèvent des herbes de la prairie, provoquèrent sans doute aussi des onomatopées. Les hommes primitifs les imitèrent, en se jouant, dans des moments d'une gaîté humoristique, par quelqu'un de ces folâtres caprices si familiers à l'enfance. On retombe ainsi dans le principe que je voudrais maintenir à la base du langage. Ces mots furent produits par imitation, il est vrai; mais cette formation eut sa cause dans un badinage et une saillie de l'esprit, et non dans le dessein bien senti de trouver des noms aux objets dont ils sont les signes.

Que les onomatopées soient nées d'une impression de crainte, d'un mouvement d'étonnement ou d'une espèce de boutade, elles n'en rentrent pas moins, en un sens, dans la théorie que j'ai essayé de donner de la création des vocables, puisqu'elles ont leur origine dans un mouvement spontané de l'âme. On peut donc regarder comme une règle fondamentale de la formation des mots qu'une chose ne reçut de nom que le jour où, tombant dans le cercle de la vie de l'homme, elle produisit une impression sur lui, et que cette impression, par un mouvement involontaire et irréfléchi, se traduisit par un son ou un ensemble de sons, qui, transporté de l'affection à sa cause, devint le signe parlé de cette chose.

Cette théorie défie à la fois celle de Cratyle et celle de l'école sensualiste. Les mots n'ont pas été imposés nécessairement à l'esprit, et sans sa participation, par les choses dont ils sont les signes. Chaque chose n'a reçu son appellation que le jour où il s'est trouvé un homme affecté par elle de telle manière qu'il fut disposé à manifester son sentiment par la voix. Tout signe parlé est, si je puis ainsi dire, le produit de deux facteurs, également nécessaires à sa création; d'un côté, de l'objet qui fait naître un mouvement dans l'âme, et de l'autre, de l'âme humaine qui exprime par un son l'impression qu'elle a reçue de l'objet. Les mots n'ont pas été non plus choisis arbitrairement; chacun d'eux a sa raison d'être; et cette raison d'être est dans l'impression produite par l'objet dont il est devenu le signe, dans l'âme de celui qui l'a émis pour la première fois. Et s'il a été accepté par d'autres hommes, c'est parce qu'il répondait en quelque manière à leur impression, sans qu'ils fussent en état de s'en rendre compte.

On peut ainsi affirmer avec M. Renan que si la liaison du sens et du mot n'est ni *nécessaire* ni *arbitraire*, elle est toujours *motivée* (1). Elle est motivée en ce sens que le signe parlé est sorti de l'impression produite dans l'âme par l'objet. Mais ce signe n'a été ni discuté ni jugé; il a été créé spontanément, comme la manifestation sensible de l'impression intérieure. D'un autre côté, cette impression dépendant d'une foule de circonstances diverses, et se modifiant par leurs empreintes, son expression a varié selon les lieux et selon le caractère particulier du sujet parlant; et c'est là une des causes de la différence des langues, quant au dictionnaire.

Un mot encore sur les vocables. Il semble que c'est un parti pris par la plupart des linguistes de représenter les mots primitifs comme des monosyllabes. M. Renan proteste avec raison contre ce système, qu'il qualifie d'hypothèse purement artificielle (2). Il est certain que les inductions sur lesquelles on l'appuie sont fort contestables, et que le principe qui lui sert de point de départ est entièrement erroné.

Le monosyllabisme de la langue chinoise ne saurait être une

(1) *De l'origine du langage*, p. 148.
(2) *Ibid.*, p. 166.

présomption pour les autres langues. Il fut dans le génie de la race qui la parle de s'exprimer par des sons rompus (1). Que prouve ce fait pour les autres races ?

On a vainement essayé de ramener au monosyllabisme les langues sémitiques (2). C'est un fait incontestable qu'à côté de racines monosyllabiques, l'hébreu en renferme de bisyllabiques, et celles-ci sont les plus nombreuses. On assure, il est vrai, qu'une des deux syllabes, quelquefois la première, le plus souvent la seconde, est d'une origine plus récente et qu'elle a été ajoutée au monosyllabe primitif, pour spécialiser, pour nuancer la signification trop vague de la syllabe radicale (3). Cette hypothèse soulève une foule de difficultés. A quelle époque placera-t-on le passage de l'état monosyllabique à l'état trilitère ? Est-ce par hasard, est-ce d'un commun accord que se fit cette innovation grammaticale (4) ? Comment concevoir qu'à un moment donné, les enfants d'Israël, s'apercevant que leur langue est trop vague, l'aient remaniée de fond en comble, du premier mot au dernier, d'après un système artificiel et sans doute habilement combiné et murement réfléchi ? Voilà certainement un fait extraordinaire, inexplicable. Que le peintre place entre deux couleurs trop tranchées une nuance destinée à ménager la transition, rien de mieux ; mais qu'est-ce que ce procédé appliqué à des mots ?

Ce système du monosyllabisme primitif de toutes les langues me paraît conduire directement à des conséquences absurdes. Si le langage a été d'abord partout monosyllabique, les langues polysyllabiques ont nécessairement subi des révisions semblables à celles que l'on suppose à la langue hébraïque ; et comme on ne peut être allé tout d'un coup d'un excès à l'autre, comme on n'a pu passer que peu à peu du monosyllabisme au polysyllabisme, il faudra admettre que les langues ont été remaniées à plusieurs reprises successives, recevant tantôt une syllabe supplémentaire, tantôt une flexion. Et que serait-ce pour les langues d'agglutination ?

(1) *De l'origine du langage*, p, 167.

(2) *Ibid.*, p. 111.

(3) *Aperçu général de la science comparative des langues*, par L. Benloew, p. 16.

(4) *De l'origine du langage*, p. 111.

Quel nombre infini de révisions diverses n'auraient-elles pas dû souffrir, et par les mains de quelle multitude de subtils linguistes n'auraient-elles pas dû passer, avant d'en venir au point de présenter tous les mots d'une phrase soudés ensemble de manière à n'en former qu'un seul ?

Ce n'est pas tout encore. Les défenseurs de ce système n'ont pas seulement à expliquer comment les langues polysyllabiques sont sorties de l'état monosyllabique ; il faut encore qu'ils indiquent pourquoi la langue chinoise n'a pas subi ces mêmes transformations. Si c'est une loi que les langues commencent par le monosyllabisme et qu'elles se perfectionnent en devenant polysyllabiques, la langue chinoise est une exception à la règle générale. Il faut rendre compte de cette exception. Inutile d'ajouter qu'on ne l'a pas fait, et qu'on ne peut le faire.

Abandonnant le terrain des faits sur lequel ils se sentent mal à l'aise, les partisans de ce système en appellent à des arguments à *priori*. On ne comprendrait pas, disent-ils, que nos premiers pères, peu familiarisés avec l'usage du discours, eussent employés deux sons ou deux syllabes à désigner une impression forte et essentiellement une, et il paraît certain que, lorsqu'il s'agissait pour eux de rendre deux expressions, ils eurent recours à deux sons différents (1). — Ce raisonnement se comprendrait dans la bouche d'un sourd-muet qui, parvenu, à force de patience et de soins, à prononcer quelques sons articulés, et persuadé par sa propre expérience que l'articulation d'un son est un travail pénible, penserait naturellement que ce fut un assez grand effort pour les hommes primitifs d'émettre des monosyllabes. Mais il n'a pas de sens pour celui qui part du fait que l'homme est un être parlant. Si la parole est dans les aptitudes humaines, l'homme a parlé comme il a entendu, comme il a vu ; il ne peut être question ni de facilité ni de difficulté, quand il s'agit de l'usage légitime et naturel de nos facultés, et il faut dire avec M. Renan que « les mots *facile* et *difficile* n'ont pas de sens appliqués au spontané (2). »

On invoque encore un autre principe. Ici, comme partout, le

(1) Benloew, *Aperçu général de la science comparative des langues*, p. 15.
(2) *De l'origine du langage*, p. 98.

simple, dit-on, a dû précéder le composé (1). Rien de plus faux que cette assertion. La simplicité placée à l'origine n'est qu'un rêve. L'expérience nous prouve que partout c'est le contraire qui a lieu. Toutes nos connaissances commencent par la multiplicité. Condillac lui-même reconnaît que la première vue que nous avons d'un paysage se compose d'une multitude d'impressions diverses. Si nous voulons ensuite avoir une connaissance plus nette de cette campagne, il en faudra voir chaque partie l'une après l'autre (2); c'est-à-dire qu'il faudra l'analyser dans ses éléments. Mais l'on ne commence pas par cet examen de détail; l'analyse ne vient qu'en second lieu. Dans son développement, l'esprit humain ne procède pas du simple au composé, mais, au contraire, du composé aux éléments qui le constituent; il ne débute pas par l'analyse, mais, au contraire, par une vue d'ensemble pleine de confusion, dans laquelle l'analyse viendra plus tard mettre de l'ordre et de la clarté. Telle est la loi générale. Le langage n'y fait pas exception.

Il serait difficile de ne pas admettre avec M. Renan que « chaque famille de langues a sa marche tracée, non par une loi absolue et identique pour toutes, mais par les nécessités de sa structure intime et de son génie. Les langues qui ont été monosyllabiques à l'origine, c'est-à-dire celles de l'Asie orientale, n'ont jamais perdu l'empreinte de leur état natif. Si les langues indo-européennes ou les langues sémitiques avaient traversé un pareil état, elles n'auraient point atteint le degré de flexibilité grammaticale où nous les voyons parvenues dès la plus haute antiquité (3). »

C'est se perdre en de vaines hypothèses et se créer à plaisir des problèmes sans réalité comme sans solution, que de chercher dans toutes les langues un moule commun pour les mots. Dès les premiers moments, la différence des races éclata dans la manière dont elles ont formé leurs langues; elle éclata dans la formation des mots; nous allons la voir dans un moment éclater dans la formation des procédés grammaticaux. Toutes les langues sont l'expression de la pensée, la manifestation sensible des opérations

(1) Benloew, *Aperçu général de la science comparative des langues*, p 15.

(2) Condillac, *Logique*, 1re partie, chap. 2.

(3) *De l'origine du langage*, p. 14 et 15.

de l'esprit; c'est par ce caractère essentiel que le langage est un; mais dans cette unité se montre la plus grande diversité de procédés. Le but est partout le même; les chemins qui y conduisent sont différents (1). Chaque race a pris celui qui convenait le mieux à sa nature particulière. Celles d'un esprit plus concentré, moins ouvert, plus économe, si je puis ainsi dire, se sont fait des langues monosyllabiques; celles dont l'intelligence était plus compréhensive, l'imagination plus féconde et la vie plus exubérante, en ont créé de plus riches, de plus complexes et de plus souples.

Michel NICOLAS,

Professeur à la Faculté protestante de Montauban.

(1) Ainsi, dans l'unité de l'espèce humaine, chaque race représente la prédominance d'une face particulière de sa nature générale. C'est partout le même esprit, mais ici développé de préférence dans un ordre de facultés et là plus énergiquement dans un autre.

(La fin à la prochaine livraison.)

NOUVELLE.

Les Furetière (*Suite*) (1).

III.

Dix-huit mois s'étaient écoulés depuis la mort de Mme Duval, quand, sur la route qui conduit de Toulouse à X..., vers sept heures, une diligence, lourdement chargée, gravissait avec peine une longue côte. Le postillon encourageait de la voix et du geste ses chevaux ruisselants de sueur. Les voyageurs étaient descendus, heureux de respirer à pleins poumons une petite brise qui se levait en ce moment, car la chaleur est forte par une journée de juillet, et dans les flancs rebondis de ces véhicules de si triste mémoire, on respirait à peine, ou, pour parler plus exactement, on étouffait... La joie se peignait sur les physionomies des voyageurs. Ils devaient s'arrêter à X..., pour dîner. Pendant une heure ils quitteraient leur prison momentanée, et seraient libres. Déjà quelques-uns voyaient en perspective une *Maritorne* d'auberge placer avec précaution sur la table les mets auxquels ils allaient faire honneur, et le conducteur enlevait sa blouse, brossait sa veste avec précaution, donnait à ses cheveux et à ses favoris un dernier

(1) Voir la première partie, tome VII de la *Revue*, p. 473.

coup de main, car il était bien tourné, et plus d'une jolie fille du faubourg se mettait sur la porte quand il embouchait la trompette pour sonner l'arrivée.

Seul, entre tous, un jeune homme semblait dominé par d'autres pensées, et hâtait le pas. Arrivé au point culminant de la côte, d'où l'on découvrait la ville, il considéra d'un air attendri le panorama qui se déroulait à ses yeux.

Bientôt l'émotion devint plus forte, et il mit la main sur son cœur, comme pour en comprimer les battements.

Après une longue absence, il revoyait sans doute sa ville natale, et pleurait de joie. Il était beau ainsi, car c'est le privilége des nobles sentiments de transfigurer les traits de l'homme, et d'ajouter à leur beauté naturelle. Ce voyageur n'avait pas cette régularité dans les lignes qui constitue la perfection ; mais d'une taille élancée et élégante dans ses proportions, il portait dans toute sa personne ce cachet de distinction et de grâce qui fait dire dans le monde : « Voilà un fils de famille. « Sa figure pâle et expressive était couronnée de longs cheveux châtains qui, rejetés en arrière, découvraient un front large où les idées généreuses devaient se trouver à l'aise ; ses yeux noirs brillaient d'un éclat particulier aux races méridionales ; un nez légèrement aquilin donnait à son visage une certaine énergie, et une moustache naissante relevée à ses extrémités tranchait avec bonheur sur cet ensemble remarquable. A ce moment, les cloches des églises lui envoyèrent leur joyeux carillon. Alors il s'abandonna à une douce rêverie, en recomposant dans son esprit tous les souvenirs de son enfance. C'était bien toujours la même rivière qui coulait dans le vallon, et dont le cours capricieux traçait des sinuosités et dessinait de petites îles verdoyantes, dressant leurs têtes touffues au-dessus de l'eau. Le chant des ouvriers des fabriques, le bruit retentissant du foulon mêlé à la chute de l'eau, tout prolongeait son extase et le retenait à la même place.

— Allons, messieurs, en voiture ! cria le conducteur.

Le jeune homme, au moment de revoir ceux qu'il aimait, crut entendre dans cet avertissement, qui d'ordinaire sonne si mal aux oreilles du voyageur, le prélude d'une symphonie préférée.

La distance fut bientôt franchie, et, quelques instants après, le voyageur était dans les bras de ses parents.

Il faut avoir été ravi pendant quelques années aux charmes de la famille, pour se retracer la joie de celui qui est rendu aux caresses maternelles. Ce ne fut que questions, redites, embrassements, pendant une heure ; mais ce besoin du cœur satisfait, le fils s'était penché à l'oreille de sa mère et lui parlait tout bas.

— Va, mon enfant, lui dit-elle en souriant, va, tu n'es pas attendu et ton arrivée surprendra agréablement.

— Le croyez-vous, ma mère? demanda-t-il avec une inquiétude visible.

— J'en suis sûre, répondit l'heureuse femme, en baisant son fils au front; d'ailleurs, il me semble que toute la ville est en fête à cause de ton retour.

Le jeune homme sortit radieux, car cette parole de sa mère caressait sans doute une de ses plus chères espérances. Il ne marchait pas, il courait, et il ne s'arrêta que devant la maison Duval. La porte était fermée, selon les habitudes de la province. D'une main tremblante, il agita le marteau. Mariette vint ouvrir.

— M. Ernest! s'écria-t-elle; et, dans son trouble, elle faillit laisser tomber la lampe qu'elle tenait à la main.

— Moi-même, ma bonne Mariette, qui viens passer trois mois ici et me reposer de mes travaux.

— Sans compter que c'est bien gagné, car mam'selle Louise à lu votre livre.

A ce nom, Ernest avait rougi, et devançant Mariette, il se précipita vers un salon qui se trouvait de plain-pied avec la cour.

— Joseph! Louise! s'écria-t-il.

Et le voyageur embrassait son ami d'enfance et tendait la main à Louise.

La jeune fille reçut avec émotion cette étreinte, et le trouble qu'elle en éprouva fut remarqué d'Ernest.

— Enfin, te voilà parmi nous! et, cette fois, tu ne partiras pas de sitôt, dit Joseph avec un sourire franc et épanoui.

— Vous avez tenu parole, monsieur, ajoutait la jeune fille, et vous revenez avec une réputation. Le nom d'Ernest Bonnier est dans toutes les bouches; votre mère doit être bien heureuse.

Merci, mademoiselle; votre suffrage m'est entre tous le plus précieux. Vous le savez, sans fortune et sans avenir, il fallait dédommager mes parents des sacrifices qu'ils s'étaient imposés. Tant que

je n'ai pu acquitter cette dette, il me semblait que je volais le pain de chaque jour et que j'occupais dans le monde une place inutile.

— C'est noblement pensé.

Ces mots furent prononcés par la jeune fille avec une sorte d'entraînement.

Le jeune homme tressaillit et s'inclina avec modestie.

— Brave garçon, lui dit Joseph en lui pressant les mains.

Mariette entrait en ce moment.

— Eh ben, M. Ernest, comment les trouvez-vous tous les deux ? dit-elle en mettant les mains sur les côtés et en désignant ses maîtres. Sont-ils bien portants! hein ? et mam'selle ? est-elle belle!

— Mariette! dit la jeune fille avec un regard qu'elle voulut en vain rendre sévère.

— Fâchez-vous, ça m'est égal; faut que je le dise; c'est tout le portrait de sa pauvre mère; brave et bonne comme elle!

A ce souvenir douloureux, tous les yeux se mouillèrent. Pendant quelques minutes, un silence morne régna dans l'appartement.

— Enfin, la volonté de Dieu soit faite! reprit la servante. Il n'y a qu'un reproche à adresser à M. Joseph : c'est qu'il s'occupe trop de sa *batonique*, au lieu de surveiller ses affaires. « L'œil du maître engraisse le cheval, » dit le proverbe.

— Allons, Mariette, toujours la même! tu ne veux donc pas me laisser en repos, moi et ma botanique!

— Qui vivra, verra! Avec ça que la propriété vous rapporte gros, cette année. Pas de récolte en blé, la maladie aux vignes; les Furetière vous nourriront quand vous n'aurez plus de quoi vivre!

— Allons, assez, Mariette, va nous préparer le thé.

— On y va, M. Joseph, on y va, grommela la servante en fermant la porte avec dépit.

— Son attachement l'emporte trop loin. Il faut l'excuser, Joseph, observa Louise.

— C'est ce que je fais; mais elle se répète trop souvent. Viens voir mon herbier, Ernest.

— Volontiers.

Les deux jeunes gens montèrent au premier étage. Dans un cabinet disposé pour l'étude, Joseph appela l'attention de son ami sur une collection de plantes étiquetées avec un grand soin.

— J'ai, dans la famille des synanthérées, une belle variété. Voici l'*intybacea*, dont les calathides sont solitaires au sommet de la tige et des rameaux; au péricline globuleux, conique, à écailles imbriquées d'un vert jaunâtre, amincies sur les bords, terminées par un appendice fauve, et bordé de onze cils subulés et égaux; les fleurs sont purpurines et rarement blanches; elle se trouve dans la région méditerranéenne.

Ernest feignit d'écouter son ami, tout en considérant avec attention le portrait de Louise, qui se trouvait précisément au-dessus de l'herbier.

— La fleur en est jolie, murmura Ernest, distrait par sa contemplation.

— Ce n'est rien encore, si tu voyais mes campanulacées!

Ernest frémit, car il redoutait l'enthousiasme scientifique de Joseph.

— Mais ce n'est pas à la lumière que tu peux saisir toutes les nuances et admirer le ton des fleurs. A ta prochaine visite, tu verras mes trésors.... Ah! continua-t-il, je ne suis pas heureux!

— Aurais-tu un chagrin? parle...

— Tu n'y peux rien, Ernest, dit Joseph en l'interrompant; mon bonheur est à 10 lieues d'ici. Oh! mais je la trouverai, ajouta-t-il en se parlant à lui-même et en se frappant le front. Je partirai bientôt et je ne reviendrai pas sans elle; il me la faut.

— Allons, calme-toi, Joseph; un amour malheureux, sans doute? quelque blonde jeune fille?...

— Mieux que cela, s'écria le jeune botaniste en montrant à son ami une place restée vide dans son herbier; une plante, la *centaurea corymbosa!* Voilà sa page toute prête parmi les synanthérées, et sous peu, je l'espère bien, sa fleur, en véritable coquette, y étalera son calice garni d'écailles à épines noires, et ses pétales d'un rose tendre. Dans huit jours, j'irai à sa recherche dans les montagnes de la Clappe, où elle se cache avec modestie entre les fentes des rochers. Vois-tu, à l'inverse de l'*intybacea*, reprit-il avec animation, les calathides forment un corymbe irrégulier, mais très-rameux, et...

— Le thé est servi, annonça Mariette.

— C'est bon; je te disais qu'à l'inverse de...

— Mais enfin, vous avez bien le temps de montrer vos racines. Mademoiselle s'impatiente, le thé sera froid.

— Mes racines ! mes racines ! Mariette, je veux que tu parles de mes plantes avec plus de respect.

— C'est bon, on les respectera. Faut-il les saluer quand je passerai devant votre jardin potager ?

— Encore ! Ernest, cette fille causera ma mort ; elle est incorrigible. Descendons, puisque ma sœur nous attend. Demain, je te ferai tout voir.

— Vous avez eu la bonté d'écouter mon frère, dit Louise à Ernest ; c'est peu intéressant, monsieur, pour ceux qui ne s'occupent pas de botanique d'une manière spéciale.

Ernest allait répondre, mais Joseph le prévint.

— Peu intéressant ; mais enfin, n'est-ce rien que de suivre la nature jusqu'en ses plus minutieux détails ? Ernest prenait beaucoup de plaisir à regarder ma collection.

— Mais certainement, répondit Ernest en souriant.

Un regard de Louise, empreint de reconnaissance, fut la récompense de cette concession accordée au goût de son frère.

La conversation prit bientôt un autre tour : ils parlèrent d'autrefois, de leurs impressions, de leurs jeux, des beaux jours de leur enfance passés dans l'insouciance de l'avenir.

— Vous souvenez-vous, Louis... mademoiselle, dit Ernest en se reprenant, de ce petit mendiant, auquel vous avez donné votre goûter à la grille de La Riccarde ?

— Oui ; mais je me souviens aussi que je fus imitée par vous d'abord, par Joseph ensuite.

— Nous n'étions que de mauvais plagiaires.

— Je l'avais aperçu la première, et je n'avais que ce mérite.

— M. Benoît ! annonça Mariette.

Furetière entra ; mais à la vue d'Ernest, il ne put réprimer un mouvement de surprise. Cauteleux et le visage riant, il s'avança, et lui adressa des compliments emphatiques sur ses succès récents. Ernest opposa à toutes ses avances une contenance réservée. Instinctivement, il craignait cet homme.

— Ma cousine, dit Benoît à Louise en lui offrant un bouquet, j'arrive de La Riccarde, et Scolastique m'a chargé de vous donner cette preuve de son amitié.

— Espérons que ce sentiment durera plus que la preuve, répondit Louise avec un charmant sourire.

— Sans doute, puisque le cœur est de la partie.

Benoît baisa en même temps la main de la jeune fille.

Ernest s'était levé, et Joseph se disposait à accompagner son ami.

— Joseph, seriez-vous assez bon pour venir contrôler mes comptes de l'année? reprit Furetière en s'adressant à son cousin.

— A quelle heure?

— A neuf heures, si vous le voulez bien.

Une poignée de main fut échangée entre Joseph et Benoît, et la porte se referma bientôt sur les deux amis.

— Joseph, dit Ernest tout en marchant, il faudra bientôt être un peu plus de ce monde. Nous autres jeunes gens, passionnés pour la science ou pour la littérature, nous n'avons devant les yeux que le but glorieux vers lequel nous tendons, et comme des enfants, nous ignorons les premières notions des choses de la vie. L'imagination nous emporte à travers des mondes imaginaires; mais, ami, tu as un devoir à remplir : tu n'es pas seul, et tu n'as pas le droit de négliger ainsi le côté positif de l'existence. Louise, ta sœur, veut être protégée; ne lui refuse pas ton aide; donne tes loisirs à la science, d'accord; mais ne lui consacre pas tout ton temps.

— Je t'approuve, Ernest; car sans me méfier de Furetière dont la probité m'est connue, je m'accuse d'une trop grande négligence pour nos intérêts.

— Voilà une bonne parole. Tu es corrigé, puisque tu conviens d'un tort.

— Oui; mais je ne m'occuperai de mes affaires qu'après avoir trouvé la *centaurea*.

— Accordé! Alors tu pars le plus tôt possible?

— Dans trois jours.

— Et après?

— Après, je deviens agronome.

Ernest était arrivé à sa porte. Les deux amis se séparèrent en se disant : A demain!

— Oh! ma mère, s'écria Ernest en rentrant, elle a lu mon recueil; elle pensait donc à moi! Demain, je vais me remettre au travail, car maintenant, ma mère, j'ai plus d'ambition que jamais.

De son côté, Joseph, la tête basse, réfléchissait en regagnant sa demeure aux conseils de son ami; et, pour la première fois, il

comprenait sa responsabilité. « Pauvre petite sœur! se disait-il, je n'ai pas soin de ses intérêts, c'est vrai! — Aussitôt après mon expédition scientifique, je me voue à l'agriculture. »

En ce moment, une main osseuse entr'ouvrit des contrevents, et la tête de Scolastique se montra dans toute son horreur, couverte d'une coiffe de nuit à longue ruche. « Le voilà! » murmura-t-elle en couvant son cousin d'un regard ardent.

Plongé dans ses réflexions, le jeune homme n'entendit rien, malgré le silence qui régnait dans la rue. Il embrassa sa sœur, se retira dans sa chambre, et ne tarda pas à s'endormir d'un sommeil paisible. Il fit pourtant un rêve, qui lui donnait le vertige. Debout sur le sommet le plus élevé des montagnes de la Clappe, il présentait au monde savant une *centaurea corymbosa* d'une dimension inconnue.

IV.

Le lendemain, à sept heures, Benoît attendait Joseph dans cette chambre où nous l'avons vu, deux ans auparavant, occupé à compter l'argent qu'il destinait à sa cousine. Les dispositions de la maison offraient un miroir fidèle des habitudes d'avarice de ses propriétaires. La façade, avec ces tons grisâtres que prend le plâtre quand les murailles n'ont pas été récrépies depuis longtemps, était partagée en deux compartiments : à droite, la porte d'entrée particulière aux maîtres introduisait dans un petit corridor qui desservait le rez-de-chaussée; à gauche, la boutique d'épicerie dont la large devanture tenait les trois quarts de l'espace; et, sur le fond, une arrière-boutique servant de magasin, où l'on voyait une rangée de jarres d'huile vendue au détail, commerce annexé dans le Midi au métier d'épicier. Une petite porte à gauche dans le corridor permettait à Furetière de contrôler les faits et gestes de son successeur et de s'entretenir la main en l'aidant dans ses fonctions quand la pratique donnait plus que d'habitude. Une autre porte à droite dans le couloir conduisait là une salle à manger où se tenait d'habitude Scolastique. Une table en bois de chêne occupait le milieu de l'appartement, et un papier jaune tombant en lambeaux en tapissait les murs. Quatre ou cinq enluminures, représentant les saints aimés de la vieille fille, étaient appendues

au-dessus d'un buffet vermoulu, remplissant le panneau qui faisait face aux deux fenêtres sur la rue. La cheminée était en plâtre, et l'on se promettait, quand les temps seraient meilleurs, de la recouvrir d'un chambranle en bois. Cette pièce était toujours froide à cause de son exposition au nord, et les briques suintaient l'humidité. L'hiver, on y allumait rarement du feu, car le bois était cher, et une chaufferette remplaçait avantageusement pour Scolastique ce raffinement de bien-être, si cher, disait-elle, à ces mondains qui ne savent pas mortifier leurs sens. La chambre du frère n'étalait aucun luxe; les murs étaient recouverts d'un papier blanc à fleurs rouges. Pour tous meubles, un lit avec des rideaux en serge jaune et un secrétaire en bois de noyer, qui renfermait les papiers d'affaires; il était placé à côté de la croisée donnant sur une cour intérieure, où l'on avait ménagé pour la vieille jument Cocotte un hangar ouvert à tous les vents et servant d'écurie. Un canapé, dur comme un garde du commerce, adossé à la muraille, invitait l'actif Furetière à se reposer de ses fatigues quand il revenait de la campagne.

Un cabinet à droite servait de chambre à la sœur. Là, point de papier; tout sentait la mortification; pour lit, une couchette en fer; et dans l'alcôve, veuve de rideaux, un Christ énorme, en plâtre bronzé, semblait veiller sur le sommeil de la vieille fille. Sur la rue, une chambre inoccupée, où s'étalait un meuble en velours rouge à moitié mangé par les vers, était destinée à un oncle de Benoît, qui faisait miroiter à ses yeux un héritage en perspective et venait quelquefois du village voisin passer quelques jours chez son neveu à l'époque des grandes fêtes. Au second étage, quelques chambres, nues comme les murs d'un cloître, servaient de grenier à Scolastique, qui était à la fois cuisinière, blanchisseuse, couturière, économisant ainsi à son frère le gage d'une servante.

— Bonjour, Benoît, dit Joseph en entrant, vous me voyez à la veille de mon départ, et je viens vous faire mes adieux, tout en vous donnant mon acquit, car vous savez que je signe les yeux fermés.

— Vos intérêts sont les miens, répondit Benoît avec un fin sourire; cependant, je veux que vous regardiez mes écritures. Voici, continua-t-il avec volubilité et en appuyant l'index sur une colonne de chiffres, 2,248 fr. pour l'établissement de cinq tuyaux de drainage dans les champs du nord que l'humidité avait....

— Inutile....

— De plus, 625 fr. pour...

— Donnez-moi la plume.

— Mais cependant je....

— Je ne veux rien savoir. Un examen, comme vous semblez le vouloir, équivaudrait à un doute injurieux. Où faut-il signer?

— Ici, répondit Benoît en indiquant le bas d'une page.

— Voilà qui est fait. Maintenant, cousin, à bientôt.

— Un moment.

— Auriez-vous encore quelque chose à me dire?

— Oui, et ne soyez pas étonné de ma franchise. La Riccarde ne vous rapporte presque rien, et cette année les frais d'exploitation ont complètement absorbé le revenu. Mes livres sont devant vos yeux, mes comptes sont exacts; ils en font foi.

— Mais notre position est bonne? observa Joseph en interrogeant son cousin du regard.

— Sans doute, répondit Benoît; cependant il est de mon devoir de ne vous rien cacher de vos affaires. Depuis deux ans, la propriété va de mal en pis; la dépréciation des fonds publics a influé singulièrement sur le prix des denrées; et, malgré la cherté croissante des subsistances, peu de propriétaires ont pu y trouver leur compte; ou ce qui a été pour les uns une source abondante a été pour les autres une cause, sinon de ruine, du moins d'un dommage notable. Vous êtes de ce nombre.

— Je n'aurais pas cru....

— Voyez mes livres; les additions sont justes, et je ne voudrais pas....

— Il n'est pas question de cela; mais alors si nous n'avons pas d'avances et que nous continuions ainsi, nous marchons à la ruine.

— Voilà la question, Joseph; et maintenant vous êtes dans le vrai. Vous savez qu'une hypothèque de 30,000 francs grève votre propriété. Supposez un instant qu'effrayé par les circonstances impérieuses du moment, votre créancier demande le remboursement, que ferez-vous?

— Nous vendrons.

— Et si vous ne trouvez pas d'acheteur?

Cette logique embarrassait Joseph, et lui fit baisser la tête. Il la releva cependant.

— Nous emprunterons de nouveau, répondit-il en hésitant, et nous remplacerons cette hypothèque par une autre.

— N'y pensez pas, Joseph; vous ne trouveriez pas la somme. Dans une petite ville, le crédit marche de pair avec la confiance, et M. Griffarol, votre créancier, aurait déjà communiqué à quelqu'un ses méfiances avant d'exiger le remboursement.

— Alors, si vos craintes se réalisent, nous sommes perdus.

— Ce n'est pas ce que je veux dire; vous exagérez; mais il faut tout prévoir.

— Et le moyen de conjurer le danger? demanda Joseph d'un air inquiet.

— Le voici, mon cousin; il faut vous marier.

— Jamais avant ma sœur; puis, je vous l'avouerai, mon cher Benoît, je veux vivre en célibataire, et.....

L'entrée bruyante de Scolastique coupa en deux la phrase de Joseph.

— Heureux qui peut vous voir! dit-elle à son cousin en riant bruyamment; vous êtes toujours plongé dans l'étude, et vous devenez invisible.

— Je vous remercie, je suis sensible à ce reproche, répondit Joseph.

Benoît, après avoir lancé un coup-d'œil d'intelligence à sa sœur, lui demanda la cause de son hilarité.

— Je terminais ma quête en faveur de notre société de charité, lorsque rencontrant Mme Griffarol, elle m'a annoncé un évènement dans lequel on me donne à jouer le premier rôle.

— De quelle nature?

— Je vous le donne en mille, cousin.

— Un mariage peut-être, fit Benoît.

— Justement, répondit Scolastique en minaudant avec des airs de biche effarouchée. Moi! me marier! avec mes habitudes de retraite! Je suis morte au monde, et ce n'est pas par cette porte que j'y rentrerai. Vous pensez si j'ai ri, j'en ris encore.

Un bruyant éclat de rire entr'ouvrit la bouche de la vieille fille, laissant voir ses dents jaunes et aiguës.

— Quel était le futur? demanda Benoît.

— M. Placidet, l'employé à l'état civil.

— C'est un garçon rangé, observa Joseph.

— Toujours très-propre, bonne conduite ; mais on le dit un peu voltairien. D'ailleurs, ajouta Scolastique, je ne veux pas me marier. Dieu merci, je suis encore en âge ; mais la continence est le chemin qui mène au ciel.

— Tu es dans les mêmes intentions que Joseph, car je lui conseillais un établissement. Comme toi, il a avoué avoir peu de goût pour la vie de ménage.

— Alors, cousin, nous mourrons dans le célibat.

— Oui, Scolastique. J'élèverai mes neveux, si Louise nous en donne. Benoît, dans trois jours je serai revenu, et nous reprendrons notre entretien.

— Quand vous voudrez, la chose en vaut la peine.

Joseph sortit aussitôt.

Une demi-heure après cette conversation, il courait en voiture vers les montagnes de la Clappe, à la recherche de sa plante si désirée.

— Nous le tenons, dit Benoît à sa sœur, après la sortie du confiant jeune homme. J'ai effrayé Griffarol par mes réticences ; bon gré, mal gré, il veut être remboursé. Alors j'exagère ton dévouement, et feignant de faire violence à ta volonté, je te propose pour femme à Joseph, comme un biais ingénieux, afin de conjurer sa ruine.

La vieille fille grimaça un sourire.

— Joseph, continuait Furetière, voulant sauver sa sœur, acceptera cette proposition, et nous prodiguera même ses remercîments.

— Mariette le dissuadera.

— Et l'expropriation, et les huissiers, et tout cet appareil des hommes de loi, absorbant par les frais les bribes d'une fortune ébréchée.

— Tu es bien habile ! Benoît, s'écria la sœur avec enthousiasme.

— Non. Je suis ambitieux. Alors à nous les 100,000 francs que m'a confiés Hortense.

— Et sans offenser Dieu, car je serai sa femme.

— Evidemment ! ils nous appartiendront ; seulement il n'en saura rien. De plus, nous avons les économies que j'ai réalisées depuis dix ans sur le prix des journées des travailleurs. Je prends des enfants de quinze ans, je leur donne 12 sous, et j'inscris sur mon livre de compte une journée de 1 franc 50 centimes que gagne un homme fait. Comprends-tu ?

— C'est admirable !

— Nous aurons 200,000 francs !

— Alors tu achètes une voiture ; nous remplaçons Cocotte ; tu te portes au Conseil général.

— Je suis nommé maire. Patience ! je peux arriver au haut de l'échelle, et me venger des dédains de leur père. Ce soir je verrai Griffarol.

— Continue à lui monter la tête.

— C'est mon rôle, je m'en acquitte bien. Tu as bien joué le tien, à propos de la demande de Placidet.

— Mais comment font-ils ? demanda la sœur. Louise est toujours bien mise, ils se nourrissent bien, et tu ne leur donnes que 2,000 francs de rente ; ils vivent grandement, Joseph est souvent en voyage. Je m'y perds.

— Mariette a de l'ordre pour eux ; elle se multiplie ; la nuit elle veille ; je vois souvent de la lumière dans sa chambre.

— Comme elle les aime !

— Elle pense y trouver son compte, dit Benoît en ricanant. L'intérêt est dans ce monde le mobile de toute chose. Voudrais-tu être religieuse pour toi seule, et laisser ignorer au monde que tu es un modèle de piété ?

— Certes non. Il le faut pour le bon exemple.

— Eh bien ! règle-toi là-dessus. La vertu doit être pour l'homme d'un rapport plus utile que la vaine satisfaction d'une bonne conscience. Le déjeûner est-il prêt ?

— Tu peux descendre.

— J'ai faim, Scolastique, car nous avons gagné la journée. Avant que son frère revienne, cette mijaurée de Louise saura qu'elle doit renoncer à la toilette.

— Ne lui en déplaise, je serai Mme Duval ; elle était si fière !

— Elle s'humiliera.

Après cette belle exposition de principes, nos deux complices se mirent à table et déjeûnèrent avec le calme que donne le contentement d'un esprit en repos. Les méchants se bercent d'illusions.

Henri Vié-Anduze.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

POÉSIE.

I. — Dante.

Quand il voulut descendre au noir séjour des pleurs,
Aventurant ses pas dans la spirale ardente,
Il sentit que son front se couvrait de sueurs
Devant le vice impur que le remords tourmente.

Chaque damné venait avec sa voix stridente
Se plaindre en s'agitant dans d'horribles douleurs;
Et Dante allait toujours plus rempli d'épouvante
En sondant de l'enfer les noires profondeurs.

Mais quand il eut franchi le seuil du purgatoire,
Et parmi les martyrs du cercle expiatoire,
Reconnu Béatrix, l'objet de son amour,

A l'aspect radieux de cette tête blonde,
Le poète perdu dans cet étrange monde
Crut voir dans le ciel bleu briller l'astre du jour!

II. — Au moine agenouillé de Zurbaran.

Moine de Zurbaran, fanatique rêveur,
Cadavre revêtu de tristesse et de bure,
Et qui, la corde aux reins, sur cette glèbe dure,
Uses tes deux genoux à prier le Seigneur,

Pourquoi dédaignes-tu, dans ta folle ferveur,
Les séduisants attraits de la belle nature,
Aimant mieux dans tes mains presser avec ardeur
Un vieux crâne jauni sentant la pourriture ?

Lorsque je vois ton froc accroupi sur le sol,
Si rudement drapé par le peintre espagnol
Qu'on le croirait d'abord habité par le vide,

Mon regard ne perçoit de ta face livide
Et de ton maigre corps, fantastique et réel,
Que tes genoux sur terre et tes yeux vers le ciel.

J.-P. Caussan.

CONGRÈS MÉRIDIONAL.

La *Revue* a publié, le 1er septembre dernier (tome VII, p. 377), un compte-rendu de la session du Congrès. A se borner à ce simple procès-verbal, ce serait laisser une idée fort incomplète de ce qui s'est fait dans cette session si courte et cependant si bien remplie. La *Revue* est une sorte de *Moniteur* des lettres, des sciences et des arts, et doit, en fidèle historiographe, enregistrer les faits importants et les travaux essentiels qui s'accomplissent dans le rayon de sa sphère, afin qu'on sache où les retrouver un jour et les consulter au besoin. C'est dans ce but qu'elle commence aujourd'hui la publication des principaux rapports et mémoires qui ont été présentés dans les diverses sections du Congrès.

Discours d'ouverture prononcé, le 16 août 1858, par le président-général, M. Léonce de Lavergne, membre de l'Institut.

MESSIEURS,

« En appelant à présider le Congrès méridional de 1858 le secrétaire-général de la session de 1834, vous avez voulu montrer la solidarité qui unit, à vingt-quatre ans d'intervalle, ces deux assemblées. Une pareille fidélité à d'anciens souvenirs est d'autant plus honorable qu'elle est plus rare; croyez bien que j'en sens tout le prix. Vingt-quatre ans! quelle distance dans tous les temps et surtout à une époque aussi mobile que la nôtre! hommes et choses, tout a bien changé. Une génération presque entière a disparu, d'autres se sont élevées, et ceux d'entre nous qui ont survécu ne sont plus ce qu'ils étaient alors. Moi-même, quand j'ai voulu reve-

nir par la pensée vers ces temps déjà si lointains, je me suis retrouvé tout différent. L'âge et l'expérience ont bien tempéré les premières ardeurs de ma jeunesse, et je n'ai pu m'empêcher de sourire au souvenir d'une fougue que j'avais alors et que je n'ai plus.

» Quand nous avons créé, en 1834, le Congrès méridional, nous avions cru fonder une institution permanente; nous nous étions trompés. La vogue était alors aux Congrès scientifiques; on en tenait partout, à l'étranger comme en France, et on y attachait généralement des espérances qui ne se sont réalisées qu'à demi. En Italie, ces sortes d'assemblées, après avoir jeté un grand éclat, ont à peu près disparu. En Allemagne, elles persistent encore, mais avec un retentissement qui s'affaiblissait quand la dernière réunion de Vienne est venue le raviver. Un seul pays a réussi à s'en faire une heureuse spécialité, c'est la Belgique; on y accourt de tous les points de l'Europe, et on a vu plusieurs fois le roi des Belges, accompagné des princes ses fils, honorer de sa présence ces libres réunions. En France, le Congrès central d'agriculture, qui a fait tant de bien, a cessé d'exister; le Congrès méridional ne s'est pas réuni depuis 1835; en revanche, le Congrès départemental, fondé par M. de Caumont, continue à se tenir de ville en ville avec une persévérance toute normande, et plusieurs associations spéciales, pour la botanique, la géologie, etc., se donnent rendez-vous tous les ans sur des points différents.

» Il faut cependant que cette institution, qui a été à Toulouse si passagère, contînt un principe vivace, puisqu'elle essaie de renaître, après une si longue interruption. Est-ce la dernière étincelle d'un feu mourant qui ne se ranime que pour s'éteindre, ou la première lueur d'une aurore nouvelle qui se lève? C'est ce que l'expérience seule peut nous apprendre. Pour mon compte, je n'ai pas hésité à me rendre au premier appel, quoi qu'il dût arriver; si mes espérances sont moins vives qu'autrefois, mes convictions n'ont pas changé. Que dis-je? elles se sont fortifiées encore, s'il est possible; plus que jamais, je crois à l'utilité, à la nécessité de tout ce qui peut développer en province des foyers indépendants, et je considère comme un devoir d'y contribuer, en toute occasion, même au risque de succomber sous cette langueur fatale que rien n'a pu jusqu'ici secouer complètement.

» Le moment paraît d'ailleurs bien choisi, car la plupart des villes de France ont essayé cette année d'attirer sur elles l'attention. Limoges a ouvert avec un brillant succès une exposition des produits des provinces du centre ; Dijon donne le même spectacle pour les provinces de l'est et Toulouse pour celles du midi. Un mouvement assez marqué d'opinion, qui a trouvé tout récemment un puissant organe, semble se déclarer contre l'excès de la centralisation. C'est ce même mouvement que nous avions cru saluer des premiers en 1834 ; vous vous manqueriez à vous-mêmes si vous ne le secondiez pas dès qu'il se réveille.

» Le premier essai du Congrès méridional n'a pas été en définitive tout-à-fait infructueux. Il a aidé à mettre en lumière bien des hommes et des idées qui ont fait leur chemin. Parmi les personnes qui le composèrent spontanément, plusieurs ont fait partie depuis de nos Assemblées législatives, et il en est qui siégent au Conseil d'Etat. Deux de ses rapporteurs, MM. Moquin-Tandon et de Quatrefages, sont aujourd'hui membres de l'Institut. Parmi les morts, qui ne sont malheureusement que trop nombreux, je n'en citerai que deux ; l'un qui n'a pas pris part précisément aux travaux du Congrès, mais qui a tenu à figurer au nombre de ses adhérents, et qui, alors modeste rédacteur d'un journal obscur, est devenu depuis un habile publiciste, un économiste éminent, un ministre courageux dans des jours difficiles, Léon Faucher ; l'autre qui a été, au contraire, un des membres les plus actifs des deux réunions de 1834 et de 1835, et qui, comme ingénieur des ponts-et-chaussées, a laissé à Toulouse et sur d'autres points de la France d'admirables travaux, Félix Borrel.

» Quant aux vœux exprimés alors avec une précipitation un peu confuse, sans doute, mais avec un remarquable mouvement d'esprit, plusieurs ont été réalisés et même au-delà, comme l'amélioration de la navigation entre Toulouse et Bordeaux ; d'autres sont encore à l'étude, mais sans avoir cessé un seul moment de préoccuper le public et l'administration, comme le projet d'une communication directe avec l'Espagne, par le centre des Pyrénées, qui reçoit en ce moment même un heureux commencement d'exécution. Beaucoup d'entre vous doivent se rappeler aussi ce concert gigantesque qui révéla avec tant de puissance les ressources de l'art musical dans ce pays privilégié.

» Nous allons voir maintenant si la session de 1858 sera plus ou moins féconde que ses devancières. Sans doute, il ne faut pas s'attendre à des discussions aussi animées et aussi ambitieuses; les esprits sont plus calmes, les circonstances moins favorables à une effervescence générale d'opinions et de paroles, mais les résultats peuvent être au moins aussi positifs. La ville de Toulouse n'a cessé de grandir depuis un quart de siècle, sinon avec la rapidité que nous avions rêvée, du moins avec cette activité paisible et continue qui la distingue; elle a toujours ses corps académiques et universitaires qui se sont enrichis de nouveaux noms, et où s'entretient le dépôt sacré des sciences, des lettres et des arts; elle domine toujours une région riche de tous les dons du ciel, où l'agriculture, le commerce et l'industrie peuvent en quelque sorte se développer à l'infini; il dépend d'elle, pour peu qu'elle le veuille, de montrer encore une fois, en les groupant en un seul faisceau, qu'elle renferme tous les éléments d'une véritable capitale, et de réclamer, dans cet élan général d'émulation qui semble s'emparer des cités françaises, la place qui lui appartient.

» Je déclare ouverte la session de 1858 du Congrès méridional. »

SÉANCE PUBLIQUE DU 21 AOUT. RAPPORTS DES SECRÉTAIRES.

1re Section : Sciences mathématiques, physiques et naturelles. M. C. Roumeguère, rapporteur.

MESSIEURS,

La 1re section était inférieure en nombre aux autres sections du Congrès; l'absence momentanée des personnes qui auraient pu donner à nos délibérations un autre intérêt, a un peu découragé, dès le début, les membres dont je suis en ce moment l'organe, et j'éprouve le besoin de déclarer que si nos efforts pour atteindre le but de la mission tracée, n'ont pas été tout-à-fait stériles, nous le devons à la direction éclairée et aux conseils bienveillants de M. le président-général et de M. le vice-président du Congrès; que MM. de Lavergne et Cany veuillent donc bien recevoir en ce moment l'expression de notre sincère reconnaissance.

Je commence l'analyse de nos travaux.

Un membre de la section a essayé de démontrer dans notre pre-

mière réunion, par quelques faits qui paraissaient lui être familiers, cette vérité bien reconnue aujourd'hui, que l'histoire des progrès des sciences physiques et naturelles est celle de l'esprit humain et de la civilisation. Qui oserait nier que l'industriel et le savant trouvent dans cette partie des sciences des lumières qui augmentent leurs moyens d'application ou contribuent au perfectionnement de leur esprit ; que l'homme du monde y puise une source d'inépuisables jouissances qui embellissent la vie sans laisser après elles de repentir ou de satiété? — Tel a été le point de départ de nos agréables et faciles discussions.

Les premiers peuples contemplèrent l'espace qui était au-dessus de leurs têtes, examinèrent avec admiration la structure de l'univers et prirent les astres pour la divinité. L'astronomie, mot inconnu, comme la science qu'il rappelle, alors que toutes les sciences étaient obscurément unies au sentiment religieux, fit cependant un pas à travers les siècles ; et des langes de la philosophie qui l'expliquait sous les formes mystérieuses de l'antiquité, elle renversa un jour les préjugés, le charlatanisme, l'orgueil et la mauvaise foi. Elle était dès ce moment complètement soumise à la loi fixe du calcul.

Fidèle à l'ordre de nos études, je suis amené à vous parler de l'Observatoire de Toulouse, sur lequel M. Petit, de l'Institut, son directeur, nous a communiqué, dès notre première réunion, des détails intéressants, ainsi que les principaux travaux auxquels il a donné naissance. Ce superbe établissement, qu'Arago appelait, lors de son inauguration, le premier de France après celui de Paris, est le témoignage victorieux de ce que peut, pour produire le bien, une lutte honorable, incessante, dévouée ; il résume aussi la réponse à faire à tout esprit malveillant qui serait tenté de croire que notre cité ne peut pas créer, quand elle le veut, de grandes et magnifiques choses.

Peu après la dernière session du Congrès méridional, l'habile professeur prit possession, en 1838, de l'Observatoire de Toulouse, alors situé rue des Fleurs. Ce bâtiment avait été construit par Garipuy, ingénieur de la province, et ne renfermait que de petits quarts de cercle portatifs et des lunettes méridiennes de très-faible dimension. Les constructions de cet établissement, assis à un quatrième étage, sur des murs dilatés tout-à-fait irrégulièrement par

le soleil, ou mis en vibration par le mouvement des voitures, ne présentait pas les garanties de stabilité, en rapport avec les exigences de l'astronomie.

Ce fâcheux état, démontré par M. Petit avec une persévérance louable, et la difficulté aussi de loger les grands appareils de précision, donnés par le Bureau des longitudes, déterminèrent la ville de Toulouse à fonder le bel établissement qui domine aujourd'hui le plateau des Redoutes. Les travaux de construction du nouvel Observatoire commencèrent en 1841 et durèrent sept années. On put bientôt y installer l'excellente lunette méridienne, conçue par Cassini et exécutée par Ramsden, le célèbre opticien anglais. M. Petit dut ce précieux instrument à la sympathie du Bureau des longitudes; il lui fut accordé, malgré les puissantes influences qui en sollicitaient la possession pour la ville de Lyon, lorsqu'un artiste français, Gambey, eut construit à son tour un appareil analogue pour l'Observatoire de Paris.

A trois mètres environ de la lunette méridienne fut installé le quart de cercle, devenu aujourd'hui historique, avec lequel Lalande éleva à la gloire de notre pays l'un des plus beaux monuments astronomiques de la science moderne, l'*Histoire céleste française*. La mort de Gambey a retardé la remise du troisième instrument, le cercle mural entier, acquis par la ville avec les subventions du ministère de l'instruction publique. Il serait possible aujourd'hui que le cercle mural, commandé depuis 1846, fût remplacé par un de ces cercles méridiens, auxquels plusieurs astronomes donnent une préférence sur les cercles muraux. Enfin, l'Observatoire a encore reçu du Bureau des longitudes un équatorial avec le toit mobile qui l'abrite, quelques appareils moins considérables, et le sextant dont se servit Lacaille au cap de Bonne-Espérance. Mais les exigences scientifiques de notre époque et les développements donnés au magnifique établissement de Toulouse réclament encore d'autres appareils d'observation et de calcul; puissent les vœux du savant directeur, partagés par la section, être enfin accueillis, et l'Observatoire être doté d'une lunette montée parallactiquement et d'un secteur zénital de rayon considérable qui lui manquent.

Le nombre toujours croissant des auditeurs du cours scientifique et populaire d'astronomie, témoigne du progrès que fait cette

étude spéciale, et notamment de la faveur dont elle jouit parmi les gens du monde. A Toulouse, on a dit et on montre que la science est l'ancre de salut de l'humanité. M. Petit fait dans les salons de l'Observatoire, pour les sciences physiques, ce que Buffon fit, pour les sciences naturelles, dans son immortel ouvrage : il en fait disparaître l'aridité et veut les populariser en les rendant aimables. Les travaux particuliers sortis de l'Observatoire de Toulouse, pendant les vingt dernières années, sont consignés dans les divers recueils scientifiques de la localité et dans les publications de l'Institut; là on peut lire des recherches nombreuses sur les bolides, sur l'optique, sur la physique du globe et sur la météorologie, toutes remarquables par une savante exposition et par la clarté qui caractérise les œuvres de M. Petit. Dans le dessein de vulgariser la science, tout en essayant de détruire le préjugé qui voile la raison et retarde le progrès, le directeur de l'Observatoire s'est fait une règle de fournir à la presse locale ces notes si avidement lues à l'occasion de l'apparition de certains phénomènes célestes. Enfin, l'administration municipale, favorisant les vues progressives de M. Petit, vient d'assurer la publication des *Annales de l'Observatoire.* Ce livre, actuellement sous presse, que la section a déjà pu parcourir, résume les longues séries d'observations astronomiques et météorologiques que M. Petit a entreprises, depuis 1838, et quelques résultats d'intérêt plus particulièrement local, à la portée de toutes les classes de la société.

Après l'Observatoire, le Jardin des Plantes de Toulouse prend rang parmi les établissements publics importants de notre cité. L'Ecole botanique qu'il renferme résume sa destination primitive. Dans une ville comme Toulouse, qui a le privilége de conférer, après Paris, le plus de diplômes pour le baccalauréat ès-sciences, et qui voit tous les ans se présenter plusieurs candidats aux examens de la licence ès-sciences naturelles, l'Ecole botanique a une grande importance, car c'est là seulement que les élèves peuvent appliquer les notions puisées dans les livres ou dans les cours, et contrôler les déterminations faites par eux sur les plantes de la campagne. Ainsi que M. le Dr Clos l'a fait remarquer dans la notice qu'il a envoyée au Congrès, une Ecole botanique doit retracer, aussi fidèlement que possible, les perfectionnements dont

la classification naturelle a été l'objet et que la pratique a sanctionnés. La replantation de l'Ecole, accomplie dans ce but, en 1854, est un des faits nombreux de l'habile direction de M. le professeur Moquin. Si l'état de l'Ecole botanique est satisfaisant, il est nécessaire de constater qu'un complément indispensable lui manque encore : c'est une Ecole d'arboriculture. Le temps n'est, sans doute, pas éloigné, où l'on songera sérieusement à sa création. La section en a exprimé le vœu. En vue de favoriser la culture des vignes et l'élève des vers à soie, branches également importantes de l'industrie agricole et du commerce de nos contrées, il fut créé au Jardin des Plantes une Ecole de mûriers et une Ecole de vignes, où les espèces type sont entretenues avec soin. Par extension de l'excellente pensée qu'on eut d'offrir aux investigations de l'agriculteur et de l'industriel la plante spéciale à ses besoins, on a formé, dans ces dernières années, l'Ecole distincte des plantes fourragères, tinctoriales, textiles et oléagineuses.

La ville de Bordeaux dépense des sommes considérables à fonder un jardin public : il y aura là de magnifiques jets d'eau, de vastes serres chaudes, des serres à orchidées, un aquarium, en un mot tout ce que réclame le progrès acquis à l'horticulture ; mais le jardin de Toulouse possède ce qu'on ne peut obtenir de longtemps, même à prix d'argent, ces massifs de beaux arbres, ces vastes ombrages et ce gracieux monticule formé pour la conservation des plantes pyrénéennes, qui fit un jour l'admiration de l'impératrice Joséphine. La section a émis le vœu que l'on veuille bien ne pas trop retarder la substitution du thermosiphon aux poêles bien insuffisants pour le chauffage des serres ; que l'on puisse doter le Jardin des arbres et arbustes d'introduction nouvelle qui lui manquent encore et vivifier ses belles pelouses au moyen d'un filet d'eau courante. Ces améliorations obtenues, le Jardin des Plantes de Toulouse méritera d'occuper alors le premier rang après celui de Paris.

M. de Lavergne, dont vous connaissez, Messieurs, l'esprit fécond et observateur, à qui toutes les sciences sont familières, a proposé à l'étude de la section certains faits intéressants d'apparitions végétales subites dont il a été le témoin. C'est la naissance, après une fumure de noir animal, du *Rumex acetosella* dans un terrain qui jusqu'alors n'avait jamais produit cette polygonée. Des plantes

terrestres, étrangères même au pays, ont sur un autre point succédé à des plantes aquatiques, dans un marais qu'on venait de dessécher et qui ne contenait que ces derniers végétaux. En discutant ces faits, et quelques autres qui lui ont été cités par M. Anacharsis Combes, président du comice agricole de Castres, la section a admis que des circonstances locales opérant dans le sol des modifications profondes, il était de toute évidence que les phénomènes végétaux qui s'y produisent présentassent un caractère de nouveauté, d'étrangeté même, qu'il est difficile aux maîtres les plus habiles d'expliquer. On sait qu'après l'incinération d'une forêt il croît sans cesse des végétaux qui diffèrent suivant l'essence du bois détruit. Après les coupes de hêtre, sur les revers du mont Dore, les groseilliers apparaissent et les framboisiers leur succèdent après trois ans; les fraisiers pendant deux ans; la ronce bleue pendant huit ou dix ans; enfin, quand le hêtre domine tout disparaît. On sait encore que le fraisier croît toujours sur les lieux où ont été établis des fourneaux à charbon. A Toulouse, lorsqu'on a creusé le Canal latéral, les terres remuées et restées à sec pendant deux ans se sont subitement couvertes du *Polypogon monspeliensis*, plante qui manque à notre flore. La section a émis le vœu que les botanistes donnent à leurs études une direction plus large et recherchent surtout les grandes lois qui régissent l'organisme, seule voie profitable dans l'espèce à l'éclaircissement des mystères de la nature.

Votre section s'est rendue à l'Exposition Saint-Aubin et a examiné attentivement les divers objets qui se rattachaient à sa spécialité. Elle a constaté avec plaisir que les sciences physiques, mathématiques et naturelles étaient largement représentées.

Elle a examiné avec intérêt les signaux télégraphiques, les horloges électriques et l'avertisseur à thermomètre métallique de MM. Marqfoy et Edouard Hardy, les pièces nombreuses d'horlogerie et les instruments variés d'optique, d'astronomie et de précision sortis des ateliers de MM. Bianchi frères. Dans cette belle exhibition il y a invention quelquefois et toujours perfectionnement. Les bornes de ce résumé m'interdisent les détails qu'on retrouvera dans le rapport fait à la section et qui contient aussi une appréciation toute favorable des belles préparations anatomiques de MM. Swang et Traverse, des élégants tableaux entomologiques de

M. Lambert et des collections géologiques et minéralogiques de M. Eloffe, aussi bien déterminées que choisies. Ainsi que l'a dit à propos et fort spirituellement M. West, préfet de la Haute-Garonne, dans une circonstance toute récente, nous avons bien senti, lors de notre pérégrination dans ce temple des produits du travail et du génie, que *le Congrès méridional devait être la philosophie de l'Exposition toulousaine.*

M. Desplats, ancien directeur de l'Observatoire de Toulouse, qui consacre son temps à la méditation et à l'étude, nous a entretenus de divers sujets d'astronomie et de mécanique appliquée consignés dans les bulletins de nos réunions. Il nous a communiqué aussi le dessin d'une machine hydraulique qu'il destine au second Château-d'Eau projeté à Toulouse.

M. Chalande, membre de la Société géologique de France, nous a fait part de ses remarques récentes sur la formation de la molasse marine supérieure et des fossiles qu'elle renferme. Il a décrit ensuite quelques mollusques nouveaux provenant des faluns de la Gironde et ces grands types de reptiles d'espèces perdues dont il a retrouvé les squelettes au bourg de Tain, près de Romans : l'*ichthyosaure*, à tête de lézard, au corps de poisson ; le *ptérodactyle*, sorte de serpent volant ; le *plésiosaure*, au col flexueux et allongé ; quelques représentants de la puissante famille des *squales* qui ornent aujourd'hui, par ses soins, le Muséum d'histoire naturelle de Marseille.

M. Fournalès, professeur d'anatomie à l'Ecole des Arts, nous a entretenus des divers herbiers publics ou particuliers formés dans le Midi et principalement de la collection botanique du savant et regrettable Aimé de Forestier, conservée aujourd'hui dans le Musée de la ville de Pau.

Aimé de Forestier, jeune encore, abandonna la carrière des armes où son instruction, ses belles qualités et son courage lui avaient valu le grade d'officier supérieur et l'étoile du mérite, pour étudier les humbles plantes de nos contrées. Il avait fouillé la Corse, les Pyrénées et une partie de l'Espagne, dans leurs retraites les plus obscures et dans leurs aspérités les moins abordables ; il avait surtout recueilli les végétaux inférieurs dont l'étude est décourageante pour un grand nombre ; il allait faire partager, dans un savant ouvrage, à ses amis et à tous les cryptogamistes les jouissances intimes que lui avaient procurées ses laborieuses recherches,

lorsque, brisé par l'excès de ses travaux, il quitta la vie au mois de juin 1853.

M. Joly, professeur d'anatomie et de zoologie à la Faculté des Sciences, nous a communiqué plusieurs travaux récents qu'il a publiés sur des sujets de physiologie, de zoologie et de chimie, qui ont déjà été consignés ou analysés dans les recueils de diverses Académies et dans les mémoires de l'Institut.

M. le Dr Gourdon a fait une lecture sur une question d'helminthologie ayant pour titre : *De l'origine commune des ténia et des cystiques.* L'objet de ce travail était de faire voir les relations de vitalité et de génération qui existent entre les *ténia* ou vers solitaires et un autre ordre d'entozoaires, dits *vers cystoïdes* ou vésiculaires, qui, par leur forme ou leur organisation, semblent en différer totalement.

Le double intérêt de la science et de l'hygiène qui se rattache aux recherches de M. le Dr Gourdon appellent sur elles l'attention des médecins et des naturalistes (1).

(1) Les ténia forment ce long ruban composé d'une série d'anneaux successifs, que chacun connaît, tandis que les vers cystoïdes sont constitués par une simple vésicule plus ou moins volumineuse et remplie d'un liquide transparent. Ces vésicules toutefois présentent à leur face interne de petits corpuscules attachés à leurs parois, et qui examinés au microscope ont une configuration rappelant celle de la tête des ténia.

Ce fait était depuis longtemps connu, mais sans qu'on en ait tiré aucune conséquence sur les rapports pouvant unir entre elles ces espèces en apparence si dissemblables, lorsque les travaux des naturalistes allemands, et particulièrement de Küchenmeister, Siebold, Van Beneden, Leuckart, etc., sont venus démontrer qu'elles n'étaient en réalité que les états successifs, à un degré d'organisation inégalement avancé, d'une seule et même espèce. On connaît, il est vrai, plusieurs espèces de ténia; mais il y a aussi des espèces diverses de vers vésiculaires, correspondant chacune à une variété particulière des vers rubanés.

Ce qui a empêché d'observer plus tôt ce fait curieux, c'est que les uns et les autres de ces êtres affectent pour leur siége habituel des parties différentes du corps de l'homme et des grands animaux. Ainsi, tandis que les cystiques se trouvent partout, dans le cerveau, dans le foie, dans le poumon, dans les muscles, etc., le ténia habite exclusivement le tube intestinal. Maintenant si l'on considère celui-ci comme l'individu ayant atteint son complet développement, on constate que chacun des anneaux qui le composent renferme un nombre d'œufs considérable. Qu'un ou plusieurs de ces anneaux viennent à tomber hors du tube intestinal, dans l'herbe des prés ou ailleurs, les grands quadrupèdes sont exposés à les prendre avec les aliments. Cet œuf

Le secrétaire de la section a payé son tribut au Congrès en communiquant le cadre d'une flore cryptogamique des départements méridionaux et en lisant ensuite une étude inédite sur la morphose de la grande famille des lichens. Vous comprendrez, Messieurs, les motifs qui m'empêchent de parler de ces communications autrement qu'en les énonçant. Le programme de la session faisait un devoir au secrétaire d'exposer les progrès des sciences naturelles dans le Midi, depuis l'année 1835. Il a rempli sa tâche du mieux qu'il lui a été possible; mais son résumé, quoique ayant occupé deux séances, était nécessairement incomplet. Peu préparé à une étude qui nécessitait quelques recherches et qu'il ne croyait pas devoir lui incomber, il a écrit les faits comme il les aurait racontés dans un cercle d'amis. Voici les plus marquants :

Les études conchyliologiques, favorisées par un bel ouvrage de M. Moquin-Tandon, écrit dans nos murs, ont reçu aujourd'hui une extension notable dans la localité, grâce aux travaux et aux recherches de MM. Noulet, Joly, Alfred de Saint-Simon, Sarrat de Gineste, Paul de Reyniès, Partiot, et de quelques autres conchy liologistes bien connus. Les *Micellanées malacologiques* de M. de Saint-Simon ont popularisé l'étude de l'animal qui l'emporte aujourd'hui sur l'étude exclusive de la coquille; on a publié une étude des anomalies observées chez les mollusques des environs de Toulouse

éclot alors dans le tube digestif, et l'embryon qui en résulte, cheminant dans l'épaisseur des tissus, à la faveur de son volume microscopique, arrive dans le courant sanguin, et de là dans l'organe où il siége de préférence. En ce point il s'accroît, prend la forme d'un ver vésiculaire dans lequel se forment les petits corpuscules dont il a été plus haut question; et si un homme ou un animal vient à manger de l'organe renfermant ce ver globuleux, chacun des petits corpuscules, se développant dans le tube intestinal, devient à son tour un ténia, et ainsi de suite.

C'est de la sorte que le *ténia canurus* du chien fait naître chez le mouton et le bœuf le *conure cérébral*, cause du tournis Ce fait, d'abord mis en doute, a été confirmé tout récemment par de nombreuses expériences dues à un professeur de l'Ecole vétérinaire de Toulouse, qui est parvenu aujourd'hui à pouvoir provoquer à volonté la formation : 1° du ténia chez des chiens en leur faisant manger des cervelles de moutons atteints de tournis; 2° du tournis chez le mouton en mêlant au fourrage de celui-ci des excréments de chiens atteints du ténia. — L'homme lui-même est exposé au même danger en mangeant de la chair de porc atteint de ladrerie, maladie causée par la présence d'un ver vésiculaire, nommé *cysticerque*, lequel n'est que la première forme du ver solitaire propre à notre espèce.

et décrit un mollusque de nos contrées, nouveau pour la faune française, la *paludine de Moquin* (1). Les faunes départementales de MM. Dupuy, pour le Gers; Gassies, pour le Lot-et-Garonne; Mermet, pour les Basses-Pyrénées; les mémoires de M. de Férussac, pour le Lot; de M. Roland du Roquan, pour l'Aude; de MM. Farines, Massot et Companio, pour les Pyrénées orientales et occidentales; ceux de MM. Desmoulins, Grateloup et Léon Dufour, pour les Landes et la Gironde; le *Précis analytique des mollusques* qui vivent dans le bassin sous-pyrénéen, par M. le docteur Noulet, ont depuis 1835 établi les véritables stations de cette intéressante classe du règne animal, déterminé ses mœurs, ses caractères organiques, sa génération et son utilité.

La révision des collections locales, matériaux d'études pour les comparaisons et les déterminations scientifiques ou pour le contrôle des faits contestés, a pris place dans le résumé de votre secrétaire qui, cédant à l'invitation de la section, a dû mentionner les collections historiques de MM. Watson, Durville et Mathieu, dont il est le possesseur. Ce cabinet, classé parmi les plus importants de France, comprend les coquilles marines, fluviatiles, terrestres et fossiles des deux continents, parmi lesquelles on compte un grand nombre d'espèces non décrites. Les produits des explorations de la *bonite*, de la *coquille* et de l'*astrolabe* seront bientôt placés dans la galerie spéciale du Musée de Toulouse, aussitôt que l'administration municipale aura pu réaliser les travaux d'installation projetés (2). Cet objet a fourni l'occasion à votre section d'exprimer le vœu que le Musée d'histoire naturelle, cette annexe si utile des autres établissements scientifiques de Toulouse, soit constitué le plus promptement possible.

La faune perdue du Midi de la France a été étudiée, depuis 1835, avec un grand soin par les savants laborieux dont le résumé du secrétaire de la section signale et apprécie les découvertes. MM. Dufrénoy, de Grateloup, d'Archiac, Pratt, Leymerie, Noulet, d'Orbigny, Delbos, Torrent, Constant Prévost et Rollin, ont publié tour-à-tour, dans les mémoires de la Société géologique de France,

(1) La commission permanente rappelle que ces intéressants travaux appartiennent à M. Roumeguère.

(2) L'Académie des Sciences publie actuellement une notice sur ces collections.

notamment, des travaux sur la division des terrains de l'Aquitaine; l'âge de la formation des Pyrénées; la description des coquilles fossiles du calcaire lacustre du département de l'Aude; celles des coquilles du terrain éocène supérieur et du terrain d'eau douce miocène du bassin sous-pyrénéen; la description des oursins fossiles des calcaires de Dax; la formation du terrain crétacé du sud-ouest; la constitution du massif d'Ausseing; la géologie des environs de Bayonne; l'étude des terrains nummulitiques et celle de l'ossuaire de Sansan; enfin le nivellement barométrique de l'Aquitaine. Le dépôt de Sansan a été acheté par l'Etat, en 1847; une notice récente de M. Lartet nous en a fait connaître les diverses espèces d'animaux vertébrés. On attend de ce naturaliste l'étude des poissons et des oiseaux, à peine ébauchée.

L'étude de la botanique occupe une large part dans le résumé dont la section a entendu la lecture. Sa marche progressive dans le Midi, depuis 1835, y est constatée par des faits nombreux. Je passerai sous silence les actes généraux indiqués ailleurs; néanmoins, je citerai ici la *Tératologie végétale*, écrite à Toulouse par le savant M. Moquin-Tandon, qui a eu l'ingénieuse pensée d'appliquer le premier aux plantes les idées de Geoffroy Saint-Hilaire. La question complexe de la circulation de la sève des végétaux, relativement aux injections des bois par le procédé Boucherie, a donné lieu, à Toulouse, à des expériences intéressantes par les soins de M. le professeur Filhol, directeur de l'Ecole de Médecine, assisté de M. Meillès, professeur à l'Ecole des Arts de cette ville. MM. Martins, Lecoq, Cosson, etc., ont jalonné la botanique géographique; mais revenant à nos contrées, nous avons constaté que la botanique appliquée avait reçu en 1838 une illustration remarquable par la publication du *Traité des champignons du bassin sous-pyrénéen*, de M. le Dr Noulet et de M. le Dr Dassier, dont la perte récente a été parmi nous un deuil général. La *Flore du bassin sous-pyrénéen* avait déjà paru, et les naturalistes qui, depuis 1837, ont étudié cette circonscription géognostique, ont consacré la dénomination que M. le Dr Noulet, le premier, lui avait donnée. M. Arrondeau, qui avait écrit un *Essai de topographie végétale des environs de Toulouse*, donna en 1854 sa *Flore toulousaine*, disposée d'après la méthode de M. Brongniart, et l'année suivante M. le Dr Noulet publia la *Flore analytique de Toulouse et de ses environs*, excellent guide portatif

pour les herborisations dans la portion sous-pyrénéenne du département de la Haute-Garonne.

La flore des Pyrénées, de Lapeyrouse, qui avait reçu dans la publication de MM. Grenier et Godron un complément nécessité par les progrès de la phytographie, a été également étudiée par M. Clos, et le monde savant attend avec impatience l'important ouvrage de M. Bubani sur la végétation complète de cette chaîne, et dont quelques personnes ont déjà eu ici les prémices.

Le Congrès scientifique de France avait émis le vœu, dans sa dix-neuvième session, tenue à Toulouse, il y a six ans, que les botanistes du Midi unissent leurs efforts pour l'établissement d'une flore cryptogamique du sud-ouest. L'Académie des Sciences, s'inspirant de ce vœu, proposa pour sujet de prix de l'année 1857, la description et l'iconographie des mousses et des lichens qui croissent dans un des départements méridionaux. Cette compagnie savante a couronné une œuvre de dix années d'études, contenant la description complète et les détails organiques de ces deux familles de végétaux qui croissent dans les quatorze départements du sud-ouest de la France. L'auteur (1) poursuit ses recherches, avec l'espérance de compléter un jour le cadre tracé par son premier travail.

Mes honorables collègues ont bien voulu m'appeler à les représenter au sein de la commission permanente. Cet honneur, je l'eusse décliné s'il eût exclusivement appartenu au mérite. Je l'ai accepté, car il s'adressait, je n'en puis douter, au dévouement. Quand il s'agit d'une institution renaissante, l'hésitation est quelquefois mal interprétée. Au mot *défection* j'ai répondu par le mot *reconnaissance.* Je m'arrête, regrettant d'avoir dit si peu, craignant d'avoir trop dit.....

Fortifiés par l'expérience de cette nouvelle session, inspirés par les discussions intéressantes que nos réunions ont fait naître, nous attendrons avec confiance la session future pour continuer notre tâche : *labeur et progrès.*

(1) Le nom du savant, récemment couronné par l'Académie des Sciences de Toulouse, est M. Roumeguère, le rapporteur de la section, que la commission permanente du Congrès se plaît à faire connaître.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

I. — Réouverture du théâtre du Capitole ; reprise de l'opéra; débuts.

Depuis quatre mois, les habitués du théâtre étaient sevrés d'opéra; et, pour un grand nombre, la privation de l'opéra équivaut à une suppression totale de spectacle. Hors de l'opéra, aucun genre n'a le don de les intéresser. Mais enfin, on leur a rendu leur pain quotidien. Le théâtre du Capitole, fermé le 1er juin, a été rouvert le 1er octobre. Une salle rajeunie, restaurée, transformée; une mise en scène fraîche et de bon goût, presque en tout point renouvelée; un foyer, resplendissant de lumière, voilà pour le plaisir des yeux. La surprise a été agréable; et cette splendeur nouvelle permettra au public d'attendre avec patience la fameuse salle « dont on a fait des plans fort beaux sur le papier, » lesquels plans sont rentrés dans les cartons où ils avaient dormi dix ans, vingt ans, d'où ils seront tirés encore dans vingt ans, dans dix ans, pour être de nouveau étalés, discutés, oubliés.

La foule a été grande aux premières représentations, et tout porte à croire que l'entraînement durera. Nous avons plusieurs bonnes raisons pour l'espérer. Ici, comme partout, le goût du théâtre a repris avec les habitudes d'ordre : ce n'est pas, en effet, aux époques d'agitation qu'on peut goûter les œuvres de l'esprit. Il y a de trop vives préoccupations. On se tient alors renfermé chez soi; ou bien, si l'on aime les émotions, on descend à la rue. Cette première considération est à l'avantage de tous les directeurs de spectacle. Une autre considération particulière à Toulouse, c'est que notre scène était tombée si bas, que le moindre effort pour la relever doit infailliblement aboutir. Toulouse, par son passé, a droit à se montrer exigeant. Il est un niveau au-dessous duquel une scène comme la nôtre ne doit jamais descendre. Or, il faut bien le reconnaître, les dernières directions n'ont guère pris souci de soutenir les bonnes traditions; elles ont fait du métier et non de l'art; à part un ou deux sujets, les diverses troupes qui se sont succédé étaient fort médiocres. Aussi nul ensemble satisfaisant dans les représentations, qui clochaient toujours par quelque endroit. Le dernier directeur surtout avait imaginé un système d'expédients qui pouvait lui réussir, mais qui dé-

concertait la troupe et la mettait sur les dents. Ce système consistait à faire venir de Paris des acteurs en représentation. Le public y trouvait son compte, lorsque ces acteurs, comme Levasseur, Dérivis, Mme Lafon, Mlle Werthimber, jouaient les rôles du répertoire ; mais lorsque ces acteurs de passage arrivaient avec un répertoire particulier qu'il fallait monter en quelques jours, souvent en quelques heures, la troupe désorientée, déclassée, — car plusieurs sujets étaient obligés de sortir de leur emploi, — apprenait sans étude et sans goût des rôles de circonstance où le plus rude de la tâche était laissé au souffleur ; alors les choses allaient à la diable et le public s'en retournait fort mécontent.

Voila qu'il s'est rencontré un homme intelligent, un homme qui a fait depuis longtemps ses preuves comme artiste et comme directeur, qui connaît de longue main notre ville, — dont il a fait sa patrie d'adoption, — et le goût des habitants. Il s'est dit : « Je relèverai ce qui est à terre ; je ramènerai au théâtre ceux qui s'en sont éloignés. »

Il n'a besoin, pour y réussir, que de prendre le contrepied de ses prédécesseurs. Ceux-ci formaient une troupe avec des artistes recrutés sur des théâtres de sixième ordre ; M. Lafeuillade est venu avec une troupe homogène, formée des meilleurs sujets qu'il ait trouvés dans les villes de premier ordre. Au lieu de tourner la difficulté, de biaiser, il a marché de front ; il a dit au public en lui présentant son personnel : « Voilà la troupe que je vous offre ; elle me coûte cher ; tout calcul fait, je commence la campagne, non pas avec chance, mais avec certitude de perte ; n'importe, soutenez-moi et j'irai. »

Autant le public déteste les trembleurs, autant il aime les hommes de résolution. Ce langage lui a plu. Il a reconnu, dès la première représentation, que la troupe de M. Lafeuillade valait mieux que ce que nous avions eu depuis longtemps. Les débuts qui s'éternisaient une partie de l'année, se sont terminés en quinze jours. Pour plusieurs sujets, ces débuts ont été une suite de triomphes ; pour deux ou trois, une disgrâce. Somme toute, le répertoire marche avec un ensemble très-satisfaisant. — A plus tard les détails.

II. — Nouvelles.

Les examens des aspirants au grade de pharmacien de 2e classe, sont achevés depuis lundi. Sur 13 candidats examinés, 8 ont été reçus.

F. L.

16 octobre 1858.

PHILOSOPHIE.

Du système de M. Renan sur l'origine du langage et la formation des langues primitives.

(*Suite et fin*) (1).

III.

Une langue ne se compose pas seulement de mots. Les mots ne sont, pour me servir d'une expression de M. Renan, que la matière du discours; ils ne peuvent exprimer une idée ou un sentiment qu'à la condition d'être liés entre eux.

La manière dont se fait cette liaison est tellement compliquée, surtout dans certaines langues, qu'on est presque tenté au premier abord de la prendre pour un procédé artificiel, invention savante d'esprits subtils et exercés, et de n'attribuer à la naïveté des temps primitifs qu'un langage composé de quelques vocables, dont le geste complétait même le sens. Ce système est soutenu en général par les linguistes qui admettent le monosyllabisme primitif des mots, opinion qui n'en est, à vrai dire, qu'un détail. Nous sommes encore ici

(1) Voir la première partie, tome VII de la *Revue*, p. 16.

en présence du principe de la simplicité primitive des langues (1). Elles ont, d'après ce système, commencé pauvrement; elles se sont développées, elles ont grandi avec les progrès de l'intelligence. Très-simples à leurs premiers moments, tant qu'elles n'ont eu à rendre que le petit nombre de conceptions concrètes d'hommes encore grossiers, elles ont acquis peu à peu le degré de complication qu'elles possèdent, à mesure que l'on a eu besoin d'un instrument plus étendu pour exprimer des idées plus variées et plus profondes. — A ce principe qui offre, à première vue, une apparence de vérité qui séduit, l'histoire donne le plus complet démenti.

L'étude des langues a prouvé que dans certaines familles, par exemple, dans la famille des langues indo-européennes, les plus antiques sont les plus complexes et les plus modernes les plus simples (2). La marche s'est faite de la complexité à la simplicité. Cette loi, incontestable pour les langues de cette famille, ne se retrouve pas, il est vrai, du moins au même degré, dans les langues sémitiques; elle est naturellement étrangère aux langues de l'Asie orientale qui n'ont eu aucune simplification à subir, puisqu'elles sont déjà si simples que la valeur de position des mots est leur seul principe grammatical; et il serait absurde d'en chercher la vérification dans les familles des langues polysynthétiques et agglutinatives, langues dont on peut dire qu'elles ont duré, mais qu'elles n'ont pas vécu. Ce qui s'est passé dans le sein de la famille des langues indo-européennes peut cependant faire croire avec quelque vraisemblance que les langues de cette dernière catégorie, si les peuplades qui les parlent arrivaient jamais à un développement intellectuel et social, considérable et suivi, se dépouilleraient en partie de leur excessif synthétisme et se plieraient peu à peu à des formes analytiques. Quoi qu'il en soit, il suffit que les idiomes indo-européens, c'est-à-dire ceux de la partie de l'espèce humaine qui a été la plus propre à la civilisation, soient passés d'un état

(1) Il y a sans doute des développements pour les langues, mais entendus dans ce sens que le moule de chacune d'elles, formé dès le principe, s'est rempli, mais ne s'est pas transformé. Il en est pour elles comme du corps humain qui grandit, mais sans acquérir de nouveaux organes, sans perdre ni modifier ceux qu'il avait à sa naissance.

(2) Dans cette famille, le sanscrit, probablement la plus ancienne, est la plus synthétique; l'anglais, la plus moderne, est la plus analytique.

synthétique à un état analytique, sans perdre cependant leur caractère essentiel, pour qu'on soit obligé de renoncer au principe de l'ancienne philologie, que les langues se compliquent en vieillissant et qu'elles se montrent, à leur origine, dans la plus grande simplicité.

Qu'on ne se laisse pas effrayer par cette complication du langage primitif. C'est par la confusion que débute en toutes choses l'esprit humain. Il lui faut un travail long et persistant pour introduire l'ordre, la clarté et la simplicité dans ses pensées et dans l'emploi de ses facultés. Quel est celui qui, dans la démonstration qu'il veut donner d'une idée ou d'un fait, se perd dans les plus longs raisonnements et dans les termes moyens les plus confus? Est-ce l'homme qui, maître et sûr de sa pensée et de sa parole par une étude assidue, a appris à ne dire que ce qui est nécessaire et à ajouter à la force de ses preuves par la netteté et la concision? ou bien l'homme peu cultivé qui, avant d'arriver à son but, s'égare dans une foule de détails inutiles et a peine, faute d'exercice et de réflexion, à dégager sa pensée de tout ce qui ne lui est pas essentiel? Les inductions les plus légitimes s'accordent avec les faits les plus positifs pour montrer que « plus on remonte dans l'histoire des langues, plus on les trouve synthétiques, riches et compliquées. Leur marche, depuis longtemps constatée, va de la synthèse à l'analyse, et cette marche correspond à la marche de l'esprit humain vers une réflexion de plus en plus claire. Cette tendance commune de l'esprit humain et du langage a existé dès le premier jour : c'est donc au premier jour qu'il faut chercher le plus haut degré de synthèse (1). »

Le vocabulaire d'une langue a pu s'accroître à mesure que, le cercle des connaissances s'élargissant, il a fallu de nouveaux vocables pour désigner des faits nouveaux et des objets auparavant inconnus. Et encore est-il probable que cet accroissement n'a pas été aussi considérable et n'a pas demandé un temps aussi long qu'on serait tenté d'abord de le supposer. Les choses sensibles reçurent sans aucun doute fort promptement leurs désignations, et pour exprimer les faits moraux, on n'eut pas recours à des vocables nouveaux ; on ne fit que leur appliquer des termes consacrés déjà

(1) *De l'origine du langage*, p. 10-12.

à des faits sensibles, en leur donnant un sens métaphorique (1). Mais les catégories grammaticales, nécessaires dès le premier jour, ne purent pas être créées successivement. Les premiers parlants furent obligés de lier les mots dont ils se servirent, d'après certains procédés dont l'analyse savante a formé depuis ce qu'on appelle la grammaire. Les procédés grammaticaux de chaque langue sont contemporains de la première formation de cette langue, et c'est sous ce rapport qu'on peut dire de chacune d'elles qu'elle naquit comme Minerve, qui sortit armée de toutes pièces du cerveau de Jupiter (2).

Que les procédés grammaticaux n'aient pas été le résultat d'un travail réfléchi, mais qu'ils aient été spontanément employés, sans qu'on fût en état et sans qu'on sentît le moindre besoin de s'en rendre compte, c'est ce qu'il serait à peine nécessaire d'indiquer, si l'esprit de système n'était encore venu jeter la confusion de ses théories arbitraires sur une question qui semble d'ailleurs suffisamment claire par elle-même. Les premiers parlants étaient, le fait n'est pas douteux, tout-à-fait incapables de décliner un nom, de conjuguer un verbe, et même de savoir ce qu'est un verbe et ce qu'est un nom (3). Est-ce là une preuve qu'ils ne pouvaient pas rattacher par certains liens les vocables qu'ils employaient ? A ce compte, l'immense multitude des hommes qui en savent encore aujourd'hui tout juste, en fait de grammaire, autant que nos premiers pères, devraient s'exprimer par des monosyllabes, diversifiés par l'accent et soutenus par le geste (4), comme on suppose dans cette théorie qu'on le fit à l'origine du langage et comme le font toujours les Chinois. Il est vrai qu'on peut répondre qu'on parle aujourd'hui comme on a appris à parler et qu'autre était la position des hommes primitifs. Je le veux bien ; mais du moins on ne me contestera pas que nous n'employions une foule de procédés, tout aussi surprenants pour le moins que ceux de la grammaire, sans en avoir une connaissance réfléchie. A-t-on attendu pour raisonner qu'un Aristote des temps primitifs eût dressé le tableau des lois de la pensée ? Et n'y a-t-il eu des poètes que quand un Horace des anciens jours eut

(1) *De l'origine du langage*, p. 125-131.
(2) *Ibid.*, p. 99.
(3) Benloew, *Aperçu général de la science comparative des langues*, p. 14.
(4) *Ibid.*, p. 14.

enseigné les lois de la poésie ? Le sentiment du rhythme, naturel à l'homme, et une imagination vive et brillante firent les premiers poètes ; et tous ceux qui raisonnent, sans avoir appris la logique, sans même se douter qu'il existe une science de ce nom, suivent tout simplement les lois de leur intelligence.

Il en fut de même pour l'emploi des procédés grammaticaux. Le langage, image de la pensée, se conforma à l'ordre des conceptions. La difficulté de l'étude scolastique des procédés du langage nous fait avoir sur la grammaire une opinion analogue à celle du sourd-muet sur la difficulté des sons articulés. En se dégageant de ce préjugé, fruit de l'éducation, on peut se représenter le langage comme naissant avec tous ses éléments essentiels et capable de rendre en quelque manière la pensée. Ce fut par un mouvement spontané que la pensée se produisit au-dehors, non par fragments, mais tout entière. Il n'y eut rien de raisonné; une sorte d'instinct y joua le plus grand rôle, ou, pour mieux dire, la nature humaine se fit jour instinctivement. C'est ainsi qu'éclatent toutes les virtualités humaines, langage, religion, sociabilité, et, dans un ordre inférieur, la poésie, l'éloquence, la musique, etc. Bien après leurs manifestations, et quand elles ont pris un riche développement sous la simple impulsion des lois de notre organisation spirituelle, la réflexion s'en empare, les soumet à son examen, constate les procédés employés et les érige en théories savantes. Si ces procédés n'avaient pas leur raison d'être dans notre nature, s'ils ne se produisaient pas d'abord spontanément, jamais la science humaine ne les aurait connus et ne se serait doutée de leur existence, et, à bien plus forte raison, jamais elle ne les aurait inventés. La grammaire, comme corps de doctrines, n'a pas précédé l'emploi des procédés grammaticaux, tant s'en faut ; elle n'a pris naissance elle-même que de l'observation de l'usage de ces procédés.

On peut donc affirmer avec M. Renan que, « s'il est absurde de supposer un premier état où l'homme ne parla pas, suivi d'un autre où régna l'usage de la parole, il ne l'est pas moins de supposer le langage d'abord ne possédant que des radicaux purs, puis arrivant par degrés à la conquête de la grammaire (1). »

(1) *Histoire des langues sémitiques*, p. 443.

Si le langage est le produit spontané des facultés humaines, d'où vient la diversité des langues? La nature humaine, partout identique, quant au fond, à elle-même, n'aurait-elle pas dû s'exprimer en tous temps et en tous lieux d'une manière uniforme? La difficulté semble augmenter quand on considère que les langues diffèrent entre elles, moins encore par les mots que par les procédés grammaticaux. On comprendrait facilement que le vocabulaire ne fût pas le même pour toutes les nations. Les mots, images des impressions produites dans l'esprit par les objets extérieurs, dépendent pour le moins autant de ces objets eux-mêmes que du jeu spontané de nos facultés. Et l'aspect de la nature, ses productions, ses phénomènes variant à l'infini suivant les lieux, les impressions reçues par les hommes primitifs ont dû aussi varier avec les milieux dans lesquels elles étaient produites. Il y a ainsi dans les conditions de la formation des mots une foule de causes de différence. En est-il de même de la grammaire? Image des procédés logiques de l'esprit, elle devrait, ce semble, participer à leur nature et être la même pour toutes les langues. Il n'en est rien cependant. Pour exprimer les rapports des notions, chaque famille de langues et parfois même, dans une même famille, chaque groupe particulier emploie des procédés différents. Le rapport de détermination d'une notion par une autre se marque, dans les langues sémitiques, par la modification du mot déterminé, et dans la plupart des langues indo-européennes par celle du mot déterminant, tandis que dans les langues d'agglutination les deux termes, se modifiant reciproquement, se fondent ensemble en un mot composé.

La difficulté est néanmoins plus apparente que réelle, et les faits sur lesquels elle repose, loin d'être contraires à la règle générale de la formation spontanée du langage, servent à la confirmer.

Il est incontestable que les procédés grammaticaux varient avec les différentes familles de langues, de même que nous avons vu que varient les formes primitives des mots, ici monosyllabiques et là polysyllabiques. Une observation analogue à celle que j'ai présentée pour expliquer la cause de la diversité de formes de ceux-ci, pourra jeter quelque jour sur la cause de la diversité de ceux-là. Le principe est au fond le même, et il s'applique également et aux

mots et aux procédés par lesquels on les met en rapport les uns avec les autres.

Les grammaires, quelle que soit leur diversité, ont toutes le même but, qui est de rendre sensibles les rapports logiques des notions, tels que ceux de détermination, de qualification, etc. Toutes tiennent compte de ces rapports qui sont les mêmes dans toutes les langues, et c'est par là qu'elles correspondent au fond commun de l'intelligence, identique dans tous les hommes, comme aussi c'est en les considérant dans cette généralité qu'on peut dire qu'une grammaire bien faite est un système de logique. Mais ces rapports, chaque famille, ou pour mieux dire chaque groupe de langues, les marque et les rend à sa manière; et c'est par là que les langues se distinguent les unes des autres, au point de vue grammatical.

Ces différences ne sont ni l'effet du hasard ni le résultat du travail d'anciens linguistes; elles remontent à l'origine même des langues; chacune s'est produite avec les procédés qui lui sont propres. Le premier Sémite qui a eu à exprimer le rapport de détermination de deux notions s'est servi de l'état construit; comme aussi, dans les langues grecque et latine, le mot déterminant a subi, dès l'origine, cette modification particulière que les grammairiens ont appelée plus tard le génitif. Mais si les procédés différents par lesquels on a rendu ces rapports dans les diverses familles de langues ont leur raison d'être, ils ne l'ont pas dans ce qui forme le fond commun de l'intelligence humaine. Particuliers à chaque famille, ils dérivent de ce qui distingue en propre les diverses races d'hommes; les procédés grammaticaux de chaque langue sont le résultat de l'idiosyncratie de la famille qui parle cette langue; il ne faut pas leur chercher d'autre origine.

Dans l'ensemble de l'espèce humaine, les diverses familles ont leur individualité qui est marquée à la fois par des traits spirituels et moraux et par des caractères physiques (1). Mais ces traits spirituels et moraux et ces caractères physiques ne sont que des variétés d'un même fond commun, plus prononcé ici dans un sens et

(1) Ces différences physiques et morales des diverses races ne brisent pas plus l'unité de l'espèce, que les différences physiques et morales des enfants d'un même père et d'une même mère ne démentent leur parenté réelle.

là dans un autre. Ce fond commun de leur nature constitue leur unité; les différences spécifiques qui les distinguent les séparent en races diverses. Il en est de même pour le langage, au point de vue grammatical. Le fond commun de toutes les grammaires, ce qu'on appelle la grammaire générale, c'est-à-dire la reconnaissance des rapports grammaticaux des notions, représente par son identité ce par quoi la raison humaine est la même dans tous les hommes sans distinction, tandis que les différences spécifiques qui distinguent les races entre elles, sont empreintes dans les moyens divers employés pour marquer ces rapports.

Si l'on connaissait assez bien toutes les langues et tous les peuples, on serait frappé, sans aucun doute, de l'accord de chaque langue, vocabulaire et grammaire, avec le génie particulier du peuple qui la parle. Cet accord se manifeste du moins avec éclat dans toutes les langues et dans tous les peuples qui ont été étudiés avec soin ; et le nombre en est assez étendu pour qu'on puisse, par une induction légitime, l'ériger en loi générale.

Les langues polysynthétiques, qui soudent à un mot tous ceux qui le déterminent et le qualifient, celles qui fondent en un seul terme tous les termes d'une proposition, ne peuvent appartenir qu'à des races d'un esprit confus, mais d'une imagination rapide et de passions ardentes. C'est parce qu'on saisit tout à la fois et que la faculté de l'analyse est peu développée ou peu exercée, que tout est condensé en un seul mot. A l'extrémité opposée, les langues monosyllabiques ne peuvent avoir pris naissance et se maintenir qu'au milieu d'hommes plus capables de voir les détails que l'ensemble, d'un esprit minutieux et sans élévation, plus propres à une certaine habileté dans les arts mécaniques qu'à la culture de la poésie, des beaux-arts et de la philosophie. C'est un peu sous ces traits que nous apparaissent les Chinois ; et les Egyptiens de l'antiquité, qui offrent avec eux plus d'une analogie, semblaient à Platon plus faits pour les ruses du commerce que pour les grandes pensées et les sentiments généreux (1).

Le Sémite, dont l'individualité dut se prononcer fortement au sein de ses déserts, a une langue admirablement propre à la poé-

(1) *Platonis opera*, tome V, p. 140, 4e livre de la République. Leipzig, Tauchnitz, 1850.

sie subjective. Mais cet instrument, si bien fait pour exprimer les sentiments lyriques, manque de presque tout ce qui est nécessaire à l'histoire, à l'éloquence, à la philosophie. A ces peuplades errantes, qui ont des chroniques et des généalogies, mais qui n'ont point d'histoire, il suffit d'un verbe, le plus simple possible, un participe marquant le présent, un aoriste fort indéterminé et un futur qui ne l'est guère moins ; voilà tout ; point de modes pour rendre les rapports abstraits ; point de ces temps qui expriment les relations des faits simultanés ou conditionnels. Le génie simple et personnel de cette race n'a jamais connu les complications bien équilibrées d'une grande organisation sociale ; de même sa langue est incapable de cette savante ordonnance de la phrase qui distingue les écrivains de la Grèce et de Rome (1). Privée de la forme périodique, elle ne permet ni l'abondance ni les mouvements accidentés de l'éloquence. Le défaut presque complet de conjonctions enlève à la pensée ses liens les plus nécessaires. Il serait entièrement impossible, avec les seuls termes d'origine sémitique, de formuler un syllogisme régulier et compréhensible. Les termes concrets abondent ; les abstraits sont presque nuls. Chose singulière, cette race qui a introduit dans le monde le monothéisme, n'a eu que fort tard des mots pour exprimer la spiritualité, l'infinité, l'immutabilité de l'être divin, et encore la plupart de ces termes ne sont que des composés assez mal tournés et faits à l'imitation de termes grecs ou latins.

Les langues indo-européennes, au contraire, offrent à la poésie, à l'éloquence, à la philosophie, un instrument souple et commode. L'inversion permet de mettre en lumière le terme sur lequel doit se porter l'attention, et la phrase, qui peut s'arrondir en périodes multiples, se plie à toutes les exigences des mouvements les plus variés de la pensée et du sentiment. Les peuples qui parlent ces langues ont su en tirer un merveilleux parti. Ils ont élevé la poésie épique et la poésie dramatique à un degré de perfection inconnu partout ailleurs ; ils sont les maîtres et les modèles de l'éloquence, et la philosophie, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, n'a trouvé que parmi eux de véritables disciples. Ainsi les qualités que l'histoire nous montre comme les traits les plus mar-

(1) Renan, *Histoire des langues sémitiques*, p. 19.

qués de cette famille, sont visiblement empreintes dans les langues qui lui appartiennent.

IV.

S'il est vrai qu'il faut chercher dans la diversité des races les causes les plus efficaces de la diversité des idiomes (1), il doit l'être également qu'il existe un parallélisme rigoureux entre les familles de langues d'un côté et les races humaines de l'autre. Il n'en est cependant rien, selon M. Renan. La vérité de la première proposition n'entraîne pas pour lui la vérité de la seconde. Des faits positifs lui prouvent que les divisions auxquelles on est conduit par la philologie comparée ne coïncident pas avec celles auxquelles conduit l'anthropologie proprement dite (2).

A vrai dire, une disjonction si tranchée de deux faits que M. Renan avait cependant rapprochés l'un de l'autre, comme la cause et l'effet, me surprend et me semble introduire dans son système un élément de dissolution. S'il n'y a pas une sorte de parallélisme entre les races humaines et les familles de langues, pourquoi, lui dira-t-on, donnez-vous la diversité des premières pour la cause de la diversité des secondes? Il ne servirait de rien de répondre que la philologie et l'anthropologie sont des sciences distinctes et que chacune doit aller son chemin sans se laisser troubler par les résultats, contradictoires ou non, de l'autre. Que chacune d'elles se développe librement, c'est leur droit et leur devoir. Mais quand deux sciences qui se donnent la main arrivent à des conséquences opposées, des doutes ne peuvent manquer de s'élever sur la sûreté et la valeur des recherches de l'une ou de l'autre, et ici ce sera inévitablement sur la certitude des travaux de celle qui est la moins connue, c'est-à-dire la philologie.

Sur quels faits s'appuie donc M. Renan pour assurer que les familles de langues ne suivent pas les distinctions physiologiques des races (3)? Sur un seul, mais de grande importance : sur la distinction radicale de deux familles de langues, la sémitique et l'indo-

(1) *De l'origine du langage*, p. 190.
(2) *Ibid.*, p. 204.
(3) *Ibid.*, p. 210.

européenne, dans le sein d'une même race. Ce fait suffit-il pour légitimer la conclusion qu'il en tire? Je ne le pense pas, et il me semble que M. Renan lui-même donne tous les éléments nécessaires pour faire disparaître la difficulté et rétablir l'accord entre la philologie et l'anthropologie.

Au lieu d'attribuer la diversité des familles de langues à la diversité des races, il n'y a qu'à l'attribuer à la diversité de groupes, ou primitifs ou formés de très-bonne heure dans le sein de chaque race. L'anthropologie divise chaque race en groupes divers, et elle n'est pas ici en contradiction avec les données générales de la philologie; malheureusement, elle hésite précisément sur ce qui est surtout ici en question; elle ne reconnaît pas des caractères physiques bien tranchés, séparant nettement en deux rameaux les Sémites et les Indo-Européens; mais elle ne s'oppose pas non plus à cette division, et elle constate en général que le type physique du Sémite est cependant distinct de celui de l'Indo-Européen. Ne pourrait-on pas du reste admettre qu'il a suffi pour constituer deux branches différentes, dans la race destinée à tous les développements de la civilisation, d'une différence physique moins sensible que dans les races jaune et rouge retenues à un plus bas degré de la vie spirituelle et morale, et comme plus enfoncées dans la matière? A la race la plus intellectuelle, des caractères plus intellectuels que physiques pour distinctions de ses diverses branches; aux races moins heureusement douées, des caractères plus physiques qu'intellectuels pour lignes de démarcation entre leurs différents rameaux.

Quoi qu'il en soit, l'anthropologie considère l'espèce humaine comme divisée en races diverses, et chacune de ces races comme sous-divisée à son tour en rameaux différents. La philologie présente en réalité des divisions analogues. Elle nous montre dans le sein de chaque race diverses familles de langues qui correspondent à des groupes distincts. Ces familles, plus rapprochées entre elles, quelque irréductibles qu'on les suppose, qu'elles ne le sont avec aucune des familles de langues des autres races (1), portent nécessairement l'empreinte du caractère de la race à laquelle elles appartiennent, et par ce caractère général, qui leur donne un air

(1) L'hébreu est certainement plus voisin du sanscrit que du chinois ou de la langue agglutinative des Algonquins.

de parenté irrécusable, elles forment un ensemble qui correspond à l'idée de race dans l'anthropologie, comme, à un degré plus élevé, ce qu'il y a de commun entre toutes les familles de langues sans exception représente le langage dans sa notion abstraite et correspond à la raison humaine, la même dans toutes les races.

Ainsi, qu'on admette ou non l'irréductibilité de l'hébreu et du sanscrit, celle de toutes les autres langues qui peuvent offrir le même problème, l'accord de la philologie et de l'anthropologie est sauvé, et les divisions auxquelles on est conduit par l'une de ces sciences coïncident rigoureusement avec celles auxquelles l'autre conduit. Je n'insiste pas sur les détails; ces rapides indications suffisent pour mettre le lecteur en état de les apercevoir lui-même et de les accommoder au système de l'origine spontanée du langage.

Que l'hébreu et le sanscrit soient ou non réductibles, qu'ils aient ou non une commune origine, peu importe en définitive pour l'accord que je viens d'essayer de rétablir entre la philologie et l'anthropologie. Cet accord est un point capital dans ce système, et à la rigueur il me suffirait d'en avoir mis la possibilité hors de contestation, en tout état de cause. Je crois cependant pouvoir faire un pas de plus et réclamer contre la solution trop hâtive, ce me semble, de la question des rapports de l'hébreu et du sanscrit.

M. Renan prouve très-bien que la famille des langues sémitiques et la famille des langues indo-européennes ne dérivent pas l'une de l'autre. « Comparées, dit-il, sous le rapport de la grammaire, elles nous apparaissent comme radicalement distinctes, de l'aveu même des philologues qui ont essayé de les fondre ensemble; les faibles ressemblances grammaticales qui se remarquent entre elles s'expliquent suffisamment par l'identité de l'esprit humain, agissant de la même manière sur plusieurs points à la fois. Comparées sous les rapports du dictionnaire, elles offrent au premier coup-d'œil quelques rapprochements séduisants. Mais, outre qu'on a singulièrement exagéré le nombre de ces rapprochements, en se fondant sur les analogies les plus superficielles ou les plus insuffisantes, il en est très-peu qui ne s'expliquent par des raisons intrinsèques (1). »

Je ne sais en vérité ce qu'on pourrait opposer à ces raisons; elles

(1) Renan, *De l'origine du langage*, p. 206 et 207.

démontrent d'une manière irréfragable que l'hébreu et le sanscrit ne sont pas nés l'un de l'autre. Mais elles laissent intacte une autre question, celle de la dérivation de ces deux langues, ou, pour prendre le sujet dans toute sa généralité, celle de la dérivation de ces deux familles de langues d'une souche primitive commune. Le philologue qui comparerait directement le latin et l'allemand aurait de la peine à faire naître celui-ci de celui-là, ou réciproquement. En conclura-t-il qu'ils appartiennent à des familles différentes? Et qu'on ne dise pas que leur parenté se trahit à des traits incontestables de ressemblance. Ces traits échappaient entièrement à l'ancienne philologie. Ils ne sont devenus sensibles et évidents que depuis que la connaissance du sanscrit a permis de remonter à la souche commune des langues latines et des langues germaniques. En sera-t-il de même un jour pour les langues sémitiques et les langues indo-européennes? La révélation de données nouvelles viendra-t-elle plus tard permettre de les rapporter à un type commun antérieur? Il est certain que rien ne le fait prévoir pour le moment, et qu'on n'entrevoit pas à l'horizon, ainsi que le fait remarquer M. Renan, l'ombre même d'une démonstration sur ce point capital. Mais il y a un siècle qu'on pouvait en dire autant des rapports des langues latines et des germaniques.

C'est un fait aujourd'hui bien établi que le sanscrit n'est pas une langue primitive. On pouvait déjà s'en douter à la lecture du *Rig-Véda*. La langue, si brillante de fraîcheur et de jeunesse, de ces poésies antérieures seulement de quinze siècles à l'ère chrétienne, ne pouvait alors être âgée déjà de quelques milliers d'années. M. Bopp a montré que l'absence dans le zend, le pâli et le pracrit de certains éléments qui appartiennent au sanscrit, est une preuve que ces langues s'appuient, du moins en ces points, sur un état du langage plus ancien que celui que nous représentent le sanscrit classique et le dialecte védique (1). M. Max Muller a prouvé d'un autre côté que ce n'est pas dans le sanscrit que se trouve l'origine des langues grecque, latine, gothique, windique et celtique. On voit, en effet, que le grec a gardé dans plusieurs cas une forme plus primitive que le sanscrit. On pourrait faire la même remarque sur la plupart des autres dialectes de la famille indo-européenne. Le

(1) Bopp, *Grammaire comparée*, 2e édition, tome I, p. 3.

sanscrit n'est donc qu'une langue sœur et non la langue mère de toutes les autres langues de cette famille, et elles nous renvoient toutes à une langue plus ancienne, dont elles sont également dérivées (1).

C'est avec cette langue, s'il était possible de la rétablir, qu'il faudrait comparer l'hébreu. Peut-être alors des analogies, jusqu'à présent voilées, entre la famille sémitique et la famille indo-européenne, éclateraient là où on les attend le moins et montreraient en elles deux branches sorties du même tronc. Et n'est-on pas conduit à le supposer, quand on voit les Sémites et les Indo-Européens sortir d'une commune patrie, et en sortir à peu près en même temps. Ces deux familles ont évidemment habité les mêmes lieux, non pas successivement, mais simultanément, à une époque, sans aucun doute, où elles formaient une association unique. « Si nous cherchons, dit M. Renan, à déterminer le pays qui satisfait le mieux au thème géographique des premiers chapitres de la Genèse, il faut avouer que tout nous ramène à la région de l'Imaüs, où les plus solides inductions placent le berceau de la race arienne (2). » Et plus loin : « Tout nous invite à placer l'Eden des Sémites dans les monts Belourtag, à l'endroit où cette chaîne se réunit à l'Himalaya, vers le plateau de Pamir (3). »

Deux mille ans environ avant l'ère chrétienne, les Sémites et les Ariens descendirent de l'Imaüs, les premiers se dirigeant du côté de l'Arménie, et les seconds du côté de la Bactriane (4). Sans vouloir peupler d'hypothèses le vide des temps antéhistoriques, on peut conjecturer qu'il y avait eu dans le sein de la race primitive une scission profonde analogue à celle qui, cinq siècles plus tard, sépara les Ariens en deux fractions (5). Le culte, cause probable de ce déchirement, et la langue, l'expression la plus directe de l'état moral des sociétés humaines, suivirent dès ce moment, dans chacune des deux fractions, des routes divergentes. Mais l'unité primitive resta empreinte dans leur vie et dans leurs

(1) *Revue germanique*. 1858. Tome II, p. 570.

(2) Renan, *Histoire des langues sémitiques*, p. 451.

(3) *Ibid.*, p. 453.

(4) *Ibid.*, p. 475.

(5) Weber, *Indische skizzen*, p. 12.

mœurs. Les Sémites et les Indo-Européens continuèrent pendant quelques siècles à errer avec leurs troupeaux dans les régions centrales de l'Asie, et ils finirent, les uns et les autres, par devenir des peuples agriculteurs, comme si c'était à ces paisibles occupations que les eût destinés leur nature.

Une foule de traits communs rapprochent ainsi les Sémites et les Ariens. Il y a là comme une invitation à admettre une unité primitive de leurs langues. Cette hypothèse, M. Renan le reconnaît lui-même, est assez généralement reçue dans les plus hautes et les meilleures régions de la science allemande. Ce n'est qu'une hypothèse, il est vrai, et elle ne doit pas entrer à un autre titre dans les études philologiques; mais si elle ne peut être admise comme un fait démontré, elle est assez probable pour empêcher de regarder le fait contraire comme définitivement acquis. Dans l'état actuel des connaissances philologiques, ce n'est pas aller trop loin, ce me semble, que de demander que la question de l'origine commune de l'hébreu et du sanscrit soit réservée et qu'on s'abstienne, en attendant de nouvelles lumières, de toute affirmation tranchée dans un sens ou dans un autre.

Michel Nicolas,

Professeur à la Faculté protestante de Montauban.

NÉCROLOGIE.

M. Georges Piou.

Dans la soirée du mercredi, 20 octobre, une funeste nouvelle, apportée par le télégraphe, courut comme un frisson par la ville et serra douloureusement le cœur de tous ceux à qui elle parvint. Répétée, le lendemain, par les journaux, elle éclata partout en peu d'instants, et de toutes les bouches on entendit sortir cette exclamation : « Est-il possible? » La nouvelle était si imprévue, si cruelle, qu'on n'osait y croire. Hélas! elle n'était que trop vraie!... Le fils de M. le Premier-Président de la Cour impériale de Toulouse, M. Georges Piou, venait de mourir, ce même jour, à Angoulême, où il remplissait les fonctions de substitut du procureur impérial près le Tribunal de première instance. M. Piou avait passé à Toulouse le temps des vacances, au milieu des joies de la famille; et, rappelé par ses devoirs, il était parti depuis quelques jours seulement, plein de vie et de force, sans que rien laissât pressentir une fin si prochaine ou fît craindre le plus léger symptôme de maladie. Aussi jamais évènement semblable n'a excité dans une ville et dans tous les rangs de la société d'aussi vifs regrets. Car, s'il est toujours douloureux de voir mourir un jeune homme à la fleur de son âge, il l'est bien plus encore lorsque ce jeune homme était doué des plus

riches dons de l'esprit et du cœur, et destiné, par la supériorité incontestable de ses talents, au plus brillant avenir. Georges Piou appartenait à la génération d'avocats qu'on appelle au Palais *le jeune barreau ;* et il y avait conquis, dès le début, le premier rang. Elève du lycée de Toulouse, il s'était formé par de solides études, sans obtenir toutefois de ces succès étourdissants qui promettent beaucoup et souvent ne donnent rien. Ce n'a été qu'un peu plus tard, pendant sa troisième année de droit, à l'origine des conférences de littérature française, instituées en 1855, à la Faculté des Lettres, en faveur des étudiants en droit, que les qualités qui couvaient en lui firent tout-à-coup explosion. Il se révéla, au sein de la conférence, comme penseur et comme écrivain, dans une remarquable *Etude sur Bossuet,* et, comme orateur, par diverses dissertations orales sur des sujets élevés de poésie et d'éloquence. L'année suivante, il prit une part active aux travaux de la Société de jurisprudence et de la conférence des avocats stagiaires ; son talent s'y développa et grandit dans l'ombre par l'habitude de la discussion ; aussi la première fois qu'il parut à la barre, il y déploya une facilité d'improvisation, une élégance de langage, une sûreté de jugement, une force de dialectique, une chaleur d'âme qui provoquèrent un étonnement général. Toutes les qualités de cet esprit sérieux n'ont paru nulle part avec plus d'éclat que dans *Malesherbes, homme public,* sujet du discours que prononça M. Georges Piou à la séance de rentrée des avocats stagiaires, le 20 décembre dernier. La *Revue* a pu alors se trouver en désaccord avec le jeune orateur sur quelque point de doctrine, mais elle a rendu une entière justice au mérite de cette belle composition, qui fera époque dans les annales du barreau. La liberté de la critique n'est-elle pas une preuve de la sincérité de l'éloge et un hommage rendu au talent ?

Nous ne rappellerons pas ce que fut Georges Piou dans sa courte carrière de magistrat. Les voix éloquentes qui ont parlé sur sa tombe n'ont rien laissé à dire ; mais ce que nous répèterons après elles, c'est qu'aux qualités de l'esprit, cet excellent jeune homme joignait les solides qualités du cœur. Peut-être même ne fut-il remarquable par les unes que parce qu'il l'était aussi par les autres. *Summo ingenio, summâ virtute,* c'est l'éloge que Caton faisait de son fils qu'il appelait le meilleur et le plus tendre des fils, *quo nemo melior natus est, nemo pietate præstantior :* c'est aussi l'éloge

que Georges Piou a toujours mérité dans sa trop courte vie. Et dire que de tant de talent, de tant de jeunesse et de tant de vertu, il ne reste plus que le souvenir ! Un coup de vent a brisé la fleur et balayé le sol !... Désolante pensée !

Maintenant, pères de famille, en présence d'une si grande catastrophe, soyez donc fiers de vos enfants ; bâtissez donc pour eux des projets d'avenir ; tressez-vous d'avance avec leurs talents et leurs vertus une couronne pour vos vieux ans !... Ah ! plutôt ne soyons fiers de rien ! Qu'est-ce que les vœux et les projets des hommes ? Inanité. A chaque pas dans la vie, Dieu nous rappelle par de terribles leçons notre petitesse et notre fragilité.

Eh ! quelles paroles de consolation apporter à cette malheureuse famille, foudroyée par un coup si terrible ? que dire à ce frère qui a perdu le cœur, intime parent du sien ? que dire à cette mère désolée, qui adorait son enfant ? Ah ! il n'y a pas de mots dans la langue des hommes pour cette immense affliction ! Espérons que la mère chrétienne trouvera dans son angélique piété cet élan sublime de résignation qu'aucune philosophie n'aurait jamais inspiré : « Dieu me l'avait donné, Dieu me l'a repris ; que sa volonté soit faite !... » Que dire à ce malheureux père ?... Après avoir reçu le dernier soupir de son fils, il a incliné sa tête sur sa poitrine et il s'est tu. Respectons son silence. Les grandes douleurs sont muettes !...

F. Lacointa.

Le *Charentais*, journal d'Angoulême, a publié dans son numéro du vendredi, 22 octobre 1858, le compte-rendu suivant des funérailles de M. Georges Piou :

« M. Piou, substitut du procureur impérial près le Tribunal civil d'Angoulême, est mort hier. Ce triste évènement a produit dans notre ville la plus universelle et la plus douloureuse sensation.

» M. Piou, fils de M. le Premier-Président de la Cour impériale de Toulouse, était à peine âgé de vingt-trois ans : son mérite, ses talents, les succès qu'il avait obtenus au début de sa carrière, lui promettaient un brillant avenir. Il n'a fallu que quelques jours pour détruire ces belles espérances et l'enlever à sa famille, à ses nom-

breux amis, à toute une ville qui savait apprécier ses éminentes qualités.

» M. Piou assistait dernièrement encore au concours agricole de Rouillac ; le lendemain de cette fête, ses devoirs de magistrat l'appelaient à quelques lieues d'Angoulême ; rien ne faisait pressentir jusque-là un aussi prochain malheur. Une indisposition subite, suivie bientôt des symptômes les plus graves, a suffi pour le conduire au tombeau.

» M. Piou n'a paru qu'un instant parmi nous; mais, pendant son court séjour à Angoulême, il a su conquérir l'estime de tous et l'affection de ceux qui l'ont connu.

» Voici les deux discours qui ont été prononcés sur sa tombe : »

Discours de M. Habasque, procureur impérial :

« Une belle âme vient de s'envoler vers Dieu !

» Georges Piou n'est plus !

» La mort de cet excellent jeune homme nous réunit, Messieurs, autour de cette tombe si prématurément, si inopinément ouverte.

» Je ne chercherai pas à vous rappeler les éminentes qualités de notre bon collègue : vous l'avez vite connu, vous l'avez tous aimé !

» Il y a quelques mois à peine, il nous arrivait avec sa belle et franche nature qui présageait un riche avenir, et peu de temps lui avait suffi pour justifier et bien au-delà les brillantes espérances qu'il donnait.

» Mais ce qui distinguait par-dessus tout mon cher et bien-aimé substitut, Messieurs, c'était la bonté de son cœur.

» Comme il était aimant !

» Comme il était reconnaissant des moindres attentions que l'on avait pour lui !

» Comme il savait exprimer la joie qu'il en ressentait !

» Je lui en donne ici le témoignage dans cet instant solennel, je ne lui connaissais pas un défaut ; aussi sa mort a-t-elle été digne de sa vie si courte et si bien remplie, elle a été exemplaire de piété et de résignation :

« — Ne pleure pas, disait-il à son père désolé, tu m'ôterais tout » courage. — Je ne pleure pas, mon enfant, répondit le pauvre » père, je pleurerais si tu n'étais pas catholique ! »

» Fut-il jamais, Messieurs, quelque chose de plus édifiant ?

» Appelé à Toulouse par d'impérieux et saints devoirs de famille,

M. Piou père a voulu nous laisser les restes de son fils : — « Le » magistrat, nous disait-il, doit être inhumé là où il meurt, dans » l'exercice de ses fonctions !... » Belles et remarquables paroles, Messieurs, qui révèlent, comme celles que nous venons de rappeler tout-à-l'heure, les sentiments et les principes qui sont héréditaires dans la famille de notre regretté collègue.

» Naguère, dans le cimetière de cette ville, Georges Piou eût été au milieu d'étrangers ; aujourd'hui, il est entouré d'amis qu'il a su si promptement se faire.

» Adieu ! cher et aimé collègue ; adieu pour votre père que je représente en ce moment suprême ; adieu pour votre malheureuse mère de laquelle vous nous parliez avec une si infinie tendresse, et que vous laissez brisée par la douleur ! Adieu ! en vous quittant, je laisse un ami, un sincère ami que je n'oublierai jamais !!! »

Discours de M. Bouniceau-Gémon, vice-président du Tribunal civil.

« Messieurs,

» Consterné de cette mort prématurée que nous ignorions encore il y a quelques heures, nous n'avons eu ni le temps ni le triste courage de formuler en un discours funèbre toute l'amertume de nos regrets. La Compagnie tout entière s'associe de toute son âme à la douleur immense d'un père cruellement éprouvé par la perte d'un si digne fils.

» Cette perte, c'est à nous peut-être plus encore qu'à tous autres qu'il appartient d'en mesurer l'étendue, en signalant la haute valeur de ce jeune magistrat, qui, du siége du ministère public, a constamment et chaque jour partagé nos travaux d'audience. Pénétré des grands intérêts qu'il avait à débattre, l'honneur et la liberté des citoyens, il n'abordait son siége qu'avec recueillement. Passionné pour la vérité, il la recherchait avec ardeur, et, dans le feu croisé du débat, apparaissaient la pénétration de son esprit, la rectitude de son jugement, la loyauté de ses intentions. Il apportait dans le réquisitoire la chaleur de ses convictions, une imagination brillante, en même temps qu'un esprit généralisateur, saisissant toujours les points de vue élevés du débat, le côté philosophique de la question et les aperçus les plus ingénieux en droit et en fait.

Admirables et rares éléments de succès, miroitant sous une parole vive, transparente, sympathique, et que je crois entendre encore, ô fatale illusion! vibrer à nos oreilles émerveillées!

» Et cette riche nature se complétait par l'irréprochable sévérité de son maintien ; une gravité douce illuminait ses traits, ses traits empreints des grâces de l'adolescence succédant à la puberté ; si bien que, dans les débats d'audience, auditoire et magistrats, cédant au double prisme de cette distinction physique et morale, entraînés sous le charme de l'inspiration oratoire, suspendaient leur haleine pour l'entendre : puissance inouïe de l'union de tant de jeunesse et de prudence, de tant d'ardeur et de retenue, de tant d'esprit et de raison!

» Mais que sont les facultés de l'esprit sans les qualités du cœur? Le cœur seul fait les grands magistrats ; et qui donc en avait plus que lui?

» L'exercice des fonctions du ministère public est aussi rigoureux qu'élevé : la société tout entière que l'on défend, l'horreur du crime, le grand intérêt de la vindicte publique, tout agit puissamment sur une noble nature, et, mieux encore, sur une noble et jeune nature, comme celle de Georges Piou, ouverte aux plus sublimes inspirations de la justice. Son âme bondissait d'une sainte indignation à l'aspect flagrant du crime ; sa parole alors bondissait comme elle en stygmates brûlants pour le coupable qui, troublé, haletant sur son banc de misère, semblait demander grâce.

» C'est alors que, le devoir de rigueur accompli par la dialectique, la sensibilité de son âme éclatait en de nobles mouvements de commisération, qui faisaient rentrer en lui-même le prévenu, lui rappelaient la voix oubliée de sa conscience, et ranimaient en lui les instincts primitifs d'une nature déchue sans doute, mais non incurable peut-être. La clémence, fille de la pitié, n'est-elle pas le plus bel attribut de la justice? Cette pitié, c'était l'un des dons les plus précieux de cette âme d'élite.

» Le cœur en lui dominait l'esprit : jamais magistrat naissant à la vie judiciaire eut-il plus de succès! Vit-on jamais plus belle carrière que celle qui s'ouvrait devant lui! Eh! ne croyez pas que, dans l'enivrement du succès, il aimât à s'en flatter lui-même. Loin de lui cette aspiration vulgaire! c'est à son père qu'il aimait à en rapporter tout le mérite.

» Il n'était que depuis un mois parmi nous, que déjà il avait pris au Palais le rang distingué que nous savons. Attaché à la section que j'ai l'honneur de présider, il avait, un jour, une affaire épineuse à conclure ; il fallait une délicate appréciation de l'ensemble et des détails du procès ; il domina, cette fois comme toujours, son sujet. Il avait au suprême degré la qualité qui fait les hommes d'une grande valeur, parce qu'elle est le plus vif aiguillon du travail en même temps qu'une vertu : c'était une modeste défiance de lui-même. Après l'audience, il me demanda s'il avait été dans le réquisitoire ce qu'il devait être, me prévenant ainsi, sans le vouloir, dans les félicitations que j'étais impatient de lui adresser. « — Vous avez été fort bien, lui dis-je ; c'est mon avis » et celui de tous mes collègues. — Ah ! merci, Monsieur le prési- » dent, dit-il, mon père sera bien heureux de le savoir, et je » serai bien heureux de le lui écrire ! » Noble cœur que celui-là, Messieurs, marqué du cachet divin de la piété filiale !

» A toutes ces qualités, il en unissait une autre encore qui vient du cœur, et que d'Aguesseau place au premier rang, l'amour de son état. Il aimait la magistrature, il aimait le magistrat, et dans un temps où l'esprit de l'ancienne magistrature va peut-être s'affaiblissant, il semblait en avoir les traditions ; il était d'un accès facile, d'une bienveillance sans familiarité, d'une dignité sans raideur, d'une grande aménité de mœurs, d'une affabilité décente envers tous, et d'une affectueuse considération pour ses collègues.

» Enfin, tout trahissait en lui la haute distinction de son origine et les tendres et solides vertus qui avaient présidé aux soins de son éducation première.

» Lorsque, samedi dernier, je fus admis à le voir, il était fatigué, mais le mal n'avait pas fait de progrès. Il me dit, en me tendant la main : *Monsieur le vice-président, je suis bien touché de vous voir. — Et moi*, lui dis-je, *j'espère que nous allons bientôt reprendre ensemble nos travaux.* Un léger sourire effleura ses lèvres, sourire d'espoir pour lui, dernier rayon pour nous de cette sympathique nature.

» Oh ! oui ! cette perte est un deuil public. Les justiciables perdent un magistrat dévoué à ses devoirs, la magistrature tout entière une de ses gloires les plus sûres. Ce que perd sa famille, nous le sentons tous ! mais qui peut l'exprimer ? Et nous, Mes-

sieurs du Tribunal, nous perdons un collègue bien-aimé, à jamais inscrit dans nos plus doux souvenirs. »

M. Dérivau, bâtonnier de l'ordre des avocats, a adressé au *Charentais* la note suivante :

« ... M. Georges Piou, fils du Premier-Président de la Cour impériale de Toulouse, débuta dans la magistrature, au mois de février dernier, par la place de substitut au parquet du chef-lieu de notre département. Ce jeune homme de vingt-trois ans méritait cet honneur. Il a prouvé, par sa science, par le talent si distingué de sa parole, et par la dignité aimable de son caractère, qu'il était à toute la hauteur des devoirs de la magistrature. Il réalisait toutes les espérances qu'on avait conçues de lui, quand la mort est venue tout-à-coup le frapper.

» Quelle immense douleur pour sa digne mère ! Il y a deux mois à peine, nous lui portions, à Toulouse, une lettre de son Georges, et nous lui disions avec bonheur tout notre sentiment sur lui. Avec quelle émotion pleine de tendresse elle recueillait toutes nos paroles ! « Oh ! qu'il est bon, mon Georges ! qu'il est bon ! Croiriez-» vous, Monsieur, que depuis qu'il est né il ne nous a pas causé un » seul chagrin ! » Et elle était justement fière de son rare bonheur.

» Quel plus bel éloge peut-on faire aujourd'hui de ce fils, de ce jeune homme, de ce magistrat, que de dire de lui : Sa mort est le seul chagrin qu'il ait causé à sa famille et à ses amis ! »

NOUVELLE.

Les Furetière (*Suite*) (1).

V.

Le départ de Joseph avait imposé à son ami une privation que les convenances rendaient nécessaire. Ernest ne pouvait plus voir Louise, et depuis trois jours il cherchait dans le travail un adoucissement aux ennuis de cet éloignement forcé.

Né avec une imagination ardente et un cœur chaud et confiant, Ernest Bonnier avait cru, avec la foi d'un néophyte, que, à part certaines inégalités dans le caractère, tous les hommes qu'il rencontrait dans la vie se ressemblaient au moins par cette sincérité qui distingue une âme loyale. Partant de ce principe, enthousiaste de ses idées, il avait laissé ses croyances accrochées une à une aux ronces du chemin, et plus tard, il avait reculé épouvanté devant la pénible obligation de reconstruire dans son esprit la société telle qu'elle est, et de la voir enfin avec ses vices, ses travers, ses anomalies et ses misères.

Se repliant alors sur lui-même, il avait concentré ses affections,

(1) Voir les deux premières parties, tome VII de la *Revue*, p. 473, et tome VIII, p. 33.

dirigé son esprit vers les lettres, essayé d'atteindre à la célébrité, en partageant son cœur entre sa famille et ses amis.

Il aimait Louise; cette inclination avait envahi son cœur sans effort, semblable à ces jeunes plants qui, en parasites timides, jettent leurs faibles racines à côté d'un chêne vigoureux. La jeune fille avait éprouvé pour cette nature sympathique une irrésistible attraction. Etait-ce de l'amour? Louise ne s'était jamais posé cette question; pourtant les ombrages de la Riccarde avaient été témoins de ces silences éloquents, de ces rougeurs subites qui valent tant de phrases et sont les interprètes de ce naïf sentiment.

Jamais un aveu n'était sorti de leur bouche; mais leurs regards avaient parlé à leur insu, et tout chargés d'effluves magnétiques, ils avaient assez clairement exprimé la vérité. Ernest était pauvre. Par un de ces scrupules où l'honneur parle plus haut que l'intérêt, il s'était dit que Louise était trop riche, que cette disproportion serait tôt ou tard un obstacle : « On pourrait me reprocher de rechercher la fortune, » avait dit le loyal jeune homme. A cette pensée, le sang lui était monté au visage. Alors il avait travaillé avec l'ardeur de l'ambition aux prises avec le besoin. « A défaut de fortune, je veux de l'aisance et un nom; » telles étaient les dernières paroles qu'il avait prononcées en quittant sa petite ville, pour aller à Paris, ce Gargantua moderne, qui absorbe si vite les hommes sans volonté. Le succès avait répondu à ses efforts. Au bout de deux ans, il revenait heureux se reposer de ses travaux au milieu de sa famille, lui offrir une part de son bonheur, et mettre aux pieds de celle qu'il aimait l'ouvrage qui lui ouvrait les portes de la renommée.

Grâce à cet amour, il n'avait pas éprouvé ce vertige de la jeunesse, qui, nous précipitant à la suite de tous les plaisirs, nous promet des rêves sans fin, et nous laisse brisés après un affreux cauchemar. Trois passions dominaient tout son être : sa mère, Louise et le travail. Il mettait en ce moment la dernière main à un ouvrage qu'il polissait depuis six mois. Trois heures venaient de sonner à la pendule. Sa plume, messagère active de la pensée, s'arrêta, et se reposant d'une longue tension d'esprit, il renversa sa tête en arrière, et sembla se livrer à cette rêverie paresseuse qui sert de halte dans le travail, en permettant à l'imagination de courir sur des routes inconnues, à la poursuite d'un songe, d'une chimère ou d'une idée.

Sa mère le surprit dans cette disposition d'esprit.

— Tu n'as encore rien pris, Ernest; tu veux donc te rendre malade ; rien que du café depuis ce matin.

— Je n'en dînerai que mieux ce soir, ma mère. Je voulais avancer mon travail, et j'y ai réussi.

— A quoi songeais-tu donc quand je suis entrée?

— Vous me le demandez, ma mère. A qui? sinon à celle qui est pour moi une source d'inspiration.

— Je l'ai rencontrée ce matin allant prier sur la tombe de sa mère, et portant un bouquet.

— Elle possède au plus haut degré la religion du souvenir : c'est un modèle de piété filiale.

— J'achève ta pensée : comment ne serait-elle pas une épouse tendre, dévouée, la tienne enfin? ajouta doucement la mère, en regardant son fils pour voir l'effet de cet heureux souhait.

— Oh ! vous allez trop loin, ma mère. Louise est destinée à l'un de ces heureux du siècle qui, avec la fortune, apportent à une jeune fille les jouissances d'une vie exempte de soucis.

— Mais si elle t'aime?

— Le tuteur parlera en maître; et, courbant la tête, Louise n'aura pas la force de résister à sa volonté.

— Ainsi, d'après toi, ton nom déjà célèbre est compté pour rien.

— Pour rien, ma mère; on la mariera à un négociant. M. Furetière aime l'argent ; il est du genre de ceux qui se disent positifs parce qu'ils ont amassé des écus pour l'avenir. A ses yeux, activité intellectuelle, enthousiasme, poésie sont des mots sans portée.

— Mais qu'a-t-il donc fait, lui, pour dédaigner les œuvres de l'esprit?

— Sa fortune. Aujourd'hui, on aime les gens qui s'industrient. « Enrichissez-vous! » ont crié les conseillers d'une monarchie éteinte à la foule des gloutons qui tendaient la main. Ce mot fameux, auquel on prêtait à tort une sanction auguste, a reçu une large application. Plus tard, la voix sceptique d'un homme d'Etat a lancé un aphorisme impie : « La littérature, s'est-il écrié, est bonne à tout, pourvu qu'on en sorte, » et voilà, ma mère, pourquoi mon faible mérite est compté pour rien par le positif M. Furetière.

— Tu es bien découragé, mon pauvre Ernest.

— Non ; je suis indigné.

— Mon fils, tu as la foi, et tu arriveras !

— Merci, ma mère ; pardonnez-moi cette boutade ; nous autres, hommes de la pensée, nous avons nos mauvais moments.

Ernest allait se remettre au travail, lorsqu'une petite dame rouge et ronde comme une pelotte entra familièrement, et s'exprimant avec une grande volubilité :

— Bonjour, ma chère, dit-elle en s'asseyant sans façon. Je me suis dit : Il faut que j'aille voir cette bonne Mme Bonnier, et je suis venue. Ai-je bien fait ? Je le crois, car je ne vous ai pas dérangée, et j'entre sans me faire annoncer.

— Vous avez bien fait, Mme Griffarol, répondit la mère d'Ernest.

— Je suis en nage, continua la grosse femme, en respirant avec force. Imaginez-vous que je cours depuis ce matin pour affaires. Mon mari est furieux ; il prétend que les Duval sont ruinés et il veut être remboursé sans délai. Vous n'ignorez pas sans doute que nous avons sur La Riccarde une hypothèque de 30,000 francs.

Mme Griffarol, à ces mots, s'était rengorgée dans sa petite vanité de bourgeoise ; et, aux yeux d'Ernest, elle dut paraître trente fois plus grosse.

— Scolastique, ajouta Mme Griffarol, avec cet esprit de charité qui la distingue, a supplié mon mari ; mais il ne veut rien entendre.

La grosse femme lançait en même temps à Ernest un regard oblique et significatif.

— Cette nouvelle a lieu de me surprendre, objecta Mme Bonnier. Jusqu'à ce jour, la famille Duval passait pour riche, et personne ne pouvait prévoir une semblable catastrophe.

— Vous savez ce qu'il en est, quand on va trop vite sans consulter ses moyens. Tant va la cruche à l'eau, qu'à la fin elle casse. La jeune fille a du luxe ; le jeune homme est oisif ; toute la ville en parle ; on les plaint, mais je doute qu'ils s'en relèvent, car leur crédit souffre de cette panique. Demain ils auront un huissier, et dans quelques jours, il y aura expropriation.

A ces mots, Ernest avait pâli. Sans vouloir en entendre davantage, il sortit brusquement. — Pauvre Louise ! se disait-il en se dirigeant vers la maison Duval ; voilà sa position compromise par

la faute de Joseph. Que ne suis-je riche ? Je viendrais à leur secours ; mais non, rien à leur offrir que mon dévouement !

Dans un cœur vulgaire, ouvert aux calculs d'une passion égoïste, un espoir aurait pu luire, en face de ce malheur imprévu qui rapprochait Ernest de celle qu'il aimait. Disons à sa louange que cette pensée ne vint pas à son esprit. Il entra. Tout dans la maison respirait la tranquillité ; la physionomie de Mariette annonçait un calme parfait.

— Où est Mlle Louise ? demanda Ernest d'un air troublé.

— Dans sa chambre ; vous avez peut-être à lui parler. Je vas lui dire de descendre. Mais qu'avez-vous donc avec votre figure toute renversée ?

— Ce n'est rien, Mariette ; je suis indisposé ; ça passera.

En ce moment, les sons harmonieux d'une *Rêverie* de Goria jouée sur le piano arrivèrent aux oreilles d'Ernest.

— Entendez-vous ? s'écria Mariette ; mam'selle s'amuse ; elle est contente, parce qu'elle a reçu des nouvelles de M. Joseph ; il arrive ce soir.

Cette mélodie, qui, par une transition bien ramenée, passait d'une variation rapide à un chant grave et d'un caractère mélancolique, excita chez Ernest un attendrissement qu'il réussit à cacher à Mariette. Les larmes jaillissaient de ses yeux. « Elle chante sur l'abîme, » pensait-il.

Mariette avait laissé Ernest et courait avertir sa maîtresse.

Dans les hasards d'une vie orageuse, nous conservons pour les saintes choses un respect qui ne s'est jamais affaibli. Que d'idées fraîches et naïves suscite dans l'esprit la vue de la chambre d'une jeune fille. C'est là qu'elle s'endort calme et souriante, dans des rêves d'innocence et de pureté. Le monde, pour la jeune fille, c'est sa mère, dont la tendresse éclairée l'initie à la vie ; ce sont les fleurs renouvelées par elle tous les jours et qui ne sont pas plus fraîches que ses impressions virginales.

L'appartement de Louise est des plus simples. Une étoffe de perse à fleurs roses, sur un fond blanc, en couvre les murs. Seulement, celle qui l'habite l'a animé de son esprit ingénieux, et les moindres fantaisies semblent prendre un nouvel aspect sous cette heureuse influence. Autour d'un fauteuil en tapisserie qu'elle a adopté, sont groupés, dans un charmant désordre, les objets dont elle se sert le

plus souvent : le panier qui contient la broderie, un petit bureau en palissandre, chef-d'œuvre d'ébénisterie, le livre qui vient de paraître. Ici, on voit un éventail ; là, une bonbonnière délicatement incrustée ; plus loin, un élégant porte-monnaie légèrement gonflé par les épargnes de la jeune fille ; un piano invite des doigts agiles à en agiter les touches, et une partition ouverte présente à l'œil des doubles croches bien noires et des difficultés à vaincre ; quelques paysages, ouvrage de la jeune fille, sont placés dans un jour favorable, et un bouquet, penché dans un vase en porcelaine de Chine, et qui charge l'atmosphère de ses parfums, ajoute encore par sa présence à ce pêle-mêle gracieux.

Ces objets lui viennent en partie de sa mère et sont pour Louise autant de souvenirs précieux. Dans ce milieu charmant, la jeune fille brille par sa beauté. D'une taille moyenne, elle est arrivée à dix-huit ans, à ce développement des formes qui se traduit par une souplesse élégante, par ces lignes serpentines si heureuses, que les peintres affectionnent tant.

Simple et vraie, Louise met en relief ces avantages naturels par des mouvements exempts d'affectation. Des yeux bleus, — elle a un teint d'une blancheur éblouissante, — et de petites couleurs roses tranchent heureusement sur cette carnation si fine. Ses lèvres parfaitement arquées semblent peintes en vermillon, tant le sang y abonde pur et chaud ; et comme le menton et le bas du visage sont un peu gras, il s'y dessine de mignonnes fossettes qui ajoutent à l'agrément de cette heureuse physionomie. Au-dessus de son front bien modelé, mais presque impérieux, s'étale un magnifique diadème de cheveux châtains.

Dans cette maison silencieuse où tout lui parlait de sa mère, Louise gardait une attitude pensive, pleine de mélancolie, comme si elle s'écoutait vivre. Ceux qui levaient la tête en passant par la rue de l'Ancienne-Comédie, pouvaient la voir souvent assise à sa fenêtre, tirant l'aiguille au-dessus de son canevas d'un air réfléchi. Sa tête se détachait vivement entre les fleurs qu'elle semait elle-même dans une petite caisse, et qui poétisaient la galerie en fer battu régnant autour du balcon.

Quelquefois un étranger contemplait avec ravissement ce portrait de jeune fille, digne de Van Ostade, qui, de même qu'une fleur empourprée, dominait son massif aérien. Alors, Mariette,

aux aguets, allait déranger Joseph en toute hâte, et lui disait en patois dans sa joie naïve : « Venez vite, Monsieur, un étranger mange votre sœur des yeux ! Jésus Dieu ! qu'elle est belle ! »

Cependant, à l'appel de la servante, la jeune fille s'était hâtée de descendre, trouvant toute naturelle cette visite de l'ami de son enfance. Au fond du cœur, elle en était heureuse, et ce fut avec empressement qu'elle descendit les marches de l'escalier.

La pâleur d'Ernest à l'aspect de Louise augmenta visiblement.

— Je n'oserai jamais, se dit-il, troubler la sérénité de son âme. — Quelles nouvelles de Joseph ? demanda-t-il en essayant de donner à sa voix un ton ferme, que démentait une extrême émotion.

— Excellentes ; il arrive ce soir enchanté de son voyage. Mais Ernest, qu'avez-vous donc ?.... vous me cachez quelque chose. Cette pâleur, ce trouble..... Serait-il arrivé malheur à mon frère ?....

— Rassurez-vous, mademoiselle ; une contrariété toute personnelle a pu me donner de l'humeur.

— Je ne vous dérange pas ? demanda d'un ton narquois une voix connue.

En même temps, la tête de Benoît se montrait à la porte entrebâillée du petit salon.

Ernest tressaillit.

— Entrez, cousin, répondit Louise.

— C'est que je viens pour affaires.... graves.

— Je me retire alors.

— Restez, M. Ernest ; vous êtes l'ami de la famille, et l'affaire grave dont parle mon cousin va se réduire à quelque plantation urgente à faire sur notre propriété.

— Vous vous trompez, Louise, reprit Benoît d'un ton solennel ; puisque M. Bonnier n'y est pas de trop, je vais vous dire ce qui se passe. M. Griffarol veut être remboursé dans trois jours.

A ces mots, Louise pâlit. Il y eut pour elle dans cette nouvelle lancée si brusquement à sa tête toute une révélation de malheurs ; le plus grand n'était pas la ruine. Elle jetait en même temps sur Ernest un regard triste et désespéré. « M'aimerez-vous toujours ? » telle en était la traduction.

Un silence de quelques minutes succéda à la phrase de Furetière.

Dans l'intervalle, Mariette était entrée à pas de loup, et la main appuyée vivement sur l'épaule du cousin, elle lui fit relever la tête.

— Or donc, M. Benoît, nous n'avons pas d'argent, et il faut payer, dit-elle, les dents serrées et avec une expression indéfinissable de colère.

— Sans doute, ma bonne.

— Mais, en bon parent que vous êtes, vous en prêterez.

— Si je pouvais, je ne dis pas non; mais vous savez bien que je n'ai pas d'avances. Après les 2,000 francs de rente que je sers à vos maîtres pour le fermage de La Riccarde, j'ai à peine 500 francs pour moi. Il faut se nourrir, et tout y passe.

— Ainsi, vous ne pouvez pas nous obliger, continua la servante.

— Hélas! non.

— Je vous prouverai le contraire, cria Mariette dont la colère fit explosion.

— Et comment, s'il vous plaît? demanda Furetière avec sang-froid; la douleur vous trouble l'esprit, ma bonne. Voudriez-vous attaquer ma gestion? les comptes font foi, et je les mets à la disposition de tout le monde.

— Tiens, que je suis bête! répondit Mariette en riant sous l'influence d'un revirement d'idées. Il faut de la réflexion, et voilà que je m'emporte. A revoir, M. Benoît, dit-elle au cousin en sortant et en le toisant d'un air de menace.

Furetière soutint le choc avec un air apparent d'indifférence.

C'était un comédien passé maître dans les jeux de scène.

En se retirant, Mariette avait touché du coude Ernest, qui comprit le geste et prit tout aussitôt congé.

— Tout est donc perdu, mon cousin, demanda la jeune fille; il faudra vendre.

— Ou être expropriés.

— Oh! mon Dieu!

— Ne vous désolez pas, Louise; du calme; il y a remède à tout. Mon dévouement vous est connu, et nous obvierons à ce malheur. Si Joseph est raisonnable, vous serez sauvés; croyez-en ma parole. Vous l'attendez bientôt, je crois.

— Il peut arriver d'un moment à l'autre.

— Envoyez-le-moi dès son arrivée; et rassurez-vous, chère

Louise. Comment ne pas être attendri en face de vos embarras! ajouta-t-il en essuyant une larme. A bientôt! calmez Mariette; cette fille manque de sang-froid.

— Est-il franc? se demanda Louise après la sortie de son cousin; pour la première fois, je lui trouve un sourire étrange. Qu'allons-nous devenir?

Le bruit d'un cabriolet vint faire diversion à la tristesse de Louise.

— Voici mon frère! s'écria-t-elle.

Mariette et Ernest l'avaient prévenue et ils rentraient avec Joseph.

— Ah! mes amis, dit-il, en embrassant sa sœur. Quel pays pour un amateur! Moi qui croyais la *centaurea* rare. J'en rapporte plusieurs échantillons. La voilà! s'écria-t-il en la retirant de son herbier et en l'élevant au-dessus de sa tête; la voilà, cette plante célèbre, dont les sucs bienfaisants guérirent de sa blessure le centaure Chiron dans son combat contre Hercule; mon ambition est satisfaite, et je vais maintenant tenir mes promesses et planter mes choux.

— Il est trop tard!

— Que veux-tu dire, Mariette, avec ta voix rude?

— Avez-vous trouvé 30,000 francs dans votre promenade, en ramassant vos plantes?

— Certes, non. Ta question est étrange. Pour moi cependant, la *centaurea* les vaut, vu qu'elle me manquait, et que je n'ai pas besoin de 30,000 francs.

— Puisque, d'après vous, votre plante vaut cette somme, allez la porter à M. Griffarol, qui veut être payé immédiatement.

— Mais, Benoît?...

— Voilà votre raison : mais Benoît? Il est pauvre, votre cher cousin, bien pauvre. Du dévouement, tant que vous voudrez. Malheureusement, il n'a que cette monnaie à votre service.

Les gouttes de sueur perlaient sur le front de Joseph. Ce coup inattendu avait calmé subitement son enthousiasme de touriste savant.

— Je vais chez mon cousin.

— Il t'attend, lui répondit sa sœur.

— C'est impossible; Griffarol a un cœur. Je l'attendrirai.

— Dieu le veuille ! lui cria Mariette qui fondait en larmes.

Joseph n'entendit pas la servante.

Pressé de voir son cousin, le malheureux traversait la rue en courant, conservant encore en son cœur un rayon d'espérance.

VI.

Benoît Furetière, à la vue de Joseph, n'éprouva aucun étonnement. Il savait que le danger de la position l'amènerait vers lui, comme vers son conseiller ordinaire. Un moment, en présence de ce désespoir qui se montrait si poignant sur la figure si franche de son jeune cousin, le remords avait remué le cœur de cet homme; mais ce mouvement fut de courte durée. — Pas de faiblesse, se dit-il à lui-même. A nous tout cet or, si je suis ferme. Pas de pitié !

— Vous savez tout, dit-il à Joseph; remettez-vous, mon ami, calmez votre émotion.

En prononçant ces paroles affectueuses, Benoît pressait la main de son parent.

— Ah ! vous lisiez dans l'avenir, mon cher Benoît, quand l'autre jour vous avez étalé sous mes yeux cette position que je croyais si florissante. J'aurais dû vous aider, conjurer ce malheur par une sage économie, mais....

— Ces regrets sont tardifs, interrompit Benoît, parlons du présent.

— Du côté de M. Griffarol, rien à espérer ?....

— Rien, il est inflexible.

— Et les amis de mon père ?

— Enfant ! je les ai tous vus; il n'y a plus d'amis dans des circonstances pareilles; ils vous accusent d'incurie, d'insouciance, et disent que vous êtes le premier artisan de cette ruine anticipée.

— Moi, toujours moi ! s'écria le pauvre Joseph, en cachant sa tête dans ses mains.

— Ne vous désolez pas ainsi, vous m'enlèveriez la réflexion, et j'ai besoin de toute ma tête. Que faire ? Irai-je emprunter pour mon compte ? On sait que je ne suis pas riche, et la défiance est telle qu'on me croirait engagé dans vos affaires. On me refuserait.

Pendant quelques instants, Furetière se promena dans la chambre, les bras croisés, dans l'attitude de la réflexion. Joseph haletant le suivait de l'œil, attendant une idée de son cousin, comme le naufragé se cramponne à une épave qui peut le ramener au rivage.

Tout-à-coup Benoît s'arrêta en face de Joseph, en homme qui a trouvé un moyen suprême.

— Ecoutez-moi, lui dit-il, et suivez mon raisonnement; il est dicté par l'amitié.... Vous seul pouvez sauver Louise !....

— Oh! dites, Benoît, dites, s'écria Joseph, en joignant les mains.

— Procédons par ordre. En supposant que Griffarol vous donnât du temps, ou qu'un capitaliste voulût bien vous avancer la somme, avec une propriété comme la vôtre, sans avances, dominé par vos habitudes, vous retomberiez bientôt dans une position gênée; vous aimez la science, et vous n'êtes pas fait pour les calculs d'une vie réglée.

— Il faudra bien que je change.

— Sans doute, la nécessité impose ses lois. Mais si en réglant vos dépenses, vous pouviez, par un mariage, relever votre position, mener cette vie facile du savant et sauver votre sœur, accepteriez-vous?

— Tout de suite. J'aurais voulu rester célibataire; mais pour ma sœur, j'accepterai.

— Alors j'ai votre affaire. Seulement comme vous, on se dévouera; comme vous, on imposera silence aux répulsions qu'inspirait le mariage; en un mot, on voudra vous sauver.

— Et le nom de cette généreuse personne?

— Ma sœur.

— Scolast....!

La voix se perdit dans son gosier, et le pauvre Joseph fut pris d'une sueur froide.

— Je le comprends, continua Furetière qui feignit de ne pas s'apercevoir de la surprise de son cousin; ma sœur n'est pas jeune, elle n'est pas belle, mais son dévouement doit la rendre sublime à vos yeux, et belle par le cœur. Grâce à ce mariage, j'ai recours à l'influence de Scolastique sur les gens importants de la ville; elle ramasse quelques mille francs; on circonvient M. Griffarol; nous donnons un à-compte qui l'apaise; enfin nous vous sauvons, et,

par une économie sagement entendue, nous remontons cet édifice de votre fortune perdue par votre insouciance et votre prodigalité. Ma sœur refusera peut-être, car elle s'était vouée au célibat; il ne faudra rien moins que l'œuvre méritoire qu'elle accomplira pour l'amener à cette décision.

Joseph ne répondait pas; un combat intérieur se livrait dans son âme.

— Vous pouvez refuser, ajouta l'impitoyable cousin; seulement n'accusez jamais mon dévouement. J'aurai tout essayé pour vous sauver; vous n'aurez pas voulu.... Acceptez-vous?...

— Oui, murmura Joseph en baissant la tête.

— Attendez-moi ici, je vais prévenir Scolastique; elle a bon cœur, elle se sacrifiera.

Joseph, encore sous l'impression de sa surprise, doutait de la vérité. Un moment il espéra que Scolastique refuserait, et il ne voyait que cette branche de salut; puis il pensait à sa sœur, aux privations de toute sorte qu'elle s'imposerait désormais, à cette maison de campagne où ils avaient grandi sous les yeux de leur mère et qui passerait en des mains étrangères. Je suis coupable, pensait-il, c'est à moi de réparer ma faute; si elle accepte, je dois la remercier, car elle est l'instrument de la Providence.

Se redressant par un mouvement énergique, Joseph avait trouvé dans son cœur cette décision prompte qui est le cachet des actions sublimes. Il était prêt, et la tête haute, il envisageait son immolation avec le courage du martyr.

Scolastique entra avec son frère. Une rougeur fébrile couvrait ses joues, et, la tête basse, elle jouait la confusion d'une jeune fille qui se déconcerte à la vue de son fiancé.

— Ma sœur se rend à mes désirs, dit Benoît avec émotion. Vous sauver, assurer votre bonheur, telle est son ambition.

— Dieu m'en tiendra compte!

Un long soupir avait suivi cette phrase de Scolastique.

— Et moi aussi, répondit Joseph qui, prenant la longue main de la vieille fille, y déposa timidement un baiser.

C'était passer résolûment sous les fourches caudines.

Il sortit pour annoncer chez lui cette nouvelle. A la porte de la maison, il s'arrêta indécis, craignant Mariette et n'osant entrer. Il prit son courage à deux mains.

Tout le monde attendait dans le salon le résultat de cette conférence.

— Sauvés ! s'écria le brave garçon en entrant et avec toutes les démonstrations d'une joie véritable. Sauvée ! ma petite Louise. Tu auras toujours des fleurs, tu élèveras tes petits oiseaux dans leur petite cage à filigrane d'argent, tu conserveras tes jolies robes, tu me joueras du piano.....

Louise avait souri à cette heureuse nouvelle, et le bonheur changeait l'aspect de toutes ces physionomies si attristées par les secousses de la journée.

— Mais comment avez-vous pu apaiser M. Griffarol ?

— Rien à faire, qu'à me marier, ma bonne Mariette.

— Et avec qui ? demanda, en joignant les mains, la servante qui entrevoyait l'affreuse vérité.

— Avec ma cousine.

— Jamais ! s'écria Mariette ; vous ne ferez pas cela, M. Joseph, car votre mère sortirait de son tombeau, et viendrait vous maudire.

— Mais pourquoi ?

— Parce que votre cousine a été le bourreau de votre mère, et que c'est elle qui l'a tuée. M. Ernest, venez avec moi, j'irai trouver le commissaire, *la justice*, car il y en a une sur terre.

— Mais, Mariette, il faut plus d'un témoin pour porter cette plainte, je vous l'ai déjà dit.

— Qu'importe, M. Ernest ? on cherchera chez eux, et on en trouvera.

— Ecoutez-moi ; il faut de la réflexion, dit Ernest, et on n'arrive à rien en poussant des cris.

— C'est que voilà longtemps que je souffre, criait la servante sans écouter Ernest et en se tordant les mains de désespoir ; on les dévalise, ces pauvres enfants, et je veux qu'on leur fasse justice.

— Je n'y comprends rien, reprit Joseph en regardant Mariette d'un air ébahi.

A peine venait-il de formuler ainsi son étonnement, qu'un bruit sinistre se fit entendre. Le tocsin ébranlait l'air de sa sonnerie lugubre ; les cris : Au feu ! poussés par une foule compacte, éclataient dans la rue.

Mariette se précipita dehors. Des tourbillons de fumée sortaient

en colonnes épaisses et noires de la maison de Furetière, et la foule impatiente réclamait les pompes et les paniers.

On entendait de toutes parts :

« Le feu est aux huiles dans la boutique de l'épicier ! »

— Maintenant, mes enfants, cria Mariette du fond du corridor, laissez-moi faire !

Et s'élançant de nouveau dans la rue, elle se perdit dans la foule.

— Elle vous parlait de la justice des hommes, s'écria Ernest, mais voici la justice de Dieu !

Henri Vié-Anduze.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

BULLETIN DU MOIS.

Sommaire.

Le *Faust* de Goethe et le *Faust* de M. Dennery. — Les nouveautés dramatiques du mois. — Le Punch-Grassot. — Le Congrès de Bruxelles et la propriété littéraire. — Un mot à propos de l'*Etude* sur les Etats du Languedoc publiée par la *Revue*.

Octobre 1858.

Comme nous l'avions résolu, nous nous sommes jeté à corps perdu dans la lecture de Goethe, pour nous préparer à l'avalanche de *Faust* que nous annoncions le mois dernier, avalanche qui s'est réduite, jusqu'ici, au seul mélodrame à grand spectacle de la Porte-Saint-Martin. Nous avons suivi une fois de plus le poète de Weimar à travers cette étrange épopée qui fut l'œuvre de toute sa vie. Le commencement de *Faust* parut, en effet, en 1790 ; la première partie ne fut complétée qu'en 1807, et la deuxième partie fut publiée en 1831 seulement, quelques mois avant la mort de l'auteur. Aussi, des yeux un peu attentifs peuvent-ils y démêler sans peine l'immense travail qui s'est fait dans l'âme et le génie de Goethe, pendant cette longue période de quarante années. On y rencontre d'abord Goethe dans la fleur de ses vingt ans, chevaleresque et romantique disciple de Shakspeare, plein des

nobles élans et des passions généreuses qui éclatent dans *Goetz de Berlichingen ;* puis Goethe ramené au culte de l'art antique par un voyage en Italie, le Goethe du *Tasse* et d'*Iphigénie,* demandant son idéal à l'inaltérable sérénité de la beauté grecque, personnifiée dans la figure d'*Hélène ;* enfin Goethe, devenu métaphysicien et mystique, comme tout bon allemand doit le devenir tôt ou tard, mêlant dans son œuvre la poésie et la science, l'esprit antique et l'esprit moderne, et faisant succéder aux scènes si animées et si vivantes du commencement des combinaisons symboliques, dont on a souvent peine à entrevoir le sens, surtout à travers le brouillard d'une traduction. Nous avons revu passer sous nos yeux le Docteur Faust, l'infernal Méphistophélès, la céleste figure de Marguerite, puis les sorcières, les lémures, les sphinx, les chœurs d'anges, cette mythologie confuse, empruntée à tous les âges, ces allégories fastidieuses sous lesquelles s'agite nous ne savons quelle ténébreuse philosophie; monde étrange, au milieu duquel nos esprits français, amis de la clarté avant tout, se sentent mal à l'aise, et qui nous font regretter le début si brillant de ce drame immense. — On nous traitera de profane et d'idiot probablement, car nous avons souvent rencontré force gens, ne sachant pas plus d'allemand que nous, et paraissant comprendre ces obscurités à première vue; quant à nous, nous avons le courage d'avouer en toute humilité qu'une partie notable des beautés de *Faust* est au-dessus de notre faible portée.

S'il n'y avait pas toujours plaisir et profit à se retrouver en face des œuvres du génie, nous regretterions un peu notre temps, car nous avons consciencieusement relu les deux *Faust* sans aucun avantage pour notre *Bulletin*, et nous aurions dû nous y attendre. — En dramaturge qui connaît son public parisien, M. Dennery a compris que la métaphysique, les symboles et les allégories s'accommoderaient mal au goût du parterre des Boulevards; il s'est inspiré tant bien que mal du ton de la première partie du *Faust ;* pour animer ses seize tableaux, il a mis en mouvement des personnages qui agissent plus qu'ils ne pensent, et il a fourni aux décorateurs l'occasion de déployer tout ce que leur art possède de splendeurs. Ce n'est point le *Faust* de Goethe, — l'auteur n'est pas assez maladroit pour cela! — c'est le *Faust* de M. Dennery, c'est-à-dire une longue suite de tableaux, où l'ennui est tempéré par

des changements à vue, quelque chose comme une féerie sans calembours et sans gaîté.

Quoi qu'il en soit, le nom du héros était un prétexte suffisant pour dépenser ici la provision de renseignements que nous avions faite ***ad hoc ;*** mais nous nous sommes souvenu à temps que la ***Revue*** avait déjà publié, sur le ***Faust,*** une sérieuse étude avec laquelle notre érudition de fraîche date ne pouvait soutenir aucune espèce de comparaison, car cette étude est due à un traducteur de Goethe, pour qui de longues méditations avaient rendu diaphanes les ténèbres du texte allemand (1).

Maintenant une chose nous inquiète. Est-ce que, par hasard, fatigué de partager ses droits d'auteur avec des associés vivants, et encouragé par le succès fructueux de son ***Faust,*** M. Dennery ne songerait pas un peu à prendre pour collaborateur les maîtres du théâtre de tous les temps et de tous les pays ? — ***Dennery et Lope de Vega, Eschyle et Dennery,*** c'est ça qui ferait bien sur une affiche! Pour notre compte, nous serions curieux de voir ***les Suppliantes*** ou les ***Sept Chefs devant Thèbes, arrangés*** en seize tableaux, pour la Gaîté ou l'Ambigu, dans le français de M. Dennery.

L'Odéon, que sa situation topographique oblige à une incessante activité, sous peine de voir son péristyle rester désert, comme un pylone égyptien perdu dans les sables du Nil, l'Odéon n'a pas attendu que le succès du ***Marchand malgré lui*** fût complètement épuisé pour renouveler son affiche. Comme il n'y va pas de main morte quand il s'y met, il a donné deux comédies nouvelles le même soir, l'une en un acte et en prose de M. Marc Monnier, ***la Mouche du Coche,*** dont le titre explique suffisamment la donnée; l'autre en un acte et en vers, intitulée ***Frontin malade,*** agréable pastiche de l'ancien théâtre, par MM. J. Viard et H. de la Madelène. L'une et l'autre ont réussi, et l'Odéon, en produisant ainsi, dans une seule séance, le nom de trois jeunes écrivains, s'est montré fidèle à son programme de théâtre révélateur. — Le même Odéon répète activement une grande pièce de M. Louis Bouilhet, — un poète découvert par lui, — et il a repris, en attendant, le premier ouvrage de ce jeune auteur, ***Madame de Montarcy,*** très-

(1) V. ***Etude sur le Faust de Goethe***, par M. le Prince de Polignac, tome IV de la ***Revue***, p. 436.

estimable drame où pourtant l'on reconnaît trop visiblement l'influence de Victor Hugo. Mais quel est le poète qui n'a pas commencé par s'inspirer de ses lectures favorites avant de trouver sa voie? Lamartine ne nous apprend-il pas quelques part que ses premiers vers étaient de pâles imitations des chants monotones d'Ossian? — Comme ces premiers tâtonnements ne l'ont pas empêché d'être Lamartine et de faire *le Lac* et *Jocelyn*, nous espérons que, dans *Hélène Peyron*, M. Bouilhet, qui possède déjà une forme très-brillante, n'aura consulté que ses inspirations propres; et, comme nous aimons les poètes, si rares dans ce siècle de prose, nous faisons des vœux pour le succès de ce jeune auteur qu'un heureux hasard a fait naître dans la patrie de Corneille. — Un autre théâtre que l'Odéon vivrait pendant six mois sur cette affiche remise à neuf, et pourtant voici venir encore la *Vénus de Milo*, cette admirable manchote, nous tendant avec grâce les bras que lui prête Mlle Mea. — Qui ne connaît la merveille anonyme dont, pendant son ambassade à Constantinople, M. le Comte de Marcellus négocia l'acquisition pour le Musée du Louvre, acquisition qui justifie surabondamment, à nos yeux, les prétentions de M. de Marcellus au fauteuil académique, et qui nous paraît un titre plus sérieux pour l'obtenir que plusieurs douzaines de tragédies en cinq actes, ornées de toutes les unités du monde? La pièce de l'Odéon est une fantaisie antique sur cette admirable divinité sans bras qui nous est venue des Cyclades, et certes M. Louis d'Assas, — un nom qui a résonné héroïquement aux oreilles des spectateurs, — ne pouvait choisir un thème plus harmonieux pour exécuter d'agréables variations sur la lyre à sept cordes des rhapsodes grecs. Malheureusement, les variations ont laissé un peu à désirer.

Nous aurions bien encore à vous raconter comment un brave homme, précipité dans la *Marnière des Saules*, est venu reparaître inopinément devant son assassin, pour dénouer le mélodrame en cinq actes et six tableaux, ou, si vous l'aimez mieux, en cinq actes et demi que l'on joue à la Gaîté; mais en quittant le chef-d'œuvre de la statuaire antique, nous ne nous sentons pas le courage d'analyser la vieille intrigue de la *Femme à deux Maris*, qu'a voulu rafraîchir la collaboration de M. Alphonse Brot, un ci-devant littérateur, et de M. Charles Lemaître, jeune premier de l'endroit et fils du grand comédien Frédérick.

Pour compléter le bilan du mois, mentionnerons-nous le ***Punch-Grassot, réclame*** en un acte que tambourine le Palais-Royal au bénéfice d'une liqueur nouvellement éditée sous le patronage de l'acteur comique le moins régulièrement beau des temps modernes? Parlerons-nous du séjour que maître Grassot fit, l'an dernier, à Nice, dans l'espoir d'y retrouver sa voix, comme si Grassot avait jamais eu une autre voix que le galoubet enroué dont il joue si agréablement? Dirons-nous comment, au lieu de rapporter l'ut de poitrine demandé, Grassot ne rapporta qu'un punch? Mais quel punch! Demandez plutôt aux annonces qui couvrent les murs de Paris! — Raconterons-nous enfin comment un ***bon moine*** italien confia la recette de ce punch merveilleux à Grassot, et comment, dans la pièce nouvelle, Grassot, transformé en émule de la Mère Moraux, débite gracieusement ledit punch au milieu d'un essaim de jolies femmes? — Non, car cette parade indigne nous semble singulièrement triste; car, sous le masque de ce Jocrisse vieilli, dont le gloussement inintelligible met toute une salle en belle humeur, nous voyons un artiste de talent, oubliant ce qu'il se doit à lui-même, et ne craignant pas de livrer sa personnalité aux risées du public. Quel que soit l'emploi d'un comédien, nous aimons que, derrière l'acteur, il y ait un homme. C'est ce qu'Arnal, — un comique aussi, mais un artiste plein de dignité, — a très-vivement exprimé dans une lettre adressée au *Charivari*. Ce journal satirique s'était donné le plaisir de supposer que le succès de vente du Punch-Grassot, ayant mis les ***alcools comiques*** à la mode, avait engagé des spéculateurs à promulguer, avec accompagnement de grosse caisse, le Bischoff-Lassagne, l'Anisette-Arnal, le Rhum-Hyacinthe et le Cognac-Luguet. Arnal a réclamé par un mouvement de susceptibilité fort légitime, et nous ne savons si maître Grassot aura trouvé de son goût les lignes suivantes de son ***bon camarade :*** « Je trouve infamante la réputation que la pièce du » Palais-Royal fait à M. Grassot. Aux yeux de bien des gens, elle » le pose tout simplement en ivrogne. Si l'insouciance de mon bon » camarade Grassot autorise les auteurs à en user de la sorte avec » lui, je n'ai rien à dire; mais je ne saurais me montrer aussi » tolérant sur un tel sujet. »

Paulò majora canamus, et sans perdre notre temps à chercher une transition pour aller du Palais-Royal à Bruxelles, — les che-

mins de fer ont supprimé les transitions, — disons un mot du Congrès artistique et littéraire qui a fait voyager tant de Parisiens vers la Belgique. Ce congrès présentait sur les autres congrès le très-grand avantage d'avoir un but bien défini, et ce n'est pas aux séances de Bruxelles qu'on pourrait appliquer le mot du Prince de Talleyrand : « Que s'est-il passé au congrès? — Il s'y est passé » trois jours. » Il s'agissait de discuter et de réglementer la propriété littéraire, problème depuis si longtemps agité et dont la solution définitive fait un pas chaque fois qu'il est remis sur le tapis; aussi ce grand intérêt avait-il attiré à Bruxelles une foule de français de distinction, parmi lesquels on remarquait MM. le Baron Taylor, Scribe, Mélesville, Dumanoir, Louis Lurine, Paul Féval, X.-B. Saintine, Michel Masson, H. Rigault des *Débats*, les éditeurs Delalain, Hachette, Hetzel et Curmer, et enfin le Chef de la Division de la Presse au Ministère de l'Intérieur, l'aimable, spirituel et zélé M. Salles, qui a laissé, comme Sous-Préfet, de si excellents souvenirs dans l'arrondissement de Villefranche, près Toulouse. — A la suite de discussions fort animées, il a été décidé que, après la mort d'un auteur, sa veuve aurait la jouissance viagère des droits du défunt, et que, pour les autres héritiers, cette jouissance serait limitée à cinquante ans. Cette solution ne nous paraît nullement satisfaisante. Si les droits des héritiers sont incontestables, pourquoi les limiter? S'ils sont contestables, pourquoi les reconnaître? Cependant, il y a progrès, car jusqu'à présent on n'avait accordé aux descendants d'un grand homme le droit de vivre de ses ouvrages que pendant trente ans; c'est donc vingt ans de gagnés; mais ne pouvait-on espérer mieux de ces solennelles assises de la littérature européenne, honorées de la présence d'un Roi, et ne se décidera-t-on jamais à adopter la loi si laconique et si équitable que M. Alphonse Karr propose depuis tant d'années et qu'il avait formulée ainsi : « Article unique : — La propriété littéraire est une propriété? » C'était assez simple, et pourtant Dieu sait quand ce paradoxe passera à l'état de vérité, car rien n'est difficile à détruire comme les abus, parce qu'il se trouve toujours quelqu'un qui en profite et qui s'obstine à les défendre.

Mais qu'est-ce que les abus dont s'est occupé le Congrès de Bruxelles, comparés à ceux sur lesquels la *Revue* a donné dernièrement une *Etude historique* fort curieuse? Nous avons lu avec le

plus grand intérêt le remarquable article de M. E. de Barthélemy sur les Etats du Languedoc pendant le règne de Louis XIV, et nous aimons à voir la *Revue de Toulouse* publier de ces travaux où l'intérêt local se joint à un puissant intérêt historique. Pourtant, nous aurions désiré que l'auteur, au lieu de se borner à enregistrer les faits, les accompagnât de quelques réflexions, et nous croyons qu'il y avait matière. Quant à nous, en lisant ce consciencieux travail, nous avons été frappé du rôle peu digne que jouait, aux Etats provinciaux, cette royauté si grandiose en apparence. Nous avons rougi pour le grand roi, en le voyant disputer sou à sou quelques malheureuses centaines de mille livres, et, spéculant sur son séjour à Toulouse, se faire donner un million « pour sa première entrée dans la province, » ce qui devait rendre ses visites bien agréables à ses fidèles sujets, en le voyant employer, pour obtenir les sommes nécessaires à ses folles prodigalités, soit l'intimidation, soit des moyens de corruption que les admirateurs exclusifs du passé voudraient nous faire croire d'invention plus récente. Cette lutte odieuse, ignoble, entre les gens de cour qui gaspillaient et les populations qui payaient, est un scandale qu'il est bon de rappeler à ceux que la centralisation moderne chagrine et qui rêvent le retour du bon temps des Etats et du *prêt gratuit.* Ce qu'il y a surtout de révoltant, c'est de voir l'homme du Roi, l'Intendant, exiger des sujets un sacrifice tellement au-dessus de leurs forces que, malgré son avidité, il est obligé de reconnaître qu'ils « ont fait plus qu'ils ne pouvaient. » — Et cela se passait à l'instigation du grand Colbert, cet enfant du peuple qui consuma sa vie à lutter contre la cour ! Et il en était ainsi dans chaque province ! Et si, poussés à bout par des impôts écrasants, les *manants* affamés s'oubliaient jusqu'à jeter quelques pierres *dans le jardin* de M. le Gouverneur, et un peu aussi à M. le Gouverneur lui-même, oh ! alors, malheur à eux ! On bannissait sans pitié tous les habitants d'une rue, femmes en couches, vieillards, enfants, avec défense de les recueillir sous peine de mort ; on prenait *à l'aventure* vingt ou trente hommes qu'on menait pendre ; on rouait ; on écartelait. Et ces horreurs, exercées sur des innocents ou de pauvres égarés, amusaient fort les gens de cour, témoin ces lignes de Mme de Sévigné : « Les mutins » de Rennes se sont sauvés il y a longtemps ; ainsi, *les bons pâti-* » *ront pour les méchants ;* mais *je trouve tout fort bon*, pourvu

» que les quatre mille hommes de guerre qui sont à Rennes, sous » MM. de Forbin et de Vins, *ne m'empêchent point de me promener* » *dans mes bois*, qui sont d'une hauteur et d'une beauté merveil- » leuse; » et ailleurs: « On a pris soixante bourgeois; on com- » mence demain à pendre. Cette province est un bel exemple pour » les autres, et surtout de respecter les gouverneurs et les gouver- » nantes, de ne leur point dire d'injures et de ne point jeter des » pierres *dans leur jardin;* » et enfin : « Vous me parlez bien » *plaisamment* de nos misères : » (il paraît que Mme de Grignan trouvait tout cela *plaisant*) « nous ne sommes plus si roués; un en » huit jours *seulement pour entretenir la justice :* la *penderie* me » paraît maintenant un *rafraîchissement.* » Et quand on pense que ces facéties atroces ont été écrites par une femme dont la bonté égalait la beauté et la grâce; quand on pense que Mme de Sévigné elle-même n'a pas su s'élever au-dessus des préjugés de son entourage, on est effrayé de ce que devait être cette cour dont elle était la perle et dont la France était la proie. Pour nous, ce passage de Mme de Sévigné nous a souvent gâté la lecture de ses lettres charmantes, et il nous gâtera toujours les splendeurs de Versailles et les *plaisirs de l'Ile enchantée.*

Jules Renoult.

CONGRÈS MÉRIDIONAL.

Nous avons reçu de M. Clos, directeur du Jardin des Plantes, la réclamation suivante que nous nous faisons un devoir de publier :

Sorèze, 18 octobre 1858.

« Monsieur,

» Une erreur s'est glissée dans le rapport de M. Roumeguère, lu en séance publique du *Congrès méridional*, le 24 août dernier. Ce travail, que vous avez reproduit dans la 45e et dernière livraison de la *Revue de Toulouse*, offre le passage suivant à la page 55 : « La replantation de l'Ecole (de botanique du Jardin des Plantes » de Toulouse), accomplie dans ce but en 1854, est un des faits » nombreux de l'habile direction de M. le professeur Moquin. » Je sais combien le Jardin des Plantes de Toulouse a été florissant sous l'administration de mon savant prédécesseur et ami M. Moquin-Tandon. Mais, en 1854, j'étais directeur de cet établissement, et, dans l'intérêt de la vérité, je dois assumer seul la responsabilité de la replantation de l'Ecole de botanique.

» Veuillez agréer, M. le Rédacteur, l'assurance de ma considération la plus distinguée,

» D. Clos. »

2e Section : Sciences médicales. M. le Dr Jules Naudin, rapporteur.

Messieurs,

La section des sciences médicales, dont je suis chargé d'analyser les travaux, a montré, dans la tenue de ses séances, un zèle et une assiduité qu'il est de mon devoir de signaler tout d'abord. Si je m'empresse de constater le double fait important des adhésions nombreuses et du bon vouloir dont chaque membre a fait preuve pendant la session, c'est que, d'un autre côté, je ne dois pas craindre de l'avouer aussi, le contingent apporté par notre section aux travaux du Congrès pourrait paraître relativement peu considérable.

Deux motifs puissants, que nous ne saurions passer sous silence, devaient forcément influencer le nombre et l'importance des résultats obtenus.

Et d'abord, disons-le sans hésitation, bien que susceptible sans doute encore de perfectionnements et de progrès importants, la médecine est déjà une science riche et grande, dont une ancienneté de vingt-trois siècles suffit à légitimer le vaste domaine, alors surtout que des génies, tels que ceux d'Hippocrate et de Gallien, l'ont poussée à pas de géant dès son berceau. Les grandes découvertes y deviennent et doivent y devenir rares : celles de Harvey et de Jenner ont marqué leur siècle. Laborieux et lent d'abord, chaque progrès dans la médecine réclame en outre la sanction d'une longue expérience. On ne peut donc pas avoir le bonheur de faire tous les jours des découvertes aussi marquantes que celles de la quinine, de l'iode, des anesthésiques.

Le second motif, qu'il nous importe de présenter, tient à une circonstance purement locale. Ce serait une grande erreur de considérer les travaux du présent Congrès comme l'expression du mouvement scientifique médical dans nos contrées, pendant le temps qui s'est écoulé depuis la précédente session. La Société de médecine de Toulouse a été en effet le centre naturel où tout ce mouvement scientifique a dû journellement aboutir. Elle ne craint pas de revendiquer cet honneur, tout en faisant hommage au Congrès de ses richesses, fruits d'études consciencieuses longuement mûries,

et qui seules peuvent prouver que, dans le Midi, la médecine se tient au niveau et quelquefois même donne l'impulsion. Et si vous voulez, par un coup-d'œil d'ensemble, apprécier l'importance de ces travaux, l'ancien archiviste, aujourd'hui secrétaire-général de cette Compagnie savante, vous dira que, dans cette période de vingt-quatre années, la Société de Médecine a reçu plus de 1,200 mémoires manuscrits et environ 2,000 ouvrages imprimés. Ces chiffres démontrent trop bien l'impossibilité d'analyser ici ces productions, aussi remarquables au point de vue de leur mérite propre que de leur variété, et qui, au demeurant, ont reçu une suffisante publicité dans les comptes-rendus annuels imprimés. Il est aisé de comprendre que cette abondante moisson, dont les orages politiques n'ont pu même amoindrir le rendement, résume une brillante réponse à cette première question de notre programme : *études* et *progrès* du passé. N'oublions pas cependant de mentionner la bonne part que nous pourrions puiser encore dans les travaux originaux publiés par le *Journal mensuel de Médecine de Toulouse*, dont la fondation remonte à peu près à la même date que la création du Congrès.

Après ce court préambule, dont l'à-propos ne saurait être contesté, arrivons à l'analyse des travaux de la présente session.

La section de médecine présentait dans sa composition un caractère, une physionomie particulière qui ont dû nous préoccuper sérieusement. Deux camps bien tranchés s'y trouvaient en présence : l'allopathie et l'homœpathie y étaient également bien représentées, quoique dans des proportions inégales. L'expérience si souvent répétée, dans des circonstances analogues, disait assez que la discussion ouverte entre les deux partis ne pourrait amener que des résultats négatifs et des pertes de temps réciproquement regrettables. Aussi l'idée d'établir deux sous-sections a-t-elle été longuement débattue. Si, par certaines considérations, et celle de l'inégalité du nombre principalement, on y a renoncé, qui sait si aujourd'hui, de part et d'autre, on ne s'avoue pas bien franchement et tout bas qu'on a eu tort?

Quoi qu'il en soit, la majorité s'est montrée généreuse : l'homœopathie a exclusivement occupé la première moitié de la session.

Dans la séance préparatoire du 16 août, le scrutin a composé le bureau définitif de la manière suivante :

Président, M. Gaussail; vice-président, M. Bessières; secrétaire, M. Jules Naudin.

La fin de la séance a été consacrée à régler la distribution de l'ensemble des travaux, d'après les avis de communications, fournies par les divers membres.

Séance du 17 août.

M. Castaing donne lecture des principaux passages d'un long travail intitulé : *Parallèle entre l'allopathie et l'homœopathie.* La section regrette que l'auteur, se tenant toujours dans les généralités et l'argumentation analytique, néglige les faits, le point de vue pratique. Après une lecture de plus d'une heure, la section, désirant juger l'opportunité d'entendre la fin du mémoire, invite M. Castaing à lire ses conclusions.

Le premier paragraphe commence en ces termes, que nous transcrivons textuellement, d'après la demande formelle de l'auteur :

« Résumant toutes les propositions que nous venons d'émettre
» dans ce travail, nous croyons pouvoir soutenir que la médecine
» officielle est sans principes, sans foi, ni loi. »

Ce passage ayant paru blessant pour l'assemblée et manquer d'égards et de convenances envers tout le corps médical, le président invite avec instance l'auteur à le retirer. Sur le refus formel de M. Castaing, la section passe à l'ordre du jour.

Séance du 18 août.

M. Gachassin oncle lit un travail intitulé : *Quelques considérations succinctes sur la thérapeutique.* Le but de ce mémoire est de démontrer les avantages et la supériorité de l'homœopathie, comme seule méthode rationnelle et efficace.

Dans une longue discussion à laquelle prennent part divers membres, on reproche à l'auteur d'avoir complètement négligé les preuves tirées de la simple observation clinique.

Par ce motif, la section déclare réserver son appréciation sur le travail de M. Gachassin.

M. Gaussail présente verbalement quelques observations sur l'importance de constater d'une manière précise et sévère les effets et les résultats des vaccinations. La section adopte, sous forme de vœu, l'appel fait à l'intervention de l'autorité pour introduire les

mesures administratives indiquées dans les conclusions que M. Gaussail résume en ces termes :

« Tant que, dans une localité donnée, on ne connaîtra ni le » chiffre ni les effets immédiats des vaccinations pratiquées, il sera » impossible de rien établir de positif sur l'étiologie de la variole » soit sporadique, soit endémique. Il faudrait donc :

» 1° Exiger des vaccinateurs officiels des états nominatifs, men- » tionnant la *révision* ou la *non-révision* des sujets vaccinés ; et, » dans le premier cas, l'indication sommaire mais suffisante des » résultats immédiats de l'opération ;

» N'admettre à concourir dans la répartition des récompenses » allouées par les départements que les états nantis de cette for- » malité ; et sans exclure absolument le cas de *non-révision*, tenir » un compte particulier de ceux pour lesquels la *révision* et la » constatation des résultats auront été faites en temps opportun ;

» Engager les vaccinateurs privés à se conformer à cette pres- » cription ;

» Obtenir que les vaccinateurs bénévoles, tels que les bonnes » femmes, les sœurs et dames de charité, toutes personnes enfin » n'ayant aucun titre médical, ne pratiquent aucune vaccination » sans en avoir fait la déclaration à l'autorité municipale, afin que » la vérification puisse en être faite par qui de droit ;

» Ordonner que les états contenant la totalité des vaccinations » soient déposés en double à la mairie de chaque commune, de » manière à ce qu'ils puissent être consultés lorsque les circonstan- » ces éventuelles l'exigeront.

» 2° Donner la plus large extension aux exigences concernant » *les certificats de vaccine ;*

» Etablir que ces certificats devront et ne pourront être délivrés » qu'après la révision des sujets vaccinés ;

» Exiger que cette pièce authentique, pour laquelle on adoptera » un imprimé uniforme, porte pour chaque individu la mention » des effets immédiats de la vaccination telle qu'elle a été consignée » sur les états nominatifs. »

Séance du 19 août.

M. Gourdon lit une note *sur l'influence de la température dans le pansement des plaies.* Après une discussion, à laquelle prennent part

MM. Noguès, Jules Naudin et Rigal, ce travail ne renfermant aucune conclusion particulière, la section vote des remercîments à l'auteur.

Sous le titre de *Quelques faits relatifs au choléra*, M. Fournalès a donné lecture d'un mémoire dans lequel il a résumé l'observation clinique de soixante-sept cas de choléra traités pendant l'épidémie de 1854 à Toulouse. Les préparations opiacées lui ont paru mériter une préférence presque exclusive. A défaut de contrôle symptomatologique précis, la proportion, hélas! trop exceptionnelle, de huit guérisons sur neuf malades, aurait suffi pour nous convaincre que les beaux succès obtenus par l'auteur avec l'opium se rapportent, dans la majorité des cas, simplement à la cholérine et non au véritable choléra algide. Des remercîments ont été adressés à M. Fournalès.

M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, disait, au sein du Congrès médical à Paris, en 1845 : « Partout où il y a » une souffrance morale, il faut un prêtre; partout où se produit » une souffrance physique, il faut un médecin. »

Inspiré de cette noble pensée philanthropique, M. Janot a voulu constater, dans une communication verbale succincte, l'utilité de la médecine cantonale, et les services que cette institution paraît avoir rendus dans notre département, malgré son installation récente.

Plusieurs membres, et M. Rigal en particulier, ont combattu, dans son principe et dans son application, la distribution cantonale, et l'exception du titre officiel qui en découle pour un seul médecin.

Considérant que les résultats obtenus sont encore douteux, insuffisants d'ailleurs, et sont bien loin d'offrir tous le contrôle certain d'une constatation régulière, administrative, impartiale, la section déclare ne pas devoir se prononcer sur cette question.

M. Guitard a fait hommage de deux brochures dans lesquelles il a consigné ses nombreuses expériences sur l'application de l'électricité médicale. En le remerciant, la section se plaît à reconnaître la large part qui revient à M. Guitard pour l'introduction et la propagation dans le Midi de cette branche importante et toute moderne de la thérapeutique.

Séance du 20 août.

M. Janot présente le résumé d'un long travail philosophique et pratique sur l'esprit et le tact médical.

Conformément aux conclusions de l'auteur, la section émet le vœu « que la nouvelle génération médicale soit encouragée à cul-
» tiver la lecture des anciens auteurs, cette lecture, trop géné-
» ralement négligée, étant propre à réveiller et à entretenir le bon
» esprit médical. »

Sur la demande de M. Bessières, vous avez voulu sanctionner, en faveur de M. Dieulafoy, les droits de priorité pour l'emploi de l'injection iodée dans la cavité péritonéale. M. Guitard avait déjà adressé, en 1856, à la Société de Médecine, un travail complet sur cette grande question chirurgicale, qui fut l'occasion d'un débat plus que vif à l'Académie de Paris. Il lui a donc été facile de présenter sous forme de note les faits principaux du litige; et la section a été heureuse d'adopter à l'unanimité les conclusions de cette note, qui établissent clairement que M. Dieulafoy a le premier, en 1842, pratiqué l'injection iodée péritonéale; et que pour lui, comme pour ses imitateurs, cette méthode tant redoutée *à priori* a été exceptionnellement dangereuse, souvent efficace.

L'extraction des dents n'est pas toujours simple et facile. La douleur vive et persistante, la difficulté ou l'impossibilité, les accidents consécutifs enfin sont les complications fréquentes de cette petite opération, avec les instruments employés jusqu'à ce jour. M. Idrac a voulu amoindrir autant que possible ces inconvénients, et après dix-huit années de réflexion et de travail manuel, il a créé et exécuté lui-même un instrument qui présente le mérite incontestable d'une conception entièrement originale, d'un mécanisme aussi nouveau que sûr et ingénieux.

La section a donné son approbation entière à l'*aphélodonte-Idrac* qui lui a paru simplifier très-avantageusement l'évulsion dentaire.

Les discussions en fait de propriété scientifique ne sont pas rares; en voici encore un exemple :

Combattant les prétentions de M. Duchène (de Boulogne), M. Rigal est venu nous lire une série de notes et de citations tendant à établir son entière priorité pour l'invention et l'application des divers procédés dont l'ensemble constitue toute une méthode thérapeutique, l'*orthopédie physiologique*. Les principaux procédés de cette méthode ingénieuse reposent sur un système de déligation combinée avec les tissus élastiques. Grâce au caoutchouc, dont il tire

un si habile parti, M. Rigal revendique encore le petit perfectionnement de la ***suture élastique.***

La section a félicité l'habile chirurgien de Gaillac; ses preuves et ses arguments lui ont paru péremptoires, et par là elle a eu le plaisir d'enregistrer encore pour le Midi une importante découverte thérapeutique.

M. Rigal est aussi infatigable qu'adroit. Il vous a donné une nouvelle preuve de son heureuse fécondité en vous soumettant son appareil pour les inhalations du chloroforme. Sans doute cet instrument régularise l'inhalation, et cette régularité calculée contribue à diminuer considérablement les chances d'un terrible danger, mais non à les écarter complètement. Le funeste accident de ces derniers jours au Gros-Caillou vient encore, après tant d'autres, nous autoriser à accepter franchement le petit reproche que M. Rigal nous a justement adressé d'être un peu sobres d'anesthésie.

Vous avez reconnu que M. Cazac, pharmacien à Toulouse, avait réalisé un utile progrès par l'établissement de sa buvette minérale pour l'eau sulfureuse de Luchon. Cet appareil, imité de celui créé par M. François pour la consommation des eaux de Labassère à l'établissement de Théas, présente des avantages sérieux. Il procure, en effet, la facilité de boire à très-bon marché, sur place, l'eau minérale sulfureuse la mieux conservée possible; il contribuera donc très-heureusement à généraliser l'usage d'un agent thérapeutique aussi précieux.

Avant de se séparer, la section a délégué M. Gaussail, son président, pour la représenter au sein de la commission permanente; elle a en outre émis le vœu que les sessions du Congrès méridional deviennent régulièrement quinquennales.

Tel est, très-chers confrères, l'historique rapide de notre trop courte session; veuillez croire que votre secrétaire sera noblement récompensé si vous daignez déclarer que son esquisse a été impartiale, c'est-à-dire fidèle à vos sentiments et à vos déterminations.

Ici se termine, Messieurs, l'analyse des travaux de la section des sciences médicales; nous serons heureux si vous les jugez dignes de mériter votre haute approbation.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Mémoires posthumes d'Amans-Alexis Monteil.

(*Suite*) (1).

La *Revue* a publié un premier extrait des Mémoires posthumes du savant auteur de l'*Histoire des Français des divers Etats.* Ce chapitre était relatif à son père; le second, que nous donnons aujourd'hui, est relatif à sa femme. Les lecteurs ne le trouveront pas moins intéressant que le premier. Au reste, il n'y a pas de choix à faire; tout est à citer de ces pages délicieuses, écrites sous la dictée du cœur :

Ordinairement les anges descendent des cieux sur la terre. Le 8 mars 1813, un ange monta de la terre dans les cieux. Ma chère femme, Marie-Anne-Rose Rivié, fille de M. Rivié et de Mme Rivié, née Focras de La Neuville, mourut à Aubin, petite ville du Rouergue, un jour de dimanche, pendant la grand'messe, au moment où l'on sonnait au clocher l'élévation de l'hostie.

..... Rien n'était plus réel, plus inaltérable que son excellent caractère, ses grâces, ses vertus.

Annette était née en 1776.

..... Ses bonnes qualités se montrèrent d'une manière sensible au couvent où elle fut élevée. Les religieuses ne cessaient de dire qu'elle était parfaite, toute parfaite, et certes elles n'exagéraient pas.

(1) Voir la première partie, tome VII de la *Revue*, p. 502.

Annette m'a souvent parlé de cet ancien monde féminin, qui vivait par-delà les grilles : entre autres histoires, elle m'a raconté celle de la sœur Lagorrée, jeune religieuse, blanche, belle, douce et sans doute sensible comme une colombe. Elle avait une jolie voix et se plaisait à chanter à l'extrémité du jardin, où donnaient les fenêtres d'une maison particulière. Un jeune homme s'y faisait voir quelquefois et l'accompagnait de la flûte. Je ne sais si de la musique ils en vinrent aux paroles, mais on les surprit et la sœur fut enfermée dans sa chambre.

Les punitions et les réprimandes exaltèrent sa tête : deux fois elle tenta de mettre le feu au couvent. On la mit alors dans une prison perpétuelle, où les chagrins ne tardèrent pas à la tuer. On l'enterra dans le cimetière des religieuses, au pied d'un prunier qui, l'année suivante, se chargea d'une prodigieuse quantité de prunes grasses, blanches et roses, comme le visage de la feu sœur Lagorrée. On aurait dit, ajoutait Annette, qu'elle voulait encore apparaître à ses compagnes sous la forme de ces fruits; sa tendre imagination ne lui permit pas d'en goûter.

Annette était aimée extraordinairement; elle ne pouvait l'être d'une autre manière. Jamais les religieuses ne l'auraient laissée sortir du couvent, si la Révolution ne fût venue lui en briser les portes. Elle se montra pour la première fois dans le monde, mais dans ces jours terribles il était tout occupé par la tempête : on ne chantait plus, on ne dansait plus; les jeux et les amours s'étaient envolés.

Bientôt il lui fallut quitter une seconde fois le monde. Son père, riche de 200,000 livres, avait épuisé sa fortune en partie par l'entretien ou l'éducation de ses neuf enfants. Il ne lui restait plus qu'une petite ferme de deux charrues et un magnifique hôtel, parfaitement meublé, superbement tapissé, orné d'une belle bibliothèque, mais de nulle valeur dans une petite ville des montagnes du Rouergue. Il se retira à la campagne avec sa nombreuse famille. C'était dans le temps de Robespierre; et dans ce temps où le reste de la France était ensanglanté ou bouleversé, ce petit canton de la terre fleurissait par le travail, l'union et la paix.

Les deux fils aînés conduisirent la charrue; les trois demoiselles cadettes furent ménagères, laitières, bergères.

Annette avait dix-sept ans; vêtue d'une jolie robe de laine qu'elle avait elle-même filée et teinte en rose, elle allait garder les moutons. Lubin ne pouvait manquer de paraître bientôt. Il se glissa le long d'une haie et vint saluer Annette, qui était assise à l'ombre; à la seconde fois, Annette lui dit en souriant : « Monsieur, vous n'avancerez rien ici; mais si vos sentiments sont vrais, venez à la maison les déclarer devant ma famille. » Lubin était le fils d'un homme fort riche; il ne se présenta plus.

Un avocat vint ensuite. Il parla à la famille : mais il demandait et

Annette et l'hôtel, qui formait plus de la moitié de la fortune qui restait.

Un bataillon de volontaires passa dans le pays. Le chirurgien-major, qui était médecin, vit Annette. Il était attaché à un corps militaire : il se contenta de soupirer et de laisser entrevoir ses sentiments. L'année suivante, il retourna dans son pays, éloigné seulement de quelques lieues. Il en envoya un cheval chargé de chevreaux, d'agneaux, de volailles et de fruits. Peu de temps après on apprit sa mort.

Mon père passant un jour dans le village où était Annette, la rencontra. Il fut enchanté de ses grâces. Il demanda qui elle était et dit : « Je voudrais bien qu'elle fût la femme de mon fils Bellecombe. » Mon frère, devenu ensuite par son mariage oncle d'Annette, me répéta ces paroles de mon père et ajouta qu'Annette était encore libre. J'étais professeur à l'Ecole militaire de Fontainebleau. Je partis ; je vins épouser ou plutôt enlever Annette. La ville de Marvéjols, où était marié un de mes frères, était sur mon passage. Nous y passâmes un jour avec Annette, et ce fut un lit de soie, bleu de ciel, qui, je crois, avait été fait d'une robe de ma mère, qui voila le plus beau des sacrifices. Peut-être quelque cafard de sentiment trouvera à dire à ce rapprochement. Je m'en ris.

Je partis seul avec Annette. A mesure que nous nous éloignions de son village, elle me montrait les lieux où elle venait tous les jours. En traversant une châtaigneraie, elle me dit : « c'est ici que je venais tous les jours ramasser des châtaignes ; je n'ai jamais été plus loin. »

Ensuite elle me parlait avec enchantement de la vie des champs ; elle me faisait l'histoire des personnes dont les maisons entouraient la sienne. Je les voyais toutes. Il semblait qu'elles voyageassent avec nous.

..... « Cette maison blanche à contrevents verts, que tu as vue à travers les branches d'arbres dépouillés par l'hiver, appartient au plus riche propriétaire du canton. Un jour qu'il était, comme nos anciens patriarches, à donner majestueusement ses ordres au milieu de sa ferme, survient un gros mouton qui, lui donnant un coup de tête dans ses chausses, le jeta à dix pas de là sur un fumier. Ce brave homme se ramassa, ramassa en même temps sa canne à pomme d'argent et se mit en devoir d'en donner quelques coups sur les épaules de son maître-berger, comme s'il eût été coupable de la malice de ses moutons ; mais, à la Révolution, les cannes à pomme d'argent avaient perdu le privilége de frapper impunément les épaules des pauvres gens. Le maître-berger s'arma de son gourdin, et les deux champions, ajouta Annette, après avoir resté quelque temps l'un vis-à-vis de l'autre à se mesurer des yeux, finirent par se retirer chacun de son côté.

» Ce même brave homme buvait deux bouteilles de bon vin à son dîner

et ne mettait jamais la main à l'œuvre Il voulait que ceux qui ne buvaient que de l'eau ne discontinuassent pas un moment de travailler. Sa maison dominait toutes ses propriétés. Derrière les carreaux de sa fenêtre il épiait, la plupart du temps, ses gens, et de son gosier aviné il ne cessait de les animer, de les stimuler. Il avait à son service un Frère coupe-chou, ancien capucin ou cordelier, que la Révolution avait arraché de son couvent. Ce Frère se mettait à une assez grande distance, se reposait souvent en faisant semblant d'agiter ses bras ou ses instruments d'agriculture. Le soir, au retour des champs, il était le plus choyé, le mieux payé. N'était-ce pas là un bon tour de moine? ajoutait encore Annette.

..... » La maison de Louisas, continua Annette, est couverte de genêt, celle de son voisin Antoine est couverte de grandes dalles de pierre blanche. Antoine est l'homme le plus jovial; c'est le plaisant du village. Depuis plus de quarante ans, il porte son même habit rouge, qu'il met tous les beaux dimanches de l'année. Dans sa jeunesse, il en prit mesure à genoux, suivant l'usage, afin que les basques ne descendissent pas plus bas que le jarret, ce qui était alors la grande mode. Depuis à peu près cette même époque, il a aussi quatre ou cinq assiettes de faïence fond blanc, à peintures vertes, qui sont une des sept merveilles du village. Elles sont placées avec précaution sur une tablette. Antoine, qui a toutes sortes de bonnes qualités, qui est la complaisance même, se plaît à les montrer à ceux qui viennent les voir. C'est aussi un grand preneur de tabac qu'Antoine; il le goûte, il le savoure. Il lui arrive quelquefois, lorsqu'il est à travailler aux défriches sur les hautes plaines rases, qu'un tourbillon de vent survient au moment où il ouvre sa tabatière et lui emporte tout le tabac; alors Antoine, se voyant privé de plaisir pour toute la journée, sort de sa modération, et, lançant sa tabatière contre le vent, il lui chante pouilles : « tiens, méchant, tu m'as pris le tabac, prends aussi la tabatière. » Ce brave homme serait un très-honnête homme s'il avait dans ses propriétés du bois; mais il en manque; il manque aussi d'argent. Le soir, quand il fait un beau clair de lune, il part et va dans la forêt voisine. Pour ne pas voler, voici comment il s'y prend. Il appelle par trois fois, à voix haute, le propriétaire : « Monsieur » Richard! monsieur Richard! monsieur Richard! vous me le donnez » bien! vous me le donnez bien! vous me le donnez bien! Qui ne dit rien » consent! » et aussitôt la coignée de Mercure entre en action. »

..... Dans la bouche d'Annette, tous ces narrés étaient des tableaux frais et charmants.

..... Cependant, tout en racontant, tout en écoutant, nous ne laissions pas d'aller.

..... Nous passâmes à Fontainebleau une année qui fut pour moi bien douce et bien courte auprès d'Annette, mais bien amère et bien longue auprès d'autres personnes dont le besoin de pain me forçait à me rapprocher.

J'avais acheté, avant mon mariage, une petite propriété d'un demi-arpent qui entourait une maisonnette. Elle était à 2 lieues de la ville, ce qui n'empêchait pas qu'Annette et moi y allassions tous les jours. Chaque soir, au sortir de ma classe, je prenais le chemin du Mail de Henri IV, où ce grand prince venait divertir sa tête pleine des affaires de la vieille ligue, qui ne mourut vraiment qu'après sa mort, et j'étais sûr de trouver assise au pied d'un arbre Annette qui m'attendait avec un panier contenant notre souper-dîner que nous allions faire à moitié chemin dans un beau salon à colonnes d'argent, à lambris d'or, je veux dire dans une genêtée fleurie plantée de bouleaux blancs. Annette aimait singulièrement les fleurs et leur odeur; elle était pourvue d'un excellent appétit, qui ne lui avait rien coûté à porter; elle s'asseyait à côté de son époux au milieu de la nature; elle était contente du présent, éblouie des couleurs de l'avenir; elle se croyait en paradis.

Bientôt son bonheur, mais en même temps son économie, redoubla. J'avais placé 3,000 fr. chez un marchand de Fontainebleau : je lui proposai d'en retirer une partie pour subvenir à une dépense que nous étions obligés de faire sans délai : « Et l'enfant que je porte dans le sein ! » s'écria-t-elle. Je vois encore, je verrai toujours ses larmes rouler comme de brillantes perles autour de ses yeux. Il ne fut plus question de toucher à cette somme.

Au moment où j'avais le plus besoin de ma place, je fus obligé de m'en démettre. Les désagréments que j'y éprouvais pesaient plus à Annette qu'à moi. Elle me força à renoncer à de riches appointements pour aller vivre à Paris d'espérances. Nous allâmes demeurer au cul-de-sac des Feuillantines, d'où je poursuivis inutilement, sur le pavé de toutes les rues de Paris, tantôt un emploi, tantôt un autre. Mais je revenais tous les soirs avec les mains vides et le ventre fort creux. Enfin, lassés de nous trouver toujours à la veille de tenir et de ne jamais rien tenir, nous résolûmes d'être riches; je m'explique, de faire comme les riches, d'aller passer la saison à la campagne. Nous allâmes à notre petite propriété du village des Sablons, où, pour 60 fr. par mois, nous vivions de lait, de beurre, qui ne nous coûtaient guère; des légumes, des fruits de notre jardin, qui ne nous coûtaient rien. Je n'y étais cependant pas oisif : j'y travaillais à mon *Histoire des Français des divers Etats;* je la lisais à Annette dont l'imagination, allumée par le besoin, voyait en sortir des ruisseaux d'or. « Nous mangeons, répétait-elle souvent, le mauvais pain;

le bon pain qui va venir nous en paraîtra meilleur. » Ni dix-sept, ni dix-huit étés n'ont pu encore mûrir la récolte ou les grains dont il doit être fait. Au moment où j'écris, j'ai à peine terminé mon long œuvre.

Nous étions dans les années 1808, 1809, 1810, 1811 et 1812, temps de la plus grande gloire de Napoléon. Il venait ordinairement passer l'automne à Fontainebleau. Tous les jours il chassait dans la forêt et venait souvent jusque sous le mur de notre petit clos. Annette cerfouissait, arrosait un jeune prunier de reine-claude, lui faisait pour ainsi dire la cour, à cause des cinq premières prunes qu'il portait, qu'il semblait avoir disposées en bouquet et peintes de blanc et de rose, comme l'objet de ses premiers amours. Annette voulait l'offrir à l'impératrice après en avoir enveloppé la queue dans une pétition où je demandais la place de bibliothécaire du palais de Fontainebleau, à laquelle on n'avait pas encore nommé. Malheureusement le prunier se pressa trop; l'impératrice ne se pressa pas assez, et ce projet, qui dépendait de volontés de nature si différente, n'eut aucune suite.

La première année, nous allâmes aux Sablons et nous en revînmes à pied. Nous avions payé d'avance la voiture de Fontainebleau à Paris. Du temps que nous étions à faire une courte visite, elle était partie et emportait au grand trot nos 32 fr. Il est inutile de dire que nous courûmes après de toutes nos forces Nous rattrapâmes notre pauvre argent à la première montée. C'était une chose à voir qu'Annette courant, tenant à la main un joli chapeau qu'elle n'avait pas voulu mettre dans le sac de nuit, montrant à l'aquilon, qui poussait contre elle avec colère une forte giboulée, sa figure animée, fleurie et gracieuse. Le caractère d'Annette était inaltérable; il ne cessait un instant d'être angélique. Sa voix était la plus douce qu'on eût pu entendre. Je l'ai donnée à l'Annette des villages du Gévaudan; je l'ai parée des traits de ma chère Annette.

Notre détresse augmentant, nous fîmes tous les autres voyages à pied.

Notre détresse augmentant encore, nous résolûmes de vendre notre petit manoir. Il nous parut propre au logement d'un garde. Le gouvernement voulait en acheter un; je le lui offris. Un mot qu'Annette me fit ajouter à ma lettre au ministre décida du succès de cette affaire. Nous reçûmes 4,500 fr. en bel or des contributions de tous les Etats de l'Europe. Annette avait de la peine à s'accoutumer à la gloire d'avoir signé de sa timide main un contrat de vente avec un empereur dont les Etats commençaient à la Baltique et ne finissaient qu'au-delà du Tibre.

Annette alla seule aux Sablons vendre les meubles. Elle en rapporta une assez grosse bourse pleine d'écus. Nous devînmes des pauvres à leur aise; nous avions 8,000 fr. en argent comptant. Ah! si la santé avait été à vendre dans les pots des apothicaires, comme les remèdes!

La santé d'Annette déclina cette même année à la suite d'un trop grand nombre de bains qu'elle prit. Ce fut une imprudence de sa part et de la mienne. Une affection rhumatismale la rendit boiteuse, elle qui marchait avec la légèreté d'une biche.

Nous consultâmes les plus célèbres médecins; ils conseillèrent l'air natal.

L'air de nos montagnes fit d'abord merveilles. Je croyais posséder mon Annette plus brillante de santé qu'auparavant ; mais les premiers froids de l'automne vinrent détruire ces espérances. L'état de mon Annette empira. On crut bien faire; on crut devoir l'envoyer dans un climat plus doux, comme s'il y avait de meilleur climat que celui du toit paternel habité par une nombreuse famille.

La main la plus savante, la plus habile, la main de mon ami le docteur Murat retarda, mais n'arrêta pas les irrésistibles progrès de la maladie, qui m'enleva ma chère Annette au milieu d'une population qui la nommait la sainte, de même que celle du village des Sablons et du village de Lenne, situés à plus de 100 lieues l'un de l'autre, la nommaient unanimement la bonne.

Et moi qui l'ai connue mieux que personne, je la nomme la sainte, la bonne, la généreuse. A l'âge de quinze ou seize ans, deux grenadiers de la garde nationale, le fusil sur l'épaule, l'ayant conduite, suivant l'usage de la paroisse, de l'église à sa maison, entre eux d'eux, en qualité de demoiselle d'une famille notable, elle leur dit, quand ils prirent congé d'elle : « Je voudrais avoir 24 fr. à vous offrir; mais je n'ai que 24 sous. » Rien n'était plus vrai : c'était toute sa fortune qu'elle les força d'accepter. J'atteste que tout le temps que nous avons passé ensemble c'était, dans toutes les occasions, 24 fr. qu'elle voulait donner et seulement 24 sous qu'elle pouvait donner; mais elle les donnait d'un si bon cœur que dans sa main noble le cuivre devenait or.

Deux fois Annette m'a sauvé la vie : une fois en me poussant vivement dans un sentier, en m'écartant d'une vipère sur laquelle j'allais marcher; une autre fois à la jonction du Loing et de la Seine, où nous étions à nous baigner. Je voulais poursuivre ma canne qui m'avait échappé; l'eau m'entraînait. Annette me saisit par l'épaule en poussant un cri terrible. Elle me retira manifestement des bords de l'autre monde.

Elle se plaisait à se dresser sur ses pieds, à lire derrière moi ce que j'écrivais. Elle m'en disait son avis ; elle me pinçait l'oreille ; elle était là ; elle n'y est plus !

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

I. — Résultats des examens passés à Toulouse par les candidats aux Ecoles polytechnique, forestière, navale et de Saint-Cyr.

Ecole polytechnique : Candidats inscrits, 12; admissibles, 5; *admis,* 2, dans l'ordre suivant :

103. Froment (Gabriel-Joseph-Alfred), élève du Lycée impérial de Toulouse;

110. Canteloube de Marmiès (Jules-Pierre-Louis), id.

La liste générale des admissions est de 112; elle était de 120 en 1857, de 125 en 1856 et de 170 en 1855.

Ecole forestière : Candidat inscrit, 1; *admis*, 1.

16. Carrière (Emmanuel-Jacques).

La liste générale des admissions est de 25.

Ecole navale : Candidats inscrits, 21; admissibles, 9; *admis,* 2, dans l'ordre suivant :

2. De Castéras (Ernest-Joseph-Sylvestre), élève de l'Institution Assiot, à Toulouse;

26. Swiencki (Apollinaire-Léon-Alfred), élève du Lycée impérial de Toulouse.

La liste d'admission est de 50; elle était également de 50 en 1856 et 1857, et de 100 en 1855.

Ecole de Saint-Cyr : Candidats inscrits, pourvus du diplôme de bachelier ès-sciences, 55; admissibles, 30; *admis,* 16, dans l'ordre suivant :

8. De Castéras (Ernest-Joseph-Sylvestre), élève de l'Institution Assiot, à Toulouse;
34. Pujol (Marie-Jacques-Raymond-Jules), id.;
42. Sarrade (Joseph-Félix-Anacharsis), élève de l'Institution Faget, à Toulouse;
72. Puig (Paul-Antoine-François), id.;
73. Henry (Charles-Alfred), élève du Lycée impérial de Toulouse;
99. De Clauzade-Mazieux (Carlos-Paul), élève de l'Institution Faget;
115. Belhomme (Victor-Louis-Jean-François), élève du Lycée de Toulouse;
133. Canteloube de Marmiès (Camille-Joseph-Adrien), élève de l'Institution Faget;
134. Gineston (Jean-Baptiste-Antoine-Victor), élève du Lycée de Toulouse;
136. Thomas (André-Jean), id.;
143. Pasturin (Alfred-Victor-Aristide), élève de l'Institution Assiot;
148. Delage (Paul-Romain), élève du Lycée de Toulouse;
163. Buisson (Bernard-Jules-Stanislas), élève de l'Institution Musset, à Toulouse;
178. Montagné (Pierre-Isidore-Justin), id.;
193. Reste (Martin-Jean-Abdon), id.;
207. De Pagèze de Saint-Lieux (Eugène-Marie-Paul), élève du Collége Sainte-Marie.

Ces succès se répartissent ainsi entre les divers établissements d'instruction publique :

Etablissements.	Ecole Polytechnique.	Forestière.	Navale.	De Saint-Cyr.	Total.
Lycée.	2	»	1	5	8
Institution Assiot. . .	»	»	1	3	4
Id. Faget. . .	»	»	»	4	4
Id. Musset. .	»	»	»	3	3
Collége Sainte-Marie.	»	»	»	1	1
	2	»	2	16	20

La liste générale des admissions est de 250. Elle était de 251 en 1857 de 310 en 1856 et de 390 en 1855.

Le plus beau succès obtenu dans ces divers concours est celui du jeune de Castéras, qui est porté *le second* sur la liste d'admission à l'Ecole navale. Ce candidat appartenait à une des bonnes et anciennes institutions de Toulouse, à l'Institution Assiot, qui, depuis vingt ans, a donné tant de sujets aux différentes Ecoles du gouvernement, et a eu, notam-

ment, il y a quelques années, le rare honneur de voir un de ses élèves classé *le premier* sur la liste d'admission à l'Ecole navale.

II. — Bibliographie.

Itinéraire descriptif et historique des Pyrénées de l'Océan à la Méditerranée.

Après le *Voyage aux Pyrénées* de M. H. Taine, il ne nous en coûte pas de recommander encore aux touristes l'*Itinéraire descriptif et historique des Pyrénées, de l'Océan à la Méditerranée*, de M. Adolphe Joanne, l'écrivain spécial par excellence, l'auteur distingué des *Guides* que publie avec un succès continu la maison Hachette. Ce nouvel *Itinéraire* nous plaît, parce qu'il est une réhabilitation, parce qu'il rend enfin justice à des contrées déshéritées de la vogue, et sur lesquelles les publications antérieures gardaient un silence obstiné. En effet, quand un voyageur, parti de Pau ou des Eaux-Bonnes, atteint la station de Luchon, il croit pouvoir écrire sur ses tablettes le mot emphatique que Regnard et ses compagnons tracèrent sur la muraille de pierre qui marque la limite septentrionale de l'Europe :

« *Et stetimus tandem nobis ubi defuit orbis !* »

Patience ! n'en déplaise à ces touristes mal renseignés, il reste encore des Pyrénées après Luchon Quand il met le pied dans la gracieuse vallée de la Pique, l'excursioniste parti de l'ouest a parcouru à peine la moitié de la chaîne ; la Maladetta, qui, tout près de lui, élève ses neiges éternelles à une hauteur de 3,404 mètres au-dessus du niveau de la mer, forme le massif central du soulèvement dont les deux bras gigantesques se dirigent l'un vers l'âpre Atlantique et l'autre vers la Méditerranée. M. Adolphe Joanne, qui ne fait pas les choses à demi, a compris que c'était donner de fausses espérances au voyageur que d'appeler *Itinéraire* ou *Guide aux Pyrénées* un livre qui ne le conduisait qu'à moitié de sa course. Aussi prend-il le touriste par la main et l'emmène-t-il dans des régions moins explorées, mais non moins intéressantes que celles que la mode a depuis longtemps prises sous son patronage. C'est ainsi que notre nouveau cicerone nous introduit dans l'Ariége, département reculé auquel il n'a manqué, suivant l'heureuse expression d'un fécond et spirituel journaliste (1), que de s'appeler département des Pyrénées-

(1) M. Lomon, *Revue à travers champs*, juillet 1857.

Centrales. Grâce à lui, désormais les étrangers sauront qu'il y a au fond de l'Ariége des sources thermales et des points d'excursion qui ne le cèdent en rien aux sources et aux sites de la partie occidentale de la chaîne. Ax, Ussat, Tarascon, Foix sont décrits avec le même soin que Cauteretz, Bigorre, Tarbes ou Pau. Les moyens de communication, les renseignements intéressant la vie matérielle, sont indiqués avec une précision propre à M. Joanne et qui révèle chez lui une observation patiente des lieux qu'il entreprend de décrire. Assurément l'auteur a fait le voyage ; ce n'est pas de son cabinet qu'il a rédigé ses impressions, et son livre pourrait légitimement prendre pour devise : *Experto crede* JOANNI. L'Ariége est désormais ouverte ; M. Joanne a frayé la voie ; l'étranger pourra, grâce au nouvel *Itinéraire*, s'aventurer dans les vallées centrales des Pyrénées sans s'exposer à s'égarer faute de boussole.

Le même soin et la même exactitude se retrouvent dans les chapitres que l'auteur consacre à la description du département des Pyrénées-Orientales. Les bains du Vernet, d'Amélie, les villes de Perpignan, de Prades, de Port-Vendres (*Portus-Veneris*), les cols et les cimes, les gorges et les sommets sont dépeints et caractérisés avec une précision de photographe. Le guide fidèle qui vous a pris sur les falaises de Biarritz, ne vous abandonne que sur les grèves de la Méditerranée. Ici son mandat expire ; il vous a promis les Pyrénées de l'*Océan à la Méditerranée*, il a tenu sa parole ; c'est à Port-Vendres ou à La Nouvelle qu'il vous dit adieu, en vous montrant le chemin de fer du Midi qui chauffe pour vous reconduire vers Toulouse, Bordeaux et Paris. — Cet *Itinéraire* est donc réellement complet ; disons même qu'il est le seul complet. Il peut suppléer tous les autres, et nul ne peut le remplacer. Ajoutons, pour finir, que, malgré les proportions du volume (700 pages in-8°, deux col. petit-texte), il se fait lire avec un véritable intérêt. Si M. Taine a donné un aperçu brillant et synthétique des Pyrénées, il faut convenir que M. Joanne seul en donne une fidèle et complète analyse.

E. V.

III. — Nouvelles.

La séance solennelle de rentrée des Facultés a été fixée par M. le Recteur au samedi, 20 novembre.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à la livraison du 16 novembre la Revue théâtrale *que nous destinions à celle-ci.*

F. L.

1er novembre 1858.

RENTRÉE SOLENNELLE DES FACULTÉS (1).

Discours de M. Rocher,

Conseiller h^re à la Cour de Cassation, commandeur de l'Ordre impérial de la Légion-d'Honneur, Recteur de l'Académie.

MESSIEURS,

Les années se succèdent, le monde se renouvelle, tout change autour de nous ét en nous-mêmes. Seule, la loi du devoir reste immuable au milieu de ces transformations de la vie, et s'impose sans altération comme sans relâche à la conscience humaine.

Elèves de nos écoles! ce que cette loi souveraine vous commande, nous voudrions, à ce moment solennel de l'inauguration de vos travaux, le retracer en caractères de feu à votre pensée. Qu'il nous soit permis d'en faire ressortir, avec l'au-

(1) La séance de rentrée a eu lieu le 20 novembre. Nous avons retardé de quelques jours la publication de cette livraison, afin d'être des premiers à faire connaître et à répandre le discours de M. le Recteur. (*Le Directeur de la* REVUE.)

torité de notre mission publique, les enseignements le plus directement applicables au temps où nous vivons. Cette tribune n'est pas destinée à servir d'appareil aux stériles vanités de la parole. En y montant, nous nous sommes représenté les obligations qui vous attendent, les séductions sans nombre d'une liberté complice des ardeurs de l'âge, les conséquences mortelles de ses entrainements, et, sur le point de laisser s'échapper de nos lèvres les vérités qui s'y pressent, nous sommes tenté de vous adresser la sublime exhortation contenue dans l'un des plus beaux hymnes de la foi chrétienne : *Elevez vos cœurs!*

Assez d'autres s'efforceront de les incliner vers la terre. Qu'une voix amie y pénètre pour éveiller en eux, avec le sentiment de la grandeur morale à laquelle il leur est donné d'atteindre, le courage d'y aspirer. Dans vos généreux instincts est votre unique sauvegarde. Affermissez, en l'éclairant, cette volonté devenue maîtresse de votre sort. Malheur et prospérité sont, plus qu'on ne pense, l'ouvrage de nos mains. Si, comme nous le disions à pareil jour, la société confiante dans les inspirations de votre raison a cru pouvoir lui abandonner la direction de vos jeunes années, si elle a voulu que l'homme, à ses commencements, se fît à lui-même sa part, montrez-lui qu'elle n'a pas assumé témérairement la responsabilité de votre indépendance. Il y a des heures irrévocables! Pour plusieurs d'entre vous, la période scolaire où nous entrons porte en elle le salut ou la ruine. Songez-y : le présent vous appartient, et dans le présent germe l'avenir!

Un pouvoir paternel étend sa main sur vous : dans notre *Toulouse* savante et lettrée, toutes les sources d'une instruction appropriée à chacune de vos destinations vous sont ouvertes. Une élite de professeurs parmi lesquels se trouvent des noms que l'Europe connaît vous la dispenseront avec une habileté qui n'a d'égal que leur zèle. Au terme de votre temps d'épreuves, vous appartiendrez à cette portion de la France qui représente l'intelligence appliquée à la protection des

intérêts sociaux : en vous se personnifieront la justice, c'est-à-dire l'ordre prenant son point d'appui dans la conscience universelle, le droit de défense sacré entre tous, les solennités juridiques de la forme, l'authenticité imprimée aux actes, l'humanité assistée dans ses souffrances.

Sur le seuil de ces carrières diverses auxquelles tend le plus grand nombre d'entre vous, il me semble voir la majestueuse figure de là Patrie vous y suivant du regard pour s'applaudir de vos triomphes ou s'affliger de vos défaites. Car la Patrie, Messieurs, porte sa sollicitude au-delà des faits qui s'accomplissent sous son glorieux drapeau, ou au sein de la région administrative et politique, ou dans le domaine des lettres, des sciences et des arts. Les professions libérales relèvent de son suprême contrôle comme les fonctions publiques. A des titres différents, c'est toujours elle que nous servons, récompensés par son approbation, tributaires de son blâme, justiciables de sa morale non moins que de ses lois.

La première des qualités qu'elle réclame de celui qui dans l'une ou l'autre de ces positions répond à son appel, c'est d'être homme de bien. Qu'est-ce à dire? S'agit-il de cette probité vulgaire, tradition du foyer, mêlée, pour ainsi parler, à l'air qu'on y respire, inséparable du respect de soi, et se tenant pour satisfaite si elle ne cause à autrui aucun dommage?

Non; le bien a son idéal comme le beau. Pour le pratiquer dans sa plénitude, il est nécessaire de ne perdre jamais de vue ce type de perfection, symbole commun de la vertu et du génie, vers lequel nous attirent une nature capable de grandes choses, une intelligence que rien n'arrête dans son essor tandis qu'autour d'elle tout a des limites, et mieux encore, le secret pressentiment de nos destinées immortelles. Que ce type, mes jeunes amis, devienne l'étoile de votre vie! Ne considérer que sous le point de vue des avantages matériels qu'on en retire ces professions ou ces emplois qui nous pla-

cent au cœur même de la société, et font entrer nos facultés les plus précieuses dans ses conditions d'existence, c'est ne les comprendre qu'à demi. Le bénéfice social de la tâche, voilà ce qui en constitue l'importance et le prix. Le mobile qui porte à la remplir dignement, c'est un sentiment d'une nature plus délicate et non moins impérieux que la conscience; c'est cet amour du bien dont la rémunération la plus chère est la satisfaction d'avoir été utile; satisfaction dans laquelle se confondent pour s'épurer les émotions d'orgueil que provoquent le retentissement et l'éclat du succès.

Quant à cet autre mobile mis en jeu par d'impatientes et contagieuses convoitises; quant à cette âpre recherche de fortune soumise à tant d'incertitudes, traversée par tant d'épreuves, si difficilement en rapport par ses résultats avec les exigences croissantes du luxe et la mollesse ruineuse des mœurs, est-ce là de quoi contenter une ambition à laquelle Dieu dans sa munificence a laissé entrevoir l'infini? Est-ce là de quoi suffire à des âmes qui savent d'où elles viennent et où elles vont?

Une perspective plus digne de vous se déploie devant vos yeux : on a dit de tout temps que l'honneur était l'attribut essentiel de la profession des armes. On a dit vrai, et nous devons à son héroïque ascendant la plus riche portion de notre patrimoine national de gloire. Mais l'honneur n'est pas un privilége. Le magistrat sous sa toge, l'avocat à la barre, l'officier de justice ou le délégataire de la puissance publique dans l'exercice de leur mandat, l'homme de l'art disputant à la tombe près de s'ouvrir une vie entourée d'affection et riche d'espérances, peuvent trouver dans le but, dans la nature, dans l'efficacité de leurs efforts un motif d'excitation dégagé de toute vue personnelle et non moins étranger aux froids calculs de la cupidité qu'à l'insoucieuse torpeur de l'égoïsme.

Oui, mes jeunes amis, en dépit du désordre qu'ont jeté au sein du monde moral nos soixante ans de révolutions, il

existe encore, grâce au ciel, dans chaque carrière, des dépositaires de la tradition d'honneur qui s'y rattache; dignes représentants de la vertu professionnelle, phares vivants placés sur votre route pour l'éclairer.

Transportez-vous avec moi sous ces voûtes où une juridiction qui domine toutes les autres trace sa marche à la justice du pays. Evoquons ensemble un passé tout vivant encore à mes yeux, et dont l'image a, comme un ami fidèle, accompagné chacun de mes pas dans de nouvelles voies.

Un homme parle au nom de la loi. Qui a répandu sur ses traits cette majesté sereine? Qui a mis dans son regard ce rayonnement de lumière? Qui a donné à sa voix un accent tour-à-tour plein d'une suave douceur ou incisif comme le tranchant d'un glaive? C'est l'impulsion ardente du devoir; c'est le pur et chaste amour de la science, objet d'un culte que n'ont troublé ni le tumulte des passions, ni l'immodération des désirs; c'est la mâle vigueur que prêtent à l'intelligence les victoires de la volonté sur les sens et la substitution d'une morale rigide à la facile morale du monde.

Si, comme on l'a affirmé à bon droit, les grandes pensées viennent du cœur, la cause en est que le cœur est la source des nobles sentiments. A ce foyer s'allume l'éloquence. C'est de là qu'elle intervient dans ces luttes solennelles où se débattent les plus graves intérêts de la société, s'appuyant sur la raison des siècles, prêtant aux principes qu'elle invoque une autorité irrésistible, ne se présentant au combat qu'armée de la victoire.

Mais ce n'est pas seulement des sommités de la sphère où le magistrat, gardien de ces intérêts, se voue à leur défense, qu'elle s'est révélée à notre admiration. A l'un des premiers degrés de l'échelle hiérarchique qui y conduit, elle nous est apparue comme un reflet de ses clartés d'en haut. Nous avons vu, sortant à peine des bancs où vous êtes assis, s'épanouir au milieu des plus riantes promesses de la vie, une de ces

natures privilégiées (1) que le ciel ne montre qu'un moment à la terre, austère avec douceur, tendre sans faiblesse, plus jeune de sa pureté native que du petit nombre de ses années, cachant la perfection sous la grâce, orné d'un talent qui, semblable à l'eau vive jaillissant de la montagne et retenue sur sa pente par la main de l'homme, épanchait avec mesure les flots pressés de l'inspiration ; mûr pour la gloire à l'âge où la gloire est un rêve !

Jamais, peut-être, ne se manifesta d'une manière plus frappante ce qu'il y a de puissance dans ces dons providentiels quand ils reçoivent d'un travail opiniâtre le complément qui leur manque ; ce que gagne l'imagination à être disciplinée par le goût ; ce qu'éveille de sympathies un langage empreint d'une exquise loyauté, nourri d'une forte substance, unissant le naturel au coloris, la simplicité à l'élévation ; admirable leçon que donnait sans le savoir ce lauréat de vos concours à la génération nouvelle dont il était la joie et l'orgueil.

Nous prêtions l'oreille à cette harmonie lointaine qui, de près, l'avait charmée ; le silence s'est fait là où la veille encore retentissaient en son honneur les acclamations publiques. L'essence divine est remontée à sa source, laissant derrière elle de grandes douleurs et un grand exemple !

Il est un Ordre que d'Aguesseau désignait comme *aussi ancien que la magistrature, aussi noble que la vertu, aussi nécessaire que la justice.* A ceux d'entre vous qui aspirent à être admis dans son sein, nous rappellerons combien d'illustres témoignages il a donnés de tout temps de sa fidélité à la maxime dans laquelle se résume ce discours : Le bien a son idéal comme le beau.

Voyez avec quelle étreinte passionnée celui à qui Dieu et

(1) M. Georges Piou, substitut à Angoulême, mort dans cette ville, le 20 octobre 1858, à l'âge de vingt-trois ans, fils de M. le Premier Président de la Cour impériale de Toulouse.

de patientes veilles ont attribué le pouvoir d'éclairer et de convaincre, embrasse la cause que le droit ou l'humanité l'ont appelé à soutenir. Soit qu'il tente d'arracher son masque à la mauvaise foi cherchant un refuge dans le dédale des formes ou dans l'obscurité des textes, soit qu'abritant sous le bouclier de la défense le malheureux placé en face des présomptions qui l'accusent, il s'efforce d'en détourner le poids ou d'en atténuer la portée, on reconnaît en lui la présence d'un feu intérieur que trahissent l'émotion mal contenue de sa voix et les lueurs enflammées dont son argumentation étincelle. Il y a dans cette voix des inflexions magiques sortant des profondeurs où le moi humain ne pénètre pas. La domination qu'il exerce, il la doit à cet enthousiasme du bien qui en exaltant les convictions leur communique ce qu'il a de ferveur et de force. Promesses réalisées d'une jeunesse que n'a pas ternie le souffle du monde ! Virginité de l'âme qui en a doublé l'énergie ! Il a de loin créé son avenir ; oubliant tout ce qui n'y tendait pas, s'oubliant lui-même, il a grandi dans l'ombre, et quand l'heure est arrivée où il a pu se dégager de cette ombre tutélaire, s'il a, dès ses premiers pas, par une rare exception, rencontré sur son chemin la fortune et la gloire, c'est qu'elles sont venues à lui, comme au jour qui se lève viennent la rosée et la lumière.

Mais qu'avons-nous dit, Messieurs, et quel souvenir s'empare de notre pensée ? Par un retour sur une perte récente qui du deuil d'une famille a fait un deuil public, nous nous apercevons qu'en vous traçant sous une forme idéale les traits de l'orateur du barreau en qui nous a paru se résumer la beauté morale de sa profession, nous avons involontairement substitué au prestige de l'imagination les couleurs de la vérité, et que de cette libre peinture est sorti comme de lui-même le portrait du grand avocat qui nous a été enlevé avant le temps (1). Nous ne pouvions décrire l'étroite alliance

(1) M. Féral.

de l'éloquence et de la vertu sans rappeler celui qui en offrait parmi nous un si parfait modèle ; restituons-lui l'hommage que nous avions dessein de leur rendre ! Glorifier ainsi que nous l'avons fait les plus beaux dons du Créateur , n'était-ce pas à notre insu tresser une couronne pour sa tombe?

A côté de ce ministère qu'une ferme discipline, des traditions séculaires, des talents empruntés à la justice par la politique et environnés d'une double auréole , ont maintenu au niveau de sa renommée, il en est un autre qui , renfermé dans de plus modestes attributions, n'en rend pas moins de signalés services. Que l'officier ministériel appelé de nos jours d'un nom différent de celui que lui donnaient nos pères et dont la nouvelle qualification indique par son origine le confiant appel fait à son assistance, que l'avoué se place par la libéralité de ses sentiments au-dessus d'une application aride des règles qui lui sont tracées, qu'il élargisse l'espace autour de lui, et on le verra tantôt hâter le terme des contestations par une vigilance aussi active que désintéressée ; tantôt se constituer l'arbitre des familles, le gardien de la paix domestique , la sentinelle veillant aux avenues du prétoire pour en interdire l'entrée à l'inexpérience aveugle ou aux passions encore plus aveugles qu'elle; magistrature officieuse qui , dans une autre sphère d'action, sous l'inspiration du même sentiment du bien public , peut être exercée avec un égal avantage par le fonctionnaire institué pour donner un caractère obligatoire aux contrats. Quelle efficacité emprunte l'intervention de ce dernier à sa position officielle ! Quel est sur des esprits souvent abandonnés à eux-mêmes l'empire d'une raison éclairée par l'expérience ! De quelle vertu secrète n'est pas empreint un conseil émané de celui qui réfléchit en sa personne la majesté de la loi ?

Si (pour emprunter un exemple à un ordre de faits qui ne se reproduit que trop souvent) il est appelé au chevet du lit d'un mourant qu'entourent les obsessions du vice se faisant un droit d'une honte commune, et s'efforçant d'arracher

aux défaillances de l'agonie une fortune détournée de sa destination, il ranimera d'un mot dans cette âme esclave de sa faiblesse le sentiment mal éteint de la famille, le remords du passé dégradant dans les liens duquel elle se débat, le besoin de se retrouver, et, pour ainsi dire, de se ressaisir elle-même en rendant par ses dispositions dernières un suprême hommage à la nature et à la morale outragées.

C'est ainsi qu'en toute occasion le citoyen éclairé que recommandent au respect de tous un zèle suivant la science et le titre officiel qui en est le gage, fait prévaloir sans bruit, sans éclat, par la seule force qui est en lui, les principes du vrai et du juste, grandit sa profession par le salutaire usage de l'ascendant qu'elle lui assure, oppose la vieille intégrité qui en est l'attribut héréditaire aux écarts scandaleux de ce petit nombre d'hommes, nés d'hier, sans aïeux dans ce corps vénéré, prostituant le caractère auguste de leurs fonctions à un industrialisme sans pudeur ; jetant à dessein ou à leur insu dans les conventions qu'ils rédigent la semence de difficultés à venir ; servant les passions d'autrui sans les partager ; fournissant des armes à la cupidité ou à la haine ; spéculateurs de dol et de fraude dont nos statistiques civiles dévoilent l'ignorance, et nos statistiques criminelles, l'immoralité !

Je n'ai point à vous prémunir, jeunes étudiants, contre le danger d'une pareille profanation ; elle est loin de vos yeux, elle trouverait dans l'honnêteté de vos sentiments une répulsion invincible, et votre tâche, à vous, sera d'en effacer le souvenir !

L'art qui est voué au soulagement de l'humanité ouvre aux inspirations du cœur un champ sans limites. Dans l'Ecole où se produit son enseignement, un grand vide a été creusé naguères par la lente agonie et la fin prématurée du chef qui la dirigeait (1) : administrateur éclairé, praticien

(1) M. Augustin Dassier.

habile, il apportait à sa chaire comme professeur les fruits d'une expérience laborieusement acquise. Le zèle qui l'animait à tous ces titres a survécu à ses forces, pareil à la lampe du sanctuaire qui brûle encore quand tout s'éteint autour d'elle. Honorons sa mémoire! qu'elle reste au milieu de nous pour perpétuer, au moyen du respect qu'il a su imprimer à son nom, la muette et éloquente leçon qui résultait de ses exemples.

Jeunes adeptes de cet art, que par une sorte d'honorable nécessité on ne saurait pratiquer sans faire abnégation de soi, vous avez vu récemment la prévoyante sagesse qui préside à notre enseignement public étendre le cercle des connaissances imposées à votre initiation, et mesurer sur vos devoirs futurs vos obligations présentes.

Ces devoirs érigés en code par *Bentham*, et à la science desquels ce célèbre publiciste a donné le nom qui la consacre, ne sauraient être compris dans toutes leurs exigences que par ceux qui sont prédestinés à les remplir.

Où trouver en effet, sinon dans une âme dominée par la passion du bien, cette avidité de savoir, cette soif de découvertes, cette infatigable persévérance dans les recherches nécessaires pour dérober ses secrets au monde invisible, et apprendre à désarmer la mort dans la nuit jalouse où elle se cache ?

D'où nous viendrait, si ce n'est d'une de ces aspirations puissantes, la sûreté d'observation que réclame l'étude de l'homme envisagé non sous le point de vue d'un septicisme étroit, qui, en présence des altérations de la matière, s'arrête où s'arrête le regard, et prend pour terme de l'étendue l'horizon qui la voile, mais avec ce coup-d'œil profond habitué à interroger de près notre nature morale, et à distinguer à des signes certains sa mystérieuse action sur l'organisme ?

Je ne saurais concevoir une existence plus digne d'appeler sur elle les bénédictions de Dieu et des hommes, que

celle de cet ami de ses semblables, se donnant à eux tout entier, sans autre réserve que le culte pieux des affections domestiques, étranger au découragement, insensible à l'injustice, résigné à l'ingratitude; qui, la nuit comme le jour, à tout appel de la douleur répond : Me voilà !

Il embrasse dans sa sollicitude toutes les conditions, parle à chacun son langage; simple et doux avec le pauvre dont il adopte toutes les misères ; apportant au riche les trésors d'une instruction variée, ornement de son esprit, et au besoin, l'une des ressources de son art; s'assurant par l'affection qu'il inspire le pouvoir d'entrainer les volontés qu'il ne suffit pas de convaincre ; habile à apaiser par de longs ménagements les révoltes de la chair contre l'emploi des moyens propres à l'affranchir des maux qui l'assiégent; redoutable épreuve ! car il a sa part des tortures qu'il inflige, et au moment où il saisit l'instrument libérateur, il devient lui-même un être souffrant, avec ce surcroit qu'il est condamné à cacher sa souffrance. Ami né des familles sur lesquelles son regard veille, il s'associe étroitement aux joies qu'il y fait naître, comme aux afflictions qu'il n'a pas dépendu de lui de prévenir; prodigue ses consolations comme il a prodigué ses soins, et quand toute parole est impuissante, recueille du moins les larmes dont il ne peut tarir la source.

La justice trouve en lui un auxiliaire; il éclaire sa marche en substituant à l'incertitude des appréciations fondées sur le raisonnement, les données infaillibles de la science.

Il est armé en secret d'un de ces courages prêts à tout évènement, calmes, silencieux, ne se démentant jamais, et qui ont leurs heures d'héroïsme. Ce courage, il le porte partout où le devoir l'appelle, soit qu'il ait à braver pour les vaincre les fléaux qui mettent en péril la santé publique, soit qu'à l'ombre de nos étendards, on le voie sur le champ de bataille, un genou en terre parmi des flots de sang, le corps penché sur la blessure qui vient de s'ouvrir, la main

ferme au milieu du sifflement des balles, l'œil exempt de trouble sous le feu des éclairs qui jaillissent du choc des armes.

La morale des intérêts, jeunes étudiants, n'enfanta jamais de pareils hommes. Ne les cherchez pas davantage parmi ceux qui ont jeté leur jeunesse aux vents, et desséché en eux dans les langueurs d'une oisiveté corruptrice tout élan et toute sève.

Si un jour il s'en rencontrait un seul dans vos rangs, qu'il s'arrête au début de sa carrière ! Quelque poste qui lui fût assigné, qu'y apporterait-il ? Une conscience mal éclairée, des convictions sans base, l'incertitude de la volonté comme du jugement, la présomption aux prises avec l'impuissance.

Et il oserait revêtir les insignes auxquels nous attachons notre confiance ! Magistrat, il lancerait sans trembler les foudres d'une justice vengeresse ! Avocat, il ne sentirait pas son cœur défaillir dans sa poitrine à la vue du client sous le poids des plus terribles menaces de l'expiation ! Médecin, il affronterait la couche de l'enfant en danger de mort dont la mère lui crierait : Rendez-le-moi !

Un travail incessant, des mœurs exemptes de souillure, voilà à quel prix est le succès. Ce n'est pas tout encore : doctrine du renoncement ! religion du sacrifice ! c'est par vous que l'homme est grand, et qu'il remplit sa destinée. Où en serait la société si dans les professions que nous venons de rappeler, et généralement dans toute situation où il nous est donné de lui venir en aide, ministres des saints autels, gens de guerre, administrateurs, membres du corps enseignant, fonctionnaires de tous ordres, nous nous en tenions au strict accomplissement de nos obligations, et s'il ne surgissait pas du milieu de nous un certain nombre de ces natures d'exception qui fécondent le devoir par le dévouement ?

Marquez votre place à côté d'elles, jeunes étudiants. La milice sociale eut de tout temps son bataillon sacré. Il est

beau de lui appartenir. Croyez-moi : vous n'aurez rien à regretter des avantages que le monde envie. Dans ce siècle d'activité inquiète et de désirs sans règle, on voit s'évanouir avant de l'atteindre, ou on achète trop chèrement ce qu'on poursuit avec le plus d'ardeur ; déception dans nos vœux, déception dans nos jouissances, c'est ce qui nous est réservé ; et en réalité la vertu seule vaut ce qu'elle coûte !

Le soldat africain qui, d'une condition obscure, était parvenu à l'empire de l'univers, Septime Sévère, rassasié de richesses, de voluptés et d'honneurs, disait au moment de tout quitter : *Omnia fui ; nil expedit.* Dans la nuit de ses croyances il pouvait tenir ce langage. Qui s'agite dans le vide ne rencontre de tous côtés que le néant. Mais vous, qui savez qu'il y à demander autre chose à cette rapide succession de jours que des joies déjà flétries lorsque à peine elles sont écloses, et que notre âme recèle sous le voile de l'humanité une étincelle tombée de la face de Dieu, vous ne serez au-dessous ni de votre origine, ni de votre fin. Vous vous montrerez dignes de vos deux patries, celle dont vous êtes l'espérance, et celle qui vous attend.

Enfants de nos écoles ! vous avez reçu en partage sous ce ciel rayonnant de lumière des facultés qui ne sauraient demeurer stériles. Elevez-vous ! l'air n'est pur que sur les hauteurs, et on ne reste pas attaché à la terre quand on a des ailes !

Noms des lauréats qui ont été proclamés dans les divers concours de l'année scolaire 1857-1858.

FACULTÉ DE DROIT.

CONCOURS ENTRE LES ASPIRANTS AU DOCTORAT (4e ANNÉE).

Le prix n'a pas été décerné, faute de concurrents.

CONCOURS DE DROIT ROMAIN (3e ANNÉE).

1er *Prix*. . . . . . . M. Malavialle (Gustave), né à Narbonne (Aude), le 26 décembre 1836.

2e *Prix*. . . . . . . M. de Saint-Pierre (Ivan), né à Ludon (Gironde), le 28 juin 1836.

Mention. . . . . . . M. Lestrade (Alfred), né à Toulouse, le 23 novembre 1838.

CONCOURS DE DROIT FRANÇAIS.

1er *Prix*. . . . . . . M. de Saint-Pierre (Ivan), déjà nommé,

2e *Prix*. . . . . . . M. Malavialle (Gustave), déjà nommé.

Mention. . . . . . M. Dantras (Auguste), né à Luc-sur-Orbieu (Aude), le 28 juillet 1837.

FACULTÉ DES LETTRES.

CONFÉRENCES ANNUELLES.

1er *Prix*. . . . . . . M. Marre (Emmanuel), né à Dax (Landes), le 15 avril 1838.

2e *Prix*. . . . . . . M. Paget (Joseph), né à Morbier (Jura), le 25 décembre 1837.

1re *Mention*. . . . . M. Lestrade (Alfred), né à Toulouse, le 23 novembre 1838.

2e *Mention*. . . . . M. de Clermont (Anatole), né à Toulouse, le 1er avril 1837.

3e *Mention*. . . . . M. Desazars (Louis), né à Avignonet (Haute-Garonne), le 16 mai 1837.

4e *Mention*. . . . . M. Chalvet (Etienne-Marie), né à Paris, le 23 juin 1840.

5e *Mention* . . . . M. DE MALAFOSSE (Louis), né à Toulouse, le 1er septembre 1836.

6e *Mention*. . . . . M. FAVAREL (Théodore), né à Rabastens (Tarn), le 29 mars 1839.

ECOLE PRÉPARATOIRE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE.

1re ANNÉE : 1re SECTION.

Anatomie, physiologie et pathologie externe.

1er *Prix*.. . . . . . M. MAIGNAC (Imbert), de Toulouse.

2e *Prix*. . . . . . . M. SAINT-SARDOS (Félix), de Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne).

1re ANNÉE : 2e SECTION.

Pharmacie, notions de toxicologie, histoire naturelle médicale.

1er *Prix*.. . . . . . M. MAIGNAC (Imbert), déjà nommé.

2e *Prix*. . . . . . . M. SAINT-SARDOS (Félix), déjà nommé.

2e ANNÉE.

1er *Prix*.. . . . . . M. CABOT (Philippe), de Dandouque (Tarn).

2e *Prix*. . . . . . . M. MAZÈRES (Ferdinand), de Toulouse.

3e ANNÉE.

1er *Prix*.. . . . . . Réservé.

2e *Prix*. . . . . . . M. CARDEILLAC (Jean-Jacques), de Trébons (Hautes-Pyrénées).

1re *Mention*. . . . . M. FITTÈRE (Charles), de Puntous (Hautes-Pyrénées).

2e *Mention*. . . . . M. CASTÉRAN (Pierre), de Seich (Hautes-Pyrénées).

ÉLÈVES EN PHARMACIE.

1er *Prix*.. . . . . . M. LABORIE (Edouard), de Miradoux (Gers).

2e *Prix*. . . . . . . M. GAZAVE (Jules), de Villeneuve-de-Rivière (Haute-Garonne).

HISTOIRE LOCALE.

Les archives de l'abbaye de Saint-Pierre, à Moissac.

Par une fatalité singulière, les volumineux documents et les chartes de toute espèce dont se composaient autrefois les archives de l'abbaye de Moissac ont été dispersés loin des ruines du monastère. Si l'on en croit une tradition assez généralement répandue, les plus précieuses de ces pièces auraient été emportées de l'autre côté de la Manche quand les Anglais évacuèrent la Guyenne; plusieurs manuscrits, d'une existence moins problématique, furent expédiés à Paris sous la promesse d'un envoi de copies dont on n'a pas encore cessé d'attendre la réalisation. Enfin certains autres actes, provenant de la même source, dorment leur sommeil dans la petite ville de Lauzerte, cité aérienne, comme l'appelle un vieil auteur, et ancienne résidence du sénéchal de la contrée.

Il ne reste dans les archives communales de Moissac qu'un nombre fort restreint de titres originaux : bulles des papes, consultations juridiques, règlements disciplinaires de l'abbaye, entassés dans un assez grand désordre sur les rayons d'une bibliothèque, dans une chambre sans lumière et sans air, où des drapeaux déteints, des tambours hors de service et mille débris qui n'ont pas

de nom, se disputent l'honneur de faire trébucher à chaque pas le visiteur inattendu (1).

Heureusement il s'est conservé, je ne sais par quel hasard, un énorme in-folio manuscrit qui, à défaut des pièces elles-mêmes, peut donner une idée assez complète des anciennes richesses archéologiques du pays.

La première page du livre où sont gravées les armes de l'abbaye, les clefs de saint Pierre surmontées de la crosse et de la mitre, nous fait connaître l'auteur de cette œuvre patiente et méritoire : c'est « messire Evariste Andurandy, bachelier en théologie, prêtre de la paroisse de Saint-Jacques de Moissac, et vicaire de celle de Saint-Michel en ladite ville. 1730. »

Bien que le recueil soit intitulé : Inventaire ou répertoire général des actes, titres, documents et archives du vénérable chapitre de Saint-Pierre de Moissac, *mis en ordre*, l'ordre et la méthode ne sont pas les qualités dominantes de cette vaste compilation.

Bornant modestement son rôle à écrire l'inventaire des actes, le bachelier en théologie ne donne le plus souvent que le titre des documents, y joignant quelquefois une analyse fort succincte, et quelquefois aussi, mais trop rarement, les transcrivant dans leur entier. Il faut une certaine dose de patience pour feuilleter attentivement ces grandes pages chargées de caractères jaunis, où se succèdent, dans une confusion étrange, tant de renseignements précieux et d'actes insignifiants.

Cependant, on finit par trouver un charme attachant à cette lecture, et l'on y découvre tant de détails sur l'organisation et l'existence de ces grandes abbayes féodales du moyen-âge, débris d'un monde à jamais ruiné, qu'on se plaît à soulever ces couches de parchemin et de poussière, comme le géologue à pénétrer les stratifications du sol.

Nous ne laisserons pas égarer notre attention dans ce labyrinthe de brefs, de bulles et de procédures. Il vaut mieux se contenter de mettre en relief quelques points principaux, relatifs à l'histoire de l'abbaye, à ses rapports avec les princes, comtes de Toulouse,

(1) Ce désordre est de vieille date ; mais je ne saurais exprimer trop vivememt ma reconnaissance à M. Calusse, maire actuel de Moissac, qui a mis à ma disposition, avec une grâce charmante, les précieux documents historiques dont on va lire l'analyse.

rois d'Angleterre et de France, et avec les vassaux, bourgeois et consuls.

Ce n'est qu'à partir du onzième siècle qu'il faut demander quelque précision aux renseignements historiques fournis par notre compilateur. Tout ce qui se rapporte à des époques antérieures n'est qu'un ensemble de traditions, base fantastique et branlante sur laquelle on ne peut fonder une vérité solide. Comme tous les généalogistes, les historiens des communautés religieuses ont toujours eu la prétention de placer leur berceau dans les siècles les plus reculés. Un fragment latin, daté du règne de Charles VIII et sans valeur historique, transcrit en tête du recueil, nous donne l'origine légendaire de l'abbaye. Je le traduis en l'abrégeant :

« Le monastère de Moissac a été fondé l'an de l'incarnation du » Seigneur 506, en l'honneur des bienheureux apôtres saint Pierre » et saint Paul, sous la règle de saint Benoît, encore vivant, par » Clovis, premier roi chrétien des Francs, après sa conversion et » son baptême. Ce roi, désirant augmenter la foi catholique et par- » courant avec son armée les différentes parties du monde, perdit » dans les environs de Bordeaux mille de ses meilleurs guerriers » en combattant les infidèles. Profondément affligé de ce malheur, » il regagna le Quercy, et comme il se trouvait en un lieu maré- » cageux (l'endroit même où s'est élevé depuis le monastère), il eut » une vision surnaturelle et aperçut deux anges portant une pierre » sculptée. La nuit suivante, le bienheureux Pierre lui apparut » en songe, et lui enjoignit d'édifier un couvent à la place où les » deux anges déposeraient la pierre miraculeuse. Ce qui fut fait » et suivi d'une brillante victoire sur les mécréants. Aussi le roi » Clovis établit-il, en reconnaissance, mille moines dans l'abbaye » dont il posa de ses mains la première pierre. Il dota plus tard » le couvent de biens temporels et spirituels, concessions confir- » mées et agrandies encore dans la suite par saint Charlemagne » et saint Louis (1). »

(1) Cette tradition qui attribue à Clovis la fondation du monastère est tellement enracinée dans le pays, que, de nos jours encore, dans les figures bizarrement sculptées du portail de l'église, représentant le Père Eternel avec les animaux et les vieillards de l'Apocalypse, le peuple s'obstine à voir le premier roi des Francs environné de sa cour.

Seulement, la légende a subi quelques altérations : au lieu de l'intervention surnatu-

Ce bizarre document est suivi d'une liste des abbés de Moissac.

Saint Amand est placé en tête comme le premier de tous. On sait que ce prélat, d'abord évêque de Maestricht et apôtre de la Flandre, vivait sous le règne de Dagobert I[er], et se vit forcé par les persécutions du Salomon des Francs à chercher un refuge dans le Midi.

A la date de 1047, et comme trentième abbé, nous rencontrons le nom d'un saint Duran dont l'image est grossièrement sculptée dans le préau ; et à l'année 1091, un abbé Ansquitilius, à qui une ancienne inscription attribue la construction du cloître (1).

relle des anges, on ne raconte que des circonstances purement humaines. Le roi Clovis serait monté, suivi de ses leudes, sur une colline, et bandant son arc, se serait engagé à construire un monastère au point qu'atteindrait sa flèche. C'est même un article de foi pour certains esprits peu difficiles en fait de critique et d'histoire, que la flèche du vainqueur d'Alaric tourne à tous les vents, depuis le sixième siècle, au sommet du vilain clocher de l'église.

Quant au lieu marécageux dont parle le narrateur inconnu dans son latin barbare, *loco lutuoso*, son existence paraît attestée par la configuration du sol, et confirmée par une vieille prose latine en l'honneur de saint Cyprien, comprise dans l'ancien rituel de Moissac :

Hunc colit Moysiacus,
Qui tunc palus et lacus,
Nunc vicus invenitur.

L'imagination populaire s'est emparée de ces premiers détails, et suppose que sous les fondations de Saint-Pierre un lac souterrain déroule ses vagues agitées par je ne sais quels courants intérieurs.

(1) Voici cette inscription gravée sur un des piliers carrés du cloître :

Anno : ab incarna
tione. æterni
principis. millesimo
centesimo. factum
est. claustrum. istud
tempore.
domini.
Ansquitilii.
abbatis.
V. V. V.
M. D. M.
R. R. R.
F. F. F.

Plusieurs grands noms de France ont des représentants sur cette liste. Ainsi Hunald de Béarn, de la famille des comtes de ce nom, portait la crosse abbatiale à Saint-Pierre de Moissac en 1076; Raymond de Montpezat, en 1229; Guillaume et Auger de Durfort, en 1294 et 1317. Les maisons de Lautrec, de Roquemaurel, de Caraman, de Narbonne, de Lorraine, d'Este et de Biron ont donné des seigneurs à l'abbaye, et quelques-unes ont laissé leurs blasons à demi-effacés sur les clefs de voûte de l'église et sur les panneaux sculptés du saint sépulcre. Dans les fines et délicates boiseries d'un vieil orgue, on reconnaît aussi, surmontés du chapeau de cardinal, le faisceau consulaire et la fasce à trois étoiles de Jules Mazarin, qui fut abbé de Moissac en 1646.

Mais ce qui, sans contredit, offre le plus d'intérêt dans le recueil de messire Andurandy, c'est la collection des actes du onzième au quinzième siècle.

Le couvent de Saint-Pierre s'est trouvé successivement en relations féodales avec les comtes de Toulouse jusqu'au temps d'Alphonse de Poitiers, les rois de France jusqu'au fatal mariage d'Eléonore d'Aquitaine, les rois d'Angleterre jusqu'à leur expulsion de la Guyenne sous le Roi victorieux, et les rois de France jusqu'à la Révolution.

Les rapports entre les abbés de Moissac et les comtes de Toulouse ont été presque toujours hostiles et embarrassés. Ce n'est qu'une histoire d'engagements sans sincérité, de promesses violées de part et d'autre, de mutuelles usurpations et d'empiètements réciproques. Dans le principe, les comtes nomment les abbés, ou du moins les abbés militaires; quelquefois même ils leur vendent la dignité abbatiale, puisque, en 1063, le cartulaire mentionne un Gausbert qui, de notoriété publique, aurait acheté l'abbaye de Saint-Pierre au comte Guillaume. Peu à peu, l'abbaye relève la tête et soutient énergiquement ses droits contre le puissant suzerain du Midi. En 1115, le comte Ildefonse reconnaît à l'abbé de Moissac et à son couvent le droit de nommer l'abbé chevalier, et promet de n'en plus nommer à l'avenir, rejetant sur sa jeunesse les élections qu'il s'est autrefois permises.

Ces quatre dernières lignes ont, je crois, inutilement lassé jusqu'ici la patience des archéologues.

En 1201, Raymond donne à l'abbaye des lettres de sauvegarde, et, neuf ans après, il s'engage à faire payer par son baile, en signe d'hommage, une obole d'or le jour de saint Pierre.

En 1214, voici paraître un nom redouté du Midi; le précieux acte, placé à cette date et transcrit dans toute son étendue, commence par ces mots : *Inter dominum Symonem comitem Montisfortis et abbatem.* Héritier des droits du comte de Toulouse, le redoutable chef de la croisade, le spoliateur des Albigeois, l'exécuteur des vengeances orthodoxes, règle par cette transaction les différends soulevés entre lui et le monastère, et s'engage à payer cinq cents marcs d'argent s'il manque à ses promesses (1). Cette charte est confirmée par de nouvelles lettres d'Amaury de Montfort datées de 1218.

En 1221, les noms ont changé; le comte de Montfort, en prenant place dans la tombe où l'ont envoyé les projectiles égarés des Toulousains, semble avoir entraîné avec lui la grandeur de sa race; la vieille dynastie de Toulouse a ressaisi un pouvoir éphémère, et nous lisons en tête d'une charte cette nouvelle formule : Raymond, fils de Raymond, duc de Narbonne, comte de Toulouse, marquis de Provence; — titres sonores, mais plus bruyants que solides. Ce sont des lettres de sauvegarde en faveur de l'abbé, cou-

(1) On ne lira peut-être pas sans intérêt quelques-unes des clauses de cette curieuse transaction :

1° Pour certains dommages causés par les hommes du comte, il paiera 240 marcs d'argent;

2° Les bailes ne prélèveront plus le vingtième sur les arrière-fiefs de l'abbaye;

3° Pour les maisons détruites par les hommes du comte sur la place du château, il paiera annuellement au monastère deux oboles d'or le jour de Saint-Pierre et de Saint-Paul;

4° Le comte ne construira pas de barbacane et ne détruira point de mur sans le consentement de l'abbé et du couvent. . . . .

. . . .

6° et 7° Le baile du comte et celui de l'abbaye devront prêter serment de fidélité, le premier devant l'abbé, le second devant le baile du comte;

8° Dans les cris publics on énoncera toujours le nom de l'abbé;

9° Le comte prend le monastère sous sa protection et sauvegarde.

Ce dernier article ne semble pas la conclusion très-naturelle de toutes les mesures de précaution et même de défiance exprimées dans les précédents.

vent, hommes et femmes, et de tous les habitants du château de Moissac.

C'était une singulière protection que des lettres de sauvegarde violées par ceux mêmes qui les avaient cachetées de leurs sceaux, et quand on pénètre l'histoire de ces époques d'exaction et de violence, on est forcé de reconnaître la distance qui sépare la réalité de ces types chevaleresques, embellis par la poésie et la légende. Après tant de solennelles promesses, Raymond ne se fait pas scrupule d'usurper la seigneurie de Moissac, et s'attire ainsi les foudres de l'Eglise, comme l'atteste un bref d'excommunication fulminé à Toulouse par l'évêque de Comminges, commissaire apostolique, en 1235.

L'année suivante, les évêques d'Albi et de Toulouse sont pris pour arbitres entre les deux parties.

On va croire que tout est fini là : nullement. L'année 1240 nous donne à lire ces lignes décourageantes : « Bulle du pape Grégoire IX, datée de Latran, pour obliger le comte de Toulouse à » rendre à l'abbé et couvent de Moissac les biens, possessions et » fiefs dont il s'était emparé; quoique dans l'accord signé, lors de » la première croisade, il eût promis de les rendre, il n'avait daigné le faire, au contraire, avait distribué les fiefs et les biens » usurpés aux hérétiques par qui il avait été soutenu. »

Du reste, à ces époques reculées, que l'éloignement décore d'un si brillant prestige, les usurpations et les violences étaient partout, dans l'Eglise comme dans la féodalité de race, chez les prélats comme chez les hauts barons. La même année où il foudroyait le comte de Toulouse, Grégoire IX lançait une bulle contre les évêques de Rodez et d'Albi, l'abbé de Gaillac et autres clercs et laïques des diocèses de Toulouse, d'Albi et de Rodez, qui usurpaient les dîmes sur l'abbé et le couvent de Moissac contre leur consentement.

Il serait fastidieux de suivre cette alternative de promesses et de manquements, de rétractations et de menaces qui s'accumulent jusqu'à l'époque où, par son mariage avec Jeanne de Toulouse, Alphonse de Poitiers absorbe au profit de la couronne de France les vastes possessions de la famille comtale.

Les difficultés incessantes qui surgissaient dans les rapports féodaux entre l'abbaye et les comtes de Toulouse et qui se prolongè-

rent même sous la suzeraineté d'Alphonse de Poitiers, malgré une longue convention signée par le comte et la comtesse à la date de 1266, ne se renouvelèrent pas ou du moins ne se renouvelèrent que d'une façon indirecte et comme par réflexion, lorsque les rois de France, et momentanément les rois d'Angleterre, eurent succédé aux Raymonds et aux Montforts. Les actes mentionnés dans le cartulaire à partir de la réunion du comté au domaine royal sont, pour la plupart, des lettres de protection ou de sauvegarde et des confirmations de priviléges accordées par le roi et scellées des trois fleurs-de-lys. Il en est plusieurs de Philippe III, de Philippe le Bel, de Philippe VI et de Charles VI (1).

L'hommage de l'obole d'or, auquel nous avons vu souscrire Simon et Amaury de Montfort, ainsi que les comtes de la maison de Toulouse, n'avait pas été emporté dans la ruine du comté. Le roi avait remplacé le grand feudataire : les noms seuls étaient changés ; droits et devoirs féodaux subsistaient toujours. Au lieu de présenter l'offrande au nom de Raymond ou d'Alphonse, comte de Toulouse, le baile royal parlait au nom de Philippe ou de Charles, par la grâce de Dieu, roi de France. Ces liens féodaux étaient si forts, et formaient une maille si solide, dont les réseaux enlaçaient princes et peuples sans distinction de nationalité, que l'invasion étrangère elle-même ne modifiait rien aux relations de suzerain et de vassal ; et il pouvait sembler que le mariage d'Eléonore de Guyenne avait seulement donné lieu à une substitution de personne.

Deux actes datés, l'un de 1313, l'autre de 1363, attestent que les rois d'Angleterre ne s'affranchirent pas de l'hommage. En 1313, c'est Jean de Chandos, vicomte de Saint-Sauveur, lieutenant général en France pour le roi d'Angleterre, seigneur d'Irlande et de Guyenne, qui ordonne au sénéchal de Quercy de prê-

(1) Dans quelques-unes de ces lettres, on voit mentionner, comme titres du couvent à la bienveillance royale, sa fondation par le roi Clovis et les dotations dont les rois ses successeurs l'ont enrichi.

Quelquefois ces lettres ne se réduisent pas à de vagues manifestes de protection : ainsi, en 1290, le sénéchal de Toulouse ordonne à Durand Reboulh, châtelain de Castelsarrasy, de défendre l'abbaye de Moissac et ses dépendances comme étant sous la garde et protection du roi.

ter, au nom du roi d'Angleterre, serment de fidélité à l'abbé et au couvent de Moissac, et, le 9 octobre 1363, dans le cloître de Moissac, Jean de Peyrat, clerc du roi d'Angleterre, juge ordinaire de Cahors et de Montauban pour le sérénissime seigneur Edouard, fils aîné du roi d'Angleterre et prince de Guyenne et de Galles, duc de Cornouailles et comte de Chester, prête le serment de fidélité.

L'usage fut continué avec la même exactitude, lorsque le roi d'Angleterre se vit pour toujours chassé de France et ne conserva plus qu'un vain titre avec le léopard de Guyenne sur son écusson.

Mais si, du côté des princes, le couvent ne rencontrait plus de résistance directe, un pouvoir nouveau s'était formé qui luttait avec énergie et suscitait d'interminables querelles. Les grands vassaux étant brisés, ce fut aux bourgeois et aux vilains à prendre leur place; la lutte vint d'en bas au lieu de descendre.

Les comtes de Toulouse, à l'époque de leurs dissidences, avaient déjà cherché un appui dans ce qu'on appelait autrefois le populaire, et ils avaient acquis assez d'influence pour obtenir le droit de créer les consuls dans la commune de Moissac pour un an ou pour un plus long terme (1).

La puissance des abbés était fort grande, et comme ils l'exerçaient avec toute la rigueur féodale, les bourgeois, placés sous leur domination, sollicitèrent de bonne heure la tutelle du premier des suzerains. Le rôle des rois de France fut donc généralement celui de protecteurs et de modérateurs. Ils s'efforcèrent, autant que possible, de maintenir un juste équilibre entre l'exigence des abbés et l'esprit d'indépendance et de révolte des bourgeois. Ceux-ci comprenaient si bien le seul moyen de salut qui leur était resté, que, dans leurs réclamations, ils prenaient toujours soin d'envelopper la cause royale dans la leur, dénonçant les vexations dont ils avaient à se plaindre, comme contraires aux intérêts du roi non moins qu'à leurs propres intérêts.

Sous le règne de Philippe le Bel, on signale quelque hésitation dans la conduite de la royauté; des dispositions contradictoires sont prises à des époques très-rapprochées, et il suffit de parcou-

(1) Ce fait est prouvé par un acte de la Maison de ville de Moissac, en l'année 1245, dans lequel le droit indiqué plus haut est formellement concédé par les bourgeois à Raymond, comte de Toulouse, et à ses successeurs.

rir les titres d'actes et de lettres royaux de 1290, de 1301, de 1302, pour reconnaître l'indécision des conseils du roi.

La grande question qui divisait les abbés et les consuls était celle du serment de fidélité. De vieilles coutumes y condamnaient les consuls; mais, à chaque renouvellement de leur magistrature, les mêmes résistances se représentaient.

Une ordonnance du 28 août 1449 peut donner une idée des vexations auxquelles les bourgeois étaient en butte, et de l'intervention de la royauté pour y mettre un terme.

Dans les immenses fiefs dont se composaient les domaines de l'abbaye de Moissac étaient comprises ces plaines aujourd'hui si fertiles et si pittoresques, où la Garonne et le Tarn déroulent, entre les prairies et les plantations de saules et de peupliers, leurs capricieuses évolutions. Les ponts et droits de péage de Moissac, de Malauze et de Saint-Nicolas appartenaient à l'abbaye comme les territoires voisins. Les péagiers et pontonniers levaient des droits exorbitants sur les marchands et bourgeois que leur négoce ou leurs affaires amenaient en ces parages. Ces exactions furent réprimées en vertu de lettres patentes de Charles VII du 27 janvier 1448, et l'abbaye se vit condamner à payer 24 écus d'or envers le roi et 500 marcs d'argent au cas de récidive (1).

C'était une étrange situation, et bien faite pour exciter des troubles et des embarras perpétuels, que celle des bourgeois placés ainsi sous une double autorité. Le roi de France et l'abbé étaient co-seigneurs de Moissac : le baile royal et le baile abbatial représentaient dans la ville deux pouvoirs rivaux, et les artisans, les vilains ne pouvaient que se débattre sous ces influences contradictoires.

Aussi est-il curieux de voir avec quelle persistance, quel acharnement infatigable les consuls et les bourgeois faisaient naître pour ainsi dire les obstacles et les entraves sous les pas des agents de l'abbaye. Usant de leur droit de commune avec la même rigueur que les abbés de leurs priviléges féodaux, non-seulement ils se font toujours marchander le serment de fidélité, mais, en mille circonstances, ils contrarient les plus simples démarches des religieux.

(1) Cet acte est intitulé : Ordonnance des commissaires établis pour la réformation des péages, passages et ponts sur les rivières de Garonne, Tarn et Lot.

Tantôt ils veulent empêcher les moines d'acheter le poisson ailleurs qu'au marché communal, tantôt ils leur interdisent de faire entrer en ville du vin étranger et non récolté sur leurs fiefs.

Du reste, les vastes domaines de l'abbaye, ses vignobles éparpillés sur les coteaux, ses nombreuses et abondantes pêcheries devaient subvenir plus que suffisamment à la nourriture des religieux. Les rivières poissonneuses de ce beau pays étaient exploitées au profit du monastère depuis fort longtemps, puisque nous trouvons dans le cartulaire de Moissac, à la date de 1233, des lettres par lesquelles Elie de Talairand, comte de Périgord, vicomte de Lomagne et d'Auvillars, reconnaissant avoir perçu contre toute justice la quatrième partie des saumons, lamproies et autres poissons qui se prenaient dans la pêcherie et l'étang de Lauriol, fief et arrière-fief du monastère de Moissac, renonce pour l'avenir à ces prélèvements illicites.

Les produits de ces pêches étaient très-abondants au seizième siècle; un des fermiers de ce droit payait en 1574 une redevance de six cent cinquante anguilles, ou plutôt se faisait poursuivre devant le sénéchal de Quercy pour n'avoir pas fourni la quantité légale (1).

Quant aux histoires de vin, elles sont assez fréquentes dans les chroniques moissagaises, d'après les indications rassemblées par messire Andurandy, les consuls prenant leur nom au sérieux et se drapant dans toute la dignité de leur toge municipale pour défendre aux vins étrangers l'accès de leur commune.

Comme spécimen de ces petites luttes et de ces tracasseries de village, rien n'est curieux comme le récit d'une manière d'insurrection excitée par l'apparition en rivière de trois malheureuses pipes de vin destinées par l'abbé à l'alimentation de ses vingt-huit moines. Nous ne suivrons pas notre patient compilateur dans tous les mouvements, les marches et contremarches de ce dramatique épisode. Malgré les menaces de l'abbé, les sentences du juge de

(1) On retrouve, à chaque page du répertoire des actes, mention de procès entre les abbés et divers habitants de la ville, relativement aux droits féodaux. Ce sont le plus souvent des bouchers qui, d'après d'anciennes coutumes, ne pouvaient tuer une seule bête sans faire hommage à l'abbé de certaines parties, les meilleures, longuement et nominalement désignées dans plusieurs écrits.

Cahors et de Montauban, l'éveil donné au Parlement de Toulouse, les consuls s'avancent avec une énergie toute romaine, forcent le vin défendu à reculer devant eux et ne répondent aux commissaires du Parlement qu'en blasphémant Dieu.

Il fallut les condamner à une amende de 100 marcs d'or pour faire tomber leur résistance. Nul doute que s'il eût existé quelque poète patois à cette époque, pareille histoire ne lui eût fourni le sujet d'une burlesque épopée.

Aujourd'hui les temps sont bien changés, et le souvenir même de ces étranges débats n'est plus que matière de curiosité et de recherche. De tant de fiefs, de possessions lointaines, de domaines presque illimités, il ne reste que la mémoire. Les possesseurs eux-mêmes ont disparu. Seule, l'église est debout, avec ses voûtes audacieuses et les capricieuses figures de son portail, et le cloître désert, qui ne retentit plus du pas mesuré des Bénédictins, abrite sous ses ogives et ses colonnes mille volées d'oiseaux et d'insectes, derniers habitants de ces majestueuses ruines.

Ernest Rocha.

NOUVELLE.

Les Furetière (*Fin*) (1).

VII.

L'incendie gagnait rapidement. Ravivées par le vent du nord, qui s'était levé avec violence dans la soirée, les flammes tendaient à envelopper le corps de logis habité par Furetière, et tous les efforts de la foule visaient à isoler ce bâtiment du foyer principal.

La boutique de l'épicier était déjà envahie par le feu : les ouvriers, armés d'un levier, avaient enfoncé les portes et les fenêtres; on abattait aussi les cloisons. Un moment, on conçut de l'espoir; la flamme était devenue moins intense et n'avait pas atteint le premier étage. L'illusion fut de courte durée. Les huiles qu'on n'avait pu enlever commencèrent à entrer en combustion. Près de là se trouvaient des dépôts considérables de cire, de résine, de chanvre, matières inflammables par excellence, qui contribuèrent à hâter l'œuvre de destruction. Alors le danger devint grand, et on désespéra de maîtriser l'incendie, qui menaçait de plus en plus la demeure de Benoît.

— De l'eau! mes amis, par pitié, de l'eau! criait-il en s'arra-

(1) Voir les trois premières parties, tome VII de la *Revue*, p. 473, et tome VIII, p. 33 et 88.

chant les cheveux ; ma maison n'est pas assurée ; je suis perdu, ruiné, sans ressources !

Mais la flamme montait toujours, et sa lueur sinistre apparaissait au premier étage habité par la famille de l'épicier. Des craquements secs se mêlaient au bruit des plafonds qui s'effondraient, et les mugissements du vent ajoutaient à l'horreur de cette scène de désolation.

Joseph et Ernest, pleins de zèle, guidaient les travailleurs. En présence de cette catastrophe, ils avaient oublié les étranges paroles de Mariette, et donnaient l'exemple de l'activité.

— Il en est temps encore, M. Benoît, dit Ernest, vous pouvez sauver tous vos meubles ; mais il faut les enlever sur-le-champ, car votre maison sera la proie des flammes avant peu, à moins que le vent ne tourne, ce dont je doute.

— Faites tout ce que vous voudrez, répondit Furetière, que son calme habituel avait abandonné, mais qui, actif autant que méfiant, allait et venait sans cesse, veillant à ce que dans la confusion personne ne lui dérobât rien. — Où les portera-t-on ? ajouta-t-il avec inquiétude en s'adressant à Ernest.

— Chez Joseph, où ils seront bien plus en sûreté que dans la rue. — Allons ! des hommes de bonne volonté pour enlever les meubles !

On répondit à l'appel d'Ernest ; pompiers, militaires, ouvriers, se précipitèrent à l'envi pour opérer le sauvetage. Mariette en tête les guidait, se distinguant par son élan et par un courage tout viril.

La mesure était urgente. La flamme avait gagné le rez-de-chaussée, en pénétrant par le corridor qui conduisait à la salle à manger, où, comme on le sait, Scolastique se tenait de préférence.

Les meubles les plus lourds furent attachés à un câble solide et opérèrent leur descente sans encombre ; reçus par Ernest et Joseph, ils furent aussitôt transportés dans la maison Duval, où Louise, assistée de quelques personnes, les faisait déposer dans la cour.

En ce moment, Benoît s'était approché de Scolastique.

— Surveille Mariette, lui dit-il en la prenant à part ; elle enlève les meubles avec les ouvriers, et je crains que son flair habituel ne lui fasse découvrir la cachette où sont les titres. Encore si, avant qu'on descende le secrétaire, je pouvais aller les prendre sans être vu ! mais je suis utile ici.... D'ailleurs, un malheur est bien vite

arrivé.... et il faut que je vive ! Ainsi, sois attentive. Moi, j'ai l'œil partout. Ah ! c'est à en mourir !

— Ne perdons pas la tête, répondit la sœur. Tu peux être tranquille ; je suis là.

Mariette, impassible, ne quittait pas la chambre de Benoît. Accroupie comme un chien fidèle à côté du secrétaire, elle attendait sans s'inquiéter des tourbillons de fumée qui pénétraient déjà dans l'appartement.

— Avez-vous fini ? cria-t-on de la rue aux travailleurs; descendez; il y a du danger à attendre plus longtemps.

— Dites donc, ma bonne, faut déguerpir, dit un soldat à Mariette. Le feu vous roussirait le teint ; ça serait dommage. — Holà ! camarade, venez me donner un coup de main pour enlever ce joujou. C'est le dernier, ajouta-t-il en s'adressant à un ouvrier et en lui montrant le secrétaire.

— Inutile ! répondit Mariette ; ça me regarde !

— C'est bon ! compris ! Il y a la masse du bourgeois, et il y tient. Mais il ne l'aura pas complète, si la chance va longtemps de ce train.

— Chargez-le-moi sur les épaules !

— Quelle luronne ! Une, deux ; voilà qui est fait. Je soutiens le joujou ! mais dépêchons ! car il fait ici une chaleur que la garde en prendrait les armes. Voici la corde !

— J'en ai une, répondit Mariette, car celle que vous avez ne serait pas assez solide ; le meuble est très-lourd.

En même temps, la servante enroulait la corde autour du secrétaire qu'elle avait déposé sur le rebord de la fenêtre. Le soldat et l'ouvrier, au milieu du tumulte, ne purent pas remarquer que la corde était usée en plusieurs endroits et devait fatalement se rompre sous le poids qu'elle soutenait.

— Faites attention, criait Furetière qui suivait de l'œil l'opération ; allez doucement. — M. Griffarol, fit-il en s'adressant à l'intraitable créancier des héritiers Duval, où est l'homme de peine qui doit emporter le secrétaire ?

— Il est là.

— Mon ami, dit Furetière à l'homme de peine, tenez-vous prêt. Dès que ce meuble aura touché le pavé, vous le porterez immédiatement chez M. Griffarol. Je vous suivrai.

Le secrétaire, rasant la muraille, avait à peine exécuté la moitié de sa descente, que déjà Furetière et Scolastique tendaient les bras pour le recevoir.

Mariette ne perdit pas de temps et se précipita sur le palier de l'escalier, intéressée sans doute à gagner promptement la rue. Elle fut arrêtée par un nuage compact de fumée. Le danger était pressant.

— Où allez-vous donc, ma belle? Attendez-nous, lui criait le soldat; vous y laisserez vos cheveux et moi mes moustaches, c'est sûr.

Mariette ne l'entendit pas. Elle était déjà dans la foule, épiant le résultat de sa combinaison. Furetière, l'œil fixe, concentrait toute son attention sur le meuble dépositaire de sa fortune et du secret terrible qui devait influer sur toute son existence. Dans le malheur qui le frappait, il se rattachait à cette dernière pensée : être riche et se venger! Six mètres seulement le séparaient de son trésor. Sa respiration haletante et les battements précipités de son cœur lui permettaient à peine de prononcer quelques paroles entrecoupées.

— Le voici! murmurait-il à l'oreille de sa sœur. Sauvés! nous sommes sauvés!

— Calme-toi, Benoît; tu te trahis avec ta figure bouleversée. On nous observe.

Mariette, les mains jointes, adressait mentalement au ciel une courte prière, et le sang se figeait dans ses veines.

— La corde tient bon, se dit-elle; nous sommes perdus! Pauvres enfants!

Tout-à-coup, le meuble incliné d'un côté heurta la muraille; la corde qui le soutenait à droite s'était rompue; des cris s'élevèrent du milieu de la foule. Mariette, jouant des coudes, s'avança de quelques pas et vint se placer derrière Benoît.

— Vite! une échelle! s'écria Furetière d'une voix étranglée par la peur.

Mais l'ordre était inutile. Le meuble décrivit lentement une courbe en rasant le mur et s'abattit avec fracas sur le pavé, laissant échapper de ses flancs vermoulus des papiers et des pièces d'or.

— Gare les cors aux pieds! cria le soldat.

— Qu'on ne touche à rien, disait Benoît; et, avec l'avidité de

l'hyène, il sautait sur ces débris, essayant d'enlever sa proie.

Mariette l'avait devancé. A la lueur de l'incendie, elle avait vu, la première, un paquet cacheté de rouge, qui était venu rouler à ses pieds. Poussée par la foule, elle n'avait eu qu'à se baisser et à tendre la main.

— Je les tiens! se dit-elle. L'enveloppe, les cachets, j'aurais tout reconnu dans cent ans. Les Furetière n'ont rien vu!

La joie au cœur elle regagna la maison de ses maîtres.

Benoît avait tout enfermé à la hâte dans ses poches et dans un grand sac à ouvrage, qu'en femme prévoyante Scolastique portait toujours avec elle.

— Tout y est, lui dit sa sœur; personne ne s'est avancé, j'en suis sûre.

— Tu crois? demanda Benoît d'un ton inquiet.

— Certainement. Nous avons tout ramassé pêle-mêle. Au reste, allons nous en assurer chez les Duval.

— Ouf! fit le soldat une fois dans la rue en s'adressant à l'ouvrier; allons nous rafraîchir; j'ai le gosier en feu.

Pendant le sauvetage, Mariette avait eu sa coiffe brûlée, ses cheveux roussis, et son visage, entamé en certains endroits, portait les marques de l'incendie.

— Comme te voilà faite, ma bonne Mariette! lui dit Louise, quand elle la vit rentrer; laisse-moi te soigner, tu dois bien souffrir!

— Ce n'est rien; il faut s'habituer à tout, répondit-elle avec un sourire joyeux. Où est Victor?

— Le voici.

Louise lui désignait l'enfant, qui pleurait en voyant Mariette dans ce désordre.

— Ne pleure pas, petit, lui dit-elle; nous rirons tout-à-l'heure.

Joseph et Ernest accompagnaient Benoît et sa sœur. Sans asile, mornes, la tête basse, les Furetière, effrayés de ce coup du sort, venaient chercher un asile dans la maison hospitalière dont ils méditaient naguère la ruine.

Tout le monde était réuni. Il était deux heures du matin; la foule s'écoulait silencieuse; le désastre était accompli. La maison ne présentait plus que des débris fumants et des pans de mur noircis par le feu.

— Je perds 20,000 fr., dit Benoît en tombant accablé sur un fauteuil que lui offrait Louise.

— C'est ta faute, lui répondit la sœur; pourquoi ne pas assurer la maison quand je te le disais?

— Avec 20,000 fr. vous en bâtirez une autre.

— Vous êtes consolante, Mariette; il faut les avoir.

— Dans le sac à ouvrage de mademoiselle, vous avez de quoi faire travailler les maçons.

— Nous sommes pauvres, répondit Benoît; quelque 20,000 fr., voilà toute notre fortune.

Mariette ouvrait la bouche pour répondre.

— Silence! dit Joseph.

La servante se tut.

— Permettez-nous de nous retirer un instant, dit Benoît à Joseph; après un pareil malheur, nous avons besoin de nous recueillir et de nous consulter, ma sœur et moi.

— Ma maison est à votre disposition, dit la jeune fille, et vous pouvez compter sur tous les égards que commandent votre infortune et notre parenté.

— Merci, Louise, répondit Scolastique.

Eclairés par Joseph, les Furetière montèrent à l'appartement de Louise; et, restés seuls, ils fermèrent la porte avec précaution.

— Cherchez, cherchez bien, murmurait Mariette, qui devinait le motif de leur retraite. Je vous donne un merle blanc si vous les retrouvez, les titres de rente.

— Que marmottes-tu entre tes dents? lui demanda Joseph, qui redescendait l'escalier.

— Je dis que cet incendie est arrivé bien à propos.

— Mariette, c'est fort mal ce que vous dites, répliqua Louise en prévenant son frère qui allait parler. Il ne faut jamais se réjouir du malheur d'autrui, alors même qu'on croit avoir un motif pour ne pas aimer les gens.

— Elle en a un, dit Ernest.

— Qu'importe? qu'elle se taise!

— C'est bon, mam'selle; on se taira, on se taira.

Elle achevait à peine de prononcer ces mots, qu'un cri aigu et prolongé se fit entendre. Une porte s'ouvrit avec fracas, et des pas lourds et précipités retentirent dans l'escalier.

Bientôt Furetière et sa sœur entraient dans le petit salon.

Les yeux hagards, la face blême, la bouche contractée, Benoît avait l'air d'un insensé. Toutes les poches de son ample redingote avaient été fouillées par une main impatiente, et la doublure retournée pendait inerte le long du vêtement.

— Je suis volé! hurlait Benoît; il me manque une somme en titres de rente, le fruit de mon travail, de mes sueurs. Rendez-la-moi!

— Il nous les faut, criait à tue-tête Scolastique en se frappant la poitrine. Avoir travaillé trente ans pour rien et tout perdre en un jour!

— Ça! voyons! assez de comédie, répondit Mariette. Les 100,000 fr., je les tiens, je ne vous crains plus.

— Rendez-les, vipère!

Et la vieille fille se précipitait sur Mariette.

— N'avancez pas, ou malheur à vous!

Benoît tremblait de tous ses membres.

— Les 100,000 fr.! répétait-il en implorant la servante et avec des larmes dans la voix.

— Misérables! s'écria Mariette avec indignation; vous avez cru que j'allais vous laisser vivre tranquilles avec l'argent volé à mes maîtres! Je vous suivais de l'œil depuis longtemps. A la mort de votre mère, ajouta-t-elle en s'adressant à Joseph et à Louise, cet homme a reçu d'elle, en dépôt, 100,000 fr. qu'elle avait économisés pour votre bonheur. La pauvre sainte femme! je la vois encore les remettant avec confiance à cet homme, et le priant de vous les rendre s'il arrivait malheur avant votre mariage. Cachée dans l'alcôve, j'ai entendu les recommandations qu'elle lui adressait; car elle vous aimait comme la prunelle de ses yeux. Eh ben! que voulait-il faire? Vous les voler! vous ruiner, vous réduire par la soif et la faim, et vous obliger à prendre dans votre famille cette méchante femme, sa complice! Mais je les surveillais. Porter plainte à la justice, c'était inutile. « Un seul témoin ne suffit pas, » m'a dit M. Ernest; on m'aurait traitée de folle, de visionnaire; et puis, je m'attaquais à des gens bien considérés, car avec leurs grimaces ils passent pour très-honnêtes.

— Tissu de mensonges! répondit Scolastique, qui n'avait pas perdu contenance.

— Venez voir : les titres sont au nom de la pauvre morte.

A l'appui de son dire, la servante exposait la preuve sous les yeux de Joseph et de Louise.

— Je tombe des nues, s'écria Joseph!

— Que Dieu leur pardonne! répondit Louise.

— Ce n'est pas tout, reprit Ernest. Depuis la mort de votre mère, cet homme a eu la cruauté de ne vous donner que 2,000 fr. par an, alors que votre propriété lui en rapportait 5,000. — Pourtant, vous ne vous êtes jamais ressentis de la gène. C'est qu'un dévouement obscur, dont la récompense était dans le bien qu'il réalisait, opérait à votre insu des miracles. Mariette avait économisé 2,000 fr. sur ses gages, à l'époque où ce système de rapine a commencé.

— Mauvais rimailleur! murmura Scolastique.

Ernest Bonnier détourna la tête avec dégoût et continua, peu ému de l'interruption.

— Pleine d'anxiété, craignant cet homme au regard faux, aux intentions sinistres, et cette vieille fille dont l'hypocrisie égalait la haine, elle avait retiré son argent de la Caisse d'Epargne. Avec cette modeste ressource, travaillant la nuit à des ouvrages d'aiguille dont elle tirait un salaire modique, elle suffisait à la vie de tous les jours, satisfaite de ce bonheur dont elle était l'ingénieux artisan.

A cette révélation, Louise et Joseph se précipitèrent vers Mariette qu'ils serrèrent dans leurs bras avec toute l'effusion d'une reconnaissance bien sentie.

— Je n'ai fait que mon devoir!

Les larmes suffoquaient la brave fille, en disant ces mots, pendant que les Furetière, baissant la tête, étaient tout confus de se voir enfin démasqués.

Durant quelques minutes, les auteurs de cette scène restèrent silencieux, agités par des impressions diverses. Il semblait que, dans l'esprit de Mariette, il se livrât un combat intérieur. Plusieurs fois elle avait regardé le petit Victor, et s'était avancée vers ses maîtres, comme pour prendre la parole; mais aussitôt une influence contraire la ramenait à sa place, où, la tête cachée dans ses mains, elle gardait une attitude humiliée :

— Je dirai tout, s'écria-t-elle enfin; il faut savoir avouer une faute! Ecoutez-moi, vous surtout, Mlle Scolastique, et vous saurez ce que valait Mme Duval. Viens, Victor!

L'enfant s'était approché de la servante.

— A seize ans, reprit-elle avec un effort visible, un jeune homme de mon village, un conteur de fleurettes, un enjôleur, s'en vint rôder autour de moi. Je travaillais chez son père. J'étais jeune, sans expérience, et il m'avait promis le mariage. Je fus faible..... Je devins mère... et voilà mon fils! On disait Mme Duval si bonne que j'allai en pleurant lui raconter ma peine. Elle connaissait toute notre famille, et elle savait que mon père m'aurait tuée, s'il eût connu mon malheur. Elle eut pitié de moi : « Tu as été bien coupable, me dit la sainte femme; mais tes larmes rachèteront ta faute. Dieu est bon, il pardonne à ceux qui se repentent. Dès aujourd'hui viens, je te prends à mon service; je t'éloignerai sous un prétexte quand ton état ne pourra plus se cacher, et plus tard, je recueillerai chez moi ton enfant en disant qu'il est orphelin. » Ce sont ses propres paroles; car si la tête peut oublier quelquefois, le cœur se souvient toujours. La digne femme a tenu parole; le petit a grandi, et, ajouta Mariette en écrasant Scolastique d'un regard accusateur, les bonnes âmes n'ont pas reproché la naissance de cet enfant à sa véritable mère. Bien souvent, j'ai voulu parler, dire à tout le monde : « J'ai été coupable! » Une fausse honte m'a fermé la bouche. J'ai été lâche, mais il n'est jamais trop tard pour réparer le mal qu'on a fait. Ma pauvre maîtresse m'avait sauvée de la misère, peut-être du vice, je n'ai donc payé que la moitié de ma dette. Ma vie vous appartient.

La servante sanglotant aux genoux de Louise semblait implorer son pardon.

— Relève-toi, Mariette, dit la jeune fille émue, ton fils sera le nôtre!

— Depuis dix ans, ajouta Joseph, tu as racheté ta faute par ton dévouement et ta reconnaissance; là où l'expiation est complète, la faute est effacée.

— Merci, M. Joseph, merci mam'selle Louise! vous êtes bien les dignes enfants de votre pauvre mère!

— Maintenant, dit Ernest, en s'adressant aux Furetière, nous garderons le silence sur tous ces faits. Vous êtes alliés à la maison Duval, et l'honneur de la famille exige que cette affaire soit étouffée. D'ailleurs, ajouta-t-il en souriant, nous avons de la charité chrétienne, et vous seule, Mlle Scolastique, n'en avez pas le monopole.

Ce dernier trait avait ranimé la colère de la vieille fille.

— Sortons! dit-elle à son frère, il y a des hôtels en ville.

— A votre aise, répondit Mariette, c'est pour vous faire plaindre, car on dira demain dans votre société, chez M. Griffarol par exemple, que nous n'avons pas eu pitié de vous. — N'oubliez pas vos papiers!

Benoît serra dans son mouchoir toutes ses précieuses paperasses, et sortit avec sa digne sœur.

Ils se trouvèrent bientôt dans la rue.

— Bon voyage! murmura Mariette; la bête a perdu ses dents, elle ne peut plus mordre.

Quatre ans après ces évènements, au mois de mai, par une de ces belles journées que Dieu fait luire pour le bonheur de l'homme, et qui provoquent un gai sourire sur les traits ridés du vieillard, deux beaux enfants se roulaient joyeux sur une pelouse. En les admirant, blonds et rosés, dans tout l'épanouissement d'une santé robuste, on eût pu se demander si la nature qui les protégeait de ses épais ombrages, ne leur donnait pas, en renaissant à la vie, un peu de sa sève et de sa fraîcheur.

Le soleil était à son déclin, et dans l'ombre que commençait à projeter le crépuscule sur les allées sinueuses d'un jardin anglais, se dessinait la façade élégante d'une jolie maison de campagne.

Une jeune femme parut sur le perron.

— Joseph! Hortense! cria-t-elle d'une voix forte.

A cet appel, le petit garçon avait levé la tête. Cessant ses gambades, il prit sa petite sœur par la main, et d'un ton protecteur :

— Viens, sœur, lui dit-il, petite maman nous appelle.

Bientôt après, ils étaient dans les bras de leur mère.

Il y eut, dans les élans de tendresse de cette mère, une telle expression de joie, qu'on eût pu assurer qu'elle trouvait son bonheur dans les satisfactions durables de la maternité. Cette scène avait des témoins. Dans une galerie donnant sur le jardin, deux hommes contemplaient ce groupe gracieux avec des regards attendris.

— Oui, mon cher Joseph, disait Ernest Bonnier, je suis enfin arrivé. Avec du travail et du courage, on surmonte tous les obsta-

cles. J'ai bien tardé à devenir ton frère, mais je voulais tout devoir à moi-même, et depuis que Louise porte mon nom, j'ai pu acheter aux environs de Fontainebleau, cette modeste villa où je viens me reposer pendant l'été avec ma jeune famille. Je n'ai qu'un reproche à t'adresser, tes visites sont trop rares.

— J'ai aussi mon ambition; tout en m'adonnant à ma chère botanique, je suis devenu agriculteur : aidé de Mariette, j'ai augmenté la valeur de La Riccarde, et l'an prochain, quand vous viendrez me visiter dans notre beau Languedoc, vous trouverez bien des changements. Ta mère arrive-t-elle bientôt?

— Je l'attends tous les jours, nous serons alors au grand complet.

Joseph et Ernest, se donnant le bras, allèrent à la rencontre de Louise. La jeune femme avait gagné encore en beauté. On était frappé du charme qu'une vie paisible avait répandu sur ses traits.

— Le facteur a apporté ton dernier ouvrage, dit Louise à son mari, en lui remettant un volume sous bande.

— Un roman? demanda Joseph; toujours laborieux! Ernest.

— Oui, j'en écris encore, quoique le mien soit arrivé au dénouement, répondit le jeune auteur en désignant sa femme et ses enfants.

Mariette, que Joseph avait amenée avec lui, s'avançait portant un tablier d'une éblouissante blancheur.

— Vous ne voulez donc plus goûter de ma cuisine à l'huile, M. Ernest? dit la servante; elle vaut bien celle de Paris sans me flatter.

— Nous allons en juger. A table! fit gaîment Ernest. Nous vous suivons, ma bonne Mariette. A propos, et le petit Victor?

— Toujours gaillard et vaillant.

— Comme la mère.

— Pas de compliments, s'il vous plaît.

A la porte de la salle à manger, Joseph arrêta Ernest, pendant que Louise, avec une gracieuse sollicitude, installait sa petite famille autour de la table.

— Te souviens-tu, dit Joseph, de ce conseil amical que tu m'adressais la veille de mon départ pour les montagnes de La Clappe?

— Oui, je te disais de calmer ton exaltation scientifique, de vivre un peu plus de la réalité, tout en cultivant la botanique.

— J'ai suivi tes conseils, répondit Joseph avec un sourire. Voué de gaîté de cœur au célibat, je rêve, en admirant la divinité dans ses créations ; ce qui ne m'empêche pas, quand il le faut, d'entrer sans dégoût dans tous les détails de la vie positive. Oh ! c'en est fait, reprit-il en embrassant d'un même regard de tendresse sa sœur et ses neveux, je serai pour eux un second père. Voilà ma vie réelle !

— Eh ben ! est-ce bon ? demanda la servante, voyant qu'on entamait un plat.

— Excellent, Mariette ! — Et le sieur Benoît ? et son aimable sœur ? que sont-ils devenus ?

— Je vas vous le dire, M. Ernest. D'abord, M. Furetière prête maintenant à la petite semaine, et on le dit l'homme le plus honnête et le plus obligeant de la ville.

— Voilà de la justice distributive.

— Quant à sa sœur, elle est toujours dame de charité, et donne aux pauvres avec l'argent des autres. Grâce à votre discrétion, elle a toujours la réputation d'une pieuse personne, sans passions et sans péchés.

— Voilà bien les jugements du monde, dit Joseph.

— Mais *Nostré-Seigné* (1) ne se trompe pas, répondit la servante en se servant d'un mot patois ; il frappe dru et ferme. Ce qui me console, c'est qu'elle mourra fille, et soit dit sans vous offenser, M. Joseph ! vous auriez pris une triste femme.

— C'est vrai, répondit-il en rougissant.

— Quelle preuve d'abnégation tu me donnais, mon bon Joseph, dit Louise, en pressant la main de son frère !

— Oublions ces tristes souvenirs, s'écria Mariette, c'est fête aujourd'hui.

— Vous êtes de la famille, Mariette ; prenez ce verre et trinquons ensemble.

— Bien volontiers ! répliqua-t-elle avec entrain, émue de ce touchant procédé.

(1) Notre Seigneur (Dieu).

Et puis, élevant son verre, elle ajouta :

— Je bois à la mémoire de ma bienfaitrice, de Mme Duval !

A ce nom, tous les yeux se mouillèrent, et le toast fut porté avec attendrissement.

— Maintenant, mes chers maîtres, poursuivit Mariette, quand vous serez malheureux, appelez-moi, je me chagrinerai avec vous, et le guignon sera bien fort, si nous n'en venons pas à bout. Si, au contraire, il s'agit de bonheur, appelez-moi encore, je ne ferai pas de façons, et je crierai en accourant vers vous : « Il y a de la joie ici, j'en veux ma part ! voici votre fidèle servante ! voici Mariette ! »

Henri Vié-Anduze.

Ce 15 septembre 1858.

COURRIER DU PALAIS.

Sommaire.

Rentrée du *Courrier*. — Rentrée solennelle de la Cour. — Allocution de M. le président Martin. — Mercuriale prononcée par M l'avocat général Bardon. — Un mot sur la mercuriale prononcée à Paris par M. Chaix-d'Est-Ange.

Nous sommes dans la saison des rentrées, et nous assistons à l'intéressant défilé des Cours, des Tribunaux, des Ecoles, qui se rendent, après les vacances, à leurs occupations accoutumées. Nous voyons tout ce qui pense, parle, enseigne, et acquiert ainsi des droits à un repos périodique, s'acheminer vers le prétoire ou vers l'amphithéâtre qui vont servir d'arène à une activité retrempée.

Ainsi fait aujourd'hui le Courrier du Palais : il rentre à la *Revue*. Et s'il est vrai qu'entre écrivains et lecteurs la durée de l'éloignement double parfois le plaisir des nouvelles rencontres, c'est avec un bonheur particulier que nous devons reprendre ici la parole ; car, outre les vacances règlementaires que nous fait le Palais pendant deux mois, nous nous étions antérieurement donné un congé nécessité par les circonstances. Exilé volontaire, nous avions discrètement fait place dans la *Revue* à ces notices si savantes et tant applaudies que notre Recueil a publiées sur la partie artistique de l'Exposition.

Mais combien la joie du retour a été pour nous profondément troublée ! Combien n'avons-nous pas ressenti d'amertume, nous dirons presque de terreur, en nous trouvant face à face avec ce deuil immense, indescriptible, qui devant nous et autour de nous enveloppait tout, êtres et choses.

Nous étions venu, attiré par les solennités si chères de la séance de rentrée. Nous allions retrouver là tous les visages amis ou familiers, jeter nos mains dans des mains confraternelles, écouter religieusement les austères leçons de la mercuriale. — Nous avons surpris des larmes dans tous les yeux, la plainte dans tous les discours, la consternation sur tous les visages. C'était Georges

Piou que chacun pleurait. C'était la douleur de ses parents qui jetait le plus triste rayonnement dans toutes les âmes. Bien des voix se sont élevées après la mort du jeune magistrat, naguère avocat au milieu de nous. D'autres s'élèveront encore..., et chaque jour, pour ainsi dire, nous apporte des paroles parties de haut, toujours remplies d'un sentiment et d'une émotion que l'on n'a pu contenir !

Hier encore nous parcourions le discours de rentrée prononcé par M. Emile Jorant, substitut du procureur général à la Cour impériale de Bordeaux, et nous y lisions les regrets exceptionnels qu'au nom de la magistrature du ressort l'orateur adressait à la mémoire du substitut si malheureusement perdu par le Tribunal de première instance d'Angoulême.

A l'audience de rentrée de la Cour impériale de Toulouse, M. le président Martin, qui occupait le premier siége en l'absence de M. le Premier Président, s'est fait également, et avec plus de droits que personne, l'interprète de l'affliction universelle ! Il y avait dans ses paroles un accent pénétré, une saisissante effusion, une tendresse presque paternelle; il y avait aussi cette noblesse de sentiment et cette fermeté de caractère qui n'abandonnent jamais le magistrat. Nous avons retrouvé l'éloge, toujours mérité, de Georges Piou, dans le discours qu'a prononcé à la même séance M. l'avocat général Bardon.

Pour nous, nous ne songeons pas à formuler ici des louanges qui éveilleraient de nouvelles douleurs; nous ne voulons qu'évoquer un souvenir. Un jour, le 20 décembre dernier, à cette même place, après une loyale appréciation de ses talents et de ses travaux, nous écrivions de Georges Piou vivant : « On dit que la magistrature va » le ravir à notre Ordre, qui lui avait voué tant d'affection. L'ave- » nir sera pour lui brillant et facile. Quand on s'est tenu au Barreau » comme Me Georges Piou, on peut se produire partout. »

Par l'expression aussi consciencieuse que désintéressée de ce jugement, nous avions, et sans nous y attendre, hélas! donné d'avance la mesure des sentiments que devait nous inspirer la mort de cet excellent et remarquable jeune homme !...

Le public de l'audience solennelle ne pouvait, après des impressions aussi pénibles, prêter l'oreille qu'à des sujets élevés et sérieux. Tel est aussi le double caractère que présente la mercuriale de M. l'avocat général Bardon.

C'est un des heureux priviléges attachés à la magistrature de planer, par la nécessité même de ses fonctions, dans de hautes sphères, d'où elle embrasse les plus vastes horizons et contemple les aperçus les plus grandioses. De là cette facilité particulière avec laquelle les orateurs de nos parquets traitent les graves problèmes et les questions parfois si ardues qui surgissent dans la marche des sociétés.

M. l'avocat général ne s'est pas arrêté cette fois aux dissertations ou aux spéculations purement juridiques. Il a, dans la plus brillante et la plus heureuse combinaison, embrassé tout à la fois la religion, la philosophie, l'histoire et la politique. C'est à l'ordre moral et aux mœurs publiques que l'orateur a demandé le sujet de sa grave méditation.

Dans un pays comme la France, où l'ordre matériel a atteint l'apogée de sa splendeur, — où l'ordre intellectuel présente une élévation remarquable dans le niveau des esprits, ainsi qu'un agrandissement prodigieux dans le domaine scientifique, — où l'ordre politique est assis sur d'aussi solides bases, il manque cependant quelque chose, a dit M. l'avocat général, il manque un élément de vitalité dont l'absence nous a bien des fois, depuis soixante ans, condamnés à l'impuissance ou jetés dans de cruelles vicissitudes; il manque l'amélioration des mœurs publiques.

L'orateur recherche la cause du vice qui affecte l'ordre moral, et la trouve dans la contradiction de l'esprit humain et de l'esprit religieux.

L'esprit religieux, formulé par la doctrine chrétienne, a, dit-il, produit les plus grandes choses. Il a notamment, par le principe de la responsabilité humaine corrélatif du principe de liberté, ainsi que par la proclamation de l'égalité des hommes devant Dieu, engendré ou fortifié le droit à l'égalité civile, et contribué à la révolution de 1789. Mais il faut reconnaître d'autre part, ajoute l'orateur, que l'esprit chrétien a été un jour altéré, perverti, même vaincu et écarté par l'esprit philosophique né à côté de lui, né de lui. Et c'est par l'intolérance religieuse, les fautes du clergé et les inspirations de l'orgueil humain, qu'ont été produits cette rivalité et cet antagonisme.

Ceux-là ont porté les plus rudes coups à l'esprit chrétien, qui étaient les moins chrétiens eux-mêmes, et qui leurraient les peuples

avec des mots pompeux et la décevante promesse *d'assurer le bonheur de l'humanité.*

Napoléon, brisant les contradicteurs, puis relevant les autels et faisant le Concordat, avait bien compris qu'il fallait préserver la religion du contact des hommes à excès.

Mais plus tard, la proclamation d'une religion d'Etat blessa trop vivement les susceptibilités de l'esprit public et raviva imprudemment le scepticisme avec ses ardeurs critiques et négatives. Plus tard encore intervint, sous le nom de rationalisme, une philosophie noble et sage, essentiellement spiritualiste ; et l'orateur n'a pu parler, sans une émotion bien naturelle, de ces temps où une jeunesse généreuse accourait avec ardeur aux amphithéâtres pour écouter les maîtres de la nouvelle science, et où l'on avait arrangé un savant mécanisme de gouvernement fondé sur la souveraineté absolue de la raison humaine.

Trop courte illusion, d'après l'orateur, et qui devait tomber à jamais devant la révolution de 1848. Là, dit M. l'avocat général, fut démontrée une fois de plus, et péremptoirement, la nécessité de resserrer le lien religieux assez et trop longtemps relâché.

Toutefois l'orateur proclame avec force la liberté de conscience, sans laquelle l'Eglise elle-même ne peut rien ; — il reconnaît ainsi que le mouvement des esprits ne peut aboutir dans notre siècle que par la conciliation de la foi avec les développements légitimes des sociétés.

Il nous faut abdiquer un peu de cet orgueil que nous inspirent les conquêtes industrielles et les victoires que l'homme remporte chaque jour sur la création. Nous ne devons abandonner les croyances ni pour les idées, ni à plus forte raison pour les intérêts et les jouissances.

Tel est en substance, et dépouillé des beautés du style et du langage familiers à M. l'avocat général, le thème de la mercuriale que l'auditoire a écoutée avec l'attention la plus respectueuse et la plus soutenue.

Comment ne pas tomber d'accord sur de pareilles doctrines ! Elles sont frappantes de vérité, elles donnent satisfaction, tout à la fois, au cœur, à la conscience et à l'esprit. Et chacun, en les entendant, était comme surpris de les avoir lui-même pensées.

Qu'on supprime, en effet, de notre siècle, le culte du veau

d'or, l'empire de la ***chair*** et la contemption de l'***esprit;*** — qu'on dégage l'homme de ses appétits matériels et grossiers; — qu'on relève le sentiment de sa dignité; — qu'on lui rappelle l'essence divine de sa personnalité; — qu'il contemple la vie d'en haut, au lieu de courber sa tête vers les misérables intérêts d'ici-bas; — qu'au lieu de s'asservir aux passions, il s'élève dans les travaux sérieux; — que par la sagesse, il mérite l'indépendance; — qu'au lieu de spéculer, il prie!... et il ne manquera plus aucun élément de grandeur à la société.

M. l'avocat général a fait bien justement remarquer que la magistrature offre une grande image de cette union si désirable entre l'esprit de l'homme et l'esprit religieux. La tradition du devoir, le respect des droits, l'intelligence du progrès, tel est, en effet, le glorieux apanage des compagnies judiciaires auprès desquelles nous avons le bonheur de vivre. Le Barreau les admire en les imitant.

Les dernières paroles de M. l'avocat général ont été consacrées à l'accomplissement d'un pieux et triste devoir. Il a parlé des collaborateurs que la Cour a perdus cette année: M. le conseiller Caubet (Casimir), admis à la retraite, mais nommé conseiller honoraire; — M. Delquié, enlevé par la mort. — Me Féral a été honoré par M. l'avocat général Bardon de simples mais touchants regrets, qui ont produit une vive sensation dans le Barreau. Puis est revenu le nom de Georges Piou!

Nous aurions bien voulu faire partager aussi à nos lecteurs toutes les impressions dont nous a rempli la lecture d'une autre mercuriale, celle qu'a prononcée à Paris M. le procureur général Chaix-d'Est-Ange, ***sur la modération et la bienveillance dans l'exercice des fonctions.*** Le temps nous manque et nous le regrettons; nous dirons cependant que ce sujet, digne des l'Hospital et des d'Aguesseau, dont les inspirations sont puisées aux plus hautes sources, a été supérieurement traité par l'illustre orateur, et, si nous devons en croire un de nos amis qui, présent alors à Paris, a eu la bonne fortune de l'entendre, il a été accueilli avec une égale admiration et une égale sympathie par la magistrature, par le barreau et par le monde des fonctionnaires.

Ernest Astrié,

Docteur en droit, avocat à la Cour impériale de Toulouse.

CONGRÈS MÉRIDIONAL.

La lettre par laquelle M. le Dr Clos assumait sur lui, dans la dernière livraison de la *Revue*, la responsabilité de la replantation de l'Ecole de botanique au Jardin des Plantes de Toulouse, attribuée à M. Moquin-Tandon dans le rapport de M. C. Roumeguère, a provoqué une réponse de l'honorable rapporteur de la section des *sciences physiques et naturelles*. Nous devions sans doute à M. C. Roumeguère de publier les nouvelles explications qu'il nous adresse; mais l'honorable directeur du Jardin des Plantes eût été aussi dans son droit en nous demandant plus tard d'insérer sa réponse dans la *Revue*. Afin de ne pas prolonger plus longtemps le débat, nous avons donné connaissance à M. le Dr Clos de la lettre de M. C. Roumeguère, et nous pouvons mettre en même temps sous les yeux les raisons des deux parties.

« Toulouse, le 3 novembre 1858.

» MONSIEUR LE DIRECTEUR,

» Vous avez inséré dans la dernière livraison de la *Revue* une lettre de M. Clos signalant une erreur qu'il a cru remarquer dans le rapport du secrétaire de la 1re section du Congrès méridional. J'espérais que mes explications déjà fournies auraient dissipé un léger incident produit en famille et que la publicité serait inutile pour le vider. Puisqu'il n'a pas paru à tous qu'il devait en être ainsi, j'ai l'honneur de vous faire savoir ce que j'ai déjà écrit, le 10 octobre dernier, lorsque M. le président de la commission permanente du Congrès me communiqua une lettre de M. Clos relative au même objet.

» La replantation de l'Ecole du Jardin des Plantes de Toulouse a été commencée par M. Moquin-Tandon et continuée par M. Clos. J'ai entendu dès-lors signaler cette modification au profit de M. Moquin à cause de ses longs et importants services dans la direction du Jardin, persuadé que je serais approuvé par M. Clos lui-même, dont la gestion est relativement récente.

» M. Clos comprend, sans doute, comme *annexes* de l'Ecole botanique, les écoles fourragères, maraîchères, etc., établies par lui l'année dernière. Il est fort juste qu'il conserve la responsabilité de cette innovation. Le Congrès et le public studieux même savaient bien que M. Moquin, dont la sollicitude éclairée et les soins minutieux sont partout vivants encore dans le Jardin de Toulouse, n'avait jamais eu la pensée de ces *essais de culture.*

» Deux travaux distincts sont pratiqués périodiquement dans les Jardins botaniques : l'*entretien* et la *replantation.* Ordinairement, — et cela a toujours été le cas à Toulouse, — on a procédé au renouvellement des plantes annuelles ou bisannuelles, ou des plantes dégénérées, en changeant leur place, suivant le progrès que faisait *la méthode naturelle.* Nous avons suivi à Toulouse l'excellente classification du Jardin de Paris, planté par le savant Brongniart ; mais sur une bien petite échelle, car nous sommes pauvres et bien pauvres en genres étrangers ; encore manquons-nous, hélas ! trop souvent des types de plantes indigènes et même locales. Si *la replantation* de l'Ecole eût été effectuée dans toute la force du mot, le remède eût été pire que le mal ; car ne possédant pas ici les ressources exigées pour le déploiement des grands arbres, nous aurions infailliblement perdu, l'été dernier, les végétaux qui, de loin en loin, dominent par leur âge les plates-bandes de l'Ecole et font du Jardin le principal ornement. La méthode y perd un peu, mais qui ne sait que le *mieux est l'ennemi du bien ?*

» Sérieusement attaché à la continuation d'une œuvre que son prédécesseur a laissée si florissante, M. Clos mérite assurément la reconnaissance de tous. Je suis fort aise, M. le Directeur, que sa réclamation vous étant parvenue, elle m'ait fourni ainsi l'occasion de lui dire publiquement mes sentiments.

» Veuillez agréer, M. le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée,

» Cas. Roumeguère,

» Secrétaire de la 1re section du Congrès, membre de la commission de surv. du Jardin des Plantes. »

Voici la réponse de M. le Dr Clos :

« Toulouse, le 14 novembre 1858.

« Monsieur le Directeur,

» Je regrette vivement que M. Roumeguère, dont vous avez bien

voulu me communiquer la lettre, me force à prolonger une discussion sans intérêt pour vos lecteurs (1). Mais sa note renferme un blâme à mon adresse, des erreurs en ce qui concerne la gestion du Jardin des Plantes ; je répondrai au premier, je relèverai les secondes.

» Le reproche ou le blâme, c'est l'établissement d'écoles de plantes *fourragères, maraîchères, etc.* (et probablement aussi, comme l'indique ce dernier signe, des plantes oléagineuses, tinctoriales, textiles et médicinales). Je savais très-bien, en créant l'école maraîchère, qu'elle se trouverait dans des conditions peu favorables ; mais je n'avais pas le choix. La place qu'elle occupe était envahie par des arbustes qui se retrouvent dans le reste du Jardin, et c'était la seule dont je pusse disposer sans nuire à l'agrément et à l'harmonie de celui-ci. J'avais d'ailleurs sous les yeux l'exemple de mes prédécesseurs, qui n'avaient pas hésité à établir ou à conserver une école de vignes dont la position est tout au moins aussi défavorable. *C'est dans l'année scolaire* 1854-1855 *que ces diverses écoles furent instituées ;* je les crois utiles, et je suis aussi persuadé que c'était le meilleur moyen d'utiliser le seul terrain disponible, quelque restreint qu'il fût. Dès-lors, je les maintiendrai jusqu'à ce que l'administration municipale ou la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne soient en mesure de leur consacrer un plus vaste emplacement.

(1) A ce sujet, je crois devoir déclarer que les seules notices fournies par moi sur le Jardin des Plantes de Toulouse, m'ont été *demandées,* l'une par l'honorable M. Larrey pour l'annuaire de l'Académie des Sciences de 1855, l'autre par l'honorable M. Cany pour le Congrès méridional. Lorque je lus, dans le *Journal de Toulouse* du 29 août dernier, le rapport fait à cette réunion par M. Casimir Roumeguère et son assertion relativement à la replantation de l'Ecole de botanique du Jardin des Plantes de Toulouse en 1854 (*époque où j'étais Directeur de l'établissement*), par M. Moquin-Tandon (*qui était à Paris depuis deux ans !*), je ne pus l'attribuer qu'à une erreur involontaire, et ne demandai même pas une rectification dans le journal. Je me bornai à écrire à M. le Dr Cany, le priant, s'il était possible, de vouloir bien faire modifier cette assertion, ou, si elle était déjà imprimée dans le volume qui retracera les actes du Congrès, d'ajouter une note explicative. Cette réclamation, qui me paraissait de toute justice puisqu'il s'agissait de relever une erreur évidente, fut sans effet. Pouvais-je, devais-je laisser se reproduire partout cette erreur ? C'est ce que les lecteurs de la *Revue*, si bons juges en pareille matière, apprécieront (voir ma lettre insérée p. 110 de ce volume).

» M. Roumeguère, ne voulant pas avouer son erreur en ce qui concerne la plantation de l'Ecole de botanique, s'exprime ainsi au sujet de ma réclamation à cet égard. « M. Clos comprend sans doute comme *annexes* de l'école botanique les écoles fourragères, maraîchères, etc., *établies par lui l'année dernière.* » On vient de voir combien cette date est fondée. Je ne connais pas l'art de détourner les mots de leur signification. Il n'y a au Jardin des Plantes de Toulouse qu'une seule *Ecole de botanique*, qui a été arrachée et replantée en entier d'après un nouvel ordre, moitié dans l'hiver de 1853-54, moitié dans le suivant. Un seul arbre, un magnifique jujubier, a conservé sa place.

« Si la replantation de l'Ecole, ajoute M. Roumeguère, eût été effectuée dans toute la force du mot, le remède eût été pire que le mal. » J'affirme que la replantation de l'Ecole a été opérée dans toute la force du mot à ces époques, car tous les végétaux ont été déplacés, et je laisse aux botanistes à décider si le Jardin des Plantes est en souffrance.

« Nous avons suivi à Toulouse, dit encore M. Roumeguère, l'excellente classification du Jardin de Paris planté par le savant Brongniart, mais sur une bien petite échelle, car nous sommes pauvres et bien pauvres en genres étrangers; encore manquons-nous, hélas! trop souvent des types de plantes indigènes et même locales. » Or, jamais la classification de M. Brongniart n'a été appliquée au Jardin des Plantes de Toulouse, qui est après Paris (je n'hésite pas à le proclamer, à l'honneur de notre cité) un des plus florissants de France, un de ceux où l'on cultive le plus de genres et d'espèces de plantes, soit indigènes, soit exotiques (1). Il me suffira d'ajouter qu'on y sème annuellement près de 2000 espèces de graines différentes, que tous les ans il entre en relation avec les autres Jardins botaniques de France (Paris, Montpellier, Orléans, Caen, Lyon, Di-

(1) L'Ecole de botanique renfermait l'été dernier plus de 4000 espèces de plantes (et elle ne peut pas en contenir beaucoup plus) appartenant à 900 genres environ. Est-ce là le signe d'une grande pauvreté? L'établissement distribue tous les ans des graines ou des éclats de plantes vivaces aux jardins botaniques dépendant du collége Sainte-Marie, de l'institution des Frères de la Doctrine chrétienne, etc. Quand le petit séminaire de Castres a fondé, à la date de deux ans, un jardin de cette nature, c'est là qu'il a puisé presque toutes ses graines.

jon, Grenoble), pour des échanges de graines, et que le catalogue imprimé des espèces différentes de graines récoltées en 1856 dans cet établissement en signalait 1888. On y cultive autant de plantes indigènes qu'on le peut, et à la belle saison un jardinier accompagne toujours le Directeur aux herborisations pour emprunter à nos compagnes les quelques plantes parasites ou autres qui dans le Jardin se montrent rebelles à une longue culture. M. Decaisne, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris, veut bien aussi, à ma demande, adresser tous les ans à l'établissement une collection d'arbustes ou de plantes rares.

» L'absence d'un très-grand nombre de plantes de serre chaude (Orchidées, Malpighiacées, Gesnériacées, Népenthées, etc.), s'explique suffisamment par l'absence de serre de cette nature au Jardin des Plantes de Toulouse. Les acquisitions nouvelles, surtout dans la belle famille des Conifères, devraient aussi trouver place dans cet établissement; mais ce n'est pas avec la modique somme de 200 fr., consacrée annuellement à l'achat de plantes, que l'on peut songer à combler cette lacune.

» On le voit, M. Roumeguère et moi ne sommes d'accord que sur un seul point, reconnaissant l'un et l'autre les longs et importants services rendus par M. Moquin-Tandon dans l'administration du Jardin des Plantes. Je m'efforce de continuer l'œuvre commencée par mes savants prédécesseurs, et je crois entrer dans leurs vues en cherchant à réaliser de nouveaux progrès dans la limite des ressources qui sont affectées au Jardin. Fort de mes intentions et de ma conscience, fort de la faveur de Son Exc. M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes (1) et de l'approbation de nos édiles, qui m'ont fréquemment donné de précieuses marques de satisfaction, j'accomplirai désormais avec le même dévouement que par le passé le mandat qui m'a été confié ; et ce sera là ma dernière réponse aux récriminations de M. Roumeguère.

» Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma parfaite considération,

Dr Clos. »

(1) M. Clos fait ici allusion à sa nomination au nombre des correspondants du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques.

3e Section : Sciences morales et économiques. M. Ernest Astrié, rapporteur.

Messieurs,

Je dois vous faire connaître, à mon tour, les faits qui se sont accomplis et les propositions qui ont été formulées dans la section des *Sciences morales et économiques.*

Notre section apparaît dès l'abord parmi les autres, comme celle dont les attributions sont à la fois les plus complexes et les plus variées.

Elle comprend en effet toutes les branches suivantes de nos con naissances :

La philosophie, l'éducation, l'instruction publique, l'économie sociale, la législation, l'histoire et l'archéologie.

Je me plais à constater, avant tout, l'activité particulière qui s'est manifestée dans le sein de cette section. Dès le premier jour, on y a pu remarquer, plus que partout ailleurs, l'affluence et l'empressement de nos collègues.

Cette particularité s'explique d'abord, par le nombre des adhérents propres qui s'étaient spécialement fait inscrire dans nos cadres. Ces cadres étaient les plus larges ; ils devaient être les plus hospitaliers. Ils avaient, en outre, l'avantage assez précieux d'offrir un asile sûr aux adhérents dont la spécialité n'était pas trop nettement dessinée.

Plus que toutes enfin, notre réunion invitait, par la nature même de ses travaux, les hommes studieux des autres sections à faire usage de la prérogative créée par nos règlements, en vertu de laquelle tout membre du Congrès est membre de droit dans toutes les sections que le Congrès renferme.

Je connais bien une dernière cause qui a pu et qui a dû faire, à son tour, la popularité de la section dont je m'occupe. Je n'y veux pas trop insister, de peur de blesser les susceptibilités d'une modestie délicate ; mais je tiens à rappeler qu'elle avait pour président le président même de notre assemblée générale, l'honorable M. Léonce de Lavergne, si cher à ce pays qui l'a vu naître, non moins cher à cette autre patrie qui a su l'adopter et qui s'appelle l'Institut de France.

La collaboration d'un homme aussi distingué, les relations charmantes et instructives qu'il nous a été permis, trop passagèrement hélas ! de nouer avec lui, resteront gravées dans notre esprit et dans notre cœur comme un précieux et rare souvenir.

Pour essayer d'introduire quelque méthode dans ce compte-rendu, j'indiquerai d'abord, Messieurs, parmi les différentes sciences qui étaient soumises aux délibérations de la section, celles qui, pour des causes aisément explicables, ont été simplement l'objet d'observations plus ou moins fugitives, et ne sont pas devenues la matière d'un travail parfaitement régulier ; — elles sont au nombre de deux : — l'*économie sociale* et la *philosophie*.

La situation d'infériorité apparente qui a été faite à ces deux sciences n'est point, tant s'en faut, l'indice d'un délaissement imputable soit au dédain, soit à l'impuissance des penseurs de la section.

Mais les autres sujets si nombreux dont il a fallu s'occuper, et qui ont les premiers obtenu l'honneur de nos discussions, ont absorbé, Messieurs, les journées si courtes dont la durée était assignée comme terme à la tenue de notre champ clos intellectuel.

Le temps nous a manqué pour donner aux deux sciences que j'ai nommées plus haut, la satisfaction qu'elles méritaient ; et nous n'avons pu, en dépit de notre bon vouloir, délibérer assez longuement sur les exposés ou sur les rapports que des collègues dignes d'une meilleure fortune avaient, dans ces matières, préparés pour nous. Nous avons dû nous borner à faire entrevoir à leurs auteurs cette *terre promise* qu'on nomme l'insertion au Recueil.

Y a-t-il eu, du reste, de bien graves inconvénients dans cette suppression involontaire des discussions plus ou moins éclatantes qui se seraient produites sur l'*économie sociale ?* En ce point, mes regrets sont amoindris, Messieurs, par la pensée que peut-être le reproche d'inopportunité eût pesé sur elles. Les problèmes sociaux, en effet, sont gros d'orages. Et si, après les violentes secousses qu'ils ont soulevées dans des temps assez rapprochés encore, le calme a pu renaître, ne soyons pas malheureux de n'avoir rien fait ni rien dit qui pût le troubler.

Quant à la *philosophie*, elle constitue un fait naturel, presque autant qu'une science. Nous en portons tous quelque chose en nous-mêmes : son principe repose dans notre instinct, dans notre raison et dans notre conscience, comme le grain jeté dans le sillon.

Ce germe a besoin, sans doute, d'être fécondé par les grandes recherches des penseurs, et cette notion première et innée est susceptible de recevoir de la méditation et de l'étude les plus magnifiques développements; mais il faut reconnaître aussi qu'une telle science, pour appartenir à l'ordre le plus noble et le plus élevé dans le domaine de la théorie et de l'abstraction, ne présente pas au point de vue de l'application et de la pratique, — point de vue qui préoccupe si vivement le Congrès, — un intérêt ou une utilité comparables à ceux que nous avons trouvés dans d'autres recherches.

Cependant plusieurs membres de la section avaient beaucoup à dire en matière de philosophie, notamment sur des travaux récents; et pour citer un exemple, je raconterai qu'il nous a été parlé en excellents termes des derniers écrits d'un professeur que la Faculté de Douai a ravi récemment au Lycée de Toulouse, M. Delondre.

M. Delondre vit encore parmi nous, malgré son absence; et le souvenir de ses œuvres, conservées en grande partie dans la *Revue de Toulouse*, ne se perdra pas de lontemps. Ses relations avec notre ville ne sont point rompues; il aime ce pays comme il aime l'étude, et l'on a pu nous affirmer, au milieu de l'assentiment général, que, si la réunion du Congrès l'eût trouvé présent à Toulouse, M. Delondre n'aurait pas hésité, lui, — dans son ardeur d'apprendre ou dans son ardeur d'enseigner, — à quitter un moment sa chaire pour venir réclamer un modeste fauteuil au milieu de nous. Heureusement, je le répète, l'appréciation qu'on nous a promise sur les travaux de l'honorable professeur n'est point définitivement perdue, et notre section a donné acte de l'engagement qu'a pris un de ses membres de la produire en temps et lieu.

Il ne suffit pas de connaître, avec la philosophie, notre origine et notre nature; il faut encore, aux divers âges de la vie, former l'être humain, le diriger, le perfectionner; il faut que cet être, d'enfant qu'il est, devienne homme, et d'homme devienne citoyen.

Enfants, nous appartenons à l'*éducation*. Parmi toutes les sciences morales, je n'en connais point de plus difficile et de plus délicate. Nombreux sont les ouvriers occupés à cette œuvre: c'est la mère qui réchauffe avec amour l'enfant sur son sein et lui apprend à balbutier la prière; — c'est le père de famille qui prêche la sagesse et qui donne l'exemple; — c'est le prêtre qui nous initie

aux mystères de la vérité religieuse ; — c'est le maître patient qui jette dans notre esprit les premiers rudiments des connaissances humaines. — *L'éducation*, à l'origine, recherche donc le dégrossissement de nos facultés ; — puis, la formation de l'esprit et du cœur, puis encore le développement du corps : car il faut que la force physique se prête à l'effort du travail intellectuel, qui ira croissant à mesure que l'homme grandira. D'ailleurs, la corrélation est intime entre l'état de la santé et la puissance intellectuelle. Là où le corps est débilité, le flambeau de l'esprit ne jette que des lueurs incertaines, — il ne brille pas. — *L'instruction* viendra utiliser ensuite cette première conquête que l'éducation a opérée. L'enseignement exercera sur nous son action dans ses divers degrés. Par lui, l'aptitude de chacun sera dégagée et nettement dessinée. Les études spéciales et supérieures couronneront l'œuvre à leur tour, et accompliront une transformation dernière. — L'homme alors sera devenu savant.

Aucune de ces phases du développement humain ne peut être envisagée avec indifférence ; aussi n'est-il pas une d'elles qui n'ait donné lieu, soit à des observations, soit à des rapports et à des questions intéressantes, dans le sein de notre section.

C'est ainsi que M. le Dr Cany, dont nous ne pouvons, Messieurs, prononcer le nom sans reconnaissance, — puisque le Congrès lui doit aujourd'hui ce que Lazare, un jour, dut à Jésus-Christ, — a présenté deux études excellentes sur *l'influence des salles d'asile sur la santé, l'éducation et l'avenir des enfants des familles laborieuses* et sur *les avantages des exercices gymnastiques pour l'éducation de la jeunesse.*

Personne n'était, pour traiter de tels sujets, plus compétent que le médecin distingué et le praticien émérite à qui Toulouse doit la création et l'organisation de ses salles d'asile, ainsi que l'idée première de plusieurs projets relatifs à l'enfance.

M. Anacharsis Combes, un autre et bien respectable vétéran du Congrès de 1834, depuis si longtemps connu par ses écrits remarquables et utiles, a bien voulu nous communiquer un mémoire sur l'*instruction primaire.* Il y explique la loi de 1833 relative à cette matière. Il y propose ensuite un système particulier d'organisation des écoles communales. Il voudrait qu'il y eût dans quelques localités privilégiées des *écoles communales modèles* destinées

à fonder et à maintenir les traditions de l'enseignement. Dans les autres communes, l'enseignement primaire resterait libre, et des systèmes particuliers y pourraient être essayés et appliqués. D'un autre côté, M. Combes est partisan de ***l'enseignement pratique et local***, c'est-à-dire de l'enseignement adapté aux besoins des populations de chaque pays, et notamment à leurs besoins agricoles et industriels ; — il est partisan aussi de l'enseignement ***matérialisé*** dans des objets ou dans des lectures qui soient familiers à l'élève, de telle sorte que la notion de statistique, par exemple, ou de géographie ou d'histoire, pénètre dans son esprit en même temps que d'autres impressions qui, au lieu de le rebuter, lui sont naturellement agréables. M. Combes a pu expérimenter cette méthode personnellement ; il l'a expérimentée avec fruit. Aussi a-t-il émis le vœu suivant, que notre section a cru devoir adopter : ***Introduire dans les écoles primaires un principe localement pratique ; c'est-à-dire appliquer l'attention des élèves, soit dans la lecture, soit dans la dictée ou le calcul, à des notions intéressant directement le pays.***

M. Rouget, ancien maître de pension et principal de collége en retraite, a déposé sur notre bureau un manuscrit intitulé : ***Méthode d'enseignement***, que nous avons parcouru avec plaisir, et dans lequel il propose des procédés qui rappellent en quelque chose ceux de M. Anacharsis Combes. Il veut, avant tout, que l'enseignement soit ***universel et simultané***, c'est-à-dire que l'enseignement donne simultanément des notions générales sur les différentes branches de l'instruction. Il veut, d'autre part, former l'intelligence par l'explication continuelle des mots et des choses ; — la mémoire par la répétition fréquente de ce qui a été bien compris ; — et le jugement par de nombreuses comparaisons ; — acquérir beaucoup de faits, passer ensuite à la raison des faits, aller du connu à l'inconnu, telle est la méthode de M. Rouget.

Ainsi, l'on apprendra la géographie en apprenant à lire au moyen de cartes parlées ; — la cosmographie, par l'observation réfléchie des phénomènes célestes ; — la mythologie, avec le sens apparent, allégorique, historique ou physique de ses termes, on l'apprendra au moyen de gravures représentant les dieux avec leurs attributs.

Cette méthode, qui a pour base la connaissance de quelques faits premiers, M. Rouget l'applique même à l'instruction secondaire,

qui du reste est le principal objet de son traité. « Les lettres » comme les sciences, dit-il, ne reposent que sur un petit nombre » de principes généraux. »

L'étude des ***langues***, sans emploi trop fréquent du dictionnaire, à l'aide d'exercices faciles à l'origine, et plus tard de la traduction; — l'étude de la ***musique*** et ***du dessin***; — l'étude de la ***mécanique***, de l'***histoire naturelle***, des ***sciences physiques et chimiques***; — les avantages que l'on trouve à apprendre un ***art manuel***; — la ***discipline des maisons d'institution***.... Tout cela est successivement parcouru et consciencieusement examiné dans le manuscrit de M. Rouget.

A propos des ***instituteurs primaires***, la section a reconnu, sur l'observation de M. Vaïsse, que le gouvernement leur donne aujourd'hui des preuves d'une juste et louable sollicitude, puisque leurs traitements ont été portés à 600 fr. pour le minimum. La section espère qu'un avenir assez prochain permettra d'améliorer encore la position de ces modestes et utiles directeurs de l'enfance.

M. Lacointa n, de son côté, examiné les progrès réalisés par la ***loi de*** 1850 dans l'enseignement. Il a traité la question si délicate de la ***bifurcation des études***, qui divise tant de bons esprits. Il réclame ensuite le ***rétablissement du diplôme de bachelier ès-lettres*** en ce qui touche les titres exigés pour les études médicales. Il voit, dans la suppression qu'on a faite de cette preuve d'aptitude, un amoindrissement fâcheux de la position des médecins.

Se plaçant à un autre point de vue, M. Lacointa a décrit l'état de l'enseignement secondaire à Toulouse, depuis l'année 1834. Le lycée de Toulouse, dit-il, tendit dès cette époque à devenir, et en 1848 il était devenu le premier lycée de province. Quant aux maisons d'institution de notre cité, l'orateur les énumère, donnant libéralement à chacune d'elles sa part d'éloges, et constate qu'aucune ville en France n'offre à l'enseignement autant de ressources que la ville de Toulouse. Il fait ressortir la grande position de l'Académie dont Toulouse est le chef-lieu, et, à l'appui de son affirmation, il nous soumet des cadres composés d'après des documents officiels, et dans lesquels, supputant le nombre d'examens subis dans les seize Académies de l'Empire, — cette pierre de touche de l'importance des centres académiques, — il prouve qu'il ne faut pas moins de la réunion de cinq de ces siéges pour obtenir la somme d'examens que compte le nôtre.

En terminant, M. Lacointa rappelle les services rendus à l'enseignement par les anciens administrateurs de l'Académie, par M. Thuillier, le restaurateur du lycée; par M. Laferrière, à qui l'on doit notamment la réorganisation de l'Ecole de médecine de Toulouse et l'institution du concours entre les cinq lycées de l'Académie; et enfin par l'homme éminent à qui le gouvernement a confié aujourd'hui parmi nous les destinées de l'enseignement.

Dans la séance du 19, M. Anacharsis Combes a proposé à l'étude de ses collègues la question suivante :

« *Quelle a été la valeur progressive du plan d'études inauguré à* » *Sorèze en 1759, par Dom Victor de Fougeras, suivi par Dom* » *Despaulz jusqu'en 1789, agrandi et perfectionné par les frères* » *Ferlus, — de manière à déterminer aujourd'hui les modifications* » *qu'il devrait subir pour satisfaire aux besoins de la société mo-* » *derne, dans l'intérêt du développement des arts, des sciences et* » *de l'industrie.* »

Je ne saurais, en ce qui me concerne, donner d'avis sur cette question; mais je me suis empressé de la recueillir comme un témoignage remarquable de l'inaltérable esprit de ressouvenir, de reconnaissance et de solidarité, qui distingua de tout temps les anciens élèves de l'école de Sorèze; — de cette école où les pères de vos jeunes collègues, Messieurs, se sont rencontrés avec beaucoup d'entre vous; — cette école qui a servi de berceau à tant d'hommes de talent, à tant de destinées illustres, et surtout à tant d'amitiés solides.

La section n'a voulu rien négliger de ce qui touche à l'instruction. L'enseignement des sourds-muets lui-même a eu sa part de notre attention.

M. Chazottes, le frère du regrettable abbé du même nom, — de celui que l'on pourrait appeler l'*abbé de l'Epée de Toulouse*, — M. Chazottes, dis-je, a communiqué à la section une *Histoire de l'institution des sourds-muets à Toulouse*. Il lui a, de plus, soumis deux ouvrages intitulés, l'un, *De l'enseignement primaire des sourds-muets*, le second, *Iconographie des signes*, l'un et l'autre composés par un enfant de Toulouse, M. Pélissier, aujourd'hui professeur à l'Institution impériale de Paris. Ce sont là des livres infiniment curieux, en même temps que des instruments admirables d'enseignement.

Mentionnons encore M. Borie (de Lot-et-Garonne), auteur d'un

projet d'*Alphabet universel*, dont l'explication se présentait avec des proportions telles que la section n'a pu, à son grand regret, la recevoir en entier.

Si l'enseignement, Messieurs, nous a captivés dans une large mesure, notre section s'est encore agréablement oubliée, sans y prendre garde, au milieu des communications qui lui ont été adressées dans le domaine de l'*histoire et de l'archéologie*.

Les honneurs de la première audition, sur de pareils sujets, revenaient doublement à M. le vice-président Du Mège. — Il nous a montré comment l'archéologie et l'histoire sont sœurs, et même se confondent en ce point, que celle-là n'est qu'une variété de celle-ci, et qu'elles expriment toutes deux le même sentiment, le culte du passé, la religion des souvenirs, GLORIA MAJORUM. C'est dans les choses des temps anciens que nous venons admirer et aimer ceux qui nous précédèrent ici-bas, et nous léguèrent une civilisation. C'est sur les ruines de notre époque que nous trouvons aussi des enseignements et des inspirations. La vie des générations est écrite dans leurs monuments et dans leurs ruines, tout aussi éloquemment que dans leurs annales. Seulement, tout le monde ne sait pas lire dans les livres de marbre ou de granit.

M. Du Mège a fourni un rapport très-étendu sur les études archéologiques et historiques, ainsi que sur les Musées d'antiquités locales, depuis 1834, dans les départements de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, de l'Hérault, de l'Ariége, des Hautes-Pyrénées, des Basses-Pyrénées, des Landes, de la Gironde, de Lot-et-Garonne, du Gers, du Tarn, de l'Aveyron, de Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne.

Dans la partie de sa notice qui se réfère au département de l'Aude, l'honorable lecteur a été interrompu par les applaudissements, lorsque, parlant du Musée archéologique de Narbonne, il a prononcé, en le couvrant de justes éloges, le nom de son fondateur, M. Tournal, cet homme de bien et de progrès, si utile et si modeste à la fois; — si modeste, Messieurs, qu'il n'est point venu prendre dans nos rangs une place qui était marquée parmi les premières.

M. Du Mège déplore la pénurie de jour en jour croissante du trésor archéologique dans le Midi; — des intérêts mesquins, la profane spéculation, l'ignorance portent à chaque instant une main odieuse sur les vieilleries artistiques qui passionnent si fort le

savant. L'orateur voudrait qu'on montrât plus de respect à ce qu'il aime. Le pays de Comminges lui-même, ce dernier asile des belles ruines historiques, n'offre plus maintenant aux richesses archéologiques la moindre sécurité.

Un ami plus jeune et non moins tendre des antiquités, M. C. Roumeguère, nous a entretenus de la découverte d'une mosaïque gallo-romaine, et des restes d'un grand édifice retrouvés à Toulouse, rue Peyrolières, dans un bâtiment actuellement en démolition.

Le même orateur a présenté aussi un résumé des découvertes archéologiques locales depuis la session du dernier Congrès.

Un digne ecclésiastique, plein d'amour pour l'étude et pour les monuments religieux, M. l'abbé Carrière, curé de Saint-Elix, vient d'ajouter quelque chose à la réputation d'archéologue que nous lui connaissions déjà. Une ***monographie*** assez étendue sur l'***église de Cazères*** et le ***sanctuaire de Sainte-Quitterie;*** une communication sur la découverte récente d'une ***nécropole gallo-romaine***, entre Cazères et Lavelanet; une seconde ***monographie*** sur le ***château de Saint-Elix;*** — tels sont les travaux présentés par M. l'abbé Carrière, et dans lesquels on ne sait ce qu'il faut apprécier le plus, ou de leur forme élégante et agréable, ou de l'intérêt dont ils sont remplis.

Ce n'est pas tout encore : M. Rossignol (Elie), membre de la Société française d'archéologie, a découvert à Montans, près de Rabasteins (Tarn), de magnifiques poteries romaines. Il a, dans un mémoire dont M. Du Mège recommande vivement l'insertion au recueil, rendu compte de cette découverte. Il a présenté quelques-unes des poteries dont il parlait. M. Rossignol a de plus soumis à notre examen de charmants dessins exécutés avec une extrême délicatesse, dans lesquels il est parvenu à reproduire on ne peut plus fidèlement, soit les ornements, soit les inscriptions que présentent plusieurs pièces archéologiques très-remarquables.

Enfin, M. Chalande a déposé une description de ruines antiques découvertes dans le département de la Drôme, qu'il présume être celles de la ville d'Aeria.

Vous pouvez, désormais, Messieurs, mesurer les travaux de la section des sciences morales et historiques, en songeant qu'il me reste encore à vous entretenir de la législation et des honneurs qu'elle a reçus dans le sein de notre réunion.

La législation, Messieurs, est la science à laquelle me rattachent personnellement et mes études passées et ma profession actuelle. C'est sur elle, dès-lors, que j'ai tenté d'exercer, au profit du Congrès, mon zèle et mon activité.

J'ai eu l'honneur de présenter à mes collègues un premier rapport dans lequel, après avoir signalé, l'histoire à la main, les caractères essentiellement juridiques du pays que nous habitons, j'ai recherché dans ce pays lui-même l'état actuel des études sur le droit. Je n'ai pu faire un pas dans cette recherche sans me trouver en présence de l'Académie de législation, dont j'ai dû rappeler la fondation, le but, les progrès, les succès éclatants, les services, la grande position si vite conquise, tant auprès du Conseil municipal et du Conseil général, qu'auprès du ministre qui la subventionne, et qui l'a instituée juge du *concours des concours* dans les neuf Facultés de droit de l'empire.

En jetant un regard sur l'organisation judiciaire, j'ai proposé au Congrès deux vœux que la section a bien voulu accueillir avec empressement, — l'un pour l'élévation de la Cour impériale de Toulouse à une classe supérieure, — l'autre pour la création d'une troisième chambre dans notre Tribunal de première instance.

J'ai montré que la *presse judiciaire* n'existe point à Toulouse dans des conditions convenables; et j'ai exprimé le désir que le Congrès consacrât quelque chose de son pouvoir ou de son influence, soit à fonder, soit à encourager l'établissement d'un journal qui publierait, en la raisonnant, la jurisprudence du ressort de la Cour.

Enfin, pour remplir le programme du Congrès lui-même, il fallait étudier le mouvement de la législation depuis 1835 jusqu'à nos jours, et signaler les progrès susceptibles d'une réalisation plus ou moins prochaine dans nos institutions. Je me suis efforcé de remplir cette double tâche. Dans l'examen du passé, j'ai particulièrement insisté sur l'ardeur législative qu'a déployée le gouvernement depuis l'année 1850 et sur les lois si diverses dont il nous a dotés. Parmi ces lois, j'ai indiqué les principales. Pour l'avenir, j'ai proposé, entre autres difficultés à résoudre, celle de l'établissement du ministère public auprès des tribunaux de commerce, et plusieurs autres questions sur l'instruction criminelle ou sur le droit pénal, dont la formule est trop longue pour être admise à figurer ici.

L'accueil bienveillant que la section avait fait à mes premiers

renseignements sur l'Académie de législation, m'a déterminé à fournir une notice complémentaire exclusivement spéciale à cette savante Compagnie. J'y ai fait entrer, et le nom de ses membres les plus considérables, et le nom des grands jurisconsultes de la France ou de l'étranger avec qui elle entretient une correspondance active. J'ai fait remarquer également les travaux les plus intéressants qui se sont publiés dans son sein depuis 1851, époque de sa fondation. Je ne saurais devant vous, Messieurs, reproduire d'aussi divers et d'aussi nombreux détails; — mais vous me permettrez de résumer dans un fait, éloquent entre tous, ce qu'il faut penser de cette Académie que, pour ma part, j'ai toujours traitée comme une véritable puissance juridique :

Le plus grand jurisconsulte de l'Allemagne avec M. de Savigny, le doyen de la Faculté de Leipsick, M. Haënel, a entrepris et réalisé un de ces travaux immenses, comme l'école historique, inaugurée par Cujas, en peut seule concevoir, et qui remplissent la vie entière d'un homme. Il a recueilli, colligé et annoté toutes les lois romaines antérieures à l'empereur Justinien, dans un grand ouvrage connu maintenant de l'Europe entière, sous le titre : *Corpus legum ante Justinianum latarum.* D'autres plus ambitieux auraient dédié une telle œuvre à leur souverain, M. Haënel, plus intelligent et plus dévoué au progrès des études, en a offert la dédicace à l'Académie de législation de Toulouse. Qu'elle s'enorgueillisse d'être estimée ainsi par un juge pareil !

Tel est, Messieurs du Congrès, l'ensemble des travaux auxquels s'est livrée votre section des sciences morales et économiques. Ils n'ont été stériles ni pour la science ni pour nous.

Avant de se séparer, la section a procédé à la nomination du membre chargé de la représenter au sein de la commission permanente du Congrès; et c'est sur moi qu'elle a cru devoir jeter les yeux. Je demande l'autorisation de dire que de cet honneur, je ne m'attribue rien; je le reporte tout entier à mon père, membre du Congrès de 1834, et dont vous avez daigné vous souvenir aujourd'hui. Je vous prie, Messieurs, d'en accepter mes remercîments bien sincères.

Revue théâtrale : le grand opéra, les acteurs.

Parlons de l'opéra, du grand opéra surtout, car c'est le spectacle de choix, le plaisir par excellence. Que l'affiche annonce une comédie, un vaudeville en renom, elle attirera peu de monde ; qu'elle promette les meilleurs opéras-comiques du répertoire, le public sera plus nombreux, mais rarement il y aura foule ; qu'on lise, au contraire, sur l'affiche le titre d'un grand opéra, d'un de ces opéras qui reviennent périodiquement toutes les semaines depuis vingt ans, que le public sait par cœur, alors vous n'aurez pas une place vide dans la salle. Sans doute, le privilége des chefs-d'œuvre est de ne jamais lasser la curiosité. Mais il y a un autre motif à cet empressement. Si l'on court de préférence aux pièces à grand spectacle, c'est que les émotions dramatiques s'y allient au charme de la musique, c'est que la danse, le chant tragique, la mise en scène, tout enfin parle à la fois aux yeux, à l'esprit et au cœur. Puis, une longue habitude a fixé le public sur les traditions ; il sait comment, à telle époque, le premier ténor ou la prima-donna rendaient tel mot à effet, chantaient telle cavatine, et la curiosité le pousse à réveiller ses souvenirs et à juger par comparaison. Que ces motifs soient fondés ou non, toujours est-il que le grand opéra est le spectacle préféré, que les directeurs de théâtre sont amenés irrésistiblement, par la force des choses, à lui sacrifier tous les autres genres, et à s'imposer les plus lourdes charges pour le monter avec succès. Parlons donc du grand opéra.

Voilà six semaines qu'il nous est revenu, et il n'est pas un ouvrage de ce genre parmi les plus à la mode qui n'ait été représenté. La *Juive*, les *Huguenots*, *Robert-le-Diable*, la *Favorite*, *Guillaume-Tell*, *Norma*, la *Reine de Chypre*, ont déjà reparu plusieurs fois sur la scène du Capitole Si à cette liste vous ajoutez une douzaine d'opéras-comiques, vous aurez le bilan de la partie chantante. Et vraiment, après cela, est-on bien venu à dire que le répertoire est toujours le même et que la direction sommeille? Au commencement d'une campagne théâtrale, tout ce que peut faire une troupe arrivée de la veille de tous les points de l'horizon, c'est de jouer ce qui se joue partout. Il lui faut le temps de se reconnaître, de s'assimiler et de se fondre; vous lui demanderez ensuite du nouveau. Mais vouloir qu'elle vous donne tout d'abord des pièces nouvelles, des pièces qui n'ont pas encore franchi les barrières de l'octroi de la capitale, c'est une exigence déplacée.

Les débuts ont été heureux. Sauf, comme nous l'avons dit, le baryton et la deuxième chanteuse légère, tous les sujets ont été acceptés sans difficulté. Notre premier ténor de l'année dernière, M. Bovier-Lapierre, a bien rencontré un peu de résistance à sa rentrée, mais cette résistance

a cédé bientôt devant la manifestation à peu près générale des sympathies. Notre ténor est un chanteur correct, consciencieux, plein de distinction ; il dit la phrase musicale avec goût. Dans les morceaux larges, où sa voix peut se développer, son chant est soutenu, ses intonnations sont sûres, comme dans l'air de *la Pâque* au deuxième acte de la *Juive,* et l'air du quatrième acte, *Rachel, quand du Seigneur....* Dans les récitatifs, et généralement dans les phrases coupées, ses intonnations sont douteuses et un peu en dessous. Certaines notes du médium sortent difficilement; la faute en est au temps et à la fatigue qui ont fait quelques brèches dans le registre de sa voix. Quand il ose avoir recours à tous ses moyens, il réussit à faire oublier que son organe manque d'ampleur et de vibration. Ainsi il dit parfaitement l'air : *des Chevaliers de ma patrie.* La grande préoccupation de M. Lapierre est d'arriver jusqu'à la fin ; la longueur de ses rôles le force à se ménager pendant une grande partie de la pièce, en vue de quelques morceaux à grand effet, et il ne s'anime qu'aux passages qu'il a notés d'avance. C'est sa tactique, et jamais vous ne le verrez en sortir : ce qui fait croire qu'il manque de chaleur et de sensibilité. Ainsi, l'année dernière, lorsque Mmes Lafont et Werthimber mettaient tout en feu autour d'elles, M. Lapierre restait calme et semblait défier l'étincelle de l'atteindre. Cette froideur est sans doute un calcul et une nécessité. Malgré ces défauts, M. Lapierre n'en est pas moins un artiste de grand mérite, et si le public avait mis la direction en demeure de le remplacer, je doute qu'elle eût pu rencontrer mieux.

Mlle Geismar, la première chanteuse, est une belle personne et une artiste distinguée. Elle a même mieux que de la figure, elle a de la physionomie. Le port de tête, le regard, le geste, la démarche, en elle tout plaît. — Sa voix est puissante; un peu rebelle par nature, on sent qu'elle n'a été assouplie qu'à force de travail. — Son chant est large et nuancé; sa méthode bonne. Les notes aiguës sont très-belles, les notes graves manquent peut-être d'ampleur : aussi Mlle Geismar fera-t-elle sagement de n'en pas abuser. Il y a dans ses intonnations sûreté et justesse, sauf quelquefois dans les notes les plus aiguës, et surtout dans les finals, quand il s'agit de donner le coup de fouet. Pourquoi, dans les morceaux à grande expression, faire un usage continuel des ports de voix, comme dans l'air du premier acte de *Robert ?* Sans doute on est plus sûr alors d'arriver sans encombre jusqu'aux notes les plus aiguës ; mais outre qu'il y a peu de mérite à réussir par ce procédé, il y a quelque chose de fatigant dans ce glissement continuel de la voix que l'on est toujours porté à confondre avec une gamme chromatique mal faite. — Mlle Geismar met beaucoup d'expression dans le récitatif, trop peut-être; souvent elle enfle la voix, et alors son accent devient emphatique. Cette manière n'est pas choquante dans certains rôles, dans *Norma*, par exemple, où Mlle Geismar s'est

montrée hier si remarquable; ce rôle comporte le ton déclamatoire; mais ce ton sied-il bien au troisième acte de *Robert*, lorsqu'elle s'écrie : *Avançons !* et au deuxième acte de la *Juive,* quand elle dit à Léopold : *Eh bien, oui !* — Une dernière réflexion : Mlle Geismar file très-bien les notes ; mais elle les file quelquefois à perte de vue; c'est un tort; une représentation n'est pas une leçon de chant. Sauf ces remarques, notre grande chanteuse est une précieuse acquisition.

M. Marthieu, la première basse, est aussi un chanteur de beaucoup de talent. Il nous est revenu qu'après trois débuts, l'année dernière, à Marseille, cet acteur s'en était tenu à cet essai et s'était remis à étudier. Il commence donc sa première campagne théâtrale; on le reconnaît à un peu d'inexpérience. M. Marthieu a la voix belle, très-belle même, sonore, homogène. Les notes graves manquent encore d'un peu de mordant, mais la phrase est large et bien sentie, l'émission des sons excellente, l'intonnation juste, mérite exceptionnel pour une basse. Pas d'exagération dans le chant ni dans le jeu, parfois une émotion vraie. M. Marthieu, qui relève toutes ces qualités par de grands avantages extérieurs, nous paraît appelé à un bel avenir.

Voilà, avec leurs qualités et leurs imperfections, les trois artistes chargés de porter le faix du grand opéra. Vienne un baryton avec un mérite égal, et le répertoire marchera à la satisfaction du public, car les chœurs ont été renforcés et disciplinés, les rôles secondaires sont convenablement remplis, et l'on a moins à craindre qu'autrefois, de voir détruire l'intérêt d'une situation ou l'harmonie d'un morceau d'ensemble par l'insuffisance de certains acteurs. Les plus petits bouts de rôle ont leur importance comme les moindres rouages dans une machine, et une direction intelligente ne doit rien négliger de ce qui concourt à former l'illusion. Si donc nous attendons beaucoup des acteurs, nous n'attendons pas moins du directeur. M. Lafeuillade a un grand mérite à nos yeux; il a été lui-même un éminent artiste. Les principaux théâtres de France et de Belgique sont encore pleins de son souvenir. Personne alors ne doit s'entendre mieux que lui à monter et à diriger la représentation d'un opéra. Il possède toutes les traditions; il a vu à l'œuvre les plus grands acteurs et les plus grandes actrices de l'époque; il a reçu les conseils et les inspirations des auteurs eux-mêmes. N'est-il pas bien avantageux pour le personnel de l'opéra, d'avoir un directeur qui s'est formé à la grande école, qui a chanté à côté de Nourrit, de Dupré, de Falcon, de Stolz et de bien d'autres, qui peut initier les acteurs à leur manière, jusque dans les plus légères nuances, et qui même, au besoin, dans les cas embarrassants, a autorité pour dire : « Voici comment je jouais et comment je chantais ! »

F. L.

20 novembre 1858.

LITTÉRATURE.

Essai sur l'histoire littéraire des patois du midi de la France (*Suite*) (1).

Guillaume Delprat, maître ès-arts, d'Agen. — Pierre Rousset, de Sarlat. — Fabre, de Thémines en Quercy. — L'auteur inconnu de *Capiote*, comédie limousine. — Poésies auvergnates.

Nous arrivons à Guillaume Delprat, maître ès-arts de la ville d'Agen : il ne nous est connu que par sa traduction, ou plutôt par son imitation des Bucoliques de Virgile en patois agenais et en vers. Il la publia en 1696, la dédiant au maire et aux consuls de sa ville natale, avec l'intention de les remercier de l'avoir affranchi, lui homme de lettres, de la corvée de loger des gens de guerre dans ces temps difficiles. De là lui vint aussi la pensée de comparer ces paisibles et obscurs magistrats à Jules César, qui avait mérité d'être célébré par Virgile, dans ses églogues, pour avoir rétabli le poète dans son patrimoine de Crémone, devenu la part d'un soldat.

Les *Bucoliques de Virgile*, *tournées en vers agenais* (*Las Bucolicos de Birgilo*, *tournados en vers agenez*), sont écrites dans un style sans prétention, clair et net, qui dénote un talent de versification

(1) Voir tome II de la *Revue*, p. 282 ; tome III, p. 1 et 279 ; tome IV, p. 64, 161 et 253 ; tome V, p. 233 ; tome VI, p. 22 et 369.

facile, mais non pas capable d'atteindre le but que Delprat avait visé. Pourtant sûr de lui, particulièrement quant à l'exactitude de l'interprétation du texte, il osa reproduire les vers de Virgile en regard des siens, ne se doutant pas qu'il compromettait grandement ses prétentions, en paraphrasant, au courant de la plume, son modèle, et en se permettant d'ajouter trop souvent des broderies de sa façon, plus mal trouvées les unes que les autres, comme celle-ci :

Dans la première églogue, le Mélibée de Virgile, malade et languissant, se traînant à peine à la suite de ses chèvres et déjà loin de la cabane qui vient de lui être ravie, s'écrie douloureusement :

. . . . en ipse capellas
Protinus æger ago.

Delprat fait ainsi parler son Melibel :

E que jou paure cos, que n'ey cap de santat,
Sioy coustrem de fugi lèn d'acy dan mas crabos :
Nou baldrio pas el may planta caules è rabos ?

Plus loin, Mélibée interrogeant Tityre sur le motif qui lui a inspiré un si vif désir de voir Rome, ce dernier lui répond :

Libertas : quæ sera tamen respexit inertem,
Candidior postquàm tondenti barba cadebat,
* *Respexit tamen.*

Le Tityre de Delprat dit trivialement :

Acos la libertat, que tout que bengo tart,
E que jou siosqui estat pe'l la cerca trop coüart,
Quan d'un èl de piatat a bist ma barbo grizo,
N'a pas agut, praco, fasti de ma camizo.

Parfois, néanmoins, une pointe d'élégance voudrait se faire jour dans les vers de Delprat et venir relever le ton monotone et commun de sa trop libre traduction. On remarque cette tendance dans l'hymne à Daphnis, tiré de la cinquième églogue :

Sis bonus, ô felixque tuis ! en quattuor aras :
Eccè duas tibi, Daphni, duoque altaria Phœbo.

HYMNE A L'AUNOU DE DAPHNIS.

Soulatge, anèit, la peno,
Daphnis, de tous amics.
Gar' aqui per estreno
Dus autas beuazits.

De quatre que n' bastissi,
Tu n'as pla prou de dus :
Lous autres dus causissi
Per Mouseigne Phèbus.

Touts lous ans j'ou t'immoli
Dus plens toupis de lèit,
E dus ples salès d'oli,
Talèu que n'agen fèit.

Touto ma plu gran peno
Sera dins tas aunous :
Que la charro sio pleno
De boun bi muscat dous.

Egoun, Alphesibèo
Nou me manquaran pas
D'y dansa la Bourrèo
Dan Mèstre Dametas.

En fan atal gougueto,
Beouren à ta santat,
Al près del fèc, razeto
D'aquel boun bi muscat.

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

Tout autan que l'abeilho
De thym se noũirira,
Moun co, que per tu beilho,
Jamay nou droumira.

Autan que las cigalos
De rousado biouran,
Lous pifres, las tymbalos
Toutjour te cantaran.

Lous bouèz de la ribèro
Te faran tout lous ans,
Coum' à Bacchus è Cèro,
De bots per tout lous cams.

E tu ple de tendresso,
Tu lous coundamnaras
A teni lour proumesso,
Tan de be lour faras.

Après avoir lu sans effort ces stances coulantes, on en revient, toutefois, à se demander, non pas tant si Delprat, le savant maître ès-arts de la ville d'Agen, était poète, mais s'il avait toujours bien compris Virgile ?

Tandis que les dialectes de l'Agenais ne se séparent que par de simples nuances de ceux du Toulousain, il n'en est pas de même du patois du Périgord, du Limousin et du Quercy : la prononciation surtout donne à ces derniers un caractère particulier qui tranche nettement. On en pourra juger par les fragments que nous aurons occasion de citer, en nous occupant des productions de chacune de ces anciennes provinces.

Parmi les poètes périgourdins, il faut placer au premier rang l'abbé Pierre Rousset. Il naquit à Sarlat, de parents pauvres, et fut élevé, disent ses biographes, à la maîtrise des enfants de chœur de cette ville. Puis, il entra dans les ordres et obtint une prébende. Il devint plus tard curé de village, et revint enfin reprendre sa prébende à Sarlat, où il mourut à l'âge de cinquante-huit ans.

Possédé du démon de la poésie vulgaire, l'abbé Rousset varia ses compositions, ainsi que le prouvent les vers qui nous restent de lui. Ceux-ci témoignent d'un talent facile et suffisamment distingué ; mais le poète y efface tellement l'ecclésiastique, que c'est à peine si, avec nos délicatesses actuelles, nous pouvons nous faire à la pensée qu'un prêtre en a été l'auteur.

Prenons d'abord, parmi ses compositions légères, la plus connue de toutes, la *Chanson du sieur Rousset sur sa maîtresse* (*Consou del S. Rousset sur so mestresso*). A la vérité, le titre est plus compro-

mettant que la poésie elle-même, et il faut croire qu'il n'appartient pas à l'auteur. La chanson peut passer, à tout prendre, pour une fantaisie innocente, pour un pur caprice de poète. La voici :

Filis, se n'ovèz lou cor
  De qualquo tigro,
Escoutatz oquel que mor
  Per vous de migro.

Sourtèz, bèl astre d'omour,
  Et lo nèch soumbro,
Plus plozento que lou jour,
  Sero sans oumbro.

Tuch aquèus petits flombèls,
  Que sount ò l'ayre,
Cedoront ò vostres èls
  Tout lour esclayre.

Io crezi que tout me plant,
  Mas vous, meyssanto ;
L'echo d'ol tour, que resplant,
  N'es longuisanto.

Lou cèl puro de piotat,
  Qu'o de mo peno :
D'oqui vet l'humiditat
  De lo sereno.

Vous nou pouyrias gro durmi,
  Se, dins vostro armo,
L'omour fozio coumo ò mi
  To malo olarmo.

Plèt ò Diu, vostre èl dubèrt,
  Que lo soun cluquo,
Veguèt moun cor descubèrt
  Coum'en oluquo !

Sous le titre de *La Solitude* (*Lo Solitudo*), l'abbé Rousset a chanté encore cette même Phylis. Il imagine qu'il habite une grotte profonde et qu'il a dressé, à l'entrée de ce sanctuaire, un autel où se trouve placée l'image de sa belle adorée :

Io voli qu'un outar siu bostit ò l'intrado,
Per y bouta desus mo mestresso pintrado,
Oun i'onoray ouffri nèt et jour, may devoch,
Que noun' offrount ous Dius lous homos pus de voch :
Per encens reçouro deus souspirs lo fumado,
Que tiro ò tuch perpaus moun armo counsumado :
Moun èl aygo siniado y foro prou toujour.
Omourous relijius del temple de l'omour,
Tendray oquello règlo ò jamay de durado,
Et de nostros amours l'historio figurado
Sur lou roc cizelat, moustraro qual sujèt,
Tout lou coumençomen et lo fi que prenguèt.

Les bêtes les plus féroces, par pitié pour lui ou par respect pour l'image de Phylis, n'oseront point approcher de ce temple. Quant à lui, il ne cessera point d'offrir à sa divinité ses soupirs et ses vœux.

Imitant Mellin de Saint-Gelais, Rousset s'est complu, dans *La Solitude*, à des rapprochements avec le culte dont il était le ministre, qui ressembleraient aujourd'hui à des profanations scandaleuses, mais qui étaient autrement interprétés au dix-septième siècle. On ne saurait donc voir, dans cette composition, qu'un thème sur lequel s'exerça sa muse profane et mondaine, sans en tirer, toutefois, une preuve contre la pureté de ses intentions.

J'ai peur qu'on ne puisse en dire de même de *La dispute de Bacchus et de Priape* (*Lo disputo de Baccus et de Priapus*), dissertant de la précellence du vin et de l'amour, et prenant pour arbitre de leur querelle le vieux débauché Silène. Celui-ci, se rappelant qu'il a été le précepteur de Bacchus et qu'il a encore les Satyres sous son commandement, rend l'arrêt suivant que nous abrégerons pour ne pas avoir à nous heurter à quelques-unes de ces libertés trop grandes dont fourmille cette pièce, ainsi que le titre le fait supposer à lui seul. Silène, d'accord en cela avec cette sentence du poète latin, *sine Baccho et Cerere Venus friget*, formule ainsi ses conclusions :

Io vau juja d'oyssos en touto coumpetenso,
Sens que y ajo sujèt d'opèl de mo sentenso.
Io teni per Baccus, et trobi qu'el a drech :
Car sans lou po et lou vi, Venus jalo de frech.

La dispute de Bacchus et de Priape est, à notre avis, le morceau capital de tout ce que nous possédons de l'abbé Rousset. Cette œuvre se

fait valoir par une sorte de distinction qu'elle emprunte certainement, en partie, aux classiques ressouvenirs de la fable antique.

Rousset avait composé deux comédies. De l'une d'elles, véritable pastorale, il ne nous reste que des fragments, faisant regretter ce qui est perdu. L'autre est complète ; elle a pour titre : *Le Jaloux joué* (*Lo Jalous atropat, o los amours de Floridor et d'Olympo, de Rozilas et d'Omelito, et de Grizoulet et lo Morgin*).

Cette comédie, en cinq actes, porte la date de 1645 ; elle donne une suffisante idée du talent de l'auteur pour ce genre. L'intrigue, quoique compliquée, se développe clairement, et le dialogue, alerte et dégagé, convient de tous points au sujet. Rousset ne s'est rien moins proposé que de guérir les maris de son temps du fâcheux mal de jalousie, ainsi qu'il le dit au début du prologue. C'est dans ce morceau qu'il analyse lui-même son œuvre :

Lo jolousio, Messius, es oyssis ofrountado :
Oquo's de nostre poèto uno goyo boutado,
Qu'el o facho ò dessen, per gori, se poudio,
Lous homes offoulach d'oquelo moloudio.
Mos Damos, io vous pregui oprouvas so bezouinio,
Per qu'el n'o troboliat que countro oquello rounio
Que met lous ourtigous ol cervèl d'un morit,
E li fa engrounia lou cor et l'esperit :
Pèy vous gasto l'honour, et z-y laysso uno tequo,
Que toujours reverdit et jomay nou se sequo....

La fin du prologue indique clairement que l'abbé Rousset avait destiné sa pièce au théâtre, et tout porte même à penser qu'elle put bien être représentée à la grande satisfaction des dames, voire même des maris de Sarlat ; car, en gracieux concitoyen qu'il était, l'auteur se garde bien de confondre les Sarladais avec les maris ombrageux et jaloux de son temps, et les Sarladaises avec les femmes coquettes et légères des autres villes de France.

On s'accorde à attribuer à Fabre, de Thémines en Quercy, une comédie qu'il aurait composée pendant qu'il était encore séminariste à Cahors. Elle fut imprimée sans nom d'auteur pour la première fois, en 1697. Cette pièce, dans laquelle le jeune abbé mettait en scène une suite d'intrigues scandaleuses, faisant alors grand bruit dans la ville qu'il habitait, fut fort goûtée dès son apparition, l'actualité lui donnant un

montant qu'elle a perdu. Aujourd'hui, elle ne peut guère intéresser personne, les Cadurciens exceptés, à qui la recommande l'idiome dans lequel elle est écrite. Elle est intitulée *Scatabronda ;* en voici le sujet : — Jacques Berrié, dit Scatabronda, a pour fille Jeanneton, que l'on accuse d'avoir plusieurs amants à la fois, et parmi ceux-ci un certain abbé Coton. Amoureuse, néanmoins, du médecin Roumiguière, surnommé Piscarrochi, elle voudrait l'épouser contre la volonté de son père qui la fait enfermer dans un couvent. Roumiguière force la grille, mais Berrié menace de deshériter sa fille si elle exécute son projet. Voyant cela, Jeanneton, conseillée d'ailleurs par une amie fort experte en pareille matière, se décide à vivre fille, tout en tolérant les assiduités de l'abbé Coton et mitigeant ainsi les rigueurs d'un célibat trop absolu.

Prenons de la tirade peu édifiante de la trop facile confidente ce qui peut en être cité :

E pèy lou gran malhur d'èstre pas maridado !
Sçacho que dins un mes, après l'abe espousat,
Bouldrios que lou bon Diu lou toges omassat.
Helas ! oquel ordour, oquel fioc è tendresso,
Tout aco s'escontis, quand on n'es plus mestresso.
Bon Dieu, lou pietre mès qu'es oquel qu'es deugut !
Ah ! qu'es plo differen d'oquel qu'es deffendut !
Esten fillo, un soul cop, fach à la derraubado,
Bal belcop may que cent quon on es maridado.
S'un morit se bey paure, es toujour fort renoux,
E bous souffro per forso, ol lioc d'èstre amouroux ;
Quon be del cabaret sent lou bi, lo fumado ;
Jugeos soquos plosen quon boun dono uno oulfado....

Il faut avouer qu'il n'y a là rien de bien littéraire, et pourtant, tout dans cette comédie épisodique n'est pas de cette valeur.

Nous avons en patois limousin une sorte de comédie en cinq actes, intitulée : *Capiote* ou *Pastorale limousine.* Cette pièce, composée à la fin du dix-septième siècle, eut encore une édition au commencement du dix-huitième. Elle fut attribuée à Cortète de Prades, par Beauchamp, dans ses *Recherches sur les théâtres*, et cette opinion a prévalu. Nous la croyons erronée : Capiote s'éloigne tellement par l'idiome, par le canevas, par le style, par le ton, des œuvres de Cortète, que tout y est disparate et en complète opposition. Tandis, en effet, que la distinction

et la retenue, au double point de vue des convenances morales et de la manière, étaient le propre du seigneur de Prades, l'auteur de *Capiote* n'a ni l'une ni l'autre de ces qualités : sa pièce sans intrigue est conduite au hasard, offrant continuellement des surcharges obscènes, crues et messéantes. Au reste, le tout est si pauvrement versifié et rimé, que l'on ne peut l'attribuer à un poète d'élite quel qu'il soit.

L'auteur inconnu a placé, en tête de la troisième édition, un avertissement au lecteur, où il dit, sans plus de façon, que « sa pièce est par» faitement bonne, et qu'il souhaite qu'elle ait la même réussite qu'elle » a eu ci-devant, le souhait qu'il forme n'étant que par rapport à l'incli» nation qu'il a de contribuer, en quelque manière, à divertir ceux qui » se donneront la peine de la lire. »

Avouons que Capiote était tout-à-fait dans le goût de l'époque, fixé par les auteurs français, témoignant si peu de respect pour la décence parlée, ce qui peut atténuer, jusqu'à un certain point, les reproches que mérite notre anonyme. Telle qu'elle est, sa Pastorale, si pastorale il y a, ne peut aujourd'hui nous inspirer qu'un profond dégoût; les licences, qui s'y font fréquemment remarquer, n'étant jamais même amoindries par un talent qui aurait su se faire valoir.

Nous n'aurons donc pas à nous appesantir sur l'analyse de cette pièce; qu'il nous suffise de dire, pour faire comprendre ce que nous en reproduirons, que deux vieux soldats, deux paysans, deux forgerons de village, Capiote amoureux, et la famille de sa maîtresse, avec valet et servante et le notaire, sont les personnages mis en jeu. Tout ce monde est d'accord pour vouloir le mariage de Capiote et de Hauzane; on se demande donc à quoi bon tant d'acteurs, sinon à allonger démesurément, nous ne disons pas l'intrigue, il n'y en a point, mais la pièce.

Ce livret étant devenu fort rare, nous en citerons une scène, choisissant de notre mieux, dans le but d'éviter des énormités que notre goût actuel ne peut à bon droit supporter : la famille Rougeau est réunie; elle arrête le mariage de Hauzane avec Capiote, et le dialogue suivant s'établit entre eux :

ROUGEAU.

Si ma fille lou veau, et qu'eou vailhe ma fille,
Quante per mon regard quoy chauze fort facile :
You lou troubi prou fi, prou riche, prou bragar,
Que volei tu qu'iou digi, you m'agradi deou gar.
Quan you disi qu'eou mou coumo you la fau rire.

MARGUARITE.

Et que dizei tu?

HAUZANE.

Pay, nou m'en soucio pa enquero que no sache,
You sei si fort contente en vostre compaigno,
Qu'eylougnade de vou, jamay you nou saurio
Vioure tan soulomen la meita d'une annado.

ROUGEAU.

Tu dizei qui perpau bien lou de ta pensado,
Qui nou la couneytrio la filla deou jour dèy;
A l'amour din lour cor et la larme din lèy.

MARGUARITE.

Lour voulonta pourtan ey de for bon couneitre.

ROUGEAU.

Deou pura d'uno fille et deou rire d'un treytre,
Diou m'en veilhe garda, vautrey m'entende be,
D'aqueou pura et rire, eou nou ve re de be,
Fenne, regarde un pau, la li bailharen nou :
La filla se mariden toujour en dizen nou,
Vec en say, trobey-tu que Capiote t'agrade,
Tu a de boune char, voley-tu qu'eou te larde,
L'ame-tu de bon cor?

HAUZANE.

You l'ame grandemen,
Pay, you vous mentirio si parlave autremen :
You lou trovi à mon gra.

ROUGEAU.

Vet t'aqui bien jouyouze,
Eou ne te reste re d'etre (don) son eypouze.

HAUZANE.

Per votre volunta you me gouvernaroy.

ROUGEAU.

Et you per tou profiet, you te maridaroy.

HAUZANE.

You nou seray jamay que votre aubeissente.

ROUGEAU.

You prendray ton soüen de te rendre contente.

HAUZANE.

Tou mon contentemen depen de vou servi.

ROUGEAU.

Lou meou, coumo ton pay, ey de te bien chabi.

MARGUARITE.

L'home, qu'en dize-vou, la filla de village
N'an pa lou jugemen de tenei queou lengage,
Vou diria que l'Hauzane a frequenta la Cour,
Ta bien à propremen arrengea son discours.

ROUGEAU.

N'auve-vou pas souna qu'aucun de la chabrete ?
Serio co pas Capiote? veze quelle friquette,
Lou cor, coume l'un dit, li bat coume un traquet.

MARGUARITE

Rougeau; nou sounei nou, v'ave may de caquet,
Melle co que la fenna que laven la buyade.

ROUGEAU.

Fenne, perdouna-me, coy que lou get m'agrade.

Le ton de l'auteur reste sans varier dans ce diapason négligé, où le moindre effort de sa part ne se fait point sentir, il est vrai, mais où l'on ne trouve pas non plus la plus légère intention poétique.

La muse auvergnate ne nous retiendra pas longtemps. Les dialectes de l'Auvergne, très-variés, offrent, comparés aux divers patois de la langue romane du Midi, de plus profondes modifications encore que ceux du Périgord et du Quercy. Les productions imprimées du dix-septième siècle y sont d'une excessive rareté et peu importantes au point de vue littéraire: des noëls, comme on devait s'y attendre, et des pièces détachées, celles-ci offrant parfois un certain intérêt historique. Telle est la chanson composée à l'occasion de la tenue des Grands-Jours d'Auvergne, lorsque, en 1665, la commission établie sous ce nom par Louis XIV vint réformer les abus de

toute sorte qui pesaient sur cette malheureuse province et punir les officiers qui s'en rendaient coupables.

L'home de chate
Au grangei arracha
Ce que le saute :
Le couchou,
Io pre, moun l'auchou,
Le chabri, l'agneau et la vacha.
Annou, sio se facha,
Pren l'arere et le biaou,
Et peu l'y douna per la pacha,
Et laus cos sont siaus.

Le noble que diaou
Tout ce que sa raça
A mangha de biaou,
Tout le vi qu'io biaou,
Moué queuqu'habit niaou,
Ni paga
Ne vol ni pleidia ;
Mas le marchand de chez se chassa.

A parler francei,
Chaque gentilhome,
Dau matin au sei,
Foué crechi sans ceys,
Et d'un liard n'a seis :
Viaou sens fe,
Prend le pra, le fe,
Le champ et laus chaux dau bounhomme.

Vez Cliarmou où l'yo
Queuques gens de roba,
Que font, dins que lio
Moué qu'on ne soulio....

On croit retrouver dans ces couplets, que le peuple allait partout répétant, un de ces sirventes satiriques et vengeurs lancés contre la classe nobiliaire et oppressive au moyen-âge ?

D[r] Noulet.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

LETTRES SUR LE MIDI.

TROISIÈME LETTRE.

Les Baux (Provence), juin 1858.

M. le Directeur,

Ma dernière lettre était datée de Charleval, et lorsque je quittai ce village, je me rendis à Aix, en passant par Rognes, dont l'église paraît avoir appartenu aux Templiers, et dont le vieux château délabré, appelé *lou Foussa*, couronne le sommet d'une colline, au pied de laquelle le village est couché.

Quelques diligences perpétuent encore les traditions du pittoresque que les chemins de fer tendent à faire disparaître. La diligence indolente, faisant l'école buissonnière le long des routes, a des charmes inexprimables. J'aime le bruit strident des grelots des chevaux, mêlé aux éclatantes fanfares du cornet du conducteur et à la voix narquoise des postillons, gouaillant les commères et les badauds épanouis sur les portes des villages que la voiture traverse.

La diligence qui m'a transporté de Charleval à Aix, contenait, à l'instar de l'arche de Noé, plus de bêtes que de gens. Le destin me plaça dans un compartiment avec un bon bourgeois et sa femme. Le mari avait l'air d'un pâté de foies gras, et la femme était longue, large et plate comme l'épée de Charlemagne. Ces deux êtres ridicules, mais respectables, connaissaient tout le monde sur la route, et en étaient connus; aussi me rendirent-ils témoin de scènes grotesques qui me firent paraître le trajet moins long.

En arrivant à Aix, fondé par le proconsul Caïus Sextius Calvinus, je consacrai ma première visite à la cathédrale, dont la tour octogone ne manque pas d'élégance. La façade est sans caractère, mais les portes, qui datent de 1508, jouissent d'une réputation légitime. Les quatre vertus théologales et les douze apôtres y sont sculptés en grand relief dans le style opulent et transitoire de l'art gothique à celui de la Renaissance. Les sculptures sont surmontées de dais gothiques, garnis de clochetons délicats et de chardons frisés. A côté, des pilastres corinthiens, chargés de rinceaux, séparent les figures et les isolent les unes des autres. Ces portes sont très-bien conservées, grâce à un volet qui les recouvre et que le suisse n'ouvre qu'aux jours de fêtes carillonnées ou à la demande des curieux.

Cette cathédrale, dédiée à saint Sauveur et bâtie sur la *cella* d'un temple d'Apollon, date du onzième siècle; mais, par des agrandissements successifs, cette première église est devenue une nef collatérale de celle d'aujourd'hui, qui ne remonte qu'au quatorzième siècle, tandis que le collatéral de gauche fut seulement construit sous le règne de Louis XIV.

Quatre choses m'ont frappé dans cette église : le monument élevé en l'honneur de Fabri de Pierese, la chapelle Saint-Mitre, le Buisson Ardent et le Baptistère. Les sculptures de la crédence du monument de Fabri, dues au ciseau de Chastel, sont surmontées d'un groupe de marbre représentant deux lions que le roi René avait fait placer sous son trône. Au-dessus de l'autel de saint Mitre, qui porta sa tête à la main, comme saint Denis après sa décapitation, on a placé un beau sarcophage, décoré d'un bas-relief du Bas-Empire, représentant Jésus-Christ prêchant sur la montagne et ayant à ses pieds saint Joseph et Marie, tandis que les douze apôtres se déroulent dans toute la longueur du bas-relief. Le fameux tableau du *Buisson Ardent*, attribué au roi René, mais que je croirais plus volontiers d'un élève de Jean de Bruges, est couvert de deux volets: celui de gauche représente, à l'intérieur, René, et celui de droite, Jeanne de Laval, sa seconde femme, tous les deux à genoux et entourés de saints; à l'extérieur, la Vierge à droite et l'ange à gauche, en grisaille. Le Baptistère, formé de huit magnifiques colonnes antiques, de marbre et de granit, du meilleur style, est malheureusement couronné d'une lourde coupole moderne.

Une fantaisie bizarrement effrénée présida à la construction du petit cloître dépendant de cette église, que j'ai attentivement étudié. La voûte et les arcades sont romanes; les chapiteaux affectent tous les caractères du douzième siècle. Les colonnettes octogones, cannelées, nattées, torses, en croix, chargées d'ornements fantastiques, sont sculptées avec tous les caprices d'une imagination inépuisable.

L'église Saint-Jean, ancien prieuré de l'ordre de Malte, construite par Raymond Béranger IV, en 1231, renferme le magnifique tombeau des comtes de Provence. La flèche en pierre de cette église passe pour une des plus remarquables du midi de la France.

Le musée possède une assez belle collection d'antiquités, inscriptions, mosaïques, sculptures, bronzes et plusieurs tableaux médiocres qui ne valent pas l'honneur d'être nommés; mais je recommande aux visiteurs une peinture, attribuée à Albert Durer, qui se trouve dans la sacristie de l'église de la Madeleine. C'est une *Annonciation*, dont la pensée est singulière.

Les indigènes ne me pardonneraient pas de quitter la ville des biscotins et des callissons sans signaler une belle porte de la Renaissance, voisine de la cathédrale; la tour de César ou de la Caïrie, dont l'étage inférieur est carré et le supérieur octogone; et enfin la statue du bon roi René, qui s'élève sur le Cours. Il est représenté tenant à la main une grappe de raisin muscat, dont il introduisit la culture en France.

Un touriste plus fervent et plus sincèrement épris de ruines historiques serait allé sur la colline d'Entremont, qui domine les vallées d'Aix et de Puyricard, où les antiquaires prétendent que s'élevait la ville des Salyens, détruite par Sextius Calvinus, mais le désir de visiter Pourrières me fit négliger ce pèlerinage.

Je vous disais, dans ma dernière lettre, que lorsque les barbares eurent défilé sous le camp de Marius, le général romain marcha sur leurs traces. Les Ambro-Teutons éprouvèrent un premier échec à Miramas, et la difficulté des vivres se faisant sentir parmi eux, ils envoyèrent un détachement le long de la Touloubre, tandis que le gros de la horde descendit vers l'embouchure de l'Arc, qu'elle remonta jusqu'à Aix. Ce détachement fut attaqué près du Puy-de-Vernègue et exterminé aux environs de Malemort. Pendant ce temps, la horde essuyait un échec considérable au *Baou* de Marius, près de Ventabren, commune du canton de Berre, où subsistent

encore des débris du camp romain, dans une plaine située le long de l'Arc, appelée le *Plan d'Aillane.*

Tandis que ses lieutenants obtenaient ces succès partiels, Marius campait sur la rive droite de l'Arc. Le lieu qu'occupait son camp, connu depuis lors sous le nom de *campi putridi*, d'où le village de Pourrières a pris le sien, est situé entre la montagne Sainte-Victoire et celle de Saint-Maximin, et à peu de distance de Trets. Marius y extermina les Ambro-Teutons. Le plus grand massacre eut lieu sur les bords de l'Arc, aux environs de la Grande et de la Petite-Pugère. Après la victoire, les Romains élevèrent un monument dont on montre quelques vestiges dans le pays. On m'a assuré qu'il existait, il y a encore quelques années, une tapisserie du quinzième siècle qui reproduisait la forme de ce monument. Il consistait en une haute pyramide, ornée à sa base d'un bas-relief, dans lequel on distinguait trois soldats romains portant sur leurs épaules un grand bouclier sur lequel était un général debout. Ce monument composait les armoiries de Pourrières, qui motivèrent cet ironique dicton : « C'est comme les armes de Pourrières, où trois hommes portent une tuile, » c'est-à-dire font beaucoup de bruit pour rien, *much ado about nothing.*

On érigea, en outre, un temple à la Victoire, au pied du versant septentrional de la montagne, qui s'appela depuis *Mons Victoriæ*, et plus tard Sainte-Victoire. On trouve aux environs de Vauvenargues des traces de ce temple, près d'une ferme nommée *Delubré*, mot provençal synonyme de temple, dérivé du latin *delubrum.*

La formidable bataille des *campi putridi*, où plus de cent mille barbares furent exterminés, a laissé d'impérissables souvenirs en Provence, où Marius est encore populaire après deux mille ans. La mémoire de la Syrienne Martha, sa sibylle familière, s'est aussi perpétuée chez les Provençaux, qui, d'après quelques étymologistes, auraient donné son nom à l'étang et à la ville des Martigues, — cette petite Venise de la Provence.

Je ne renouvelle ni le *Sentimental travel* de Sterne, ni les *Reisebilder* de Henri Heine ; je fais une tournée archéologique dont la fantaisie est exclue ; je vous dis sincèrement ce qui touche mon cœur, ce qui amuse mon esprit, ce qui frappe mon imagination dans les œuvres de Dieu et dans celles des hommes. Aussi suis-je certain que vous ne me pardonneriez pas d'oublier de vous donner

mes impressions sur le fameux pont-canal de Roquefavour que j'ai vu dans le voisinage d'Aix. Il est plus imposant et plus grandiose que celui du Gard, devant lequel se pâma Jean-Jacques. Le pont du Gard a 47 mètres 50 centimètres de hauteur sur 273 de longueur; celui de Roquefavour en a 400 de longueur sur plus de 80 de hauteur.

Lorsqu'on a dépassé la station de Roquefavour, on traverse le long tunnel de la Nerthe, on longe les étangs de Berre et des Martigues, et on arrive dans une grande ville fondée jadis par les Phocéens, où Chichois mange la bouillabaisse et l'aïoli. L'archéologue n'y trouve pas à satisfaire ses appétits investigateurs, car, sauf les églises Saint-Victor et de la Major, le clocher des Accoules, Notre-Dame-de-la-Garde et un assez médiocre Musée où j'ai remarqué la jolie *Liseuse* du peintre toulousain François de Troy, il n'y a à voir que des fabriques et des comptoirs. Cette ville est Marseille, surnommée la *Tyr moderne.*

Comme le Dieu du commerce et de l'industrie n'a malheureusement pas présidé à ma naissance, je suis peu sensible aux merveilles industrielles et commerciales de cette ville, et je la quitte sans regret en vous avouant naïvement mes préférences pour Arles, où je vous conduis sans transition, car elle mérite à bon escient l'attention des historiens, l'intérêt des antiquaires et les prédilections passionnées des touristes.

Arles, *Gallula Roma Arelas*, capitale des Gaules sous la domination romaine, métropole du christianisme naissant, qu'illustrèrent les vertus de ses évêques et treize conciles, dont le premier fut tenu en 314 et le dernier en 1264, s'élève sur un des trois mamelons qui coupent seuls l'uniformité de la vaste plaine renfermée entre la chaîne des Alpines et le littoral de la Méditerranée. Elle fut chère à Constance, qui l'habita avec sa femme Fausta, fille de Maximin Hercule, assassiné à Tortone, et elle passa sous la domination des Visigoths, des Sarrasins et des Francs. Charles le Chauve ayant démembré ses Etats, on la voit devenir la capitale d'un royaume qui subsista pendant deux siècles et demi, sous onze rois, et passer ensuite sous l'autorité de consuls. Quatre-vingts ans s'écoulèrent dans des alternatives de république et de royauté, jusqu'en 1220, époque où le podestat fut établi. Cent quarante-quatre années d'agitations et de réactions la font tomber sous le joug des comtes de

Provence, rois de Naples, de Sicile et de Jérusalem, et, peu de temps après, Louis XI, en sa qualité d'héritier de Charles III, prit à son tour le titre de comte de Provence, que portèrent ses successeurs, et réunit Arles à la monarchie.

Je cherchai les armes de cette intéressante cité et je trouvai qu'elles étaient en enquerre, c'est-à-dire d'argent, à un lion accroupi avec cette devise : ***Ab irâ leonis.*** J'ai, en outre, trouvé deux villes bien distinctes dans Arles : la ville païenne et la ville chrétienne : deux spectres, victimes des outrages des hommes et des injures du temps. ***Ditior Arelas sepulta quàm viva.***

Tout voyageur qui se respecte descend à Arles dans l'un des deux hôtels de la place des Hommes qui occupe l'emplacement de l'ancien Forum. Les deux colonnes de granit soutenant une moitié de fronton corinthien qui sont adossées à la façade de l'***hôtel du Nord***, le monument des caves et de la grande cour du collége, qui appartenait jadis aux Jésuites et qui paraît avoir fait partie d'une basilique romaine, l'église Notre-Dame-de-la-Minerve, devenue plus tard paroisse Saint-Louis, érigée sur les substructions d'un édifice consacré à Minerve et des fragments de constructions latines que l'on peut reconnaître et visiter dans les souterrains qui avoisinent cette place des Hommes, la rue de la Paix et l'église des Jésuites, voilà tout ce qui reste du Forum arlésien.

Si, en sortant de la place des Hommes, vous vous dirigiez vers le Plan de la Cour, et si vous traversiez l'Hôtel-de-Ville, vous déboucheriez sur la place Royale, autour de laquelle se trouvent un obélisque sans inscription qui peut servir de ***gnomon***, l'église Saint-Trophime, l'Hôtel-de-Ville, les restes de l'ancien Palais de la Cour royale, transformé en prison, le Musée lapidaire et le Palais archiépiscopal, rarement habité, parce qu'Arles n'ayant pas d'archevêque spécial depuis la Révolution, le prélat actuel est à la fois archevêque d'Aix, d'Arles et d'Embrum, et qu'il réside habituellement dans la première de ces villes.

J'ouvre une parenthèse pour vous faire l'aveu que depuis mon départ de Marseille je suis devenu la proie d'un Anglais qui logeait avec moi à l'***hôtel d'Orient*** et qui a, je crois, juré de me faire mourir d'ennui, car il m'est impossible de me débarrasser de lui. Physiquement, il est gauche et guindé comme le Bradypus didactylus de Surinam, que je vis dans le temps au Jardin zoologique

d'Amsterdam; moralement, il porte dans les poches de son weterproof le Guide de Murray et le Livret-Chaix qu'il n'ouvre que pour s'édifier sur les heures du départ des trains et sur le nom des hôtels recommandés.

Les Anglais ne voyagent pas par plaisir, mais par vanité. Ils tiennent moins à voir qu'à avoir vu, et manquent généralement de sincérité dans leurs goûts artistiques. Mon compagnon passe avec indifférence devant ce qui me charme. Lorsque quelque chose lui plaît, par hasard, il laisse échapper un petit grognement monosyllabique et pour ainsi dire mécanique, qui m'agaçait dans le principe, mais avec lequel j'ai fini par me familiariser, grâce à ma philosophie cosmopolite. Mon humeur gallo-romaine ne s'accommodait guère de son spleen anglo-saxon. Je ne saurais vous exprimer le dégoût qu'il m'inspira, lorsque je m'aperçus qu'il ne comprenait rien aux beautés architectoniques de l'église Saint-Trophime, qui, d'après les conjectures plausibles de quelques érudits, fut bâtie sur les substructions du Prétoire des Gaules. La façade, moins imposante que celle de Saint-Gilles, reproduit symboliquement les principaux dogmes du christianisme et date de 1154. La porte est une ogive arrondie de l'époque de transition, et la tour est romane.

Au-dessus du tympan, rayonne le jugement dernier. Des anges sonnent de la trompette pour appeler les nations autour du trône de l'Eternel. Jésus-Christ est entouré de l'ange, du lion, de l'aigle et du bœuf, symboles des quatre évangélistes, qui lui présentent les livres sacrés de la foi. La grande arcade circulaire est formée de plusieurs bandes, dit M. Estrangin, dans un livre auquel j'emprunte ces détails. Sur la plus élevée, des anges groupés prient le Seigneur et chantent ses louanges. La frise reproduit aussi des scènes du jugement dernier. Les apôtres sont assis au milieu, les évangiles à la main, ayant les bienheureux à gauche et les réprouvés à droite. Saint Pierre, saint Jean l'évangéliste, saint Trophime, saint Barthélemy gardent le côté droit de la porte; saint Paul, saint André, saint Etienne, saint Jacques et saint Philippe, le côté gauche. Des méandres, des vagues, des lions et des animaux fantastiques, emblèmes des démons, des péchés capitaux, des schismes, des hérésies, que terrassèrent les Pères de l'Eglise, s'épanouissent sur le portail; mais le plus curieux bas-relief, au point de vue historique, est la psychostasie ou la pesée des âmes, antique tra-

dition empruntée à l'Egypte, où je l'ai souvent trouvée sur les granits pharaoniques. L'archange saint Michel tient une balance, dont l'un des plateaux renferme le *Bien*, symbolysé par l'âme spirituelle, et l'autre le *Mal*, symbolisé par un animal difforme et monstrueux, image du péché. Ce sujet, d'ailleurs assez rare, se retrouve à Notre-Dame de Paris et sur le portail de la petite église de Grisolles.

L'intérieur de Saint-Trophime, quoique intéressant, n'aura rien de moi, car je me réserve pour le cloître qui est regardé comme une des merveilles du genre. Deux galeries sont en plein cintre et deux en ogive. Toutes les arcades sont soutenues par des colonnes doublées, alternant avec des piliers larges et bas dans la partie gothique, tandis que dans la partie romane, elles ne se représentent que de trois en trois colonnes.

A côté de l'église, s'élève assez majestueusement l'Hôtel-de-Ville, solennelle mais froide construction du dix-septième siècle, dans laquelle est encadrée une tour bâtie au seizième sur le modèle d'un monument romain de Saint-Remy, dont je vous parlerai tantôt. Je laisse l'Anglais se pâmer d'aise devant l'insignifiante statue de bronze qui couronne cette tour, et je vous conduis au Musée lapidaire.

Pourrai-je vous faire partager l'ivresse des heures ineffables que j'y ai passées dans la contemplation des chefs-d'œuvre qu'il renferme? Je ne l'essaierai pas; car devant les merveilles de l'art, comme en présence des splendeurs de la nature, on est plus ému qu'éloquent, et d'ailleurs ce que nous avons de divin dans le cœur n'en sort jamais. Je me résigne donc à une froide nomenclature.

La Vénus arlésienne, qu'on voit au Louvre, restaurée par Girardon, y fait regretter son absence; mais je m'en consolai en admirant les belles têtes iconiques d'Auguste et de Livie, la colonne milliaire que le préfet Auxiliaris fit placer à Arles, sous le règne de Théodore ou de Valentinien, sur la voie romaine qui allait de Rome à Cadix, les quatre belles statues de danseuses ou de muses, le ravissant bas-relief d'Apollon et Marsyas, et le Mithra.

Le Mithra est un torse étreint par un serpent, emblème de la spirale que, d'après le système antique, le soleil ne cesse de décrire autour de la terre en parcourant les signes du zodiaque. Les douze constellations zodiacales étaient sculptées dans les compartiments que forment les spirales du serpent. Ce marbre, unique en France,

date probablement du quatrième, peut-être du cinquième siècle, de l'époque où Julien l'Apostat introduisit le culte des superstitions orientales dans les Gaules. Il m'a rappelé un bas-relief de la même époque que j'ai vu, il n'y a pas longtemps, en Vivarais, aux portes de Bourg-Saint-Andéol, sur les bords de la fontaine de la Tourne. Les érudits ne sont pas d'accord sur le sujet que représente ce bas-relief fruste, sculpté sur un rocher. Les uns ont cru y voir une Diane chassant le cerf, d'autres un monument consacré à Mithra, emblème du soleil, de la fécondité et de la force génératrice des êtres, dont les temples étaient toujours placés près des fontaines. Cette seconde conjecture paraît plus probable que la première, car en le considérant attentivement, on distingue coiffé du lidaris et vêtu d'une chlamyde, un éphèbe qui sacrifie un taureau qu'un chien mord au cou et un scorpion aux parties génitales. En haut, sur la droite, on voit le soleil; à gauche, la lune, et au-dessus de l'épaule du sacrificateur, un oiseau qui doit être un ibis ou un épervier. Toutes ces figures, empruntées pour la plupart aux constellations zodiacales, sont autant d'hiéroglyphes parlant un langage allégorique à la divinité mithriaque, dont le culte s'était répandu dans la Gaule narbonnaise, après les règnes de Trajan et de Commode qui l'avaient fait fleurir à Rome.

J'en ai fini avec l'énumération des curiosités réunies autour de la place Royale, et je vous prie, en quittant cette place, de remonter avec moi la rue de la Calade jusqu'à l'angle des rues de Cays et de la Miséricorde. Là, près de l'ancien cloître des Cordeliers, s'élève le théâtre antique d'Auguste et de Livie, édifié au siècle d'Auguste et réparé pendant celui de Constantin. Dans l'état de délabrement où il se trouve, ce n'est guère que par la pensée qu'on peut se faire une idée de la scène, du proscenium, du pulpitum, où se plaçaient les chœurs, des gradins sur lesquels frémissaient les spectateurs, du parascenium où s'habillaient les acteurs, des portiques, de l'orchestre destiné aux siéges des sénateurs, et des vomitoires.

L'Amphithéâtre, voisin du Théâtre, est plus grand que celui de Fréjus, et par conséquent le plus vaste que nous ayons en France. M. Estrangin attribue sa construction à Jules César, lorsqu'il occupa la cité d'Arles et la transforma en colonie romaine : ***Colonia Julia Paterna Arelatensis.*** Il est plus grandiose et plus élé-

gant que les Arènes de Nîmes, mais dans un état moins satisfaisant de conservation.

Je m'évertue à ne pas commettre d'omission à l'endroit d'Arles; aussi vous citerai-je, au risque d'être prolixe, l'église de la Major, *ecclesia major,* dont l'intérieur est roman, mais dont la façade fut construite au seizième siècle; la tour de Mourgues et les restes de l'abbaye Saint-Césaire qu'on trouve dans la rue Saint-Paul; les églises Saint-Jean-de-Moustier, contemporaine de la première invasion des Sarrasins; Saint-Julien, grecque à l'extérieur et gothique à l'intérieur; Sainte-Agathe et Saint-Blaise; l'Hôtel-Dieu-Saint-Esprit, l'hôpital Saint-Lazare et le collége des Jésuites, qui ne méritent pourtant guère l'honneur d'être cités. J'allais oublier le palais de Constantin, avec les débris duquel fut construit, au moyen-âge, le château démantelé de la Trouille, qui languit morne et abandonné, dans une rue étroite, sur les bords du Rhône.

J'assistai, un dimanche, à une course de taureaux dans l'Amphithéâtre, où grouillait la fleur des pois des belles Arlésiennes. Après la course, elles allèrent parader, dans leurs brillants affiquets, sur la promenade de la Lice. Je n'en suis pas à vous apprendre que leur beauté est proverbiale, tandis que les hommes y jouissent d'une valeur plastique fort contestable, puisqu'on dit dans la Provence: « Les femmes d'Arles et les hommes de Tarascon. » La beauté des Arlésiennes consiste moins dans la régularité des traits que dans la splendeur du teint, auquel l'influence marécageuse de la contrée donne la transparence des hyacinthes, des glaïeuls, des nénuphars, que dore un soleil tropical et qu'éclairent des yeux ioniens et sarrasins, enivrants comme des philtres et profonds comme la mer.

Dans le voisinage de la Lice, s'étend la nécropole d'Arles, la seule que l'antiquité nous ait transmise; je veux parler des Aliscamps, *Elisei campi.* Ces Champs-Elysées, cités par Dante et Arioste, étaient célèbres avant notre ère sur les bords du Rhône. Les villes voisines tenaient à honneur d'y donner la sépulture à leurs morts, et elles les y faisaient parvenir par la navigation du fleuve, dans des urnes cinéraires et des sarcophages. Le christianisme ne changea rien aux usages païens. Saint Trophime convertit, par sa bénédiction, la nécropole gallo-romaine en cimetière chrétien, et la religion nouvelle marqua de la croix d'anciens tombeaux pour les employer à son usage. Aussi a-t-on quelquefois de la

peine à reconnaître leur origine dans ce cimetière pagano-chrétien, car les initiales D. M. peuvent également signifier ***Diis Manibus*** et ***Deo Maximo.*** Toutefois, les symboles de la primitive Eglise, tels que le monogramme du Sauveur, la vigne, l'arche de Noé, le poisson, la colombe et l'ancre d'espérance, désignent à l'observateur attentif les sépulcres chrétiennes.

On comptait plus de trente édifices religieux aux Aliscamps, mais la plupart ont été détruits dans les guerres contre les Sarrasins et les Normands.

L'église Saint-Honorat, connue aussi sous le vocable plus moderne de Notre-Dame-de-Grâce, y fut édifiée sur l'emplacement d'un temple païen. Il ne reste de cette église, mélange gracieux des arts byzantin et gothique et l'un des plus anciens monuments du christianisme dans les Gaules, qu'une nef romane et une tour octogone percée d'arcades cintrées, ornée de colonnes corinthiennes et de pilastres cannelés. Saint-Pierre-des-Aliscamps s'étale sur les substructions d'un temple de Mars. La chapelle du Duel, que le vainqueur avait mise sous l'invocation de Saint-Accurse, patron du vaincu, et qui fut plus tard dédiée à Notre-Dame-de-Miséricorde, est adossée aux vestiges du monastère de femmes fondé par saint Césaire, transporté ultérieurement dans l'intérieur de le ville, où je vous l'ai signalé, rue Saint-Paul, à côté de la tour du Mourgues. Il ne subsiste de l'établissement primitif fondé par saint Césaire aux Aliscamps, qu'une arcade circulaire chargée à son archivolte d'un rang d'étoiles et de fleurs gothiques. La petite chapelle, fondée au quinzième siècle par les Porcelets, est un témoignage de la puissance de cette illustre famille. Je termine ma promenade aux Aliscamps en vous signalant l'église de Genouillade ou des Cultivateurs, démolie et rebâtie en 1529, sur laquelle une pieuse tradition raconte que Jésus-Christ laissa l'empreinte de ses genoux en bénissant le cimetière gallo-romain.

Je ne puis point quitter Arles sans vous parler des églises, du monastère, du cloître et de la tour de Montmajour. L'église fut commencée en 1016 et terminée à la fin du douzième siècle. La porte cintrée est surmontée d'une fenêtre ogivale comme les voûtes. Une colossale tour carrée avec machicoulis, qui devait défendre les abords de l'abbaye, lève son front superbe près de cette église, dont l'intérieur se compose d'une seule nef très-sobre et de deux tran-

septs, dont celui de gauche se termine par une chapelle gothique du quatorzième siècle. Un escalier conduit de cette église à une seconde église cryptique en croix latine, régnant sous toute l'étendue de la première. Au-delà de l'intersection des transepts, à la place du chœur, j'ai remarqué un mur épais et circulaire percé de cinq arcades, qui laissent apercevoir autant de chapelles séparées du chœur par un large promenoir. Les voûtes sont en plein cintre, mais l'ogive règne dans la construction des fenêtres de l'abside.

Le cloître affecte la forme d'un parallélogramme rectangle. Les arcades surbaissées s'appuient sur des piliers cannelés dont l'entablement est fort simple. Chaque arcade est divisée à l'intérieur par quatre petits arcs cintrés dont les colonnes ont disparu. Les logements des moines, construits en grande partie sous le siècle dernier, ont été fort maltraités par la Révolution. Vous dire qu'ils sont beaux, ce ne serait vous annoncer rien de nouveau, mais peut être serez-vous surpris d'apprendre que je n'ai point éprouvé à leur vue les émotions qu'inspirent généralement les ruines monastiques. Je suis persuadé qu'en visitant celles-ci, tout voyageur a dû, comme moi, songer beaucoup moins aux cellules où prièrent de fervents anachorètes qu'au réfectoire où des moines papelards humèrent le piot si cher à Rabelais.

L'église Sainte-Croix, curieux édifice dont la fondation est entourée de mystère, étale sa rotonde à quelque distance de l'abbaye. L'intérieur affecte la forme d'une croix grecque, et l'extérieur a l'aspect morne d'un mausolée. Ce petit temple fut consacré en 1019, par Pons de Marignane, archevêque d'Arles.

Dans le flanc méridional du rocher de Mourmajour, qui fut jadis une île communiquant avec le territoire d'Arles au moyen d'une chaussée, on trouve une église souterraine du cinquième siècle où saint Trophime aurait dit la messe, et une grotte creusée dans le roc, comme le reste de l'édifice, y porte le nom de confessional de Saint-Trophime. L'Anglais, dont je ne suis pas quitte, ni vous non plus, me dit que s'il possédait une grotte semblable dans ses propriétés du Chestershire, il la transformerait en cave à fromage ou en glacière. Voilà ce qui s'appelle savoir tirer parti des choses.

LE BLANC DU VERNET.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

BULLETIN DU MOIS.

Sommaire.

Avalanche de pièces nouvelles. — Rentrée de M. Scribe au Gymnase. — La seconde manière de M. Paul Meurice. — Le lyrisme et l'habit noir. — Résurrection des *Guêpes*. — *Le Dictionnaire universel des Contemporains*. — Un lauréat académique modeste.

Novembre 1858.

Nous voici en présence d'un mois terriblement chargé. Les théâtres semblent s'être donné le mot pour lancer leurs pièces nouvelles pendant les tristes jours de novembre, cette brumeuse et sombre avant-garde de l'hiver. De tous côtés, nous voyons des premières représentations, et, qui plus est, nous rencontrons presque partout des succès. En vérité, nous ne savons par où commencer pour faire notre revue avec un peu de méthode, et, afin de sortir d'embarras, nous allons tout bonnement suivre l'ordre dans lequel nos notes se trouvent sur nos tablettes; le lecteur bienveillant voudra bien nous excuser si nous manquons aux règles de la logique et de la chronologie.

A cette époque des premières bises, où chacun se hâte de rentrer chez soi, M. Scribe a voulu rentrer dans sa maison du Gymnase, ce théâtre de ses anciens et de ses meilleurs succès, sur lequel il n'avait pas reparu depuis le temps déjà éloigné où fut représenté le vaudeville scabreux d'*Héloïse et Abailard*. Cette fois, c'est encore

avec des situations risquées et avec des noms historiques que M. Scribe s'amuse à jongler, et l'action touffue qu'il a échafaudée s'agite, avec une précipitation étourdissante, autour de cette huguenote famille d'Aubigné qui donna à la France un véritable poète et une pseudo-reine, et qui aura bientôt fourni aux auteurs dramatiques autant de héros que l'inépuisable race d'Atrée. La place exiguë que nous pouvons consacrer ici à chaque pièce ne nous permet guère d'en donner l'analyse, et en ce moment nous en rendons grâce au ciel, car nous nous sentirions fort empêché s'il nous fallait débrouiller l'écheveau inextricable que M. Scribe s'est plu à emmêler pendant cinq actes. Nous y voyons une jeune et vertueuse demoiselle courir la pretantaine musicale, en compagnie de la moins chaste et de la plus enrouée des cantatrices, et se retrouver, au dénouement, aussi pure qu'au début, après avoir traversé une série inquiétante de ces scènes qu'on appelle équivoques, — par antiphrase sans doute, — car rien n'est moins équivoque que ce qui s'y fait. Dans cette pièce des *Trois Maupin*, l'illustre académicien a déployé une activité fébrile, amusante et fatigante à la fois. Comme dans beaucoup d'autres ouvrages du même auteur, l'histoire n'est ici que le prétexte d'un de ces imbroglios romanesques, dont l'invraisemblance serait tout au plus admissible dans un *libretto* destiné à quelque théâtre lyrique. C'est moins une comédie qu'un opéra-comique, où les rimes et la musique auraient été remplacées par un dialogue vif et par une pantomime animée. Il y a même des moments où le dialogue devient si *vif* que les acteurs ne lancent plus que des monosyllabes, commentés par des jeux de scène compliqués. Alexandre Dumas n'est jamais allé aussi loin dans les chapitres célèbres où, voulant *pousser à la ligne*, il est parvenu, en hachant menu son dialogue, à remplir une page in-octavo avec huit syllabes composées de vingt-cinq lettres. L'habileté scénique de M. Scribe est aussi proverbiale que son insuffisance comme écrivain, ce qui a fait dire à M. Xavier Aubryet, le spirituel critique de l'*Artiste* : « M. Scribe est méchant couvreur, mais galant charpentier. » Dans la pièce nouvelle, l'auteur a dépassé les bornes de l'habileté, et son style a souvent inquiété les délicats sur la part de rédaction confiée à M. Scribe dans le *Dictionnaire historique de la Langue Française*, auquel, en sa qualité d'académicien, il collabore de droit. De plus, il a abusé du sous-titre de la pièce,

la Veille de la Régence, pour y introduire un laisser-aller d'action et une liberté de langage qui sont peu dans les habitudes du Gymnase, et qui pourtant, — c'est triste à avouer, — ont contribué à faire applaudir les *Trois Maupin*, et contribueront probablement à les maintenir sur l'affiche. — Ne faisons pas comme la plupart des critiques du Lundi, qui ont négligé de mentionner le collaborateur de M. Scribe, et nommons M. Henri Boisseaux.

Un romancier maritime, devenu chroniqueur, M. Jules Lecomte, a donné aux Français une comédie en quatre actes et en prose, intitulée : *Le Luxe*, qui est son début au théâtre et qui a obtenu un succès complet. Il s'agit d'une de ces mères de famille comme on en voit trop dans notre siècle de vanité sans frein, lesquelles vivent et élèvent leurs enfants en vertu de l'axiome déplorable : « Etre c'est paraître. » Pour conquérir un beau mariage à sa fille, cette mère imprudente, égarée au milieu de la société mêlée d'une ville d'Eaux, cherche à masquer sa médiocrité réelle sous les apparences de la fortune, et, comme elle n'a pas assez jeté son bonnet par-dessus les moulins pour avoir recours aux fonds secrets des *Lionnes pauvres*, elle ne tarde pas à contracter des dettes et à compromettre son honnête homme de mari, employé supérieur dans une compagnie de chemin de fer. Cette pièce, qu'un homme d'esprit a fort judicieusement baptisée *les Lionnes pauvres mais honnêtes*, est en même temps divertissante et morale. Elle châtie, suivant le précepte antique; mais, comme châtier et corriger ne sont pas tout-à-fait synonymes, cette rude leçon pourra bien être perdue, et le luxe insensé qui nous déborde n'en continuera pas moins à aller *crescendo*, si nous en jugeons par les toilettes *luxueuses* qu'exhibait le public féminin à la première représentation du *Luxe*. Somme toute, c'est une pièce bien faite, suffisamment pailletée de mots piquants dont quelques-uns manquent pourtant de distinction, et écrite dans ce style éveillé, mais d'une correction douteuse et d'un goût suspect, que connaissent bien les lecteurs de l'*Indépendance Belge* et du *Monde Illustré*.

A l'Ambigu, M. Paul Meurice, auteur de *Benvenuto Cellini* et l'un des fidèles lieutenants de Victor Hugo, vient d'échapper de la façon la plus louable au drame féroce et à la rhétorique excessive qui en fait le plus bel ornement. M. Meurice nous a tout l'air d'entrer dans sa *seconde manière*, comme on dit des peintres, et

nous n'hésitons pas à déclarer que nous la préférons infiniment à la première. *Fanfan-la-Tulipe* est bien toujours un de ces héros sans pair, qui à eux seuls rempliraient une épopée, qui se jouent au milieu des catastrophes comme la salamandre dans les flammes et pulvérisent tous les obstacles; un héros en un mot tel qu'il le faut à l'acteur Mélingue; mais, à part quelques situations où les habitudes de l'auteur reparaissent, — on ne peut se corriger tout-à-fait en un jour, — ce drame est gai, écrit d'un bon style, le dialogue est enjoué et naturel, et plus d'un morceau nous donne à penser que M. Meurice réussirait on ne peut mieux dans la comédie et pourrait prendre au Théâtre-Français une place au moins aussi honorable que celle qu'il occupe aux boulevards. La scène où Fanfan-la-Tulipe mange des pommes avec Mme de Pompadour nous semble tout-à-fait charmante et est, chaque soir, fort applaudie par un public auquel on fait injure en se croyant obligé de lui servir de grosses pièces fortement bourrées de grandes phrases. Nous insisterions davantage sur cette œuvre méritoire si nous n'étions poussé par l'*abondance des matières*, et s'il ne nous tardait pas d'arriver aux cinq actes en vers qui ont valu à leur auteur, M. Louis Bouilhet, les *honneurs* du rappel (c'est ainsi que l'on est convenu d'appeler la chose). Nous nous sommes déjà expliqué au sujet de ces ovations dont abusent les Italiens et qui semblent passer dans nos mœurs, ovations qui obligent un poète à venir saluer en scène comme un danseur applaudi; mais, l'usage une fois admis, nous reconnaissons que peu d'auteurs méritent mieux que M. Bouilhet les acclamations enthousiastes d'un parterre vraiment littéraire.

Hélène Peyron est le véritable évènement dramatique du mois. Cette pièce, terminée depuis plus d'un an, et ajournée par suite du succès prolongé de *la Jeunesse*, avait été annoncée dans le temps sous le titre de *la Fille naturelle*, mais le retentissement qu'a eu *le Fils naturel* de M. Dumas aura engagé M. Bouilhet à rebaptiser son drame que nous allons analyser succinctement. — Un monsieur bien posé dans le monde, — bon époux, qui serait probablement bon père s'il avait des enfants légitimes, — a abandonné, pour se marier, une pauvre ouvrière nommée Marceline Peyron, dont il a eu une fille, inscrite à l'état civil sous le nom d'Hélène (père inconnu). Un beau jour, Marceline, poussée par la misère, vient implorer la pitié de son séducteur; mais M. Daubret est un de ces

égoïstes qui n'aiment pas à voir troubler l'économie de la vie douce qu'ils se sont arrangée, et il repousse durement la pauvre fille. — Heureusement Mme Daubret n'a pas perdu un mot de cette scène révoltante ; elle propose à Marceline d'adopter la petite Hélène ; la pauvre ouvrière se sacrifie à l'avenir de son enfant, elle renonce à tous ses droits de mère, et Hélène, âgée de deux ans à peine, quitte l'humble mansarde où elle est née pour le riche appartement de son père, à qui elle est présentée comme une enfant abandonnée recueillie à la porte d'une église. Quinze ans se passent, l'enfant est devenue une belle fille ; elle va épouser un homme qu'elle aime, son père et sa mère adoptifs l'adorent ; tout lui sourit dans la vie, et l'avenir se revêt de teintes roses à ses yeux enchantés, quand tout-à-coup Marceline tombe comme la foudre au milieu de ce bonheur. — Le mariage d'Hélène est impossible ! La pauvre Marceline avait perdu l'habitude du travail dans l'aisance éphémère dont l'avait entourée son séducteur ; Daubret lui avait inspiré le goût des doux loisirs, de la rêverie à l'ombre des grands arbres et de tous les luxes délicats des amoureux riches ; l'atelier lui semblait un bagne ; elle s'est abandonnée à la vie d'aventures, cette triste ressource des filles perdues ; le futur mari d'Hélène est l'amant de Marceline, et le mariage projeté serait presque un inceste ! — La pauvre Hélène, victime de fautes dont elle est innocente, voit s'écrouler ainsi tout son édifice d'avenir ; le monde est désormais fermé devant elle ; elle entrera dans un couvent où elle priera pour les auteurs de son infortune. — Telle est la donnée du drame de M. Bouilhet : ce n'est plus précisément l'inspiration romantique qui avait présidé à la conception de *Madame de Montarcy*, et l'on retrouverait à peine les traditions de l'Ecole dans le dénouement, qui est une catastrophe, suivant les habitudes de 1830. En revanche, l'influence de Victor Hugo se révèle à chaque pas dans le style du drame : le vers est ample, sculptural, sonore, richement rimé, souvent frappé comme une médaille ; il y a bien, par-ci par-là, des scènes familières, d'un excellent ton de comédie, mais elles font presque disparate, et, dès que la passion parle, l'alexandrin se tend, le lyrisme déborde, les images se succèdent vives et éclatantes, ni plus ni moins que si, au lieu de l'habit noir et du cachemire moderne, les acteurs portaient le pourpoint d'Hernani ou la résille de Dona Sol. Le public de l'Odéon est sensible aux beaux

vers, — nous sommes bien loin de le lui reprocher, — et la luxuriante poésie de M. Bouilhet a excité un véritable enthousiasme. Mais, si M. Bouilhet tient plus à frapper juste qu'à frapper fort, s'il veut, comme son talent lui en donne le droit, satisfaire les connaisseurs, il devra avoir constamment présent à la pensée le *non erat hic locus* d'Horace. — Ou il doit exclusivement emprunter ses sujets à l'antiquité, au moyen-âge, et aux temps modernes les moins rapprochés de nous, époques où la grandeur des noms, la perspective historique, l'éclat des costumes et de la mise en scène permettent la pompe du langage vers laquelle son talent le porte; ou bien, s'il veut encore traiter des sujets contemporains, il devra nécessairement mettre une sourdine à sa lyre, sous peine de voir sévèrement critiquer un jour ce que l'on a admiré cette fois. Corneille ne fait pas parler les personnages du *Menteur* comme ceux du *Cid* et de *Polyeucte*, et Molière, le modèle éternel des auteurs comiques, se serait bien gardé de risquer, même dans les tirades les plus passionnées du *Misanthrope*, une seule des métaphores si applaudies de M. Bouilhet. Un exemple suffira pour donner une idée de la riche poésie d'*Hélène Peyron* et pour faire comprendre le magnifique défaut que nous signalons. Voici les paroles que prononce Hélène, lorsque, à la fin du drame, elle se retire dans un couvent :

Ma mère..... me voilà, j'obéis sans murmure,
Mes cheveux tomberont comme une moisson mûre,
Et demain, pour toujours, je me verrai couvrir
De la robe aux plis droits qu'on garde pour mourir!
..... J'abîmerai mon cœur dans les espoirs sans bornes,
Je saurai le secret des sérénités mornes,
Et frappant ma poitrine aux marches de l'autel,
J'oublierai mon amour en regardant le ciel!

Certes, ce sont de sublimes accents, mais ce ton inspiré ne conviendrait-il pas mieux à une Iphigénie marchant au sacrifice qu'à une parisienne en crinoline?

Voilà beaucoup de pièces nouvelles pour une fois. Leur nombre et leur importance nous ont entraîné plus loin que nous ne l'avions prévu. Nous aurions pourtant voulu mentionner quelques publications récentes, mais l'espace nous manque. Bornons-nous à signaler la réapparition des *Guêpes* qu'Alphonse Karr date de son jardin et

qui nous arrivent de Nice. Nous avons reconnu avec joie cette voix aimée, silencieuse depuis trop longtemps, et nous avons retrouvé, dans les nouvelles *Guêpes*, ce mélange charmant d'esprit et de raison qui constitue le tempérament littéraire de ce trop peu fécond écrivain, dont, — pour employer une de ses expressions favorites, — nous osons nous dire l'*ami inconnu* depuis le collége, où nous avons eu la bonne fortune d'aller quelquefois en classe sous lui. Les *Guêpes* se sont pourtant un peu modifiées avec l'âge, et le jardinier de Nice ne s'amuse plus aux anecdotes frivoles que racontait avec tant de sel le journaliste parisien. La forme est toujours sobre, nette et incisive, comme il y a vingt ans, mais la pensée est plus sérieuse. L'ennemi des abus et des préjugés a absorbé le chroniqueur. — Sous le titre de *Nouvelles de la vanité française*, l'auteur recommence, — sans espoir de succès, hélas! — la guerre qu'il a déclarée autrefois à l'abus du luxe, et il indique aux nobles apocryphes, et sous la forme la plus originale et la plus amusante, quatorze moyens différents de dissimuler leur déconvenue quand il leur faudra renoncer aux titres imaginaires dont les dépouille la législation actuelle. — A propos du Congrès de Bruxelles, il relève avec orgueil le drapeau sur lequel il arbora un jour, comme nous le disions dernièrement, ce projet de loi en un seul article : « La propriété intellectuelle est une propriété. » Il reprend un à un les arguments qu'il avait mis dans le temps au service d'une opinion que nous sommes heureux de voir si bien défendue, et il termine son plaidoyer par cette conclusion inattendue qui est plus sérieuse qu'elle n'en a l'air et que nous demandons à reproduire textuellement : « Après la résolution du Congrès de Bruxelles *que je n'ac-* » *cepte pas*, je demande — à titre provisoire — ce corollaire qui » me semble indispensable : Quelle que soit l'époque où les ouvra- » ges d'un écrivain tombent dans le domaine public — ses en- » fants ou descendants, ses héritiers désormais sans héritage — » tomberont en même temps dans le domaine public et seront » nourris aux frais de l'Etat : — il est juste que les héritiers sui- » vent l'héritage. »

Nous voudrions bien aussi parler du *Dictionnaire universel des Contemporains*, publié par M. Hachette, sous la direction de M. Vapereau, ancien élève de l'Ecole Normale, ancien professeur de philosophie et avocat à la Cour Impériale de Paris, gros livre

dont on s'est fort occupé ces jours derniers, mais nous n'avons pas encore eu l'occasion de le feuilleter. L'apparition de ce *Dictionnaire*, auquel le nom considérable de la maison Hachette et les titres sérieux de l'auteur principal donnent naturellement de l'importance, a excité beaucoup de curiosité et a soulevé force réclamations de tous côtés. Ainsi, par exemple, d'une part, les orthodoxes rédacteurs du *Réveil* l'appellent un *Dictionnaire d'inexactitudes, de dénigrements et d'injures*, et d'autre part, l'un des auteurs de *La Comédie à Ferney*, un libre penseur qui a eu l'audace de glorifier Voltaire en plein Théâtre-Français, M. Albéric Second, faisant allusion à l'Almanach si connu des 25,000 adresses, a appliqué au *Dictionnaire universel des Contemporains* le sobriquet épigrammatique de *Dictionnaire des* 25,000 *maladresses*. Cet accord exceptionnel entre gens peu faits pour s'entendre donnerait à penser qu'il y a quelque chose à redire au livre nouveau, en dépit de l'excellente recommandation du nom de l'éditeur. Il est vrai que M. Hachette lui-même avait reconnu les difficultés d'un pareil travail et annoncé que les erreurs constatées seraient successivement corrigées à chaque réimpression du livre, sans paraître craindre que cette fran chise fût médiocrement encourageante pour les personnes disposées à acheter la première édition du *Dictionnaire des Contemporains*. Quand nous aurons pu apprécier cet ouvrage par nous-même, nous y reviendrons s'il y a lieu.

Un autre livre important, auquel nous avons, dans le temps, payé un juste tribut d'éloges dans la *Revue*, c'est l'ouvrage en trois volumes intitulé : *Mœurs et vie privée des Français pendant les premiers siècles de la Monarchie*, par M. E. de la Bédollière. Comme notre vieille affection pour l'auteur pourrait rendre nos appréciations suspectes, nous sommes heureux d'abriter notre humble jugement derrière le jugement souverain de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui vient d'accorder une mention honorable à l'excellent travail de notre savant ami. — Nous demanderons en finissant si beaucoup d'hommes de lettres, chargés de rendre compte, dans un journal important comme *le Siècle*, d'une distribution de récompenses académiques, auraient été aussi modestes que La Bédollière, qui, en énumérant les lauréats, n'a oublié qu'un seul nom, — le sien.

Jules Renoult.

POÉSIE.

—

La pêche à la ligne.

Vous avez comme moi rencontré bien souvent,
A la campagne, un jour où se taisait le vent,
Dans un site choisi, près d'un ruisseau limpide,
Un homme assis sur l'herbe, indolent et candide,
Qui, l'air méditatif, les yeux fixés sur l'eau,
Tenait nonchalamment un flexible roseau.
Cet homme est un pêcheur, — un pêcheur à la ligne!
Je ne veux point parler de ce pêcheur indigne,
De ce franc vagabond, bohème sans pudeur,
Paresseux et gourmand, quelque peu maraudeur;
Celui-là, sans regret, je vous le sacrifie!
Le mien est un vrai fils de la philosophie.
Oh! regardez-le bien, et tâchez de saisir
La douce émotion et le divin plaisir
Qui brillent sur ses traits, lorsque assis sous un saule
Dont les rameaux traînants lui caressent l'épaule,
Il suit dans le courant, d'un œil brillant d'espoir,
Les évolutions d'un petit bouchon noir.
Eh! comment exprimer sa joie impatiente,
Son silence inquiet, sa figure riante,
Quand le liége bondit, et qu'un pauvre poisson
Vient de mordre le ver qui cache l'hameçon?

Voyez-le se penchant sur le bord d'une écluse,
Avec les barbillons faisant assaut de ruse,
Et laissant éclater les élans de son cœur
Si d'un chétif goujon il se voit le vainqueur.
Mais bien souvent, hélas ! le poisson moins avide
Conspire pour qu'il rentre avec son panier vide !
Le pêcheur se résigne, et sa ligne à la main,
De son logis alors il reprend le chemin.
S'il vient à rencontrer, par hasard, un confrère,
Un pêcheur plus heureux, l'autre, pour se distraire,
Se met à le railler, explique avec amour
A quel engin il doit le grand succès du jour ;
Lui dit le bon endroit, où de riches captures
Lui donnèrent souvent d'abondantes fritures ;
En docteur consommé, cet habile *lancier*
Lui conte tout au long les secrets du métier.
Enfin la nuit arrive avec ses sombres voiles,
Son cortége doré de joyeuses étoiles ;
On se quitte, et chacun, les yeux sur l'horizon,
Se hâte lentement de gagner sa maison.

Non, la pêche n'est point ce qu'un vain peuple pense !
C'est pour l'homme doué d'un peu d'intelligence
Un prétexte à laisser, le long des clairs ruisseaux,
Flotter sa rêverie au murmure des eaux ;
Mon pêcheur est poète, il aime l'air, l'espace ;
Son esprit suit au ciel le nuage qui passe ;
Un rien le fait rêver : le gravier qui reluit,
Une mouche qui vole et qu'un oiseau poursuit.
Oubliant ses engins pour le bout d'un jonc frêle
Où vient se balancer la verte demoiselle,
Il croit, lorsque la brise agite les massifs,
Entendre ricaner les satyres lascifs,
Et de l'oiseau chanteur écoutant les cadences,
Aux nymphes de la rive il fait ses confidences.

J.-P. Caussan.

CONGRÈS MÉRIDIONAL.

4e Section : Agriculture. M. Théron de Montaugé, rapporteur (1).

Messieurs,

Près d'un quart de siècle s'est écoulé depuis la réunion du dernier Congrès. De toutes les branches des connaissances humaines, l'agriculture n'est pas celle qui s'est développée depuis cette époque avec le moins de vigueur.

Si nos contrées méridionales sont entrées plus tardivement que d'autres dans la voie des améliorations, elles ont cependant suivi une marche ascendante et réalisé des progrès considérables.

Le sol a augmenté de valeur dans une proportion que l'on évalue à 20 p. cent, et cependant la production s'est assez accrue pour que le prix de la rente ait pu s'élever et que les bénéfices de l'entrepreneur de culture, devenus plus considérables, aient tenté un plus grand nombre de propriétaires et de fermiers. Par suite, le faire-valoir et le fermage ont gagné du terrain sur l'ancien colo-

(1) La *Revue* a failli, dans la dernière livraison, à ses habitudes de correction typographique. Dans la lettre de M. C. Roumeguère, page 175, ligne 33, au lieu de « exigées pour le *déploiement* des grands arbres, » lisez *déplacement*, et dans la réponse de M. Clos, page 178, ligne 6, lisez *campagnes* au lieu de *compagnes*.

nage partiaire. Dans le département de la Haute-Garonne, par exemple, le dixième du sol, dans la partie qui n'est pas montagneuse, est maintenant occupé par les fermiers qui s'y trouvaient naguère en si petit nombre.

La condition de l'ouvrier agricole s'est aussi améliorée. Il gagne et consomme plus qu'autrefois : il est mieux nourri, mieux vêtu, mieux logé. Des institutions de bienfaisance, qui ne tarderont pas sans doute à recevoir des développements nécessaires, procurent à la vieillesse malheureuse des secours qui sont en même temps une distinction d'honneur. L'initiative de cette heureuse mesure revient à l'administrateur distingué qui a doté la Haute-Garonne de ce concours agricole déjà si important et si populaire, qui excite à bon droit la curiosité des étrangers.

Monsieur le Préfet, le Congrès est heureux d'être auprès de vous l'écho de la reconnaissance publique. Les départements voisins nous envient vos bienfaits. Nous faisons des vœux pour qu'ils s'approprient vos institutions philanthropiques.

Vous avez témoigné, Messieurs, de votre sympathie pour la population souffrante des campagnes, en décidant qu'une matinée musicale serait donnée sous vos auspices au profit de la caisse de retraite pour la vieillesse agricole. L'autorité s'est associée avec empressement à vos désirs, heureuse de rencontrer en vous des auxiliaires dévoués au bien public qu'elle poursuit avec une louable persévérance. Sa bienveillance, qui nous a soutenus aujourd'hui, ne saurait nous faire défaut dans l'avenir.

Mais quelque intérêt qu'inspirent les populations des campagnes, quels que soient les avantages de la vie des champs, ils ne contrebalancent qu'à demi les séductions de la ville ; la dépopulation des campagnes est un fait malheureusement trop certain et qui fixe à bon droit l'attention du gouvernement et des économistes.

L'élevage des animaux a pris une extension considérable et les races se sont améliorées.

Il y avait peu à faire pour nos espèces bovines de travail, qui sont les premières du monde, mais les bons types sont devenus plus communs.

Les races laitières de la Hollande, de la Suisse, de la Bretagne et des Landes ont fait invasion dans tous nos cantons. Si l'on voit les vaches des Pyrénées se maintenir auprès d'elles, ce n'est plus

par le fait d'une routine inconsidérée, mais par l'appréciation judicieuse de leur mérite relatif.

Dans la catégorie des animaux de boucherie, la race garonnaise, améliorée par une intelligente sélection, a conquis un rang distingué parmi les plus dignes.

Des croisements heureux avec les races précoces de l'Angleterre ont profité à l'espèce ovine, sous le rapport de l'engraissement. Le principal honneur en revient à l'agronome éclairé, M. Martegoute, qui a présidé aux débats de notre section. Au milieu de ces progrès, notre brebis lauragaise, qui se recommande par une lactation abondante, n'a pas perdu son rang, grâce à l'habileté déployée par nos éleveurs dans le choix des reproducteurs indigènes.

Pour ce qui est de l'espèce porcine, nous voyons se populariser les races anglaises avec lesquelles les nôtres ne peuvent être avantageusement comparées. On sait que ce résultat est dû surtout aux efforts généreux d'un éleveur très-connu, qui est en même temps un homme de bien et que nous avons eu la bonne fortune de compter parmi les membres les plus actifs de notre section.

La production lucrative du mulet, favorisée par les exigences croissantes de la demande tant à l'intérieur qu'à l'étranger, a pris des développements considérables. Mais ici il y a beaucoup à faire pour améliorer la qualité.

Nous n'en dirons pas autant de l'espèce chevaline. Dans les vallées luxuriantes où il se produit avec avantage, notre cheval fin a des mérites incontestables que des métissages imprudents n'ont encore que partiellement compromis.

L'augmentation du nombre des animaux a naturellement entraîné l'extension des cultures fourragères. Les prairies naturelles et artificielles occupent une plus large place sur nos domaines. La jaçhère perd tous les jours du terrain. La théorie des assolements, mieux connue, permet d'obtenir du sol une plus grande somme de produits tout en ménageant sa fécondité.

La couche arable a gagné en fertilité et en profondeur. Nos cultivateurs s'habituent à chercher dans l'énergie des défoncements un remède contre les désastres de la canicule.

La terre est en général beaucoup mieux travaillée qu'autrefois. Ce résultat est dû principalement aux améliorations apportées dans la confection des instruments aratoires. L'antique charrue de

bois a presque partout disparu, et c'est là un grand progrès, bien que l'araire en fer, qui la remplace, laisse encore à désirer, malgré de récentes et ingénieuses modifications. Toutes nos exploitations ont des herses, un grand nombre possèdent des rouleaux à émotter, des buttoirs, des râteaux à cheval, etc. Grâce à l'habileté de nos fabricants, les tarares, les coupe-racines, les hache-paille, les égrainoirs à maïs sont d'un usage assez répandu. Mais nos constructeurs viennent à peine d'aborder la batteuse, il est vrai que c'est avec un plein succès ; le Congrès est heureux de le reconnaître et d'en féliciter M. de Planet. Il lui doit aussi des éloges pour la publication de son livre instructif et consciencieux sur les machines à battre.

Nous savons désormais ce qu'on peut attendre de ces utiles instruments, et nous n'avons plus besoin de les aller chercher dans les ateliers éloignés des constructeurs du Nord, qui nous en ont déjà fourni un nombre assez considérable.

Mais si le sol est mieux préparé et mieux fumé, il est aussi mieux assaini, car le drainage tubulaire prend chaque année une plus grande extension. L'irrigation gagne aussi du terrain, quoique avec trop de lenteur. Combien de cours d'eau coulent encore sans profit entre leurs rives desséchées !

Les notions économiques semblent rencontrer moins de préjugés et la lumière commence à se faire dans cet ordre de choses trop longtemps obscurci par les faux calculs de l'égoïsme. S'il reste une lacune immense dans l'enseignement professionnel de l'agriculture, nous sommes heureux de reconnaître qu'il a pourtant été fait quelque chose. On voit fleurir dans les départements voisins des fermes-écoles, dont quelques-unes ont conquis un rang très-distingué. A Toulouse, les élèves de l'Ecole normale étaient déjà depuis plusieurs années les auditeurs assidus du savant cours d'agriculture de M. le professeur Noulet, lorsque le gouvernement a introduit, à titre d'essai, l'enseignement pratique agricole dans quelques-uns des établissements où se forment les jeunes maîtres appelés à diriger les écoles primaires des communes rurales.

Les communications intérieures ont reçu des développements immenses ; l'ouverture et l'entretien des routes et des chemins vicinaux ont transformé le Midi ; mais le réseau de nos chemins de fer inachevé ne nous permet pas d'exploiter encore toutes nos ri-

chesses. Une route qui s'achève en ce moment, sous l'habile direction de M. Dutour, agent-voyer en chef du département de la Haute-Garonne, et qui va pénétrer en Espagne par le centre des Pyrénées, nous prépare des débouchés nouveaux et rendra plus sensible la nécessité d'assurer, par une voie de fer, des communications régulières et faciles avec ce pays.

En résumé, malgré les désastres de quelques années calamiteuses, toutes les branches de l'agriculture méridionale sont en progrès. Mais si nous avons gagné beaucoup sur nous-mêmes, nous sommes encore en arrière du nord de la France, de l'Angleterre, de la Belgique, des Pays-Bas, de la Suisse, de la Saxe, de la Lombardie et de la Bohême !

Cette vérité, à la fois si triste et si consolante, qui contient tant de reproches et tant d'espérances, nous l'avons recueillie dans un immortel ouvrage, que toutes les contrées de l'Europe ont voulu lire dans leur langue, et qui a ouvert à l'illustre président de ce Congrès les portes de l'Institut. D'autres aiment mieux flatter leur pays que le servir, M. de Lavergne a préféré lui être utile.

Il suffit de jeter un regard d'ensemble sur notre agriculture pour remarquer qu'elle est trop généralement privée d'une direction éclairée et de capitaux suffisants. Mais pour lui procurer ces deux éléments, indispensables à sa prospérité, il n'y aura de longtemps rien à attendre des faveurs de la spéculation industrielle. Ce n'est guère qu'à elle-même que l'agriculture méridionale peut emprunter, et aux petits et aux moyens propriétaires. Tout doit donc tendre à pousser les premiers vers le fermage qui les peut enrichir promptement, et à fixer les autres dans les campagnes, à la tête de leurs exploitations rurales, où ils échapperont à la gêne et aux séductions du luxe.

L'éducation doit préparer ce résultat.

On a déjà posé dans l'enseignement la distinction des aptitudes, c'est un excellent principe. Mais il y faut joindre la diffusion des doctrines économiques et l'enseignement professionnel de l'agriculture.

Telles sont en résumé les idées fondamentales développées par M. Théron de Montaugé dans son mémoire sur les *causes de l'infériorité de notre agriculture* et sur les moyens d'y porter remède. La section, après en avoir entendu la lecture, a décidé, sur la

proposition de M. Martegoute, que cet écrit serait imprimé par extraits dans le recueil des actes du Congrès méridional.

L'attention de la section a été reportée sur cette importante matière, par le mémoire de M. le Dr Cany, traitant de *l'organisation de l'enseignement primaire agricole.* Le Congrès, après une discussion approfondie et prenant aussi en considération les idées émises dans son sein par M. le président du comice agricole de Castres, a formulé sur cet objet les vœux suivants :

1° Que des notions sur l'agriculture soient enseignées dans les écoles primaires rurales ;

2° Qu'il soit écrit pour cet objet des ouvrages appropriés à la culture du Midi ;

3° Que le nombre des fermes-écoles soit complété de manière que chaque département ait la sienne ;

4° Qu'il soit établi une ferme régionale pour le sud-ouest dans les environs de Toulouse, celles qui existent actuellement se trouvant placées au Nord dans des conditions climatériques trop différentes.

Une communication de M. Pujol, secrétaire-général de la société d'horticulture, a fixé particulièrement notre attention sur la nécessité de créer un cours d'arboriculture à Toulouse. Le Congrès a applaudi à cette pensée, car tout le monde sait combien l'industrie des fruits et des pépinières prend des développements autour de nous, et il n'est pas de propriétaire qui ne soit convaincu par sa propre expérience de l'inhabileté de la plupart de nos tailleurs d'arbres.

Mais pour répandre les bonnes pratiques et donner une impulsion féconde à la culture, il est indispensable de multiplier les rapports entre les agriculteurs. Dans l'état actuel des choses, les sociétés agricoles sont trop clair-semées et leur action est trop décousue. Frappé des résultats considérables que le principe de la centralisation opère chaque jour sous nos yeux, M. Garrigues, de Saint-Ybars (Ariége), un agronome dont les conseils font autorité, a proposé au Congrès d'appuyer la création, dans tous les chefs-lieux de département, d'une société d'agriculture qui correspondrait avec un comice établi dans chaque arrondissement et dont une section s'étendrait à chaque canton. Cette proposition, développée par l'auteur lui-même, a reçu l'approbation entière du Congrès qui la recommande à l'attention du gouvernement.

Les concours régionaux sont aussi un puissant moyen d'instruction. Ils ont produit des résultats heureux, mais l'expérience semble montrer que les circonscriptions actuelles, quoique restreintes déjà à deux reprises, sont encore trop étendues. Le Congrès, adoptant la proposition qui lui a été faite par M. Gourdon, émet le vœu que le nombre des concours régionaux soit augmenté.

Des plaintes nombreuses se sont élevées au sujet de la composition du jury dans ces concours. Malheureusement les préjugés des agronomes du Nord y règnent sans partage. Pour remédier à cet abus, il convient que les éleveurs de la région dans laquelle a lieu le concours soient représentés dans le jury. Tel est le vœu émis par le Congrès.

Il a aussi pensé que dans les jurys de tous les concours agricoles on devait faire figurer les hommes de l'art, dont les connaissances spéciales sont indispensables à une appréciation rigoureuse.

Malheureusement ces programmes sont le plus souvent incomplets. Ils laissent en dehors de leur action bienfaisante non-seulement des races distinctes, mais même des familles entières dont l'élevage tient une place importante dans l'industrie agricole de la contrée où le concours a lieu. C'est pour remédier à cet inconvénient que M. le Ministre de l'agriculture vient d'attirer l'attention des Conseils généraux sur l'établissement des concours régionaux hippiques. Pour atteindre le but, il suffirait d'ajouter quelques sections aux programmes actuels. Quoi qu'il en soit, les nouveaux concours ne devront comprendre que des animaux reproducteurs appartenant aux espèces de demi-sang et de trait. Les Conseils généraux ne manqueront pas sans doute d'applaudir à cette pensée de justice; mais l'œuvre ne sera complète que lorsque les animaux consacrés à la production du mulet participeront aux mêmes avantages. Cette dernière industrie est fort répandue dans plusieurs de nos départements. Elle a le rare privilége d'être profitable là où la cherté des fourrages et le bas prix de la viande laissent peu de latitude à l'éleveur sur le choix des animaux de rente. Il importe donc de l'encourager.

Tels sont les motifs qui ont porté le Congrès à émettre le vœu que les programmes des concours régionaux tenus dans les pays de production portent, à l'avenir, des récompenses pour les chevaux de trait et pour l'espèce mulassière.

La section a l'honneur de recommander en particulier cette utile mesure à la sollicitude éclairée de M. le préfet de la Haute-Garonne, pour qu'elle soit mise en pratique dans le prochain concours départemental.

Sur la proposition formulée et développée par M. le Dr Cany, dont le dévouement égale l'expérience, la section émet un vœu favorable *à l'organisation des concours agricoles cantonaux, pour la création économique d'une ferme-modèle dans chaque canton de la France.*

Elle a aussi adopté l'établissement d'un concours de boucherie à Toulouse.

Le Congrès a reçu un grand nombre d'autres communications, dont plusieurs présentent un intérêt réel, et ont donné lieu à d'intéressants débats.

Citons d'abord un mémoire très-remarquable sur le *métayage*, de M. l'ingénieur Brothier, de Paris. Il propose de substituer au fermage et au colonage partiaire une société en commandite, dans laquelle le propriétaire apporterait sa terre et le capital nécessaire pour en améliorer la culture, l'ingénieur agricole fournirait son temps, sa science, sa responsabilité et son industrie ; il serait absolument maître du capital social dont il disposerait comme de sa chose propre. Le propriétaire n'interviendrait que pour toucher sa part de dividende. Ce système a une grande analogie avec la régie à profit qui est en usage dans nos contrées ; il présente les mêmes avantages, mais des inconvénients beaucoup plus graves qui l'empêcheront de se généraliser. Quel propriétaire consentirait à mobiliser ainsi sa fortune pour en faire l'apport dans une commandite, dont le gérant n'offrirait d'autre garantie qu'un diplôme d'ingénieur agricole, et ne s'exposerait à d'autres risques qu'à la perte de son temps ! Le Congrès ne pouvait sanctionner les principes émis dans le mémoire, mais il a voté des remercîments à l'auteur pour son importante communication.

M. Metgé a envoyé un opuscule sur la *colonie de l'Aude dans l'Afrique française.* C'est encore une généreuse pensée qui a dicté cet ouvrage. Peut-être l'auteur ne tient-il pas assez compte des faits acquis.

Il nous a été remis de la part de M. Chalvet, de Bonhoure (Aude), un mémoire sur un ingénieux rouleau à dépiquer qu'il nomme le *char à hérisson.*

M. Lagarrigue, de Narbonne, nous a adressé, un peu tardivement, une communication du plus haut intérêt sur le parti qu'on peut tirer des eaux provenant du drainage pour se procurer de l'eau potable dans les localités où le forage des puits ne donne pas de bons résultats.

M. Pujol a décrit dans quelques pages les résultats importants obtenus par la Société d'horticulture. Ils se résument dans l'introduction de plusieurs plantes potagères et variétés nouvelles, dans la récolte des primeurs, dans une conduite plus savante donnée aux arbres de nos pépinières, enfin dans le développement qu'a pris, à Toulouse, la vente des produits de l'horticulture florale qui sont recherchés dans la Provence et jusqu'à Paris.

M. le Dr Gourdon, chef de service à notre Ecole vétérinaire, a proposé à l'examen du Congrès sa brochure sur *les réformes à apporter dans l'alimentation des animaux domestiques*. S'il est bon de ne pas reculer devant les frais de tout genre que nécessite l'entretien du bétail, combien plus sera-t-il avantageux de pouvoir en accroître le nombre sans augmenter la consommation en fourrage. Or, c'est la solution de ce merveilleux problème, que M. Gourdon nous a présenté avec des développements et des témoignages qui ne laissent pas de prise au doute. L'expédient consiste à rendre les aliments plus facilement assimilables et à en éviter la déperdition, à concasser les grains, à hacher les pailles et les fourrages, à humecter et à faire fermenter la nourriture. Des expériences directes prouvent que ce procédé permet de réaliser une économie notable, mais que l'on n'a pas encore évaluée avec une approximation suffisante. Il importe d'être promptement édifié sur ce sujet. Aussi le Congrès méridional croit-il devoir appeler sur ce point l'attention scrupuleuse des cultivateurs.

Il est hors de doute que, dans les conditions actuelles de la production animale, le bétail est trop rare. Par suite les fumiers sont insuffisants et il devient urgent d'y suppléer par des engrais artificiels. Au premier rang vient se placer le guano ; mais le haut prix auquel il nous est livré, est un obstacle invincible à la vulgarisation de son emploi. Frappé de ce fait, M. Félix de Bonnefoy, d'Auriac (Haute-Garonne), s'est préoccupé des moyens d'y porter remède. Dans une lettre qu'il nous a adressée et qui est marquée au coin d'une rigoureuse logique, il insiste sur la nécessité : 1° d'engager

le gouvernement à faire cesser le monopole des compagnies qui l'exploitent au Pérou ; 2º de supprimer les droits qui grèvent l'entrée en France de cet engrais, surtout par les navires étrangers. Le premier moyen n'est peut-être pas très-praticable, malgré le concours probable de l'Angleterre, encore plus intéressée que nous dans la question. Mais le deuxième, sans présenter les mêmes difficultés, aurait une influence favorable et décisive. L'intérêt de l'agriculture ne doit pas être plus longtemps en souffrance.

Pour terminer notre tâche, il nous reste à rappeler les vœux émis par la section au sujet de la prompte exécution des canaux d'irrigation de l'Ariége et de la Haute-Garonne, et ceux relatifs à l'achèvement du réseau pyrénéen et des embranchements du chemin de fer du Midi, en particulier de celui qui doit relier directement Toulouse au Grand-Central.

Mais la question la plus capitale pour notre avenir est l'ouverture des communications avec l'Espagne, car nous manquons de débouchés pour nos produits. Le mur des Pyrénées est, comme on l'a dit, le plus grand obstacle à la prospérité du sud-ouest. La science possède aujourd'hui le moyen, non plus de tourner la difficulté, mais de la trancher ; aucun de vous, Messieurs, n'a conservé des doutes à la vue du plan en relief qui vous a été soumis par un habile ingénieur, M. Lézat, dont la réputation et les travaux honorent notre ville.

Tout fait espérer que le moment n'est pas éloigné où se réalisera la grande pensée de Louis XIV. Bientôt il n'y aura plus de Pyrénées, Toulouse et Saragosse se donneront la main.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire de l'ancienne cathédrale et des évêques d'Albi, depuis les premiers temps connus jusqu'à la fondation de la nouvelle église Sainte-Cécile, par Eugène D'AURIAC. 1 vol. in-8°, Imprimerie impériale. Toulouse, Ed. Privat, rue des Tourneurs, hôtel Sipière ; Paris, V. Didron, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 23.

Voici un de ces livres que la presse de notre province du Midi est heureuse d'annoncer. En ce moment où de grands personnages, que l'on peut considérer comme les organes du gouvernement, parlent plus haut que jamais de la décentralisation administrative, et où nous voulons nous-mêmes travailler plus activement que jamais à l'œuvre de la décentralisation intellectuelle, il est bien de pouvoir signaler des œuvres et des hommes en cette voie.

M. d'Auriac est un de nos compatriotes, un des membres de notre Société archéologique du Midi; et s'il a pu nous quitter quelques instants pour aller vivre dans cette atmosphère de Paris que tout le monde a besoin d'avoir respirée, il n'a pas cessé de nous appartenir. Son livre a été préparé, composé, presque entièrement fait parmi nous; et le sujet en est pris dans notre pays même. Ajoutons que l'auteur déclare avoir dû en grande partie le courage dont il a eu besoin dans cette entreprise pénible à un autre de nos compatriotes, M. de Rémusat. Que de motifs pour nous intéresser !

Il y a quelques mois, dans une séance solennelle de notre Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres, le président (1) indiquait,

(1) M. Filhol, professeur de chimie à la Faculté des Sciences.

avec un bon sens qui devenait une raison élevée, comment les hommes de la province peuvent traiter un grand nombre de questions locales dont l'étude et la solution contribuent au progrès de la science. Ce qu'il disait pour la chimie, dont il est juge si compétent, pour la physique, pour l'histoire naturelle et pour les autres branches analogues de nos connaissances, on peut le dire avec autant de raison, et peut-être avec plus de raison encore, pour les études historiques dont la sphère est si étendue. M. le ministre de l'instruction publique, qui l'a bien compris, a voulu tout récemment le faire comprendre aussi très-vivement à un plus grand nombre, en invitant les hommes studieux de chaque localité à réunir tous les documents concernant leur petite patrie respective, à les coordonner, à les éclairer et à les communiquer à un concile supérieur appelé à en former l'un des monuments historiques qui feront l'honneur immortel de notre grande patrie à tous. Ce sera, comme disait un jour M. de Lamartine, parlant d'autres choses, la sublime pyramide à laquelle des milliers d'ouvriers s'enorgueilliront d'avoir travaillé. Chaque pierre aura sa gloire.

Nous ne croyons pas exagérer en assurant que le livre de M. d'Auriac y tiendra bien sa place. Comme la cathédrale d'Albi est une des belles églises de France, pourquoi son histoire ne serait-elle pas une des belles pages de notre archéologie nationale?

Cependant, nous nous empressons de le dire, ce n'est pas de la cathédrale actuelle, si admirée, ni des évêques dont y vit le siége, que l'auteur nous entretient en ce premier ouvrage : ses recherches remontent plus haut dans le passé, et elles s'arrêtent, comme le titre l'annonce, à la fondation de la seconde église de Sainte-Cécile, qui était nouvelle à la fin du treizième siècle. Celle-ci sera l'objet d'un second ouvrage que la lecture du premier nous fait vivement désirer.

Cette ancienne église, dont M. d'Auriac nous donne aujourd'hui l'histoire, était placée, comme la nouvelle, sous l'invocation de sainte Cécile. Dans la ville même d'Albi, on a longtemps cru le contraire : on le croit même encore généralement, par habitude et sur la foi de monuments sans valeur ou mal compris. Cette erreur traditionnelle doit tomber enfin devant les faits et les raisonnements.

A quelle époque fut-elle fondée? On l'ignore; car la légende qui la rapporte au commencement du second siècle est évidemment fabuleuse. On ne sait pas non plus à quelle époque elle a cessé d'exister, pour n'être plus que le commencement des ruines, dont quelques-unes étaient encore signalées, il y a trente ans, par M. Du Mège, mais dont les restes mêmes ont peut-être péri aujourd'hui. La seule chose certaine, c'est qu'elle était église cathédrale au sixième siècle, et qu'elle a cessé de l'être

à la fin du treizième, sous l'évêque Bernard II ou de Castanet. C'est donc au moins pendant huit cents ans qu'elle a joui de cet honneur.

En ces huit siècles, l'histoire de cette église fut celle de l'épiscopat, du chapitre, du clergé, sous cinquante évêques nommés et beaucoup d'autres innommés, c'est-à-dire toute l'histoire ecclésiastique d'Albi, mêlée elle-même à l'histoire civile et militaire, à toute la vie municipale et même individuelle des Albigeois. C'est aussi à travers les évènements de ces temps que M. d'Auriac nous conduit; non pas avec les fantaisies de poète et les vues d'imagination trop familières à beaucoup de ceux qui se disent historiens, ni avec la recherche de la forme exclusivement aimée de ceux qui sont moins historiens que littérateurs, mais avec le ton et l'autorité de l'historien véritable qui, contrairement à un adage mal entendu et plus mal appliqué, écrit pour montrer ce qui fut réellement, non pas pour le seul plaisir de parler; et qui ne parle que pièces authentiques à la main. C'est un livre savant et sérieux : ceux qui s'attendraient à y trouver autre chose que de la science sérieuse seraient grandement trompés.

Comme en tous les ouvrages de ce genre, une large place y est donnée au texte même des pièces dont l'auteur s'appuie. Mais ce qui fait un caractère particulier de ce livre et qui lui donne une grande valeur, en même temps qu'il atteste le travail consciencieux de l'auteur, c'est que toutes ces pièces sont inédites. Par elles, M. d'Auriac éclaire, rectifie et complète en plusieurs points l'histoire d'Albi : il jette spécialement de vives lumières, en divers endroits, sur les rapports de l'évêque avec les populations, avec le clergé, avec les seigneurs, avec la cité, avec le pape et avec le roi, surtout depuis la fin de la guerre des Albigeois. On doit comprendre que nous ne pouvons pas le suivre en tout ce qu'il écrit : de telles pages se lisent, se recommandent et ne s'analysent pas. Mais nous citerons quelques faits, suivant l'ordre des temps et du livre, pour faire entrevoir tout ce qu'on peut espérer d'y trouver.

A l'époque très-ancienne où M. d'Auriac commence son histoire, il y a peu de choses à dire; car les monuments font défaut. Cependant nous y remarquons un fait qui, mal connu, a été la cause d'une longue méprise : c'est l'existence de deux églises dédiées à sainte Cécile, dans le pays albigeois, à cette époque. L'une était l'église même d'Albi; l'autre, celle d'une ville, alors célèbre, non loin de l'endroit où est maintenant Gaillac, qui l'a remplacée, la ville de Montans. Aux lieux où fut celle-ci et où l'on ne voit plus aujourd'hui qu'un village, on trouve fréquemment des médailles d'or, d'argent ou de cuivre, des vases, des urnes, des lampes et des fragments de toutes sortes. On y reconnaît quelquefois d'anciens fondements d'habitations et des bouts de rues pavées. On y voit

aussi des restes de retranchements et de fortifications : les fossés servant de circonvallation au fort qui commandait la place sont encore apparents, et, à cinq cents pas à peu près, on retrouve un endroit appelé aujourd'hui le Vieux-Fort. Dans les environs, on ne peut fouiller le sol sans découvrir une immense quantité de vases d'une terre légère, recouverts d'un vernis qui n'a rien perdu de son éclat et souvent ornés de reliefs admirables. Tout porte à croire que c'était là une ville assez considérable du temps des Romains. Peut-être fut-elle dévastée par les barbares, qui inondèrent la Gaule au cinquième siècle ; mais à coup sûr elle ne fut pas alors ruinée entièrement : au dixième siècle elle avait encore un territoire assez étendu, et elle ne tomba qu'après qu'une autre ville se fut formée un peu plus loin autour de l'abbaye de Saint-Michel de Gaillac, consacrée en 972. Or, les églises de ces deux villes, Albi et Montans, ont quelquefois été confondues, comme nous l'avons dit. M. d'Auriac dissipe cette confusion en l'expliquant ; et par là, un fait, qui ne semble au premier abord qu'un détail d'archéologie, se trouve rattaché d'une manière intime à l'histoire et à la géographie politique du pays.

Abandonnant bien vite ces temps reculés et pauvres en documents pour venir à l'époque féodale, on trouve là, entre beaucoup d'autres et en grand nombre, des faits de lutte plus ou moins ouverte de l'évêque avec les seigneurs, et de confusion des pouvoirs spirituels et temporels. Par exemple, en l'an 1037, Pons, comte de Toulouse et d'Albigeois, donnait pour douaire à sa femme Majore quelques châteaux, plusieurs églises et abbayes, la moitié de l'évêché de Nîmes, et, avant tout, la moitié de l'évêché d'Albi, avec la cité, la monnaie et le marché. L'année suivante peut-être, par une convention faite entre Bernard, vicomte d'Albi, son frère Frotaire, évêque de Nîmes, d'une part, et un seigneur nommé Bernard Aimar avec son fils Guillaume, d'autre part, les deux premiers s'engageaient à donner ou plutôt à vendre au dernier le siége épiscopal de l'Albigeois, après la mort de l'évêque alors vivant, Amélias. Le jeune Guillaume devait recevoir l'évêché en engagement pendant sa vie, « soit qu'il se fît sacrer, soit qu'il fît sacrer un autre à sa place ; » mais seulement pour la moitié du domaine qui en dépendait. Il s'engageait en outre, pour prix de ce marché scandaleux, à payer 2,500 sous au vicomte Bernard, et pareille somme à l'évêque, son frère ; enfin, aussitôt après son sacre, il devait payer 6,000 sous au comte Pons. On stipula aussi, à la fin de cet acte, qu'en cas de décès du futur évêque, ses droits seraient réservés à son frère Pierre.

Ainsi, par ces faits, en même temps que nous voyons la simonie régner en l'église d'Albi, comme en tant de lieux ou plutôt partout, à cette époque, nous apprenons quels étaient les droits respectifs du comte,

du vicomte et de l'évêque. Le comte de Toulouse avait la toute-puissance dans ses domaines ; en outre, ses empiètements successifs avaient mis sous sa dépendance le chef spirituel du diocèse, sans toutefois porter atteinte à l'autorité temporelle du prélat, et il en était arrivé à regarder les évêchés comme des fiefs mouvants dont il pouvait disposer à son gré.

En un tel état de choses, comment les mœurs de tout le clergé auraient-elles été exemplaires ? Nous trouvons, avec M. d'Auriac, des faits qui prouvent que les chanoines de Sainte-Cécile en particulier donnaient plutôt l'exemple de l'immoralité. Un document extrait des archives de la cathédrale assure que « certains d'entre eux, poussés par l'avarice, se » livraient ouvertement au commerce, tandis que d'autres ne songeaient » qu'à satisfaire leur passion pour le libertinage. Aucun d'eux ne donnait » au peuple l'exemple de la charité. Jamais ils ne s'approchaient du saint » autel pour y adresser leurs prières à Dieu, et comme des loups dévo- » rants, *sicut quibusdam lupis rapacibus*, ils s'étaient jetés sur les biens » de l'église pour se les partager et les donner, soit à leurs fils, soit à » leurs parents. »

Aussi ne s'étonne-t-on pas de voir fréquemment des réactions contre ce désordre et des réformes entreprises par ceux-là même qui avaient le plus besoin d'être réformés. En 1072, nous assistons, dans l'église d'Albi, à un spectacle imposant né de ce besoin. Les principaux personnages du pays et des cités voisines sont assemblés dans la cathédrale, convoqués par l'évêque Frotard. Il leur expose l'état déplorable de son église, dépouillée de ses biens, abandonnée de ses prêtres ; il exhale les plaintes les plus amères sur une suite d'abus et termine en priant les personnes qui l'écoutent de l'aider de leurs conseils pour sortir de cette malheureuse position. C'est pour cela, dit-il, qu'il les a convoqués. Le cardinal Guiraud, évêque d'Ostie et légat en France, Richard, archevêque de Bourges, Frotaire, évêque de Nîmes, et l'évêque de Poitiers, assistaient à cette assemblée. Tous furent frappés du relâchement de la discipline ecclésiastique qu'on leur dénonçait. Ils en témoignèrent leur affliction à Frotard et exhortèrent les chanoines à rentrer dans l'ordre. Alors on vit l'évêque d'Albi, touché des remontrances de ces prélats, promettre de se réformer lui-même ; puis, pour engager les chanoines à restituer les biens de la cathédrale, il se dessaisit de l'archidiaconé qui s'étendait à la droite du Tarn et l'unit à la manse de l'église. Bientôt les deux sacristains, le chantre, le trésorier et le doyen suivirent l'exemple de l'évêque, et ils restituèrent à l'église d'Albi les biens des bénéfices qu'ils s'étaient appropriés ou qu'ils avaient fait passer sur la tête de leurs enfants.

Un autre jour, dans cette même église, ce fut le vicomte qui vint re-

noncer volontairement à des droits nés de vieil usage, et spécialement à celui de s'emparer de la dépouille des évêques qui venaient à mourir. Il prêta serment de cette renonciation entre les mains de l'évêque, devant le grand autel de Sainte-Cécile.

Mais ces tentatives généreuses n'étaient guère suivies de succès. Et alors, comme l'abîme invoque l'abîme, suivant la parole de l'Ecriture, *abyssus abyssum invocat*, ce désordre en appelait un autre. Il arriva, dit très-bien M. d'Auriac, que cette société si profondément corrompue perdit la foi. Le respect s'éloigna de ces ministres de la religion, qui ne craignaient pas d'étaler ainsi leurs vices au grand jour. On refusa d'obéir à des prêtres ignorants. Puis, par une réaction naturelle et pour éviter l'excès du mal, quelques hommes de talent, pleins de vivacité et d'éloquence, voulurent tenter des voies nouvelles ; ils se mirent à la recherche de quelque chose de mieux que ce qui existait, et ils tombèrent dans l'hérésie. Les réformations avaient dépassé leur but, et ils furent les premières victimes de leur zèle ou de leur ambition. Avec eux ils entraînèrent une foule innombrable qui devenait hérétique par haine du clergé, bien plus que par croyance aux doctrines des Henriciens et des autres sectaires.

Ici, suivant l'ordre des temps, nous voyons apparaître saint Bernard : d'abord, comme ennemi du schisme, dans la lutte de l'anti-pape Anaclet contre le pape Innocent II ; puis, comme prédicateur contre les hérétiques.

En cette affaire du schisme, l'évêque d'Albi, Humbert, avait pris le parti de l'anti-pape, tandis que les chanoines, écoutant la voix de saint Bernard et le peuple avec eux, s'étaient déclarés pour le pape. Une espèce de guerre civile s'ensuivit. Les chanoines se fortifièrent dans l'enceinte de Sainte-Cécile, et l'église fut garnie de troupes comme une forteresse. L'évêque tenta d'en forcer les portes. Le peuple saccagea le palais épiscopal. M. d'Auriac publie sur cet événement une pièce inédite qu'il explique, ce nous semble, avec beaucoup de bonheur, et qui éclaire d'un jour nouveau plusieurs points restés obscurs. Il faut lire cette discussion. Cela se passait en 1132 et 1133.

Douze ans après, en 1145, saint Bernard venait lui-même en cette église de Sainte-Cécile. Il était arrivé à Albi avec le légat du pape, Albéric. Le jour où celui-ci voulut dire sa première messe, il fit sonner à grand bruit les cloches de la cathédrale : à peine trente personnes se rendirent à l'église. Mais quand on sut que saint Bernard devait prêcher, tout le monde accourut : l'affluence fut si considérable que la cathédrale se trouva trop petite ; la foule débordait au-dehors. Et l'on sait que le succès du prédicateur fut immense.

Cette prédication de saint Bernard dans la ville d'Albi est générale-

ment rapportée à l'an 1147. M. d'Auriac, qui en parle avec détails, la place dans l'année 1145 : et ses preuves nous paraissent convaincantes.

Saint Bernard touche à la croisade contre les Albigeois. « Arrivé à ce » point de notre histoire, dit M. d'Auriac, nous aurions à parler de cette » déplorable guerre qui porta le ravage et la mort parmi les malheureux » peuples de la Langue d'Oc et de la Provence. Mais le récit de ce drame » si effrayant et si digne de pitié nous éloignerait trop de notre sujet, et » nous laissons à d'autres le soin de raconter ces horribles guerres, où » l'on voit à chaque pas étinceler la flamme et ruisseler le sang. A l'aide » des documents manuscrits que l'on possède aujourd'hui, il est permis » d'espérer que l'on retracera un jour fidèlement à nos yeux ce terrible » spectacle, et que l'on pourra tout à la fois faire ressortir les puissants » intérêts qui amenèrent tant de calamités et signaler les hautes leçons » que l'humanité peut en tirer. » Cependant M. d'Auriac ne laisse pas de rapporter plusieurs faits très-curieux qui se rattachent à cette guerre.

Nous citerons en particulier celui de la conduite tenue par l'évêque d'Albi, Guillaume Pétri, qui eut soin de louvoyer entre les deux partis, ou plutôt de se tourner toujours du côté du plus fort, et qui réussit ainsi plus d'une fois à épargner beaucoup de calamités à son peuple. Il suivit notamment cette tactique en l'année 1221, lorsque Amauri de Montfort perdit successivement tous les châteaux, villes et places fortes de la province qui étaient en son pouvoir. L'évêque se déclara pour le jeune Raymond, et promit de lui livrer la ville. Les habitants, heureux de reconnaître le fils de leur comte, n'hésitèrent pas à lui prêter serment de fidélité ; mais les consuls se félicitèrent surtout d'avoir pu échapper aux horreurs de la guerre, grâce à cette politique. On lit dans un manuscrit que, pour en témoigner leur reconnaissance à l'évêque, ils se rendirent à sa maison épiscopale, le jour de Noël, suivis de la plus grande partie des habitants, et faisant jouer devant eux les flûtes et les tambours. Arrivés là, ils remercièrent publiquement le prélat ; puis ils l'accompagnèrent au sermon à Sainte-Cécile.

Ajoutons que depuis ce jour, pendant longtemps, les magistrats de la ville conservèrent l'usage de renouveler tous les ans ce compliment ; et que les seigneurs-évêques l'appelaient *hommage*, tandis que les consuls le qualifiaient simplement du nom de *révérence*.

Après la guerre, vinrent les poursuites des inquisiteurs. Les deux principaux, à Albi, furent les Frères Prêcheurs Arnaud Catalan et Guillaume Pélisse. Comme partout, leurs jugements excitèrent souvent l'indignation du peuple et quelquefois ils provoquèrent des révoltes. En voici une que nous voulons laisser raconter par M. d'Auriac lui-même :

« Un jour (de l'an 1234), frère Arnaud Catalan rendit une sentence

» portant que les corps de quelques personnes mortes dans des senti-
» ments erronés seraient exhumés ; et il décida que l'exécution de ce
» jugement aurait lieu le jeudi d'après la Pentecôte. Or, ce jour-là,
» l'évêque tenait un synode dans la cathédrale d'Albi. Une immense mul-
» titude d'hommes, de femmes, de prélats remplissait Sainte-Cécile,
» quand tout-à-coup frère Arnaud se lève, en présence de l'évêque
» Durand, et ordonne au bailli et aux officiers de ce prélat de faire dé-
» terrer le cadavre d'une femme hérétique, inhumée dans le cimetière
» de l'église Saint-Etienne. Surpris de cet ordre inattendu et craignant
» d'exciter un soulèvement populaire, les officiers refusent formellement
» d'obéir. Alors l'inquisiteur, suivi de quelques ecclésiastiques, se rend
» lui-même à Saint-Etienne, et, ayant pris une bêche, il donne l'exem-
» ple en portant les premiers coups à la terre ; puis il retourne à la
» cathédrale pour y attendre le résultat de la sentence qu'il a rendue.

» Frère Arnaud venait à peine de reprendre sa place, lorsqu'il voit
» arriver dans Sainte-Cécile les gens de l'évêque chassés du cimetière et
» poursuivis par le peuple furieux. Loin de faire réfléchir l'inquisiteur
» sur la mesure qu'il a prise, cette nouvelle apparition l'irrite davan-
» tage, et il revient aussitôt sur les lieux pour se faire obéir. Mais cette
» fois la colère du peuple ne connaît plus de bornes. Bientôt frère
» Arnaud est environné de deux ou trois cents personnes qui se jettent
» sur lui, le maltraitent et profèrent même des cris de mort. Les moins
» exaspérés de cette foule veulent le chasser de la ville. On l'entraîne
» ainsi dans une rue voisine, et il va peut-être mourir frappé de la
» main vengeresse d'une de ses victimes, quand tout-à-coup il par-
» vient à s'échapper et à regagner la cathédrale. Placé ainsi à l'abri de la
» fureur populaire, l'inquisiteur n'écoute que sa colère, et, malgré l'in-
» tervention des consuls, malgré les prières de l'évêque Durand lui-
» même, il excommunie la ville tout entière.

» Longtemps encore Albi eut à subir les persécutions et le fanatisme
» de cet inquisiteur. Les supplications, les souffrances des Albigeois ne
» purent arrêter les effets de sa vengeance, et ce ne fut qu'après quatre
» ans que la terrible sentence d'excommunication fut révoquée, en même
» temps que frère Arnaud était pour toujours interdit de ses fonctions.

» Il est vraiment pénible, ajoute M. d'Auriac, de reporter sa pensée
» sur des scènes aussi déplorables. Ne les jugeons pourtant pas avec
» l'esprit de notre siècle. Sans doute nous devons regretter que des hom-
» mes impitoyables se soient couverts du manteau d'une religion tou-
» jours douce et compatissante, pour masquer leur ambition ou satisfaire
» leur vengeance. Mais il faut croire aussi que des circonstances souvent
» trop impérieuses ont seules fait répandre tant de larmes et de sang à

» cette époque. Loin de nous indigner, plaignons donc les hommes de » ce temps, et prenons en pitié les persécuteurs aussi bien que les » persécutés. »

Ces derniers mots indiquent aussi quelle est la haute impartialité de M. d'Auriac.

Au milieu de ces évènements, l'église de Sainte-Cécile eut beaucoup à souffrir et réclama souvent de grandes réparations. Bientôt les réparations furent insuffisantes. Le vaisseau lui-même ne parut plus en harmonie avec les besoins du culte, et l'on sentit la nécessité de la construction d'une nouvelle cathédrale. Les seigneurs ne la désiraient pas moins que les ecclésiastiques, et le peuple la demandait comme les seigneurs. Bernard Ier ou de Combut, évêque de 1254 à 1271, forma le projet de la construire ; mais il mourut avant d'avoir rien exécuté. Cette œuvre fut celle de son successeur, Bernard II ou de Castanet.

Arrivé à cette époque, M. d'Auriac dit, et ce sont les derniers mots de son livre : « Nous en avons fini avec la vieille Sainte-Cécile. Le jour » où l'existence de la seconde est bien avérée, nous ne devons plus nous » occuper de l'antique édifice qui vit Simon de Montfort s'agenouiller » dans son enceinte, qui entendit la voix de saint Bernard, ainsi que les » prédications des Albigeois. L'ancienne église est morte avec le treizième » siècle : elle fait place à une autre cathédrale plus vaste, plus belle, » plus majestueuse, plus imposante. Puissions-nous un jour raconter » fidèlement son histoire et retracer aux yeux de tous les merveilles de » Sainte-Cécile d'Albi. »

Ce vœu de M. d'Auriac est aussi le nôtre, il sera sans doute celui de tous ses lecteurs.

Nous allions oublier de dire que cet ouvrage est précédé d'un rapport à M. le ministre de l'instruction publique, qui avait chargé l'auteur de rechercher, dans les bibliothèques publiques et archives, tous les documents relatifs à l'histoire de l'ancien évêché et de la cathédrale d'Albi. Ce rapport est déjà lui-même une œuvre pleine d'intérêt et prépare très-bien le lecteur au livre qui suit et qui est le résultat de ses recherches. Peu de missions ministérielles ont été plus heureuses.

L'abbé Fabre.

CHRONIQUE DE LA QUNZANE.

I. — Rentrée des Facultés.

Nous avons donné, dans la précédente livraison, le discours de M. le Recteur. Nous n'avons point, par conséquent, à l'apprécier ici. L'opinion des lecteurs de la *Revue*, comme l'opinion publique, s'est faite sur ce discours, un des plus beaux et des plus fermes langages que le Chef d'une grande Académie, le représentant de l'Etat et des familles, puisse adresser à la jeunesse des Ecoles. Nous passons donc, sans préambule, aux rapports de MM. les Doyens.

Ces rapports donnent la statistique complète de l'enseignement supérieur pendant la dernière année scolaire. Le chiffre des inscriptions prises à la Faculté de Droit s'élève à 1488 (52 de plus que l'année dernière), celui des examens à 641, et le nombre des élèves à 335. Les examens se divisent ainsi entre les quatre années de droit :

1re année, candidats	134,	ajournés	15,	admis	119,	avec mention	7
2e — —	138	—	18	—	120	—	7
3e — —	337	—	26	—	311	—	16
4e — —	16	—	2	—	14	—	7
Etudiants en capacité	16	—	2	—	14	—	3
TOTAL. . . .	641		63		578		40

Les thèses les plus remarquables ont été, pour la *licence*, celles de MM. Granvoinet, Malavialle, Niel, de Saint-Pierre et Sevène; pour le *doctorat*, celles de MM. Esmengart de Bournonville, Lartet et Robakowski. « M. Robakowski, a dit M. le Doyen dans son rapport, a soutenu sa thèse » avec cette vigueur et cette imperturbable assurance que donnent de » profondes études. Il est beau de voir un Polonais vaincre ainsi, par » un noble travail, les chagrins de l'exil. » Nous ajouterons à cet éloge que M. Robakowski partage son temps entre les études du droit et les labeurs de l'enseignement : qu'il est attaché depuis bien des années aux principales institutions libres de Toulouse, comme professeur d'allemand

et d'anglais, et qu'à ce titre, il donne, tous les ans, un grand nombre d'élèves aux diverses écoles du gouvernement.

Le programme de l'enseignement paraît à la Faculté devoir être modifié en ce qui concerne les Conférences et le Cours d'histoire du Droit. Elle désirerait que les Conférences, aujourd'hui *facultatives*, fussent rendues désormais *obligatoires*, mais que le prix actuel de 150 fr. fût abaissé à 20 fr. M. le Doyen est persuadé que ce changement serait accueilli avec reconnaissance par les pères de famille, et que les étudiants se présenteraient en grand nombre à ces exercices, dont l'utilité est incontestable. La Faculté voudrait encore que le Cours d'histoire du Droit qui, pour être suivi avec fruit, suppose la connaissance de la science elle-même, cessât d'être obligatoire pour les élèves de 1re année, à qui cette science manque, et fût réservé aux élèves de 3e et de 4e année. La Faculté est en instance pour obtenir ces deux modifications, et elle les attend de la sagesse de M. le Ministre.

M. le Doyen s'est félicité de ce que la Faculté n'avait eu à déplorer aucun trouble durant le cours de l'année et de ce qu'il ne lui était parvenu aucune plainte; mais cet éloge n'a pas été fait sans réserve. Si, d'un côté, la conduite des étudiants n'a donné lieu à aucun reproche grave, elle a laissé beaucoup à désirer sous le rapport du travail. M. le Doyen s'est plaint vivement de leur inassiduité aux cours; il a annoncé que les mesures les plus efficaces seraient prises pour obliger les étudiants à l'exactitude; que le nombre des ajournements, qui a presque doublé cette année, devait être pour eux un salutaire avertissement; et que, si le mal ne cessait, la Faculté de Droit se verrait forcée de prendre pour mesure de ses examens les balances des professeurs de la Faculté des Lettres et de la Faculté des Sciences.

La partie la plus intéressante du travail sur la Faculté de Droit était assurément le rapport sur les concours. Cette tâche avait été dévolue au plus jeune professeur de la Faculté, à M. Beudant. Juger les œuvres distinguées dans le Concours, en faire ressortir les qualités et les défauts, montrer comment a fait le lauréat et comment il aurait dû faire, c'est un cadre heureux où toutes les qualités d'exposition, de critique et d'analyse qui constituent le professeur doivent être en jeu. M. Beudant a rempli sa tâche avec un rare bonheur; il a conquis les sympathies de toute l'assemblée par la rectitude de ses appréciations, la netteté de ses aperçus, la sagesse de ses conseils et la mesure de ses reproches; car il avait aussi à blâmer. Cette désertion des leçons des professeurs, qu'avait déplorée le Doyen de la Faculté, est un mal qui a gagné les concours; ainsi la lice du doctorat est restée ouverte sans combattants; dans la lutte entre les aspirants à la licence, sur 115 élèves

inscrits en 3e année, 5 seulement se sont présentés au concours de Droit romain et 4 au concours de Droit français.

Le rapporteur du concours de l'année dernière, M. Chauveau, avait aussi constaté avec un vif regret cette diminution progressive dans le nombre des travaux soumis au jugement de la Faculté Remontant aux causes, il avait cru les trouver dans cette opinion, que se sont faite les étudiants, qu'il ne résulte aucun avantage pour les lauréats de ces concours, et dans cette autre idée assez prétentieuse, que ces exercices les rapetissent parce qu'ils ressemblent trop aux exercices des colléges. Ce qu'avait fait M. Chauveau l'année dernière, M. Beudant l'a fait cette année. Il a relevé les concours aux yeux des élèves, il en a montré l'importance, les avantages positifs et immédiats, et l'influence décisive qu'ils peuvent avoir sur la vie de ceux qui ne craignent pas de s'y présenter. Il était lui-même la justification de ses paroles :

« L'avenir, a-t-il dit avec l'autorité de sa propre expérience, l'avenir » peut quelquefois ne pas justifier les succès de l'enfant ; il justifie presque toujours ceux du jeune homme. L'on ne saurait s'en étonner ; » c'est que les premiers suivent un travail imposé, pendant lequel l'âme » reçoit une impulsion qu'elle abandonnera peut-être parce qu'elle ne » lui est pas personnelle, tandis que les seconds sont la moisson du libre » effort du travail volontaire, par lesquels l'homme commence à se » frayer la voie qu'il suivra, puisqu'il se l'est spontanément tracée. Ces » premiers essais, au moment où la vie active va s'ouvrir, servent d'initiation aux luttes plus sérieuses de l'avenir ; ils assurent l'honneur » de la virilité en attestant la présence des qualités qui font sa force. Les » difficultés grandiront sans doute ; mais chaque âge apportera, en compensation, des forces nouvelles, et celui qui, dans l'ordre de ses devoirs, à son rang et à son degré, a eu la volonté persévérante, qui » s'est habitué à déployer son activité avec résolution, à donner l'impulsion à ses actes et le mouvement à sa vie, celui-là sera prêt pour les » grandes choses, quand il plaira à la Providence de lui fournir l'occasion de les accomplir. Honneur donc à ceux qui luttent vaillamment à » l'entrée de la carrière ; car, en comprenant et pratiquant ainsi, dès » ce moment, la loi du travail, ils décident l'avenir et fixent la destinée. »

A l'appui de ces sages conseils, M. Beudant a mis sous les yeux des élèves l'exemple de M. Anouilh, lauréat du doctorat l'an passé, et dont le mémoire, couronné une première fois, recevra dans quelques jours, à l'Académie de Législation, une couronne nouvelle et plus éclatante dans le concours central établi entre les lauréats des neuf Facultés de Droit de l'empire.

M. Beudant a terminé son rapport par un examen raisonné des travaux soumis aux concours. Le sujet de composition en Droit romain était un des points les plus délicats de la théorie des obligations : *les stipulations pour autrui;* et, en droit français, l'art. 2180 du Code Napoléon : *les modes d'extinction des priviléges et des hypothèques.* Deux étudiants se sont partagé les prix : M. Malavialle a obtenu le premier prix en Droit romain et le second prix en Droit français ; M. de Saint-Pierre, le premier prix en Droit français et le second en Droit romain.

Le rapport de M. Molins, doyen de la Faculté des Sciences, comprend deux parties, les examens et l'enseignement. En ce qui concerne les examens, la Faculté a eu, cette année, une bonne fortune, qui ne s'était point présentée à elle depuis sept ans, *un examen de docteur.* C'est chose rare en province qu'un examen de docteur. L'année dernière, les quinze Facultés des Sciences de province n'ont pu faire qu'un docteur. Les Facultés des Lettres ont eu moins de bonheur encore, elles n'en ont fait aucun. Cette année, un docteur en médecine, agrégé de l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris, M. Léon Soubeiran, est venu soutenir à Toulouse ses thèses pour le doctorat ès-sciences naturelles, et « la Faculté, selon » les termes du rapport de M. le Doyen, a été heureuse d'inscrire parmi » ses docteurs un jeune savant qui promet de porter dignement le nom » du chimiste célèbre auquel est due la découverte du chloroforme. »

Neuf candidats se sont présentés aux examens de la *licence; sept* ont été reçus : 3 pour la licence ès-sciences mathématiques, 1 pour la licence ès-sciences physiques, et 3 pour la licence ès-sciences naturelles (1).

D'ordinaire, le grade de licencié n'est recherché que par ceux qui aspirent au professorat des Lycées, et à qui ce grade est indispensable pour franchir les barrières qui les en séparent. Cette année, la Faculté a vu avec plaisir trois jeunes gens, MM. Cauvet, Jeanbernat et Victor d'Adhémar, étrangers à l'enseignement, assister, en auditeurs bénévoles, aux cours des conférences, et ambitionner un diplôme sans autre mobile que le culte désintéressé de la science.

Les examens du baccalauréat ont donné les résultats suivants : 442 candidats se sont présentés dans le cours de l'année scolaire ; — l'année précédente, il n'y en avait eu que 369 ; c'est donc une augmentation de 73. — Le nombre des ajournements a été de 286 et celui des admissions, de 156 : ce qui donne une moyenne de 35 p. 100.

(1) La *Revue* a publié leurs noms dans les comptes-rendus des examens de chaque session, ainsi que ceux des candidats qui ont obtenu une mention honorable aux examens du baccalauréat ès-sciences et ès-lettres.

La catégorie des candidats déjà bacheliers ès-lettres était de 43. 30 ont réussi pour la composition scientifique, la seule épreuve écrite à laquelle ils soient assujettis, et 23 ont été définitivement admis; ce qui ne fait guère plus que la moitié. La Faculté attendait mieux. — Ses espérances ne seront pas trompées, l'année prochaine, si les examens à venir donnent des résultats aussi brillants que ceux obtenus à la session actuelle de novembre. Sur 11 candidats déjà bacheliers ès-lettres, 9 viennent d'être reçus.

La Faculté a accordé trois fois la mention *très-bien* (elle ne l'avait point donnée l'année dernière), et six fois la mention *bien*. Une des mentions *très-bien* a été accordée par le jury d'examen siégeant à Rodez, et les deux autres par le même jury siégeant à Cahors. C'est aussi à Cahors que les examens ont été les meilleurs : sur 31 candidats, 18 ont été admis à l'épreuve orale, et 15 ont été définitivement reçus, dont 2 avec la mention *très-bien* (un de ces candidats appartenait à l'Ecole de Sorèze). C'est une proportion d'admissions bien supérieure à la moyenne ordinaire.

Enfin 6 des élèves de l'Ecole des sciences appliquées ont obtenu de la Faculté un certificat de capacité, qui est pour eux une sorte de baccalauréat approprié aux carrières industrielles.

Dans la partie de son rapport relative à l'enseignement, M. le Doyen a entretenu l'assemblée d'une modification importante, commandée par le développement de l'industrie et les merveilleuses conquêtes de la science moderne. Ce changement, qui consiste à faire marcher de front la théorie et l'application, est dû à l'utile institution des conférences.

La statistique des examens du baccalauréat présentée par M. le Doyen de la Faculté des Lettres donne pour l'année entière le chiffre de 547. — Depuis trois ans, ce chiffre est resté le même, à deux ou trois unités près : cette identité est, aux yeux de M. le Doyen, la preuve que le nouveau plan d'études a produit tout son effet, et que les deux diplômes se partageront désormais l'élite de la jeunesse, marchant sur deux rangs vers les diverses carrières ouvertes à l'activité et à l'intelligence humaines.

Ces 547 examens ont produit 316 ajournements et 231 admissions. Mais, conformément à ses habitudes, M. Sauvage ne s'est point arrêté sur ce chiffre qui représente, il est vrai, la somme des examens de l'année, mais qui, dans les diverses parties dont il se compose, n'offre pas une base sûre aux observations. Il s'est attaché spécialement à la session du mois d'août, la plus importante et la seule importante, a-t-il dit, parce qu'elle s'ouvre au moment où se terminent les études, parce qu'elle forme les $^3/_5$ du chiffre annuel; que, par la qualité, elle met en

évidence les études régulières et complètes, et que, par ses résultats, elle en fixe le niveau.

Or la session du mois d'août s'est composée de 311 examens qui ont été suivis de 175 ajournements et de 136 admissions (43 % en moyenne, comme dans l'année précédente).

La partie de l'examen qui retient, par excellence, le nom de *classique* a été trouvée en progrès. — Sur 311 discours qui, depuis le nouveau programme, sont toujours écrits en latin, 37 ont mérité la boule blanche; dans l'explication des auteurs grecs, la boule blanche et la boule rouge se balancent; l'explication des auteurs latins est restée vierge de boules noires et s'est résumée dans 97 boules blanches et 88 boules rouges.

La partie des examens qui a laissé le plus à désirer et a provoqué le plus d'ajournements, c'est la *logique*, négligée, délaissée même par une notable partie des élèves. M. le Doyen s'est plaint avec amertume de cet abandon, qui amènerait, si l'on n'y prenait garde, un grand abaissement dans les études. Il espère que le rétablissement de l'arrêté du 7 juillet 1854, par lequel nul ne sera admis à subir l'examen, *pour la première fois*, à la session d'avril, contiendra l'impatience des élèves, et arrêtera la désertion.

Le chiffre des mentions *bien*, qui était de 13 l'année dernière, est descendu à 5, cette année. Mais la mention *très-bien*, que la Faculté n'avait pas eu l'occasion d'accorder depuis bien longtemps, a trouvé un élève digne de cette haute distinction. Voici les termes mêmes du rapport :

« L'élève Bourgade, du collége de Condom, qui a obtenu, seul, la » mention *très-bien*, l'a méritée par *dix* boules blanches, autant que » nous donnons de suffrages; *omne tulit punctum :* fait unique dans nos » archives. Or, ce jeune homme, cet enfant, devrais-je dire, avait tout » juste seize ans, l'âge légal, quand s'est ouverte la session du mois » d'août, étant né précisément le 31 juillet 1842. »

M. Filhol, Directeur de l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie, a clos la série des rapports. Le tableau statistique des travaux de l'Ecole porte le nombre des étudiants à 136 : 46 aspirants au doctorat; 59 au grade d'officier de santé ; 4 au titre de pharmacien de 1re classe; 27 à celui de pharmacien de 2e classe. Ces 136 étudiants ont pris 417 inscriptions. Il est aisé de voir, par ces résultats, que notre Ecole a toute l'importance d'une Faculté.

11 candidats au grade d'officier de santé ont subi les épreuves et ont tous été admis; 41 sages-femmes, sur 42 qui se sont présentées, ont été

également admises. « Ce résultat, qui étonne au premier abord, a dit
» M. le Directeur de l'Ecole, s'explique par cette circonstance que, parmi
» les candidats, il en était qui, après avoir exercé pendant longtemps
» leur profession sans titre régulier, se sont vus forcés de régulariser leur
» position. Pouvait-on se montrer sévère à l'égard de praticiens, dont
» quelques-uns avaient plus de vingt ans d'exercice dans des conditions
» honorables et qui étaient arrivés à un âge avancé? Le jury ne l'a
» pas cru. »

13 candidats se sont présentés pour obtenir le grade de pharmacien de 2e classe, et 8 ont été admis.

21 étudiants de première année, sur 27, et 15 sur 24 en 2e année, ont réussi aux examens; en 3e année, 5 se sont présentés et ont été reçus. 7 élèves en pharmacie ont également été admis.

A la fin de son rapport, M. Filhol a donné une pleine et entière approbation au décret du 23 août 1858, aux termes duquel MM. les aspirants au doctorat en médecine seront tenus à l'avenir de produire le diplôme de bachelier ès-lettres avant de prendre leur première inscription.

Il est d'usage dans les séances solennelles de compter les pertes que le corps enseignant a faites pendant le cours de l'année, et d'honorer par quelques paroles de regret la mémoire des hommes utiles et modestes qui ont consacré leur vie à guider la jeunesse et à l'instruire. M. Filhol, nouvellement placé à la tète de l'Ecole de médecine, a payé un juste tribut d'éloges à son honorable prédécesseur, M. Augustin Dassier, ainsi qu'à un praticien distingué, M. le Dr Rolland, enlevés tous deux à la science dans un âge où l'on peut se promettre encore une longue suite de jours. Avant M. Filhol, M. Molins avait également, au nom de la Faculté des Sciences, rappelé les services d'un ancien professeur de mathématiques à la Faculté, du doyen de l'enseignement, du vénérable M. Léon, dont la vie s'était prolongée bien au-delà des limites ordinaires de l'existence humaine. Plusieurs orateurs ont aussi rappelé avec attendrissement le nom sympathique de M. Georges Piou. Cependant toutes les douleurs n'ont pas eu leur interprète. Il en était de bien vives et de bien récentes encore qu'on ne pouvait réveiller. Mais en entendant l'éloge du jeune lauréat de nos concours, les yeux comme la pensée se portaient sur un père bien cruellement éprouvé, sur le Doyen de la Faculté des Sciences. Lui aussi, il avait un fils, son orgueil et sa joie, un fils qui touchait à l'adolescence, qui revenait, à la fin de chaque année, le front chargé de couronnes. La mort l'a touché de son aile! — La mort a des rigueurs terribles, des coups inexplicables! Qu'elle frappe l'aïeul, saturé

d'années, pour qui la vie est un fardeau, c'est dans les lois de la nature; mais le jeune homme, mais l'enfant qui ne demandent qu'à vivre, qui sont l'âme du foyer, la joie du présent, le rêve de l'avenir?... Dans ce monde de mécomptes et de vicissitudes, rien ne vient qui soit stable, excepté notre faiblesse et l'impuissance de nos projets et de nos vœux!

II. — Résultats des examens de la session de novembre 1858.

FACULTÉ DES SCIENCES.

LICENCE ÈS-SCIENCES PHYSIQUES.

Aucun candidat ne s'est présenté aux examens de la licence ès-sciences mathématiques et de la licence ès-sciences naturelles. *Trois* candidats ont subi les épreuves de la licence ès-sciences physiques; *deux* ont été reçus :

M. Joly (Louis-Arthur), né à Montpellier, le 10 novembre 1836, maître répétiteur au Lycée impérial de Toulouse ;

M. Sancery (Joseph-Rose-Léon), né à Toulouse, le 4 mai 1831, professeur chargé de cours au Lycée impérial d'Auch ;

Sujet de composition :

Exposer les procédés au moyen desquels on détermine les chaleurs spécifiques des corps solides et des corps liquides, en suivant la méthode par la fusion de la glace et celle des mélanges.

Faire connaître les lois auxquelles sont parvenus divers physiciens, tant pour les corps simples que pour les corps composés.

BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES.

Résultats de la session ouverte le 6 novembre et close le 18 :

Candidats inscrits, divisés en dix séries.		116
Eliminés pour les compositions.	60	68
Ajournés pour l'examen.	8	
Admis.		48

Moyenne des admissions 41,3 %.

Le nombre des candidats inscrits à la session correspondante de 1857 était de 110. Différence, *en plus*, à cette session, 6.

Il n'a point été accordé de mention *très-bien* ni de mention *bien*.

Sur *onze* candidats, déjà pourvus du diplôme de bachelier ès-*lettres*, *neuf* ont été reçus bacheliers ès-*sciences ;* les deux autres ont été ajournés pour les épreuves écrites.

FACULTÉ DES LETTRES.

Aucun candidat ne s'est présenté aux épreuves de la *licence ès lettres.*

BACCALAURÉAT ÈS-LETTRES.

Résultats de la session ouverte le 6 novembre et close le 19.

Candidats inscrits, divisés en onze séries.		127
Eliminés pour les compositions.	60	78
Ajournés pour l'examen.	18	
Admis.		49

Moyenne des admissions 38,5 %.

Le nombre des condidats inscrits à la session correspondante de 1857 était de 119. Différence, *en plus*, à cette session, 8.

Deux candidats étaient pourvus du diplôme de bachelier *ès-sciences;* ils ont été éliminés pour les épreuves écrites.

Si l'on met en regard les examens passés, à cette même époque, devant la Faculté des Lettres de Toulouse et devant la Faculté des Lettres de Paris, on trouve, pour Paris, les résultats suivants :

Candidats inscrits.		357
Eliminés pour les compositions.	177	198
Ajournés pour l'examen.	21	
Admis.		159

Moyenne des admissions, 44,5 %.

A la livraison prochaine, les sujets donnés en composition dans les deux baccalauréats.

III. — Concerts, messe de M. Conte, sociétés chantantes de Toulouse, nouvelles, etc.

Avec l'hiver est revenue la saison des concerts. Elle s'est ouverte sous une étoile qui leur portera bonheur : la première soirée musicale a été donnée au bénéfice d'un artiste, M. Camillo Barbati, baryton des théâtres d'Italie et de Madrid, que des infirmités ont arrêté au milieu de sa carrière. Les artistes de l'opéra y ont apporté avec empressement le concours de leurs talents. — Eh ! quel chanteur peut se flatter de n'avoir jamais besoin qu'on lui vienne en aide ! S'il débute avec une belle voix, le plus souvent le talent lui manque ; et quand le talent lui est venu, la voix s'en est allée : ce qui conduit à dire qu'un chanteur n'a pas de présent et guère plus d'avenir.

M[lle] Gesmar a chanté avec un goût exquis les strophes touchantes

que composa Marie Stuart lorsqu'elle retournait en Ecosse après la mort de François II, son premier époux. — M. Leybach, un pianiste et un compositeur de grand talent, que Toulouse va perdre, a exécuté d'une manière supérieure, comme pour augmenter les regrets que son départ va laisser, plusieurs morceaux de sa composition. — Le spirituel feuilletonniste de l'*Aigle*, M. Lomon, — car amateurs et artistes, tout le monde se prêtait à cet acte de bienfaisance, — a joué avec le talent d'un maître un air varié de flûte hérissé de difficultés. — Enfin, une nouvelle société chantante, formée et dirigée par M. Mériel, directeur du Conservatoire, *les enfants de Toulouse*, ont chanté plusieurs chœurs avec un remarquable ensemble et un sentiment délicat des diverses nuances. — Depuis le concours d'Orphéons qui a eu lieu le 16 juin dernier, Toulouse se pique d'émulation; de nouvelles sociétés se forment, et les anciennes se disciplinent et se règlent. Il vient de se créer une société d'instrumentistes composée de soixante membres; elle s'exerce tous les soirs à répéter les plus belles ouvertures de nos opéras et deviendra avec le travail et le temps une excellente musique militaire, et, au besoin, un orchestre de symphonie. — La société de *Clémence-Isaure*, depuis qu'elle s'est mesurée avec la société de *Sainte-Cécile*, de Bordeaux, s'est sentie mordue au cœur d'avoir eu le dessous, et se prépare une éclatante revanche dans le festival annoncé à Paris, pour 1859, où deux cents sociétés chorales et plus de sept mille chanteurs doivent se faire entendre. On a trouvé que la société de *Clémence-Isaure* avait fait des progrès sensibles lors du concert par lequel elle a voulu fêter la bienvenue d'un enfant de Toulouse, de M. Deffès, compositeur très-distingué, que la *Revue de la Picardie* fait naître dans une ville du nord, et que Toulouse n'est disposée à céder à aucune ville du nord ou du midi. M. Deffès, qui vient de se signaler par un nouveau succès au Théâtre-Lyrique, est auteur d'une messe chantée pour la première fois, il y a quelques années, dans l'église de la Daurade, de Toulouse, pour la fête patronale des musiciens; et voilà qu'un autre enfant du pays, M. Conte, ex-élève de notre Ecole et grand prix de l'Institut, a donné, jeudi dernier, dans cette même église de la Daurade, pour la fête de Sainte-Cécile également, une messe écrite par lui pendant son séjour à Rome, composition large et savante, qui a été le grand événement du mois. A la suite de cette messe, qui a eu pour interprètes cent cinquante chanteurs et un orchestre de soixante-dix instrumentistes, on a entendu un *Domine salvum* du même auteur, par deux orchestres et par deux chœurs. Ces ouvrages, dont l'exécution a été fort remarquable, ont produit un puissant effet sur la foule qui remplissait l'église et font le plus grand honneur à notre jeune compatriote. Un fort beau sermon du P. Minjard sur la haute mission de l'art a servi d'in-

termède dans cette grande fête religieuse et musicale qui était en même temps une bonne œuvre, car elle était donnée au profit de l'association des artistes. Le produit de la quête et des droits d'entrée a dépassé, dit-on, 2,000 fr.

— Nous avons reçu, d'un de nos abonnés de Lyon, la lettre suivante:

« Monsieur, vous avez publié sur l'Exposition tenue à Toulouse, l'été dernier, plusieurs articles que, pour mon compte, j'ai trouvés fort intéressants, ceux surtout concernant les Beaux-Arts, auxquels j'ai la prétention d'entendre quelque chose. Mais vous vous êtes arrêté avant la fin. Et le jugement de la commission? Et la solennité de la remise des médailles? Vous n'en avez rien dit. Cette dernière page manque à votre travail; prenez donc le soin de la remplir. Elle sera lue avec empressement, croyez-le bien, par toutes les personnes qui reçoivent la *Revue*, et qui prennent intérêt aux progrès des arts et de l'industrie

» Agréez, etc. »

Ce n'est pas la seule fois qu'on nous ait demandé ce qu'il advient de notre Exposition. Que pouvions-nous répondre, que pouvons-nous répondre encore, si ce n'est que nous n'en savons rien? Aucun avis officiel n'a paru sur l'époque probable de la distribution des médailles. — Ces habitudes de lenteur en toute chose qu'on nous reproche avec juste raison, jettent sur Toulouse un fâcheux renom d'impuissance. — Cependant nous pouvons nous permettre d'annoncer à notre correspondant que les médailles sont arrivées ou à la veille d'arriver de Paris; qu'on projette une grande fête pour le jour où elles seront remises aux exposants; qu'on répète, à cette intention, une cantate; et que, prenant exemple sur ce qui s'est fait en pareille circonstance en 1827, sous l'administration de M. de Montbel, qui inaugura, en grande pompe, au Capitole, dans la galerie des Illustres, le buste de l'ingénieur Deville, l'administration municipale actuelle se proposerait d'accorder ce jour-là le même honneur à un de ses enfants, à Jean Bertrandi, né à Toulouse en 1470, nommé capitoul en 1519, premier président du parlement de Toulouse en 1538, de celui de Paris en 1545, garde-des-sceaux du royaume sous Henri II en 1551, évêque de Comminges en 1555, archevêque de Sens en 1556, cardinal en 1557, et mort à Venise en 1560, lorsqu'il revenait du conclave tenu à Rome pour l'élection du pape Pie IV. — C'est tout ce que nous avons appris sur les intentions de nos édiles. Mais il y a loin, comme l'on dit, du projet à la chose. Lors donc que nous aurons du définitif, nous nous empresserons d'en instruire notre honorable correspondant.

F. L.

1er décembre 1858.

GALERIE DES ILLUSTRATIONS DU MIDI.

VI (1).

Notice historique sur la vie et les ouvrages de Pierre Du Faur de Saint-Jory, premier président du Parlement de Toulouse à la fin du seizième siècle (2).

Il est des renommées et des mérites modestes que n'entourent ni l'éclat ni le bruit, qui n'aspirent pas aux triomphes et aux ovations populaires, mais qui obtiennent la faveur des contemporains et les suffrages de la postérité.

Pierre Du Faur de Saint-Jory fut l'un de ces hommes qui, nés et grandis au milieu des agitations publiques, voués au sacerdoce de la justice, s'attachant au culte du droit avec le zèle et l'ardeur que d'autres apportaient à la mêlée des partis engagés dans une lutte

(1) Voir, tome II de la *Revue*, Guy Du Faur, seigneur de Pibrac, par M. Théophile Huc; le Dr Charles Viguerie, par M. le Dr Desbarreaux-Bernard; tome III, Pierre Goudelin, par M. le Dr Noulet; Laroche-Flavin, historien des Parlements, par M. Albert; Philippe Ferrère, avocat, par M. J. Lacointa.

(2) Lue à la séance publique annuelle de l'Académie de Législation, le 5 décembre 1858.

meurtrière, conservèrent la fermeté de jugement et le sentiment profond du devoir en face des attitudes provocatrices et de la force menaçante.

Voué dès ses plus jeunes années à l'étude des sciences morales et à celle des lois, vivant dans la société des hommes qui en faisaient la matière habituelle de leurs travaux, Pierre Du Faur eut l'avantage de trouver auprès des siens, et comme au foyer domestique, les graves enseignements et les nobles exemples; il lui fut donné d'étendre le domaine d'influence et d'illustration acquis dès longtemps à l'une des familles les plus anciennes et les plus respectées dans la magistrature de province.

C'était le temps où l'étude du droit et de la législation était regardée comme essentiellement unie à celle des textes sacrés et des sciences philosophiques. Le droit n'est-il pas, à bien dire, l'aliment spirituel de l'homme considéré dans l'exercice de la vie morale et dans l'accomplissement de ses obligations envers lui-même et envers ses semblables?

C'est la combinaison de ces rapports qui donne aux civilisations leur caractère propre et leur signification dans l'histoire du monde.

Saisir la pensée philosophique qui domine une époque, être initié au dogme religieux qui enchaîne les consciences, c'est connaître l'esprit de la législation pour en découvrir les conséquences sur les destinées des peuples.

Philosophe chrétien et légiste, Pierre Du Faur fut un des hommes les plus érudits de son temps, et ce temps était celui des Dumoulin et des Cujas, ces dignitaires de la science, ces chefs illustres de deux écoles si fécondes en disciples dignes de tels maîtres.

Les lettres grecques et latines lui étaient familières; les systèmes philosophiques de l'antiquité lui avaient révélé leurs mystères; il avait apporté dans la méditation des livres saints l'amour de la science et l'humilité de la foi.

Les noms et les attributs de Dieu forment le sujet d'un de ses ouvrages, mais il ne prétend pas être théologien; et s'appliquant à lui-même cette maxime d'Horace : *Tractent fabrilia fabri*, que l'analogie des noms lui a fait accepter pour devise, et qu'on pourrait traduire librement par ce dicton vulgaire : *Chacun son métier*, il demanderait grâce pour des empiètements téméraires, s'il ne pou-

vait les abriter sous la définition romaine de la jurisprudence, cette science des choses divines et humaines.

Le *Dodecamenon* (tel est le titre de l'ouvrage que nous venons de mentionner) est un résumé substantiel des opinions développées par les Pères de l'Eglise sur l'origine et l'étymologie des appellations de Dieu, considérées particulièrement dans leurs rapports avec le plus profond et le plus impénétrable mystère du christianisme, le dogme de la trinité.

Les noms par lesquels, dans les divers âges du monde, les hommes ont exprimé l'idée d'un être créateur et maître souverain de toutes choses, manifestent dans une certaine mesure les attributs de la divinité. A ce point de vue, la philologie vient en aide à la science comme moyen d'éclaircissements et d'investigation.

L'esprit des langues anciennes, particulièrement de la langue hébraïque, semble souvent inspirer l'auteur du *Dodecamenon*. Ses lumineuses réflexions sur divers passages de la version des Septante, rapprochées des commentaires émanés des écrivains sacrés ou profanes, attestent l'étendue de ses connaissances dans les origines, et pour ainsi dire la généalogie des divers idiomes.

Sans examiner les théories ou les opinions de l'auteur, disons seulement que divers fragments de son ouvrage semblent la traduction en langue latine du traité de Fénélon sur l'existence et les attributs de Dieu (1).

Puis, si l'on observe que la théodicée du *Dodecamenon* est, à bien dire, l'abrégé analytique des plus antiques traditions et des doctrines théologiques exposées par les plus éminents esprits, n'est-on pas autorisé à conclure que l'idée de la divinité déposée par le créateur dans le cœur de l'homme, est immuable comme Dieu même?

L'auteur se complaît dans ces hauteurs philosophiques éclairées par les lumières du christianisme; car on voit toujours dominer

(1) Inutile d'observer que le *Dodecamenon* et tous les ouvrages de P. Du Faur de Saint-Jory sont écrits en latin. C'était la langue scientifique de l'époque; forme littéraire peu attrayante pour les lecteurs d'un autre âge, et qui s'aggrave encore de l'affectation un peu systématique du néologisme dans la basse latinité. Si l'on ajoute que les nombreuses citations de textes grecs viennent accroître les difficultés de la traduction, on s'explique le discrédit qui a frappé des œuvres d'un haut mérite et l'insuffisant hommage rendu à leur auteur.

dans ses écrits les inspirations puisées aux sources des livres saints, dont la lecture lui fait éprouver, dit-il lui-même, comme un épanouissement des facultés morales.

La méditation des choses intellectuelles occupait les loisirs que laissaient au magistrat les devoirs de sa position : bien jeune encore, il avait été pourvu d'un office de maître des requêtes aux conseils du roi.

Le repos consistait pour lui dans le changement de travail. Comme le sol dont la fertilité s'entretient par la variété des cultures, l'étendue de son esprit semblait s'accroître par la multiplicité des applications.

Il considérait comme une obligation pour tout homme investi d'une charge publique de rendre compte de l'emploi de son temps.

Les trois livres qui portent la dénomination de *Semestres*, sont le fruit de ses labeurs dans les intervalles périodiques où l'exercice de son ministère était suspendu.

Il serait impossible d'analyser, sans dépasser de beaucoup les limites d'une simple notice, ce vaste livre offrant l'ensemble des controverses les plus savantes sur tous les sujets qu'embrassent le droit naturel, le droit des gens, le droit civil, éclairés à la fois par les textes et par les commentaires, par les faits et les évènements historiques.

C'est la collection par séries, indépendantes les unes des autres, des observations faites par l'auteur dans le cours de ses lectures, et des notes marginales placées successivement par lui sur les pages diverses qui faisaient le sujet de ses méditations.

Ces notes sont devenues sous la main du savant juriste le texte nouveau des recherches les plus variées sur les mœurs, les coutumes et les institutions des peuples, dans leurs rapports avec le développement du droit et l'esprit de la législation.

L'érudition déborde en quelque sorte sous la plume de l'écrivain, et s'ouvre en tout sens des routes et des canaux pour s'épancher au dehors.

D'une discussion philologique sur le déplacement d'un mot, ou la transposition supposée de quelques expressions dans les Pandectes ou le rescrit d'un empereur, l'écrivain s'élève à la théorie de la loi et aux origines philosophiques du droit, qui, dans sa plus haute

acception, est la pensée même de Dieu transmise à l'homme, suivant ce beau vers d'Ausonne :

Jus genitum pietate hominum, jus certa Dei mens.

On chercherait vainement dans les trois livres des *Semestres* le lien logique propre à réunir, dans les conditions d'un ensemble bien coordonné, les diverses parties de cet ouvrage. Ce n'est ni un traité philosophique ou moral, ni le commentaire d'une œuvre scientifique.

Telle n'a pas été la prétention de l'auteur. Il ne se pose pas en théoricien dogmatique, moins encore en praticien formaliste de la législation et du droit.

C'est un savant, un philosophe, un juriste aimant le travail et la réflexion par tempérament et par goût, voué à l'étude avec une sorte de passion, dont le bruit extérieur n'arrête point l'essor, qui se complaît dans les méditations solitaires, ou qui s'entoure d'un petit nombre d'auditeurs d'élite, auxquels il communique, à mesure qu'elles s'offrent à son esprit, les réflexions philosophiques et morales que lui suggèrent ses lectures.

Chaque jour a donc sa tâche, et lorsque arrivent pour le laborieux magistrat les heures de repos et les moments de loisir, il reprend ses notes éparses sur ses feuillets et sur les marges richement dotées de ses livres, les condense et les dispose dans l'ordre déterminé par la nature même des sujets sur lesquels se sont exercées les facultés de son intelligence et la féconde activité de sa mémoire.

En se rendant compte ainsi de l'intention et des procédés de l'auteur, on ne s'étonne pas qu'une période d'un quart de siècle se soit écoulée entre les publications du premier et du troisième livre des *Semestres*. Chaque année apportait une assise nouvelle à l'édifice, s'élevant peu à peu à mesure que les matériaux venaient se placer sous la main de l'ouvrier.

Il y a donc un mélange de matières quelque peu confus, inséparable de ces conditions de travail. Mais ce n'est pas de l'incohérence : on découvre sans peine dans la série des sujets traités un ordre relatif, compatible avec les interruptions fréquentes d'une telle entreprise.

Une longue et stérile nomenclature serait insuffisante pour indi-

quer, même par aperçu, les matières traitées dans ce cadre indéfini de miscellanées, puisque c'est un des noms que l'auteur aurait choisi pour son œuvre, si les périodes semestrielles en usage au Conseil d'Etat ne lui avaient inspiré le choix d'un autre titre.

C'est en l'année 1568 que fut terminé et publié le premier livre des *Semestres*, dont l'élaboration avait dû probablement remplir l'espace de plusieurs des années précédentes.

On remonte ainsi presque à l'adolescence de Pierre Du Faur, qu'on voit se préparant par de fortes et incessantes études aux fonctions dont il devait être bientôt investi.

C'était aussi le temps où les dissensions civiles avaient transformé la France en champ de bataille, où particulièrement le Midi et la ville de Toulouse furent le théâtre de ces luttes sanglantes qui eurent pour cause, plus souvent pour prétexte, les controverses religieuses.

Pierre Du Faur en vit bien jeune encore les tristes effets dans sa propre famille.

Michel Du Faur, son père, qui, pendant plus de trente années, avait occupé la charge de juge-mage, était l'un des présidents du parlement de Toulouse, lorsque, en 1562, éclatèrent les troubles qui, armant les uns contre les autres les enfants d'une même cité, convertirent l'hôtel-de-ville en citadelle, tour-à-tour aggressive et assiégée, et firent pendant plusieurs jours couler le sang dans les rues et les places publiques.

Les vainqueurs usèrent sans pitié des droits de la victoire, qui fut souillée par des meurtres et des proscriptions. Il semblait du moins que là devaient s'arrêter les conséquences du combat : il n'en fut pas ainsi. Le fanatisme avec ses sombres défiances avait pénétré dans les assemblées administratives. Le faux zèle s'était glissé dans le sanctuaire de la justice.

Que ne peut-on déchirer cette page des annales d'un parlement si justement célèbre et si digne à tant de titres de nos respects et des hommages de la postérité !

La hache du bourreau poursuivit, au nom de la justice, les sanglantes exécutions commencées par les armes. Et puis les juges procédèrent sur eux-mêmes à d'arbitraires épurations. La majorité se débarrassa par une sorte d'ostracisme domestique d'une minorité importune. Trente membres du parlement furent exclus par

leurs collègues et contraints de demander à l'exil ou aux secrets dévouements de l'amitié, la sécurité de leur personne et le repos de leur concience.

Ils n'étaient pourtant ni hérétiques, ni séditieux.

Quel était donc leur crime ? Ils étaient suspects !!

Ce mot n'est pas d'invention moderne.

Michel Du Faur avait donc vu son nom inscrit sur la liste des suspects, avec ceux de plusieurs parlementaires coupables comme lui sans doute de voir avec déplaisir, en matière de foi, les mesures de rigueur et de contrainte.

Ils appartenaient à cette classe d'hommes éclairés et sincèrement catholiques qui, pour combattre l'hérésie, auraient préféré à la voie des armes d'autres moyens de propagande et de conversion.

Ils n'acceptaient de la Réforme que la suppression des abus, dont gémissaient depuis longtemps toutes les supériorités intellectuelles de l'Eglise et de l'Etat. Ils pensaient et désiraient ce que Bossuet exprimait plus tard, quand il s'écriait avec saint Bernard : « Qui me donnera que je voie avant que de mourir l'Eglise de Dieu comme elle était dans les premiers jours ? »

Considérée à ce point de vue, la Réformation religieuse du seizième siècle devait, en effet, séduire de bons esprits, puisqu'elle semblait avoir pour but, non d'altérer, mais d'épurer la foi, de resserrer les liens de la discipline ecclésiastique et de ramener les beaux jours de la primitive Eglise.

En provoquant l'esprit humain à la pieuse contemplation des choses saintes, elle faisait appel au concours et à l'adhésion des hommes voués au culte des sciences morales.

Ces idées répandues comme un ferment actif dans le monde des intelligences, cette curiosité d'examen, ces excitations à la controverse, dans le dessein apparent d'éclairer les consciences, de relever la dignité de l'homme, de lui mieux faire comprendre ses rapports avec Dieu et avec ses semblables, devaient trouver des âmes bien disposées et de nombreux adeptes dans une ville considérée à bon droit comme un foyer de lumière, dont les lueurs se projetaient sur toutes les provinces méridionales.

Mais lorsque la Réforme dépassa le but sans l'atteindre, les hommes attachés à l'unité catholique s'alarmèrent, et une réaction énergique dut s'opérer, surtout au sein d'une population dévouée au culte

antique et facilement entraînée par l'ardeur de ses croyances.

Dès-lors, il n'y eut plus de distinction possible dans les rangs des réformateurs ; et les évènements suivant leur cours, la discussion faisant place à la dispute, l'idée à la force, la lutte prit rapidement les proportions d'une guerre civile ; et il advint que deux camps se formèrent entre lesquels il fallut opter. Quiconque n'était pas ligueur était nécessairement présumé huguenot.

On s'explique ainsi les ostracismes populaires contre tant d'hommes éminents qui poursuivaient en vain la chimère d'une conciliation au milieu des passions intraitables que le mauvais génie de la France avait déchaînées sur ce malheureux pays.

Les professions de foi, la vie la plus pure ne suffisaient point, si l'on n'était enrôlé sous le drapeau qui transformait en arbitres armés des consciences les défenseurs d'une religion de paix, de mansuétude et de charité.

Ceux qui refusaient leur approbation aux mesures de rigueur, étaient soupçonnés d'hérésie, et ce stygmate, une fois imprimé sur leur front, s'effaçait difficilement.

Ces jugements de la multitude, qui trouvaient de l'écho dans les conseils de la cité, frappaient surtout ceux des membres du parlement qui étaient en présomption de résister à l'entraînement général. C'est ainsi que fut infligée la qualification de suspect à Michel Du Faur et à bon nombre de ses collègues.

Le tort irrémissible de ces magistrats était le respect de la loi, et leur soumission aux édits royaux qui tentaient de désarmer les colères et de pacifier les esprits.

Hostiles aux prétentions des uns, déshérités de la confiance des autres, les hommes doués, malheureusement pour eux-mêmes, des facultés de l'intelligence et du cœur qui les placent en avant de leur siècle, sont contraints, après d'inutiles essais et d'impuissants efforts, de déposer dans les confidences intimes, dans la retraite ou le recueillement solitaire, le fond de leur pensée, le secret de leurs aspirations et l'amertume de leurs regrets.

Telles furent les impressions qui, dès sa première jeunesse, durent saisir l'âme de Pierre Du Faur. Elles naissaient des évènements qui s'accomplissaient autour de lui et qui contraignaient son père au tourment de l'exil.

Si dans ses ouvrages il s'abstient de toute allusion directe aux

faits actuels, aux mesures ou aux résolutions des pouvoirs publics, la réserve de son langage ne voile pas sa pensée; et lorsque peu de temps après la Saint-Barthélemy, dans le 2e livre des *Semestres*, il témoigne de son horreur du sang et parle avec une onction touchante de la piété envers Dieu, de la justice, de la clémence, de l'humanité envers les peuples, ces premiers devoirs, ces plus précieuses vertus des princes, il dit assez son jugement sur la sanglante journée du 24 août.

On regrette, toutefois, de voir mêlée à ces pages, d'où s'exhale comme un parfum de l'esprit évangélique, l'image de Charles IX appuyé sur la Clémence et sur la Justice pour soutenir, avec le secours divin, le poids du royaume agité par les orages et les tempêtes : formule de cour nécessaire peut-être au *permis* de l'ouvrage, sauf-conduit obligé pour faire arriver à leur adresse de sages conseils ou d'indirectes censures.

Il ne faut point, d'ailleurs, l'oublier : catholique et royaliste, Du Faur ne séparait pas ces deux cultes dans ses convictions religieuses et politiques.

Cette foi inébranlable explique ses paroles et son silence, comme elle est le principe de tous les actes de sa vie; mais elle n'étouffait pas dans son âme le sentiment profond des calamités publiques.

« Ne croyez pas, écrivait-il à un ami, qu'absorbé dans l'étude et le travail de la composition, je me rende étranger aux malheurs et aux dissensions qui affligent mon pays. Mon âme est brisée comme celle de tous les gens de bien : mon cœur, en proie à la tristesse et à l'amertume, cherche quelques soulagements et des consolations dans la lecture des livres saints et le commerce des lettres. »

C'est ainsi que, par une rare faculté d'abstraction et une grande énergie de volonté, Du Faur parvenait à se soustraire par intervalles aux vives préoccupations des affaires publiques, à trouver des instants de calme au milieu des orages.

Partageant son temps entre les devoirs de sa charge et l'étude, il composa et publia à diverses époques, outre les trois livres des *Semestres*, son commentaire sur les règles du droit ancien et l'*Agonisticon*.

Fruit de ses premiers essais, le livre *De regulis juris* ne fut pourtant pas le premier ouvrage qu'il voulut livrer à la publicité. Il en avait conçu la pensée, élaboré les éléments sur les bancs mêmes de

l'école. C'est à Bourges, sous l'œil et le souffle inspirateur de Cujas, qu'il avait senti naître dans son âme, cette ardeur d'étude, cette soif de science, devenue bientôt une passion dominante. Il fit l'offrande de son œuvre à cet illustre maître, qui fut constamment pour lui l'objet d'un culte d'amour et de reconnaissance, et avec lequel il entretint une correspondance rarement interrompue. « Je vous envoie, lui disait-il, en lui dédiant son livre, je vous envoie un vieil ami, j'ai presque dit un intime, un serviteur fidèle, pour obtenir grâce auprès de vous sur le retard de mes lettres. Cet ami qui va plaider ma cause et solliciter mon pardon, a été conçu près de vous; il est né sous vos yeux, dans cette ville de Bourges, où, comme vous le savez bien, vos leçons de chaque jour et vos enseignements ouvraient devant moi les routes de la jurisprudence. Les expressions me manquent pour vous dire combien je suis attaché à vous par ce souvenir reconnaissant. »

Ce commentaire, *De regulis juris*, marque au plus haut degré la vocation spéciale de son auteur pour la science du droit.

L'étude approfondie des textes conduit, par une savante exégèse, à des solutions que justifient, en les éclairant d'un nouveau jour, les faits historiques et l'autorité des commentateurs. Les démonstrations théoriques du légiste y trouvent un appui dans l'esprit pratique du magistrat.

L'auteur a revu et remanié son ouvrage avec une prédilection toute particulière : « Après l'avoir mis au jour, il y a bien des années, dit-il, j'ai voulu l'orner et l'enrichir de notes et d'interpolations, ainsi que des réflexions nouvelles dont je recherchais l'aliment et la source, chaque fois que l'occasion s'en présentait, dans les intervalles de temps que je pouvais dérober aux affaires publiques et à l'exercice de la judicature.

» J'y ai réuni les questions de droit qui avaient été omises ou résolues en sens inverse par les commentateurs, et encore les questions importantes soulevées par la pratique du barreau ou décidées par les arrêts de notre cour souveraine. » Mais il n'en est pas l'annotateur servile. L'empreinte philosophique se montre dans chacune de ses pages ; car pour lui, les enseignements du droit se puisent aux sources mêmes de la philosophie, éclairées du flambeau divin. — *Hujus præcepta plurima ex Platonis et Aristotelis philo-*

sophia, itidem ex jurisconsultorum et pontificum libris (ut de sacrosanctis litteris interim taceam), petenda sunt.

Les investigations de cet esprit curieusement avide de connaissances s'étendaient à tous les objets qui, par des liens plus ou moins étroits, pouvaient se rattacher à l'étude des législations positives.

L'*Agonisticon* est l'œuvre de la dernière heure. Ce livre, qui parut un an après la catastrophe de Duranti, avait été composé au sein d'une retraite forcée, en ces temps de désordres, où le bruit des armes, suivant ses expressions, avait réduit les lois au silence.

C'est un volumineux traité des jeux athlétiques et gymniques chez les nations de l'antiquité.

On n'aurait du dessein de l'auteur qu'une idée fort inexacte, si l'on s'arrêtait au frontispice de l'œuvre pour en juger le fond, en apprécier la valeur ou la portée philosophique. Il n'y a de frivole que le titre, et l'on découvre, dès les premières pages, tout ce que peuvent offrir de sérieux et de gravement instructif, les origines, les développements et les conditions de ces combats d'athlètes, de ces exercices gymniques, avec leurs caractères divers, leurs lois et leurs formes symboliques, suivant les mœurs, les idées et la civilisation des peuples.

Dans ce glanage laborieux à travers les champs de l'histoire, l'auteur a recueilli les innombrables éléments de l'ouvrage qu'il appelle modestement une mosaïque, et qui mériterait ce nom, en effet, si l'on ne voulait voir que la surface et la juxta-position plus ou moins symétrique ou régulière des matières qui s'y trouvent renfermées.

La conception de cette œuvre originale a son principe dans le texte bien laconique d'un rescrit des empereurs Dioclétien et Maximien, au liv. 10 du code, titre 53, rescrit qui a pour objet l'exonération des charges publiques accordée aux athlètes éprouvés dans les combats, et trois fois couronnés.

Les luttes athlétiques ont été particulièrement en honneur chez les nations guerrières parce qu'elles tendaient à développer de mâles courages et les belliqueux instincts. Mais la guerre n'est pas le but et la cause unique de coutumes souvent barbares dans leur origine, et qui, stationnant dans ces conditions primitives, ne pourraient avoir d'autre effet que de perpétuer l'empire de la force maté-

rielle, et d'entretenir au sein des populations des mœurs féroces et sanguinaires.

Les jeux gymniques ne sont pas indignes des regards du législateur. Ils peuvent s'élever à la hauteur d'une institution, quand ils sont réglés par de sages lois, soumis à des formes, renfermés dans des limites ou astreints à des conditions qui les faisant concourir au développement des forces physiques et d'une émulation légitime, n'ont pas une action moins efficace et moins utile sur le développement des caractères et des vertus morales.

De cet ordre d'idées à la recherche historique des tournois intellectuels, la transition est facile. L'*Agonisticon* embrasse dans son cadre étendu, les jeux du gymnase et les jeux académiques de l'intelligence : nobles luttes qui, par un accord harmonieux, tendent au perfectionnement du double principe qui constitue l'organisation de l'homme, favorisant à la fois la civilisation et l'indépendance des peuples.

Le sujet de l'ouvrage a donc pu s'agrandir sans une extension abusive du sens naturel attribué à l'expression que lui donne son titre. Toute querelle de mots à cet égard serait mal venue sans doute dans une ville qui possède et conserve, non sans orgueil, sous cette dénomination, l'une des plus célèbres et plus antiques sociétés littéraires.

Aussi l'Académie des Jeux-Floraux devait-elle avoir, et tient-elle en effet une place distinguée dans l'ouvrage qui nous occupe.

Elargissant ainsi, à mesure qu'il avance, la voie dans laquelle il est entré, l'auteur donne un libre cours à ses explorations, faisant jaillir de toutes parts des aperçus ingénieux et des traits de lumière sur des controverses philosophiques ou morales, recueillant même dans ses excursions sur le domaine philologique des armes pour la défense de la foi chrétienne, si vivement, dit-il, attaquée sous nos yeux.

Chaque jour, en effet, les querelles religieuses s'envenimaient davantage, parce qu'elles se compliquaient de rivalités de pouvoir, de compétitions ardentes, et que les difficultés du présent s'aggravaient des sérieuses inquiétudes de l'avenir.

Henri III vivait encore, que sa succession était disputée par avance, et dévolue suivant les désirs, les calculs politiques et les passion populaires; chacun attendant avec l'anxiété la plus vive

cette redoutable échéance qui devait à la fois disposer d'une couronne et d'un culte.

A Toulouse, l'esprit de la population n'était pas équivoque. La question dynastique était pour l'immense majorité des habitants subordonnée à la question religieuse ; et la loi salique n'était à leurs yeux qu'une lettre morte ou méprisée, si elle devait avoir pour effet d'appeler au trône un prince non catholique.

Le parlement, imprégné de l'esprit public, et reflétant dans une certaine mesure les nuances des opinions qui cherchaient à prévaloir, était ligueur ainsi que le conseil de la cité ; mais cette dénomination générale embrassait des tendances diverses et des idées plus ou moins exclusives.

Les uns, ligueurs dans toute l'énergie de l'expression, ne comprenaient la pureté et le respect de la foi catholique que par la suppression absolue de tout culte dissident, et ne reculaient point pour l'accomplir devant l'idée d'une révolution politique.

D'autres, qui ne séparaient pas leurs convictions religieuses de leur fidélité à la cause royale, étaient ligueurs comme le roi lui-même entré dans la Ligue pour la diriger ou la modérer.

Il en était enfin que dominaient avant tout les conseils de la politique.

L'esprit de corps, le sentiment du devoir, la haute responsabilité qui s'attachait, surtout dans les temps d'agitation publique, aux actes et à l'attitude du parlement, formaient le lien qui réunissait en faisceau toutes ces idées et ces tendances. Mais ce lien, qui se relâchait de jour en jour, ne pouvait manquer de se briser au choc des évènements.

Le drame tragique du château de Blois fut le signal des violentes ruptures et des sanglantes représailles.

La Ligue avait été frappée dans son chef. Mais semblable à l'hydre dont parle le poète, une tête coupée en fit renaître mille. — Et ces mille têtes se dressaient menaçantes pour maudire et venger !

Au meurtre des Guise, on répondit par des meurtres et par l'assassinat du roi : détestable attentat, terribles expiations que la Providence semble permettre comme pour montrer que, dans l'ordre des vérités morales, il est des hauteurs inaccessibles à la raison d'Etat.

Une politique astucieuse et perfide n'avait abouti qu'à rendre le dernier des Valois suspect à tous les partis.

Les huguenots ne croyaient plus à ses édits de pacification. Rome lançait contre lui ses anathèmes ; les ligueurs voulaient sa déchéance.

Au conseil des Seize qui dominait Paris, s'affiliait le conseil des Dix-Huit formé à Toulouse.

Dans ces assemblées tumultueuses, dont les passions s'irritaient par l'assistance imposée des plus forcenés ligueurs, les voix aggressives et les clameurs séditieuses avaient seules de l'écho.

Les propositions les plus attentatoires à l'autorité royale avaient du retentissement et des organes jusque dans l'enceinte du parlement, dont les délibérations étaient troublées par les vociférations du dehors.

Quand la multitude ameutée apporte aux opinions son malencontreux concours, elle traduit ses sympathies ou ses haines par des ovations ou des meurtres.

On sait la mort tragique de l'avocat général Daffis et du premier président Duranti.

Tel était alors l'aveugle entraînement des masses et la violence des passions qui s'agitaient dans des rangs plus élevés, que le parlement lui-même dut contenir son indignation ou feindre, quand une requête audacieuse lui demanda que le procès fût fait à la mémoire de ces deux victimes des fureurs populaires.

Le parlement avait résisté aux provocations réactionnaires parties du conseil des Dix-Huit : mais il avait fait un appel à la cour de Rome, et manifesté dans ces temps de crise des dispositions peu favorables ou peu dociles aux volontés du prince.

Un édit d'Henri III, rendu quelques mois avant sa mort, portait que le parlement ne siégerait plus à Toulouse, et qu'il serait transféré dans une ville ultérieurement désignée.

Le prince qu'on appelait alors dédaigneusement le Navarrais, et qui bientôt devait se nommer Henri IV, ordonna qu'en exécution de cet édit, le parlement serait transféré à Carcassonne.

Cette mesure extrême rompit violemment l'unité artificielle qui s'était jusqu'alors maintenue, malgré les dissentiments et les divisions profondes, dans le sein de la Compagnie.

Une faible minorité se soumit. Le plus grand nombre des parle-

mentaires, immobiles sur leurs siéges, cassèrent les délibérations prises par ceux qui avaient donné à leur assemblée le nom usurpé, suivant eux, de parlement de Carcassonne.

Loin de nous la pensée de décerner l'éloge ou de jeter le blâme, moins encore de descendre dans la conscience de ces magistrats diversement impressionnés, sans doute, par la gravité des circonstances et les vives passions qui fermentaient autour d'eux.

Nous pouvons dire, toutefois, parce que c'est énoncer un fait, que l'élément politique se détacha du parlement de Toulouse.

Restait donc l'esprit ligueur côte à côte de cette autre fraction la plus considérable, sans doute, qui confondait dans ses principes politiques et sa foi religieuse les droits du monarque et de l'unité catholique.

Dans cette dernière catégorie se plaçait en tête Pierre Du Faur de Saint-Jory, alors deuxième président de la cour. Il pressentait ; avec les esprits sages et inspirés comme lui, les périls imminents du culte antique et du principe monarchique, si le lien séculaire qui les unissait venait à se briser.

L'unité nationale semblait chanceler sur ses bases mal affermies. Il y avait, en quelque sorte, dans la France divisée par les factions, deux rois, deux lois, une double foi.

Notre province, jadis unie et compacte avec ses corps organisés et ses institutions, présentait le triste spectacle d'une compagnie judiciaire divisée en deux fractions, puisant leurs pouvoirs à deux sources opposées, sans parler même de la chambre mi-partie qui occupait un troisième siége.

Dans l'ordre administratif, l'interrègne n'avait pas des conséquences moins funestes, et les antagonismes n'étaient pas moins profonds.

Ramener par la voie des négociations et des ménagements de conscience, à des dispositions moins hostiles, à des sentiments patriotiques, à la conciliation des esprits, c'était assurément de la sagesse et de la bonne politique.

Mais on sait que les conquêtes pacifiques du Béarnais ne furent pas toutes aussi pures que l'épée du vainqueur d'Ivry.

Les séductions et la vénalité poursuivirent plus d'une fois des succès préparés par les armes.

Cependant l'abjuration du roi de Navarre venait d'enlever à la

Ligue son principe de vie et le prestige de sa puissance. Dépouillée rapidement de toute autorité morale et de ses plus honorables appuis, elle devint bientôt l'instrument aveugle des passions mal éteintes, des intérêts cupides et des ambitions allumées au feu des guerres civiles.

Voilà comment ses intentions généreuses furent longtemps paralysées, comment des résistances actives et des oppositions occultes multipliaient les obstacles et les difficultés dans les négociations ouvertes à Toulouse avec le commissaire du roi, et perpétuaient les divisions au milieu de ces conférences où se discutaient les intérêts religieux et politiques de la province, et dont le président Du Faur était l'âme et la vie.

Délégué du parlement dans ces assemblées mixtes qui comptaient des capitouls et les plus notables citoyens, il reproduisait les pensées et les impressions mobiles des conférences dans le sein d'une Compagnie dont l'autorité toujours si grande s'était accrue dans ces temps difficiles, et pendant cette sorte d'interrègne prolongé depuis la mort du dernier des Valois.

La Ligue expirante dans une cité qui avait été son berceau et l'un de ses foyers les plus incandescents, ne pouvait périr que dans les convulsions.

Une bande de séditieux, cédant aux excitations d'un fanatisme aveugle, sourdement favorisés par ceux qui fondaient sur l'anarchie l'espoir de leur avenir et de leur fortune, se précipitant vers le palais de justice, voulurent en forcer les portes.

Le gouverneur du Languedoc, Joyeuse, dont les sympathies pour les soutiens extrêmes de la Ligue n'étaient pas équivoques, loin de réprimer ces manifestations tumultueuses, sembla les autoriser par sa présence et en légitimer le but par son attitude et son langage, lorsque, pour employer une expression que l'histoire a consacrée, il menaça de faire sauter, *par le pétard*, le parlement et le palais, si l'on n'ouvrait les portes.

Une réponse digne et ferme imposa d'abord aux factieux : mais sous la pression des actes extérieurs de violence et des menaces, la liberté d'opinion n'existait pas, et toute délibération devenait impossible.

Par une sorte de capitulation entre l'autorité morale et la force matérielle, le parlement dut se résigner à fuir une ville qui n'offrait

plus à la justice ses garanties d'indépendance. Exode mémorable qui honore moins encore les victimes volontaires de ce sacrifice, qu'elle n'accuse ceux dont la connivence ou la faiblesse en favorisa l'accomplissement.

C'est alors que fut consommée cette dernière scission dans ce grand corps judiciaire, dont la partie inféodée en quelque sorte à la Ligue continua de siéger à Toulouse.

Nous savons trop par l'expérience des choses de la vie et les vicissitudes des révolutions, tout ce qu'on doit apporter de réserve dans le jugement des actes accomplis au milieu des perturbations politiques. La raison individuelle la plus éclairée et la plus ferme peut-elle se promettre de ne pas sombrer un jour dans le naufrage universel de la raison publique ?

Mais enfin, laissant à l'écart les intentions pour apprécier les actes, n'est-on pas autorisé à dire que le parlement, réfugié à Castelsarrasin, fut le parlement légitime, si par cette qualification souvent abusive dans le vocabulaire des partis, on entend l'idée du juste et du vrai dans leurs applications respectives aux intérêts moraux des peuples, aux instincts du pays, aux causes de ses progrès, aux conditions normales de sa grandeur et de ses espérances ?

Le parlement de Castelsarrasin fut le dépositaire de ces pensées et de ces doctrines qui, découlant des principes essentiels de la conscience et de la raison humaine, ne se fondent pas sur des idées absolues ou des théories abstraites. Il crut que l'apaisement des partis, amené par de loyales transactions, était le but désormais proposé à la prudence et au patriotisme des hommes d'Etat ; que les bases de cette pacification devaient être, dans la monarchie, l'élément héréditaire consacré par les mœurs nationales et les grands intérêts de l'ordre public ; dans la religion, la foi catholique et la prédominance de son culte, garantis par les serments du prince qui était rentré dans le giron de l'Eglise.

Sur ces fondements inébranlables pouvaient à ses yeux s'établir, sans péril et sans alarme pour les consciences, l'exercice réglé d'un autre culte, et les germes de cette tolérance légale dont l'œuvre commencée par l'édit de Nantes devait recevoir son développement naturel dans les constitutions modernes.

Telle est la voie de modération qu'il fraya, le cri de ralliement

qu'il fit entendre, l'appel qu'il adressa à tous les dissidents, le drapeau de pacification qu'il s'efforça de substituer à l'étendard de guerre.

Un grand nombre d'hommes influents et des plus notables vinrent s'abriter sous les plis de cette bannière pacifique. Les adhésions, recueillies dans des rangs naguère les plus hostiles et les plus redoutables, parce qu'ils étaient les plus autorisés, montrèrent qu'une intelligente et loyale appréciation des choses avait inspiré d'énergiques et salutaires résolutions.

Dans les temps de troubles civils, on l'a dit avant nous, le plus difficile n'est pas toujours de faire son devoir; c'est de le reconnaître.

L'histoire et la postérité ont irrévocablement prononcé leur arrêt.

Honneur donc au parlement de Castelsarrasin et à son digne chef, qui, dans les conjonctures les plus graves et les plus difficiles, ne craignirent pas de prendre la responsabilité d'une mesure dont les conséquences ne furent pas sans péril pour la fortune et la vie des magistrats, prêts à braver les douleurs et les tourments de l'exil afin de conserver dans l'exercice de leur sacerdoce l'intégrité des délibérations et la plénitude de leur indépendance.

L'attitude de cette Compagnie, la sagesse de ses jugements, la modération de ses actes durant le cours d'un exil imposé par la gravité des circonstances, eurent une grande influence sur les évènements qui suivirent. Une part considérable de ses titres à la reconnaissance publique, doit revenir à Pierre Du Faur, le plus ancien des présidents, qui remplissait alors en cette qualité les fonctions de premier président, vacante depuis le meurtre de Duranti.

Une réunion bien rare de qualités morales, qui tempéraient par la modération du caractère la constance des idées et la fermeté des principes, par la bienveillance envers les personnes, l'austérité du devoir, allégeant par la persuasion le poids de la règle, donnait au grand magistrat cette autorité qui s'impose sans contrainte, et qu'il consacra tout entière à prévenir, autant qu'il fut en son pouvoir, les collisions et le schisme dans le sein de sa Compagnie; à modérer leurs effets quand la division éclata, à préparer les voies d'une réconciliation sincère, à consolider la paix quand elle fut rétablie.

La Ligue, qui avait atteint son but par l'abjuration du roi, n'avait

même plus sa raison d'être depuis que le pape avait levé l'excommunication fulminée contre Henri IV par son prédécesseur.

Enfin, l'édit de Fotembray vint irrévocablement consacrer la réduction du Languedoc et mettre un terme aux longues dissensions qui avaient affligé cette province.

La réunion des fractions parlementaires devait être à la fois la conséquence immédiate et la manifestation la plus éclatante du pacte si heureusement conclu et si péniblement élaboré dans les conférences au sein desquelles Pierre Du Faur avait apporté tout ce qu'il avait de patriotisme dans l'âme, de zèle pour la religion, de dévouement pour le roi.

C'est dans son château de Saint-Jory, offert comme le port après la tempête, qu'une réunion officieuse prépara celle du lendemain.

Un éclat inaccoutumé, les acclamations populaires et le concours des plus notables citoyens marquèrent cette rentrée solennelle, unique dans l'histoire, d'un corps de magistrature si grande en autorité, si profondément identifiée aux mœurs du pays, si respectueusement sympathique aux populations.

C'était comme les membres dispersés d'une même famille qui se trouvaient réunis après les épreuves d'un périlleux voyage et qui se pressaient autour de leur chef respecté.

« Etant tous assemblés dans la grand'salle d'audience, ils s'entresaluèrent avec beaucoup d'honnêteté, suivant le langage naïf de l'annaliste Lafaille. Après quoi l'on célébra la messe avec la même solennité et les mêmes cérémonies qu'à la Saint-Martin. Le président Saint-Jory prononça un discours. »

Fidèle à ses sentiments d'abnégation et de patriotisme, l'orateur ne laissa pas tomber de sa bouche une parole de ressentiment ou de blâme.

Il ne parla des dissensions civiles que pour en déplorer les malheurs et montrer les moyens d'en prévenir le retour par un loyal appel aux généreux instincts du cœur, aux nobles facultés de l'intelligence, dans le but d'asseoir, sur les bases d'une réconciliation sincère, les garanties de l'ordre public, l'empire du droit, l'autorité de la justice.

La première place que Pierre Du Faur occupait depuis plusieurs années, sans autre titre que celui de l'ancienneté et des services,

lui avait été déférée à Castelsarrasin par le vœu de sa Compagnie : les suffrages de ses collègues devaient obtenir bientôt la sanction royale.

« Appelé aux Etats-Généraux du royaume, qu'Henri IV avait convoqués à Rouen, il y fit tellement paraître, dit Scévole Sainte-Marthe, la force de son jugement, sa prudente conduite et sa rare fidélité, que le roi l'ayant pris en amour, voire même en admiration, jugea qu'après tant de charges de la robe qu'il avait si dignement soutenues, il était bien capable d'exercer la suprême charge de premier président du parlement de Toulouse.... »

Pierre Du Faur ne devait pas jouir longtemps de cette haute distinction. Il semble que, pour les esprits actifs et les caractères énergiques, le calme est une épreuve redoutable après les longues agitations des discordes civiles.

L'âme, se dilatant en quelque sorte sous l'influence d'une sérénité longtemps inconnue, tend à se dégager violemment de ses entraves, à briser les liens qui la retiennent captive.

C'est dans l'exercice même de son sacerdoce que la mort, rapide comme la foudre, vint frapper l'illustre magistrat, fort encore par l'âge et par la santé.

Il tomba, comme un chef d'armée, sur le champ de bataille, en indiquant le devoir par la parole et l'encourageant par l'exemple.

Ne regrettons point pour lui cette fin soudaine, il pouvait mourir : ses œuvres et ses actes déposaient de la ferveur de sa foi : sa vie pure lui rendait peu redoutables les surprises de la mort.

Mort prématurée sans doute, mais qui l'affranchit de cruels chagrins : il n'eut pas l'indicible douleur de survivre à son fils, celui qu'un témoignage contemporain, digne de confiance et de respect, présentait comme un jeune homme aux facultés précoces de l'intelligence, doué de toutes les distinctions de l'esprit et des nobles qualités du cœur, ce fils magistrat comme son père, et qui devait périr avant l'âge, victime d'un funeste accident.

Du Faur de Saint-Jory avait dédié son dernier ouvrage à cet héritier de son nom, et dans les expressions touchantes de la tendresse paternelle, il aimait à se peindre lui-même avec ses goûts simples et les modestes habitudes de sa vie. Il respirait mal à l'aise dans l'atmosphère de la cour, où les devoirs de sa première charge

et les délégations temporaires le retenaient trop longtemps à son gré. Il n'avait, disait-il, ni l'élégance ni les formes apprêtées du courtisan ; aussi, dès que les exigences de ses fonctions le permettaient, il rentrait avec bonheur dans sa retraite chérie, non pour y trouver une oisiveté indolente, mais pour y retremper l'âme dans ses études de prédilection et les forces du corps dans les doux loisirs de la vie des champs.

C'est ainsi que, dans toute la simplicité des mœurs antiques, le grave magistrat savait allier à la pratique des vertus austères l'abandon familier de l'intérieur domestique.

Messieurs, l'Académie de Législation avait proposé pour sujet de ses concours l'éloge du président Du Faur de Saint-Jory.

Ce choix lui était en quelque sorte imposé par l'esprit de son institution, et surtout par le glorieux patronage sous lequel elle a voulu se placer.

Au milieu des fébriles agitations de la Ligue, qui ne prétendait à rien moins qu'à disposer d'une couronne, Cujas, provoqué tour-à-tour par la séduction et les menaces à des adhésions politiques réprouvées par sa conscience, répondait : « Ce n'est pas à moi qu'il est permis de corrompre les lois de mon pays. »

Nobles paroles qui semblent avoir inspiré Du Faur dans les grands actes de sa carrière publique !

L'illustre docteur disait de celui qui fut son élève : « Il ne sera jamais assez loué ; » honorant ainsi, dans l'énergique expression d'un tel suffrage, la science du légiste et le caractère du magistrat qui, resté ferme au milieu des tempêtes, brava les violences et l'exil pour conserver intact et respecté le dépôt héréditaire des croyances religieuses et politiques.

L'éloge que l'Académie devait attendre, elle l'a vainement espéré. Il ne m'appartenait pas de répondre à son appel : mon but serait atteint si cette faible esquisse et quelques traits épars d'une si noble vie pouvaient préparer à la mémoire du disciple un monument dont le maître a d'avance tracé l'inscription :

Nunquam satis laudatus !

CAZE,

membre de l'Académie de Législation, conseiller à la Cour impériale de Toulouse.

LETTRES SUR LE MIDI.

TROISIÈME LETTRE (*suite et fin*) (1).

Les Baux (Provence), juin 1858.

Puisqu'il s'agit de confessionnal, je vous confesserai en toute sincérité que la montagne de Cordes, qu'on aperçoit de Montmajour, n'étant pas venue à moi, je me suis obstiné à ne point aller à elle. L'analogie de son nom avec celui de Cordoue, capitale des Maures d'Espagne, a fait penser qu'elle le devait aux Sarrasins, car son plateau passe pour leur avoir servi de place d'armes lorsqu'ils ravagèrent Arles et ses environs. Cette montagne est hérissée de rochers très-escarpés au nord et à l'est, et n'est accessible que par le côté sud. Aussi voit-on de ce côté-là les débris d'une muraille, qui se prolongeait sur tout le flanc, et va aboutir aux escarpements naturels qui la rendent inattaquable sur tous les autres points. Les gens de la contrée m'ont assuré qu'on trouve au sommet une caverne, taillée probablement aux époques druidiques, qu'on appelle la *grotte des Fées*.

Cette contrée, tant remuée et hantée par de si mystérieux souvenirs, m'émeut singulièrement. L'aspect d'un pays se note dans mon

(1) Voir la première partie, à la livraison précédente, p 205.

esprit comme une harmonie musicale, et à cette impression physique s'adapte une émotion morale, soit mélancolique, soit gaie, selon l'état de la nature extérieure. Je suis très-vivement impressionné par toutes les manifestations, par tous les changements à vue qui s'y opèrent : les variations de perspective, les mouvements de terrain, la course et la fantasmagorie des nuages, la forme et la couleur des flots et des végétations; mais tout cela est dominé par une préoccupation perpétuelle des rapports du monde extérieur avec les destinées humaines dont il a été le théâtre. L'excitation, la violence produite sur mon esprit par les souvenirs historiques ou légendaires qui se rattachent à certains lieux, impriment un tel ébranlement à mon imagination que le théâtre où se sont passés tous ces faits semble grandir en raison même de la gloire des acteurs. Je cherche toujours et partout l'homme, le héros de la nature, qui perd tous ses charmes, dès que je n'y trouve pas la présence ou le souvenir de celui qui l'anime. Je poursuis, en un mot, cette émotion morale que produit en nous ce que l'on pourrait appeler les phénomènes dramatiques de la nature. Voilà pourquoi la contrée que je parcours a tant d'attraits à mes yeux.

Laissez-moi maintenant emprunter la baguette des fées de la montagne de Cordes, pour vous transporter comme par enchantement à Tarascon, dont la cathédrale dédiée à sainte Marthe, le château du roi René et la Tarasque ne sont point à dédaigner.

Il est traditionnel à Tarascon que Marthe, accompagnée de sa servante Marcelle, alla dans cette ville où elle apporta le flambeau de la foi et dompta la Tarasque, monstrueux dragon qui ravageait la contrée. Une vieille femme, cupide et maussade, me conduisit dans une grange sombre, et m'y fit l'exhibition d'un atroce mannequin, mélange de saurien gigantesque et de merlan colossal. C'était la Tarasque.

Si j'ai regretté de m'être arrêté à Tarascon pour y voir l'effigie de la Tarasque, j'ai été amplement dédommagé de cette mystification par la vue du château, commencé en 1400 par Louis II, achevé par le roi René, qui l'habita et y donna des fêtes magnifiques. C'est un carré d'une grande élévation, ayant du côté de la ville deux belles tours rondes, et du côté du Rhône deux tours carrées irrégulières. Une enceinte plus basse, flanquée d'autres tours carrées, s'étend vers le nord. Ce séjour royal est devenu une prison, et dans cette triste

métamorphose, l'intérieur a perdu ses ornements, mais l'extérieur a gardé sa majesté.

Les habitants de Tarascon tiennent pour positif que sainte Marthe mourut dans leur ville, et ils montrent avec orgueil ses reliques dans une crypte placée sous le chœur de la belle cathédrale du onzième siècle qui lui est dédiée. Cette église, dont le portail est richement sculpté, est ornée de bons tableaux de l'école française.

Il n'est archéologue ni touriste qui de Tarascon n'ait été attiré à Saint-Rémy par la célébrité de son arc-de-triomphe et de son mausolée romains. J'ai obéi à la destinée fatale des touristes et des archéologues.

L'arc n'a qu'une arcade, en dehors de laquelle s'élèvent de chaque côté des colonnes cannelées veuves de leurs chapiteaux. Les huit colonnes sont tronquées à des hauteurs différentes, suivant la hauteur correspondante du massif contre lequel elles sont appuyées. Quatre bas-reliefs, chacun de deux figures, sont placés sur des espèces de plinthes, dans l'intervalle des colonnes, sur les deux faces principales. Des restes de plinthes semblables sur les petits côtés, annoncent qu'ils avaient une décoration analogue. Les bas-reliefs, composés chacun d'un groupe d'un homme et d'une femme, sont fort endommagés. Les sculptures de la voûte m'ont paru élégantes, et j'ai aperçu, dans les tympans des archivoltes, des figures frustes de Victoires, portant des branches de laurier et des étendards, qui répondent à la beauté des groupes.

Le mausolée se compose de trois étages élevés sur un double socle comme un gâteau de Savoie. Le premier étage est massif, carré et orné de quatre bas-reliefs représentant des combats; le second est encore carré, mais percé à jour par des arcades accompagnées de deux colonnettes corinthiennes. Les pilastres de ces arcades sont tout unis, l'archivolte est ornée de rinceaux, et la clef de voûte porte une tête de Méduse. La frise se compose de divinités et d'animaux marins, terminés par des rinceaux. L'archivolte septentrionale porte une inscription. L'entablement du second étage soutient un soubassement circulaire, sur lequel s'élève un péristyle de dix élégantes colonnes corinthiennes, formant une espèce de temple à jour, dans lequel sont placées deux statues, et dont l'entablement supporte un petit dôme parabolique imbriqué qui couronne l'édifice. La frise de l'entablement circulaire de cette rotonde

est un rinceau continu de branches d'acanthe. Malgré bien des recherches, on ignore par qui et à qui fut élevé ce monument, dont la sculpture est bien inférieure à celle de l'arc.

Dussiez-vous, en lisant cette interminable nomenclature de choses vues, m'adresser l'interruption de l'Intimé à Petit-Jean, je veux vous dire que j'ai vu aux environs de Saint-Rémy les ruines du château de Romanil, où Ganthelme de Romanil établit, en 1270, une cour d'Amour, qui devint plus tard cour souveraine dans les questions de galanterie, et subsista jusqu'en 1382. Romanil, aujourd'hui réuni à Saint-Rémy, en était avant la Révolution un fief séparé.

Enfin, de Saint-Rémy je suis venu aux Baux, dont le nom à peu près inconnu réveille peu d'échos dans les fastes de l'histoire classique, mais retentit glorieusement dans les légendes. Si ce nom n'est guère populaire il mérite de le devenir, car, trois fois assiégé, rasé deux fois, le château des Baux a duré onze siècles. J'ai lu dans la *Science des armoiries*, par Palliot, ce passage : « La maison des Baux (de laquelle aucuns ont possédé la principauté d'Orange, par la succession de Guillaume d'Orange, prince pour la moitié de cette principauté, frère de Tiberge d'Orange, femme de Bertrand des Baux, par eux tombée en la maison de Châlons par le mariage de Marie de Baux, fille unique et héritière de Raymond de Baux, cinquième du nom, et de Jeanne de Genève avec Jean de Châlons; puis, enfin, en celle de Nassau par l'alliance de Claude de Châlons avec Henri de Nassau,) portait de gueules à une comète à seize raies d'argent, en mémoire de Melchior, l'un des trois rois qui adorèrent Notre-Seigneur, duquel Balthazar, prince de Baux et roi de Tarse, leur prédécesseur, était issu, qui se retira avec sa femme et ses enfants vers l'empereur Théodose Ier, lequel il suivit au voyage qu'il fit à Lyon et s'arrêta en Provence, y fit construire un fort château à trois lieues d'Arles, qu'il appela de son nom des Baux; ce château fut ruiné après les mouvements de l'année 1632. »

Durant les onze siècles de l'existence du château des Baux, ses possesseurs, hommes de guerre et d'amoureuses folies, race vaillante et superbe de héros et d'aventuriers, d'altières et tendres châtelaines, devinrent ducs d'Andrie, de Nardo et d'Urbin; comtes d'Alessano, de Soletto, d'Avellino, de Montescagioso, d'Esquillace, de Leccio et de Campanie; princes de Tarente et d'Orange; barons

de Brapstoul ; seigneurs de Meyrargues, Courthezon, Marignane et autres lieux ; podestats de Milan ; consuls-podestats de la ville d'Arles, où ils possédaient le Bourg-Neuf, la forteresse de Trinquetaille et jouissaient du droit de bourgeoisie ; sénéchaux et capitaines-généraux de Piémont et de Lombardie ; grands justiciers, grands amiraux du royaume de Naples. Un de leurs panégyristes dit qu'ils possédaient en Provence quatre-vingts villes, places fortes ou terres dites Baussenques, dont l'énumération serait fatigante. Ils portèrent les titres de comtes de Provence, rois d'Arles, de Vienne, princes d'Achaïe, comtes de Céphalonie et de Néophante, empereurs de Constantinople, commandèrent des flottes et des armées, et firent plus d'une fois pencher la balance où se pèse la destinée des peuples et des rois.

Il n'en fallait pas davantage pour éveiller en moi le désir de venir aux Baux, et voilà pourquoi je me trouve aujourd'hui à l'extrémité occidentale d'une espèce d'amphithéâtre naturel, tangent à un autre amphithéâtre beaucoup plus vaste, au sommet d'un versant des Alpines, au milieu de ruines frénétiques et désolées, comme celles de ces villes bibliques sur lesquelles passa la colère de Dieu.

Quoi qu'en dise Palliot, l'origine de la ville et du château des Baux est entourée de mystères, et on ignore si le nom de ses princes dérive d'un mot grec synonyme de casque, parce qu'on en trouva un dans le mont qui porte leur cité féodale ; de Balthazar, l'un des trois rois mages ; des Balthes, branche de la famille royale des Goths, dont Alaric était le chef ; ou simplement du mot ligurien *baou*, qui désigne tout sommet escarpé. Au milieu de ces incertitudes généalogiques, il est constant que, sans répudier les autres, la descendance du roi Balthazar est celle qu'ils adoptaient avec le plus de complaisance, car ils avaient dans leurs armes l'étoile qui guida les mages. Leur écu portait, d'un côté, un cavalier armé d'un bouclier, s'avançant l'épée haute, symbole d'un caractère altier ; de l'autre, en champ de gueules, une étoile à seize rayons d'argent, souvenir de leur fabuleuse origine, brillante image de leur destinée.

Si vous étiez un de ces esprits exigeants et rigides qui dédaignent les fantaisies légendaires et n'acceptent que les affirmations historiques, vous pourriez croire presque avec certitude qu'un seigneur de la cour d'Euric, qui assista à la prise d'Arles par ce prince et que

l'on suppose issu du sang royal, eut pour sa part de conquête la pente méridionale des Alpines appelée *leis baous*, et y bâtit un château où il fixa sa résidence.

L'historique de cette puissante maison me jetterait hors du cadre que je m'impose. Je tiens cependant à constater qu'en fouillant les chroniques provençales, j'ai trouvé un Raymond des Baux, en Palestine, auprès de Raymond V, comte de Toulouse, et que les châtelaines de cette race altière ont joué un rôle aussi important que les châtelains. L'une d'elles, Bérangère, s'éprit d'une passion si forcenée pour Guilhem de Cabestang, qu'elle voulut le posséder sans partage, qu'elle lui fit boire un philtre dont il faillit mourir, et qu'alors il la prit en aversion pour adresser ses hommages à Saurimonde, femme du seigneur de Roussillon, dont vous connaissez l'étrange aventure. Adeline inspira la muse de Folquet, qui fut plus tard évêque de Marseille et mourut archevêque de Toulouse. Cécile était d'une si grande beauté que les contemporains émerveillés la surnommèrent Passe-Rose. Clarette, que Pierre d'Auvergne chanta, et Alasie, qui fut fiancée à Rambaud de Simiane, dans la salle peinte du château de Meyrargues, brillèrent aux cours d'Amour tenues à Signe en 1270 et 1275.

Je suis arrivé ici par des gorges d'un aspect sinistre, en gravissant la montagne par le flanc septentrional, le seul accessible. J'ai d'abord trouvé une porte où s'attachent des restes de moulures, un chambranle mutilé et des pilastres fendus. Trois portions de rues existent encore : la grande rue, la petite rue et la rue de l'Eglise. Beaucoup de maisons ont des façades élégantes dans le style de la Renaissance et du dix-septième siècle ; mais les fenêtres sont brisées, les toits à moitié détruits, les portes sans serrures. Sur la façade de l'une d'elles, j'ai lu ces mots : *Post tenebras lux*, et j'ai contemplé sur une petite place déserte une croix sur un piédestal portant cette inscription : *Stat crux*.

La rue de l'Eglise m'a conduit au presbytère, où j'ai été accueilli par le curé qui, quoique malade, m'a courtoisement fait les honneurs de son temple romano-gothique, dédié à saint Vincent. Cette église, pauvre comme la crèche de Bethléem, a deux nefs, deux chapelles latérales, et dans le collatéral de droite une corniche et un arc doubleau taillé à facettes de manière à former des zig-zags ou des dents de scie alternativement en retraite et en saillie.

A côté de l'église s'élève un petit hôtel où j'ai remarqué des fresques mythologiques et allégoriques assez bien conservées. Cet hôtel sert aujourd'hui d'école et appartenait autrefois à l'illustre famille arlésienne des Porcelets. Le curé m'y a aussi accompagné, et a ordonné à un petit garçon de l'école de me faire l'exhibition des curiosités de la localité, en m'exprimant le regret de ne pouvoir me servir lui-même de cicerone.

Nous nous sommes d'abord rendus au château, taillé dans le calcaire, ainsi qu'une partie de la ville. Ce calcaire est si tendre, qu'il a dû être très-facile à travailler; mais comme il se décompose et tombe aisément en efflorescence à l'air, vous ne pouvez vous imaginer les profils étranges que ces masses formidables ont formés en s'éboulant. J'ai parcouru un chaos de salles éventrées, de corridors aboutissant à des abîmes réalisant les rêves fantastiques de Piranèse et de Martinn, de chemins de ronde suspendus sur des gouffres vertigineux, de terrasses éboulées couronnées d'une pâle et tremblante végétation. Vers le nord, une tour altière, portée par toutes ces ruines, fend la nue. C'était la tour des Banes, la tour des fêtes et des guerres. Toute la circonférence de ce château, dont les ruines grandioses terrifient l'imagination, est à pic, excepté du côté d'une esplanade appelée place du Château. Entre cette esplanade et le château, j'ai contemplé les fragments épars d'une chapelle dédiée à sainte Catherine, qui dépendait de l'aire féodale des hauts barons et des châtelaines, dont j'évoque avec complaisance le souvenir. Que d'aimables et terribles fantômes peuplent les solitudes silencieuses et désolées de ce palais morne! que de romanesques et tragiques épisodes ont fait retentir les lambris écroulés de ce splendide manoir!

Heureux l'homme qui a bâti sa maison sur le rocher, dit l'Evangile! Cette parole a été longtemps applicable aux seigneurs des Baux; mais, en 1630, la colère de Richelieu s'abattit sur eux et démantela leur citadelle. Dix ans plus tard, Louis XIII céda cette baronnie aux Grimaldi de Monaco et l'érigea en marquisat. Elle leur resta jusqu'à la Révolution. Sous Louis XIII, la ville était encore, quoique bien déchue, un séjour aimé des seigneurs provençaux; car, ainsi que je vous l'ai déjà dit, l'architecture de quelques-unes des maisons prouve qu'on y avait construit, à une époque peu reculée, d'élégantes et riches demeures.

Après une minutieuse exploration du château, mon petit cicerone m'a montré, au bas de la montagne, un intéressant monolithe sur lequel j'ai distingué une inscription latine et trois grandes figures drapées à la romaine. Les indigènes assurent que ce bas-relief représente les trois Maries.

D'après une légende, ces saintes femmes, errantes en Provence, seraient venues aux Baux demander une hospitalité qui leur aurait été refusée. La légende ajoute qu'une épidémie se déclara dans la ville inhospitalière et que les habitants, frappés de terreur, cherchant à apaiser la colère des saintes, auxquelles ils attribuaient cette calamité, firent exécuter ce bas-relief, auprès duquel on a construit un oratoire. Depuis lors, les saintes Maries prirent les Baux sous leur protection. L'Anglais, mon compagnon de voyage, élevé à l'école iconoclaste de lord Elgin, a cassé un fragment du bas-relief, dont il compte faire cadeau au British Museum.

Mon zélé cicerone m'a vanté un autre bloc qui porte sculptés à mi-corps une femme et un homme avec une inscription indéchiffrable. Il m'affirme, en outre, que sur la montagne qui s'élève à l'ouest de celle-ci, au milieu d'un chaos appelé Enfer par les indigènes, on trouve une grotte, où les *sagas* locales placent trois fées malfaisantes en opposition aux trois Maries. J'ai tant vu d'excavations, depuis les syringes royales de Biban-el-Molouk jusqu'à la grotte de Fingal, que je ne me sens pas le courage d'aller explorer celle-ci.

J'aime mieux contempler à loisir le spectacle qui se déroule à ma vue : les plaines diaprées de la Camargue, que le Rhône sépare du désert ardent et pierreux de la Crau (1), la silhouette indécise de la montagne Sainte-Victoire, et l'azur lointain de la Méditerranée se confondant avec celui du ciel. La nature ne serait rien sans les magies que lui prête notre imagination, et je m'aperçois que le ciel, la mer et les montagnes, en nous rappelant par leur grandeur à l'inanité de notre destinée, nous inspirent une admiration attristée. Autour de moi, le sol, éploré et béant, est éclairé par un soleil torride, et brille comme un métal en fusion. A peu de distance,

(1) Une tradition, mentionnée je crois par Eschyle, raconte que Jupiter secourut Hercule dans la Crau, en lui envoyant une planète réduite en petits cailloux, pour combattre Alb et Ligur, et que les débris de cette planète couvrent encore la plaine.

presque à mes pieds, non loin de Maussane, les eaux glauques d'un étang, aux meurtrières exhalaisons, étoilent de leurs moires argentées l'aridité d'un panorama brûlé, où languit une flore maladive. Ce spectacle de désolation réveille les nostalgies les plus secrètes de l'âme, et j'entends sourdre des ruines quelque chose de désespéré, comme la plainte élégiaque de Job ou la sombre tristesse de Lucrèce.

Tout-à-l'heure, tandis que le soleil penchait insensiblement son front pâli dans le ciel embrasé, un chant doux comme l'amour, navrant comme la mort, est monté jusqu'à moi. Je suis allé vers l'endroit d'où partait la dolente chanson, et me suis trouvé au milieu d'un groupe de femmes à la beauté morne et ténébreuse, portant au front les perles mortes de la mélancolie. Celle qui chantait berçait un enfant sur ses genoux, avec une langueur indécise entre celle de la souffrance et celle de la passion. Ses yeux éloquents se sont levés vers moi et son regard a semblé me dire, avec le proverbe espagnol : « Lorsque je naquis, je pleurai, chaque jour me dit pourquoi. » C'est une vision qui restera dans mes souvenirs de voyage, à côté de celui des belles Tcherkesses que je rencontrai, un jour, jouant de la guzla, dans le cimetière de Scutari.

Le ciel rit à la terre, le printemps ouvre les calices odorants des fleurs, un esprit de vie est dans l'eau, l'air et les bois. Cependant une mystérieuse mélancolie plane sur la nature qui m'environne. Je m'y associe involontairement, car je trouve un grand enseignement dans les ruines de cette ville et de ce château déserts.

Vous le voyez, je n'ai pu faire un pas dans le cours de ce voyage sans fouler des ruines, comme nous ne pouvons descendre dans nos cœurs, quand sur ses rêves morts l'âme s'accoude et pleure, sans y remuer la poussière de notre jeunesse. Aussi ai-je, depuis quelques jours, bien souvent songé au grand sultan Salah-Eddyn-Ioussouf, qui faisait porter devant lui son linceul, en guise d'étendard, tandis qu'un hérault criait au peuple : « Voilà ce que le sultan Saladin emportera de ses conquêtes ! »

Agréez, etc.

Le Blanc du Vernet.

NOUVELLE.

—

Jacobus Laniger.

I.

Il y a de cela quatre cent treize ans, quelques mois et plusieurs jours, que l'on avait, dans Paris et ailleurs, beaucoup de peine, à vingt-deux ans, à se faire une position, quand on n'était ni prince, ni duc, ni fils d'argentier et qu'on ne voulait être ni procureur, ni garde-notes, ni marchand de comestibles, ni archer, ni bourreau; témoin Pierre Gringoire, de vous bien connu, qui s'était fait poète en ce temps-là.

Jacques Lainé n'avait nulle envie d'embrasser aucun de ces états; il ne voulait pas même continuer celui de son père, Estienne Lainé, chaussetier peu fortuné, malgré son enseigne : *Aux trois chausses d'or*. Or, comme Estienne Lainé espérait fort être riche un jour, mais ne l'était pas encore, il fallait une position à Jacques; son père le lui avait prouvé vingt fois : Jacques se mit à jouer de la musette.

Il en jouait très-bien, ma foi; mais les mystères où pouvaient s'exercer son talent étaient rares, les blanchets et les douzains bientôt dépensés, et son père ne les lui rendait pas en pareille monnaie.

Jacques se trouvait très-malheureux ; de plus, il commençait à être amoureux de Paulette Ricot, qui était belle comme une belle madone, mais aussi pauvre que lui. Paulette, fille de Thibaut Ricot, passementier, avait dix-huit ans ; elle vivait seule avec sa mère, la Thibaude, du peu que leur avait laissé Thibaut, mort déjà depuis longtemps.

Paulette, qui sans être une fringante fille, aimait les belles jupes et les fines gorgerettes, tressait de beaux galons pour les autres, afin d'avoir de plus fine étoffe à ses habits.

Elle logeait en face de la maison de Jacques, et la chambre qu'habitait le jeune homme ouvrait sa croisée vis-à-vis celle de la passementière. Quand Jacques jouait de la musette, elle l'écoutait avec d'autant moins de peine qu'il se trouvait toujours que le musicien choisissait ses plus beaux airs, lorsque la fenêtre, près de laquelle travaillait Paulette, n'était point fermée.

Il y avait eu d'abord, deçà et delà, des œillades échangées, des soupirs envoyés ; plus tard, quelques mots en passant, mais sans autre. La Thibaude ne souffrait point que sa fille causât avec les garçons. Elle n'avait guère tort.

Voilà où en étaient les amours de Jacques et de Paulette. Il n'y avait pas de quoi crier : Au feu ! vous le voyez.

Un matin, Jacobus Laniger, comme le nommaient ses amis de la basoche, sortit de la chaussetterie paternelle, la tête plus basse que de coutume ; il n'avait pas un seul rouge liard dans sa bougette ; et, pour la vingtième fois, son père venait de lui donner sa malédiction. Ne sachant que faire, il marcha droit devant lui ; et marchant, il se mit à réfléchir à jeun ; — il n'est rien tel que cet état pour vous porter à la réflexion.

« Jacobus, mon ami, se dit-il, il s'agit de faire autre chose que jouer de la musette. Voilà que ton père t'a encore donné sa malédiction, il n'y a pas deux heures, et il ne t'a rien octroyé en sus. C'est beaucoup, mais c'est peu, quand on n'a pas déjeûné. — Voyons ! que pourrai-je faire dorénavant ? Chaussetier ?... C'est tout de même agréable de porter de beaux bas de soie à quelque belle dame ; il peut se faire qu'on les lui essaie.... Jacobus ! Jacobus ! vous êtes un fat ! Cependant, il est bien ennuyeux de draper la grosse laine ; il fait bien noir à la chaussetterie ! Jacobus, tu ne seras pas chaussetier. — Si je me mettais dans la baso-

che! On s'y amuse, vrai Dieu! et je pourrais devenir procureur; oui, procureur! Et les arguments *in baroco* pour faire pendre quelque pauvre diable souvent plus innocent que moi!... Je n'en dormirais pas de peur! Je verrais, il me semble, pendant la nuit, se balancer au-dessus de ma tête, en se choquant, les squelettes des malheureux que je ferais condamner. — Foin de procureur! Mais que serai-je donc? — Archer?.., c'est beau, archer! le bicoquet sur l'oreille, l'épée au côté, la moustache relevée, les éperons sonnants au pied, c'est beau! Les demoiselles vous regardent en disant : Voyez le bel archer! — Mais la sottise! Il faut se battre! Le duc de Bourgogne ne m'a rien fait, je ne l'ai jamais vu, et je serais son ennemi juré? Une bonne estafilade sur la joue, un coup de pointe dans la poitrine ne valent pas un petit pot de méchant vin. Il faut naître archer pour le devenir! »

Après avoir passé mentalement en revue plusieurs autres états dont les désavantages l'emportaient toujours, sans doute, sur les agréments qu'ils lui garantissaient, puisqu'il répétait de temps à autre cette fameuse question : Que ferai-je? le joueur de cornemuse se frappa le front, comme illuminé par une pensée séduisante entre toutes :

« Si je me mariais! s'écria-t-il intérieurement; me marier, voilà ce qu'il me faut! Mais me marier, j'entends. » Et s'expliquant sa pensée à lui-même, il ajouta : « Si je pouvais trouver quelque riche damoiselle qui se laissât gagner par les sons de ma musette, je ne ferais plus rien qu'en jouer. Musiquer et ne rien faire!.... — C'est la fille d'un hobereau qu'il me faut chercher. — De grands champs, de grands bois, de beaux chevaux, des éperviers, des gerfaux, des émérillons, vrai Dieu! cela me chausserait comme ces chausses, faites en la chaussetterie de mon père le chaussetier. C'est alors que je lui dirais, à ce brave homme de père : « Voyez-vous ce que l'on gagne à jouer de la musette?.... » Et Paulette? oh! Paulette, elle a regardé bien longtemps cet archer qui, dimanche dernier, passa sous sa fenêtre, harnaché comme un cheval de roi. Paulette se consolera, si tant est qu'elle ait besoin de se consoler. »

Jacques, abîmé dans ces profondes réflexions, avait quitté la ville sans s'en apercevoir; il marchait maintenant dans un petit sentier boueux qui menait à la Seine, à travers les champs.

L'air pur et frais de la campagne qu'il respirait depuis un moment calma son esprit, et le ramena au sentiment de la vie présente qu'il avait oubliée dans son rêve tout éveillé. Il vit sa musette distendue et pendante sur son bras gauche, ce qui le rappela au souvenir de l'état de son estomac. Alors le musicien fit un geste qui signifiait : j'en ai pris mon parti, vive la musette !...

Il continua son chemin vers le fleuve. Arrivé sur le bord ombragé de grands arbres qui projetaient leurs branches sur l'eau verte et profonde, il s'assit sur l'herbe et se mit à gonfler son instrument.

Un moment après, il soufflait, de toute la force de ses poumons, une ronde joyeuse qui le faisait sourire en jouant. C'était l'air qu'affectionnait Paulette. Quand il le jouait dans sa chambre, il ne tardait pas à voir la jeune fille avancer son frais visage en dehors du châssis de sa croisée, afin de mieux entendre. Il recommençait le même refrain pour la deuxième fois peut-être, se plaisant à s'entendre jouer. Regardant couler l'eau, il oubliait qu'il se répétait, lorsqu'il sentit un léger coup sur son épaule. Le musicien s'interrompit brusquement et se retourna. Il vit alors un petit vieillard sec et menu, entièrement vêtu de serge drapée noire, portant un bonnet de velours de la même couleur, orné d'un rubis gros comme la moitié d'un œuf de poule. Nonobstant le rubis, le petit homme avait, dans sa manière de se tenir, quelque chose de particulier; il était sans cesse en mouvement.

Tandis que Jacobus le regardait d'un air peu avenant :

— Je vous ai entendu, lui dit le petit homme, et je suis venu. Vous voulez une femme riche, je vous la donnerai. Si vous aviez réellement voulu une des autres choses que vous avez désirées ce matin, vous l'auriez à votre choix : je suis en humeur aujourd'hui de faire un heureux. Ah ! ah ! ah !

Et le petit vieillard siffla au lieu de rire.

Jacques était stupéfait, il ne trouvait pas mot à dire.

— Jacobus Laniger, continua le petit homme; hélas ! c'est vrai, tu ne portes pas pourpoint de soie ! Jacobus, cela t'étonne que je sache ce que tu as pensé; c'est comme cela; je sais toujours tout, et sans l'autre, je....

Jacques revenu un peu de son étonnement, put à la fin articuler ces quelques mots :

— Que voulez-vous ?

— Ce que je veux, Jacobus? je veux te faire heureux, répondit le petit vieillard. Tu désires une jeune fille belle, car tu la veux belle, n'est-ce pas ? cela me va ; et riche ? cela me va encore, tu l'auras.

— Mais, qui vous a instruit de mon désir; je n'en ai rien dit à personne, dit Jacques, comme se parlant à lui-même.

— Ne t'ai-je pas dit que je t'avais entendu ? Ah ! ah ! J'entends beaucoup de choses, écoute et crois : Ce matin, tu as voulu être chaussetier, procureur, archer; tout cela ne t'a pas convenu; tu as voulu te marier; puis, tu ne l'as pas voulu, et tu le veux à présent. Personne ne me l'a dit cela.

— Mais qui êtes-vous donc ? demanda le jeune homme d'un ton effrayé.

— Qui je suis ? c'est bien long à dire ; cependant je vais commencer : — Je marie les jeunes gens et les vieilles femmes, les jeunes filles et les vieux maris ; j'invente les bijoux et la forme des jupes ; je tue les gens qui gênent ; j'accélère les héritages ; je dompte les répugnances; j'abaisse la fierté ; oui, je l'abaisse ! Jacobus, je suis celui qui fait presque tous les heureux de ce monde ; me reconnais-tu maintenant ?

— Ma foi, non, mon maître, reprit Jacques intrigué ; sauf le dernier point, je sais beaucoup de gens qui vous ressemblent.

— Je vais recommencer. Ecoute : Je chante à l'oreille des jeunes filles les mots qui les font rêver le jour et veiller la nuit ; je suis celui qui d'un niais, qu'on appelle homme de bien, fait un homme adroit, apte aux bonnes affaires. Je t'ai donné l'idée que tu as ; j'ai inventé l'argent, Jacobus !

— Le diable ! s'écria le jeune homme.

— Dom Satanas ! s'il vous plaît, reprit en riant le malin vieillard.

— *Vade !...*

Jacques n'acheva point, interrompu par les cris du petit homme.

— Aïe ! Aïe ! criait-il ; n'achève pas, ou tu es perdu sans retour.

— Je ne veux pas exposer mon âme, pensait Jacques.

— Je ne la veux pas, ton âme, reprit le petit vieillard répondant à la pensée du jeune homme. Tu la garderas et tu auras femme jolie et riche, chausses d'écarlate, haut-de-chausses de velours,

pourpoint de drap d'or, château, tour et tourelle, bois, parcs et étangs, cerfs et chevaux ; je ne veux point ton âme, je suis libéral aujourd'hui.

Qu'est-ce que cela signifie ? vous êtes le diable et vous ne voulez pas de mon âme ? demanda le musicien.

— Pas le moins du monde.

— Mais alors ceci change la question. J'aurai tout ce que vous avez dit, et cela sans pacte, sans signature écrite avec mon sang ?

— Mais oui, Jacobus ; tu n'as qu'à prendre la femme jeune, belle et riche que je te donnerai.

— J'accepte, dit Jacques d'une voix un peu tremblante ; je garde mon âme entièrement intacte, c'est convenu ; si je m'aperçois de quelque manigance, je romps le marché.

— C'est entendu, reprit le petit homme, et il ajouta tout bas : La plaisante chose ! un homme que je marie de ma main me donne son âme sans que je la lui demande. Jacobus, suivez-moi.

Jacques, à peu près rassuré sur le compte de la plus précieuse partie de lui-même qu'il n'avait pas compromise, suivit cette sorte de farfadet, qui se mit à marcher en sautillant, dans la direction de la ville.

II.

Après environ une heure de marche, sans évènement digne d'être raconté, le musicien et le diable se trouvèrent dans une rue étroite, devant une grande et haute maison, dont sept tours dépassaient le toit d'une pente peu ordinaire. La façade, couverte d'abondantes sculptures, tant statues que fleurs, fruits et oiseaux ; une grille, admirable travail de serrurerie, découpant ses élégantes arabesques sur la fraîche végétation d'un jardin, compris entre les murs du palais et la paroi de fer, indiquaient une demeure que la fortune n'avait point évitée dans sa course. Trois portes pratiquées dans l'étendue de la grille attiraient le regard par la richesse et le luxe du travail, et dépassaient, de distance en distance, la hauteur générale du mur de fer.

En ce moment le petit homme, se donnant un air si doucereux et un maintien si posé qu'on l'eût pris pour un greffier au Châtelet, s'approcha de l'une des portes, toucha un ressort, et la grille s'ou-

vrit avec fracas. Jacques, un peu ému, le suivit dans cette sorte de jardin qui précédait le palais. Parvenus au portail, chargé de dessins bizarres en clous de cuivre, luisants comme de l'or, le petit vieux frappa.

Jacques entendit alors un grand bruit dans l'intérieur; le portail s'ouvrit à deux battants.

Après avoir hésité quelques secondes, il entra.

Il put alors se rendre compte du vacarme qu'il avait entendu du dehors. C'était une cohue de domestiques qui riaient, plaisantaient, raillaient, s'invectivaient, médisaient, volaient, calomniaient et couraient en se heurtant pour ne rien faire. Jacques ne fut pas étonné de ce spectacle. Pouvait-il s'attendre à autre chose dans une maison où entrait librement le diable? Comme on le sait, Jacques était à jeun. Son conducteur ne l'avait point fait déjeûner en route. Avisant un de ces bruyants valets chargés de vivres, il s'approcha de lui et lui demanda un morceau du pâté qu'il portait: le maraud le regarda en riant et continua sa route. Jacques désappointé reprit sa marche à la suite du petit homme noir.

— Vous avez faim, dit ce dernier, dès que Jacques l'eut rejoint; on va vous servir, car vous resterez ici toute la journée et peut-être une partie de la nuit; et personne ne doit souffrir dans cette demeure. Il se mit à siffler.

Une table fut immédiatement apportée, dressée et servie par cette valetaille qui avait feint de ne point reconnaître pour son maître, le diable vêtu comme un procureur. — Et Jacques déjeûna comme il ne l'avait fait de sa vie. — Le petit vieux ne l'imita point; il dit pour excuse qu'il attendait le soir.

Après une halte de trois heures, les pieds sous la table, fortifié par des mets impossibles et égayé par les vins les plus étranges, Jacques se sentit un tout autre homme que le matin; il n'avait plus de méfiance. Alléché par la splendeur de la salle où il se trouvait, il demanda à son conducteur, le seul maître qu'il eût vu dans ce palais, la liberté d'en visiter les autres appartements, plus magnifiques sans doute, puisque celui qu'il voyait n'était qu'une manière de vestibule. Le petit homme noir lui répondit qu'il avait toute liberté jusqu'au soir; qu'alors seulement il pourrait mettre à exécution son projet, c'est-à-dire choisir la femme qu'il voudrait prendre pour épouse.

— Promenez-vous, ajouta-t-il, reposez-vous, mangez, buvez, faites ce qu'il vous plaira; commandez, vous serez obéi. Pour moi, je vais vous laisser seul; ma mission m'appelle ailleurs.

Et le petit vieillard quitta Jacques.

Le musicien se trouvait, en ce moment, à l'entrée d'une longue galerie du plus beau style moresque, dont les pans ouvragés formaient l'enceinte d'un parc immense, planté des arbres les plus abondants en fleurs et en parfums.

Jacques, afin de jouir plus à son aise du spectacle féerique qui s'offrait à ses yeux étonnés, s'assit à l'ombre d'un acacia couvert de grappes odorantes.

Après un moment de repos, se sentant pris d'un étrange énervement, il se leva et rentra dans la galerie, animée par des statues de marbre aux poses les plus lascives.

Jacques ému s'empressa de gagner une porte du plus large style qui donnait sur la galerie, et pénétra dans une salle immense meublée de grands lits de velours rouge brodé d'or, de siéges bas et larges de la même étoffe; du plafond descendaient de grandes lampes aux formes les plus gracieuses. Tout autour de cet appartement se posaient sur des socles de jade vert de belles statues, remarquables par le caractère des personnages qu'elles représentaient. C'étaient Procuste, Erostrate, Messaline, Néron, Héliogabale, Hérode, Apollonius de Thyane, Arius, et mille autres encore. Dans l'espace compris entre les statues, on lisait, en lettres d'or encadrées de riches bordures, ces maximes d'une notable étrangeté :

L'argent est tout;

La meilleure morale est de n'en pas avoir;

La conscience est tout au plus un épouvantail efficace contre les poltrons;

L'adresse est une grande vertu; homme, tâche de l'acquérir.

Soyez adroit et vous ne vous plaindrez plus de la vie;

Une opinion, c'est un tas de choses sur lequel s'abattent les mouches, à la grande satisfaction de l'oiseau qui se repaît de ces insectes trop entêtés.

Et d'autres d'une moindre importance:

Le jeu est le seul plaisir digne de l'homme;

J'ai mis ma confiance dans les débiteurs, et ma joie dans les créanciers;

Les faux monnayeurs sont loyaux entre tous les hommes;
Une femme jalouse est ce que l'on doit le plus désirer;
Les danseuses font la force d'un empire.

Et bien d'autres, à la louange de choses qui font donner au diable l'homme le plus patient.

Après avoir médité ces nobles maximes dont il ne goûta guère la moralité, Jacques, fatigué de ses marches et contremarches dans ce magique palais, se sentant quelque velléité de se reposer, s'étendit sur un des lits brodés.

Après un moment de cette douce somnolence qui précède le sommeil, le musicien dit en se retournant sur le côté :

— Sauf la moralité de ces maximes, tout est bien, ma foi, ici.
— Nous verrons.

Et il s'endormit.

III.

Son sommeil dura jusqu'à la nuit close; il eût sans doute duré plus longtemps, sans le retour du petit vieillard, qui siffla pour faire allumer les lampes, et qui sourit en voyant le jeune homme dormant de si bon cœur.

— Si je réussis, tu ne dormiras pas si bien dans quelques jours, dit-il.

Et il appela : Jacobus!

Jacques se réveilla et dit en s'étirant :

— Ah! c'est vous, dom Sa...

Il n'acheva pas; et se levant, il jeta sur le petit vieux un regard interrogateur.

— Comment trouvez-vous cette maison, jeune homme? demanda ce dernier; et, sans attendre la réponse de Jacques : Chacune des dames que vous allez voir en possède plusieurs, plus belles que celle-ci, de vrais palais. Voulez-vous que je fasse entrer vos promises? elles sont quatre; elles attendent votre bon vouloir.

— Je le crois bien que je le veux, dit le jeune homme; pourquoi ai-je attendu si longtemps?

— Entrez! cria le petit vieux.

A cet ordre quatre femmes franchirent la porte de l'appartement.

Toutes quatre étaient admirablement belles, et les plus riches

étoffes et les joyaux les plus précieux rehaussaient encore leur beauté.

La première qui s'avança, habillée d'une robe de velours noir traînante, à aiguillettes de diamants, qui brillaient comme autant d'étoiles, était brune, grande et un peu maigre; son regard eût été admirable sans une trop grande acuité augmentée par un léger pli qui rapprochait imperceptiblement ses deux sourcils.

La seconde, blonde aux yeux noirs, vêtue de taffetas d'argent relevé de bleu, semblait toujours implorer quelque chose; son regard subissait dans une minute vingt transformations. Il était tour-à-tour suppliant, agaçant, légèrement voilé; tout-à-coup il se levait armé de provocations mutines, pour retomber sous l'ombre de cils longs et soyeux, comme éteint par la rêverie. Tous les mouvements de cette séduisante femme étaient empreints de volupté. Lorsqu'elle s'assit, elle fit trembler le cœur du pauvre Jacques, tant était moelleux le mouvement par lequel elle ramena ses robes.

La troisième était plus simplement mise; elle portait un vêtement de satin gris, sans autre ornement que des amulettes à son cou, sur ses bras éblouissants de blancheur, et jusqu'à ses doigts; sa figure admirable n'exprimait rien qu'un grand ennui, elle semblait toujours souffrir; ses mouvements étaient loin d'avoir la grâce de ceux de sa voisine aux nœuds d'azur. Dès qu'elle se fut assise, elle croisa ses mains sur ses genoux et leva un œil au ciel, tandis qu'elle abaissait l'autre, très-éveillé, ma foi, sur Jacques, — elle n'était point bigle cependant; — cette manœuvre fit sourire le petit vieillard.

La dernière avait des cheveux d'un blond fauve qui encadraient admirablement sa figure d'un bel ovale et d'une belle santé; ses mouvements étaient empreints de brusquerie; ses yeux gris dardaient des éclairs; son costume différait entièrement de celui de ses compagnes; elle y avait marié toutes les couleurs; elle était couverte de pierreries; — ce devait être la fille d'un hobereau.

Jacques admirait et se taisait.

Lorsque les quatre beautés se furent assises, le petit vieillard lui dit à l'oreille :

— Eh bien! dormez-vous, maître Jacobus? Il faut choisir; quatre pour une, n'est-ce pas assez? Chacune de ces dames est belle, vous le voyez, et chacune est plus riche que le roi. Je vous laisse; causez et choisissez. Mais avant de vous quitter, ajouta le petit

homme en se levant, je dois vous dire un mot sur leurs caractères respectifs. Vous serez plus à l'aise.

La première est charmante sous tous les rapports; elle est seulement un peu jalouse, gardez-vous de ne pas remplir auprès d'elle les devoirs qu'elle croit lui être dus.

Sa voisine, la blonde, est gentille et spirituelle comme..... un démon; elle est seulement un peu coquette; rendez-lui tous les hommages qu'elle ambitionne.

La troisième est dévote; cela vous étonne, que dom Satanas connaisse des dévotes. Eh bien! cela est. Celle-ci est d'une dévotion outrée; gardez de lui laisser surprendre un de vos regards adressé aux autres; elle serait de force à quitter la place, et ce serait dommage.

La quatrième a le meilleur caractère du monde; mais ayez soin de lui donner raison en tout et pour tout; sans cela elle pourrait s'emporter, elle est un peu colère. Je vous quitte; soyez habile, l'une de ces dames vous appartient.

Et le vieux s'en alla.

Jacques se dit alors :

— Mais il n'est pas si mauvais diable pour... Ce n'est pas lui... il est trop jovial pour cela; du courage, Jacobus!

Affermi par cette courte exhortation à lui-même, Jacques, qui n'était pas un niais, qui avait vingt-deux ans, et qui n'était point laid, passa la main dans ses cheveux, rectifia quelques-uns des plis de son vêtement et se mit à causer, à rire, à plaisanter, à rêver; il fit tout ce qu'il faut pour faire sa cour. Après quoi, il essaya de s'assurer que la promesse du petit homme noir n'était pas une mystification. Il vit parfaitement qu'il serait accepté pour mari par celle de ces belles dames qu'il voudrait bien choisir. Or, il lui arriva ce qui avient dans l'abondance; chacune avait plusieurs mérites particuliers qui balançaient ceux des trois autres; il lui fut impossible de se décider séance tenante.

Aussi, lorsque son introducteur arriva et pria les beautés de se retirer, ce fut avec plaisir qu'il revit ce petit vieillard froid et railleur qui l'avait effrayé jusqu'à ce moment.

— Êtes-vous décidé? laquelle avez-vous choisie? lui dit coup sur coup le petit homme.

— Vous en parlez bien à votre aise, mon maître, reprit gaîment le jeune homme; je voudrais vous y voir; prendre femme n'est pas

si petite affaire, que l'on ne doive point réfléchir. Croyant bien faire, je puis, en dédaignant telle ou telle des trois autres, me créer des tourments pour la vie, qui m'eût été douce et facile, si j'eusse mieux choisi. Laissez-moi seul quelques moments, je vous prie; la solitude est bonne conseillère.

— Ah! ah! fit le vieux, réfléchissez; l'une vaut l'autre; réfléchissez, je le veux bien.

Et il sortit de nouveau.

Maintenant expliquera qui pourra ce qui advint.

IV.

Aidé par une puissance étrange, Jacques, dès qu'il fut seul, se vit lui-même marié tour-à-tour avec chacune des femmes qu'il venait d'observer. Il put entrer dans les détails les plus intimes de sa vie partagée par chacune d'elles. Avec la brune, aux sourcils froncés, il se vit esclave et victime de la terrible passion de sa femme; elle était d'une jalousie atroce; il ne pouvait la quitter un seul instant qu'elle ne tombât en convulsion; si, par fortune, il posait son regard sur une autre femme en passant, c'étaient des récriminations, des larmes qui ne se terminaient que par des spasmes effrayants; sans cesse torturé par sa femme, à la ville, à la campagne, à table, dans sa chambre même, il se vit maudissant l'heure de son mariage. Il mourait de chagrin, qu'elle lui reprochait encore sur son lit de douleur des peccadilles qu'il n'avait point commises. A ce spectacle, Jacques trembla de peur; la brune se retira.

Il se vit alors lié à jamais à la blonde, aux cheveux ardents. Celle-ci entra l'air furieux, les cheveux épars, les poings crispés, l'écume aux lèvres; elle lui reprocha je ne sais quelle vaisselle cassée; elle tenait un poignard à la main. « Plût à Dieu qu'elle s'en servît, disait-il dans sa vision, elle ne me tuerait pas en fractions! » Il se vit le visage ensanglanté, les membres contusionnés, enfin, obligé de se défendre contre sa femme. Il entendit en ce moment un vacarme effroyable de plats jetés sur le plancher, de membres brisés, d'invectives. Malgré ses contusions, Jacques se mit à rire. Alors il vit des gens qui riaient aussi en le montrant au doigt. La peur du ridicule lui fit dresser les cheveux. Mais la blonde violente était passée; la dévote prit sa place.

Celle-ci lui infligea un supplice bien différent; il ne pouvait rien faire sans s'être agenouillé auparavant; il ne pouvait rien dire qu'il n'essuyât une réprimande; il ne pouvait pas manger à sa faim, boire suivant sa soif, aller où l'on riait, chanter avec ceux qui chantaient; sa vie était une litanie perpétuelle, à laquelle il ne put résister; il se vit dépérissant d'ennui.

La dernière, la blonde à la robe d'argent, lui présenta le contraste le plus frappant avec les autres. Aimable, douce, spirituelle, elle ne rêvait que joie et plaisirs. Mais elle agaçait tous les hommes qu'elle voyait; un magot même lui était enviable; sans cesse en mouvement, elle ne laissait pas à lui, son heureux mari, un moment de repos; les pensées qu'elle ne donnait pas à la toilette, elle les donnait à ses amants; lui, Jacques, était la seule chose à laquelle elle ne pensait pas. Toujours suivie d'une cour amoureuse, soupirant et minaudant sur son passage, elle le réduisit à tuer un de ses courtisans qui s'était vanté d'avoir usurpé ses droits. Conduit en prison pour ce meurtre, il se vit tremblant devant des juges railleurs, et ne quitta la geôle que pour l'autre monde; il se vit se brûlant la cervelle!

Jacques sentit une sueur froide, il passa sa main sur son front, y cherchant instinctivement le trou de la balle. Puis, il appela le petit vieillard.

— Eh bien! lui dit ce dernier d'un air joyeux.

— Je suis décidé, dit Jacques, mais j'ai besoin de prendre l'air; sortons, je vous parlerai dehors.

— Parlez ici, c'est bientôt dit; laquelle? insista le vieillard, oubliant dans son empressement d'évoquer la puissance qui lui fait lire à travers le crâne.

— Je vous le dirai, quand nous ne serons plus dans cette demeure, répondit encore Jacques.

— Direz-vous que je suis un mauvais diable? reprit en raillant le petit homme; eh bien! sortons; vous avez choisi, au moins?

— Certes! reprit Jacques.

Quand le musicien et le petit vieux eurent franchi la porte de la grille, ce dernier impatient fit encore : Eh bien?

— Je vais vous le dire à présent, répondit le musicien Jacobus Laniger, en fixant son regard sur le coude que formait la rue, en

ce moment tourné par une jeune fille accompagnée d'une vieille femme, je vais vous le dire; venez.

Et il entraîna le vieillard.

Quand ils eurent gagné la rue que suivaient les deux femmes, forçant le vieillard à courir, il lui dit, en lui montrant la plus jeune :

— La voilà !

Le diable regarda la jeune fille que lui montrait le musicien ; elle avait une figure angélique ; son regard était doux et modeste ; elle était fraîche comme la fleur des montagnes encore couverte de la première rosée.

— Comment ?... cette fille ?... dit-il ; Paulette Ricot en jupe de futaine ?... cette fille qui n'a rien ?

— Elle-même, mon maître ; et, sur ce, Dieu vous ***guard de mal — vade retro, Satanas !***

Le diable s'éclipsa. Jacques, soulagé d'un grand mal à la tête, d'un gros poids sur le cœur, suivit Paulette et la Ricotte qui cheminaient paisiblement, et il se mit à chanter cette chanson dont il avait composé huit jours auparavant la musique et les paroles :

Si je n'ay point de chasteaulx,
De soye à mes chausses,
D'escuyers, de grands chevaulx
Au mors d'or en bosses ;
J'ay tant mieulx que tout cela,
La guallante que voyla,
Ma bonne musette, o gay !
Ma bonne musette !

Si je n'ay point de saphyz,
Des nœuds de turquoises,
Papillettes de rubys,
Ny belles gualloises ;
J'ay tant mieulx que tout cela,
La mignonne que voyla,
Ma belle Paulette, o gay !
Ma belle Paulette !

Pour chasteaulx ne donnerois
Ma bonne musette,
Contre rien n'échangerois
L'amour de Paulette ;

Car j'ai mieulx que tout cela,
Les deux trésors que voyla,
L'amour de Paulette, o gay!
Ma bonne musette!

Un mois après, Paulette et Jacobus, mari et femme, un jour qu'ils avaient envie de marcher, s'en allèrent, bras dessus bras dessous, à la recherche de la maison où le musicien avait passé une si belle journée. Jacques tourna et retourna ; il ne vit rien, dans cette rue étroite qu'il connaissait trop bien, ressemblant de près ou de loin à cette splendide demeure. C'était bien le diable! dit-il. Et Paulette rit de si bon cœur à cette parole, qu'elle montra presque toutes les perles qui lui servaient de dents. Jacques l'embrassa sur la joue, après avoir regardé s'il ne passait personne.

Si elle n'est qu'un peu jalouse, très-peu coquette, assez dévote et point colère, pensa-t-il, je serai bien heureux. Il faut un peu de ces trois choses pour faire une gentille femme, mais que rien ne soit à l'excès.

Je crois que Jacques disait vrai. Ce qui n'empêcha point les gens raisonnables de ce temps-là d'appeler l'union heureuse d'une musette et d'une aiguille, un mariage de déraison.

Henri Arnoulat.

Toulouse, octobre 1858.

CONGRÈS MÉRIDIONAL.

5e et 6e Sections : Manufactures et Commerce. M. L. Jougla, rapporteur.

MESSIEURS,

Les sections réunies des manufactures et du commerce, privées, presque au début des opérations, de l'utile concours de leur secrétaire, M. Urbain Vitry, ont bien voulu me confier la délicate mission de suppléer à cette absence regrettable. Je viens donc vous présenter le résumé des travaux de ces deux sections.

Pour faciliter ma tâche, je n'ai qu'à recourir aux documents pleins d'intérêt lus par quelques-uns de nos collègues, et rappeler à mon souvenir les diverses phases des discussions engagées sur les questions débattues et dont la plupart sont de la plus haute importance ; — vous pourrez en juger par le simple aperçu que je vais dérouler devant vous.

La partie des progrès accomplis dans l'industrie a eu pour principal interprète notre vice-président, M. de Planet. Manufacturier des plus distingués, l'un des délégués du département de la Haute-Garonne à l'Exposition universelle de Paris, membre de la commission et du jury de notre Exposition toulousaine, nul mieux que lui n'était à même de formuler les appréciations inspirées à l'observateur éclairé de la double lumière de la science et de la pratique.

Je regrette, Messieurs, que le temps nécessairement restreint accordé pour chaque lecture ne me permette pas d'entrer dans les détails fournis par ce remarquable travail ; il convaincrait les plus incrédules que notre Midi a été un peu calomnié, car il est incontestable qu'il marche résolûment dans la voie du progrès.

Au nombre des établissements récents ou qui, depuis votre dernière session, ont subi des modifications considérables, il suffit de citer plus particulièrement :

Dans l'Ariége : — les hauts fourneaux substitués aux forges à la catalane dans le traitement du minerai de fer ; les aciers fonte propres à être transformés en aciers corroyés pour la carrosserie et toutes les industries employant les aciers pour ressorts ; les aciers forgés servant à la fabrication des faux et autres instruments de ferronnerie ; l'exploitation déjà fructueuse entreprise par un explorateur intelligent et infatigable, M. Ferrère, d'un gisement de minerai de sulfure de zinc, produisant le métal de ce nom, si précieux pour les nombreux usages auxquels il sert.

Dans l'Aude : — les forges transformant les riches minerais oxidulés-magnétiques des mines de Karessas et de Mokhtu-El-Hadid, de nos possessions africaines.

Dans les deux départements déjà cités et ceux de la Haute-Garonne, du Tarn, de Tarn-et-Garonne, etc. : — les nombreuses manufactures où s'accomplissent les divers travaux de préparation et de fabrication de la laine, de la soie, du papier, des pâtes alimentaires, etc.

Le département du Tarn possède encore une industrie nouvelle, celle de la fabrication du verre à bouteilles, établie dans les dépendances des houillères de Carmaux. Cette importante usine, en ce moment sous l'intelligente direction d'un négociant de Toulouse, M. E. Rességuier, a réalisé, récemment encore, des progrès tels qu'ils permettent de lutter avantageusement avec les produits de même nature des fabriques du Lyonnais.

L'examen approfondi des nombreux établissements industriels de Toulouse dépassant de beaucoup les limites de ce rapport, nous devons nous borner à la simple et aride nomenclature des principaux d'entre eux.

Nous citerons donc : les usines métallurgiques de MM. Talabot, Porteries, Yarz ; les fonderies de MM. Bonnet, Cardailhac et Olin-

Chatelet ; les laminoirs de cuivre de M. Mather ; les filatures de coton de MM. Pellegry frères et Fort jeune ; la belle teinturerie sur coton et blanchiment des fils écrus de MM. Magenthies ; les fabriques d'impressions sur tissus de MM. Brun et Josserand ; les filatures de soie de MM. Raynaud, Penavayre, Carrié et Laurent fils ; l'usine pour le moulinage de la soie, créée, après l'Exposition de 1850, à l'instigation de M. le capitaine Bosquet, par M. Pistre ; l'établissement de tissage de la soie de MM. Rouget frères ; la fabrique de crin végétal de MM. Averseng et Delorme ; les fabriques de papiers de MM. Milnhes et Rochefort ; la cartonnerie de M. Mailhol ; la manufacture de papiers peints de MM. Destrem frères ; les diverses fabriques de cuirs, et notamment celles de MM. Fieux frères ; celle des cuirs vernis, de nouvelle introduction à Toulouse aussi bien qu'à Montrejeau, Saint-Gaudens et Samatan ; les nombreux établissements pour la confection de la chaussure ; les fabriques de chapeaux qui, à Toulouse ou dans les villes voisines, n'emploient pas moins de 20,000 ouvriers ; celles des pâtes alimentaires, etc.

Une mention toute particulière est due aux amidonneries et à l'importante amélioration introduite dans cette fabrication. Le gluten qui était précédemment perdu, non seulement aux dépens de l'alimentation, mais encore au grand préjudice de la salubrité, est enlevé maintenant par un ingénieux système de lavage. M. Durand est le premier qui ait fondé à Toulouse un des plus vastes établissements de ce genre qui existent en France ; non seulement il fabrique l'amidon, mais il rend le gluten à l'alimentation publique dans la fabrication du pain ou mélangé au chocolat ; on va même faire entrer prochainement ce gluten ainsi conservé dans la fabrication des pâtes alimentaires.

Le travail des bois par des procédés mécaniques fait encore, à Toulouse, l'objet d'une industrie de premier ordre et donne lieu à un commerce considérable. Quatre scieries, dont trois mues par des moteurs hydrauliques et une par la vapeur (cette dernière à Colomiers, près Toulouse), refendent, en minces feuillets, les bois qui doivent servir au placage des objets destinés à l'ameublement, et scient, en voliges plus ou moins épaisses, des quantités énormes de planches, de madriers destinés à la menuiserie et à la construction.

MM. Maybon et Baptiste, deux ouvriers intelligents, ont doté Toulouse d'une industrie excessivement importante, celle de la fabrication des parquets; c'est à ces messieurs qu'est due l'invention excessivement utile de la machine à mortaiser.

M. Raphaël Delorme nous a entretenus des améliorations apportées pendant ces dernières années dans l'éclairage, notamment par le gaz. Les résidus de la houille servant à l'extraction du gaz sont aussi avantageusement employés; le coke, par exemple, est un combustible précieux et économique, non-seulement pour l'industrie, mais encore pour les besoins domestiques.

Au reste, le gaz lui-même, exclusivement utilisé jusqu'ici à nous fournir une lumière plus belle et plus intense, est appelé à rendre de plus grands services encore en servant à la cuisson des aliments et au chauffage. Nous avons vu fonctionner les ingénieux appareils destinés à ces usages, et nous ne pouvons exprimer qu'un regret, c'est que cette importante application, introduite depuis plus de deux ans à Paris, ne soit même pas en expérimentation à Toulouse qui possède cependant deux établissements pour l'extraction du gaz.

M. Achille Dutour, agent-voyer en chef du département de la Haute-Garonne, a donné communication d'un mémoire récapitulatif des importants travaux exécutés, sous son habile direction, pour l'établissement et la réparation des chemins de grande communication et des chemins vicinaux, depuis leur classement par la loi du 21 mai 1836. Par ce qui s'est fait en ce genre dans la Haute-Garonne, on peut apprécier les progrès accomplis dans toute la France, sous l'empire de cette grande loi d'utilité publique.

La largeur des chemins de grande communication permettant de planter des arbres sur les accottements sans gêner la circulation du roulage, dans la Haute-Garonne, la préférence pour ces plantations a été donnée à l'essence du mûrier. On comprend facilement les avantages que, dans un avenir peu éloigné, ce choix judicieux peut avoir pour nos contrées et en particulier pour les populations pauvres des campagnes; l'éducation des vers à soie, à laquelle pourront être utilement employés les femmes et les enfants, prendra ainsi un grand développement et deviendra une source précieuse de bien-être. Le département lui-même en retirera un revenu assez important. M. Dutour n'exagère certainement pas en disant que les deux cent mille mûriers plantés sur les

routes de la Haute-Garonne, et dont la feuille sera ainsi utilisée, augmenteront de deux cent mille francs les revenus de la caisse départementale en même temps qu'ils produiront plus d'un million à notre population rurale.

Des appréciations d'une haute portée font ressortir l'importance présente et future de ces nombreuses voies de communication, qui ont déjà rendu tant de services à la viabilité et favorisé le développement du progrès agricole.

La partie du mémoire de M. Dutour relative à l'ouverture d'une route carrossable entre l'Espagne et la France, par le col de la Glère, a surtout excité le plus vif intérêt. Ce grand projet, presque aussitôt exécuté que conçu, dû à l'initiative du magistrat éclairé qui administre avec tant de dévouement la Haute-Garonne, M. West, est, en effet, de la plus haute importance, et les conséquences qu'il peut avoir pour les deux pays, notamment pour nos contrées, sont incalculables.

Seulement la mise à exécution d'un tel projet présentait de nombreuses difficultés : M. Dutour, avec une modestie inhérente au vrai mérite, a omis de signaler cette particularité. Nous sommes heureux de dire que, grâce à l'intelligente direction donnée à ces difficiles et périlleux travaux, tous les obstacles ont été surmontés avec le plus grand bonheur. Dans moins d'un an, M. Dutour, secondé par quelques agents intelligents, a pu faire terminer la voie internationale sur une étendue de 11 kilomètres; et, en attendant la continuation et l'achèvement de la voie, une route muletière de 1 mètre 50 centimètres de largeur, permet d'arriver, à cheval, jusqu'au cirque de Gavarnie. Je crois être l'interprète du Congrès en renouvelant ici, en son nom, à M. Dutour, les félicitations dont il a été l'objet dans le sein de la section.

Mais ce chemin, d'une si incontestable utilité, ne peut atteindre le but qu'on s'est proposé que s'il est continué sur le versant espagnol jusqu'à Venasque. M. Dutour s'est assuré des bonnes dispositions des autorités et des habitans de cette dernière vallée; ils comprennent si bien les avantages de cette voie de communication, qu'ils seraient décidés à entreprendre, à leurs frais, la confection de cette partie du chemin, si le gouvernement espagnol refusait de venir à leur secours.

Pour relier les deux versants, un tunnel de 2,360 mètres de

longueur serait nécessaire ; les frais de percement de ce tunnel ne pouvant être faits par Bagnères-de-Luchon, les secours de l'Etat seraient donc indispensables afin de ne pas laisser cette importante voie incomplète. La section, s'associant à la proposition de M. Dutour, a émis le vœu que le gouvernement accorde des fonds pour l'achèvement de cette route et obtienne le concours du gouvernement espagnol pour l'ouverture du tunnel international.

M. Toussaint Lézat, auteur du plan en relief d'une partie de la chaîne des Pyrénées, et d'un projet de chemin de fer réunissant la France et l'Espagne par une percée dans les montagnes de la Haute-Garonne, a fait connaître une modification essentielle à ce dernier. Nous reliant avec Saragosse, Madrid, Lisbonne, le nouveau tracé mettrait Toulouse à huit heures de la capitale de l'Aragon, à quinze de Madrid, à trente-deux de Lisbonne, et à vingt-quatre d'une de nos principales villes de notre colonie d'Afrique, Oran, par le détroit de Carthagène. Pour terminer les études de ce magnifique projet, il ne reste qu'à les compléter en partie sur le territoire espagnol.

La section, convaincue des conséquences immenses que l'établissement d'une pareille voie de communication pourrait avoir pour la France en général et le Midi en particulier, émet le vœu que le Conseil général du département et le Conseil municipal de Toulouse fournissent à M. Lézat les moyens pécuniaires d'aller sur les lieux mettre la dernière main à ces études complémentaires.

M. le Dr Rigal (de Gaillac), a communiqué un *Mémoire sur la meilleure direction à donner au chemin de fer de Toulouse au Grand-Central, par le Tarn, avec obligation de desservir la ville d'Albi, soit directement, soit par embranchement.* D'après ce mémoire, le tracé le plus direct dans cette partie du chemin de fer venant aboutir à Toulouse en desservant le département du Tarn, serait qu'arrivé à Bruniquel ou à Lexos, ce prolongement de la voie se dirigeât sur Gaillac d'où un embranchement desservirait Albi. La proposition de M. Rigal n'ayant pas pour objet de faire prononcer le Congrès sur le tracé en lui-même, la section émet le vœu que cette importante voie de communication soit exécutée le plus tôt possible, et que les études à faire comprennent les divers points indiqués dans le mémoire.

M. de Lajous a présenté un mémoire sur les abus de la meu-

nerie dans les campagnes et notamment à Labastide-de-Sérou (Ariége). M. de Lajous propose, comme moyen de combattre ces abus, l'établissement d'un système d'association, dont les bénéfices tourneraient au profit des classes pauvres.

La section, sur les conclusions de M. de Planet, a déclaré qu'elle ne pouvait que donner un complet assentiment au projet de M. de Lajous et a formulé le vœu que le gouvernement, dans l'intérêt des classes malheureuses, veuille bien encourager cette entreprise.

M. Martegoute a exposé les dangers résultant de la libre introduction des blés étrangers en France, et a demandé que le Congrès se prononçât contre le maintien de cet état de choses existant en ce moment.

M. de Lavergne a combattu cette proposition, les mesures restrictives étant plus dangereuses que favorables aux intérêts que l'on voudrait protéger. Il cite à l'appui de son opinion le résumé des tableaux publiés par le *Moniteur*, présentant les chiffres des importations et des exportations des céréales. Il résulte de cette note que, sous le régime actuel, qui est la liberté absolue du commerce des grains tant à l'importation qu'à l'exportation, les exportations de céréales excèdent de beaucoup les importations.

M. Martegoute dit que ces faits peuvent être tout exceptionnels et provoqués par des circonstances particulières, enfin que l'expérience de quelques mois ne peut pas être suffisante pour amener les conclusions absolues de M. de Lavergne.

A la suite d'une assez longue et intéressante discussion, la section, refusant de se prononcer d'une manière absolue pour l'un ou l'autre des deux systèmes, a émis le vœu que le gouvernement n'adopte des mesures définitives sur la législation relative aux céréales, qu'après enquête ayant surtout pour but de rechercher les causes de l'avilissement du prix des grains dans le Midi.

Sur la proposition de M. Mather, la section prie le gouvernement de chercher, au moyen des traités de commerce, à procurer un écoulement plus facile des vins français à l'étranger.

Sur la proposition de M. Martegoute, la section a émis le vœu que les compagnies de chemin de fer soient ramenées à l'exécution rigoureuse des taux uniformes des taxes par classe, par kilomètre et par tonne, indistinctement et sans aucune faveur, tel qu'il est

prescrit dans les cahiers des charges, et que, dans le cas d'un abaissement de tarif sur un parcours, soit total, soit partiel d'une ligne, la même uniformité de perception soit maintenue à l'égard de tout expéditeur.

M. Mather a lu un rapport sur le service de la batellerie ; de ce remarquable travail, accompagné de chiffres à l'appui, il ressort évidemment que cet auxiliaire puissant du commerce et de l'agriculture est au moment de succomber si le gouvernement ne s'interpose en sa faveur auprès de l'administration du chemin de fer du Midi, afin de lui faire établir son tarif de perception de manière à permettre à la batellerie de continuer ses utiles services.

M. Mather dit que l'intention du gouvernement, en donnant son approbation au traité par lequel l'exploitation du Canal du Midi a été cédée au chemin de fer, était que le service de la batellerie fût protégé. Il cite à l'appui de son opinion les remarquables paroles prononcées récemment à Brest, par S. M. l'Empereur : « Je veux » que les canaux fontionnent en même temps que les chemins de » fer, et concourent avec eux à la prospérité du pays. »

L'honorable président termine ainsi son intéressant mémoire :

« Nous conclurons que la batellerie succombera inévitablement, » si, dans l'homologation des tarifs, il n'est pas réservé en sa » faveur un écart suffisant pour lui permettre d'exister, et nous » proposerons au Congrès d'émettre un vœu pour que S. Exc. le » ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics » n'autorise ces tarifs qu'après enquête et lorsqu'il sera démontré » que ces tarifs sont compatibles avec le maintien de la batel- » lerie.

» Subsidiairement, nous demanderons que les travaux d'amé- » lioration du cours de la Garonne soient repris entre Toulouse et » Agen, pour assurer une navigation régulière et constante sur » cette partie du fleuve, comme elle est assurée entre Bordeaux et » Agen. »

Ces conclusions ont été unanimement adoptées.

M. Cardailhac a lu une note intéressante sur l'importance industrielle des villes de Castres et de Mazamet. Sur sa proposition et celle de M. Martegoute, la section a émis le vœu que ces deux villes soient reliées entre elles par une voie ferrée ; en second lieu, que des études soient prochainement faites pour rechercher le moyen

le plus convenable de relier également, le plus directement possible, Castres à Toulouse, par un chemin de fer.

M. Cardailhac a fait encore ressortir les ressources que pourraient fournir aux villes industrielles du Tarn, les eaux de la rivière de l'Agout. La section, s'associant à sa proposition, demande que des études soient faites pour arriver à l'endiguement de ces eaux.

Nous avons cru devoir appeler l'attention du Congrès sur la nécessité de demander une diminution considérable sur les tarifs actuellement en vigueur pour les dépêches télégraphiques, afin de généraliser davantage l'usage de cette rapide voie de communication. Le vœu que nous avons formulé à ce sujet a été adopté, en même temps que d'autres propositions relatives aux améliorations à réclamer pour les correspondances des chemins de fer et le service postal.

La section, avant de se séparer, a nommé, pour la représenter dans la commission permanente du Congrès :

Son président, M. Mather, pour le commerce; son vice-président, M. de Planet, pour les manufactures.

Tel est, Messieurs, le résumé très-incomplet des travaux des sections réunies des manufactures et du commerce. Si de cet exposé il ressort que nous avons encore beaucoup à faire, nous pouvons cependant regarder devant nous avec confiance, les progrès accomplis nous répondent de l'avenir.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

I. — Sujets donnés en composition aux examens du baccalauréat.

FACULTÉ DES SCIENCES.

Du 6 *novembre.* — 1° En quoi consiste la loi de Mariotte? Comment l'établit-on par l'expérience dans le cas des pressions moyennes et des pressions inférieures à celles de l'atmosphère? Cette loi est-elle rigoureusement exacte pour chaque gaz ?

2° On connaît le périmètre d'un polygone régulier de *n* côtés inscrit dans un cercle donné, et l'on demande comment on peut calculer le périmètre d'un autre polygone régulier inscrit dans le même cercle, mais d'un nombre de côtés double. — On en déduira la marche à suivre pour l'évaluation du rapport approché de la circonférence au diamètre.

Du 8. — 1° Loi des dilatations des liquides et, en particulier, de l'eau. — Maximum de densité de ce liquide : manière d'en démontrer l'existence.

2° La surface d'un rectangle est égale à 30 mètres carrés. Si l'on augmentait la base de 2 mètres et la hauteur de 3 mètres, la surface s'accroîtrait de 37 mètres 5. Quelles sont les valeurs de ces lignes?

Du 9. — 1° Etablir la condition qui doit avoir lieu pour que la réduction d'une fraction ordinaire en décimales donne un nombre limité ou illimité de chiffres décimaux. — Faire voir que, dans ce dernier cas, le quotient est périodique. — Etant donnée une fraction décimale périodique, simple ou mixte, trouver la fraction ordinaire génératrice.

2° Décrire le phénomène de l'ébullition. — Faire connaître les circonstances qui influent sur la température de l'ébullition, avec les expériences à l'appui.

Du 10. — 1° Comment mesure-t-on le poids spécifique d'un liquide? — Faire connaître les aréomètres à poids constant et leur mode de graduation.

2° Dans une progression arithmétique le dernier terme est 57, la raison

est 10, et la somme des termes est égale à 192. On demande le premier terme et le nombre des termes.

Du 11. — 1° Décrire les expériences au moyen desquelles on démontre les lois de la réflexion de la lumière. — Expliquer les images formées dans les miroirs plans.

2° Démontrer les principales propriétés des progressions arithmétiques et des progressions géométriques.

Du 12. — 1° Exposer la théorie de la rosée, et faire connaître les expériences sur lesquelles cette théorie est fondée.

2° Expliquer le procédé de l'extraction de la racine carrée d'un nombre entier, à l'unité près. — Montrer ensuite comment on détermine la racine carrée d'un nombre quelconque, à une unité décimale près d'un ordre décimal déterminé.

Du 13. — 1° Qu'est-ce que l'induction électro-dynamique? Comment produit-on des courants induits par les aimants? Description de l'appareil magnéto-électrique de Pixii ou de Clarke.

2° Dans un tronc de cône à bases parallèles, le rayon de la plus grande base est double du rayon de la plus petite; le côté du tronc est de 10 mètres, et la surface totale du cône, auquel appartient le tronc, est égale à celle d'un cercle de 40 mètres de rayon. Quelles sont les valeurs des rayons des deux bases?

Du 15. — 1° Faire connaître les différents procédés d'aimantation au moyen des aimants, de la terre et des courants.

2° Etablir la mesure du volume engendré par un triangle tournant autour d'un de ses côtés, plus généralement autour d'un axe mené dans son plan par un de ses sommets. — On en déduira la mesure d'un secteur sphérique et du volume de la sphère.

Du 16. — 1° Donner le principe du jeu de la machine pneumatique.— Décrire la machine à deux corps de pompe.

2° Etant donnés les trois côtés d'un triangle, déterminer par la trigonométrie les angles et la surface de ce triangle.

Du 17. — 1° Etablir la mesure de la surface engendrée par une portion du périmètre d'un polygone régulier, qu'on suppose tourner autour d'un diamètre du cercle circonscrit. — On en déduira la mesure d'une zône et de la surface de la sphère.

2° Définir ce qu'on entend par l'état hygrométrique de l'air. — Décrire l'hygromètre à cheveu et faire connaître la manière de le graduer.

FACULTÉ DES LETTRES.

Du 6 *novembre*. — Hanc Ciceronis notissimam de litteris sententiam,

amico scribens, amplificabis : « Pernoctant nobiscum, peregrinantur, rusticantur. »

Du 8. — Notissima hæc Ciceronis verba de studio litterarum amplificabis : « Adolescentiam alunt, senectutem oblectant. »

Du 9. — Scholasticus, jam vir factus, collegium invisens ubi olim studuit, secum loquitur, vetera et præsentia conferens.

Du 10. — Scholasticus, profectionem ad collegium parans, ut ibi denuò studiis incumbat, ruri valedicit, jàm relinquenda mox iterùm capessendis comparans.

Du 11. — Hanc Senecæ sententiam explanabis : « Nascimur impares, morimur pares. »

Du 12. — Hanc Publii Syri sententiam evolves : « In nullum avarus bonus est, in se pessimus. »

Du 13. — Hanc Publii Syri sententiam dilatabis : « Desunt inopiæ multa, avaritiæ omnia. »

Du 15. — Hanc Ciceronis sententiam evolves : « Historia est magistra vitæ. »

Du 16. — De pulchritudine et utilitate maris disseres.

Du 17. — Expones breviter sacram de filio prodigo historiam.

Du 18. — De præcipuis historiæ commodis disseres.

II. — La fête de Cujas; concours pour deux places de médecin et de chirurgien adjoints dans les hôpitaux de Toulouse.

L'Académie de Législation a célébré, le 5 décembre, la fête de Cujas. C'est cette solennité que ce corps savant choisit pour la remise des médailles aux lauréats de ses concours. Le fauteuil de la présidence était occupé par M. Chauveau Adolphe, professeur de droit administratif à la Faculté de Toulouse. M. Sacaze, conseiller à la Cour et secrétaire perpétuel de l'Académie, a ouvert la séance par un rapport sur les travaux de l'année. On a ensuite entendu le rapport de M. Bressoles, professeur à la Faculté de Droit, sur les ouvrages soumis aux concours, et celui de M. Chauveau sur le grand concours entre les lauréats des neuf Facultés de Droit pour le prix de S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes. M. Caze, conseiller à la cour impériale, a clos la séance par la lecture d'une notice, — que nous sommes heureux de reproduire plus haut, — sur Du Faur de Saint-Jory, président au parlement de Tou-

louse. L'appréciation de ces divers travaux rentre dans les attributions du jeune docteur en droit, chargé, dans la *Revue*, de la rédaction du *Courrier du Palais*. Nous en laissons donc la tâche, pour la fin du mois, à notre honorable collaborateur et ami, M. Astrié, nous bornant aujourd'hui à publier les noms des lauréats.

La question proposée pour le concours de 1857, *la Féodalité et le Droit civil français*, n'ayant pas été traitée, l'année dernière, d'une manière satisfaisante, le prix avait été réservé et la question remise au concours pour 1858. Le prix a été donné à M. Gustave d'Espinay, docteur en droit, substitut du procureur impérial près le tribunal de première instance de Saumur, déjà lauréat de l'Académie en 1855, pour son mémoire sur cette question : *Quelle a été l'influence du droit canonique sur la formation de la législation française ?*

Le programme proposé pour le concours de 1858 était ainsi conçu : *Indiquer les modifications à introduire dans la législation qui concerne la séparation de corps.* — Le prix a été décerné à M. Schmidt, conseiller à la cour impériale de Mayence.

Dans le concours entre les lauréats des neuf Facultés de Droit, deux seulement sont entrés en lice, le lauréat de Toulouse et celui de Rennes, les autres Facultés n'ayant point eu à décerner la médaille d'or dans le concours pour le doctorat.

Le lauréat de la Faculté de Rennes, M. Delesquem-Duplessis-Casso, avait eu à traiter : *De la condition résolutoire, de ses effets, et notamment de l'action résolutoire.* — Le lauréat de la Faculté de Toulouse, M. Anouilh, avait eu pour sujet : *De l'institution contractuelle.* Après un examen attentif, la commission a donné la préférence au mémoire couronné par la Faculté de Droit de Toulouse, et a décerné à M. Anouilh la médaille d'honneur de S. Exc. M. le ministre.

L'Académie s'est vue dans la nécessité de réserver deux de ses prix annuels, faute de concurrents.

L'assemblée était assez nombreuse; mais on a remarqué avec regret l'absence de presque tous les membres de nos Sociétés savantes. Celles-ci seront-elles en droit de se plaindre plus tard, si l'Académie de Législation fait défaut à leurs séances annuelles? Ne serait-ce pas un juste hommage rendu à la science et un acte naturel de courtoisie de se rendre réciproquement visite aux jours solennels des assemblées publiques?

— Un double concours vient d'avoir lieu pour deux places de médecin et de chirurgien adjoints près les hôpitaux de Toulouse. Le nombre des concurrents était de quatre pour la première place, et de deux pour la seconde. Le jury d'examen, présidé par un membre de l'Administration des hospices, se composait de MM. les docteurs Bessières, Dieulafoy, Bo-

namy, Desbarreaux-Bernard, Fourquet, Faurès et Estévenet. Les médecins avaient à subir quatre épreuves, et les chirurgiens, cinq. Le concours, qui a été extrêmement remarquable, a duré plus de quinze jours. Les concurrents ont révélé, dans chacune des épreuves, des qualités particulières, et y ont mis, en quelque sorte, le cachet de leur aptitude et de leur esprit. Ils se sont suivis de si près dans la lice, que c'est l'épreuve écrite qui paraît avoir, en définitive, fixé l'opinion des juges. Jusque-là, il eût été difficile d'indiquer une préférence. M. Basset a obtenu le premier rang pour la place de médecin-adjoint, et M. Resseguet, pour celle de chirurgien. Mais, malgré le résultat, il est vrai de dire qu'il n'y a eu en réalité ni vaincus ni vainqueurs. En présence de talents aussi réels, l'Administration a exprimé le regret de n'avoir pas un plus grand nombre de places à donner. Ce concours, le plus remarquable assurément qu'on ait vu dans les Ecoles de Médecine de province, — car ce n'est guère que dans les Facultés qu'on puisse rencontrer des luttes aussi sérieuses et aussi brillantes, — promet au corps médical de Toulouse, dans un avenir peu éloigné, plusieurs nouveaux et habiles praticiens.

III. — Assaut d'armes.

Dimanche dernier, 12 décembre, un brillant assaut d'armes a eu lieu à la caserne Monumentale.

Une société d'élite s'était rendue à l'appel de MM. les maîtres d'armes de la garnison de Toulouse. M. le général commandant la division militaire, MM. Corréard et Chabord, généraux de brigade, témoignaient, par leur présence, de l'intérêt que les chefs de l'armée attachent aux progrès d'un art qui longtemps a passé pour le premier des arts. Si aujourd'hui dans une société où prédomine l'élément civil, l'escrime semble un peu déchue du rang que lui avait valu l'humeur belliqueuse de nos aïeux, il n'en faut pas conclure toutefois qu'elle soit un futile passe-temps, indigne de solliciter l'attention des hommes sérieux. On ne se bat guère plus en duel, cela est vrai; mais l'escrime n'a pas été créée seulement pour apprendre aux hommes à s'entr'égorger suivant les règles de l'art; elle poursuit un but plus noble, et ce but elle le peut atteindre dans une société qui a déposé les instincts batailleurs de nos aïeux.

L'escrime, déchue comme art de destruction, doit être honorée de nos jours comme moyen d'éducation physique. Parmi les exercices propres à développer le corps humain nul n'offre autant d'avantages que celui-ci. Disons même qu'on serait injuste envers l'escrime en ne la qualifiant que

d'exercice physique; la tête ici travaille autant que le bras et c'est là une supériorité que lui contesteraient en vain les arts que dans le langage des écoles on nomme *arts d'agrément*. Ce double et parallèle développement de l'esprit et du corps rend précieux en tout temps l'art qu'illustrèrent Saint-George et Lozès. Notre société, quoique pacifique de mœurs et d'instincts, ne saurait donc négliger la pratique des armes, et c'est à ce titre que nous signalons, dans une Revue qui s'est toujours préoccupée des questions d'éducation, l'importance de l'assaut qui s'est donné dimanche à la caserne Monumentale.

Ces assauts, nous dit-on, seront désormais périodiques. Un prix sera offert au vainqueur. Bravo! voilà renouée la chaîne des traditions; car il faut qu'on le sache; Toulouse, pendant fort longtemps, a possédé une *Académie royale des armes*. Ses capitouls, jaloux de maintenir des institutions qui jetaient de l'éclat sur la cité, patronaient l'Académie, distribuaient deux épées, une de vermeil, l'autre d'argent, aux athlètes qui se signalaient le plus dans des joûtes annuelles ouvertes sous leur présidence. En outre, les heureux vainqueurs de ce tournoi recevaient leurs entrées franches au spectacle et conquéraient pour la vie l'honneur d'entrer au Capitole avec l'épée au côté. Seuls avec les capitouls ils partageaient ce privilége, qui paraissait insigne dans une ville exempte de recevoir les troupes royales.

Puis donc que les armes reviennent en honneur, recommandons aux élèves de nos écoles le maître qui, de l'aveu de tous, les enseigne dans notre cité avec le plus de zèle et de méthode. M. Monsarrat, — c'est de lui que nous voulons parler, — n'a pas peu contribué à cette renaissance de l'escrime parmi nous. Depuis dix ans, sa salle, ouverte aux jeunes gens du meilleur monde, a vu se former des élèves qui témoignent par leur jeu gracieux et correct à la fois de l'excellence des leçons qu'ils ont reçues. Seul, parmi les professeurs d'escrime civils, M. Monsarrat répond à toutes les invitations qui lui sont faites de se produire en public; aussi n'avons-nous pas été surpris de le retrouver à l'assaut donné dimanche dernier sous la présidence de M. le général commandant la division. La part du maître a été bonne dans le succès de la séance et tous les assistants ont pu se convaincre qu'aux qualités du démonstrateur, M. Monsarrat joint la prestesse et la grâce du tireur expérimenté. Ajoutons enfin que, pour propager l'amour de l'art qu'il enseigne, M. Monsarrat n'a reculé devant aucun sacrifice pécuniaire. Sa salle, décorée dans le meilleur goût, est ouverte toute la journée aux élèves qui se présentent, et deux prévôts, supérieurement instruits dans leur art, assistent le maître et prodiguent aux élèves les conseils et les leçons. Avec de tels éléments, M. Monsarrat ne peut qu'attirer à lui le succès et

consacrer définitivement la renaissance du goût des armes à Toulouse. C'est, quant à nous, la grâce que nous souhaitons au maître, sachant combien il en est digne. E. V.

IV. — Revue théâtrale : l'opéra-comique; les acteurs.

Nous constaterons que notre grand théâtre est en voie de réussite; que, trois ou quatre fois par semaine, il fait chambrée complète, les jours de grand opéra surtout. Nous avons dit que par suite du rejet du baryton, la direction avait dû aviser à en trouver un autre. Il paraît que les barytons sont aussi rares que les ténors, car après des recherches infructueuses et un essai malencontreux, on s'est vu obligé de revenir, faute de mieux, à celui qui était tombé en disgrâce. Cet acte de stratégie n'a pas été du goût de tout le monde; une opposition tenace accueille chaque soir, par des chuts prolongés, l'entrée en scène du baryton primitivement éconduit, et le poursuit encore à la fin de tous ses morceaux, alors même qu'il mériterait d'être applaudi : car M. Gaudemar n'est pas un artiste sans mérite. On ne peut lui contester les qualités d'un habile chanteur, d'un musicien qui a fait de sérieuses études; malheureusement sa voix est ingrate, et toute la science du monde ne lui fera jamais pardonner cette absence de moyens. L'opéra souffre de cet état de choses; l'acteur lui-même est à bout de patience; quelques mouvements brusques nous font craindre qu'il n'abandonne un jour la place. Cette retraite ferait peut-être les affaires de quelques personnes qui y poussent, mais elle ne ferait pas, à coup sûr, celle de la direction et de la majorité du public

L'opéra-comique offre cette année un bel ensemble de talents. Le premier ténor léger, M. Dufrène, doué, comme chacun sait, d'une voix étendue et d'un timbre très-agréable, est un chanteur toujours sûr de lui, qui fait toujours plaisir, ne cause jamais de déception, mais qui ne fera jamais verser une larme. M. Dufrène est parfaitement à sa place dans l'opéra-comique : dans le grand opéra, il laisse à désirer; l'air tragique et les grandes émotions lui manquent complètement. — Le second ténor léger, M. Laget, est un acteur très-sympathique à Toulouse, où il est connu de longue date, pour un ténor fort agréable et d'un talent réel. S'il n'a pas, comme M. Dufrène, les avantages de la taille et d'une belle prestance, M. Laget a beaucoup de mobilité dans les traits, de l'entrain dans le jeu et un goût parfait dans la mise. Les notes de poitrine sont puissantes; mais la voix est courte. — M Filliol, la basse comique, est

doué aussi d'une voix très-sonore, mais il en abuse souvent. Cet acteur est fort inégal. Il est des rôles où il se fait vivement applaudir; d'autres, où il provoque de nombreux signes d'improbation. Quoiqu'il ait fait des progrès depuis sa première apparition à Toulouse, cet acteur a beaucoup à faire encore pour devenir un chanteur distingué. La voix, les manières, le visage, la phrase musicale, tout en lui manque d'élégance et de distinction.

Mme Raynaud, la première chanteuse légère, a été jugée bien diversement. Placée d'abord fort au-dessous de ses devancières, Mmes Didot et Hébert-Massy, pour le jeu et le talent musical, Mme Raynaud s'est relevée peu à peu de cette première impression. Cette artiste avait eu le tort, à ses débuts, dans les morceaux larges, où elle dit si bien la phrase, de chercher à produire l'émotion par un chevrottement continuel. Avertie du mauvais effet de cette manière, qu'on pardonne à peine à Mme Cabel qui l'a mise de mode, Mme Raynaud s'est sensiblement corrigée. Cette actrice rentre dans la classe des cantatrices de second ordre. Elle a une très-jolie voix et vocalise assez bien, quoiqu'on puisse désirer dans ses gammes un peu plus de netteté. Ses trilles sont faibles et ses points d'orgue ne sont pas toujours d'un goût irréprochable. Trop souvent, dans les commencements surtout, il lui arrivait de prendre le ton ou trop haut ou trop bas. Mais Mme Raynaud a le grand mérite d'écouter les conseils; elle se surveille maintenant davantage, et les défauts que la critique était en droit de lui reprocher se sont bien adoucis.

A la place de la deuxième chanteuse légère, qui avait été refusée après ses débuts, M. Lafeuillade a engagé une actrice de mérite, Mme Laurent, qui, annoncée sur l'affiche comme *première* chanteuse, se place par conséquent sur la même ligne que Mme Raynaud et partagera avec elle les rôles de l'emploi. Mme Laurent a fait, hier, son troisième début dans *Lucie*, et sa réception n'a pas été un seul instant douteuse. Ce n'est pas qu'elle n'ait point donné prise à la critique. Cette artiste, qui avait gagné toutes les sympathies dans les *Mousquetaires de la Reine* et principalement dans la *Fille du Régiment*, n'a pas réussi aussi bien dans l'opéra de Donnizetti; elle a gâté plusieurs vocalises par des écarts de voix. Nous avons besoin d'entendre encore Mme Laurent, pour fixer notre jugement.

Notre dugazon, Mlle Latouche, est une des meilleures dugazons que Toulouse ait eues depuis longtemps. Sa voix est d'une fraîcheur et d'une pureté remarquables, et elle la manie avec une sûreté parfaite. Cette artiste a été appréciée, dès le premier jour, ce qu'elle vaut, et recueille, chaque soir, de nombreux applaudissements.

Avec de tels éléments, l'opéra-comique doit marcher, non-seulement sans encombre, mais d'un pas ferme et délibéré.

V. — Nouvelles.

Le premier évènement de la quinzaine a été la cérémonie du sacre de Mgr Bélaval, évêque de Pamiers, célébrée en grande pompe, le 30 novembre, dans l'église métropolitaine de Saint-Etienne. S. G. a dû faire aujourd'hui son entrée dans le chef-lieu de son diocèse.

— S. Ex. M. le Ministre de l'Instruction publique a mis au concours de 1859, entre les nouveaux docteurs et les aspirants au doctorat, la question suivante : « Exposer, d'après le Droit romain et le Droit français, la théorie à l'aide de laquelle on reconnaît les droits qui peuvent, ou non, être transmis à des héritiers, cédés à des tiers ou exercés par des créanciers. » Les dissertations devront être déposées au secrétariat de la Faculté, le 25 août au plus tard.

— On s'occupe activement au Ministère de l'Instruction publique de la révision des programmes du baccalauréat. Une commission d'hommes pratiques, pris parmi les professeurs des lycées de Paris, élabore un travail de remaniement qui va être soumis au Conseil supérieur de l'instruction publique, convoqué pour le 10 janvier prochain. Cette étude préparatoire contient, dit-on, d'excellentes modifications.

— Dans la séance solennelle du mois de novembre 1858, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné les récompenses annuelles instituées pour les divers concours.

La Commission des antiquités de la France a accordé la première médaille d'or, de la valeur de 2,000 fr., à M. Rabanis, ancien professeur d'histoire à la Faculté des Lettres de Bordeaux, pour son ouvrage intitulé : *Clément V et Philippe-le-Bel*, 1 vol. in-8°.

Parmi les personnes mentionnées très-honorablement par la Commission, nous avons remarqué les noms suivants :

M. Mahul, pour le tome 1er du *Cartulaire* et archives des communes de l'ancien diocèse et de l'arrondissement de Carcassonne;

M. l'abbé Caneto, grand-vicaire de Mgr l'archevêque d'Auch, pour ses trois ouvrages intitulés : 1° *Sainte-Marie d'Auch, Atlas monographique de cette cathédrale*, 1 vol. in-folio; 2° *Tombeau roman de saint Léothade, évêque d'Auch, de* 691 *à* 718, brochure in-8°; 3° *Essai de diplomatique et souvenirs d'histoire locale à propos d'une charte auscitaine du XIIIe siècle, écrite en langue romane*, brochure in-8°;

M. Cambouliù, pour un Mémoire manuscrit sur la renaissance de la poésie provençale : *Clémence-Isaure*.

M. Cambouliù est un ancien professeur du Lycée de Toulouse, où il a laissé les plus honorables souvenirs. Nous n'avons pas lu l'ouvrage qui lui a valu la flatteuse distinction que vient de lui accorder l'Académie des Inscriptions. Mais nous connaissons M. Cambouliù pour un esprit un peu paradoxal, fort élevé d'ailleurs. Il aime à aller à l'encontre des opinions faites. Dans une thèse pour le doctorat sur les *Femmes d'Homère* (style de Keeapsake), qu'il soutint avec un grand talent, il y a quelques années, devant la Faculté des Lettres de Toulouse, M. Cambouliù, emporté par son admiration pour le père des poètes, prétendait trouver dans Homère seul tous les traits du caractère de la femme, reniant ainsi les modifications profondes que dix-huit ans de christianisme y avaient apportées; plus tard, dans un ouvrage sur la *Fatalité*, M. Cambouliù soutenait, à la suite d'un examen attentif des œuvres dramatiques des grands poètes tragiques grecs, n'y avoir trouvé nulle trace d'une croyance passée à l'état de dogme chez les anciens. Ecrit sous l'influence de cette naturelle disposition d'esprit, le livre de M. Cambouliù, sur *Clémence-Isaure*, doit offrir des points extrêmement curieux.

— Nous pouvons annoncer avec certitude que la distribution des médailles aux lauréats de l'Exposition aura lieu, dans la galerie du Musée, dimanche prochain, 19 décembre. L'inauguration, annoncée pour le même jour, du buste de Jean Bertrandi, dans *la salle des Illustres*, au Capitole, est remise indéfiniment. Le programme de la solennité se compose d'un discours de M. le maire, de l'exécution de plusieurs morceaux de musique militaire, et comme intermède entre la remise des récompenses aux exposants des Beaux-Arts et aux exposants de l'Industrie, d'une *Cantate*, paroles de M. Philibert, musique de M. Massis, organiste de l'église de Saint-Sernin, chantée par plus de deux cents membres de nos Sociétés chorales.

— M. Gustave Rouland, chef du cabinet de M. le Ministre de l'Instruction publique, est en inspection dans le Midi.

— M. Arsène Houssaye, inspecteur des musées de France, est en ce moment à Toulouse.

F. L.

16 décembre 1858.

BARREAU.

Discours prononcé, le 26 décembre 1858, à la séance de rentrée de la Conférence des avocats, par M. A. Fourtanier, bâtonnier de l'Ordre.

Mes jeunes et chers confrères,

L'ouverture des conférences est pour les anciens de l'Ordre comme pour vous une solennité pleine d'émotion qui fait battre leur cœur de joie et d'espérance. Dans ces paisibles tournois à fer émoussé et visière abattue, se sont bien souvent révélés des esprits supérieurs qui s'ignoraient eux-mêmes, et qui sont devenus la gloire du barreau. Aussi encourageons-nous vos efforts de la voix et du geste, lorsque vous vous livrez à ces exercices qui façonnent et préparent si bien aux combats plus sérieux et plus solennels de l'audience. En assistant à ce spectacle animé, nos regards amis s'arrêtent sur chacun de vous, et avec l'inquiète préoccupation de l'avocat jaloux de voir grandir une profession ardemment aimée, nous cherchons dans vos rangs ceux qui s'élèvent et qui bientôt seront assez forts pour recueillir et conserver le noble héritage auquel vous aspirez tous.

Notre carrière est attrayante et rude à la fois, et c'est par son âpreté même qu'elle plaît aux fortes intelligences, et aux caractères

énergiquement trempés. Si la route à parcourir est unie et facile, le ciel toujours serein et les vents favorables, l'homme s'endort sans souci du lendemain qui doit ressembler à la veille, et le rayon divin que Dieu mit à son front, pâlit et s'éteint bientôt dans une nuit profonde. Il faut à son génie, pour qu'il se déploie dans toute sa puissance, les sentiers inaccessibles à gravir, les vents déchaînés à plier sous son joug comme un coursier docile, les orages de la place publique, plus redoutables que ceux du monde matériel, à combattre et à vaincre. Alors il m'apparaît comme le roi de la création, et dans son regard je vois briller une étincelle du feu sacré qui témoigne de sa céleste origine.

Pour lui point de repos, et il ne satisfait aux lois de sa nature et aux volontés de son immortel créateur, qu'en se consacrant sans terme ni mesure à l'incessant labeur qui est la condition de son existence.

Sous notre drapeau, si vous l'acceptez avec la ferme résolution d'y demeurer fidèle, cette loi est largement comprise et obéie. Comme le magistrat, le soldat et le prêtre, l'avocat appartient à une sainte milice, qui ne compte ni ses fatigues, ni ses dangers, ni ses douleurs, et accepte sans regret le sacrifice de ce que l'on appelle les plaisirs de la vie, dans un monde qui ne connaît pas les jouissances cachées au fond du calice dont les bords paraissent si pleins d'amertume.

Dans le sein de notre Ordre, vous ne trouverez, à côté des austérités qu'impose le travail, ni le tumulte, ni les intrigues, ni les ambitions qui s'agitent à tous les degrés de l'échelle sociale. La paix de l'âme et la liberté d'esprit qui en est la compagne inséparable, sont pour nous d'une nécessité trop grande pour que nous permettions à ces passions vulgaires de franchir le seuil et de troubler la sérénité de notre demeure. Indépendants et libres, nous ne demandons qu'à de persévérants efforts, l'estime publique et le succès qui en sont la haute récompense.

Mais ce succès, cette considération publique si justement enviée, ne sont pas une conquête facile, et la renommée vend bien cher les couronnes que sa main avare laisse tomber sur quelques fronts privilégiés. Demandez à ceux qui les ont obtenues de quelles longues veilles ont été précédés leurs triomphes. Et puis, cette renommée, si on est assez heureux pour l'atteindre, il faut

la retenir et l'enchaîner à son nom, sous peine de la voir, insultante et railleuse, se dégager de vos mains languissantes pour proclamer votre faiblesse, après avoir chanté votre victoire. L'immobilité même dans notre profession est une fatigue et une lourde peine.

Faut-il nous en affliger? — Non certes. Le sommeil dans le succès fut toujours un danger. Que de lauriers ont été flétris, pour avoir cédé à cette décevante séduction! L'avocat, par la nature même de ses devoirs, est à couvert de ces défaillances et de ces langueurs. Sous le feu de l'émulation qu'entretiennent les luttes de chaque jour, où il apporte tout ce que son intelligence a de force et son âme de chaleur, ses facultés se retrempent, se ravivent et s'élèvent. Comme l'athlète des anciens temps, s'il a préparé sa victoire par de longs et violents exercices, il ne laissera pas, dès le lendemain, engourdir et sa main et son bras qui, dans un combat nouveau, doivent soutenir l'honneur de sa couronne.

Mes jeunes confrères, ainsi nos anciens comprenaient leurs devoirs, et la tradition vous dit assez combien ils y furent fidèles.

A cette condition est subordonnée la gloire de notre Ordre. C'est vous qui devez en être les continuateurs et les pieux dépositaires. Tout m'assure que, dans vos mains, ce dépôt ne périra pas!

Laissez-moi néanmoins vous prémunir contre un danger qui préoccupe à juste titre les anciens du barreau, dont la sollicitude vous enveloppe de son sympathique intérêt.

L'improvisation aujourd'hui est seule admise dans nos débats judiciaires. Le discours écrit, dont la solennité et la raideur ne peuvent se plier aux nécessités imprévues de l'audience, est banni du Palais. Dans la solitude du cabinet, il n'est donné à personne de pressentir les accidents qui éclateront au milieu du combat. La proposition que vous avez développée avec le plus de complaisance sera justement celle qu'accepte votre contradicteur, et ce travail qui vous avait coûté de longues veilles, impatiente et fatigue. Un mot qui s'échappe de la bouche du magistrat, la direction que son expérience imprime à la discussion qui s'ouvre devant lui, peuvent transformer la cause et déchirer dans vos mains les feuilles malheureuses auxquelles est rivé votre esprit, et dont il est impuissant à se dégager.

A la barre de la cour d'assises, la situation est plus périlleuse encore!

Si le trouble de la physionomie de l'accusé ou du témoin, les agitations d'une conscience écrasée sous le poids d'une révélation inattendue, le bouleversement et la pâleur du visage trahissant aux yeux du juge attentif les inquiétudes et les angoisses que le remords attache toujours au cœur des criminels, viennent donner à l'accusation des armes d'autant plus redoutables qu'elles étaient moins préparées, que deviendra votre discours écrit loin des orages, et où ne se reflètera aucune des émotions du drame dans lequel un rôle si important vous était dévolu? Oh! alors, un véritable désespoir, aggravé par la conviction de votre impuissance, vous saisira au cœur, et dans votre esprit désolé, vous chercherez en vain une pensée qui rassure et un argument qui relève vos espérances ou votre courage. Dépositaires de la vie et de l'honneur d'un homme dont une famille éplorée a remis le sort dans vos mains, vous éprouverez ces défaillances et ces terreurs qui assiégent et châtient sans pitié l'orateur téméraire qui, son manuscrit à la main, s'est aventuré dans la lice.

L'improvisation est donc une nécessité, une loi impérieuse. Nous devons tous en étudier les secrets, et en apprendre les règles difficiles. Notre toge, sans cela, au lieu d'être l'espoir de l'infortune qui s'abrite sous son patronage, deviendrait un piége et un danger.

Voyez aussi de quelle sympathique bienveillance l'auditoire se plaît à entourer l'orateur rompu aux exercices de la parole, qui se lève, confiant et calme, pour écarter du front de l'accusé la flétrissure qui le menace! — Son courage intéresse, et déjà les émotions que le malheur a toujours eu le privilége d'exciter dans nos âmes le soutiennent et le fortifient. On aime à voir ce noble patron de toutes les misères, que la sollicitude de nos lois place à côté de l'homme chargé d'opprobre et quelquefois souillé de sang, lui prêter une parole amie, le relever de sa déchéance et l'ennoblir par son contact. Et si Dieu a donné à l'avocat, investi de cette touchante mission, la sensibilité du cœur, la chaleur de l'âme, et cette délicatesse d'organes qui s'impressionne profondément à la vue des larmes d'une famille et au spectacle d'une immense infortune, il sortira de sa poitrine des accents passionnés qui arracheront, aux juges attendris, la sentence de mort que leur main tremblante essaierait en vain de retenir.

Mes jeunes confrères, ce tableau n'est pas un jeu de mon imagi-

nation se plaisant à raconter les triomphes auxquels pourrait aspirer l'éloquence humaine, si les qualités diverses qui la font si entraînante et si souveraine étaient réunies sur une seule tête. Plus âgé que vous, j'ai bien des fois été témoin de ces prodiges, lorsque sur le tableau de notre Ordre figurait le grand nom de Romiguières. Pour lui la nature avait tout fait. L'élévation de sa taille, la beauté de son visage, la puissance de sa voix imposaient dès l'abord, et chacun attendait dans le recueillement les paroles qui allaient sortir de cette bouche admirée. Une dialectique serrée et pressante était, en général, le seul ornement de son discours. Mais si une passion profonde venait tout-à-coup émouvoir cette organisation merveilleuse, sur sa physionomie transfigurée se reflétaient les sentiments divers qui agitaient son âme. Alors ses lèvres frémissantes laissaient échapper, comme un cri de désespoir et de douleur, ses lamentations sur les ruines sanglantes de Missolonghi et sur la Grèce martyrisée par le cimeterre ottoman. Alors, alors couvrant de sa toge de jeunes hommes que l'amour de la liberté avait conduits sur les rives de la Bidassoa, pour tenter la fidélité au drapeau d'une armée française, il arrachait à ses juges eux-mêmes de frénétiques applaudissements, et sous le prestige de son éloquence, les sombres voûtes de la cour d'assises, dépouillant leur tristesse, se couvraient de lauriers et de fleurs comme pour une fête.

Mais hélas! triste et amer témoignage de la vanité des choses humaines! de cet homme puissant, dont la cité était fière, et auquel une jeunesse enthousiaste décerna les plus enivrantes ovations, que nous reste-t-il aujourd'hui? Des souvenirs qui, chaque jour, s'amoindrissent et s'effacent en s'éloignant de l'époque agitée où éclatait sa parole; à peine quelques lambeaux de phrases conservés dans la mémoire de ses pieux admirateurs, et qui, bientôt à leur tour, tomberont dans l'oubli, semblables à ces sons fugitifs qu'un lointain écho murmure une dernière fois pour les laisser mourir.

Oui! tel est le sort des plus illustres d'entre nous. Et malgré l'ingrat oubli qui vient s'asseoir sur la tombe de l'avocat, le lendemain du jour où il y est descendu, ce sort est encore digne d'envie. Est-il rien qui égale les jouissances dont déborde son cœur, si par ses efforts le bon droit a triomphé des ruses de la fraude, si une

tête précieuse a été arrachée à l'infamie et au glaive de la loi, si l'honneur d'une famille désolée a été sauvé de la flétrissure? La postérité, il la trouve dans les sympathies et l'admiration de ses contemporains. Sa gloire, il est vrai, est fugitive et promptement s'efface; mais elle est si retentissante et si pure, que ses enivrements dédommagent de sa courte durée.

Courage donc! mes jeunes amis; la couronne qui vous attend au bout de la carrière ne saurait être achetée par trop de sueurs et de fatigues! Elle est le prix d'une lutte à outrance, et non de l'un de ces rapides combats qui laissent au vainqueur le temps de s'amollir au sein de son triomphe.

Ne croyez pas qu'en détrônant le discours écrit, l'improvisation vous ait fait une existence moins occupée et des loisirs plus nombreux. Cette erreur qu'accepteraient avec trop d'empressement peut-être des esprits enclins à l'indolence, je tiens à la combattre. L'organisation même la plus favorisée n'arrive pas sans de pénibles veilles à exprimer sa pensée en public avec netteté et vigueur. Sans doute, c'est un don précieux du ciel que celui de trouver sous sa main une formule élégante qui vienne donner à votre discours la grâce et la pureté que la méditation seule procure; mais c'est aussi un art qui exige de longues études, une application soutenue et de fréquents exercices. Je ne veux pas, il est vrai, que le discours écrit se produise à la barre; mais, dans l'intérieur de votre cabinet, livrez-vous souvent à ce genre de travail, qui concentre et féconde plus que tout autre les facultés de l'intelligence. La plume est le meilleur maître de la parole : et si vous êtes jaloux de conquérir ce talent de bien dire, objet de notre culte et de nos plus vives aspirations, apprenez à écrire, et bien des obstacles seront aplanis.

Venez aussi, venez à nos audiences; et, dans la magistrature comme dans le barreau, vous trouverez des modèles dignes d'exciter en vos cœurs une chaleureuse émulation. Vous écouterez avec recueillement cette parole austère, élevée et vigoureuse, qui, du siége du ministère public, tombe avec une concision d'autant plus admirable que l'élégance et la pureté de la forme y sont plus respectées. La langue des affaires, vous l'apprendrez au prétoire du Tribunal de première instance, à l'école de ces avocats expérimentés qui, chaque jour sur la brèche, doivent à leur longue pra-

tique une sagacité et des ressources que l'on demanderait en vain à d'abstraites études. Venez entendre aussi ces orateurs divers, au parler gracieux et facile, dont le goût et la mesure vous charment à votre insu, et enveloppent l'auditoire et le juge d'une irrésistible séduction. Dans un débat solennel, et si vous désirez savoir comment se plaident les grandes causes, assistons ensemble aux magnifiques développements que, dans un style et brillant et coloré, certains de nos confrères savent élever à la hauteur des considérations morales et philosophiques les plus émouvantes.

C'est après avoir été témoin de ces luttes et de ces succès, que le jeune avocat, rentré dans la solitude de sa demeure, sent battre son cœur d'admiration et d'enthousiasme, et se jure à lui-même de conquérir à son tour cette palme oratoire qui longtemps l'empêchera de dormir.

Mais quelque éclatant qu'il soit, le talent ne saurait suffire aux nobles exigences de notre profession. Pour le vulgaire, sans doute, une parole éblouissante le fascine et l'entraîne; mais le magistrat qui vous écoute, le public intelligent qui vous observe avant de vous accorder son estime, veulent pénétrer dans l'intimité de votre âme, et savoir si, sous ces dehors séducteurs, ne se cachent pas le vice, la perfidie ou la cupidité. Malheur à vous, si cette épreuve que tous nous sommes obligés de subir, tourne à votre honte! La considération publique s'éloigne aussitôt; la défiance accueille votre parole que ne soutient plus le prestige de la loyauté de l'orateur, et la haute intelligence que vous avez reçue du ciel, redoutée comme une perfidie ou un danger, s'éteindra dans l'impuissance et dans l'isolement.

La probité donc! non pas cette probité vulgaire qui consiste à ne pas toucher aux biens d'autrui; mais cette sévérité de mœurs, cette droiture inflexible qui n'hésite jamais en face du devoir; ce courage, cette noble intrépidité qui ne réserve pas ses colères pour la faiblesse et l'infortune, mais qui sans aucun souci des ressentiments ou des haines grondant autour de lui, arrache, calme et fier, à la perversité que protége un grand nom ou une haute position sociale le masque à la faveur duquel s'abritaient impunies la spoliation et la fraude : voilà pour l'avocat et pour sa vie militante d'ordinaires devoirs dont l'oubli serait une faute, et dont l'accomplissement n'est à ses yeux ni un sujet d'orgueil, ni le témoignage

de l'une de ces qualités rares que possèderaient seules quelques âmes d'élite.

Ainsi, Messieurs, avaient vécu et grandi ceux dont la perte récente a fait dans nos rangs des brèches si irréparables et si douloureuses.

Le premier d'entre eux fut, pendant trente années, l'orgueil de notre barreau, sur lequel sa renommée jetait un éclat que la mort couvre maintenant de ses voiles funèbres. Par un privilége bien dû à sa mémoire si justement aimée, au lendemain de ses funérailles, et sans attendre que le silence se fût fait autour de son tombeau, nous avons voulu que sa vie vous fût racontée comme le modèle le plus attendrissant et le plus pur de tous les devoirs qu'impose notre belle profession. Cette vie a été si calme, si douce et si pleine, sans trouble et sans orages, étrangère aux passions de la place publique, et des régions élevées où se discutait autrefois le destin des empires, vous en suivrez le cours avec le sympathique intérêt qui s'attache au touchant assemblage de la vertu, de la modestie et de la gloire. Elle s'est écoulée tout entière entre les veilles du cabinet où chaque nuit il préparait, athlète infatigable, les armes destinées au combat du lendemain, et les luttes du forum où il déployait de si étonnantes ressources. Homme de cœur et homme de bien, passionné pour son art, il ne voulut jamais se séparer de cette toge, instrument de sa renommée, qui, déposée sur son cercueil, commandait à tous, comme si elle eût été animée du feu de sa pensée, un respect plus profond que n'eussent pu le faire les titres, les rangs, les dignités, malgré tout leur prestige! Il portait dans son sein le germe du mal cruel qui devait si rapidement dévorer son existence, qu'il venait encore à cette barre regrettée se traînant avec peine, pour donner à ceux qui ne l'avaient pas entendu, un témoignage de sa force, et conquérir dans le procès *Louvrieu* une dernière couronne. Un autre vous dira bientôt les éminentes qualités de cette rare créature. Mon dessein n'est pas de déflorer un sujet aussi émouvant. Pardonnez à l'amitié l'expression de tristesse qui, involontairement, s'échappe de mon âme. En présence de cette tombe où reposent les restes de l'homme que j'ai le plus aimé, mes yeux sont impuissants à retenir les larmes; en se séparant d'elle, mon cœur éprouve le besoin de la considérer encore et de lui jeter un dernier adieu et un dernier regret.

A côté de lui Mazoyer, qui longtemps fut son émule et presque son rival, a succombé à son tour sous la foudroyante invasion d'une maladie cruelle. Il était aussi l'une de nos illustrations les plus légitimés. Nous l'avons vu, prodiguant les inépuisables richesses de son esprit, étonner bien des fois ses adversaires par la précision de son coup-d'œil, et la fécondité des ressources qui, dans les causes les plus désespérées, arrêtaient la décision sur les lèvres du juge, et rendaient les chances incertaines.

Il était né homme d'affaires. Pour lui, les débuts, par une faveur exceptionnelle, n'ont eu ni les tourments, ni les angoisses intimes dont aucun de nous n'a été affranchi. Des bancs de la Faculté, et tenant dans sa jeune main le diplôme de licencié qu'il venait d'obtenir, il se rend au palais du Tribunal de première instance, sans s'arrêter en route pour préparer ses forces; et, sûr de lui-même, il descend dans la lice avec une confiance qui étonne, et que d'éclatants succès justifièrent bientôt. A l'arrivée de ce nouveau venu, les rangs s'ouvrirent d'eux-mêmes. Il prit possession de la première place comme si, de tous les temps, elle lui eût été réservée, et que sa présence suffit pour que désormais personne n'osât y prétendre. Et cette place, il l'a gardée sans contestation et sans partage, jusqu'au moment où il vint demander, au barreau de la Cour, le rang que lui assurait la supériorité de son mérite. Mais aussi de quelle vaste mémoire, de quel instinct pénétrant et sûr, de quel admirable bon sens, de quelle justesse de jugement, était douée cette merveilleuse nature qui, sans étude souvent, devinait un procès, et marquait du doigt le nœud de la difficulté, ainsi que le moyen de la résoudre.

Il fut le conseil et le guide d'une clientèle aussi honorable que nombreuse. De loin on accourait pour puiser, dans ses entretiens du soir appelés *conférences*, les enseignements et les conseils qui ont calmé bien des douleurs, et sauvé de grandes fortunes. C'est là surtout que se déployait à l'aise toute la sagacité de son esprit, et qu'il trônait en maître. Nul parmi ses confrères ne lui disputa jamais le sceptre de la *conférence*, et la renommée, toujours exacte appréciatrice de nos mérites divers, proclamait en tous lieux cette supériorité qu'attestent aussi d'unanimes regrets. Longtemps encore, retiré dans ce cabinet où furent séchées tant de larmes, préparés tant de succès, il aurait pu répandre sur ses clients et ses con-

frères les trésors d'érudition, de sagesse et d'expérience qu'il avait amassés dans sa longue pratique. Dieu ne l'a pas permis. La mort, si cruelle envers nous, est venue le saisir loin de sa ville natale, de ses confrères, de ce cabinet où il aurait voulu finir comme le soldat au champ d'honneur, et il ne nous a pas été même donné de déposer quelques fleurs sur sa tombe !

L'un des nôtres encore a été frappé sur les hauts siéges de la magistrature où l'avait conduit un mérite éprouvé. Il nous appartenait par le cœur, par les souvenirs et par les sympathies dont il ne cessa jamais de nous donner les plus touchants témoignages. La gloire du barreau fut pour Me Delquié une sorte de culte, et la toge d'avocat, qui l'avait vu naître et grandir dans l'estime publique, à ses derniers moments lui était encore chère. L'élévation de son esprit, son amour de la vérité, les scrupules de sa conscience, qui le suivaient à la barre et arrêtaient sur ses lèvres toute assertion douteuse, avaient donné à sa parole une autorité dont il était à bon droit orgueilleux. Vos anciens n'ont pas perdu le souvenir de l'éclat de ses débuts. Formé à l'école de M. Roucoule, de l'un de ces grands jurisconsultes que les fortes études d'autrefois léguèrent au barreau moderne comme un témoignage vivant des labeurs et de la vaste érudition qu'imposait, pour être dignement porté, le titre d'avocat, il avait contracté de bonne heure les goûts sérieux et graves auxquels, jusqu'à sa fin, il demeura fidèle. Notre grand Romiguières, contre lequel il fit ses premières armes, répondant à sa plaidoirie pleine de goût et de vigueur, lui adressait, ainsi qu'à son illustre patron, ce gracieux éloge dont j'aime à rappeler le souvenir : « Naguères, » disait-il, employant le langage de la fiction, je me plaisais à » comparer ce grand jurisconsulte au divin Mentor; aujourd'hui » j'ai trouvé son Télémaque. »

M. Delquié appartenait à cette génération qui nous avait donné les Mazoyer, les Féral, les Soueix, et tous ils sont tombés dans la force de l'âge, tous ils se sont éteints au milieu des larmes et de l'estime de la cité qui les avait adoptés pour ses enfants.

Après eux et plus jeune par les années, a disparu aussi un avocat dont la carrière ne fut pas sans quelque éclat, et dont le talent a laissé des souvenirs qui sont à ma douleur une consolation bien douce.

Il ne me convient pas de vous rappeler ses titres à l'affection de

ses confrères. Il fut mon compagnon d'enfance, mon guide et mon soutien dans les premiers pas de la vie, et à ses fraternels encouragements je dois la persévérance qui me fit triompher des obstacles que nous rencontrons tous au début de la carrière. Je ne vous dirai rien de la bonté de son cœur ni de la distinction de son esprit. La douleur aime le recueillement et la solitude. Mais vous accueillerez avec indulgence ce témoignage de pieuse gratitude déposé sur la tombe de celui que Dieu ravit, avant son heure, à ma tendresse et à votre estime.

L'an dernier, Messieurs, dans cette enceinte, se faisait entendre une voix dont la force et la grâce nous remplissaient d'admiration et charmaient nos esprits. Cette voix s'est éteinte; elle s'est éteinte pour jamais! Assez d'autres ont dit, dans un poétique langage, les dons merveilleux que la Providence s'était plu à réunir sur ce front qu'embellissaient toutes les beautés de la jeunesse et où rayonnait une intelligence si élevée et si pure. Fort et protégé du ciel qui devait veiller à la conservation de son œuvre, il s'avançait d'un pas assuré vers la destinée la plus belle, quand tout-à-coup un crêpe funèbre s'est abaissé sur toutes ces espérances; et aux promesses de l'avenir impitoyablement brisées, ont succédé le deuil et le désespoir. Ce coup affreux du sort nous a consternés tous, et nul n'a refusé de prendre sa part de cette immense douleur.

Quand l'horizon chargé de sombres vapeurs annonce la tempête, l'homme recueilli attend dans la crainte et le silence que le destin prononce, et si une tête chérie est frappée dans ses bras, l'éclair qui sillonnait la nue le préparait à cette catastrophe. Mais si la foudre subitement éclate et tue au milieu d'un ciel sans nuage, alors que libre des préoccupations de l'avenir, le cœur inondé de joie et d'espérance se repliait sur lui-même pour savourer avec délices la plus ineffable des félicités que Dieu sur cette terre réserve à ses élus, il n'est donné à personne d'élever son courage à la hauteur d'une telle infortune, et l'âme la plus ferme s'avoue impuissante et vaincue!

Dans cette perfidie du malheur qui se glisse sous le déguisement des illusions les plus douces dans l'intimité de votre demeure pour se précipiter brusquement sur sa proie et vous ravir la plus chère partie de vous-même, il y a quelque chose de déchirant et de cruel qui courbe et qui surprend les caractères les plus énergiques.

Ainsi a été frappé Georges Piou. Il était brillant de force et de santé lorsque la mort a étendu sur lui sa main funeste. A peine il avait commencé sa journée, quand la nuit est venue.

La feuille qui, sous l'haleine du printemps, reverdissait splendide de sève et de vigueur, devait-elle donc être aussi promptement détachée du double rameau qui la nourrissait avec tant d'amour, comme si desséchée par les rigueurs de l'automne, son heure était arrivée de devenir le jouet des vents et des frimas ! Que le vieillard rassasié de jours soit, aux extrémités de la vie, enlevé à notre tendresse, le cœur s'afflige sans doute de la nécessité de cette séparation, mais il se résigne à cette grande loi de la mort qui pèse sur toutes les choses de la création.

Dieu ne nous a pas donné une résignation égale s'il nous condamne, au mépris des lois qu'il a faites, à voir se faner et s'éteindre une existence qui venait d'éclore, et d'où s'exhalaient pour monter vers lui des parfums de poésie et d'amour.

C'est pourquoi tous les fronts se sont penchés avec tristesse sur l'urne qui a reçu des cendres si tendrement aimées !

COURRIER DU PALAIS.

Sommaire.

L'Académie de Législation et la fête de Cujas : Rapports de MM. Sacaze, Bressolles et Chauveau; Eloge de Guy Du Faur de Saint-Jory, par M. Caze. — Rentrée de la Conférence des avocats : Discours de M. le bâtonnier de l'Ordre; Eloge de Me Féral, par Me Lapierre; Dissertation sur la mobilisation des biens des hospices, par Me Cazalens.

Nous aimons, on le sait, toutes les fois que l'occasion s'en présente, à réunir dans nos appréciations, comme nous les réunissons dans nos sympathies, les travaux de l'Académie de Législation et les essais de la Conférence des avocats. Ces derniers exercices, pour beaucoup de ceux qui s'y livrent, sont le prélude plus ou moins lointain et la préparation nécessaire des premiers. Les uns et les autres ont pour objet la connaissance du Droit et le culte que nous aimons à rendre à la mémoire des grands juristes. Le même esprit les anime; la même pensée les inspire; et si le genre ou la forme des études diffère en quelques points dans les deux assemblées, on n'y poursuit pas moins un but commun. Aussi attendions-nous avec une vive impatience la rentrée de la Conférence, fixée d'abord au 15 décembre, retardée ensuite par des faits imprévus jusqu'au dimanche, 26.

Mais n'anticipons point; et, pour respecter l'ordre des dates

aussi bien que le droit d'aînesse.... scientifique, prêtons notre première attention à l'Académie de Législation et à la séance publique dans laquelle cette Compagnie vient de célébrer une fois de plus la fête de Cujas.

Est-il vrai que Cujas ait un jour quitté la cité d'Isaure, sa patrie, en lui jetant, comme le trait du Parthe, un anathème dans un adieu ? Ce n'est pas nous qui essaierons de faire cesser sur ce point le désaccord des historiens; mais si cela était, il faudrait reconnaître que la postérité aurait noblement vengé, comme elle le vengerait encore, l'illustre professeur des outrages commis envers lui par l'ignorance ou par les passions d'un autre âge. Toulouse d'aujourd'hui aurait, à elle seule, pleinement réhabilité Toulouse d'autrefois, puisque ses légistes ont placé leurs plus chers travaux sous l'invocation du divin Cujas, et délibèrent à quelques pas d'une statue élevée récemment à ce grand génie.

La séance académique s'ouvrait, le 5 décembre 1858, sous la présidence de M. Chauveau, au milieu d'un public assez considérable, où l'on remarquait, — particularité heureuse, — un grand nombre de jeunes gens.

Le rapport des travaux de l'année a été présenté par M. le secrétaire perpétuel Sacaze. M. Sacaze a vaincu avec non moins de bonheur que l'année dernière les difficultés d'une tâche naturellement aride et ingrate, en appelant comme toujours à l'aide de son savoir cette méthode, cet ordre parfait, cet art gracieux et ce goût épuré, dont il possède l'heureux secret. — L'examen des travaux est précédé, suivant l'usage, d'une introduction historique; puis l'orateur insiste sur la nécessité des Institutions académiques, appliquées surtout aux travaux sur le Droit. Plus que toute autre, la science juridique a besoin de centres et de foyers, où s'entretienne le goût des hautes et fortes études. C'est que le Droit n'est point confiné dans la connaissance de la lettre des Codes, pas plus qu'il ne l'est dans l'érudition facile que donnent les recueils d'arrêts. Une telle et si vaste notion ne peut être puisée que dans ces études plus pures et plus attachantes qui ont pour objet l'histoire des institutions et l'esprit des lois. — Vient ensuite l'énumération fidèle des travaux, avec ce cortége d'appréciations et d'intelligentes critiques, qui après la constatation de leur variété et de leur richesse, sait ajouter quelque chose à leur éclat et à leur prix.

— Après cette énumération, l'Académie entend le rapport de M. Bressolles sur les divers concours, dont elle-même a proposé les prix. — En 1857, le prix avait dû être réservé, aucun des concurrents n'ayant assez complètement développé la question : *De l'influence de la féodalité sur le Droit civil*, et ce sujet avait été remis au concours. — Pour 1858, il s'agissait de traiter la matière de *La séparation de corps*, en indiquant les réformes qu'il serait possible ou utile d'introduire dans la législation qui la régit. Un travail unique avait été remis pour le premier concours; et six mémoires avaient été présentés pour le second. L'orateur a dû rendre compte de toutes ces œuvres. Il l'a fait avec le zèle et la conscience les plus louables, à l'aide d'analyses aussi exactes que sérieuses. Il l'a fait aussi avec cette érudition familière au professeur distingué qui apporte le discernement d'une longue expérience dans la constatation du bon et du médiocre, du vrai et du faux. Et dans l'écrit de ce juge austère, la grâce du langage, la variété des aperçus et même la finesse des saillies, n'ont pas été exclues, tant s'en faut, par la gravité naturelle au savant. — M. Bressolles a fait entendre de justes plaintes, en signalant un autre concours ouvert par l'Académie sur l'éloge de Guy Du Faur de Saint-Jory, et qui n'a donné lieu à la production d'aucun mémoire. Une telle désertion est, en effet, surprenante; et il faut regretter l'indifférence que la jeunesse des Ecoles a montrée cette fois pour des travaux si utiles et pour des palmes si honorables. Le rapport de M. Bressolles nous a très-agréablement captivé; et pas un des développements, pourtant nombreux, qu'il renferme, n'a produit l'effet d'une longueur.

De son côté, le concours ouvert par le Ministre entre les mémoires du doctorat couronnés dans les neuf Facultés de l'Empire, a été, de la part du président, M. Chauveau, l'objet d'une chaleureuse harangue, où l'orateur s'applaudit, une fois de plus, de la haute intervention du chef suprême de l'instruction publique dans les destinées de la Compagnie, et où, cédant ensuite à l'entraînement des affections si légitimes qui l'attachent à notre Ecole de Droit, il a raconté avec une effusion touchante que le lauréat de la grande lutte est cette année un docteur de la Faculté de Toulouse. Seule, la Faculté de Rennes avait pu envoyer un mémoire rival et un autre champion dans la lice. La comparaison la plus impartiale a

démontré la supériorité du mémoire toulousain, supériorité d'autant plus digne de remarque, que le mémoire de Rennes avait lui-même une grande valeur.

En outre du rapport sur le grand concours, M. Chauveau s'était réservé le plaisir de faire connaître les travaux spéciaux qui ont été offerts à l'Académie à l'occasion de la fête même de Cujas; et c'est avec une bien vive émotion encore qu'il a rappelé l'envoi des ***Pandectes russes***, envoi dont l'Académie a été récemment honorée par le czar. Ainsi s'étendent et s'élèvent encore les relations de notre société de légistes.

Pour couronner la fête, l'honorable M. Caze n'a pas dédaigné de ramasser le gant qu'une jeunesse indolente avait laissé sur le sol, et de consacrer quelques-unes de ses précieuses veilles à cet éloge de Guy Du Faur de Saint-Jory, qui, par une fortune bien imméritée, n'avait éveillé le zèle d'aucun écrivain. — Ceux qui ont repoussé un pareil sujet d'étude, le croyant stérile, doivent éprouver bien des regrets maintenant. Il était impossible de les punir et de nous complaire avec plus de talent que ne l'a fait M. Caze. Nous l'avons si bien compris, et nous nous sentons si respectueux pour cet écrit, qu'au lieu de vouloir le déflorer par un essai d'examen, nous en avons fait, grâce à une communication bienveillante, le premier hôte de la ***Revue de Toulouse*** dans la dernière livraison de ce recueil. C'est là qu'on peut voir et comprendre combien il se révèle de connaissances et d'idées dans l'appréciation de cet homme qui, né durant le siècle des fortes études juridiques et des grandes querelles religieuses, fut à la fois seigneur et penseur, philosophe, théologien, écrivain célèbre, magistrat illustre, — qui vécut en communion intime avec la pléiade nombreuse des hommes d'élite que, par la force des circonstances, le seizième siècle avait enfantés, — et qui se trouva aux prises, toujours digne, toujours ferme, toujours vénéré, avec les évènements les plus difficiles, les plus émouvants et les plus considérables.

Nous ne voulons pas quitter l'Académie de Législation sans lui rendre un dernier et sincère hommage.

La liberté de toutes les opinions en morale, en philosophie, en toute matière, y a été profondément respectée par les divers orateurs qui ont pris la parole. Chacun a parlé avec la conscience et non avec la passion. Cela n'a aucunement paralysé la discussion et la

critique ; les opinions n'ont rien perdu à rester calmes et graves. L'amertume et l'acrimonie ont été religieusement écartées ; on a fait de la science pour la science, de l'histoire pour l'histoire ; on n'a fait le procès à aucune théorie ; et l'approbation donnée à un système ou à un évènement du passé, ne déguisait pas la satire d'un autre système ou du temps présent. Il est si bien de conserver en tout la dignité et la mesure, il est si loyal de n'imposer ses conclusions à personne, laissant à chacun le soin de juger. Et c'est là, ajouterons-nous, le vrai caractère qui doit toujours distinguer les discussions académiques, puisque naturellement elles se meuvent dans les sphères élevées et sereines de la science que les agitations et les orages d'en bas ne peuvent pas envahir.

Dimanche dernier, les membres du Barreau se réunissaient à leur tour dans la salle de leur bibliothèque pour tenir la grande séance publique qui consacre solennellement chaque année la reprise de leurs travaux. Comme toujours, l'assistance était nombreuse et dignement composée ; comme toujours, les chefs de la magistrature et de l'Université étaient venus donner par leur présence la meilleure marque de la haute estime qu'ils professent et pour le ministère élevé de l'avocat, et pour l'heureux concours qu'en reçoit chaque jour la justice.

M. le Bâtonnier a ouvert la séance par un très-remarquable discours, dont les beautés échappent à l'analyse, si bien que nous n'avons cru pouvoir mieux faire que de lui réserver aussi dans notre recueil une place qui ne saurait, à coup-sûr, être mieux occupée. Nous avons voulu, qu'à défaut de ces émotions et de ces retentissements intérieurs que le langage parlé d'un orateur d'élite fait pénétrer dans l'âme d'un auditoire, les lecteurs, à qui il n'a pas été donné d'entendre cette allocution, pussent du moins en admirer l'éclat et la pensée. La profession d'avocat, son caractère, son utilité, son action sociale et juridique, sa précieuse indépendance, les méthodes applicables à la plaidoirie, tel est le thème bien souvent traité mais toujours nouveau, — surtout dans la bouche d'un orateur tel que M. le Bâtonnier, — tel est le thème sur lequel a été tout d'abord appelée notre attention. Il a fallu tour-à-tour s'émouvoir, s'attendrir, s'étonner devant cette saisissante peinture, où l'on nous représentait la puissance de l'éloquence judiciaire et le

vieux prestige du barreau dans les audiences de la justice ; — puis, le rôle intime et touchant de l'avocat renfermé dans son cabinet, où son savoir et son honnêteté sont assiégés par tant d'intérêts divers et par tant de misères. L'accusé secouru, l'innocent arraché à la calomnie qui en voulait faire un criminel, le désespoir d'une famille apaisé, l'éclat d'un nom maintenu pur et sans tache, la mauvaise foi vaincue, le masque de l'hypocrisie déchiré, le salut apporté à la renommée comme au patrimoine injustement compromis, la défense de ces trésors de l'homme qui s'appellent la liberté, l'honneur, la vie, quelles pensées plus chères, je le demande, pouvaient être offertes à nos méditations ?

Et comme l'orateur a été religieusement suivi, lorsque, à la fois historien et témoin de ce qu'il disait, il a fait passer sous nos yeux, à travers les mirages de son style et avec l'autorité de l'ami qui les a intimement connues, ces deux grandes figures dans lesquelles s'est incarnée, il n'y a pas longtemps, la gloire du barreau toulousain ; — ces deux figures qui avaient nom Romiguières et Féral. — Le portrait de Romiguières est savamment dessiné : celui de Féral est tracé par une main à laquelle une douleur mal calmée imprimait un tremblement visible. A un moment même, le vieil ami de l'avocat qui n'est plus a dû s'interrompre, pour essuyer ses larmes. Tant est puissant l'empire de la sensibilité sur les âmes élevées et aimantes ! — D'autres manquaient encore à la réunion des avocats ; — la mort a fait l'année dernière tant de ravages parmi nous ! — Mazoyer, toujours fidèle à l'Ordre pendant sa longue carrière ; — Delquié, que la magistrature avait eu la bonne fortune d'enlever au barreau : — tous deux ont reçu de M. le Bâtonnier l'hommage dû à leur souvenir. — Il en est un autre dont M. le Bâtonnier ne pouvait ni prononcer le nom, ni dire les services, — parce que la douleur le lui interdisait autant que la modestie, — mais auquel nous avons, selon notre devoir, consacré ici même une page après sa mort (1) ; c'est Me Edouard Fourtanier. Nous pouvons le dire, nous, — ou plutôt le répéter, — ce nom, qui eût été si lourd pour bien d'autres, il l'a glorieusement porté au Palais, même à côté de l'avocat illustre qui le portait comme lui. — Et puis, comment oublier que l'année dernière et à la même solennité, la Conférence

(1) Voir t. VI de la *Revue*, p. 484.

applaudissait le jeune orateur qui, devant elle, faisait revivre Malhesherbes ; et que Georges Piou, lui non plus, n'était pas là ?... M. le Bâtonnier a jeté une dernière fleur sur sa tombe, et lui a donné un adieu suprême au nom du barreau, qui était si fier de l'avoir possédé !

Le regrettable Philippe Féral, celui-là même qui nous quittait naguère pour un monde meilleur, est aussi le jurisconsulte dont l'éloge avait été proposé comme sujet à l'un des deux avocats stagiaires chargés, suivant l'usage, de prononcer devant la Conférence les discours de rentrée. L'honneur d'une étude si délicate était échu à un de nos jeunes et laborieux confrères, Me Lapierre.

Mais qu'on nous permette tout d'abord une courte réflexion devenue nécessaire à la suite de quelques objections qui ont été dirigées de certains côtés contre le choix du nom honoré de l'éloge. Ces objections nous intéressent d'autant plus, que, dans une certaine mesure, elles nous touchent personnellement, puisque nous avons été le premier en écrivant une notice nécrologique sur Me Féral (1), à demander que les honneurs dont l'Ordre dispose lui fussent décernés le plus prochainement possible. — Certains esprits, plus ou moins prédisposés à l'inquiétude et à la syndérèse, ont cru devoir, avec une bienveillance infinie de formes d'ailleurs, adresser à l'idée d'un éloge de Féral le reproche de précocité ; non pas à un point de vue personnel, — prenait-on soin de dire, — puisque, aujourd'hui comme plus tard, il n'y aura de Féral que du bien et le même bien à rapporter ; mais en thèse générale, ajoutait-on, il est impossible d'apprécier et de juger sainement, soit une existence, soit un homme, avant l'écoulement d'un long temps ; — et c'est même rendre service à une mémoire que de ne l'étudier et de ne la livrer au public que dix ou vingt ans, par exemple, après la mort. L'appréciation est alors plus mûre et plus sûre, la vérité de l'hommage est plus certaine, l'œuvre du panégyriste est plus respectée.

Il y a du vrai et beaucoup de vrai dans ces divers raisonnements ; mais ils souffrent la réfutation. — Et d'abord, dix ou vingt ans, dit-on ?... Mais pourquoi pas trente, cinquante et cent ? En second lieu, s'il est des hommes, même parmi les célèbres, dont la renommée a besoin du temps pour se fonder et vivre,

(1) Voir t. VI de la *Revue*, p. 239.

comme les fruits ont besoin du soleil pour mûrir, il en est d'autres plus favorisés, qui, connus de tous et depuis longtemps admirés, ont conquis de leur vivant les suffrages unanimes de l'opinion, et sont bien et dûment ***grands hommes avant leur mort.*** Pour eux, les splendeurs du mausolée, les fictions de l'épitaphe, le recueillement des contemporains qui aspirent à les juger, les prétendues perspectives de la distance, tout cela n'ajoute rien à leur grandeur; ils sont jugés d'avance. Et il y a mieux : lorsqu'ils meurent, la conscience publique ne se résigne qu'impatiemment au silence; le regret et l'admiration la débordent ou l'oppressent. Elle veut parler, elle veut se plaindre; elle brûle de jeter au dehors les pénibles impressions qui l'agitent. L'éloge public, l'acclamation des vertus et des mérites qui distinguaient le citoyen perdu, lui apparaissent comme une consolation, comme un dédommagement. La douleur privée est muette, soit! mais la douleur publique est expansive. Et si, sur la tombe même de l'homme qu'elle chérissait et qu'elle pleure, l'opinion trouve une voix humaine qui veuille lui servir d'organe, elle s'en saisit et la fait parler. — Féral, à Toulouse,et surtout au Palais, devait, plus que bien d'autres, exciter cette ardeur du regret, et cette noble intempérance de la louange.

Le barreau de Paris n'a-t-il pas entendu l'éloge de Paillet dès l'année qui a suivi celle de sa mort ? Et, dans les sphères judiciaires aussi bien qu'ailleurs, n'en a-t-on pas éprouvé la plus vive satisfaction? L'Académie des Jeux-Floraux ne prépare-t-elle pas, elle aussi, pour le mois de mai prochain, les couronnes qu'elle réserve à Féral? Faut-il donc tenir longtemps sous le boisseau la lumière qui rayonne de ces existences si bien faites pour servir de modèle?.... N'est-il pas, au contraire, de l'intérêt, comme de l'honneur de tous, qu'elles soient sans retard divulguées et offertes en exemple?

Disons maintenant comment l'éloge a été traité :

Me Lapierre s'est mûrement inspiré de la vie entière de Féral, qu'il a scrutée dans ses moindres replis, et sur laquelle il a fourni de précieux détails puisés à la source des informations les plus sûres. Il nous a dit sa naissance, sa jeunesse, son âge mûr; les belles espérances que fit concevoir le premier essor de son intelligence, et les grandes choses qu'elle ne tarda pas à réaliser : — le temps des études et le temps des débuts; — l'apparition de Me Fé-

ral dans ce barreau où trônait Romiguières et qu'illustraient aussi d'autres gloires. Il a dépeint son caractère aimant, sa bonté d'âme, son esprit brillant autant qu'agréable, sa nature facile et modeste. — L'orateur a montré ensuite Féral dans les beaux temps de sa plaidoirie. Me Lapierre avait eu la bonne fortune de pouvoir se procurer, — et il nous les a fait connaître, — de nombreux passages empruntés aux plaidoyers écrits de Féral — (plaidoyers inédits encore, mais qui bientôt verront le jour, grâce à la piété de deux fils intelligents). — Et c'est ainsi qu'il a pu nous faire assister un moment au débat des plus solennelles ou des plus piquantes causes dans lesquelles Féral ait montré ses aptitudes et ses qualités professionnelles. — Plus loin, nous avons suivi, avec le jeune orateur, Philippe Féral dans ses occupations au dehors du Palais; dans les Académies, auxquelles il consacrait, pour sa distraction et pour leur profit, les rares heures qu'il pouvait ravir à la profession; dans les conseils du département et de la ville, où, tantôt comme président, tantôt comme simple membre, il apporta tant de lumières et fit tant de bien; dans les commissions des hospices, enfin, où son humanité intelligente fit accepter tant de mesures utiles pour le soulagement des pauvres et pour la bonne administration de leur patrimoine.

En racontant la venue de Me Féral au barreau de Toulouse, Me Lapierre, — nous le relevons avec plaisir, — a eu l'heureuse idée de grouper autour de son héros les principaux avocats de la même époque, en indiquant et leurs noms et leur genre de mérite. Nous aimons assez ces honnêtes revues rétrospectives où se montre le culte des nobles souvenirs, et qui tendent à faire de l'histoire d'un barreau une tradition non interrompue. Nous ne connaissons pas d'ailleurs, pour les diverses générations qui se succèdent dans l'Ordre, de commerce plus profitable que celui de nos prédécesseurs et de nos anciens.

Comme on voit, le sujet entrepris par Me Lapierre était vaste et riche; il ne laissait pas que d'être délicat et périlleux. L'orateur a fait de son mieux pour remplir dignement sa tâche. Chose rare, il l'a remplie avec une extrême simplicité; la prétention et le fracas sont complètement bannis de son œuvre. — Profondément imbu d'une étude dont il paraît s'être depuis longtemps pénétré, il n'a rien omis de ce qui devait être connu. Ses récits sont complets, et intéressants comme chacun pouvait le pressentir. Ses exposés

sont clairs et se succèdent avec ordre. Le style de l'œuvre est correct et facile ; la pensée, toujours juste et sage. L'orateur a été religieusement écouté, quelquefois applaudi, et il a ainsi trouvé la récompense d'un travail consciencieux.

Mais nous craignons, — et c'est pour nous une obligation de ne le point taire, parce que la vérité est la première dette de la critique comme de l'amitié, — nous craignons, dis-je, que Me Lapierre n'ait dans son discours péché par l'excès même de ses qualités modestes. A force d'être simple, il a peut-être réduit ce qui devait être un discours aux proportions mesquines d'une biographie. Un éloge n'est pas cependant une sèche juxta-position, un enchaînement nu de faits plus ou moins remarquables; c'est une histoire, c'est-à-dire une appréciation, une discussion, un jugement. Des observations, des considérations, des principes, des vues d'ensemble, n'auraient pas été déplacés, tant s'en faut, dans le discours de Me Lapierre. Le portrait de Féral valait bien qu'on lui fît les honneurs d'un cadre.

Il manque autre chose encore à cette composition. Nous n'y avons pas trouvé la vigueur, le nerf, la sève, l'élan, le coloris, toutes ces qualités qui constituent l'élément artistique, et l'un des plus heureux attributs de notre âge. Certes, nous ne recherchions pas dans une œuvre aussi sérieuse et aussi grave, ni le lyrisme à outrance, ni les bonds désordonnés d'une imagination qui voudrait à tout prix étonner l'auditoire; mais de la part d'un jeune homme intelligent comme l'est l'orateur, et lorsqu'un sujet d'étude est si bien fait pour inspirer l'esprit et agiter le cœur, nous aurions voulu rencontrer là toute l'ardeur de l'âme, du mouvement, des images, ainsi que de pathétiques accents. Sous ce premier aspect, l'œuvre qui nous occupe ici, nous a semblé froide et pâle ; peut-être avons-nous le tort, après cela, de la juger avec l'enthousiasme et les sentiments si vifs que nous avions personnellement voués à Me Féral.

Mais pourquoi faut-il que la lecture du discours ait présenté les mêmes caractères que sa composition? L'orateur a plus froidement lu peut-être qu'il n'avait froidement écrit. Son organe était sans force et sans vibration ; son débit, précipité et systématiquement uniforme. Point d'action oratoire; point d'expression dans le visage ni dans le geste ; point de frémissement sympathique. Il

fallait cependant animer ce discours-là plus que tout autre; il fallait exhaler les émotions les plus brûlantes et les laisser rayonner dans le regard ou se trahir dans la voix; il fallait surtout, quand on abordait la lecture des magnifiques fragments empruntés aux plaidoiries du maître, les lire autrement que le reste du discours, les aider de l'intonation, de la cadence, de l'attitude et du jeu de la physionomie, les placer en saillie sur l'ensemble, de manière à faire ressortir leur élévation, leur élégance et leur finesse! — Et nous, qui poursuivions de notre oreille attentive ces prodiges de style et d'esprit, que Féral a jetés dans ses plaidoyers pour M. Latour-Mauriac, pour les gendarmes de Rodez et pour tant d'autres clients encore, — en songeant au grand orateur qui porta si haut l'art de bien lire, — nous avouons en toute franchise nous être dit: « Pourquoi n'est-il pas là, se lisant lui-même? » — Mais soyons juste: il faut faire la part de la timidité. On n'affronte pas aisément le public, et surtout un auditoire aussi distingué, et par cela même aussi redoutable, que celui de la Conférence. D'autres que Me Lapierre auraient subi, nous n'en doutons pas, la même fascination et les mêmes terreurs; la timidité, d'ailleurs, n'a rien que d'honorable, de louable même; elle est l'indice de la réserve et de la sagesse. Nous la préférons de beaucoup à la déplorable assurance que donne la fatuité.

Me Cazalens a obtenu à son tour la parole pour prononcer la *Dissertation*. Il a su choisir un sujet dont l'intérêt n'est pas contestable, et qui se recommande surtout par son actualité. Il a traité: *De la mobilisation des biens des hospices*. C'est bien là une question à l'ordre du jour. Elle ne pouvait même, en cela, être abordée qu'avec une extrême délicatesse.

L'orateur a demandé à l'histoire le passé des institutions hospitalières. Depuis le règne de Louis XIV, les lettres du chancelier d'Aguesseau au parlement de Grenoble, l'édit de 1749, les lois de la Révolution, et notamment la loi de messidor an II, jusqu'à la circulaire récente de M. le général Espinasse, alors ministre de l'intérieur, et à la circulaire plus récente encore de S. Exc. M. Delangle, Me Cazalens a tout analysé et tout commenté, de ce qui a trait à sa matière. Il se prononce énergiquement pour le principe de mobilisation dont M. Espinasse avait si nettement posé les termes; et, tout en reconnaissant que la véritable solution des difficultés prati-

ques soulevées par le projet est renfermée peut-être dans le tempérament qu'a formulé M. Delangle, l'orateur déclare vouloir maintenir sa discussion dans le domaine de la théorie pure; et c'est de ce point de vue élevé, où les principes ne fléchissent point, mais où l'on n'a pas à s'inquiéter de leur application, qu'il prétend apprécier son sujet.

Me Cazalens signale d'abord les inconvénients qui s'attachent à la possession des biens fonds par les établissements hospitaliers. Convertis en argent, ces biens produiraient un capital dont l'intérêt serait double du revenu qu'ils peuvent donner (Me Cazalens cite à l'appui de ce dire des chiffres officiels).

Mais entre les mains des hospices, ils ne rapportent pas même un revenu normal, soit qu'on les donne à bail, soit qu'on les fasse valoir directement : « Le fermier, dit Me Cazalens, épuise le sol, » l'administrateur le néglige, le propriétaire seul le cultive ! » — Ajoutons que, dans tous les cas, le mécanisme administratif en lui-même est fort dispendieux. — Aussi Me Cazalens s'empresse-t-il de rappeler le développement immense qu'a donné au rapport de la terre le morcellement de la propriété; et le projet qui favoriserait un morcellement nouveau, lui paraît éminemment raisonnable.

Me Cazalens s'attaque ensuite aux diverses objections qu'à soulevées le projet et les combat avec force. Il ne comprend pas que des esprits timorés cherchent de vains prétextes pour repousser un expédient économique aussi utile. Le patrimoine hospitalier transformé en rentes sur l'Etat, dit-il, n'aura pas moins de garanties de conservation que s'il est maintenu en immeubles. Le jour où les perturbations sociales compromettraient la dette de l'Etat, tout serait compromis, les dettes des particuliers aussi bien que la propriété individuelle. Et puis, ajoute l'orateur, nous confions au gouvernement les destinées d'un peuple et nous ne lui confierions pas un sac d'argent ?... Est-il plus vrai de dire que les dons et legs faits aux hospices deviendront plus rares, lorsque les donateurs et testateurs verront l'Etat intervenir dans l'administration de la fortune qu'ils désirent laisser aux pauvres ? L'orateur ne peut pas supposer que le caprice et l'ineptie aillent jamais jusque-là. Au contraire, dit-il, les donateurs et testateurs seront encouragés par cette perspective nouvelle, qu'avec un capital déterminé, il se pourra faire plus d'œuvres aujourd'hui qu'auparavant.

Toutes ces raisons ont été exposées par Me Cazalens avec une lucidité parfaite, et d'un autre côté avec une certaine originalité d'esprit et une très-généreuse verve. Quant à la pensée, elle est nette, virile, accentuée, martelée. Elle marche droit à son but; elle ne laisse point de place au doute.

Mais si Me Cazalens diffère profondément par son genre du précédent orateur, il s'en rapproche en ce point qu'il a montré, lui aussi, les défauts de ses qualités. Ainsi, le but atteint, il le dépasse. Sa franchise, il ne s'inquiète pas assez de la mesurer au point que la mauvaise foi ne puisse point la qualifier d'imprudence ou de hardiesse : — çà et là se font remarquer, avec de trop libres allures, quelques boutades humoristiques et quelques vocables de pamphlet.

Me Cazalens possède le feu sacré de la jeunesse; mais c'est un feu qui fait éruption, si l'on n'y prend garde, et qu'il faudrait mieux contenir. Ce n'est point dans un discours du Palais et de la Conférence qu'il convient de laisser pénétrer le style et le ton de la polémique. Un peu moins de vivacité, un peu plus de modération, auraient fait de la dissertation de l'orateur un travail sans reproche.

Ainsi, Me Cazalens aurait pu, d'après nous, et sans nuire en rien à la valeur de son œuvre, la dépouiller de certaines attaques étrangères à sa thèse, et, par exemple, faire le sacrifice des épigrammes et des allusions dont il a chargé l'*Univers* et le *rapt Mortara*. Cette feuille et cet évènement n'avaient que faire, ce semble, dans la dissertation; et les vérités ou les spirituelles malices qu'ils inspirent pouvaient chercher une autre place. De même, Me Cazalens nous a surpris lorsque nous l'avons vu sortir du terrain naturel de son sujet, pour mettre assez longuement en question, dans une de ses hypothèses, le principe même de l'assistance publique et des institutions hospitalières, et pour proclamer les préférences qu'il accorderait au système de secours à domicile. Nous respectons, sans la partager, une opinion évidemment sincère; mais n'est-il pas vrai que ce n'est pas au moment où l'on vient de disserter sur les hospices et sur leur dotation comme sur des faits acceptés, que l'on doit se préoccuper de la possibilité de leur suppression? Que le système hospitalier encourage, dans une certaine mesure, l'imprévoyance et la paresse des pauvres, — comme l'a soutenu Me Cazalens, — que le système de vie en commun

appliqué dans les hospices soit destructif de l'instinct de famille, qu'il y ait là une famille artificielle et factice mal à propos substituée à la véritable, — que l'état sanitaire des pauvres soit également compromis par le régime des hôpitaux, nous pourrions concéder pour le moment tout cela, bien que tout cela nous paraisse éminemment contestable, et que les inconvénients signalés de la sorte ne soient, à nos yeux, qu'un mal tenant la place d'un mal plus grave; mais, nous le répétons, ce n'était pas le lieu pour aborder, même superficiellement, de telles considérations. Cet ordre d'idées conduisait tout droit, si l'on avait persisté à en suivre les pentes, vers des questions brûlantes auxquelles il ne faut pas légèrement toucher, vers les problèmes insolubles du paupérisme, vers la discussion de ce mal social que l'homme peut atténuer, mais qu'il est impuissant à détruire.

Cela dit, il est impossible de ne pas reconnaître, et nous nous plaisons à déclarer que la dissertation de Me Cazalens est l'œuvre d'un homme intelligent et d'un écrivain distingué.

Ernest Astrié,

Docteur en Droit, avocat à la Cour impériale de Toulouse

EXPOSITION DES BEAUX-ARTS ET DE L'INDUSTRIE.

Remise des médailles : Discours de M. le comte de Campaigno, maire de Toulouse.

Messieurs,

Trois ans se sont à peine écoulés depuis l'époque où une mémorable solennité a révélé au monde les immenses progrès accomplis dans les arts et l'industrie.

Il était à craindre que les efforts tentés pour obtenir les hautes récompenses décernées à l'occasion de l'Exposition universelle de 1855, à laquelle, j'aime à le rappeler, nos contrées ont pris une part qui ne fut pas sans éclat, ne rendissent infructueuse ou moins brillante l'exhibition à laquelle la ville de Toulouse avait convié tous les départements de l'Empire.

Cette appréhension ne s'est point réalisée, et, de toutes parts, les productions les plus remarquables sont venues témoigner de l'empressement des artistes et des industriels à répondre à l'appel qui leur a été fait.

Une fois de plus, il a été permis de constater que le grand mouvement de notre époque ne s'est point ralenti, que la France n'aura bientôt plus rien à envier de ce qui peut être conquis par le travail et le génie de l'homme, et qu'à l'avenir seul il appartient

d'assigner les limites où pourront s'arrêter les perfectionnements tentés en toutes choses.

Si dans la pensée de quelques-uns, pensée vraie peut-être, mais seulement sous le rapport numérique, des progrès plus notables ont été remarqués dans les produits de l'industrie, il ne faudrait point en induire, au préjudice des arts, l'indice d'une infériorité que la plus simple réflexion détruit et repousse.

On a dit avec raison, et l'histoire le témoigne, que les peuples les plus savants furent aussi les plus industrieux. On ne peut, en effet, méconnaître que c'est aux longues et pénibles recherches de la science que sont dues ces précieuses découvertes, ces inventions sublimes que, de nos jours surtout, il a été donné à l'homme d'enfanter, et dont l'application est si féconde en résultats pour les jouissances, les besoins de la vie, et la fortune des nations.

Si nos ateliers offrent à notre admiration ces produits riches et variés, inconnus dans des temps encore peu éloignés de nous, n'est-ce point aux perfectionnements des arts que doivent être attribués les progrès si remarquables de notre fabrication? Pour être plus lente, la marche des sciences et des arts n'en est pas moins réelle; et si un essor plus rapide se fait remarquer dans le mouvement industriel, c'est que la voie lui est frayée par les ingénieux procédés que la science découvre, et dont les arts vulgarisent l'application; c'est à leur influence que sont dus cette pureté de forme, cette précision, ce fini, cette délicatesse d'ornements qui assurent à notre industrie une incontestable supériorité. L'artiste est donc le guide de l'homme industrieux.

Si l'artisan et le manufacturier trouvent un puissant appui dans le concours de l'art, celui-ci est glorifié par les productions dont il a préparé les brillantes et ingénieuses dispositions.

Aujourd'hui même, ces voûtes qui nous abritent disent assez que c'est à un foyer commun que l'artiste et l'industriel dérobent l'étincelle qui enflamme leur génie; c'est dans le même temple, c'est sur l'autel du dieu des arts qu'ils viennent ensemble cueillir les palmes du triomphe.

Ici, Messieurs, assuré d'avance d'éveiller votre intérêt, j'aurais à dérouler devant vous le tableau des inventions utiles et des chefs-d'œuvre de tous genres présentés à notre Exposition. J'aimerais à redire, au sein de cette imposante assemblée, des noms dont le sou-

venir n'est perdu pour aucun de nous ; mais cette tâche est échue à la plume élégante et facile de celui qui, plusieurs fois déjà, a eu l'honneur d'être, dans de semblables solennités, l'interprète du jury. Il vous dira, fort de son expérience et de son savoir, et les progrès notables signalés par l'Exposition de 1858, supérieure à toutes celles qui l'ont précédée, et les espérances que, dans un avenir prochain, ces progrès nous permettent de concevoir.

Il ne me reste donc qu'à me féliciter en ce beau jour, rapproché comme un auspice heureux des débuts de mon administration, d'avoir à exprimer, au nom de la cité, à Messieurs les Exposants, combien elle est reconnaissante de leur empressement à seconder nos efforts, dans l'accomplissement de la grande œuvre dont ils peuvent, à bon droit, revendiquer la meilleure part.

Nous leur devons aussi l'éclat de cette solennité. Je les en remercie, et n'ai pas besoin de dire le haut prix que j'attache à l'honneur qui m'est réservé, de remettre en leurs mains les récompenses qu'ils ont si noblement acquises.

Un autre devoir m'est imposé : je m'en acquitte avec bonheur, en exprimant à Messieurs les membres du jury et de la commission d'organisation de l'Exposition, toute notre gratitude pour le gracieux et utile concours qu'ils ont bien voulu nous prêter. Une tâche difficile était imposée au jury ; il l'a remplie avec une haute intelligence et une noble indépendance.

Toulouse, où le flambeau des sciences et des arts brilla toujours d'un si vif éclat, gardera un précieux souvenir de la brillante et pacifique lutte qui vient d'avoir lieu dans ses murs, et aux gloires de son passé, elle peut joindre désormais un honneur nouveau, celui d'avoir fécondé le germe, éclos à peine il y a peu d'années, de sa prospérité commerciale et industrielle. Une ère riche d'avenir semble s'ouvrir pour notre cité : la réalisation d'importants projets viendra bientôt, j'espère, accroître sa splendeur, et l'exécution, si longtemps désirée, et aujourd'hui assurée, du réseau pyrénéen, multipliera ses relations et appellera dans son sein les produits des belles contrées dont elle est le centre.

Je tromperais votre attente, Messieurs, si, en terminant, je ne proclamais, avec l'accent d'une conviction profonde, combien a été apprécié le bienveillant appui donné à nos actes dans cette circonstance, comme toujours, par le premier magistrat du départe-

ment. En lui, nous aimons à honorer le digne représentant, parmi nous, du gouvernement d'un Prince dont les généreuses pensées sont constamment fixées sur les moyens pratiques d'accroître le bien-être du peuple, la grandeur et la richesse du pays.

Cette grandeur et cette prospérité, n'en trouvons-nous pas le gage dans des actes récents du gouvernement impérial que vous aimerez à entendre rappeler ? Il y a quelques jours à peine, la riche colonie, qu'en face de ses côtes la France contemple avec orgueil, vient d'être assimilée à la mère-patrie ; sur des plages lointaines retentissent encore des chants de victoire ; nos aigles planent sur les remparts démantelés de Canton. Préparées par l'héroïsme de nos missionnaires, des conquêtes nouvelles sont promises à la civilisation. Ainsi, Messieurs, sous l'égide de la sagesse et de l'énergique modération de l'Empereur, les triomphes de nos armes vont raviver notre commerce, étendre ses relations et assurer à la foi chrétienne la protection du drapeau français.

Ce discours a été suivi des plus vifs applaudissements.

— Il résulte de la statistique présentée par M. Vitry, secrétaire-général, que l'Exposition toulousaine, ouverte le lundi 7 juin et fermée le dimanche 5 septembre, a duré quatre-vingt-dix jours; que du 7 juin au 5 septembre inclusivement, il est entré à l'Exposition 177,233 visiteurs, sur lesquels 107,537 gratuitement le dimanche, c'est-à-dire les deux tiers, et 69,696 ayant payé; que les droits d'entrée ont donné une recette de 23,873 fr. 60 c., déduction faite de 1240 fr. 85 c., produit de la dernière semaine, dont le montant a été versé dans la caisse des salles d'asile de l'enfance; que le nombre total des Exposants a été de 1,003 ; que sur ce nombre, 268 seulement appartiennent à la section des Beaux-Arts, et 735 à celle de l'Industrie; que 57 départements, c'est-à-dire près des trois quarts de la France entière, étaient représentés à cette Exposition.

Voici comment se répartissent les Exposants :

BEAUX-ARTS.

Aude, 3 ; Aveyron, 3; Bouches-du-Rhône, 4; Charente-Inférieure, 1 ; Finistère, 1 ; Haute-Garonne ; 96; Gers, 1 ; Gironde, 7;

Hérault, 4; Loiret, 1; Lot, 1; Lot-et-Garonne, 3; Moselle, 1; Pas-de-Calais, 1; Hautes-Pyrénées, 5; Rhône, 8; Seine, 116; Seine-Inférieure, 1; Seine-et-Oise, 2; Seine-et-Marne, 1; Tarn, 3; Tarn-et-Garonne, 4; Suisse, 1 (23 départements).

INDUSTRIE.

Aisne, 2; Ariége, 8; Aube, 1; Aude, 16; Ardèche, 1; Aveyron, 4; Bouches-du-Rhône, 7; Calvados, 1; Cantal, 2; Charente, 3; Charente-Inférieure, 1; Creuse, 1; Dordogne, 1; Drôme, 2; Haute-Garonne, 115; Gard, 3; Gers, 12; Gironde, 32; Hérault, 24; Ille-et-Vilaine, 1; Indre-et-Loire, 2; Isère, 1, Landes, 2; Loire, 1; Haute-Loire, 1; Loire-Inférieure, 5; Loiret, 6; Lot, 1; Lot-et-Garonne, 8; Marne, 3; Haute-Marne, 1; Meuse, 2; Nord, 2; Nièvre, 2; Orne, 1; Pas-de-Calais, 1; Puy-de-Dôme, 2; Basses-Pyrénées, 6; Hautes-Pyrénées, 2; Pyrénées-Orientales, 3; Bas-Rhin, 2; Rhône, 16; Saône, 1; Seine, 67; Seine-Inférieure, 4; Seine-et-Marne, 1; Seine-et-Oise, 1; Somme, 2; Tarn, 25; Tarn-et-Garonne, 18; Var, 1; Vaucluse, 5; Vendée, 1; Haute-Vienne, 1; Vosges, 1; Suisse, 1 (55 départements).

Les récompenses décernées par le jury se résument ainsi :

	Beaux-arts.	Industrie.
Rappel des récompenses obtenues à l'Exposition universelle de 1855.	49	56
Rappel de médailles d'or..	3	5
Médailles d'or (1re classe).	1	17
— (2e classe).	6	33
Rappel de médailles d'argent.	12	8
Médailles d'argent (1re classe).	11	73
— (2e classe)..	14	73
Rappel de médailles de bronze.	6	12
Médailles de bronze.	14	119
Rappel de mentions honorables.	0	5
Mentions honorables.	10	157
TOTAUX.	126	558
	684	

Ces 684 récompenses, obtenues par 1,003 Exposants, donnent une proportion de 67 pour 100.

En dehors des Exposants, et conformément aux art. 35 et 36 du règlement, il a été, en outre, décerné aux coopérateurs ouvriers et contre-maîtres, des récompenses réparties ainsi qu'il suit :

Rappel de médailles d'argent.	11
Médailles d'argent.	43
Rappel de médailles de bronze.	3
Médailles de bronze.	46
Mentions honorables.	24
Total des récompenses aux coopérateurs.	127

Pressentant le reproche qu'on pourrait adresser et qu'on a adressé en effet à la commission du jury de s'être montrée ou trop indulgente ou trop prodigue de récompenses, M. le rapporteur affirme que le jury n'avait jamais été aussi sévère :

Ainsi, dit-il, en 1850, par exemple, le nombre des Exposants, tant pour les Beaux-Arts que pour l'Industrie, n'était que de 439, et cependant le nombre des récompenses fut élevé à 378, soit 86 p. 100.

Cette sévérité est encore plus frappante si l'on décompose les résultats généraux.

Ainsi, en 1850, le rapport pour les Beaux-Arts est de.	70 p. 100
Il n'a été, en 1858, que de.	40
Pour l'Industrie, le rapport en 1850 est de..	90
Il n'a été, en 1858, que de.	75

Mais ces aperçus généraux seraient insuffisants pour démontrer irrévocablement la supériorité de l'Exposition de 1858, si l'on n'établissait point une comparaison entre elle et toutes celles qui l'ont précédée. De cette comparaison résultent les constatations suivantes :

1° Le nombre des Exposants a été :

En 1827, de.	270
1829,.	276
1835,.	349
1840,.	405
1845,.	535
1850,.	439
1858,.	1003 !

Le nombre des Exposants a donc été, en 1858, près de deux fois plus grand qu'en 1845, année où l'Exposition a été plus brillante que toutes celles qui l'avaient précédée.

2° Sur ces divers totaux, le nombre des artistes de Paris, dont les œuvres figuraient dans la section des Beaux-Arts, s'élevait :

En 1827, à.	56
1829, ...	57
1835, ...	26
1840, ...	24
1845, ...	77
1850, ...	23
1858, ...	116!

3° Le nombre des divers départements représentés à l'Exposition, était :

En 1827, de.	15
1829, ...	20
1835, ...	26
1840, ...	30
1845, ...	34
1850, ...	28
1858, ...	57!

4° Les récompenses de toute nature, ou les nominations accordées par le jury, se sont élevées :

En 1827, à.	92
1829, ...	157
1835, ...	232
1840, ...	294
1845, ...	383
1850, ...	378
1858, ...	684!

5° Aux Expositions précédentes, on avait signalé avec regret l'absence de quelques-unes, ou, comme en 1850 par exemple, de la plupart des grandes industries toulousaines. En 1858, au contraire, toutes y ont concouru; on remarquait, notamment, les cuivres de l'usine de MM. Mather père et fils; les limes et les faux de la maison Talabot; les fontes de fer et les machines de natures

diverses sorties des ateliers de la maison Olin-Châtelet, et de ceux de la maison Cardailhac; les magnifiques soieries de la fabrique de MM. Rouget; les toiles et les indiennes peintes de M. Josserand et celles de M. Brun; les statues, les ornements, les beaux autels en céramique de MM. Virebent frères et de leurs concurrents; les instruments de physique de M. Bianchi; les papiers peints de M. Eymes; les bougies de MM. Bernady; les stéarines de M. Darris; en un mot, toutes les branches de la production toulousaine étaient largement et honorablement représentées.

En présence de ces incontestables résultats, dit en terminant M. le rapporteur, il est impossible de ne pas affirmer que jamais, à Toulouse, aucune Exposition n'eut un succès comparable au succès qu'a obtenu l'Exposition de 1858.

Liste officielle des récompenses décernées à la section des Beaux-Arts.

RAPPEL DES RÉCOMPENSES OBTENUES AUX EXPOSITIONS DE PARIS.

MM. Andrieux, Antigna, Beaume, Bida, Boulanger, Chaplin, Chavet, Cibot, Cicery, Corot, Couderc, Couturier, de Curzon, Dauzats, Decamps, Diaz, de Dreux, Duval le Camus, Engelhardt, Mlle Eudes de Guimard, Flandrin, Fleury (Léon), de Fontenay, Frère, Gudin, Guillemin, Hédouin, Hillemacher, Isabey, Jouffroy, Lambinet, Lanoue, Lapito, Larivière, Laure, Lefebvre, Loubon, Montagny, statuaire; Moreau (Mathurin), statuaire; Noël, Ouvrié, Pérignon, Rousseau, Mme Rude, Tournemine, Troyon, Ziem.

RAPPEL DES PRÉCÉDENTES EXPOSITIONS.

1° *De médaille d'or avec éloges :* M. Richard (Théodore).

2° *De médaille d'or :* MM. Villemsens; Vitry (Joseph).

3° *De médaille d'argent avec éloges :* MM. Bénézech, sculpteur; Garipuy (Jules), peintre; Latour (Joseph), peintre.

4° *De médaille d'argent :* MM. Baron (Dominique); Durand (Gabriel); Gambogi (Emile); Julia père; de Laeger (Jules); Larroque frères; de Monès; Node, de Montpellier; Vignes (Stéphanie).

5° *De médaille de bronze avec éloges :* M. Sabatier, d'Agen.

6° *De médaille de bronze :* MM. Cucsac; Denat (André); Gélibert père, de Bagnères-de-Bigorre; de Laeger; Quinsac.

Enfin, rappel à M. Magués (Urbain) de la mention faite en 1845, pour le redressement du Canal, la construction du Pont-Riquet, et de la croix d'officier de la Légion-d'Honneur à lui donnée pour le canal sur l'Orb.

RÉCOMPENSES DÉCERNÉES POUR L'ANNÉE 1858.

PEINTURES A L'HUILE, DESSINS, ETC.

1° *Médaille d'or de 1re classe :* M. Cazes (Romain), à Paris, cartons de peintures murales.

2° *Médaille d'or de 2e classe :* MM. Gambogi (Emile), à Toulouse, tableaux de genre ; De Lacger (Jules), à Toulouse, pour l'ensemble de ses ouvrages ; Latour (Joseph), à Toulouse, pour l'ensemble de ses ouvrages ; Perrachon (André), à Lyon, nature morte et fusains.

3° *Médailles d'argent de 1re classe :* MM. Durand (Gabriel), à Toulouse, pastel ; Pelegry (Arsène), amateur, à Toulouse, pour l'ensemble de ses travaux ; Renié (Nicolas), paysage.

4° *Médaille d'argent de 2e classe :* MM. Appian, à Lyon, fusains ; Boilly (E.), à Toulouse, genre ; Engalières (Joseph), à Toulouse, peinture et décoration ; Fauré (Léon), à Paris, genre ; De Gernon, à Bordeaux, paysage ; Gibert, à Bordeaux, genre historique ; Michel (Barthélemy), à Toulouse, portrait de genre ; Ponthus-Cinier, à Lyon, paysage ; Quinsac, à Toulouse, pour l'ensemble de ses travaux ; Frère (Samuel), à Béziers, aquarelles ; Vojave (Fabien), à Bordeaux, paysages.

5° *Médaille de bronze :* Mlle Arnal (Louise), à Toulouse, nature morte, fleurs, fruits ; MM. Bergés (Amédée), à Toulouse, aquarelle ; Blersy (Achille), à Toulouse, fusains ; l'abbé Cartier (Fortuné), amateur, à Bagnères-de-Bigorre, genre historique ; Chabou (Barthélemy), à Toulouse, portrait et genre ; Denis, à Toulouse, genre historique ; Fouet (Marius), à Toulouse, portraits ; Gelibert (Jules), à Bagnères-de-Bigorre, paysage et animaux ; Golse (G.), à Toulouse, portraits.

Mlles Gibaudan (Mélanie), à Toulouse, paysage ; Lecran (Zéolide), à Paris, genre.

6° *Mentions honorables :* Mlle Hertl (Adeline), à Paris, pastels ; MM. Leygue (Jean), Villeneuve-sur-Lot, paysages ; de Montesquiou, amateur à Toulouse, paysages à la plume ; Pons (Stanislas), à Tou-

louse, fusain; Sancet, à Auch, nature morte; l'abbé Vincent (Thomas), amateur, à Toulouse, genre; de Waroquier, amateur, à Toulouse, nature morte; Godar, à Toulouse, miniature.

SCULPTURE.

1° *Médaille d'or de 2e classe:* MM. Bénézech, statuaire, à Montpellier, pour l'ensemble de ses travaux; Cricq, à Toulouse, sculpture de la bibliothèque des Jeux-Floraux.

2° *Médaille d'argent de 1re classe :* MM. Belloc, statuaire, à Bordeaux, bustes; Falguière (Alexandre), statuaire, à Paris, pour son Thésée enfant; Larroque frères, à Toulouse, sculpture sur ivoire; Mathieu, sculpteur, à Toulouse, autel roman; Ribier, statuaire, à Rodez, bustes.

3° *Médaille d'argent de 2e classe :* MM. Barthélemy (Raymond), statuaire, à Paris, statue; Maurette fils, à Toulouse, dressoir sculpté.

4° *Mentions honorables :* MM. Machaux (François), statuaire, de Rodez, statuette-portrait; Rouède, statuaire, à Toulouse, bustes et moquettes.

ARCHITECTURE.

1re section.

1° *Médaille d'argent de 1re classe :* MM. Champagne, architecte, à Carcassonne, pour le projet de palais, etc.; Lézat (Toussaint), ingénieur civil, à Toulouse, plan en relief des Pyrénées.

2° *Médaille d'argent de 2e classe :* M. Raynaud (Joseph), architecte, à Toulouse, plans en relief.

3° *Médaille de bronze :* MM. Ouliac et Tapiau, architectes, à Toulouse, projet de fontaines publiques.

2e section.

1° *Médaille d'argent de 1re classe :* M. Le Breton, architecte-paysagiste, à Orléans, composition d'un parc.

2° *Médaille de bronze :* MM. Bonamy frères, à Toulouse, dessins de jardin.

LETTRE PARISIENNE.

Sommaire.

Pourquoi nous reprenons aujourd'hui la forme épistolaire. — L'auteur a grande envie de louer, mais il n'ose. — Encore une apothéose d'auteur ! — Les pièces nouvelles. — Mort de M. H. Rigault.

A Monsieur le Dr Desbarreaux-Bernard.

Paris, ce 25 décembre 1858.

Mon excellent ami,

Vous avez voulu me donner un témoignage public de votre affection en me dédiant l'intéressante étude sur *les Lanternistes* que vient de mettre en vente l'éditeur Techener, ce libraire aristocratique si connu des amateurs de beaux livres (1). Pour vous témoigner ma gratitude, je serais bien heureux de pouvoir mettre votre nom sur la dédicace d'un chef-d'œuvre de ma façon; mais, n'en ayant aucun sous la main pour l'instant, je me vois forcé d'imiter les gens qui, faute d'un cheval, se contentent d'un âne, et

(1) *Les Lanternistes*, par le Dr Desbarreaux-Bernard, Paris, 1858, in-8o. Chez J. Techener, rue de l'Arbre-Sec. — Cette étude a paru en deux parties dans la *Revue de Toulouse*, avec dessins de Bida. Voir tome VII, p. 321 et 393.

c'est en rougissant de la mesquinerie de mon hommage, que je vous adresse ces humbles pages, la seule chose un peu littéraire dont je puisse disposer en ce moment. Le Directeur de la *Revue* voudra bien, dans cette circonstance grave, me permettre de reprendre, pour une fois, notre ancienne rubrique épistolaire et de lui envoyer mon *Bulletin du mois* sous forme de *Lettre parisienne* à votre adresse.

Il me serait très-agréable, pour commencer, de vous dire une partie du bien que je pense de votre livre, mais vous êtes trop mon ami pour que je puisse, sans paraître suspect de *réclame*, vous faire de ces compliments-là en public, et puis, mon nom et mon prénom, imprimés en grosses lettres sur votre première page, m'obligent, — ce dont j'enrage, — à me montrer modeste pour vous en cette occasion. Ce qui me console un peu de ce silence obligé, c'est que plusieurs journaux ont déjà payé à votre travail le juste tribut d'éloges qui lui est dû, et qu'aucune des feuilles qui s'occupent de littérature sérieuse ne peut manquer de les imiter. D'ailleurs, est-il besoin de vanter *les Lanternistes* aux lecteurs de la *Revue*, qui en connaissent déjà une grande partie, et qui savent combien ce chapitre d'histoire Toulousaine est une curieuse page de l'histoire littéraire de la France? — Par exemple, rien ne peut m'empêcher de louer l'exécution matérielle du livre, son magnifique papier vergé de Hollande, son titre noir et rouge, ses grandes marges et sa perfection typographique, qualités inestimables pour les véritables connaisseurs, et par lesquelles notre imprimeur, M. Chauvin, s'est montré digne d'associer son nom à celui de M. Techener. Un mérite qui ne sera pas non plus dédaigné des amateurs, c'est l'exiguïté du tirage, qui, limité à *cent trente-deux exemplaires numérotés à la presse*, ajoute à l'intérêt de votre curieux travail tout le piquant d'une rareté bibliographique.

Je ne sais en vérité quel chemin prendre pour arriver de vos Lanternistes, si forts en latin, à notre littérature courante où l'on n'est pas toujours très-fort en français, et je me sens grandement embarrassé pour parler d'un roman âgé seulement de quelques mois à un homme persuadé que les livres gagnent en vieillissant, comme le vin de Bordeaux; à un homme qui n'accorde son estime à un volume que si ce volume porte l'ancre des Aldes, le *Noli altum sapere* des Etienne, le *Non Solus* des Elzeviers, la doloire

d'Etienne Dolet, le griffon de Gryphius ou tout autre illustre marque typographique; qui lit les poètes du grand siècle dans des éditions introuvables, les pamphlets de Voltaire dans l'édition *princeps*, et qui regarde comme de méprisable pacotille et d'odieux chiffons les papiers et les impressions mécaniques de notre librairie actuelle. — Il faut pourtant, bon gré, mal gré, que je vous entretienne du *Roman d'un jeune homme pauvre*. — Résignez-vous!

Ce jeune homme pauvre, qui est né marquis, dont toutes les femmes raffolent, qui, pendant son quart-d'heure de détresse où les dîners lui tombent tout rôtis, trouve un emploi de six mille francs sans prendre la peine de le chercher, et qui, au bout de quelques mois de très-supportables épreuves, devient plusieurs fois millionnaire et épouse la plus adorable amazone qui ait couru les bois depuis la Diana Vernon de Walter-Scott, ce jeune homme pauvre, mon cher Docteur, n'est pas précisément le pauvre diable luttant héroïquement contre la misère que semble annoncer le titre du livre, car ce jeune homme pauvre-là a une destinée qu'envieraient beaucoup de jeunes hommes riches. Aussi l'auteur n'appelle-t-il pas son livre *la Vie*, mais *le Roman d'un jeune homme pauvre*. Ce roman, puisque roman il y a, est intéressant, honnête, charmant; il amuse et il touche, et je vous engage fort à le lire, vous qui aimez les beaux sentiments et le bon style. C'est un tout petit volume qui ne vous prendra qu'une soirée tout au plus, et je vous garantis que vous ne la regretterez pas. Vous n'avez, j'en suis sûr, rien lu de M. Octave Feuillet, l'auteur de ce livre, ni le *Village*, ni la *Crise*, ni même cette *Dalila* qui fut mise au théâtre l'an passé et dont j'avais si vivement recommandé la lecture à cette place même. Essayez-en, faites une petite infidélité à vos vieux amis pour errer quelques heures à travers les manoirs et les parcs enchantés que crée l'imagination de M. Feuillet; vous les retrouverez ensuite vos livres chéris, avec quelque chose de cette joie que l'on éprouve à revoir son foyer et son fauteuil après une excursion lointaine, — quelque charmante qu'elle ait été, — et qui est, selon moi, l'une des plus vives jouissances que procurent les voyages.

Vous rappelez-vous un élégant et agréable romancier, fort à la mode il y a vingt ans, qui est mort à la fleur de l'âge et qui était

un peu votre homonyme, — Charles de Bernard? La vogue était alors au roman-feuilleton. Dans ce temps-là, je ne l'ai pas oublié, vous lisiez chaque matin, en déjeûnant, quatre feuilletons que vous meniez de front, comme un héros antique conduisant un quadrige, et vous suiviez avec un intérêt soutenu ces quatre intrigues parallèles, sans que jamais l'une se confondît, dans votre esprit, avec l'autre, déployant à nos yeux, à cette occasion, quelque chose de cette rare faculté qui étonnait chez César, lorsqu'il *dictait à quatre en styles différents.* Vous avez bien dû, à cette époque, lire quelque conte de Ch. de Bernard, *la Femme de quarante ans, Gerfaut, les Ailes d'Icare,* ou au moins *la Rose jaune*, une des plus jolies nouvelles qui aient été écrites depuis un quart de siècle. Eh bien! mon ami, le *Jeune homme pauvre* rappelle certains livres où votre homonyme a peint la vie de château d'une façon si charmante. Seulement M. Feuillet a plus de poésie, plus de sensibilité; on sent qu'Alfred de Musset est passé par là avec son sourire trempé de larmes; M. Jules Sandeau est peut-être bien aussi dans tout cela pour quelque chose. Ch. de Bernard, — qu'on avait, bien à tort, comparé à Balzac dont il n'a ni la profondeur, ni l'audacieux scalpel, ni le pessimisme désolant, — a peut-être une verve comique plus franche et parle, à coup sûr, une langue plus nette que M. Feuillet; mais M. Feuillet a plus d'émotion, plus d'élévation et plus de style. Les forts, les palingénésistes, les chevelus de l'arrière-romantisme, toute la bande des réalistes qui peignent la femme en anatomistes et l'amour en médecins, — ceci soit dit sans vous offenser, cher Docteur, — affectent d'appeler M. Feuillet le *Romancier des Bourgeois.* Je puis vous affirmer que, parmi les Bourgeois qui l'apprécient, on compte des gens de beaucoup du goût, au nombre desquels je voudrais vous enrôler. M. Feuillet est adoré des Bourgeois lettrés, c'est vrai, mais il est aimé des artistes en même temps. Il a cela de commun avec Alfred de Musset dont on peut dire : *Omne tulit punctum*, et c'est ce qui explique leur popularité à tous deux. — Lisez donc *le Roman d'un jeune homme pauvre*, mon ami, et vous connaîtrez à peu près la charmante pièce jouée en ce moment au Vaudeville avec un succès qui prend tous les jours de grandes proportions. Vous connaîtrez, par-dessus le marché, la vieille Mlle de Porhoët-Gaël, aimable octogénaire et dernière représentante des anciennes

races royales de la vieille Armorique. C'est une charmante connaissance à faire, vous verrez ! et c'est, selon moi, la figure la plus sympathique et la plus originale du livre ; malheureusement les exigences scéniques ont obligé l'auteur à laisser dans la coulisse cette heureuse physionomie. Malgré cette perte irréparable, le succès est très-grand, comme je viens de vous le dire, et le premier jour il a dépassé les bornes, car le public a encore une fois assisté à l'apparition d'un poète sur les planches. Le mois dernier, c'était M. Bouilhet, aujourd'hui, c'est M. Feuillet, — deux noms faits pour rimer ensemble. Quand nous serons à dix, nous ferons une croix, — et nous nous préparerons à blâmer de toutes nos forces le onzième auteur qui se prêtera à une semblable exhibition.

Vous réfléchissez peut-être à part vous, mon ami, que moi, qui me montre si ombrageux ici, je n'ai élevé aucune objection le jour où nous avons relu ensemble avec tant d'émotion le récit de cette première représentation d'*Irène*, où le buste de Voltaire fut couronné en plein théâtre, sous les yeux de Voltaire lui-même. — Je m'en serais bien gardé, parbleu ! J'ajouterai même que cette soirée mémorable est, à mes yeux, un des épisodes les plus glorieux de notre histoire littéraire. — Mais à cette époque (1778), Voltaire reparaissait à Paris après un long exil ; il avait quatre-vingt-quatre ans ; depuis plus d'un demi-siècle, il remplissait le monde de sa gloire et il pouvait dire comme le vieux Lusignan : « Mon Dieu ! j'ai combattu soixante ans ! » Il avait fait *Zaïre*, *Mérope*, l'*Essai sur les mœurs*, il avait réhabilité la mémoire de Calas, il avait défendu Sirven et Labarre, en un mot, il avait accompli ce travail immense qui a imposé au dix-huitième siècle, non pas le nom d'un roi, mais le nom immortel d'un simple homme de lettres. — Attendons que nos contemporains puissent présenter de pareils titres ou quelque chose d'équivalent, et personne ne trouvera à redire à ce qu'on les couronne, n'est-ce pas, cher Docteur ? Jusque-là, leur apothéose ne peut être qu'une cérémonie ridicule que Messieurs les chevaliers du lustre semblent vouloir recommencer après chaque première représentation un peu réussie. Voltaire s'est vu discerner les honneurs du triomphe par toute une salle enivrée, dont les acclamations trouvaient de l'écho d'un bout à l'autre de la France ; MM. Dumas fils, Bouilhet et Feuillet

doivent bien savoir qu'ils n'ont été *rappelés* que par les claqueurs.

Un théâtre où la claque connaît trop bien son public pour tomber dans ces excès inconvenants d'enthousiasme prémédité, c'est votre théâtre favori, cher Docteur. Aussitôt qu'on met le pied sous le péristyle de la Comédie-Française, où le Voltaire de Houdon, assis entre les statues de Thalie et de Melpomène, semble faire aux arrivants les honneurs de chez lui, on se sent dans une bonne maison et, comme vous le remarquiez vous-même, le jour où nous sommes allés ensemble voir *Mlle de la Seiglière*, on comprend qu'on n'est pas seulement dans le temple du bel esprit et du beau langage, mais encore dans un salon de bonne compagnie. Les tapis sur lesquels la foule marche sans bruit et en parlant à voix basse, le foyer où l'on se promène entre les bustes des écrivains illustres de notre théâtre, sentinelles de marbre qui semblent veiller sur le dépôt des traditions, la tenue des spectateurs, parmi lesquels on signale toujours quelque nom célèbre, tout donne à la salle des Français une physionomie particulière qui ne ressemble à celle d'aucune autre salle, et qui, ainsi que vous l'avez si bien dit, tient autant du salon que du théâtre, comme les Italiens tiennent à la fois du théâtre et du concert. — Je n'ai pas grand'chose à vous apprendre sur la Comédie-Française, qui n'a donné qu'un tout petit acte, mais frappé au coin du bon style et des beaux vers. Le petit drame d'*Héro et Léandre* est le dernier-né de cette famille de pièces néo-grecques et néo-latines, écloses sous l'influence de la réaction anti-romantique que provoquèrent, il y a une quinzaine d'années, le succès de *Lucrèce* et les triomphes de Rachel, et parmi lesquelles vous vous rappelez, sans doute, *la Ciguë*, *Horace et Lydie*, *le Moineau de Lesbie*, *Sous les pampres*. Seulement, si la poésie est belle, le sujet n'est pas heureux, et tout le talent de M. Louis Ratisbonne, le nerveux traducteur du Dante, n'a pu trouver une action intéressante dans l'histoire très-peu scénique de ce nageur amoureux qui traversait chaque soir l'Hellespont pour aller tomber tout ruisselant dans les bras de sa jeune maîtresse, et qui a fourni le sujet d'un charmant poëme antique et d'un joli tableau moderne.

Vous parlerai-je de *Giroflé-Girofla*, cinq actes mêlés d'un couplet, contre-épreuve de *Misanthropie et Repentir*, ce larmoyant drame traduit de Kotzebue, auquel vous avez dû voir autrefois

Talma et Mlle Mars donner la vie? Ma foi, non! D'ailleurs vous n'aimez guère le mélodrame, et ce qui se passe à la Gaîté ne vous intéresse pas du tout. Il vaudrait mieux vous dire quelque chose de la *Cendrillon* de M. Théodore Barrière (seul!), jouée avant-hier au Gymnase; mais je n'ai pu encore voir cette comédie. Bornons-nous, quant à présent, à constater un très-grand succès, qui durera assez pour que je puisse y revenir le mois prochain sans trop paraître parler des *neiges d'antan*.

En voilà trop sur les théâtres, n'est-ce pas, mon ami? Disons un mot de l'Académie Française, dont nous ne nous sommes point occupé depuis longtemps.

On m'a parlé çà et là avec éloges du *Dictionnaire historique de la Langue française* que M. Génin réclamait avec tant d'instances dans ses *Récréations philologiques*, et dont l'Académie a commencé la publication. Une livraison d'environ cinq cents pages in-4o a déjà vu le jour, et à peine a-t-on entamé la lettre A. Du train dont on y va, il est à craindre que les immortels qui ont entrepris ce travail ne puissent pas l'achever; je doute même que, parmi les enfants aujourd'hui à la mamelle, ceux qui doivent atteindre les extrêmes limites de la longévité voient clôturer la lettre Z, cette Saint-Sylvestre des vocabulaires. Cela ne vous rappelle-t-il pas la boutade que lança Bois-Robert au sujet de la première édition du Dictionnaire de l'Académie, et que vous me citiez un jour à propos de la dernière :

> Depuis six ans dessus l'F on travaille,
> Et le destin m'aurait bien obligé,
> S'il m'avait dit : Tu vivras jusqu'au G.

Je n'ai point encore eu l'occasion de feuilleter cette importante publication depuis si longtemps attendue, mais je suis bien certain que vous êtes plus avancé que moi, que vous avez été des premiers à souscrire au *Dictionnaire historique*, et que déjà la première livraison a pris place dans votre belle bibliothèque où j'espère bien la consulter quelquefois.

Un homme qui eût été digne de collaborer un jour à cette histoire officielle de la langue française, c'est l'écrivain distingué que viennent de perdre les lettres, c'est M. H. Rigault, des *Débats*, mort ces jours-ci à Evreux par suite d'excès de travail. Nous

avons souvent lu ensemble des articles de ce jeune publiciste, et vous savez combien nous aimions son esprit fin, son style élégant et pur, et cette liberté de pensée, cette fermeté de principes que donnent un cœur honnête et un beau caractère. M. Rigault appartenait au petit groupe de jeunes érudits spirituels, venus de l'Ecole normale à la littérature par le ***Journal de l'Instruction publique***, et parmi lesquels vous estimez particulièrement MM. Edmond About, H. Taine et Prévost-Paradol. M. Rigault avait à peine trente-huit ans; un avenir brillant s'ouvrait devant lui, il était heureux par son talent, heureux par sa famille, et le voilà qui meurt, laissant une veuve et deux orphelins! — Faites donc des projets d'avenir maintenant!

Je sens que je m'attriste; restons-en là, car la pensée de cette mort fait voler autour de moi les papillons noirs de la mélancolie, et je finirais par devenir lugubre. — Pour oser vous dédier un pareil griffonnage, et pour espérer qu'il sera bien accueilli, il faut que je compte beaucoup sur votre indulgence, cher Docteur, mais je compte encore davantage sur votre amitié. — *Vale.*

Jules Renoult.

CONGRÈS MÉRIDIONAL.

3e Section : Littérature. M. Pujol, rapporteur.

MESSIEURS,

Avant d'aborder la question qui a fait dans la section dont je suis l'organe le sujet d'un examen spécial, je dois, pour obéir au mandat que j'ai reçu de mes honorables collègues, établir l'inventaire de notre littérature méridionale pendant les vingt-quatre années qui séparent le Congrès de 1834 du Congrès de 1858. De telles recherches, destinées à suivre la filiation et l'enchaînement de ces deux assemblées, auraient offert de sérieuses difficultés à des esprits plus jeunes que les nôtres. Contemporains du Congrès de 1834, nous limiterons notre tâche à un rapide coup-d'œil sur le passé.

Vous le savez, Messieurs, le Congrès de 1834 s'accomplit dans les circonstances les plus favorables; on avait prononcé un mot, un grand mot, presque oublié aujourd'hui, mais qui alors enflammait tous les courages, le mot de décentralisation. On vit une jeunesse ardente (il y avait une jeunesse, en ce temps-là), saisir la plume, cette épée de notre siècle, et combattre pour nos autels et nos foyers. Pleins de foi dans le succès, ne redoutant ni la grandeur ni les témérités de l'entreprise, ces généreux athlètes rêvèrent de rendre au Midi sa vieille renommée.

Ce mouvement des esprits dura assez longtemps. Il existait depuis plusieurs années à Toulouse un recueil où de belles intelligences allaient déposer leurs inspirations. Bientôt la *Revue du Midi* ne suffit plus à tant de zèle, et l'on vit paraître la *Revue de Toulouse*, avec un vaste horizon et un but plus étendu, car il s'agissait de l'union intellectuelle des provinces dont notre ville, Lyon, Bordeaux et Montpellier sont les capitales. C'est dans cette publication que M. Laferrière, alors avocat à Bordeaux, fit ses premières armes. Bientôt on ajouta à cette Revue la *Mosaïque du Midi*, avec des illustrations où s'exercèrent des dessinateurs devenus depuis justement célèbres; je ne rappellerai que le nom de M. Bida. C'était un besoin universel d'expansion. Un écrivain recueillait les légendes toulousaines, un autre les chroniques castraises. Frédéric Soulié consacrait ses premiers romans à des récits languedociens; Sorèze publiait ses annales, c'est-à-dire les travaux de ses meilleurs élèves. Les ouvrages d'histoire, d'enseignement, de philosophie, se multipliaient. Chaque province, chaque ville avait son conteur; on trouvait encore des heures pour la poésie sérieuse : tandis que l'auteur de *Virginie* produisait ses premières rimes sur le théâtre de Toulouse, un boulanger de Nîmes découvrait la source pure des vers classiques; un coiffeur réveillait la langue endormie de nos pères, et cette résurrection était si éclatante que le paradoxal et spirituel Nodier, saisi d'une admiration subite pour un dialecte qu'il ne comprenait pas, blâmait amèrement l'arrêté d'un comité d'instruction primaire proscrivant l'usage du patois dans les écoles.

Je ne puis citer le nom des méridionaux qui brillèrent dans la croisade de 1836 à 1840. La modestie de quelques-uns s'offenserait de cet hommage; d'autres ne sont plus; de futurs membres de l'Institut s'essayaient dans le *Journal de l'instruction primaire* récemment créé à Toulouse. Les feuilles périodiques vivaient de leur vie propre, encourageant ainsi le zèle et les efforts de la jeunesse, et n'empruntant à Paris que l'écho des agitations et des luttes de la liberté politique. Ce fut un admirable essor, commun à tout le Midi.

Mais bientôt d'autres soins vinrent distraire les esprits : la politique fit peur aux œuvres de la pensée. Beaucoup de soldats, et les plus vaillants, avaient d'ailleurs quitté le champ de bataille; ils avaient porté leur tente à Paris, et y avaient trouvé leur Capoue, oublieux ainsi de cette décentralisation tant aimée. Les travaux

prirent un caractère plus personnel et perdirent de leur influence. Le tourbillon de Paris gagna la province ; les journaux empruntèrent tout aux écrivains de la capitale, tout, jusqu'aux romans-feuilletons dont l'usage ou mieux l'abus n'est pas près de finir.

Cependant les méridionaux n'ont pas perdu courage ; s'ils n'agissent plus dans un but commun et généreux, ils agissent avec une louable persévérance. Il serait injuste de ne point signaler l'*Epopée toulousaine* de M. Ducos, les délicieuses poésies de M. de Resseguier, les monographies sans nombre sur nos monuments et nos temples, des traités sur les idiomes locaux, etc., œuvres qui surnagent dans l'océan de la littérature française.

Comme pour venir en aide à ces travaux, que l'isolement condamnerait à une faiblesse stérile, les associations littéraires augmentent en nombre. Sans parler de celles qui existent à Toulouse, nous mentionnerons les Sociétés de Castres, Montauban, Carcassonne, Rodez, Auch, Agen, Béziers, Narbonne, Tarbes, etc. La plupart de ces Sociétés ont leur recueil périodique. D'autres publications libres ont pris naissance à Toulouse. M. Lacointa a fondé la *Revue de Toulouse et du Midi*, digne de succéder à celles dont nous parlions naguère et que le souffle des dernières années a détruites ; là, des talents jeunes et déjà brillants sont accueillis à côté de nos maîtres dans la science et dans la parole. A Condom, M. Noulens dirige l'excellente *Revue d'Aquitaine* dont la renommée a dépassé les limites de la province. Ainsi se continue, à travers les vissicitudes des temps, le goût traditionnel du Midi pour les œuvres de l'esprit et de la pensée. Ce goût est d'ailleurs entretenu par l'Académie des Jeux-Floraux qui tient toujours dans nos contrées le sceptre de la littérature. Sans dévier de sa ligne séculaire, mettant au premier rang le respect pour les choses les plus saintes, elle offre tous les ans ses fleurs au poète chrétien, au moraliste sans tache.

Il faut bien le dire, les aspirations ne sont pas en ce moment vers les lettres, je veux dire les belles-lettres. Les associations et les revues ne prouvent pas qu'un *pays ait de la littérature*, qu'il y ait surtout une littérature méridionale ; elles démontrent seulement que certaines personnes possèdent le feu sacré. C'est peu quant au présent, c'est beaucoup si l'on considère l'avenir. Qui pourrait prévoir, en effet, ce que produira l'étincelle jaillissant de ce foyer et poussée par un temps favorable ?

Les Sociétés dont nous venons de citer les noms sont animées d'une noble ardeur : celles de Montauban et de Carcassonne, de Castres et de Béziers encouragent par des récompenses les œuvres littéraires. Quelques-unes divisent les prix entre l'idiome local et la langue française. Du reste, l'influence de Jasmin a créé de nombreux poètes patois : Davaux à Béziers, Peyrottes à Clermont-l'Hérault, Desannot à Marseille, Roumanille à Avignon, ont écrit des volumes de poésie qui ont obtenu un éclatant succès. M Honorat, de Digne, a écrit un excellent dictionnaire languedocien en trois volumes; M. Azaïs, de Béziers, des opuscules sur la langue romane ; à Pau, le dialecte béarnais est l'objet d'études consciencieuses et persévérantes. Entre ce grand développement des langages usuels et l'envahissement, tous les jours plus considérable, des productions parisiennes, il reste une place honorable pour les méridionaux uniquement voués à l'usage du français. Nous espérons encore une fois que l'influence des Sociétés littéraires s'exercera d'une manière heureuse et rendra la vie aux lettres françaises dans le Midi.

J'arrive à la question spéciale que la section de littérature a dû traiter pour répondre aux exigences du programme. Il était difficile de découvrir une question purement locale ou intéressant directement nos provinces. Le cadre a été agrandi. Laissant de côté les idées spéculatives, nous avons accordé la préférence à celles qui présentent une utilité pratique. Voici les questions qui nous ont été soumises par l'honorable président de notre section, M. Lacointa.

Le reproche fait à la littérature dramatique actuelle d'être un élément de démoralisation, est-il fondé? ce reproche est-il absolu, ou propre à ce seul genre? y a-t-il abaissement du goût littéraire? s'il existe, d'où provient-il et quels sont les moyens d'y remédier?

Ces questions ont été l'objet d'une discussion sérieuse et approfondie. Voici les conclusions adoptées :

La section reconnaît avec regret que la tendance dominante du théâtre actuel est contraire à la morale, elle reconnaît en même temps que la multiplication indéfinie des pièces connues sous le nom de *vaudevilles*, tend à dégrader l'art théâtral en substituant l'industrialisme au travail patient et sévère qui peut seul produire des œuvres durables, mais elle aime en même temps à constater que cette double tendance rencontre d'honorables exceptions;

Elle ne croit pas que ce défaut de moralité et de travail s'étende à toutes les œuvres de l'esprit, mais elle est forcée de reconnaître que, parmi les formes de la production littéraire, il en est une, le roman, qui prend de plus en plus un développement excessif; que des romans vendus à bon marché et distribués sous toutes les formes, sont devenus à peu près l'unique lecture de la plus grande partie du public, et que la plupart d'entre eux sont écrits sans talent et sans moralité;

Elle n'admet pas que l'esprit humain soit en décadence, en ce sens qu'il montre au contraire une grande puissance dans d'autres branches de son activité, mais elle ne peut s'empêcher de reconnaître que la littérature proprement dite est en déclin, que les œuvres littéraires sérieuses deviennent de jour en jour plus rares et qu'elles n'émanent pour la plupart que d'hommes déjà avancés dans la vie;

Elle croit que cette situation affligeante tient à des causes multiples et profondes, dont la principale est la disposition générale du public à ne rechercher que ce qui l'amuse, à quelque prix que ce soit, et à ne tenir aucun compte du goût, de la correction, de l'étude, de la conscience, de l'élévation et de la moralité, dans les travaux littéraires, ce qui entraîne les écrivains à le servir selon son goût et à tout sacrifier à un succès éphémère obtenu par tous les moyens;

Elle n'admet pas qu'il soit au pouvoir d'aucune autorité, d'aucun règlement, de changer cette disposition générale du public et par conséquent cette direction de la littérature contemporaine considérée dans son ensemble; mais elle ne croit pas que le mal soit pour cela sans remède; elle aime au contraire à espérer que le public reviendra de lui-même à de meilleures habitudes;

Elle puise cette confiance dans plusieurs symptômes rassurants pour l'avenir: 1° sur ce que l'effet démoralisateur du théâtre et du roman n'est pas aussi grand en réalité qu'il paraît au premier abord, et que les mœurs privées ont résisté mieux qu'on ne pouvait s'y attendre à la corruption apparente de l'esprit; 2° sur ce que des marques visibles d'épuisement se manifestent dans la mauvaise littérature, et semblent indiquer qu'elle ne tardera pas à s'affaisser sous son excès même; 3° sur ce que le goût des œuvres consciencieuses s'est conservé dans une partie des écri-

vains et du public, et peut à tout moment se relever et reprendre l'avantage ;

Elle s'empresse d'ailleurs de constater que les écrivains de la capitale sont ceux qui se sont le plus laissé gagner par la démoralisation littéraire, et que, si les écrivains de province ont le plus souvent moins de talent que ceux de Paris, ils ont en général plus de respect pour leurs propres œuvres.

En conséquence, tout en déplorant le funeste usage que beaucoup de jeunes auteurs font de facultés souvent brillantes, elle est loin de désespérer de l'avenir littéraire, et elle compte sur les efforts persévérants de la portion restée saine des littérateurs et du public pour amener dans la généralité des esprits la réaction salutaire qui peut seule être assez puissante pour neutraliser les influences contraires.

Telles sont, Messieurs, les conclusions que nous avons cru devoir adopter et qui recevront sans doute votre approbation.

Vous approuverez aussi les éloges que nous avons décernés à M. Rouget, ancien principal de collége, pour son poème latin de *Moïse.* C'est une œuvre patiente et laborieuse qui mérite toutes nos sympathies.

Enfin, Messieurs, j'aurai terminé ma tâche lorsque je vous aurai dit que la section de littérature a été invitée à donner son avis sur la proposition suivante, faite par M. Lomon à la section de musique :

« Relativement à la question des théâtres, exprimer un vœu tendant à ce que la législation qui régit les théâtres de province soit étudiée ; examiner s'il n'y aurait pas lieu à substituer les troupes ambulantes aux troupes permanentes, système qui a déjà produit de bons effets en Italie ; exprimer le vœu que l'autorité supérieure fasse étudier la question du maintien ou de la suppression des priviléges ; adresser ce vœu, non-seulement à l'autorité municipale, mais encore le transmettre au gouvernement. »

La section de littérature n'a pu que sanctionner des vœux formulés avec une aussi sage réserve. La question des théâtres est depuis longtemps à l'étude. Espérons que la proposition dont j'ai donné lecture au Congrès fera faire un pas utile à cette intéressante question.

Telle est, Messieurs, l'analyse de nos travaux. A défaut de tout autre mérite, elle a celui d'être exacte et fidèle.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire de la Philosophie en France, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par M. Gatien-Arnoult, professeur à la Faculté de Toulouse; tome I. Période gauloise, in-8°. Paris, chez Hachette; Toulouse, chez Ed. Privat, libraire.

M. Gatien-Arnoult entreprend un grand œuvre : retracer, aux diverses périodes de nos annales nationales, l'état de la Philosophie, c'est en quelque sorte refaire l'histoire de l'esprit humain. La philosophie, dont le but précis est la connaissance de Dieu et de l'Homme, embrasse, en effet, si l'on y songe bien, l'ensemble des connaissances humaines. Les anciens philosophes, Aristote le premier, l'entendaient ainsi : l'étude des sciences physiques était à leurs yeux un préliminaire indispensable à l'étude plus intime de l'homme et de Dieu. Ils n'abordaient celle-ci qu'après avoir épuisé celle-là, d'où le nom de métaphysique (τὰ μεταφυσικά) qui est resté comme synonyme de philosophie. Nous n'avons pas besoin de rappeler, pour compléter une démonstration surabondante, que les pères de la philosophie moderne, Bacon, Descartes, Leibnitz, furent géomètres et physiciens. Ces maîtres de la sagesse ne s'avançaient sur le seuil redoutable de la psychologie et de la théodicée que munis des éléments d'information que leur avait révélés le monde extérieur. Les Allemands, qui cultivent les sciences avec un dévouement autrement sérieux que le nôtre, considèrent aussi la connaissance de la nature physique comme le préambule de toute étude psychologique. Le zèle de ces studieux pen-

seurs n'est ralenti par aucun obstacle, et l'on sait que dans les universités d'Allemagne les étudiants apprennent d'abord toutes les langues scientifiques, mortes ou parlées, afin de surprendre, à la source même, le sens précis des chefs-d'œuvre de l'esprit humain. La langue, cet instrument variable de la pensée, n'est à leurs yeux qu'un misérable obstacle dont leur âpre courage a bientôt triomphé.

Nous sommes loin de cette dévotion scientifique que l'immortel Gœthe a violemment caractérisée dans son type de Faust. La soif de la science ne livrera pas chez nous des âmes à Satan. En France, les études purement spéculatives paraissent abandonnées ; nous cherchons tous le résultat positif, et le terrible « qu'est-ce que cela rapporte ? » vient barrer le chemin aux conceptions les plus généreuses. M. Gatien-Arnoult semble arriver à propos pour nous rassurer. Au milieu des défaillances de l'époque, il croit encore au travail et à l'austère sacerdoce de la pensée. Le courage lui reste, et certes il ne faut pas un mince courage pour entreprendre, en ces temps de torpeur, un livre auquel l'auteur semble présager huit ou dix volumes, et auquel nous en présageons vingt, s'il donne aux dernières parties un développement proportionnel à la première. Vouer les forces de son âme et de son corps à une œuvre qui doit remplir dix années au moins d'une vie laborieuse, c'est faire acte de foi et de dévouement à la science. Aussi, avant tout examen, félicitons l'auteur de son héroïque résolution et de son salutaire exemple.

Maintenant l'œuvre sera-t-elle bonne en soi ? Y aura-t-il dans l'entreprise d'autre profit à recueillir que l'exemple ?

Il faut le dire avec franchise : à en juger par les prémisses, nous n'osons l'espérer. Que M. Gatien-Arnoult se rassure néanmoins : nous ne sentons ni le besoin ni l'à-propos, pour justifier nos appréhensions, d'évoquer contre lui son passé de professeur et son rôle d'homme public. Ces réminiscences amères apportent l'irritation et non la lumière dans un débat. Politiquement, M. Gatien est aujourd'hui un homme vaincu et il n'y a pas de générosité à frapper l'ennemi à terre. Il s'est, dit-on, livré à des variations qui laissent aujourd'hui moins d'autorité à sa parole. Il se peut ; mais nous n'aimons pas à fouiller le passé dans le but cruel de mettre un homme en contradiction avec lui-même. La mobilité d'opinion peut être sincère comme elle peut être feinte ; dans le premier cas, elle n'a rien que d'honorable, et d'illustres exemples viendraient sous notre plume pour le prouver ; dans le second cas, lorsqu'elle revêt le caractère de la spéculation, quand elle est un trafic, elle ôte à l'homme toute valeur morale. Mais pour en juger, ce semble, le meilleur *criterium* c'est le résultat. Or, il faut convenir que le résultat plaide en faveur de M. Gatien. Après la grande mêlée des temps révolutionnaires nous le retrouvons

comme devant.... professeur à la Faculté de Toulouse. Nous n'ajouterons rien, sinon que d'ordinaire les marchés de conscience rapportent plus de profit à ceux qui les signent.

Rappelons, d'ailleurs, qu'il s'agit ici d'un livre de philosophie, — où la politique n'a que faire, — et qui doit être jugé comme œuvre de science. Or, nous, qui ne sommes ni l'accusateur ni le défenseur d'office de M. Gatien, nous, lecteur de bonne foi, il nous semble, au contraire, que sur ce terrain, l'auteur est resté d'accord avec lui-même, et c'est tout ce qu'il nous faut. Dans ce livre nouveau, où il se propose de retracer l'histoire de la philosophie en France, nous retrouvons M. Gatien-Arnoult rationaliste-spiritualiste, c'est-à-dire appartenant toujours à la grande école qui avoue pour aïeux Descartes, Leibnitz, Malebranche, qui écrit sur le seuil de sa Psychologie : Ame immortelle ; sur le seuil de sa Théodicée : Dieu unique, infini, tout-puissant; enfin, sur le seuil de sa Morale : Devoir. Voilà des devises dont on n'a jamais à rougir et envers lesquelles la fidélité coûte peu à garder.

Cette fixité de principes, que tous les lecteurs peut-être ne s'attendaient pas à voir consignée dans ce nouvel écrit, a valu à l'auteur une piquante critique de la part d'un spirituel et fécond journaliste, qui, cédant à la mode du jour, reproche au philosophe l'estime dont il entoure la Raison humaine. Autant vaudrait reprocher à l'anatomiste le cas qu'il fait de son scalpel, au peintre le cas qu'il fait de ses pinceaux, à l'artisan le cas qu'il fait de son métier. Proscrire la Raison des recherches philosophiques, c'est proscrire l'instrument même du travail, c'est, à un autre point de vue, éteindre le flambeau et supprimer la boussole. Je sais bien qu'à côté ou au-dessus, il y a la Foi, mais ce terme nouveau nous entraîne dans un nouvel ordre d'idées. La Foi est du domaine de la Religion, et, quoique contigu, ce domaine est nettement distinct de celui de la philosophie. La science n'est science que par la Raison ; la Religion, qui parle à l'homme au nom de vérités révélées, n'a pas besoin de cet auxiliaire. Laissons à chaque chose son territoire propre, et ne provoquons pas de dangereuses usurpations. Que seulement l'exemple de Descartes et de Malebranche rassure la conscience des timorés, en leur enseignant qu'on peut honorer la Raison humaine et croire les vérités de la religion, qu'on peut, sans péril pour soi-même, être à la fois chrétien et philosophe.

Ce n'est donc pas le passé de l'homme, ni la prétendue mobilité de ses opinions; ce n'est pas non plus la couleur de son drapeau philosophique qui nous portent à n'espérer que médiocrement du nouveau livre de M. Gatien. Nos appréhensions sont entretenues par deux causes étrangères à tout ressentiment : d'abord, par le plan général de l'ouvrage ;

en second lieu, par le vide désolant du premier volume, vide que l'auteur, malgré sa haute érudition, a été impuissant à déguiser. Je sais bien que l'équité commande de réserver le jugement définitif sur un travail dont nous connaissons seulement les premières pages; mais, hélas! nous le craignons, de même qu'un vice dans le plan de l'architecte compromet à tout jamais la solidité de l'édifice, de même l'ordonnance à laquelle M. Gatien a soumis d'avance son ouvrage, infirme peut-être pour l'avenir la valeur et l'intérêt de son livre. Son amour pour les divisions, subdivisions, pour les chapitres et sous-chapitres, — passion exagérée de l'ordre, — qui a conduit l'auteur à diviser en huit périodes chronologiques l'histoire de la philosophie, l'aura conduit, nous le craignons pour lui, à créer un véritable lit de Procuste pour la pensée humaine. Tantôt l'auteur rencontrera le trop, tantôt le trop peu, et il devra, pour se conformer à son cadre inflexible, étirer ici, amputer là-bas les membres du patient. Dans les périodes abondantes, il est, ce semble, fatalement condamné à écourter son sujet; dans les périodes stériles, à l'allonger sans profit.

Ce vice de composition, vice organique en quelque sorte, qui infecte le livre dès l'heure de la conception, n'a pas tardé à se manifester. Le premier tome, traitant de la période gauloise, est volumineux, compacte, mais... vide. La maison est haute, large, divisée, subdivisée à l'infini, mais l'hôte... absent.

Pourquoi donc consacrer un volume entier, 400 pages in-8°, à la période gauloise, où, de l'aveu de l'auteur, « on ne rencontre que la » probabilité et quelquefois l'incertitude »? Pourquoi faire suivre au lecteur une longue et pénible route à travers toutes les peuplades qui ont successivement pesé sur le sol de la Gaule, pour lui apprendre, en somme, quoi? qu'on n'a que des conjectures à former sur leurs notions religieuses ou philosophiques. En un mot, à quoi bon tant et si longuement discourir sur les Gaëls, les Ibères, les Phéniciens, les Grecs-Rhodiens, les Grecs-Phocéens, les Kimris, etc., si l'on ne peut rien affirmer de certain touchant le régime moral et religieux de ces peuples? En pareille occurrence, un chapitre ne suffisait-il pas? Pour exposer des doutes, il reste toujours trop de place. La science ne doit pas marcher à tâtons, et il eût été plus séant, ce nous semble, de déserter les ténèbres où lecteur et auteur risquent également de glisser, pour gagner les sommets éclairés du soleil de la critique et de l'histoire.

Telle est notre humble opinion, et peut-être est-ce bien un peu celle de M. Gatien-Arnoult; car, sentant la nuit s'épaissir autour de lui, il ne craint pas, au milieu de sa course, de forcer le terrain, de briser le cadre qu'il s'est donné, en appelant son livre *Histoire de la Philosophie* EN

France, et de franchir le détroit pour aller demander à la terre classique du druidisme, à l'Irlande, les renseignements que la Gaule lui refuse sur cette mystérieuse religion.

Cette digression, au demeurant, a porté bonheur à M. Gatien. Les chapitres étendus qu'il consacre à l'examen du druidisme en Irlande et dans la Grande-Bretagne, sont peut-être les plus intéressants et sans contredit les plus positivement renseignés du livre. Exemptons aussi de tout blâme les chapitres où l'auteur dénombre les diverses espèces de pierres druidiques, *menhir*, *rouler*, *lichaven*, *dolmen*, *cromlech*, etc., et dans lesquels il cherche à pénétrer le sens symbolique de chacune d'elles. Je sais bien qu'un érudit trop scrupuleux contesterait à M. Gatien l'originalité de ces descriptions et qu'il retrouverait peut-être deci delà quelques idées venues du dehors; mais on ne saurait méconnaître l'habileté de l'agencement, et il faut convenir que si ce sont là des étrangères, elles ont, sous une main savante, pris l'air, le ton et les mœurs du pays.

Pour le lecteur étranger aux études spéciales de la philosophie, cette partie du livre est celle qui offrira le plus d'intérêt et de profit réel.

Bien inspiré à ce passage, M. Gatien ne l'est pas moins quand il combat l'opinion qui prête aux vieux Gaulois des mœurs polygamiques, quand il signale l'étroite parenté du Druidisme et de la doctrine Pythagoricienne, et qu'il restitue à la vieille religion autochthone son caractère bien tranché de naturalisme. Oui, il est certain que si l'on veut trouver le sens dogmatique du vieux culte des druides, c'est là qu'il faut le chercher, entre le pythagorisme, avec les migrations successives de l'âme et les épreuves multiples de l'être sous diverses formes, et le naturalisme, avec ses vagues et ardentes aspirations vers toute chose créée.

En résumé, le tome Ier de l'*Histoire de la Philosophie en France* témoigne de patientes recherches; il révèle une profonde érudition; mais le résultat ne paie pas l'auteur de ses peines et le lecteur de sa patience. Beaucoup d'efforts sont faits pour amasser des incertitudes nouvelles. Ce livre prouve surabondamment une chose, c'est qu'on ne sait rien d'authentique sur l'époque philosophique qu'il est destiné à faire connaître. D'où cette conséquence que l'auteur a eu tort de donner tant de proportions à un volume qui n'est que la manifestation d'un doute. Un chapitre eût suffi pour cela. D'où enfin cette dernière conclusion, qu'en infligeant un cadre rigoureusement chronologique à la pensée humaine, l'auteur a compromis peut-être d'avance l'harmonie, l'intérêt et la majesté de son œuvre.

E. V.

28 décembre 1858.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

Sommaire.

I. Aux abonnés de la *Revue*. — II. Compte-rendu de la remise des médailles aux lauréats de l'Exposition des Beaux-Arts et de l'Industrie. — III. Distribution des prix de la Société d'Horticulture. — IV. Concours à Paris pour neuf places d'agrégés près des Facultés de Droit. — V. La société de la *Lyre toulousaine*.

I.

La *Revue* fait son chemin. Sans patron, sans appui, avec ses seules forces, elle avance et gagne chaque jour du terrain. Les journaux de la localité, *l'Aigle* et *le Journal de Toulouse*, quelques journaux et revues du dehors, *le Courrier de Tarn-et-Garonne*, *la Guienne*, *l'Indicateur*, de Bordeaux, *la Picardie*, *le Journal général de l'instruction publique*, *la Revue française*, *la Revue des sociétés savantes*, *la Revue contemporaine*, *le Cabinet historique*, etc., ont l'officieuse et délicate attention de reproduire les sommaires de ses articles et de les accompagner souvent de quelques paroles de bienveillance : voilà les seuls moyens d'action dont la *Revue* profite ; ils lui suffisent, elle s'en contente et n'en cherche pas d'autre. Que ses chers confrères de la presse veuillent donc bien lui continuer ce bon office et elle finira par leur devoir son succès.

Il n'entre pas dans les usages de la *Revue* de porter à la connaissance de ses lecteurs les témoignages d'adhésion et de sympathie qu'elle reçoit. Il en est un cependant tellement flatteur pour elle, qu'elle se voit forcée

de sortir de sa réserve habituelle. *La Revue des sociétés savantes*, qui se publie sous les auspices de S. Exc. M. le ministre de l'instruction publique, a bien voulu, à plusieurs reprises, s'occuper de la *Revue*. Dans un double article sur *la presse scientifique en province*, M. Ed. de Barthélemy, un des principaux rédacteurs de cette savante publication, assigne à la *Revue de Toulouse* la première place sur toutes les autres *Revues* provinciales.

« Elle doit être citée, dit cet éminent critique, au premier rang parmi les » publications de province ; c'est une des plus importantes et des mieux » rédigées que nous ayons en ce moment ; *elle nous semble un modèle bon » à suivre* (1). » M. de Barthélemy termine son appréciation sur les principaux articles de la *Revue* par cette phrase : « Il y a là un ensemble » très-satisfaisant, très-digne d'éloges, et qui suffit pour assurer à la » *Revue de Toulouse* une prédominance qu'elle conservera certainement » parmi les publications périodiques de la province (2). »

M. Ch. Louandre, secrétaire de la commission de publication de *la Revue des sociétés savantes*, est venu appuyer de l'autorité de son suffrage le jugement de M. de Barthélemy. « Nous sommes heureux, » dit-il dans une note au bas de l'article de son honorable collaborateur, » nous sommes heureux d'ajouter que cette publication, que nous avons » été l'un des premiers à recommander au public (dans le *Journal général de l'instruction publique*, dont M. Ch. Louandre est le directeur), » prend un caractère de plus en plus sérieux. Dans les derniers numé» ros, à propos de l'Exposition des Beaux-Arts qui a eu lieu à Tou» louse, M. Ernest Rocha a publié une série d'articles fort intéressants » sur tous les morceaux de peinture, de sculpture, etc., qui ont figuré » à l'Exposition toulousaine. On trouve dans ces articles un sentiment » très-vif de l'art; etc. »

La *Revue de Toulouse* tient en haute estime le jugement de MM. les rédacteurs de *la Revue des sociétés savantes*. — M. de Barthélemy, comme pour confirmer son appréciation si bienveillante, a envoyé à la *Revue*, au mois d'octobre dernier, une fort belle *Etude historique sur les Etats du Languedoc sous le règne de Louis XIV*, qui a eu un grand succès dans nos contrées. La *Revue* serait très-flattée que M. de Barthélemy voulût bien l'honorer d'une nouvelle communication qu'il lui a promise sur la ville de Perpignan.

(1) *Revue des sociétés savantes*, livraison de juillet 1858, p. 98.
(2) *Ibid.*

II.

Après trois mois et demi d'attente, les membres de l'Exposition ont enfin été convoqués, le 19 décembre, pour la distribution des récompenses. C'était un peu tard; on n'y comptait même plus, et les intéressés, dit-on, en avaient fait leur deuil. Nous ne rechercherons pas les motifs d'un si long ajournement, mais nous dirons que ce retard est fâcheux. La distribution des prix doit toujours suivre de très-près les concours. La cloche qui sonne l'heure de fermer les portes d'une Exposition doit être en même temps un signal d'appel pour la remise des récompenses. Ça s'est fait ainsi partout : voyez Dijon, Limoges, Chartres, Blois, Caen, le Hâvre, Rouen, enfin toutes les villes qui ont eu, cette année, leur Exposition. Rien de plus naturel, en effet. Les Exposants sont encore sur les lieux; le public est tenu en éveil, il prend intérêt à la lutte, il juge, il est impatient de savoir si ses appréciations seront ratifiées par celles du jury. Mais, au bout de quatre mois, l'Exposition n'est plus qu'un songe; il n'en reste qu'un souvenir vague et confus; vouloir que le public se passionne de nouveau, c'est chercher du feu dans des cendres refroidies.

Notre Exposition était la septième depuis que l'usage en avait été rétabli à Toulouse. Or, la remise des récompenses avait presque toujours coïncidé avec l'époque de la clôture. Ainsi elle s'est faite le 19 juillet en 1827; le 25 août en 1829; le 29 juillet en 1835; le 23 août en 1840; en 1845, elle éprouva un retard et n'eut lieu que le 8 novembre; et, la dernière fois, en 1850, les délais furent portés jusqu'au 8 février de l'année suivante. — Ce long ajournement était dû sans doute aux difficultés du temps. — Aurait-on voulu aujourd'hui prendre exemple sur ce qui s'est fait aux deux dernières Expositions? L'idée ne serait pas heureuse :

> Quand sur une personne on prétend se régler,
> C'est par ses beaux côtés qu'il faut lui ressembler ;

et nous sommes entièrement de l'avis de M. le secrétaire général de Son Exc. le ministre d'Etat, qui disait, au mois d'août dernier, à la distribution des prix du Conservatoire de musique : « Les récompenses gagnent » à être distribuées au moment même où elles viennent d'être méritées, » en présence de ceux qui les ont dignement disputées, et quand les » esprits ne sont encore préoccupés ni d'autres soins ni d'autres inté- » rêts. »

La solennité de la remise des médailles avait attiré un grand concours de monde dans la galerie du Musée. Le local était bien choisi. Outre qu'il est beaucoup plus sonore que la salle des Illustres du Capitole, les yeux

distraits trouvaient à se reposer agréablement. M. West, préfet du département, présidait la séance. A sa droite et à sa gauche étaient placées les principales autorités dans l'ordre civil, administratif et militaire. Un grand nombre de dames en élégantes toilettes occupaient des places réservées. A une heure, la musique du 10e d'artillerie a ouvert la séance par un morceau tiré de l'opéra de Gewaert, *le Billet de Marguerite;* puis M. le comte de Campaigno, maire de la ville, a prononcé le discours que nous avons reproduit plus haut. A la suite de ce discours, qui a été accueilli par des applaudissements unanimes, on a chanté une *Cantate*, — paroles de M. Philibert, musique de M. Massis, — composée pour la circonstance. Cette œuvre, à l'exécution de laquelle ont concouru deux des meilleurs artistes du théâtre, Mlle Geismar et M. Dufrêne, et des chœurs pris dans nos sociétés chantantes, a produit un grand effet. M. U. Vitry, secrétaire général de la commission du jury, a présenté ensuite un rapport développé sur l'Exposition; enfin la Société de *Clémence-Isaure*, sous la direction du chef-d'orchestre de notre grand théâtre, M. Baudoin, a chanté avec une grande sûreté d'attaque et un admirable ensemble le beau chœur intitulé : *Le Combat naval.* Nous n'avons jamais flatté cette Société; nous ne lui avons point ménagé, au contraire, en plusieurs occasions, dans l'intérêt de son avenir, ni les vérités, ni les conseils; nous lui dirons aujourd'hui avec la même franchise qu'il n'y a qu'une voix pour proclamer les progrès qu'elle a faits depuis le mois de juin dernier. Courage donc; qu'elle ne s'arrête pas en si belle voie.

Il a été procédé, à la fin de la séance, à la distribution des récompenses. Nous n'examinerons pas si les décisions du jury sont toutes de nature à recevoir l'assentiment des personnes compétentes. Cette discussion serait maintenant sans objet, puisqu'il s'agit de faits accomplis.

Il a été accordé par la commission 126 récompenses à la section des Beaux-Arts et 558 à la section de l'Industrie; en tout, 684, pour 1003 Exposants. C'est beaucoup, trop peut-être. Le jury de Toulouse ne se serait-il pas montré, comme celui de Dijon, comme celui de Rouen, généreux jusqu'à la prodigalité?...

Mais ne récriminons pas hors de propos; notre Exposition est close, bien close, et nul ne s'en occupe. Nous-même ne sommes pas bien sûr qu'on ait la patience de lire jusqu'à la fin ces quelques lignes. Nous nous permettrons néanmoins une dernière réflexion.

On a remarqué avec surprise et avec peine que notre Exposition avait excité un bien faible intérêt auprès des personnes du dehors; que les journaux qui ont été si prodigues d'éloges sur les Expositions de toutes les autres villes, se sont complètement abstenus de parler d'elle, comme

si un mot d'ordre eût été donné. Il est vrai qu'à part la presse locale, celle du dehors est restée muette à son endroit; que pas un journal de Paris ne lui a fait l'hommage de dix lignes, et qu'elle est née, a vécu et s'est éteinte comme une honnête fille, sans trop faire parler d'elle. Cependant, malgré quelques pauvretés comme on en trouve à toutes les Expositions, elle valait autant et mieux peut-être que beaucoup d'autres qui ont été louées, célébrées, portées jusqu'aux nues. Aussi dit-on : « Eh! quoi, les Gascons ne sont-ils plus sur les bords de la Garonne, ou bien ont-ils changé de caractère? On leur a fait la réputation de se vanter outre-mesure de mérites qu'ils n'ont pas, et ils ne savent même plus tirer vanité de ceux qu'ils ont. » La cause de notre isolement n'est pas là, elle est dans une absence de courtoisie. Nous avons fait une Exposition pour nous et non pour les autres; dans notre amour exagéré de la décentralisation, nous n'avons invité personne à nos fêtes, tandis que, d'autre part, les villes, mieux inspirées, ont mis leur Exposition sous le patronage de princes, de ministres ou des plus grandes notabilités de l'époque. Prenons garde; les artistes comme les industriels n'exposent qu'en vue d'attirer l'attention et de faire parler d'eux : si le silence continuait à se faire autour de leurs œuvres et de leur nom, l'avenir de nos Expositions serait compromis, car ils désapprendraient bien vite le chemin de Toulouse et iraient ailleurs.

Nous renvoyons ceux de nos lecteurs qui voudraient plus de détails sur l'Exposition, à la partie statistique que nous avons extraite du rapport de M. U. Vitry, secrétaire général, et que nous avons publiée plus haut.

Nous terminerons par un dernier renseignement qui n'a pas encore été donné, la liste et le prix des tableaux qui ont été achetés pour notre Musée par l'administration municipale :

La halte forcée, d'Antigna, prix 2,700 fr.; *Chant du Calvaire*, de Bida, 1,600 fr.; *Une nature morte*, de Perrachon, 800 fr.; *Nymphes et amours*, par Diaz, 1,100 fr.; *Une vue d'Asie-Mineure*, de Tournemine, 1,200 fr.; *Espagnols jouant au couteau* et un dessin à la mine de plomb, de Latour, 600 fr.; *Village aux bords de l'eau*, de Pelegry, 400 fr.; *une Gouache*, d'Engalière, 250 fr. *Le buste de M. Roques,* ancien professeur au Conservatoire, par Bénézech, 700 fr.; un autre buste, par Belloc, 250 fr.; *Atalante et Hippomène*, copies en fer de la fonderie de Barbezat, 620 fr. Total, 10,220 fr. — Ces deux dernières statues sont destinées à une de nos promenades publiques.

III.

La distribution des médailles aux lauréats de la dernière Exposition

d'horticulture a eu lieu le lendemain, dans la même salle du Musée, en présence de M. le préfet, de M. le maire, de M. de Tauriac, député au Corps Législatif, et de plusieurs notabilités de la ville et du département. Les banquettes réservées étaient occupées par un grand nombre de dames patronesses.

M. Duplan, président de la Société d'horticulture, a ouvert la séance par un discours dans lequel il a rappelé avec beaucoup d'à-propos toutes les marques d'encouragement que la Société a reçues de l'administration locale et du gouvernement, faveurs qui sont dues principalement à l'initiative du premier magistrat du département.

M. Ozenne, adjoint au maire, a pris ensuite la parole pour rendre compte des résultats du concours ouvert en 1858 entre les éleveurs de vers à soie de la Haute-Garonne et des départements voisins.

M. A. Pujol, secrétaire général de la Société d'horticulture, a fait le rapport sur les travaux de l'année et sur les résultats obtenus.

M. Baillet a lu un Mémoire excellent et très-substantiel sur les résultats de l'Exposition. Il a détaillé toutes les phases du concours et rendu un compte sommaire des opérations du jury. Après ce rapport, qui a été entendu avec beaucoup d'intérêt, on a procédé à l'appel des lauréats.

Entre les différents discours, la Société du *Gymnase musical* et la Société chorale des *Enfants de Toulouse* ont exécuté plusieurs morceaux qui ont produit un brillant effet.

IV.

Le concours, pour neuf places d'agrégés près des Facultés de Droit, commencé à Paris, le 1er décembre, dure encore et se prolongera pendant une grande partie du mois de janvier. Un arrêté ministériel, en date du 13 novembre, a fixé ainsi la composition du jury :

MM. Laferrière, membre de l'Institut, inspecteur général, *président ;*
Pellat, membre de l'Institut, doyen de la Faculté de Paris;
Delpech, doyen de la Faculté de Toulouse;
Aubry, doyen de la Faculté de Strasbourg;
Foucart, doyen de la Faculté de Poitiers;
Demolombe, doyen de la Faculté de Caen;
Pascalis, conseiller à la Cour de cassation;
Laborie, conseiller à la Cour de cassation;
Plougoulm, conseiller à la Cour de cassation.

Les juges supplémentaires sont :

MM. Valette, professeur à la Faculté de Paris;
Véron-Duverger, professeur à la Faculté de Paris;

Blanche, avocat général à la Cour de cassation;

Berryat-Saint-Prix, conseiller à la Cour impériale de Paris.

Le premier acte du concours a été l'appel des candidats; 35 étaient inscrits; 27 seulement se sont présentés pour subir la première épreuve, qui consiste en une dissertation latine, faite en sept heures, sans autre secours que les textes, sur un sujet tiré au sort. Ce sujet était ainsi conçu :

Quæritur in quo congruant vel differant Pignus, Antichresis, Hypotheca, quoad originem et quoad effectus.

Les dissertations des candidats ont été lues en séance publique.

A l'ouverture de ces séances publiques, le 6 décembre, M. l'Inspecteur général F. Laferrière, membre de l'Institut, président du jury, a prononcé un discours fort remarquable, dans lequel il s'est félicité d'abord de l'empressement des suppléants provisoires et des docteurs à répondre à l'appel du ministre qui, par sa circulaire du 7 mai 1858, déclare que « le titre d'agrégé peut seul désormais ouvrir la carrière du professo-» rat, » et leur montre, par conséquent, comme un des plus nobles objets de leur ambition, « l'honneur de servir d'auxiliaires aux maîtres » de la science et *l'espérance légitime* de leur succéder un jour. » M. Laferrière rappelle encore que, d'un autre côté, M. le garde des sceaux avait adressé, en 1857, au président du jury, une lettre officielle, par laquelle il déclarait « qu'il serait toujours heureux d'ouvrir la carrière de » la magistrature aux jeunes lauréats du concours »; de sorte que, dès-lors, la chancellerie reçut avec bienveillance la liste des *agrégés* et même la seconde liste des *recommandés* formée aussi par le jury du concours.

« Voilà donc, a ajouté M. l'Inspecteur général, l'institution fondée au » double point de vue de l'enseignement du Droit, de l'entrée dans la » Magistrature; et le concours d'agrégation, ainsi organisé, tiendra tou-» tes ses promesses. »

M. le président a présenté ensuite un résumé clair, rapide, et motivé cependant, des principales publications qui ont été faites dans le professorat des Facultés de Droit depuis le dernier concours, en 1857. Parmi les professeurs qui ont rendu tant de services à ceux qui étudient et à ceux qui enseignent, et ont contribué par leurs publications à mettre la science nouvelle au niveau des besoins progressifs de l'administration et de la société, M. l'Inspecteur général cite, en particulier, dans la Faculté de Droit de Toulouse : « M. Chauveau, pour son recueil périodi-» que de Droit administratif, très-utile et très-varié dans ses résumés et » ses aperçus. M. Gabriel Demante, pour le concours spontané qu'il a » apporté au Droit administratif et civil par de claires et fortes leçons

» sur l'impôt de l'enregistrement, qui touche par tant de ramifications » au droit des contrats et des successions ; et ce cours complémentaire, » que j'avais pu encourager, à sa naissance, de l'approbation rectorale, » a produit un livre de doctrine et de pratique, qui pourra prendre » place un jour à côté des travaux de Championnière.... M. le professeur » Massol, pour ses études sur la théorie difficile et encore problématique » de l'*obligation naturelle*, qu'il considère comme intermédiaire entre » *l'obligation de conscience* et *l'obligation civile*, et dans lesquelles il a » cherché, avec un jugement solide et un savoir incontesté, comment » l'obligation naturelle en Droit romain pouvait, sur la limite délicate » du droit et de la morale, s'unir aux principes de la législation fran- » çaise. »

Après avoir caractérisé avec la même sûreté de jugement les travaux produits dans les autres Facultés de Droit, M. l'Inspecteur général se demande quel est le caractère dominant, le signe distinctif de cette activité scientifique et constate avec bonheur que ce caractère est celui qui a été imprimé au Droit par les jurisconsultes romains et par nos jurisconsultes français de l'école coutumière, le caractère de *science d'application*, modifié seulement par une différence dans les méthodes introduite nécessairement par la différence des sociétés et des époques; et il explique quelles ont été ces méthodes, et en quoi elles diffèrent l'une de l'autre.

En présence des modifications apportées, plus tard, par la transfusion de l'esprit du christianisme dans le Droit, par ce progrès scientifique et social qui nous a donné le Code Napoléon, M. l'Inspecteur général a fait connaître les changements qu'a dû subir, à son tour, la méthode des jurisconsultes modernes :

« Ils ne peuvent plus procéder, a-t-il dit, par l'ordre purement logique » et par de brèves solutions, comme les jurisconsultes romains; ils » n'ont plus à tourner les difficultés, *à se plier à la forme de la pierre*, » selon l'expression de Charondas, à vaincre des institutions contraires » au droit naturel, à faire la distinction perpétuelle du for extérieur et » du for intérieur, comme nos anciens jurisconsultes français. Ils ont à » puiser dans le Droit romain les principes éternels de la science, que » les jurisconsultes de l'école stoïcienne ont tirés, selon le précepte de » Cicéron, *de l'intime philosophie ;* ils ont à expliquer les textes, à recher- » cher et à suivre leur filiation historique, à interpréter, à développer » les principes du Droit français avec cet esprit de lumière, de tradition, » de morale et de justice, qui a préparé leur avènement dans le Code » du dix-neuvième siècle. Aussi l'alliance de l'histoire, de la philoso- » phie, de l'interprétation logique, et cependant équitable, s'est faite

» naturellement dans la méthode des jurisconsultes contemporains. »

M. l'Inspecteur général a terminé son discours en recommandant vivement aux candidats qui l'écoutaient l'étude et l'application de ce procédé de composition :

« Messieurs les concurrents, c'est à cette méthode simple, large, nour-
» rie de véritable science, ennemie d'une dialectique trop subtile, éle-
» vée dans ses vues, mais dirigée par le bon sens de l'application, à
» cette méthode inaugurée dans notre siècle par Portalis, qui cherche
» les principes, rend compte des institutions pour en déduire le résultat
» juridique, pénètre la loi dans ses motifs et sa nature pour en saisir
» l'esprit et la puissance, *vim ac potestatem*, qui évite les discussions
» trop littérales ou trop détournées pour s'attacher à la vraie théorie, à
» la justesse éclairée du sens pratique, qu'il doit nous être permis de
» vous convier dans ces solennelles épreuves. A une époque où le savoir
» a toutes les sources ouvertes, où le travail du juriste peut trouver des
» aliments inépuisables, la méthode perfectionnée, c'est la perfection de
» la science. Les concours d'agrégation mettent en saillie la diversité des
» méthodes; ils doivent conduire à leur perfectionnement; et ainsi cette
» heureuse et nationale institution des concours, qui prépare des succes-
» seurs aux maîtres de la science, peut, en outre, contribuer aux pro-
» grès de la science elle-même. »

Après ce discours qui a fait une vive impression sur les esprits, ont commencé les leçons préparatoires sur un sujet du Code Napoléon, tiré au sort et communiqué au candidat quatre heures avant la leçon.

Voici quels étaient ces sujets :

1° Art. 1044, 1045, Code Nap.
2° Art. 922.
3° Art. 2277.
4° Art. 1131 à 1133.
5° Art. 727.
6° Art. 1408.
7° Art. 194 à 196.
8° Art. 900 et 1172.
9° Art. 970.
10° Art. 1599.
11° Art. 1084, 1085.
12° Art. 1021.
13° Art. 1554.
14° Art. 747.
15° Art. 1098.
16° Art. 883.
17° Art. 1110, 1116.
18° Art. 1352.
19° Art. 1434, 1435.
20° Art. 2102, § 4.
21° Art. 789, 790.
22° Art. 1304.
23° Art. 2103, § 4, 2109.
24° Art. 943 à 946.
25° Art. 960, 961.
26° Art. 201, 202.
27° Art. 1387.

Les épreuves préparatoires terminées, le jury a dû, aux termes du statut, procéder à neuf éliminations, puisqu'il y a neuf places mises au

concours, et qu'il n'est permis de conserver que deux candidats par place. La liste des candidats admis a été ainsi dressée par ordre alphabétique.

MM. Arnault-Ménardière,
Boutry-Boissonnade,
Carrel,
Cassin,
Ducrocq,
Eyssautier,
Gidde,
Guaymard,
Huc,

MM. Humbert,
Lederlin,
Lemonnier,
Leveillé,
Marinier,
Minier,
Périer,
Poubelle,
Toutain.

Il a été alors procédé aux épreuves définitives, qui consistent en une leçon de Code Napoléon, après vingt-quatre heures de préparation libre; en une leçon de Droit criminel dans les mêmes conditions, et en deux argumentations.

Les candidats ont fait leur leçon dans l'ordre suivant fixé par le sort :

MM.

1. Lemonnier. — Des causes de désaveu de paternité.
2. Poubelle. — Articles 472 à 475.
3. Leveillé. — De la remise des dettes.
4. Guaymard. — De l'obligation alimentaire naissant du mariage.
5. Ducrocq. — Des dommages-intérêts résultant de l'inexécution d'une obligation relative au paiement d'une somme d'argent.
6. Eyssautier. — Des actes faits par l'interdit, soit avant, soit après l'interdiction.
7. Gidde. — De la solidarité entre débiteurs.
8. Arnault-Ménardière. — Des droits du vendeur en cas de non-paiement du prix.
9. Carrel. — De la confirmation des obligations.
10. Périer. — De l'usufruit paternel.
11. Boutry-Boissonnade. — De l'hypothèque judiciaire.
12. Huc. — De l'établissement des servitudes par le fait de l'homme.
13. Cassin. — De la novation.
14. Lederlin. — De la formalité des doubles écrits.
15. Marinier. — De l'hypothèque légale.
16. Toutain. — De la subrogation conventionnelle.
17. Minier. — De la force probante des actes authentiques.
18. Humbert. — De la force probante, de la rétractation et de l'indivisibilité de l'aveu.

25

Nous rendrons compte ultérieurement des autres épreuves, et nous ferons connaître les résultats du concours.

V

Nous avons eu, ces jours derniers, la bonne fortune d'entendre une société chorale, qui n'en est encore qu'à ses débuts, mais qui fera parler d'elle, si rien n'arrête l'essor qu'elle a su prendre dès la première heure de son existence. La *Lyre toulousaine*, — tel est le nom du nouvel orphéon, — est à peine constituée depuis un mois et l'on se demande déjà, en entendant ces voix souples, fraîches, vibrantes et sonores, si l'on n'est pas en présence de chanteurs exercés, d'artistes accoutumés à affronter le public des concerts et des concours. Un succès si prompt est dû d'abord au zèle et à l'assiduité des jeunes ouvriers qui composent le personnel de la société, et puis, il faut le dire, à l'habile direction de M. Pradel, fondateur de la *Lyre toulousaine*. En pareille matière, vouloir c'est pouvoir, et les jeunes ouvriers de la *Lyre toulousaine* l'ont bien prouvé; en quelques jours, ils ont su former un répertoire où, à côté des compositions spécialement écrites pour la société, se rencontrent les chœurs les plus célèbres du théâtre moderne. C'est ainsi qu'après la *Lyro toulousaino*, *Las mountagnos*, paroles de notre poète national Mengaud, musique de M. Pradel, nous avons entendu le chœur-nocturne du comte Ory : *Noble châtelaine*, et la prière de *Moïse*. L'exécution délicate, nuancée, de ces morceaux, nous a d'autant plus surpris encore une fois que les nouveaux orphéonistes, recrutés surtout dans la population ouvrière, ne connaissaient pas, pour la plupart, une note de musique il y a quelques semaines à peine. Effet vraiment merveilleux de l'association ! Si l'institution des orphéons n'avait gagné depuis longtemps sa cause dans l'opinion publique, de pareils résultats seraient faits pour lui assurer un triomphe définitif. Retirer les ouvriers des cabarets, les prémunir contre les séductions de la débauche, utiliser leurs heures de loisir, les convier par le charme de l'harmonie aux jouissances plus pures de l'âme, c'est là le but des sociétés populaires de ce genre, ce sont les bienfaits qu'elles rendent à l'ordre social partout où elles sont fortement organisées.

La *Lyre toulousaine*, sœur puînée de la société de *Clémence-Isaure*, marche fermement dans cette voie. L'émulation aidant, Toulouse est destinée à posséder bientôt plusieurs corporations de chanteurs qui, tout en témoignant de l'amélioration morale de la classe populaire, porteront au loin le renom artistique de la vieille cité palladienne.

F. L.

1er janvier 1859.

Publications nouvelles.

Idylles héroïques, par M. Victor de Laprade, de l'Académie française, 1 vol. in-12 de 264 pages. Paris, Michel Lévy frères. Prix, 3 fr.

Satan, épopée en treize chants, par M. Henri Delpech. 2 vol. in-12. Bordeaux, Dupuy et Ce. Prix, 3 fr.

Essai sur le régime des eaux navigables ou non navigables, sous le double point de vue théorique et pratique, par M. Chauveau Adolphe, professeur à la Faculté de Droit de Toulouse. 1 vol. in-8o de 176 pages. Toulouse, Gimet. Prix, 4 fr.

Lettre à S. M. l'Empereur Napoléon III, sur l'influence française en Amérique, à propos du message de M. Buchanan, par un homme de la race latine. Gd in-8o de 32 pages. Paris, Ledoyen. Prix, 75 cent.

Affluents et itinéraire de la vallée de la Têt (Pyrénées-Orientales), par M. Bouis. 1 vol. in-8o de 56 pages. Perpignan, imprimerie d'Alzine.

Société académique des Hautes-Pyrénées, 5e année, 1857-1858. 1 vol in-8o de 40 pages.

Lectures historiques, ou Choix de morceaux d'histoire empruntés à nos grands écrivains et aux meilleures traductions. 2 forts vol. in-12, à l'usage des classes d'histoire dans tous les établissements d'instruction publique, par M. C. Raffy, professeur d'histoire et de géographie.

Cet ouvrage se compose de deux volumes distincts : LECTURES D'HISTOIRE ANCIENNE, pour les classes de grammaire; LECTURES D'HISTOIRE MODERNE, pour les classes supérieures. Chaque volume comprend trois livraisons correspondant aux matières développées dans les six années consacrées ordinairement à l'enseignement historique : *Histoire ancienne* ou de l'*Orient*, en sixième ; *histoire grecque*, en cinquième ; *histoire romaine*, en quatrième; *histoire de France* et *histoire du moyen-âge, du cinquième au quatorzième siècle*, en troisième; *histoire de France*, *histoire du moyen-âge et des temps modernes, du quatorzième siècle au milieu du dix-septième*, en seconde ; *histoire de France* et *histoire moderne*, *depuis l'avènement de Louis XIV jusqu'en* 1815, en rhétorique. On vend séparément les volumes et les

livraisons. De cette manière, les LECTURES HISTORIQUES seront également utiles aux élèves des maisons de l'Etat et à ceux des Institutions libres où s'est maintenue l'ancienne division de l'enseignement historique : en *histoire sainte*, *histoire ancienne*, *histoire romaine*, *histoire du moyen-âge*, *histoire moderne* et *histoire de France*.

La première livraison (cours de sixième) est en vente. Prix, 1 fr. 25 cent.

Les deux suivantes seront prêtes à la reprise des cours, après le congé de Pâques; les trois dernières, formant le second volume, vers la fin de l'année classique 1858-1859.

LES VILLES DU MIDI DE LA FRANCE.

I.

Bordeaux.

Si la *Revue* que nous avons l'honneur de diriger se bornait à être l'organe d'une localité, elle ne justifierait que la première moitié de son titre de *Revue de Toulouse et* DU MIDI DE LA FRANCE. Pour remplir l'obligation que lui impose l'autre moitié, pour mériter de devenir un jour, selon le vœu exprimé par *la Revue des Sociétés savantes* (1), « le Moniteur du mouvement intellectuel dans le Midi de la France, » elle devait étendre ses rapports, agrandir le champ de ses investigations. C'est ce qu'elle a fait. Acceptée, recherchée même dans tout le Midi, elle est parvenue à y nouer d'honorables relations qui lui permettent de réaliser un projet, depuis longtemps conçu, et auquel elle donne aujourd'hui un commencement d'exécution : c'est une étude, à tous les points de vue, une sorte de monographie des principales villes, Bordeaux, Marseille, Montpellier, Nîmes, Narbonne, etc. Elle commence par Bordeaux. Un des écrivains les plus distingués de cette ville, un poète éminent, dont la *Revue* a parlé, il y a quelques mois (2), à propos d'une comédie en vers, intitulée *le Devoir*, M. de Batz-Trenquelléon, a bien voulu écrire spécialement pour ce recueil le beau travail qu'on va lire et qui inaugure dignement la série d'articles de ce genre, que la *Revue* se propose de publier.

(Le Directeur de la *Revue*.)

I.

Il y a des moments, dans la vie d'un homme de lettres, où il maudit de bon cœur la fantaisie qui lui mit pour la première fois

(1) Livraison d'août 1858, p. 266.
(2) Tome VII de la *Revue*, p. 319.

une plume à la main. C'est lorsque, désireux de traiter consciencieusement un sujet, il se sent arrêté, dès le début, par cette difficulté de premier ordre qu'on nomme la stérilité. S'il pousse la fermeté de caractère jusqu'à l'opiniâtreté, il creuse sa cervelle en friche, et en fait jaillir, coûte que coûte, quelque chose de pâle et d'incomplet, qui figure l'œuvre rêvée comme l'esquisse représente un tableau; si la persévérance n'est pas son fait, il se rebute bientôt et s'endort en attendant que le souffle de l'inspiration vienne le réveiller.

Mais je sais un supplice moins vulgaire et plus insupportable : la stérilité de l'expression en face de l'abondance des idées. Dans ce cas, l'écrivain ressemble au muet intelligent, dans le cerveau duquel s'agite un essaim de pensées que peut ébaucher à peine la douteuse éloquence du geste. Or, telle était, il y a quelques jours, ma douloureuse position. Une grande *Revue* de province m'avait demandé le crayon de Bordeaux, hommes et choses; et, plein du désir de répondre à cette commande littéraire, en même temps que du dépit de ne pouvoir la livrer dans les conditions requises, je me tourmentais sans fruit du matin au soir, lorsqu'une heureuse rencontre vint me tirer d'embarras.

J'étais à l'orchestre du Grand-Théâtre. On donnait je ne sais plus quel prétexte aux cabrioles des quatrièmes danseuses qui remplacent à Bordeaux les Bellon, les Guy-Stephan et les Carlotta de Vecchi; par conséquent, il était bien permis d'avoir des distractions, de rêver au bon vieux temps du ballet, voire même de bâiller un peu. Je l'eusse fait volontiers, mais il est difficile de s'adonner à ce doux passe-temps, lorsqu'une commande de Damoclès plane sur vos jours et vos nuits. Ma tête bouillonnait, et, jetant un regard effaré sur les Bordelais de toute classe qui encombraient le chef-d'œuvre de Louis, je me disais avec angoisse :

« Comment saisir la physionomie, les mœurs, les vertus et les vices, les laideurs et les beautés de cette foule? Je la connais trop ou pas assez; je la vois de trop près ou de trop loin. Un croquis au fusain? Le moindre souffle l'emporte. Un portrait à grandes couleurs? Rapin, y songes-tu?.... Charybde ou Scylla!.... »

— « Prenez le chenal! » dit à mon côté une petite voix métallique.

Je tournai brusquement la tête. C'était un ami, un de ces vieux

amis que vous connaissez à peine et qui ne vous apparaissent qu'aux grands jours. Mes traits se détendirent et s'illuminèrent d'un rayon d'espoir.

— Vous savez que j'ai soixante-dix ans en apparence et sept siècles en réalité....

— Sans doute, répondis-je ; mais, à moins d'être le Diable, vous ne pouvez savoir ce qui m'occupe.

— Et qui vous dit que je ne suis pas le Diable?.... — Mais, bah! reprit-il avec un sourire mélancolique, on ne croit plus à ce grand magicien : de nos jours, excepté celui de Dieu, tous les métiers sont discrédités. Rassurez-vous donc, je ne suis qu'un observateur très-ordinaire : j'ai compris que vous flottiez entre deux écueils, et voilà pourquoi je vous ai dit : « Prenez le chenal. »

— Merci du bon conseil ; mais enfin vous ignorez de quoi il s'agit.

— Il y a des formules algébriques qui résolvent un milliard de problèmes.

— Si vous avez l'intention de rire à mes dépens, je veux que vous riiez avec connaissance de cause.

— Voyons, contez-moi cela.... Mais, vous amusez-vous ici ?

Pour toute réponse, je pris mon chapeau, et le vieillard, m'ayant imité, nous sortîmes au milieu des *chut* du parterre. Les Bordelais, qui causent volontiers à la représentation d'un opéra, écoutent gravement le ballet....

Une fois sous le péristyle, je fis en deux mots mes confidences.

— Un livre? demanda le vieillard.

— Non, quelques pages.

— Une photographie en miniature, n'est-ce pas?

— C'est bientôt dit!

— J'ai eu le temps d'apprendre Bordeaux; voulez-vous ma petite science?

— Peut-être ne saurai-je pas m'en servir.

— Essayez toujours. Avez-vous une bonne mémoire ?

— Assez bonne, Dieu merci !

— Alors, venez : votre article est fait.

Cinq minutes après, nous étions installés au coin du feu, dans un petit salon de la rue *Fondaudège*.

— Ah! vous voulez crayonner Bordeaux? dit le vieillard en se plongeant dans un grand fauteuil. Eh bien! je puis vous ménager

des points de vue, car je l'ai observé sur toutes ses faces, dans toutes ses toilettes, masqué ou non masqué, alignant des écus ou les jetant par la fenêtre, dans le salon et dans la rue, au théâtre et à la Bourse; je l'ai vu artiste ou charlatan, sage ou fou; léger comme son vin célèbre, lourd comme la bière flamande; bourgeois et provincial comme un agenais, grand seigneur et parisien comme un pilier de *Tortoni*. — Je connais la plupart des grandes villes. Paris ne se définit pas, quoi qu'on ait osé dire; Londres est un enfer; Pétersbourg est le pied-à-terre des boyards et le paradis des artistes; Vienne est pâle; Berlin, étroit; Constantinople se résume en un sérail, trois cents mosquées et cent mille chiens affamés, les vrais souverains du pays. En France, nous avons plus de variété. Voyez Lyon : on y fabrique le vice presque aussi bien que les tissus; Marseille est colossale de puissance et de corruption; Lille donne le *spleen :* on y boit trop de bière et l'on y fume trop de pipes; Toulouse ferait rire le Diable, mais on y a conservé des usages salutaires : les Toulousains aiment et cultivent les sciences, les lettres et les arts; ils font des vers et se mettent à la boutonnière toutes sortes de fleurs.... Ils sont en arrière évidemment.... — Mais Bordeaux.... Ah! pour un observateur qui a passé sa vie à étudier l'humanité de village en village et de capitale en capitale, Bordeaux, mon jeune ami, est un spectacle étrange : il y a des grandeurs et des petitesses inénarrables, du génie à foison, des sottises à la pelle, — un vrai trésor de beautés et d'absurdités. Bordeaux, c'est la chose *ondoyante et diverse* de Montaigne, qui va du trivial au sublime, de Bilboquet à un grand homme. Si j'étais le Diable, Bordeaux serait mon *caprice*. — Prenez des notes, nous allons dire beaucoup de bien et beaucoup de mal de la capitale du sud-ouest.

Après cet exorde, qui m'allécha singulièrement, les petits yeux du vieillard s'éteignirent sous ses lunettes, et ce fut d'une voix calme, accompagnée d'un geste mesuré, qu'il se livra aux considérations suivantes :

II.

Bordeaux est-il ou n'est-il pas une ville essentiellement commerçante? Ne vous pressez pas de répondre : je hais les définitions et

n'aime que les faits. Or, un fait positif, c'est que Bordeaux possède un commerce, que ce commerce lutte, et que la lutte, c'est la vie. Maintenant, la lutte est-elle vaste ? se fait-elle sentir sur les quinze ou vingts points du globe où se tripotent les millions? Voilà ce qu'il convient d'examiner. Mais auparavant ouvrons une parenthèse explicative à l'adresse de ceux qui révoqueraient en doute l'existence de notre commerce.

Vous rencontrez une foule de gens qui répètent à satiété : « Le commerce de Bordeaux dépérit : Marseille l'écrase, Nantes le contrarie, Le Hâvre, en vrai Normand, lui suscite des procès et les gagne; d'un autre côté, les grands hommes d'affaires s'en vont, et les boursiers dépouillent les blessés sur le champ de bataille. » — Je ne méconnais pas la puissance de Marseille, les chances de Nantes, l'habileté du Hâvre, les progrès ou plutôt les ravages de la Bourse, et je vois bien d'autres malheurs; mais entre un amoindrissement relatif et un dépérissement absolu, je trouve simplement un abîme. Quel pitoyable raisonnement que celui qui consiste à prouver la décadence d'une ville par la prospérité de l'autre! Faut-il que les succès du voisin déflorent mon existence ? En fait de commerce, quoi qu'on dise, la rivalité est une sottise, et la seule activité, une vertu. Quant à la Bourse, Dieu merci! la contagion n'atteint pas tout le monde; et puis, on fermera tôt ou tard ce gigantesque tripot, comme on a fermé *Frascati*.

Donc, le commerce de Bordeaux a des bâtons dans les roues; mais il casse les uns, enjambe les autres et ne trébuche qu'au plus petit nombre; en d'autres termes il est actif. Reste à savoir le degré de son activité. Je pourrais facilement le décrire; mais, amoureux du fait comme je le suis, j'aime mieux m'en rapporter aux infaillibles combinaisons de la statistique. Voici le dictionnaire universel, théorique et pratique du commerce et de la navigation; je saute à l'article *Bordeaux* et j'y trouve un tableau succinct des relations commerciales de notre ville.

Elles sont presque nulles avec les pays que baigne la Méditerranée; mais l'Espagne, depuis quelque temps, nous demande une grande quantité de vins, et nous envoie ou nous réclame, tous les ans, suivant le caprice des récoltes, d'énormes approvisionnements de céréales. Bordeaux expédie des denrées coloniales à la Péninsule, et en reçoit des fers, du plomb, des huiles et des liéges.

La Belgique ne nous envoie rien, mais nous lui expédions, tous les ans, de quatre-vingts à quatre-vingt-dix cargaisons de vin. J'en dirai autant de la Hollande; et de plus, Rotterdam nous sert d'entrepôt pour faire pénétrer en Allemagne les drogueries, les fruits, les teintures, etc.

La multiplicité de nos opérations avec les Villes anséatiques et l'Association allemande est un fait des plus notoires.

Entre Bordeaux et la Russie, les relations naissent à peine, et déjà les Russes nous demandent régulièrement les vins, les fruits et les teintures, en échange des bois, du cuivre, du fer et du chanvre.

Que dire de l'Angleterre? Les arrivages de houille anglaise ont pris une extension considérable; les fontes, les fers en barre, les rails et les spiritueux affluent également : près de quatre cents navires venus de la Grande-Bretagne sont entrés à Bordeaux, en 1857. En revanche, nous expédions une forte partie de vins choisis dans les qualités supérieures, et nous transmettons les eaux-de-vie et les fruits du Languedoc. Ajoutez à cela que les chemins de fer du Midi font de Bordeaux l'entrepôt naturel de la Provence et d'une partie de la Méditerranée, pour les expéditions en Angleterre.

Voilà le commerce de Bordeaux avec l'Europe.

Dans l'Asie, Le Hâvre et Marseille règnent, mais Bordeaux se soutient.

Dans l'Afrique, — non compris les possessions françaises, — Bordeaux joue un rôle secondaire; mais il entretient, à lui seul, la moitié des relations qui existent entre la France et l'île Maurice.

Il est facile de prouver que notre commerce avec les deux Amériques ne manque pas d'une certaine importance, en dépit des obstacles que n'ont cessé d'y apporter les évènements politiques. Je ne puis m'empêcher de nommer en passant les Etats-Unis, le Mexique, les Antilles espagnoles, Haïti, Venezuela, la Nouvelle-Grenade, Rio de la Plata, le Chili, le Pérou, et, dans un avenir prochain, le Brésil, avec lequel nos relations se régulariseront par l'établissement des lignes de paquebots à vapeur.

Quant aux colonies françaises, je dois en convenir, Bordeaux ne règne pas, comme jadis; mais il lutte sur quelques points, principalement à la Guadeloupe, à la Martinique, à Bourbon et au Sénégal. Les morceaux de sa royauté sont bons encore.

Cette courte analyse vous dit assez que le commerce de Bordeaux est loin de la vilaine mort qu'on lui prédit. Que ne puis-je vous laisser l'idée flatteuse que vous en avez conçue! Mais il faut jeter un regard sur le revers de la médaille : acquittons-nous, sans plus tarder, de ce triste devoir.

Connaissez-vous Lille? Je ne sais pas de ville en France dont les habitants se soient mieux approprié le caractère et les allures du commerce. Un négociant de la rue *Esquermoise* ne ressemble pas plus à un rentier de telle autre rue, qu'un officier de hussards ne ressemble à un séminariste. Tout parle de commerce chez un marchand lillois : il semble ne marcher que les balances en main; sa femme et sa fille oublient le *Journal des modes* pour consulter le cours de la Bourse et le tableau des arrivages, et son fils, avant de connaître l'orthographe, sait beaucoup mieux que moi le dictionnaire commercial.

Il y a même excès, j'ose le dire; mais, après tout, c'est logique : on est commerçant ou on ne l'est pas; et de même qu'un diplomate parvient rarement à son but, si sa femme ne l'aide un peu, de même un négociant, dans ses luttes avec la fortune, a besoin de trouver au foyer domestique les sympathies, les encouragements et parfois les conseils de ceux pour l'avenir desquels il travaille quotidiennement. A Bordeaux, le contraire a lieu trop souvent. La femme, naturellement débarrassée des graves soucis, des innombrables tracas de la vie commerciale, se dispense même de ces témoignages de sympathie qui sont pourtant de puissants leviers pour l'énergie d'un père de famille, voué, depuis vingt ans et pour vingt ans encore, à l'agrandissement d'un patrimoine. — « Vous avez réussi, monsieur? Combien?... — Vingt mille écus. — Alors je puis acheter un cachemire, changer ma voiture, louer une loge, recevoir vingt fois au lieu de dix. »

Voilà la femme du négociant à Bordeaux : les exceptions sont rares, et, comme toutes les exceptions, elles ne sauraient infirmer la règle. Mais puisque j'ai parlé du foyer domestique, pénétrons-y encore : nous y trouverons une plaie bien dangereuse et qui n'est que trop répandue dans la plupart des pays commerciaux de l'Europe.

La sagesse des temps modernes a trouvé un séduisant axiome : *Etre c'est paraître*. Il fut un temps où le commerce de Bordeaux

eût qualifié cela de charlatanisme : à cette époque, le confortable régnait sans s'inquiéter du luxe, tandis qu'aujourd'hui c'est le luxe qui règne aux dépens du confortable. Quoi qu'il en soit, l'axiome précité obtient la vogue, et depuis le boutiquier de la rue *Sainte-Catherine* jusqu'à l'armateur du *Pavé des Chartrons*, chacun veut à sa fortune un étalage capable de la décupler dans l'opinion publique. Que signifie, en effet, notre antique manière de s'enrichir? Le beau mérite que d'encaisser le classique million après vingt-cinq ou trente ans de labeurs et de probité ! Le siècle de la vapeur va plus vite en besogne, et, convaincu que l'argent appelle l'argent, il s'empresse de le jeter à pleines mains pour qu'on le rapporte à pleins sacs. Vivre c'est jouir : nous voulons jouir le plus tôt possible.

On voit tous les jours les péripéties de cette lutte fougueuse, de ce duel acharné entre la spéculation et l'opulence : en deux ans quelquefois le monument s'élève, mais souvent en huit jours il s'écroule avec un bruit qui ressemble fort au scandale. Les réclames écrites ou verbales ne suffisent pas aux négociants bordelais : il leur faut le charlatanisme en action. Derrière le comptoir encombré de commis, il y a le salon princier, les parures éclatantes, les buffets splendides, un tapage opulent, le luxe enfin, ce passeport des honorabilités que salue, chapeau bas, la foule des badauds.

Que résulte-t-il de ces hypocrisies, quand elles sont démasquées? Les faiseurs qui prennent le luxe comme une enseigne dorée font une chute d'autant plus lourde que, soit en réalité, soit en apparence, ils étaient montés plus haut ; ceux qu'ils ont séduits par les yeux se retirent de la bagarre finale avec un profond ressentiment et une méfiance invétérée des hommes et des choses du commerce : si bien que ce qui n'était d'abord qu'un malheur particulier peut devenir une sorte de calamité publique.

Voilà certes une grande plaie de notre commerce. Il en est une autre que j'ai déjà mentionnée, et sur laquelle il y aurait tant à dire que je n'en dis rien. J'ai nommé *la Bourse*. La Bourse progresse à Bordeaux, mais du jour où elle y règnerait, adieu la confiance, et, par conséquent, adieu le commerce ! Disons plus : Adieu le sens moral !

Poursuivons cet examen critique. On prétend que notre commerce ne s'agrandit point ; mais, au premier abord, ne vous sem-

ble-t-il pas, au contraire, qu'il prend des proportions si énormes que les Bordelais n'y suffisent plus ? Une foule de négociants étrangers sont venus s'implanter dans nos quartiers commerciaux : l'Autriche, la Prusse, la Bavière, la Hollande, l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal, l'Amérique, toutes les nations sont représentées parmi les hauts barons du commerce bordelais. Encore quelques années et Bordeaux sera un bazar européen, où les Bordelais, se croisant les bras, prêteront leurs maisons aux négociants cosmopolites qui voudront bien y venir moissonner des millions !

Ce qu'il importe aussi de relever à la charge de nos compatriotes, c'est leur peu de persévérance dans les grandes entreprises. Le négociant bordelais a souvent des idées. En imagination, il se lance avec enthousiasme dans une voie nouvelle ; il invente parfois ; il trace un plan, ébauche un système ; regardez-le : il va soulever des montagnes ! Mais, bientôt rebuté, il laisse à d'autres la gloire et le profit, et s'endort dans la routine. La viniculture et tout ce qui s'y rapporte, voilà peut-être la seule branche du commerce où Bordeaux se soit montré réellement supérieur.

Le génie commercial, c'est la patience, et c'est pourquoi le négociant bordelais a peu de génie. Mais j'ai toujours pensé que la faible instruction qui caractérise la plupart de nos hommes d'affaires contribue beaucoup à détendre les ressorts de leurs facultés. Boileau a dit quelque part :

— Cent francs au denier cinq, combien font-ils ? — Vingt livres.
— Bien ! tu sais ce qu'il faut.

C'est spirituel, mais faux. Le commerce est une science, et même une science très-compliquée : depuis l'arithmétique jusqu'à la diplomatie, il est peu de connaissances pratiques ou spéculatives qui soient inutiles à un grand négociant, et les nôtres l'ont trop oublié. Mais s'ils ne savent pas, la plupart d'entre eux, en revanche, veulent avoir l'air de savoir : pourquoi faut-il que le vraisemblable ne puisse pas toujours être vrai !

Au surplus, j'ai cité jusqu'à présent plus de travers que de vices, et les uns comme les autres ne sont pas de nature à nous faire désespérer de notre avenir commercial. Mais ce qui doit nous attrister profondément, c'est l'indolence de notre génie industriel. En

effet, si j'en excepte la construction navale qui, dans ces derniers temps, s'est élevée à de magnifiques proportions, nous n'avons pas d'industrie dans le sens étendu de ce mot. On reçoit et l'on expédie, mais le travail intérieur se traîne péniblement. Bordeaux, qui a mille chances contre lui pour les autres branches de commerce, néglige étourdiment de se rattacher à celle-ci; et pourtant si jamais il remonte aux jours de sa vieille splendeur, c'est surtout à l'industrie qu'il en sera redevable.

III.

Maintenant, poursuivit le vieillard, laissons de côté S. M. Commerciale, et voyons Bordeaux sous un aspect plus récréatif. Passons du comptoir au salon.

Quoi qu'on ait pu vous dire, nous n'avons pas ici de faubourg Saint-Germain : les grandes fortunes nobiliaires se retranchent, pour la plupart, dans leurs vieux hôtels historiques, jalouses prisons qui, depuis 1830, dérobent aux yeux du vulgaire toute sorte de beautés. Mais nous avons le grand et le petit salon bourgeois, et je prétends que c'est quelque chose, en dépit de M. Jules Janin. — Ce nom exige une parenthèse.

Il y a deux ans, dans les *Débats*, M. Janin, à propos de Mme Doche, que Paris nous avait envoyée, parlait de Bordeaux et de ses habitants. Il débutait par un historique de *Burdigala*, émaillé de quelques noms gaulois et barbares, faisait entendre, avec la finesse qui lui est propre, que si nous n'étions plus *gaulois*, nous étions encore un peu *barbares*, et finalement nous félicitait de posséder en nos murs un modèle de toutes les perfections, de toutes les vertus mondaines, sous les traits de Mme Doche. Voici, à peu près, le sens de ce compliment ironique, dont j'ai malheureusement oublié l'expression littérale :

« Les Bordelais, habitués aux gros pieds, aux grosses
» mains, aux épaules carrées, aux visages rustiques, aux allures
» bourgeoises des beautés provinciales, sont émerveillés de
» Mme Doche, et n'ont pas assez de compliments, de bravos et de
» couronnes, pour fêter dignement la *véritable dame* qui est allée
» s'exposer à leur admiration ! »

Eh bien ! que voulez-vous ? Je n'ai jamais pu confondre Mme Do-

che avec une véritable dame; je n'ai jamais retrouvé dans la *Dame aux camélias* la muse des théâtres et l'étoile des salons, Mlle Mars et Mme Récamier; et de plus, je me cramponne à cette idée que Bordeaux possède quelques salons peuplés de jolies femmes et dignes peut-être d'offrir l'hospitalité au feuilletoniste des *Débats*.

Ah ! si M. Jules Janin eût daigné parler des hommes, sa verve malicieuse ne se fût point trompée d'adresse, car les hommes du monde s'en vont, à Bordeaux comme ailleurs. Il faut s'en prendre aux progrès du cigare, du sport, du lansquenet et du demi-monde. Ils entrent et se meuvent dans un salon, mais ils y jouent un rôle presque aussi secondaire que la livrée préposée aux portes et à la distribution des plateaux. Ce sont des pions : il en faut ; sans cela, nous ne verrions plus que des vieillards et des enfants dans les salons bordelais.

Les hommes s'effaçant, le salon, à Bordeaux, c'est la femme, et quoiqu'elle ne ressemble en rien à Mme Doche, je ne puis m'empêcher de la considérer avec intérêt.

Dans la classe riche, comme dans le peuple, Bordeaux possède un très-petit nombre de beautés; ce n'est pas chez nous que la statuaire viendra chercher les torses splendides, les luxuriantes épaules, toutes ces opulences de la chair qui caractérisent certaines races. Mais, en revanche, il est peu de villes européennes qui puissent rivaliser avec Bordeaux sous le rapport des jolies femmes : il y en a des milliers, et l'absence de type jette une agréable variété dans cette foule charmante. On y trouve des figures italiennes, des yeux andaloux, des cheveux allemands, des teints créoles, des démarches anglaises; la rêverie, la passion, la légèreté, l'insouciance, tous les caractères, plus ou moins altérés, mais pourtant reconnaissables, y provoquent tour-à-tour l'attention des étrangers : c'est comme une immense revue de toutes les physionomies du globe.

Ce mot de physionomie est le plus bel éloge des femmes de Bordeaux. J'ai vu, dans plusieurs pays, des statues irréprochables : lèvres finement ciselées, dents éblouissantes, nez corrects, fronts antiques, bras de race; mais trop souvent ces beautés sculpturales ne se meuvent que par une sorte de mécanisme ingénieux : on dirait que Vaucanson a passé par là. Il n'en est pas de même à Bordeaux : tout parle chez nos femmes, et peut-être un peu plus

qu'il ne faudrait ; mais c'est notre faute, car le Bordelais est bavard, plus bavard que sa femme, d'où je conclus, avec le sage, qu'il a moins d'esprit.

Les Bordelaises n'en manquent pas, mais il s'est opéré chez elles, depuis quelques années, une double révolution qui ne tourne pas à leur profit.

Elles savent s'habiller : un chiffon les rend jolies, alors même qu'elles ne le sont pas ; mais tout-à-coup la fantaisie leur est venue de se surcharger d'atours, de se garrotter de bijoux, de s'atteler à ces machines monstrueuses qu'on nomme des crinolines ; et moi, qui les ai vues si charmantes sous d'autres costumes, je suis obligé d'avoir recours à mon lorgnon pour les reconnaître quand elles passent. Si c'est un petit malheur, en voici un plus digne de remarque :

Les Bordelaises visent à l'esprit. Pourquoi cela ? Je les excuserais, si elles n'en avaient point. Or, savez-vous comment elles visent à l'esprit ? En affectant de mépriser la province. « La province ne sait pas écrire, la province ne sait pas chanter, la province ne connaît rien ni aux arts, ni aux artistes, ni au savoir-vivre ; Bordeaux est un village... » Ces aimables étourdies ne voient pas qu'on pourrait les enfermer dans un syllogisme blessant pour leur amour-propre. Il vaut mieux leur pardonner ce léger travers, d'autant plus qu'il est tout en paroles, et qu'à Bordeaux, sans la femme, adieu les salons, les arts et les artistes !...

Ici, les femmes vont peu au théâtre, à part les grandes occasions, et franchement je ne saurais leur en faire un crime. Plus nous allons, plus les théâtres s'encombrent d'individualités que je voudrais qualifier de douteuses, mais qui ne le sont pas, hélas ! Il s'ensuit qu'à moins de posséder une loge, — et encore faut-il qu'elle soit isolée, — une femme doit craindre à chaque instant le voisinage d'une héroïne de M. Alexandre Dumas fils. La police fera bien d'intervenir quelque jour dans cette question, qui, pour les théâtres, est tout simplement le *to be or not to be* du poète anglais.

Si les femmes se plaignent du théâtre et n'y vont pas, les hommes s'en plaignent aussi, mais ils y vont. Ils ont le sentiment artistique pour le ballet, qui toutefois se meurt d'une vilaine mort ; apprécient la musique par boutade, et, en fait de littérature, ne

s'appliquent guère qu'aux folies du *Palais-Royal.* Les Bordelais aiment l'action, danse ou grimace. En musique, le bruit les charme : lorsque Renard, avant d'aller à l'Opéra, ne trouvait dans *Robert-le-Diable* que deux ou trois élans vigoureux, il enlevait la salle ; quand Duprez, tragédien plutôt que chanteur, disait de sa voix magistrale les magnifiques récitatifs de *Guillaume Tell*, le public haletait sur son banc et attendait avec une impatience fébrile cette ridicule chose qu'on nomme l'*ut* de poitrine.

En sortant du théâtre, nous trouvons le cercle, l'estaminet et le boudoir du demi-monde. Ils sont encombrés. Bordeaux est joueur, buveur et débauché. Le vice y est précoce, et se loge, du premier coup, dans un corps de dix-huit ans, comme dans une demeure dès longtemps préparée. On joue énormément, on soupe trop, on oublie volontiers le chemin du logis. C'est un grand mal, et voilà pourquoi Bordeaux n'est pas une ville artistique. Si la dixième partie de l'activité qu'on dépense dans les orgies était employée aux choses d'art, Bordeaux serait la première ville de province, car l'esprit naturel y court les rues. Il lui manque seulement de ne pas se tromper de porte.

Parmi les plaisirs qui servent d'occupation à nos désœuvrés, il faut compter deux exercices favoris du sport : les régates et les courses. Bien que les intérêts de la race chevaline me semblent légèrement compromis par ces assauts extravagants, et qu'une flotte aguerrie n'ait rien de commun avec nos équipages de fantaisie, je ne saurais blâmer ces passe-temps : heureux s'ils parvenaient à faire oublier la manie du jeu, les âcres délices de l'estaminet et la route du quartier *Bréda !*

Vous devinez qu'avec ces éléments imparfaits, si Bordeaux peut avoir des réunions, il a peu de société : on se voit et l'on ne se fréquente pas ; on traverse un salon, mais on s'arrête ailleurs. Par conséquent, la conversation serait nulle, si les femmes, gardiennes vigilantes des liens sociaux, ne raccommodaient adroitement ce trait d'union de l'urbanité française : si bien que l'étranger qui franchit notre seuil se laisse prendre souvent à leur spirituel manége, et retourne chez lui en disant : « Il y a des salons à Bordeaux. » Après tout, c'est vrai : ils sont très-rares, voilà le mal.

Mais ce qu'on trouve à profusion dans Bordeaux, ce sont les cercles intimes, les soirées de famille, les boudoirs littéraires ou

artistiques. Je n'affirmerai pas que les jeux innocents des premiers soient toujours dignes de ce titre, et que dans les autres on soit toujours fort épris des choses d'art au nom desquelles on se réunit; mais il est certain qu'une nature calme ou artistique peut s'abriter dans ces réduits modestes et avenants, comme un voyageur du désert s'abrite dans une oasis.

Après vous avoir promené dans les salons, il n'est pas mauvais d'entre-bâiller la porte de la mansarde.

Le peuple de Bordeaux aime trop le plaisir : toujours ce vieil apologue de la cigale et de la fourmi! C'est le peuple qui soutient les théâtres. Il se presse à la danse et assiége les cabarets. Il a de l'esprit et du cœur, et même de l'enthousiasme; mais il n'a pas de convictions. C'est un bon enfant, rien de plus; et pourtant, tout imparfait qu'il est, je l'aime cent fois mieux que le peuple de Paris : car si, comme ce dernier, il a le verbe haut, la tête volcanique, le geste prompt, jamais on ne l'a vu se ruer sur les trônes chancelants, souffleter les majestés déchues et profaner les tombeaux!

Quant à la grisette bordelaise, vous savez qu'elle a été célèbre. Elle va s'effaçant de jour en jour, et c'est une perte plus grande que vous ne le pensez peut-être, car aux folies souvent innocentes de cette accorte et rieuse fille, ont succédé la honteuse vénalité, le sordide égoïsme, le vice à froid d'une classe de femmes que le roman et le théâtre s'efforcent de mettre à la mode, et qui semblent avoir déclaré une guerre immortelle à la société du dix-neuvième siècle.

IV.

Nous arrivons à un sujet qui vous intéresse particulièrement, dit le vieillard en visitant sa tabatière et me montrant du coin de l'œil un paquet de cigares posé sur la cheminée.

Pour ma part, j'ai toujours aimé à suivre le mouvement intellectuel dans la patrie d'Ausone et de Saint-Paulin, et cela pour deux motifs : d'abord, je suis un observateur passionné, et, en second lieu, j'ai eu moi-même, de seize à quarante ans, l'honnête ambition de m'illustrer dans les lettres. A seize ans, j'ai fait un dizain; de seize à vingt, j'ai rimé des poèmes; de vingt à vingt-

cinq, j'ai mis les poèmes en romans; de vingt-cinq à trente, j'ai converti les romans en drames; et de trente à quarante ans, j'ai passé mon temps à raturer mes innombrables manuscrits : si bien qu'en fin de compte, il n'est resté que le dizain de mon inspiration adolescente. En présence de ce résultat, je me suis jeté moi-même à bas de mon piédestal imaginaire : devant l'impossibilité d'être un grand homme, j'ai résolu de n'être qu'un bonhomme. Voilà mon histoire, et croyez que c'est l'histoire de beaucoup de gens qui ne s'en vantent pas. Mais ce n'est pas de moi qu'il s'agit.

Vous me demanderez peut-être si Bordeaux est une ville littéraire et artistique. Non, cent fois non! Une académie, des facultés, des sociétés savantes, prouvent évidemment que Bordeaux a des littérateurs et des artistes, mais ne démontrent en aucune façon les tendances littéraires et artistiques du public. Que diriez-vous d'un comédien qui jouerait devant les banquettes? Voilà pourtant à quoi en sont réduits nos artistes et surtout nos écrivains. Bordeaux possède cinquante mille liseurs et deux cents lecteurs. Les lecteurs lisent tout; les liseurs ne daignent lire que *ce qui vient de Paris*, bon ou mauvais, et ce qui flatte leur vanité ou éveille leur appétit de scandale. Dix mille personnes parlent musique : il en est trois cents qui en ont le droit. Mais voyons d'abord les hommes et les choses qui relèvent de la littérature; les arts viendront ensuite.

Etes-vous de mon avis? La littérature est la moelle de l'éloquence : d'où je conclus qu'un avocat doit être littérateur. Les nôtres ne partagent pas tous cette opinion, et c'est une des causes probables de la décadence du barreau bordelais. Quand je dis décadence, entendons-nous, je ne veux point insinuer que le barreau manque de science ou d'habileté : le talent de nos Cicérons est de toute évidence. Je veux simplement déterminer la distance qui sépare nos contemporains des quinze ou vingt orateurs illustres qu'ont vus surgir, dans nos murs, les générations précédentes. Vous admirez la souplesse et la grâce; j'ai contemplé la puissance et l'éclat. On chante des périodes harmonieuses; on tonnait autrefois. Vous avez des comédies ingénieuses, et j'ai assisté à des drames saisissants. Enfin, vous voyez des hommes diserts, et c'est l'éloquence personnifiée qui a posé devant moi. Comme vous le

voyez, c'est une décadence relative. A quoi tient-elle? Sans doute à une foule de causes, mais surtout à celle-ci. S'il y a des époques favorables à l'éloquence, il en est aussi, comme la nôtre, qui lui sont funestes. Sans passion, point d'éloquence. Où voyez-vous qu'on se passionne? On analyse, on calcule, on pèse, et du reste, néant. Les grandes voix veulent les scènes vastes et tumultueuses : tous les orateurs surgissent dans une tempête. Mais si de Sèze, Vergniaud, Guadet, Lainé, Ferrère, Ravez, Martignac et tant d'autres se sont élevés à la hauteur où nous les montre l'histoire, croyez bien qu'ils avaient approfondi leur art, en un mot, qu'ils étaient des hommes tout-à-fait littéraires. Et cela est si vrai que l'élite du barreau bordelais s'efforce aujourd'hui de marcher sur leurs traces. Malheureusement ceux qui la composent se détournent souvent de leur chemin : les intrigues politiques, les querelles de clocher, l'amour de la popularité, mille vanités et mille faiblesses paralysent le génie du plus grand nombre, et c'est pourquoi nous avons une foule d'avocats renommés sans avoir peut-être plus de trois orateurs, — dont je me garderai bien de prononcer le nom....

Au surplus, la masse de nos avocats se maintient à un niveau satisfaisant, et je ne crois pas qu'une seule ville de province puisse rivaliser avec Bordeaux, sous ce rapport. Je demande seulement qu'on grave en lettres d'or au frontispice du Palais de Bordeaux : « L'éloquence n'est pas tout entière dans le Code. »

Continuons cette revue sommaire par un aperçu du journalisme bordelais. Ici, nous lisons volontiers les journaux. Les uns y cherchent les romans de M. Paul Féval ou de M. Ponson du Terrail; les autres s'y régalent des causes célèbres; ceux-ci étudient les questions commerciales; ceux-là prennent l'air de la politique; d'autres enfin, et c'est le plus grand nombre, sont à l'affût des annonces ou du cours de la Bourse. Il n'est question de littérature que chez les deux cents lecteurs mentionnés plus haut. Mais les journaux eux-mêmes sont-ils bien littéraires?

L'*Indicateur* n'est guère qu'une feuille d'annonces. M. Messier, son principal rédacteur, écrit correctement, mais sans chaleur : il faut autre chose que la grammaire pour être un écrivain. Le reste du personnel flotte entre la nullité et le ridicule.

Le *Mémorial Bordelais* n'est pas un journal : c'est un encensoir.

Il avait un homme de lettres, M. de Saulniers; il n'a plus que M. Philadelphe Martineau, — une quantité négative, en style algébrique.

Le *Courrier de la Gironde* a pour rédacteur en chef M. J. Gourraigne, qui ne manque ni de science ni de talent, mais qui ne donne pas assez souvent des articles de fond. Si le proverbe latin qui préconise le châtiment est vrai, quelques jeunes auteurs doivent beaucoup à M. Gourraigne : il les a rudement désillusionnés. Le public s'étonne que M. Gourraigne n'ait jamais écrit un livre : j'aime à croire que le temps seul lui a fait défaut.

À de rares intervalles, M. Gourraigne a pour collaborateur M. J. Saint-Rieul Dupouy, homme d'esprit qui n'a écrit qu'une page en sa vie, mais qui en a su tirer successivement quelques centaines d'articles et deux volumes pleins de jolis détails : *L'Eté et l'Hiver à Bordeaux*. La plume et la réputation de M. Saint-Rieul Dupouy se sont usées dans le *far niente* qui est le plus clair de son existence. C'est dommage. — Les chroniques théâtrales du *Courrier* sont rédigées par M. E. Buron. Ce n'est pas un littérateur, mais il comprend le théâtre et surtout la musique.

Le *Journal du Peuple* est une édition considérablement abrégée du *Courrier de la Gironde*.

La *Gironde* se résume en M. André Lavertujon; mais voilà un homme de lettres, un journaliste sérieux, une individualité remarquable. M. Lavertujon est un travailleur, et il a le travail facile; partant il sait beaucoup. Il a écrit d'excellentes brochures sur le contingent de Bordeaux à l'Exposition et sur des questions d'intérêt local. Malheureusement il est presque toujours absorbé par la politique, dans laquelle il joue un rôle diamétralement opposé à celui de M. Durand, le directeur du *Mémorial Bordelais;* de sorte qu'il n'a pas le loisir de faire un journal littéraire. Il s'aide quelquefois de la collaboration distinguée de MM. Duboul, Laterrade et Octave Giraud. M. Lavertujon prépare en ce moment un ouvrage curieux : l'*Histoire du Diable* depuis la création jusqu'à nos jours.

Le rédacteur en chef de la *Guienne* est M. Justin Dupuy : l'indépendance et en même temps la fidélité personnifiées. M. Justin Dupuy a mieux aimé être un grand caractère qu'un chercheur d'or et de renommée. Celle-ci, d'ailleurs, ne lui manque pas : Paris le connaît, et la province n'a guère de journalistes à lui opposer. Peu

d'hommes savent manier comme lui l'arme de la polémique : ce ne sont pas, comme chez M. Louis Veuillot, des coups de sabre grossiers, des allures de matamore, mais des dégagements serrés, des coups droits rapides : la grâce et la vigueur ; et tandis que l'ultramontain grince des dents, le royaliste montre les siennes dans un fin sourire. M. Justin Dupuy est assurément la plus haute expression de la littérature bordelaise. Il renie ses vers, mais il en a fait de charmants ; il a écrit des brochures politiques qui ont fait sensation, des ouvrages de critique littéraire, tels que les *Etudes et Portraits*, où brillent d'un bout à l'autre une pure raison, un style sage, nerveux, coloré, entraînant. Quand il a voulu s'amuser à une étude légère, comme *les Bordelais en* 1845, il a étonné ses amis et dépité ses ennemis, — s'il en a.

M. Justin Dupuy suffirait presque à la *Guienne ;* mais il a plusieurs collaborateurs, dont quelques-uns sont des écrivains de mérite. M. Henri Ribadieu rédige avec beaucoup de sens la partie commerciale de cette feuille. M. Du Bois Halbran fait la chronique des théâtres, et s'en acquitte en homme d'esprit et de goût. Parmi les collaborateurs auxiliaires, il faut citer M. Pepin d'Escurac, avocat, et surtout MM. Jules de Gères et Minier, dont je vous parlerai tout-à-l'heure. — Ce personnel compose un journal littéraire ; mais la *Guienne* le serait beaucoup plus, si l'exiguité de son format ne restreignait le nombre et l'étendue des insertions.

On trouve aussi à Bordeaux quelques publications littéraires et scientifiques, entre autres l'*Ami des champs*, journal mensuel dirigé avec talent par M. Laterrade ; et un journal de médecine, que je n'ai jamais lu, qui importe peu, j'imagine, aux intérêts de la science dont il arbore le drapeau, mais qui cependant est dirigé par un homme de mérite, M. le docteur Coste, membre de l'Académie de Bordeaux.

Maintenant, si j'ajoute que la littérature légère est représentée par trois *aboyeurs* de formats différents, mais d'égale valeur aux yeux de tout homme de goût, j'aurai passé la revue de la presse bordelaise. Elle pourrait être plus complète et plus brillante, cette presse, et la littérature proprement dite y tient une place bien restreinte ; mais, telle qu'elle est, je la trouve au-dessus des goûts et des tendances du public, qui ne sont rien moins que littéraires.

Vous me demanderez peut-être pourquoi Bordeaux ne possède

pas une seule *Revue* importante, lorsqu'on en trouve, et des meilleures, dans quelques villes moins populeuses, comme Toulouse et Nantes. Plusieurs personnes, faisant la même réflexion, se sont efforcées de créer dans notre ville un organe purement littéraire : on a vu des essais brillants, des commencements heureux ; mais, malgré leur rédaction d'élite, ces feuilles n'ont pu s'acclimater parmi nous : l'indifférence les a tuées.

Cependant, il est de toute évidence que les ouvriers ne manquent pas à ces tâches littéraires, et, comme preuve irrécusable, je vais dresser une liste sommaire des littérateurs bordelais qui vivent en dehors du journalisme. Commençons par l'Académie. Elle n'est pas exclusivement composée de grands hommes; mais, en dépit de mes critiques, vous verrez qu'elle forme une assemblée digne des respects et des sympathies de la foule.

M. l'abbé Cirot de La Ville, le président actuel, est professeur à la Faculté de Théologie. Il a écrit l'*Histoire de la Sauve.* Pourquoi n'est-ce point une autre histoire? — De la science, des formes brillantes mais un peu déclamatoires.

M. Baudrimont, professeur de chimie à la Faculté des Sciences. Auteur de plusieurs bons ouvrages de chimie. M. Baudrimont sait tout, excepté le mot de Socrate : « Je sais que je ne sais rien. » En d'autres termes, M. Baudrimont a le tort de viser à l'universalité.

M. Gustave Brunet, secrétaire de la chambre de commerce de Bordeaux. Le répertoire vivant de tous les livres passés, présents et... j'allais dire futurs. Très-connu dans le monde des érudits. Collaborateur anonyme de toutes les revues biographiques et bibliographiques. La statistique lui doit de très-utiles documents.

M. Gout des Martres. Membre du Conseil général; avocat; maître ès-jeux-floraux; auteur des *Gerbes*, un charmant volume (1841). — M. Gout des Martres pouvait conquérir une fortune littéraire; il en a désiré une autre et l'a obtenue. Est-ce tant mieux? Est-ce tant pis? *That is the question.* — Parole facile et brillante. Courtoisie exquise.

M. Charles des Moulins. Le plus modeste et le plus aimable des savants. Très-connu en France, il l'est à peine à Bordeaux. Il a beaucoup écrit, principalement sur les sciences naturelles. Autant d'esprit que d'érudition. Une illustration réelle de Bordeaux.

M. Duboul. De la clarté, de l'élégance et de la grâce. Muse fraîche, mais un peu mignarde (*Feuilles au vent*, 1845). — Il a été le meilleur feuilletoniste de la Gironde, jusqu'au moment où il s'est cru appelé à donner un coup d'épaule au fouriérisme, et à remplacer ses charmantes fantaisies par des dissertations aussi pesantes que savantes. Collaborateur distingué de la *Gironde*. Ancien rédacteur de la *Tribune*.

M. Léonce de Lamothe. Un des membres les plus actifs de la commission des monuments historiques de la Gironde. — De nombreuses recherches sur l'histoire locale.

M. Gintrac, docteur médecin. Auteur de quelques ouvrages estimés sur la pathologie.

M. Raulin, géologue distingué.

M. Petit-Lafitte, professeur d'agriculture. Beaucoup de bonne volonté ; mais un paysan a dit : « Une charrette de fumier vaut mieux qu'un discours de M. Petit-Lafitte. »

M. Saugeon, professeur de belles-lettres. Auteur d'une comédie en vers qui eut quelque succès à Bordeaux et à Paris, et de plusieurs ouvrages dédiés à la jeunesse.

M. le marquis d'Imbert de Bourdillon, ancien conseiller à la cour impériale. Charmant anachronisme. Il a soupé avec Gentil-Bernard chez Le Petit de Bachaumont, et rimé des madrigaux sur le tabouret de Sophie Arnould. Par conséquent, un peu d'afféterie, mais de la verve, de la grâce, et très-souvent de l'esprit.

M. Dabas, doyen de la Faculté des Lettres. Il a écrit des dissertations sur le théâtre grec. De la science et de l'atticisme.

M. l'abbé Blatairou, doyen honoraire de la Faculté de Théologie. Erudition profonde, mais plume un peu lourde. Auteur d'un cours de mathématiques et d'un traité de philosophie écrit en latin, qui est devenu classique dans les séminaires.

M. l'abbé Gaussens, curé de Saint-Seurin, à Bordeaux. Auteur d'un recueil d'*Eloges* et de quelques poëmes. Beaucoup de poésie dans sa prose, mais, en revanche, trop de prose dans sa poésie. Esprit élevé, cœur droit. On s'accorde à penser que l'épiscopat et M. l'abbé Gaussens finiront par se rencontrer.

M. Geffroy, professeur d'histoire à la Faculté. Collaborateur de la *Revue des Deux-Mondes*. Auteur de nombreuses recherches sur l'histoire et la littérature des peuples scandinaves. Son cours est

très-suivi : les dames se disputent le plaisir d'entendre sa parole, qui est d'une élégance raffinée.

M. le vicomte Jules de Gères. Une trinité artistique : les trois fées qui se nomment Poésie, Peinture et Musique l'ont doté au berceau. M. Jules de Gères est un poète de la grande race : il a une manière originale et splendide ; son lyrisme est vrai ; son luth a toutes les cordes et rend tous les sons, depuis le soupir éolique jusqu'à la vibration d'airain. Il est rare que la poésie et l'érudition fraternisent : c'est pourtant ce qu'on remarque chez M. de Gères. Il a écrit à vingt ans les ***Premières Fleurs***, un titre qui ne ment pas : parfums, couleurs, épanouissements ; plus tard, ***Rose des Alpes***, un poème tout plein de fraîches descriptions, de passion intime et de magnifiques élans. Ce gentilhomme a toutes les noblesses, et ceux qui l'approchent lui voudraient tous les bonheurs.

M. Hippolyte Minier. Le Barthélemy girondin, comme on l'appelle, et comme il mérite d'être appelé. Principes sévères, mœurs antiques, atticisme du mot, élégance du tour, grâce du détail, franchise du dessin, ornement sobre, mais exquis. Quelquefois il semble n'être qu'un versificateur admirable, mais, un moment après, vous le voyez grandir et s'élancer sur l'aile de l'inspiration. Ses satires ont du lyrisme, un défaut pour le dix-septième siècle, une nécessité pour le nôtre. Il a eu trois manières : le reflet de 1830, la réaction contre le romantisme, et enfin l'éclectisme, sa manière actuelle. Comme tous les talents vigoureux, le sien s'est conservé jeune et verveux, ce qui, joint à son expérience littéraire, nous promet encore des milliers de beaux vers. M. Hippolyte Minier a débuté par des ***Légendes bordelaises*** qui eurent un grand succès dans les journaux, et il nous a donné, en 1856, ***Mœurs et Travers***, recueil d'épîtres satiriques et de bluettes dont la presse parisienne et celle de province ont rendu un compte des plus favorables.

Vous voyez que les hommes de mérite ne sont pas rares dans l'Académie ; ils le sont un peu plus en dehors du docte cercle ; cependant nous y pouvons glaner encore des individualités remarquables.

Dans les ***Bordelais en*** 1845, par M. Justin Dupuy, M. Bénigne Huyet a été défini « un grand homme à l'état de projet. » Il n'a pas

changé ; mais n'est pas qui veut l'ébauche d'un grand homme. M. Huyet est un vrai poète : son épopée de la *Cité maudite* renferme des pages entières que Victor Hugo signerait ; j'en dirai autant de ses drames, *Eponine* et *André Chénier*, qui sont antérieurs à la *Cité maudite*. Le grand défaut de M. Huyet, c'est de ne rien achever ; il a toujours quatre ou cinq poèmes sur le métier.

M. J.-B. Gergerès, avocat. Esprit très-littéraire. Improvise aussi vite et quelquefois aussi bien que feu Pradel. Auteur de quelques livres religieux et de... plusieurs chansons.

M. Henri Delpech, avoué. Auteur d'une épopée intitulée *Satan*, où l'on trouve des beautés réelles. Néanmoins, il est à déplorer que M. Delpech n'ait point tourné son talent d'un autre côté. De nos jours, l'épopée surnaturelle et merveilleuse est un anachronisme. Autres temps, autres poèmes.

M. de Barbezières. Romancier, auteur d'un joli petit volume, les *Episodes de la vie intérieure*. Début remarquable. Plume à peine imbibée d'encre : nous attendons la suite avec impatience.

M. Ernest de Chancel, avocat. Les *Péchés de jeunesse*, fantaisies poétiques. Ecole d'Alfred de Musset. Emotion, souplesse et légèreté.

M. Lucien Arthaud, ancien rédacteur de la *Gironde*, revue qui se publiait il y a quelque vingt ans. De l'érudition et de l'esprit. Il a écrit de charmantes pages, et s'occupe aujourd'hui d'ouvrages traitant de la maladie de la vigne.

M. J.-B. Lescarret, avocat. Auteur d'un mémoire sur le *Morcellement du sol*, couronné par l'Académie de Bordeaux, et du *Dernier pasteur des Landes*, étude de mœurs imparfaite comme récit, mais pleine de détails intéressants et d'observations sagaces.

M. J.-C. Forastié, chef de bureau à l'Hôtel-de-Ville. Auteur d'une multitude de fables. De nombreux cailloux et quelques diamants. Si M. Forastié écrit trois mille fables, il en pourra faire un recueil de trois cents qui n'effaceront point celles de La Fontaine, mais qui finiront par lui assurer une bonne réputation littéraire.

M. Godefroy Hugon, pharmacien. Jolis petits vers. De l'harmonie et de la couleur ; peu d'invention. Auteur des *Fleurs du pauvre*.

A différentes époques, les lauriers de Reboul et de Jasmin ont

tenté quelques ouvriers de Bordeaux. Le tonnelier Vigier se fit un nom, en 1848, par des satires socialistes, dans lesquelles il débutait avec éclat, mais qu'il terminait toujours avec négligence. Le vannier Verdier s'était rendu populaire, il y a quarante ans, par des poésies en vers patois, et nous avons encore à Mérignac un boulanger, M. Raganeau, qui se distrait poétiquement des soucis du pétrin. Son pain vaut mieux que ses vers, mais parmi ces derniers il en est d'harmonieux et de bien sentis.

Telle est, à peu de chose près, la littérature bordelaise. Si nous en jugeons par les précédents, cette littérature est une pépinière. M. Auguste Nicolas, l'auteur des *Etudes philosophiques sur le christianisme*, est né à Bordeaux, et c'est parmi nous qu'il a écrit son magnifique ouvrage. Peyronnet, Fonfrède, Martignac, Edmond Géraud, dont je n'ai pas besoin de vous parler, ont commencé ou achevé leur carrière dans nos murs. Enfin, c'est de Bordeaux que MM. Charles Monselet, Louis Lurine et Félix Solar, ont pris leur essor vers Paris et vers la fortune.

Je borne ici ma revue littéraire. Peut-être m'accusez-vous tout bas de prolixité : je m'excuse en deux mots. Je crois fermement que la littérature fait et défait les mœurs, et qu'en province comme à Paris elle marque le degré de la moralité publique en même temps que celui de la puissance intellectuelle. Je devais donc en parler avec quelques détails. Mais pour qu'elle exerce une bonne influence, il faut que l'esprit public soit bien disposé à son égard. Or, je vous l'ai dit, l'accueil qu'elle reçoit à Bordeaux est bien plus qu'hostile : il est indifférent.

Maintenant, je vais vous parler des arts, cette littérature du son, de la couleur et du relief.

V.

Les arts et les artistes sont un peu mieux traités à Bordeaux que la littérature et les écrivains. Mais ce n'est point à dire que les grands connaisseurs abondent. Nous sommes un peu hâbleurs, et, à l'aide d'un vocabulaire de musique, de peinture ou de sculpture, tout homme qui a de l'esprit d'ailleurs se permet d'apprécier librement toiles et marbres, harmonie et mélodie, coups d'archet et vocalises. Et ce n'est pas tout.

A Bordeaux, la vanité entre pour beaucoup dans la culture des arts. On se plaît à dire : « Ma fille touche du piano comme Forgues ; mon fils marche sur les traces de Diaz ; nous sommes les partenaires d'Hekking et de Dufau. » Ou bien ; « Viviers, les sœurs Ferni, Vieuxtemps, etc., ne passent jamais à Bordeaux sans se faire entendre chez moi ; j'ai soupé avec Forgues ; je dîne avec Clapisson ; Maggesi m'a montré son ébauche. » Innocente comédie, à laquelle on a soin de ne pas se laisser prendre !

Quoi qu'il en soit, Bordeaux a vu naître, dans ces derniers temps, plusieurs artistes célèbres ou qui s'acheminent vers la célébrité. Nous citerons parmi les peintres : MM. Diaz, Brascassat et Joseph Felon ; parmi les sculpteurs : MM. Maggesi, Joseph Felon et Lagnier, le sculpteur sur bois ; parmi les graveurs : M. Léo Drouyn, que je m'étonne de voir encore à Bordeaux ; parmi les compositeurs : MM. Clapisson, l'auteur de la *Promise*, de la *Fanchonnette* et des *Trois Nicolas ;* Emile Forgues, l'éminent pianiste ; J. Mendes, dont le talent souple et vigoureux est à l'étroit dans la romance. Plusieurs autres noms mériteraient d'être cités, mais ils m'échappent en ce moment.

En musique, les exécutants sont nombreux. Pas de violon hors ligne ; mais un flûtiste, M. Dufau ; plusieurs violoncellistes ; des pianistes en foule ; des chanteurs en masse ; une société de *Sainte-Cécile* qui n'a jamais été vaincue, et six ou sept orphéons ou fanfares qui, tous les ans, se signalent dans les concours.

Tous les artistes qui se partagent l'attention du public bordelais n'ont pas les mêmes droits à son estime. Plus d'un professeur de chant, de piano ou de violon a usurpé la réputation dont il jouit ; plus d'un roucouleur de romances aurait besoin de quelques mois de solfége ; et je connais des dessinateurs, des peintres et des sculpteurs qui ne seraient point déplacés sur les bancs de l'école. Quelquefois ces artistes sont de bons enfants qui se laissent proclamer grands hommes sans y attacher la moindre importance ; mais quelquefois aussi, se prenant au sérieux, ils éclaboussent hardiment le public bénévole. Ces comédies artistiques chagrinent les hommes de goût, mais pas autant qu'une autre déviation du bon sens public : je veux parler de la négation ou de l'ignorance des talents réels.

Nous avons, à Bordeaux, des artistes qui vivent en dehors des

coteries et s'éloignent de la foule amie des charlatans et des tabarins. Ils sont rares, j'en conviens, mais ils *sont*, et cela seul porte condamnation de notre justice distributive en matière d'art. Je veux en citer un, dût sa modestie en souffrir : c'est M. Schaffner, ancien chef d'orchestre au Grand-Théâtre de Bordeaux.

M. Schaffner est peut-être un aussi grand harmoniste que Beethoven, et à coup sûr il a peu de rivaux parmi les maîtres contemporains. Eh bien ! qui connaît M. Schaffner? Quelques amis, quelques mélomanes, quelques élèves. Il a l'admiration privée; mais c'est l'admiration publique, c'est une renommée française qu'on lui doit et qu'il eût obtenue si sa modestie et son fier amour de l'indépendance ne l'avaient comme rivé au foyer domestique. M. Schaffner est apprécié à Paris, quoique au-dessous de sa valeur; à Londres, en Italie et en Allemagne on exécute ses quatuors, ses symphonies concertantes et ses fantaisies; à Bordeaux, je n'ai presque jamais entendu rien de lui, si ce n'est dans son modeste salon. Ah ! si M. Schaffner avait su papillonner dans celui des autres, à l'exemple de MM. X. et Y. !... Mais aussi, — c'est peut-être une compensation, — MM. X. et Y. n'ont jamais reçu, comme M. Schaffner, le sincère hommage et la cordiale poignée de main de Boïeldieu.

Ainsi l'esprit public manque souvent de rectitude quand il émet une opinion sur les arts et les artistes bordelais. Cela m'a suggéré toute sorte de réflexions, et entre autres celle-ci :

Je suis plein de respect pour la double pensée qui créa notre *Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, et notre société de *Sainte-Cécile*; mais je m'obstine à croire qu'une académie purement artistique, dont les éléments sont à notre portée, donnerait à l'art bordelais un tout autre développement. Comme appendices de cette fondation, je voterais de grand cœur celle d'une *réunion musicale* où se produiraient exclusivement les artistes de Bordeaux, et l'annexion, à la nouvelle Académie, de la *Société des Amis des Arts* déjà existante. Que ce projet soit chimérique ou non, il ne m'est point personnel, et a même reçu, à différentes époques, un commencement d'exécution; mais il est prouvé aujourd'hui que les Bordelais n'ont de persévérance que dans la routine.

En médisant des arts et des artistes, j'allais oublier l'architecture et les architectes bordelais : M. Thiac ne me le pardonnerait pas.

L'architecture, cette muse robuste qui a si magnifiquement écrit l'histoire du Moyen-Age sur la terre d'Europe, l'architecture n'a plus de style : son unité, comme tant d'autres assurément plus importantes, a disparu dans la tempête des révolutions. Elle a perdu l'austère grandeur, les jets audacieux, l'harmonie colossale ; il lui reste les caprices de la forme, la grâce des détails, la coquetterie des ornements. Ne pouvant plus être belle, elle se contente d'être jolie : Michel-Ange s'est fait petit-maître.

Mais encore faut-il que nos Michel-Anges ne perdent point de vue les préceptes de leur mesquine toilette ; et sur ce point, Bordeaux laisse beaucoup à désirer. On bâtit, il est vrai, des maisons monumentales qui font l'admiration des étrangers ; mais l'excès de ces royales constructions se compense trop largement par l'étroitesse ou le mauvais goût de certains édifices que cette génération a vus s'élever. L'hôpital est beau, même extérieurement ; il est si beau que son voisin de face, le Palais de Justice, en est tout humilié, malgré les statues que l'esprit singulièrement oseur de M. Thiac a fait asseoir sur le toit. On explique cette bizarrerie par une jalousie de M. Thiac envers le statuaire. En effet, l'œuvre de M. Maggesi, ainsi juchée, perd beaucoup de sa valeur ; seulement, l'architecte aurait dû s'apercevoir qu'elle contribue à écraser son édifice... qui n'en a pas besoin. Mais si le Palais de Justice n'est pas un chef-d'œuvre, en revanche, l'Hôtel des Postes est un tour de force : il semble qu'on ait transporté dans la rue Porte-Dijeaux un monument de la Chartreuse.

Nous avons peu de statues à Bordeaux, et cela quand le moindre chef-lieu a les siennes. Cependant on a inauguré, cette année, la statue équestre de l'empereur Napoléon III et les statues quasi-colossales de Montaigne et de Montesquieu. L'image impériale repose sur un bloc magnifique et d'un goût sévère ; mais la proportion n'a pas été gardée entre la statue et le piédestal : le granit amoindrit le zinc. Quant aux statues de Montaigne et de Montesquieu, que nous devons au ciseau de M. Maggesi, il m'a toujours semblé qu'elles venaient de sauter à pieds joints sur une borne. Aussi pense-t-on généralement que leurs piédestaux ne sont que provisoires.

Sur ce trait de satire, je termine mes observations plus ou moins critiques, plus ou moins justes, mais très-franches, sur les hommes et les choses de l'art bordelais. Aussi bien l'heure s'avance : il

est temps de conclure, et c'est ce que je vais faire en peu de mots.

Toutefois, n'allez pas croire que ma description soit complète. J'ai dû forcément oublier bien des hommes et bien des choses : Bordeaux, comme toutes les grandes villes, peut être étudié sous une foule d'aspects. Ainsi, je n'ai point nommé toutes nos sociétés savantes et nos sociétés de secours mutuels; j'ai négligé de suivre dans la rue, dans les théâtres et dans les cafés, le peuple des flâneurs, des curieux et des badauds, qui pourtant ne manque pas d'un certain cachet pittoresque. Je n'ai pas cru devoir vous promener de quartier en quartier, de rue en rue, de maison en maison, d'étage en étage; et j'ai trouvé inutile de vous dire que les 150,000 âmes de Bordeaux seraient fort à l'aise dans son enceinte, si cent mille autres âmes venaient leur demander l'hospitalité. Vous complèterez, si bon vous semble; quant à moi, je n'en vois pas la nécessité, et, en fait de complément, voici tout ce qu'il me reste à vous dire.

VI.

Nous gardâmes un instant le silence, le vieillard pour préparer sa conclusion, moi pour repasser dans mon esprit les idées qu'y avait fait éclore sa pensée tour-à-tour grave et railleuse. Au bout de cinq minutes, il reprit en ces termes :

Au premier aspect, Bordeaux semble grand; mais cette grandeur ne supporte pas l'examen approfondi. C'est comme un vaste édifice, dont la façade monumentale commande l'admiration, et dont la maçonnerie intérieure est à peine ébauchée.

Ne cherchez pas dans Bordeaux quelque chose de complet, quelque chose de fini. Son commerce est puissant mais non prépondérant, et son industrie est dans l'enfance. Nous correspondons avec le monde entier, nous allons chercher au loin la fortune, et quand elle frappe à notre porte, quand il n'y a qu'à creuser le sol natal pour en faire jaillir un pactole, notre énergie s'affaisse, notre génie s'endort, nous nous laissons aller aux séductions de la Bourse et de cette paresse de la civilisation qu'on nomme la routine. Nous pourrions lutter, rivaliser, dominer, en dépit des évènements et des situations; mais il nous faudrait du courage et de la persévérance; il nous faudrait un noble amour-propre national; il nous faudrait une

foi : elle nous manque. Nous végétons puissamment, et c'est une vie luxuriante qui semble nous avoir été destinée.

Voilà le Bordeaux commercial et industriel, presque tout Bordeaux. Ses mœurs offrent des aspects séduisants. L'étranger qui le traverse en emporte un doux souvenir : il a trouvé sur son chemin des voix sympathiques, des mains prêtes à serrer les siennes, de l'esprit et du cœur; mais si, de retour parmi nous, il y séjourne plus longtemps, il surprend bien des travers. Les uns parlent trop, les autres pas assez; les nœuds de l'amitié sont lâches; l'esprit est plus brillant que solide; les salons ne se soutiennent que par le génie de quelques femmes; les cercles sont graves : on y joue froidement au lansquenet et à l'amour; la jeunesse compte et pèse : adieu les vingt ans d'autrefois si beaux, si fous et si poétiques ! cette génération est toute composée d'enfants et de vieillards.

On dit : « J'aime les arts. » Non, mais la célébrité qu'ils donnent aux élus; et la preuve c'est qu'un artiste n'est en général reçu dans un salon que comme artiste, c'est-à-dire comme une curiosité, un phénomène, *monstrum sine vitio*, disait Scaliger. Nous dédoublons une individualité artistique, et nous disons à l'homme : « Que m'importe ? » à l'artiste : « Viens, tu nous distrairas. » On juge le ciseau, le pinceau, l'harmonie. Hélas ! oui; mais heureusement la loi est au-dessus des juges. Nous avons de grands artistes, et nous les aimons à notre façon; mais, à part la société de Sainte-Cécile et l'Exposition annuelle, où voyez-vous que Bordeaux s'efforce de faire progresser et de glorifier ceux qui charment ses yeux et ses oreilles? Quand une ville prend des airs de Mécène, quand elle affecte un amour profond pour les belles manifestations de l'art, il serait à désirer qu'elle ne s'en tînt pas à l'amour platonique et aux médailles de *trois cents francs.*

Nous avons des savants, des littérateurs et des poètes en assez grand nombre pour défrayer trois cent mille lecteurs; mais la plupart sont inconnus de leurs compatriotes. Les gens tombent des nues quand on leur dit : M. Auguste Nicolas est né à Bordeaux; M. Justin Dupuy a publié ses *Etudes et Portraits;* M. Charles Des Moulins est un savant illustre. La province! Fi donc! disent les provinciaux. S'il ne s'opère un revirement complet dans l'esprit littéraire de Bordeaux, tout homme de lettres, d'ici à cinquante

ans, gardera le plus strict incognito dans la patrie d'Ausone et de Montesquieu.

Ah! vous avez beau dire, poursuivit le vieillard en surprenant sur mes lèvres un sourire d'incrédulité ; à tous les points de vue où je me place, dans le commerce, dans la vie privée, dans les arts et dans la littérature, Bordeaux ne m'apparaît que comme une ébauche grandiose. Il vous répugne de me croire, n'est-ce pas? Eh! mon Dieu! quand je parle ainsi, j'ai peine à me croire moi-même, et souvent, dans les heures rêveuses du foyer, je rebâtis un Bordeaux à ma guise, en le dotant des splendeurs passées que je regrette et des splendeurs futures que j'appelle de tous mes vœux.

Ecoutez! dit-il en se levant tout-à-coup, le doigt tendu vers les *Landes*. Il se fait là-bas un grand travail, il s'accomplit une belle révolution. Dans vingt ans, si ce n'est plus tôt, les Landes seront une province fertile; ses sauvages tribus formeront un peuple dont la capitale naturelle est Bordeaux. Si nous savons profiter alors des éventualités que nous offrira et que nous offre déjà l'œuvre de la civilisation, Bordeaux est appelé à des agrandissements merveilleux. Regardez bien dans cet avenir prochain. Riche déjà, Bordeaux devient l'entrepôt de deux départements qui, en échange de leur fortune, lui demandent le secours de ses industries. Celles-ci prennent l'essor : les ateliers se multiplient, les ouvriers affluent, la ville se peuple, — elle en a tant besoin! — les bas quartiers s'élargissent ; nos six kilomètres de façade ne sont plus un leurre pour l'étranger ; nous avons enfin une grande ville, une immense ruche, une véritable cité. Importation ou exportation, tout s'élève à des proportions inouïes ; nos quais s'encombrent ; notre rade est étroite; nos chantiers de construction navale, que l'Europe connaît déjà, franchissent leurs limites. Partout le travail, le progrès, l'abondance : les Landes versent dans nos murs une source de prospérités qui devient fleuve, un fleuve qui devient océan!

— Sans écueils?...

Cette réflexion, peut-être inconvenante, m'échappa tout-à-coup. Le souvenir du *Pot au lait*, cette austère leçon du Bonhomme, venait de passer dans mon cerveau comme un éclair. Mais, emporté par son lyrisme, le vieillard poursuivit :

— Et puis, qui sait? une fécondation amène l'autre. Le commerce s'enrichit : qui pourrait empêcher la littérature et les arts de

fleurir à ses côtés? Est-ce que toutes les sortes de génie n'ont pas une affinité, secrète pour la foule, visible pour les penseurs? Un grand négociant est un poète en chiffres; je ne puis croire qu'il ferme l'œil et l'oreille à la race des poètes proprement dits. Au contraire, je le vois d'ici patronant les fondations artistiques, dotant les Académies, faisant, en un mot, consister sa gloire dans un noble usage de sa fortune. De proche en proche, tout s'agrandit, tout s'embellit. Les mesquineries de notre caractère s'en vont : nous pouvons être fiers, excellente raison pour ne point l'être. Nous sommes puissants et célèbres; nous formons une capitale, entendez-vous bien, une capitale! et dans le calme de nos prospérités, nous ouvrons magnifiquement l'ère si longtemps attendue de la décentralisation. Ah! jeune homme, jeune homme! il y a des fleurs dans les sentiers de l'avenir!

— Et quelques ronces peut-être?...

Toujours le *Pot au lait!*

Le vieillard se réveilla brusquement, et me jetant un regard éteint :

— Oui, murmura-t-il avec un sourire amer, je disais bien tout-à-l'heure : Aujourd'hui les hommes de vingt ans sont des philosophes. Mais je puis ajouter que, de nos jours, les vieillards sont des visionnaires!

— Je serais au désespoir de vous avoir offensé, lui dis-je.

— Non, non! répliqua-t-il en me serrant la main; je vous comprends. Vous avez lu les *Plaideurs* :

Ma foi! sur l'avenir bien fou qui se fiera!

Eh bien! retenez ceci : Vous débutez par la réalité comme tous les jeunes hommes de votre siècle; Dieu veuille que vous ne finissiez point, comme moi, par la rêverie!

Il était temps de prendre congé de mon hôte, qui m'engagea cordialement à venir le tirer quelquefois de sa rêveuse solitude. Rentré chez moi, je m'empressai d'extraire de mon cerveau les notes sténographiques qui s'y étaient imprimées pendant notre conversation, et dont on vient de lire le développement.

Ch. DE BATZ-TRENQUELLÉON.

9 janvier 1859.

POÉSIE.

—

Un Empereur d'Allemagne.

I.

LA FORÊT-NOIRE.

« En avant les cornes à boire,
» Les trompes d'ébène et d'ivoire,
» Mes bons varlets, mes cavaliers !
» En avant ! dans la Forêt-Noire !
» Les trompes d'ébène et d'ivoire,
» Sus à l'uroch, aux sangliers ! »

Antiques forêts allemandes
Qui portez autant de légendes
Que de rameaux à votre front,
Entendez-vous, comme l'orage,
La cavalcade qui s'engage
Dans le fouillis le plus profond ?

La sueur ondoie
Sur les flancs de soie

Des chevaux saxons;
L'empereur les presse,
L'empereur sans cesse
Répète : « Marchons! »

Qu'il est doux de fouler les sombres avenues,
D'ouïr les chiens jeter leurs clameurs éperdues
Sous le dôme tremblant des bois!
Qu'il est doux de sentir l'odeur des feuilles vertes,
De traverser d'un vol les clairières ouvertes,
D'écraser les buissons dans les sentiers étroits!

« Garde à votre droite,
» Comte Palatin,
» Votre alezan boite,
» Burgrave du Rhin!

» En avant! plus vite!
» Mon cœur se dépite,
» Traînards et poltrons!
» Le vieux cerf s'élance!
» Il prend de l'avance...
» Chevaliers, courons! »

Puis, quand on a chassé, que les ombres sont fraîches!
Et sur un lit de feuilles sèches,
Aux rouges clartés d'un grand feu,
Comme on dort bien, drapé dans de chaudes fourrures,
Jusqu'à l'heure où des bois réveillant les murmures,
Le jour paraît dans le ciel bleu!

« Et cependant, mon noble prince,
» Vous avez broyé les moissons,
» Et nulle part, dans la province,
» Ne frissonnaient des champs si blonds! » —

— « Qu'importe? dit le mauvais ange.
» Toute moisson, toute vendange

» Ne sont-elles pas au seigneur ?
» Qu'importe si les blés périssent,
» Si les campagnes se flétrissent
» Pour une chasse d'Empereur! »

II.

AIX-LA-CHAPELLE.

Le ciel est triste et sombre, et les gouttes de pluie
Tintent sur les vitraux de l'antique manoir.
La chasse est impossible et l'Empereur s'ennuie :
« Barons et chevaliers, festoyons jusqu'au soir!

» Pages, apportez-moi le bon hanap que j'aime,
» Mon fidèle hanap, les cristaux de Bohême!
» Versons les vins dorés de la Meuse et du Rhin!
» Allons, mes électeurs, mes princesses, mes reîtres,
» Tandis que l'ouragan murmure à nos fenêtres,
» Menons joyeuse vie et bravons le destin! »

Aussitôt on dresse la table
Aux pieds de buffle ciselés,
Les siéges de chêne et d'érable
En un clin d'œil sont rassemblés.

Voici les coupes d'améthyste
Où la main d'un habile artiste
Sculpta des cerfs et des chasseurs,
Les coupes d'onyx et d'agate
Où plus d'un reflet d'or éclate,
Où s'entrelacent mille fleurs.

C'est un festin royal. Pour les nobles convives,
Le Rhin a de poissons dépeuplé ses eaux vives,
Les forêts ont fourni les plats de venaison ;
Et les quartiers d'urochs, les élans des Ardennes,

Tous les rares gibiers et des monts et des plaines
Dans l'albâtre et l'argent s'entassent à foison.

C'est un miroitement d'or, de pourpre et d'hermine,
L'ours s'étend sous les pieds comme un vivant tapis,
Et les paons élevant leur tête droite et fine
Ouvrent leur éventail ocellé de rubis.

La fête flamboie...
Des accents de joie
Résonnent partout,
Et dans l'or qui brille,
Le vin vieux pétille
Et la bière bout.

On entendit un bruit aux portes de la salle.
C'était un messager, l'œil triste et le front pâle :

« Sire, l'Impératrice, en ses appartements
» Où vous la retenez captive et désolée,
» Par le bruit de vos chants incessamment troublée,
» Pleure et ne peut trouver le calme de ses sens. » —

« — Ah ! dit l'Empereur, elle pleure
» Et ma gaîté ne lui sied pas !
» Qu'elle nous quitte ou qu'elle meure,
» Car de son joug je suis trop las.

» Plus d'une princesse hautaine
» Pourra me consoler sans peine
» De cette belle au désespoir.
» J'en ai d'Italie et de France,
» J'en ai d'Espagne et de Provence,
» Au teint d'ivoire, au grand œil noir ;

» J'en ai de Saxe et d'Aquitaine,
» Et d'Angleterre et de Lorraine ;
» J'en ai de blondes à l'œil bleu. »
Quelques-uns disaient : « Il blasphème ! »

Et sur les murs s'étonnaient même
De ne pas voir la main de Dieu.

« Sommelier, sommelier, notre coupe est tarie,
» Je veux encor trois fois la remplir jusqu'aux bords.
» Qu'on perce en mes celliers ces tonneaux de Hongrie
» Dont le parfum divin ranimerait les morts. » —

— « Sire, vous épuisez les trésors de l'Empire,
» Vos derniers écus d'or s'en vont en flots de vin;
» Et les impôts sont lourds, et le peuple soupire.
» Si tout passe aujourd'hui, que ferez-vous demain ? » —
— « Je suis maître et n'ai point de comptes à vous rendre.
» Je mettrai, s'il le faut, quelques mitres à vendre :
» Un seul archevêché vaut bien des brocs de vin. »

Quelques bonnes âmes
A ces mots infâmes
Frémirent encor...
Mais quelle sagesse
Ne cède à l'ivresse
Que donne un vin d'or?

Lorsque la nuit sombre
Voila de son ombre
Le vieux monument,
Dans la vaste salle
La fête royale
Bourdonnait gaîment.

III.

CANOSSA.

Canossa, Canossa, dans tes murs solitaires,
Que la neige a drapés de son manteau d'argent,
Lorsque la nuit est froide, et les étoiles claires,
Quel fantôme étranger se traîne en frémissant ?

Aucun fracas d'airain ne fait gémir la dalle ;
Aucun rayon ne luit sur ces traits inconnus,
On dirait que la mort a blêmi ce front pâle,
Et l'on sent le frisson rien qu'à voir ces pieds nus.

C'est qu'un grand bruit s'est fait au trône apostolique ;
Les peuples ont tremblé sous un éclair soudain ;
Le Tibre en a frémi dans ses remparts de brique.
Ecoutez ce qu'a dit le Pontife romain :

« Au nom du Créateur du ciel et de la terre,
» Au nom du Tout-Puissant qui règne dans les cieux,
» Au nom de Jésus-Christ, le Fils égal au Père,
» Au nom de l'Esprit saint, pareil à tous les deux ;

» Par le droit souverain du saint-siége de Rome,
» Je déclare anathème à l'Empereur Henri,
» Anathème à son nom, anathème à tout homme
» Qui ne le fuira pas si je ne l'ai guéri !

» Que son trône soit vide et ses terres stériles,
» Que les fruits les plus doux s'aigrissent dans ses mains !
» Qu'il n'ait plus de sujets, de châteaux, ni de villes,
» Que sa femme soit veuve et ses fils orphelins !

» Qu'on ne dépose pas ses os en terre sainte !
» Ainsi veut le Seigneur qui parle par ma voix.
» Sachez que son oreille est ouverte à la plainte,
» Que sa main sait briser la couronne des rois ! »

Et voici qu'oubliant sa gloire impériale,
Pour obtenir sa grâce et garder ses sujets,
Dans ces murs désolés, il erre triste et pâle,
Rêvant des jours passés et des vastes projets.

Où sont les guerres, les batailles,
Les grandes chasses dans les bois,
Les échos joyeux des murailles,
Les saturnales aux cent voix ?

Où sont les pages, les princesses?
Où sont les folles allégresses?
Les vins de la Meuse et du Rhin?
Eclat trompeur, menteuse aurore.
Combien de larmes vont éclore
De ce funeste lendemain!

Il mendia trois jours un regard du Saint Père;
Le fils du charpentier ne se pouvait fléchir.
Enfin il apparut, et d'une voix austère:
« Ton cilice a du ciel apaisé la colère.
» Empereur pardonné, va-t'en, tu peux partir! »

Il s'en revint absous; mais son mauvais génie
Lui disait: Avant vous, eût-on jamais pensé
Que l'antique maison des ducs de Franconie
Verrait en un seul jour tout son lustre effacé!

IV.

ROME.

Pourquoi Rome, l'auguste veuve,
Dans les eaux rouges de son fleuve
Se mire-t-elle avec douleur?
Est-il tombé de sa couronne,
Comme une feuille au vent d'automne,
Un souvenir, une grandeur?

Les saintes Victoires drapées
Le long des frises découpées
De l'arc bruni de Constantin,
Ont froissé leurs ailes de pierre
Et fait soulever la paupière
A Jupiter Capitolin.

Tous les dieux de Rome païenne,
Tous les morts de la voie Appienne
Se dressent d'un commun élan,
Et les cohortes ciselées
Sentent leurs âmes ébranlées
Sur la colonne de Trajan.

Jamais chez la reine du monde
Tant de soldats à tête blonde,
Tant de glaives et d'étendards,
Ne roulèrent sous les portiques,
Depuis les âges héroïques
Du grand triomphe et des Césars.

L'Empereur avait dit : « Mes princes!
» Lâchez le ban de mes provinces.
» Rome a de ses pieds insolents
» Souillé ma pourpre souveraine.
» Eh bien! la campagne romaine
» Aura des loups pour habitants.

» Grands aigles noirs, quittez vos aires
» Du seuil des manoirs séculaires,
» Comtes, barons et chevaliers,
» Descendez tous! à tire d'ailes
» Passons les neiges éternelles
» Et la barrière des glaciers! »

Et tous avaient, sombres volées,
Franchi les Alpes désolées
Et les prés verts de l'Eridan,
Et tous s'étaient, dans les ruines,
Abattus sur les sept collines,
Du Quirinal au Vatican.

« Saint Père, vous m'avez, un soir de mauvais rêve,
» Traîné comme un captif au sacré tribunal.
» A mon tour! Par le droit souverain de mon glaive
» Je vous donne un rival! »

Et voyez : à ces mots l'autel doré s'allume.
Les chants montent au ciel avec l'encens qui fume :
Un pontife, tenant la couronne en ses mains,
A Saint-Pierre, au milieu d'une foule profonde,
Donne au prince le sceptre et la boule du monde.
« Salut ! noble Empereur ! Henri, Roi des Romains ! »

Une autre voix disait : « Empereur sacrilége,
» Chevalier sans honneur, infidèle à ta foi !
» Au nom du Dieu vivant, par le droit du saint-siége,
» Que la foudre du ciel tombe à jamais sur toi ! »

Ainsi l'un prèchait l'anathème,
L'autre attachait le diadème.
L'un consacre, l'autre maudit.
Au son de la double parole,
L'écho sacré du Capitole
Hésite et demeure interdit.

Mais bientôt, sur le bord du golfe de Salerne,
Où la vague se plaint, où l'oranger fleurit,
Un prêtre s'asseyait, le front triste et l'œil terne,
Confiant dans le Dieu qui frappe et qui guérit.

Il attendait la mort, et, dans ce long supplice,
« O mon Dieu, disait-il,
» J'ai fui l'iniquité, j'ai chéri la justice
» Et je meurs dans l'exil ! »

Il mourut, et les vents, et la mer, et l'orage
Vinrent chanter leur hymne autour de son cercueil,
Et les blancs oliviers et les pins de la plage
Unirent leur murmure en un concert de deuil.

Eh bien ! noble Empereur, courage !
Vous avez su laver l'outrage
Dans la pourpre du sang romain !
Vous vous enivrez de vengeance...
Vie ou mort, justice ou démence,
Le mot de l'énigme, à demain !

Voiles de l'avenir, mystères insondables,
Quel œil pénétrerait ce que vous nous cachez?
Et vous, divins remords, vengeurs infatigables,
Quel pied déroberait l'homme que vous cherchez?

V.

SPIRE.

« Monseigneur l'évêque de Spire,
» Chaque jour un vieillard soupire
» Près du palais épiscopal;
» Il est aux portes dès l'aurore,
» Et le soleil l'y frappe encore
» De son regard occidental.

» Sa barbe est blanche et sa voix creuse,
» Mais une flamme généreuse
» Semble briller dans son œil bleu.
» On le croit de famille ancienne... »
L'évêque répondit : « Qu'il vienne!
» Soyons indulgent comme Dieu! » —

— « Je ne suis pas un gueux vulgaire
» Né pour l'aumône et la prière;
» Je suis un prince, un empereur.
» Nouveau David, en ma détresse
» J'ai vu les fils de ma tendresse
» S'unir pour me percer le cœur.

» Héritier de saint Charlemagne,
» Roi d'Italie et d'Allemagne,
» Je dormais sous les étendards,
» Je tenais la boule du monde
» Et je ceignais ma tête blonde
» Du diadème des Césars!

» Un seul regard, un seul sourire
» A mes barons du Saint-Empire
» En un clin d'œil donnaient l'essor.
» J'avais des princes à ma table,
» Et je portais l'aigle de sable,
» L'aigle à deux têtes en champ d'or.

» Mes grandeurs ne sont plus qu'un rêve,
» Et je traîne de grève en grève
» Mon importune majesté;
» Ma couronne est ce qui me tue;
» Les cœurs se ferment à ma vue,
» Mon nom tarit la charité.

» Tant que le sort m'était fidèle,
» Je vous fis dans Aix-la-Chapelle
» Un rang dont vous étiez jaloux :
» J'ai compté sur votre mémoire.
» Malgré le fiel qu'on m'a fait boire,
» J'ai mis ma confiance en vous.

» Monseigneur, de grâce, un asile!
» Je ne veux point être inutile :
» Je sais le latin, le plain-chant;
» Recevez-moi dans votre église,
» S'il faut que je chante ou je lise,
» Ordonnez! vous serez content. »

Et le prélat d'un ton sévère :
« Si vous n'étiez qu'un gueux vulgaire,
» Un gueux vulgaire, mais chrétien,
» Vous n'auriez pas de vos sandales
» Usé le marbre de mes dalles
» Sans obtenir un peu de pain!

» Vous auriez vu ma main princière
» Laver vos pieds teints de poussière

» Comme faisait Notre-Seigneur ;
» Mais anathème en cour de Rome,
» Partez ! Vous n'êtez plus un homme
» Bien loin d'être notre Empereur !

» Dans votre gloire impériale,
» Vous portez sur votre front pâle
» Le lourd cachet du Vatican ;
» Vous n'avez plus enfants ni femme,
» Et s'il vous reste encore une âme,
» C'est pour les griffes de Satan ! »

O mon vieil Empereur ! loin du ciel germanique
Le sort m'a rejeté hors du champ des aïeux.
Je n'ai point contemplé votre tombe héroïque,
Je suis né, j'ai grandi sur des bords moins fameux.

Mais au seul souvenir de ces hontes mortelles
L'orgueil des jours passés se réveille en mon sein ;
Mes vers, mes faibles vers voudraient avoir des ailes,
Ma colère bondit comme les flots du Rhin.

L'Empereur regardait la terre ;
Sous les cils blancs de sa paupière,
Les pleurs grondaient prêts à sortir ;
Dans l'horreur d'un pareil supplice,
Il cherchait sa main de justice,
Et suppliant, voulait punir.

Prenant pitié de ce délire,
Monseigneur l'évêque de Spire
Détourna ses yeux irrités,
Et se drapant comme un prophète
Dans sa tunique violette,
N'ajouta qu'un seul mot : « Partez ! »

Saints de marbre, apôtres gothiques
Sculptés aux flancs des basiliques

Sous les ogives de granit,
Sont moins froids et moins impassibles
Dans leurs nimbes inaccessibles
Où les oiseaux posent leur nid.

VI.

LIÉGE.

A Liége, dans l'église où cent torches éteintes
Chargent l'air épaissi de leurs âcres senteurs
Pourquoi les saints de pierre ont-ils jeté des plaintes,
Et les grands christs dorés laissé couler des pleurs?

O vierge, pourquoi donc, assise le front pâle
Près des marbres sacrés par vos larmes polis,
Comme pour échapper à l'horreur du scandale
Du lin blanc sur vos yeux amassez-vous les plis?

Les chérubins sculptés près de leur chaste reine
Ont voilé leurs fronts purs de leurs ailes d'ébène,
Les apôtres, priant dans les nimbes en croix,
Ont laissé de leurs mains tomber le bréviaire,
Et l'aigle qui soutient le lourd antiphonaire
A trouvé des sanglots dans ses poumons de bois.

La basilique est profanée,
Car une cendre condamnée
A pris place dans le saint lieu!
Par un sacrilége suprême,
La dépouille de l'anathème,
Malgré le pape, insulte à Dieu.

Et les morts s'agitaient dans leur couche de pierre,
Et les vieux chevaliers qui dormaient en prière

Ont réveillé du pied leurs lions de granit ;
Les comtes et les ducs, avec de sourds murmures,
Se disaient en quittant leurs saintes sépultures :
« Ecartons-nous de ce maudit ! »

O mon vieil Empereur ! sous le drap funéraire,
Sous le drap noir larmé d'argent,
Que pensez-vous à voir la foule séculaire
Vous fuir dans les caveaux ainsi qu'un mécréant ?

Vous avez abusé de toute chose humaine,
Tout était dit pour vous quand la coupe était pleine,
Quand le sang des guerriers ruisselait tout le jour :
La plainte à votre cœur ne put se faire entendre,
La foi n'avait pour vous que des mitres à vendre,
Vous avez profané l'innocence et l'amour.

Mais voyez : une main sévère, impitoyable
Poursuit votre dépouille au-delà du tombeau.
A peine déposé dans votre lit de sable,
Un bras persécuteur vous atteint de nouveau.

Ecoutez un bref du saint-siége :
« Seigneur archevêque de Liége,
» Oubliez-vous en vérité
» Vos serments sur les Evangiles,
» Et les arrêts des saints conciles
» Et le décret que j'ai porté ? »

Et l'archevêque dit : « Je reconnais ma faute.
» L'anathématisé souille le saint parvis.
» Debout, mes fossoyeurs ! qu'on l'ôte !
» Que les oiseaux du ciel disputent ses débris ! »

Soudain les pioches, les tenailles,
Et les leviers et les marteaux
Défont l'œuvre des funérailles,
Rendent la paix aux saints tombeaux.

Pauvres os vagabonds! quel destin est le vôtre!
Le vent vous chasse encor de la froide prison.
Ne siége-t-il aux cieux de prince ni d'apôtre
Dont les gémissements vous gagnent le pardon ?

Charles, saint Empereur des âges héroïques,
Henri deux, dont le peuple adore les reliques,
Wilfrid, qui baptisas tant de guerriers germains,
Dans l'éclat rayonnant de vos nimbes de gloire,
Devant l'œil du Très-Haut courbez vos fronts d'ivoire,
Prosternez-vous, joignez les mains!

Les gouttes de pluie
Que le vent essuie
Ont blanchi ses os;
Ce vent de colère
Même à sa poussière
Défend le repos.

Enfin, après deux ans d'austère pénitence,
Quand il eut satisfait les puissances du ciel,
On rendit sa dépouille à l'éternel silence,
Et l'ange de la paix y déposa le scel.

Le démon terrassé, sur ses deux grandes ailes,
Revint en tournoyant dans les cercles d'enfer,
Et près de l'Empereur, les chevaliers fidèles
Joignirent pour prier leurs gantelets de fer.

Et depuis sept cents ans qu'il dort en ce lieu sombre,
Le suprême sommeil a consolé son ombre.
Mais sur l'aile du temps sa grandeur n'a pas fui :
Les châteaux crénelés conservent sa mémoire;
Le flot du Rhin le nomme, et dans la Forêt-Noire
L'orage et les sapins parlent souvent de lui.

Ernest Rocha.

Décembre 1858.

BIBLIOGRAPHIE.

Grammaire béarnaise, suivie d'un vocabulaire français-béarnais,
par M. V. Lespy, professeur au lycée impérial de Pau.

Dès l'apparition de la *Grammaire béarnaise,* de M. V. Lespy, nous prîmes l'engagement, vis-à-vis de M. le directeur de la *Revue de Toulouse,* de signaler à l'attention du public lettré cette consciencieuse et remarquable production. Des occupations, des devoirs nous ont empêché de tenir plus tôt notre promesse; si donc nous ne sommes pas des premiers à parler du mérite du livre que nous allons analyser rapidement, cela ne veut pas dire que nous ne le tenions en très-haute estime.

M. Lespy a donné un bon exemple, un exemple qui devrait être suivi dans le midi de la France, où, tout en restant plus attachés qu'il ne nous convient à nos patois locaux, par une servile et puérile imitation du passé, nous ne faisons rien pour les apprécier convenablement aux seuls points de vue, vraiment intéressants, de leur mécanisme grammatical et de la valeur littéraire des productions qu'ils ont fournies ou qu'ils fournissent encore.

Charles Nodier, défendant nos patois, qu'il ne connaissait pas, par amour du paradoxe et par irréflexion, a dit ce mot, que « si les patois venaient à cesser d'exister, il faudrait créer une académie ou des académies pour les entendre. » Sans prétendre que les patois sont prêts à finir, nous les voyons tellement dégénérés, tellement infimes, que le temps nous semble venu de les étudier sérieusement, avant que la corruption ne les défigure davantage : les difficultés seront moins grandes aujourd'hui que demain.

L'ordre à suivre dans une pareille étude est indiqué par l'essence même de ces idiomes populaires, auxquels on ne peut contester une noble origine : ils sont issus de la *langue romane*, de cette belle langue du moyen-âge, que les troubadours illustrèrent. Celle-ci, fixée dès le onzième siècle, eut sa grammaire et sa poétique, grandes chartes des écrivains de cette mémorable époque, respectées avec une persévérance qui étonne, jusqu'à la fin du quatorzième siècle, c'est-à-dire longtemps après que le Nord eût pesé de tout son poids sur le Midi.

Mais, en même temps que l'unité de la romane littéraire, académique, comme nous le dirions aujourd'hui, se maintenait dans toute son intégrité, les idiomes locaux l'altéraient, même profondément, comme langue usuelle. Si les troubadours, qu'ils fussent périgourdins, gascons, béarnais, languedociens, provençaux, ou même étrangers à la France, maintenaient avec une scrupuleuse attention les formes du pur roman (*le fi roman*), le langage parlé exprimait de nombreuses modifications de prononciation, qui passaient dans le roman écrit des transactions et des actes publics.

Ce fut de ces idiomes primitifs de la langue romane du Midi que procédèrent, au quinzième siècle, les patois qui durent encore. Ceux-ci, en naissant, jouirent des immunités du langage populaire, qui, tout en restant logique, prend les allures d'une fière liberté : c'est pour cela que la variété les caractérise de province à province, de district à district, de village à village. Mais le défaut de discipline qui leur manque dans leur ensemble, ne les abandonne pas considérés en eux-mêmes et dans leur individualité ; ils obéissent à une sorte de génie grammatical et euphonique qui les règle et les maintient. Chacun de ces idiomes devenus patois est donc fortement constitué, et tous ensemble ils conservent un air de famille qui permet à ceux qui les parlent, d'où qu'ils soient, d'où qu'ils viennent, de s'entendre et de se reconnaître pour appartenir à la grande langue d'*Oc*.

Là seulement est l'entente ; qu'on se garde bien de toucher à la précellence de ces idiomes comparés entre eux : chacun de ceux qui les emploient accorde la préférence à celui qu'il a bégayé au berceau, qui lui a servi à exprimer ses premières émotions, ses premières tendresses, ses premières passions ; — de sa vie, il n'en trouvera ni de plus riche, ni de plus plaisant à son oreille, c'est-à-dire à son cœur.

Il faut donc, pour juger sainement de ces matières, avoir recours à une sorte de *criterium* capable de nous diriger et de nous préserver des préférences que nos affections natives nous commandent.

C'est ainsi que l'on devrait choisir comme prototype le pur roman ou la langue littéraire des troubadours.

Chaque province aurait ensuite son idiome roman primitif, pris aussi haut qu'on le pourrait dans le moyen-âge.

Les patois, ou les idiomes dégénérés, viendraient à la suite, échelonnés d'époque en époque jusqu'à nos jours.

M. Lespy ne s'est guère écarté de cette méthode. Il a compris que le patois béarnais actuel était la continuation, non interrompue, mais altérée, de l'idiome béarnais du quatorzième siècle, fixé dans les *Fors et Coûtumes du Béarn*. Seulement, les altérations l'ont offusqué, et il aurait voulu, dans son zele de puriste, rétablir, autant qu'il en avait la puissance, le vieux langage, même dans les compositions de nos jours. C'était vouloir l'impossible.

En effet, si dans nos patois le dictionnaire reste à peu près le même depuis leur origine, et abstraction faite des termes nouveaux dont une civilisation de plus en plus avancée les a enrichis, si les idiotismes, qui sont comme les témoins durables et permanents de leur génie, persistent obstinément, il n'en est pas de même de la prononciation, qui est leur élément mobile et changeant, et celle-ci entraîne à sa suite des changements matériels dans l'orthographe.

Ces variations écrites traduisent les variations parlées, et servent à les matérialiser en quelque sorte. Et comme ce sont là les différences qui caractérisent le mieux les patois à chaque époque, on doit en savoir gré à ceux qui figurèrent ainsi ces modifications successives et chronologiques.

Au lieu donc de nous plaindre, avec M. Lespy, des variations que n'a cessé de subir l'orthographe de nos patois, et de vouloir réformer celle-ci en revenant à celle qu'affectaient les idiomes de la romane proprement dite, ou de la romane altérée, nous devons maintenir intactes celles de chaque époque et de chaque auteur, et les défendre comme des monuments archéologiques de première valeur.

En faisant l'application de ces principes au langage béarnais, que saurions-nous des modifications subies par cet idiome, depuis la promulgation des *Fors et Coûtumes du Béarn*, si nous n'avions pour nous guider, en remontant le cours du temps, les variations orthographiques des divers ouvrages écrits, qui se sont succédé du quatorzième au dix-neuvième siècle ?

Non pas que ces orthographes soient régulières et irréprochables, au point de vue des étymologies, tant s'en faut, mais elles remplissent le but le plus essentiel, et là où tout est décadence, faut-il encore que cette décadence soit exprimée. On peut cependant, dans la reproduction des textes et en prenant le soin d'en avertir, employer avec une judicieuse mesure et d'une manière uniforme les accents, afin de mieux fixer la

prononciation, et recourir à ce moyen artificiel et légitime, qui n'apporte aucune perturbation dans le système suivi par les écrivains.

Si maintenant nous examinons les points fondamentaux du livre de M. Lespy, la grammaire proprement dite, nous aurons de sincères félicitations à adresser à l'auteur. M. Lespy commence par nous initier à l'alphabet béarnais, qu'il résume à la fin, très-heureusement, en quelques pages. Il passe de là à des exercices de lecture, où des morceaux choisis avec soin sont disposés par ordre de date. Il les emprunte aux *Fors et Coûtumes*, puis aux *Psaumes*, traduits, au seizième siècle, par Arnaud de Salette; c'est là, à proprement parler, le vieux béarnais. Viennent ensuite des fragments pris aux gracieux poëtes du dix-huitième siècle, groupés autour de Despourrins et de Bordeu, et, enfin, à quelques charmants esprits, qui de nos jours, comme M. Navarrot et Vignancour, se sont appliqués à maintenir l'honneur de la muse béarnaise. Il y a une lacune pour le dix-septième siècle; mais les documents écrits manquent jusqu'ici, et ce n'est pas la faute de M. Lespy.

A la suite de cette suffisante anthologie, l'auteur a placé quelques morceaux détachés pris dans les troubadours et dans les poëtes des diverses provinces du Midi. Il a voulu surtout faciliter les comparaisons entre l'idiome qu'il voulait faire connaître et les idiomes de la romane vulgaire, sans s'appesantir autrement sur ce sujet, qui aurait demandé des développements hors de toute proportion avec le but de son étude.

Nous arrivons au corps même de la *Grammaire béarnaise*, au morceau vraiment capital de l'ouvrage, celui qui a nécessité les plus longues recherches et le plus de méditations de la part de M. Lespy. On s'en fera une idée, quand nous aurons dit que rien de ce qui se rattache à l'histoire des neuf parties du discours n'y a été négligé. Partout, à la suite d'une exposition dogmatique, nette et précise, trouvent leur place des exemples multipliés, qui ne laissent aucun doute dans l'esprit du lecteur.

Cette partie de la *Grammaire béarnaise* pourra être utilement imitée par tous ceux qui voudront éclairer d'une vraie lumière l'étude de nos patois; il y a là un cadre tout fait et bien fait, qui pourra épargner bien des tâtonnements, et rendre faciles et agréables même des études que les plus courageux n'osent pas toujours affronter.

Ce ne sera, au reste, qu'après que de patients explorateurs de nos dialectes se seront dévoués à de semblables recherches, que l'on pourra tenter d'aborder les idées d'ensemble qui, jusqu'à ce jour, n'ont abouti qu'à des redites insignifiantes, sans preuves, et conséquemment sans valeur, sur les rapports des divers patois entre eux. Alors aussi on aura le droit de se préoccuper sérieusement de la partie étymologique, étude si attrayante et si dangereuse à la fois.

Dans son introduction, après avoir posé en principe et avec raison, que le fond du dictionnaire de nos patois se compose de mots provenant du roman, qui lui-même les avait pris au latin introduit dans les Gaules avec la conquête, M. Lespy repousse les prétentions de quelques savants qui ont cru et qui croient encore avoir démêlé dans ce même dictionnaire de nombreuses traces de la langue hellénique. Mais lui-même tombe à cet égard dans le piége que l'érudition plus ingénieuse qu'austère tend continuellement à l'étymologiste. Ce sont là des taches bien excusables, et qui ne tirent pas, pour ainsi dire, à conséquence, quand on les compare surtout au résultat obtenu. D'ailleurs, n'oublions pas que le sujet est ardu et que les meilleurs esprits nous ont habitués à de singulières méprises; là où les pierres milliaires manquent si souvent, il est permis de faire quelquefois fausse route.

Nous avons dit que la *Grammaire* abonde en citations et que quelques-unes sont assez longues pour constituer une sorte d'anthologie béarnaise. Une liste des ouvrages cités dans le volume, relevée de précieuses notes bibliographiques, termine ce livre. Mais cet appendice trouve son complément dans un autre ouvrage de M. Lespy, *les Illustrations du Béarn*, où le sévère grammairien s'est montré causeur aimable et littérateur plein de goût. On doit surtout cet éloge à M. Lespy, que dévoué, par une piété toute filiale, à l'étude du béarnais et des écrits que cet idiome a fournis, il ne se laisse jamais entraîner par un engouement exagéré de sa langue maternelle ni des productions qui la font le mieux valoir : il ne cesse de rester écrivain scrupuleux; juste appréciateur, jamais admirateur complaisant.

Le Dr J.-B. Noulet.

CONGRÈS MÉRIDIONAL.

8e Section : Musique. M. Lomon, rapporteur.

Messieurs,

L'honneur de résumer devant vous les travaux de la 8e section ne devait pas m'appartenir. Pour vous exposer les progrès accomplis, et indiquer les améliorations qui peuvent intéresser l'art musical, il faudrait une expérience plus grande que la mienne ; il faudrait une voix capable de faire autorité, mais une indisposition grave n'a pas permis à M. Guiraud d'assister aux diverses séances de la section, le temps pressait. Les honorables professeurs qui composaient la section de musique auraient pu facilement choisir un plus capable, ils n'en eussent pas trouvé de plus dévoué aux progrès de l'art : sans doute ils ont mis le zèle en première ligne de compte, c'est pour cette seule raison que vous ne trouverez qu'un écolier là où vous devriez vous attendre à écouter un maître.

Heureusement pour moi, M. Guiraud avait préparé les éléments du travail que je viens vous présenter. Il avait résumé les progrès accomplis dans l'art musical pendant ces derniers temps.

Son rapport, auquel la section a payé un juste tribut d'éloges, nous a servi de point de départ. Les délibérations ont porté la lumière sur plusieurs points importants.

Quant au passé, la section constate un progrès réel, constant, accompli dans l'art musical pendant ces derniers temps. De nombreuses sociétés philharmoniques ont été créées; des fêtes musicales ont eu lieu à Moissac, Montauban, Agen, Castelnaudary et autres villes du Midi, qui jusqu'alors n'avaient pu songer qu'à réunir un double quatuor.

L'enseignement de la musique a été introduit dans les écoles primaires de garçons et de filles. L'étude de l'harmonie et de la composition s'est propagée dans tout le Midi et surtout dans notre ville où de jeunes artistes et des amateurs ont fait entendre leurs compositions, soit sur notre scène lyrique, soit dans nos églises.

De 1835 à 1840, des concours de composition et de musiques militaires ont eu lieu à Toulouse.

Cette année même, les musiques militaires et les orphéons de Bordeaux, de Toulouse, de Montpellier, d'Auch, de Carcassonne, de Muret et de Colomiers sont entrés en lice et ont montré jusqu'à quel degré s'était élevé l'art musical parmi nos populations.

L'Ecole de musique de Toulouse a reçu de nombreux développements. Aux cours de solfége, de chant et de piano pour les hommes, on a ajouté successivement :

Une classe de violon ;

Une classe de violoncelle, supprimée pendant quelques années, mais rétablie aujourd'hui et dont les débuts donnent les meilleures espérances ;

Plusieurs classes de solfége pour les demoiselles ;

Une classe de vocalise et de chant pour les demoiselles ;

Une classe d'harmonie et de piano pour les demoiselles ;

Une classe d'ensemble pour les deux sexes.

L'Ecole de musique a été érigée en succursale du Conservatoire de Paris. C'était la récompense d'une longue suite de travaux et de brillants succès.

Grâce à l'intervention incessante, au concours intelligent de nos autorités municipales, le Conservatoire de Toulouse est devenu une véritable pépinière, où le Conservatoire de Paris recrute les meilleurs sujets. Notre Ecole a formé des instrumentistes pour nos meilleurs orchestres ; elle a pris dans l'enseignement de la musique une position des plus élevées. Notre Conservatoire est devenu une véritable institution nationale dont l'influence ne se restreint

plus à nos contrées, mais rejaillit sur toute la France. A Toulouse seule appartient cette gloire ; et les éloges des professeurs de Paris, des maîtres et des compositeurs les plus célèbres, nous permettent de la proclamer bien haut.

Est-ce à dire que nous touchions au but et qu'il ne nous reste plus rien à faire ? La section ne le pense pas. Elle croit au contraire que noblesse oblige et que les succès obtenus doivent être un motif d'études et d'améliorations nouvelles.

Voici donc les vœux qu'elle a émis et qui seront humblement soumis à l'autorité municipale :

1º Création de plusieurs classes d'instruments à vent, classes de cor, de hautbois, de flûte et de clarinette. L'étude des instruments à vent est de plus en plus négligée, et si l'on n'y porte un prompt remède, il deviendra bientôt impossible de compléter les orchestres.

2º Institution d'une classe de déclamation.

3º Institution d'une classe de littérature et d'histoire dramatiques.

4º Institution d'une classe d'adultes qui serait comme un grand *orphéon municipal*, placé sous la haute direction de la mairie, du directeur et des professeurs.

5º Addition au règlement d'un article qui oblige les élèves pensionnés par la ville à venir, leurs études une fois terminées à Paris, donner un concert ou une représentation théâtrale à Toulouse, au bénéfice des indigents.

6º Prière adressée à Mgr. l'archevêque afin que l'étude de la musique soit désormais obligatoire pour les élèves des Frères de la Doctrine chrétienne et que des chants religieux soient chantés en chœur, tous les jeudis, pendant la messe à laquelle assisterait chaque école dans sa paroisse respective. On aurait soin de ne pas faire chanter les enfants trop haut, ce qui a lieu maintenant, de sorte que le chant dégénère quelquefois en cris indignes de la majesté du culte. Cette observation a été faite par M. Thomas, membre de l'Institut.

7º Création d'une Société protectrice de l'art musical dans le Midi de la France.

8º Institutions de grandes fêtes musicales.

9º Augmentation du traitement des professeurs d'instruments et

de chant, et retraites assurées aux professeurs au moyen de retenues sur leur traitement.

Enfin, Messieurs, la section de musique a abordé une question bien grave, celle de l'organisation des théâtres. Cette question est à l'étude depuis un quart de siècle. La décadence du théâtre est un fait hors de doute et un malheur auquel il est urgent de porter remède. Quel sera ce remède ? Verra-t-on les troupes ambulantes se substituer aux troupes sédentaires ? Doit-on maintenir ou supprimer les priviléges et les subventions ? La section n'a pas osé se prononcer d'une manière absolue. Elle a pensé que le régime théâtral actuel touchait à trop d'intérêts, à trop d'existences pour qu'une transition brusque fût désirable. Dans un vœu qui a été communiqué à la section de littérature et approuvé par elle, la section de musique s'est bornée à demander que la question théâtrale fût étudiée et qu'on se demandât s'il y a lieu de maintenir ou de modifier ou d'abolir les ordonnances qui règlent aujourd'hui les priviléges, les devoirs et les droits des directeurs.

Tel est, Messieurs, le résumé des travaux auxquels s'est livrée la section de musique. Ce n'est pas ici le lieu de développer des théories qui ont été discutées avec conscience et présentées avec l'appui de cette expérience pratique, apanage de ceux qui ont beaucoup vu et beaucoup médité.

Mais tout imparfait qu'il est, ce résumé vous suffira pour deviner, sinon pour comprendre, l'importance des vœux exprimés et la bonne volonté qui a présidé aux travaux de la section de musique. Je m'arrêterai donc là.

D'ailleurs, le temps nous manque, et j'aurais peur de fatiguer ceux dont la bienveillance seule a pu me garantir l'attention.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

I. — Correspondance philologique.

La *Revue* a publié, dans la livraison du 16 octobre dernier (tome VIII, page 5), un Mémoire lu à la séance publique annuelle de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, le 30 mai 1858, par M. Sauvage, sur *une nouvelle explication d'un passage de l'Epître aux Pisons.* Reproduite presque en entier par le *Journal général de l'Instruction publique*, dans son numéro du 13 novembre, la dissertation de l'honorable doyen de la Faculté des Lettres a été attaquée sur plusieurs points dans une lettre adressée à ce même journal, le 4 décembre suivant, par M. Theil, professeur au Lycée Saint-Louis. M. Sauvage n'a pas été convaincu par les raisons de son savant contradicteur, et il y répond aujourd'hui par une lettre au *Journal général de l'Instructiou publique* et à la *Revue de Toulouse.* Afin que le lecteur puisse suivre le débat, il importe qu'il ait sous les yeux l'attaque avant de lire la réponse. Voici donc le texte de la lettre de M. Theil. La *Revue* donnera dans sa prochaine livraison la réponse de M. Sauvage.

A M. le Directeur du JOURNAL GÉNÉRAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Vous avez reproduit, dans votre numéro du 13 novembre, la remarquable étude où M. le Doyen de la Faculté des Lettres de Toulouse propose l'explication, à un point de vue tout nouveau, de ce vers si connu de l'*Epître aux Pisons :*

Quœrit opes et amicitias, inservit honori.

Professeur et lexicographe, j'ai lu, avec toute l'attention que commande le nom de l'auteur, ce consciencieux et brillant travail, et je rends un sincère hommage au savoir, au talent, à l'esprit de l'honorable critique. Mais ni le prestige du style, ni l'art des rapprochements, ni la finesse des aperçus philosophiques, ni même l'assentiment et le patro-

nage d'une Académie renommée n'ont pu me faire adopter la nouvelle explication.

Je viens au fait. En relisant le *Brutus* de Cicéron, M. Sauvage a été frappé, nous dit-il, comme d'un trait de lumière, du passage où l'historien de la littérature romaine, parlant de Q. Arrius, méchant avocat, qui avait su, à force de se prodiguer, parvenir à la fortune et aux honneurs, dit de lui : *Is omnibus exemplo debet esse quantum in hac urbe polleat multorum obedire tempori, multorumque vel honori vel periculo servire* (Brut., ch. 69). Réflexion que M. Burnouf traduit ainsi : « Cet homme est un exemple de ce qu'on peut faire dans Rome en prodiguant à beaucoup ses soins officieux et en servant un grand nombre de citoyens dans leurs périls ou leur *ambition.* » Je souligne à dessein le mot *ambition*. Notez-le bien, là est le trait de lumière, c'est-à-dire le piége. *Honori servire! inservit honori!* « Ne serait-ce point, s'est écrié M. Sauvage, une locution identique, partant une même idée? Oui, voilà bien, soit dans les mots, soit dans les choses, tous les caractères d'une conformité parfaite. Plus de doute; *honori*, dans Horace comme dans Cicéron, doit signifier l'ambition, l'ambition heureuse, et, au concret, un ambitieux parvenu, un grand, un puissant du jour dans l'ordre politique. » De ce moment, le vers d'Horace s'est illuminé pour lui d'un jour nouveau. Chaque mot, reflétant le trait de lumière si soudainement jailli de ce rapprochement fortuit, a pris un aspect inattendu, et le critique s'est senti transporté, comme par enchantement, au Champ-de-Mars, un jour de comices consulaires, dans le pêle-mêle républicain des candidats et du peuple, c'est-à-dire en plein marché de suffrages. Pour mon compte, je n'en suis point fâché. Convié à le suivre du regard sur ce terrain tout nouveau, ce n'est pas sans un certain plaisir que j'ai assisté, sous la direction du savant cicerone, à une petite revue des mœurs politiques de Rome. Ces courtiers d'élections (*divisores*), qui traitent argent comptant, et en plein jour, des consciences du peuple libre; — ces méchants avocats (*rabulæ*), qui se démènent et crient pour faire arriver un noble client, ou plutôt un patron, et arriver à sa suite; — ces coteries remuantes (*factiones*), qui agitent et entremêlent leurs mains impures, pour saisir le gouvernail des affaires et la clef du trésor; tous ces scandales, toutes ces tyrannies abritées sous le manteau de la liberté, forment un piquant tableau qui, vu de loin, ne laisse pas d'avoir son charme et son instruction, et il m'a fait éprouver cette vive satisfaction dont parle Lucrèce :

Suave mari magno, turbantibus æquora ventis,
Terrâ....

Vous savez le reste.

Un peu étonné peut-être de se trouver tout d'un coup ravi si loin de son vieux point de vue classique, le docte professeur cherche à se prouver à lui-même qu'il est sur le terrain du vrai, et voici ce qu'il se dit : « L'auteur de l'*Art poétique*, obligé par son plan de caractériser l'âge viril, a cru n'en pouvoir mieux indiquer les traits principaux, au point de vue des mœurs romaines, qu'en le supposant préoccupé des trois conditions essentielles de la candidature, c'est-à-dire des trois moyens qui pouvaient en assurer le succès. Il nous représente donc l'homme fait, qu'il suppose d'ailleurs, à bon droit, épris de l'ambition des honneurs, courant d'abord après la fortune (*opes*), puis, après l'alliance d'un parti (*amicitias*), et, venant ensuite se placer à la suite et comme au service d'un grand personnage politique (*honori*), dont il grossit le cortége, dont il épouse les haines et les amitiés pour mieux assurer les fins de son ambition particulière ; voilà le vrai sens d'*inservit honori*. Ces deux mots marquent le dernier degré de la pratique à laquelle tout candidat devait se soumettre ; ils complètent, si je puis m'exprimer ainsi, une sorte de trilogie de la candidature. »

Tout cela est fort ingénieux ; mais il nous semble qu'Horace proteste lui-même contre ce commentaire. De quoi parle-t-il, en effet, dans le passage en question ? de la nécessité imposée à tout auteur dramatique de présenter ses personnages sur la scène tels qu'ils sont dans la nature, de conserver à chaque âge le caractère qui lui est propre, et ce caractère des quatre âges de la vie, lui-même, pour la gouverne du poète, en trace une rapide et fidèle esquisse. Il est évident qu'il ne doit indiquer ici que les traits généraux, ceux qui tiennent à la nature et qu'on retrouve chez toute nation, en tout pays, en tout temps. Il écrit une poétique, non pas seulement à l'usage des Romains de son siècle, mais à l'usage de tout le monde et de tous les temps ; il trace les lois éternelles et universelles du bon sens et du goût. Présenter aux poètes dramatiques, comme type unique de l'homme fait, un ambitieux politique, un candidat aux magistratures, ce serait supposer qu'au théâtre tout doit nécessairement rouler sur les évènements et les passions de la vie politique, et, contrairement à toute l'histoire littéraire, que tous les personnages mis en scène doivent être romains et toutes les pièces des pièces romaines (*togatæ*) Une pareille supposition nous paraît inadmissible ; nous n'hésitons donc pas à dire qu'*à priori*, et sans regarder à la lettre, nous ne pouvons accepter l'interprétation proposée.

Nous ne l'acceptons pas davantage en nous plaçant au point de vue de la philologie. L'auteur de la nouvelle explication reconnaît tout le premier l'importance capitale de la langue et tâche de montrer qu'elle est

favorable à sa thèse. Il la consulte religieusement, et c'est avec une bonne foi charmante qu'il nous fait assister à son enquête. Mais il est sous le charme d'une sirène, et ce n'est plus lui, hélas! qui interroge, mais la politique, habituée comme on sait, à faire la demande et la réponse. Méfions-nous de ces oracles-là. Rien n'est perfide comme la politique, et l'exemple n'est pas rare, de grands savants, d'illustres écrivains fourvoyés par elle. Les Académies feront bien d'y prendre garde.

C'est donc un examen à refaire; refaisons-le. Horace dit :

Conversis studiis ætas animusque virilis
Quærit opes et amicitias, inservit honori,
Commisisse cavet quæ mox mutare laboret.

Autrefois le savant professeur de la Faculté de Toulouse entendait par *inservit honori*, « il recherche les honneurs. » C'est ainsi qu'il l'expliquait à son nombreux auditoire. Aujourd'hui, il abjure cette interprétation, et il faut l'en féliciter. *Honos*, au singulier, comme il le remarque fort bien, d'après Ernesti et Facciolati, n'a jamais signifié *les honneurs*. Il signifie souvent un honneur, une dignité déjà spécifiée; mais les honneurs, en général, les magistratures, jamais. Il n'a ce sens qu'au pluriel. La critique a donc raison de revenir sur l'explication de ce mot. Mais le nouveau sens qu'il lui attribue est-il plus conforme à l'usage constant de la langue? Sans doute, il y a des substantifs abstraits employés au concret; par exemple : *scelus*, pour dire un scélérat; *flagitium*, pour signifier un infâme. Mais nous ne connaissons pas de phrase dans laquelle *honos* soit mis pour un grand personnage, un chef de parti, un ambitieux; que dis-je? on ne l'a jamais rencontré même dans le sens d'*ambition*. Eh! quoi, va-t-on me répondre, M. Burnouf ne l'a-t-il pas traduit ainsi dans le *Brutus?* Nous y voilà. Sans doute, M. Burnouf est une autorité fort imposante, mais lui aussi est sujet à l'erreur. Combien, sans cesser d'être un très-savant et très-habile homme, n'en a-t-il point laissé échapper qu'on lui reproche aujourd'hui avec une vivacité qui tient de l'ingratitude? Or, sa traduction d'*honos* par *ambition* est ici une faute d'autant plus grave qu'elle a été pour un autre savant homme une pierre d'achoppement. Comment donc, disciple d'Horace, ne demeurez-vous pas comme lui,

Nullius adstrictus jurare in verba magistri?

De quoi s'agit-il dans le passage du *Brutus?* d'avocats et de plaidoiries. Ce Q. Arrius qui, sans talent et rien qu'en prodiguant sa faconde, s'était si bien poussé, qu'avait-il fait? Ce que fait et peut

faire un avocat, en tant qu'avocat. Il avait servi un grand nombre de ses concitoyens dans leurs procès civils ou politiques ; il avait sauvé leur honneur menacé (*honos*), quand ils étaient accusés d'être des fripons; ou leurs intérêts en péril (*periculum*), s'il y allait de leurs biens ou de leur tête; ce que résume parfaitement le membre de phrase qui précède : *multorum obedire tempori*, venir en aide à beaucoup dans des circonstances critiques. Ainsi des avocats, des causes plaidées, voilà tout. De politique, de partis et d'ambition, il n'y en a pas l'ombre dans ce passage.

Mais alors que signifie *honori* dans Horace? Vous venez précisément de le voir dans Cicéron, et M. Sauvage avait grandement raison de trouver du rapport entre la phrase de l'orateur et celle du poëte. *Honos*, dans l'un et dans l'autre, veut dire l'*estime*, la *considération*, l'*honneur*, qui suit la vertu, le courage, les talents, ou les fait supposer dans celui qui en jouit. Il pourrait même, à la rigueur, dans le passage d'Horace, signifier l'*élévation*, mot par lequel M. Burnouf, mieux inspiré, le traduit dans sa grammaire latine : *quis honorem amici anteponat suo?* qui préférerait l'*élévation* d'un ami à la sienne propre? mais la *considération* me suffit. Voyez, en effet, comme ce sens si simple s'adapte bien au passage d'Horace; je le traduis en entier :

« Dans l'âge viril, les goûts changent. L'homme dont l'esprit est mûr » veut acquérir des richesses et des amitiés; il est tout au désir de la con- » sidération. »

Ne sont-ce pas là, je vous le demande, les traits caractéristiques de l'âge mûr? L'homme fait, tous les moralistes l'ont observé, a surtout besoin de l'estime de ses semblables, il a soif de considération. La fougue des sens est amortie; ses plus vives satisfactions ne sont plus désormais que des satisfactions d'amour-propre. Il veut tenir dans la société un rang honorable; il veut être distingué, envié même. Voilà pourquoi il recherche la *fortune* qui partout donne un certain relief, et les *amitiés*, non pas nécessairement *politiques*, quoi qu'en dise Grimm, mais nobles ou puissantes, les grandes ou belles relations dont on s'honore. La traduction de Boileau « se pousse auprès des grands, » rend bien l'idée. Qu'est-il besoin de faire intervenir ici l'ambition politique et les candidatures? Un candidat! Essayez donc, je vous prie, d'appliquer à un candidat le dernier trait de l'esquisse :

Commisisse cavet quæ mox mutare laboret.

« Il prend bien garde de rien faire qu'il lui faille bientôt défaire péniblement. »

Si Horace eût eu en vue un candidat, soyez certain qu'il eût fait ainsi son dernier vers :

Commisisse cavet quæ non mutare queat mox.

« Il a bien soin de ne rien faire qu'il ne puisse bientôt défaire. »

Evidemment, il n'indique par là que la prudence, la réserve de l'homme mûr qui, avant d'agir, réfléchit aux conséquences, et ne veut pas, par trop de précipitation, s'exposer à revenir sur ce qu'il aura fait. C'est le trait caractéristique de l'expérience commune dans les actes ordinaires de la vie et non le propre de l'ambition lancée à la poursuite des honneurs.

Je pourrais, M. le Rédacteur, s'il en était besoin, entrer ici sur le mot *honos* et sur le verbe *inservire*, également touché par M. Sauvage, dans une foule de détails et de citations, mais je crois inutile de pousser plus loin la discussion sur une question qui me semble suffisamment résolue par les considérations que je viens d'exposer, et je suis convaincu que M. le Doyen de la Faculté de Toulouse, en ami fidèle de la tradition classique, reconnaîtra lui-même qu'il s'était laissé un instant abuser par une fausse lueur, et il acceptera les remercîments sincères de tous les amis des lettres anciennes pour son empressement à signaler ce qu'il croyait une découverte, et cela, chose rare, au prix de ce qui coûte le plus à l'amour-propre, l'abandon d'une vieille croyance. Même en se trompant, il a donné un excellent exemple, et il est d'ailleurs de ces avocats qu'on applaudit encore, alors même qu'ils perdent leur cause.

Agréez, M. le Rédacteur, etc.,

N. Theil,

Professeur au Lycée impérial Saint-Louis.

II. — Concert de M. Sainton.

Le fait musical le plus intéressant de la dernière quinzaine est le passage, à Toulouse, de M. Sainton, notre compatriote, premier violon au théâtre royal de Londres et professeur au Conservatoire de cette capitale.

Forcé d'être à Paris le 15 de ce mois, où il était attendu par la Société *des jeunes artistes*, l'illustre rivale de la Société *du Conservatoire*, le célèbre violoniste n'a pu donner qu'un seul concert. Le public a répondu avec bien peu d'empressement à l'invitation, pourtant pleine d'attraits, que lui faisait l'artiste. Nous reconnaissons à cette indifférence les

habitudes de notre cité. La cité des Beaux-Arts n'est fière de soutenir sa noblesse, qu'autant que cette noblesse ne l'oblige pas; elle ressemble assez à ce bourgeois de la comédie qui aime beaucoup les arts et très-peu les artistes. Cependant, il faut dire, pour être vrai, qu'à la seconde soirée elle a paru vouloir se réhabiliter et réparer sa faute. La salle du Grand-Théâtre était entièrement pleine. Nous n'avons pas une grande foi à cette réparation. Nous craignons fort que M. Sainton ne doive un peu à Verdi ce grand concours de monde. On n'est venu entendre l'éminent artiste que parce que l'on avait, en même temps, l'occasion d'assister à une représentation du *Trouvère;* et nous regrettons bien vivement que M. Sainton ait consenti à servir d'intermède à deux actes d'un opéra du compositeur italien. Il n'était pas permis de se produire dans de plus mauvaises conditions. Comment pouvoir lutter contre le fracas d'une musique étourdissante et les éclats d'un orchestre toujours en colère? Aussi l'illustre violoniste a-t-il paru à plusieurs manquer de son et de vigueur. Cette accusation ne nous surprend pas; l'effet sur nous a été le même, mais les personnes qui avaient assisté au concert de la veille s'en sont bientôt rendu compte : c'est qu'on venait d'être assourdi.

M. Sainton a exécuté quatre morceaux qui nous ont révélé dans tout leur éclat les qualités diverses de son remarquable talent. Son jeu est tout à la fois léger et plein de vigueur, et l'on ne sait pas ce qu'il faut le plus admirer de sa puissance ou de sa flexibilité. Les sons, dont il parcourt toute l'échelle sans que leur qualité se trouve jamais altérée, sont purs, pleins, ronds, larges et d'un moelleux infini. Sous son archet hardi, le *détaché* éclate immense et foudroyant; le *staccato* scintille en perles brillantes et nombreuses, le *sautillé* s'élance pur et rapide, les *arpéges* s'élèvent légères et retombent en cascades éclatantes. Le trait est toujours correct et sans confusion; la justesse des sons est irréprochable et pour ainsi dire mathématique. Soit qu'il exécute une série d'octaves ou qu'il se livre aux écarts les plus étranges, jamais il ne lui arrive de blesser l'oreille la plus sensible. Le seul reproche qu'on pourrait adresser à ce talent, d'ailleurs si incomparable, c'est un peu de lourdeur dans le *trille*. C'est là un défaut que M. Sainton parviendra, nous le craignons, bien difficilement à vaincre; car il est un effet fatal de la conformation de sa main gauche. Comment faire pour que des doigts gros et pesants deviennent maigres et souples?

Ces belles qualités diverses que nous venons d'analyser et qui constituent le mécanisme, M. Sainton les possédait depuis longtemps. Il y a dix ans nous admirions, comme aujourd'hui, son jeu pur et hardi, nous étions étonné de la vigueur et de l'élasticité de son archet. Mais son talent avait alors tous les défauts de ses qualités. On lui trouvait quelque

chose de rude et de sauvage : il faisait frémir, il ne charmait jamais.

M. Sainton a depuis compris cette vérité incontestable, et pourtant trop souvent méconnue, que le mécanisme doit être l'humble serviteur du sentiment, et que la sonorité et la difficulté vaincue, loin de servir à étouffer l'idée mélodique, ne doivent tendre qu'à la faire briller. Nous sommes heureux de constater que M. Sainton a pleinement atteint le but. On a rarement poussé l'expression à ce point de perfection, et ceux qui autrefois lui reprochaient de la rudesse, n'ont aujourd'hui rien à redire. Le public ne peut se soustraire un seul instant au charme qui le domine. Après vous avoir entraîné à sa suite dans les élans gracieux d'une *mazurka* légère ou d'une tarentelle rapide, l'artiste vous subjugue par l'énergie foudroyante qu'il déploie dans le final de la *Traviata*, ou bien il vous pénètre l'âme par la phrase passionnée de l'andante de *Lucrèce Borgia*, ou par le chant mélancolique de la romance sans paroles; et il communique toutes ces émotions diverses sans rien emprunter à la fantasmagorie, et sans se donner les airs d'un héros de roman. M. Sainton est aussi simple dans sa manière que remarquable par son talent.

En finissant, qu'il nous soit permis de dire toute notre pensée sur cet artiste. De tous les violonistes de notre époque, il est celui dans lequel nous retrouvons le mieux ce grandiose, cette grâce majestueuse, cette énergie contenue, toutes les qualités qui plaçaient à une si grande hauteur l'illustre maître de l'école française, Baillot. Car comme lui, nous savons qu'il ne brille pas seulement dans l'exécution d'une fantaisie ou d'un concerto, mais qu'il excelle surtout à rendre les pensées sublimes de Beethoven, l'élégance passionnée de Mozart, la grâce charmante et simple de Haydn ou de Boccherini. Nous regrettons vivement que M. Sainton ne nous ait pas permis, cette année, d'admirer ce côté de son beau talent. Nous espérons être plus heureux à son prochain voyage dans le Midi.

J. Bibent.

III. — Revue théâtrale : le Trouvère.

Les habitués du Grand-Théâtre ont eu, cette quinzaine, la première représentation du *Trouvère* et la reprise du *Prophète ;* ils comptaient aussi sur *Joconde*, mais il leur faut attendre encore; les acteurs ne sont pas faits à cette musique, et le directeur se donne toutes les peines du monde pour les y façonner. Nous parlerons du *Trouvère* qui n'avait jamais été représenté à Toulouse.

La partition du *Trouvère*, quoique bien supérieure à celle de *Jérusalem*,

ne saurait être considérée comme une de ces œuvres qui font époque dans l'histoire de l'art, et placent leur auteur au rang des plus grands maîtres. Malgré ses succès en Italie, M. Verdi ne peut pas être rangé dans l'école italienne proprement dite, parmi ces compositeurs qui se préoccupent plus de la mélodie que de l'effet dramatique. Il procède évidemment, bien qu'à un degré inférieur, de ces hommes illustres qui ont cherché à faire de l'art musical l'interprète des passions humaines, et parmi lesquels il faut citer au premier rang Gluck, Mozart, Rossini, Meyerbeer. Il ne possède ni l'originalité, ni la profondeur, ni les ressources d'aucun de ces maîtres, mais cependant on ne peut s'empêcher de reconnaître que, parfois, il arrive à des combinaisons d'un effet saisissant. Il ne chante ni avec la facilité, ni avec l'abondance de Donizetti, il n'a pas le secret de ces mélodies touchantes que Bellini tirait du plus profond de son cœur; mais, en revanche, il possède beaucoup mieux que ces compositeurs l'entente des grands effets de scène, et parfois il manie le récitatif avec une heureuse vigueur. Il est à regretter que trop souvent ses motifs ne sortent pas des formes connues et soient empreints d'un caractère commun qui pourtant n'exclut pas la recherche. — Sans entrer dans un examen détaillé de la partition du *Trouvère*, on peut citer, au premier acte, le grand air de Léonora, dont le brillant *allegro* est enlevé par Mme Raynaud avec beaucoup de hardiesse et de bonheur; au second tableau, la grande scène d'Azuzéna qui produit toujours une vive impression sur l'auditoire; la charmante mélodie que la pauvre bohémienne chante à deux pas du bûcher, « ô ma patrie, » dernier écho des beaux jours d'autrefois et d'un bonheur à jamais perdu. Mais le morceau capital de la pièce, c'est assurément la scène du *miserere*. Quelques critiques ont prétendu que M. Verdi avait emprunté la première idée de cette belle scène à l'opéra de Mercadante *Il Giuramento*, qui vient d'être représenté avec tant de succès au Théâtre-Italien. Le fait est possible; mais toujours est-il que par les développements qu'il a donnés à cette première ébauche, l'auteur du *Trouvère* en a fait son œuvre propre, et qu'elle reste comme une de ses plus belles inspirations. Ce chant lugubre et saccadé dans lequel Léonora exprime toutes les angoisses de son âme et sa terreur profonde; cette mélodie touchante et remplie de larmes dans laquelle le trouvère exhale sa dernière plainte et son dernier adieu; ce chœur d'une simplicité terrible qui accompagne la voix de ces deux amants se répondant déjà, pour ainsi dire, à travers l'éternité; le glas funèbre qui plane sur cette scène d'épouvante; les accords sourds de l'orchestre à travers lesquels nous sentons battre le cœur de Léonora; tout cela forme un merveilleux ensemble, et d'un effet irrésistible. Quel malheur que tout ne soit pas écrit dans ce style, et que, par exemple,

le final de l'acte précédent, « supplice infâme, » soit d'un goût équivoque et d'un à-propos fort contestable !

M. Bovier-Lapierre a été généralement faible dans le rôle du trouvère. Aux premières représentations, il a chanté faux à peu près d'un bout à l'autre de la pièce. La dernière fois, il a été un peu plus supportable. Néanmoins, si l'on met à part l'air du quatrième acte qu'il chante avec goût et même avec un sentiment vrai de la situation, on est obligé de reconnaître qu'il n'a pas su tirer de son rôle tout ce qu'on serait en droit d'espérer. Vainement il s'efforce d'enlever, à la fin du troisième acte, les applaudissements du parterre en cherchant à donner à sa voix une sonorité qu'elle ne possède pas, le parterre reste froid parce qu'il sent que l'effort physique ne remplace pas la véritable émotion. — Que dire de M. Gaudemar ? qu'il fait tout ce qu'il peut ? Hélas ! pourquoi ne peut-il pas davantage ? Nous voulons bien croire qu'il n'existe pas en France un seul baryton en disponibilité, mais nous sommes obligé de reconnaître aussi que pour des oreilles délicates l'audition d'un chanteur si cruellement enrhumé n'est pas une légère mortification — Le succès de la pièce est dû tout entier à Mme Raynaud et à Mlle Geismar. Mme Raynaud se fait apprécier chaque jour davantage par le public dont elle est presque déjà l'enfant gâté. Qu'elle ne se laisse pas cependant éblouir par ses triomphes. Sans doute elle a une voix charmante ; elle enlève certains traits avec une hardiesse qui étonne et ravit ; elle sait dire et terminer la phrase musicale, et son chant n'est pas dépourvu d'expression. Mais Mme Raynaud ne doit pas oublier que l'on pourrait parfois désirer dans ses vocalises un peu plus de netteté, et que l'on serait surtout fort heureux de voir disparaître complètement un défaut qui lui a déjà été signalé et qui consiste à simuler l'émotion en donnant à la voix une vibration tellement exagérée, que l'on ne sait plus quelle note elle veut émettre. A part ces critiques, toutes nos sympathies sont acquises à Mme Raynaud. — Mlle Geismar a déployé dans le rôle de la bohémienne toutes les ressources d'un vrai talent dramatique. Elle dit admirablement le récitatif du second acte, et la salle entière applaudit aux cris d'effroi qu'elle pousse, quand elle raconte son effroyable méprise. Au troisième acte, lorsqu'elle demande grâce à son ennemi, elle trouve des accents empreints d'une véritable émotion. Il est à regretter que son rôle écrit très-bas l'oblige à forcer sa voix pour arriver aux notes graves. Nous ne saurions trop recommander à Mlle Geismar de veiller sur elle-même dans son entrée en scène du second acte. Elle chante généralement tout le morceau au-dessous du ton. — M. Marthieu n'a qu'un rôle secondaire qu'il remplit convenablement.

16 janvier 1859.

BEAUX-ARTS.

Michel-Ange et son temps (1).

Tous les arts ont brillé d'un rayon de sa gloire.
DE FONTANES.

INTRODUCTION.

I.

Il est des hommes qui résument en eux toute une époque, dans ses aspirations, dans ses gloires, dans ses travaux, et que l'histoire salue comme la personnification éclatante d'un grand mouvement d'idées, d'une crise de la civilisation, ou d'un progrès de l'humanité.

Michel-Ange Buonarotti fut un de ces hommes. Le génie de la Renaissance semble s'être incarné en lui. Il fut l'expression la plus haute et la plus complète de ce magnifique réveil de l'esprit humain, de ce grand mouvement artistique et littéraire qui a produit tant de grands hommes et tant de chefs-d'œuvre. Mais sa figure, étrange

(1) La grande Ecole qui florissait à Toulouse, au seizième siècle, et qui se continue honorablement aujourd'hui, se rattache par le sculpteur Bachelier aux traditions de Michel-Ange. Après avoir reçu, pendant plusieurs années, les conseils et les leçons du maître florentin, Bachelier revint à Toulouse, en 1510, et y opéra une révolution dans les arts. L'Ecole de Toulouse a donc quelques points d'affinité avec l'Ecole de Florence. L'histoire de l'une est un peu l'histoire de l'autre. A l'intérêt instinctif qu'éveille le seul nom de Michel-Ange, au plaisir que fait toujours éprouver une étude large, complète, magistrale, se joindra ici, pour la plupart des lecteurs, l'attrait de la curiosité, qui pousse à découvrir dans une histoire, en apparence étrangère, des traits de sa propre histoire. (*Le Directeur de la* REVUE.)

et sévère, ne saurait être détachée du fond d'évènements et d'idées qui la rehaussent et l'éclairent. Pour bien comprendre aujourd'hui Michel-Ange, il faut étudier le milieu où il a vécu, et demander à l'histoire de son temps le secret de ses grandeurs et de ses tristesses, de ses désirs et de ses défaillances.

Son génie, à moitié biblique, à moitié païen, résume dans un accord admirable et une puissance singulière deux grands courants, qui, longtemps divisés, vinrent se réunir et se confondre dans la Florence du seizième siècle, l'art gothique et l'art grec. Michel-Ange, comme tous les grands hommes, vint à cette heure unique et dans ce foyer choisi où devaient se recueillir et se confondre toutes les traditions d'un double passé. — La dernière génération des maîtres florentins s'éteignait à peine quand il naquit, lui léguant les traditions d'un art national et catholique, tandis qu'au même instant, les Grecs, exilés de Constantinople, révélaient à Florence Phidias et Platon.

La terre d'Italie, fouillée de toutes parts, mettait au jour les chefs-d'œuvre de l'art grec, tout un monde de héros et de dieux, de nymphes et de déesses, resplendissant encore de jeunesse et de beauté. C'est par le concours de tous ces éléments de science et d'inspiration que l'humanité, qui procède par ébauches successives, a produit enfin ce géant couronné de l'empire des arts qu'on appelle Michel-Ange.

Sculpteur qu'on n'a point égalé, peintre qu'on n'a point surpassé, architecte grandiose, ingénieur illustre, poète éminent, penseur profond, Michel-Ange fut encore un grand citoyen et un grand caractère. — Mais sa nature complexe et savante n'est pas de celles qui se révèlent au premier coup-d'œil. — Il faut patiemment l'étudier sous toutes ses faces et sous tous ses aspects pour saisir enfin la loi d'unité et d'harmonie dans l'infinie variété des détails. — Les œuvres sont diverses, mais la pensée est identique; l'instrument change et non l'inspiration, le sonnet explique la statue, et la vie du citoyen éclaire la fresque du peintre.

II.

Florence a des titres éternels à la reconnaissance de l'histoire; elle a été l'Athènes du monde moderne, le glorieux berceau de la

Renaissance des lettres et des arts. Quand l'Europe était encore plongée dans les ténèbres du moyen-âge, le premier rayon du réveil de l'esprit humain brilla sur cette terre classique de l'Etrurie, prédestinée au culte du beau.

Assise aux bords de l'Arno, sur les derniers gradins des Apennins, Florence domine de ses tours et de ses coupoles une vallée ouverte et riante qui descend à la mer par ondulations successives. Les montagnes aux contours robustes et sévères; les collines aux courbes gracieuses, sous leur manteau de chênes verts et leur couronne de pins-parasol; les plaines fertiles et bien arrosées, dont une culture intelligente n'a fait qu'un seul et immense verger, égayé par de blanches villas aux toits rouges; enfin, le voisinage d'une mer splendide, qui fut de tout temps le grand bassin du commerce et de la civilisation du monde : toutes ces séductions, toutes ces richesses, toutes ces harmonies prédestinaient Florence au rôle éminent qu'elle a joué dans l'histoire.

Le peuple florentin se montra de bonne heure à la hauteur de sa position privilégiée. Son caractère essentiel et dominant fut une activité féconde, mêlée à un sentiment inné du beau, à une vive et juste intuition de l'harmonie et de la mesure, dans toutes les œuvres de l'esprit humain.

Florence, au moment de la Renaissance, était plus qu'une grande ville, c'était un vaste et brillant foyer de richesses, de science, d'art, de civilisation et de liberté, dont les rayons pénétraient jusqu'aux extrémités de l'Europe. Toutes les cours étaient alors peuplées de ses artistes, de ses écrivains, de ses peintres, de ses marchands et de ses politiques, les plus fins, les plus remuants et les plus instruits du monde. Cette seule ville de Florence, pendant deux siècles, a rempli l'Europe de lumière et d'agitation. On cite une époque où les douze plus grandes puissances de la chrétienté avaient toutes des ambassadeurs et des diplomates florentins.

Aucune autre ville au monde n'a produit tant et d'aussi grands hommes, dans toutes les branches de l'activité humaine. L'histoire se lasse à les énumérer, et cependant cette mère féconde était le plus souvent dure et cruelle à ses plus nobles enfants. Aussi une tristesse profonde règne-t-elle sur les traits de ces grands Florentins, et c'est là ce qui donne à leurs œuvres un caractère plus pénétrant et plus humain. Né dans les orages de la liberté, nourri du

pain amer de l'exil, Dante a fait de la mélancolie la muse du monde moderne; et l'inspiration de Dante, pendant plusieurs siècles, anima seule la poésie et les arts de l'Italie. Dante, pour parler le langage de ce temps, fut la source de toute doctrine; c'est l'aïeul auguste et vénéré des grands écrivains et des grands artistes. — Masaccio procède de lui aussi directement que Pétrarque.

Cette influence prépondérante de Dante sur le mouvement artistique des siècles suivants est reconnue par les écrivains les plus éminents de l'Italie :

« Je ne veux pas prétendre, dit l'illustre Gioberti dans son *Traité du beau*, que sans Alighieri nous n'aurions eu ni Michel-Ange, ni Léonard, ni Raphaël, mais certainement il eût manqué quelque chose à leur perfection, puisque dans le *Saint-Pierre*, dans le *Jugement dernier*, dans le *Moïse*, dans la *Cène* de Milan, dans la *Sainte-Cécile*, dans la *Transfiguration*, etc., se trouvent les empreintes et les inspirations, tantôt grandioses et terribles, tantôt tendres et douces, de ce génie qui créa *Caton*, *Farinata*, *Capanée*, *Gérion*, *Mathilde*, *Béatrix* et les autres merveilles des *trois cantiques* (de la *Divine comédie*).

» C'est à la Laure de Pétrarque, copie ingénieuse bien qu'un peu pâle de la Béatrix du Dante, mais plus populaire parce qu'elle est plus accessible à la commune fantaisie des hommes, c'est à la Laure qu'on peut en partie attribuer et le sentiment de l'amour platonique introduit dans les arts, et ces gracieuses et célestes figures de jeunes filles et de femmes qui respirent dans les peintures florentines jusqu'à la fin du quinzième siècle et dans les marbres de Donatello. »

Si l'on cherche par quelle loi mystérieuse le génie des arts a choisi deux fois la Toscane pour son asile et son foyer, il faut en demander l'explication aux affinités secrètes du génie humain avec la nature qui l'entoure.

Le génie artistique, que l'Etrurie a légué à la Toscane, est en effet un produit spontané, national, et qui tient à la fois du climat et de la race d'hommes qui l'habite. Cet art élégant et précis, ferme et brillant, a emprunté son éclat et sa pureté à l'admirable lumière de ces régions, la solidité de ses masses et la grâce de ses contours aux ondulations d'un terrain accidenté, mais toujours fertile et charmant jusque dans ses sévérités. Ce petit coin de terre, bien

planté, bien arrosé, ce vallon de fleurs, qui sourit entre la double majesté des montagnes et des flots de la mer, devait être de tout temps un lieu de prédilection pour les hommes. La double activité de l'esprit et du corps se développe naturellement dans un milieu si favorable. Là, tout plaît aux yeux, sans mollesse et sans vulgarité; là, tout élève l'âme humaine vers les pures régions de l'idéal; là, plus qu'ailleurs, la nature se laisse comprendre, saisir, imiter. Elle n'a pas, sous ce ciel privilégié, les irrégularités, les surprises, les mystères dont elle s'enveloppe sous les climats extrêmes; tout en elle est clarté, mesure parfaite, élégance et pureté.

C'est pour cela, sans doute, que les Toscans ont été les premiers à bien reproduire la nature, et qu'ils ont eu un sentiment si juste de la forme. L'art florentin par excellence, l'*orfèvrerie*, ne pouvait naître que sous un ciel pur et lumineux, en présence d'une nature belle et riante, dans ces plaines émaillées de fleurs qui lui offraient d'inépuisables modèles d'élégance et de finesse. Aussi les grands maîtres de la peinture et de la sculpture florentine sont-ils presque tous sortis de ces boutiques d'orfèvre qu'on voit encore s'entasser sur les quais et les ponts de l'Arno. Ghiberti, Brunelleschi, André del Sarte ont appris l'art dans ces modestes ateliers, et ne semble-t-il pas, en regardant le merveilleux Campanile du Giotto, retrouver la gigantesque reproduction d'un bijou d'orfèvrerie?

On comprend maintenant combien l'art du moyen-âge, cet art typique, immuable, impersonnel, devait contrarier toutes les tendances du caractère florentin. Ce fut donc à Florence que commença la réaction, et les premiers artistes qui tentèrent de briser le joug de la tradition bysantine et de réhabiliter la forme humaine, volontairement sacrifiée par le mysticisme de l'art gothique, trouvèrent autour d'eux un terrain bien préparé à recevoir les semences de l'art moderne. La foule, si ignorante dans le reste de l'Europe, s'enthousiasmait à Florence pour les premières tentatives d'une peinture indépendante, et la ville entière servait de cortége aux pâles madones de Cimabué, que les magistrats transportaient de l'atelier de l'artiste au sanctuaire de Sainte-Marie-Nouvelle.

Cependant, Cimabué n'avait que bien timidement aspiré à la délivrance de l'art emprisonné dans un symbolisme traditionnel; ce fut Giotto qui ouvrit le premier la voie des progrès et l'ère des chefs-d'œuvre. Giotto et Dante sont les deux grands génies initia-

teurs de l'Italie : leur pensée fut identique, leur œuvre parallèle ; leurs noms doivent rester unis comme le furent leurs cœurs.

Giotto, le premier des modernes, introduisit dans l'art la libre imitation de la nature, et par cette tentative hardie, il donna l'essor au génie moderne. La trace de son inspiration se retrouve dans les belles et grandes productions des siècles suivants. Si sa peinture est encore imparfaite, son génie s'est révélé tout entier dans la création du Campanile de Florence, ce prodige de hardiesse, d'élégance et d'harmonie, qui est resté la plus parfaite expression du génie toscan ; car il réunit en lui la finesse et la fermeté, la pureté et la couleur, le charme et la hardiesse. Les siècles n'ont pu rien contre ce chef-d'œuvre qu'on dirait sorti tout d'une pièce de la terre qui le porte, et il conserve encore aux yeux de notre génération toute sa beauté, toute sa nouveauté, toute sa jeunesse, comme aux jours où Dante, assis sur une pierre que la tradition á conservée, le regardait grandir sous la main créatrice du Giotto.

Après le Giotto, Florence produisit une seconde génération d'artistes déjà d'une merveilleuse habileté, qui précédèrent et préparèrent la venue des maîtres souverains de l'art, Michel-Ange et Raphaël.

Parmi ce groupe de brillants esprits, dont la fécondité, la science et la fraîcheur d'inspiration sont si vivement appréciées par les critiques de notre siècle, se détachent avec un éclat particulier quelques figures d'une beauté et d'une grandeur singulière : Ghiberti, qui à vingt ans sortit de la boutique d'un orfèvre pour créer cette porte du Baptistère, que Michel-Ange jugeait digne d'être la porte du paradis, composition savante et harmonieuse, pleine d'admirables détails d'ornementation, d'architecture et de paysage, et dont les figures de bronze en relief peuvent lutter d'élégance, de charme et de pureté avec les créations de Raphaël ; Orgagna, qui bâtit la loge des Lanzi, sur la place du Grand-Duc, avec tant de hardiesse et de fermeté, sculpta le tabernacle splendide de la Vierge à Or 'San Michel, et peignit les fresques superbes du Campo Santo de Pise, réunissant ainsi sur sa tête la triple couronne de l'architecte, du peintre et du sculpteur, et s'offrant en quelque sorte, dans l'histoire de l'art, comme un premier essai ébauché par la nature avant de produire Michel-Ange ; Donatello, le plus réaliste des sculpteurs, dont les figures de marbre semblent vivre et parler dans les niches

de San Michel et du Campanile; Fra Angelico, au contraire, rêveur inspiré, peignant sur un fond d'or ses visions d'une pureté immatérielle et d'une beauté tout angélique; Brunelleschi, qui, un siècle avant Michel-Ange, éleva sans modèle le dôme splendide de Sainte-Marie del Fiore; Luca della Robbia, qui nous a laissé tant d'admirables terres cuites et ces inimitables frises de l'orgue du Dôme, ces enfants pleins de grâce, de vie, de finesse qui chantent encore avec tant d'entrain, sur les murailles nues d'un corridor des *Uffizi;* enfin, le plus grand de tous peut-être, ce Masaccio, ce rêveur, qui vivait absorbé dans les pensées de son art, sans prévoyance et comme au hasard, nous dit Vasari, et qui mourut à vingt-six ans, en laissant dans ses fresques de la chapelle des Brancacci des figures si belles que Léonard de Vinci et Michel-Ange venaient les étudier, et que Raphaël ne crut pas pouvoir mieux faire que de les prendre et de les transporter dans ses tableaux. — Masaccio aima la nature et s'inspira d'elle; il la reproduisit avec une fidélité pleine de charme et un sentiment aussi élevé que correct et précis. Aussi la figure de marbre de son tombeau a-t-elle pu dire avec un juste orgueil :

Insegni il Buonarolli à tutti gli altri, e da me solo impari.
Michel-Ange enseigna tous les autres, et c'est de moi qu'il apprit.

Quand cette seconde génération des artistes italiens fut couchée dans la tombe, une troisième s'éleva qui devait faire oublier toutes les autres : Léonard de Vinci, Michel-Ange, Raphaël, André del Sarte, Fra Bartoloméo, tous génies du premier ordre, unissant toutes les ressources de la science à la puissance fécondante de l'inspiration. Mais il serait injuste d'oublier, en les admirant, ceux qui les ont devancés, amenés, rendus possibles.

« Michel-Ange qui eut un si grand génie, disait Raphaël Mengs au siècle dernier, ne tira point son art de son propre fonds, et il n'aurait pas pu, réduit à lui-même, sortir de ce style sec et servile qui régnait en Italie. Sans ses profondes études et ses observations sur les statues antiques, il n'aurait peut-être été qu'un émule de Donatello et de Ghiberti. »

Déjà un vieux poète florentin, Le Lasca, avait exprimé la même pensée avec une netteté remarquable :

« Giotto, dit-il, fut le premier qui rendit la vie à la peinture

morte depuis longtemps, Donatello remit la sculpture dans son droit chemin qu'elle avait perdu, et l'architecture estropiée et gâtée par l'art gothique fut ressuscitée par ce grand architecte, Philippe Brunelleschi..... Mais, enfin, est venu le divin Michel-Ange, élu du ciel, peintre, sculpteur et architecte parfait, qui posa le faîte et le couronnement de ces trois nobles arts, dont les premiers maîtres avaient jeté les bases. »

Si nous avons tant insisté sur les titres incontestables des prédécesseurs de Michel-Ange, c'est qu'un critique français a voulu en faire un holocauste à l'idole qu'il encensait. Entraîné par une admiration aveugle, M. Quatremère de Quincy s'écrie que Michel-Ange fut le véritable révélateur de l'art, qu'il n'eut de maîtres en aucun genre, qu'il créa à la fois la science du dessin et la sculpture moderne.

A ces assertions enthousiastes et maladroites, nous avons opposé des faits éclatants, nous pourrions leur opposer aussi les paroles même du grand Buonarotti, qui s'inclinait, avec un pieux respect, devant les vieux maîtres et se glorifiait hautement d'être leur héritier.

Michel-Ange trouva donc tous les matériaux de sa gloire, déjà amassés et réunis par ses devanciers; et dans le même temps, les fouilles entreprises dans toute l'Italie, lui révélaient le secret perdu de l'art antique. Mais comme si tant de circonstances favorables ne suffisaient pas encore à créer ce grand homme, la Providence lui réservait le plus généreux, le plus puissant et le plus éclairé des Mécènes, dans Laurent de Médicis.

III.

Laurent de Médicis occupait, à Florence, une position qui n'a pas d'analogue dans l'histoire. Sans titre, sans droits officiels, il exerçait, de l'aveu de tous, une souveraineté réelle. Au-dedans, il était le conseiller de toutes les grandes affaires, le maître des cérémonies de la République, l'organisateur de ses fêtes, le Mécène de ses artistes et de ses poètes; au-dehors, il la représentait dans toute sa grandeur et sa dignité, vis-à-vis des pontifes et des rois qui traitaient tous avec lui d'égal à égal. Il a été le véritable type des Médicis, la gloire la plus éclatante et la plus vraie de cette illus-

tre famille. Laurent devait, sans doute, à sa naissance, à sa richesse, une partie de son influence; son grand-père avait été proclamé ***père de la patrie***, et les Médicis, depuis deux siècles, étaient les premiers banquiers du monde et les premiers citoyens de Florence ; mais Laurent était de ceux qui sont toujours plus grands que leur position, et plus puissants que leur fortune. Florence n'a pas produit d'esprit plus fin, plus brillant, plus souple, plus universel et plus aimable à la fois. Il fut le premier diplomate, le plus sage politique, le plus fin connaisseur, le plus brillant poète, le plus ingénieux écrivain de son temps. Ses manières charmantes gagnaient tous les cœurs, son esprit profond et subtil saisissait tout, son rare bon sens savait appliquer les conquêtes de son expérience avec justesse et précision. Ses mœurs un peu dissolues, son abord facile, sa participation toujours heureuse dans les fêtes publiques, lui donnaient dans les masses cette popularité indispensable dans une démocratie, tandis que sa prudence, son activité toujours en éveil, ses connaissances presque universelles, le faisaient craindre et respecter des classes élevées.

Soit goût, soit calcul, il s'entourait toujours de poètes et d'artistes, et rien n'a plus contribué à la grandeur de son nom. C'était surtout dans ses belles villas de Careggi et de Poggio, aux portiques de marbre ouvrant sur des bosquets d'orangers et de lauriers, qu'il aimait à réunir autour de lui, dans une familiarité respectueuse et douce, tous les hommes éminents de Florence et de l'Italie. C'est là qu'il fonda, en présence des merveilles de la nature et sous leur calme et salutaire inspiration, cette académie platonicienne qui fit rayonner sur la nation toutes les conquêtes des arts et des lettres. Grands seigneurs et savants s'asseyaient côte à côte à sa table et au hasard de l'arrivée, sous la présidence de Laurent, leur maître à tous, par l'esprit comme par la puissance. Les plus familiers étaient Ange Politien, l'écrivain le plus élégant de son siècle; le savant Marsile Ficcin; le jeune et illustre Pic de la Mirandole; Pulci, l'auteur du ***Morgante maggiore,*** qui serait le poète le plus spirituel de l'Italie si l'Arioste n'avait pas existé; l'Arioste; Matteo Franco, rival heureux de Pulci dans les poésies familières et burlesques; le bysantin Calcondyle, qui fut le principal agent de la renaissance des lettres grecques à Florence; un jeune savant anglais, Thomas Linacre; Barthélemy Scala, qui précéda dignement Ma-

chiavel dans cette charge de secrétaire de la république de Florence, réservée aux littérateurs les plus éminents; les deux Verini; le grand Landini et tant d'autres hommes supérieurs dans les sciences et les lettres.

Laurent de Médicis dirigeait et animait tout de son souffle, de ses conseils, de son exemple. Non-seulement il fut un poète brillant et facile, ce qui est plus commun en Italie qu'ailleurs, mais encore son génie ouvrit à la littérature contemporaine de nouvelles voies, et fit des trouées hardies dans les domaines réservés aux triomphes de l'avenir. Il devina la poésie populaire et en laissa de brillants essais dans ses *Canzone à Ballo*, que les jeunes filles de Florence chantaient en chœur dans les fêtes; une gravure du temps nous montre un chœur de ces jeunes chanteuses, dansant en rond à la porte du palais Médicis, tandis que la plus belle d'entre elles se détache pour offrir à Laurent une couronne de fleurs. En écrivant *le Mystère de Saint-Jean et Saint-Paul,* en vers énergiques et populaires, Laurent sembla deviner le drame moderne qui allait bientôt surgir tout armé du cerveau de Shakespeare. Ses *Canti carnascialeschi* et ses *Beoni,* ont la verve railleuse et facile, et les teintes chaudes et animées des satires de l'Arioste; il écrivit des sonnets, les meilleurs qu'on eût faits depuis Pétrarque, des madrigaux, des poëmes, des idylles, et aborda même avec une étonnante grandeur l'hymne religieuse.

Et quand on songe que ce même homme gouvernait les affaires si difficiles de l'ombrageuse Florence, servait d'arbitre à tous les différends des princes d'Italie, correspondait sur toutes les questions d'équilibre européen avec les souverains d'Allemagne, de France et d'Espagne, dirigeait des banques répandues sur le monde entier; bâtissait des palais, des villas; s'occupait avec ardeur de la recherche des antiquités, des statues, des médailles, on ne peut assez s'étonner que l'activité d'un seul homme ait pu suffire à tant de choses, si diverses et si importantes, et toujours avec une égale aptitude, une infaillible précision, une étonnante supériorité. Ce fut l'âge d'or de Florence.

Cependant, tant et de si brillantes qualités avaient leurs revers; Laurent, le plus aimable des hommes, ne peut se laver du reproche de dissimulation, d'immoralité et de perfidie que lui inflige l'histoire. On sait aussi, que pour réparer les brèches que ses largesses intéressées avaient faites dans la fortune de sa maison, il puisa à

pleines mains dans les caisses publiques ; il fit pis encore ; dans un moment de crise commerciale, pour échapper à la banqueroute qui le menaçait, il amena Florence à altérer sa monnaie, ruinant ainsi le crédit et l'honneur de l'Etat pour sauver ses propres deniers. Laurent n'eut que la religion du succès, mais ce culte coupable n'a pas eu de plus habile grand prêtre.

Laurent de Médicis avait fondé, dans ses jardins de Saint-Marc, une école destinée à former de jeunes sculpteurs par l'étude des chefs-d'œuvre de l'antiquité et des créations brillantes de la génération précédente. Dans ces jardins peuplés des plus belles statues de la Grèce, récemment arrachées aux entrailles de la terre, et qui semblaient revivre et palpiter encore sous ce ciel clément et parmi ces bosquets de laurier, Laurent aimait à converser avec ses philosophes et ses artistes sur la nature du beau. Tandis que Bertoldo, nourri des traditions les plus pures de Donatello et de Ghiberti, lui expliquait la simplicité pleine de grandeur, et la proportion toujours juste et élégante de l'art antique, Marsile Ficcin développait, avec sa brillante éloquence, cette belle doctrine platonicienne, qui représente la beauté terrestre, dans la femme ou dans la nature, comme un échelon qui nous aide à comprendre et à saisir la beauté parfaite, l'Idéal céleste, ce que l'Ecole appelait la Forme universelle.

Pendant ces doctes entretiens, souvent des chants extatiques s'élevaient au-delà des massifs de feuillage, dans les murs du couvent de Saint-Marc, qui projetaient leurs grandes ombres sur les délices païennes des jardins des Médicis. Dans ce cloître vivait alors Savonarole, dont la parole ardente et mystique agitait Florence et l'embrasait pour la purifier. Ce réformateur austère disputait à Laurent le magnifique le gouvernement des esprits; la foi chrétienne régénérée luttait avec le platonisme artistique de puissance et d'activité, et les jeunes élèves, rassemblés dans ce jardin, subissaient tour-à-tour ces deux influences. Leur intelligence s'ouvrait avidement aux leçons de Platon, et leur cœur brûlait d'enthousiasme à la voix de Savonarole.

Un jour, Laurent, en se promenant au milieu de ses élèves, vit un jeune homme de quinze ans, qui copiait en marbre une tête de faune antique presque effacée par le temps. L'artiste maniait le ciseau avec une fougue et une précision surprenante; il reproduisait avec une vérité puissante l'aspect du mo-

dèle, retrouvait les parties altérées et apportait, à la fois, dans son œuvre la fraîche inspiration de la jeunesse et toute la science exacte de l'âge mûr. Laurent regardait attentif; mais sa surprise augmenta quand il vit la tête du faune prendre, sous la main du jeune maître, une expression vivante et nouvelle; bientôt un sourire moqueur vint crisper ces lèvres de marbre, et l'étincelle de la gaîté jaillit de ces yeux obliques et bridés. Laurent posa la main sur l'épaule de l'élève, et le regardant fixement dans les yeux, il comprit qu'il était en face d'une de ces natures qui n'ont pas besoin de banales louanges. — « Et quoi! lui dit-il avec une douce raillerie, tu veux faire un vieux faune et tu lui laisses toutes ses dents? » Et il reprit sa promenade. Au prochain tour, il s'approcha encore du jeune artiste croyant le trouver tout interdit de sa boutade. Mais le sculpteur sans hésiter avait cassé une dent de son faune et achevait de creuser la gencive pour en marquer le vide avec la plus savante précision. Laurent jeta un cri de surprise et d'admiration, et prenant le jeune homme par la main il l'amena s'asseoir à sa table entre ses fils et ses amis, comme un maître de l'art au milieu des maîtres de la science, de la politique et de la poésie. De ce jour, jusqu'au jour de la mort de Laurent de Médicis, ce jeune homme inconnu la veille devint le commensal de sa table, le fils adoptif de sa maison, et rien ne fut négligé pour développer par la science, la critique, les exemples de toute sorte, son génie naissant : il s'appelait Michel-Ange Buonarotti.

Gustave Garrisson.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Quelques notes pour une histoire de la chanson (1).

I.

La chanson est presque aussi ancienne que la parole. On pourrait dire que l'homme a chanté presque aussitôt qu'il a parlé. C'est par la chanson qu'il a manifesté sa première joie. Placé au milieu des magnificences de la création, il entonna un chant de reconnaissance au Créateur, qui lui avait donné pour domaine la terre

(1) Ces notes sont tirées des ouvrages suivants : *Encyclopédie du dix-huitième siècle.* — *Histoire sainte*, Duruy. — *Manuscrit sur la Chine*, Stewart. — *Littérature grecque*, A. Pierron. — *Cours de littérature*, La Harpe. — *Littérature française*, Demogeot. — *Anthologie française.* — *Littérature latine*, A. Pierron. — *Dict. national*, Bescherelle. — *Chants hist.*, Le Roux de Lincy. — *Poésies de Ch. d'Orléans*, Champollion Figeac. — *Etudes sur les femmes illustres du dix-septième siècle*, Cousin. — *Historiettes*, Talle. des Réaux. — *Les nièces de Mazarin*, Am. Renée. — *Le nouveau siècle de Louis XIV*, G. Brunet. — *Mémoires de Sévigné*, Walckenaer. — *Vie de Rancé*, Châteaubriand. — *Essais d'hist. littér.*, Geruzez. — *Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans*, G. Brunet. — *Nouvelle anthologie*, L. Castel. — *Encyclopédie moderne.* — *Histoire de la littér. pend la Révolution*, Geruzez. — *Feuilleton* du *Constitutionnel* du 11 nov. 1845, Ch. de Boigne. — *Portraits contemporains*, Sainte-Beuve. — *Le roi Voltaire*, Arsène Houssaye.

féconde, pour spectacle et pour espérance le ciel avec toutes ses splendeurs.

Prendre l'origine de la chanson aux premiers jours du monde, c'est remonter un peu haut; il faut vite quitter ces hauteurs, où l'on pourrait se perdre dans les nuages; disons donc seulement qu'on trouve la chanson au berceau de toutes les sociétés.

Les adorateurs du soleil célébraient par des chansons les bienfaits de leur dieu. Qu'étaient-ce que les Pœans des Grecs, sinon des couplets en l'honneur d'Apollon. Orphée chantait et le jour et la nuit. O prodige de la chanson! il se faisait écouter des pierres et des arbres, et l'affreux Cerbère prêta les six oreilles de ses trois têtes aux divins accords des chansons que répétait l'époux infortuné d'Eurydice.

II.

Si l'on sort du domaine de la fable, si l'on ouvre les livres de l'antiquité, et d'abord nos livres saints, on y voit, non plus des vestiges de la chanson, mais la chanson elle-même.

Les Israélites ont franchi la mer Rouge; les Egyptiens ont voulu les poursuivre entre les vagues amoncelées des deux côtés par la main du Tout-Puissant... Ils restent ensevelis sous les flots. Moïse et tout le peuple chantent :

« Ta droite, ô Eternel! est formidable! Ta droite brise l'ennemi! Au souffle de ton indignation, les eaux se sont amoncelées en montagnes de flots transparents; les vagues se sont pétrifiées comme un mur!...

» Tu as étendu ta main, et la mer a dévoré l'ennemi! Pour guider ton peuple, ta main s'est radoucie, et tu le diriges par ta puissance vers la demeure sainte que tu lui as choisie! »

Et tandis que Moïse chantait, la sœur d'Aaron avait pris un tambourin, et toutes les femmes répétaient avec elle ce refrain :

« Chantez l'Eternel, il a glorieusement triomphé; il a précipité dans la mer le cheval et le cavalier! »

La chanson ne célèbre pas seulement les victoires d'Israël; elle gémit aussi sur ses malheurs, aux bords du fleuve de Babylone :

« Comme le cerf languit après la source rafraîchissante, de même aussi mon âme soupire après vous, ô mon Dieu!

» Pourquoi m'oublier ? Pourquoi me laisser marcher triste et abattu au milieu de mes ennemis qui me raillent, et chaque jour me répètent : — Où est ton Dieu ?

» Détourne donc notre captivité, comme autrefois tu détournas les grandes eaux du Midi, ô mon Dieu ! »

Dieu et la patrie ! telles sont les deux nobles idées sur lesquelles roule la chanson hébraïque.

III.

Les Chinois ont un livre très-curieux, intitulé *Hee-King*, ce qui veut dire *Recueil de chansons ;* la plupart de ces pièces ont plus de trois mille ans d'existence. Elles ont été recueillies par le célèbre philosophe Confucius, au sixième siècle avant Jésus-Christ.

Ce livre se divise en quatre parties. Dans la première, qui est la plus longue et la plus intéressante, on lit des détails concernant les mœurs des différentes provinces dont se compose l'Empire, ainsi que l'expression des sentiments populaires dans ces provinces, aux époques les plus reculées. Dans les autres divisions du recueil, on trouve en chansons le récit des actions d'éclat des héros et les sentences des sages de la Chine.

Les Chinois de nos jours font de ce livre leur étude favorite ; ils apprennent ces chansons par cœur ; toute leur littérature est ornée de citations tirées du *Hee-King*. Les vers de ces chansons sont généralement courts, de quatre mots, et assujettis à la rime.

IV.

Sous le ciel fortuné de la Grèce naquirent les Plaisirs et les Ris. Quel peuple eut jamais un génie plus heureux que les Grecs ! C'est d'eux que nous viennent aussi deux choses qui ne périront pas, la liberté et la philosophie morale ! Leur chanson fut politique, voluptueuse, aimable, philosophique.

La destruction de la tyrannie inspira à Callistrate de mâles accents. Sappho chanta l'amour :

« Viens, déesse de Chypre, verser dans des coupes d'or un nectar mêlé de douces joies à mes amis qui sont aussi les tiens..... Je te donnerai une chèvre blanche, et je te ferai des libations.....

» Je t'aimerai tant que j'aurai le bonheur de voir la brillante lumière du soleil et de contempler ce qui est beau !... »

Ce qui nous reste d'Anacréon est un écho de ses plaisirs. Ses chansons, où respirent la mollesse et l'enjouement, la délicatesse et la grâce, nous apprennent que le poète de Téos se complaisait à table, la tête couronnée de roses, buvant d'excellent vin de Scio ou de Lesbos; et tandis que Mnaës et Aglaë entrelaçaient des fleurs dans ses cheveux, il prenait sa petite lyre d'ivoire à sept cordes, et chantait un ***couplet à la rose*** sur le mode lydien.

C'est le philosophe Aristote qui nous a laissé un modèle de chanson philosophique. Elle tire sa beauté de sa gravité même :

« O vertu, qui malgré les difficultés que vous présentez aux faibles mortels, êtes l'objet charmant de leurs recherches ! Vertu pure et aimable ! ce fut toujours aux Grecs un destin digne d'envie que de mourir pour vous et de souffrir sans se rebuter les maux les plus affreux. Telles sont les semences d'immortalité que vous répandez dans tous les cœurs; les fruits en sont plus précieux que l'or, que l'amitié des parents, que le sommeil le plus tranquille : pour vous, Hercule et les fils de Léda essuyèrent mille travaux, et le succès de leurs exploits annonça votre puissance. »

Molle, gracieuse ou savante dans l'Ionie, la chanson fut toute guerrière chez les Doriens. A Sparte, on sacrifiait à Mars plutôt qu'aux Grâces. Plutarque, dans la vie de Lycurgue, rapporte une chanson militaire que les Spartiates chantaient à trois chœurs :

LE CHŒUR DES VIEILLARDS :

Nous avons été jadis
Jeunes, vaillants et hardis !

LE CHŒUR DES JEUNES GENS :

Nous le sommes maintenant,
A l'épreuve à tout venant !

LE CHŒUR DES ENFANTS :

Et nous, un jour, le serons,
Qui tous vous surpasserons !

Voici une autre chanson d'un soldat dorien :

« Je possède une grande richesse, c'est ma lance et mon épée,

et mon beau bouclier long, rempart du corps. Oui, avec cela, j'ai des esclaves qui m'appellent maître. Tous tombent de frayeur et embrassent mon genou, en s'écriant : Maître et grand roi ! »

Tels étaient les hommes que la muse guerrière de Tyrtée conduisit un jour à la victoire (1).

(1) Puisque nous sommes sur la terre de la Grèce, que l'auteur nous permette de rapprocher les âges et d'ajouter à ses citations deux chansons traduites du grec moderne par M. Fauriel. Elles sont peu connues, et le lecteur, nous en sommes sûr, ne les trouvera pas déplacées. F. L.

LE REFUS DE CHARON.

Pourquoi sont noires les montagnes ? Pourquoi sont-elles tristes ? Serait-ce que le vent les tourmente ? Serait-ce que la pluie les bat ? Ce n'est point que le vent les tourmente, ce n'est point que la pluie les batte : c'est que Charon les passe avec les morts. Il fait aller les jeunes gens devant, les vieillards derrière, et les tendres petits enfants rangés de file sur la selle. Les vieillards le prient, et les jeunes gens le supplient :

« O Charon ! fais halte près de quelque village, au bord de quelque fraîche fon- » taine : les vieillards boiront, les jeunes gens joueront au disque, et les tout petits » enfants cueilleront des fleurs.

— » Je ne fais halte près d'aucun village, au bord d'aucune fraîche fontaine. Les » mères qui viendraient chercher de l'eau reconnaîtraient leurs enfants ; les maris et » les femmes se reconnaîtraient, et il ne serait plus possible de les séparer. »

LA JEUNE FILLE ET CHARON.

Une jeune fille se vantait de ne pas craindre Charon, parce qu'elle avait neuf frères, et pour fiancé Constantin, le possesseur de nombreuses maisons et de quatre palais ; et Charon se fit oiseau, se fit hirondelle. Il arriva au vol, et lança sa flèche au cœur de la jeune fille, et sa mère la pleurait, et sa mère la pleure :

« O Charon, quelle douleur tu m'as causée au sujet de ma fille, de ma belle, de » ma seule, de mon unique fille ! »

Mais Constantin parut tout-à-coup, descendant d'une verte colline, avec quatre cents personnes et soixante-deux instruments :

« Cessez maintenant la noce ; cessez de jouer des instruments ! Une croix a paru » à la porte de ma belle-mère. Ou ma belle-mère est morte, ou bien c'est mon beau- » père, ou quelqu'un de mes beaux-frères aura été blessé. »

Il frappe du talon son cheval, s'en va dans l'église, et trouve le maître maçon qui fait un tombeau.

« Dis-moi, par ta vie, maçon, pour qui est ce tombeau ?

— » C'est pour la fille blonde, pour la blonde aux yeux noirs, qui avait neuf frères » et pour fiancé Constantin, le possesseur de nombreuses maisons et de quatre palais.

V.

Les Romains, dans leurs commencements, eurent le chant des frères Arvales pour demander aux dieux une récolte abondante; et les chants fescennins qui, de badinages rustiques, devinrent bientôt des sarcasmes cruels. Ils eurent aussi des chansons grossières, que vociféraient aux oreilles du triomphateur, montant au Capitole, ceux qui avaient été ses compagnons d'armes. Mais lorsque ce peuple de laboureurs-soldats se fut poli au contact de la Grèce, lorsque sa langue pleine de rudesse et d'énergie eut acquis les qualités d'une langue littéraire, il put répéter les charmantes chansons, dans lesquelles Horace, en chantant le plaisir, recommande la modération, qui seule rend heureux :

« O chère amphore, née comme moi sous le consulat de Manlius, soit que tu portes dans ton sein des plaintes, des joies, des rixes ou un facile sommeil, sous quelque date que tu renfermes un Massique de choix, tu es digne d'être caressée aux bons jours! »

« Ni la richesse, ni les licteurs consulaires ne peuvent écarter la foule des soucis qui assiégent l'âme et voltigent sous les lambris dorés. »

Le couplet suivant, que les enfants chantaient dans les rues, fait voir que les Romains célébraient par des chansons les évènements de quelque importance :

« Nous avons moissonné mille et mille têtes; mille et mille têtes ont été l'ouvrage d'un seul homme.

» Vive mille et mille fois ce guerrier! Personne n'a bu autant de vin qu'il a versé de sang! »

Ce *vivat* avait été composé en l'honneur d'Aurélien, qui devint ensuite empereur. Dans la guerre contre les Sarmates, neuf cent cinquante ennemis étaient tombés sous ses coups.

Aulu-Gelle a écrit dans ses *Nuits attiques* un chapitre charmant à propos de chansons.

— » Je t'en conjure, maçon, fais ce tombeau un peu plus grand, un peu plus » large, comme pour deux personnes. »

Il tire son poignard d'or et se frappe le cœur.

On les ensevelit tous les deux ensemble dans le tombeau.

Un jeune Asiatique, appartenant à une famille de chevaliers, de mœurs enjouées, également favorisé de la nature et de la fortune, enfin aimant la musique, et doué d'heureuses dispositions pour cet art, donnait un repas à ses amis et à ses maîtres dans une petite maison de campagne, près de la ville. Il célébrait l'anniversaire de sa naissance. A ce festin se trouvait avec nous Antonius Julianus, qui tenait une école publique d'éloquence. On le reconnaissait pour Espagnol à son accent. Il avait une parole brillante et facile, et une connaissance approfondie de l'antiquité. Quand les plats et les coupes eurent laissé le champ libre aux conversations, il témoigna le désir d'entendre chanter. Il y avait dans la maison un grand nombre de jeunes chanteurs. Ils parurent et chantèrent à ravir des chansons d'Anacréon, de Sappho, et même de petits poèmes d'auteurs contemporains. Tous les vers étaient pleins de douceur et de grâce; mais rien ne nous ravit autant que ce chant si gracieux d'Anacréon :

« Puissent la douceur des paroles et les grâces et l'harmonie charmer un instant la fatigue et l'inquiétude de ces longues veilles! Toi qui façonnes l'argent, Vulcain, façonne pour moi, non point une armure (qu'y a-t-il de commun entre les combats et moi?), mais une coupe profonde, aussi profonde que tu le pourras. Mets tout autour, non pas les deux Ourses, ni le sombre Orion (qu'ai-je affaire des Pléiades ou des étoiles de Bootès?), mais une vigne et des raisins. Que l'Amour et Bathylle, en relief d'or, y dansent avec le joli dieu du vin. »

Après ce chant, plusieurs Grecs présents au festin, hommes aimables et qui n'avaient pas négligé l'étude de notre littérature, attaquèrent de leurs sarcasmes le rhéteur Julianus. Il n'était qu'un barbare, qu'un campagnard, qui n'avait apporté de l'Espagne qu'une déclamation criarde, qu'une faconde furieuse; enfin, que pouvait-il espérer de ses exercices dans une langue qui effrayait, loin de les charmer, Vénus et les Muses? Ils ne cessaient de lui demander son sentiment sur Anacréon et les poètes de son école; ils le pressaient de citer un poète latin dont la poésie coulât avec autant de volupté.

Julianus prit parti pour sa langue maternelle, comme pour ses autels et ses foyers. « J'ai dû reconnaître, dit-il, que dans le luxe et les arts pervers, vous l'emportez sur nos coryphées. La chanson,

comme la table et la parure, a chez vous des grâces particulières; mais je ne dois pas vous permettre de voir en nous, je parle des Latins en général, des hommes épais, sans jugement, ennemis des grâces. Laissez-moi me couvrir la tête de mon manteau, comme Socrate l'a fait pour prononcer un discours peu grave, et apprenez que nos anciens poètes ont chanté avec grâce avant ceux dont vous avez parlé. » Alors, baissant la tête, que couvrait son manteau, il chanta de la voix la plus suave des vers de Valerius Œdituus, vieux poète, de Porcius Licinius, de Quintus Catulus, qui, pour la pureté, l'élégance, le poli et la précision, égalent tout ce que la Grèce a pu produire. Voici les vers d'OEdituus :

« Je m'efforce en vain, Pamphila, de t'exprimer l'inquiétude de mon âme. Que te demanderai-je? Les paroles fuient loin de mes lèvres; la sueur coule à travers ma poitrine, dévorée par l'amour silencieux; je meurs deux fois. »

Il chanta ensuite des vers de Porcius Licinius, qui ne sont pas moins doux que les précédents. Voici enfin ceux de Catulus :

« Mon cœur s'est envolé. Je pense que, selon sa coutume, il se sera rendu chez Théotime; c'est là son refuge. Quoi! ne lui avais-je pas recommandé de ne pas le recevoir, mais de renvoyer le fugitif? J'irai l'y chercher; mais n'y resterai-je pas moi-même? Je le crains... Que faire? Déesse de Chypre, conseille-moi... »

Aulu-Gelle ne nous dit pas quel fut le jugement des jeunes Grecs sur ces chansons latines. Ils avaient trop bon goût pour ne pas les trouver pleines de charme.

VI.

La chanson n'est pas seulement très-*ancienne;* elle est aussi *universelle.* Nous venons de la montrer, aux époques les plus reculées, en *Asie*, dans la *Grèce*, à *Rome.* Nous allons la retrouver encore *partout*, à toutes les époques.

Le guerrier de la Scandinavie chantait sur le champ de bataille :

« Corbeaux, voici votre pâture, nos ennemis sont morts; remerciez-moi, voici votre pâture! »

Le Caraïbe, dans le Nouveau-Monde, — c'est Montaigne qui nous l'apprend, — défiait en chantant le vainqueur qui allait le dévorer :

« Qu'ils viennent hardiment et s'assemblent pour dîner de moi ; car ils mangeront leurs pères et leurs aïeux, qui ont servi d'aliment et de nourriture à mon corps : ces muscles, cette chair et ces veines, ce sont les vôtres, pauvres fous que vous êtes ; vous ne reconnaissez pas que la substance des membres de vos ancêtres s'y tient encore... »

Voici des images plus gracieuses. Un jour de noces, l'Arabe chante :

« Heureux jeune homme, remercie le prophète de t'avoir donné une épouse si riche en perfections. Il est blond le visage de ta compagne, blond comme la moisson soyeuse que les feux du soleil ont dorée. Ses doigts sont habiles à tisser les étoffes. Dure et patiente, elle peut te suivre aux courses lointaines du désert, partager tes fatigues et tes dangers. Lorsque tu reviendras fatigué de combats et de gloire, elle présentera à tes lèvres ardentes le lait aigre qui rafraîchit, et t'endormira au bruit d'une chanson de guerre. Le ciel t'a enrichi d'un précieux trésor ; remercie le prophète, heureux jeune homme (1) ! »

Et le Basque, captif dans les chaînes d'une beauté, répète ces couplets :

« Depuis longtemps je cherchais une femme, je suis enfin parvenu à la rencontrer. — Ceux qui la connaissent font l'éloge de sa vertu. — Sa beauté est telle qu'il n'en existe pas de pareille. — Son regard est admirable, sa parole fort douce ; sa taille élancée est droite ; ses cheveux sont aussi blonds que l'or ; son front a la limpidité du cristal ; le rouge et le blanc ornent ses joues. — Epris de toutes ces merveilles, je me suis laissé envelopper dans ses filets. — Que j'y demeure donc ; car ses chaînes, loin de me paraître dures, ont pour moi un charme infini. »

Il n'y a point de peuple qui n'ait ses chants nationaux, dans lesquels se reflètent ses coutumes, ses mœurs, la pensée dominante de chaque époque.

Le Nord se plaît à de mystérieuses ballades ; l'Allemagne s'inspire de vieilles légendes ; la Pologne redit tout bas ses *Mazurques ;* l'Angleterre tressaille aux accents de *Rule Britannia ;* les Prussiens ont leur chasse sauvage de Lutzow ; l'Helvétie a ses *ranz ;* l'Italie

(1) *Court. grecques*, Deschanel.

ses *saltarelles;* l'Espagne ses *fandangos;* enfin, la France a ses *vaudevilles.*

C'est la chanson qui nous redit les joies et les tristesses, la souffrance et la gloire des nations : telles sont la *Marseillaise*, le *Chant de Riégo*, la *Varsovienne*, la *Brabançonne*, et tant d'autres avec lesquelles on brave le danger, et que l'on répète dans les jours de victoire.

Il est donc bien vrai, la chanson est de tous les temps et de tous les pays.

VII.

Nulle part on n'a chanté autant et aussi bien qu'en France. Parmi ces mille et une petites pièces qui se produisent sur la scène depuis que nous n'avons plus, hélas! ni Corneille, ni Racine, ni Molière, il en est une très-amusante qui a pour titre : *Jovial*, ou l'*Huissier chansonnier.* Cet officier ministériel, fameux par cent *exploits*, va, vient, au milieu des circonstances de sa vie et de son état, et à chaque pas qu'il fait, à chaque mot qu'il entend, quoi qu'il arrive, il dit toujours : — *J'ai fait une chanson là-dessus*, et il le prouve. Moins huissier que lui, bien qu'il se soit distingué par plus d'exploits encore, mais tout aussi *jovial*, le Français, comme le héros de la petite pièce, peut répéter à tout propos : — *J'ai fait une chanson là-dessus!*

La beauté, l'amour, la guerre, la paix, la politique, le berceau et la tombe, les noces et les funérailles, le mariage et le célibat, la ville et la campagne, la mode, la table et le vin, le peuple, les ministres et les rois, tout a inspiré à la chanson française des couplets tendres, joyeux, plaintifs, satiriques, éloquents, des *flon, flon* où l'esprit pétille, des *faridondaine* qui font rire, des *lanlère* qui se moquent, des *Biribi* qui raillent, et des refrains plus sérieux où respire un ardent patriotisme.

VIII.

Quelles furent nos premières chansons? Celles qu'on appelle *chansons de gestes;* telle était la chanson de Roland, qui animait aux combats les Français du neuvième siècle. Les sujets les plus

communs de ces chansons sont les grandes expéditions de Charlemagne ou des fameux paladins dont il était entouré.

Après les *chansons de gestes*, nous trouvons la chanson d'Abélard. L'abbé Massieu, dans l'histoire de la poésie française, nous apprend qu'Héloïse lui écrivait :

« Deux choses vous gagnaient tous les cœurs, une heureuse facilité à faire les plus jolis vers du monde, et une grâce incomparable à les chanter, talents qui se trouvent rarement dans les savants de profession. C'était par ces jeux agréables que vous tâchiez d'égayer l'austérité de la philosophie. Eh ! quel charme n'avaient pas les *chansons* tendres que l'amour vous dictait ! Quelle douceur dans les paroles et dans les airs ! On ne parlait que de celui à qui on devait des compositions si galantes. Elles étaient connues de tout le monde ; leurs beautés se faisaient sentir aux plus grossiers ; il n'y avait point de femme qui n'en fût enchantée. Combien m'attirèrent-elles de rivales ! »

Puis vinrent les croisades, la chevalerie, les tournois, le gay-savoir, les cours d'amour. La galanterie, les guerres et les combats, tels furent les sujets des chansons du onzième au treizième siècle.

A l'école des troubadours, les seigneurs de différentes cours féodales cultivèrent ce genre de poésie. Des princes mêmes se livrèrent à cette aimable occupation. Ainsi Charles d'Anjou, roi de Sicile, frère de saint Louis, Pierre Mauclerc, comte de Bretagne, Thibaut, comte de Champagne et roi de Navarre, furent en ce genre les successeurs et les émules d'un grand nombre de seigneurs, qui chantèrent des amours véritables ou feintes, et les tourments qu'ils éprouvaient pendant leurs expéditions en Terre-Sainte.

De tous ces princes chansonniers, Thibaut, comte de Champagne, est le plus célèbre sans contredit. C'est lui qu'on doit appeler le *père de la chanson française*. On peut reprendre dans ses vers de l'affectation ; il y règne parfois une allégorie forcée ; mais souvent on y trouve du sentiment, de la grâce, toutes les qualités d'un vrai poète.

IX.

Au quatorzième siècle, notre chanson prit un caractère histori-

que plus marqué ; en 1355, on composa, à Paris, des chansons sur la captivité du roi de Navarre, Charles le Mauvais.

Châteaubriand, dans ses *Etudes historiques*, en parlant des évènements de l'année 1358, cite ce couplet sur le *bon homme*, c'est-à-dire sur le paysan.

Cessez, cessez, gens d'armes et piétons,
De piller et manger le bonhomme,
Qui de longtemps Jacques Bonhomme
Se nomme.

Diverses ballades déplorèrent la mort de Bertrand Duguesclin, en 1380, et Froissard cite les vers suivants comme extraits d'une chanson dite à l'entrée d'Ysabeau de Bavière à Paris, par deux anges qui lui mirent, en descendant du ciel, une couronne sur la tête, lorsqu'elle passa à la seconde porte Saint-Denis.

Dame enclose entre fleur de lys,
Reine, estes vous de Paradis
De France et de tout pays ?

Ces anges, ou plutôt le poète qui les faisait chanter ne prévoyait pas ce que deviendrait l'indigne Ysabeau de Bavière, qui enleva la couronne à son propre fils, pour la donner à l'*étranger*.

Les ballades sont les chansons du quinzième siècle plus particulièrement que de tout autre. Elles chantèrent l'amour et les évènements contemporains. C'est à un prince, à Ch. d'Orléans, frère de Charles VI, que nous devons les plus gracieuses et les plus poétiques ballades de cette époque. Fait prisonnier à la désastreuse bataille d'Azincourt, il fut retenu captif pendant vingt-cinq ans. Il charmait, en faisant des vers, les ennuis de sa prison. A la vue de la mer qui le séparait de sa patrie, il chantait :

En regardant vers le pays de France,
Un jour m'avint, adouré sur la mer,
Qu'il me souvint de la douce plaisance,
Que souloie au dit pays trouver.
Si commençay de cueur à soupirer,
Combien certes que grand bien me faisait
De voir France que mon cueur amer doit.

La France luttait alors contre l'Angleterre ; elle était livrée aux

fureurs de la guerre civile. La chanson ranimait le courage des vaincus, et les rues de Paris retentirent de couplets qui exprimaient tour-à-tour des vœux pour *Armagnac* ou pour *Bourgogne.*

Le Français, *né malin*, perce dans les chansons de cette époque. On y trouve ce couplet à l'adresse de ceux qui crieront plus tard : — *Vive le roi, vive la ligue !*

On ne peut desservir deux cures,
Ne prendz gaiges à deux cours ;
Prenez les champs ou les faubourgs,
Ils sont de diverses natures.

X.

Dans ce même siècle, un poète normand, foulon de son métier, eut la gloire de donner le nom du pays où il était né, au genre qu'il cultiva. Olivier Basselin chantait sur le penchant d'un coteau, nommé les *Vaux*, au pied duquel coule la *Vire ;* c'est par altération qu'on a appelé sa chanson *vaudeville.* En voici une qui rappelle un évènement d'intérêt public. Les Anglais assiégent *Vire.*

Tout à l'entour de nos remparts
Les ennemis sont en furie ;
Sauvez nos tonneaux, je vous prie !
Prenez plutôt de nous, soudards,
Tout ce dont vous aurez envie ;
Sauvez nos tonneaux, je vous prie !

Au moins, s'ils prennent la cité,
Qu'ils n'y trouvent plus que la lie :
Vuidons nos tonneaux, je vous prie !
Dussions-nous marcher de côté,
Ce bon cidre n'épargnons mie ;
Vuidons nos tonneaux, je vous prie !

Les Anglais ne purent prendre la muse normande par la soif, et la réduire à se taire. Il est difficile de retirer à un peuple conquis ce qu'il a de plus cher au monde.

Le *vaudeville*, voilà la véritable chanson française. Celle-ci n'est point, comme on l'a cru, la chanson de table. Olivier Basselin mêlait à ses traits satiriques l'éloge du cidre et du vin. La chanson de table est souvent grivoise et dégénère en provocation à la

licence, à l'orgie. La chanson amoureuse est devenue la romance. Il faut la laisser aux langoureux des salons. — ***Hortense*** et ***Constance***, ***douleurs*** et ***pleurs***, ***volage*** et ***bocage***, ***espoir*** et ***soir***, c'est là le texte presque invariable des fadaises que l'on chante, soupire ou roucoule avec accompagnement de piano. Notre vraie chanson, celle pour laquelle nous n'avons point de rivaux, c'est le ***vaudeville***. L'esprit narquois, goguenard et caustique de nos aïeux saisit la forme piquante du couplet, d'où le trait sort à chaque vers, et s'enfonce à chaque refrain. Il blasonna les grands, il fit une chanson sur toutes les circonstances publiques, sur tous les accidents de la vie privée, et cette chanson fut un ***vaudeville***. Ménage a dit : « Un recueil de vaudevilles est indispensable à qui veut bien connaître l'histoire. »

Avant d'en finir avec le quinzième siècle, il faut citer Villon. Sa muse, comme Boileau l'a dit d'un autre, se sent des lieux que fréquentait l'auteur; mais en remuant son fumier, — c'est M. Sainte-Beuve qui parle ainsi, — on y découvre plus d'une perle enfouie; par exemple, la ballade des ***Dames du temps jadis***. Le poète demande où sont les belles femmes du temps passé, où est ***Flora***, la romaine, où est ***Thaïs***, où est ***Echo***, où est ***Héloïse***, où est ***Berthe***, où est ***Alix***, et, à la fin de chaque couplet, il répète : — ***Mais où sont les neiges d'Antan*** (de l'an passé) ! Quelle ingénieuse image ! La beauté qui passe comme la neige fond.... il ne reste pas plus de traces de la beauté qui excitait tant et tant d'admiration, que des ***neiges de l'an passé !***

XI.

Le seizième siècle nous offre la chanson galante de François Ier, et la chanson gracieuse de Marot. Le roi chantait ainsi (il est question d'une dame de la cour) :

Ores que l'ay sous ma loi,
Plus je règne aymant que roy.
C'est fortune qui guerdonne
De sceptre, empire et couronne ;
Mais le cœur d'elle est le trône
Où veut s'asseoir mon amour.
Adieu, visages de cour :

Pour cœurs faux sont les faux biens ; —
En elle sont tous les miens.
Ores que l'ay sous ma loi,
Plus je règne aymant que roy.

Tous les recueils des chansons de ce temps contiennent de vrais *vaudevilles.* On en faisait sur tous les évènements de quelque importance. Les guerres de François Ier et de Charles-Quint, le désastre de Paris, la captivité du roi à Madrid, le passage de Charles-Quint par la France, la mort funeste de Henri II, le départ de France de Marie Stuart, les guerres civiles, la mort de Charles IX, l'insolence des mignons de Henri III, l'assassinat de ce prince, etc., etc., sont la matière de vaudevilles qui se chantaient publiquement.

De Bellay, Ronsard, Belleau, Baïf, Passerat, Desportes, firent des chansons, dont quelques-unes sont encore aujourd'hui citées pour le charme qu'elles respirent.

Charles IX a pris rang parmi les mauvais rois, il n'a pu prendre place parmi les bons poètes. Ce couplet est de lui, il n'est pas cependant trop mauvais :

François premier prédit ce point :
Que ceux de la maison de Guise
Mettroient ses enfants en pourpoint,
Et son pauvre peuple en chemise.

La *Ligue* fut l'œuvre des Guise. Que de chansons contre elle ! Elle en fit aussi contre ses ennemis ; mais ces derniers eurent toujours l'avantage, avec la plume aussi bien qu'avec l'épée.

Les ligueurs chantaient aux oreilles du Béarnais :

Tu fais le catholique,
Mais c'est pour nous piper,
Et comme un hypocrite
Tâche à nous attraper.

Pour couvrir ta malice,
Prends la peau d'un renard ;
Mais de tel artifice
Et de toi Dieu nous gard !

Vive la sainte Ligue !
Vivent tous les ligueurs,
L'Eglise catholique,
Et tous les bons seigneurs!

Du camp d'Henri IV, on leur répondait :

Vous, ligueurs séditieux,
Qui aimez tant la malencontre,
Superbes et ambitieux,
Dieu fera qu'elle vous rencontre ;
Vous prêchez la sédition ;
Mettant tout en désunion.

De loups vous faites brebis,
Pour attraper votre substance,
Dont vous faites, qui est le pis,
La guerre à Dieu et à la France,
Et détruisez en un instant
Ce que l'on a bâti en mille ans !

Il ne faut point chercher de beaux vers dans ces chansons ; mais seulement l'expression franche des sentiments qui partageaient alors la France en deux camps ennemis.

Henri IV, qui avait hérité le goût des vers de son aïeule, Marguerite de Valois, la *dixième muse*, chanta, tout le monde le sait, *Charmante Gabrielle.* Il improvisa le couplet suivant, un soir qu'il soupait chez la duchesse de Sully ; elle était fort glorieuse :

Je bois à *toi*, Sully !
Mais j'ai failli :
Je devais dire à *vous*, adorable Duchesse,
Pour boire à vos appas,
Faut mettre chapeau bas.

Enfin Malherbe vint, mais ce ne fut point pour faire de bonnes chansons. Sa renommée, il est vrai, n'y a rien perdu.

XII.

Sous Louis XIII, ni le duc d'Epernon, ni le maréchal d'Ancre, n'échappèrent à la malignité des couplets. Mademoiselle, dans ses

Mémoires, dit que régulièrement, trois fois la semaine, on avait à la cour le divertissement de la musique, et que la plupart des airs qu'on chantait étaient de la composition du roi ; il en faisait même les paroles, et le sujet n'était jamais que Mlle de Hautefort. M. Cousin ajoute : « Les vers amoureux de Louis XIII ne sont pas venus jusqu'à nous ; mais voici un couplet d'une autre chanson, dont l'auteur est inconnu, et qui, ce nous semble, peint avec assez de grâce le charme qu'exerçait Mlle de Hautefort sur l'humeur chagrine de son royal amant :

Hautefort, la merveille,
Réveille
La gaîté de Louis,
Quand sa bouche vermeille
Lui fait voir un souris. »

Maynard était moins galant ; il s'adressait à une vieille coquette :

Regrettez votre jeunesse,
Et tâchez de vivre en paix ;
Un sermon, une grand'messe
Sont votre lot désormais...
Et s'il vous vient en pensée
Ce que jadis avez fait,
Pour ceux qui vous ont aimée
Dites votre chapelet.

Maynard, d'Urfé et Saint-Amand sont les chansonniers du règne de Louis XIII. Leurs chansons ne purent distraire ce prince. Malheureux roi ! Le soin qu'on avait eu de l'amuser à la chasse, dit Tallemant des Réaux, servit fort à le rendre sauvage. Mais cela ne l'occupa point si fort qu'il n'eût tout le loisir de s'ennuyer. Il prenait quelquefois quelqu'un, et lui disait : « Mettons-nous à cette fenêtre, puis ennuyons-nous, ennuyons-nous, » et il se mettait à rêver. On ne saurait quasi compter tous les beaux métiers qu'il apprit, outre tous ceux qui concernent la chasse : car il savait faire des lacets, des filets, des arquebuses, de la monnoie ; il était bon confiturier, bon jardinier. J'ai peur d'oublier quelqu'un de ses métiers ; il rasait bien, et un jour il coupa la barbe à tous ses officiers, et ne leur laissa qu'un petit toupet au menton (de là

vient l'usage d'appeler *royale* le bouquet de barbe placé sous la lèvre inférieure) ; on en fit une chanson :

Hélas ! ma pauvre barbe,
Q'est-ce qui t'a faite ainsi?
C'est le grand roi Louis,
Treizième de ce nom,
Qui toute a ébarbé sa maison.

Ça, monsieur de La Force,
Que je vous la fasse aussi :
— Hélas ! Sire, merci !
Ne me la faites pas :
Plus ne me connaîtroient vos soldats.

Laissons la barbe en pointe
Au cousin de Richelieu ;
Car pour la vertudieu !
Ce serait trop oser
Que de la lui prétendre raser.

La *chanson* fut plus audacieuse que le roi ; elle ne toucha pas à la barbe de Richelieu, mais elle décocha, de loin, il est vrai, quelques traits contre *Son Eminence rouge*. Richelieu mort, la *chanson* retrace la haine qu'il avait inspirée :

Ci-gît le pacifique Armand,
Dont l'esprit doux, juste et clément
Ne fit jamais mal à personne ;
Il n'a garde d'être damné,
S'il est vrai que Dieu lui pardonne,
De même qu'il a pardonné.

Armand, depuis que le trépas
A tranché le cours de tes pas,
C'est à qui blâmera ta vie ;
Mais moi qui déplore ton sort,
Je dis, sans haine et sans envie,
Que c'est assez que tu sois mort.

Le souvenir de Richelieu effrayait : il y a de la contrainte dans ces couplets, comme si l'on avait eu à redouter encore quelque terrible châtiment.

V. Lespy.

(*La suite prochainement.*)

CORRESPONDANCE PHILOLOGIQUE.

Lettre de M. Sauvage en réponse à celle de M. Theil.

A M. le Directeur du *Journal général de l'Instruction publique.*

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

M. de Fontanes avait peut-être raison, quand il recommandait aux professeurs de ne pas écrire; M. Cousin avait peut-être tort, quand il leur demandait, au contraire, à tout moment, quelques signes de vie intellectuelle. Que dire d'une opinion moyenne, celle de M. Joubert, lequel voulait que les livres d'un professeur fussent l'occupation de son éméritat (1)? Y avait-il bien songé, le délicat penseur, lui qui fut sitôt fatigué de la vie militante, et qui résigna, après quelques années, le titre même d'inspecteur général, afin d'avoir plus de loisir *pour filer ses coques, comme le ver à soie file les siennes* (2), en attendant que son illustre ami, M. de Châteaubriand, vînt les dévider?

Quand on a passé les trois quarts de sa vie à rouler jusqu'au sommet d'un mont cette autre roche de Sisyphe qui s'appelle l'enseignement, comme dit un commentateur d'Horace, le P. Jean

(1) *Pensées, essais*, etc., de J. Joubert, titre XIX.
(2) *Ibid.*, titre préliminaire.

Bond, reste-t-il assez de temps, assez de courage, assez de bien-être surtout, pour tenir une plume? *Satur est, cum dicit Horatius : Euoe!*

Parmi d'*aussi grands noms* je n'ose me placer ;

mais ce que je comprends le mieux, dans toute l'histoire littéraire de l'antiquité, c'est qu'Isocrate ait mis dix ans à écrire *le panégyrique d'Athènes;* Euripide, trois jours, pour faire trois vers, et Virgile encore plus de temps pour moins peut-être. Mais où veux-je en venir avec ce préambule? A vous dire, Monsieur, que, jusqu'ici, le temps m'a tout-à-fait manqué, soit, d'abord, pour vous remercier de l'insertion et de la très-bienveillante appréciation que vous avez bien voulu faire d'un fragment de mon petit travail sur un vers de l'*Art poétique* d'Horace, soit surtout pour répondre à une lettre, d'ailleurs pleine de courtoisie, que vous avez publiée dans le *Journal général* du 4 décembre dernier, et dans laquelle M. Theil, professeur au Lycée impérial Saint-Louis, combat l'opinion que j'ai défendue. Si vous trouvez, Monsieur, qu'un aussi long retard ne soit pas incompatible avec les exigences d'un journal, même pour une publication aussi sérieuse que la vôtre, je viens vous demander un peu de place pour la suite de cette discussion.

En ce cas, Monsieur, et pour bien commencer, j'ai l'honneur d'adresser aujourd'hui même, à mon savant contradicteur, non pas seulement à titre d'hommage, mais pour le besoin de ma cause, un exemplaire de ma dissertation. Ce sera le préliminaire de ma réponse, pour ne pas dire ma réponse tout entière, car j'ai vraiment lieu de croire que, n'ayant eu connaissance de mon travail que par l'extrait que vous en avez donné le 13 novembre dernier, M. Theil n'aura pu s'en faire une idée suffisante, et se sera, par conséquent, jeté dans une voie où il ne lui était pas possible de me rencontrer. Ce qui me le fait supposer, c'est qu'en m'attribuant plus d'un raisonnement que je n'ai pas fait et en se donnant ainsi le facile avantage d'avoir raison, il ne dit pas un mot de la troisième partie de ma dissertation, celle que j'emprunte à la philosophie de l'art dramatique, et où se trouve précisément la preuve définitive et le point d'appui principal de ma thèse. Une omission de cette importance, dans

une discussion aussi savante et aussi développée que la sienne, prouve évidemment, ce me semble, que M. Theil a dû tout-à-fait ignorer le passage suivant de mon mémoire, que je regrette infiniment d'avoir à transcrire, et où je dis formellement, pages 10 et 11 : « Horace n'est point ici un moraliste ordinaire, » qui étudie la nature humaine à un point de vue général, et » cherche à la saisir dans sa vérité absolue, bonne ou mauvaise : » il est évident que toute sa peinture des quatre âges s'applique » à la comédie, qui corrige le vice en l'exagérant, et qui a pour » ressort le ridicule. Aussi Racine le fils a fort bien remarqué » que les poètes comiques ne présentent la nature humaine que » par ses défauts, et Corneille, dans son premier discours sur » le poème dramatique, avait déjà dit : « Horace a pris soin de » décrire les mœurs de chaque âge, et leur attribue plus de » défauts que de perfections, » façon de parler qui veut dire qu'il » n'en présente absolument que le mauvais côté : dans la comé- » die, ce n'est pas tel ou tel homme qu'on doit mettre en scène; » ce n'est pas un sot, c'est le sot; ce n'est pas un homme ridi- » cule ou vicieux, c'est le ridicule et le vice lui-même :

Non vitiosus homo es, Zoïle, sed vitium (1),

» est la loi de la comédie, comme de la satire, comme de l'épi- » gramme. On dit que les Spartiates mettaient sous les yeux de » leurs enfants un ilote ivre, pour les dégoûter de l'ivresse : tel » est le procédé de la comédie, et c'est ainsi qu'elle enivre, en » quelque sorte, un vice, un ridicule, pour en montrer l'excès ou » la difformité; je dirai presque qu'elle le calomnie, afin qu'il en » reste quelque chose, et pour faire sortir la leçon de l'exagé- » ration même qui est son principe. »

Toute l'intention de mon travail est dans une précision aussi formelle, dans un point de vue aussi nettement articulé. Or, M. Theil ne faisant aucune allusion, ni de près, ni de loin, à une aussi importante restriction, je persiste à croire qu'il ne l'a ni connue, ni supposée, parce qu'il m'est impossible d'admettre qu'il l'ait regardée comme non avenue.

(1) Martial, liv. XI, épig. 92.

Pour le cas cependant où je serais trompé par ma conjecture, et où il se pourrait que M. Theil, ayant lu mon mémoire d'un bout à l'autre, se trouvât quitte à l'égard de cette partie capitale de ma discussion, par quelques mots jetés en passant, au commencement de sa lettre, dans cette appréciation d'ailleurs si bienveillante : « Mais ni le prestige du style, ni l'art des rapprochements, ni *la finesse des aperçus philosophiques*, n'ont pu me faire adopter la nouvelle explication » ; pour ce cas, dis-je, je vais reprendre deux ou trois des points principaux de son argumentation, et les discuter le plus brièvement possible, afin de ne prendre ni trop de place à vos colonnes, ni trop de temps à vos lecteurs.

Horace recommande sans doute, il ordonne même au poète dramatique, d'étudier les caractères et les mœurs dans les modèles vivants de la nature et de la société, de les *étaler* ensuite sur la scène,

> Et les faire, à nos yeux, vivre, agir et parler.
>
> . . . .
>
> *Respicere exemplar vitæ morumque jubebo*
> *Doctum imitatorem, et veras hinc ducere voces.*

Il insiste beaucoup sur ce précepte qu'il développe longuement et dont Boileau a soigneusement reproduit l'esprit et souvent la lettre :

> Présentez-en partout les images naïves ;
> Que chacun y soit peint des couleurs les plus vives.

Mais de cette loi, de cet ordre, pour parler comme Horace, M. Theil a tort de déduire *la nécessité imposée à tout auteur dramatique*, de présenter *ses personnages tels qu'ils sont dans la nature.* S'il en était ainsi, rien ne serait certainement plus vulgaire, on peut même dire plus inutile qu'une telle copie. On aurait plus tôt fait d'aller chercher la comédie, par exemple, dans les salons ou même dans la rue, de la prendre là toute faite, dans sa vérité la plus fidèle et la plus saisissante, ou de se mettre simplement à la fenêtre pour la voir passer. « Les spectateurs veulent mieux, ils » veulent plus que l'avare, le grondeur, le patelin, le jaloux, le » pédant qui est de leur parenté, de leur voisinage ou de leur » quartier ; et, en cela, leur vœu conspire avec le besoin du

» poète. Celui-ci, en effet, sent que, pour plaire et triompher, il » doit, comme tous les imitateurs de la nature choisie, prendre » dans plusieurs modèles de quoi composer son image et s'élever » même, s'il se peut, au-dessus des perfections relatives qu'il a » rassemblées en elle. De même donc que l'artiste réalise, dans le » marbre ou sur la toile, le beau idéal des formes physiques, l'au» teur comique individualise sur la scène le beau idéal des diffor» mités intellectuelles, je veux dire du vice, de la folie et de la » sottise (1).

Voilà pourquoi Horace veut que l'imitateur soit un habile homme, ***doctum imitatorem***, un artiste sans doute, car si la vérité de la nature consiste, par exemple, à ne pas confondre les âges :

Ne faites point parler vos acteurs au hasard,
Un vieillard en jeune homme, un jeune homme en vieillard.
. . . . *Ne forte seniles*
Mandentur juveni partes, pueroque viriles ;

si la vérité des mœurs sociales défend de prêter le même langage à des personnages de condition et de pays différents :

Intererit multùm Davusne loquatur an Heros.
. . . .
Colchus an Assyrius, Thebis nutritus an Argis ;

la vérité de l'art consiste à ne pas dire tout ce qui est vrai, à ne prendre de la réalité des mœurs, des conditions et des âges, que le trait saillant, à l'exagérer jusqu'au ridicule, dans le miroir grossissant de la comédie, et à faire enfin de ce trait, ainsi isolé, ainsi traité à part et idéalisé, ce qu'on appelle un type. Certes, si quelqu'un a religieusement étudié, comme le veut Horace, les modèles que fournit la vie réelle et pratique; si quelqu'un, comme dit encore Boileau, a ***bien vu l'homme,***

. . . . et d'un esprit profond
De tant de cœurs cachés a pénétré le fond ;

si quelqu'un, par le recueillement où s'enfermait le regard de sa pensée, a mérité d'être appelé, par excellence, le ***contemplateur,***

(1) *Œuvres de Molière*, édit. d'Aimé-Martin, disc. prél., p. lviii.

c'est sans contredit Molière. S'ensuit-il qu'il ait dû transporter, *étaler* sur la scène, *tels* qu'il les avait vus, les originaux qu'il avait observés dans le monde?... qui a jamais pu le croire?... Toutes ces créations de la nature, plus ou moins modifiées par l'élégant milieu du siècle où il les avait surprises, sont sorties de ses mains, c'est-à-dire du moule de l'art, cette seconde création : *Alceste*, plus misanthrope; *Tartufe*, plus hypocrite; *Philaminte*, plus pédante; *Harpagon*, plus avare. En un mot, le poète comique prend un instinct, un défaut, un ridicule, un vice quelconque dont il fait une personne qu'il séquestre aussitôt, au profit de l'art, de toute autre vie morale, et qu'il livre ensuite, pour quelques heures, souvent jusqu'à la charge, aux accès fréquents et fiévreux d'une préoccupation unique, d'une monomanie.

Chacun a son défaut où toujours il revient.

L'exagération, ce mensonge des honnêtes gens, comme l'a dit M. de Maistre, est, au contraire, la vérité de la passion, et par conséquent le principe de la comédie. Cela est si vrai, qu'un avare, celui-là réel et vivant, se trouvant un jour au théâtre, et prenant au sérieux tous les traits de sordide lésinerie que Molière a accumulés sur la tête d'Harpagon, disait naïvement qu'il y aurait beaucoup à gagner dans le commerce d'un tel personnage.

J'ai beaucoup insisté sur ce procédé de la comédie, afin d'avoir moins à faire pour répondre à une autre objection de M. Theil.

Mon savant adversaire veut qu'Horace ait écrit sa *Poëtique*, non pas seulement à l'usage des Romains, mais à l'usage de tout le monde, de tous les pays et de tous les temps. Cela pourrait être vrai, quant à la tragédie, parce que le cœur est toujours et partout le même, et il y a, en effet, dans l'*Epître aux Pisons*, des traits généraux, encadrés dans des vers célèbres, et qui, pour la règle du style, comme pour l'art de traiter les passions, peuvent tenir lieu de toute une poétique du genre.

Non satis est pulchra esse poemata, dulcia sunto,
. . . .
Indignatur..... privatis et prope socco
Dignis carminibus, narrari cœna Thyestæ.

Cela est vrai pour tout le monde, pour tous les pays et pour

tous les temps. Il n'en saurait être de même de la comédie, qui a pour objet de combiner, avec la peinture des caractères, celle des mœurs qui sont si différentes selon les pays. Il est donc bien naturel qu'en traçant le tableau des quatre âges au point de vue de la comédie, Horace ait combiné les instincts naturels de l'âge viril avec les influences du milieu romain, c'est-à-dire d'un milieu essentiellement politique, et que de cette combinaison il ait fait sortir un type qui fût à l'image de ces mœurs, toujours, bien entendu, par le mauvais côté, par le côté satirique, comme le dit Corneille, comme le veut Racine le fils, comme le fait Molière, comme l'impose la loi de la comédie. Sans vouloir réduire le théâtre à la peinture des évènements et des passions de la vie politique, ce qui ne doit point être, comme le dit très-bien M. Theil, Horace, dans le type qu'il indique pour l'âge viril, a dû nécessairement impliquer la satire des mœurs. Or, je le répète, les mœurs, à Rome, pour cet âge surtout, étaient essentiellement, pour ne pas dire exclusivement politiques, et tout le monde sait qu'elles exerçaient sur la vie morale la plus triste influence. C'est à cette considération, Monsieur, c'est-à-dire aux témoignages de l'histoire, que je demanderai le complément des preuves que j'ai déjà tirées de l'ordre grammatical et de l'ordre philosophique.

Les divorces, si fréquents à Rome, surtout dans les dernières années de la république, étaient rarement l'effet d'une incompatibilité d'humeur. De près ou de loin, ils étaient déterminés par des raisons politiques. Cicéron répudie Térentia, moins pour de légitimes sujets de plainte touchant l'honneur du mariage, que parce que, au retour de son exil, il s'aperçoit qu'elle a fort dérangé ses affaires, et sans craindre le blâme de ses amis et de l'opinion qui ne lui fut pas épargné, il épouse sa propre pupille, riche et jeune héritière, afin de rétablir sa fortune, auxiliaire indispensable de sa vie d'homme d'Etat, *quærit opes;* César, pour serrer le nœud d'une haute alliance politique, force sa fille, la belle et vertueuse Julie, déjà fiancée à Servilius Cépion, d'épouser le grand Pompée, *quærit amicitias;* tandis que Quintus Arrius, placé derrière Crassus, *quasi secundarum,* comme dit Cicéron, attache son ambition de second ordre à celle de ce troisième triumvir qui doit surtout à sa fortune cette grande position; *inservit honori.* Ainsi, voilà trois actions également indignes, commises par les hommes les

plus éminents, sous la pression des mœurs politiques : une répudiation sans motif plausible, un mariage d'une disproportion d'âge scandaleuse, des fiançailles rompues et une inclination violentée : le plus honnête de ces personnages est peut-être Quintus Arrius, qui lui, du moins, ne fait qu'un acte d'humilité et de servitude pour arriver aux fins de son ambition en sous-ordre : *omnia serviliter pro dominatione* (1). Tout cela, ce me semble, était justiciable de la comédie, qui doit mettre en relief les vices, les ridicules, les scandales, toutes les mauvaises saillies enfin que présentent le spectacle d'une société et le mouvement des mœurs. Voilà donc, si je ne me trompe, le vers en question, déjà expliqué par la grammaire, éclairé par la philosophie, qui est maintenant commenté, mot-à-mot, et comme dépécé par l'histoire, sous l'autorité des plus grands noms et des faits les plus connus, et je ne crois pas qu'il soit possible de mettre désormais en doute le vrai sens de ces trois mots : *opes, amicitias, honori.*

Mais mon savant contradicteur, en s'avouant vaincu sur ce point, comme je l'espère, par cette triple catégorie de preuves, insistera peut-être sur une autre objection. Il me demandera comment il se fait, puisque la comédie ne doit présenter que des types d'imperfection, qu'on trouve un trait qui sent l'éloge dans le portrait de l'âge viril.

Commisisse cavet quod mox mutare laboret.

Je pourrais éluder la difficulté, si je n'aimais mieux la résoudre directement, et demander, à mon tour, à M. Theil, par réconvention, comme on dit en justice, comment il se fait que, dans tout ce tableau des quatre âges, Horace n'ait pas dit un mot en faveur de l'*enfance*, si gracieuse pourtant et si aimable ; pourquoi il traite si mal le *jeune homme*, auquel Aristote, dans sa rhétorique, a consacré deux pages charmantes, et dont l'austère Bossuet lui-même s'est laissé surprendre à louer les généreux et magnifiques instincts ; comment enfin l'auteur de l'*Art poétique* n'a su faire qu'une indigne caricature de la vieillesse, de cet âge dont Cicéron nous a laissé une si admirable apologie, et qu'Homère, ce

(1) Tacite.

grand connaisseur, nous représente si épris et si bon juge de la beauté ?

Par la voix des vieillards, tu louas la beauté (Delille).

Mais j'aime mieux dire tout de suite , résolûment, hardiment peut-être, que ***commisisse cavet***, etc., dans la pensée d'Horace, est un trait de blâme formel; que le poète philosophe complète ainsi son type par une habile nuance, et que cette prudence et cette circonspection qu'il attribue à l'âge viril, pourraient très-bien se personnifier par un nom et par un type modernes, le ***Philinte*** de Molière, tel que l'a repris en sous-œuvre, entendu et traité Fabre d'Eglantine.

Je néglige les autres objections de M. Theil, parce qu'elles ne sont pas aussi capitales que celles que j'ai discutées, et je n'ai plus qu'un mot à dire.

En terminant, de la manière d'ailleurs la plus obligeante pour moi, M. Theil espère que je vais maintenant abandonner ce qu'il appelle ma vieille croyance. Je dirai d'abord que cette croyance n'est pas vieille, puisque le mémoire qui a donné lieu à notre discussion est précisément intitulé : ***Nouvelle explication d'un passage de l'Epître aux Pisons.*** J'ajouterai, car il faut bien que je vous dise mon secret, que cette explication n'est plus seulement mienne; que, depuis que mon ***siége est fait***, je l'ai trouvée en plus d'un endroit, notamment dans le passage de Boileau cité par mon adversaire lui-même, et pour lui, tandis qu'il cadre parfaitement, au contraire, avec le sens que j'ai défendu. Aussi j'ai lieu de m'étonner que M. Theil n'ait pas été frappé, comme je l'ai été moi-même, de tout l'appui que donnent à mon opinion les mots que je souligne dans l'imitation ou plutôt la traduction littérale de Boileau :

L'âge viril, plus mûr, inspire un air plus sage,
Se pousse auprès des grands, *s'intrigue*, *se ménage*, etc.

Se pousse auprès des grands !... Je demande s'il est possible de mieux traduire littéralement et de mieux expliquer moralement ***inservit honori***, et si tous les manéges et tous les abaissements de la servitude ne se trouvent pas dans le sens fâcheux qu'impliquent dans

notre langue les mots *se pousser, s'intriguer,* le dernier surtout ? Il n'est pas jusqu'au mot *se ménage*, qui ne fortifie mon explication de *commisisse cavet*, par ce caractère de prudence, de circonspection, c'est-à-dire de ménagements égoïstes qu'il attribue à l'ambition de l'âge viril, quels que soient les temps, quelles que soient les mœurs. Il me paraît donc évident que Boileau avait saisi la pensée satirique qu'Horace a voulu enfermer dans ces deux mots *inservit honori*, et qu'il s'est appliqué à la faire ressortir par l'emploi de deux termes, généralement pris en mauvaise part. On est bien fort, Monsieur, lorsque, dans une discussion de cette nature, on a Boileau de son côté, et toute autre preuve serait superflue, je pense, après celle qui se tire d'une aussi imposante autorité.

Du reste, quelle que soit l'issue de cette polémique, qui en restera là, selon toute apparence, je demeurerai toujours singulièrement flatté, quant à moi, de la place que vous avez bien voulu accorder, dans le *Journal général*, à l'un de mes humbles travaux, et du jugement si plein de bienveillance que vous en avez porté ; je vous devrai le peu de bruit, le seul bruit qui se sera fait dans une publication aussi savante, autour d'un nom qui a dû paraître bien nouveau dans le monde philologique, *minorum gentium philologus*, comme disait *Saxius* du commentateur d'Horace que j'ai cité plus haut. Aussi, Monsieur, comme je suis beaucoup moins désintéressé que naturellement défiant de mes forces, loin de vous reprocher d'avoir causé quelque embarras à ma juste modestie, je vous remercierai bien plutôt d'avoir donné quelque valeur aux faibles loisirs de ma studieuse obscurité, *studiis ignobilis oti*.

Veuillez agréer, etc.,

BULLETIN DU MOIS.

Sommaire.

Une page de réponse à dix lignes de critique. — *Reprises* et pièces nouvelles. — *Cartouche* et *Cinna*. — Les revues de fin d'année.

Janvier 1859.

Un de nos amis les plus chers, jeune homme d'autant de cœur que d'esprit et de savoir, nous reproche, dans une lettre, très-affectueuse du reste, de nous montrer *trop timide dans nos critiques*, et d'avoir abusé, le mois dernier, de la permission d'être indulgent, lorsque nous avons apprécié *le Roman d'un jeune homme pauvre* de M. Octave Feuillet. — « Votre critique sur ces » *pauvres* jeunes hommes *riches* commençait assez bien, ajoute » notre correspondant, mais vous ne l'avez pas soutenue jusqu'au » bout. Puisque vous teniez la férule, il fallait donner sur les » doigts de ces écrivains, pleins de talent d'ailleurs, qui font la » société à l'image des fantastiques habitants de leurs châteaux en » Espagne. Ce n'est pas là la *vera vita !* » — En général, nous faisons bon marché de ce que nous écrivons et nous ne prenons guère la peine de défendre nos humbles griffonnages contre les critiques qu'on veut bien nous adresser. Cette fois pourtant, comme nous ne sommes pas accusé seulement d'avoir manqué de goût, mais d'avoir molli en présence d'un succès et d'avoir sciemment ménagé la *chèvre et le chou* (le mot y est), nous répondrons à l'ami qui nous a fait l'honneur de nous écrire, que, si nous lui

paraissons parfois *timide dans nos critiques*, c'est parce qu'il nous semble que la réserve convient à notre obscurité ; que si nous n'hésitons jamais à dire notre opinion tout entière, nous croyons devoir la dire avec ménagement, lorsque, nous qui sommes inconnu, nous nous trouvons en présence d'un contemporain célèbre ou illustre ; qu'enfin, si le Directeur de la *Revue de Toulouse* a bien voulu nous confier une férule, nous laissons le soin de se servir de cet instrument à ceux que de nombreux succès et l'éclat d'un nom glorieux autorisent à se montrer sévères. Voilà pour le reproche général de timidité dans nos critiques ; quant à l'accusation particulière de faiblesse à l'endroit du livre de M. Feuillet, nous allons tâcher de nous justifier aux yeux de notre correspondant dont l'estime nous est particulièrement précieuse, et qui, s'il était à notre place, se laisserait probablement aller à la bienveillance qui lui est naturelle, et ne serait pas, à coup sûr, aussi féroce qu'il en a l'air.

Et d'abord, lorsque notre critique *commençait assez bien*, suivant notre ami, nous n'avions nullement l'intention de blâmer le fond d'un livre que nous trouvions *intéressant, honnête et charmant*, nous l'avons dit ; nous regrettions tout au plus le choix d'un titre insuffisamment justifié, et nous ne pouvions *soutenir* notre critique *jusqu'au bout*, comme l'aurait désiré notre ami, puisque, jusqu'au bout, *le Roman d'un jeune homme pauvre* nous avait paru une œuvre agréable, littéraire et très-digne du grand succès qu'elle obtient.

Pour ce qui est du reproche capital adressé par notre correspondant à « ces écrivains qui font la société à l'image des fantastiques habitants de leurs châteaux en Espagne, » comme nous sommes désintéressé dans la question, nous nous sentons tout-à-fait à l'aise pour la discuter. Cette question se rattache à un point d'esthétique littéraire que nous allons essayer d'indiquer aussi succinctement que possible.

Les romans peuvent se diviser en deux espèces, que nous appellerons romans d'observation et romans d'imagination.

Les premiers, descendant en droite ligne des fabliaux du moyen-âge, peignent les mœurs, les vices, les ridicules et les caractères que l'auteur a observés, avec toute la vérité dont il est capable, et parfois, grâce à l'aptitude spéciale de certains écrivains, ces

ouvrages arrivent à une exactitude pour ainsi dire photographique qu'atteignent seuls les grands talents. On peut classer dans ce genre élevé et difficile *le Roman comique* et *Gil Blas*, au dix-septième siècle ; on peut y rattacher, au dix-huitième, les compositions souvent monstrueuses, mais si précieuses comme renseignements, de Mercier, de Laclos et de Restif de la Bretonne ; de nos jours, le sceptre du genre a été tenu avec éclat par Balzac, qui a laissé, dans la *Comédie Humaine*, un tableau complet et d'une vérité impitoyable de la société française pendant la première moitié du dix-neuvième siècle.

Parmi les œuvres d'imagination, on peut compter, comme aïeux, les *Amadis* si chers à Don Quichotte ; comme postérité, l'*Astrée* et les fades pastorales qui en découlèrent ; les récits quintessenciés des Scudéry et des La Calprenède, si goûtés des Précieuses ; la *Nouvelle Héloïse* qui provoqua, au dix-huitième siècle, un attendrissement général ; et enfin, de nos jours, pour éviter une longue énumération qui ne peut trouver place ici, la plus grande partie des romans, aussi populaires que nombreux, d'Alexandre Dumas.

Si nous avions à expliquer nos préférences personnelles, nous serions bientôt d'accord avec notre correspondant ; mais quand on se permet de faire de la critique, il faut tenir compte du mérite des œuvres, même lorsqu'elles relèvent d'un genre qu'on place en seconde ligne; il faut également mettre dans la balance le goût dominant du public, et nous voyons une masse imposante de lecteurs éclairés faire aux romans d'imagination des succès qui donnent à réfléchir et qu'il ne serait pas difficile d'expliquer. — Que cherchent beaucoup de gens dans la lecture des romans? Une diversion à leurs travaux, l'oubli de leurs soucis et des préoccupations matérielles de la vie, en un mot, la satisfaction de ce besoin d'*idéal* qu'ont en eux, à divers degrés, tous les hommes, même les plus positifs. A ce point de vue, les contes romanesques l'emportent de beaucoup sur les œuvres d'observation. Prenons un exemple pour abréger : Le *César Birotteau* de Balzac est, à coup sûr, un chef-d'œuvre incontesté, où le grand peintre de notre société moderne a mis en action, avec cette vérité dont il semble avoir gardé le secret, — quoi qu'en disent les Réalistes, — les vanités, les manies, les glorioles de la bourgeoisie parvenue, et aussi les tortures et les humiliations du commerçant en déconfiture. C'est bien là la

vera vita; le lecteur ne peut s'empêcher de dire à chaque page : « Comme c'est cela ! » et, pour notre compte, cette science profonde du mécanisme social, cette observation minutieuse, qui arrête sa loupe sur les moindres détails, nous confondent et excitent en nous une admiration toujours nouvelle. Mais on se tromperait fort si l'on croyait que le marchand embarrassé dans ses affaires, le commis fatigué d'une longue journée passée derrière un comptoir, éprouveront beaucoup d'agrément, lorsqu'une heure de loisir leur permettra d'ouvrir un livre, à y trouver la peinture des inquiétudes terribles et des travaux absorbants auxquels ils veulent échapper un instant. Ils préféreront mille fois des histoires de voleurs et de châteaux à revenants; les récits de grands coups d'épée ; les aventures d'un millionnaire réalisant les rêves de leur vie de privations et jetant des trésors inépuisables à tous les vents de son caprice ; les féeries où des baguettes enchantées et des lampes merveilleuses renversent les obstacles, dissipent les dangers et font pleuvoir les diamants et les perles ; les histoires amoureuses où de belles jeunes filles chevauchent par les bois et rêvent au milieu des ruines solitaires, tête à tête avec quelque intrépide et mélancolique cavalier, sans que les mères paraissent s'inquiéter de savoir si tout cela est bien convenable et n'offre aucun inconvénient. — Ce que nous disons du commis et du marchand, nous pourrions le dire des classes plus particulièrement lettrées, de l'avocat, du magistrat, du médecin, du peintre. Chacun demande à sortir, par la pensée, des préoccupations quotidiennes de la vie, comme les gens sédentaires demandent à voyager. C'est ce qui explique la grande popularité qu'ont obtenue autrefois les *Mille et une Nuits*, les contes ténébreux d'Anne Radcliffe, et qu'obtiennent aujourd'hui *les Mousquetaires*, *Monte-Christo* et tant de livres plus intéressants que réels; c'est ce qui explique le plaisir que nous avons éprouvé nous-même, en dépit de nos préférences pour les études de mœurs et de caractères, à lire le *Roman d'un jeune homme pauvre;* c'est enfin, nous l'espérons, ce qui nous fera pardonner par notre correspondant, quel que soit son sentiment personnel, de n'avoir point trop regardé au fond des récits attachants et poétiques de M. Feuillet, si tout cela remplissait bien les conditions de la vie de tous les jours.

La *vera vita !* Eh! mon Dieu, qui n'a pas un peu cherché à la

peindre? Les écrivains de tous les temps ont eu la prétention d'atteindre ce but, souvent au moment même où ils s'en éloignaient le plus. Voltaire, voulant se soustraire aux majestueuses conventions tragiques, ne se flattait-il pas d'arriver à la vérité lorsqu'il rimait à la hâte les alexandrins bourrés de maximes philosophiques des *Guèbres* et des *Lois de Minos* ou les languissantes scènes de *Nanine* et de *l'Enfant prodigue?* Beaumarchais, l'immortel père de Figaro, ne croyait-il pas à la réalité de ses tableaux lorsqu'il écrivait la prose soporifique et tendue d'*Eugénie* et des *Deux Amis?* Le bon Ducis ne se regardait-il pas comme le fidèle interprète de *la nature* (un mot fort à la mode alors), quand il accouplait les distiques vertueux et monotones d'*Abufar?* Les Romantiques de 1830 n'avaient-ils pas aussi la conviction d'être *vrais*, lorsque, mêlant le grotesque au sublime, ils entassaient tant de tirades d'un lyrisme impossible et grandiose, au milieu desquelles éclatent çà et là de sublimes cris du cœur? Ce n'était plus la pompe tragique, mais c'était tout aussi hors nature. On avait changé d'échasses, voilà tout.

Et lui-même, le courageux et savant fondateur de l'*Encyclopédie*, le créateur de la critique d'art, le grand prosateur des *Salons de Peinture*, l'auteur du *Neveu de Rameau*, Denis Diderot ne criait-il pas sur tous les tons et sur tous les toits qu'il avait enfin découvert le vrai théâtre, image fidèle de la nature, lorsqu'il inventa le genre ampoulé, fastidieux et pleurard qu'il appelait le drame *sérieux et honnête?* Bien sérieux, en effet, et mille fois trop honnête, comme nous nous en sommes convaincu à nos dépens, l'an passé, quand la dernière pièce de M. Dumas fils nous donna l'envie déplorable de lire le *Fils naturel* de Diderot; comme nous venons encore d'en faire la triste expérience à la *reprise* du *Père de famille* à l'Odéon. — Nous ne pouvons blâmer un théâtre, subventionné comme scène littéraire et classique, de *reprendre* de temps en temps les ouvrages qui ont eu un grand retentissement autrefois; mais nous croyons qu'on pouvait mieux faire que d'exhumer avec sa sensiblerie pétrifiée et ses puérilités vertueuses, ce grand benêt de *père de famille* qui a si fort assommé le public de l'Odéon, public intrépide pourtant, lorsqu'il s'agit d'une curiosité littéraire. — Nous renvoyons aux *Œuvres de Diderot* ceux des lecteurs de la *Revue* qui seraient curieux de voir à quel degré de faux et d'ennui peut atteindre un homme de génie qui se trompe et méconnaît ses aptitudes.

Ils cherchaient aussi la vérité, et ils l'ont presque trouvée, les vigoureux auteurs de ce ***Richard d'Arlington***, qu'on vient de reprendre à la Porte-Sainte-Martin et dont nous avons vu la triomphante apparition sur le même théâtre, vers 1832. C'était le beau temps du drame romantique; Frédérick Lemaître était dans tout l'éclat de sa puissante virilité; à côté de lui, la poétique Mlle Alexandrine Noblet, qui s'était montrée si touchante dans la Paula de ***Stockholm***, ***Fontainebleau et Rome***, donnait au rôle de Jenny une physionomie chaste et passionnée dont le souvenir nous émeut encore. — Hélas! nous l'avons revue, il n'y a pas bien longtemps, cette ravissante Jenny; elle jouait aux Français la Philaminte des ***Femmes Savantes***, et, sur la foi du journal l'***Entr'acte***, où nous avions lu son nom, nous faisions de vains efforts pour retrouver, dans cette majestueuse douairière, quelques traits de la brune enchanteresse de nos jeunes années! — On attribue trop exclusivement ***Richard d'Arlington*** à un seul auteur; le voisinage d'Alexandre Dumas est dangereux, et le rayonnement de ce grand nom laisse souvent dans l'ombre le nom de ceux qui ont collaboré à cette gloire dont retentissent en ce moment les échos lointains du Caucase. Avec le nom de M. Dumas, figurait cependant sur les affiches le nom de Dinaux, un pseudonyme dont nous allons donner la clef. Deux hommes d'imagination et de talent, enthousiastes de la révolution littéraire que conduisait si vaillamment Victor Hugo, s'étaient réunis pour demander aux lettres un délassement à de pénibles travaux. C'étaient M. Beudin, financier, aujourd'hui millionnaire, et M. Goubaux, à cette heure proviseur du Collége Chaptal, et alors chef d'une grande institution qui eut la gloire de compter M. Alphonse Karr parmi ses maîtres et M. Dumas fils parmi ses élèves. MM. Beudin et Goubaux se forgèrent un pseudonyme commun, avec les dernières syllabes de leurs deux noms, et essayèrent de travailler pour le théâtre, mettant en action les plus terribles passions humaines, et les poussant jusqu'à leur conséquence extrême, jusqu'au crime. De cette association résultèrent plusieurs drames remarquables, parmi lesquels figurent deux immenses succès que vingt-cinq ans n'ont pas épuisés, et auxquels le grand comédien Frédérick dut ses plus belles ***créations***. Nous voulons parler de ***Trente ans ou la vie d'un Joueur***, que Victor Ducange patrona de sa signature, très-en crédit alors aux Boulevards, et de ***Richard d'Arlington***, ef-

frayante incarnation de l'ambitieux, à laquelle Al. Dumas contribua de toute son énergie, de toute son audace scénique, de tout l'éclat de sa popularité grandissante. Il serait difficile aujourd'hui de bien comprendre l'effet produit par ce drame, plein de situations poignantes, et l'émotion du public, subjugué par cette fougueuse action à travers laquelle on n'avait pas craint de mettre en scène les agitations d'une élection anglaise et les tempêtes d'un *meeting*. On a si souvent abusé, depuis, du vitriol dramatique, et les clubs de 1848 nous ont si bien blasés sur les clameurs du Forum, qu'on chercherait vainement à retrouver, dans le parterre de 1859, les impressions du parterre de 1832. Qu'est-ce en effet que les *hustings* de *Richard d'Arlington*, pour des gens qui ont fréquenté la rue Martel et sont peut-être montés à la tribune du club de la Fraternité? Et cependant, quoique Laferrière et Mlle Lia Félix — une sœur de la grande Rachel — ne soient que de pâles reflets de Frédérick et de Mlle Noblet, la reprise de *Richard* a fait sensation, tant ce beau drame était fortement constitué.

Un autre personnage auquel ce Frédérick avait presque donné une tournure de paladin, c'est le voleur *Cartouche*, héros d'un mélodrame joué en 1828 à l'Ambigu. MM. Dennery et Dugué viennent de ramasser ce grand homme mort sur la roue, et l'ont galvanisé pour le théâtre de la Gaîté. Ils en ont fait le pivot de cinq actes, — assez gais vraiment, — et ornés de décorations superbes, où l'acteur Dumaine obtient un succès fou, en grimpant jusqu'aux frises au moyen d'une corde à nœuds, — succès plus gymnastique que littéraire, on le voit. — Ce capitaine Cartouche, dont la bibliothèque bleue a rendu les *aventures* et les *amours* populaires, semble, du reste, avoir été prédestiné aux honneurs dramatiques, car il était encore en prison, attendant le bourreau, que déjà, grâce à l'auteur-acteur Le Grand, il apparaissait, dans toute sa gloire de bandit, sur la scène du Théâtre-Français, côte à côte avec *le Misanthrope* et *Cinna*. Les mémoires du temps affirment que *Monsieur* Cartouche se montra fort sensible à cet hommage; ils ajoutent que les délicats trouvèrent l'exhibition d'un goût médiocre et quelque peu prématurée; mais le gros des spectateurs y prit un plaisir extrême, tant nous avions raison de dire plus haut que le public aime les histoires de voleurs !

Comment, après ces deux physionomies effrayantes d'ambitieux

assassin et de brigand dameret, parler des innocentes petites filles auxquelles la blonde Mlle Delaporte et la brune Mlle Victoria prêtent leurs charmants sourires et leurs plus charmantes larmes? Disons seulement que, dans cette jolie pièce de *Cendrillon*, basée, comme le titre l'indique, sur une préférence maternelle, M. Théodore Barrière, — un chercheur de réalité aussi, — a tout-à-fait changé de manière. Ce n'est plus cette amère et brutale satire, éclatant en mots étincelants et imprévus, quoique très-prémédités, qui avaient fait la fortune des *Filles de Marbre*, des *Parisiens* et des *Faux-Bonshommes*. Ici, tout est simple, action et dialogue, simple parfois jusqu'aux confins de la puérilité, simple à ce point que nous avons fort distinctement entendu murmurer près de nous le mot *Berquinade*. Mais, en renonçant à chercher l'esprit, l'auteur a mis tant de cœur et de sensibilité dans sa comédie, que, malgré quelques longueurs et quelques enfantillages, la réussite a été complète et que les sceptiques en ont été pour leurs ricanements.

Notons, pour la rareté du fait, la reprise inaperçue et non demandée des *Deux Ménages* aux Français. Qu'on *reprenne* du Picard, un auteur plein de verve comique, que l'enthousiasme exagéré de nos pères plaçait assez près de Molière, cela se conçoit, — du Picard *seul*, s'entend! — Mais reprendre du Picard, en société avec les sieurs Fulgence et Wafflard! Quelle drôle d'idée!

Parlerons-nous des *Revues* de fin d'année? à quoi bon? C'est toujours, comme par le passé, un salmigondis, participant de la parade et de la lanterne magique, où défilent, sans lien aucun, les succès dramatiques, les inventions baroques, les modes et les *ut dièze* des douze derniers mois, — simple prétexte à décorations, à couplets, à calembourgs, à costumes, à pirouettes et à exhibitions décolletées d'un personnel féminin aussi nombreux que peu vêtu. — Il y en a un peu partout, cette année, et cela s'appelle: *As-tu vu la Comète, mon gars? — Madame la Comète; — Aura-t-elle une queue? — Tout Paris y passera; — Allez vous asseoir; — En avant les Chinois! — Hanneton vole, vole, vole!* etc., etc., etc.

Ne voilà-t-il pas des titres bien engageants et une jolie littérature?

Jules Renoult.

CONGRÈS MÉRIDIONAL.

9e et dernière Section : Arts du Dessin. M. Prévost, rapporteur.

MESSIEURS,

Les progrès qui peuvent s'accomplir à notre époque, dans les arts d'imitation, après la période grecque et celle de la Renaissance, consistent à retrouver les principes qui ont présidé à la création des chefs-d'œuvre que les modernes n'ont encore pu imiter qu'imparfaitement et empiriquement. Cette partie spéculative a, de tout temps, préoccupé quelques rares esprits. Signaler leurs recherches, appeler l'attention des praticiens sur ces travaux, leur faire entrevoir la nécessité de constituer une doctrine esthétique, c'est faire du progrès.

Sous le rapport théorique, le Congrès de 1835 a mis à l'étude quatre questions du plus haut intérêt ; la première est ainsi conçue : « Trouver la théorie des proportions désignée chez les Grecs sous le nom de *Canon de Polyclète.* »

Ce problème semble avoir été résolu dans toute sa généralité par le docteur Henzslman. C'est en étudiant et en comparant les mesures prises sur la cathédrale de sa ville natale et sur d'autres monuments de l'époque ogivale qu'il a reconnu qu'une loi géométrique et arithmétique, basée sur une dimension fondamentale, régissait l'ensemble et les détails de ces édifices. Il a appliqué cette échelle harmonique aux monuments de l'époque romane ainsi qu'aux édifices grecs.

Poussant ses investigations au-delà du domaine architectural, il a reconnu la même loi de proportion dans la céramique, et enfin dans le squelette humain, qui a dû être le type originel de la construction de l'échelle harmonique appliquée par les Grecs à toutes leurs productions. Espérons que la publication de cette découverte, avec ses nombreuses applications, confirmera les espérances

que donne le rapport de M. Albert Lenoir, membre du comité de la langue, de l'histoire et des arts en France, à l'Instruction publique.

La deuxième question est relative à une théorie chromatique, industrielle et artistique. Cette théorie manquait aux fabricants pour se rendre compte des accords et des discords qui résultent du contact des couleurs entre elles et des changements artificiels qui s'obtiennent par leur choix raisonné.

Pour les arts, il s'agissait de déterminer les combinaisons chromatiques qui peuvent servir à exprimer le caractère moral des sujets divers que l'artiste doit traiter. Ces deux points de doctrine, basés sur la physique et la physiologie, ont été traités, l'un par M. Chevreul, de l'Institut, l'autre par M. de Montabert, dans son *Traité de peinture.*

La troisième question intéresse l'anatomie artistique. Son enseignement à l'Ecole des Arts de Toulouse a fait de notables progrès par la description graphique à laquelle les élèves sont soumis. Il est à désirer que les études anatomiques soient terminées par quelques notions de mimique passionnelle. De précieuses indications sont données à ce sujet dans un ouvrage intitulé : *Etude des passions appliquées aux beaux-arts*, par J.-B. Delestre.

Une question bien plus théologique qu'artistique sortait, par sa rédaction, du cadre des questions qui peuvent occuper un Congrès. Nous l'avons envisagée sous son aspect esthétique et dans ses rapports avec l'architecture et la peinture décorative. Nous avons été conduits à distinguer trois divisions dans l'art, qui sont l'art *religieux*, l'art *civil* et l'art *privé.* Nous avons constaté qu'à notre époque l'architecture religieuse se bornait à reproduire plus ou moins fidèlement le style roman ou ogival, le type le plus élevé qu'ait atteint l'art chrétien. Cette simple imitation n'est ni un progrès ni une décadence, mais un état stationnaire.

Nous avons cherché à expliquer comment la peinture religieuse était en progrès sous le rapport des principes raisonnés, qui la font se subordonner et s'harmoniser avec la pensée du constructeur.

La peinture encaustique, renouvelée des anciens, rendue plus facile dans la pratique à notre époque, est un progrès ; si toutefois le temps constate son adhérence et son inaltérabilité sur les enduits employés.

Après dix-huit siècles d'exercice religieux, la peinture sacrée, soumise pour ses sujets au dogme, ayant épuisé par des compositions mille fois répétées le répertoire théologique, est, comme l'architecture, stationnaire sous le rapport de l'invention. Aussi les sujets religieux non commandés sont de plus en plus rares dans les expositions publiques, comme le prouve l'exhibition qui a lieu en ce moment à Toulouse.

La peinture historique, que nous appelons *civile*, est fort peu cultivée à notre époque. Les causes de ce délaissement sont nombreuses et peuvent être attribuées à la diminution des fortunes, à leur instabilité, au besoin de changement dans la décoration des appartements, à l'amoindrissement des demeures particulières, produit par la spéculation qui cherche à faire contenir le plus grand nombre possible de locataires dans un terrain déterminé, ce qui conduit les habitants des grandes villes au régime cellulaire et à orner leurs panneaux de tableaux de petite dimension. Aussi la peinture *privée*, amusante, insignifiante, et d'un prix modéré, est-elle cultivée avec succès. L'Exposition de Saint-Aubin est composée en majeure partie de ces toiles. L'art privé, libre dans ses allures, s'adressant au goût varié et passager des amateurs, trouve une rétribution assez satisfaisante dans certaines villes de France, par suite de la formation de sociétés qui, avec une coécation peu élevée, parviennent à constituer un fonds commun qui sert tous les ans à faire des acquisitions distribuées par le sort aux actionnaires. Toulouse, sous ce rapport, est nul; toutes les tentatives ont échoué ou n'ont eu, quand elles ont réussi, qu'une existence passagère.

Préoccupés du présent et de l'avenir de la peinture *civile* et historique, nous avons indiqué les nombreux travaux qui peuvent s'exécuter et les moyens faciles de les constater. Après avoir signalé les inconvénients du mode actuel de distribution des tableaux achetés par l'Etat dans les Expositions de la capitale, la section a émis le vœu :

Que les tableaux envoyés par le gouvernement dans les départements soient, autant que possible, appropriés à la place qu'ils doivent occuper.

M. Horsin-Déon lit quelques pages sur la formation des Musées et l'ordre à suivre dans le choix des ouvrages destinés à les com-

poser. Cette lecture fait désirer à la section que le gouvernement rétablisse une commission d'experts, telle que l'avait constituée Napoléon Ier; car, faute de pouvoir se renseigner d'une manière certaine sur les objets d'art que nos Musées peuvent acquérir, les administrations communales refusent le plus souvent d'acheter des ouvrages qui seraient pour leur collection et pour le pays une bonne fortune.

Depuis 1835, le Musée de Toulouse s'est enrichi de trois nouvelles galeries : l'une est destinée aux tableaux de petite dimension ; l'autre est consacrée à une collection d'antiquités égyptiennes, grecques, romaines, et à un médaillier; une dernière galerie ethnographique a été fondée par la générosité de notre très-honoré compatriote, M. le commandant de vaisseau Roquemaurel. L'établissement actuel étant insuffisant pour contenir les tableaux de grande dimension, et un grand espace étant perdu, la section a émis le vœu que les locaux du Musée soient agrandis.

Sous le rapport de la conservation des tableaux, l'administration a consacré une somme considérable au rentoilage de cent trente-trois toiles. Leur restauration a commencé l'année dernière et se poursuivra tous les ans jusqu'à l'entier achèvement de cette importante opération.

L'enseignement du dessin élémentaire a fait de grands progrès à l'Ecole des arts et des sciences industrielles de Toulouse, grâce à une méthode de dessin que M. Gaillard avait fait connaître au Congrès de 1834, dont M. Raynaud, de regrettable mémoire, MM. Griffoul-Dorval, Vitry et Gaillard sont les auteurs. Après vingt-trois ans d'exercice, l'expérience ayant confirmé l'excellence de la méthode rationnelle du dessin d'après le *relief*, déjà répandue et adoptée dans plusieurs villes de France et de l'étranger, la section émet le vœu :

1° Que l'étude du dessin prenne, à l'avenir, une plus grande place dans l'éducation de toutes les classes de la société ;

2° Que la méthode d'enseignement d'après *le relief*, usitée à l'Ecole des Beaux-Arts de Toulouse, et dont une expérience de vingt-quatre ans a démontré les avantages, soit généralisée autant que possible ;

3° Que l'étude du dessin soit exigée pour le grade de bachelier.

La merveilleuse découverte de Niepce et de Daguerre est venue,

dans l'intervalle des deux sessions, donner des moyens féeriques d'imitation. Les applications nombreuses qui se font par ce procédé constituent un grand progrès pour certaines branches des sciences et des arts graphiques industriels. L'Exposition actuelle présente, sous ce rapport, des produits remarquables dans tous les genres d'application.

Le docteur Bessières ayant exprimé des craintes sur les résultats que peut avoir cette découverte relativement aux arts, la section met à l'étude la question suivante :

« Quelles sont les conséquences utiles ou nuisibles que peut avoir la photographie pour les beaux-arts ? »

Après avoir entendu la lecture d'un mémoire de M. Bonnal, architecte, sur l'amélioration de la circulation dans la ville de Toulouse, et avoir examiné les plans présentés à l'appui, la section, après discussion, appelle l'attention sur ce projet, et demande qu'il soit étudié.

M. Gamboggi entre dans quelques considérations générales sur la situation précaire des artistes et se demande par quels moyens on pourrait, à Toulouse, les relever, au moins moralement, de l'atonie qui les paralyse.

M. Sabatié pense que le rétablissement de ce qui existait autrefois dans cette ville pourrait être utile. Sur sa proposition, la section émet le vœu que l'Académie des Beaux-Arts, fondée à Toulouse en 1731, soit rétablie.

M. Denat trouvant que les architectes, soumis à la patente et obligés de faire de longues études pour pratiquer leur art, sont dans leur profession lésés de toute manière, voudrait qu'elle fût assimilée à celles qui ne peuvent s'exercer sans un diplôme. Une longue discussion s'engage à ce sujet. La proposition finit par être repoussée et se transforme en la résolution suivante :

« La section émet le vœu qu'il puisse être délivré des certificats d'études à ceux qui auront étudié avec succès l'architecture dans un établissement public, mais sans qu'il en résulte pour eux aucun privilége pour l'exercice de leur profession. »

Tel est, Messieurs, le résumé des travaux de la 9e section du Congrès méridional relatif aux arts du dessin.

BIBLIOGRAPHIE.

Souvenirs de mes chasses et pêches dans le midi de la France, par le vicomte Louis DE DAX. 1 vol. in-12.

Il y a des journées d'hiver, longues et pluvieuses, où l'âme inactive se replie sur le passé. Le ciel est sombre, les rafales défendent toute excursion; captif entre les quatre murs d'une chambre, les yeux fixés sur les étincelles qui pétillent dans le foyer, on laisse errer sa pensée à l'aventure, et l'esprit s'égare à plaisir dans le riant lointain des souvenances. Avez-vous été chasseur ? L'êtes-vous encore? Les tableaux ne vous manqueront pas. Tandis que vous reposez tranquillement au coin du feu, votre imagination battra la campagne : les spectacles de la nature tant de fois surpris dans vos pérégrinations héroïques se recomposeront, lignes et couleurs, devant vos yeux. Ce sont les brumes qui enveloppent au matin la berge des fleuves, la plage désolée des étangs ou la dune chargée de pins ; le soleil qui se lève derrière un rideau de nuages, les longues heures d'attente dans un marais où l'on espère, mouillé et glacé, une proie souvent inexacte au rendez-vous ; les courses fatigantes à travers les aspérités des côteaux semés de vignobles, les sonores et belliqueuses fanfares des chiens dans les bois, le bruissement des vols de perdreaux partant de terre, les mille émotions de l'imprévu, les contremarches sans fin, les mésaventures joyeuses, en un mot cette fantasmagorie multiple et variée qui, pour une âme éclairée d'un rayon de poésie, fait de la chasse un plaisir à la fois noble et vivifiant.

Cette réminiscence de scènes aimées, je viens de la retrouver à l'instant avec tout son charme et sa fraîcheur dans un intéressant ouvrage qui s'appelle : *Souvenir de mes chasses et pêches dans le midi de la France*,

par le vicomte Louis de Dax. Il se dégage de ce volume, je ne sais quel parfum matinal à rallumer le feu sacré des plus endormis. Après cette lecture, il faut dire à tout chasseur qui se respecte, ce que le garde Jean Roux, de pittoresque mémoire, disait jadis à l'auteur : « Buvez un verre » de n'importe quoi de chaud, dormez vite, et à quatre heures debout ! »

En effet, il y a tant d'entrain et de bonne humeur dans ces récits, tant de poésie dans ces descriptions, un style si attachant par ses négligences mêmes qu'il faut céder au charme, bon gré mal gré, prendre fusil, guêtres, carnassière, et tenter fortune par monts et par vaux, sauf peut-être à rentrer bredouille ou à faire buisson creux.

M. de Dax est un rude chasseur : et quand je dis rude, entendez-moi bien, s'il vous plait. Nul ne lui donnera des leçons de distinction et d'élégance, et sa plume libre et légère trahit assez toutes les délicatesses de son esprit ; mais il n'aime pas ces peu fervents disciples de Saint-Hubert qui ont peur d'exposer leurs souliers vernis et leurs prétentieuses toilettes, et qui n'acceptent point de gaîté de cœur tous les petits malheurs de la vocation :

La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère ?

Du reste, si M. de Dax a toutes les exigences du vrai chasseur, il en a aussi les générosités et les scrupules. Il n'aime que bonne guerre légalement déclarée et flétrit avec l'autorité d'une conscience tranquille les assassinats qui ensanglantent trop souvent les haies des chemins ou la vase des marais. M. le vicomte aime ses ennemis sans qu'ils s'en doutent ; il demande pour eux les chances de salut et la mort glorieuse du champ de bataille. Malheur à qui va panneauter les perdreaux pendant la nuit ou massacrer un lapin au gîte. Honte surtout et damnation aux perfides inventeurs de la *cabussière*, un atroce filet organisé pour saisir les canards qui plongent, les retenir sous l'eau et les faire périr sans honneur au milieu d'un dédale de plantes aquatiques dans une lente et douloureuse agonie !

Mais s'agit-il d'expéditions chevaleresques, de nobles *emprises de vènerie ?* M. de Dax sera toujours prêt à vous servir de guide, le fusil dans les mains et le sourire sur les lèvres, et si vous désirez voir du pays, Dieu merci, le destin vous sert à merveille.

Tantôt votre guide vous mènera au cœur des Pyrénées, dans ce canton d'Axat, presque inconnu des touristes, au pied du château féodal où le rattachent tant de souvenirs ; il vous fera grimper les rudes chemins où quelque ours débonnaire vous fermera peut-être le passage, ou bien vous montrera-t-il, à l'abri d'un affût, les grands vols concentriques de vau-

tours qui descendent en tournoyant sur une proie et plongent leur bec dans la pâture.

Tantôt, vous irez ensemble à travers ces plaines brûlées du Languedoc où une fine poussière tamise un voile blanc sur les grenadiers et les lauriers-roses, tenter dans les déserts de la Camargue un fantastique lancer de lièvre ou une course au perdreau.

D'autres fois, sur une barque étroite et longue comme une navette, allez au point du jour chasser au rayon, c'est-à-dire glisser avec le silence d'un fantôme au milieu des « flots d'or en fusion » que le soleil fait scintiller sur les étangs, et décimez les rangs de macreuses qui noircissent autour de vous l'étincelant miroir.

Etes-vous insensible aux souffrances d'une chouette et votre ardeur belliqueuse vous fait-elle mépriser ses tourments, voici une palette pour établir cette victime des fureurs humaines, et des pinces redoutables qui saisiront les oiseaux de jour entraînés à leur perdition par une haine traditionnelle et inexpliquée.

Eprouvez-vous un dédain raisonné pour votre larynx et une disposition héroïque à vous résigner aux crachements de sang, pourquoi vous refuser les plaisirs de la *pioutade* et ne pas crier : « *tep! tep!* » aux macreuses pendant une nuit froide au milieu des touffes de jonc? Et pourquoi ne descendrions-nous pas par la pensée dans ce délicieux château d'Espeyran où les hôtes sont si aimables et les journées si bien remplies, et où les marais nous tiennent peut-être encore en réserve le taureau noir au front étoilé qui se donne les joies d'un lancer de chasseurs avec tant de verve et d'entrain, et le pacifique Thomas, ce modèle des sangliers civilisés, qui, après un fantastique laisser-courre, se fit mettre un collier et rentra au logis avec chiens et veneurs, s'accordant les marques réciproques de la plus touchante sympathie?

Peut-être aimerez-vous mieux sur la plage de Biarritz, au pied de l'Atalaya et en vue de la côte des fous, jeter aux cent bras de la sèche les lambeaux de drap rouge dissimulant un croc perfide, et attirer le polype sur le rivage à la grande satisfaction de la population marine qui laisse briller ses écailles d'argent sous la glace transparente des eaux. Voulez-vous faire feu sur la truite et profiter pour un coup de fusil des lois de la réfraction? M. de Dax vous fera découvrir dans le Jura ou dans les Pyrénées plus d'un ruisseau limpide où votre plomb portera la mort à coup sûr.

Sans doute vous n'avez vu de flamants que dans les cabinets d'histoire naturelle, et vous jugez qu'à moins d'être un Robinson, il ne vous sera pas donné d'atteindre ces files d'oiseaux rouges rangés en bataille comme un régiment anglais : détrompez-vous; dans les environs d'Aigues-

Mortes vous en trouverez une armée permanente, incessamment vivifiée par de nouvelles recrues, et, si le cœur vous en dit, vous irez sur l'*Etang du Roi* leur faire une guerre d'embuscades.

En un mot, depuis les pinades de l'Océan jusqu'aux étangs de la Méditerranée, depuis la Camargue jusqu'aux vallées pyrénéennes, tous les taillis ont été battus, tous les buissons ont été fouillés, et vous pouvez vous abandonner aveuglément à la prudence de votre guide. Comme vous n'avez point un guide vulgaire, un de ces intraitables Nemrods habiles seulement à faire parler la poudre, les observations du naturaliste, les émotions du poète, les peintures de l'artiste se mêleront aux manœuvres du tacticien et jetteront une diversité charmante dans vos excursions.

Je voudrais donner de l'ouvrage une idée plus précise, mais le mieux est d'engager à le lire. Il est impossible qu'on ne cède pas au charme de cette conversation de bonne compagnie semée de traits piquants et de boutades humoristiques.

M. de Dax ne s'est posé dans sa préface ni en *veneur* ni en *professeur*. Il n'a point voulu écrire sur sa distraction favorite un gros volume bien savant et bien ennuyeux et disserter *ex cathedrâ* sur les principes traditionnels de la vènerie. Quand il trouve une étymologie, il la donne; lui fait-elle défaut? il s'en passe, toujours content. Vous ne savez pas d'où peut venir *palangrote*, un mot languedocien qui désigne un système de guerre dirigé dans la Méditerranée contre le capelan : « Eh mon » Dieu! vous dirons-nous comme le cettois Julien, patron de la Del» phine, qu'est-ce que vous cherchez donc tant? Une palangrote est une » palangrote. »

Du reste, s'il y tient à tout prix, le chasseur philologue peut trouver ailleurs des compensations : la *pioutade*, par exemple, dérive de *piouta*, qui, en languedocien, exprime le cri des gallinacées; la *cabussière*, que nous avons signalée tout-à-l'heure à l'animadversion des honnêtes gens, tire directement son origine du mot *cabussa* qui veut dire plonger, et, en cherchant bien, nous découvririons beaucoup de ces appellations pittoresques et précises, dont l'auteur a eu le bon goût de conserver la naïveté.

« S'il fallait, écrit-il quelque part, suivre et connaître tous les genres, » sous-genres et noms créés par chaque savant, la vie n'y suffirait pas. » Ce qu'il importe au chasseur, c'est de savoir le nom commun de l'ani» mal qu'il a abattu. Nous prendrons par conséquent le vocabulaire *ad* » *usum populi*, et appellerons un courlis un courlis au lieu de *numenius*, » *arquata*, *phœopus*.... y otros, y otros, comme disent les Espagnols. »

Dans son chapitre des *vautours*, M. de Dax nous raconte qu'au mo-

ment où la gent de rapine commençait à labourer avec bec et griffes les débris d'un pauvre mouton, il différa son coup de fusil pour étudier les mœurs des brigands emplumés. C'est une excellente habitude qui a eu les meilleurs résultats. Peut-être la carnassière y perd-elle ; mais le livre y gagne, et cela vaut mieux.

« Le chasseur, dit-il lui-même, est presque toujours observateur, » fait de l'histoire naturelle, souvent comme le personnage de Molière » faisait de la prose, sans s'en douter. » M. de Dax, qui n'est point un bourgeois gentilhomme, fait de l'histoire naturelle charmante, et il s'en doute. C'est un adversaire redouté des hôtes de l'air, de l'eau et des bois, mais un adversaire si sympathique et si aimable, qu'il doit y avoir plaisir à mourir par lui, et je ne comprends pas qu'un perdreau et une bécassine, ayant le sentiment de leur dignité, puissent désirer un plus honorable dénouement de leur vagabonde carrière.

A chaque page, les observations abondent, exprimées avec franchise et netteté, avec une exactitude que tous les chasseurs grands et petits s'accorderont à reconnaître. La seconde partie du livre, intitulée : « Renseignements sur la chasse à tir en France, » en est surtout émaillée, et présente de ravissants morceaux.

Lisez les petits chapitres concis et substantiels sur l'izard, le bouquetin, l'ours, le lièvre, le lapin, la réhabilitation des oies, la chasse à la perdrix, au faisan, à la bécasse, au canard sauvage, au vanneau, à l'outarde, au bizet et tant d'autres : partout précisions de détails, relief d'expression, prudence de conseils, et un bon sens pratique à faire souhaiter de voir ce livre, à côté du plomb et de la poire à poudre, entre les mains de tous les chasseurs.

D'ailleurs, M. de Dax a de trop bons yeux pour ne regarder que les bêtes ; il sait aussi remarquer les gens, et souligne en passant, avec infiniment d'esprit et de gaîté, plus d'un type amusant, où l'on reconnaît parfois de mémorables rencontres.

J'ai parlé de poésie dans ce livre, et le mot peut sembler étrange d'après le ton général et la légèreté de l'allure ; mais il n'en est rien. Les beaux spectacles du monde extérieur font vibrer des émotions sincères dans l'âme du chasseur. Je n'en citerai pour exemple que cette page sur Biarritz :

« Biarritz ! ne trouvez-vous pas ce nom charmant ? J'aimais ce nom, » j'aimais ce pays avant de l'avoir vu ; il y a longtemps que j'y ai été » pour la première fois ; souvent, j'y suis revenu depuis : est-ce parce » que le soleil y est plus radieux, le ciel pur et doux ? Est-ce parce » qu'avec le souffle de la tempête, la mer prend une voix puissante et » parle la langue de l'Eternel ? Je ne sais, mais j'y ai été bien heureux !

» Chaque pierre, chaque pointe de rocher, me rappelaient une commu-
» nauté de pensers partagés, de longues méditations calmes et douces
» quand l'immense mer venait mourir murmurante à nos pieds, d'émo-
» tions palpitantes, de terreurs profondes, quand sur le haut de la
» Roche-Percée, forcés par l'irrésistible vent du large à chercher un
» refuge et un appui, nous voyions se soulever les vagues menaçantes,
» qui, blanches d'écume, se poursuivaient sans jamais s'atteindre, bon-
» dissaient par-dessus les écueils, semblaient puiser une force nouvelle
» à l'approche des roches immuables qu'elles cherchaient à ébranler;
» puis, rugissantes, brisées, se tordaient dans une suprême convulsion
» pour s'anéantir et s'éparpiller, réduites en blanches vapeurs qu'em-
» portait la rafale. »

Si je m'écoutais, je ne résisterais pas au plaisir de multiplier les citations, et le lecteur ne s'en plaindrait pas; mais insensiblement je finirais par copier le livre, et je ne veux pas en déflorer le charme par une sèche et rapide analyse.

En résumé, l'ouvrage de M. de Dax me paraît destiné à un brillant succès auprès des chasseurs et des gens du monde, et je suis heureux de trouver au bas de sa préface ces deux lignes de bon augure : « Puis- » sé-je en chaque lecteur trouver bienveillance et non critique, ce qui » m'encouragerait bientôt à publier un second volume. » La bienveillance me paraît tout acquise dès ce moment, et je vais relire le premier volume en attendant le second.

Ernest Rocha.

Correspondance.

Nous avons reçu de la maison L. Hachette et Cᵉ, et nous nous faisons un devoir de publier une demande en rectification d'une erreur qu'a commise M. Jules Renoult, notre correspondant de Paris, dans la désignation du journal où M. Hip. Rigault avait commencé d'écrire :

« Paris, 21 janvier 1859.

» M. le Directeur,

» Votre correspondant de Paris terminait la lettre qu'il vous adressait le 25 décembre dernier (voir la *Revue de Toulouse* du 1ᵉʳ janvier, p. 364) par un touchant hommage rendu à la mémoire de M. Hippolyte Rigault; mais nous remarquons dans les quelques lignes de biographie

qui se mêlent à cet hommage, une erreur que nous vous demandons de vouloir bien rectifier.

» Votre correspondant écrit :

« M. Rigault appartenait au petit groupe de jeunes érudits spirituels, » venus de l'Ecole normale à la littérature par le Journal *de l'Instruction* » *publique*, et parmi lesquels vous estimez particulièrement MM. Edmond » About, H. Taine et Prévost-Paradol. »

» MM. Rigault, About, Taine et Prévost-Paradol n'ont jamais collaboré au Journal *de l'Instruction publique*. C'est la Revue *de l'Instruction publique* qui a été le berceau littéraire de ces jeunes écrivains, déjà célèbres, et la *Revue* tient trop à l'honneur de leur ancienne collaboration, pour ne pas réclamer contre l'attribution inexacte qui en est faite, par votre correspondant, au Journal *de l'Instruction publique*.

» Nous vous serons obligés, M. le Directeur, de publier cette lettre, et nous vous prions d'agréer l'assurance de notre considération très-distinguée.

» L. Hachette et Cᵉ. »

Nouvelles.

A la suite du concours ouvert à Paris pour l'agrégation des Facultés de Droit, M. Théophile Huc, professeur suppléant provisoire à la Faculté de Toulouse, a été nommé agrégé près la même Faculté.

— Le personnel de l'enseignement de notre Ecole de Médecine et de Pharmacie vient de subir une modification. Par arrêté, en date du 6 janvier, M. Desbarreaux-Bernard a été nommé professeur titulaire de clinique médicale, en remplacement de M. Dassier, décédé; M. Noguès, professeur adjoint de clinique interne, en remplacement de M. Desbarreaux-Bernard; et M. Joly, professeur adjoint d'anatomie et de physiologie, en remplacement de M. Noguès.

— Plusieurs titres honorifiques ont été accordés à des membres de l'Académie de Toulouse. MM Piou, premier président; Gastambide, procureur général; West, préfet du département; Darrenougué, secrétaire de l'Académie; Demante, professeur à la Faculté de Droit; Filhol, directeur de l'Ecole de Médecine; Remacle, préfet du département du Tarn, ont été nommés officiers de l'instruction publique. M. Faget, chef d'établissement libre d'instruction secondaire, à Toulouse, a été nommé officier d'Académie.

1er février 1859.

TABLE DES MATIÈRES.

Livraison du 16 octobre 1858.

Livraison du 1er novembre.

Livraison du 16 novembre.

Livraison du 1er décembre.

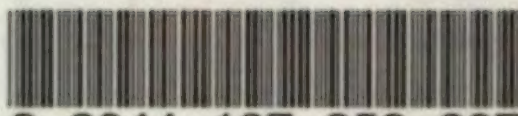
Livraison du 16 décembre.

Livraison du 1er janvier 1859.

Livraison du 16 janvier.

Livraison du 1er février.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.


3 2044 107 352 387